This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,283,984

UIL
ATS

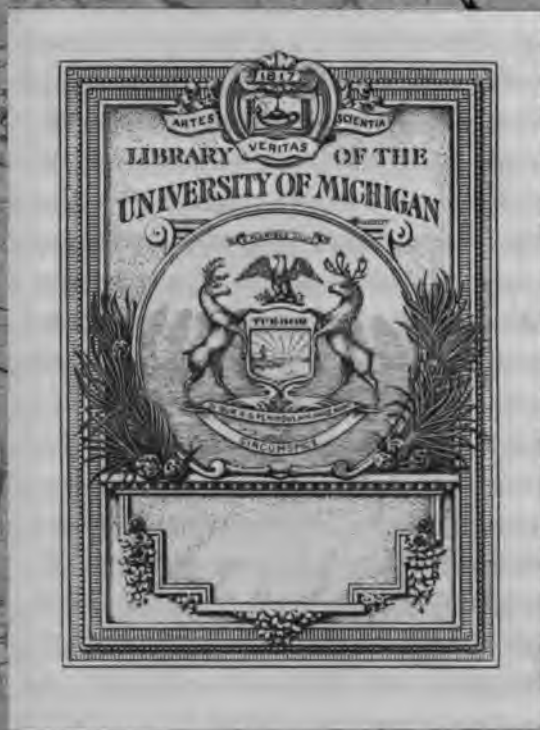
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

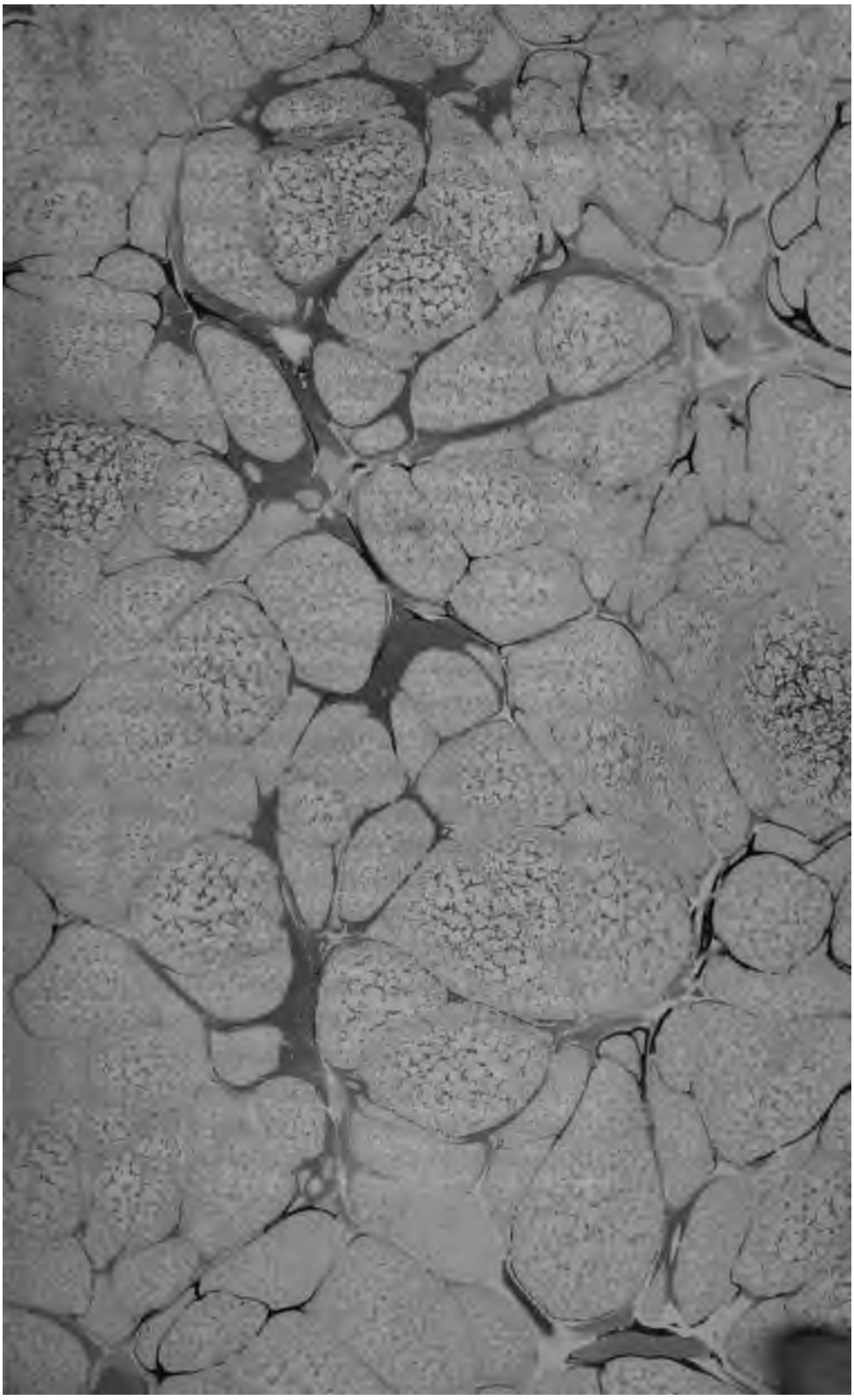

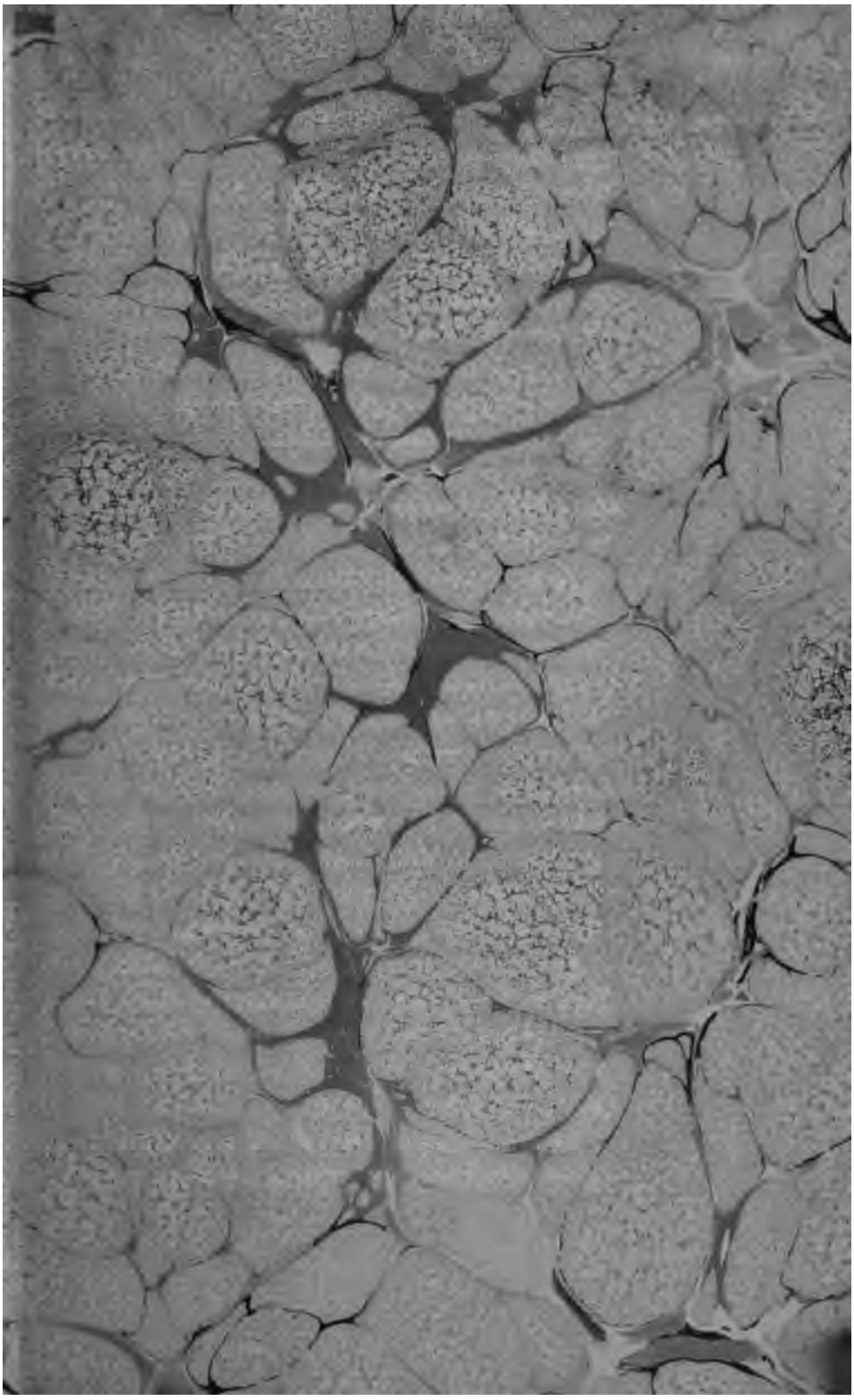

RÉMINISCENCES

J. J. COLMANN

TOME PREMIER

PARIS

[illegible]

1869

RÉMINISCENCES

AVANT-PROPOS.

Paris, 15 mai 1861.

J'ai recueilli pour moi et pour mes enfants ces souvenirs d'une vie qui a trouvé sur son chemin bien des événements, des personnes, des pays, dignes d'éveiller la curiosité, l'intérêt et la mémoire. Les sujets ne me font pas défaut. Élevé à la campagne, puis dans un des premiers colléges de Paris, j'ai été jeté à treize ans dans le milieu des futurs acteurs de la scène sociale. Il y avait dans ma famille un des commandants de la garde impériale et je dus voir chez lui les chefs de notre armée. Reçu au barreau en même temps que Philippe Dupin, Bethmont, Dumon, Zangiacomi, j'eus l'honneur de plaider à leur côté. Mêlé à la politique par goût et par des publications heureuses, les réunions de l'opposition me furent ouvertes. Je fis partie d'une conférence dont étaient MM. Thiers, Mignet, Dubois, Montalivet, Lerminier, Duvergier de Hauranne, Montebello, Duchâtel. L'intimité avec M. Cuvier, allié de ma sœur, m'initia aux horizons de la science et de l'Université; celle de MM. B. Constant et de Jouy, à ceux de la littérature, du théâtre et de la politique. Mes nièces étaient mariées dans la haute banque. Je fus appelé au Conseil d'État en 1830; choisi par mes concitoyens pour leur député et ensuite pour présider le conseil général de mon département. Que de situations variées!

RÉMINISCENCES

STRASBOURG, TYPOGRAPHIE DE G. SILBERMANN.

RÉMINISCENCES

PAR

J. J. COULMANN

ANCIEN MAITRE DES REQUÊTES EN SERVICE ORDINAIRE AU CONSEIL D'ETAT,
ANCIEN DEPUTE ETC.

TOME PREMIER

PARIS

MICHEL LEVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1862

Tous droits réservés

/ 0.6 / 7 0

AVANT-PROPOS.

Paris, 15 mai 1861.

J'ai recueilli pour moi et pour mes enfants ces souvenirs d'une vie qui a trouvé sur son chemin bien des événements, des personnes, des pays, dignes d'éveiller la curiosité, l'intérêt et la mémoire. Les sujets ne me font pas défaut. Élevé à la campagne, puis dans un des premiers colléges de Paris, j'ai été jeté à treize ans dans le milieu des futurs acteurs de la scène sociale. Il y avait dans ma famille un des commandants de la garde impériale et je dus voir chez lui les chefs de notre armée. Reçu au barreau en même temps que Philippe Dupin, Bethmont, Dumon, Zangiacomi, j'eus l'honneur de plaider à leur côté. Mêlé à la politique par goût et par des publications heureuses, les réunions de l'opposition me furent ouvertes. Je fis partie d'une conférence dont étaient MM. Thiers, Mignet, Dubois, Montalivet, Lerminier, Duvergier de Hauranne, Montebello, Duchâtel. L'intimité avec M. Cuvier, allié de ma sœur, m'initia aux horizons de la science et de l'Université; celle de MM. B. Constant et de Jouy, à ceux de la littérature, du théâtre et de la politique. Mes nièces étaient mariées dans la haute banque. Je fus appelé au Conseil d'État en 1830; choisi par mes concitoyens pour leur député et ensuite pour présider le conseil général de mon département. Que de situations variées!

que de points de vue différents ! que de modèles ont posé pour un pinceau qui saurait peindre ! Si j'ajoute à mes notes et aux lettres reçues, la faculté dont j'ai usé toujours, de me transporter partout où se passait quelque chose d'intéressant; un penchant sans mérite, puisque j'étais indépendant, pour les opprimés et les bannis, qui sont devenus des puissants et quelquefois des maîtres chez eux; mes voyages réitérés en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Italie, en Sicile; je le demande, a-t-il été donné à beaucoup d'avoir tant vu et tant entendu? Dût-on se montrer inhabile à reproduire toutes ces choses, que peut-être on n'a su ni voir ni entendre, leurs traces méritent-elles, comme on me le dit, une publicité à laquelle elles n'étaient pas destinées?

Quoi qu'il en soit, impartialité et vérité! voilà quelles ont été mes religieuses préoccupations. C'est une tâche ingrate de parler un peu de soi; on livre trop de sa propre nature et de son propre cœur à des indifférents qui n'en ont que faire. Bien des détails qui ne se retrouveraient plus, et que pour les vôtres, la distance et la mort poétisent et colorent, doivent paraître petits et puérils. Parler des illustres sans cependant que la justice cesse d'être bienveillante, est un écueil plus grand encore. C'est le cas ou jamais d'implorer l'indulgence du lecteur.

CHAPITRE PREMIER.

Enfance. — Perte de ma mère. — Impressions d'école à la campagne. — Première communion. — Départ pour Paris. — Paris. — Le général Walther. — Pensions Dabo et Labbé. — Frédéric Cuvier.

Brumath, octobre 1826.

Les souvenirs de ma première enfance sont bien vagues : cependant je me rappelle encore et l'époque où je portais une robe de percale brune, avec des étoiles jaunes, et un grand poirier qui était dans le jardin près de la maison. C'est la trace la plus éloignée qui soit restée empreinte dans ma mémoire. Ma famille était nombreuse : nous étions huit enfants, j'étais le plus jeune.

C'est à celui-ci que les mères réservent ordinairement leurs plus douces gâteries. Sa faiblesse réclame plus de soins ; c'est le dernier qu'ait porté le sein maternel. Les sollicitudes qui ont environné son berceau sont d'hier, et la vive pensée des sacrifices est la sanction de toutes les tendresses.

L'aînée de mes sœurs se trouvait un jour au spectacle de Strasbourg, dans une grande loge, avec une partie de ma famille ; sa beauté et les soins qu'elle donnait à ses frères et sœurs la firent remarquer d'un général de brigade qui était dans une loge à côté. Il parla d'elle à M. Lotzbeck, ami de mon père, et au bout de quelques semaines, je vis entrer dans le grand salon où nous étions rassemblés, un militaire avec une balafre, et un grand bouquet à la main. C'était la présentation en règle du général Walther. La noce fut bientôt après

célébrée à un village près de Brumath, appelé Vendenheim. Je me souviens très-bien d'un grand repas qu'on préparait dans le salon en l'absence des mariés, d'avoir attendu leur retour et d'avoir reçu de mon beau-frère une lanterne magique pour cadeau de noces.

J'ai entendu raconter à M. Bertrand qu'à l'époque où il faisait la cour à ma sœur Charlotte, il s'avançait un jour, avec la timidité d'un jeune homme et d'un amant, pour entrer dans la maison que nous habitions. Il me trouva, dit-il, sur le perron, les mains dans les poches, et une casquette sur la tête. Je l'arrêtai au passage en lui disant : Ces Messieurs sont au bureau. Le pauvre Bertrand, qui espérait entrevoir celle qu'il aimait, dut y renoncer ce jour-là et n'a pas oublié l'invitation contrariante que lui adressait l'indiscret enfant.

Un nuage vint assombrir ces jours, jusque-là si sereins. A la suite d'une chute dans un escalier, ma mère dut, sur l'avis des médecins, aller prendre les eaux de Niederbronn. Sa santé s'y améliora ; elle revenait, presque rétablie, débarrassée en grande partie des douleurs de tête qui l'accablaient. Nous nous réjouissions de son retour ; nos cœurs battaient de joie de la voir moins souffrante et de l'embrasser. Enfin la voiture entre dans la cour ; mais un accident, par l'émotion qu'il lui causa et la secousse qu'elle en reçut, nous la fit retrouver affligée du même mal. Le cocher, à moitié ivre, avait versé la voiture dans un fossé sur la route de Haguenau. Plus vite que l'éclair, M. Bertrand brise avec son poing la glace de la portière, se précipite au dehors et empêche l'accident d'avoir des suites immédiates plus

fâcheuses. On transporta la malade à Strasbourg chez Mme Walther la mère, où elle pouvait plus facilement recevoir les soins des médecins. J'allai l'y voir. Mme Juncker, la fille de celle-ci, avait un bureau de loterie dans la maison de M. Flach, au rez-de-chaussée; le premier était occupé par ses deux enfants. L'une des deux s'appelait Henriette, était fort belle, et paraissait atteinte d'une maladie de poitrine. L'état de cette jeune personne inspirait de vives inquiétudes. Ses rares qualités, sa douceur, sa patience l'avaient fait chérir de tous. Je la vois encore, penchant sa tête sur une chaise, et la pâleur couvrant son visage amaigri. Un soir, que nous entourions ma mère, il y eut un mouvement dans l'appartement. La pauvre fille venait d'expirer dans la pièce à côté. Une expression française que j'entendis pour la première fois me frappa. Mme Juncker dit « que sa fille avait rendu le dernier soupir au moment du *crépuscule*[1]. »

Je ne comprenais pas alors ce que voulait dire ce mot, qui s'attacha en quelque sorte pour moi à la triste circonstance où j'avais appris à le connaître. Soit la première image de la mort, soit cette créature si belle, pleine de jeunesse et de vertus, s'éteignant avec le jour qui semblait l'avoir vu naître; ce tableau est toujours resté devant mes yeux.

Une catastrophe plus terrible pour moi dut bientôt m'accoutumer à cette idée de la mort, à cette sépara-

[1] *Era gia l'ora che volga il disio*
A naviganti enteneristce il cuore.
DANTE.

tion éternelle d'avec un être chéri, qui n'entre dans l'âme d'un enfant que pour détruire la plus belle illusion de cet âge plein de confiance et d'espoir. Ma mère, depuis longtemps languissante, vit approcher sa fin. Un de mes frères monte à cheval et court chercher mon père retenu par des affaires à une distance de quelques lieues. Bientôt toute la famille se trouva réunie autour du lit de la mourante, qui, décolorée, mais dans toute la splendeur encore d'une beauté que la souffrance n'avait pu détruire; habillée avec une élégante propreté, et comme parée pour la tombe, se mourait au milieu des consolations de la religion, dans le calme de l'âme la plus pure.

Chaque enfant alla à son tour donner le baiser d'adieu à cette mère chérie; j'étais le plus jeune, et par conséquent le dernier : je sentis ses lèvres se glacer sous ma dernière caresse. Ce fut là le plus cruel avertissement de ce malheur inconnu, irréparable, dont chaque heure de ma vie ne m'a que mieux fait sentir la réalité. Heureux ceux que l'inexpérience des années peut encore aveugler, par quelque côté, sur l'immense perte d'une mère! Toute la profondeur de la réflexion, jointe à cette impression épouvantable, doit causer un déchirement qu'il n'est pas possible de peindre. Combien il est doux de vivre sous les yeux de cette providence terrestre, qui n'a d'autre idée, d'autre vœu que votre bonheur! Son bras vous enveloppait, son baiser effleurait votre front, quand, naissant et nu, vous n'aviez que son amour. Quelle main, pour vous guider, et vous défendre, à jamais valu sa faible main! Dans la sombre

tourmente des passions, quelle tête s'est inclinée sur la vôtre avec plus de sympathie! Dans les jours de la maladie quel est l'ulcère qui ait fait reculer son dévouement; dans les jours de la convalescence, sur qui se sont appuyés vos premiers pas? Sa tendresse ne vous manqua jamais, en fussiez-vous indigne; fussiez-vous ingrat, dénaturé, criminel! Il n'est pas en votre puissance de fatiguer cet amour éternellement bon, éternellement fidèle, et qui semble redoubler avec vos chagrins et même avec ceux dont vous êtes la cause. La fortune peut tout changer, briser tous les liens, parenté, habitude, passion, amitié, reconnaissance, serments; elle ne peut rompre cette chaîne qui vous attache au cœur maternel, jusqu'à ce qu'il cesse de battre. Au milieu de tous les clinquants passagers, c'est l'or inaltérable et pur qui brille dans la joie et dans la douleur, la nuit comme le jour, sur le berceau et sur la tombe. Et vous perdriez ce qu'il y a de plus sacré pour vous, cet ange gardien du monde et de la solitude, sans sentir s'ébranler la base même de votre existence! Vous verriez s'éteindre cette pure étoile sans frémir de votre avenir assombri et perdu, sans savoir où chercher le courage, la consolation et la force au moment du désespoir!

Le jour où ma mère était couchée, pâle, glacée, mais avec cette splendeur idéale et sereine de la mort des justes, dans ce même lit où elle avait reçu nos derniers embrassements, c'était le premier jour complémentaire de l'an XII (2 décembre 1804), la consternation et l'abattement régnaient dans la maison. On avait décidé qu'elle serait enterrée la nuit. J'attendais assis, sous un

lilas, dans le jardin, ce moment le plus affreux peut-être au milieu de tant de moments cruels. A travers mes larmes, les yeux rouges, le visage renversé de toutes les personnes qui m'environnaient, me faisaient encore mieux comprendre toute l'étendue de mon malheur. A minuit le cortége se forma: Toute la commune était restée sur pied, on était venu de tous les environs donner un dernier témoignage d'amour et de regret à ma mère. C'est au milieu des sanglots, que je suivais le convoi à côté de de mon plus jeune frère. Je vois encore les hommes qui portaient le cercueil avec leurs énormes chapeaux rabattus couverts de grands crêpes, et d'autres hommes qui portaient des flambeaux, et c'est ainsi que, chancelant, sentant mon cœur défaillir, je me rendis au cimetière. La terre retentit bientôt sur le cercueil, il me semblait que des balles de plomb me frappaient le cœur.

Comment n'aurais-je pas éprouvé une amère douleur d'une telle perte? Depuis, je n'ai jamais entendu parler de ma mère une créature humaine qui l'ait connue, sans qu'elle m'ait révélé de nouvelles qualités dans celle qui m'avait donné le jour. A huit ans, je ne pouvais qu'écouter un instinct, fortifié par des bienfaits que je sentais déjà; depuis, j'ai pu apprécier toutes les perfections dont il semble qu'elle ait été le rare assemblage. Je me rappelle sa taille élevée et bien prise, ses pieds et ses mains faits au tour, ses cheveux blonds-cendrés et ses yeux de la couleur du ciel. Je revois sa physionomie douce et spirituelle et la grâce de ses mouvements. Élevée avec beaucoup de simplicité, elle s'a-

donnait à tous les travaux domestiques, si nombreux dans sa maison, et qu'elle semblait alléger à ses gens, en les partageant. Arrivait-il une visite, elle quittait le jardin ou la cuisine, la laiterie ou la lingerie, pour présider au salon avec une dignité aussi facile, une vivacité de conversation aussi aimable, que si elle avait passé sa vie dans les cercles les plus choisis. C'était une simplicité native pleine de noblesse et de charme ; toute sa modestie ne pouvait l'empêcher de ne pas primer dans tout ce qu'elle faisait. Dirai-je le bien qu'elle répandait autour d'elle, les bénédictions des pauvres? Sa beauté, sa grâce, cette distinction, dont la nature avait marqué toutes ses actions, semblaient doubler les dons qu'elle aimait à prodiguer. C'était à la fois le cœur et le visage d'un ange. De trois filles qu'elle eut, chacune passait pour une beauté dans son genre ; ce n'étaient cependant que les attraits partagés de leur mère.

A cette époque on m'envoyait à l'école chez un prêtre marié, nommé *Münch*, qui cumulait les fonctions d'instituteur de quelques enfants des familles riches de Brumath, avec celles de greffier de la mairie. C'était un grand homme, d'une gravité allemande, fort patient et fort doux. C'est lui qui m'apprit à lire. Les paroles que je devais répéter après lui, s'échappaient flegmatiquement de ses lèvres serrées, qui semblaient étirer les sons comme le chanvre d'une quenouille et ne laisser sortir qu'à regret des mots filandreux.

Aucun événement qui pût me laisser quelque impression ne troubla ces leçons de ma première enfance.

Le pasteur de la commune vint à mourir ; mon père

qui avait une de ses cousines mariée à un ecclésiastique de *Hatten,* fit en sorte que celui-ci fut nommé à la cure vacante. Il n'épargna pour son installation aucun soin, et lui donna même une maison qu'il pût habiter. Celui-ci en témoignait une reconnaissance profonde, et les nombreuses lettres que j'ai encore attestent combien il se sentait l'obligé de mon père, qu'il assurait d'une gratitude éternelle dans des expressions mêlées d'autant d'admiration que de respect.

Peu de temps avant qu'il vînt prendre possession de ses nouvelles fonctions, il proposa à ma famille de m'emmener avec lui à *Hatten,* et j'y consentis volontiers. Mais je n'étais pas depuis deux jours loin des miens, dans ce village, près du Rhin, ayant pour promenade l'église, le cimetière; pour distraction les sermons et les cérémonies religieuses, qu'un ennui mortel me saisit; il fallut me ramener chez moi à la maison bien plus tôt qu'on ne l'avait cru.

Tel était mon attachement à mon foyer paternel, que, quand j'allais seulement chez ma sœur à Bischwiller, et que j'y couchais, le mal du pays s'emparait de toutes mes facultés; je n'étais plus sensible qu'à la pensée du retour : il n'y avait plus d'autre plaisir pour moi que le moment du départ.

Dois-je attribuer cette passion de la maison natale aux bontés sans nombre de mes excellents parents, ou était-ce un sentiment inné? L'amour du pays n'a donc pas même besoin d'un long passé, de liens formés par le temps, de profondes affections. Le ciel, les arbres, l'air qu'on respire, et qu'à vingt ans de distance l'odo-

rat, j'allais dire le cœur, sait si bien reconnaître, sont donc une partie de la vie, et l'existence n'est complète que dans le milieu où la Providence nous a fait naître. C'est le sol auquel on semble attaché ; on végète loin de lui ; une indestructible sympathie nous y attire toujours, et il faut n'avoir jamais quitté sa patrie pour ne pas comprendre le culte dont elle peut être l'objet.

Quand, douze ans plus tard, je revins d'Angleterre, après un mois d'absence, qu'un pays si curieux, si nouveau, mais si différent sous le rapport des mœurs, du langage, de la sociabilité, m'eut donné une sorte de spleen, m'eut enveloppé d'une brume triste et froide ; oh ! que je sentis bien ce mouvement qui fait qu'on se précipite sur la terre de la patrie, qu'on la baise avec respect, avec transport, mouvement qui m'avait paru auparavant une fiction, mais dont à huit ans je sentais déjà l'élan.

Ce n'était donc pas le bonheur tout seul d'une enfance libre et choyée qui me rendait les voyages si pénibles ; cet âge lui-même n'était pas exempt de ses légères tribulations.

J'avais un frère appelé Brutus, plus âgé que moi de dix-huit mois. Il était né à Strasbourg pendant l'invasion en 1794. Nous avions été élevés ensemble : même chambre, mêmes jeux, mêmes études. Soit absence de rapports dans nos caractères, soit cette émulation qu'on veut faire naître entre frères, et qui n'est propre qu'à exciter la rivalité et l'envie, soit cette supériorité d'âge que, toute faible qu'elle est, un aîné aime à faire sentir, je n'avais pas pour le mien l'affection qui semble

si naturelle. Je souffrais des préférences dont il était l'objet : il avait l'air de m'enlever la part de tendresse qui me revenait. Mes habits neufs, à moi, étaient les habits devenus trop petits pour lui, que l'on arrangeait à ma taille ; enfin il était un obstacle apparent à toutes les satisfactions de mon jeune amour-propre.

Hélas! une maladie terrible et précoce renversa bientôt cet obstacle. Mon pauvre frère doux et beau se flétrit à mes côtés. Je n'ai depuis jamais pensé à lui sans que le remords de n'avoir pas éprouvé tout le chagrin de sa perte soit venu m'affliger. Je commençai dès lors à croire ce que l'expérience ne m'a que trop confirmé depuis : c'est que la désunion et les querelles sont encore préférables à l'isolement. Avec les unes, c'est un jour rempli d'orages, mais animé et brillant; l'autre est une existence paisible, mais triste et décolorée.

Hélas, ce n'est que pendant bien peu d'années que nous vécûmes l'un à côté de l'autre. A l'époque du nouvel an ou de la fête de mon père, nous venions lui débiter les compliments que notre instituteur nous avait fait copier et apprendre par cœur. Ils étaient mêlés d'idées religieuses et de vœux bien souvent au-dessus de l'intelligence de notre âge, mais n'en touchaient pas moins le cœur de notre père aussi spirituel que bon. Une pièce de trente sous et un gâteau dans lequel elle était placée, étaient pour nous le plus beau témoignage de sa satisfaction et de sa tendresse.

Je nous vois encore le sac de cuir jaune sur le dos, contenant nos livres et nos papiers, et nous rendant chez le pasteur, souvent par le chemin des écoliers,

c'est-à-dire sur des glissades en hiver et la prairie et les allées d'arbres en été. Des notions d'histoire naturelle et de géographie nous étaient principalement données. La femme du pasteur, qui avait été femme de chambre chez la reine de Suède, joignait des conseils et des leçons de politesse et de civilité à nos études, avec une certaine majesté qui sentait la réverbération d'un trône et qui nous imposait beaucoup.

Je suivais ainsi le cours de ma première instruction avec un profond sentiment de devoir et de vénération pour mes divers maîtres.

Un événement de peu d'importance en soi, mais que je ne jugeais pas ainsi, vint jeter les tristes semences du doute et les premières et bouleversantes pensées d'examen et d'erreur, dans la foi respectueuse et la pure confiance de mes premières années.

Je ne sais pour quelle faute commise, M. Blæsius, qui nous avait déjà quelquefois menacés du châtiment de nous renvoyer de sa classe, si nous ne nous conduisions pas mieux, réalisa un jour cette menace. Il m'est impossible de dire la terrible impression que je ressentis alors. Adam et Ève bannis, les enfants d'Œdipe maudits, ne causèrent pas à ces criminels une terreur plus profonde que ces mots de notre instituteur : « Retournez dans vos familles, turbulents enfants, je ne veux plus de vous, *je vous chasse.* »

Je rentrai chez moi à pas lents, frémissant devant le moment où il me faudrait, chargé de cette flétrissure, comparaître devant mon père. Mille pensées de désespoir roulèrent dans ma tête. Le déshonneur me sem-

Le soir, après souper, dans les beaux jours, nous traversions le jardin qui s'ouvrait sur la campagne, donnant la main à mon père ou à ma mère, ou à cette tante, qui était une seconde mère, et nous montions lentement, au milieu des blés ou des trèfles, une imperceptible hauteur, où un gazon naturel entourait un vieux tilleul. Le coucher du soleil, les senteurs des champs, la fraîcheur et le calme succédaient à la fatigue du travail et à la chaleur. Les affectueux entretiens, les jeux et les malices fraternelles remplissaient nos cœurs et ne laissaient pas de place à l'ennui.

Je me rappelle deux compagnons de ces joies libres et champêtres, Auguste Juncker, aujourd'hui un de nos inspecteurs généraux des mines, qui par ses machines d'épuisement a le plus agrandi et honoré son art, et Charles Ehrmann, devenu professeur d'anatomie dans notre illustre Académie de Strasbourg, il en est une qui me revient avec la fraîcheur d'un parfum de jeunesse, de nature et d'innocence, dont aucun fruit de la civilisation n'est parvenu à me faire oublier la saveur.

Il y avait à une demi-lieue de notre habitation un petit bois qu'on appelait la *Lohe,* et qui, comme bien d'autres monuments du passé, a disparu sous le soc de la charrue.

Ce bois, dont mon père louait ordinairement la chasse, donnait lieu à des fêtes d'hiver, commencées par des traques bruyantes et terminées par des dîners où les renards et les lapins brillaient comme des trophées entre les cris et les querelles des chiens, les hourras des traqueurs, les saillies et les récits plus

ou moins exagérés des convives animés par le vin de Champagne. Ce bois, but ordinaire de nos promenades, avait quelques grands arbres, où de tout temps notre famille avait inscrit des dates et des chiffres. Ces chiffres grandissaient, se tenant embrassés comme d'anciens amis, alors que la mort nous arrachait les uns aux autres. La cognée a détruit ces traces vivantes de notre premier âge, auprès desquelles vieillards, nous nous étions flattés de nous trouver réunis.

Mais alors que ce bois existait encore dans toute sa fraîcheur et nous offrait des ressources charmantes à tous les âges, mais surtout au nôtre; des muguets au mois de mai, des noisettes et des fraises en été, des mûres et des bruyères en automne; nous eûmes un jour de printemps l'idée d'emporter avec nous des branches en fleurs, du tilleul si parfumé, de l'aubépine si coquet, du chêne frisé et satiné, et de nous construire dans notre cour des cabanes contre les ardeurs du soleil. Non, je ne crois pas que jamais trésors, marbres, palais et pompes me causent la joie de cette hutte de feuillage étroite, fraîche et odorante qui n'a duré qu'un jour, mais qui, avec tous les prestiges de la jeunesse, de la propriété, de la construction, verdit encore dans ma mémoire.

Un jour solennel approchait: c'était celui de la première communion, dont on avait pour moi devancé l'époque, parce que je devais aller achever mes études à Paris.

J'eus mon premier habit noir, j'appris par cœur un discours que m'avait fait le pasteur, mon instituteur.

C'était un dimanche de Pentecôte : ce jour-là, toutes les paysannes font pour l'église une toilette fraîche et recherchée ; la branche de romarin orne et parfume leur corsage : il y a affluence au temple. Dans un cabinet, à côté de l'autel, était mon père ; vis-à-vis de moi des amis de la famille et une voisine qu'on appelait la *Olmere*. Elle avait dans sa jeunesse allaité mes frères et sœurs quand ma mère elle-même avait eu besoin d'être secondée ; chaque soir elle venait nous voir et assister à notre souper. Bonne, belle et digne femme, qu'un tact parfait, une gaîté naturelle et une affection fidèle nous rendaient chère à tous. Je fis mon premier discours en public ; le pasteur me soufflait quand ma mémoire était en défaut, et quoiqu'il se fût adressé des éloges et des remercîments par mon docile organe ; ma profonde émotion, le sentiment religieux qui me pénétrait, la présence de mon père bien-aimé, à qui je rendais un filial hommage, tout cela causa une émotion générale, et j'entendais autour de moi l'écho de mes propres sanglots. Les vœux et les prières de la population semblaient m'accompagner sur le théâtre de ma vie, éloigné, nouveau, et dont les dangers étaient vivement présentés à toutes les imaginations.

Je fis peu de temps après mes adieux ; une sœur de ma mère, et que dans le village tout entier on appelait la *tante*, avait après la perte de celle-ci pris soin de moi. Non mariée, restée avec mon père, et dirigeant son ménage, elle m'avait en quelque sorte adopté pour son enfant. Je couchais dans son lit, j'étais l'objet continuel de son dévouement et de sa bonté. On riait quand on

n'était pas attendri de sa faiblesse à mon égard. Ce fut pour elle et pour moi une douleureuse séparation ; car haïssant le monde auquel elle n'avait jamais pu se faire, presque jamais sortie du village où elle était née, redoutant les innovations de tout genre dans une maison considérable et excentrique, cette maternelle affection était pour elle une consolation de bien des contrariétés. Quand il y avait quelque grand dîner, quelque visite imprévue qui effarouchaient son goût de retraite et mettaient en défaut sa prévoyance journalière, combien de fois, après avoir impatienté mon père par des difficultés sans motif ou une humeur qu'elle ne pouvait cacher, allais-je la rejoindre dans sa chambre où elle boudait et où elle mouillait souvent mon front de ses larmes. Le 9 mai 1808 nous nous mîmes, mon père et moi, en diligence à Strasbourg. Alors les voitures mettaient plus de quatre jours pleins à faire un trajet qu'on fait aujourd'hui en trente-six heures. Alors on racontait comme un miracle que l'empereur n'avait mis que ce temps-là à aller à Strasbourg : aujourd'hui le privilége du trône est le droit commun, et avant un siècle nos enfants ne pourront croire qu'il ait fallu voir se lever deux fois le soleil avant de porter ses regards de *Notre-Dame* au *Münster*. Ces quatre jours de route, ces quatre couchées successives, cette espèce de voyage à petites journées, créaient entre les compagnons que le hasard réunissait dans une voiture, une véritable liaison. Tout aboutissait en ce temps au développement des sentiments. Un jour cette facilité de locomotion, ce déplacement continuel qui en résulte, ne modifieront-ils pas complétement nos

caractères, en ne nous permettant plus que d'effleurer des attachements ou de remplir notre mémoire d'images aussi fugitives que nos affections? Gagnerons-nous en étendue ce que nous perdrons en profondeur, tant sous le rapport du cœur que sous celui de l'esprit? Je l'ignore. C'est un de ces problèmes sociaux à résoudre, comme en donnent la vapeur ou la presse, qui ébranlent et réforment incessamment le vieil édifice dont les ruines semblent nous menacer.

Paris, dans lequel j'entrai par le faubourg Saint-Martin, resta bien au-dessous de mes rêves. Je ne trouvai de surprenant et de fantastique que le Palais-Royal avec sa belle illumination du soir, et le Grand-Opéra dont les fictions répondaient plutôt à mes conceptions solitaires que la réalité souvent bien prosaïque de la ville par excellence.

Ma sœur, chez laquelle nous allâmes loger, occupait l'hôtel de M. Vigier, au coin de la rue des Saint-Pères, sur le quai Voltaire. De ses fenêtres c'était un beau spectacle que le Louvre en face, le pont des Arts récemment construit en fer, et qui, couvert d'orangers, servait aux promenades du soir, le Pont-Royal, celui de la Révolution, et cet éclairage des deux rives de la Seine qui me faisait croire que toutes ces lumières n'étaient là qu'accidentellement et célébraient un jour de fête.

Le soir de notre arrivée, le général Walther nous mena voir un hôtel qu'il venait d'acheter, rue Saint-Dominique, du maréchal Lannes. L'empereur lui avait fait don de 200,000 fr. pour l'aider dans cette acquisi-

tion. C'était une maison charmante qui était signalée dans les itinéraires de Paris, pour son caractère élégant et monumental : on l'appelait l'*Hôtel Kinsky*, du nom d'une princesse polonaise qui l'avait fait bâtir. Je fus ébloui du luxe des dorures et des peintures. Il y avait bien loin de la simplicité du presbytère où mon beau-frère était né, à la magnificence de ce petit palais, où j'allais habiter aussi, moi qui ne connaissais que l'espèce de prééminence de la maison paternelle sur les habitations des paysans de mon village. C'était à la pointe de l'épée, après vingt campagnes, criblé de blessures, que, soldat volontaire, le fils du pasteur, s'était élevé à cette vie splendide, à ce rang de comte de l'Empire, dont le faste était inséparable et obligatoire. Quel noble sujet d'émulation, quelle prime encourageante aux travaux, aux efforts, au mérite d'un jeune homme né dans des temps où les couronnes elles-mêmes étaient au concours !

Ce luxe et cette position (le général Walther commandait alors les grenadiers à cheval de la garde) n'avaient altéré en rien sa bonté d'âme et ses mœurs simples et franches. Il conservait sous les broderies et sous cette clef de chambellan, que Napoléon avait obtenu à grand'peine qu'il attachât derrière son uniforme, les impétueuses allures des camps de la révolution et la courageuse loyauté de son pays natal.

Longtemps sous les ordres du général Moreau, à cette époque le type antique du patriote et du républicain, la pompe théâtrale et l'orgueilleuse étiquette du jeune empereur, naguère son égal, lui répugnaient comme gêne et comme petitesse.

Les dignitaires du nouvel Œil-de-Bœuf cherchaient en vain à lui faire comprendre que si, à son estime et à son attachement pour lui, Napoléon ne joignait pas la plus grande faveur, c'est que les mots de : « Votre Majesté » avaient peine à se placer dans sa bouche, et que sa familiarité d'ancienne date ne lui nuisait pas moins auprès du Maître que l'amitié de Moreau. Je rencontrai pour la première fois, arrosant avec nous les fleurs du jardin, Frédéric Cuvier, parent des Walther, devenu célèbre, comme savant, à côté de George Cuvier, son frère. L'habitude que j'avais de voir les têtes blondes et colorées des bords du Rhin fit que sa figure pâle et noire, ombragée de ses cheveux et de ses favoris, effaroucha d'abord mon âge. Je ne remarquai qu'après de beaux yeux pleins de douceur et de cordialité. Chose singulière ! cet aspect un peu farouche cachait précisément la sensibilité la plus réelle et la plus vive. C'est par là qu'il inspira à ma sœur une des plus sérieuses affections de sa vie et bien en deçà cependant du dévouement sans bornes qu'il lui montra toujours. Elle était, quand elle fit sa connaissance, grosse de sa seconde fille Henriette Napoléonne, née le jour de la bataille de Friedland. Les premières douleurs se firent sentir, et avant qu'on l'emportât elle aperçut au milieu de ses cris, et à travers ses larmes, rouler de grosses larmes dans les yeux de Frédéric Cuvier, qui était debout dans un coin de l'appartement. Cet attendrissement et cette sympathie sur un si mâle visage la touchèrent profondément.

Ma plus jeune sœur Caroline avait déjà passé une

année dans ce cercle, où mon père l'avait laissée dans un de ses voyages. L'éclat de ses dix-huit ans, sa blanche fraîcheur, ses beaux yeux, une santé qui paraissait défier la mort ; la grâce, la douceur et la bonté d'un ange lui donnaient un charme inexprimable. Je la retrouvai avec bonheur dans ce monde de cour qui me gênait un peu. Elle s'associait si bien à tous mes souvenirs, à toutes mes impressions nouvelles ! Avec elle j'étais encore dans la simple et bienveillante Alsace. Nulle contrainte, une confiance sans bornes, sa touchante cordialité, cette union d'une sensibilité si vive et d'une inaltérable douceur, cette pitié si tendre pour tous mes chagrins exaltèrent pour elle mon attachement jusqu'à la plus jalouse passion. Je l'aimai de toute la puissance de mon cœur, et à peine si j'ai retrouvé depuis dans mes plus vifs sentiments, cet enthousiasme et cet enchantement que j'ai senti pour elle, et dont le souvenir fait encore battre mon cœur.

M. Cuvier indiqua une pension, celle de M. Dabo, renommée par les bonnes études qu'on y faisait, et où je trouvai son propre fils quoique encore dans ses plus tendres années. On m'y plaça. Il fallut renoncer à la liberté des champs, à la vie de famille, à l'élégante oisiveté de chez mon beau-frère. Une sombre cour, un réfectoire humide, de nouveaux visages, et la captivité enfin, me firent répandre bien des larmes auxquelles se joignit une sorte de mal du pays.

Un beau jour la grille étant ouverte à cinq heures du matin ; encouragé par quelques paroles du général, qui m'avait dit que si l'on me maltraitait je devais m'en

aller, je pars et me dirige seul vers la maison de ma sœur. On y était encore couché. Ce fut ma bonne Caroline qui m'accueillit et me consola. Elle se chargea de ma défense. Pendant le mois que j'avais passé dans ce cloître universitaire, avec une bonté sans égale, elle était venue presque chaque jour me donner du courage et essuyer mes pleurs. Mais ses visites, les gourmandises qu'elle m'apportait et qui devaient servir à me faire des amis, n'avaient fait qu'entretenir les pensées du monde que je devais oublier, et amollissaient mon cœur au lieu de l'endurcir.

On ne me gronda pas beaucoup; on me plaignit, et sur la recommandation de Mme Rieff, femme du secrétaire général de la justice, qui avait un neveu dans une pension Labbé, on me plaça dans cette institution de la rue Pépinière. L'épreuve que j'avais faite dans une maison sombre et sévère, me fit trouver beaucoup moins rigoureuse la vie dans un hôtel du faubourg Saint-Honoré, habitation riante, entourée d'un jardin. Mme Labbé, sa fille, me traitèrent d'abord comme un enfant de la maison, et peu à peu je m'accommodai de cette captivité laborieuse et nécessaire.

L'heure des vacances sonna. Elle était précédée de la distribution des prix. M. Labbé m'y fit réciter : « A peine nous sortions des portes de Trézène, » et quelques prix purent être remportés par moi dans la maison paternelle, où je retournais pour la première fois, après cette première, longue et lointaine absence, fier de faire hommage à mon père de couronnes de Paris.

CHAPITRE II.

Le général Gottesheim au service de l'Autriche. — Rencontre à Ulm avec le général Walther, son neveu, commandant l'avant-garde française. — Le jeune Gottesheim prisonnier à Brumath. — L'avocat Schwingdenhammer. — Collége de Sainte-Barbe. — A. Juncker. — Eug. Scribe. — Vatout. — Bayard. — Règle de conduite au collége.

C'était en août 1809. Il se trouvait alors à Brumath un officier autrichien qui venait d'obtenir la permission de passer le temps de sa captivité chez son oncle, c'est-à-dire chez mon père.

Le général Gottesheim, mari d'une des sœurs de ma mère, avait rendu à l'émigration l'éminent service de lui amener le régiment dont il était colonel, c'est-à-dire le régiment des hussards de Chamboran.

Accueilli avec distinction par l'empereur d'Autriche, celui-ci, après lui avoir donné en propriété un régiment de houlans, l'avait élevé au grade de lieutenant-général, et en 1805 il l'avait envoyé commander l'avant-garde à Ulm, où à son tour, le général Walther, son neveu, commandait l'avant-garde française. J'ai vu en 1840, à Ulm, leurs deux noms inscrits à un jour de distance dans le même livre d'auberge. Singulière et première rencontre face à face de deux parents du même grade, sur un même champ de bataille, croyant tous deux, sous une bannière différente, servir une même cause, celle de leur pays. Napoléon, sensible à la valeur et aux talents militaires, fit offrir au général Gottes-

heim de reprendre sa place dans l'armée française avec le rang et les honneurs qu'il avait acquis; mais celui-ci voulut rester dévoué jusqu'au bout à des princes déchus et malheureux, et à ce parti de la noblesse dont il avait été le brillant champion. Mort feld-maréchal et chevalier de Marie-Thérèse, il ne laissa à ses enfants et à sa femme qu'un nom justement honoré. Ce même fils que je trouvai alors prisonnier de guerre à Brumath, nous accorda à son tour sa protection lors de la présence des Autrichiens à Paris en 1814. Il eut quelques années après l'honneur de rapporter au roi Charles X, la croix de Saint-Louis de son père, et celui-ci se plut à l'en décorer; mais ce qui le flatta le plus, c'est que se trouvant aux Tuileries un jour de réception, quand un maître des cérémonies lui demanda son nom, le roi qui s'était aperçu de la question s'approcha et dit de manière à être entendu de tout le monde : « Je connais Monsieur, il est de nos plus fidèles et de nos plus anciens amis. » Cette récompense, dans ses idées de dévouement personnel, lui parut au-dessus de tous les sacrifices. Ce pauvre cousin s'éprit en Alsace d'une violente passion pour ma sœur, Mme Walther; elle fut telle qu'il ne voulut jamais se marier, et qu'il se présenta pour époux, cinq ans après, quand elle fut devenue veuve. Je ne suis pas éloigné de croire que cet amour malheureux n'a contribué à lui donner la sombre maladie qui lui fit mettre fin à ses jours.

Bade, septembre 1839.

Un ami de mon père, M. Schwingdenhammer, avocat et avoué à Strasbourg, eut l'idée de mettre son fils avec

moi dans la même pension à Paris. C'était un bon vivant, dont la femme était excessivement jalouse, et qui souvent, pour venir à Brumath, était obligé de faire accroire à celle-ci qu'il allait au palais et passerait la nuit à plaider. Il mettait dans sa gibecière un peu de linge, au milieu de ses dossiers, et arrivait d'autant plus joyeux, qu'il semblait un esclave échappé. Quelle bonne occasion pour lui, quel mois de plaisir et de liberté que de nous ramener, son fils Prosper et moi, au centre des distractions de tout genre! Aussi notre voyage fut-il charmant, et avant de nous confier de nouveau aux soins de la famille peu sévère de M. Labbé, nous mena-t-il aux spectacles, chez les restaurateurs et visiter les diverses curiosités de la grande ville.

L'année suivante, les études et la discipline parurent un peu faibles dans la pension Labbé, et on décida que j'entrerais au collége Sainte-Barbe, renommé pour ses succès universitaires, et qui envoyait ses élèves au Lycée impérial.

Mon compagnon d'enfance Auguste Juncker y achevait ses études pour l'École polytechnique; Eugène Scribe, ce piquant dramaturge qui, en renversant les bases de la vieille comédie, et en en faisant l'ingénieuse contrepartie, a fait pendant vingt-cinq ans les délices de la société européenne, y achevait sa rhétorique. Vatout, son camarade de classe, ce *papillon en bottes fortes*, prenait avec lui son essor vers le monde. Gai, bon enfant, facétieux, étincelant de saillies et de calembourgs, il avait débuté à Sainte-Barbe par le tableau d'honneur, pour finir au Conseil d'État et à l'Acadé-

mie française; sans se prendre et sans être pris au sérieux. Bayard, avec moi en troisième, préludait déjà par des tragédies classiques à ces gracieuses et faciles compositions théâtrales d'un intérêt si simple et d'un comique si vrai.

Je ne fus pas plus tôt familiarisé avec les méthodes d'enseignement du collége, moi qui n'avais traduit jusque-là le latin qu'en allemand, je ne fus pas plus tôt dépouillé de mon accent alsacien, dont mes camarades se moquèrent beaucoup, que faible en troisième, j'arrive aux premières places en seconde guidé par un goût littéraire que les séduisants exemples stimulaient beaucoup.

Je place ici une observation que je voudrais voir se graver dans l'esprit de tous ceux qui font au collége le rude, mais utile apprentissage de la vie. Êtes-vous faible et peu endurant, le cœur vous manque-t-il pour repousser l'offense et venger l'outrage, vous êtes incessamment exposé aux taquineries des grands comme des petits, mais de ceux-là surtout qui veulent impunément satisfaire leur malignité. Savez-vous, au risque d'être battu, payer de votre personne et de vos forces, même inégales, vous vous faites respecter des plus redoutables.

Le courage reçoit l'hommage que nous sommes disposés à lui payer tous : il intéresse les nobles âmes, et il impose aux petites. Il en est ainsi des efforts de l'intelligence et du travail. Tant que, par apathie ou par paresse, nous laissons s'allanguir nos facultés, le découragement et l'ennui s'emparent de nous ; les professeurs portent vers des esprits plus éveillés et plus sympathiques leurs conseils et leurs secours ; les maîtres d'études

sont plus sévères pour des fautes que ne rachète pas l'application ou le succès ; personne ne vous assiste, même de ses vœux, disposé que l'on est à donner à celui qui s'aide lui-même et à retirer à qui s'abandonne.

Mécontent de vous-même et des autres, le collége vous paraît insupportable. On ne pense qu'aux sorties, on place son bonheur (bonheur qui échappe toujours ; car le repos n'est doux qu'après le travail) dans la liberté e l'oisiveté, et on empoisonne ainsi les plus belles années de sa jeunesse, en poursuivant une chimère.

Ma propre expérience me fit voir la justesse de ces réflexions. Quand je me mis à me battre hardiment contre les plus redoutables de mes persécuteurs, on me laissa tranquille, et j'eus des amis qui me prêtèrent main-forte, à charge de revanche. Quand je parvins à être des premiers dans ma classe, indépendamment de la conscience d'avoir bien fait, je trouvai de l'intérêt au milieu du collége même ; je plaçai mon ambition et ma joie, non au delà, mais au sein même de l'accomplissement du but de ma séquestration. Mes maîtres tournaient vers moi des regards bienveillants ; mes camarades me consultaient sur leurs devoirs. La douceur de la considération se glissait dans mon cœur, et j'allai au devant de ma libération avec moins d'impatience. Au lieu des contrariétés, des lassitudes et des tourments d'une navigation pénible, mon esquif s'approchait du port en déployant ses voiles et ne sentant plus souffler derrière lui que des vents favorables.

Mon excellent père ne devait pas voir s'achever ces études dont il m'avait si libéralement ouvert la carrière.

Dès 1810, après un voyage à Colmar, sa santé s'altéra et il revint à Brumath languissant et maigri.

Quand je reçus cette nouvelle : « Qu'il est affreux, « écrivais-je le 30 octobre 1810 au général Walther, « qu'il est affreux de savoir son père dangereusement « malade et d'en être loin. Laissez-moi voler près de « lui, le soigner, le veiller, recevoir sa dernière béné- « diction. Si je néglige mes études, il y a aussi des « cours pendant les vacances, je consacrerai ces sept « semaines à rattraper mes camarades, et je pourrai « encore entrer en seconde.

« Auprès de ma sœur, je ne pourrai concentrer ma « douleur qui déborde ; songez que je risque de n'être « pas près de mon père à sa dernière heure, et excusez « mes instances, vous qui l'aimez comme moi, et qui, « comme moi, voudriez le serrer encore dans vos bras. »

Vains efforts ! « Je ne puis vous permettre, mon bon « ami, de faire le voyage de Brumath, me répond mon « beau-frère, pour aller près de notre digne père. Des « obstacles majeurs m'en empêchent. Attendons avec « patience et calme le coup fatal que l'Être suprême « nous prépare, et puisons près de lui les forces néces- « saires pour le supporter. Je vais voir aujourd'hui avec « le docteur Gall ta sœur et l'embrasserai pour toi. »

Hélas ! ces obstacles majeurs, c'était la mort même qui dès le 24 avait terminé par une apoplexie les jours de mon père, et le refus du général et son langage énigmatique n'étaient qu'une préparation pleine de sollicitude pour ma sœur et pour moi. Tout était accompli. Orphelin désormais et privé, avant quinze ans, de mon

appui et de mon guide naturel, j'aborde cette vie obscure et difficile, même alors que l'éclairent l'expérience et la tendresse paternelles. Que de vides la mort avait déjà faits autour de moi ! De cette nombreuse et brillante famille, étaient déjà tombés mon frère aîné, rapportant de Paris le germe de la maladie qui l'a conduit au tombeau, Mme Bertrand, que tant de grâce, de distinction et de bonté avaient fait apprécier de tous ceux qui l'ont connue; Mme Metzger, comme elle, laissant deux enfants en bas âge, et expirant pleine de vie à vingt-deux ans, comme une belle rose à cent feuilles séchée sur sa tige. Je voyais ainsi déjà fondre sur mes jeunes années les chagrins de la vieillesse, et pouvais me dire avec Lamartine :

Quoique jeune sur la terre,
Je suis déjà solitaire
Parmi ceux de ma saison.
Et quand je dis en moi-même :
Où sont ceux que ton cœur aime ?
Je regarde le gazon.

CHAPITRE III.

Mon père. — La Révolution à Strasbourg. — Saint-Just et Lebas. — Arrêtés de ces représentants du peuple. — Euloge Schneider. — Sa conduite en Alsace ; il voyage avec la guillotine. — Son exécution au 9 thermidor. — Nouveau gouvernement. — L'impératrice Joséphine à Strasbourg. — Mort de mon père. — Ses obsèques.

Wildbad, 21 juin 1852.

Mon père, originaire de Bouxwiller, avait rempli dans sa vie la plupart des fonctions publiques. Avocat, à son début, de ce qu'on appelait la régence, c'est-à-dire l'administration des biens du grand-duc de Hesse-Darmstadt, alors possessionné en Alsace, et ayant une petite résidence à Bouxwiller, il devint successivement juge de paix et maire à Brumath, puis administrateur du district à Haguenau, notaire et membre du Conseil général du département. Il fut de ce conseil dès sa fondation et fut choisi par ses concitoyens pour président du canton.

Dans la révolution, qui eut toutes ses sympathies, il avait augmenté l'héritage que lui avait laissé un de ses oncles, maître d'hôtel du grand-duc de Darmstadt, en achetant des domaines nationaux avec ses amis, MM. Ch. Kern et Lotzbeck. Cet oncle, vieux garçon, avait un mobilier et de l'argenterie à défrayer ses trois neveux, qui eurent chacun son portrait en habit de cour.

Mais ses sentiments patriotiques et les gages de con-

fiance donnés au nouvel ordre de choses ne le préservèrent pas des suites de la terreur que firent peser sur l'Alsace Saint-Just et Lebas et cet affreux prêtre étranger, Euloge Schneider, qui, accusateur public du tribunal révolutionnaire, promena jusque dans nos campagnes sa guillotine, sa luxure et sa cupidité. Quelque chose d'analogue aux massacres de septembre, affreuse et constante imitation de Paris, fut donné en spectacle à nos populations rurales étonnées. Aidé des plus abjects complices, entre autres d'un cordonnier nommé Jung, la délation, la spoliation et la mort furent mises par lui à l'ordre du jour.

Je ne cite ici pour caractériser ce régime que deux arrêtés de cette époque :

« Les représentants du peuple, envoyés extraordinairement à l'armée du Rhin, arrêtent que le particulier le plus riche imposé dans l'emprunt des neuf millions, qui n'a pas satisfait dans les vingt-quatre heures à son imposition, sera exposé demain 18 du deuxième mois, depuis dix heures du matin jusqu'à une heure, sur l'échafaud de la guillotine. Ceux qui n'auront point acquitté leur imposition dans la journée de demain, subiront un mois de prison par chaque jour de délai, attendu le salut impérieux de la patrie.

« Le présent arrêté sera imprimé et affiché à Strasbourg, le 17 du deuxième mois de l'an II de la République française une et indivisible.

« Signé SAINT-JUST et LEBAS. »

Les représentants du peuple envoyés extraordinairement à l'armée du Rhin, à la municipalité de Strasbourg.

« Dix mille hommes sont nus pieds dans l'armée ; il faut que vous déchaussiez tous les aristocrates de Strasbourg dans la

journée, et que demain, à dix heures du matin, les dix mille paires de souliers soient en marche pour le quartier-général.

« Strasbourg, le 25 brumaire de l'an II de la République française une et indivisible.

« Signé SAINT-JUST et LEBAS. »

Sur je ne sais plus quel rapport, des gendarmes vinrent, au milieu de la nuit, pour arrêter mon père à Brumath. Il dormait auprès de ma mère, et averti, il déclara qu'il brûlerait la cervelle au premier qui entrerait dans sa chambre à coucher. S'étant habillé à la hâte, il fit donner du vin chaud aux gendarmes pour leur faire prendre patience, et là, pendant leurs libations et gardé à vue, il rédigea le discours qu'il voulut prononcer devant le tribunal révolutionnaire, qui laissait en général peu de loisir à la défense. Au point du jour il fut transporté à Strasbourg. Quand je lis cette harangue allemande, composée en ces circonstances et en face de l'échafaud, je ne puis m'empêcher de la trouver sublime et d'en être ému d'admiration.

Ce n'est pas un accusé balbutiant une justification inutile et abaissant ses principes et sa dignité pour sauver ses jours et gagner au moins le lendemain; c'est un accusateur qui venge au prix de sa vie la société, la loi, la liberté outragées, et ne craint pas d'appeler le féroce et tout-puissant Schneider un excrément de l'humanité.

Schneider, à cette époque à l'apogée de son influence, parcourait le département en Satrape. Les villes s'illuminaient à son passage, toutes les places de l'administration avaient été données par lui à une foule de prêtres autrichiens qui lui étaient dévoués. Un seul

article des comptes de Nestlin porte 8000 livres en dépense pour un voyage du tribunal révolutionnaire à Obernai.

Le 9 thermidor mit fin à Strasbourg, comme à Paris, à ces sanglantes saturnales et vint bien à propos arracher mon père aux bourreaux. Schneider, à son tour, accusé le 11 floréal devant la Société populaire par son complice Monet, maire de Strasbourg, de conspirer avec l'étranger, fut arrêté dans la nuit du 23 frimaire, par ordre de Saint-Just et Lebas, arrivés inopinément, et attaché à cette même guillotine, instrument de sa férocité. Conduit à Paris et traduit au tribunal révolutionnaire, il y expia ses forfaits, par l'ordre même de ceux qui les avaient commandés.

Faut-il s'étonner que ces excès de la démagogie aient ensuite, comme depuis, ramené au Consulat et à l'Empire les hommes qui avaient pensé que la liberté et la République pouvaient se naturaliser en France et qui n'y avaient vu régner que l'anarchie? Mon père s'enthousiasma, comme le pays tout entier, du génie qui la détrôna; et ce furent de beaux jours pour lui que ceux où il fut présenté à l'Empereur dans le costume bleu légèrement bordé d'argent des maires, accompagné du général Walther, son gendre, ou lorsqu'il reçut le 1er complémentaire an XIII un billet de logement pour S. M., qui devait s'arrêter à Brumath, lors de son retour de la campagne de Wagram.

A cette époque, l'impératrice Joséphine séjournait à Strasbourg pour être plus rapprochée des champs de bataille.

Mme Walther, qu'elle a toujours comblée de ses bontés, jusqu'à lui proposer de l'attacher à sa maison, la voyait fréquemment et revenait le soir à Brumath apporter des nouvelles et raconter les réceptions de cette brillante cour. Cela ne laissait pas que de nous passionner petits et grands pour une si gracieuse souveraine.

On conçoit aisément combien la mort de mon père, moins considérable encore dans la localité par sa fortune que par ses divers emplois et les services rendus, l'intelligence et le courage, dut exciter de sensation et de regrets. Ce fut un immense concours à ses funérailles.

Mon père, en qualité de maire, avait été obligé d'interdire aux pauvres d'aller chercher du bois mort dans la forêt communale.

Cela était d'usage, au grand détriment de cette propriété publique, où l'on ne se contentait pas, comme de raison, de prendre le bois mort, et qui aurait bientôt disparu tout entière sous la hache et la faucille. C'était pur besoin pour beaucoup, mais un objet de commerce et d'industrie pour d'autres. On conçoit combien cette mesure de police avait blessé d'intérêts et on comprend l'émotion populaire qu'elle causa.

M. Blæsius, dont les sermons étaient ordinairement plus politiques que religieux, après avoir payé au défunt un magnifique tribut d'éloges, qu'il était difficile de lui refuser, se mit à déplorer que la maladie et l'approche de la mort eussent dans les derniers temps altéré et faussé en quelque sorte les cordes de cette belle âme, faisant allusion à l'arrêté impopulaire ; mais

voulant en réalité expliquer au public pourquoi lui-même il avait été exclu de quelques-unes des fêtes intimes de notre famille, et pourquoi mon père avait refusé de le voir à ses derniers moments.

On se regarda, on s'étonna : quelques-uns n'y virent qu'une condescendance à de coupables exigences ; d'autres ne purent comprendre qu'on pût choisir une tombe pour satisfaire l'amour-propre blessé. Le général Schauenburg donna le signal et, suivi d'un grand nombre, il quitta le cimetière avant la fin du discours, pour témoigner hautement son improbation.

Le Directoire voulut bien consulter mes frères et sœurs pour savoir s'il nous convenait que cet incompréhensible excès d'orateur chrétien, d'ami et presque de parent fût réprimé ; tous pensèrent que l'opinion publique et la conscience du délinquant en avaient fait suffisante justice et qu'il fallait accepter les explications, les atténuations, les rétractations qui furent produites.

Che fai, che pensi? che pur dietro guardi
Nel tempo, che torna, non pote omai,
Anima sconsolata?

CHAPITRE IV.

Dernière année au collége de Sainte-Barbe. — Éléonore. — Talma. — Mlle Mars. — Fleury. — Émile et Auguste de Champs. — Vie des étudiants et des grisettes. — Alors et aujourd'hui. — Gaspard de Soultrait.

Carlsbad, 26 juin 1851.

Dans la dernière année de mon séjour à Sainte-Barbe, fin de 1811, on m'accorda une chambre particulière. C'était un petit cabinet fort étroit au haut de l'escalier. Au premier étage était la lingerie où se tenait la lingère en chef; au second et près de moi travaillaient les femmes chargées de l'entretien du linge. Quand j'allais, comme tous les élèves, chercher au magasin le linge dont j'avais besoin, je trouvais de la part de Mlle Éléonore, qui le distribuait, un accueil plus particulièrement gracieux et bienveillant. Encouragé par sa bonté, je restais un peu à causer avec elle et nos rapports devinrent plus familiers. Cela ne méritait attention que parce que la pauvre fille avait la figure la plus disgraciée et la plus rébarbative. Elle était d'une mauvaise santé, avait eu des humeurs froides, et les écoliers, dont l'*âge est sans pitié* et le langage sans voiles, l'appelaient *Tourne-gueule*. Elle n'en avait pas moins sa jeunesse et son cœur.

Quand je m'établis dans mon petit réduit, où j'eus le bonheur de recevoir quelquefois à déjeuner mon bon frère Charles, à qui je préparais du chocolat dans mon

petit poêle, Éléonore voulut orner de sa main cette cellule de mes dix-sept ans.

Elle broda pendant des mois des rideaux de mousseline pour ma petite fenêtre, et un jour je trouvai, en rentrant de classe, resplendissant de blancheur, ce témoignage de son affection attaché à mes vitres.

Comment n'être pas touché d'une amitié si imméritée? Avoir apprivoisé ainsi ce rude caractère sans aucun effort de ma part, eût pu flatter mon amour-propre, si cette pauvre femme n'eût pas été un objet de moquerie et de dégoût. Un tel sentiment n'entra pas dans mon cœur; il n'y eut qu'un attendrissement muet et vrai. Les lingères, mes voisines, race légère et maligne, interprétèrent autrement la gâterie dont j'étais l'objet de la part de leur supérieure, qui leur faisait quelquefois durement sentir son empire. Elles rirent et plaisantèrent beaucoup de son attachement pour moi. L'une d'elles, une bretonne : Annette R***, avait été séduite par un jeune homme de son pays, qui devint un personnage. Elle l'avait suivi à Paris, en dépit d'une famille honorable, de sa réputation pure encore et de son long avenir. Bientôt abandonnée par son séducteur, comme elle avait été repoussée par les siens, elle expiait cruellement sa faute, en travaillant de ses mains et obscurément cachée dans un atelier de couturières de collége. Elle avait été jolie, mais les années et les chagrins avaient flétri son visage. Elle implorait le pardon de ses parents, mais inutilement. Peu exercée au style épistolaire, elle jeta les yeux sur moi, novice rhétoricien, pour fléchir l'un de ses frères,

qui était secrétaire général d'un ministère. Je lui écrivis la lettre la plus pathétique. Je fis parler la nature, la pitié, la clémence, le repentir, en périodes vraiment cicéroniennes. Je ne reçus en réponse qu'une page assez sèche, où l'on me tançait de me mêler d'affaires de famille et où l'on faisait honte à Annette d'ébruiter son déshonneur et le juste abandon où on la laissait.

Ces conférences avec ma cliente excitèrent les ombrages d'Éléonore et ce qui n'eût peut-être été qu'une préférence passagère, devint une passion véritable. Les passions se ressemblent toutes; leurs orages ont été caractérisés par les grands peintres de la nature humaine. Que les scènes se produisent sur un vaste théâtre ou dans la modeste enceinte d'une mansarde, l'Hermione d'un vestiaire et le blanc-bec d'Oreste de collége passent par les mêmes phases. Qui se fût douté que j'en fisse l'apprentissage touchant et burlesque à la fois, mêlé de théorie et de pratique, sous la discipline et avec la claustration universitaires !

L'indépendance complète, ce rêve de l'écolier, sembla se réaliser pour moi l'année suivante, quand on m'accorda, pour suivre mes cours de droit, une chambre extérieure, rue des Sept-Voies, au pied du Panthéon. C'était un entre-sol assez spacieux avec un petit cabinet. Une vieille femme, qui tenait une pension dans la maison, me reçut au nombre de ses convives. Mon conseil de famille m'avait accordé sur mon revenu 3000 fr. par an jusqu'à mon émancipation. J'étais avec cela un vrai milord pour mes camarades. Rien n'était au-dessus de mes facultés. Mon logement, mes dîners à 75 c. et mes

inscriptions payés, il me restait de quoi aller entendre au Théâtre-Français Talma, Mlle Mars et Fleury, quelquefois après deux heures passées à la queue du parterre. Mais quelles vives jouissances ces représentations me donnaient! Talma était si vrai, si profond, si terrible; Mlle Mars, avec son beau visage et sa voix enchanteresse, prêtait tant de grâces à l'ingénuité; Fleury pouvait servir de modèle de bon ton et d'élégance aux Lauzun et aux Richelieu. Si j'ai acquis quelque délicatesse de mœurs ou en littérature, je l'attribue à ces admirables et poétiques interprètes de notre société et de nos chefs-d'œuvre. Raphaël, Van Dyk et Greuze n'ont pas mieux idéalisé leurs images que ces sublimes acteurs, qui les faisaient vivre, penser, pleurer, parler. Le père d'un de mes amis intimes, Auguste de Champs, depuis préfet de la Creuse, homme d'esprit, venait souvent s'asseoir avec nous sur ces dures banquettes du Théâtre-Français et éclairait et guidait notre enthousiasme dramatique.

Je compte au nombre des plus belles heures de ma vie ces plaisirs de l'intelligence dans un âge où la poésie coule encore en nous à pleins bords. On devient, on n'est pas encore; les voiles nous cachent des merveilles, les boutons promettent tous des roses. On n'a rien, mais on a assez; on cherche la vérité, mais on se plaît au mensonge. Les instincts sont de feu, le bonheur plein de mélancolie, l'âme est toute haine ou amour, et le théâtre donne une forme si noblement animée à tous ces songes de la jeunesse.

Ce n'étaient pas là les seuls charmes de la vie d'étu-

diant. Cette existence insouciante et variée a été souvent décrite sur la scène et dans les livres. Quel est le père de famille qui ne s'en soit justement préoccupé ? Elle avait alors un caractère qu'ont peut-être altéré depuis la succession des temps et surtout les révolutions, qui laissent derrière elles leur impur limon. Ce n'était plus la jeunesse qui battait le guet et qui cassait les vitres ; ce n'étaient pas encore les chefs intelligents des émeutes politiques, mais ces rares exemplaires de générations que n'avaient pas moissonnés les guerres de l'Empire et que la forte discipline de cette époque avait habitués aux plaisirs paisibles et aux travaux obscurs.

La moitié de l'étudiant c'est la grisette. Le printemps de celui-ci se rencontre avec celui de ces jeunes filles libres, pauvres, inconséquentes, avides d'émotions comme eux. Qui se ressemble s'assemble. La connaissance se faisait au *Prado* ou à la *Chaumière*, dans des bals, modèles de décence, en comparaison de ceux qui ont lieu aujourd'hui. Bientôt l'union devenait plus intime. On se logeait sur le même palier. On allumait sa chandelle et son cœur à la flamme du bougeoir de sa voisine. Des petits services on passait à des raccommodages de linge, à des blanchissages pressés. L'étudiant prêtait des romans, la grisette partageait son parapluie. L'association était une économie évidente de feu et de lumière et bientôt les deux cœurs et les deux ménages n'en faisaient plus qu'un.

Pays latin, voilà quels étaient alors tes mystères ! La table de Flicotteau, la promenade aux Deux-Moulins,

l'Ambigu et les salles de danse enfumées du quai aux Fleurs ou de la rue Saint-Martin, alors qu'un seul violon était annoncé sur les invitations, composaient l'épopée triennale des disciples des Delaincourt et des Dubois.

Encore dois-je dire que ces légères artistes en couture étaient d'une fidélité exemplaire à ceux *avec qui elles étaient*, expression du temps. Le pacte durait souvent peu, mais il était sacré. On dénonçait les ruptures et jamais du moins la trahison parasite ne venait souiller la liberté et la loyauté de ces contrats, dont elles moralisaient en quelque sorte l'immoralité.

J'ai entendu dire par le célèbre directeur de l'École normale actuelle que le cynisme et le calcul ont pénétré parmi ces bohémiens de la science et de la mode, qui ne peuvent trouver grâce devant l'histoire qu'à force d'amour, d'enthousiasme, d'entraînement et d'imprévoyance. Un abominable communisme de deux et de trois rendrait la dépense et la chaîne plus légères. Cette honteuse spéculation substituerait la satisfaction des besoins, également matériels, à l'ivresse des âmes qui n'ont pas dépouillé toute pudeur.

Un jour je donnai une soirée dans le petit appartement rue du Dragon, qui remplaça la deuxième année ma chambre de la rue des Sept-Voies. Il n'y avait presque que des étudiants et des grisettes, chacun avec sa chacune. C'est Gaspard de Soultrait, aujourd'hui receveur général à Mâcon, alors officier dans la garde royale, qui tenait le violon. C'était une des plus aimables et des plus gracieuses natures que j'aie jamais

connues, toujours de bonne humeur, prévenant, liant et poli. Nous ne lui reprochions, Emile de Champs, son cousin et moi, que d'être l'ami de tout le monde. Était-ce jalousie de notre part, était-ce indifférence et légèreté de la sienne, je l'ignore encore. Mais il n'a jamais eu d'autre tort à notre égard. On comprend combien un tel caractère a dû lui réussir dans la carrière militaire et dans le monde. Il lui valait déjà de brillants succès dans notre joyeuse bande, et ce complaisant ménétrier ramena chez elles au moins deux ou trois de nos danseuses. Après un brillant mariage, il est arrivé aujourd'hui à une des meilleures recettes de finances et a magnifiquement établi ses enfants. Je ne sache pas une chose dont il ait eu envie qu'il n'ait obtenue. Malheur n'est donc souvent que maladresse, et si l'art du succès n'est pas celui d'aimer, c'est certainement celui de plaire.

CHAPITRE V.

Entrée des alliés à Paris. — Douleur de l'auteur. — Le grand-duc Constantin. — Ses conversations. — Départ de Napoléon. — Plus de droits réunis. — M. Metzger. — Octroi de la charte. — La liberté. — Premiers articles dans les journaux du temps. — Lettre de Chateaubriand. — Mobilité française. — Mot du duc de Broglie.

Carlsbad, 21 juillet 1851.

J'occupai plus tard un petit appartement rue Monsieur-le-Prince. C'est là que j'eus le bonheur de donner l'hospitalité d'une semaine à mon frère Charles, que sa santé forçait à passer l'hiver dans le midi de la France et qui s'arrêtait un peu à Paris en s'y rendant. La France était envahie; nous avions été obligés de quitter Brumath, alors que les ennemis franchissaient le Rhin. Arrivés en poste à Sarrebourg, c'est pendant qu'on battait la générale et que les Autrichiens entraient par une porte de la ville, que nous sortions par l'autre, après avoir attelé nous-mêmes nos chevaux; car les postillons ne savaient plus s'ils devaient prendre les armes ou faire leur métier. J'eus la douleur, peu de temps après, de voir les Cosaques faire leur entrée dans la capitale même de l'empire. J'étais sur le boulevard, en face de la rue Napoléon, depuis rue de la Paix, lorsque les premiers groupes de ces hordes étrangères s'y firent voir.

Le deuil était dans mon cœur : je sentais profondément le malheur et l'humiliation de mon pays. Autour

de moi retentissaient des cris de : *Vive Alexandre! vivent les alliés!* Des mains parricides agitaient des mouchoirs, et déjà des cris de : *Vive le roi!* se mêlaient à ces honteuses démonstrations. Quand le groupe passa devant moi, chacun se découvrit ; dans mon impuissant désespoir je gardai crânement mon chapeau : ces partisans de l'étranger se ruèrent sur moi et me le jetèrent à terre. Quelle indignation et quelle révolte dans tout mon être ! Lorsque je rentrai chez ma sœur, ne pouvant contenir ni ma colère ni mes larmes, Frédéric Cuvier, qui y était, m'embrassa en me félicitant de mon patriotisme et de la noblesse de mes sentiments. Je ne me doutais seulement pas qu'il y eût quelque mérite en ce moment à en éprouver de tels, tant ils me paraissaient naturels. Que mon âme était alors à l'unisson de ces vaillants grenadiers de la garde impériale que je vis défiler quelques jours après sur le Pont-Neuf avec une attitude si sombre et si fière ! Eux avaient franchi triomphalement le seuil de presque toutes les capitales de l'Europe, et ils voyaient la leur souillée de la présence des barbares, aux acclamations de leurs concitoyens, pour lesquels ils avaient si souvent bravé la mort, les privations et les frimas. Tant d'or et de sang, tant d'héroïsme et de dévouement, tant de gloire ! — en vain !

L'hôtel de ma sœur fut occupé par les officiers et les soldats de la suite du grand-duc Constantin, qui avait pris possession du palais voisin du prince d'Eckmühl. Je vois encore ces Cosaques, dont on avait un juste effroi, paisiblement occupés à caser leurs chevaux, à

réparer leurs vêtements, à cuire leur soupe, plutôt pareils à des pâtres conduisant des troupeaux et cherchant un abri, qu'à de farouches conquérants, le fer et la flamme à la main. Notre habitation à la merci de ces sauvages armés, une femme avec ses deux filles, sans autre protection que leur faiblesse et leur deuil (le général Walther était mort dans la retraite de Leipzig), nous suggérèrent l'idée de recourir à la générosité du grand-duc qu'on nous avait représenté d'un caractère quelquefois chevaleresque. Je me charge de la commission et suis admis devant Constantin, auquel je demande, en sa qualité de brave soldat, appui pour la veuve et les enfants d'un soldat. Lorsque je nomme le général Walther, le grand-duc me dit avec vivacité : Mais je me souviens très-bien de lui ; je vais aller moi-même voir Mme la comtesse. Avec une promptitude qui était dans sa nature, l'ordre fut immédiatement donné d'évacuer l'hôtel, et il ne se passa pas une demi-heure que S. A. I. arrive elle-même sur les lieux. Ma sœur, habillée de noir, donnant la main à ses filles, vint recevoir le prince. Il fut dans cette entrevue d'une grâce et d'une amabilité à laquelle se mêlait une impétuosité qu'il avait peine à contenir. Quand nous l'accompagnâmes, à sa sortie : Si vous ne restez pas, dit-il à ma sœur, je saute par la fenêtre ; et quand dans la cour il aperçut des Cosaques qui n'avaient pas encore déguerpi, il mit la main sur la garde de son épée comme pour les en percer. C'était d'une gracieuseté à faire frémir.

Ce prince farouche et familier à la fois, avec des

élans nobles et généreux, avait pour son frère l'empereur Alexandre un respect superstitieux. Il parlait de lui comme d'un être supérieur devant lequel il s'effaçait complétement.

Dans les visites fréquentes dont il honora ma sœur, il nous raconta qu'à Tilsitt, appelé à faire l'exercice de la lance devant l'empereur Napoléon, il avait un moment précipité son cheval sur celui-ci, la lance en arrêt, de manière qu'elle n'était pas à deux pouces de son visage et qu'il le vit pâlir. A propos du duc d'Enghien : Un commissaire de guerre m'a raconté, dit-il, que ce jeune prince avait pour le premier consul une admiration extraordinaire, l'assurant qu'il venait de lui écrire pour demander à servir dans son armée, dût-il ne le nommer que tambour.

Les Français, suivant le grand-duc, n'aiment que les broderies et les talons rouges, opinion dont à diverses époques les circonstances ont fait éclater la justesse. Constantin, en revanche, poussait la simplicité jusqu'à l'affectation. Je me rappelle lui avoir vu une fois un pantalon, raccommodé au genou, avec un morceau. Le bruit se répandit alors qu'il était nommé roi de Pologne, et je lui en adressai mes félicitations, sans qu'il déclinât cet honneur. Son affabilité était si grande que, rencontrant un jour dans la rue Saint-Dominique les grands-ducs Nicolas et Michel accompagnant l'empereur leur frère, il me présenta à eux sans plus de façons et sans que la conversation fût interrompue autrement qu'entre égaux.

Dans les notes que j'ai prises alors de ces entretiens

justement curieux, je retrouve l'anecdote au sujet d'une phrase que lui aurait adressée Bernadotte : « Comment, Monseigneur, lui dit celui-ci, pouvais-je continuer d'obéir à un Corse, moi né dans le berceau de Henri IV ? » Elle caractérise, il me semble, l'importance gasconne de ce prince devenu tel par la grâce de Napoléon, et si fourvoyé.

Ce Corse, que tant d'empereurs et de rois adoraient à genoux et qui à Tilsitt ne connaissait pas de bornes à sa puissance et à son génie, se dérobait alors dans l'île d'Elbe aux outrages de quelques populations du midi qui, à l'instar de Bernadotte, sans égard pour son malheur et sa gloire, forcèrent à se déguiser sous un uniforme étranger celui qui avait fait respecter du monde entier l'uniforme français.

Mon beau-frère Metzger, directeur des droits réunis à Colmar, et qui, par une faveur exceptionnelle accordée par Napoléon au général Walther, avait succédé dans ces fonctions à son père, subissait auprès de nous à Paris l'impopularité de son emploi. « *Plus de droits réunis*, » voilà l'arme de guerre qu'avaient employée les Bourbons ; mais ainsi que cela n'est que trop l'usage des révolutions, l'impôt ne fit que changer de nom, comme beaucoup d'abus.

Une plus noble séduction pour les esprits élevés à cette époque fut l'établissement d'une constitution, d'une charte des libertés publiques, si chèrement achetées par la révolution française et écrasées tour à tour sous la double dictature du comité de Salut public et de l'empire militaire.

Cette charte était, il est vrai, octroyée; elle semblait une concession du prince par le droit divin, et n'était pas un contrat signé avec l'épée; car quelle valeur pouvaient avoir les stipulations d'un sénat, dont la fidélité aurait pu seule honorer la bassesse, parlant par l'organe d'un Talleyrand, le prototype du caméléon politique? Mais enfin, sous le drapeau blanc, avec ce cortége de nobles et de prêtres, qui semblaient avoir dormi du sommeil d'Épiménide, et qui devaient creuser encore l'abîme où ils avaient déjà plongé la royauté, la tribune et la presse étaient établies. N'y aurait-il eu que la presse, la liberté devait triompher; car l'opinion publique, je voudrais dire la raison publique, était la base du gouvernement. Tout le reste est vain; c'est là la garantie vitale qui perd ou qui sauve toutes les autres.

Élevé au collége, dans la littérature de Sparte et de Rome, dans le goût du règne de l'intelligence et des talents, nourri des humanités et de la rhétorique, étudiant le droit, un des premiers emplois que je dus chercher à faire de mes études fut d'user de la liberté d'écrire en publiant dans les journaux mes opinions politiques et littéraires.

Cette faculté nouvelle qui grandissait l'écolier déjà citoyen, en lui permettant, si jeune encore, d'apporter son contingent à cette masse flottante de l'esprit national, devait faire saluer, malgré bien des froissements et des défiances, une ère d'examen et de discussion publique.

J'avais vécu au milieu des amis et des soutiens de l'empire; les grenadiers à cheval de la garde étaient en quelque sorte ma famille. Personne n'avait été plus

touché des triomphes de notre armée et n'en avait plus vivement senti la défaite, et je trouvai tout simple d'envoyer des articles à M. Chéron, directeur du journal l'*Ami du Roi*, fait dans les bureaux de M. de Blacas, et au rédacteur du *Journal général*, non moins dévoué à M. de Montesquiou, ministre de l'intérieur. La fondation nouvelle de ces feuilles, qu'on m'avait adressées, m'avait engagé à leur donner la préférence de mes primeurs de dix-huit ans.

Je cite, avec leurs dates, comme curiosité de la pensée de la jeunesse libérale de ce temps, quelques-unes de mes élucubrations signées J. J. C. de B., et qui devaient porter un peu la teinte des publications qui les accueillaient.

LITTÉRATURE.

DE BUONAPARTE, DES BOURBONS, etc.,

par F. A. DE CHATEAUBRIAND.

« Le troisième chapitre de la brochure de M. de Chateaubriand est consacré aux alliés. Il commence par montrer la nécessité de la déchéance de Bonaparte. Les raisons qu'il donne brillent par leur solidité, leur clarté et par la manière progressive dont elles sont présentées. Aussi l'événement a justifié son attente. Après ce passage, appuyé par une excellente logique, l'auteur fait un parallèle entre le règne d'un tyran et celui d'un prince légitime. Il fait ressortir avec beaucoup d'éclat les malheurs attachés à l'oppression et, d'un autre côté, la tranquillité dont on jouit sous le gouvernement d'un prince père de ses peuples et religieux observateur des constitutions de l'État. Il est étonnant que M. de Chateaubriand, qui a une imagination si riche et si féconde, n'ait pas embelli un peu ce dernier tableau qui devait surtout lui plaire;

c'est qu'il a senti sans doute que la vérité n'a pas besoin d'ornements, que la parer c'est en quelque sorte la déguiser.

« Pour montrer encore mieux combien l'horreur de l'usurpation était grande, il attribue en partie à elle les succès faciles des rois. J'aime cette réflexion d'une âme patriotique, ce gémissement de l'honneur national. Il devait surtout se faire entendre dans les temps où nous osions douter de la générosité d'Alexandre, où nous ignorions qu'on pourrait nous vaincre sans nous humilier. Béni soit à jamais le prince magnanime qui se montre ainsi supérieur aux passions! Quelles leçons pour les conquérants! Quel exemple de modération dans la victoire! Continue, ô monarque doué de toutes les vertus, à t'acquérir ainsi des droits sacrés à l'immortalité! Tu marches vers elle sur un chemin orné des fleurs que ta main a semées. Achève un ouvrage si heureusement commencé; assieds sur des bases solides le trône des Bourbons.

Le sceptre le plus beau c'est celui que l'on donne.

« Cette digression m'éloigne un peu de M. de Chateaubriand, sans m'éloigner du sujet qu'il a traité. Il finit en se rendant l'interprète des sentiments qui animent tous les Français envers les souverains alliés. Il les exprime avec noblesse et grâce, sans flatterie, sans bassesse, avec ce goût délicat qui distingue le bon écrivain. Si sa brochure était faite avec moins de passion, si l'on ne voyait pas percer à chaque instant la haine particulière qui vient encore renforcer la lassitude générale, ce serait un ouvrage du plus grand mérite, un document précieux pour l'historien de Bonaparte; de cette manière c'est une diatribe violente où les plus grands et les plus justes ennemis de Bonaparte trouvent de l'exagération. Le véritable récit de sa vie nous présente, hélas! assez de sujets de blâme sans qu'on se permette encore de broder ce canevas. M. de Chateaubriand, plus que tout autre, aurait dû pardonner et passer sous silence quelques fautes ordinaires de Cyrus[1]; je périphraserai une

[1] Il l'avait appelé ainsi dans son discours à l'Académie.

de ses figures : il aurait dû jeter sur beaucoup de ses imperfections le manteau de l'auteur du génie du christianisme.

« J. C. de B. »
(L'*Ami du roi*, avril 1814.)

Qu'il y a loin de cette animosité de M. de Chateaubriand à l'appréciation impartiale qu'il fait, quinze ans plus tard, du grand homme ! Que le tableau que trace des Bourbons, dans ses *Mémoires d'outre-tombe,* leur terrible protecteur, ressemble peu à l'enthousiasme monarchique qui éclate dans la lettre inédite suivante du 3 juillet 1814, adressée à M. le duc de Fitz-James :

« Le roi, Monsieur le duc, a bien voulu me laisser espérer qu'il me donnerait la croix de Saint-Louis : dans le cas où j'obtiendrais cet honneur, j'oserais en solliciter un autre : ce serait d'être reçu chevalier par MONSIEUR. J'ai été armé chevalier du Saint-Sépulcre avec l'épée de Godefroy de Bouillon, au tombeau de J. C. N'était-ce pas pour me rendre plus digne de recevoir l'ordre de Saint-Louis de la main de l'illustre frère du roi très-chrétien ?

« Veuillez, Monsieur le duc, m'obtenir cette faveur ; vous savez que, pour les Bourbons, *je suis sans peur et sans reproche.*

« Un million de compliments.

« DE CHATEAUBRIAND,
rue de Rivoli, 26. »

HISTOIRE DE FRANCE PENDANT LES GUERRES DE RELIGION,

par CHARLES LACRETELLE, membre de l'Institut, professeur d'histoire à l'Académie de Paris. — Troisième volume, in-8°.

« L'histoire est, dans la littérature, ce qui touche de plus près à la connaissance des affaires publiques ; c'est presque un homme d'État qu'un grand historien ; car il est difficile de bien juger les événements sans être, jusqu'à un certain point, ca-

pable de les diriger soi-même. » Cette réflexion ingénieuse et profonde brille parmi tant d'autres dans l'ouvrage de Mme Staël sur l'Allemagne : et si personne n'en conteste la justesse, je suis vraiment étonné qu'on n'ait pas encore confié un portefeuille à M. Lacretelle.

« Quelle critique! quelle profondeur! quelle politique savante! toutes les trompettes de la renommée célèbrent de si éclatants avantages; et plus heureux que les grands hommes, ses prédécesseurs, M. Lacretelle recueille, à la publication de chacun de ses volumes, cette moisson d'éloges réservée aux talents transcendants. Qui osera faire entendre une voix discordante dans ce concert de louanges? qui empêchera M. Lacretelle d'être le premier historien du monde?

« C'est moi, m'écrierai-je avec M. de Pradt, car la modestie est à la mode depuis que les archevêques ne le sont plus.

« On a souvent défini les devoirs d'historien; Cicéron, me semble, l'avait fait en peu de mots : c'est qu'il n'ose dire une fausseté ni cacher une vérité.

« Combien cette tâche devient difficile pour celui qui se fait l'historien de son propre pays, de ses contemporains! la véracité devient impossible.

« Nous apportons en naissant pour ainsi dire des préjugés dont l'ascendant est irrésistible; à quelque éloignement que soient les événements qu'on retrace, qu'ils se soient passés au siècle des fureurs religieuses, ou à celui des fureurs politiques, quand le sol qui vous a vu naître en a été le théâtre, tout influence vos opinions; et comme personne, pas même M. Lacretelle, n'est sourd aux conseils des circonstances, l'ouvrage portera toujours le cachet du règne qui l'a produit. Quelle exactitude d'ailleurs, quelle précision de dates, quelle peinture sévère des mœurs, des usages et des lois n'exige-t-on pas surtout de l'historien de sa patrie! M. Lacretelle semble à peine s'être douté de ces difficultés. Compilateur adroit des mémoires du temps, il laisse aller sa plume, et peu curieux de chercher la vérité à travers les passions d'écrivains peu instruits, il assemble tant bien que mal les chroniques informes des temps

malheureux de nos querelles religieuses. Quelle époque cependant prête plus à la peinture terrible des passions, aux développements d'une politique infernale dont la religion n'a jamais été que le vain prétexte! Quel portrait pour Tacite que ce Philippe II, cet empoisonneur roi, que M. Lacretelle dessine en traits si faibles et en phrases si décolorées! Quel tableau que celui d'un prince qui lutte avec l'ascendant seul de son courage et de ses vertus contre la cour la plus infâme et la plus dépravée, contre les assassins de Philippe et les poignards des fanatiques! Jamais l'histoire n'offrit un spectacle plus admirable. Que de scènes dramatiques naissaient du sujet! Quelle variété de crimes, d'attentats, de dévouements sublimes et de lâches trahisons! Quelle lueur profonde n'aurait point jetée Tacite sur de pareils événements, en pénétrant dans le labyrinthe ténébreux de ces sanglantes guerres civiles! En lisant les annales des guerres de religion, on ne peut s'empêcher de regretter un pareil historien, et surtout en lisant M. Lacretelle.

«Je ne le suivrai pas dans la longue analyse du règne de Henri III, dont M. Lacretelle peint les honteuses voluptés et les lâches vengeances. Je suis impatient d'arriver à Henri IV, qui console de tant de forfaits.

«De peur de ne point pouvoir citer un passage où l'aimable simplicité de Henri soit retracée d'une manière fidèle et pure dans le troisième volume, j'aime à faire parler Henri lui-même. Jamais l'honneur n'emprunta un langage plus noble et plus sincère que dans son cartel au duc de Guise. «Ambitieux étranger, écrit-il à ce prince, épargnez des maux à ma patrie, n'entraînons pas tant de victimes dans notre querelle. Je dépose la supériorité de mon rang pour vous provoquer à un combat en champ clos. M. le prince de Condé me servira de second contre le duc de Mayenne, votre frère. Car mon cousin et moi, nous achèterions de notre sang le bonheur d'épargner au roi les peines que votre rébellion lui cause. Je prends Dieu à témoin que dans ce défi je ne suis point animé par une vaine gloire, par ostentation de courage, ni même par haine contre

vous; mais par l'unique désir de voir Dieu servi et honoré, mon roi mieux obéi et le pauvre peuple en paix. »

« Voilà, ainsi que le dit M. Lacretelle, un duel que semblent avouer la religion, l'humanité, la sagesse. Guise le refusa, il était vaincu d'avance, quelle que fût l'issue du combat. Qui n'aurait pas été terrassé par tant de magnanimité? On a remarqué, et je le dis d'autant plus volontiers que cela fait l'éloge de M. Lacretelle, que les protestants excitaient tout l'intérêt dans son ouvrage. On plaint, on méprise leurs persécuteurs. Il n'est pas étonnant que les victimes de la Saint-Barthélemy inspirent plus de pitié que leurs assassins. On voit à leur tête les Condé, les Coligny, dont la pure renommée a traversé tant de siècles, et le roi de Navarre que nous comptons encore aujourd'hui au nombre de nos meilleurs princes. Que de tels hommes devaient donner d'éclat au parti qu'ils avaient embrassé! D'ailleurs, la persécution avait épuré leurs sentiments, et des êtres peut-être faibles et timides dans d'autres circonstances, sont devenus les martyrs de la foi qu'ils avaient jurée.

« La religion ne brille jamais d'un éclat plus vif que dans les jours où elle paraît souffrir. Montesquieu l'a dit : « Les humiliations de l'Église, la dispersion, la destruction de ses temples sont les temps de sa gloire, et quand aux yeux du monde elle paraît triompher, c'est là le temps ordinaire de son abaissement. »

« C'est une considération effrayante que la religion chrétienne, dont le principe essentiel est la tolérance et la paix, ait pu engendrer des guerres si nombreuses et si sanglantes; c'est que la plupart des chrétiens ignorent les préceptes de son divin fondateur, et font servir les intérêts du ciel à leurs intérêts personnels et à leurs haines particulières.

« M. Lacretelle a adopté, malgré l'impartialité et l'indépendance dont je l'ai loué plus haut, une erreur que l'aveugle obstination peut seule vouloir propager.

« Il semble regarder aussi le protestantisme comme une innovation et une hérésie, quand les protestants, au contraire,

prétendent se rapprocher du culte primitif et de la simplicité des premiers temps de l'Église altérée par les catholiques; mais cela ne l'empêche pas de flétrir les auteurs de tant de guerres cruelles. C'est à force de remettre sous les yeux le tableau de ces épouvantables querelles, qu'on parviendra à en empêcher le retour. Puissent-ils être éteints pour jamais les flambeaux du fanatisme et de l'erreur!

« J'ai peu ou point parlé du style de M. Lacretelle; il n'est pas dépourvu d'éclat et de sentiment; mais il est rarement de cette majestueuse simplicité qu'exige l'histoire. Au lieu d'être toujours grave, varié, pur et agréable, il est souvent lâche et sans force, sentencieux et de mauvais goût.

« De futiles anecdotes et d'apocryphes niaiseries remplissent son sujet, et ternissent quelques pages écrites avec grâce et éloquence. Une femme célèbre par le piquant de ses bons mots, prétend que M. Lacretelle fait de l'histoire une commère, mais une commère de beaucoup d'esprit. »

(*Mercure de France*, décembre 1815.)

C'étaient dans d'autres articles encore des protestations sous ce langage royaliste; c'étaient des hommages au grand homme que ces reproches adoucis, au milieu de ce débordement d'une haine aussi outrageuse qu'aveugle, c'étaient les réserves d'un sujet impartial de l'empire, contre une injustice si révoltante, que la conséquence en aurait été l'avilissement du pays tout entier, si longtemps son complice.

Il y a cela de propre chez cette nation française si emportée et si mobile, qu'elle passe d'une fièvre à l'autre, avec des transports aussi violents qu'unanimes. En 1848 j'eus l'honneur de rencontrer devant le palais du Corps législatif M. le duc de Broglie; il me dit, sur la situation, ces paroles exprimant ce qui se passait alors,

comme ce qui s'était passé en 1814 : « Ou tout le monde est fou, ou je suis fou. »

Tout chez nous devient de saison, moins la modération. Tout y est instantané et dramatique.

A Marseille on appelait le quartier *Nicolas* la rue Saint-Ferréol, où l'enthousiasme royaliste n'était pas aussi ardent, et l'on traînait à bras la voiture de Mme la duchesse Amélie d'Orléans, qui n'avait pas encore mérité ces hommages. Enfin, sa gloire et ses services ne purent sauver d'un lâche assassinat, à Avignon, le maréchal Brune, au milieu d'une effervescence populaire qui rappelait les tristes jours de la Terreur ou de la Saint-Barthélemy. C'est en s'attaquant à un amiral ou à un maréchal de France que l'égarement des partis semblait devoir toujours marquer son niveau.

CHAPITRE VI.

L'Alsace. — Séjour des alliés. — Leurs excès avant leur départ. — Menace d'incendie des Russes. — Vexations des Prussiens. — Les orgies. — Haines qu'engendre la guerre.

Paris, 15 mars 1859.

Mes affaires m'appelèrent peu de temps après en Alsace, en juin 1814. Les alliés se retiraient, en passant le Rhin, à Fort-Louis ou à Seltz ; leur dernière étape se trouvait être Brumath. Notre maison paternelle, comme la plus considérable de la commune, était journellement désignée pour l'état-major, et je me suis trouvé ainsi, pendant un mois, l'hôte de ces vainqueurs inopinés de notre pays, enivrés de leurs forces, de leurs rancunes et voulant vider, dans une dernière orgie, la coupe de la conquête. Ah! s'il existe, après quarante-cinq ans encore, en Allemagne des souvenirs implacables et amers ; si la moindre démonstration belliqueuse de notre part fait bondir les cœurs des petits-fils des vaincus d'Austerlitz et de Iéna, je me l'explique par cette lave de sentiments d'indignation et de résistance qui a débordé de mon cœur pendant cette fin de l'occupation étrangère. Être ainsi à la merci de la force brutale, la plus capricieuse et la plus éhontée ; se voir menacé de la bastonnade, infligée sous vos yeux aux autorités du pays pour un mouvement de dignité ou un refus de se prêter à une chose honteuse ; devenir le valet ou la victime de la plus odieuse tyrannie, sans lutte possible, sans espérance et sans appel ; quelle tête n'en serait pas troublée ?

A quels expédients n'arrivent pas l'impuissance et le désespoir? Le poignard des vêpres siciliennes, l'empoisonnement et l'explosion, tout passe dans le cerveau, tout paraît légitime.

Un jour que j'avais réuni le conseil de famille pour mon émancipation, j'avais fait venir de Strasbourg, où nous les avions déposés pendant la guerre, des vins rares pour servir au festin où j'avais naturellement convié le colonel d'un régiment russe de passage, lui-même fils du ministre des finances, et quelques autres officiers supérieurs. Ils avaient été d'une amabilité charmante (leurs dehors rappellent si bien la sociabilité française), et nous nous quittâmes le soir en vrais amis, après des libations réitérées qui avaient épuisé ma provision de circonstance. Ils devaient partir à neuf heures du matin, et je leur avais fait préparer un somptueux déjeuner. Pendant ce déjeuner m'arrive un messager exigeant les vins de la veille qu'on avait trouvés fort bons. Je fis dire que j'étais bien au regret, mais que ce que j'en avais encore était dans la forteresse de Strasbourg. Les galants chevaliers du soir prirent cela pour une défaite, et l'on dit au domestique que si le vin désiré n'était pas livré, on allait mettre le feu aux bâtiments avant de les quitter. Une bûche enflammée fut tirée du poêle et portée au grenier à foin, où ses étincelles commençaient l'incendie. Le bruit de cette atroce avanie s'était répandu; on courait de tous côtés pour tâcher de découvrir ce vin introuvable, lorsqu'un aubergiste eut l'idée de déterrer quelques bouteilles de vin du Rhône analogue en le baptisant de *Château grillé*, et la flamme et

la dévastation nous furent épargnées. Que s'était-il passé qui eût motivé le caprice soldatesque d'un barbare en gants jaunes? Une fille qu'il avait amenée avec lui et qui était déguisée en jockey, ayant à l'office été pleine d'insolence et d'une exigence qu'on ne pouvait satisfaire, ma vieille tante, dans un accès de colère, et la prenant pour un jeune garçon de quinze ans, lui avait donné un soufflet. C'est ainsi que cette misérable femme fut vengée.

Un autre jour, après deux ou trois solides repas, un autre état-major nous fit réveiller à trois du matin pour avoir une seconde fois à souper. Le trouble continuel, la fatigue, l'exaspération avaient mis ma patience à bout. Pour le coup je réveillai mes voisins. Nous nous armâmes de ce qui se trouva sous la main, et je menaçai de sonner le tocsin pour nous débarrasser de ces tyranniques caprices. Je me vois encore contemplant le puits en disant : Nous pourrons bien en jeter deux ou trois là dedans. Cette alerte résistance au milieu de la nuit fit réfléchir ces insatiables gloutons. Ils placèrent des commodes, des armoires, des lits devant les portes de leurs chambres, et le lendemain ils se mirent tranquillement en route à la pointe du jour.

Les délassements des Prussiens surtout étaient de tirer sur des arbres fruitiers comme cibles, de hacher les parquets avec leurs sabres pour en essayer le fil. Un jour, un colonel me fit appeler au salon où l'on avait dressé une table de soixante couverts. Ces Messieurs avaient fait chercher à Strasbourg des femmes dignes de s'associer à leurs derniers excès en France. Le vin

de Champagne avait coulé à pleins bords et ces demoiselles prenaient une insolente part aux plaisanteries de ces amants d'un jour, qui les enrichissaient de nos dépouilles. Le prétexte qu'on avait pris pour me faire venir était de me demander le chemin le plus court et le plus commode pour passer le Rhin ; mais le motif véritable était de montrer à un patriote et à un bonapartiste quels étaient les maîtres actuels de notre glorieux pays. Cette fois les domestiques s'étaient bien promis de surprendre et de fouetter au lever, en les mettant à la porte, ces femmes qui n'avaient pas plus de patriotisme que de pudeur ; mais elles étaient parties avant le jour dans les voitures à bagages, et leurs protecteurs les avaient suivies au lieu de les précéder.

De ces excès, dont aucune armée n'est innocente, soit qu'ils empruntent de la main lourde et de l'intelligence lente des Autrichiens un caractère de petitesse et de détail, à la fois étouffant et solennel ; soit que la demi-civilisation du Russe leur imprime une fourberie raffinée ou une violence sauvage ; soit que le Prussien y mette sa hauteur et sa prétention ; soit enfin que la malice et la moquerie rendent insupportables les ingénieux tourments que le Français sait infliger à ses victimes ; je ne veux tirer qu'une conséquence : c'est que la guerre, quelquefois si légèrement commencée, laisse aux intérêts et aux amours-propres des plaies qu'un siècle cicatrise à peine. « C'est grand pitié que de la « guerre : je croy que si les sainctz du paradis y alloient, « en peu de temps ils deviendroient diables, » dit Claude Haton en 1553 déjà.

CHAPITRE VII.

Mort du général Walther. — Moscou, Leipzig, mot du général Sébastiani, Hanau. — L'empereur confère à la fille du général Walther le titre et la dotation de celui-ci. — Discours prononcé sur sa tombe au Panthéon par M. George Cuvier.

C'est sur ces entrefaites que les derniers honneurs furent rendus au Panthéon au général Walther, mon beau-frère, que le typhus avait atteint à la retraite de Leipzig. C'est lui qui, à la tête des grenadiers à cheval de la vieille garde, qu'il commandait, avait ouvert les rangs des Bavarois, devenus nos ennemis, à Napoléon, imprudemment engagé. L'empereur ne voulut pas apparemment mettre l'Europe dans la confidence du péril qu'il avait couru, et passa sous silence, dans le bulletin, l'héroïque dévouement des grenadiers auxquels il avait dû son salut. Celui à qui le grand capitaine avait dit à Wilna, en passant la revue de ces mêmes grenadiers : « Ils sont beaux comme un jour de parade aux Tuileries » (leur colonel les avait fait habiller, empruntant sous sa garantie personnelle une somme de 60,000 fr. que la restauration eut à lui rembourser), n'avait partagé en rien l'enivrement du conquérant à Moscou, et logé avec lui au Kremlin, il écrivit à sa femme : « Aie soin d'avoir toujours 20,000 fr. dans ton secrétaire pour les graves événements qui nous menacent. » Aimant ses soldats en père (Robert Lefèvre a représenté dans le portrait qu'il a fait de lui un de ses maréchaux-de-logis

qu'on disait être mort de chagrin d'avoir perdu son général), il ne pouvait se consoler de voir cette troupe vaillante entre les vaillantes, sacrifiée à une ambition insatiable, à laquelle l'ingratitude semblait mettre la mesure. De plus insouciants ou de meilleurs courtisans que lui, tels que le général Sébastiani, en faveur duquel on lui avait fait un passe-droit, lui avait dit un jour dans les plaines de Leipzig, et alors qu'il se plaignait d'un mauvais campement : « Voilà cependant, ma foi, de fort beaux cailloux. » Tout cela était trop pour cette âme fière, sensible et généreuse, et voyant l'empereur sain et sauf sur la frontière, froissé, découragé, déjà atteint des germes de la maladie qui l'emporta peu de jours après, il demanda un congé. Sa femme l'obtint à grand'peine du maître qui était revenu aux Tuileries et qui ne put se dissimuler que la maladie n'était pas la seule cause de la demande.

Je laisse à son parent George Cuvier, qui prit la parole à ses obsèques et qui n'a jamais prononcé que cet éloge funèbre, à caractériser cette vie si éclatante et si pure. J'ajouterai seulement que Napoléon, en apprenant la mort du général, dit devant l'état-major un jour de revue : « Quel brave homme nous avons perdu ! » Il lui avait offert la garde de sa femme et de son fils pendant la campagne de 1814, tâche politique et difficile, à laquelle le général préféra les champs de bataille à côté de son chef. Quand il ne put plus le récompenser lui-même, il fit pour sa fille ce qu'il n'avait fait que pour celle de Duroc, il lui transmit le majorat et le titre de son père.

Discours de M. le Conseiller d'État Cuvier sur la tombe du lieutenant-général comte Walther, le 14 juillet 1814.

« Dans ce moment où les restes d'un soldat reçoivent les suprêmes honneurs réservés au courage, que ne pouvons-nous entendre la voix de quelqu'un de ces braves blanchis avec lui dans les camps ! Ce n'est qu'à un guerrier qu'il appartiendrait de louer dignement un tel guerrier. Il nous le montrerait passionné dès l'enfance pour le métier des armes, combattant pendant dix ans à l'avant-garde, emportant chaque grade à la pointe de l'épée. Il nous répéterait les brillants éloges qu'en fit Moreau, les touchantes paroles qu'il lui adressa, lorsqu'à la bataille de Hohenlinden il le rencontra percé de cinq balles et emporté par ses soldats en larmes. Hélas ! qui aurait pu croire alors qu'ils étaient destinés à mourir tous deux sous des drapeaux différents ! Ces éloges, cette amitié pouvaient inspirer des préventions, mais le mérite reconnu du général Walther les surmonta ; des récompenses modérées, venues chacune à son temps, attestèrent à la fois l'éclat de ses services et la modestie de ses prétentions. Arrivé enfin aux premiers rangs, c'est à lui, c'est à sa troupe d'élite que l'on réserve l'honneur de décider les victoires douteuses : il y contribua à Austerlitz, à Eylau, à Friedland, à Hanau. Dans l'une de ces batailles, ses habits sont hachés, ses aides de camp tombent à ses côtés ; dans une autre, son cheval est tué sous lui, il est renversé dans la mêlée. C'est ainsi que, jusqu'au dernier moment, on vit en lui le soldat loyal au milieu de la cour comme dans les combats, ne connaissant que son devoir et faisant aussi peu de compte des hasards de la guerre que de ceux de la faveur. Voilà ce que disent ses émules et que, près de cette tombe, nous aimerions à apprendre de leur bouche.

« Qu'il me soit permis du moins, à moi qui ai été élevé sous les mêmes toits, qui lui ai été uni par les liens de l'estime comme par ceux du sang, de parler de cette humanité, de cette douceur, touchantes dans un homme nourri pour ainsi dire au milieu du tumulte des armes et qui, pendant vingt ans, à

peine a déposé l'épée; de cette probité sévère qui, après tant de commandements et d'occasions d'accroître sa fortune, ne laisse à ses enfants que le modique patrimoine qu'il tenait de sa famille et l'espérence de n'être pas oubliés par le pays auquel leur père a sacrifié sa vie.

« C'est ici que je voudrais pouvoir faire entendre les peuples chez lesquels il a porté la guerre et les soldats qui lui ont obéi, ces fiers grenadiers surtout qu'il a ramenés de la désastreuse campagne de Russie. Lorsque tant de braves qui avaient si souvent effarouché la mort, la voyaient paraître sous une forme si nouvelle et si épouvantable; lorsque l'excès du malheur avait banni la pitié au milieu de ces êtres devenus pour ainsi dire étrangers les uns aux autres; lorsque des milliers de voix s'éteignaient en appelant en vain des secours, que des milliers se glaçaient en faisant un dernier effort pour se rendre près d'un ami, il se multiplia pour ainsi dire tantôt en avant pour faire préparer du feu et de la nourriture, tantôt en arrière pour réveiller, pour exciter ceux que le froid accablait. Il eut le bonheur de ramener sa troupe plus entière qu'aucune autre.

« Mais bientôt de nouveaux chagrins attendaient ce père des soldats. Après quelques mois de succès variés, une contagion affreuse, fruit de l'imprévoyance, se déclare; ces vieux guerriers échappés à tant de campagnes et ces enfants nouvellement arrachés à leurs mères, tombent à la fois victimes du même fléau. Nul secours n'est préparé; les citoyens charitables qui recueillent ces malheureux défenseurs partagent leur sort. La faux de la mort dévaste nos frontières : soldats, prêtres, agriculteurs, religieuses, médecins, sont entassés dans les mêmes tombeaux; ici l'action est inutile, le courage sans force; la douleur frappe dans son pays natal celui que le fer de l'ennemi et les intempéries de tant de climats divers avaient respecté durant vingt années; heureux encore si, dans ses derniers instants, il avait pu entrevoir les événements miraculeux qui viennent de mettre fin à une suite si inouïe de calamités. Félicitons du moins ses mânes des marques solennelles qu'ils reçoivent aujourd'hui de la reconnaissance de la patrie; té-

moignons avec respect notre admiration pour cette royale magnanimité qui ne fait acception ni des personnes ni des époques. C'est en récompensant ainsi avec une équité généreuse tous les services et toutes les vertus, que le roi veut prouver qu'il n'a jamais cessé de régner sur nous. C'est ainsi qu'il se fonde dans nos cœurs le plus légitime et le plus durable des empires. »

CHAPITRE VIII.

Lettres de Mme Walther, l'une de Dieppe du 21 juillet 1814 et l'autre de Londres du 20 août même année; une autre en réponse au projet d'entrer dans la diplomatie. — Lettre de Frédéric Cuvier du 1er septembre 1814.

Ma sœur, après les obsèques, se rendit à Dieppe pour y rétablir sa santé éprouvée par ces secousses réitérées. Elle m'écrivit le 21 juillet suivant :

« Mon cher Jacques,

« Je veux employer le premier moment de repos et de calme que je trouve à Dieppe, à causer avec toi, et te dire que mon voyage a été fort heureux; il eût été même agréable si je l'avais fait dans une disposition d'esprit moins triste; mais comment pouvais-je être disposée autrement après les renouvellements de douleur et de regrets, que j'avais éprouvés depuis quelques jours? Il aurait fallu, mon cher Jacques, que tu fusses avec moi pour me distraire de mes tristes rêveries; tu aurais peut-être eu plus d'empire sur moi que mes pauvres filles, qui ont cherché vainement à me faire sourire et prendre part à leur gaîté; mais c'est que ces chères petites ne sentaient point que leur joie contrastait trop avec mon humeur, et qu'au lieu de me réjouir, elles m'attristaient encore davantage. Il n'y avait que toi, mon bon ami, il n'y avait que ta raison et la part que tu prends à mes regrets qui pouvaient se mettre à l'unisson avec mon cœur et en chasser ce qu'il y avait de trop noir. Tes lettres, je l'espère, me dédommageront de ton absence, et j'y trouverai, j'en suis sûre, tout ce qui peut plaire à mon âme et distraire mon esprit. J'ai bien besoin, je t'assure, de quelque conte du faubourg Saint-Jacques, pour me faire supporter avec résignation les bains de Dieppe. Quoique la ville soit très-animée,

qu'il y ait un mouvement perpétuel dans le port, où l'on voit arriver avec chaque marée des bâtiments marchands, militaires, etc., des paquebots chargés d'Anglais et d'Anglaises, tout cela m'ennuie et me paraît triste. C'est parce que rien ne m'y intéresse, que je ne connais pas une âme et qu'on n'éprouve que des regrets quand on voit quelque chose de curieux, de ne pouvoir pas communiquer à quelqu'un ce qu'on sent. Et puis je t'avoue, que de voir débarquer tous ces Anglais ne me fait aucun plaisir; ils ont l'air si grossier, et semblent ne venir en France que pour en prendre possession. Mes filles ne les aiment pas non plus; elles préfèrent beaucoup plus voir arriver une barque de pêcheurs qu'un paquebot d'outre Manche. Leurs plus grands plaisirs ici, comme les miens, sont de prendre des bains de mer et d'aller ramasser des coquilles. Les promenades sur les falaises aussi leur plaisent beaucoup, parce qu'on découvre mieux toute l'immensité de la mer. Tu vois, mon cher ami, que ce sont des divertissements bien innocents, et quand cela se répète tous les jours, cela finit par devenir un peu monotone. C'est pourtant à quoi je suis condamnée pendant le mois que j'ai à passer ici; heureusement que le temps est beau.

« Adieu, mon cher ami, je désire et j'attends avec impatience de tes nouvelles, conte-moi tous les *on dit*, tout ce que tu sauras, mais dis-moi surtout que tu aimes bien ta tendre sœur.

« LOUISE. »

Elle fit pendant son séjour une excursion en Angleterre, qui était restée si longtemps fermée pour nous. Je joins le rapide récit qu'elle me traça en courant, de ses impressions, parce qu'il constate la fâcheuse situation que la guerre avait faite à deux peuples placés à la tête de la civilisation, et dont l'union, quoique peu sympathique, produit des miracles.

« Londres, le 20 août 1814.

« Il y a trois jours, mon cher Jacques, que nous sommes dans cette immense et enfumée ville de Londres, sans avoir pu trouver un instant encore pour donner de nos nouvelles; nous courons depuis le matin jusqu'au soir pour voir ce qu'il y a de remarquable, et depuis trois jours que nous faisons ce métier-là, nous n'avons pu qu'apercevoir en passant ce que nous voudrions examiner avec attention. Les distances sont si grandes et nous avons tant de peine à nous expliquer, que nous sommes dans les rues les trois quarts de la journée; elle ne commence guère ici qu'à dix heures, car tout le monde se lève fort tard, même les domestiques et le peuple. Je n'entreprendrai pas, mon ami, d'entrer dans des détails sur les mœurs des Anglais et sur la différence qu'il y a d'eux à nous; ce serait trop long, je me réserve de te conter à mon retour à Paris ce qui m'aura le plus étonnée; je me borne à te dire dans cette lettre que ce ne serait jamais en Angleterre que je voudrais faire mon séjour, telle fortune que j'y pourrais avoir. Il faut qu'un Français soit un être absolument nul pour venir demeurer chez une nation qui a un si profond mépris pour la sienne. Nous avons été au spectacle hier au soir, nous avons vu une comédie nationale où l'on fait figurer trois personnages français auxquels on a donné les caractères les plus ridicules, et il n'y a pas d'injures qu'on ne leur fasse aux applaudissements de tout le public. Heureusement que nous étions perdus dans la foule et que nous n'avions pas la tournure trop française, sans cela nous aurions bien pu être insultés; il faut y prendre garde ici. Je t'ai dit, mon cher Jacques, que je ne comptais mettre que huit jours à ce voyage, mais je ne savais pas ce que c'était; à cette heure je vois bien qu'il nous en faudra au moins quinze pour connaître un peu Londres et les environs, qui sont ce qui me plaît le plus. Il ne vaudrait pas la peine d'avoir eu une *traversée de vingt heures, d'avoir manqué de faire naufrage* et d'avoir vomi jusqu'au sang, pour ne pas au moins satisfaire pleinement sa curiosité. Oui, mon bon ami, nous eûmes pendant la

traversée des vents si contraires, si terribles, que nous fûmes pendant deux heures entre la vie et la mort; mais heureusement nous n'avons su cela qu'après avoir été débarqués. Nous étions couchés à fond de cale pendant la tempête, à vomir comme des malheureux. Tu vois, mon ami, que notre voyage n'est pas sans intérêt, et nous ne sommes pas au bout. Dans tout cela ma santé va assez bien, malgré la fatigue, ce qui me prouve que les bains de mer m'ont déjà fait beaucoup de bien. Je compte en prendre encore quelques-uns à mon retour à Dieppe.

« Adieu, mon cher Jacques, j'aurai une grande joie de te revoir, et je regrette bien que tu ne sois pas avec nous. M. Cuvier et Louise t'embrassent de tout leur cœur, ainsi que ta bonne sœur.

« LOUISE W. »

J'avais dix-huit ans. J'étais, si j'en crois un portrait de Boilly, que j'offris à ma sœur pour sa fête, un blondin frais et espiègle; j'avais eu au collége Sainte-Barbe quelques succès dans les hautes classes; j'avais fait une chanson de fête dont Neukomm avait composé la musique (5 mars 1812). On avait admis dans quelques journaux de mes articles politiques ou littéraires. Une certaine élégance de manières, empruntée à ma sœur et à son entourage, m'avait fait donner par mes camarades le sobriquet de *Marquis*. Tout ce léger bagage, où devait-il me conduire, à travers le monde et la société d'alors? Fallait-il replier ces ailes diaphanes et chercher à devenir notaire ou magistrat? Les places de finance ne m'avaient jamais semblé répondre à mes aptitudes, et la médecine et le barreau étaient encombrés de cette génération nouvelle que ne réclamaient plus les camps. Je parlais l'allemand comme le français et j'avais appris

l'anglais. Les protecteurs parurent ne pas devoir me manquer. Je ne vis donc que la diplomatie qui pût aller à mes goûts, à ma position, à mon amour-propre. J'en écrivis à Mme Walther et je reçus la réponse suivante :

« Dieppe, le 2 août 1814.

« Mon cher Jacques,

« Tu es donc bien possédé de ce démon de la renommée et des honneurs, et tu préfères la fumée de la gloire diplomatique, des avantages bien incertains, à ce *sûr* et *certain* dont tu conviens toi-même et qui est à ta disposition. Il est vrai qu'il te faudrait quelques années pour l'obtenir; mais combien ne t'en faudra-t-il pas peut-être pour parvenir à quelque emploi distingué et lucratif qui pourra te dédommager des sacrifices que tu seras peut-être dans le cas de faire, avant que d'y arriver! Et puis, combien ne trouveras-tu pas sur ton chemin d'envieux, de jaloux et d'intrigants qui, par de meilleure protections que les tiennes, pourront l'emporter sur tes talents, si toutefois tu en as plus qu'eux ; car, mon cher Jacques, dans cette carrière diplomatique il ne suffit pas d'avoir de l'instruction, de l'esprit, de la facilité pour le travail, il faut encore une certaine adresse de conduite; il faut beaucoup de circonspection, même de la dissimulation, du sang-froid, de la pénétration, pour mettre celle des autres en défaut, si le cas l'exige; enfin, mon ami, il faut beaucoup de prudence, et par dessus tout, une connaissance approfondie du cœur humain. Vois, Jacques, si tu as toutes ces qualités et ces défauts nécessaires pour faire un habile diplomate, un diplomate distingué; car tu ne voudrais pas végéter dans les bureaux comme ce pauvre M. *Rosenstiel?* Non, je juge au feu qui t'anime que tu as la noble ambition de t'élever aux premières dignités. Tu veux être un second Talleyrand; mais, gare! M. de Talleyrand n'est pas encore au bout, il pourrait mal finir. Dans cette carrière, dans la carrière épineuse des dignités et des honneurs, il y a bien des choses dont il est difficile de se tirer, et quelque bien qu'on

s'en tire, on y laisse encore souvent sa peau. Vois donc si malgré cela tu veux en courir le risque, et si mes observations ne t'effraient pas. Eh bien, mon ami, je t'aiderais, je tâcherais de te frayer le chemin si cela est en mon pouvoir, je serai sensible aussi à la renommée que tu pourras acquérir, mais il est de mon devoir de t'en présenter les dangers. Ce n'est qu'autant que tu te sentirais une véritable vocation pour la carrière diplomatique et un grand dégoût pour le *sûr* et *certain* que je pourrais me décider à seconder tes vues ambitieuses. M. Cuvier pense à peu près là-dessus comme moi, mais comme il n'attache aucun prix aux grandeurs si fragiles de ce monde, qu'il n'a nulle ambition que celle de travailler dans la retraite, il n'a pas voulu t'effrayer par la philosophie et la sévérité de ses principes, et tout en n'approuvant pas entièrement ton projet, il a convenu que ce qui ne lui conviendrait pas à lui, peut être séduisant pour toi. Ainsi il m'a offert de rédiger la lettre pour M. de Talleyrand, et je vais lui écrire de me l'envoyer en attendant que tu aies fait tes réflexions sur les objections que j'ai cru devoir te présenter.

« J'ai lu avec bien de l'intérêt, mon cher ami, ta petite notice sur mon bon mari; je t'en remercie. J'ai reçu ce matin aussi la brochure d'un homme *qui n'est rien à ceux qui ne sont rien;* mais dans tous les cas cet homme est au moins un critique fort adroit, et le roi ferait bien de lire ce bon avis-là plutôt que les diatribes des anti-Bonaparte, de ces lâches adulateurs qui croient rehausser la gloire des Bourbons en dénigrant celui dont ils recevaient et mendiaient les bienfaits, comme ils mendient actuellement ceux de son successeur.

« Adieu, mon cher Jacques, je te quitte pour aller prendre un second bain. Aujourd'hui le temps est si favorable qu'il en faut profiter. Mes filles se joignent à moi pour t'embrasser mille fois. LOUISE. »

« *P. S.* Si tu le préférais, je pourrais faire remettre la lettre à M. de Talleyrand par Mme la duchesse de Courlande, qui m'a toujours montré beaucoup d'intérêt. Je ne sais pas si cela

vaudrait mieux que la recommandation que M. le conseiller d'État Cuvier pourrait y ajouter. »

Frédéric Cuvier, en m'annonçant le 1er septembre 1814 leur retour à Paris, me disait :

« Vous nous trouverez, mon cher ami, presque anglomanes ; mais il y a en Angleterre de si belles choses qui ne dépendent que de l'esprit du peuple qui les a créées, que vous nous pardonnerez aisément de nous être laissé prendre au charme qui nous séduit. Nous avons sur tout ce que nous avons vu beaucoup à vous raconter, et je fais le vœu que votre première mission diplomatique soit chez une nation si différente de la nôtre et même si différente du reste de l'Europe, par ses mœurs et son caractère. Un peuple serait parfait s'il réunissait les qualités de cette nation aux qualités de la nôtre, sa force de caractère et son amour du bien à l'urbanité et à l'amour du beau qui nous appartiennent. »

CHAPITRE IX.

La duchesse de Courlande. — Chez elle : l'empereur Alexandre, Mme de Staël, le duc de Wellington, M. de Talleyrand. — Anecdote racontée par ce dernier sur un de ses ancêtres. — Il dit à l'auteur les études préparatoires à la diplomatie qu'il doit faire et lui conseille de faire choisir les ouvrages par M. Lacretelle le jeune. — Indications par celui-ci. — Départ du prince pour le congrès de Vienne. — Nous apprenons par lui que Napoléon est mis au ban de l'Europe.

Mme Walther, qui avait offert au prince de Schwarzenberg et à ses filles, qu'elle connaissait, son hôtel pendant l'occupation de Paris par les alliés, pour être dispensée des éventualités des logements militaires, reçut de Mme la duchesse de Courlande, après leur départ, la proposition de le lui louer.

Mme la duchesse de Courlande, veuve du dernier Biron qui, en 1795, abdiqua entre les mains de Catherine II une couronne qu'Anne de Russie avait donnée à son aïeul, était venue se fixer à Paris. Elle avait marié une de ses filles à M. Edmond de Périgord, neveu de M. de Talleyrand, et l'autre au duc de Sagan. Belle encore, alors que, par une sorte de coquetterie, entourée de personnes plus âgées ou moins favorisées de la nature, elle brillait d'un éclat relevé par une dignité et une grâce toutes souveraines. Quand elle vint habiter l'hôtel, j'eus l'honneur d'être admis chez elle à une soirée où étaient l'empereur Alexandre, le duc de Wellington, et cette reine, non de beauté, mais

d'esprit, Mme de Staël. Celle-ci, coiffée d'un turban, habillée d'une robe couverte de jais, le teint échauffé, mais avec de superbes yeux noirs, avait une expression de bonté pénétrante et irrésistible qui l'avait rendue la providence de ses amis aux jours de son pouvoir. Elle n'avait, sous la terreur même, jamais calculé pour eux les sacrifices et les dangers les plus extrêmes, avec un dévouement et une activité de fée bienfaisante. Rendue par la paix à ce foyer de toutes les influences, on voyait qu'au milieu de ce silence de cour elle avait peine à contenir son essor et sa fougue et à ne point ériger son fauteuil en tribune. S. A. le prince de Bénévent était debout, appuyé sur une console, gardant une attitude respectueuse devant l'empereur de Russie qui l'interrogeait, mais recevant lui-même, avec sa figure pâle et impassible, les hommages des autres en vrai maître de la France. Parmi tant de reproches qu'on peut justement adresser à sa mémoire, il est une justice à lui rendre. Soit la supériorité de l'esprit, soit l'ancienneté de la race, il avait conservé un inaltérable sentiment pour la grandeur de son pays. Cette souplesse au devant de la fortune disparaissait alors qu'on voulait lui faire mettre son nom au bas d'un traité qui abaissait la France. Une dignité héréditaire était demeurée au fond de son cœur. Il racontait avec complaisance, qu'un de ses ancêtres, un *Périgord*, gardant son chapeau devant le czar *Pierre*, celui-ci, choqué de cette insolence, s'informa du motif et qu'il lui fut répondu que c'était un droit des Périgords d'être couverts en présence de l'empereur : « Puisqu'il en est

ainsi, dit le czar, et que c'est son droit, qu'on lui cloue son chapeau sur la tête. »

Le prince était sur le point de se rendre au Congrès de Vienne (13 août 1814) quand je lui adressai ma demande, et avec les plus obligeantes paroles, il voulut bien me conseiller quelques études préparatoires en attendant qu'un poste fût vacant. Il me désigna M. Ch. Lacretelle comme pouvant m'indiquer les ouvrages historiques qui pouvaient m'être les plus utiles. Celui-ci, dont je suivis alors le cours fort goûté, fut flatté de la mission du prince et me rédigea la note suivante des livres à lire :

Choix d'auteurs et plan d'études pour l'histoire moderne, principalement considérée sous les rapports de la diplomatie.

Koch, *Tableau de l'Europe* (peut servir de guide).
Histoire de la chute de l'empire romain, par Gibbon.
Histoire de Charles-Quint, par Robertson.
Histoire des croisades, de Michaud.
Histoire des guerres de religion, par Lacretelle.
Histoire de Charlemagne, par Gaillard.
Histoire de François Ier, par le même.
La rivalité de France et d'Angleterre, par le même.
Machiavel, 1er volume.
Guicciardini, Italie.
Mariana, Espagne.
Histoire des républiques italiennes, par M. de Sismondi.
Annales de l'empire, par Voltaire.
Essai sur les mœurs des nations, par le même (indiquera une marche à suivre).
Charles XII, par le même.
Histoire d'Angleterre, de Hume.

Continuation, par Smollet.
Histoire de la guerre d'Amérique, par Robertson.
Tableau des révolutions politiques, par Ancillon.
Histoire de France, par Mézeray.
Mémoires de Torcy.
Mémoires de Noailles.
Révolutions de Portugal. Révolutions de Suède.
Histoire de l'anarchie de Pologne, par Rulhières.
Histoire de la guerre de Trente-Ans, par Schiller.
Histoire d'Autriche, de Koks (anglais).
Histoire de la Suisse, par Müller.
Mémoires de Sully.
Histoire de la révolution, par Grotius.
Tableau de l'Europe, par Ségur.
L'ouvrage de M. d'Hauterive.
Histoire du traité de Westphalie, par le père Boujeon.
Les Mémoires de la régence, par Marmontel.
L'Europe au dix-huitième siècle, par Lacretelle.
Précis historique, par le même.

Notre ambassadeur partit peu de temps après pour le Congrès de Vienne, accompagné de la duchesse de Dino, sa nièce. Grâce à la duchesse de Courlande, nous eûmes tout cet hiver des nouvelles de ce Congrès fameux, où se distribuèrent des territoires et où les nationalités s'effacèrent devant un prétendu droit divin ou un prétendu équilibre. Nul souci de l'autorité à laquelle on soumettait des âmes, comptées comme des têtes de bétail! Le conquérant qui avait amené ce partage arbitraire et qui n'avait plus laissé la France grande que par ses lois et son administration, fit son *18 brumaire* contre cette assemblée des représentants des rois. Échappé de l'exil à la tête de quelques soldats,

mais avec cette magie qui est restée une auréole héréditaire, il fit se disperser les plénipotentiaires de toutes les puissances. Nous eûmes le privilége d'apprendre les premiers que ce ne fut pas sans une protestation qui le mettait au ban de l'Europe et qui s'appuyait sur une formidable coalition contre nous.

CHAPITRE X.

20 mars. — Scène de Grenoble. — Entreprise téméraire et pleine de responsabilité de Napoléon. — Résistance légitime et libérale des *volontaires royaux*. — Leur défense est publiée par l'auteur. — Dîner de Mme Walther aux Tuileries. — Il s'y trouve le comte Molé. — Anecdote concernant celui-ci. — Les papiers de Louis XVIII laissés intacts. — Drapeau tricolore trouvé dans les caves et arboré sur le palais par le général Excelmans.

Le 20 mars, par une superbe journée de printemps, nous nous promenions avec ma sœur et ses filles sur la route de Fontainebleau. Il passait des courriers, des voyageurs, des soldats. Je ne sais quelle animation et quels pressentiments agitaient tout le monde sur cette route où allaient s'accomplir de nouvelles destinées pour la France. A la joie de se voir affranchi des prétentions sacerdotales et nobiliaires, de revoir le génie incomparable qui avait été le bouclier et la gloire de la patrie et que nous avions approché de si près, se mêlaient les plus funèbres appréhensions et l'orgueil froissé du citoyen.

Y a-t-il dans l'histoire quelque chose de plus poétique et de plus touchant que cette scène où l'illustre proscrit s'avança seul et désarmé vers les soldats envoyés contre lui, et leur dit : « Que celui-là qui veut tuer son vieux général se présente, voici sa poitrine ! » et où officiers et soldats se précipitèrent à ses pieds en pleurant !

Mais en examinant avec raison et patriotisme ce

grand attentat aux lois de son pays libre, cette provocation à la guerre civile et étrangère, d'un homme qui avait succombé par son ambition et son despotisme, autant que par la force matérielle toujours debout, est-il un crime plus osé et plus grand?

Ainsi les institutions, la prospérité, l'ordre, la sainteté du serment, l'existence et la grandeur d'une nation, sa généreuse armée, son or et son sang seront, sans son aveu, joués à la loterie, parce qu'un gouvernement n'aura pas, en une année, au milieu des ruines qu'on a faites, répondu aux justes exigences du temps!

N'était-ce pas assumer sur sa tête, que les lauriers ne surent préserver de la foudre, après le désastre de Moscou, le désastre de Waterloo?

Aussi je compris le mouvement généreux qui fit prendre spontanément les armes à la jeunesse de nos écoles savantes, contre l'irruption du glorieux soldat qui, à la tête d'autres soldats, venait opposer la violence au droit, l'arbitraire à la légalité et à la délibération publique, le despotisme enfin à la liberté. Je publiai, dès le mois suivant, la *Défense des Volontaires royaux*. Quoiqu'il fût interdit de l'annoncer, malgré la circonspection du langage, dans un pays où l'on est toujours tout d'un côté ou de l'autre, elle eut un grand succès au milieu du silence général. Les félicitations m'arrivèrent de toutes parts, comme si j'avais accompli un acte de courage civil, et je l'échappais belle si je n'étais pas enfermé au donjon de Vincennes. Parler avec respect de Louis XVIII, alors que les insulteurs

de Bonaparte se tournaient contre le nouveau proscrit : c'était presque de l'héroïsme.

Quelques jours après, l'empereur trouva sur le Pont-Royal, Arnault en garde national, qui lui présenta les armes. Il le reconnut et lui dit : « Les muses sous les armes ! » « Aujourd'hui ou jamais », répondit le poëte.

Ma sœur reçut de lui une invitation à dîner. Au milieu de la curiosité universelle et de cette solennelle attente des plus décisifs événements, ce gracieux souvenir du grand homme excita en nous un intérêt tout particulier. Quelles traces avaient laissées dans son extérieur tant de mémorables péripéties ? Le prince constitutionnel aura-t-il encore l'étiquette et les allures du pouvoir absolu ? Lui échappera-t-il quelques mots qui puissent éclairer la situation ? Sera-t-il question de l'impératrice et de son retour ? Les hôtes, les serviteurs, la décoration, la physionomie du palais seront-ils changés en si peu de jours ? Enfin, mille questions, grandes ou petites, se présentaient à notre esprit.

Il y avait un petit nombre de couverts, celui de l'impératrice était mis vis-à-vis de celui de Sa Majesté. Parmi les convives se trouvait le comte Molé qui, peu de jours avant, avait protesté avec le Conseil d'État contre le retour de l'usurpateur. C'est avec lui que l'empereur eut la conversation la plus soutenue. Mon beau-frère avait été un jour le singulier témoin d'une scène dont le comte Molé était l'objet. Écrivant dans le cabinet de l'empereur, il avait aperçu sur une table un volume richement relié, intitulé : *Essais de morale et de politique*, et dont le comte Molé était l'auteur. Napo-

léon causant avec le maréchal Bessières, lui demanda s'il avait lu ce volume. Celui-ci, voyant un ouvrage dédié à Sa Majesté, se crut obligé de lui répondre affirmativement et d'en faire l'éloge. « Et vous Savary, qu'en pensez-vous? dit l'empereur au ministre de la police. — Je suis tout à fait de l'avis de M. le maréchal, répondit le duc de Rovigo ; c'est aussi bien pensé que bien écrit. — Eh bien! s'écria l'empereur, si je suivais les maximes contenues dans ce livre, je serais un monstre en morale et en politique, » et là-dessus il sortit. Quand il fut parti, Savary s'adressa à Bessières : « Que m'avez-vous donc fait dire là, je m'en rapportais à vous. — Mais je ne l'ai pas lu plus que vous, » répondit le maréchal. Y a-t-il un plus curieux exemple de la véracité des courtisans ! Napoléon avait engraissé, il fut aimable et naturel. Personne n'osa parler de l'impératrice et du roi de Rome, dont le souvenir occupait toutes les pensées. Les abeilles n'avaient pas encore eu le temps de remplacer les lys. On prétendait que Louis XVIII, à qui on faisait remarquer les aigles sur les tapis, aurait dit : « Il y a plaisir à marcher là-dessus. » Napoléon, qui avait restauré les chiffres des anciens rois sur le Louvre, n'avait aucune de ces préoccupations d'effacer l'histoire de France. Il avait pour les Bourbons trop de dédain pour cela. Ce dédain alla trop loin. Dans sa fuite précipitée, Louis XVIII n'avait pu serrer une foule de lettres qui traînaient dans des bureaux, dans des tiroirs de table et qui auraient pu donner des renseignements précieux, même au point de vue politique. L'empereur avait donné ordre qu'on rassemblât tout cela et son idée fut

de s'en faire rendre compte par des auditeurs au Conseil d'État. Les événements l'en empêchèrent. D'autres tables remplacèrent celles dont le roi s'était servi et il aura pu retrouver tout comme il l'avait laissé. M. de Las Cases, arrivant de Sainte-Hélène, me raconta à Bade qu'entre autres lettres commencées de la main du roi, il y en avait une dans laquelle il disait à une femme : « Vous m'avez fait quitter le deuil; songez si je vous aime. »

Napoléon n'a jamais pu deviner à qui cela était adressé. Il y avait aussi parmi les billets oubliés au palais celui d'une dame comblée des bienfaits de Napoléon et qui, au retour du roi, écrivait à une de ses amies : « Enfin, ma chère, nous allons être de vraies comtesses. » Lorsqu'on alla faire au 19 mars la visite des caveaux du château des Tuileries, on trouva au-dessous du pavillon Marsan un drapeau tricolore tout neuf et propre à être arboré au haut du château. Ce fut celui-là que le général Excelmans y fit placer.

J'ai entendu dire à la princesse Pauline Borghèse qu'un grand désordre et une certaine saleté existaient aux Tuileries lorsqu'elle y rentra avec son frère. Des lits partout, de petits ménages. « Nous, me disait-elle, qui avions arrangé cela avec tant d'élégance, et qui partout avions des fleurs, cela nous choqua beaucoup. »

CHAPITRE XI.

Départ pour l'Alsace. — Organisation d'un corps franc par le colone Juncker. — Retour précipité à Paris, le Rhin étant franchi et la bataille de Waterloo perdue. — Mme Walther écrit le rapport que lui en fait le page Gudin, revenu avec l'empereur.

Mon frère Charles et moi partîmes, peu de jours après, pour l'Alsace. Cette belle et patriotique province, qu'on accuse souvent de pencher vers l'ancien empire germanique, est plus française qu'aucune autre, par cela même qu'elle est toujours en présence de l'étranger. Napoléon, quelquefois froissé par ses habitudes raisonneuses et républicaines, lui rendit une éclatante justice sur les rochers de Sainte-Hélène, où sa justice éclairée et apaisée parla le langage de l'histoire.

Le colonel Juncker, neveu et ancien aide de camp du général Walther, avait été chargé d'y organiser un corps franc propre à défendre les passages des Vosges. Nous nous associâmes selon nos faibles moyens à ses efforts. Ce nous était une grande joie quand nous avions pu enrôler sous ses drapeaux quelques-uns de nos jeunes et braves concitoyens.

Nous allions ainsi résolument nous-mêmes au devant des représailles que devaient, prochainement peut-être, exercer nos ennemis et ceux qui avaient le malheur de faire cause commune avec eux.

Il fut court l'espoir de voir notre chère France échapper à une seconde et plus funeste invasion. A

peine eûmes-nous le temps de réfugier à Strasbourg nos objets les plus précieux, que déjà nous arrivait la nouvelle que le Rhin était franchi. Le 19 juin nous nous mîmes en voiture, le cœur tristement serré, abandonnant nos doux champs paternels et nos compatriotes, moins heureux que nous, à toutes les exactions de hordes étrangères, qui revenaient une seconde fois, plus irritées et plus implacables, de tous les points de l'horizon. A Sarrebourg on battait la générale, on sonnait le tocsin, la population courait aux armes ; chacun tirait son vieux fusil de la poussière et cherchait de la poudre et des balles dans sa gibecière. Plus personne à la poste; nous fûmes contraints d'atteler les chevaux nous-mêmes et de partir sans postillon pour la station suivante. Pendant que nous sortions par une porte de la ville, l'ennemi y entrait par une autre; il n'y eut pas de résistance possible. A Saint-Dizier nous apprîmes la nouvelle, qui s'était répandue avec la rapidité de la foudre, de la défaite de Waterloo; défaite aussi glorieuse qu'aucune de nos victoires, mais qui livrait de nouveau la France à la coalition. Dans une lettre du 23, qui nous fut renvoyée à Paris, Mme Walther nous écrivit : « L'empereur est revenu hier à Paris, après avoir éprouvé le plus grand des revers. On croit ici que le mal est irréparable, que tout est perdu. On va jusqu'à dire que les alliés pourront être à Paris dans quelques jours. Je crains que, lorsque cela sera connu de vos côtés, l'on n'attaque avec beaucoup d'assurance sur le Rhin, et que l'ennemi ne soit en Alsace aussi vite qu'à Paris. Ainsi donc, mes bons frères, dépêchez-vous de

venir le plus vite que vous pourrez. Le jeune Gudin (page de l'empereur), qui a échappé comme par miracle, est revenu et m'a appris qu'il a vu tomber à côté de lui le capitaine Vienot, coupé en deux par un boulet de canon. Je vais ce matin tâcher de découvrir la demeure de sa malheureuse femme[1], pour la prévenir avec tous les ménagements possibles. Le carnage a été si affreux qu'on prétend que nous avons perdu quarante généraux. Le deuil est inexprimable. Toute la garde a été massacrée. Nous vous attendons avec impatience.»

[1] Mme Vienot était la fille remarquablement belle d'un ancien maire de Brumath et avait fait l'ornement de plusieurs de mes soirées de garçon.

CHAPITRE XII.

Nouvelle Restauration. — Labédoyère. — Sa conférence avec B. Constant la veille de sa mort. — Mouvement généreux de Louis XVIII. — Arrestation et jugement du maréchal Ney. — L'empereur plus politique et plus clément envers B. Constant caché chez Mme Récamier, le lendemain de son entrée à Paris. — Indignation et dégoût de l'auteur qui se retire à Vincennes non souillé par les alliés.

Nous ne restâmes pas longtemps, ma sœur, mon frère et moi, dans Paris, occupé pour la seconde fois par les soldats de l'Europe entière. La chambre des représentants s'était laissé prendre à l'amorce que le sacrifice de l'empereur désarmerait tant d'inimitiés diverses.

On berça ses envoyés d'espérances qu'on ne voulut ou ne put réaliser. La voie fut frayée à Louis XVIII à travers les cadavres de nos braves soldats et sous la protection de Wellington, qui lui fit accepter pour ministre un des juges qui avaient condamné son frère.

Il remonta, avili par ses alliés, sur un trône dont l'avait laissé tomber son peuple. Eh bien! au milieu de cette restauration sans dignité, un des derniers représentants des Bourbons eut encore des éclairs qui révélèrent sa race. Blücher, soldat grossier, enivré d'une victoire de hasard, voulut faire sauter le pont de Iéna, dont le nom rappelait l'apogée de la puissance impériale et la décadence de la Prusse. «Qu'il me dise le jour de cette vengeance sauvage, s'écria Louis XVIII, et j'irai m'y placer.»

Mais on n'a pas impunément eu le malheur de vivre pendant trente ans à la solde de l'étranger, en désaccord avec son pays et ses destinées, avec des intérêts contraires aux siens, abattu par ses triomphes, encouragé par ses revers, le sens national faussé et émoussé.

Le colonel Labédoyère était coupable sans doute d'avoir embrassé la cause de Napoléon, alors qu'il avait prêté serment à un autre; mais il était jeune, enthousiaste et téméraire. Brillant soldat, en face de la magie exercée par un soldat couronné vainqueur de l'Europe, quand au contraire l'Europe lui avait imposé son chef nouveau, ne méritait-il pas, au milieu de la défection universelle, une commutation de peine? Il n'en conçut pas même l'espérance. Il pria Benjamin Constant de venir le voir et de lui rédiger sa défense, non pour ses juges, mais pour l'opinion publique. O vaillance, ô légèreté chevaleresque et française! L'avocat et l'accusé, également insoucieux de la mort, oublient qu'elle attend l'un le lendemain et menace l'autre, parlent des jours passés ensemble à Coppet chez Mme de Staël et rient de la représentation de *Zaïre* dans laquelle ils jouaient tous les deux et où Constant, avec ses lunettes vertes, faisait le rôle d'Orosmane.

On n'attendit pas que l'étranger eût quitté Paris pour fusiller Labédoyère.

Une épreuve plus terrible encore dut laisser son indélébile tâche au royal bandeau, ramassé au milieu de notre sang, de nos larmes et de nos ruines.

Un maréchal de France, le plus glorieux de tous, celui à qui la grande armée avait dû son salut à la re-

traite de Moscou, qui était monté d'échelon en échelon, de blessure en blessure, d'héroïsme en héroïsme, au faîte de l'admiration, de l'amour et de la confiance publique, avait chancelé au milieu de nos troubles civils. Napoléon laissait peu de loisir à ses généraux pour juger les questions politiques, pour examiner le droit, pour affermir les consciences, pour développer les vertus du citoyen. Aussi n'étaient-ils vraiment grands que sur les champs de bataille.

C'est ainsi que le maréchal Ney, enivré par les caresses de la cour, quand il eût pu puiser sa résolution dans son devoir et dans les intérêts de son pays, promit de ramener ignominieusement captif le grand exilé de l'île d'Elbe. Mis en présence de celui qui fut si longtemps son modèle et son maître, enivré cette fois de l'enthousiasme de ses anciens compagnons d'armes, oublieux de ses serments de la veille, il se mit sous les ordres de celui qu'il voulait enchaîner.

Ils ne sont pas rares, dans notre histoire, ces passages rapides d'un camp dans un autre, et le 20 mars en offrit un exemple éclatant dans les rangs des hommes politiques ; mais des motifs sérieux expliquent ces apostasies. C'est ainsi que Benjamin Constant qui, le 19 mars, avait foudroyé, dans le *Journal des Débats*, l'ambitieux retour de Napoléon, devint quelques jours après son conseiller d'État. Éperdument épris alors de Mme Récamier, il n'avait pu se décider à quitter Paris, malgré le châtiment terrible que devait lui attirer son fougueux manifeste, et il se réfugia à l'*Abbaye-aux-Bois*, aux pieds de son idole, au lieu de gagner la fron-

tière. Qui fut fort embarrassé de ce droit d'asile que son courage et sa bonté avaient établi pour ses amis? ce fut Mme Récamier. Dans son inquiétude, elle s'occupait à procurer un passe-port à un des hommes qu'elle avait le plus payé de retour et elle s'adressa pour cela au général Sébastiani, si fort avant dans la faveur impériale. Quand elle lui nomma Benjamin Constant : « Je m'en charge, dit-il, je vais m'adresser directement à l'empereur. — Y pensez-vous! dit la belle protectrice. — N'ayez nulle inquiétude, je réponds de la chose. » « Quand je fis la demande à l'empereur, racontait le général Sébastiani, et que je lui eus dit : Benjamin Constant est ici, son premier mot fut : Il faut le faire arrêter. — Y pensez-vous! répliquais-je. A quoi bon? Laissez-le partir, ou plutôt voyez-le. — Vous avez raison, dit Napoléon, faites-le venir, » et dans cette entrevue s'établit, entre le conquérant et le publiciste, cette conversation racontée avec tant de vérité et de charme, dans les lettres sur les Cent-Jours. Elles furent, sinon une justification complète, du moins un éloquent plaidoyer d'une défection que la métamorphose du despote, demandant à l'homme de la liberté une constitution, rendait excusable.

Chez le prince de la Moskowa tout était entraînement irréfléchi de sentiments qui se combattaient. Si une faute fut faite par le gouvernement de la Restauration, ce fut d'avoir, dans un tel moment, abandonné un pareil homme à l'impétuosité de ses inspirations personnelles et de n'avoir pas placé auprès de lui un ami pour le guider. B. Constant en trouva un dans le général

Lafayette qu'il appela sa *conscience*. Il ne le préserva pas, il est vrai, de sa faute, mais il la partagea, et le général avait une grandeur morale à la porter.

L'illustre maréchal expia la sienne des restes de son sang, qui avait coulé goutte à goutte, à la gloire de la France.

Il y eut un descendant de Henri IV le clément et de Louis XIV le fier, un frère de Louis XVI, que sa faiblesse rendit traître à tous les partis, qui put demander à des juges la *tête* de la grande armée, alors que dix armées ennemies foulaient notre sol et ne laissaient à l'arrêt ni liberté ni dignité. Vouloir se regreffer sur le tronc national et se faire l'exécuteur des œuvres d'un Wellington chicanant sur le sens d'une capitulation ! Faire fusiller par des gardes-du-corps déguisés le héros qui n'avait pas au prix de sa vie voulu renier sa nationalité ! Oublier son droit de grâce en face de l'Europe attentive et de la France gémissante et indignée !

Je n'avais pas vingt ans. Je n'avais pas accueilli sans sympathie des princes qu'accompagnait une gloire héréditaire et qui venaient nous apporter la liberté sous la loi, avec la prospérité et la paix. Cette ignominie stupide creusa entre eux et moi un abîme, et je ne crois pas me tromper, je ne fus pas le seul à éprouver une telle impression. Les éclaboussures de ce sang généreux, que je vis sur les murs du Luxembourg, me parurent sur la main de Louis XVIII, cette tache que ne pouvait effacer de la sienne *lady Macbeth*. Accablé, navré, malade de ces douloureux spectacles, je cherchai une retraite où ils ne pussent m'affliger. Le cou-

rage désespéré du général Dauménil, commandant de Vincennes, qui avait déclaré qu'il ne rendrait cette forteresse que lorsque la jambe dont il était amputé repousserait, fit respecter par les alliés le territoire de cette commune : tant on s'incline toujours devant le dévouement jusqu'à la mort ! Il était de peu d'importance que la coalition possédât une petite place forte de plus ; mais cette noble protestation montrait qu'au fond des entrailles du pays il y avait encore une énergie patriotique à laquelle il ne fallait pas jeter le défi.

C'est à Vincennes que je louai pour l'été une petite maison avec un jardin. J'y passai dans la forêt, sur le bord de la rivière, de bien bons jours avec des amis qui venaient me voir et avec qui nous faisions des promenades et des parties d'ânes, dans ce reste de France non envahi, non souillé de la présence des cosaques.

Ma sœur était à Dieppe, mon frère était reparti pour Marseille. C'était en quelque sorte le premier été que je restais dans l'horizon de Paris, où les études étaient suspendues, où les persécutions politiques commençaient à s'exercer.

CHAPITRE XIII.

M. et Mme de Lavalette. — Mme Walther apprend à Mme de Lavalette la condamnation de son mari. — Le comte Lœwenhielm. — Lettres de Mme de Staël dont l'une marquant la situation de la France en 1815.

On a caractérisé cette époque, en disant le frémissement qui parcourut la chambre de 1815, lorsqu'on y apprit que M. de Lavalette avait dû au dévouement de sa femme et de sa fille d'échapper à la mort. Eh bien! M. de Lavalette était le plus généreux des hommes; il avait protégé, sauvé le directeur-général des postes et les employés qui s'étaient compromis, et l'on fut sur le point de mettre en accusation le ministre qui n'avait pas su déjouer l'ingénieux stratagème d'une femme et d'une fille remplissant le plus touchant des devoirs. Ma sœur avait toujours été liée avec Mme de Lavalette; elle avait été chargée de lui apprendre la condamnation de son mari. Les rapports de M. et Mme de Lavalette n'avaient pas toujours été très-tendres. M. de Lavalette était d'une origine plébéienne et Mme de Lavalette était une Beauharnais, avec l'orgueil de sa caste; mais la froideur même de leurs relations lui permit de jouer avec plus de sang-froid une scène dont dépendait une vie si précieuse, et elle s'acquitta d'autant mieux de son rôle.

Chose curieuse et qui confirme l'assertion d'un observateur distingué, le comte de Lœwenhielm, ambassadeur de Suède à Paris, que son étrange curiosité avait fait assister à la plupart des exécutions. Il avait remar-

qué qu'avant la chute du couteau fatal, le coup mortel était presque toujours porté au moral du condamné qui, même gracié, ne se relevait pas de la terreur causée par l'appréhension de son supplice. M. de Lavalette avait vu la mort de près sur les champs de bataille; il était énergique et résolu autant que qui que ce soit, et il tomba cependant dans une vieillesse précoce et garda l'empreinte qu'un supplice si imminent lui avait faite.

Mme de Staël peint dans une lettre datée de Coppet du 4 août 1815 et adressée à l'ancien archevêque de Tarente, qui m'en laissa prendre copie, la situation de la France à cette époque :

« Croyez, mon cher archevêque, à mon tendre attachement pour vous. Je ne cesse de projeter un voyage pour vous revoir et vous me verrez entrer dans votre chambre un de ces jours, si tous vos volcans sont apaisés. Nous sommes dans un pauvre état en France et je ne puis faire retomber sur elle la haine que méritait Bonaparte. Si vous aviez connu le pays, et si vous le traversiez à présent, vous auriez le cœur déchiré. Mais il ne faut rien écrire sur tout cela. Puissiez-vous être heureux à Naples. Vous avez un si beau soleil, que vous pouvez tout supporter; mais nous, il nous fallait d'autres biens, et je ne sais si nous les retrouverons jamais. Notre roi fait tout ce qu'il peut de bon et de juste, mais son royaume n'est pas plus à lui qu'à nous. Enfin, ne parlons pas de tout cela; préparez-moi, si je vais chez vous, des tableaux et de la musique, et surtout votre conversation qui tient des uns et de l'autre. J'ai une fille qui vous plaira plus que moi et j'en serai bien aise, mais je n'en dirais pas autant d'une autre femme, et je ne veux pas que votre amour sorte de notre famille. Mille tendres hommages,

« N. DE STAEL. »

L'ancien archevêque de Tarente, Mgr de Capucelatro, dont je parlerai en son temps, avait reçu chez lui Mme de Staël bien des années auparavant. Elle avait gardé un souvenir bien vif de son affectueuse hospitalité et elle lui adressait volontiers des amis *qu'elle aimait,* car elle distinguait ingénieusement ceux-là des amis dont on ne se soucie guère. On trouvera ici avec plaisir quelques-unes des lettres qui montrent le degré d'intimité qui s'était établi entre elle et cet aimable prélat, à qui elle confiait plus tard sa douleur patriotique :

« Coppet, le 28 février 1809.

« Vous souvenez-vous, Monseigneur, d'une personne que vous avez comblée de bontés à Naples et qui ne se rappelle jamais ces beaux lieux sans que votre souvenir se mêle au soleil, à la mer, à tous les délices de ce séjour ? Le reverrai-je jamais ? Dieu le sait ; mais vous, qui avez autant de respect pour le passé que pour l'avenir, vous recueillerez avec intérêt M. Lecointe, un Génevois parfaitement estimé, très-intelligent, et de plus beau-frère de mon amie intime. Si vous pouvez lui faire avoir une place, il vous amènera sa femme qui est charmante, et vous m'aurez comblée de reconnaissance.

« J'ai envie de signer *Corinne;* mais comme je ne portais pas encore ce nom quand je vous ai vu, je tiens à celui sous lequel vous avez daigné m'aimer.

« N. DE STAEL-HOLSTEIN. »

« Rome, le 28 mars.

« Je vous assure, Monseigneur, que j'ai beaucoup plus regretté Naples que vous ne le croyez et que je ne le croyais moi-même. J'avais pris pour ces lieux, unis au souvenir de votre société, un attachement qui m'a remplie de mélancolie en m'en éloignant, et j'ai formé le projet d'y retourner. Je voulais y faire une course au moins de huit jours, après Pâques, et je

ne sais pas si j'y ai renoncé. Enfin si je puis déterminer un ami que j'aime, car il faut bien faire cette distinction, à revenir avec moi, je crois que j'y passerai l'hiver prochain. Conservez-moi votre bienveillance. Toute l'atmosphère poétique qui vous entoure est sans cesse présente à mon souvenir. Je vois le tableau du Titien, j'entends le monologue de Léandre, et par-dessus tout, je vois cette grâce et ce bon goût qui caractérisent toutes vos actions, toutes vos paroles et vous donnent la jeunesse perpétuelle comme à votre climat.

« Avez aussi une souvenance perpétuelle de vos amis et daignez me compter au premier rang de ceux qui vous sont attachés.

« Mes amis se rappellent à votre souvenir. Je vous demande de m'écrire quelquefois et je souhaite que la destinée me rapproche de vous comme mon cœur m'en a rapprochée.

« NECKER-STAEL DE HOLSTEIN. »

« Coppet, le 8 septembre 1814.

« Je vous prie, mon cher Seigneur, de recevoir avec votre aimable bonté M. et Mme de Polier, qui vous remettront cette lettre. Nous n'avons rien de mieux à vous offrir dans notre Suisse pour les manières, l'esprit et l'âme. Ils vous diront que dans un an je compte me mettre en route pour vous aller voir à Naples et de là faire un petit voyage en Grèce. Mon idée serait d'aller m'embarquer dans votre pays des Sybarites; mais de toutes les voluptés de ces anciens peuples, celle qu'ils n'ont sûrement pas goûtée, c'est l'entretien d'un homme tel que vous.

« Adieu, cher archevêque; je vous demande votre bénédiction avec une rose, comme celle de l'archevêque de Moscou. Vous n'en êtes pas encore autant que je le voudrais à celle de la croix.

« Mille tendres amitiés.

« NECKER DE STAEL-HOLSTEIN. »

CHAPITRE XIV.

Le *Nain jaune*. — Portraits de MM. Arnault, Jouy, Horel, Merle, Bory de Saint-Vincent, Moreau, Étienne, ses rédacteurs. — L'éditeur responsable Dirat.

Un journal avait paru, appelé le *Nain jaune,* pamphlet périodique, pour la publication duquel s'étaient associés MM. de Jouy, Arnault, Merle, Harel, Bory de Saint-Vincent, Moreau, Étienne et quelques autres hommes de lettres plus ou moins célèbres, mais tous spirituels.

M. de Jouy, peut-être le plus aimable de tous, avait contracté dans le commerce de Voltaire, auquel il avait voué un véritable culte, l'habitude de la plaisanterie élégante et fine, de la malice ingénieuse et piquante, l'atticisme enfin d'un écrivain homme du monde, qui valurent tant de succès à ses tableaux de mœurs et à ses articles de journal. Son *Hermite de la Chaussée d'Antin* est un fidèle miroir dans lequel la vie parisienne se reflète avec autant de gaîté que de fidélité. Le dessin en est juste, le coloris brillant, la composition heureuse. Il retrace l'existence familière avec autant d'exactitude que Walter Scott l'existence héroïque. *Sylla*, un des triomphes de Talma, et la *Vestale* qui obtint le prix décennal, l'avaient placé au premier rang dans ce qu'on a appelé la littérature de l'empire. Je parle de son culte pour Voltaire; il n'était pas seulement platonique, mais matériel.

Dans le jardin de sa maison, rue des Trois-Frères, qu'il avait appelé son *hermitage de la Chaussée-d'Antin*, il fit construire un petit autel surmonté du buste de son idole, et avec un enthousiasme qu'on ne pouvait mettre tout entier sur le compte de ses exagérations, toujours plaisantes, il dit un jour : « Ce n'est pas à y inscrire *Voltaire à Dieu*, mais *au Dieu Voltaire.* »

Il avait remplacé Parny à l'Académie française. L'un et l'autre avaient habité l'Inde. Ces vives imaginations et ces esprits délicats s'étaient imprégnés du brillant coloris de ces climats, et M. de Jouy en rapporta de riches souvenirs dont il fit passer la fleur dans *Tippoo Saëb* et dans l'opéra des *Bayadères*. Il y avait chez lui un tel fonds d'invention, que c'était un grand avantage pour lui quand la réalité venait tempérer la fantaisie.

Arnault avait vécu dans l'intimité du premier consul. Naguère secrétaire général de l'Université, il était l'auteur de tragédies estimées, de fables charmantes, dont une : le *Colimaçon*, est un chef-d'œuvre, et d'une petite élégie : la *Feuille*, qui peut-être survivra à tout cela. Il avait, malheureusement pour lui, été doué aussi du talent de l'épigramme et de la satire. Les bons mots épicés, les travestissements de nom, la caricature des personnes échappaient incessamment à ses lèvres en traits acérés. Illustre par son talent, n'ayant même, je crois, fait de mal réel à personne, il fut la première, peut-être la seule victime de sa causticité. On attribua à la blessure faite par une de ses fables, *La levrette, le chat et le dogue*, son inscription sur la liste des proscrits sous le ministère de M. de Talleyrand, qu'il appe-

lait l'abbé de plâtre, à cause de sa pâleur et de son insensibilité. Une figure d'abbé en plâtre était exposée rue Saint-Florentin, presque en face de l'hôtel du prince.

Comme le *Nain jaune* a dû profiter d'un tel collaborateur!

Harel, fils naturel, je crois, de Luce de Lancival, dont on le disait neveu, ne tarissait pas en pointes et en saillies. Il a depuis donné la mesure de son talent dans un éloge de Voltaire, couronné par l'Académie française. Sa collaboration remarquée au *Nain jaune* lui valut d'être nommé préfet dans les Cent-Jours, après avoir été auditeur au Conseil d'État et sous-préfet à Soissons, où il avait montré du courage lors de l'invasion. Il a fini ses jours, mêlés d'exil, de prospérités passagères et de détresses dignes d'un roman comique, dont n'a pu le sauver l'imagination la plus fertile en ressources, en qualité de directeur du théâtre de la porte Saint-Martin, à peu près marié à Mlle Georges, cette belle médaille de la galerie fort restreinte des amours impériales.

Telle a été aussi la fin de Merle, qui avait épousé Mme Dorval. Auteur de quelques vaudevilles, il était en même temps un des feuilletonistes les plus agréables. Il rédigeait les comptes rendus du théâtre, soit dans la *Quotidienne*, organe des légitimistes, soit dans le *Nain jaune*, journal libéral. Tout charmant qu'était cet esprit, il gâtait et déshonorait à mes yeux par cette escrime littéraire, dans deux camps si opposés, les dons les plus heureux de l'intelligence, et ne me laissait plus

voir qu'un métier dans ce qui devait être l'involontaire et généreuse inspiration de la conscience. C'est ressembler à ces femmes qui donnent leurs caresses, leurs sourires et leur beauté, sans que l'amour y soit pour rien, et toujours au plus offrant et dernier enchérisseur.

M. Bory de Saint-Vincent, gascon plein de verve, d'originalité et de laisser-aller, avait été colonel d'état-major, aide de camp du maréchal Soult qu'il avait accompagné en Espagne. Ses goûts scientifiques, puisés à une belle collection d'histoire naturelle, qu'un de ses oncles avait fondée à Bordeaux, l'avaient conduit jusqu'à être correspondant de l'Institut.

Je ne sais si c'était un savant bien sérieux. Il se plaisait aux paradoxes; entre autres il niait qu'il y eût des champignons vénéneux. Quant à la littérature, on lui reprochait de ne pas savoir du tout l'orthographe; mais bon enfant, rieur, plein d'hyperboles, c'était un aimable convive et un journaliste piquant, qui avait beaucoup vu et entrepris même le tour du monde en qualité de naturaliste. Ce qui semble bien prouver la confraternité du feuilleton et du théâtre, c'est que lui aussi avait dans son bien modeste foyer, et sans être assez riche pour cela, une princesse de théâtre et encore une princesse tragique; ce qui le constituait, déjà vieux, à l'état de *bohême* de bonne compagnie. Il avait persuadé à la ville d'Agen, où il était né, qu'il l'avait préservée de l'invasion espagnole en 1814. Elle l'avait choisi pour représentant en 1815, et c'est à quelques exagérations de paroles méridionales qu'il dut d'être mis sur la liste

de proscription. Cette proscription, grâces à son caractère inoffensif et gai, à l'Institut et à M. de Humboldt, ne fut pas trop cruelle pour lui. Établi en Belgique, il passait et repassait la frontière en se moquant des gendarmes.

Moreau, vaudevilliste piquant, avait produit, au Théâtre des *Variétés,* quelques-uns de ces chefs-d'œuvre que Schlegel préférait au *Misanthrope;* genre poissard dans lequel, il faut le reconnaître, les Français sont inimitables. Le *Nain jaune* recueillait ce que la censure n'avait pas voulu laisser passer, et la coulisse et le journal se soutenaient l'un l'autre. Bien longtemps ce gros et malin bonhomme a amusé ainsi le public par ses chansons, ses bons mots, ses pièces et ses articles, dans une douce et bacchique union entre Béranger, Désaugiers, Piis, Bouffé et compagnie.

Étienne, auteur des *Deux gendres*, est parvenu depuis aux plus hautes dignités littéraires et politiques. Il avait eu le malheur d'être censeur sous l'empire, lorsqu'il était bien jeune encore, et d'avoir reçu publiquement un soufflet d'un acteur sans lui en avoir demandé raison, ce qui amenait la question : une réparation d'honneur peut-elle et doit-elle être demandée à tout le monde? Lord Byron, le plus orgueilleux des hommes, me parlant de son affaire avec un courrier, auquel on lui avait reproché d'avoir fait donner un coup de poignard par un de ses gens qui l'alla provoquer, me disait : « Pouvais-je, moi, me battre avec un *courrier?* » Quoi qu'il en soit, dans un pays si susceptible sur les questions d'honneur et souvent si prosterné devant les puissants,

cette querelle d'acteur et de journaliste pesa sur la considération d'Étienne, comme pesa sur lui le rôle de censeur qu'il avait rempli. La justesse et la modération de son brillant esprit, son caractère affable et doux, son origine plébéienne, sa fidélité à la cause libérale, qui ne s'est pas démentie, sa fermeté politique dans de graves circonstances, sa probité incontestée, une fortune considérable, sa position d'académicien, de vice-président de la Chambre des députés, rien ne l'empêcha de garder par devers lui l'empreinte de ces deux accidents de sa vie, qui ne le firent même arriver que bien tard à la Chambre des pairs.

Personne ne rédigeait avec plus d'habileté les adresses de la Chambre des députés et ne rendait compte avec plus de sel et de finesse des événements du jour dans la *Minerve*. Il avait cet art de tout dire sans donner prise aux tribunaux, et sa haute raison élucidait les situations les plus embrouillées. Il préludait dans le *Nain jaune*, et ses flèches portaient toujours. Ce journal qui, par une rencontre de mots, peut-être due au hasard, avait écrit : « Nous répondrons non par une plume d'*oie*, mais par une plume de *Cannes*, » avait cru devoir choisir spécialement un gérant responsable chargé de soutenir les querelles, d'accepter les duels, s'était amusé à le faire passer pour un habile et redoutable bretteur. Ce prétendu spadassin, qui endossait les attaques anonymes dont l'auteur ne tenait pas à se nommer, se présenta à la première réception des Tuileries. Désirant extrêmement être remarqué de l'empereur, il se mettait toujours en tête du rang que Sa Majesté allait parcourir,

en disant : «Sire, je suis le *Nain jaune;*» mais Sa Majesté inattentive, ou prévenue du vrai rôle de M. Dirat, ne daignait pas s'apercevoir de son empressement. La cour était disposée à trouver que l'empereur était bien ingrat; car M. Dirat s'était attribué jusqu'à l'allusion au débarquement à Cannes. Cette allusion pouvait lui valoir un procès en conspiration, elle lui valut une sous-préfecture.

CHAPITRE XV.

Création du *Journal des Arts*. — Choix éminent de ses rédacteurs. — Le *Constitutionnel*. — Ce qui fait l'essence d'un journal et sa prospérité. — Expérience de M. de Sémonville sur la presse quotidienne.

Je fréquentais, alors que je pus continuer mes études de droit, un cabinet littéraire, rue Monsieur-le-Prince.

C'est là que mes camarades et moi tenions nos conférences et que nous nous exercions à la parole. J'y fis la connaissance de M. et de Mme Cauchois Lemaire, qui dirigeaient l'établissement. Les rédacteurs du *Nain jaune* s'étaient dispersés; un journal satirique sous le régime qu'il avait souhaité et qu'il avait contribué à amener, aurait été difficile à continuer, surtout à la veille d'une guerre générale, à peu près autant que sous la réaction qui suivit. Il ne resta que le libraire Eymery, et M. Cauchois Lemaire, entre les mains duquel était tombée la rédaction en chef. Ceux-ci cherchèrent à tirer parti du fonds et de la clientèle : ils créèrent le *Journal des Arts*.

Aucun élément de succès ne manquait à cette entreprise : abonnés recueillis, service organisé, correspondance établie, rédaction confiée à des hommes supérieurs et spéciaux. C'est M. Benjamin Constant qui devait rédiger les articles concernant les Chambres; M. Étienne rendait compte des grands théâtres; M. Moreau, des petits; M. de Jouy allait continuer là ses tableaux de mœurs peignant l'époque avec l'entrain, la légèreté et le brillant qui distinguèrent le talent

d'Horace Vernet dans les arts; M. le comte de Ségur communiquait ses souvenirs; M. des Renaudes, qu'on disait un des auteurs du rapport fait à l'Assemblée constituante sur l'instruction publique sous le nom de M. de Talleyrand, s'était chargé de l'Université; M. Arnault enverrait des articles de critique et de littérature de Belgique; Mme de Bawr jugeait les modes. Toutes les conditions de réussite semblaient réunies. Eh bien! mécompte des prévisions les plus sagaces, secrets ignorés du métier! ce n'était pas à tous ces avantages que le nombre des abonnés et la prospérité d'un journal se trouvaient attachés.

La supériorité isole. Plus vous vous élevez haut, moins vous rencontrez d'appréciateurs compétents; l'atticisme ne va qu'aux esprits délicats, la science qu'aux instruits, la profondeur qu'à ceux qui ne se contentent pas d'effleurer les sujets en prenant leur café. Une feuille quotidienne n'est pas seulement destinée à l'élite de la société; elle s'adresse à la masse, qui veut qu'on frappe fort plutôt encore que juste, qui aime les grosses couleurs, les phrases ronflantes, les scènes exagérées et pathétiques, enfin qui se précipite à la cour d'assises et au mélodrame, plutôt qu'au Théâtre-Français ou à l'Académie. Tandis que le *Journal des Arts* obtenait difficilement les 1500 ou 2000 abonnés, clientèle obligée des cabinets littéraires, des bibliothèques, des cercles, des restaurants, des cafés, des journaux français ou étrangers, le *Constitutionnel*, qui visait plus bas, atteignait des lecteurs en grand nombre au bout d'une plus vulgaire arque-

buse. En faisant ainsi en même temps les délices de l'estaminet et de la rue, ses feuilles, chose curieuse et que racontait M. de Sémonville, grand référendaire du Sénat, qui avait sous son autorité les pavillons de lecture au Luxembourg, se transmettaient d'échoppe en échoppe, de porteur d'eau en porteur d'eau, cinq ou six jours encore après leur apparition.

Pour M. de Sémonville, il observait en administrateur et en homme politique la presse quotidienne, organe de l'opinion publique, dans ses infinis ricochets, et ne s'étonnait plus d'entendre des commissionnaires et des chiffonniers disserter sur les événements du jour avec autant de bon sens que les politiques de profession les mieux informés.

Il en tirait la conséquence que la liberté des journaux était désormais un des plus chers besoins de la nation, que sa vitalité triompherait de bien des pouvoirs, et qu'aucun pouvoir ne triompherait d'elle. Ce n'était pas cependant un esprit chimérique que M. de Sémonville ! Un jour, dans les premiers temps du docteur Gall, qui parlait encore imparfaitement le français, le spirituel, mais cette fois innocent docteur, après avoir, chez M. de Talleyrand, tâté le crâne de M. de Sémonville, lui trouvait l'organe du *savoir-faire*, et caractérisait ainsi, avec une piquante et involontaire justesse, cet homme d'État rompu aux affaires.

Combien d'autres hommes ont, après lui, partagé cette manière de voir ! Les mille écus, que m'avait coûtés mon action achetée à M. de Jouy, eurent le sort de beaucoup d'actions de ce genre. Le journal cessa de

paraître, et je fus admis dans une société nouvelle qui publia le *Courrier français*. Ici encore ce journal bien fait et dirigé avec honnêteté et talent, sinon par le gérant, du moins par M. Chatelain, eut une peine extrême à faire ses frais et à acquérir 3500 souscripteurs. Dans ce genre d'entreprises, il est rare que l'actionnaire touche des dividendes ; mais le gérant et le rédacteur en chef ont, en dehors, des avantages considérables. Soignés par les hommes publics, courtisés par les artistes, intéressés par les industriels et les banquiers, ils obtiennent des emplois pour leurs protégés et dispensent la fortune et la réputation. Mme de Girardin disait spirituellement : « Quand une couturière me fait attendre une robe, je la menace de déclarer dans mon feuilleton qu'elle n'est plus à la mode. » Les livres, les gravures, les loges, les objets d'art, les cadeaux de tout genre abondent chez eux, et avec l'imprimeur et le marchand de papier, ils se sauvent et restent sur l'eau dans des naufrages dont ils ne sont pas toujours innocents :

Car, par où l'un périt, un autre est conservé.

CHAPITRE XVI.

Mme Dufrenoy. — Sa société. — M. de Fontanes. — Mme Voïart. — Mme Tastu. — Sa comparaison avec Mlle Delphine Gay. — Épître en vers adressée à l'auteur par Mme Dufrenoy. — Lettres de celle-ci. — Mariage de Mme Tastu.

Je fis à cette époque la connaissance de Mme Dufrenoy par l'intermédiaire de M. Tastu, employé au *Journal des Arts*, qui, avec un grand goût pour les lettres, avait cette douceur et ce charme de caractère qu'elles donnent souvent. Mme Dufrenoy, que Béranger caractérisait en disant qu'elle était restée la plus femme parmi les femmes poëtes, était déjà avancée en âge, mais n'avait rien perdu de cette jeunesse et de cette tendresse d'âme, de cet enthousiasme pour le grand et le beau, qui coloraient ses paroles et ses ouvrages. Le roman et la poésie coulaient chez elle à pleins bords. La présence de la passion éclairait pour elle les personnes comme les choses; la bienveillance et la bonté en faisaient le riche fonds. Son visage sérieux et doux indiquait qu'elle avait dû être belle. Elle s'était dévouée à un mari âgé et aveugle, et puis elle avait trouvé sur son chemin un homme certes bien fait pour lui plaire et l'entraîner : c'était M. de Fontanes, à qui elle sauva la vie dans la révolution, en le cachant chez elle à sa campagne de Genevilliers, au péril de sa propre liberté et peut-être de sa propre vie. C'étaient deux natures bien opposées : d'un côté, un écrivain pur et digne, chantre des amours légères et du *Jour des morts*, esprit vif et brillant, au ton décidé, résumant

ainsi le bonheur : « Je ne sais rien de plus agréable qu'un ballet bien indécent après un bon dîner ; » des habitudes aristocratiques, une éducation forte et classique, une ambition ardente et souple à la fois, qui faisait dire à B. Constant : « M. de Fontanes ne manque jamais de noblesse dans ses phrases. »

De l'autre côté, la fille d'un bijoutier, n'ayant reçu que l'instruction qu'on donnait aux femmes à cette époque, mais possédée du génie naturel de la poésie, tout abandon, impétuosité, verve, déintéressement, exaltation, et conduite par l'amour à l'étude. Si leur position et leur caractère étaient si différents, leurs deux muses étaient sœurs. Mme Dufrenoy gagnait à la correction, au goût suprême, à la conversation neuve et polie de M. de Fontanes. M. de Fontanes s'animait, se passionnait à la flamme naturelle de cette élégante mais pudique Sapho, à la figure inspirée et le rayon de feu sur le front. Elle s'est plu à le peindre dans la première pièce de son recueil :

J'aime tout dans l'objet de ma fidèle ardeur,
Le génie et le caractère ;
J'aime son regard enchanteur,
Son souris malin et flatteur
Et son humeur grave et légère.
J'aime son esprit juste et fin ;
J'aime encor les jaloux caprices
Qui lui font haïr le matin
Ce qui le soir fait ses délices ;
J'aime son air noble et lutin,
J'aime le pouvoir despotique
Que son cœur orgueilleux exerce sur le mien :
Ses éloges adroits, son adroite critique
Me font chérir son entretien.

Il n'a que plus de grâce alors qu'il est coupable;
En vain se défend-on de vivre sous sa loi,
On l'adore en dépit de soi;
Nul n'a plus de défauts et nul n'est plus aimable.
S'il est parfois un peu trompeur,
Il sait par tant d'amour expier tant d'alarmes,
Qu'aux pleurs qu'il fait verser on trouve encor des charmes.
Son tendre repentir donne encor le bonheur.
Sa flamme maintenant à la mienne est égale;
Mais s'il pouvait changer un jour,
Il me ferait, je crois, lui pardonner l'amour
Qu'il sentirait pour ma rivale.

Elle exprime dans le *Dévouement* toute cette absorption d'une âme par une autre; elle se plaît à chanter le triomphe remporté par lui à l'Académie française dans le *Prix*. Enfin, elle s'identifie à celui qu'elle aime, quoique cette idole, trop semblable aux idoles, se laissât adorer avec calme et agréât d'autres encens. Me parlant un jour de la puissance de l'amour, de ce doublement de nos facultés, de cette intuition mystérieuse mais profonde, elle me disait : « Imaginez-vous que je distinguais de loin le fiacre qui me l'amenait. » Ce fiacre, quand j'eus l'honneur de connaître Mme Dufrenoy, ne venait plus que rarement; mais les productions poétiques s'échangeaient toujours, et une approbation arrivant de Courbevoie était toujours pour elle le plus sûr et le plus doux des suffrages. Son mari lui ayant laissé peu de fortune, c'est à l'aide de sa plume qu'elle entretenait son modeste ménage de la rue Bourtibourg. Il se composait de sa mère, de sa sœur et de sa servante Suzanne, à qui elle a adressé une charmante épître et qui méritait cette marque d'affection.

Quelques allocations du ministre de l'intérieur, qui

avait un fonds pour l'encouragement des lettres, ont fait mettre, je ne sais comment, Mme Dufrenoy sur la liste des personnes qui faisaient des rapports de police sur les salons de la haute société. Rien n'était plus absurde qu'une pareille supposition. Je ne parle pas seulement de l'élévation et de la délicatesse de ses sentiments, à mille lieues d'une pareille bassesse; il fallait ne l'avoir jamais vue, pour ne pas s'apercevoir à quel point elle eût été incapable de rendre ces odieux services. Sans esprit d'observation, débordée par son cœur, remplie d'illusions, un ministre eût été aussi sot de lui demander des rapports qu'elle eût été impuissante à en faire, en eût-elle eu la volonté. Puis, quels salons fréquentait-elle? Son talent et son caractère lui avaient valu l'amitié du comte de Ségur, ancien grand-maître des cérémonies, et de sa noble femme, tous deux retirés dans une petite maison de la rue Duphot. Là, Mme de Ségur écrivait, sous la dictée d'un mari dont la vue s'affaiblissait, et qui n'avait gardé de ses dignités que celle d'académicien, des ouvrages historiques ou didactiques justement estimés. Quelques amis et quelques parents venaient causer le soir avec le vieillard témoin de tant de choses; Mme Dufrenoy y apportait quelquefois la primeur de ses compositions. C'est là le seul lieu où elle ait vu le grand monde. Est-ce de celui-là qu'elle aurait trahi les secrets? M. de Ségur lui avait rendu un service; lui et Mme de Ségur, sœur de Mme de Lafayette, venaient plus souvent la chercher au Marais qu'elle n'allait chez eux. Elle était enthousiaste du général Philippe de Ségur, qu'elle appelait

un *Bayard*, et Mme Octave de Ségur, née d'Aguesseau, la traitait avec une coquetterie charmante comme elle. Hors de là il n'y avait que des gens de lettres dans une situation analogue à la sienne, des collaborateurs au recueil périodique l'*Abeille;* M. et Mlle de Sénancourt, M. Tissot, M. Bignan, Eymery, son libraire, Mme Jenny Legrand, qui était le sujet de l'épître si pleine de grâce, *Elle :*

Comme l'astre amoureux dont la douce clarté etc.

Une personne d'une âme rare et d'un grand esprit, Mme la baronne Degerando, Camille Jordan et sa femme, M. et Mme Voïart, autant de personnes qui ne cachaient rien ou n'avaient rien à cacher au gouvernement. J'oublie M. et Mme Leroy de Bacre, faisant des romans et des mélodrames en ménage.

M. Voïart, qui habitait Choisy, où sa femme traduisait les œuvres d'Auguste Lafontaine, avait amené à Mme Dufrenoy sa jeune fille, célèbre sous le nom de Mme Tastu. Agée de quinze à seize ans, Mlle Voïart, par un don inné, chantait déjà les oiseaux, les fleurs, la nature, dans des vers simples, faciles, qui coulaient de source et qui, en exprimant les idées et les sentiments de son âge, étaient en harmonie avec son air pur et virginal, ses yeux à fleur de tête, sa figure douce, languissante et inspirée à la fois.

Elle n'avait rien de ce qui caractérisait Mlle Delphine Gay, presque du même âge, et débutant comme elle dans les lettres. Au lieu de la haute stature de cette dernière, de son teint éclatant, de son œil bleu animé, de sa bouche fine et malicieuse, de ses cheveux dorés

et de toutes les ambitions qui se joignirent à cette riche nature, Mlle Voïart présentait un corps grêle, un teint pâle, des cheveux cendrés, des yeux ternes et à fleur de tête, une attitude timide et modeste, une physionomie rêveuse et candide. Si le style est l'homme, l'extérieur était ici l'auteur. L'une, bien aimable, bien naturelle et bien charmante, malgré la renommée précoce que sa mère lui avait faite, chantait le *bonheur d'être belle*, et s'appelait elle-même la *muse de la patrie;* l'autre laissait sortir de son cœur, en vers touchants et mélancoliques, des récits historiques, des hymnes religieuses ou maternelles, d'admirables réflexions sur la mort ou l'amitié, telles que :

Oui des ans la fuite m'étonne,
Leurs adieux oppressent mon cœur;
  Je dis, c'est une fleur
Que l'âge arrache à ma couronne
Et livre au torrent destructeur.
C'est une ombre ajoutée à l'ombre
Qui déjà s'étend sur mes jours,
Un printemps retranché du nombre
De ceux dont je verrai le cours.

Tout était chez elle pur, chaste et tendre, et ses poésies pouvaient en quelque sorte encadrer et couronner ses ouvrages sur l'éducation. M. de Vandeuil, médecin de Mme Degerando, M. le comte Alfred de Chastellux et moi nous complétions cet intérieur tout amical, tout intime et tout littéraire de Mme Dufrenoy. Elle me témoigna jusqu'à sa mort une amitié dont j'étais fier, et daigna m'adresser sur ce sentiment l'épître suivante :

A M. COULMANN.

Noble et sainte amitié, besoin sacré de l'âme,
Que la vertu sait animer;
Toi dont la vive et chaste flamme
Nous brûle sans nous consumer,
Premier charme de mon jeune âge,
Même alors que l'amour m'asservit à sa loi;
Trésor de tous les temps, seule ivresse du sage,
Jusqu'à mon dernier jour mon cœur battra pour toi.
Le gracieux mélange et des lis et des roses
Ne pare plus mes traits flétris;
L'amour sur mes lèvres mi-closes
Ne dépose plus un souris.
J'ai lu dans un miroir sincère :
« L'amour ne te sied plus, fuis son attrait vainqueur. »
J'ai suivi ce conseil, sans chagrin, sans colère;
Noble et sainte amitié, tu restais à mon cœur!
Ce cœur n'a point vieilli : j'aime autant qu'au jeune âge.
Il est vrai, c'est d'un autre amour;
Mais à l'un, jaloux et volage,
A peine je dus un beau jour.
Dans le sein de ses faveurs même,
Je ne m'abandonnais qu'en tremblant à sa foi.
Amitié noble et sainte, ô mon bonheur suprême!
Jusqu'à mon dernier jour mon cœur battra pour toi.
Tu m'as rendu la paix, tu réchauffes ma lyre;
Plus heureuse qu'en mon printemps,
Je puis aimer, je puis le dire,
Et braver l'outrage du temps.
Pour qui voudrais-je être encore belle?
Ah! ce n'est qu'une fois qu'on aime bien d'amour!
Moi, j'aime bien encore, mais un ami fidèle :
Jacques, je t'aimerai jusqu'à mon dernier jour.
J'entendrai sans regret sonner l'heure suprême,
J'en rendrai même grâce au sort;
Survivre, hélas! à ceux qu'on aime,
Ah! c'est la véritable mort.
Jacques, à mon heure dernière
Veille sur mon seul fils, ce fils, mon digne amour,
Et grave de ta main sur la modeste pierre :
« *Adèle nous aima jusqu'à son dernier jour.* »

Je lui fis faire la connaissance de ma sœur. Elle venait quelquefois à ses mercredis et nous y récitait des vers. Dans ce temps où les esprits n'étaient pas encore devenus si réels et si positifs, c'était un grand charme pour tout le monde que l'apparition des poésies d'un auteur célèbre, dont on se plaisait à voir le maintien et la figure, et dont on devenait ainsi le confident. Cela faisait événement dans une société, et avec de la musique et des récitations, les réunions sortaient de leur vulgaire et monotone obscurité.

Elle m'écrivit le 27 septembre 1816 :

« Depuis le jour où j'ai reçu votre lettre, mon bien bon ami, je voulais chaque jour vous répondre, et chaque jour j'ai remis au lendemain, parce que j'attendais pour vous écrire que j'eusse mis à la diligence ce que je devais vous envoyer. Je n'ai pu trouver que hier la Vie de M. de La Harpe. On est maintenant à la copier, ce qui sera une affaire de quatre ou cinq jours, parce qu'elle est fort longue. Comme cette vie ne se trouve que dans le recueil des notices de M. Auger, j'ai pris le parti de les lui envoyer emprunter.

« Mme de Staël est arrivée à Paris. Je vais lui écrire pour lui demander des détails sur Mme Necker; car toutes les personnes qui s'étaient chargées de cette commission sont maintenant à courir le monde hors de Paris.

« Je suis bien touchée de la peine que vous avez sentie en arrivant dans la terre natale; je la partage vivement, je vous assure : je n'avais pas besoin de vous savoir triste pour l'être de votre absence. Vous me manquez de plus d'une manière, et quand j'ai lu le récit que vous me faites de votre entrée chez vous, mes yeux se sont mouillés de larmes et pour vous et pour nous! Heureusement vous n'avez que vingt ans, vous verrez les beaux jours; mais moi je crains fort de ne pouvoir plus faire que des élégies. Oh! comme elles sont douloureuses,

quand ce n'est pas seulement nos propres malheurs qui nous les inspirent. Patrie! patrie! que ton amour est profond dans les cœurs qui aiment la gloire!

« Hier 26, Amable a reçu la main de Tastu. J'ai rempli l'office de mère. La cérémonie a été belle et touchante. Amable a montré beaucoup de décence, de piété et de modestie, sans montrer de timidité. Tastu était brillant d'allégresse; Amable ne regardait jamais son nouvel époux, mais elle portait tour à tour ses regards sur chacun de nous avec ce doux sourire qui semblait nous dire: Je suis sûre d'être heureuse. On avait placé, pour seul ornement, dans la salle du festin, les portraits et les bustes de la famille d'Amable. Le bon curé qui avait officié est venu sur la fin du repas, et je ne puis vous exprimer combien mon âme était en secret pénétrée de voir ainsi par mes yeux l'alliance de la religion, de l'amour et de la tombe. Oui, il y a un autre monde, n'en doutez pas, mon cher Jacques; les aïeux d'Amable ont vu son bonheur, les vôtres ont vu votre affliction en rentrant sous ce toit où vous ne recevrez plus leurs caresses, et bientôt aussi ils verront votre bonheur. Mon cher ami, songez à vous choisir une compagne. Le célibat est la perte des mœurs, de la santé, de la fortune et du talent. L'homme est appelé à une société intime, à un amour chaste et pourtant utile à son espèce, jusqu'au moment où il va se rejoindre à son Créateur et à ses aïeux. Tout ce qui n'est pas l'alliance de la vertu et de la nature ne donne que des plaisirs imparfaits et souvent payés de grandes douleurs! Aimez pendant que vous pouvez être aimé, mariez-vous, et puissé-je vous voir heureux et en être la première cause. Hier, au milieu de la cérémonie, une foule de sentiments remplissaient mon âme. Je songeais à mon fils, à vous, à Chastellux; tout le monde me semblait s'occuper seulement de la fête, moi je m'occupais de ceux qui me sont chers. Un regard jeté sur Chastellux m'a fait voir que quelqu'un me comprenait: ses yeux étaient mouillés; en sortant de l'église, il me dit: Vous avez pensé à votre fils et moi j'ai pensé à ma mère! Nous avons été causer quelques moments à l'écart; on aura cru que nous nous occupions

d'idées frivoles, tandis que nous réunissions autour de nous ceux qui ne sont plus et ceux qui sont loin de nous. Vous étiez de ce cercle, mon cher Jacques, et jamais je n'ai pensé plus longuement et plus tendrement à vous! Votre cœur, comme celui de Chastellux, est fait pour m'entendre. J'espère que mon fils reviendra enfin sous huit jours; je souhaite avec ardeur que vous l'aimiez, qu'il vous aime, et j'espère que mes vœux seront remplis. Rien n'est plus doux en s'approchant de l'arrière-saison de la vie que de s'entourer d'objets aimables et chéris qui vous prêtent l'appui de leurs forces et de leurs grâces, tandis que vous leur prêtez l'appui de votre expérience.

« On a chanté cinq chansons de mariage, toutes fort jolies, et ce concert a été suivi d'un chant français. C'était à la fois la fête de l'amour et celle de la patrie.

« Dès que La Harpe sera copié, je vous enverrai tout ce que vous me demandez par la diligence; votre digne professeur me l'a remis depuis longtemps.

« Adieu, mon cher Jacques, je suis écrasée de travail; je compose par jour une demi-feuille d'impression, et je corrige quatre ou cinq épreuves. Je dors à peine quatre à cinq heures. Je dîne en poste et je ne suis pas du tout à moi; voilà le motif pour lequel j'ai paru n'être pas à vous, cependant jamais je n'ai passé un jour sans m'en occuper, et peu de jours sans en parler en prenant mon repas solitaire du soir.

« Votre lettre était bien aimable; j'y blâme pourtant deux mots que je vous défends d'écrire désormais. D'abord ce vilain *madame* que vous avez cru devoir écrire et cet adjectif ambitieux d'*illustre* qui précédait ce mot si doux : *amie*. Ne me donnez jamais d'autre titre que ce dernier ou je serais fâchée. Laissez ces mots fastueux pour les indifférents, c'est une monnaie bonne pour eux; quant à nous, ne dépensons jamais que la monnaie du cœur, celle-là se dépense sans se dissiper, parce que ce n'est qu'un tendre échange. Adieu, mon cher Jacques, écrivez-moi le plus souvent possible; ne comptez pas les lettres, soyez généreux : celui qui donne le plus est toujours le plus heureux, et je vous l'assure, je suis à plaindre de n'avoir pas

de temps à moi; aucune de vos lettres ne resterait un seul jour sans réponse, sans cette fatigante circonstance. Écrivez-moi donc toujours, vous me ferez du bien. Je n'ose vous parler de nos femmes. J'aurais mauvaise grâce à vous demander si vous vous en êtes occupé; peut-être avez-vous aussi de votre côté beaucoup d'affaires, du moins qu'elles ne vous empêchent pas de songer à moi. Vous m'ôteriez une douce illusion si l'absence m'avait éloignée de votre cœur, car j'aime à être aimée de vous et je vous aime du fond de l'âme. Adieu encore une fois; écrivez-moi, revenez vite. Votre bague ne m'a point quittée. Un jour elle est tombée, j'ai cru y voir une éraillure, et vous allez vous moquer, mais j'ai ressenti une vive peine. Il me semblait que c'était un présage d'oubli; heureusement je m'étais trompée et je m'en suis réjouie comme une enfant. Vous le voyez, je ne suis pas un esprit fort; excusez mes superstitions, je ne puis m'en guérir. Je vous loue de n'en pas avoir, ou plutôt je vous le pardonne, car ce que vous appelez superstition je l'appelle *présage*, et j'ai fait là-dessus tant de rudes épreuves que je n'en puis croire la raison. Adieu; mais voyez ce détestable mot que je hais, pourquoi l'ai-je répété tant de fois? C'est que tant qu'il se trouve malgré moi sous une plume, qui ne voudrait pas cesser de vous écrire, je m'occupe toujours de vous. D. »

« P. S. Écrivez, revenez. Portez-vous bien, dites-le moi; écrivez. Le dimanche 27. »

CHAPITRE XVII.

Voyage à Marseille. — Mort de mon frère. — Arrivée de la duchesse de Berry. — L'auteur a connu le comte Lucchesi-Palli. — Il a vu l'impératrice Marie-Louise à Ischl. — Il a assisté à la fuite de la duchesse d'Orléans. — Réflexions sur ces trois princesses.

Une nouvelle douleur m'attendait. Mon frères Charles, qu'une série d'hivers passés à Montpellier, à Nice, à Rome, à Naples et en dernier lieu à Marseille, n'avait pu sauver des suites de cette fatale maladie, qui fait volontiers sa proie des natures les plus fines, les plus délicates et ainsi les plus passionnées, voyait arriver, à vingt-neuf ans, le terme d'une existence que les plus vives affections avaient toujours entourée et suivirent jusqu'à la tombe. J'allai partager les soins qui lui étaient donnés dans une famille qui était devenue la sienne. Je ne croyais pas moi-même échapper à la destinée de tous les miens, et en m'établissant auprès du lit de mon frère mourant, j'escomptais déjà mes propres souffrances en m'associant aux siennes. Il me semblait que, sa main dans ma main, il ne me devançait que de quelques jours dans un chemin dont j'avais pu si souvent mesurer les étapes, et si la séparation me paraissait cruelle, je ne la croyais pas longue. Dieu a placé notre commencement et notre fin dans d'impénétrables ténèbres. Il commande la soumission et la foi par cela même que notre logique n'est pas la sienne. Quand nous ne voyons qu'un sentier, ne plane-t-il pas sur toutes les routes ?

Pendant que j'étais à Marseille, y débarqua la princesse Caroline de Naples, qui venait d'être fiancée au duc de Berry. C'était dans cette maison de France, décimée par l'échafaud, depuis sa longue proscription et sa vie errante, la deuxième alliance de famille, mais consacrée cette fois par la paix et la prospérité, à l'ombre de deux trônes et aux acclamations de deux nations. La jeune princesse dont, suivant l'esprit de parti, l'impérialiste disait : elle a un œil plus petit que l'autre, le royaliste : non, elle a un œil plus grand que l'autre, fut reçue avec enthousiasme par cette population si impressionnable du Midi, qui crie si facilement *Hosanna* le matin et *crucifige* le soir, et qui, en ce moment, était exaltée par la paix maritime. Mme la duchesse d'Angoulême, raidie par le malheur, était l'objet du respect de tous ; mais sa vue attristait et était presque un reproche ; la jeune et vive duchesse de Berry, aimant le plaisir et les fêtes, gaie et sympathique, plaisait en quelque sorte par ses défauts mêmes. Ils la mettaient à l'unisson du peuple sur lequel elle semblait appelée à régner.

J'avais écrit la vie de Marie-Antoinette, et voulant me rendre compte de la haine qu'avait pu inspirer une princesse étrangère, aimable, jeune et belle, haine qui, chez une nation sensible, chevaleresque et généreuse, l'avait poussée à l'échafaud, je m'étais fait donner à la bibliothèque royale tous les pamphlets dont elle avait été l'objet. Sans qu'il y eût la liberté de la presse, il n'est pas un village de France où n'eussent pénétré des centaines de libelles censés imprimés à Londres et à

Bruxelles. Ils l'accusaient de tous les vices et de tous les crimes à la fois. A son entrée à Paris, l'amour et l'enthousiasme débordaient de tous les cœurs, et on s'étouffait pour l'admirer et la bénir.

Et cependant, le 12 août 1843 je pris place, en venant de Prague pour parcourir la Suisse saxonne et me rendre à Dresde, sur le bateau à vapeur le *Bohemia*. Il y avait sur le pont une berline avec des fleurs de lis, et parmi les voyageurs un homme d'une trentaine d'années et un jeune homme qui paraissait en avoir vingt. Le premier, d'une belle stature, d'une figure distinguée et douce, avait une certaine mollesse et une grâce italiennes ; le jeune homme qui l'accompagnait, avait aussi un beau visage et des cheveux bruns. Ils parlaient tous deux facilement le français. J'étais peut-être le seul de ma nation sur ce bâtiment autrichien. La familiarité s'établit bien vite sur le pont d'un bateau à vapeur. En cette Suisse saxonne, les impressions du paysage, si original et si piquant par la conformation des rochers ; un repas commun, de petits services échangés, le loisir d'une journée de contemplation auraient suffi pour nous mettre en rapport. La conformité du langage, un serviteur français que j'avais et qui s'était déjà lié avec les domestiques des deux personnages, amenèrent bientôt une sorte d'intimité passagère. Elle fut d'autant plus prompte que je ne savais pas le rang de ces aimables compagnons. Ils avaient un charme véritable, et comme ils étaient si bien informés de tout ce qui se passait en France, la conversation en avait plus d'abandon. Lorsque je me fus éloigné d'eux

pendant quelques moments, un des voyageurs me dit : « N'est-ce pas, c'est le mari de la duchesse de Berry et le comte de Chambord. » — Qui vous fait penser cela ? « Ne voyez-vous pas leurs armoiries et la livrée des Bourbons ? » Une lueur traversa mon esprit : « Mais le comte de Chambord est blond ; il y a erreur. » Cette erreur n'était que partielle ; j'avais effectivement devant moi le comte Lucchesi-Palli, et le jeune homme pris pour le prince était un des neveux du comte.

Ce me fut un intéressant sujet d'observation que ce deuxième époux de la veuve infortunée d'un Bourbon, lâchement assassiné près d'elle ; d'une princesse qui avait vu succéder à l'idolâtrie d'un accueil dont j'avais aussi été temoin, les fossés de la Vendée pour s'y reposer, et le dangereux abri de la plaque d'un foyer de cheminée pour n'être pas arrêtée. Ils ne l'ont sauvée ni de la prison ni de la honte. Le comte Lucchesi allait à Dresde et nous nous logeâmes dans le même hôtel. Il venait demander au roi l'autorisation pour le duc de Bordeaux de séjourner dans cette ville. Le ministre de France, qui ne voulait pas se trouver dans l'embarrassante situation de rencontrer le prétendant à la cour, avait menacé de s'éloigner, s'il s'y présentait. Je crois que les difficultés s'aplanirent, le roi de Saxe ayant offert au prince déchu l'hospitalité dans un de ses châteaux de plaisance. Le comte Lucchesi-Palli était appelé dans la maison de Mme la duchesse de Berry : « M. le comte. » Le duc de Bordeaux s'asseyait en voiture à côté de sa mère et le comte sur le devant. La plus parfaite entente régnait, m'a-t-on dit, dans cet intérieur, et je dus le croire à la

manière dont le comte Lucchesi s'exprimait sur tous, et à la douceur et à la grâce de son caractère.

J'étais bien jeune encore quand Napoléon, pour s'assurer un héritier, répudia la femme solidaire de son bonheur et épousa la fille des Césars. Des fêtes qui furent données à cette occasion, je n'ai un souvenir bien vif que de l'incendie qui dévora le palais de Schwarzenberg. Mon beau-frère, le général Walther, y était. L'empereur, voulant faire preuve de sang-froid, après avoir fait sortir l'impératrice, restait près du feu et sur la porte. Le général, dans sa brusque bonté, le pria de se retirer : « Mais il n'y a pas de danger pour moi, général. » — « Non pas pour vous, Sire, mais vous empêchez les autres de s'en aller. » Personne n'avait osé proférer cette simple parole, qui fut mal accueillie, tant était grande déjà la servilité que fait le despotisme.

J'entends encore résonner le centième coup de canon qui annonçait la naissance du roi de Rome. A-t-il été donné à quelqu'un de voir une joie plus universelle ! Il semblait qu'à chacun de nous il fût né un héritier. C'était la consécration divine d'un hymen vu avec regret ; c'était la durée, la paix, les sentiments conservateurs de la famille, au lieu de l'esprit de conquête et d'aventure, la prospérité publique enfin, s'appuyant sur la force, la modération et la gloire.

J'ai passé tant d'années plus tard, le 15 août 1840, à *Ischl*, dans le Tyrol. On me montra, sortant du bain, la veuve de Napoléon. Elle avait déjà eu quatre enfants du comte de Neipperg ; le comte de Montbel, son cham-

bellan, voulut bien me dire leur sexe et leurs noms. Je me rappelais les ordres donnés par un héros infortuné, et qui ont peut-être renversé sa dynastie, de ne pas laisser tomber entre les mains de ses ennemis sa femme et son fils, le sort d'*Andromaque* et d'*Astyanax* lui ayant toujours paru un des plus cruels de l'histoire. J'examinerai, assise à la croisée d'une fort modeste habitation, la veuve d'Hector, engraissée, vulgarisée, tricotant des bas en plongeant sa vue dans un de ces petits miroirs attachés aux fenêtres en Allemagne pour regarder les passants, et qu'on appelle des *espions*. J'avais, peu de jours auparavant, dans les caveaux du couvent des Capucins à Vienne, salué la tombe du duc de Reichstædt, *enlevé par une maladie de poitrine*, disait l'épitaphe. Aussi, à la chambre des députés, un jour qu'inscrit le premier, je cédais mon tour à M. de Las Cases, pour demander qu'on nous rendît les cendres de l'empereur, je pus dire, au grand étonnement, mais avec l'entière approbation de l'Assemblée : « C'est un devoir d'autant plus sacré pour nous, que celle qui a partagé le trône de notre empereur et qui n'a pas su partager son exil, semble depuis longtemps devenue étrangère à tous les devoirs qu'imposent les lois, les serments, l'humanité, la pitié même. C'est à nous, députés de la France, à exercer ce qui reste de cette mission sainte et dédaignée » (*Moniteur* du 14 septembre 1831).

La noble princesse, qui vint partager la destinée du jeune et brillant duc d'Orléans, traversa sous mes yeux

la grille du jardin des Tuileries, l'été de 1834, par une belle journée de juin. Son visage doux et inspiré, ses mœurs sévères et pures, son instruction solide et variée, le charmant à propos avec lequel elle sut dire à chacun de ses interlocuteurs quelque chose qui dut lui faire croire qu'il lui était connu de réputation ; sa sympathie pour notre littérature, nos arts et notre gloire justifiaient l'enthousiaste adoption dont elle était l'objet. La correspondance et les mémoires d'un intérêt si touchant qu'on a d'elle, pourraient être donnés comme un livre d'édification. Elle avait, dans d'autres lettres de sa jeunesse, dont j'ai vu des copies, déploré le sort de Marie-Antoinette avec une certaine solidarité de princesse royale. Elle ne se doutait pas alors qu'elle toucherait à sa couronne en vertu des droits populaires.

On raconte que, lorsque M. le duc d'Orléans voulut contracter une alliance et que Mme de Dolomieu en eut préparé une à Stuttgart, où elle avait passé quelque temps, sur un mot de l'impératrice de Russie : « infâme qui épouse un d'Orléans, » la jeune princesse, sur qui l'on avait compté, partit, à l'annonce de la visite de l'héritier de Louis-Philippe, à l'instant même pour la Hollande. Tant était grande alors contre notre nouvelle dynastie la haine d'une cour où tant de révolutions de palais avaient eu lieu. Le roi de Prusse lui-même, qui patronait l'union avec la princesse Hélène de Mecklenbourg-Schwerin, contre laquelle le prince Charles de Mecklenbourg-Strelitz était sur le point de protester, s'évertuait, suivant la correspondance de M. de Humboldt, pour que les politesses qu'il faisait au duc d'Or-

léans à Berlin, pussent être présentées comme des impertinences à Saint-Pétersbourg.

Encore le besoin que l'Autriche avait de la France dans la question orientale, avait-il fait mettre en avant au prince de Metternich le roi de Prusse, pour pouvoir à son tour ouvrir l'accès de Vienne au fils du roi des barricades.

C'est donc avec une résolution virile que la princesse Hélène vint en France. Élevée à la cour littéraire de son oncle le duc de Saxe-Weimar, elle avait en quelque sorte appris le français dans nos livres classiques. Avec l'élévation naturelle de son esprit, elle s'était, dit-on, tellement accoutumée à la noblesse et à la pureté de leur diction, qu'elle tomba un peu de son haut à la conversation assez commune de l'entourage de Louis-Philippe. J'étais là encore le 24 février 1848, quand, se soulevant à moitié de son banc, au centre gauche de la Chambre des députés, pour prononcer quelques paroles, elle vit, peu d'instants après, la tribune envahie par des hommes en armes, et n'eut que le temps de s'échapper par une porte latérale, et fut séparée d'un de ses fils.

M. Odilon Barrot s'était efforcé de la joindre au palais des Tuileries, avec la ferme espérance que, l'accompagnant avec des généraux et des députés populaires, dans sa voiture, entourée de ses enfants, il la ferait proclamer régente par les régiments qui étaient établis sur la place Louis XV, et par la foule qui couvrait les boulevards. Ce fait, acquis au milieu des incertitudes de la situation, aurait pu avoir un effet immense et para-

lyser le coup de main des républicains, aussi étonnés que tout le monde de leur succès. Mais pendant que M. Barrot cherchait la princesse au pavillon Marsan, elle était au pavillon de Flore, et M. Dupin l'entraînait à la Chambre par ce même jardin des Tuileries qu'elle traversa pour la dernière fois. Après des exemples si rapprochés et si terribles, on se demande quelle princesse peut être séduite encore par l'éclat d'un diadème qui, dans l'espace restreint de la vie d'un homme, a conduit celles qui l'ont porté à l'échafaud, en prison, dans l'exil.

CHAPITRE XVIII.

Lettre de Mlle Duvaucel. — Collaboration avec Mme Dufrenoy à la *Biographie des demoiselles*. — Lettre de celle-ci. — Éloge de Delille. — Correspondance avec M. Cauchois-Lemaire, proscrit.

Je joins ici une lettre aimable et touchante que m'écrivit le 21 juin 1816 la belle-fille de M. Cuvier, Mlle Sophie Duvaucel. Elle peint mieux que je ne le pourrais faire ma situation d'âme et les circonstances politiques de ce moment.

« Je vous remercie, bon Jacques, d'avoir répondu si promptement et si gracieusement à une longue lettre qui n'était pas pour vous; je remercie aussi de tout mon cœur votre pauvre malade des douces paroles qu'il a bien voulu ajouter aux vôtres, et je vous embrasse tous deux aussi tendrement que je vous aime. Nous renonçons au Mont-Dore, mes bons et chers amis, et nous y renonçons sans regret puisque nous n'aurions pas l'espoir de vous y voir. Cette idée faisait tout le charme de notre voyage et il serait triste de nous trouver seules dans ces montagnes, après avoir compté sur vous. D'ailleurs ce même climat humide et froid qui fait peur à Charles serait nuisible à Henriette, à Clémentine et même à moi. Il paraît bien certain par toutes les informations que nous avons prises, par toutes les relations que nous avons lues, que cette vallée du Mont-Dore est exposée à des pluies et à des vents presque continuels. Nous avons donc changé de projets; si nous eussions été plus riches cette année, peut-être serions-nous allées à Aix en Savoie; mais le voyage est trop cher, il faut aller comme les temps, et les temps sont durs. Nous partons pour Néris dans le Bourbonnais; vous devinez déjà que Néris a été fondée par Néron, et que par conséquent on y trouve des médailles, des antiquités, des restes d'aqueducs et de colonnes, etc. Mais vous ne savez pas qu'il y a là des eaux chaudes et minérales,

des bains fort commodes, un climat doux et presque de la société. En outre on y va sans fatigue et sans dépense exorbitante. Nous passerons deux jours à Fontainebleau chez ma tante, une nuit à Montargis et une semaine à Ivoy chez Mme Paulze qui nous prête une calèche et des chevaux pour nous rendre à Néris. Nous voyons en passant la fameuse cathédrale de Bourges, que j'appellerais la plus belle des cathédrales, si je ne parlais à un Strasbourgeois. Nous voyons aussi la petite ville de Mont-Luçon qu'on dit fort jolie et nous restons trois semaines ou un mois à Néris, dont nous pourrons nous échapper quelquefois pour aller voir les belles dames de Vichy, les belles cascades de Clermont et tant d'autres jolies choses qui nous entoureront. Quel dommage de faire toutes ces courses comme des religieuses et de n'avoir pas avec soi un ou deux aimables garçons comme ceux à qui je pense en ce moment. Comme le temps passerait plus vite, comme le chemin paraîtrait plus court! En vérité je n'y veux plus penser, cela me ferait prendre en grippe tous les voyages. Vous dites donc que le pauvre Charles va avoir trente ans et que cette époque sera peut-être le moment d'un changement favorable dans sa santé. O mon Dieu! si les années devaient lui apporter quelque soulagement, je lui en souhaiterais bien vite dix de plus, risque à les prendre en même temps que lui, et je vous jure que de la part d'une femme ce dévouement a quelque chose de généreux. J'espère avec vous qu'à compter de ce moment notre ami reprendra plus de force; mais ne pourrait-on pas en attendant le transporter à quelques lieues de Marseille? Je vous assure que je ne pense pas à l'air que Charles y respire sans me sentir tout oppressée; on l'accompagnerait, on le soignerait mieux que dans ce mistral qui entre par les fentes de ses fenêtres, par les trous de sa serrure et qu'il ne peut pas éviter. D'ailleurs cette nécessité de se renfermer pour n'être pas exposé au vent me paraît elle-même très-fâcheuse; je voudrais que Charles eût son lit dans un jardin, sous un bel ombrage et entouré d'un air pur et toujours renouvelé; je voudrais que là on lui fît boire du lait, on l'empêchât de parler et qu'il ne rentrât

qu'au moment où l'air serait trop frais pour lui. Pardon, mon enfant, de dire: je voudrais; puis-je vouloir mieux que ce que vous faites, et quelque tendresse que j'aie pour Charles, ne dois-je pas penser que vous l'aimez aussi de toute votre âme et que vous vous entendez mieux que personne à le soigner? Excusez donc l'indiscrétion de mes conseils, ils partent d'un si bon sentiment que votre cœur doit me les pardonner.

«On me parlait l'autre jour d'un médecin espagnol qui fait des miracles; il s'est chargé de guérir une femme charmante que Gall et Bourdois abandonnaient, la jugeant incurable. Pendant deux ans elle avait craché le sang, et depuis quelques mois elle crachait le pus dans une grande abondance; la fièvre ne la quittait plus et ses forces disparaissaient entièrement. Gall, tout découragé, lui amena aux sollicitations de la famille, ce docteur espagnol qui ne lui paraissait qu'un charlatan. Le docteur a mis la malade à la mousse de Corse pour toute nourriture. Dans les premiers jours elle ne la digérait pas, mais elle ne s'est pas découragée, et peu à peu son estomac s'y est accoutumé; à présent elle en prend six livres par jour et on la regarde comme sauvée; en effet, sa fièvre a cessé, ses forces reviennent, sa toux a beaucoup diminué; contez cela à vos médecins. Cette mousse de Corse est celle qu'on n'employait guère que comme vermifuge, et point le lichen d'Islande. Je ne sais comment ce docteur la prépare. Mme Walther pourra le voir en demandant son adresse à Gall, et peut-être Charles se déciderait-il à essayer d'un nouveau traitement. Dites-lui, je vous prie, que je pense à lui tous les jours et tout le jour, que mes vœux pour sa guérison sont aussi vifs que mon affection est tendre, que je voudrais partager les soins qu'on lui donne, que je me trouverais heureuse d'être sa garde-malade et qu'on ne peut ni l'aimer davantage ni l'aimer mieux que je ne le fais. Je voudrais vous conter des nouvelles, mais, à moins de les imaginer, je ne peux rien vous dire, et vous savez qu'excepté pour les charades, je n'ai point d'imagination. Dans ce genre j'ai trouvé quelque chose de charmant, c'est *Orange*, et voilà comment j'ai partagé le mot. *Or*, que nous avons rendu

par l'aventure de Danaé. *Ange*, qui a été merveilleusement représenté par Louise dans le sacrifice d'Isaac, et enfin *Orange* que je vous donne en cent. (Le prince d'Orange passant par Namur, vit une vieille femme qui, etc.), vous savez le reste. C'est un des cent mille moments où je vous ai regretté. Vous auriez si bien fait le prince d'Orange aiguisant son grand sabre! Voilà des bêtises, elles arriveront peut-être mal à propos; vous serez triste ou préoccupé, c'est un des inconvénients de l'éloignement de n'être jamais en harmonie. Je ne vous dis rien de la nouvelle duchesse; d'après ce que vous en écrivez à Madame votre sœur, je pense que vous l'avez mieux vue que moi. Mais vous l'avez vue sans préventions favorables, et je me rappelle qu'un jour j'ai parlé, sans vous nommer, de votre jugement chez des purs, très-purs et qu'à l'instant on s'est écrié : il n'y a qu'un jacobin qui puisse parler ainsi; j'ai dit qu'au moins c'était un *jacobin vertueux*, et je m'en suis tirée comme j'ai pu. Voilà assez parlé, si je mettais une autre feuille vous me trouveriez trop bavarde et j'emploie cette petite place à vous embrasser tendrement; je vous charge aussi d'embrasser Charles pour moi, et je vous prie tous deux de vous rappeler quelquefois une amie qui vous est sincèrement attachée. »

Le travail et la littérature, ces bienfaits dans toutes les situations de la vie, ces baumes assurés pour toutes les souffrances, vinrent m'apporter leurs puissantes distractions. Mme Dufrenoy, qui travaillait en quelque sorte pour vivre, et à qui la prose, qu'elle n'aimait guère, rapportait plus que les vers, me proposa de l'aider dans la composition de sa *Biographie des demoiselles*. M. Alfred de Chastellux se chargea des recherches à faire. J'écrivis les notices sur Blanche de Castille, Marguerite de Provence, Marguerite de Valdémar, Alix de Champagne, Éléonore de Guyenne, Jeanne de Navarre, Marie-Antoinette, en les signant de mes initiales, et

Mme Dufrenoy annonça notre concours dans sa préface. Elle m'écrivit le 3 octobre 1816 à Brumath :

« J'étais triste hier au soir, mon jeune ami, d'avoir reçu votre adieu, j'ai eu de l'humeur en rentrant parce que M. H. n'a point trouvé l'ouvrage renfermant l'histoire de La Harpe et a oublié que je lui avais recommandé de me faire savoir à temps s'il ne pourrait se le procurer, afin que je l'envoyasse chercher chez l'auteur. Vous sentez combien j'ai été contrariée. Dites-moi, je vous prie, comment je pourrai vous faire tenir ce manuscrit par une autre voie que la poste, et vous n'éprouveriez point de retard, parce que tout sera fait pendant que vous serez en route; je vous enverrai aussi le *Mercure*.

« Je ne puis vous dire combien je suis fachée de votre départ; ne croyez pas que ce soit à cause de nos femmes, non c'est pour vous. J'ai beaucoup de plaisir à vous voir et vous allez me manquer, car je vous aime réellement. Adieu, portez-vous bien, amusez-vous et surtout travaillez, car, j'en suis certaine, en travaillant vous penserez à moi, et je désire que cette pensée vous revienne souvent. Je ne vous dirai point que vous seriez ingrat d'en agir autrement, je ne veux point vous engager par la reconnaissance. En fait de sentiment, la reconnaissance me paraît ressembler à des vœux forcés, et vous le savez, j'aime l'indépendance. Adieu donc, puisqu'il le faut, je vous quitte avec peine. Je sais que demain je ne vous verrai pas. Je n'aime guère les voyages, je vais les haïr, revenez vite. Songez qu'au retour vous verrez Mme de Staël. Je voudrais savoir que vous verriez quelque jolie personne dont vous seriez fou, alors je suis sûre que vous reviendriez promptement, mais peut-être aussi n'en serais-je pas plus avancée. L'amour est exclusif. Tout dans ce monde est bien difficile à arranger; ce qui est facile, c'est de vous aimer; mais ce qui ne l'est pas autant, c'est de le sentir comme moi.

« Adieu, pas un mot de plus, car je ne finirais plus.

« DUFRENOY née BILLET. »

J'avais concouru à l'Académie d'Amiens pour l'éloge de l'*abbé Delille*, et je l'avais emporté sur mes concurrents jusqu'au dernier moment, lorsque M. Berville, mon confrère et mon ami, se présenta dans la lice et me laissa loin derrière lui. J'avais projeté de travailler à l'éloge de *La Harpe*, qui était aussi le sujet d'un prix de prose offert par une de nos académies ; mais mon échec à Amiens me découragea. Le secrétaire de cette société littéraire, M. Simonas, voulut bien me demander de m'occuper de l'éloge de *Parmentier*, son collègue né dans la Somme, et les circonstances étaient bien propres à inspirer, car la disette qui s'approchait ne prouvait que trop à quel point il avait été utile, non-seulement à la France, mais à l'humanité. Mais, qu'on soit jeune ou vieux, combien de nos plans restent à l'état de songes ! Laissons parler encore Mme Dufrenoy :

« Je vous aimais, parce que vous êtes aimable et spirituel ; je vous aime à présent, parce que vous êtes bon, et c'est pour toujours. Vous avez pensé à moi malgré mon silence : ainsi je suis sûre que vous m'aimez. N'allez pas croire pourtant que j'aie fait une épreuve ; je suis incapable de ruse, quelque innocente qu'elle soit. Je suis accablée de travail, je n'ai pas un moment à moi ; de plus, je suis impotente d'un côté, mais mon cœur est dans toute sa force, mes souffrances ne le changent point. J'ai fait partir hier par la diligence vos cahiers de droit et une copie de la vie de La Harpe. Je joins ici le reçu qui doit vous servir à les réclamer. J'ai vu votre aimable sœur ; nous avons parlé tendrement de vous, cela m'a fait du bien ; mais pourquoi ne pas m'avoir écrit depuis que vous avez reçu ma lettre ? Est-ce vengeance, est-ce froideur ? Je ne veux croire ni l'un ni l'autre. Je suis malade, mon fils n'est pas revenu, je

suis inquiète, plaignez-moi, écrivez-moi et terminez vite vos maudites affaires. Je trouve qu'elles durent bien longtemps.

« Adieu, mon cher Jacques. Toute à vous pour toujours.

« DUFRENOY née BILLET. »

J'ai dit que les rédacteurs du *Nain jaune* s'étaient dispersés en fuyant la persécution qui atteignait jusqu'aux têtes les plus hautes. M. Cauchois-Lemaire, rédacteur en chef, était en Belgique, et sa femme, qu'a fait connaître avec tant de charme et de naturel la correspondance de Béranger, m'écrivait le 20 juin 1817 de Bruxelles, où elle était avec la femme de M. Isidore Guyel, un autre proscrit :

« Monsieur,

« J'ai reçu votre obligeante lettre ; j'ai vu avec plaisir que vous n'aviez pas oublié vos anciens amis. Je vous remercie des offres de services que vous me faites ; j'en parlerai à mon mari, et s'il le trouve bon je profiterai de votre bonne volonté. Si vous voulez lui écrire, ayez la bonté de m'adresser votre lettre ; il m'est impossible de vous donner son adresse, puisque chaque fois que je reçois de ses nouvelles, il a changé de ville. Que cela ne vous empêche pas de lui écrire ; on n'a jamais tant besoin de témoignages d'amitié que lorsqu'on est malheureux.

« Vous sentez le coup que nous a porté cette nouvelle inattendue, à Mme Isidore et à moi. Quant à ces Messieurs, vous connaissez leur sang-froid. Ils l'ont conservé jusqu'au bout, et loin de se repentir de ce qu'ils avaient fait, ils disaient que s'il fallait recommencer, leur conduite serait la même. Nous ignorons encore où ils se fixeront et ce qu'ils entreprendront. Nous savons encore moins quand nous les reverrons. Vous me parlez d'un retour en France pour eux ; il est impossible, et pour nous c'est le pis aller : tant que nous pourrons rester ici, nous y resterons. Que votre amitié se rassure, mon existence est

aussi heureuse qu'elle peut l'être, je suis entourée de bons amis. J'ai une compagne d'infortune qui me console et je lui rends ce qu'elle me donne. Nous sommes à portée d'avoir souvent des nouvelles de nos pauvres amis. Que ferions-nous en France ? Nous sommes ruinés, il nous faudrait aller vivre dans nos familles. Il est toujours pénible d'avoir des obligations. Si mes amis ont besoin de lettres, je me rappellerai les offres que vous me faites.

« Recevez, je vous prie, mes remercîments pour votre aimable souvenir et mes civilités affectueuses. J. L. »

Son mari m'adressa peu de temps après les lignes suivantes, sans indication de localité ni de lieu :

« Ma réponse à votre aimable lettre, mon cher compatriote, se fait bien attendre et c'est un grand bonheur si elle vous trouve encore aux eaux. Croiriez-vous cependant que je ne suis en retard que de huit jours ? Mais votre missive et moi nous avons fait quelques centaines de lieues en marches et en contre-marches avant de nous rencontrer, et ce n'est même que par un long circuit et par ricochet que je puis vous faire savoir que je suis tranquille et que je me porte bien, sans quoi je risquerais fort que l'on ne donnât un démenti à cette nouvelle pendant qu'elle vous parviendrait.

« Votre souvenir, l'attachement que vous me conservez et vos offres obligeantes m'ont vivement touché. Ce sont des choses que l'on apprécie bien dans la situation où je me trouve. N'allez pas vous imaginer cependant que je sois fort à plaindre. Je cours, à la vérité, la chance d'aller habiter un de ces jours quelque forteresse de la Prusse, ou de finir comme Ugolin, en vertu de la nouvelle législation européenne ; car je fais maintenant partie des grands coupables qui ont bouleversé le monde. Mais, outre que cette existence a quelque chose de dramatique, elle forme singulièrement la jeunesse et vaut des siècles d'une vie ordinaire. Au reste, comme je ne m'occupe guère de mon avenir personnel et que je suis au mieux pour le quart-d'heure,

je m'abandonne tout entier, dans mon désert, à la vie contemplative pour laquelle j'ai un goût inné. Tout cela cependant ne me conduit pas à la misanthropie. En additionnant les biens et les maux, les bons et les méchants, j'ai trouvé jusqu'ici que la balance penchait en faveur des premiers. Par exemple, j'ai véritablement connu l'hospitalité du jour où l'on m'a refusé tout asile, et depuis qu'il m'est interdit de voyager, pour mon argent, dans les voitures publiques, je voyage le plus commodément du monde dans celles de mes amis. J'ai rencontré des hommes du vieux temps parmi les plus zélés partisans des idées nouvelles; j'ai entendu maudire la tyrannie dans toutes les langues; j'ai été salué du nom de concitoyen par des hommes qui furent longtemps des ennemis déclarés du régime français. L'oppression commune efface, parmi ceux qui partagent les mêmes sentiments, les vieilles préventions populaires et la dénomination d'étrangers; le système constitutionnel, repoussé ou éludé par tous les gouvernements, est devenu par cela même une sorte de religion, et cette noble cause jette sur l'un de ses plus obscurs défenseurs un intérêt et presque un éclat dont je suis tout honteux. Vous-même feignez de prendre le change de la manière la plus aimable, et je vois qu'aussi bien que la puissance, l'infortune a ses flatteurs; mais c'est un défaut assez rare pour que je me dispense de vous en faire des reproches.

« La proposition que vous me faites d'élever une école lancastérienne ne me paraît pas d'une exécution facile dans un pays dont j'ignore la langue; mais, dans tous les cas, je suis décidé à ne pas quitter la carrière où je me trouve lancé, je ne sais comment, tant qu'elle sera périlleuse, et ce n'est pas vous qui désapprouverez cette résolution.

« Et vous, mon *ancien* collègue, comment passez-vous le temps? En vrai citoyen de Paris, dont la plus grande occupation est de s'amuser. Cette existence-là en vaut bien une autre, et à tout prendre, elle a du réel et du positif, que l'on ne trouve pas dans les fumées dont vous me faites compliment.

« Encore ai-je établi, pour comparer, une distinction qui n'a pas toujours lieu. On peut tout concilier lorsqu'à la fortune

on joint des connaissances et du goût. Si vous m'aviez moins loué, je ferais l'application.

« Vous parlez de notre réunion à Paris. Je crois cet heureux jour bien éloigné. Il paraît qu'on s'y trouve fort bien, puisqu'on ne change pas, et il faudrait que je changeasse beaucoup pour ne pas m'y trouver fort mal aujourd'hui. Je ne me fierais pas même à une amnistie : on me les a démonétisées. Il serait bien singulier qu'il s'écoulât une vingtaine d'années jusqu'à notre retour, et qu'à cette époque on nous accusât de n'avoir rien oublié ni rien appris, parce que nous parlerions encore de liberté de la presse, de liberté individuelle, de constitution mise en activité, d'idées libérales et autres gothiques prétentions. Qui sait? Il ne faut désespérer de rien Il n'est pas impossible qu'on traite de révolutionnaire incorrigible celui qui ne mettrait pas au rang de bienfaiteurs de l'humanité le rapporteur auquel nous devons les cours prévôtales. Plaisanterie à part, je vous avoue franchement que je pense tout le contraire. On a déjà obtenu en France de grandes concessions. Il s'y forme une sorte d'esprit public. Benjamin Constant lui-même n'est point sans énergie; les élections promettent, les ultrà se taisent.... Oui, mais les étrangers sont là, mais le comité européen tient ses séances à Paris; mais que fera-t-on du passé? Mais avec la liberté de la presse d'innombrables réclamations vont assaillir le ministère; mais si le roi vient à mourir?.... Plaisanterie à part, je vous avoue franchement que mon avis est que je ne sais que penser.... Je n'éprouve pas la même incertitude à votre égard, et je sais fort bien que je vous suis dévoué de tout cœur.

« Adieu, écrivez-moi toujours à l'adresse de ma femme et n'attendez pas strictement que je vous réponde. »

Rien ne nuance mieux les événements politiques, ne donne une plus juste idée du degré de la réaction, ne caractérise mieux la renaissance de la liberté et de l'ordre véritable que ces épanchements épistolaires,

que ces témoignages écrits sous le feu des pensées et des passions du jour par des acteurs véritables.

« Eh bien, mon cher Coulmann, est-ce donc aux eaux seulement que vos amis vous reviennent en mémoire? Est-ce encore un crime à Paris d'écrire aux exilés? On assure que non; on assure que tout va de mieux en mieux, que toutes les haines s'éteignent, que l'arbitraire n'ose plus se montrer, que la charte, plus intacte et plus vierge que jamais, affermit chaque jour son empire! Vous qui êtes bien placé et qui avez la vue juste, que pensez-vous de tout cela?

« Puis-je, malgré mes peccadilles, me hasarder à reparaître? Le pays où je suis n'est plus tenable. Je suis archi-proscrit par toute la séquelle diplomatique. On m'écorcherait vif si l'on me tenait. Peut-on me faire pis en France?

« Ce que je veux éviter surtout, c'est d'être happé *incognito* à mon arrivée et de languir dans quelque oubliette. La loi des prévenus est encore en vigueur. Dites-moi donc votre opinion franchement sur l'état actuel des choses et de l'esprit public. Puissiez-vous me déterminer par de bonnes raisons à aller vous rejoindre. Nous irions encore manger des meringues derrière le Palais-Royal. Je ferais encore la partie de bouillotte avec M. Desrenaudes.

« Adieu, je vous souhaite tout le bonheur que je n'ai pas. C'est le vœu le plus vaste que je puisse former.

« Êtes-vous sûr de n'être pas réveillé demain en sursaut par la gendarmerie? Je vous en fais mon sincère compliment. »

Mme de Staël était morte à Paris le 14 juillet 1817. Mme Dufrenoy m'adressa à cette époque la lettre suivante :

« Mercredi, 29 juillet 1817.

« J'ai presque toujours été malade depuis votre départ, mon cher Jacques, ce qui est cause que vous n'avez pas reçu de lettre de moi.

« Je n'ai pas été heureuse cette année dans la culture des fleurs : aucune n'est venue à bien. J'ai essuyé une déroute complète ; dans le premier moment j'en ai eu de l'affliction, je ne me pique pas d'un stoïcisme sévère ; ensuite je me suis consolée avec Sénèque : il assure que les revers sont une chose salutaire, et je le crois. Peut-être cette seconde palme, objet de mon ambition, m'eût été funeste ; je me serais par la suite cru plus de force que je n'en ai. Je commençais à perdre un peu de cette défiance de moi-même qui m'a empêchée de faire beaucoup de choses, et par conséquent beaucoup de sottises ; car c'est le propre de l'humanité de manquer cent fois le but sur une où on l'atteint. Je me trouve donc par réflexion fort satisfaite de ma disgrâce ; elle ne m'a fait d'ailleurs de véritable peine que sous un rapport qui tient à mon cœur.

« J'ai regretté vivement Mme de Staël ; je pense comme vous qu'on ne peut la remplacer sous plus d'un rapport. Mme Récamier en est inconsolable. Elle est venue me voir hier et ses beaux yeux ont répandu des larmes si vraies, qu'elles m'ont touché jusqu'au fond de l'âme ; cette douleur fait le plus grand éloge de Mme Staël. En regardant Mme Récamier, je me souvenais de ces mots que Mme Cottin a mis dans la bouche de Malvina : « *Il n'a pas versé toutes ses larmes, lui,* » et je souffrais horriblement de ne pouvoir pleurer. J'en ai gardé encore une forte oppression de poitrine. Après le départ de Mme Récamier, je réfléchissais aux jugements de ce monde. Il a souvent accusé cette jolie femme de coquetterie, de légèreté, et je la voyais livrée à un sentiment si profond de regret ; elle exprimait en si peu de mots et avec tant de douceur ses plaintes, que j'ai plus d'une fois pensé que tous les succès de Mme de Staël ne valaient point une semblable amitié. Enfin quand elle posa sa tête sur mon épaule, que ses larmes mouillèrent ma robe, je pressai sa main avec force sur mon cœur, et je sentis que le malheur est le plus fort de tous les attraits. Cette pauvre femme me fit alors de si tendres caresses, que je ne pus refuser d'aller demain dîner à sa campagne. J'y verrai un triste spectacle ; elle y soigne une amie de son enfance, qui ne tardera point à suivre Mme de Staël.

Ainsi elle va souffrir dans les plus anciennes et les plus vives affections de son âme. Pourquoi sommes-nous sur la terre, et pourquoi voulons-nous y rester?

« J'ai passé plusieurs jours à Chatenay; la campagne est délicieuse, mais je n'y ai porté que de tristes pensées et je n'y ai fait que de la triste prose.

« Mon fils est parti la semaine dernière; son absence me laisse un grand vide. Bien qu'étant rarement avec lui, j'espérais toujours y être. Je tâcherai d'aller encore à la campagne; peut-être sous les saules y retrouverai-je quelques larmes, et je les consacrerai à la mémoire de Mme de Staël.

« Je désire beaucoup que vous buviez aux eaux à la source d'un intarissable amour, et que la jeune beauté digne de votre choix devienne la compagne de votre vie; je suis toujours convaincue qu'il n'est de vraie félicité que celle qu'on goûte dans un mariage bien assorti. N'allez pas pourtant, au sein de l'amour et du plaisir, oublier l'amitié. Je vous permets d'aimer beaucoup, follement même, car c'est la seule manière d'aimer avec raison, mais je ne vous permets pas d'aimer exclusivement, et je souhaite aussi que l'objet de votre tendresse garde dans son cœur un petit coin pour moi.

« Vous me ferez beaucoup de plaisir de traduire quelques-uns des contes dont vous me parlez et de me les envoyer à mesure qu'ils seront prêts, afin que je puisse en faire usage à temps. J'espère que vous avez maintenant la preuve que j'ai rempli vos commissions.

« Adieu, mon cher Jacques, ne formez jamais de doutes sur mon amitié pour vous. Mon cœur est constant et l'absence n'est auprès de lui qu'un chagrin et non pas un tort. Adieu, je vous donne un baiser maternel. Écrivez-moi souvent; dites-moi tout ce qui vous passe par la tête et par le cœur, et si je ne vous réponds pas de fait avec exactitude, songez que je vous écris chaque jour en pensée. Adieu, je vous embrasse une seconde fois. D. »

CHAPITRE XIX.

Alfred Duvaucel. — Ses adieux à l'auteur. — Son départ pour l'Inde. — Lettres qu'il écrit à Mme la baronne Cuvier, sa mère. — Ses aventures pendant cinq ans au Bengale.

J'allais souvent à cette époque à Issy, près de Paris, chez la femme d'un capitaine de vaisseau qui, en revenant de l'Inde, avait au Cap rendu des services à M. de Las Cases, qui y était alors prisonnier.

J'avais fait sa connaissance par un de mes amis, M. Alfred Duvaucel, beau-fils de M. Cuvier. Le succès des lettres que Victor Jacquemont a écrites de l'Inde a été grand, eh bien! je ne crains pas d'affirmer que si les lettres d'Alfred Duvaucel, qui l'a précédé dans cette contrée, avec ce même mandat scientifique du Jardin-des-Plantes, étaient publiées, elles auraient un succès plus grand encore. Son père, fermier général, mort sur l'échafaud, ne lui avait laissé aucune fortune, et le jeune homme, n'ayant pu se fixer dans aucune carrière, accepta l'honorable mission d'enrichir le cabinet d'histoire naturelle de Paris des produits zoologiques de l'Inde, que les Anglais n'avaient que très-légèrement explorée sous ce rapport. Le marquis de Hastings, gouverneur général des Indes orientales, et lady Hastings l'accueillirent avec la plus grande bienveillance. Lady Hastings possédait à Barrukpour, auprès de Calcutta, une ménagerie considérable, et chaque fois qu'on lui envoyait, de l'intérieur du Bengale, quelque animal

curieux ou rare, elle en faisait prévenir M. Duvaucel, qui s'empressait d'y emmener son dessinateur, un jeune Malais, dont il avait formé le talent, et qui peignait avec exactitude l'objet que son maître observait et décrivait en naturaliste. De ce double travail est résulté une admirable collection, publiée depuis lors dans divers ouvrages.

Ce fut pour compléter ses recherches zoologiques que M. Duvaucel s'associa avec un riche Anglais pour l'exploration de l'île de Sumatra. Tous les doubles des animaux recueillis devaient appartenir à notre jeune voyageur ; il arriva cependant que le puissant associé se fit la part du lion et ne laissa que peu chose à M. Duvaucel, qui, malgré cette inégalité de partage et beaucoup d'autres obstacles trop longs à énumérer, put réunir pendant cinq années de séjour dans l'Inde et envoyer au Muséum d'histoire naturelle une immense collection d'animaux vivants et empaillés, de plantes, de minéraux, de dessins, etc., dont le catalogue formerait un volume. On comprend d'ailleurs combien les instructions de M. Cuvier et la collaboration d'un de ses anciens élèves, M. Diard, ami de M. Duvaucel et demeurant avec lui à Chandernagor, durent rendre fructueuses pour la science de semblables recherches. C'est au moment de jouir de ses succès, en revenant en France, que M. Duvaucel, martyr de son zèle, mourut, bien jeune encore, à Madras, d'une violente attaque de dysenterie, que ses forces épuisées par le travail et par les suites d'une grave blessure reçue à la chasse d'un rhinocéros [1]

[1] Ce rhinocéros existe monté au Muséum de Strasbourg.

ne purent conjurer. D'après cet exposé, on lira, je crois, avec intérêt les lignes familières qu'il m'adressait de Honfleur, au moment de s'embarquer, et qui peignent, avec gaîté, son caractère et son esprit :

« Honfleur, le 18 novembre 1817.

« J'étais un peu fâché contre vous, mon cher Jacques, et je partais pour l'Inde en murmurant après ceux de mes amis que je n'avais pu embrasser au Jardin-des-Plantes. La lettre aimable que vous m'avez adressée a bientôt dissipé cette mauvaise disposition; je me trouve maintenant le seul coupable, et si j'éprouve encore un petit reste d'humeur, c'est contre ce paresseux d'Alfred qui, depuis huit jours, n'a pu trouver un moment pour vous répondre. Vous l'excuseriez facilement, mon cher ami, si vous saviez tout ce qu'il faut faire avant de s'embarquer; tout ce qu'il faut chercher, acheter, rassembler pour un si long voyage, tout ce qu'il faut lire, dire et écrire pour tirer parti de ce qu'on verra et de ce qu'on entendra. Le plus habile voyageur quitte le port avant d'avoir terminé la moitié de ses affaires, et je me croirai bien heureux si je n'en oublie que les deux tiers. Vous jugez d'après cela que les difficultés seront bien plus nombreuses au retour. Les besoins s'augmenteront en raison de la distance; on ne voudra pas quitter le Bengale sans rapporter à ses amis un petit souvenir de l'Inde: un perroquet pour Monsieur, un singe pour Madame, un crocodile pour celui-ci, un papillon pour celle-là, sans compter les éventails, les colibris, les bengalis, les moniris, les volupis, etc., etc., sans compter une jeune et jolie bayadère que je destine à orner votre chambre. Il ne faut pour tout cela que deux choses assez essentielles : arriver et revenir; mais avant tout il faut partir, et je ne sais vraiment pas quand nous quitterons cette maudite ville de Honfleur. Tantôt le vent nous empêche d'avancer, tantôt la marée nous ferme la sortie, et le plus souvent la marée et le vent s'accordent pour nous retenir au milieu d'un triste bassin : encore si c'était celui du Luxem-

bourg, je m'en consolerais et ma patience ne serait jamais en défaut. La rue de Tournon deviendrait pour moi la Manche, j'y marcherais vent en arrière en déployant toutes mes voiles, et j'irais jeter l'ancre chez votre aimable, belle et bonne sœur, où j'oublierais volontiers la côte de Coromandel, où j'abandonnerais sans regret les richesses de Golconde, où enfin les vents m'attendraient longtemps à leur tour. Rien de tout cela dans le département du Calvados; pour nous plus de société, plus de spectacle, plus de bal; notre cœur doit se fermer à toute espèce de plaisir, et le monde a pour moi tant de charmes, que je m'en prive entièrement, afin de ne point augmenter mes regrets au départ. Ma vertu heureusement n'a pas longtemps à combattre, car je sens qu'elle est prête à succomber. Il faut un léger vent du nord-est pour la ranimer, et le changement de lune va venir à propos. Je ne serai point aussi rigide à Calcutta, je compte m'y dédommager de l'ennui que j'éprouve à Honfleur, je veux avoir une connaissance profonde des habitants et des habitudes de ce vieux monde. Je saurai si les hommes y sont aussi méchants, si les jeunes gens y sont aussi ridicules que chez nous, les gens de parti aussi enragés, les maris aussi tranquilles, les savants aussi ennuyeux, les médecins aussi charlatans, les militaires aussi ignorants, les auteurs aussi pédants, les acteurs aussi insolents, les marchands aussi fripons, les femmes aussi douces, aussi tendres, aussi bonnes. Que d'observations à faire pour le peu de temps que je passerai loin de vous! Joignez à cela, mon cher ami, des recherches sur le grand longo, des notes sur les gavials, des remarques sur les boas, tout le reste, vous n'aurez qu'une faible idée de la pénible tâche que je me suis imposée.

«J'ai demandé à plusieurs personnes la permission de leur adresser quelques lettres durant mon voyage; j'espère que vous n'en refuserez pas une ou deux de la côte de Sumatra et des bouches du Gange, d'où je vous parlerai avec détail de tous nos événements nautiques.

«Je ne puis donner aujourd'hui qu'un moment à mes plaisirs, et je me vois obligé de fermer ma lettre dont la longueur

est d'ailleurs effrayante; il ne me reste plus qu'à m'excuser de ne vous avoir parlé que de moi: c'est là le côté faible des voyageurs; j'avais cependant mille choses plus intéressantes à vous dire sur vous, vos occupations, vos chagrins, vos plaisirs; ce sera le sujet d'une seconde lettre, car je veux me dédommager de mon silence passé et à venir.

« Adieu, mon cher Jacques, je vous embrasse de tout cœur, et vous remercie encore de votre lettre, de votre attention de la recommandation de M. de Jouy, que je vous prie de vouloir bien assurer de ma reconnaissance. Chargez-vous d'amabilités pour tous ceux qui vous parleront de moi, mais surtout n'oubliez pas Mme votre sœur, vos jolies nièces et Mme Juncker. Je désirerais vous rendre le service que vous me demandez; mais je ne crois pas aller au Cap, ou du moins ce ne sera qu'en revenant. Jusqu'à présent je ne connais que l'Ile-aux-Cochons, à l'est de la mer des Indes, où nous nous arrêtions; il n'y a là que des porcs et des cocos dont vous ne voudriez pas.

« Nous avons reçu vos livres et tout le monde me charge de vous remercier.

« Un million de respects pour la rue de Tournon. Mille tendresses à mon oncle, etc. ALFRED. »

« *PS.* Vous seriez aimable si vous m'écriviez un mot avant mon départ. »

C'est à Mme Cuvier, sa mère, qu'il adressa la lettre suivante de Calcutta le 30 mai 1818 :

« Ma bonne mère,

« Je vous écris de Calcutta, où je suis enfin arrivé après un voyage aussi long qu'ennuyeux, mais pendant lequel j'ai toujours joui d'une santé excellente. Le climat brûlant du Bengale, où je me trouve depuis le 18 mai, n'a pas même altéré ma gaîté, je me porte chez les Hindous aussi bien qu'à Paris, et je n'ai pas encore regretté un instant la grande résolution que j'ai prise de venir m'établir dans l'Inde.

«Ce riche pays n'offre cependant pas autant d'avantages qu'on le pourrait croire. Là, comme en Europe, il faut beaucoup de constance et de travail. Au Bengale, comme en France, on trouve de grandes difficultés, des obstacles presque insurmontables, et, surtout, des gens mal disposés, peu serviables et même méchants. J'aurais moins à m'en plaindre, si mon arrivée à Calcutta n'avait eu d'autre but que de m'instruire, et si je m'étais borné à la société des savants. J'ai voulu voir de tout : j'ai cherché à connaître nos négociants, j'ai désiré savoir s'il serait possible de faire fortune avec du coton et de l'indigo. Cela m'a fait trouver alors moins aimable, et ces Messieurs m'ont fui, comme si j'avais voulu leur voler leur sucre ou leur argent. C'est donc dans le monde savant que je vis, chère mère ; c'est le plus gracieux, c'est celui dans lequel il y a le plus à gagner. Mon voyage au Bengale était connu longtemps avant que j'y fusse débarqué. Diard m'avait précédé de quatre mois. Le beau nom de M. Cuvier m'a fait ouvrir toutes les portes et même tous les cœurs. L'admiration qu'on a pour lui en ce pays est au-dessus de toute expression : on aime tout ce qui vient de lui, on reçoit tous ceux qui le connaissent ; il n'y a pas de plus glorieuse recommandation que la sienne. Jamais prince ni souverain ne reçut d'éloges si sincères ni si désintéressés. M. Cuvier au Bengale a cent fois plus de poids que le roi en France. Avec lui on peut tout faire, tout demander, tout obtenir.

«Heureux d'un accueil aussi doux, j'ai fait tous mes efforts pour m'en montrer digne, et j'espère avoir réussi, puisque je suis de mieux en mieux. De tous les plaisirs que j'ai goûtés ici, le plus agréable est d'avoir rencontré ce pauvre Diard, que j'ai embrassé comme un frère, qui ne me quitte pas plus que mon ombre, et avec lequel je suis résolu de vivre et de travailler pendant deux ou trois ans. La ville de Calcutta, si riche et si brillante, ne convenait ni à mes moyens ni à mes intentions. C'est à Chandernagor que nous allons fixer notre domicile. Nous avons trouvé dans les membres de la Société asiatique toutes les ressources et toute la bonne volonté possible. Diard

apprend le persan, j'étudie l'indoustani. Nous pourrons l'un et l'autre, avant sept ou huit mois, nous faire entendre dans toute l'Inde et tirer un grand parti de notre séjour dans ces vastes contrées. »

Une autre lettre, après cinq ans de voyages, d'études et de travaux dans l'Inde, pleine des tristesses de l'exil, des épreuves du climat et des hommes, des incertitudes de l'avenir aussi bien que du triomphe de la science, des curiosités et des périls étranges qui plaisaient à son ardeur et à son courage, est datée de Sielygalli, près Bajemel, le 24 janvier 1823 :

« Lorsque je vous mandais ma nomination à la Société asiatique de Calcutta, le lendemain même du jour où j'obtins ce petit succès, je me flattais qu'il serait bientôt suivi d'un autre. Ayant mérité quelque estime de la part des Anglais les plus distingués de l'Inde, je croyais avoir fait le plus grand pas vers leur confiance et leur bienveillance. Soit que je n'aie pas mis assez de suite ou de souplesse dans mes négociations, soit que mon bon temps ne soit pas encore venu, soit peut-être aussi que je n'en doive jamais avoir, je me trouve aujourd'hui au même point qu'il y a sept ou huit mois. Cent personnes m'assurent de leur amitié, aucune ne se charge de ma fortune. Tant d'années mal employées, tant de privations, tant de contrariétés auraient dû me ramener près de vous, chère mère, où je serais exempt de tous ces maux. Je serais parti pour l'Europe avec le même navire qui me l'a fait quitter, si je n'avais entrevu dans l'arrivée d'un nouveau gouverneur quelque chance favorable à mes modestes vœux. Un tel changement cause toujours une sorte de révolution au Bengale. Puis j'étais dans l'incertitude à l'égard de ce qu'on a décidé touchant Goretty, persuadé que si le Muséum ne s'emparait pas promptement de ce jardin, c'est que je n'en avais pas démontré assez bien les avantages. Je désirais aussi savoir ce qu'il adviendrait de Chandernagor, qu'on a laissé dix-

huit mois sans intendant, pour choisir le comte de Béranger. Enfin, je ne voulais quitter l'Inde qu'après y avoir épuisé toutes les chances de la fortune et, à défaut d'argent, en rapporter au moins quelques titres à la faveur du Muséum et à l'intérêt du public. Chère mère, quand vous avez passé cinq ans dans ces contrées si peu connues, que vous en devez parler avec des hommes qu'elles intéressent, chaque jour que vous y passez encore est un nouveau lien. Il impose un plus grand nombre d'obligations. Comme, d'un autre côté, on ne peut se faire une juste idée en Europe des obstacles que présentent à l'étude le climat, les institutions, la nature des lieux, on suppose que ces cinq ans de séjour dans l'Inde suffisent pour la connaître. Ceux qui s'y trouvent ont bientôt reconnu la fausseté d'une pareille idée. A moins d'y arriver déjà au courant de ce qu'on en sait, ils mettent un temps infini à se procurer, à choisir, à lire les livres qui en traitent, la plupart consacrés à des discussions fastidieuses sur le commerce. Tout en remarquant combien ils sont incomplets et inexacts, on voit cependant que le plus médiocre a coûté dix années de séjour et de recherches. Viennent les difficultés que présentent la superstition et les mœurs, puis celles qui naissent du défaut d'argent dans un pays où l'on ne combat l'indolence qu'en satisfaisant la cupidité. N'oublions pas cet affreux climat, auquel on ne résiste que par une obéissance rigoureuse aux lois qu'il impose. Chère mère, vous voyez qu'après cinq ans on doit encore être fort peu avancé. Cinq ans chez les Hindous n'en valent pas deux chez nous. C'est beaucoup quand on peut bégayer leur langue, c'est aussi la seule chose que je rapporterais en France, s'il fallait y revenir maintenant, en me demandant avec regret à quoi me servira à Paris l'avantage de parler comme à Bénarès. »

« Le 24 au soir.

« J'avais consacré cette journée à vous écrire, mais à peine avais-je commencé, qu'on est venu m'interrompre en m'annonçant la présence d'un rhinocéros dans mon voisinage. Il ne fallait pas moins pour me déranger. C'était le seul animal qui

me retînt ici. Je tenais beaucoup à en offrir une paire au Muséum, et je vous quittai, comptant sur une victoire d'autant plus facile que j'avais acquis quelque expérience depuis la première. L'animal venait d'ailleurs d'être éborgné par un de mes chasseurs qui lui avait lancé une flèche dans l'œil. J'arrive près de lui en peu d'instants accompagné d'un seul domestique et de sept ou huit parias armés d'arcs et de piques. Je pénètre fort avant dans les broussailles et je n'en étais plus qu'à dix pas, certain de l'abattre, et tout aussi certain d'avoir ses os et sa peau, quand je suis tout à coup surpris par un autre rhinocéros que je n'avais pas aperçu. Il était plus près que le premier et se précipita sur moi avec une telle furie que je n'eus pas le temps de diriger vers lui mes armes engagées dans le buisson. D'un seul coup de muffle il me jeta à dix pas, puis d'un coup de corne il me fit une large blessure tout le long de la cuisse droite, et se mit aussitôt à fuir, en me laissant aussi effrayé de son apparition qu'étonné d'être encore en vie. La douleur fut même si peu vive que je me relevai aussitôt et que, saisissant mon fusil, j'eus l'imprudence de tirer sur mon généreux vainqueur, à qui je fis plus de mal qu'il ne m'en avait causé. Mais au bout de vingt minutes j'avais perdu tant de sang, et j'éprouvais un tel engourdissement qu'il me fut impossible de marcher. Les parias me transportèrent à la caverne, puis de là aux bords du Gange, à trois milles de distance, sur un chariot traîné par deux bœufs. Après trois heures de marche, j'arrive enfin à mon bazar, d'où je vous écris ces mots pendant qu'on prépare tout ce qu'il faut pour me panser. Ma blessure est plus large que profonde, elle guérira en quelques semaines. C'est parce qu'il n'y a pas le moindre danger que je me console en vous faisant le récit de ce petit accident. »

« Le 25.

« Chère mère, il faut me pardonner si pendant plusieurs jours je ne vous parle que de moi, c'est le défaut des malades, et je le suis aujourd'hui plus qu'hier, parce qu'à mes souf-

frances se joint un peu d'inquiétude. Hier je me plaignais du coup de corne, aujourd'hui je m'effraie du coup de tête et, dans le fait, le mal que je ressens à la cuisse est bien peu de chose auprès de celui que j'éprouve au côté. J'ai été réveillé dix fois, faute de pouvoir respirer; le moindre effort me fait cracher du sang, le moindre mouvement me cause des douleurs insupportables. La petite pratique que j'ai acquise dans mes voyages me fait bien sentir qu'il serait urgent de me saigner; mais, outre que je n'ai pas un seul instrument convenable, après avoir eu le courage d'affronter un rhinocéros, je n'ai pas celui de me faire cette petite opération. Je me vois donc obligé d'attendre encore trois jours dans cet état. Il ne faut pas moins pour remonter jusqu'à la station anglaise où se trouve un médecin qui ne peut quitter son poste pour venir me trouver. Je n'ose me plaindre de ce retard, ni même de mes maux, en songeant que je puis supporter l'un et que les autres devraient être cent fois pires. En vérité, mon existence me semble un rêve quand je me reporte à la scène d'hier. Il faut qu'il y ait un bon Dieu pour les naturalistes comme pour les ivrognes; sans lui j'eusse été déchiré en mille pièces. Je ne puis dire que je m'y attendais, puisque je ne pensais à rien dans ce terrible moment, tant la frayeur m'avait saisi. Ce que je sais bien, c'est qu'en me relevant je doutais si je vivais, je marchais avec incertitude, j'étais en proie à un sentiment de surprise et de bien-être qui ne m'a pas encore tout à fait quitté. Ce sont surtout mes pauvres parias qui n'en revenaient pas: ce ne sont pas des héros, tels qu'on les représente à l'Odéon; ils s'étaient enfuis en voyant l'animal, persuadés que c'en était fait de moi. Je leur fis l'effet d'un fantôme ou peut-être du diable lui-même, dont ils ont grand' peur. Ils se prosternaient à mes pieds, ils me touchaient avec respect et chacun d'eux recueillait quelques gouttes de mon sang pour en frotter les pointes de ses flèches, qui me vengeront, disaient-ils. Le bruit de mon accident était déjà venu jusqu'au village que je devais traverser pour me rendre au bord du Gange; il n'était question que de ma valeur, quand j'avais eu une peur épou-

vantable. Ma blessure surtout produisait une grande sensation parmi cette gent timide, qui frémit en voyant couler le sang d'un poulet. On s'approchait de moi pour voir si je ne suis pas fait autrement que tout le monde. Les femmes mêmes, qui se voilent et se cachent à l'aspect d'un Européen, s'avançaient jusqu'à me toucher et me présentaient leurs petits enfants comme pour obtenir la bénédiction. «Pauvres petits,» leur disais-je dans leur langage, «ne quittez jamais vos mères;» alors quelques larmes coulaient de mes yeux en songeant à la mienne; mais je les retenais, de peur qu'on ne leur donnât un autre motif. Assis sur mon chariot comme sur un char de triomphe, j'affectais un calme important pour ne pas déroger; car il y a de ces pauvres sauvages qui me regardent encore comme un demi-dieu. Mon rôle m'avait un peu coûté. Je ne sais s'il est cause en partie du malaise que j'éprouve aujourd'hui. Quoique bien loin de me croire en danger, quoique la vie me semble assez misérable pour ne pas la regretter, je ne puis me défendre d'une inquiétude pénible en me voyant dénué de tout secours et entouré de Musulmans qui, loin de partager la vénération des parias, ne se soucient pas plus de moi que d'un chien. Chère mère, je me trouverais heureux d'être mourant à Paris. Plaignez-moi d'être si loin de vous, cette triste pensée fait plus de la moitié de mon mal.»

«Le 27 janvier 1822.

«Aujourd'hui je tousse bien fort et sans cesse, en crachant du sang; cela m'effraie un peu, quoique je ne sente aucune lésion dans mon pauvre corps, tout douloureux qu'il est. Quant au coup de corne, il m'a ratatiné la jambe qui restera pliée longtemps; mais il n'y a rien de rompu, pas même un muscle, car j'ai reçu le coup en longueur, à partir du jarret. C'est une véritable égratignure de rhinocéros; s'il avait mis moins de brutalité et de colère dans son action, je croirais qu'il a voulu seulement me dégoûter de mon métier. Il ne faut pas cependant, chère mère, que M. Cuvier me croie capable d'y renoncer pour si peu de chose. Cet accident ne portera aucun préjudice

à mes collections et, une fois en état de marcher, je recommencerai comme si de rien n'était. J'ai craint quelques instants qu'il n'interrompît mon voyage, en m'obligeant de retourner à Calcutta; mais il n'en résultera qu'un peu de retard. Au lieu d'aller passer les chaleurs à Luknow, comme j'en avais l'intention, parce qu'il y a là, dit-on, la plus belle ménagerie du monde, je m'arrêterai chez un de mes amis à Bénarès. J'y attendrai le retour de la saison prochaine en étudiant l'indoustani, qu'on y parle mieux que partout ailleurs, et j'apprendrai aussi quelques mots de persan dont j'ai besoin dans mes fréquentes relations avec les Indous du Nord.

« J'ai à peine commencé mon voyage et j'ai déjà rassemblé plusieurs objets précieux. J'ai trois fois plus fait que les Anglais, avec cinq fois moins de dépenses. Que ne dois-je pas espérer quand je me trouverai dans des contrées qui ne furent explorées jusqu'ici que par la guerre et le commerce! J'y trouve pour moi l'avantage de m'instruire en rassemblant des notes qui me serviront un jour à écrire quelque chose sur des pays si imparfaitement connus et si dignes de l'être. »

« Boglipour, 28 janvier 1823.

« Après quatre mortels jours d'ennui, d'inquiétude et de souffrance, je suis arrivé à Boglipour, où j'ai trouvé un excellent médecin, d'autant plus disposé à me guérir qu'il était un peu cause de mon mal, par l'assurance qu'il m'avait donnée trois semaines auparavant, qu'on tue un rhinocéros aussi facilement qu'une perdrix. Il est vrai qu'il en avait chassé avec le marquis de Hastings et cinq cents éléphants. Je n'en avais que deux, plus peureux que moi; l'un d'eux avait déjà failli me tuer en fuyant au travers des arbres, sans songer que j'étais sur son dos.

« Ce qui a le plus étonné mon docteur, c'est que je sois encore en vie, puis, que je n'eusse reçu aucun coup dangereux. Il trouve seulement que je n'ai pas assez perdu de sang et va me saigner. Vomitifs, sels, cataplasmes, emplâtres, et puis l'ordre barbare de ne pas parler et de ne boire que de l'eau ou

soit que les affaires du capitaine l'aient empêché de me répondre, je ne sais plus ce qu'est devenue ma bête. Elle ne mériterait pas beaucoup de regrets, parce que ce n'est pas encore celle que M. Cuvier désire. Ayez la bonté de lui dire, chère mère, que rien n'est plus commun ici que le crocodile à long museau, mais que rien aussi n'est plus difficile à se procurer : 1° parce qu'ils ne quittent pas le Gange comme les autres pour aller se divertir dans les étangs voisins; 2° parce que, ne mangeant que des poissons et des tortues, qu'ils trouvent en abondance, on ne peut les prendre à l'hameçon où leur long bec ne saurait d'ailleurs mordre; 3° parce que n'étant d'aucune utilité, que je sache, et n'étant non plus nuisibles, on n'a imaginé aucun moyen de les prendre ou de les détruire; 4° enfin, parce qu'étant singulièrement farouches, on ne peut en approcher assez pour les tuer d'un coup de fusil, quoi qu'en disent plusieurs de mes confrères les voyageurs qui ont manqué cent fois d'en être dévorés. Tout cela ne veut pas dire qu'il est impossible de s'en procurer, mais c'est l'explication de mon retard à l'égard de cet animal. Il est si commun que j'en ai jusqu'à dix et vingt sous les yeux tous les jours; il n'y a pas de doute qu'il en est quelqu'un prédestiné à figurer dans les galeries du Muséum; mais il faut un peu de patience, chose peu difficile quand on est sûr de son fait.

« Chère mère, pardonnez-moi si je ne vous entretiens que de crocodiles et de rhinocéros, je devrais m'adresser directement à M. Cuvier. C'est aussi mon intention, dès que je pourrai feuilleter dans mes paperasses mises plus en désordre que jamais par mon accident. Il n'aura plus à me reprocher désormais d'envoyer des animaux sans catalogue. Ce n'est vraiment pas par paresse que j'ai commis cette faute, c'est parce que j'ai toujours peur que mes observations ne soient au moins insignifiantes. J'ai de ces notes-là de quoi faire dix catalogues déraisonnés. S'il se trouve dans mes envois quelque bête inconnue, je saurai toujours dire où on la trouve, comment on l'appelle et toute chose aussi innocente. Il n'y a pas dans l'Inde un écrivassier aussi intrépide que moi, c'est à un point que ce

m'est une dépense notable que celle du papier, qui est fort cher au Bengale. C'est même un peu par économie que je vous écris sur celui du pays. A propos d'économie, il n'y en a pas d'aussi recommandable que celle des paroles, à ce que dit, je crois, Saint-Augustin, le plus grand bavard de son temps. Je termine donc ma lettre en vous embrassant tendrement. »

« Le 4 février.

« J'ai passé trois jours sans vous écrire, chère mère, parce que le régime qu'on me fait suivre, joint à une oppression continuelle, avait fini par épuiser mon maigre corps et mon faible esprit.

« Ce qui contribue surtout à mon malaise, c'est l'inertie à laquelle me condamne mon Hippocrate d'Édimbourg. Il voudrait m'empêcher de parler, de lire, d'écrire et, à l'exemple de certaines gens, m'interdire jusqu'à la pensée. Je m'en consolerais vite à Paris, où j'aurais près de moi sœur Sophie ou sœur Clémentine que j'écouterais toujours sans jamais désirer parler. A Boglipour je n'ai personne pour me tenir compagnie, si ce n'est mon médecin qui m'ennuie et deux ou trois Anglais qui m'assomment. On me dit tous les jours de prendre patience, que c'est fini, que je vais me lever et, malgré cela, on me retient constamment sur le dos, comme ces tortues qu'on retourne pour les empêcher de courir. Pendant ce temps-là l'hiver passe et chaque jour augmente la difficulté de remonter le Gange, ce qu'il est urgent de faire avant le commencement des pluies. Je partirai donc aussitôt que je serai un peu mieux, mais ce sera de Bénarès que je vous apprendrai mon rétablissement complet. Celui de ma cuisse est assuré, ma plaie se referme à vue d'œil et je me suis fait faire une belle paire de béquilles que je regarde avec des yeux d'envie.

« Adieu, adieu, chère mère, j'envoie bien vite ma lettre à Calcutta, en vous renouvelant l'assurance que je ne souffre pas, qu'il ne résultera rien de mon mal, que je suis le plus heureux des blessés, à l'exception de ceux qui se guérissent auprès de leur mère. »

CHAPITRE XX.

M. Charles Dupin. — M. Viennet. — Mme la comtesse Las Cases. — Je l'accompagne à Bade. — Le comte Las Cases. — Ses souvenirs de Sainte-Hélène. — Le prince Eugène et la princesse Auguste. — L'auteur publie la *Défense des bannis;* jugement qu'en porte la *Minerve*. — Lettre de M. Emmanuel de Las Cases.

Parmi les habitués d'Issy était M. Charles Dupin. Il avait pris à l'île de Corfou une fièvre endémique, qui lui donnait un air de crucifié verdâtre et couvert de sueur. C'était déjà un auteur laborieux et plein de mérite. Son ouvrage sur l'Angleterre l'a certainement classé, dès l'abord, comme un explorateur distingué; mais la prolixité de ses discours et de ses rapports faisait dire cruellement à la princesse Bagration : « Cet homme a étendu pour moi les bornes de l'ennui. » Elle oubliait qu'il n'est pas donné de réunir toujours la science et la concision, les idées et la méthode. Il est un reproche, en mon sens, plus mérité qu'on peut lui adresser : c'est de mélanger la rhétorique et les chiffres, les images et les citations classiques, les mots techniques des nouvelles découvertes et l'aride statistique. Soyez donc à la fois un savant *en us* et un homme du monde, un mathématicien et un amoureux ! Il est certainement celui des orateurs qui a coûté le plus de frais d'impression à la Chambre des députés, à la Chambre des pairs et au Sénat, le chiffre en est fabuleux. Le plus curieux sont des lettres à une femme qu'il devait épouser et où il disait : mon idole, ma vie, mon

âme, et où il finissait : j'ai l'honneur de vous saluer avec respect.

M. Viennet avait le ton, le naturel et la rudesse des camps. Sa verve méridionale et satirique ne ménageait pas les vérités et ignorait les nuances. C'était l'amour propre le plus robuste, mais le plus inoffensif et qui disait toujours franchement : *me voici*. Il avait avec cela un fond d'honnêteté et de courage auquel tout le monde a fini par rendre justice. Ses tragédies innombrables n'offraient guère que le pâle reflet de nos chefs-d'œuvre, et il ne s'en croyait pas moins un Corneille ou un Racine. « Un jour, » lui dis-je, voyant sur sa cheminée les bustes de ces deux grands hommes, « il y aura Viennet vis-à-vis de Voltaire, » et lui, prenant ma plaisanterie au sérieux, de me répondre : « Je n'aime pas ces petites dimensions-là, je ferai faire le mien de telle et telle façon. » Ancelot disait au même que Dieu l'avait fait naître le jour de la mort de Voltaire pour le remplacer et nous consoler de sa perte, et M. Viennet paraissait doucement persuadé. Quand on lui conseilla dans des temps où sa politique était peu populaire de retirer ses pièces de théâtre : « Et ce pauvre Odéon que va-t-il devenir ? » dit-il avec un vif intérêt.

M. Sosthène de Larochefoucauld, directeur des beaux-arts ne voulait pas laisser jouer *Arbogast*. M. Viennet trouvant qu'il employait fort mal les fonds du budget, s'inscrivit contre le chapitre qui les concernait. Vaines prières de M. de Larochefoucauld de ne pas le chicaner sur les allocations demandées. M. Viennet monte à la tribune pour les combattre, M. de Larochefoucauld

court après lui et sur les marches de la tribune le tire par le pan de son habit pour le conjurer encore de ne pas parler. « Jouerez-vous *Arbogast?* » entendit-on de la bouche de M. Viennet qui voyait là une source de profits pour le théâtre et de gloire pour lui : « Ma foi, non! » répondit M. de Larochefoucauld. Ce n'était pas d'*Arbogast* seulement, mais d'*Alexandre* et de bien d'autres héros qu'on était menacé, et cette fécondité dramatique faisait justement dire à Béranger auquel M. Viennet reprochait de ne pas produire assez de chansons : « Il croit que cela se fait comme des tragédies. »

M. Viennet faisait aussi des romans et ne les admirait pas moins carrément. Un jour qu'il passa à la Chambre devant M. Laffitte, à côté duquel j'étais assis, celui-ci lui dit : « Je viens de lire la *Tour de Montlhéry;* c'est dans le genre de Walter Scott. — Moins les défauts, » répliqua M. Viennet.

Il y avait certes là un travers du plus haut comique, et M. Viennet était un homme d'esprit. Il en avait assez pour ne pas se faire illusion là-dessus et disait avec beaucoup de sel : « Je ne sais pas comment M. de Salvandy fait pour réussir avec ses ridicules, je n'ai jamais rien su faire des miens. » Ses fables sont pleines d'observations et de malice et il offre le spectacle plus extraordinaire que tous les autres, c'est celui d'un octogénaire qui, la taille droite, le pied alerte, lit encore d'une voix vibrante des épigrammes et des satires échappées à sa verve d'hier.

J'eus l'honneur de rencontrer chez Mme H., Mme la comtesse de Las Cases, dont le mari arrivait de Sainte-

Hélène et qui voulut bien, en se rendant à Bade en juillet 1818, pour le rejoindre, accepter l'hospitalité sous mon toit à Brumath, d'où je lui fis passer inaperçue le Rhin, en bateau, à Fort-Louis. Son fils Emmanuel qui, à seize ans, avait pu écrire sous la dictée de l'empereur en exil, était resté près de son père, à qui il n'était pas permis de rentrer en France. Après avoir séjourné à Offenbach près Francfort, le comte de Las Cases était venu chercher à Bade le prince Eugène qui y était avec sa femme, la princesse Auguste de Bavière. Il avait pour lui des commissions particulières de l'empereur et des mandats sur des fonds confiés au prince. Le comte de Las Cases était âgé de près de cinquante ans; il était petit et de chétive corpulence.

Parent éloigné de l'illustre évêque espagnol Las-Casas, la branche de sa famille s'était établie en Bretagne. Il avait été officier de marine et avait émigré. Il composa à Londres un Atlas historique sous le pseudonyme de Lesage, Atlas qui eut un juste succès. A son retour de l'émigration après le 18 brumaire, il s'était livré à des spéculations de librairie. L'empereur le nomma maître des requêtes, du comité de la marine, le fit baron et se l'attacha comme chambellan. D'une nature douce, affectueuse, avec des sentiments généreux, élevés, et un dévouement sincère à Napoléon, sachant l'anglais, il offrit à celui-ci de l'accompagner à Sainte-Hélène. C'est une chose touchante que le respect inaltérable, l'enthousiasme vrai et soutenu, que manifesta à l'empereur, non-seulement pendan son règne, mais alors qu'il était

repoussé par l'Europe, vilipendé par ses anciens admirateurs, ce serviteur rare, qui éleva encore à son maître un monument après sa mort, en reproduisant ses confidences et en racontant ses malheurs. Je recueillais avec un soin religieux, et notais à mon tour le récit anecdotique et familier de tant de grandeurs et de misères. Le mémorial était destiné à la publicité; beaucoup d'anecdotes sur les personnes n'étaient pas de nature à être imprimées, et mille détails d'un intérêt réel, quand il s'agit d'un grand homme, ne semblaient pas mériter le grand jour. Combien de fois je franchissais le matin la hauteur couronnée par le château de Bade, et là, dans un rez-de-chaussée modeste, à côté de l'école, j'écoutais avec avidité et bonheur l'aimable vieillard qui avait tant à raconter et racontait avec simplicité et bonhomie des faits, qui étaient de l'histoire. Il était plein encore de sa lutte avec Hudson Lowe, ce bourreau chargé d'exercer l'hospitalité de l'Angleterre envers le Thémistocle français et qui l'avait fait lui-même enlever de Sainte-Hélène et détenir au Cap. Il n'est pas étonnant que sa légitime rancune ait décidé longtemps après son intrépide fils, à aller demander raison à ce geôlier retraité, et, sur son refus, à le châtier de sa cravache au visage.

Je rencontrai le 27 juillet 1818, chez M. de Las Cases, le prince Eugène, auquel il me présenta en lui disant : « C'est le frère de Mme la comtesse Walther. — J'ai beaucoup connu Mme votre sœur, me dit obligeamment le prince, donnez-moi de ses nouvelles. Vous êtes alsacien; Mme votre sœur a-t-elle toujours le château à

gauche de Brumath? — Non, Monseigneur, le château, qui ne lui a jamais appartenu, a été converti en église.» Je n'ajoutai pas protestante, et le prince: «O les prêtres. Imaginez-vous que mon palefrenier, qui est de Phalsbourg, homme rond et simple, revenant il y a quelques jours de son pays, je lui demandai comment allait sa famille. Il me raconta alors que le curé l'avait beaucoup questionné et fait véritablement la police. Que dit S. A. des Bourbons? à quoi s'occupe-t-elle? voit-elle beaucoup de Français? enfin une véritable inquisition. Mon palefrenier répondit qu'il pansait mes chevaux et ne s'occupait pas d'autre chose.» Mme de Las Cases: «L'Alsace est surtout protestante, et les protestants pensent très-bien. — Oh! je le sais bien, l'empereur en était fort content; aussi ont-ils été bien maltraités depuis. — J'attendais ce moment avec impatience, dit-il à Mme H., quand M. de Las Cases la lui nomma. — Que fait votre mari, M. L. C.? — C'est le premier Français qui ait rapporté de mes nouvelles en Europe.» Le prince: «Il n'a pas été à Sainte-Hélène?» M. L. C.: «Non, mais au Cap, où il a tout bravé pour me voir.» Mme H. raconte qu'elle a été avec la reine chez Mme Campan, pendant que le prince lui-même était chez M. Mestreau à Saint-Germain. «Non chez M. Mestreau, reprend Eugène, mais chez son prédécesseur.» La conversation concernant Mme Campan, qui était en correspondance avec la reine, et que Mme H. disait fort malheureuse, tourna vers la marine.

«Je ne veux pas dire de mal de Decrès devant la femme d'un officier qui a été sous ses ordres. — Elle

ne l'en aime pas plus pour cela,» répliqua Mme Las Cases. M. L. C. : «Il s'est fort mal conduit.» E.: «Oui, je le sais de Lavalette, que l'empereur envoya quelques heures avant son départ lui demander un ordre et qui en fut reçu comme un chien. M. Decrès ne voulait pas donner l'ordre sans l'autorisation du gouvernement provisoire. Eh bien, Mme de Raguse, tenez, me dit hier soir, quand je lui demandai des nouvelles de nos vieilles connaissances, qu'il était très-bien maintenant ainsi que sa femme.»

«Monseigneur, dis-je, j'ai entendu lire cet hiver devant lui des vers en l'honneur de l'empereur et il en avait les larmes aux yeux. Mme Decrès pense encore mieux que lui.» Le prince parle de la conspiration de Canuel. On dit que celui-ci devait être le ministre de la police des conspirateurs. «Cela eût été mené rondement,» dit Eugène, qui cite le mot de M. Mauguin répondant au général Canuel, qui se disait lui-même victime d'une conspiration fabriquée contre lui: «Ah! l'on peut donc en fabriquer?» Le prince raconte qu'il est venu chez lui, à Munich, un homme à qui il avait été assez heureux de rendre service et qui l'assura qu'il avait offert à Rochefort une cachette à Napoléon, en la lui garantissant sur sa tête. Disait-il vrai? M. de L. C. confirmait le fait en attestant qu'il avait été lui-même chargé de la négociation. «Mais, ajouta-t-il, indépendamment de ce que l'empereur pensait que toutes les cachettes d'un bâtiment étaient connues, l'idée lui répugnait qu'on pût le représenter en Angleterre comme un jambon tiré d'un tonneau, et il refusa.»

On parle encore de l'enterrement du prince de Condé qui avait été fort mesquin. M. de L. C. dit qu'à celui de Louis XVI une lanterne enleva la couronne du catafalque. «Il n'a jamais été heureux» ajoute le prince, en se retirant, avec les démonstrations les plus aimables.

Le prince Eugène, à trente-huit ans, avec une belle figure pleine de franchise et de bonté, avait dans ses manières une aisance et une grâce naturelles, ce je ne sais quoi d'achevé que donne le commerce des femmes. Depuis le jour (il avait seize ans alors) où il vint d'une manière si touchante redemander au général Bonaparte l'épée de son frère mort sur l'échafaud et qu'il la reçut en pleurant, il avait accompagné celui-ci en Égypte et avait été le brillant colonel des chasseurs de la garde. L'adoption de l'empereur, cette éducation de gouvernement et les conseils militaires qu'il se plaisait à lui donner, avaient grandi son mérite. A la retraite de Moscou, il égala presque le maréchal Ney par ses services. Avant que la raison d'État ait brisé le mariage de sa mère, on a pu croire qu'il était destiné à remplacer sur le trône son père adoptif. Son heureux naturel sut dans cette circonstance concilier ses devoirs envers sa mère avec sa reconnaissance envers l'empereur. A vingt-cinq ans vice-roi d'Italie, il avait su gagner les cœurs par sa modération et son humanité, et l'opinion publique trouvait qu'il avait mieux justifié que personne la devise : *honneur et patrie.*

La politique lui avait donné une femme digne de lui. La princesse Auguste de Bavière, par ses sentiments

élevés, sa bienveillance, l'élégance de sa taille, le charme de son visage, semblait de la famille de Joséphine, par cette grâce innée dont celle-ci avait laissé l'empreinte sur ses enfants. Elle s'était refusée dès son mariage à accepter un rang supérieur à celui que l'étiquette ancienne lui donnait sur son mari. Elle est restée toujours fière de son alliance. Bien des mécomptes avaient traversé sa vie. Après avoir régné, le prince n'avait pu que déguisé aller chercher l'asile que lui offrit le roi son beau-père. Elle était avec lui à Bade presque sans rang et sans titre, elle ne l'en aimait pas moins. Je me rappelle qu'un matin, où j'eus l'honneur d'être annoncé chez le prince, je la trouvai assise sur ses genoux, aussi peu soucieuse de cacher que d'afficher son bonheur. Ils étaient l'un et l'autre en deuil de l'empereur, mais le dirai-je, ce deuil ne me paraissait pas assez sévère. Soit cette compression exercée par Napoléon sur tous ceux qui étaient sous sa domination, et qui n'avait pas même permis à la vice-reine, qui s'en plaignit à lui en termes éloquents et dignes, d'accoucher en Italie sous la protection du général autrichien de Bubna; soit l'abstention du prince aux Cent-Jours, l'intimité pendant le congrès de Vienne avec l'empereur de Russie, ou la présentation à Louis XVIII sous le nom de général Beauharnais, quelque chose avait refroidi l'attachement d'Eugène pour le grand homme auquel il appartenait par tant de liens. Il semblait qu'il se fût acquitté en fidélité et en dévouement, et le milieu dans lequel il a vécu depuis la séparation avait pénétré en lui par bien des côtés. Je rends ici mon impression

avec une entière franchise. Je ne sais si elle était fondée. Elle aurait alors pour enseignement combien l'abus du pouvoir, la tension de ses ressorts aliène et fatigue les âmes les plus dévouées et les mieux trempées. Quand les adresses des corps constitués saluent tous les actes du gouvernement, quand l'adulation prend tous les tons, toutes les formes, qu'on se prosterne à qui mieux mieux au milieu de ces nuages d'encens, les souverains de notre pays qui les pousse dans la voie où ils sont engagés, au lieu de les avertir et de les retenir, peuvent-ils apercevoir encore le jour où tout cela se dissipe et où la vérité se montre avec une nouvelle bassesse ?

Je dois admettre que j'étais jeune, enthousiaste, que l'exil et le malheur avaient sacré pour moi le martyr de Sainte-Hélène. Le deuil le plus profond me paraissait alors la pourpre imposée à sa famille découronnée qui ne s'était élevée que par lui. Il peut paraître parfaitement ridicule que moi, qui blâmais beaucoup de choses en Napoléon, je fusse plus affecté de sa mort que ne le paraissait son fils adoptif, le modèle accepté de l'affection fidèle. Je jouissais de la faveur bien imméritée d'être invité par lui à des goûters charmants sur le sommet du *Cœcilienberg,* où chacun trouvait un souvenir gracieux sous sa serviette. Ingrat que j'étais, ces fêtes mêmes, toutes champêtres, avec de la musique, me semblaient inopportunes et choquantes; mais je ne juge pas mes sentiments, je les raconte, je ne fais pas mon éloge, mais ma biographie.

Je publiais à mon retour à Paris la *Défense des bannis*

par l'auteur de la *Défense des volontaires royaux*. Je faisais valoir, avec l'autorité que m'avait donnée cette protestation dans les Cent-Jours, les droits de chacun de ceux qui avaient été arbitrairement inscrits sur la liste des Trente-Huit. Les uns avaient publié des mémoires, d'autres m'envoyèrent des notes manuscrites, et cet ensemble de leurs justifications donna de l'intérêt à cette brochure dans laquelle j'invoquais à la fois la justice et la pitié du gouvernement en faveur de ces holocaustes choisis dans les rangs de l'armée, de l'administration ou des lettres, pour expier les fautes de tout le monde. Trois éditions se succédèrent rapidement, les remercîments m'arrivèrent de tous côtés, et je dois dire que mon apologie, autorisée par ma hardiesse d'une autre date, m'assura bien des amitiés qui m'ont suivi dans ma carrière politique autant que dans ma vie privée. M. Étienne en rendit compte en ces termes dans la *Minerve*, lettre de Paris du 3 mai 1818. Si je reproduis une partie de son indulgent article, c'est moins par amour-propre que pour constater des droits à une indépendance dont l'usage trop rare dans notre pays voué à l'arbitraire, peut toujours avoir son utilité. Après avoir parlé du procès fait à M. Brissot Thivars, il ajoute : « Toutefois la cause des exilés n'est pas abandonnée par des écrivains généreux. Un nouvel ouvrage intitulé : *Défense des bannis*, par l'auteur de la *Défense des volontaires royaux*, vient de paraître, et celui-là ne sera pas déféré aux tribunaux. Il est impossible de plaider la cause de l'infortune avec un ton plus digne, avec une modération plus noble. Le titre seul

inspire de l'estime. On voit que l'auteur est l'ami de tous les malheureux, le défenseur de toutes les victimes. Les opinions et les époques diverses ne font point varier ses principes. Son épigraphe est heureusement choisie; il l'emprunte à Delille dans son *Poëme de la pitié :*

> Et c'est à vous d'abord que je m'adresse,
> Français, jadis en proie à la même détresse.

« Nous serait-il permis d'espérer que cette généreuse défense des bannis attendrira les dispositions du pouvoir ?

« L'auteur cite tous les publicistes et tous les philosophes : Cicéron, Montesquieu, Montaigne, Rousseau lui-même lui prêtent tour à tour l'énergie de leur éloquence et l'autorité de leurs écrits.

« Il termine cette noble défense par le passage de Pausanias, qu'il faudrait remettre chaque jour sous les yeux des dépositaires du pouvoir : « La vie de l'homme « est si chargée de vicissitudes, de travers et de peines, « que la miséricorde est la divinité qui mériterait d'avoir « le plus de crédit. Tous les particuliers, toutes les na- « tions devraient lui offrir des sacrifices, parce que tous « les particuliers, toutes les nations en ont également « besoin. »

Je reçus la lettre suivante de M. Emmanuel de Las Cases :

« Bade, 20 août 1818.

« Monsieur,

« Jai bien des remercîments à vous faire pour mon père et pour moi de votre aimable souvenir; vous êtes bien bon de

penser ainsi à nous au milieu de fêtes et de promenades. Je ne serai pas assez heureux pour pouvoir vous remercier de vive voix de la complaisance avec laquelle vous vous êtes occupé de me procurer un séjour agréable à *Strasbourg*. Je ne pourrai être dans votre ville que dans deux ou trois semaines ; je vais accompagner mon père jusqu'à *Mannheim*, et alors rien ne m'arrêtera plus. En attendant je recevrai avec reconnaissance les adresses que vous me promettez.

« Nous avons lu avec grand intérêt la brochure que vous nous avez envoyée, et avec bien plus d'attention encore ce que vous nous aviez laissé. La peinture du retour de l'île d'Elbe, les lignes consacrées au maréchal Soult et au général Allix font éprouver au lecteur la chaleur d'âme qui les a dictées ; c'est une étincelle électrique qui vient remuer le cœur. La belle peinture que vous faites des sentiments qui ont animé le général Allix, fait désirer, Monsieur, de vous avoir pour avocat et pour ami. Il est impossible que quelqu'un qui peint si bien n'éprouve pas lui-même.

« Je ne sais si je dois vous renvoyer la brochure et les journaux, car nous sommes accablés de vos dons. Vous ne m'en dites pas un mot dans votre lettre ; mais comme vous avez laissé ici, lors de votre départ, ceux que vous y aviez apportés, je présume qu'ils ne vous sont pas de grande utilité, et je prends le parti de les garder.

« Mon père est bien sensible à l'intérêt que vous prenez à sa santé ; il souffre toujours extrêmement de la tête. Il ne fera pas cette année le remède dont il attendait le plus de soulagement : c'était les bains de *Griesbach*. La saison se trouvant trop avancée, on lui a conseillé de boire seulement ces eaux. Il se félicite bien aussi d'avoir fait votre connaissance et dit que c'est à peu près le seul bien que lui aient procuré les bains de Bade.

« Si vous voyez le colonel de Brack, j'espère que vous voudrez bien nous rappeler à son souvenir. Charles et Ofrésie vous embrassent de tout leur cœur ; Ofrésie vous embrasse deux fois pour avoir célébré sa fête. Les échos séditieux pour

sa fête l'ont un peu intriguée ; elle veut absolument en avoir l'explication.

« Adieu, Monsieur ; conservez-moi, je vous prie, votre bon souvenir et croyez aux sentiments distingués de votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« EMM. DE LAS CASES. »

CHAPITRE XXI.

Salons de MM. Laffitte et Ternaux et de Mme Davillier. — Garat. — Mme Malibran. — La comtesse Merlin. — Mme Crescini. — Duc de Bassano. — Fleury-Chaboulon. — Les généraux de l'époque. — Mme la comtesse Regnaud de Saint-Jean-d'Angely. — Le général Lamarque. — Le comte Pontécoulant. — Le marquis Chauvelin. — Lacretelle aîné. — Manuel. — Béranger. — M. d'Argenson. — Vers inédits de Béranger.

M. le comte Las Cases m'avait donné une lettre pour Mme Davillier, dont le mari avait été nommé pair dans les Cent-Jours et dont l'empereur à Sainte-Hélène avait appris avec plaisir le fidèle enthousiasme et les sacrifices sans nombre faits pour ses amis et pour sa cause. Parmi les salons politiques de Paris à cette époque, un des plus influents était le sien.

Il y avait chez M. Laffitte, au milieu du luxe d'une magnifique galerie de tableaux contemporains, une sorte de société européenne, composée de peuplades de financiers, d'hommes de lettres de tout ordre, de généraux ou d'officiers de l'empire, d'Anglaises à ébouriffantes toilettes, d'hommes d'affaires et de députés. Ces personnages de toute époque, de tout pays, ce *tohubohu* d'opinions, de positions, d'éducations, constituait une foule éclatante, animée, mais confuse. Mme Laffitte était une personne aussi digne que bienveillante, mais elle accueillait son monde et ne le gouvernait pas. M. Laffitte plein d'amabilité, de naturel et d'esprit, abandonnait aussi, au hasard et à la liberté, le sort de ses hôtes, venus de tous les points de l'horizon.

C'est souvent, assis à un whist et avec cette insouciance de la fortune et de la satiété qu'il se contentait de les saluer avec grâce.

L'hôtel de M. Ternaux, place des Victoires, avec beaucoup d'éléments de même nature, était particulièrement le rendez-vous de cette fraction de la Chambre appelée le *centre gauche*. Il y avait moins de sommités que chez M. Laffitte, la masse était plus industrielle que littéraire et politique, la restauration et ses sympathies y avaient de nombreux représentants. La présence de M. de Lafayette, lié d'amitié avec M. Ternaux, y paraissait une singularité et une hardiesse. Le commerce et la banque qui ont besoin de liberté, mais qui sont craintifs de nature, y tenaient leurs états généraux. Les bals y étaient plus brillants que la conversation.

Il n'en était pas de même chez Mme Davillier, boulevard Poissonnière. Là, pour être admis, il fallait un titre quelconque, j'entends une distinction. M. Davillier, arrivé comme M. Laffitte, comme M. Ternaux, au premier rang du commerce, par une probité intelligente, par une activité régulière, par une simplicité d'habitudes qui n'excitait aucune jalousie, par une droiture et une bonté qui lui gagnaient les cœurs, tenait d'une main ferme la direction de la maison, connue sous le nom de Gros Davillier Odier Roman et Comp., et dont le principal établissement était *Wesserling*. Il laissait à sa compagne le gouvernement de son intérieur. Il ne pouvait être en de meilleures mains. Mme Julie Davillier possédait, à un haut degré, un art difficile et rare, même à Paris, celui de tenir un salon. Le choix

de ses hôtes, quelquefois la sympathie entre eux ou le rapprochement des plus disparates, quand il pouvait les intéresser et piquer leur curiosité; le talent de les grouper, de maintenir parmi eux l'union et l'égalité, de couper court à des récits trop spéciaux, avec un accueil cordial pour tous et un commerce aussi sûr qu'agréable : c'étaient là les conditions essentielles. Jusqu'à la manière de placer les fauteuils, d'organiser les parties de jeu, de livrer des albums, des livres précieux, des portefeuilles de dessins aux non-occupés; de la musique faite à propos, une chanson nouvelle, une curiosité rapportée d'un voyage, un objet d'art exposé, elle ne négligeait rien et n'abandonnait rien au hasard.

Ce qu'elle demandait pour être admis chez elle, c'est qu'on fût spirituel ou beau, qu'on eût du talent ou qu'on fût célèbre, qu'on fût très-riche ou qu'on portât un grand nom, n'importe. Ministre, acteur, artiste, général, voyageur, cantatrice : elle n'était difficile que pour ce qui n'était pas éminent.

C'est ainsi que sous son toit, l'hiver à Paris, l'été au château de Soisy, de Boulogne, de Montalet ou de Bagneux, à trente ans de distance, elle a vu passer devant elle toutes les gloires. M. Davillier, conseiller municipal, baron de l'empire, pair de France des Cent-Jours, industriel opulent et généreux, aboutissait à toutes les nuances de la société, et sa femme y démêlait et en attirait ce qui pouvait composer le fonds de son radieux intérieur.

Mme Davillier n'était point une beauté; elle était plutôt piquante et jolie qu'imposante et régulière. Sa

physionomie était vive et fine, et quand elle représentait la ville de Paris dans les bals de l'Hôtel-de-Ville, elle caractérisait merveilleusement le mérite inné de la Parisienne : la tournure, l'élégance et la grâce.

Passionnée pour la musique, Garat avait été longtemps le chanteur de prédilection et l'organisateur de ses concerts, avant Spontini. Les derniers accords que j'aie entendus chez elle, sont ceux de Mme Malibran, qui arrivait d'Amérique et y préludait à ses triomphes. La fille de Garcia avait alors ce luxe de facultés, ce superflu d'âme, qui franchissait souvent les limites étroites de la convenance du monde, mais devait se traduire, dans la perspective théâtrale, en tant de puissance sur les âmes. Le cadre était trop petit pour un si grand tableau. Mme la comtesse Merlin l'y vit, je crois, pour la première fois, et, enthousiaste de tout ce qui est éclat, talent, renommée, elle se l'attacha et en fit bientôt le plus bel ornement de ses concerts. Ces deux illustres Espagnoles semblaient avoir reçu du ciel la même influence secrète. Leur vocation les appelait également à enivrer la foule par leur beauté arabe, leur expression émouvante, leur passion des arts. J'ai souvent regretté que la naissance de Mme Merlin, et son rang eussent été un obstacle à ce qu'elle parût sur la scène, convaincu que je suis qu'elle aurait été la digne émule des Malibran, des Pasta, des Grisi. Il eût été piquant de voir la contrepartie de la métamorphose, qui a fait de Mmes Sontag et Naldi des comtesses. Pour nous, nous aimons mieux, appréciant également le caractère et le talent de Mme Merlin, qu'elle soit restée une muse de salon. Disons-le ce-

pendant, sans que cela tire à conséquence, Mmes de Sparre et Rossi se sont fait dans le monde une place aussi élevée que celle qu'elles occupaient au théâtre. Elles ont légitimé le choix de leurs maris et elles ont obtenu au milieu de tant d'écueils, le respect du public, après son admiration. Un moment est apparu sur cet horizon mélodieux, une Italienne : Mme Crescini, qui n'a voulu ni se donner à la scène, ni rester femme du monde et dont le magnifique contralto, essayé en petit comité, aux répétitions des Italiens, promettait un immense avenir de succès. Mme Crescini était belle comme les vierges de Murillo, de Raphaël, d'André del Sarto, dont elle avait une superbe collection chez elle; apparemment parce que : ce qui se ressemble s'assemble. Elle chantait peu de morceaux, il est vrai, mais avec une expression et une plénitude de sons magnifique. Toutes les reines de la scène et du salon étaient attentives, inquiètes. Les oreilles étaient béantes, les amours-propres sur le qui-vive. Hélas! le rossignol n'a chanté qu'un printemps et c'est dans le nord qu'il est allé mourir.

Mais le salon de Mme Davillier n'était pas seulement un centre de bonne musique, c'était une réunion politique composée de deux éléments divers, même hétérogènes, mais alors réunis par la défaite, la persécution et la résistance.

D'une part le parti de l'empire représenté, soit avant, soit après l'exil, par le duc de Bassano, qui n'avait pas besoin d'avoir rempli un rôle élevé pour être distingué par son mérite, son intégrité, sa bonté, la grande ur-

banité de ses formes. Une femme de qualité jugeant apparemment que la politesse est un des priviléges de la naissance, disait même de lui assez plaisamment : « M. de Bassano n'a pas le droit d'être aussi poli que cela. » On lui a fait un crime d'un fanatisme pour Napoléon qui touchait à la servilité, mais pour qui connaissait cette nature douce et généreuse, en présence de l'Europe à genoux, sous le charme d'un maître glorieux qui était excellent pour son entourage, cette faiblesse, même aveugle, n'était que de l'enthousiasme et de la reconnaissance. Son compagnon d'exil Arnault, ancien ami du premier consul, et ses deux fils ; de Norvins, qui a le premier écrit l'histoire de Napoléon avec exactitude et impartialité ; Bory de Saint-Vincent, dont nous avons déjà parlé et qui comptait dans les troupes légères ; Fleury-Chaboulon, ancien sous-préfet en Lorraine, envoyé en 1814 par l'empereur pour organiser la défense à Reims et qui y déploya assez d'énergie et de dévouement pour que le duc de Bassano le chargeât d'une mission à l'île d'Elbe, mission qui, à l'entendre, eut pour résultat le débarquement à Cannes. Ce qui est certain, c'est qu'arrivant d'Italie, M. Fleury rejoignit le souverain de l'île d'Elbe à Lyon, et fut attaché à son cabinet en qualité de secrétaire. Il raconte lui-même, dans une histoire des Cent-Jours, qu'un courrier autrichien ayant été arrêté, on apprit qu'il venait de remettre au duc d'Otrante une lettre de M. de Metternich et qu'une entrevue devait avoir lieu à Bâle entre une personne envoyée par le duc d'Otrante et le baron Werner, agent diplomatique autrichien. « L'em-

pereur, » dit-il, « me donna l'ordre de me rendre de suite à Bâle, de me présenter à M. Werner comme envoyé par le duc d'Otrante pour recevoir ses communications et de déjouer ainsi les intrigues de son ministre Fouché. » Cette mission de police, à la fois hardie et difficile, M. Fleury la remplit avec succès. Son rapport rassura Napoléon et devint le point de départ de négociations avec l'Autriche, tristement interrompues par la catastrophe de Waterloo. M. Davillier avait fait nommer M. Fleury-Chaboulon, directeur d'une compagnie d'assurances.

Les généraux Pajol, Excelmans, Becker, Joyeuse, Vedel, Doumerc; les colonels Bro, Duchamp; les officiers supérieurs Regnault de Saint-Jean-d'Angely, Amable de Girardin, de Vatry, Grouchy avaient tous trouvé en M. Davillier un ami dont le crédit et les relations à l'étranger leur avaient été prodigués avec la délicatesse et la bonté dont son cœur et son patriotisme étaient le foyer.

En femmes, il y avait Mme la comtesse Regnault de Saint-Jean-d'Angely qui, plus que personne, a mérité le nom de *belle* et *bonne*. L'empereur avait été quelquefois dur et sévère pour elle, elle ne se souvenait que de ses bienfaits, de la solidarité avec lui, de sa position et de celle de son mari, que d'autres n'avaient pas honte de méconnaître chaque jour. Le comte Regnault avait vu finir, comme le dit son épitaphe : « *Le même jour son malheur, son exil et sa vie.* » Mme Regnault, avec le calme et la fierté de Mme Rolland, avait affronté les cachots de la conciergerie. Les beaux jours, le pouvoir,

la gloire, l'infortune et la prison, tout l'avait identifiée au parti de l'empire dont elle a poursuivi les intérêts avec le désintéressement de tous ses dévouements et cette fidélité au malheur qu'elle a conservée dans les situations les plus opposées. Il y a un trait d'elle qui mérite d'être cité; c'est que, malgré la gêne que lui causait la mauvaise administration de sa fortune, elle ne voulut jamais demander aux Bourbons la pension qui lui était due comme veuve d'un conseiller et d'un ministre d'État.

Pendant que son mari remplissait ces éminentes fonctions, elle ne craignait pas de témoigner son amitié à Mme Récamier, à Mme de Staël, à Lafayette, à Benjamin Constant, à tout ce qui était opprimé alors, et il s'est trouvé un ministre sous la Restauration pour lui faire un crime de rester bonapartiste. La duchesse de Bassano, la baronne Lallemand, la comtesse Pajol, la comtesse Duchâtel, la baronne Méchin, la baronne Doumerc, la comtesse de Sussy, Mme Alexandre Doumerc étaient les forces et les grâces du parti. J'y ai aperçu en passant, en 1825, la femme séparée de Jérôme Bonaparte, Mme Paterson, fort belle et fort digne du rang qu'on lui avait ôté.

Mme Davillier ne parlait, ne sentait, ne respirait que pour Napoléon, pour la grandeur de l'empire et cette cour où elle était apparue dans les Cent-Jours. Sainte-Hélène l'occupait bien plus que les Tuileries. Il n'en était pas de même de l'opposition libérale dont la principale réunion avait lieu chez elle, non sans que les principes contraires y vinssent quelquefois aux mains

en présence de l'ennemi commun et malgré l'alliance.

Benjamin Constant, fin, malin, original, piquant comme Voltaire, et quelquefois plus profond et plus érudit que lui, sans avoir son imagination et sa fécondité, défendait les libertés de tout genre contre les triomphes et la littérature de l'empire. Il avait fait ses preuves dans l'*Esprit de Conquête et d'usurpation* et dans une préface de *Wallenstein*, de Schiller, qui contenait presque tout ce que l'on a pu dire depuis sur l'école classique et l'école romantique. A Arnault, à Bignon, à Méchin, à Norvins, à Jouy, à Dupaty, idolâtres de l'esprit oratoire et classique, il opposait Shakespeare qu'il aimait et connaissait comme un Anglais, la philosophie écossaise et allemande qui leur était complétement étrangère, et cette indépendance érudite de la pensée et le libre jeu des institutions, qui lui paraissaient préférables aux plus illustres chaînes.

Le général Lafayette avait peine à s'entendre avec M. Thiers; Lacretelle aîné avec le général Foy; Stanislas Girardin avec Casimir Périer, Voyer d'Argenson avec M. de Pontécoulant. Un des plus éminents serviteurs de l'empire et en même temps un des plus assidus chez Mme Davillier était le général Lamarque, qui revenait à cette époque de l'exil. On avait vu rarement réunies dans un seul homme tant de qualités supérieures. Issu d'une famille considérée des Landes, il avait, comme capitaine et bien jeune encore, fait partie de la colonne infernale, une des gloires de la République, sous le commandement de Latour-d'Auvergne. Il avait porté à

la Convention nationale les drapeaux pris à Fontarabie, avait contribué à la prise de Gaëte et, miracle d'audace parmi tant de miracles, il avait à la pointe des baïonnettes fait la conquête de l'île de Capri. Ce rocher à pic, de 600 mètres de haut, où j'ai cherché en vain où pouvaient se poser des pieds d'hommes; inaccessible et voluptueuse retraite du cruel Tibère, dont à sa mort le Sénat fit raser les palais, fut escaladé par lui à Anacapri à la tête de 1600 soldats d'élite, la nuit, embarcations renvoyées, sous le feu de 12 pièces de 36, à l'aide d'échelles de cordes. La garnison de 2000 Anglais, forcée à capituler, était sous les ordres de *Hudson Lowe,* dont on a dit avec raison qu'il était plus apte à garder nos généraux qu'à les vaincre.

Prodige plus rare encore. Appelé pendant les Cent-Jours à pacifier la Vendée, une seule bataille lui a suffi pour cela, et après cette bataille, c'est lui qui écrit aux vaincus : « Je ne rougis pas de vous demander la paix, dans les guerres civiles, la seule gloire est de les terminer. » Infaillible écho dans notre pays de si généreux sentiments! Ces mêmes Vendéens insurgés contre la restauration de Napoléon, voyant l'indépendance de la France menacée par l'étranger, offrent à Lamarque, qui venait de les combattre, de marcher sous son commandement contre l'ennemi commun. Touchant hommage au général patriote, patriotisme éclairé et magnanime de soldats français!

Je me demande, en remémorant et en retraçant ici ces événements, si je raconte de l'histoire ou s'il s'agit de légendes du temps d'Homère ou de la chevalerie.

Quand je me rappelle ce bon général Lamarque, si simplement grand; quand je le vois, déjà sur le retour, et cherchant, par le culte qu'il avait pour les femmes, à paraître jeune encore, se faisant teindre les cheveux, ayant cette galanterie qui paraîtrait bien plus surannée encore à la génération actuelle, écrivant ou lisant des billets parfumés; cette vérité me frappe : c'est que le merveilleux veut la distance et l'enthousiasme le voile. Dirai-je un jour ma stupéfaction en voyant à la parade Napoléon descendre de cheval et satisfaire un besoin vulgaire. Il me semblait que les demi-dieux ne devaient pas participer à ces misères.

Le général Lamarque n'avait pas besoin de ce prestige de l'éloignement, de cette optique de l'enthousiasme dans l'éclat de sa carrière politique et parlementaire. Chez Mme Degérando, chez Mlle Sauvan, chez Mme Davillier, c'était une conversation toujours intéressante, quelquefois apprêtée et musquée. A la tribune, ce que son talent avait de tendu et de solennel, était à sa place. Avec une imperturbable mémoire, un feu méridional, il parlait de liberté et de gloire, d'un accent qui ébranlait jusque dans ses fondements le système de la paix à tout prix. M. Casimir Périer montrait quelque fois le poing à M. Mauguin, qui passait pour un rhéteur éloquent et se complaisait trop dans son élégante parole; mais un général, un homme d'action, une pure renommée patriotique et européenne, évoquant la Pologne et stigmatisant la honte des traités de 1815, était plus que n'en pouvait supporter l'imprudente sagesse du gouvernement bourgeois.

Il n'y avait pas chez Mme Davillier seulement les hommes d'action, les publicistes et les orateurs de l'époque, il y avait quelques débris intéressants de l'ancien régime, ces survivants d'un autre siècle, que datait et vieillissait, plus encore que leur âge, leurs mœurs et leurs costumes, les évolutions rapides de nos organisations politiques. De ce nombre était M. Lacretelle aîné. Caractère propre à sa nature sérieuse et modérée même, cet ami de Turgot et de Malesherbes, auquel ces ministres avaient demandé des projets de réforme, qui, rédacteur de l'ancien *Mercure,* touchait à Diderot et à Voltaire, suppléant à l'Assemblée constituante, membre de l'Assemblée législative, s'était conservé entier, inaltéré, au milieu des vicissitudes et des corruptions où s'était passée sa longue existence. Non que les années, il était né en 1751, eussent glacé son cœur et son courage, son esprit même est resté net, énergique et ferme; mais ses idées s'étaient comme figées et gelées à ce zénith de sa vie, et, grâces à Dieu, cela avait eu lieu dans une noble et pure atmosphère.

Nous riions de ses ailes de pigeon sans poudre, de son habit en queue de morue, de ces opinions de 1789, qui lui faisaient croire qu'il n'y avait rien de changé et le faisaient s'exclamer quelquefois : « Les Bourbons en feront tant que nous verrons descendre les faubourgs. » Mais son intégrité, sa pauvreté, ce fidèle amour de la liberté et de la patrie, quand la liberté était devenue l'anarchie et que la patrie avait deux drapeaux, ne nous faisaient pas moins nous incliner avec respect devant ce vénérable représentant de la plus légitime de nos

révolutions. Je me rappelle combien je fus fier de l'entendre demander à m'écrire dans mon album une de ses pensées qui était une de ses règles et que je prenais pour un conseil sous la forme courtoise d'une approbation :

« N'ayant, Monsieur, que de *la vile prose* à placer au milieu de vers que d'illustres amitiés ont prodigués à votre album, j'ai voulu néanmoins ne le dépareiller que par une modeste pensée, dont votre noble conduite dans le monde fournirait une preuve de plus :

« *Dans les affaires publiques ou privées, les habiles font beaucoup en s'agitant peu ; on voit plus leur gain que leur jeu.*

« LACRETELLE aîné. »

(Tiré d'un recueil de pensées, observations, fragments encore inédits.)

Ces faubourgs que M. de Lacretelle n'a pas vus redescendre se sont rencontrés en 1848, et si nos orages politiques balaient la surface, il est un fonds des choses qui subsiste, immobile, et forme le cercle infranchissable de nos expérimentations sociales. M. de Lacretelle était un de ces *témoins* que laissent subsister les ingénieurs quand ils ont creusé et bouleversé le sol.

M. le comte Doulcet de Pontécoulant, que l'on rencontrait quelquefois dans ce musée vivant de la Chaussée-d'Antin, était un autre monument de l'ancienne société. Quoiqu'il fût né douze ans plus tard que M. P. Lacretelle, il était capitaine de cavalerie dès 1783, était entré dans les gardes du corps et, en cette qualité, il avait obtenu d'assister aux manœuvres de Frédéric-le-Grand à Berlin et à celles de Joseph II à Prague. C'était, pour

un officier, avoir connu son Voltaire et son Diderot. Au lieu de l'avocat réformiste, c'était le gentilhomme libéral qui bientôt fut appelé également par ses concitoyens à les représenter. Il eut l'honneur de présider la Convention nationale et montra alors le courage civil, plus rare que celui des camps, en votant pour un sursis à l'exécution de Louis XVI.

Charlotte Corday qui, en qualité de compatriote, l'avait prié de la défendre, dit bien dans une de ses lettres, quand elle vit qu'il ne se présentait pas devant le tribunal révolutionnaire : « Doulcet est un lâche, » mais elle ignorait que Doulcet était caché et fugitif, et n'avait reçu que trop tard avis de son choix.

Spectacle trop fréquent dans ces temps extrêmes, le comte de Pontécoulant, qui avait, malgré ses principes populaires, gardé des formes hautaines et dédaigneuses, partage d'une partie de l'ancienne aristocratie, quand l'autre partie, comme les Lafayette, les Larochefoucauld et les Jaucourt, brillait par son urbanité bienveillante; réfugié à Zurich, en Suisse, fut obligé d'y devenir ouvrier menuisier sous le nom de Parent. Il est vrai que non loin de là le duc d'Orléans, qui vint le voir et avec lequel il se lia étroitement, donnait à Reichenau, dans un collége, sous le nom de Corbie, des leçons de géographie et de calcul. Temps de proscription, mais de jeunesse et d'indépendance, dont ils gardaient tous deux une douce mémoire.

L'instabilité des grandeurs humaines a-t-elle été jamais mieux enseignée qu'à notre époque, et l'aveugle sécurité de quiconque occupe le pouvoir pourrait-elle

encore se comprendre? Il y eut cela de particulier encore à M. de Pontécoulant, que le dévouement d'une femme qui le cacha et le sauva pendant la Terreur, Mme Lejeay, amie de Mirabeau, d'ailleurs fort spirituelle, lui fit faire un mariage disproportionné. Il eut l'étrange destinée d'être nommé sénateur en 1805, pair à vie en 1814, sénateur à vie en 1815, déclaré démissionnaire par l'ordonnance de juillet 1815, réintégré et nommé pair héréditaire en 1819, réinstitué pair en 1830, sans que de toutes ces dignités si peu viagères et si peu héréditaires, il lui restât, en 1848, que la gloire d'avoir défendu la modération et le droit sous les régimes les plus contradictoires.

M. de Pontécoulant, pour ses qualités comme pour ses défauts, me reporte tout naturellement vers M. le marquis de Chauvelin, qu'il recevait chez lui le samedi, dans son petit hôtel, rue Sainte-Croix, et qui était un des habitués de Mme Davillier. Naissance, éducation militaire, incarcération, fonctions administratives, esprit, libéralisme, air de cour, moquerie; leurs précédents étaient les mêmes et leurs armes avaient été trempées dans le même arsenal. M. de Pontécoulant était plus instruit, plus circonspect, plus sérieux, plus profond; M. de Chauvelin plus piquant, plus osé, plus léger, plus malin. Ses ennemis disaient de lui « qu'il était cynique comme un jacobin et impertinent comme un marquis. » Jeu piquant de la Providence ou phénomène naturel des réactions, qui fait élever Voltaire par des jésuites et qui fait naître M. de Chauvelin maître de la garde-robe du roi!

La pénétration de son esprit, sa finesse et ses vives saillies ne l'empêchèrent pas de tomber quelquefois dans des piéges plaisants, tant on est facilement dupe de son amour-propre.

M. Guizot avait, dans la session de 1818, à soutenir un projet de loi à la Chambre, et craignait justement les ingénieuses attaques et les réparties imprévues de M. de Chauvelin. Il s'agissait de faire voter la loi sans que celui-ci prît part à la discussion. Qu'imaginèrent Mme la duchesse de Broglie et Mme Guizot; elles écrivirent de la tribune diplomatique, où elles étaient assises, quelques mots à M. de Chauvelin pour lui dire qu'une personne de leur connaissance désirait vivement faire son croquis, et qu'elles le suppliaient de rester quelque temps immobile pour cela. M. de Chauvelin ne se douta de rien, céda à la demande, et le projet de loi fut voté sans qu'il y intervînt. Vous jugez si le tour parut digne du mystifié.

M. le marquis Levoyer d'Argenson, d'une famille plus ancienne et plus monarchique encore, et dont les oncles et le père avaient occupé récemment les plus hautes fonctions de l'État, dépassait de loin encore, par la rigueur de ses principes, ces champions blasonnés de la cause populaire. Engagé comme eux, bien jeune encore, dans l'état militaire, il achevait à Strasbourg entre Herder et Gœthe ses études, quand la révolution éclata. Ni ancienneté de race, ni fortune, ni son mariage avec la veuve du prince de Broglie, petite fille du maréchal Rosen, n'altéraient chez lui les doctrines de Sparte et de Rome, de J. J. Rousseau et de

nouveaux. Tout cela se répandait en gerbes éblouissantes qui participaient plus de l'inspiration que de la conversation, de l'orateur que de l'homme de société.

Manuel, que j'avais connu déjà avocat célèbre à Aix en Provence, en 1813, si attrayant par l'aménité de son caractère et la douceur de ses mœurs, dont la diction était si facile et si pure, avait un défaut d'une autre nature. Sa parole et sa pensée ne l'emportaient pas, il semblait en contempler le cours et, comme on dit, s'écoutait. C'était la marche pleine de splendeur et de majesté d'un canal de jonction, au lieu de l'impétuosité accidentée d'un torrent. On lui disait quelquefois : Nous ne voulons pas voter aujourd'hui, nos amis ne sont pas présents, il faut finir la séance et faire remettre à demain; montez à la tribune et occupez-la longtemps. N'allez pas croire que son discours fût ou eût l'air pour cela de remplissage; non, des aperçus nouveaux se produisaient avec abondance, il éclairait le sujet. Personne n'était tenté de lui dire : assez.

Manuel, si inconstitutionnellement arraché à la représentation nationale, pour une expression qui non-seulement était la vérité historique, mais n'avait même rien de nouveau ni de violent, plus inconstitutionnellement abandonné par ses commettants, outragés en sa personne, a eu un de ces mécomptes immérités qui navrent profondément l'âme d'un patriote et dont notre pays ne sait pas assez le funeste et décourageant effet. Se livrer avec désintéressement et courage aux inspirations de sa conscience, se mettre à l'unisson de ses électeurs autant que l'on peut en juger, prêter sa voix

à leurs sentiments les moins douteux, et au jour où ils ont à rendre leur jugement suprême, se voir désavoué, se voir repoussé, trouver des courages défaillants au lieu d'énergiques appuis, et l'air impur de l'intérêt et de la servitude au lieu du souffle puissant qui devait vous soutenir sur vos hauteurs, est un douloureux étouffement, un avortement de nobles semences. Ici Manuel était le droit dans tout son éclat, et la France était derrière lui. Cependant aucun collége ne vint réparer cette trahison de son assemblée électorale envers la Constitution. Êtes-vous bien sûr que de tels attentats contre nos institutions eussent été tentés, si le pays eût soutenu ses mandataires, alors qu'ils devaient être soutenus avec cet esprit politique des Anglais qui fait de la violation d'une liberté la cause de chacun ?

Manuel pouvait s'appliquer cette belle strophe que Béranger, son ami, a mise dans la bouche de Bories mourant :

O contraste, il laisse mourir
Ceux dont il doit suivre l'exemple,
Et notre vengeur à venir
Est là, muet, qui nous contemple.

C'était une chose touchante que l'attachement qui unissait le grand orateur et le grand poëte, presque toujours inséparables chez Mme Davillier, comme chez M. Laffitte. Je n'ai connu à Béranger aucun ami qu'il mît au-dessus de Manuel. Ses rapports avec les autres, je parle de l'époque de son développement et de sa fleur, étaient plutôt froids et moqueurs que tendres et aveugles. Il ne s'épargnait pas le bon mot envers les

plus enthousiastes et les plus dévoués, jaloux de montrer la supériorité de son jugement par cela même que comme poëte il pouvait être soupçonné d'illusions. Pour Manuel, dont il a dit excellemment:

Bras, tête et cœur, tout était peuple en lui,

sa sympathie n'avait pas d'intermittences.

Ils passaient ensemble des journées entières, rue des *Martyrs*, Manuel fumant son cigare, Béranger tisonnant son feu; Béranger devisant, jugeant, parlant de ses plans de poëmes ou de chansons, en chantant quelquefois des couplets, faisant part de celles qui ne devaient pas voir le jour. Manuel attentif, doux, bienveillant, développant ses spéculations politiques, asseyant la liberté sur les vertus publiques, l'indépendance et la gloire nationales sur la révolution qu'il aimait et sur l'armée dont il avait fait partie. Que d'horizons philanthropiques, religieux, littéraires, parlementaires, parcourus par ces esprits élevés, par ces âmes généreuses! Manuel sortait d'une famille bourgeoise et judiciaire; il avait en Provence des relations intimes dans l'aristocratie, il était sans autre fortune que son talent; mais les carrières s'étaient ouvertes pour lui sans peine et il ne gardait aucune rancune à la société qu'il voulait améliorer. Béranger avait été traité par elle en marâtre; il n'avait pas d'estime pour son père, il n'a jamais trouvé dans son cœur un mot d'affection pour sa mère; privé d'éducation, recueilli par charité par son grand-père le tailleur, il était bien en droit de n'aimer ni la famille ni l'ordre social qui avaient

fait à son génie un si triste berceau et mis tant d'ornières sur sa route. Benjamin Constant racontait qu'il lui avait dit un jour : « Quand j'étais garçon d'auberge, j'avais souvent envie de casser les assiettes sur la tête des hôtes auxquels j'étais obligé de les donner. »

C'est là une hyperbole de poëte, s'adressant à un ravissant moqueur, qui, par une imprudente originalité, se plaisait à dire de soi plus de mal qu'on n'aime en général à en dire de bien. Mais, la part faite à cette aversion trop naturelle chez lui du privilégié, du doté, du puissant, de l'homme de salon, ce qui était un de ses grands griefs; après avoir mis la grisette bien au-dessus des femmes du grand ton, chanté les contrebandiers, les bohémiens, le vieux vagabond, et composé, il faut bien le dire, quelques chansons socialistes inédites; cette passion de jacobin, comme on la nommait, une fois satisfaite, quel magnanime rôle il s'est assigné dans la vie! Je dis rôle, car il m'importe peu que ce fût goût naturel ou devoir tracé. Ce qui importe, c'est la fidèle observation de pareils principes, l'impossibilité de distinguer le masque du visage, l'attitude de la réalité. Placer son orgueil dans la privation et la pauvreté, garder la vie simple qui sied au poëte populaire, se rapprocher ainsi toujours de ceux qui souffrent; dédaigner le clinquant et la vanité, alors que tout le monde autour de soi sacrifie au clinquant et à la vanité; préserver son indépendance au milieu de toutes les séductions, et préférer la prison même aux emplois, à la fortune et aux honneurs, n'est pas d'une âme vulgaire. C'est un exemple de poésie plus efficace

et plus beau que les odes les plus magnifiques et les stances les plus répétées. On a eu beau prétendre qu'il se drapait dans sa misère, qu'il y avait plus d'orgueil dans son habit râpé et hors de mode que dans la plus élégante toilette, qu'il se disait trop souvent petit-fils de *cabaretier,* comme un autre se disait fils d'un Montmorency, cela fût-il vrai, qui n'a les faiblesses de ses qualités? Il faut avouer qu'à choisir entre les ambitions humaines, celle-là est, dans tous les cas, plus haute et plus rare. Par où ce chantre du peuple, qui lui rendait son idolâtrie, tout savants, délicats et laborieux qu'étaient ses accords, méritait le plus cette affection qui l'a suivi jusque dans la tombe et lui a valu de royales funérailles, c'est peut-être par la qualité la moins vantée chez lui : la charité, l'inépuisable charité de ses dernières années. Il n'était pas bienveillant, cela est vrai, mais il était bienfaisant. Dire tous les services qu'il a rendus aux classes les plus infimes, est impossible. N'ayant besoin de rien pour lui-même, il avait toujours quelque chose à donner, et il donnait toujours. Il donnait son temps, son influence, ses forces épuisées, courant à pied pour ne pas faire les frais d'une voiture, et montrant ainsi que la bonté, ce divin cachet, est encore chez les natures les mieux douées, le plus puissant attrait pour gagner les autres hommes.

Le salon de Mme Davillier avait souvent la primeur de ses chansons; elles s'y copiaient et se répétaient de là d'écho en écho. Mais celles qu'il consacrait annuellement à sa fête et dont quelques-unes ont été imprimées, ont le cachet supérieur qui distingue ses productions.

Elles pouvaient s'appeler à juste titre : « La guirlande de Julie ! » Une d'entre elles fut incriminée lors du procès fait à notre Horace, et valut à l'avocat général un assez singulier sobriquet.

J'allai voir Béranger dans sa prison à Sainte-Pélagie. Il y recevait chaque jour de nombreuses visites. Des envois de vins et de comestibles accompagnés quelquefois de charmants couplets lui étaient adressés de toutes les parties de la France. Il prétendait n'avoir jamais été si bien logé, et se résignait gaîment à une captivité qui n'était pas plus sérieuse que ses flonflons, et avait pour consolatrice la connivence de l'esprit national. Il m'avait adressé quelque temps avant son procès la lettre suivante :

« Mon cher Coulmann,

« Je vous ai dit que j'avais le désir de faire une chanson en l'honneur de Mme Dufrenoy. Je l'ai faite et je vous l'envoie. Je ne sais si elle vous paraîtra digne de son sujet, mais j'espère qu'au moins cette excellente femme y verra l'expression du plaisir que ses élégies m'ont fait. Elle est pour moi la première de nos muses et je la place même bien au-dessus de celles qui l'ont précédée. Si je n'ai pas exprimé plus positivement cette façon de penser dans mes couplets, c'est qu'elle pourrait appeler la contradiction de la part de certaines gens qui n'aiment point qu'un autre qu'eux décide ce qu'ils pensent. Je souhaite que ces couplets soient ce que j'aurais désiré qu'ils fussent. Dans le cas où ils vous feraient maître quelques réflexions, faites m'en part, je vous prie, avant de les envoyer, car c'est vous que je charge de les faire parvenir à leur adresse, attendu que je n'ai pas celle de Mme Dufrenoy. Pardonnez-moi la peine que cela pourra vous donner et croyez à mon amitié sincère.

« Tout à vous. BÉRANGER. »

Mme Dufrenoy voulut lui témoigner sa reconnaissance et, quoiqu'elle eût une pension sur les fonds annuels du ministre de l'instruction publique, avec sa générosité naturelle, elle ne craignit pas de lui adresser une élégie avec les stances suivantes :

O mon luth, si longtemps le seul bien de ma vie,
Mêle à mes pleurs amers tes soupirs les plus doux.
Et que leur plaintive harmonie
Comme un léger zéphyr glisse sous les verrous.
Dans la Grèce héroïque et d'immense mémoire,
Les poëtes ont des autels;
Mais la France aujourd'hui, veuve d'une autre gloire,
Aux fers livre ses immortels.
Vainqueur d'Anacréon, digne émule d'Horace,
Mélodieux captif, tu languis loin de nous.
Mes vers soupirez sa disgrâce,
Comme un léger zéphyr glissez sous les verrous.
Mais je les ai franchis ces murs où de sa lyre
On a cru souiller les honneurs, etc.

Béranger avait, il faut le dire, tiré de son indépendance tout le parti possible, il s'était arrangé de manière à marcher de pair avec ses plus riches amis; il exigeait qu'ils vinssent dans son humble réduit sous peine de ne plus aller dans leurs magnifiques hôtels et, partageant leur opulence, il semblait que ce fussent eux qui étaient ses redevables; n'acceptant leurs dîners que pour leur faire plaisir, et leurs services pour ses protégés seulement, il ne se croyait pas leur obligé. Que de plaisanteries sur l'amour-propre cependant si bienveillant de M. Laffitte; et chez Mme Davillier dont il était le commensal habituel, hiver et été, je le vois mettant une date sur des gâteaux qu'il prétendait qu'on ne renouvelait pas assez souvent.

Avec de Jouy qui l'avait poussé et prôné bien avant qu'il fût célèbre, avec cette chaleur et cette exagération que lui inspirait partout le beau, que de railleries en retour! Un jour à *Bagneux*, longue discussion sur l'opéra de *Fernand-Cortèz*. « Vous avez beau dire, s'écria Jouy avec sa spirituelle bonhomie, il y a dans cette pièce un acte excellent que vous n'êtes pas assez forts pour découvrir! » Et voilà au milieu de la nuit Béranger qui se lève, appelle deux des interlocuteurs et les menant à la chambre de Jouy qui dormait profondément, ils frappent à sa porte, le réveillent en sursaut et, à son interpellation effrayée, répondent: « Nous venons pour savoir quel est le bon acte de *Fernand-Cortèz*. »

A Talma, qui avait un faible, celui de ne pouvoir supporter aucune critique, qui payait des abonnements considérables à tout ce qui tenait une plume théâtrale, et aurait, disait-il, donné plus volontiers sa maison que de se voir vilipendé par un feuilletonniste, à Talma, qui se vantait de ses conquêtes personnelles auprès des femmes les plus titrées de la Pologne, Béranger dit, le remettant d'une manière piquante à sa place: « C'est en qualité de prince Ladislas. »

M. Sainte-Beuve, je crois, citant ces vers de la *Bonne vieille* que s'applique Béranger:

> D'un trait *méchant* se montrât-il capable?
> Avec orgueil vous répondrez: *Jamais*.

fait remarquer que s'il avait dit: d'un trait *malin*, il aurait fallu répondre: *toujours*.

Je retrouve dans les notes que j'avais l'habitude de prendre à cette époque, des choses intéressantes que j'avais entendues et qui sont un *memento* tout empreint des idées et des passions du temps, superficiel sans doute, mais vivant et vrai, le croquis suivant d'un dîner fait chez Mme Davillier, le 6 décembre 1818; on verra combien la passion politique altérait les jugements et dénaturait les faits.

Les convives étaient : M. et Mme Benjamin Constant, le général Lamarque, Manuel et Béranger, Étienne, Lacretelle aîné, de Jouy, le contre-amiral Joyeuse, M. Émile Deschamps (l'auteur d'un *Tour de France*) et moi.

Le général Lamarque, revenant d'exil, raconte la visite qu'il a faite au général Travot dans une maison de santé à Chaillot. Les idées du pauvre malade sont complétement renversées, il prend ses ennemis pour ses amis et ses amis pour ses ennemis. Occupé sans cesse de ses malheurs, il croit qu'on va venir l'arrêter, puis sourit tristement et est, dans sa folie, doux et facile à conduire. Quand on lui parle du duc de Feltre : « Ah ! voilà un excellent homme, dit-il. Il ne saurait assez se louer du général Canuel. » Pour son compagnon d'armes Lamarque, il prétend que c'est son persécuteur et il dit que c'est sa femme si dévouée qui l'a dénoncé, et il crie souvent : *vive le roi !*

Étienne prétend que le roi avait signé un moment la destitution de M. Dupont de l'Eure. C'est d'après une lettre de M. Beugnot sur le mauvais effet que ferait cette destitution et l'influence qu'elle donnerait à M. Dupont aux élections que l'ordonnance fut retirée.

« C'est comme si je signais qu'aucun fonctionnaire public ne peut-être de la Chambre des députés, » avait fait sagement observer le roi.

M. Davillier annonce que M. Roy est nommé ministre des finances. « Roy de France et de Navarre, » dit Étienne : Navarre est une propriété de M. Roy.

M. Corvetto aurait voulu conserver son portefeuille pour défendre son administration, mais la veille Louis XVIII n'avait pas signé son travail et le lendemain le duc de Richelieu lui écrivit que S. M. avait accepté la démission, qu'il n'avait pas donnée.

ÉTIENNE : M. Courvoisier a colporté à Besançon une lettre de M. Beugnot lui assurant que les bonapartistes l'emportent aux élections.

BÉRANGER : Il s'était mis des leurs.

ÉTIENNE : Non, mais lui conseillait d'être sur ses gardes, et que là-dessus Courvoisier avait dit hautement que si les ministres se mettaient avec les ultras, ils n'auraient pas vingt-cinq voix.

MANUEL : Courvoisier m'a déclaré que tant que la France avait été occupée par les étrangers, il avait voté avec le ministère, mais que désormais il réclamerait toutes lois en harmonie avec la charte.

Manuel parle avec grâce et élégance, mais sans saillies. Benjamin Constant, assis à côté de lui, ne dit pas un mot qui ne soit un trait. Il plaisante sur le poëme de M. Darlincourt. « J'ai eu sa visite hier, il m'a apporté des notes sur sa conduite en Espagne. Je compte donc ne parler que de lui et non de son poëme. J'avais eu l'idée de rappeler qu'Homère est diffus,

Milton obscur, le Tasse maniéré et que la *Caroléide* ressemble un peu à toutes ces épopées, puis je voulais me demander s'il faut être si scrupuleux, si un critique ne peut pas louer un mauvais ouvrage, quand cela ne fait de tort à personne et tant de plaisir à l'auteur.

Béranger cite un vers de Darlincourt dont le dernier hémistiche est :

Si Troye eut un Bozon.

« le fameux Bozon, vous savez bien Jouy, Bozon, le grand Bozon. »

On rapporte un autre vers de ce poëme où, en parlant d'une manufacture qui a remplacé un cimetière, M. Darlincourt dit :

On file le coton où les Parques filaient.

« Cela prouve, dit Béranger, que l'esprit est fatal au génie, et ne veut pas dire qu'il faille pour cela être un sot. »

On parle de l'ouvrage de Mme de Staël. Benjamin Constant dit que le troisième volume ne vaut rien.

MANUEL : « Tant que M. Necker s'est bien conduit, sa fille en a bien parlé ; mais plus tard la piété filiale l'a égarée. » Béranger, que Constant engage à venir aux réunions de M. Auguste de Staël, dit qu'il n'y va plus parce qu'il demeure trop loin.

Il nous chante après dîner deux chansons nouvelles : l'*Indépendant* et le *Carnet de Charlemagne*. La *Minerve* n'a pas voulu insérer la première, parce que les rois y sont comparés à ceux qui mènent la chaîne.

« Nous avons voulu supprimer le couplet, dit Constant, mais on nous a dit que Béranger serait furieux. »

« J'aime mieux, dit celui-ci, que ma chanson n'ait pas été dans la *Minerve*. On m'a assuré que Piis me réplique par des rimes où il m'appelle : le *barde imprudent*. C'est dommage qu'il soit malheureux, il allumerait ma verve, mais le pauvre diable meurt de faim. — Quand il était à la police, dit M. Davillier, il envoyait partout faire souscrire à son recueil. J'ai eu le courage de refuser. »

Jouy : Moi j'ai déclaré à son agent que je ne souscrirais jamais aux ouvrages qu'il m'apporterait.

Benjamin Constant, à qui je parle des attaques de la dernière *Minerve* contre M. de Talleyrand, dit qu'ils ont fait cela en commun. Il ne va plus chez la duchesse de Courlande depuis qu'il est brouillé avec M. de Talleyrand.

Mme de Constant dit que Mme de Courlande avait une sœur, Mme de Wardeck, tellement prussienne, qu'elle n'a pu lui pardonner de lui avoir adressé la parole en français. Benjamin Constant nous fait le récit d'une soirée chez Mme Récamier, qui pria M. Parseval-Grandmaison de lire quelques passages de son poëme de *Philippe-Auguste*. Celui-ci, le plus distrait des hommes, choisit l'épisode de la démolition des châteaux dans les révolutions. Là il stigmatisait les rois parvenus devant la reine de Suède, s'attaquait aux prêtres qui quittent la chaire et la discipline pour le monde et les armes devant l'abbé de Pradt, se moquait des banquiers enrichis devant Mme Récamier, et parlait de

.....Ces libéraux des Gaules
Rayant partout les lys, hormis de leurs épaules.

devant B. Constant.

M. Parseval demanda au bout de tout cela à M. de Pradt s'il avait été content. « Mais certainement, répondit ce dernier, nous sommes tous enchantés. »

SOIRÉE CHEZ Mme DAVILLIER

DU 13 DÉCEMBRE 1818.

(Présents : le général Lafayette, MM. Bignon, Manuel, Benjamin Constant, Étienne, Béranger, Lacretelle aîné, de Jouy, Parseval-Grandmaison, Gilbert Desvoisins, Lucien Arnault, Mme Lallemand, etc.)

On parle beaucoup du changement du ministère, de la démission de M. de Cases, de l'entrée aux affaires des ultras. M. Étienne assure que M. Ravez est le candidat du roi pour la présidence de la Chambre. Il ajoute que si ce parti triomphe, il faut que la *Minerve* soit plus énergique que jamais.

LACRETELLE : Il faut analyser et faire connaître les principes de M. de Fremilly dans le *Conservateur*. Toute la doctrine est là.

M. de Jouy appelle M. Étienne pour lui dire que je désire lui parler de M. Cuvier, pris à partie par la *Minerve*. « Ce que vous dites de lui est erroné, fis-je observer à M. Étienne. Il n'a pas pris la parole le même jour que M. Royer-Collard, et quand il l'a prise, c'était pour soutenir une thèse très-large : l'admission à l'élection et au jury des professions libérales.

ÉTIENNE : Il a demandé que les électeurs fussent laissés au choix du gouvernement ; je suis bien instruit.

LACRETELLE : Cuvier est le plus plat des hommes.

MOI : Vous ne savez pas tous les services qu'on lui doit. Qui a mieux défendu l'instruction publique contre M. Lainé?

LACRETELLE : Il est détesté par la nouvelle génération.

ETIENNE : Il sera encore question de lui dans la prochaine *Minerve* à propos de Cousin. C'est lui qui l'a dénoncé pour sa dernière leçon, où Cousin a failli être porté en triomphe par ses auditeurs.

MOI : Cela m'étonne un peu, car j'ai vu M. Cousin chez lui hier soir.

ÉTIENNE : Quant à la discussion avec M. Royer-Collard, M. Cuvier a dit en lui répondant : « L'homme qui.... » et sur une interruption de M. Royer : « J'ai eu la patience de vous écouter, ayez le courage de m'entendre. » Après avoir été dans les meilleurs principes, il conclut de la manière la plus inattendue : « J'ai dit qu'il n'est pas catholique ; c'est que l'on m'a assuré que comme le ministère de l'intérieur ne pouvait être donné à un protestant, il aurait déclaré devant cinq ou six amis qu'il se convertirait. »

MOI : Voyez comme vous êtes informé ; il vient d'accepter les fonctions de membre du Consistoire de Paris.

ÉTIENNE : Ils pourraient le nommer *directeur général des fossiles de la légitimité.*

Cependant je me souviens d'une scène pendant les Cent-Jours. Je lisais l'adresse de ce corps à l'Empereur et Cuvier leva la main. Arnault le conduisit devant moi au duc de Bassano, en lui disant : « Voilà M. Cuvier. Il est désespéré d'avoir été exclu du Conseil d'État ; il

n'avait pas mérité cela de l'empereur. — J'ai accepté des fonctions sous les Bourbons, dit M. Cuvier au duc de Bassano, parce que l'empereur avait abdiqué ; mais je l'avais servi toujours fidèlement et je ne me consolerai jamais de sa disgrâce. » Maret l'assura qu'il serait réintégré avant un mois, et Cuvier se confondit en remercîments.

Moi : M. Arnault peut vous dire ce que M. Cuvier a toujours été pour lui.

Bujeac sort de chez M. de Cazes, qui lui a dit qu'il n'avait jamais été plus ferme à son poste.

Étienne : Et cependant Courvoisier l'abandonne et va se joindre demain à des députés de la gauche qui vont demander des lois constitutionnelles.

Mme Davillier demande au général Lafayette pourquoi il n'avait pas sa croix de Saint-Louis à la séance royale. M. de Lafayette répond qu'il a perdu l'habitude de la porter et qu'à son âge on ne se décore plus.

Mme Davillier : Mais cela vous rendra suspect.

Étienne, qui appelle le roi : *M. des Mazures sur le trône,* dit qu'il fait de son discours un éloge satirique et malin dans sa lettre sur Paris.

Parmi les habitués du boulevard Poissonnière, on comptait encore M. le comte Daure, ancien intendant général et ministre du roi de Naples Murat, charmant d'esprit, de gaîté et de visage ; son neveu, M. Antoine Passy, dont la révolution de 1830 a fait un préfet, un député, un sous-secrétaire d'État également distingué, et que ses goûts d'archéologue et d'antiquaire ont conduit à l'Institut ; M. Mérimée père, peintre et secrétaire

de l'école des Beaux-Arts, et son jeune fils Prosper, qui avait l'air alors d'un étudiant allemand, cueillait des gaules et non des idées dans le bois de Meudon et ne révélait encore son talent sobre et profond, son récit net, alerte, ferme et svelte, ce mélange de passion, d'étude et de réalité, cette audace de pensée sans phrases, cette sagacité simple et piquante, que par des causeries originales et des réflexions d'une témérité saisissante.

M. Lebrun, de l'Académie française, avait été remarqué par l'Empereur au prytanée de Saint-Cyr, où il remplissait, bien jeune encore, les fonctions de professeur de rhétorique, après y être entré par faveur pour des poésies écrites à douze ans. « A quelle carrière vous destinez-vous? lui dit l'empereur. — A chanter votre gloire, » répondit l'élève, et il fut fidèle à cet engagement. On se souvient de ces beaux vers :

> Il vous connaissait tous, vos noms, vos cicatrices;
> Sous la tente avec vous il a vingt ans dormi.

Et à propos de ses funérailles, s'il était mort aux Tuileries :

> Onze rois, ses vassaux, fussent venus peut-être
> A son dernier palais accompagner leur maître.

Une heureuse imitation de *Marie Stuart,* de Schiller, un voyage intéressant en Grèce chanté en poésie nourrie de l'esprit de l'antiquité, l'aménité d'un caractère facile et doux en faisaient un des hôtes les plus appréciés de ce salon, dont un épigramme ultra du temps disait :

Philaminte la précieuse
De nos Trissatins spéciaux
Protectrice séditieuse,
Est la Geoffrin des libéraux.
Mais pour ses pédants patriotes
Qui n'ont besoin de tels colifichets,
Au lieu de broder des culottes,
Elle tricote des bonnets.

Parmi ces patriotes était encore un noble caractère et un noble esprit : Emmanuel Dupaty, ancien aspirant de marine, et connu par ses vaudevilles et ses opéras-comiques. Un de ces opéras-comiques, *les Valets dans l'antichambre*, joué plus tard sous le titre de *Picaros et Diégo*, lui avait valu un exil à Saint-Domingue et en attendant la prison à Brest. Le fils du président Dupaty dut trouver que c'était payer bien cher, sous un gouvernement issu de la Révolution, des allusions traduites en attaques énergiques et hardies contre la Restauration, dans son beau poëme des *Délateurs*, qui non-seulement restèrent impunies, mais lui valaient des succès indépendants de l'esprit de parti.

M. Émile Deschamps, qui avait les mêmes droits à l'Académie française, ne frappait pas les vers avec moins de bonheur, de correction et d'éclat. Le souffle leur manquait un peu à tous deux, et ni l'un ni l'autre ne s'étaient élevés à l'épopée et n'avaient dépassé la comédie en un acte. Mais quel tour ingénieux et délicat, quelle grâce piquante dans la poésie de M. Deschamps, où la bienveillance s'épanche incessamment sans toucher à la fadeur, tandis que les violentes apostrophes, se mêlant aux vives images et aux plaisanteries acérées, aidaient la muse quelquefois maniérée de M. Dupaty.

Je me rappelle à ce sujet que le grand esprit et la mémoire incomparable de M. Cuvier, qui se prêtaient à tout, lui avaient fait retenir les couplets les plus alambiqués de l'auteur de *la Leçon de botanique*, et qui, par cela même que le parterre ne pouvait les comprendre avec leur ingénieux vernis, ne manquaient jamais d'exciter les plus vifs applaudissements.

M. Dupont (de l'Eure) offrait un contraste piquant avec ces esprits délicats et raffinés. Il y avait cependant bien du normand chez cet honnête magistrat et ce grand patriote. Ce qu'il avait à la fois de rustique et de gaulois était d'un grand attrait pour Béranger, qui se trouvait à son aise et s'épanouissait dans ce simple intérieur dont il était le conseiller, le chantre et l'ami. Rien n'était plus pur que les intentions de M. Dupont; sa probité et sa bonté étaient assez respectées pour pouvoir sacrer souvent les écarts et les fautes de son parti, et son piédestal populaire assez ferme pour pouvoir marcher droit aux abus. Eh bien, telle est la force des choses, que son intégrité et son caractère échouèrent au pouvoir non-seulement contre de grands obstacles, mais contre de petits.

Mme Dupont voulait introduire l'ordre et l'économie des habitudes bourgeoises dans l'intérieur du ministère de la justice. Elle trouva, en bonne femme de ménage, que le linge, par exemple, n'était jamais raccommodé, mais toujours renouvelé. Elle y mit bon ordre et épargna des milliers de francs au budget de son mari sans trop de peine, quoique quelqu'un profitât de ces prodigalités. Elle trouva aussi, dans un temps où M. de Pey-

ronnet avait failli être mis en accusation pour avoir dépensé 10,000 fr. en embellissements non autorisés de sa salle à manger, que trois huissiers sont de trop pour annoncer aux réceptions du garde des sceaux et qu'un seul serait à peine occupé. Elle fit à M. Dupont la proposition de cette réforme. Il voulut y procéder, « mais, racontait avec une bonhomie aimable ce ministre que l'expérience des affaires commençait à éclairer, quelle résistance ne rencontrâmes-nous pas ! Lamentations des intéressés : pourquoi moi ? pourquoi pas mon camarade ? Les femmes et les enfants vinrent faire entendre leurs gémissements. Mme Dupont était ébranlée. Les huissiers connaissaient naturellement mes collègues, qui intercédèrent pour eux à leur tour ; mais ce n'est pas assez, les huissiers étaient d'anciens valets de chambre de mes prédécesseurs, à qui ceux-ci avaient donné des retraites qui ne leur avaient rien coûté. Il fallait tenir tête à tel chef de la Chambre des pairs ou de la Chambre des députés qui menaçait de m'en vouloir plus de manquer d'égards à son intervention en faveur d'un domestique que d'avoir substitué une autre politique à la sienne. Obtenez donc du roi le renvoi d'un directeur général, quand vous ne pouviez pas vous-même congédier un serviteur d'antichambre ! »

Je ne puis oublier, dans mon catalogue politique, Pagès, de l'Ariége, ancien avocat, persécuté pour ses opinions politiques, un peu voisines de l'hyperbole gasconne. Il travaillait à la *Minerve*, publiait des brochures remarquables et passionnait quelquefois les débats de la Chambre des députés à ce point de renouveler

à la tribune le serment de Mirabeau : « Si vous votez telle loi contre les associations, j'ai juré de lui désobéir. » Il avait un oncle ecclésiastique qui l'avait élevé et dont il devait hériter, de sorte que malgré son énergique sympathie pour les souffrances et les libertés du peuple, dans sa généreuse audace contre les grands, les gens de loi, les ennemis des lumières, il se gardait bien de comprendre les prêtres.

Mais gardons-nous d'oublier dans ce salon d'élite, participant à la fois du club, de l'hôtel Rambouillet et du cercle de Mme Geoffrin, un essaim de jeunes et jolies femmes autour duquel papillonnaient les parlementaires et les généraux, les diplomates et les hommes de lettres, les financiers et les élégants. C'étaient Mme Sampayo, qu'on disait, à tort, avoir posé pour la Psyché de Gérard, dont le modèle avait été Mme Pichon, mais qui se rapprochait alors de ce type idéal avec ses cheveux blonds, son visage ovale, la transparence de son teint qui avait quelque chose du vase d'albâtre éclairé en dedans ; sa sœur, Mme de Cubières, auteur de romans agréables ; Mme Alphée de Vatry, avec un air de nymphe ou de déesse ; Mme Amédée de Vatry, d'une beauté si régulière ; Mme Gustave de Pontécoulant, dont on a dit justement que chaque geste était une gentillesse et chaque sourire une faveur ; Mme Lacoste, si fine et si piquante ; sa belle-sœur, Mme Fabreguettes, à qui Béranger avait adressé ces couplets :

Grands dieux ! combien elle est jolie,
Celle que j'aimerai toujours !
Dans leur douce mélancolie

Ses yeux font rêver aux amours.
Du plus beau souffle de vie
A l'animer le ciel se plaît.
Grands dieux ! combien elle est jolie,
Et moi je suis, je suis si laid !

Mme Boudonville, la fille de Jouy, qu'il avait louée en ces termes :

Charmante Emma, puis-je le croire,
Avec tant de vertus vous enviez la gloire !
Sans elle n'est-il pas trop de sujets de pleurs ?
Ne peut-il vous suffire et d'aimer et de plaire ?
Le bonheur craint le bruit que la gloire aime à faire.
Comme vous, le front ceint de fleurs,
Ce dieu que la paix seule escorte,
Ce dieu qui près de vous habite avec raison,
Dès qu'il entend du bruit dans la maison,
Passe sans frapper à la porte.

Mme de Grouchy, Mme Deleuze, Mme Allart, Mme Duchamp, j'en passe et des plus distinguées. Il y avait là tous les éléments des bals qui venaient grouper deux ou trois fois l'hiver, les amis à tous les degrés. On aurait pu faire l'histoire de cette époque en copiant la liste d'invitation de tant de femmes charmantes et de tant d'hommes illustres.

CHAPITRE XXII.

Voyage en Angleterre. — Recommandation d'Alexandre de Humboldt à son frère. — Les deux frères. — Le marquis d'Osmond. — Mlles Deslihu. — M. Leach. — Sir Joseph Banks. — Chelsea. — Greenwich. — Musée britannique. — Un dîner anglais. — Windsor.

Je fis, le 2 mai 1818, le voyage d'Angleterre. C'était alors pour nous un pays nouveau. Nous ne le connaissions que par ce qu'en laissait arriver jusqu'à nous la police ombrageuse de l'Empire. Nous ne savions seulement pas que les débris d'une famille qui avait régné sur nous y existassent encore; je crois qu'il nous eût été plus facile à nous, élèves de l'Université, de classer les descendants de Sésostris, que les héritiers de Louis XVI. La puissante tribune de ce grand peuple ne nous était connue que par des fragments censurés de son éloquence; les journaux ne nous parvenaient guère; le commerce était interdit; enfin la muraille de la Chine était moins impénétrable que le fossé de mer qui ne nous sépare seulement pas, par la distance de la vue, de nos voisins les insulaires. Quel mur plus haut encore avaient formé la guerre, la haine nationale, l'ignorance, les préjugés, la différence des religions, la rivalité industrielle, littéraire, politique, les emprisonnements des neutres, les pontons, les assistances de guerre civile, les luttes récentes de Toulouse et de Waterloo! Toutes les passions, même les plus généreuses, concentrées vers l'antagonisme, les livres, les caricatures et le

théâtre, également hostiles, ne nous faisaient connaître respectivement que par nos ridicules et nos défauts. « Haïssez-vous les uns les autres, » était alors la loi et les prophètes. Aussi la malveillance était encore grande contre nous à Londres dans les classes populaires, au commencement de 1818. On risquait dans les rues, au spectacle, d'être insulté; les porte-balles, sur les trottoirs, affectaient de vous heurter; au théâtre, on vous jetait volontiers sur la tête des écorces d'oranges; enfin, vous risquiez des huées au milieu des rassemblements. A Paris si hospitalier, si facile, si sociable, si entiché d'étrangers et de nouveauté, une bouderie inoffensive s'attachait plutôt à la bizarrerie des attitudes et des modes de nos voisins. On riait et on était désarmé.

M. Alexandre de Humboldt avait eu la bonté de me donner une lettre de recommandation pour son frère Guillaume, qui était alors ministre de Prusse à Londres. Il faut rendre cette justice à cet illustre voyageur, que rien n'égalait son obligeance et sa serviabilité pour ceux qui allaient affronter l'étranger et tenter les hasards de ces excursions, auxquelles il avait consacré sa vie et sa fortune. Voyager était en quelque sorte son état, et quoique beaucoup de curieux eussent parcouru plus d'espace et pendant plus longtemps, parler d'un illustre *voyageur*, c'était le désigner. Il avait acquis la connaissance de presque toutes les langues européennes, et il s'en servait avec un flux et une abondance que les nationaux eux-mêmes avaient peine à atteindre. Je n'ai jamais vu un Allemand et un Prussien plus jaloux et plus ambitieux de la légèreté parisienne. Sa médisance

tenait certainement plus du désir d'être amusant et agréable, que de l'envie et de la malignité.

A la hauteur de la science dans chacune de ses branches, sans peut-être qu'elle lui dût en réalité des progrès, il tenait bien plus à briller dans un salon par de piquantes anecdotes, que d'épancher ses connaissances si sérieuses et si variées. Avec une infatigable activité d'esprit, et pour se multiplier, il avait à la fois un logement près du Jardin-des-Plantes et un autre sur le quai de l'École, au cinquième étage, qui était un véritable observatoire. Il trouvait moyen d'aider Mme de Staël ou Mme la duchesse de Duras à écrire leurs invitations, en même temps qu'il fréquentait les savants qui, par leur spécialité, pouvaient enrichir ses observations. Quoique l'habitude des voyages vous rende un peu étranger partout et vous accoutume à regarder les hommes comme des marionnettes, bonnes à vous amuser un moment par leurs ridicules, plutôt qu'à vous attacher par leurs qualités, il avait contracté des amitiés durables. Sa fidélité à M. de Bonpland, sa liaison de trente années avec M. Arago honorent son cœur, et si dans des révélations posthumes on le voit quelquefois ingrat pour le roi de Prusse, qui avait été trop bon pour lui pour qu'il eût le droit de se moquer de lui, il n'a jamais abandonné la cause de la liberté, de l'humanité et du progrès. Le chambellan avait contracté les défauts de la domesticité, le savant a servi, célébré, augmenté le dépôt des connaissances générales, en frayant le chemin à tous ceux qui aimaient et suivaient de loin ses traces.

M. le comte de Chastellux m'avait procuré une lettre

pour le marquis d'Osmond, notre ambassadeur, par un des amis de Mgr le duc d'Orléans. Mme la comtesse de Ségur avait eu la bonté de me recommander à deux jeunes françaises, Mlles Deslihu, élevées sous les auspices de l'impératrice Joséphine, et toutes deux douées de voix charmantes et excellentes musiciennes. Paris les a connues sous les noms de Mme Dubignon et de Mme Bonnet.

Trouvant des ressources dans leurs talents, elles donnaient alors des leçons de piano à une guinée le cachet à la haute société de Londres, qui se réunissait chez elles à de charmants concerts. Je fus assez heureux pour qu'un des chanteurs les plus étonnants et dont l'espèce est devenue heureusement très-rare, Crescentini, y fit entendre sa voix surnaturelle.

Je ne me rappelle plus qui écrivit en ma faveur à Sir Francis Burdett, un des chefs de l'opposition dans le Parlement. J'avais connu chez M. Cuvier M. Leach, un jeune savant aimable et distingué, attaché au Muséum britannique.

J'apportais une lettre à l'un des principaux marchands de Regent Street, et je devais loger chez un abbé de Rouffigny, ancien émigré français, que ma sœur avait connu à Dieppe et chez lequel elle avait logé elle-même. J'étais donc adressé à presque toutes les classes de la société britannique, et quelque court que dût être mon séjour, il y avait chance pour la variété au moins des aperçus.

Tout le monde a été en Angleterre; l'Angleterre nous est connue comme la France, mais les physionomies

des nations ont leur date comme celle des individus, et pour qui aime à se rappeler le passé, le plus sûr est de le chercher dans les impressions de l'époque, sous le feu de la réalité.

A Mme WALTHER.

« Londres, le 5 mai 1818.

« C'est déjà de Londres qu'est datée ma lettre : tu vois, chère sœur, que j'ai voyagé rapidement. Parti de Boulogne à dix heures du matin, j'étais à Douvres à trois heures; j'ai payé quatre fois mon tribut à la mer. Pour le temps que nous avons mis c'est peu, mais bien senti. Douvres a produit sur moi un effet singulier, il me semblait que je voyais un village indien, tel du moins qu'on nous en a montré dans les *Bayadères* à l'Opéra.

« Ces maisons uniformes et comme découvertes, cette brique jaune, le soleil dorant l'atmosphère enfumée me transportaient par l'imagination dans l'Inde, plutôt que dans l'humide et nébuleuse Albion. La mer m'avait fait assez de mal pour en être dégoûté, et je crains d'avoir perdu à jamais le charme rêveur avec lequel j'aimais à la contempler. Dès six heures du matin, nous avons quitté le premier port de la terre promise. Notre auberge était d'une propreté recherchée, mais le lit était immense à la fois trop dur et trop mou, le dîner médiocre et le prix élevé. Le célérifère qui nous a enlevés s'est bien arrêté trente fois et nous a fait cependant parcourir 72 milles en dix heures. A chaque station, une minute à peine d'arrêt, on jette une malle et un voyageur, et fouette cocher! J'ai mal vu le chemin, j'étais avec les domestiques et les chiens dans l'intérieur de la voiture; la campagne m'a d'abord paru stérile, puis d'un très-beau vert. Les maisons de campagne, les unes gothiques, les autres des villas italiennes. Si leurs habitations de ville sont toutes uniformes, leurs *gentlemen houses* sont toutes diverses. Pas d'architecture nationale. Ce peuple nomade rapporte chez soi les modes du monde entier. Il y a toujours

de l'anglo-saxon au moins dans sa langue, dans ses mœurs, dans ses institutions. C'est un croisement général de races, de demeures, de lois et de goûts. Ce qui m'a le plus surpris, c'est que tous les Anglais avec qui j'ai causé et qui venaient de découvrir la France, lui donnent la préférence sur leur pays et ne semblent faire qu'un vœu, c'est d'y retourner, d'y rester. Est-ce politesse, est-ce vérité, est-ce justice?

« Que cette fumée de charbon est incommode! Vous croyez respirer de l'air, c'est de la cendre que vous avalez. Cela m'avait paru d'abord local et passager, ah bien, oui! c'est le fond de l'atmosphère. Vous en êtes couvert, comme tout ce qui vous environne, et sans des ablutions continuelles, ces amis des noirs leur ressembleraient bientôt. Il est vrai qu'il a plu hier soir et qu'il bruine ce matin, qu'il bruinera ce soir pour pleuvoir demain. Le parapluie est le *vade mecum* obligé d'un gentleman. On ne sort pas plus sans parapluie que sans chapeau.

« L'abbé avait reçu ma lettre et vint nous recevoir à bras ouverts. Si j'avais oublié son histoire, comme je la saurais bien maintenant! Je loge au premier, mon grabat est détestable. J'ai pris un bain dans la cave et une tasse de thé. Il ne faut pas croire que l'on soit difficile en thé en Angleterre.

« Londres ne m'a pas fait l'effet d'une grande capitale. On ne devrait entrer dans une grande ville que par le centre. J'ai entrevu *Holborn*, qui est grandiose, *Saint-Paul*, léger et imposant à la fois, *Covent Garden*, *Londonbridge*, la Tamise, mais je n'ai encore rien vu. Les beaux chevaux d'attelage! les obséquieux et intéressés porteurs! Comme John Bull vous rançonne l'étranger!

« Écris-moi beaucoup et longuement, je te donnerai en revanche avec les nouvelles de Londres, celles de Paris. Dis-moi un peu le jugement qu'on y porte sur ma brochure et ce qu'on imprime à son sujet. La seconde édition a dû paraître avec mon nom. Répartis mes compliments, mes hommages, mes remercîments, mes amitiés comme tu le jugeras à propos, et garde pour toi mes meilleures tendresses. C. »

La connaissance de l'abbé de Rouffigny m'avait fait loger dans *Castle Street Holborn*, c'est-à-dire dans la cité, dans le quartier marchand par excellence. M. Cuvier vint y loger après moi. Ce fut un *tolle* général dans le monde fashionable. Demeurer *Castle Street*, c'est impossible; le monde comme il faut ne peut habiter que *Leicester square*. Il est vrai que quelques années après, *Leicester square* devint aussi peu à la mode que la cité, et que pour être de bon ton, il fallait être établi à *Hyde Park* ou à *Belgrave square*.

La mode, cette divinité si impérieuse et si obéie, exerce en Angleterre, où la société est parquée comme dans un échiquier, son empire sur les quartiers comme sur les personnes. Seulement quand il s'agit des personnes, c'est l'ancienneté de race qu'on interroge. On prime, non parce qu'on a du mérite, qu'on a rendu des services ou qu'on est aimable, mais suivant que votre famille remonte à telle ou telle époque historique. Si vous ne datez que de la reine Anne, votre considération est médiocre, mais si votre nom a été connu sous Guillaume-le-Conquérant, vous êtes le préféré de tous, aucun attrait n'égale le vôtre. Ce long amas d'aïeux ne vous recommande pas seulement, en vous obligeant, il vous dispense du reste.

Quand, à un dîner, vous entrez dans la salle à manger, chacun sait quel est le gentilhomme qui doit passer le premier, sans égard pour l'âge, le rang, le caractère d'étranger ou l'illustration. Celui qui serait dépassé serait capable de vous dire : « Pardon, mais c'est à moi de passer d'abord. »

heure dernière, c'est encore au bruit du tambour que vous rendez votre âme à Dieu.

« Louis XIV, le plus solennel et le plus pompeux des rois, a imaginé cet appareil trompeur, ce Louvre qui est une prison, cet état-major, cette localité qui coûtent si chers. Un invalide revient à son pays de 700 à 800 fr. par an; une bonne pension de 500 fr. et la liberté auraient bien mieux contribué au bonheur de ces braves. Ici c'est l'armée active qui, par un jour de solde par an, fait les frais de cette retraite qui n'est pas au centre de la capitale, et où l'on reçoit des pensionnaires externes chargés quelquefois d'un service actif dans les garnisons.

« Tu conçois, qu'avec mes idées, j'ai considéré avec tristesse ce tombeau prématuré, ce somptueux catafalque des débris de tant de combats. Il n'en est pas de même de l'Institut des orphelins que la guerre a faits, ou des enfants des soldats sous les drapeaux. Il est établi pour 700 garçons et pour 300 filles. On reçoit les garçons à cinq ans, ils y restent jusqu'à quatorze. Ils sont élevés militairement. A leur sortie, on leur donne cinq guinées à chacun, avec la faculté de se faire soldat ou d'embrasser toute autre carrière à leur gré.

« Je n'ai pas trouvé chez ces garçons la vivacité pétulante des nôtres. Ils m'ont paru froids, flegmatiques et sérieux; le ciel brumeux se reflète sur ces jeunes et frais visages. Ce ne sont pas des enfants, ce sont de petits hommes. Ils sont très-polis, très-obligeants et très-doux. Quand je vantais ces qualités à leurs maîtres, ils me répondirent que si leurs élèves donnent moins de mal à contenir que n'en donnent les nôtres, ils ont en revanche une impassibilité froide et une résistance passive difficile à soumettre. Quoi qu'il en soit, rien ne me paraît plus triste que des enfants tristes, et j'aime encore mieux nos gamins. L'aile du sud est consacrée aux filles, auxquelles on enseigne les travaux d'aiguille et les détails de ménage.

« En revenant de *Chelsea*, nous avons été à une exposition de tableaux à *Pall Mall*. C'est une petite salle où l'on n'envoie que des peintures de choix. Chaque possesseur de chef-d'œuvre

s'en dépouille pour quelque temps, et l'on trouve ainsi réunis les trésors de collections particulières qu'il aurait fallu chercher partout et à grand'peine. Cela fait briller l'œil et flatte l'amour-propre des heureux amateurs. Ce sont comme les diamants que met une femme un jour de bal et qui l'illustrent. Le prince-régent y a fait placer deux cartons de Raphaël. La composition est du maître, et le reste, dit-on, des élèves. Il y a beaucoup de Rubens, de Poussin, de Téniers. Une *Ascension de la Vierge* par le Guide m'a paru trancher encore sur tous les chefs-d'œuvre.

«Le beau monde se précipite à cette *exhibition*, ainsi qu'à celle des peintres nationaux à *Sommerset House*. Est-ce goût, est-ce bon ton? Appollon était le dieu du soleil, et ces enfants du brouillard me paraissent suspects dans leur culte pour lui.

«J'ai dîné hier chez M. Guillaume de Humboldt, ministre de Prusse, que j'avais déjà été voir. M. de Talleyrand disait de lui que c'est *un des hommes d'État tels que l'Europe de son temps n'en avait compté que trois ou quatre*. C'est une chose remarquable que dans une même famille il se soit trouvé deux de ses membrers, aussi éminents, quoique aussi divers. Guillaume non moins savant en philosophie, en histoire, en beaux-arts, en linguistique que l'autre en sciences naturelles et en voyages. Alexandre sceptique, moqueur, léger, Guillaume cachant sous un extérieur un peu froid d'ardentes passions, avec une douce philosophie religieuse. Les connaissances si variées d'Alexandre semblent pour lui avoir rapetissé l'homme. Il y en à sous tant de zones qui ont passé devant lui avec indifférence et auxquels il est resté indifférent, que son cœur s'est resserré, tandis que son intelligence s'étendait. Guillaume criait, en se noyant, à un ami : «Stieglitz, je me noie, mais cela ne fait rien,» et, quand l'activité de son esprit brillait au dehors, il gardait au dedans les vives affections, les saintes espérances. Il a vécu avec des diplomates, il est vrai, il a été au congrès de Vienne, les railleries et les parodies ne lui étaient pas étrangères; mais quand la confiance ou le hasard vous faisaient jeter un coup d'œil au dedans de lui, tout y était riche et

animé. Il lui a été donné de continuer à aimer le spectacle du ciel, le silence des bois et la douce intimité.

« Il est impossible de faire les honneurs de sa maison avec une cordialité plus aimable. La recommandation de son frère, auquel l'attachait la plus noble amitié, ayant à la fois la consécration de la nature, de l'esprit, du sentiment; celle de M. Cuvier, m'avaient fait prendre pour un jeune savant, de sorte que j'ai été traité plutôt comme un confrère que comme un profane. Il avait réuni à son dîner beaucoup d'hommes supérieurs dans les sciences et dans les arts, et il a eu la bonté de me les faire connaître. Le peintre *Lawrence* était du nombre, ainsi que M. *Leach*. Il m'a présenté à l'ambassadeur de Danemark, qui a chez lui de très-beaux tableaux de Raphaël et de Rubens; j'irai les voir.

« J'ai pu me faire là une idée de la splendeur d'une table anglaise. On a beau venir de Prusse, il faut prendre le niveau du confort de Londres. Une argenterie somptueuse et ouvragée, telle qu'il s'en entasse sur les étagères héréditaires des lords, la couvre. La Bohême a fourni ses plus beaux cristaux. Des candélabres lourds, mais magnifiques, font, avec leurs nombreuses bougies, scintiller le métal et le verre : on change les couverts à chaque plat. Les primeurs, le gibier, les fruits sont fournis par le monde entier, qu'atteint l'Angleterre par ses rapides et économiques transports. Chaque convive a, en quelque sorte, derrière lui un domestique pour le servir et, chose caractéristique, tous les vins connus vous sont incessamment offerts. Un usage qui m'a plu, et qui est à la fois cordial et social, c'est de porter des santés les uns aux autres. Tel personnage politique, telle illustration de l'art ou des lettres que vous ne connaissez pas, vous interpelle par votre nom et vous offre un *toast* fraternel et hospitalier. On attend avec impatience M. Cuvier. Son nom est ici plus connu et plus populaire qu'à Paris. Je pense qu'il nous annoncera bientôt son arrivée.

« J'ai fait une visite à M. le marquis d'Osmond. Je l'ai trouvé gracieux et spirituel au delà de mon attente. Il m'a demandé

de venir dîner chez lui, se réservant, à cause de ses invitations, de m'en indiquer le jour. Les deux secrétaires d'ambassade sont M. de Caraman et M. de Cases. Cela fait du bien de se sentir dans un salon français. Votre drapeau, vos armes nationales, des commis et des serviteurs qui vous parlent votre langue, c'est la patrie. »

« Londres, le 13 mai 1818.

« C'était hier la fête de Greenwich, et j'en ai profité pour aller voir l'immense hôpital des marins qui y est établi. C'est la reine *Marie*, femme de *Guillaume III*, qui en est la fondatrice. C'est elle qui y a approprié un palais que Charles II avait fait construire, et ajouté les bâtiments que couronnent des dômes magnifiques, portant son nom et celui de son mari. Il y a près de 3000 pensionnaires, et ce qui m'a paru touchant, les infirmières sont toutes des veuves de marins, prenant en même temps soin des enfants de l'établissement. Cet hôtel est gouverné sur les mêmes bases que celui de *Chelsea*, seulement la marine a partout ici le pas.

« *Greenwich* est à peu près à cinq milles de Londres. Les hauteurs, la rivière, la distance, le paysage, la foule m'ont rappelé Saint-Cloud. Les fêtes populaires, sauf quelques nuances de costumes, se ressemblent d'un bout du monde à l'autre. Des dîners sur l'herbe, de la musique, des saltimbanques, des jeux d'adresse ou de hasard, des danses, des marchands ambulants, des rafraîchissements plus ou moins frelatés en composent le fond immuable. Nous avons parcouru la distance par eau en une heure. Le côteau de Greenwich se présente de cette façon avec tous ses avantages, et quand la foule couvre le rivage, on pourrait croire que les Anglais sont gais.

« De l'hôpital à l'opéra, quel contraste! Chacun de nous en rencontre de semblables, à plus forte raison un voyageur. Nous avons donc fini à *Drury Lane* une journée de campagne et d'établissements charitables. A voir toutes ces femmes parées et décolletées, ces hommes en bas de soie, la tête une, même

dans les corridors, ces files de riches voitures, ces chevaux piaffants, l'or sur les murailles, le clinquant et le fard couvrant la troupe chantante ou dansante, pas une place de parterre à moins d'une demi-guinée, on se demande comment peut subsister en paix cette inégalité des fortunes, et si ces richesses de l'univers peuvent être ainsi impunément consommées par quelques-uns.

« Voilà des réflexions bien sérieuses pour quelqu'un qui a entendu chanter le *Barbier de Séville* par Garcia et Mme Fœdor, et qui se couche à minuit et demi avec les images des danseuses du *Prince troubadour.* »

« Londres, le 14 mai 1818.

« J'ai été voir au *Musée britannique,* où il demeure, le docteur *Leach.* Quelle bonne fortune, dans cet immense dépôt d'antiquités et de curiosités, d'avoir pour ami un homme de la maison! On se perdrait dans ces livres et ces manuscrits, ces sculptures et ces objets d'histoire naturelle, dont la munificence de riches donateurs a fait le seul établissement ouvert gratuitement au public à Londres. Il y en a là pour tous les goûts. Les monastères ont fourni jusqu'à des manuscrits en langue saxonne. Vous y voyez l'original de la grande charte signée par le roi Jean. On a acheté du docteur Burner les manuscrits les plus complets de l'Iliade, des évangiles grecs du dixième et du onzième siècle et douze volumes d'autographes où j'aurais bien voulu puiser.

« La salle des antiques est bien riche. J'ai contemplé avec une certaine mélancolie des momies et des pièces de sculpture que nos soldats avaient recueillies en Égypte et dont les Anglais se sont emparés après la capitulation d'Alexandrie. Être princesses égyptiennes et après trois mille ans se trouver enlevées de soldatesque en soldatesque, pour orner les Musées de la froide Albion! Ptolemée V ne se doutait guère non plus que ses services inscrits sur la pierre de Rosette iraient défrayer l'orgueil de *John Bull.*

« Ce qui est la partie la plus digne d'envie de ce Musée, ce

sont ce qu'on appelle les marbres d'*Elgin* arrachés au Parthenon et au temple d'Erechtée, d'Athènes, et pour lesquels le gouvernement a payé 875,000 fr. Lord Byron a fait, pour maudire ce sacrilége, un poëme élégant, où il demande qu'Erostrate et Elgin soient livrés ensemble aux imprécations de l'histoire :

« Tous deux également destinés à être maudits dans tous les « âges, la mémoire du second peut être encore plus flétrie que « celle du premier. Qu'il reste donc debout à travers les siècles « à venir, monument inébranlable élevé sur le piédestal du « mépris[1]. »

« Une tête d'Ajax, superbe d'expression, m'a particulièrement frappé. Napoléon, pendant qu'il était à l'île d'Elbe, a fait mouler le tombeau d'Alexandre-le-Grand : c'était un droit de famille. Le cabinet des minéraux est très-riche; Leach, par coquetterie apparemment, ne m'a pas montré tous ses chers squelettes. Je dois dîner aujourd'hui chez lui et aurai encore le temps de voir auparavant le *Musée indien*. J'ai été présenté par lui à sir *Joseph Banks*, président de l'Académie royale des sciences. C'est un vénérable vieillard, que ses infirmités retiennent dans un fauteuil. Il était en négligé et portait cependant une plaque d'argent sur sa poitrine. Sa maison est le rendez-vous des savants nationaux et étrangers. Il a tous les jours un déjeuner pour eux, et deux fois par semaine il reçoit le soir les personnes qui lui ont été présentées. On se tient dans une grande bibliothèque où se trouvent les journaux anglais et étrangers, les revues scientifiques, les voyages nouveaux. C'est plutôt un cercle qu'un salon, mais on sent de quelle liberté on y jouit sous la présidence d'un personnage considérable, aimable, hospitalier et à qui toutes les connaissances sont familières. Je viendrai contempler dimanche cette docte assemblée, où les grandeurs politiques viennent se mêler

[1] *Alike reserved for age to stand accursed,*
Perchance the second blacker than the first.
So let him stand, through ages yet unborn,
Fix'd statue on the pedestal of scorn.

aux grandeurs littéraires. Leach doit me mener le soir à la séance de la Société royale qui commence à sept heures. Je ne verrai guère que des figures, là où je voudrais admirer des esprits et des âmes; mais le moule donne cependant une idée du contenu, et je ne sais combien d'idées justes se répandent sur un ouvrage dont on a pu entrevoir l'auteur.

« L'exposition des tableaux de *Sommerset House* ne vaut guère nos exhibitions françaises. Quatre bons peintres : Lawrence, Philips, Owen, West et un autre tiennent la corde. Lawrence a fait cette année le portrait du prince-régent et celui du duc de Wellington. S'il fallait quelque chose pour établir la gloire du premier des généraux présents et passés, c'est le piédestal qu'on a fait à celui qui a su lui tenir tête un moment. Wellington aurait sacré Napoléon, si celui-ci avait eu besoin de l'être. Wellington et Waterloo, Waterloo et Wellington, c'est la fanfare qui résonne à tous les échos de l'Angleterre. Wellington est en image, en statue, en buste, en Achille, à pied, à cheval, en bronze, en marbre, en plâtre, en sucre, en chocolat à tous les carrefours. Les ponts, les rues, les places, les promenades, tout a pris le nom de *Waterloo*. Heureuse la nation qui n'a pas un plus grand choix de héros à étaler ou de champs de bataille à immortaliser! »

« 15 mai.

« J'ai dîné hier chez Leach; c'est la première fois que je m'asseyais à la table d'un Anglais pur sang de la classe moyenne et qui n'avait rien fait d'extraordinaire pour son hôte. C'est la vie anglaise quotidienne, sans déguisement et sans emprunt étranger. On a bien de la peine à en arriver là quand on ne se connaît pas de longue date et qu'on n'est pas chez un ami.

« Dîner à six heures. D'abord le poisson, sans potage préalable, puis le roastbeef, puis des légumes, mais des légumes seulement échaudés et sans sauce. Du beurre fondu, voilà le seul assaisonnement qu'on peut y joindre, avec des essences de poisson ou du piment. La pomme de terre est aussi dans son plus simple costume. Arrivent des tourtes; il y en a une

en pain azyme comme chez les juifs et destinée à exciter la soif. Puis on place sur la table une sorte de brouette avec un énorme fromage de Chester, dans lequel un rat pourrait se retirer à l'aise. On apporte de petits radis en guise de fruits pour le dessert; la nappe est enlevée et les bouteilles de vin circulent à peu près pendant une heure, puis on sert le café. Je suis pour les longs repas. Dans ce manger en commun, l'âme s'est réconfortée avec le corps. Il en est résulté une expansion, un abandon, une intimité qui donnent de la vie et du charme à la conversation. La gaîté et la sympathie naissent, vous gagnent, et cet ardent foyer d'idées et de sentiments se disperse par cela seul qu'on change de siéges et de chambre. Mais quand on n'aime pas le vin et que les femmes ont quitté le festin, la conversation déflorée fait souvent place à l'absorption de liquides qui vous engourdissent, et à l'ennui. Il est un terme à tout, et les Anglais prennent, comme on l'a dit, trop leur plaisir en patience.

« Nous voulions aller, à neuf heures, à la Société royale qui s'assemble tous les jeudis, mais l'assemblée n'avait pas lieu à cause d'une fête. Nous nous sommes rabattus sur un farceur nommé *Matheus*, qui a le don de l'imitation, et contrefait avec une vérité frappante les hommes célèbres. Il n'a pas plutôt commencé à prendre leur accent et à se grimer comme eux, que les applaudissements éclatent et montrent qu'on a reconnu l'original. Je n'avais pas les termes de comparaison, de sorte que cela manquait du principal intérêt pour moi; mais cette soudaine transformation de la voix, du geste, du tic, de l'âge, sans que le costume changeât, me surprenait à ce point de vue. *Matheus* est en outre ventriloque, avec un estomac aussi éloquent que celui de M. Comte. C'est l'homme élevé au rang de singe. »

« 16 mai.

« J'ai reçu hier ta lettre au moment de partir pour *Richmond*. J'ai deviné ton énigme; pourvu que le mot soit aussi beau que Richmond-Hill, je te féliciterai de ton acquisition.

Le délicieux paysage, la belle perspective de la Tamise serpentant dans une vallée pittoresque, bordée de noirs sapins, de frais gazons et de villas variées! A l'horizon, les tours gothiques de *Windsor;* sur le penchant des coteaux, des troupeaux bien portants, le soleil se réfléchissant dans l'onde sillonnée de nacelles pavoisées de toutes les couleurs. Tu peux te contenter de la moitié de tout cela. Un dîner assaisonné du meilleur appétit, un parc de 2500 acres, la pureté de l'air ajoutaient beaucoup aux charmes de la nature, qui gagne à être vue d'une salle à manger. »

« Londres, 18 mai 1818.

« A dix heures du matin, hier, nous sommes partis pour *Kew*, petite résidence du roi, qu'il a pris lui-même plaisir à bâtir. Innocents délassements! serrurerie de Louis XVI, petits pâtés et cire à cacheter de François II, tapisserie de Ferdinand VII, violon de Charles IV, maçonnerie de George, vous valez mieux pour le bonheur des peuples que les goûts ambitieux et le dévorant génie de Napoléon. L'un allumait les feux de la guerre, celui-ci le feu de son four; l'un faisait des serrures, lui les brisait; George III élevait des palais, lui les ravageait. Que tous ces augustes artisans soient des princes constitutionnels, et les libertés d'un pays sont assurées.

« Dans cette résidence habituelle de George III il y a surtout de magnifiques serres; l'orangerie a 145 pieds de longueur. La collection de plantes exotiques est superbe; sir *Joseph Banks* et d'autres botanistes y ont consacré leurs soins. Mais que de temples dans un petit espace : celui du soleil, de Bellone, de la Victoire, d'Aréthuse, que sais-je! Il y a même un *Alhambra* dans les hauteurs du jardin qu'on appelle le *désert*, et au milieu de ce désert une pagode et une mosquée. On ne sait à quel saint se vouer. C'est un panthéon, un chaos : on est partout et nulle part. Nous ne sommes pas entrés dans la palais. Kew, dans le *Surrey*, est à 18 milles de Londres. On n'y est pas loin de *Strawberry hill,* château gothique moderne, de Horace Walpole. Toutes sortes de curiosités s'y voient et entre autres

l'encrier de Mme de Sévigné, où Mme Dudeffant semble avoir trempé sa plume; mais devant partir jeudi, je n'ai pas eu le temps de m'y arrêter.

«J'ai passé la soirée chez sir Joseph Banks; il y avait là au moins cent cinquante personnes à noms plus ou moins illustres. On m'a beaucoup parlé de M. Cuvier, plus connu ici, en quelque sorte, qu'à Paris. Sir Joseph trouvait qu'il est dommage qu'il se fût partagé entre la politique et les sciences, car dans les sciences personne ne l'égale et la gloire en est plus douce et plus pure. C'est une étrange tyrannie que d'exiger d'un homme de génie qu'il ne prenne pas plaisir aux fonctions d'un homme d'État, et qu'au lieu de ne rien faire, il ne puisse pas administrer ou conseiller au moins aussi bien qu'un autre. On ne veut pas qu'il loge chez l'abbé dont le quartier n'est rien moins que *fashionable*.

«Il y a dans le salon de sir Joseph le portrait de son ancien compagnon de voyage, le capitaine Cook. Cinq cent mille francs de rente sont une belle dotation pour le président d'une Académie. Les Anglais sont toujours doublés d'une puissance rare chez nous. C'est le nerf de toutes les conquêtes. En France on crie au cumul, qui permet à M. Cuvier d'acheter des livres.»

«19 mai.

«Avant de repasser la Manche, je n'ai pas cru pouvoir faire une course plus intéressante que celle de *Windsor*, autrefois habitation, maintenant lieu de retraite du roi. Ce château, bâti par Guillaume-le-Conquérant, est à 23 milles de Londres. On suit à peu près le même chemin que celui de *Kew* pour s'y rendre. On traverse *Chelsea Pultney*, après avoir passé un pont appartenant à des particuliers qui vous font payer un péage d'un shelling 6 pences. A droite on voit la maison de campagne de sir Joseph Banks, à gauche le magnifique château, campagne du duc de *Northumberland*. Un beau péristyle touchant la route vous en indique l'entrée. Dans un autre village est la maison de *Herschel*. Ses télescopes, m'a-t-on dit, s'aperçoivent en passant, mais on a oublié de me les faire remarquer.

Le paysage jusqu'à Windsor n'est pas très-varié. Des prés entourés de haies vives, point de collines, peu d'arbres. Il est vrai qu'il souffle un vent du nord violent. Le ciel est triste, pas de soleil, et par conséquent une disposition mélancolique. A l'horizon, les tours noires et crénelées de Windsor, couvertes de batteries, l'étendard rouge et jaune d'Albion, de hauts murs et des rochers : tout cela a une sévérité majestueuse. Mais quand vous avez gravi la colline baignée par la Tamise, que vous arrivez à mi-côte, une terrasse incomparable vous offre une des plus belles vues et une des plus belles promenades de l'Angleterre. Je voyais ainsi, à côté de ces grands arbres et avec ce lointain horizon, apparaître avec une splendide réalité les tableaux du moyen âge et de la chevalerie, qui avaient si souvent enchanté mon imagination dans les romans et dans les mélodrames. Le beffroi, l'horloge, les sentinelles, les oiseaux de proie, les voûtes gothiques, rien n'y manquait. Jusqu'à ce vieux roi en démence, qui se promenait d'un pas incertain et troublé, sur une terrasse un peu cachée du château, comme un spectre du passé. Quel puissant intérêt, quelle véritable émotion !

« Rien n'est plus propre à nourrir ces impressions que la visite de la chapelle Saint-George, du style gothique le plus pur, avec des vitraux coloriés, entourée de monuments et où vous voyez aux deux côtés du chœur des stalles pour le roi et les chevaliers de la Jarretière, avec les armoiries, la devise et la bannière de chaque chevalier. La chapelle, qu'on appelle *tomb house*, à l'extrémité de cette église collégiale, sert maintenant de sépulture aux membres de la famille royale. Dans ces caveaux anciens sont enterrés *Henri VIII*, sa femme *Jeanne Seymour*, *Charles Ier*, et aux deux côtés de la porte, *Henri VI* et *Édouard IV*.

« Sauf la partie du château habitée par le roi et qui, je pense, est meublée plus confortablement et plus à la moderne, tout le reste est lambrissé en chêne, sans autres ornements que des armures et des tapisseries. Le vrai luxe, ce sont les tableaux, surtout ceux de *Van Dyck*. Dans un cabinet de toi-

lette figure la *bannière de France*. C'est le signe d'une domination quelque peu surannée ; mais qui le sait, on verra peut-être un jour le drapeau qui a flotté victorieux sur tant de résidences, venir remplacer, en cette même qualité, son aîné.

« Parmi les tableaux de Van Dyck est celui d'un traducteur de la Bible, qui ne voulut pas manger que sa traduction ne fût finie et qui mourut à la dernière page, dit la chronique. Dans une des pièces est une mauvaise peinture représentant *Marie Stuart* allant à la mort, et dans un coin du même tableau son exécution. Près de ce chef-d'œuvre de mauvais goût est une armoire, toujours en chêne, mal travaillée, contenant la vaisselle qui était à son usage. Cette vaisselle ressemble exactement à celle qu'on fabrique encore à présent. Nouvelle preuve que les Anglais respectent plus le passé que l'art.

« Avant de quitter Windsor, j'ai été au collége d'Ayton. L'écolier lauréat a un singulier privilége, c'est d'arrêter sur le grand chemin les personnes qui viennent à la distribution des prix et de leur demander, un pistolet non chargé à la main, la vie ou la bourse, qu'elles ont préparée à cet effet. Est-ce une imitation de l'éducation spartiate?

« Nous avons mis trois heures à revenir de Windsor; le cocher, à côté duquel j'étais assis, n'a fait que parler politique pendant la route. Il dissertait sur les orateurs du Parlement, comme il aurait jugé les chevaux de course du *Derby*. Quand la science constitutionnelle sera-t-elle descendue chez nous aux cochers de cabriolet?

« A bientôt. »

CHAPITRE XXIII.

Santeny. — M. Schulmeister. — La princesse Charlotte et la princesse Pauline de Wurtemberg. — La reine douairière. — Deinach. — M. Lobstein.

Ma sœur avait acheté à *Santeny*, près Boissy-Saint-Léger, une maison de campagne que le célèbre architecte *Bellanger* avait bâtie pour lui-même. Ciceri, bien jeune encore, en avait dessiné une délicieuse vue, surmontant une glace. De charmants artifices de constructions donnaient bien de l'attrait et du piquant à cette propriété; mais rêves et caprices fugitifs des artistes, d'autant plus mobiles qu'ils ont plus d'imagination, l'essentiel, c'est-à-dire les communs, étaient restés en projet! On abritait la voiture sous un pont chinois, et la basse-cour ne consistait encore que dans une pièce d'eau à côté du salon.

Près de Santeny était le *Piple*, château de plaisance de Mme de Pompadour, échu à un homme qui avait rendu de très-grands services à son pays. Ils étaient d'autant plus méritants peut-être qu'aucun honneur n'y était attaché. C'était M. *Schulmeister*, qu'on appelait M. Charles, et qui avait pris lui-même bien d'autres noms et d'autres rôles dans les missions secrètes que l'empereur lui avait confiées. On racontait qu'il s'était assis, dans ses déguisements (je ne m'explique pas bien comment, car il avait un accent alsacien très-prononcé), jusqu'à la table de l'empereur d'Autriche,

et que nul observateur n'égalait son habileté. Ce qui est certain et ce qui prouve combien nos ennemis le jugeaient dangereux, c'est qu'en 1815 Blücher voulait absolument le faire pendre, et qu'il n'a échappé à ce supplice qu'en payant, dit-on, une rançon d'un million.

La princesse de Wagram, née princesse Pie de Bavière, habitait *Grosbois;* la famille de Cramayel, un château qui porte son nom; les domaines de M. Boscary de Villeplaine et du comte de Lagrange n'étaient pas loin. Il ne manquait donc aucune ressource et aucun genre de société dans cette belle province de *Brie* si riche en toutes choses.

Parmi les visites notables, il y eut celles de deux jeunes princesses royales de Wurtemberg: la princesse Charlotte et la princesse Pauline. Elles étaient à Paris avec leur père, S. A. R. le prince Paul. Elles avaient le même professeur que mes nièces, M. Lobstein, qui est ensuite devenu secrétaire des commandements de l'une d'elles. Par cet intermédiaire et avec l'autorisation de leur père, elles vinrent voir Mlles Walther et Mlle Cuvier, et se lièrent avec elles. Séparées de leur mère et de leur famille, avec qui leur père était brouillé, elles étaient heureuses de trouver des compagnes de leur âge, de leur religion, parlant l'allemand et d'une condition convenable à leur rang. Je dois dire qu'elles n'avaient besoin ni d'être princesses ni d'être malheureuses, pour inspirer le plus vif intérêt. L'aînée, la princesse Charlotte, promettait déjà d'être la beauté fraîche, blanche, altière, devenue depuis un des ornements de la cour de Russie. Elle avait alors environ quatorze ans.

Il semblait que les épreuves qu'elle subissait, dans un âge si tendre, eussent développé avant le temps son esprit et sa raison. Cette école du malheur est toujours la plus sûre des écoles, surtout pour des personnes placées si près des illusions d'un trône. Elle avait deux frères, le prince Frédéric et le prince Auguste, qui étaient élevés chez M. le pasteur Monod, et déjà elle semblait, comme aînée, veiller sur eux avec un sagacité presque maternelle. Dépourvue de tout pouvoir et de toute influence, à peine nantie d'argent, couchée avec les autres élèves dans un dortoir de la pension de Mme Guéroult, rue Saint-Jacques, elle gardait le sentiment de sa naissance et de son rang. Un orgueil de race lui faisait dire alors qu'elle voulait bien un mari, mais qu'elle voudrait être reine par elle-même et non pas seulement la femme d'un roi.

Lorsqu'elle fut devenue grande-duchesse de Russie par son union avec le grand-duc Michel, frère de l'empereur, je ne sais pas jusqu'à quel point son avenir a répondu à ses vœux; mais tout le monde sait le rôle important que par son mérite et l'énergie de son caractère elle a joué auprès du czar *Nicolas*. Il était rare que tous les matins, vers onze heures, il ne vînt pas la voir et s'entretenir avec elle des grandes questions politiques qui s'agitaient alors. C'est chez elle, dit-on, qu'il a appris la révolution de 1830 et l'avénement du duc d'Orléans, et que cet autocrate, tout d'une pièce, et qui ne revenait guère sur le parti qu'il avait embrassé, manifesta, pour la première fois, son blâme et son antipathie de dix-huit ans pour le roi Louis-Philippe.

La princesse Pauline, simple, mignonne et gracieuse, n'avait pas à beaucoup près le goût naturel de régner de sa sœur. Elle lui disait plaisamment en lui résistant : « Quand tu seras reine, je tâcherai de n'être pas ta sujette. » Avec des goûts fins et délicats, elle inventait une foule de joujoux et savait pétrir la cire qu'elle enlevait aux bougies, en bons-hommes, en animaux, en corbeilles, avec un vrai sentiment d'artiste. Quelquefois, quand on la cherchait dans la maison de M. Cuvier, on la trouvait blottie sous un édredon avec le chat *Moumouth*, qu'elle caressait et agaçait et qui faisait patte de velours, en vrai courtisan.

Un des grands plaisirs de ces jeunes Altesses, à *Santeny* ou au *Jardin des plantes*, était de faire frire des pommes de terre. A peine arrivées, elles demandaient qu'on leur donnât des tabliers, et avec quelle joie ne préparaient-elles pas leur plat favori ! Il en résultait que quand nous avions l'honneur de leur visite, nous mangions beaucoup de pommes de terre frites pour leur être agréables. M. le conseiller d'État Cuvier, pour aller à table, offrait respectueusement sa main à la princesse Charlotte, et la nature et la dignité, la gaîté et l'abandon se trouvaient conciliés. Les princes étaient d'aimables garçons, qui se livraient avec ardeur à tous les jeux de leur âge, sans souci d'aucune couronne. Au moindre écart, un mot, un regard même de leur sœur aînée les rappelait aux plus strictes convenances. Des négociations de leur père avec leur grand'mère, la reine douairière de Wurtemberg, mirent fin à l'existence précaire et à l'éducation modeste de ces héritiers et hé-

ritières des rois. Ils doivent peut-être à cette épreuve leurs plus belles qualités, et ils ont sans doute regretté quelquefois, au milieu de l'étiquette, leurs jeunes années d'égalité et de liberté.

Ils gardèrent, du moins pendant quelque temps, un souvenir qui les honore, de toute l'affection et de tout le respect qu'on leur avait montré, quand leurs amis étaient si rares, leur père ne leur ayant permis de sortir que pour aller chez Mme Cuvier ou chez Mme Walther. La reine douairière, sœur de George III d'Angleterre, voulut bien nous engager, ma sœur, ses filles et moi, à venir les voir à *Deinach*, près de *Stuttgart*, où elle prenait les eaux. Nous passâmes plusieurs jours à cette cour en *villégiature*. La reine y avait un château et y était accompagnée des officiers et des dames attachés à son service. Je me souviens qu'on dînait dans une salle à manger du plafond de laquelle sortait un grand éventail mécanique qui rafraîchissait les convives.

La reine, bonne comme une Allemande et digne comme une Anglaise, portait habituellement sur sa poitrine le portrait, entouré de diamants, du roi George, son frère. Elle daigna nous traiter comme des amis de ses petits-enfants qu'elle chérissait et qu'elle était heureuse d'avoir auprès d'elle. Vers le soir, on montait dans des voitures de la cour pour se diriger, de côtés ou d'autres, vers de jolis sites où des goûters étaient préparés et où l'on faisait de la musique. A l'exemple de Sa Majesté, les dames et les gentilshommes de sa maison avaient pour nous des attentions vraiment aimables. Mme de Wegmar et le comte de Gœrlitz étaient

de la société la plus agréable, et reconnaissants que nous étions de l'accueil de tous, notre amour-propre, très-flatté, n'avait que la moindre part dans nos durables impressions.

M. le comte de Zeppelin, qui avait été ambassadeur de Wurtemberg à Paris, et que nous y avions connu, ainsi que la comtesse, femme très-distinguée, nous raconta, en nous montrant la chambre à coucher où était mort à Stuttgart le roi Frédéric, une anecdote assez singulière, et qui montre combien le grotesque a toujours sa part dans le tragique.

Toute la famille royale entourait le prince agonisant, ses ministres et sa cour remplissaient l'appartement; on entendait le râle du malade. Ses enfants et ses serviteurs étaient en pleurs. Non-seulement le spectacle de la mort, mais celui d'une royauté qui finissait, donnait à ce moment une rare solennité, quand, par distraction, un des assistants s'assit dans un fauteuil qui n'était pas éloigné du lit. A ce fauteuil était adaptée une musique bouffonne. Quel fut l'étrange sensation de tout le monde quand, au milieu de cette scène imposante, on entendit commencer l'air : *Bon voyage, cher Dumollet !*

La princesse Charlotte, choisie pour belle-sœur par l'empereur Alexandre, à qui elle plut beaucoup, voulut bien, quand elle fut mariée et baptisée dans la religion grecque sous le nom de *grande-duchesse Hélène*, devenir la marraine de la fille aînée de ma nièce. Elle prit M. le baron Cuvier pour parrain, et, avec un triple à-propos délicat et ingénieux, elle envoya

à ma nièce son portrait entouré de pierres précieuses, qui par l'initiale de leur nom formaient le mot de *Santeny,* la campagne qu'elle n'avait pas oubliée, quoique chez les princes les souvenirs vieillissent vite. La princesse Hélène offrit à la famille Cuvier de magnifiques fourrures, avec les expressions les plus touchantes de son attachement.

J'ai dit qu'elle avait pris son maître de langues et de littérature, M. Lobstein, pour secrétaire de ses commandements. Ce fut une fortune pour lui, et il resta nombre d'années à son service. Mais atmosphère étouffante des cours, influence délétère du despotisme, cet aimable et insouciant professeur, qui plaisait à ses élèves et à leurs familles autant par sa bonne humeur que par son mérite, cette veine riche, cette séve courante, ce libéral si vif et si exigeant ne fut pas deux ans fonctionnaire russe, que, je ne dis pas la circonspection, mais l'ambiguité et la crainte remplacèrent le jet continu de ses critiques et de ses saillies.

On n'ose pas écrire en Russie que l'empereur se porte bien, à peine ose-t-on le dire. Quelle place reste là à ces étincelles qui éclairent l'horizon, à ces perspectives qui consolent, à ces sympathies qui élèvent! C'est la cendre, ce sont des scories, ce n'est plus la lumière, la puissance, la vie, la chaleur des volcans. Le despotisme, l'autocratie nous rendirent le fantôme, l'ombre de Lobstein, mais pas Lobstein lui-même.

Devançant l'époque, comme la servitude avait devancé pour lui le ravage des années, je me rappelle tristement qu'ayant, dix ans après, à la tribune, manifesté

l'intérêt que m'inspirait la Pologne, je vis, dans un de ses congés, Lobstein m'éviter autant qu'il me recherchait jadis. Sous la surveillance de l'ambassade russe et de tant de Russes, qui sont des espions officieux de leur gouvernement, il craignait que ses relations avec un obscur député de la gauche ne le compromissent, et je ne sais pas s'il ne me chercha pas quelque tort pour colorer sa prudence.

Le collier dont je suis attaché
De ce que vous voyez est peut-être la cause. —
Attaché, dit le loup : vous ne courez donc pas
Où vous voulez ? — Pas toujours, mais qu'importe ! —
Il importe si bien, que de tous vos repas
Je ne veux en aucune sorte,
Et ne voudrais pas même à ce prix un trésor.

LAFONTAINE.

La princesse Pauline devint duchesse de Nassau. Elle alla habiter *Bieberich*, délicieux domaine au bord du Rhin. Les grands arbres, les marronniers blancs et roses, les fleurs plantureuses que le torrent entraîne, le château bâti en granit rouge y forment une charmante image du duché qui y commence et qui semblait fait pour elle.

CHAPITRE XXIV.

N. A. de Salvandy. — Mme Brack. — Fortuné Brack. — Le général Lejeune.

Dans un séjour qu'elle fit à Dieppe, en 1818, ma sœur eut occasion de faire la connaissance d'un jeune officier qui s'y trouvait en garnison. C'était M. de Salvandy, qui a plus tard joué un rôle brillant dans les lettres et la politique. Né à Condom, dans le Gers, sa nature méridionale, son esprit oratoire et actif l'avaient, dès sa première jeunesse, destiné à l'éclat et au bruit. Rester obscur et ignoré lui eût été aussi difficile qu'il l'est à d'autres de fixer l'attention publique. Déjà sur les bancs du collége, au Lycée Napoléon, il avait fait parler de lui, à l'occasion de la campagne de Saxe. En suivant sur la carte les positions occupées par nos troupes et par celles de l'ennemi, il avait prévu que les champs de *Lützen*, illustrés en 1632 par la victoire de *Gustave-Adolphe* de Suède, pourraient être le théâtre d'une nouvelle bataille, et il eut l'idée de rédiger un bulletin dans lequel il la décrivait avant qu'elle eût été livrée. Les mouvements des deux armées étaient si bien retracés, le style des bulletins impériaux si adroitement imité que, lorsqu'on donna lecture du récit au réfectoire, les écoliers et les maîtres l'accueillirent par les plus vives acclamations. Le proviseur, sur la foi de ce pastiche de rhétoricien, voulut accorder, selon l'usage, un congé aux élèves. Mais, avant tout, il jugea prudent

d'aller aux informations, et il apprit du grand-maître de l'université que le gouvernement n'avait aucune nouvelle de la prétendue victoire. Un peu confus de sa crédulité, il réprimanda sévèrement le jeune Salvandy, dont le tort était d'avoir raconté quinze jours trop tôt la victoire de Lützen. Impatient d'entrer lui-même dans les rangs de l'armée, il profita de l'occasion pour demander à sortir du Lycée, et il s'engagea aussitôt dans les gardes d'honneur, d'où il passa, peu de temps après, comme sous-lieutenant au 18e régiment de ligne.

A Dieppe et dans les loisirs d'une garnison, Salvandy imagina de composer un vaudeville, dans lequel il tournait en ridicule quelques habitants de cette ville. Ceux-ci et leurs amis trouvèrent d'abord la plaisanterie fort mauvaise, mais l'auteur avait un caractère si inoffensif, tant de gaîté et de bienveillance, qu'il mit les rieurs de son côté et n'en fut que plus fêté. Il avait déjà fait dans l'intérêt de son pays un meilleur et plus noble usage de ses facultés. Pendant les Cent-Jours, âgé de vingt ans à peine, il avait publié sa première brochure, sous la forme d'une *Lettre à l'empereur : Sur les vœux et griefs du peuple français, par N. A. Salvandy, ancien officier au 18e de ligne, ancien mousquetaire noir, étudiant en droit.* Cet écrit, dans lequel il se prononçait avec chaleur pour la cause des idées libérales, lui valut les éloges de M. Dunoyer dans le *Censeur*.

Salvandy se piquait d'une chose . et avec raison : c'était de savoir l'histoire de France. Les grands noms de nos annales avaient pour lui un charme particulier. Comme Augustin Thierry s'était plu à faire sortir de

l'oubli les obscurs services de la démocratie, les simples vertus du peuple servant de marche-pied aux ambitieux, pour lesquels du moins étaient le profit et la gloire, Salvandy avait gardé dans sa mémoire enthousiaste les actions des chevaliers et des preux. Il n'est pas un trait de grandeur et d'héroïsme civil ou militaire qu'il ne se rappelât et qu'il ne sût reproduire avec feu et à propos. Sa phrase sonnante et empanachée rappelait, disait-on, celle de M. de Chateaubriand, comme la lune rappelle le soleil auquel elle emprunte son éclat. Ce mot est une injustice, car souvent ses articles de journaux furent attribués à l'auteur des *Martyrs*, qui en recevait des compliments avec plus ou moins de plaisir. Dans *la France et la Coalition*, il sut faire parler avec tant de force nos souvenirs historiques, en les rapprochant de nos victoires récentes; il fit si bien vibrer les sentiments nationaux, prit le ton si haut avec les innombrables bandes qui foulaient notre territoire et menaçaient de se le partager, que cette *Marseillaise* de l'insurrection jeta le trouble et l'inquiétude dans leurs rangs. Ce n'étaient plus seulement les débris de l'armée napoléonienne, c'étaient les partisans des Bourbons triomphants avec la coalition et croissant avec elle, qu'il appelait aux armes pour défendre et délivrer la commune patrie. Il soufflait les inspirations du courage et du désespoir, il attestait le sang chevaleresque et français d'un parti dont la bannière blanche devait se confondre avec la bannière tricolore et ne connaître plus qu'un ennemi : la domination étrangère. Je ne doute pas que ces accents

énergiques et colorés, ce cri de résistance sorti du fond d'une âme noble et patriotique n'aient fait réfléchir les dispensateurs accidentels de nos destinées, et n'aient peut-être épargné des malheurs et des humiliations nouvelles à notre pays. Soulever à la fois contre soi la révolution toute criblée de victoires, et la légitimité sur laquelle on venait s'appuyer, était un spectacle dangereux à donner à l'Europe, à qui l'on parlait de droit et de modération. L'écrit était signé du nom de l'auteur encore inconnu, mais on se refusa à croire qu'il fût d'un si jeune homme. La sagesse de l'homme d'État s'y révélait à travers la fougue du soldat; les pensées y étaient si justes, les vues si élevées, qu'on le considérait comme un manifeste du gouvernement. La diplomatie s'en émut, le chef des armées alliées en porta plainte, et le ministère d'alors ne put l'apaiser qu'en obtenant du patriotisme de l'auteur la suppression d'une deuxième édition qui était sous presse.

Il y avait chez Salvandy quelque chose de supérieur à cet esprit, à cette instruction, à cette prudence, à ce coloris et à cette verve poétique : c'était la douceur et la bonté de son cœur, c'était l'obligeance et le dévouement pour sa famille et ses amis. Si plein de finesse et de malice, jamais il ne laissait sortir de sa bouche un mot qui pût blesser. Dans sa passion pour l'aristocratie, jamais un dédain pour ceux qui n'en faisaient pas partie; dans la fièvre de l'amour-propre, jamais un succès cherché aux dépens de celui d'autrui. J'ajouterai un trait plus rare : je l'ai connu dans une humble position; nous courions ensemble bien des salons,

laissant nos galoches à la porte cachées derrière les escaliers, pour avoir l'air de gens venus en voiture. Notre familiarité amicale a duré des années, j'ai pu goûter alors l'inépuisable charme de sa camaraderie aussi aimable que prévenante. Il est devenu ministre, ambassadeur, académicien, comte, grand-cordon de la Légion d'Honneur, et rien n'a été changé par lui dans nos relations. Au lieu de se montrer gourmé, distrait, important, froid et poli comme les idoles (c'est l'action que le pouvoir exerce sur les princes et les hommes), Salvandy était plus affectueux, plus attentif et plus courtois encore.

La faveur qui rend volontiers si impertinent et si aveugle, la réalisation de tous les songes d'ambition si propre à gonfler les prétentions, avaient ajouté des qualités à son caractère, au lieu de lui en faire perdre. Elles avaient apaisé cette inquiète agitation qui, tant que sa position n'était pas faite, lui faisait involontairement rechercher quiconque dépassait les autres d'une tête, et lui donnait un désir incessant de se produire et de faire effet. Au lieu de l'effort, il y eut alors l'épanouissement naturel de sa riche intelligence et de sa gracieuse et piquante bienveillance.

Un problème avait occupé et agité sa vie ; il l'avait transporté dans un roman commencé qui était sa propre histoire : c'est la tâche que doit accomplir un homme sans naissance et sans fortune pour arriver, dans notre civilisation actuelle et avec notre mécanisme social, aux premiers rangs de l'État, à l'intime familiarité de ce qu'on appelle le grand monde.

Les premiers degrés à franchir, l'éducation publique, qui procure des amis nombreux et divers, l'uniforme, qui relève et égalise, l'épaulette et le plaisir, qui vous ouvrent les bals les plus exclusifs, la célébrité qui s'attache à quelque production littéraire, un duel bien choisi et bien soutenu, quelque aventure qui vous pose comme un chevalier dévoué et discret, la fraternité des camps, un article de journal flamboyant sur une circonstance occupant l'attention publique, voilà des échelons qui vous font sortir de la foule et abaissent bien des barrières. Mais elles sont épaisses les couches sociales qu'il s'agit de percer, mais il est long le chapitre des déceptions et des mécomptes, des privations et des ennuis, des propos et des dédains. Si Saint-Simon est si cruel pour les nobles qui n'étaient pas de sa date, combien de fois, dans notre aristocratie quelque peu frelatée cependant par la promiscuité, et dans notre bourgeoise fière et jalouse, ne doit-on pas s'entendre jeter à la tête et son origine et l'état de vos parents et leur pauvreté! L'entrain de la jeunesse, qui éveille tout ce qui est bon et qu'un obstacle vaincu engage à en attaquer un autre, la vie intérieure aidée des talents extérieurs, la lutte excitée par la nouveauté qu'aucun doute ne trouble encore et qu'aucune lassitude n'affaiblit, une activité s'accroissant des difficultés qui en découragent d'autres, au besoin un magnanime sacrifice, des rapports gais et réjouissants, une générosité naturelle : tout cet ensemble de puissantes qualités est assuré du résultat, quand Paris, ses brillantes réunions, la Cour et les Chambres en deviennent le théâtre.

abstraite et afin d'en découvrir le sens caché, c'est détruire et non créer, c'est flotter à tous les vents sans boussole et sans espoir de rivage, faisant de l'intelligence non un moyen d'action et de volonté, mais un moyen de se livrer au stérile exercice de se replier sur soi-même et de s'agiter dans le vide.

On ne sera pas étonné de la tristesse de quelques-unes des compositions poétiques qui échappaient à cette organisation d'élite, non comme un produit de l'art, mais comme la forme accidentelle d'une pensée pour laquelle elle trouvait toujours la plus vive expression. Elle a bien voulu écrire pour moi l'élégie suivante, d'un accent si plaintif :

LE PRINTEMPS.

Porte au loin mes tristes regrets,
Cesse de gronder sur ma tête,
Vent précurseur de la tempête,
Vent du désert, vent des forêts.
Le chagrin a flétri ma vie,
La mort répond à mes accents;
Mais je vois fleurir la prairie,
Ah ! laisse-moi vivre un printemps !

J'entends les oiseaux d'alentour
Qui s'éveillent avec l'aurore;
Laisse-moi les entendre encore,
Ils viennent célébrer l'amour.
Que le zéphyr les accompagne
D'un souffle doux et caressant;
Ne fatigue plus la campagne,
Vent des hivers, vent des autans.

Le vent se tait.... mais les échos
Répètent le bruit du tonnerre,
La foudre a sillonné la terre.
Je vous attends, Dieu du repos....

Et toi, printemps, de ta couronne,
Détachant un myrte nouveau,
Tu viens embellir mon automne;
Embellis aussi mon tombeau !....

LAURA BRACK.

Les *réminiscences*, en vous mettant si bien en présence des hommes et des choses des temps accomplis, vous font en quelque sorte vivre d'une vie double. Elles servent de mesure au chemin parcouru, vous font juger la croissance de vos facultés et ce que vous avez fait d'expériences nouvelles.

A une telle mère il appartient d'avoir un fils qui, comme Fortuné Brack, a été un modèle accompli des grâces du corps et de ce que peut y ajouter l'éducation la plus propre à les faire valoir. Non-seulement il avait un noble et beau visage, une taille élevée et bien prise, une physionomie expressive et mobile, mais il n'est pas un exercice du corps où il n'excellât. On ne montait pas mieux à cheval, on n'était pas plus fort à l'escrime ou à la natation, on ne dansait pas avec plus de souplesse et de légèreté. Pour le dessin, il avait autant de goût que de facilité; sans être grand musicien, il chantait à ravir et avec méthode. Sa voix était vibrante d'émotion et de sympathie, soit qu'il fît entendre des imprécations patriotiques, soit qu'il soupirât une tendre romance, soit qu'il imitât les accords du berger des Alpes ou ceux qui appellent le chevalier à la gloire. La mise en scène, l'habile préparation au succès surpassaient encore ses dons innés. Il était simple, naturel, abandonné, à repousser toute défiance, après s'être montré fier, capricieux, gâté. Cherchait-il à plaire, il allait, au

risque de sa vie, cueillir une fleur désirée au fond d'un précipice ; ses hommages s'adressaient-ils à une personne austère et haut placée, il faisait le charmant croquis de tel pavillon de prédilection avec cette inscription : *Habitant Dii quoque silvas.* « Les Dieux habitent quelquefois les bois. »

Et si cette personne était aussi sensible à la musique et au chant qu'au dessin, au milieu de la nuit une voix mélodieuse et passionnée chantait sous ses fenêtres les airs qu'elle aimait, sans qu'elle pût repousser aucun de ces respectueux et discrets hommages.

S'agissait-il de l'emporter près de la première et de la plus belle de nos actrices, parmi cent autres attentions ingénieuses, il allait se mettre à la place que, dans son rôle d'aveugle, elle fixait incessamment, et à chacun de ses triomphes elle trouvait aussi devant elle le beau et sympathique témoin.

Je n'en finirais pas si je racontais tous les traits de cette stratégie irrésistible : les Lauzun, les Richelieu et les Narbonne avaient laissé un élève. Quand je le voyais ainsi mettre le siége devant les cœurs les plus rebelles, quand je suivais la marche de ses parallèles, c'était à dire le jour où la plus solide forteresse serait rendue.

Si je m'arrête à ces mérites frivoles, à ces triomphes peu moraux de la vanité et du plaisir, plus encore que du cœur, que le danger et les regrets accompagnent, ce n'est pas, à Dieu ne plaise, que je n'aie à signaler en Fortuné Brack des titres plus dignes et plus sérieux. Mais c'est que, dans la carrière si enviée de l'homme à bonnes fortunes, c'était un idéal et un type

généralement accepté de son temps. Il avait été en Espagne le brillant aide de camp du général Colbert ; il fut décoré à Wagram, et se fit remarquer comme un des meilleurs officiers supérieurs des lanciers rouges de la garde.

Le général Domon le demanda à Waterloo pour commander le 9e régiment de chasseurs à cheval, qui avait perdu son colonel, et quand les occasions de gloire étaient refusées à notre armée, il sut encore en trouver, en protégeant avec son régiment les abords de la Malmaison.

Les perfectionnements qu'il introduisit dans l'instruction et l'éducation de son régiment pendant le règne de Louis-Philippe, ont été de nouveaux témoignages de cette merveilleuse aptitude *à étendre*, comme dit Montaigne, *notre possession jusqu'à ses derniers moyens, non-seulement à raidir l'âme, mais les muscles ; car elle est trop pressée si elle est secondée, et a trop à faire de seule fournir à deux offices.*

La gymnastique, l'équitation, les plus savantes manœuvres marchaient de front avec l'école régimentaire, et ses cavaliers furent offerts comme modèles dans une armée qui est déjà un modèle pour l'Europe.

Quant au général Lejeune, avec un caractère modeste et doux, il avait acquis une certaine popularité par l'exercice d'un talent qui semblait peu compatible avec le métier des armes, surtout quand la guerre était en quelque sorte l'état normal. Il avait appris à peindre les combats auxquels il prenait part, et sans études, par une disposition naturelle, il avait fini par retracer,

non-seulement avec vérité, mais avec un art qui rappelait le talent, la manière de faire d'Horace Vernet, les scènes dont il avait été l'acteur. Ce n'est plus Jules Vernet se laissant attacher au mât d'un vaisseau pour mieux reproduire la tempête, c'est un combattant, un officier supérieur qui, pendant la fusillade, saisissait des effets de lumière, des chocs dramatiques, le spectacle de l'héroïsme, de la souffrance et de la mort, au milieu d'un régiment qui était en quelque sorte sa famille. Dieu a prêté à chacun de nous une aptitude spéciale, toujours agissante, conforme à notre instinct, accrue par l'habitude, un point de vue, que ne troublent souvent ni le danger, ni la douleur, ni la pitié, et dont l'énergie domine toutes les situations. L'artiste a vaincu l'homme. Tout s'ajuste au moule habituel de ses pensées, en emprunte la couleur. Les plus profondes émotions peuvent vous en éloigner un moment, vous êtes ramené bientôt à cette artificielle mais seconde nature de vos sentiments et de vos inspirations.

Les sujets pittoresques et saisissants n'avaient pas manqué à cette palette de bivouac. C'est lui qui, à *Essling*, et alors aide de camp de Berthier, avait su, au milieu de la nuit et de l'inondation, quand l'île de *Lobau* était couverte de morts et de mourants, procurer une barque à Napoléon, et sauver ainsi *César et sa fortune.*

Qui ne se souvient de ses tableaux de Marengo, des Pyramides, du mont Thabor, d'Aboukir, d'Austerlitz et de la Moskowa !

S'il y en a un qui fut reproduit souvent, excita l'émotion publique et orna plus d'une de nos chaumières,

ces sanctuaires patriotiques de l'ère impériale, ce fut celui qui représentait une scène de guérillas : le général, tombé entre les mains des brigands, est dépouillé de tout ce qu'il possède. On se partage ses bijoux, son argent, ses épaulettes, son uniforme, et le chef de la bande donne ordre de le fusiller, comme il avait fait fusiller ses compagnons. Par un hasard inouï, aucune des douze balles dirigées contre sa poitrine ne l'atteignit. Le capitaine des guérillas y vit un miracle et laissa vivre le prisonnier qui, par l'aménité de son caractère, ses croquis et ses portraits, obtint la bienveillance et la liberté de ces inattendus et farouches amateurs des beaux-arts.

CHAPITRE XXV.

Situation politique à la fin de 1818. — L'auteur sollicite une place. — Lettre de M. Pasquier. — Les députés de son département. — Apostille de M. d'Argenson. — Mme la baronne Degerando. — Deux de ses lettres. — Salon du comte Decazes. — Intervention de M. Guizot. — Élections. — Lettre de M. de Jouy.

Quand par devoir et par goût on s'est consacré aux affaires publiques dès sa jeunesse, et que la carrière, longtemps parcourue, a surtout offert des vicissitudes auxquelles nulle autre n'est aussi sujette dans notre mobile pays, il est doux de porter ses regards sur une de ces époques traversées, il est vrai, de bien et de mal, mais où de généreuses passions semblent seules occuper les âmes. Ces généreuses passions sont l'amour de la liberté, de l'indépendance et de la gloire, des intérêts collectifs et non des intérêts privés, l'établissement d'un gouvernement digne d'un peuple adulte et non livré aux hasards de la naissance, de la prise d'assaut ou de la domination étrangère, un temps enfin où les conducteurs des peuples ne vous disent pas : enrichissez-vous, mais : faites votre devoir.

Nous sommes arrivés à des jours où, après soixante-dix ans de discussion, après avoir sacrifié en quelque sorte notre dernier homme et notre dernier écu pour imposer à l'Europe nos principes politiques, entourés de peuples et de tribunes libres, ce n'est pas le plus vulgaire des lieux communs que de vanter le régime légal, le gouvernement par soi-même, c'est-à-dire par

les plus capables. Je ne parle pas ici de ces sophistes aux gages de tous les pouvoirs, qui ont trouvé des arguments pour tous les arbitraires, conventionnel, directorial, impérial, royaliste. Je parle avec tristesse et découragement de ces honnêtes citoyens désespérant d'eux-mêmes, devenus hostiles à la liberté, prêts à rejeter tout ce dont on a abusé, qui comptent sur un pacte avec la force et qui, pour échapper à un joug, offrent leur tête à un joug nouveau.

Comment, il faut redire que le but de toute association humaine est le règne des lois, que le despotisme détruit presque toujours les sécurités, ébranle le crédit, paralyse par conséquent le commerce et ne laisse d'égide assurée ni à la fortune publique, ni à l'innocence personnelle !

Vous croyez peut-être que votre amour de l'ordre et votre obscurité vous empêcheront d'en être victime; mais malgré votre égoïsme, vous oubliez que vous avez un fils, un frère moins prudents que vous ! Êtes-vous sûr alors qu'aucun de vos ennemis devenu puissant ne pourra profiter de vos murmures? Vous avez compté sur la protection de votre fortune, et qui empêche la profusion, la malversation, l'impôt, d'y porter atteinte? La fixation d'un tarif peut ruiner votre industrie ; une guerre continentale peut vous exposer à l'invasion étrangère et au renversement du gouvernement ! Élevez des réclamations quand vous avez blâmé toute réclamation; poussez des plaintes quand vous avez déclaré toute plainte inopportune, adressez-vous à l'opinion quand vous l'avez vous-même avilie. Pour me servir d'une expression

de Spinoza, à quel autel tutélaire vous réfugierez-vous quand vous avez outragé celui de la loi? Je n'ai parlé que de dommages matériels, mais le plus grand dommage que puisse faire l'arbitraire à une nation, c'est le dommage moral. Il flétrit les cœurs, il dégrade les intelligences, il inspire le mépris des formes protectrices du droit. La monnaie de l'honneur peut payer des infamies, le mensonge peut être substitué à la vérité, l'exemple trop contagieux que vous recevez est peut-être celui du bon plaisir et du caprice. La morale du pouvoir absolu c'est la nuit et le silence; le fils doit voir opprimer son père sans le défendre, les affections les plus saintes envers nos amis et nos proches doivent, au besoin, être étouffées. S'agit-il de la patrie: est-ce que cela vous regarde; de la justice: mais que devient son indépendance quand jurés et juges peuvent être arrêtés sous un prétexte ou un autre?

Et ce serait là l'éducation donnée à la nation; c'est au milieu de cette dégradation que devraient se former les désintéressements et les dévouements; c'est au milieu de l'emploi des ressources d'abord extrêmes, mais fatalement devenues les solutions de chaque jour, que doivent mûrir nos jeunes citoyens à qui l'avenir appartient et qu'on rend incapables d'en profiter, en les accoutumant à subir un joug tel qu'il soit! Si la force sans règle et sans frein qui a fondé le système se trouve à son tour emportée par une force sans règle et sans frein, reste-t-il au moins à nos fils façonnés à l'obéissance aveugle, dans le respect du droit, dans la réputation des personnes, un port, un refuge contre l'ouragan?

En 1818 M. de Richelieu avait obtenu la libération du territoire et tous les cœurs battaient pour l'indépendance nationale. Les journaux n'étaient pas libres, mais la *Minerve*, le *Conservateur* et le *Censeur* étaient de puissants organes de toutes les opinions. La loi d'élection, la plus libérale qui ait été faite, avait ouvert la voie aux hommes de la révolution et de l'empire. M. Lainé avait remplacé au ministère M. de Vaublanc; M. Pasquier, M. d'Ambray; M. Molé, M. Dubouchage; le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, le duc de Feltre. Un homme d'État qui s'était proposé, disait-il, de *nationaliser la royauté* et de *royaliser la nation*, bravait les haines ultra-royalistes, grâce à la faveur du roi, et faisait pénétrer dans les lois et l'administration les institutions représentatives qui étaient pour tous une barrière et un rempart contre les hommes de l'ancien régime. Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr avait fait rentrer dans les cadres actifs ses compagnons d'armes et assuré l'admirable composition de notre armée par la loi de recrutement.

Le rejet du concordat avait constaté qu'aucun traité avec Rome ne recevrait son exécution qu'avec la sanction de la plus haute autorité séculière, les Chambres. Par la séparation des comptes et du budget, le vote libre de l'impôt et la fixation, par elles seules, des dépenses publiques, le pays eut la plus vitale des prérogatives.

Il y avait derrière cet ordre politique qui gravitait vers le pouvoir partagé, le pouvoir à contrepoids, comme il gravite quelquefois dans un sens opposé; quelque chose de plus vivace encore et de plus solide,

le ferment sacré de l'enthousiasme et de la foi, la jeunesse des opinions et des sentiments, la touchante union des citoyens et des soldats[1].

C'était un beau moment pour devenir fonctionnaire public, en servant du même cœur les intérêts du prince et ceux de la France, en cherchant aussi pour sa part à résoudre ce beau problème de la tradition ancienne conciliée avec les besoins nouveaux de la monarchie et avec la révolution, un temps enfin où chacun avait à compter avec la conscience publique.

Je songeai à entrer dans l'administration, d'abord en qualité de maître des requêtes, puis en qualité de sous-préfet. Mme la comtesse de Ségur, qui avait été liée autrefois avec le garde des sceaux Pasquier, avait eu la bonté de lui écrire en ma faveur; ce personnage lui répondit à la date du 3 janvier 1818 par la lettre suivante :

« Madame la comtesse,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en transmettant la demande de M. Coulmann, tendant à obtenir une place de maître des requêtes surnuméraire.

[1] A Dieu ne plaise que, faisant ici une confession de foi, expression incessante de la religion politique, qui est celle de ma vie, j'aie voulu attaquer un coup d'État récemment accompli, et qui appartient à tout le monde, autant qu'à celui qui en a pris l'initiative. Je n'ai pas l'habitude des attaques indirectes. Tout en regrettant profondément la violation des serments et des lois, qui détruit radicalement et à tout jamais la confiance, je reconnais que l'on était placé dans une impasse. Je dirai plus : sachant combien le dictateur était modéré, brave et bon, je me consolais, dans mon fidèle culte à l'immortelle liberté, en pensant que le voile qu'il jetait sur sa statue serait transparent et léger, et qu'il réaliserait le bien que le despotisme peut donner à un peuple qui l'accepte. (Paris, octobre 1853.)

«Je regrette beaucoup de ne pouvoir, en cette occasion, seconder l'intérêt que tant de personnes recommandables prennent à ce jeune homme, mais l'organisation du Conseil d'État ne comporte plus maintenant de surnuméraires dans ses divers comités. Le système contraire avait été admis, lors de la première formation du Conseil, en 1814; mais il avait introduit une confusion que l'on n'a pas tardé à reconnaître. Je souhaite qu'il se présente une occasion plus favorable de concourir au succès de vos désirs.

«J'ai l'honneur d'être, Madame la comtesse, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

«Le garde des sceaux, ministre-secrétaire d'État de la justice, PASQUIER.»

Il fallait abaisser son vol et voir s'il n'y aurait pas moyen d'obtenir une place administrative avec la résidence dans la province où j'étais né, qui m'était chère, dans le voisinage de mes propriétés, et où je pourrais mettre à profit l'avantage que j'avais de parler les deux langues.

Les députés de mon département voulurent bien m'aider dans mes recherches et me signaler les occasions qui pouvaient s'offrir. Une vacance inespérée se présenta, celle de la sous-préfecture de Saverne. Je rédigeai à la hâte une demande au ministre de l'intérieur, la députation entière du Bas-Rhin, composée de MM. Kern, Reibel et Magnier-Grandpré, voulut bien me donner l'apostille la plus pressante. Chose qui peint l'époque, car je ne sache pas que depuis, la recommandation de M. d'Argenson ait fait titre auprès d'un gouvernement, celui-ci voulut bien y joindre les lignes suivantes que je ne pris, comme de raison, que comme le viatique

de l'indulgence et de l'amitié, et que je cite parce qu'elles ont à la fois le caractère de l'originalité et de la rareté :

« J'ai l'avantage de connaître particulièrement M. Coulmann; ses talents, ses lumières, sa délicatesse, les excellentes qualités de son cœur et de son esprit le rendent si recommandable que je ne puis attester avec trop de force l'avantage qui résultera de sa nomination dans l'intérêt de l'arrondissement qui le possédera et du gouvernement qui l'emploiera.

« D'ARGENSON. »

M. Cuvier avait ajouté son témoignage plein d'autorité et avait bien voulu se charger de remettre la demande au ministre.

Deux autres conseillers d'État que j'avais l'honneur de connaître, M. le baron Degerando et M. Camille Jordan, s'étaient joints à lui. Je trouve encore des lettres de Mme Degerando qui marquent l'époque et la difficulté. Je les cite avec d'autant plus de plaisir que Mme Degerando, née d'une des plus anciennes familles de l'Alsace, où les anciennes familles nobles sont rares, les *Rathsamhausen*, était par son esprit et ses facultés bien supérieure à sa naissance. Intimement liée avec Mme de Staël qui, il faut bien le dire, avait du faible pour les grands noms, et qui déclarait un jour à Mme Benjamin Constant, avec qui elle avait voulu avoir une explication, après le mariage de celle-ci, qu'on lui avait caché : « Je viens chez vous parce que vous êtes une *Hardenberg;* » Mme de Staël trouvait unies chez Mme Degerando les qualités qu'elle appréciait le plus. Peu de conversations étaient plus à la hauteur de la sienne, et si l'auteur de *Corinne* a laissé une trace lumineuse dans

la mémoire de ses amis, c'est surtout de ce côté qu'était l'auréole. L'improvisation, le trait, l'image, la répartie rappelaient un feu d'artifice continuel, où éclataient tour à tour la bombe, la fusée, la flamme de Bengale, les feux de couleur, la gerbe éblouissante. Mme Degerando avait le caractère poétique et une solide iustruction. Elle suivait l'élan de son interlocutrice et arrivait très-haut; mais, se comparant modestement à une alouette qui dépassait sa sphère, elle prétendait se troubler, n'être plus entendue et retomber à terre. C'est ainsi qu'elle m'écrivait après s'être foulé le pied : « La pauvre alouette a la patte cassée. » La parfaite bonté de ces deux femmes éminentes, qui n'étaient belles ni l'une ni l'autre, et qui cependant ne renonçaient pas aux avantages physiques, fit dire un jour à Mme de Staël : « Annette, vous avez de bien beaux cheveux. » « Puisque vous ne trouvez que cela à louer en moi, répondit Mme Degerando, je vous dirai que vos yeux sont superbes, » et le compliment respectif et sincère ne laisse pas que de leur plaire à chacune.

Revenons à mon ambition; Mme Dufrenoy avait écrit à Mme Degerando pour lui dire que je désirais l'apostille de son mari. Celle-ci lui répondit :

« J'ai fait votre commission, chère amie, auprès de mon mari, disposé de tout son cœur, au concours que vous désirez, mais il croit le succès difficile pour deux raisons : l'extrême jeunesse de M. Coulmann, et parce qu'il est protestant; la Charte a beau garantir la liberté, et je crois même l'égalité des cultes, nous savons bien ce qu'il en est.

« Proposez cependant à M. Coulmann de venir causer de ses projets avec mon mari, demain jeudi à 4 heures, ou samedi

à la même heure, j'excepte le vendredi où Degerando est occupé et dehors presque tout le jour.

« Je vous prie en grâces de me faire donner de vos nouvelles par Mlle Suzanne, fatiguée comme vous devez être des mauvais moments que je vous ai fait passer hier.

« Il m'est presque impossible de vous écrire, je suis anéantie par mon rhume; je n'ai plus de voix, je n'ai plus de souffle; je tousse moins, pour ne pouvoir plus tousser; le combat finit faute de combattants. Je pourrais bien vous assurer d'une belle et tendre passion; mais en toute chose et surtout en sentiments, je dis toujours moins que je ne pense. *Je vous aime;* j'aime mieux ce simple mot : ayez pitié de ma pauvre poitrine; je la voudrais au moins comme celle de Calmelet, il est bien. »

Elle m'écrivit le 15 février 1819 :

« Vous avez donc oublié, Monsieur, que je suis *roumanesque* comme Mme Visconti, et que l'on ne me voit que par rendez-vous. Demandez-m'en un et vous l'aurez, car je ne souhaite pas mieux que de vous voir; tâchez que ce soit à midi. Tâchez aussi de vous tirer de ma phrase et de la faire française, vous me rendrez service. A. DEGERANDO. »

Parmi les intelligences que j'avais au ministère de l'intérieur, était encore M. de Mirbel, qui y remplissait les fonctions de secrétaire général. Mme Cuvier avait eu la bonté de lui parler de moi.

Les vents les plus propices poussaient donc ma barque au port. M. Decazes, qui venait d'épouser la fille de M. le comte de Saint-Aulaire et qui s'était ainsi rapproché de la gauche, m'adressa une invitation à dîner pour le dimanche 11 avril 1819, et voulut bien me dire qu'après ma nomination je pourrais partir pour le Bas-Rhin avec le vicomte Decazes, son frère, qui en était préfet. Les félicitations m'arrivèrent de tout côté.

Ce me fut, à travers les fumées de l'ambition, un dîner intéressant que celui de M. le comte et de Mme la comtesse Decazes. Les yeux de la France étaient fixés sur ce jeune ministre, qui avait su s'affermir à ce point dans les bonnes grâces de Louis XVIII, que ni M. d'Avaray ni M. de Blacas n'avaient joui d'une semblable faveur. Il était heureux qu'elle fût tombée sur un homme de la France nouvelle, qui avait été secrétaire de la mère de l'empereur, et qui n'appartenait par aucun lien à l'aristocratie et au clergé. Un acte de courage dans les Cent-Jours, alors qu'il était magistrat, et plus tard les rapports journaliers qu'établirent avec le prince ses fonctions de préfet de police, avaient fait naître la confiance sans bornes et le goût passionné de celui-ci. Il était difficile d'avoir plus de charme et de grâce que n'en avait M. Decazes, fait comte. Une belle figure, aimable et distinguée, un esprit éclairé et conciliant, des yeux pleins de douceur et d'expression, une modération naturelle et cette facilité d'élocution des enfants de la Gironde rendaient les rapports avec lui extrêmement agréables. La jalousie de la famille royale, la haine des ultra, la loi des élections et l'ordonnance du 5 septembre avaient fait de lui un ministre populaire. Je me hâte de le dire, notre pays ne doit pas oublier qu'il le protégea contre les réactions, qu'il fit prévaloir les idées de justice et de droit contre le privilége et l'esprit de parti, et qu'enfin le premier sous la restauration il introduisit chez nous les pratiques d'un gouvernement constitutionnel, si difficile à y fonder.

Son dîner était un dimanche et non un jour de grande

réception. Il y avait sur l'invitation « en frac », vraie étiquette du château ; mais l'empressement des amis de son pouvoir et de ses amis personnels était si grand, que le soir les salons du quai Malaquais se remplirent. Tout le monde était en noir ; le ministre seul avait des culottes de casimir blanc bordés d'un petit galon d'or, avec des bas de soie et des boucles, pour être toujours prêt à se rendre en costume aux ordres du souverain. Il tranchait ainsi par sa toilette autant que par sa taille et sa figure sur la foule de ses courtisans. M. le baron de Barante, M. le comte Germain et d'autres intimes venaient en entrant lui serrer le bout des doigts. On sentait que là était le maître et l'arbitre de nos destinées, et le pouvoir, dans ces temps agités, avait rarement eu un plus séduisant organe. Deux bougies brûlaient avec un abat-jour sur un élégant bureau, et des messages du roi, qui aimait beaucoup à écrire de petits billets, obtenaient ainsi immédiatement leur réponse.

M. Decazes avait été un des habitués de Mme Davillier, et je trouvai chez lui plusieurs des personnes que je voyais chez cette dernière. Mon initiation au gouvernement dans la modeste qualité de sous-préfet m'avait donc tout à fait enivré, et je ne sais pas si, en sortant de l'hôtel ministériel, je n'aspirais pas l'air avec plus d'importance et de bonheur.

Mais rêves chimériques d'un solliciteur et d'un coureur de places, inexpérience d'une carrière semée de tant d'écueils ! Turf chanceux où je tenais la corde, mais où un autre devait me supplanter ; je ne me doutais seulement pas des piéges où l'assaut effréné des

fonctions publiques pour soi ou les siens pouvait me faire tomber.

Le lendemain, nos députés du Bas-Rhin, MM. Kern et Reibel, dînaient chez le général Dessoles, président du conseil. A ce dîner était M. Guizot, alors directeur de l'administration communale au ministère de l'intérieur. La conversation s'engagea avec lui sur le choix que venait de faire le ministre sur leur recommandation, d'un sous-préfet pour un de leurs arrondissements. M. Kern était un ami de ma famille et un peu mon parent. Il rendit communs à M. Guizot les remercîments qu'il croyait devoir au gouvernement, en lui disant que cette nomination ferait plaisir à Saverne où ma famille était connue, que c'est un arrondissement où il y a beaucoup de protestants, et que j'y conviens parfaitement. M. Reibel ajouta : « C'est un charmant endroit dans les montagnes, fertile et pittoresque, sur la route de Paris, et où il y a une société agréable. » M. Guizot écoutait en accueillant l'approbation et ses motifs sans s'expliquer autrement.

Le surlendemain du même jour, nos deux députés vinrent me dire que le *Moniteur* contiendrait non ma nomination, mais celle de M. Jean-Jacques Guizot, frère de M. François. Ils venaient d'apprendre cela de ce nouvel administrateur lui-même qui était venu leur faire visite et faire appel à leur bienveillance. Il leur dit qu'il avait été employé des tabacs dans le Bas-Rhin, qu'il y avait conservé des relations auxquelles il attache beaucoup d'importance, qu'il ne ferait que traverser la sous-préfecture de Saverne pour arriver au Conseil d'État, et

que s'il m'en écartait, c'était pour peu de temps. A ces paroles consolatrices il fut ajouté par le ministre à mes zélés protecteurs que si une autre sous-préfecture pouvait me convenir en attendant, on m'en donnerait une.

Ce n'était pas mon fait; mon château en Espagne était renversé, il se dessinait déjà si bien à l'horizon! J'avoue que cette déception inopinée, ce coup de Jarnac, tout fraternel qu'il était, étonna mon ingénuité et glaça un peu mon ardeur de parvenir encore novice. L'année 1819 s'écoula. Sur une plainte amie, M. de Mirbel m'écrivit le 29 septembre 1819 :

« M. le ministre connaît vos titres à la confiance du gouvernement, et S. Exc. n'a point changé ses dispositions à votre égard, mais il n'y a dans ce moment aucune sous-préfecture vacante, et c'est le seul motif qui a suspendu momentanément votre demande. Quant à moi, Monsieur, je me ferai toujours un plaisir de rappeler votre nom au ministre dans une occasion favorable.

« Recevez, l'assurance de ma parfaite considération,

« Le maître des requêtes, secrétaire général du ministère, MIRBEL. »

Les événements politiques changèrent complétement mes idées et mes projets. Le mouvement libéral qui se déployait si magnifiquement dans la loi sur la presse, dans les discours de M. de Serre, fut compromis, comme le sont souvent toutes nos libertés par la furie française. L'élection de l'abbé Grégoire, après celle de Manuel et de Lafayette, effraya M. le duc de Richelieu et même M. Decazes; la question des bannis brouilla la gauche avec les modérés du centre; le gouvernement, par une réaction naturelle, allait s'appuyer sur

les ultras qui nous mèneraient de leur côté à de redoutables extrémités. Je ne pouvais plus penser à devenir fonctionnaire. J'étais né, j'avais grandi dans l'esprit du progrès et de la liberté. L'étude du droit, la culture des lettres, des traditions de famille, l'admiration pour l'empire, et cependant le désir d'éviter ses écueils qui étaient l'esprit de l'époque, mes relations avec les hommes politiques de cette opinion m'avaient invinciblement attaché au régime constitutionnel. La force et ses hasards m'étaient odieux. Je bénissais la révolution de 1789 et ses conséquences; elle me paraissait légitime et sainte malgré la mer de sang qu'elle a traversée; mais depuis, même pour l'établissement de l'utopie de ma vie, je n'aurais voulu concourir à une révolution violente quelconque, et je n'en ai trouvé aucune qui se justifiât et qui fût nécessaire.

Je commençai à me mêler des élections en général, voie pacifique ouverte aux inquiétudes et aux mécontentements, et je m'occupai naturellement de celles de mon département. On y cherchait des appuis importants pour la défense de la Charte et l'on s'adressait aux orateurs et aux hommes de lettres qui s'étaient fait remarquer sous ce drapeau.

Je parlai à mes amis de Strasbourg d'un homme que j'aimais beaucoup, M. de Jouy, qui leur était connu par ses ouvrages, par le journal la *Renommée* et par la revue la *Minerve*, et je fus autorisé par eux à lui proposer la candidature. Il répondit à mon ouverture par la lettre suivante datée de Fleury-sous-Meudon, le 22 juillet 1819 :

« Ce n'est pas ma faute, mon jeune et très-aimable ami, si je ne réponds que le 22 juillet à votre lettre datée du 7; elle ne m'est parvenue qu'hier. Dieu sait ce qu'on en a fait en route. J'arrive brusquement à la question qu'elle renferme et à laquelle je vais vous répondre avec une extrême franchise.

« Rien ne pouvait me faire plus de plaisir que la nouvelle que vous me confirmez (car elle m'a déjà été donnée dans sept ou huit lettres que j'ai reçues du Bas-Rhin). Faire partie des députés de la nation à l'époque actuelle, être nommé par cette brave et fidèle Alsace, le modèle et l'honneur de la France, je ne vois rien au-dessus d'un pareil avantage, et je regarde déjà comme la plus douce récompense de mes travaux, que l'on ait daigné y penser à moi; mais c'est là que se bornent mes vœux et que s'arrêtent mes espérances. Vous m'avez permis de vous sermonner quelquefois à propos des vapeurs ambitieuses dont votre excellent esprit n'est point exempt. Vous ririez du précepte et du précepteur, si je ne vous donnais pas l'exemple; ce n'est pourtant pas uniquement pour mettre d'accord ma morale et ma conduite, que je me décide au parti que je prends. C'est après avoir consulté ma raison et l'intérêt public dont je dois prendre conseil dans cette importante circonstance. Je ne puis, mon ami, accepter l'honneur que me font les électeurs du département du Bas-Rhin, et voici les motifs de cette détermination dont je vous fais juge. Dans sept mois j'aurai atteint mon dixième lustre; ce n'est point encore l'âge de la retraite pour un homme de lettres; mais ce n'est déjà plus celui où l'on peut entrer dans une carrière nouvelle que l'on voudrait parcourir avec quelque succès. Je mesure le temps qui me reste; il peut suffire à l'achèvement de plusieurs grands travaux littéraires que j'ai commencés, mais je ne trouverais pas celui de me livrer à des études nouvelles. Le département qui fait à un citoyen l'honneur de le choisir pour député, doit compter sur tous ses moments, sur tous ses moyens, et c'est principalement quand il le prend hors de sa sphère, qu'il est en droit d'exiger de lui davantage. Je vous le dirai dans toute la sincérité de mon âme, sans aucune affecta-

tion de modestie, je ne conviens à la place pour laquelle on a la bonté de penser à moi, que par mon zèle, mes sentiments et mes opinions. Au point où en sont les choses, ce sont des hommes exercés dans l'art difficile de la tribune dont nous avons besoin. Il nous faut des orateurs et non des écrivains; des hommes à qui la tactique des assemblées soit familière, et qui n'aient point à faire leur éducation politique. Faut-il tout vous dire? Je suis instruit que ceux de vos amis qui s'occupent ici des élections dans l'intérêt national, n'ont point songé à moi. Je sais même que l'un d'eux, qui exerce dans votre département une grande et honorable influence, l'emploie tout entière pour une autre personne à qui moi-même je ne balancerais point à donner ma voix. Voici donc le fond de ma pensée, et c'est à vous *seul* que je la fais connaître. Je ne désire pas être nommé; je *n'accepterais pas*, si je venais à l'être, mais si vous traitez ce sujet des élections de l'Alsace (que je ferai insérer dans la *Renommée*, très-satisfait de vous avoir pour correspondant), vous me ferez grand plaisir d'apprendre au public qu'on a daigné penser à moi pour la candidature, et que j'ai décliné avec une extrême reconnaissance l'honneur que l'on voulait bien me faire. Je sais que l'on pense chez vous à M. *Lambrechts*, ce serait, je pense, un excellent choix; c'est le *justum ac tenacem propositi virum* d'Horace. — De grâce écrivez-nous sur les élections; ce sont là les nouvelles dont le public est avide.

« Ma fille qui est avec moi à la campagne chez Mme Dav..., me charge de vous dire mille choses aimables, *quoique* Mme Cuvier ne lui ait pas renvoyé *Florence Macarthy*; elle est ravie que vous ne soyez pas sous-préfet, et sa raison c'est que nous vous reverrons plus tôt.

« Je vous salue, comme je vous aime de tout mon esprit et de tout mon cœur. JOUY.

« *P. S.* Faites, je vous prie, agréer à Mme la comtesse Walther, mon tendre et respectueux hommage. »

CHAPITRE XXVI.

Extraits du journal.

Chez M. CUVIER, 5 décembre 1818.

M. Villemain m'assure que M. Decazes, au lieu de défendre la représentation de *Bélisaire* par M. de Jouy, lui avait dit : Soyons plus libéraux que les censeurs et laissons le vers :

Ils meurent les Gaulois, ils ne se rendent pas ;

que M. Decazes lui avait parlé avec beaucoup d'affection de l'auteur. Celui-ci, m'a dit M. Villemain, m'a demandé de lui écrire une lettre pour les comédiens, afin qu'ils jouent l'ouvrage ; je lui répondis : Ce sera pour la faire imprimer, mais je veux vous donner ce plaisir ; et que Jouy s'était engagé à ne pas le faire, mais que dans son emportement il s'était écrié : « Je reconnais bien à ce trait ce p.... de Decazes, qui un jour où l'empereur venait de lui payer ses dettes, dit chez Mme Davillier : 600 fr. de rente et un grenier, voilà ce qu'il faut aux gens de lettres. »

M. Villemain invoquant le bruit que la représentation pouvait causer, Salvandy l'interrompt : « Il n'y a de bruit au théâtre que quand la police le veut. »

M. Villemain a plaidé, dit-il, la cause de *Bélisaire* devant son ministre qui, n'ayant plus rien à lui répondre et lui faisant jouer un rôle qui n'était pas le sien,

n'avait plus que cet argument : mais il y aura du tapage. « Si Votre Excellence me pose des questions que le préfet de police peut seul résoudre, je ne puis que me taire. Je suis, dit M. Villemain, un indépendant attaché au ministère de la police générale. »

Chez Mme DEGERANDO, 11 décembre 1818.

Mme Camille Jordan prétend que son mari et Casimir Périer avaient été très-mécontents du discours du roi, qui donnait de l'espoir aux ultras. Le général Lamarque raconte que lorsqu'il se promenait avec l'abbé Sièyes au parc de Bruxelles, ce vieillard décrépit résumait ainsi la situation qui lui était faite : « Toute ma dispute avec le roi de France consiste en ce qu'il veut que je sois enterré ici et que je voudrais l'être au cimetière du Père-Lachaise... »

Chez Mme SŒHNÉ, 19 décembre 1818.

M. d'Argenson ne croit pas qu'ils soient cette session plus de quatorze libéraux à la Chambre. « Je n'appellerai de ce nom MM. Royer-Collard et Camille Jordan que quand l'un aura parlé contre l'Université et l'autre contre le Conseil d'État. »

Le bruit de la démission de M. Decazes a fait tomber les fonds de 65 fr. à 61 fr. Aussi dit-on : le discours du roi a fait baisser les fonds et hausser les épaules.

Chez Mme AUGUSTIN PÉRIER, 23 décembre 1818.

Je fis la rencontre de M. Rubichon. *C'est le nec plus ultrà* des ultras. Il ne veut pas de la Charte. Il prétend

que le roi l'avait envoyé chez le baron Louis avec cette instruction : « Voyez un peu ce que c'est que cet homme-là » ; qu'il avait fait la commission et était revenu dire au roi que l'abbé Louis n'entend absolument rien aux finances, et que sur son rapport, ce candidat n'avait pas été nommé ministre. Lui a refusé le ministère, parce que les conditions qu'il avait faites n'avaient pas été acceptées.

En sortant du conseil, le duc d'Angoulême aurait dit au général Dessoles : « Eh bien, mon cher général, nous l'emportons enfin. »

Chez Mme DAVILLIER, 18 janvier 1819.

On dit à Benjamin Constant : « Les ultras sont furieux, le café Valois est dans une exaspération épouvantable ; il y aura quelque coup d'État. » Il répond : « Eh ! mon Dieu, que peuvent-ils faire ? ils casseront les dominos et voilà tout. »

Étienne annonce à ses collègues que M. Bellart vient d'en appeler *a minimâ* de la condamnation de Chevalier. C'est un peu la faute de M. de Serre qui l'a permis. Il faut vigoureusement attaquer l'un, et un peu l'autre. Le roi ne veut absolument pas changer Bellart ; c'est à nous à pousser le ministère sans trop le contrarier.

Je dis à Béranger : « Si cela continue à bien aller, vous serez bientôt le chansonnier officiel. — Du moins pas officieux », me répondit-il.

Chez M. le comte DE SÉGUR, 20 janvier 1819.

Il raconte une scène qui s'était passée chez le général Dessoles. On demandait à Donadieu s'il est employé.

« Est-ce qu'il y a de fidèles serviteurs du roi d'employés ? répondit celui-ci. — Qu'est-ce à dire, s'écria le vieux général Dejean, moi qui ai été votre administrateur, je sais si vous avez été fidèle etc. » En sortant, le général Donadieu fit des excuses au général, dont le fils lui avait glissé à l'oreille : « Soyez demain matin chez vous, je viendrai vous y trouver. »

On parle de l'affaire Canuel : « C'est la première fois, dit M. de Ségur, qu'il a eu *Mars* pour lui. » (Mars était l'avocat général.)

Chez Mme SOPHIE GAY, 23 janvier 1819.

J'y rencontre la princesse de Chimay-Caraman (Mme Tallien). Elle est mise avec un goût un peu recherché, physionomie bien séduisante, yeux de velours. On dit qu'elle a cinquante ans, vous lui en donneriez à peine quarante. Elle est toute imprégnée de grâce. Son visage coloré et plein laisse à peine voir la trace des années ; il a une expression à la fois si douce et si fine qu'il raconte tous les succès de ses charmes. Il n'y a de changé que ses bras à peau rouge et dure. Elle paraît beaucoup aimer le jeu et tient tout ce qu'on lui propose. Il y a chez elle de la grande dame et la beauté du Directoire, avec beaucoup d'éclat encore et de puissance.

M. et Mme B. Constant, M. Aignan, M. Lemontey, M. Isabey et sa fille, M. Emmanuel Dupaty, Mlle Amaury Duval, les jeunes de Grouchy et de Pontécoulant, Mme Gail composent la société. Une Anglaise charmante, Mme Hutchinson, femme de Hutchinson qui a fait sortir de France M. de Lavalette, déjà grand'mère, quoique

portant trente ans à peine, joint à beaucoup d'esprit un accent britannique qui en double le sel. Elle habite Versailles et dit qu'elle en aime le physique, mais qu'elle n'en aime pas le moral.

Chez M. de JOUY, 29 janvier 1819.

Lady Morgan est ce soir-là la *lionne* de son salon. Elle est assez laide et surtout assez mal tournée. Cependant le peintre Berton lui ayant fait son portrait très-flatté, elle ne se trouva pas assez belle et ne voulut pas, à cause de cela, prendre le tableau. Sir Charles, son mari, l'accompagne. C'est un homme grand, bien tourné, et qui paraît insignifiant. Elle l'interpelle souvent avec un tendre accent et de manière à ne pas l'effacer.

Ayant déjà été présenté à milady chez M. Cuvier, je lui témoigne le regret de ne pas l'y voir cette année.

« — Je crains, dit-elle, de n'être pas populaire dans le salon d'un conseiller d'État.

« — Votre talent, Madame, l'est partout.

« — Puis, me dit-elle, M. Cuvier est si occupé.

« — Il ne peut pas regarder comme perdus les moments qu'il vous consacrera.

« — C'est dommage qu'il veuille mener de front la politique et les sciences; l'Europe est là-dessus de mon avis.

« — Il y a peut-être une Europe qui approuve aussi sa politique et qui regretterait de le voir exclusivement livré aux sciences.

« — Quelle politique?

« — La défense de la loi des élections, par exemple.

« — N'est-ce pas aussi lui qui doit en demander la modification ? »

M. de Jouy présente devant moi Béranger à Lady Morgan.

LADY MORGAN : Oh ! Monsieur, je vous connais depuis longtemps. Nous avons bien souvent dans nos soirées chanté vos admirables chansons.

19 février 1819.

Mme Degerando me raconte un mot de lord Byron chez Mme de Staël. Celle-ci lui demandait pourquoi une femme-auteur anglaise avait fait de lui un portrait si peu flatté. « C'est que, répondit le lord, je n'ai pas voulu lui donner assez de séances. »

Chez M. D'ARGENSON, 21 février 1819.

Il est question de la proposition de M. Barthélemy à la Chambre des pairs, de demander au roi le changement de la loi des élections. M. d'Argenson dit que si les ministres ne font pas une déclaration vigoureuse comme celle de M. Decazes, ils sont perdus. Quant à nous, il faut proposer à la Chambre des députés une adresse au roi pour le prier de rester sourd à cet égard à toutes les suggestions.

M. STANISLAS GIRARDIN : Au changement de ministère, le roi devait dissoudre la Chambre. Il faut en pareil cas consulter l'opinion publique et se faire une barrière constitutionnelle contre la réaction. Avec un ministère divisé, le centre votera peut-être avec les ultras.

M. D'ARGENSON : C'est chez nous M. de Saint-Cricq qui est le chef visible du Ventre, et Lainé le chef invisible. L'un est le pape, l'autre le Christ. J'ai peur, moi, que le roi ne soit d'accord avec la droite.

On lit une lettre du ministère de la justice qui annonce que l'ordre vient d'être expédié de transférer Chevalier et Reynaud dans une maison de santé. Manuel et Salvandy avaient parlé, chacun de son côté, au garde des sceaux, qui n'avait pas voulu y consentir.

La réunion paraît se féliciter de la fugue de M. Barthélemy qui forcera le ministère à être d'un côté ou d'autre.

M. d'Argenson me donne son discours sur la pétition des protestants de Bordeaux.

Chez Mme DAVILLIER, 21 février 1819, le soir.

M. d'Argenson y développe son idée du matin à M. Casimir Périer, qui l'appuie. M. Étienne n'est pas fâché de la crise. Ils ont habilement ourdi l'affaire ; c'est un ultra qui fait la proposition populaire, et un homme populaire qui se charge des intérêts des ultras. Sur la remarque que je lui fais qu'il me paraît bien étonnant que M. Decazes n'ait pas su d'avance ce qui devait se passer à la Chambre des pairs, il me répond : « Aussi je compte dire dans la *Minerve* que les ultras prétendent que le ministère de la police n'est pas supprimé et que M. Decazes leur a prouvé que si. »

Le général Dessoles aurait dit que le ministère, prévenu de la proposition que devait faire M. Barthélemy aux pairs, avait écrit à celui-ci, au nom du roi, de s'en abstenir, mais qu'il n'en avait tenu nul compte.

M. de Salvandy dit que la Chambre des députés devrait prier le roi de rapporter l'ordonnance qui rend la pairie héréditaire, hérédité qui n'est pas dans la Charte.

Chez M. GUIZOT, 27 novembre 1819.

Il me dit que lorsqu'on a fait la Charte, il y avait de ses auteurs qui, voulant l'empêcher de marcher, avaient glissé comme un grain de poison dans la composition. Par exemple la fixation de l'éligibilité à quarante ans et le petit nombre des députés. Je l'ai vu, ajouta-t-il, j'étais fort ignorant alors et ne m'en rendais pas bien compte, mais je voyais faire. Il aurait fallu au contraire arriver à la génération constitutionnelle et écarter les hommes de la révolution.

Chez M. CUVIER, 31 novembre 1819.

On trouve ici pleine d'esprit la lettre du duc de Broglie sur la *Société des amis de la presse* que M. de Jouy, chez Mme Davillier, avait trouvée sans vérité, sans courage et sans habileté. C'est le duc de Broglie, dit-il, qui a fondé la *Société des amis de la presse* et qui, sur mon observation, que le Code pénal ne permet pas d'être plus de vingt, répondit : « L'article est abrogé ; je voudrais que nous fussions plus de deux mille. »

Mme de Sainte-Aulaire entraîne Auguste de Staël dans les rangs ministériels ; celui-ci entraîne sa sœur, qui entraîne son mari.

M. d'Argenson en est désolé ; il s'est déjà éloigné de la famille de sa femme pour opinions et pour ne pas se brouiller avec elle.

Le duc de Broglie n'est cependant pas passionné. Quand celui-ci faisait la cour à sa fille, Mme de Staël dit un jour à son beau-père : « Ce n'est pas ainsi, n'est-ce pas, que vous avez fait l'amour à Mme d'Argenson ? »

Une autre fois, en les observant tous deux, elle les vit fort animés. Elle se félicite de voir l'enthousiasme les gagner. Elle s'approche avec satisfaction, et quel ne fut pas son désappointement, ils parlaient du budget !

Chez le peintre GIRODET, 3 novembre 1819.

On allait y voir sa *Galathée*. J'y trouvai M. de Humboldt, le comte de Forbin, le général Lejeune, Mme Gay, M. de Jouy et le colonel Longuerue. M. de Humboldt me dit que M. de Jouy venait de faire beaucoup de moutarde sur cet Amour qui était là fort mal pendu, que le tableau manque de simplicité, qu'il n'aime pas cette électricité. Tout cela sont des moyens que n'employaient pas nos grands maîtres. Galathée est parfaitement dessinée, mais un peu trop française ; Pygmalion au contraire est mal dessiné, il a un derrière qui ne suffit pas à l'usage ordinaire de la vie. L'Amour est de trop ; on voit qu'il a été effacé trois ou quatre fois, aussi a-t-il l'air de sortir d'un bocal d'esprit de vin.

Le général Lejeune dit qu'il faut s'agenouiller devant la perfection de la peinture. On peut regarder le tableau à la loupe, tant il est fini.

Mme Gay dit qu'y chercher des défauts, c'est en chercher dans les vers de Racine.

Le colonel Longuerue demande à Girodet quel est ce

personnage à face expressive et musclée assis à côté du tableau. « C'est un Vendéen, » répondit le peintre.

Girodet a une mine déplorable, il fait peine à voir. La fièvre ne le quitte pas et il est condamné par Larrey. On prétend qu'il a réalisé le miracle de Pygmalion. Jouy lui dit qu'on voudrait en faire la contre-partie.

Chez Mme DAVILLIER, 18 novembre 1819.

Il y avait Manuel, Étienne, le général Excelmans, Béranger, de Jouy et Lacretelle aîné.

On assure que M. Bédoch, le député, est brouillé avec M. Decazes. Cela me rappelle, dit Étienne, un mot de Murville qui, étant fâché contre Legouvé, s'écria un jour : « Non, je ne le verrai plus ; j'irai y dîner tous les samedis, mais je ne le verrai plus. »

Béranger prétend que le dey d'Alger, quand il joue avec quelqu'un à l'écarté, lui dit : « Joue cœur ou je te coupe le cou. »

Étienne rapporte un mot du même genre du prince de Prusse à Vestris, qui lui donnait des leçons de déclamation. Le prince prononçait fort mal, et Vestris le reprenant, le prince, avec l'accent allemand le plus prononcé, lui dit : « Je suis le prince, et je veux dire comme çà. »

Soirée chez M. et Mme BENJAMIN CONSTANT, 24 novembre 1819.

Présents : le prince Paul de Wurtemberg, M. Alexandre de Humboldt, le général Foy, les rédacteurs de la *Minerve*, M. d'Argenson, le baron Méchin, MM. Bédoch,

Mauguin, Béranger, Em. Dupaty, Manuel etc., la princesse de Chimay, Mme Gay etc.

Manuel me raconte que sur l'ordre du roi, le général Dessoles avait convoqué le conseil des ministres pour mettre en délibération la loi des élections. Le conseil s'est réuni le 21. Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, le baron Louis et le général Dessoles avaient défendu la loi. M. de Serre avait parlé contre elle avec beaucoup d'emportement; M. Decazes l'avait soutenue. En conséquence, le général Dessoles fit son rapport sur ce partage d'opinions, et le roi lui aurait répondu : « J'aviserai. »

Un député arrive sortant de chez le baron Louis, qui, dit-il, attendait à chaque instant sa destitution.

M. de Humboldt avait dîné chez le général Dessoles, qui lui avait paru fort gai. Il y avait vu venir MM. Roy, Mollien et Daru, ce qui lui avait fait penser que les nouveaux ministres n'étaient pas nommés, car il n'est pas probable que ceux-là fussent venus se présenter la veille en amis chez un de ceux qu'ils devaient remplacer le lendemain.

Béranger s'amuse du singulier compliment que venait de lui faire un Monsieur de la société. « La plus jolie de vos chansons, lui avait-il dit, est :

Voilà nos vœux, voilà notre mandat. »

Cette chanson est assez mauvaise et n'est pas de Béranger. Celui-ci eut beau se défendre; peu s'en est fallu que le Monsieur ne lui répondît comme un autre qui croyait que *Vincennes* est de lui, et qui, sur sa dénégation, s'écria : « Vous avez donc un frère aîné ? »

Le général Foy fait, en parlant de la campagne de France, cette observation : « Nos soldats y ont déployé un héroïsme et une intelligence d'autant plus admirables, qu'ils sentaient crouler le pouvoir qu'ils défendaient et savaient que ce n'étaient plus des récompenses qui les attendaient, mais des cours prévôtales. »

Attrait des échecs. Mme de Constant avait soixante personnes dans son salon et n'en resta pas moins deux heures à ce jeu exclusif.

Pendant ce temps, M. de Constant se multiplie ; il est impossible de joindre à une urbanité plus exquise des paroles plus piquantes et plus gracieuses. On l'avait attaqué dans le *Courrier* le matin. « C'est, répondit-il, la preuve que la paix est faite entre M. Decazes et les doctrinaires. »

« Il faudrait, dit-il à Mme Boudonville, fille de M. de Jouy, que nous pussions multiplier nos abonnés à la *Renommée;* des abonnements, nous en avons ; des réabonnements, jamais. Sitôt qu'on nous connaît, on nous quitte. »

Lui parlant de la *Minerve* et des fugues de son père, il lui dit : « Vous qui êtes la Minerve de la *Minerve* etc. »

Dîner chez BENJAMIN CONSTANT, 15 février 1820[1].

Convives : le général Lafayette, Béranger, Emmanuel Dupaty, Mme Gay, le docteur Laberge et moi.

Mme Gay prétend qu'elle vient de voir M. Colomb, avocat général, qui avait assisté à l'interrogatoire de

[1] C'est le 13 février qu'avait été assassiné le duc de Berry à l'Opéra.

l'assassin du duc de Berry. Louvel, aurait-il dit, a montré un courage et un sang-froid inconcevables. Dénaturait-on ses réponses, il avait soin d'en demander la rectification au procès-verbal. « Ce n'est point la vengeance, disait-il, qui me guidait, mais le désir de délivrer la patrie de ses oppresseurs. Ce n'est pas une idée née d'hier; il y a quatre ans déjà que je me suis rendu à Calais pour tuer le roi que nous ramenait l'étranger. »

Emm. Dupaty assure que lorsqu'on l'a appelé un lâche assassin, il a répondu : « Brutus est un grand citoyen. »

Le général Lafayette arrive. Il parle de la séance qui venait d'avoir lieu à la Chambre, de la violente sortie de M. Clausel de Coussergues, qui avait jeté le centre vers la gauche.

Béranger, MM. de Chateaubriand et Lainé étaient convenus le matin de faire chacun dans sa chambre un discours des plus violents.

Benjamin Constant : M. Lainé est venu avec une adresse si soignée et si bien faite, qu'on aurait juré qu'il y avait travaillé bien avant l'événement, mais elle n'a pas été adoptée.

Le commencement de la séance était déjà très-orageux; les députés du côté droit ont débouché avec leurs terribles épées au côté. Les noms de ceux qui devaient se rendre au château, parmi lesquels étaient celui du général Lafayette, ayant été tirés, on a décidé que les autres membres de l'assemblée se joindraient à la députation. Le général Lafayette, de peur de manquer l'heure, a laissé des ordres chez lui pour qu'on vînt le

prévenir ; mais avant qu'il soit averti, M. Benjamin Constant reçoit sa convocation à table. Nous engageons ces Messieurs à partir sans plus attendre. B. Constant va mettre son costume avec des culottes qu'il n'avait pas mises depuis qu'il avait été chez l'empereur en uniforme de conseiller d'État.

Il raconte au général Lafayette que quand son nom est sorti de l'urne, Bellart s'est écrié : « Le ciel est juste. » M. d'Argenson l'a entendu.

BÉRANGER : C'est qu'il s'est rappelé que vous étiez venu défendre la famille royale à la barre de la Convention.

LE GÉNÉRAL LAFAYETTE : Ce doit être sa pensée.

Ces Messieurs mangent avant de partir d'une poularde du Mans aux truffes envoyée au général. On l'accable d'envois de ce genre souvent sans nom de l'envoyeur. « Si la loi est adoptée, c'est pour moi un adieu, » dit le général. On parle à B. Constant de la fougue de la *Renommée*. « Je suis, dit-il, le plus modéré des écrivains, et je monte la bête la plus emportée. » M. de Sainte-Aulaire étant venu l'entretenir de l'accusation qu'il avait portée contre ce journal, il lui a répondu que cela ne le regarde pas, mais profitant de la circonstance, il avait voulu parler politique avec le beau-père de M. Decazes.

Je trouvai un homme complétement retourné, tout son libéralisme était abjuré. Il m'a rappelé un député de la Convention, qui me dit à cette époque : « Maintenant que le premier pas est fait, que nous n'avons plus de honte qui nous arrête, nous ferons tout ce qu'on nous demandera. Cela met bien à l'aise, allez ; nous ne

nous gênerons plus pour rien. » Heureusement que M. de Sainte-Aulaire n'a pas cette constance ; il nous reviendra.

Mme Gay : Le voilà bien récompensé de l'appui donné aux ultras. L'accusation de M. Clausel de Coussergues a dû le remettre en route.

Pendant l'absence des deux députés on parle littérature.

Béranger : Quel bonheur que Molière ait vécu sous Louis XIV, alors que celui-ci était en pleine possession de sa raison et de son jugement ! Nous sommes censés vivre dans une ère de liberté, et aujourd'hui même il ne pourrait produire la plupart de ses caractères. Vous dites qu'il a eu à lutter contre bien des préjugés et contre bien des obstacles, mais c'est peut-être là avec Louis XIV ce qui l'a le plus servi. C'était un bâtard qui avait à se légitimer.

La conversation tourne sur la vanité des poëtes. Norvins, à qui l'on citait un de ses vers comme très-beau, répondit : « Je vais vous en dire un plus beau encore : Baour-Lormian, que l'on félicitait sur le mérite de sa traduction du Tasse, répond naïvement que le Tasse l'a bien un peu secondé. »

Si Jouy a de l'amour-propre, c'est un amour-propre bien bon enfant. On lui disait pour le taquiner : « Vous commencez à rimer mieux, vous vous y faites, » sans qu'il se fâchât. « Moi, dit Mme Gay, j'ai réussi à le mettre en colère, un jour qu'il me soutenait que l'italien n'est pas une langue. Après qu'il eut épuisé toutes les injures, je lui dis : Il n'y a rien de plus désolant que

de se disputer avec un homme médiocre. Mon trait porta coup. C'est la reine de l'injure, dit-il de moi ensuite. »

BÉRANGER : C'est effectivement une des plus cruelles ; on ne sait jamais si elle est méritée ou non. Pour Jouy, il ne sait jamais s'il a bien ou mal fait ; il écoute toutes les critiques et efface tout ce qu'on veut. Constant est de même ; il n'est pas sûr d'avoir du talent. C'est manque de caractère chez eux.

Le général Lafayette et M. B. Constant reviennent des Tuileries.

BENJAMIN CONSTANT : Le roi avait la voix cassée. Il nous a dit de l'air le plus sensible qu'il prendrait les mesures les plus sévères.

Le général Lafayette avait écrit la dernière phrase de son discours sur son calepin.

BENJAMIN CONSTANT : La cour me faisait aujourd'hui l'effet d'une ménagerie. Il me semblait n'être séparé des bêtes féroces que par une barrière. Les gardes-du-corps paraissaient altérés de sang. Sallaberry me donna un coup de poing en passant. Je ne dis rien ; mais quand il en fit autant à un député qui était devant moi, celui-ci se plaignit vivement, et Sallaberry de murmurer : « Il faut que les Bourbons soient vengés. »

Demain nous aurons la censure, après-demain la suspension de la liberté individuelle. Il faudra gagner du temps pour échapper à cette crise et ne pas faire de sottises, mais nous en ferons. Je vois renaître 1815.

CHAPITRE XXVII.

Bade, l'ancien et le nouveau. — La roi Maximilien de Bavière et la reine. — La grande-duchesse Stéphanie. — Fêtes. — Lettres de Mme Dufrenoy.

J'allais habituellement, à cette époque, passer une partie de l'été à Baden-Baden. Cette délicieuse bourgade, assise sur les flancs de la Forêt-Noire, n'avait de commun alors que son admirable nature avec la ville opulente, splendide, éhontée, qui y étale aujourd'hui toutes les beautés, je pourrais dire toutes les laideurs de la civilisation la plus avancée. On y allait en famille, souvent pour y prendre des bains, chercher une vie rustique à laquelle la simplicité et les privations ajoutaient leur assaisonnement.

Le sans-gêne, la liberté et la facilité des rapports établissaient entre les sociétés qui avaient l'habitude de s'y installer pour quelques semaines des liens de sympathie, d'habitude et de plaisir, qui plaisaient d'autant plus que l'estime et la confiance n'en étaient pas bannies. On dînait ensemble à table d'hôte, on faisait en commun des parties; on se réunissait le soir autour d'une lampe, d'une table de jeu, d'un piano, et l'on jouissait ainsi, à peu de frais, au milieu des sapins, des torrents, des rochers, des cascades, des ruines les plus pittoresques, de tous les avantages d'une vie de château.

Il y avait bien un point noir à ce clair horizon : c'était une table de roulette et de trente et quarante au

premier étage d'un hôtel; mais ce corrosif ingrédient du régime des eaux se tenait modestement, furtivement à l'écart. Ses tapis verts ne s'offraient pas dans des salons d'un luxe oriental; ils ne côtoyaient pas la salle de danse, ils n'étaient entourés ni d'orangers en fleurs, ni de gaz étincelant, ni de musique enchanteresse, ni enfin des sultanes de tous les harems de l'Europe.

Les logements étaient agrestes; le roi Maximilien de Bavière avait un salon blanchi à la chaux, dans une maison qu'il prenait chaque année. Les prix de toutes choses y étaient modérés; le dîner tarifé à table d'hôte coûtait un florin au plus, on louait un âne pour 24 kreuzer et un cheval pour un petit écu. Quand on était propriétaire d'une voiture ou même d'un char-à-bancs, on avait soin de l'amener avec soi. Le lait n'était pas trempé d'eau, le beurre venait de vaches qu'on voyait paître dans ces fraîches prairies; les serviteurs et les servantes étaient badois pur sang, et enfin si quelque personne suspecte se glissait dans cette Arcadie, un ordre soudain et absolu l'en bannissait à l'instant même.

Voilà, je n'ose plus dire l'âge d'or de ce lieu de bains; je laisse à d'autres à en photographier l'aspect actuel. Je le résume en cette anecdote vraie ou non. Quand l'empereur des Français passa à Bade en 1857, pour se rendre à Stuttgart, se rencontrer avec l'empereur Alexandre, il eut envie d'aller voir la salle de Conversation; il y expédia le chef de sa police secrète. Celui-ci jeta un rapide coup d'œil et revint dire que ce qu'il y a là en majorité, ce sont des escrocs et des femmes galantes, et qu'il est malheureux que le

margrave Amélie, sa belle-mère, et la margrave non mariée, sa belle-sœur, dans une famille qui comptait dans ses rangs une impératrice de Russie, une reine de Bavière, une reine de Suède et les duchesses de Hesse-Darmstadt et de Brunswick. Elle y déploya tant d'amabilité et de bonne grâce, que les antipathies se dissipèrent. Quand, pendant une maladie du grand-duc, on la vit ne quitter ni jour ni nuit le chevet de son lit et lui prodiguer les soins les plus touchants, les sentiments de la famille se changèrent en une affection véritable. Elle eut de son mariage deux fils et trois filles. Les deux fils ne vécurent que peu de temps. Le bruit se répandit que la cour d'Autriche, à laquelle on reprochait déjà l'assassinat de nos envoyés à Rastatt, les avait fait empoisonner, de peur que les descendants d'une Napoléonide ne vinssent à régner au sein de la Confédération germanique.

Le grand-duc avait cru à des tentatives d'empoisonnement faites sur lui par un de ses domestiques qui, disait-on, cédant aux remords de sa conscience, s'était suicidé à Vienne. Il se trouvait disposé à ajouter foi à un nouveau crime. Sa femme, bouleversée par la soudaineté avec laquelle des convulsions lui enlevèrent ses deux enfants, d'abord le plus jeune, puis le prince héréditaire, repoussait loin d'elle des soupçons qui ne s'appuyaient que sur ce que les deux décès donnaient lieu à un changement de dynastie. Tout en ne permettant pas de débattre devant elle cet affreux mystère, elle montrait de la répugnance à revoir les personnes qui avaient partagé ses soins auprès du lit de mort de ses fils.

Quoique la cour de Vienne ait eu toujours les principes les plus machiavéliques et ne reculât, disait-on, devant rien, dans cette circonstance cette affreuse accusation ne semble justifiée que par le goût du merveilleux, la mauvaise réputation du cabinet autrichien, et le préjugé populaire que les princes ne peuvent mourir de mort naturelle.

La chute de son protecteur et de son père adoptif vint rendre à la grande-duchesse Stéphanie sa position plus délicate et plus difficile qu'elle ne l'avait jamais été; car il ne s'agissait de rien moins que de faire répudier aux membres des familles souveraines les alliances qu'ils semblaient avoir contractées sous la pression du despote.

C'est ainsi qu'on demanda à la princesse Catherine de Wurtemberg de se séparer de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie, séparation à laquelle elle refusa de se prêter avec le dévouement le plus admirable et le plus noble orgueil.

C'est ainsi qu'on se flattait de rompre l'union qu'avait contractée le grand-duc Frédéric de Bade, qui répondit que, n'ayant pas été contraint à un tel mariage, il n'accepterait aucune raison pour manquer à ses serments.

S'il était un congrès œcuménique qui dut inspirer des inquiétudes aux princes, comme aux peuples, c'était celui de Vienne. A l'issue d'une victoire inespérée sur un conquérant qui avait distribué, à son gré, les territoires de l'Europe, chaque souverain, s'attribuant une large part au triomphe, ne pensait qu'à l'imiter, et sous le prétexte de droit et de légitimité à satisfaire son ambition et ses convoitises. Quand le roi de Saxe lui-

même se voyait au moment d'être dépossédé de ses États, comment un prince de Bade, allié à Napoléon, n'aurait-il pas eu à redouter que son duché ne devînt l'appoint de l'Autriche, de la Prusse ou de la Bavière?

La grande-duchesse Stéphanie sentit le danger, et avec une tendresse de femme et de mère, un bon sens politique élevé et un courage viril, elle le déjoua. C'est ainsi qu'ayant pour affaires de famille à se rendre en 1837 à Vienne, où elle devait compter sur la malveillance de l'archiduchesse qui y avait le plus d'influence, elle s'y présenta, non sous un nom d'emprunt, mais avec son caractère de grande-duchesse. Ce titre, sa parenté avec diverses puissances de premier ordre, sa beauté, son esprit et sa grâce lui ouvrirent toutes les portes, et tel, qui n'aurait pas hésité à la condamner absente et muette, subit son ascendant et vint lui faire sa cour. Il y avait bien des mauvais vouloirs à vaincre, des hésitations à guérir, des soupçons à effacer, il fallait paraître satisfaite et confiante, alors que jusqu'à l'ambassade de France se montrait ennemie. La fille adoptive de Napoléon déploya une fermeté et un génie politique qui étonnèrent les plus vieux diplomates. Quand je partis un jour pour les eaux de Bade, le baron Bignon me dit: « Si vous voyez la grande-duchesse, dites-lui à quel point elle a excité mon admiration à une époque où tant de caractères fléchissaient, où tant de droits s'abandonnaient, où tant de gens se montraient si volontiers indignes des situations que l'empereur leur avait confiées. Elle s'est vraiment montrée sa fille. »

En dehors de ces grandes qualités et de l'importance politique d'avoir une Française assise au milieu des vieilles familles monarchiques de l'Europe, non-seulement comme monument de notre puissance, mais encore pour y défendre et y protéger, au besoin, les intérêts de notre pays, n'était-ce pas pour les Français qui allaient aux eaux de Bade pour leur agrément, une singulière bonne fortune que de voir faire les honneurs de ce séjour par une compatriote qu'on n'aurait pu mieux choisir et dont chacun s'enorgueillissait à juste titre ?

Elle avait depuis son veuvage (le grand-duc Charles-Frédéric était mort en décembre 1818) gardé la jouissance du Vieux-Château de Bade, demeure bien vulgaire à l'intérieur, mais qui, par ses galeries, ses grandes chambres gothiques, les vieux arbres de son jardin, une petite tour, débris de sa splendeur, et sa magnifique vue, constituait une résidence séculaire à la fois féodale et pleine d'agréments.

L'habile architecte Fischer n'y avait pas encore établi d'appartements princiers. Tout était simple, nu, délabré; mais quand on traversait ces longs corridors ornés de portraits de famille, que ces voûtes élevées retentissaient du bruit de vos pas, et qu'on était assis dans les travées gothiques des fenêtres, donnant sur les montagnes et leurs noires forêts, il y avait je ne sais quelle grandeur et quelle poésie historique !

Pour ne pas habiter toujours sur une élévation d'un difficile accès, et pour jouir d'une maison qui fût son ouvrage et qui lui appartînt en propriété et non en usu-

fruit, la grande-duchesse se fit bâtir sur une des collines de la ville, longeant l'ancien rempart, un pavillon italien, surmonté d'une terrasse et où les cintres pleins et le stuc jouaient leur rôle. Mais les *villas* se déplacent et non pas les climats. Les doubles fenêtres s'adaptent mieux à celui de la forêt noire que les stores, et la neige, qui apparaît rarement sur les bords du Tibre ou de la Méditerranée, est un cruel ennemi des terrasses allemandes. Il fallut envelopper cette jolie bonbonnière, grelottant un peu, d'un manteau de fer-blanc.

Pendant la belle saison, entourée d'ombrages et de fleurs, avec une ceinture d'orangers en caisse, de beaux massifs de rosiers des quatre saisons et d'hortensias bleus, elle formait le soir un charmant lieu de réception à la fois élégant et gai, et dominant sans obstacles le paysage le plus varié.

Une tonnelle de chèvrefeuilles et d'autres plantes grimpantes en composait en quelque sorte l'antichambre, et un thé avec des fruits et du lait caillé était servi sous les orangers.

Qui pouvait présider avec plus d'autorité et de grâce à ces réunions de l'élite de la société venue à Bade des divers points de l'horizon, que la femme belle et distinguée qui, issue de l'ancienne aristocratie française, mêlée à la politique et aux lettres, avait sur elle un rayon de gloire impériale et se trouvait à la fois belle-sœur de l'impératrice de Russie et de la reine de Bavière!

Autant de points de contact, autant de difficultés pour garder au milieu de partis et de positions contraires une digne et bienveillante impartialité.

Il aurait été en quelque sorte plus facile à une personne nulle et insignifiante de se tirer de ces difficultés, qu'à une femme d'un esprit supérieur, à laquelle aucune question n'était étrangère et qui semblait appelée à exprimer sur toutes une opinion raisonnée.

D'un côté, le voisinage de la France gouvernée par les Bourbons et d'où venaient beaucoup de mécontents, soumis à une police inquiète, des généraux ou des hommes politiques proscrits, qui cherchaient là un doux, mais précaire abri; d'un autre côté, la lourde et gênante surveillance de l'Autriche, dont la maison de Bade semblait alors la vassale, à un tel point qu'on a vu plus tard deux grands-ducs se montrer, par courtoisie, l'un en uniforme de général prussien, l'autre en uniforme de colonel autrichien.

Il était impossible de naviguer entre plus d'écueils sur une mer, petite à la vérité, mais où l'habileté devait suppléer à la force.

Les beaux-arts et la littérature étaient des auxiliaires puissants. La grande-duchesse avait une voix remarquable, et l'on faisait beaucoup de musique chez elle. Elle dessinait à ravir. Tout ce qui se rattachait à ces divers talents formait une sphère neutre, étendue et recherchée.

Personne n'était plus sensible qu'elle aux grands spectacles de la nature, à la vue des torrents, des cascades et des rochers, à l'éclatante verdure des prés, au lever et au coucher du soleil, si riches en couleurs, aux murmures harmonieux des eaux et des forêts pendant les nuits étoilées.

Il y avait là un souffle de paix et de bonheur qui dominait les circonstances, les intérêts et les calculs, en vous élevant dans des régions plus calmes et plus sereines.

Je me demande, en racontant ces parties, où l'étiquette ne gênait en rien la gaîté, où la conversation était aussi libre que piquante, dont Mme la comtesse Walsch, grande-maîtresse, fournissait la trame, que son fils, le comte Théobald, brodait de ses connaissances variées et de son originalité naturelle; je me demande, dis-je, si je ne cède pas au prestige qu'exercent sur nous les grands de ce monde, et si l'honneur d'être admis en si haute société ne colorait pas tout cela d'un prisme trompeur.

Je le déclare, je ne crois pas avoir jamais été *entêté* de la qualité; ce ne sont pas les supériorités de naissance que je recherchais, et avec ce goût aussi sage que naturel de vivre avec mes égaux, je pourrais dire avec vérité que, quand le hasard me rapprochait d'une princesse, elle me plaisait plutôt *quoique* que *parce que*.

Qu'ont à faire les puissants de ce monde de notre inutile affection? Ils veulent nos hommages et nos respects, qui n'exigent pas de retour, et ne se soucient pas d'un dévouement dont ils n'ont pas besoin et auquel ils ne croient pas. Mais quand le malheur les frappe, ils redeviennent hommes, notre attendrissement les touche, et lorsqu'ils sont tombés, on a raison de les plaindre et de les aimer.

Les fêtes les plus splendides ne manquaient pas alors à Bade, pendant le séjour de quelques têtes couron-

nées, qui s'attiraient l'une l'autre. Il y avait, au lieu des élégances impures, qui forcent aujourd'hui la main, se donnent en spectacle et envahissent les limites, une certaine quantité de familles honorables de la noblesse et de la bourgeoisie, accompagnées de leurs fils et de leurs filles. On y voyait une société diplomatique nombreuse, et la reine de Bavière étant entourée de jeunes princesses de sa maison et de leurs amies, la plus sévère prudence avait éloigné de leurs yeux toutes les existences équivoques.

Parmi les magnifiques ordonnateurs et dispensateurs de ces fêtes, était le comte François Potozski, un des plus riches seigneurs de la Pologne, et auquel toutes les formes du luxe étaient familières. Il fit un jour couper près de trois mille arbres dans la forêt, et convertit le grand salon *de la conversation* en autant de bosquets de verdure. Une haie d'orangers cachait les musiciens, des tapis de fleurs entouraient le buffet; dans la salle de bal il semblait qu'on dansât sous des berceaux illuminés.

Si la trop forte odeur des feuilles coupées n'avait un peu gâté ces ombrages transportés, si ornés et si frais, sur lesquels les toilettes des dames se détachaient avec éclat, il faut avouer que l'idée était heureuse et nouvelle. Quelle gloire éternelle d'avoir été choisi une fois pour conduire le *cotillon* dans cette forêt enchantée, quand on comptait quarante-cinq Altesses royales ou sérénissimes dans les rangs! Comment un valseur plébéien oublierait-il cela, quand il recueille les faits dignes de mémoire!

Le prince Kosslowski, ministre de Russie à Stuttgart, voulut, à son tour, offrir une fête à cette auguste et brillante société. Il fit venir de Strasbourg des décorations du théâtre de cette ville pour varier les encadrements du bal, dans ce même salon de la conversation, dont les dimensions se prêtaient à tant de distributions diverses.

On juge du mouvement qu'imprimaient à la petite ville toutes ces grandioses conceptions d'amusement. Strasbourg et Paris étaient mis en réquisition pour les toilettes. Toilette de négligé le matin, toilette à midi; car on venait alors se promener et s'asseoir devant les boutiques avant le dîner, qui avait lieu à une heure; enfin, toilette de course en voiture, et toilette de bal le soir. On n'avait pas un instant à soi. Il y avait de bien jolies anglaises, qui ont figuré depuis, en épousant des Français, dans le grand monde parisien, et auxquelles on n'a pas vu deux fois de suite la même robe. Ces mêmes anglaises, toutes charmantes qu'elles étaient, avaient (faiblesse bien commune) des préférences pour les princes russes, qui les firent manquer de politesse envers des personnes qu'elles avaient jugées dignes de leur intimité avant ces relations nouvelles qui flattaient davantage leur amour-propre. La vengeance des méconnus fut sanglante, et ne peut s'excuser que par les excès où se porte la vanité blessée. Ils imaginèrent de faire mettre à table d'hôte, en face et à côté de ces belles dédaigneuses, leurs valets de chambre, en les affublant, sur le rond de leurs serviettes, de noms de princes russes. Vous jugez si au bout de table, où ils

s'étaient assis, chaque gracieuseté des miss, quelque réservées qu'elles fussent envers leurs voisins, les *mascarilles,* leur prêtait à rire.

Les rivalités nationales, les préséances de rang, les coteries féminines avaient, comme de raison, leur place dans cette foule oisive et attisée par la présence des cours. C'était à qui des dames de la grande-duchesse de Hesse-Darmstadt devait occuper les fauteuils en l'absence des majestés et des altesses, ou de Mme la maréchale duchesse de Raguse, ou de telle autre comtesse française. Les chambellans, mis en réquisition, regardaient de travers le groupe des chevaliers de ces dames; on devait en référer aux princesses elles-mêmes, et voilà deux cabinets peut-être brouillés; heureusement des explications purent être données, et aucune provocation ne fut faite aux colonels Brack et Gourgaud, que nous comptions dans la faction française, et qui se montraient prêts à soutenir l'honneur de notre drapeau.

LETTRES DE Mme DUFRENOY.

I.

« Ne m'en voulez pas, mon cher Jacques, si j'ai mis tant de distance à vous répondre; je n'en suis déjà que trop punie, puisque je ne reçois plus de vos nouvelles. Cependant je vous aime toujours, et vous devriez penser que mon silence n'est pas de l'indifférence. Je crains fort que le vôtre n'en soit. J'ai souffert presque continuellement depuis votre départ; je touche à l'époque fatale où les femmes éprouvent une révolution souvent funeste. La mort de Mme de Staël m'a fait une impression profonde; il m'a semblé que c'était un appel. Je vous confie ma faiblesse; n'en parlez pas, elle tient sans doute à la mau-

vaise disposition de mes organes; mais le fait est que voilà plusieurs mois que je me sens tout autre.

« Une mélancolie profonde me poursuit, et cela sans que j'en aie sujet; les images les plus lugubres m'entourent et m'assiégent jusqu'au milieu de mon travail. Il semble qu'un mauvais génie s'attache à moi; ma pensée s'obscurcit. Le bon air, la campagne, loin de changer cette disposition, ne lui ont donné que plus de force. Enfin, j'ai toujours besoin de pleurer, et mes yeux ne peuvent verser des larmes. Je tâche de cacher à tout le monde la situation de mon esprit; elle me paraît si ridicule à moi-même ! Je ne sais au fond à quoi l'attribuer. Mon Dieu, que nous sommes peu de chose! Vous ne me reconnaîtrez pas : je n'ai plus d'activité; je pense encore, mais j'ai une paresse extrême d'agir, même d'écrire un mot. Je ne puis trouver de goût qu'à la lecture seule : elle me plaît encore. Je n'ai réellement de force que pour chérir encore mes amis, mais à peine puis-je le leur dire. Peut-être cela tient-il à l'isolement où je suis de mon fils et de vous, mon cher Jacques, que j'aime réellement. Vous auriez dû m'écrire plus souvent. Vous m'avez parlé d'un conte, mais vous ne me parlez même plus de vous : cela n'est pas bien. Adieu. Vous voyez que malgré votre oubli, je crois encore à votre affection, puisque j'épanche mon cœur dans le vôtre. Adieu; dites-moi quand vous reviendrez. Je ne vous embrasse pas, je ne vous dis rien de tendre, car vous ne deviez pas mériter des reproches d'une véritable amie. D. »

II.

« Paris, 29 juillet 1820.

« Si je ne vous ai pas répondu plus tôt, mon bon ami, de continuelles souffrances, l'incommodité de mon fils et une maladie de ma mère en sont les causes. Mon fils et ma mère vont très-bien maintenant, moi je vais un peu mieux et je suis dans mon jardin ; je n'y fais guère autre chose que de m'y promener, d'y manger, d'y dormir et de rêver à ceux que j'aime. Vous ne doutez pas que vous ne soyez en première ligne dans

mes rêves. Le repos que demandent continuellement mes yeux, que fatigue la moindre attention, est un des premiers motifs de cette vie oisive à laquelle je ne suis pas accoutumée. Je la trouve assez douce cependant, et je commence à me dire que *il dolce far niente* n'est pas tant à dédaigner que je le croyais ; je repasse dans ma tête quelques hémistiches, et cette fois j'espère ne pas revenir au Marais sans que ma quatrième édition soit enfin achevée.

« Je n'ai pu vous envoyer les épreuves ainsi que vous le désiriez ; il m'a fallu les donner le lendemain même qu'elles me sont arrivées. Enfin cette *biographie* est tout à fait terminée, et j'en rends grâce au ciel ; elle m'a beaucoup fatiguée. Je vous l'enverrai pour Mesdemoiselles vos nièces d'ici à dix ou douze jours ; en attendant j'ai fait porter à la poste, pour vous, la neuvième livraison de la *Bibliothèque*. J'espère qu'elle amusera vos dames, parce qu'elle est beaucoup plus variée que les autres livraisons. Mon libraire s'est aperçu de votre influence, car depuis un mois il a reçu plusieurs souscriptions de Strasbourg pour cet ouvrage, ce qui ne m'a pas fait moins de plaisir qu'à lui. Cela d'ailleurs nous a porté bonheur. Nous avons reçu aussi ces jours derniers cinquante souscriptions pour l'ouvrage entier seulement dans la ville de Londres. Les lettres qui accompagnent les souscriptions disent que l'ouvrage fait fortune en Angleterre, et je vous avouerai que j'en éprouve un grand plaisir, car si je n'aime pas les Anglais comme nation, je les estime comme particuliers et je les regarde comme très-bons appréciateurs des lettres et des arts. Veuillez bien, mon cher ami, me rappeler au souvenir de Madame votre sœur et lui dire que j'ai pour elle une véritable affection et une affection réfléchie qui ne s'affaiblira pas. Je pense que l'air natal lui fait du bien et je m'en réjouis du fond de l'âme.

« Adieu, mon cher ami, donnez-moi de vos nouvelles et de celles de votre aimable famille, et croyez-moi de cœur à vous.

« DUFRENOY née BILLET. »

III.

« Paris, 6 juin.

« Je commençais à être inquiète de vous, mon cher ami, quand j'ai reçu votre lettre ; aussi a-t-elle été accueillie avec transport dans ma retraite. Mme H. est venue m'y voir une fois; je lui avais promis d'aller à mon tour rendre une visite à Issy, mais je n'ai pas encore pu me résoudre à sortir de ma solitude; c'est pour moi une véritable Thébaïde. Le parfum des fleurs, le chant des oiseaux et même le bruit de la pluie qui tombe fréquemment sur les arbres, tout m'enchante. Je suis dès neuf heures du matin sous l'ombrage, je soigne les rosiers qui bordent mon cabinet, je m'assieds sous le bosquet qui leur fait face et je me laisse aller à de longues et délicieuses rêveries. Là souvent aussi je relis avec transport les ouvrages de nos grands poëtes; enfin tel est le charme de ces occupations que sans le mauvais temps je n'aurais encore rien produit. Cependant j'ai achevé *le Délire* et j'ai beaucoup corrigé de vers. Aujourd'hui la pluie m'a retenue une grande partie du jour dans la chambre, et voilà en quelques heures *l'Exil d'Alcée* à moitié fait. S'il pleut encore demain, il sera achevé. Je le laisserai reposer huit jours, puis je corrigerai et je le livrerai de suite à l'impression. Jusqu'ici je suis contente de mon travail, mais je suis encore dans le feu, et peut-être plus tard penserai-je autrement. Je vous dirai sincèrement que je n'ai jamais tant désiré bien faire. Un sentiment secret me dit que cette élégie pourra être utile, et que peut-on souhaiter au delà ?

« Je suis enchantée d'apprendre que l'air natal opère un changement heureux dans la santé de Madame votre sœur, personne ne souhaite plus sincèrement et plus vivement de la voir enfin tout à fait rétablie. Je l'estime et je l'aime du fond de l'âme; peu de femmes réunissent comme elle autant de qualités aimables et solides. Offrez-lui, je vous prie, mes sentiments les plus tendres; remerciez votre charmante nièce de son souvenir et dites-lui que je porte avec constance la chaîne

tressée de sa main. Ici elle ne m'a point encore quittée; c'est prouver tout le prix que j'attache à son ouvrage.

« Caroline s'occupe d'agrandir ma famille; elle est bien heureuse de l'espoir d'être mère, et je partage sa félicité. Chaque jour me confirme dans la certitude que le choix de mon fils dans la compagne de sa vie ne pouvait être meilleur. Caroline a mille qualités précieuses qu'on ne connaît et qu'on n'apprécie bien que dans l'intimité. Chaque jour son mari l'aime davantage et elle aime davantage son mari. Je voudrais vous voir aussi heureux que mon petit ménage l'est; mais, mon cher ami, cela n'est pas toujours aisé. Les convenances de fortune se trouvent rarement unies au choix du cœur, surtout dans votre position. Il faut vivre pour soi plus que pour le monde, quand on veut goûter à la fois l'amour et la paix. Il vous faut *une dot,* votre situation l'exige, et les vertus, les talents, l'accord des caractères, la figure qui séduit, les grâces qui attirent, l'esprit qui entraîne, la douceur qui fixe, ne se trouvent pas toujours accompagnés *d'une dot.* Le luxe est l'ennemi du bonheur; on ne le trouve (un ancien l'a dit) que dans la médiocrité. Ne désespérez pourtant pas de le trouver ailleurs, et cherchez-le toujours, peut-être l'obtiendrez-vous.

« Adieu, mon cher ami; croyez à ma véritable affection et gardez-moi une bonne place dans votre cœur. D.

« *P. S.* Je vois souvent Mme Degerando. Je ne suis pas contente de sa santé; elle vous dit mille choses. »

IV.

« Paris, le 2 août.

« Voilà des siècles, mon excellent et cher ami, que je ne me suis entretenue avec vous, et c'est pour moi une véritable privation. Ce ne sont pas des *princes* qui me prennent mon temps, ce ne sont pas les *plaisirs,* ce ne sont pas les *muses;* je n'ai pu me recueillir dans leur sein un seul instant depuis votre départ. Avec vous, mon bon Jacques, se sont enfuies toutes mes délices. Mon aimable Jenny m'inquiète, elle a eu plusieurs vomisse-

ments de sang. Pour comble de malheur, je n'avais pu aller la voir depuis quinze jours; elle est venue hier, et les indifférents de toutes sortes et de toutes couleurs m'ont empêchée de causer un seul instant avec elle. Lors de notre séparation, ses yeux étaient mouillés de larmes. Une de ses voisines de campagne m'a dit qu'elle ne faisait plus que pleurer. Cette disposition mélancolique, si éloignée de son caractère habituel, m'afflige beaucoup : je ne sais à quoi l'attribuer. Comment apporter des remèdes à un mal quand on en ignore la cause ! Ma pauvre Jenny est bien changée, et mon cœur en souffre plus que je ne puis le dire. Mon Dieu, que la vie est triste, cependant on y tient. Eh ! sans doute, et l'on doit y tenir tant qu'on aime et surtout tant qu'on est aimé. Je vous assure que vous m'y avez rattachée fortement. Mais je n'aime point vos *princes*, ils vous ont ôté le temps de m'écrire en détail, et je me plais rien tant qu'à lire vos lettres ; elles me font du bien. Le butin que vous m'avez envoyé est en grande partie à l'imprimerie. Je n'y ai pas changé un seul mot, cela m'a paru parfaitement raconté.

« Je ne vous ai pas parlé dans ma dernière du chagrin que j'ai ressenti de la triste nouvelle européenne. Oh ! combien de fois j'ai pensé à la douleur que cet événement a dû faire éprouver à *ma muse*. Dites-moi, je vous prie, si vous avez eu le bonheur de la voir, si elle a reçu mon second hommage, si l'*Abeille* lui parvient exactement ; enfin dites-moi surtout comment elle a supporté ce nouveau revers du destin. Quant à moi, j'ai été accablée pour elle. Je l'aime, toute princesse qu'elle est.

« En parlant de princesse, je voudrais bien savoir si la princesse de La Tour et Taxis a reçu ma lettre et mon envoi ; il m'étonne beaucoup qu'elle ne m'ait point répondu. Elle qui fut autrefois si bonne, si aimable pour moi, serais-je en disgrâce auprès d'elle en qualité de libérale ? S'il en est ainsi, je n'aurais plus que *ma muse* à aimer, et je n'en serai point au désespoir ; à elle seule, elle vaut toutes et plus que toutes les *divinités* de la terre ; seule elle possède ce charme qui ne s'apprend pas et qui pénètre profondément le cœur. Oh ! combien je

voudrais apprendre que le sien n'est pas aussi cruellement éprouvé; combien je lui désire et repos et bonheur.

« Serez-vous encore bien longtemps éloigné? ne m'enverrez-vous que quelques lignes de souvenir? M'aimez-vous moins? Oh non! l'amitié ne se refroidit jamais, et Jacques est digne d'être l'objet de ce sentiment dans toute sa latitude, et je suis digne qu'il l'éprouve pour moi. Voilà ce que je pense souvent avec douceur, et cette pensée adoucit un peu l'amertume de l'absence, mais ne m'en console point.

« Avez-vous dans vos courses trouvé *une femme?* Tenez, bon Jacques, je vous l'ai dit et je vous le répète, c'est quand vous ne la chercherez pas que vous la rencontrerez.

« M. de Chastellux a quitté la sienne pour venir à Paris où il avait des affaires; il n'y est que depuis trois jours et déjà il s'ennuie du veuvage. Il se dit très-heureux. Le succès justifie même les actions imprudentes! Qui pourra maintenant le blâmer; le fait est qu'il ne s'est jamais si bien porté.

« Adieu, Jacques, vous savez bien que je vous aime, mais vous ne savez point encore combien je vous aime. Je vous écris en courant et je n'ai pas le loisir de relire ma lettre; mais qu'importe: tout n'est-il pas bon et bien d'une amie vraie et fidèle? D.

« *P. S.* Offrez, je vous prie, mes tendres civilités à Madame votre sœur et le baiser le plus sincère à vos charmantes nièces. Reprochez toutefois à Mlle Louise de ne m'avoir pas écrit, ainsi qu'elle me l'avait promis. »

V.

« Ce lundi 9 juillet 1821.

« Votre lettre, mon cher Jacques, m'a sortie d'une vive inquiétude. Je craignais qu'il ne vous fût arrivé quelque accident; il me semblait que je devais recevoir plus tôt de vos nouvelles. Jenny pensait comme moi, et cela, comme vous le sentez, n'était pas fait pour calmer mes alarmes. Déjà deux fois avant dimanche elle m'avait demandé: « a-t-il écrit? » Cette véritable amie, si bonne et si pure, partage tous mes senti-

ments, surtout à votre égard; et je vous le dis, parce que je ne crains rien ni d'elle ni de vous. C'est de la bonne, de la sincère amitié, fondée sur l'estime que vous lui avez inspirée. C'est ce penchant dont Bernard a dit :

> Oui, tu serais la volupté,
> Si l'homme avait son innocence.

« Elle est absente pour deux mois, ma Jenny. Heureusement elle ne s'égare point dans les Alpes; elle est tout bonnement à Mont-Rouge, parce que les médecins ont décidé qu'elle avait besoin de l'air des champs. Je vais l'y voir tous les dimanches avec ma mère et ma sœur. Hier je m'y rendis; elle me vit une figure assez triste, et dès que nous fûmes tête à tête, elle me demanda : « Avez-vous des nouvelles? — Non, et je n'y conçois rien. — Ni moi non plus. » Et nous allions énumérer tous les accidents qui peuvent survenir en voyage, lorsque Suzanne entre et me présente une lettre de Genève. « C'est de M. Coulmann, dit Suzanne; on me l'a remise au moment où nous montions en voiture, et je ne vous l'ai pas donnée devant le monde, sachant que vous vous plaisez à lire en particulier les lettres que vous attendez avec impatience. » Dix ans plus tôt j'aurais rougi de cette remarque, hier j'en sus gré à Suzanne. Nous lûmes vite, bien vite la lettre, ensuite nous la relûmes. Nous examinâmes après la dentelle avec une sorte de respect et nous décidâmes qu'il fallait la laisser dans la lettre. Cette décision prise, Jenny dit : « Je suis un peu fâchée; il m'avait promis de m'écrire quelque chose de *Coppet* pour mon *Album*. Il a manqué à sa parole, cela n'est pas bien. Je conçois que les grands souvenirs de Mme de Staël l'aient occupé en entier, mais enfin il aurait pu m'en conserver, un léger du moins. Sa lettre est charmante, bien amicale, bien tendre, très-aimable aussi pour moi; mais un mot de *Coppet* aurait eu tant de prix! Je suis passionnée pour la mémoire de Mme de Staël. » Enfin, cher Jacques, nous vous avons envié le bonheur de vos excursions savantes, et nous nous sommes dit : il eût été doux de les partager.

« Jenny ne vient plus le samedi. Je lui ai fait observer qu'elle

laissait ainsi le champ libre à une rivale qui réussit beaucoup auprès de tous les hommes de ma société. Cette nouvelle connaissance joint à beaucoup d'esprit l'élégance des manières et de la toilette; c'est une de ces têtes faites pour en tourner. Jenny ne l'a point vue, cependant elle prétend que cette *Armide* ne vous ferait pas battre le cœur. « Mais, ma chère, lui ai-je dit, il me semble que vous avez une trop haute idée de la raison de Jacques; la croyez-vous à l'épreuve de certains charmes? — Il pourrait y céder pour un moment, mais ce moment ne ferait aucun tort à l'amitié. — Savez-vous que le romantique vous gagne? — Oh non! je vous assure; mais il lui faut autre chose que ce qui plaît à tout le monde, et surtout que ce qui cherche à plaire à tout le monde. » Alors je pariai que la dame en question vous charmerait, et Jenny s'obstine à répondre que ce ne serait que pour un moment. A votre retour, la question sera résolue.

« Ma lettre est bien futile, surtout comparée à la vôtre; mais l'esprit se ressent des lieux qu'on habite. Heureusement ils ne changent pas le cœur; le mien est fidèle, le temps consolide mes sentiments. Naguère encore je ne répondais que tard à vos lettres; maintenant, vous le voyez, je vous réponds dès le lendemain : c'est que je vous aime plus, beaucoup plus qu'autrefois, et que je sens bien que c'est pour toujours.

« J'ai écrit mes dernières volontés; je les ai mises dans mon livre de dépense, et je l'ai dit à mon fils en présence de Mlle Le Page et de Suzanne. Ma santé n'est pas plus mauvaise; mais cette précaution, bonne à prendre en tout temps, a tranquillisé mon esprit.

« Adieu, mon bon, mon excellent ami. Adieu, Jacques; je ne sais pourquoi ce nom de *Jacques* me paraît maintenant si harmonieux. Pourquoi? c'est que vous le portez! Les noms paraissent plus ou moins agréables selon les souvenirs qu'ils rappellent, et rien de plus mélodieux que les souvenirs de l'amitié. Adieu, je vous embrasse de cœur. D.

« *P. S.* Jenny ne vous dit pas mille choses, mais *quelque chose d'amitié.* »

CHAPITRE XXVIII.

Ouvrages dramatiques de l'auteur : *Argie*, imitée d'Euripide. — *Les Remords*, imitation de Müllner. — Lecture de Talma chez Benjamin Constant. — Représentation à Strasbourg de *l'Intrigue à Spa*. — Lettres de Mme Sophie Gay.

Avec l'éducation universitaire, littéraire, classique, que nous recevons dans nos colléges; dans ce commerce incessant avec les grands modèles de l'antiquité, dans cet examen approfondi de nos écrivains du dix-septième et du dix-huitième siècle, avec nos amplifications en *humanités*, enfin dans cette classe de *rhétorique*, qui couronne notre cours d'études, il est rare que le goût des compositions dramatiques ne nous séduise et ne nous saisisse. Je dois dire, à cette occasion, qu'un des plus grands génies de notre époque, qui a participé à l'instruction publique toute sa vie, soit comme professeur, soit comme haut administrateur, soit par ses ouvrages, soit par ses voyages d'inspection, Cuvier, était un ennemi prononcé de la *rhétorique*. Il la regardait presque comme une calamité nationale. C'était pour lui l'enluminure et, par conséquent, l'altération de la vérité, c'était la pompe et la vanité, substituées à la raison et à la logique, c'était le succès de la cause, sacrifié au succès de l'orateur, enfin, la déplorable phrase au lieu du mouvement du cœur et de l'esprit. Je ne sais plus quelles conséquences il n'en tirait pas pour notre caractère et pour notre histoire. Le be-

soin de *faire effet*, d'être *dramatique* et de *poser*, pouvait mener aux plus funestes résultats, et l'enseignement de la rhétorique était au fond de tout cela. C'est ainsi, disait-il, que dans nos assemblées politiques, à la chambre des députés, par exemple, la forme théâtrale de la salle, cette tribune au centre, sur laquelle il faut monter huit à dix marches, après avoir parcouru l'enceinte, ne permettent plus de faire une réflexion simple, pratique et judicieuse, mais forcent à prononcer un discours, à se guinder à la hauteur de l'appareil, à être déclamatoire et pompeux, au grand préjudice du bon sens et du temps. La funeste rhétorique a là son trépied et donne le diapason aux discussions publiques.

J'en demande pardon à l'illustre mémoire de l'homme qui a le mieux employé sa vie, si j'affaiblis, rapporte mal et tronque son opinion; je ne réponds que de son antipathie contre les mots sans idées, et l'art d'en dissimuler et d'en colorer l'absence.

J'ai dit que la composition dramatique m'avait été inspirée à la fin de mes classes; ce n'était cependant pas une vocation; mais je vois encore d'ici mon excellent camarade Bayard, cet aimable auteur de comédies et de vaudevilles, qui avait mérité d'être le neveu de *Scribe*, procréant avec la facilité de M. Viennet des tragédies en cinq actes dans lesquelles passait tout l'*Epitome de viris illustribus*. Je n'étais pas possédé de ce démon de la production, je sentais mon insuffisance, mais plein d'une admiration sans limites pour les tragiques grecs, je m'imaginais, dans mon candide enthousiasme de collége que, si je m'appuyais sur eux, le

public, peu athénien, il est vrai, du boulevard, serait comme moi transporté de leurs beautés immortelles.

Je fis partager mes illusions à Mme Dufrenoy, et me voici taillant en mélodrame l'*Argie* d'Euripide et destinant au théâtre de la Porte-Saint-Martin les sublimes tableaux qui devaient arracher encore une admiration et des larmes, qui ne leur ont jamais manqué. Mme Dufrenoy eut la bonté de retoucher mon style, de mettre son goût et son art dans les situations si touchantes par elles-mêmes. Un succès des plus flatteurs me paraissait assuré. Mme Dufrenoy demanda une lecture au comité de la *Porte-Saint-Martin* pour un ouvrage auquel elle avait participé. La lecture fut accordée sur-le-champ, mais nous reçûmes quelques jours après la lettre suivante :

« Le Comité du théâtre de la Porte-Saint-Martin a lu avec attention et intérêt l'ouvrage que vous lui avez adressé. A la pureté et à l'élégance du style, cette pièce réunit des scènes intéressantes et bien conduites; mais malgré ses brillantes qualités elle n'a point pu convenir à un théâtre secondaire. On ne peut, sans inconvénient, chausser le cothurne au boulevard. Les personnages qui sont mis en scène dans le mélodrame ayant pour titre *Argie* appartiennent au Théâtre-Français ou au Grand-Opéra.

« Il faudrait de plus 20,000 fr. de dépenses pour la mise en scène de ce mélodrame, que l'administration regrette de ne pouvoir accepter. »

Le théâtre était dans le vrai, nous étions dans le chimérique et le faux. A nos goûts blasés il faut des secousses énergiques. Il s'agit bien d'art, de grandeur, de caractère, de passions, de style. Aux habitués du

mélodrame, les combats de gladiateurs ou les courses de taureaux offriraient plus de charme que les sentiments élevés d'Euripide, que son constant appel aux profondes pensées, que ses poétiques et religieuses épopées.

J'abandonnai le classique pour le romantique, et ayant été très-frappé de l'effet puissant qu'avait produit en Allemagne un drame intitulé *die Schuld*, j'essayai de transporter sur notre scène, sous le nom *les Remords*, cette sinistre peinture des traces d'un crime impuni et le contraste émouvant des passions méridionales avec la vie pure, calme et régulière des climats du Nord. Une allemande avait épousé un seigneur espagnol, qui l'avait avec lui transportée dans son pays, où la jalousie le rendit coupable d'un meurtre. Ce meurtre est sans cesse présent à sa conscience, il empoisonne toutes ses jouissances, les circonstances les plus insignifiantes le lui rappellent incessamment, et le récit même, fait en sa présence, d'une lutte avec un sanglier à la chasse, lui fait violemment dévoiler le fonds de son âme.

La pièce commençait par une plaintive romance de sa compagne, jouant de la harpe :

Harpe fidèle, ô toi qui partages ma peine,
Comme tes sons que ne puis-je mourir !
Puisque l'amour, qui dans ces lieux m'enchaîne,
Ne peut de mon pays bannir le souvenir.

Semblable au flot léger qui se brise au rivage
Et disparaît sous le flot qui le suit,
Si je pouvais, libre d'un noir présage,
Me perdre comme lui dans l'éternelle nuit !

Mon imitation fut goûtée ; j'eus lieu de croire, par le

jugement qu'en porta un des membres du comité de lecture d'un théâtre du boulevard, que l'accueil en était certain ; mais il me fit si bien comprendre qu'il faudrait s'associer à un des faiseurs du théâtre, que l'engagement de telle actrice, qui pût chanter la romance et jouer avec succès les premiers rôles, entraînerait des frais, dans lesquels il faudrait entrer, que je n'eus plus pour la représentation l'ardeur que j'avais eue pour la composition.

Une autre circonstance acheva de me décourager, c'est de laisser exécuter par des acteurs médiocres la belle conception de Müllner.

Mme B. de Constant, passionnée pour la littérature allemande (elle avait elle-même un remarquable talent poétique), voulait faire faire connaissance de ce chef-d'œuvre d'outre-Rhin à quelques amis, et m'engagea vivement à lire chez elle ma traduction appropriée à notre scène. Parmi les auditeurs, elle avait choisi *Talma*. Lire devant Talma une tragédie en prose, était effrayant. Aussi l'idée me vint de suite que si Mme de Constant pouvait obtenir du grand acteur qu'il voulût bien nous faire cette lecture, l'auditoire et mon drame y gagneraient énormément. Jugez si mon idée parut heureuse. Les instances de Mme de Constant, l'ingénieuse et persuasive insistance de son mari ébranlèrent Talma ; mais une difficulté parut invincible : il ne voulut jamais consentir à lire tout haut un ouvrage, sans en avoir pris une connaissance préalable. Il fallut obtenir de lui par les plus instantes prières, qu'il parcourût le manuscrit. Le petit comité émerveillé témoigna si vivement

sa joie de la complaisance qu'il montrait, que l'attente ne parut longue à personne, et que chacun regrettait seulement que ceux qu'il aimait le mieux ne pussent pas profiter de cette bonne fortune.

Talma commença de cette voix émouvante et sympathique, habituée à faire vibrer toutes les cordes du cœur. Il ne fit que lire la liste des personnages de la pièce, et entra en matière sans nommer celui qu'il faisait parler. Un peu d'hésitation et d'incertitude en résultait d'abord, mais avec cette énergie et cette souplesse de son talent, avec cette faculté d'imitation de ton de tous les sexes, de tous les âges, de tous les rangs, on se retrouvait bientôt, et le plaisir de deviner le personnage ajoutait à l'illusion produite. L'accent, la voix, le diapason de noblesse ou d'autorité, la tendresse ou la rudesse, mille nuances appropriées à chaque caractère, indiquaient promptement à qui vous aviez affaire, sans que cette froide énumération de chaque interlocuteur vînt interrompre l'émotion. J'ai vu représenter beaucoup d'œuvres dramatiques, et par les organes les plus habiles et les plus célèbres, dans divers pays et dans plusieurs langues, je ne me rappelle pas avoir entendu dire et jouer chaque acteur avec cette justesse et cette perfection, sans éclat et sans déclamation. Les acteurs spéciaux auraient pu apprendre des secrets du métier dans cette lecture contenue et rapide, les confidents et les comparses s'émerveiller de ce que contenaient d'effets leurs rôles secondaires et sacrifiés. On me dira que c'était un peu mon ouvrage, élevé à cette hauteur de réalité qui m'enthousiasmait ainsi,

Il y a du *roman comique* dans les mœurs d'une troupe de province, quelque considérable que soit le lieu où elle fonctionne. Elle est toujours à la solde d'un entrepreneur, qui peut rarement prospérer avec la subvention qu'on lui donne et un public clair-semé, se composant d'abonnés qui paient peu et ne sont pas le plus souvent moins exigeants pour cela. Quand le directeur est pauvre, les acteurs ne le sont pas moins, les expédients se mêlent au luxe légitime ou non, et le contraste de ces rois et de ces reines, de ces élégantes coquettes et de ces amoureux en gants jaunes, avec la robe de bure et le paletot déchiré, sont à la fois un triste spectacle et un fatal désillusionnement. La troupe de Strasbourg n'en était pas alors là, mais chacun n'avait que les costumes de son rôle habituel, et en montant même la pièce nouvelle la plus bourgeoise, il se trouva que le matin de la représentation, la jeune première, qui devait remplir le rôle d'un homme, n'avait pas de culottes. A deux heures du soir je fus obligé d'envoyer mon domestique à cheval chercher chez moi à trois lieues de distance le vêtement indispensable qui pût aller à la taille et à l'ampleur de la grande coquette, mon personnage principal.

Enfin, le soir arriva, j'allai me cacher dans une obscure baignoire, avec M. et Mme Brack, plus curieux, je crois, de voir mon émotion d'auteur que la pièce. Les battements de mon cœur, que nous comptions, ne furent cependant pas plus fréquents, et à nous voir si gais, on n'aurait pas deviné les inquiétudes de ma paternité.

Les premières scènes furent écoutées avec attention et bienveillance; il y eut vers le milieu de l'ouvrage des applaudissements qui ne laissèrent pas que de me faire plaisir; mais alors que, dans ma pièce un peu froide par elle-même, arriva la situation la plus passionnée, et sur laquelle je comptais le plus, un lazzis de caserne fit éclater de rire quelques personnes du parterre. Les plaisanteries se succédèrent parmi des spectateurs d'autant plus sensibles que le sel était plus gros. Les acteurs eurent le tort de continuer pendant ces gaîtés, auxquelles s'associa par entrain ou par malice un farceur de la société, et ma comédie s'acheva sans qu'on pût bien se dire si elle avait réussi ou si elle était tombée. Je gardai, comme de raison, l'anonyme, mais mon œuvre d'amour-propre et de bienfaisance était accomplie, et je ne voulus pas consentir à ce qu'on renouvelât l'épreuve.

Quant à mes propres impressions, je dois dire que, quoique la pièce fût bien mal jouée, j'avais une certaine jouissance à entendre dire avec accent et expression le texte que j'avais écrit. Il y a dans le talent dramatique quelque chose qui donne la vie et la portée aux pensées les plus vulgaires; aux sentiments les moins bien développés, une chaleur et une noblesse dont on ne les croyait pas doués. Enfin, je me disais naïvement à moi-même : Est-ce bien moi qui ai eu tant d'esprit et tant d'éloquence que cela?

LETTRES DE Mme SOPHIE GAY.

I.

« Villiers-sur-Orge, 25 août 1821.

« Je commençais, Monsieur, à en dire de belles sur votre amitié, lorsque j'en ai reçu enfin un souvenir. Il s'en est fallu de bien peu que je n'allasse le chercher moi-même ; car j'ai été sur le point de partir pour la Suisse, à chaque instant, depuis deux mois. C'est hier seulement que je me suis résignée à ne point accompagner M. de Pontécoulant, qui se proposait, à défaut de vous, d'être mon guide. Il me semble impossible qu'un voyage si désiré ne s'accomplisse pas, et si vos destins le permettent, j'ai dans l'idée que l'été prochain nous verra tous deux sur les bords de ce lac consacré par de si grands génies. Je vous remercie de cœur d'avoir pensé à moi sous les ombrages de Copet. Cette vue prise par vous enrichira doublement mon album et me rappellera encore plus votre affection que le souvenir de cette femme inimitable.

« Pichald et son ami Soumet sont venus dernièrement visiter ma chaumière et me raconter toutes les sottises de la Comédie-Française à leur égard. Grâce aux intrigues de certains petits auteurs et à la misérable indolence de Talma, c'est *Falkland* et le *Maire du Palais*, d'Ancelot, qui l'emportent sur la *Clytemnestre* et le *Léonidas*. C'est une vraie pitié. Je voulais partager l'infortune de mes amis et retirer mon *Chevalier* pour le garder fidèle à leur muse tragique. Le comité n'a pas voulu y consentir et ma représentation est fixée au 15 octobre. J'espère que vous serez de retour à cette époque et que vous cabalerez un peu en ma faveur.

« Rien ne m'étonne moins que l'ingratitude de vos princes de Bade ; elle a été imitée ici par beaucoup de gens. Tout ce qui n'a pas été de l'indifférence a été de l'affectation, et j'ai vu peu de personnes sincèrement émues. En serait-il des regrets comme de l'amour ?

« A propos d'amour, avez-vous trouvé cette belle hérétique qui doit vous enchaîner pour la vie? Je croyais qu'elle vous attendait en Suisse.

« Benjamin, Étienne et compagnie n'ont jamais eu le projet d'aller à Bade. C'est une gentillesse imaginée par je ne sais quel journaliste pour orner l'esprit de ses lecteurs. L'épreuve faite par Benjamin des eaux de Tivoli ne lui donne aucun désir d'aller les prendre sur les lieux. Sa jambe s'en est fort mal trouvée et je commence à la craindre incurable.

« La visite du duc de Wellington à Paris est regardée par nos grands politiques comme une invitation très-positive de prendre les armes pour l'Angleterre contre la Russie; on est dans l'attente de la réponse. Il y a bien de l'avenir dans cette décision.

« Parlez-moi de vos occupations, de vos projets et même un peu de vos caprices. Je suis capable de m'intéresser à tout cela. J'ai répété à M. Delatouche ce que vous dites de ses jolis vers et je n'ai pas poussé l'indiscrétion plus loin. Il est très-fier de votre suffrage, peut-être le serait-il aussi du reste; les hommes placent si singulièrement leur gloire.

« On nous raconte ici des histoires scandaleuses très-amusantes, dont le héros est un colonel de votre connaissance. La scène se passe sous vos yeux, à Strasbourg, et vous devriez bien en être le Bussy-rabutin. Nous n'avons rien d'aussi agréable à vous mander, nous en sommes réduits aux galanteries de Longpont et cela n'est guère romanesque. Ne viendrez-vous pas cet automne visiter nos champs? Les cabanes reposent des palais et les bergères des princesses. Donnez à notre retraite quelques-uns des jours que vous perdez dans le monde et peut-être en rapporterez-vous plus de douces affections que vous n'en trouverez dans tous les bals de l'hiver prochain. En attendant l'épreuve, je réponds par la plus franche amitié à tous vos aimables sentiments.

« Mille tendres compliments de ma famille entière.

« SOPHIE GAY. »

II.

« Villiers-sur-Orge, 14 septembre.

« J'ai attendu, aimable philosophe, que les plaisirs de Bade fussent un peu calmés pour vous parler de nous et vous remercier de votre aimable souvenir, sans compter cette belle cathédrale qui inspire un si saint respect qu'on ne peut écrire, sous ce monument, que des paroles vraies comme l'Évangile.

« Oui, nous serons de votre conscription pour l'année prochaine, car nous voulons revoir cette Suisse merveilleuse et la visiter en charmante compagnie. Aussi bien nos campagnes sont devenues si mondaines qu'autant vaut rester à la ville; ce sont des fêtes, des princesses, des toilettes à n'en plus finir. Nous arrivons en ce moment du Marais où l'on a joué la comédie à merveille. Delphine y a eu bien de succès avec sa *quête* pour les Grecs. A propos de ces derniers vers, j'en vais expédier dix exemplaires à la Recette générale de Strasbourg pour vous être remis. Nous les vendons au profit de ces malheureux, depuis trente sous jusqu'à cent mille francs. Ainsi placez-les le mieux que vous pourrez et puis M. du Châtenet fera passer à son frère, notre caissier, le produit de vos soins charitables. Nous avons déjà une fort belle collecte à déposer au comité, et Delphine est bien fière de sa poésie en voyant ce qu'elle vaut au malheur. Mme la duchesse d'Orléans, Mme de Duras et autres grandes dames ont voulu distribuer elles-mêmes la quête en vers, et cette bonne action est fort encourageante; aussi n'hésitons-nous pas à vous proposer d'y prendre part.

« Nous croyons ici à une foule de choses incroyables; nous pensons que les Grecs tiendront, que les Anglais auront la générosité de les refuser, que la chrétienté fera quelque chose pour la croix, enfin nous sommes dans les plus douces illusions, et sans les banqueroutes qui se multiplient, nous croirions aussi que les 3 °/₀ sont l'arche des finances.

« Resterez-vous encore longtemps loin de nous? L'Ariane de Fortuné vous a-t-elle bien amusé pendant son séjour? êtes-vous

toujours joyeux, à la mode et moqueur? enfin donnez-moi de vos nouvelles.

« Mme O'Donnell est en pleine convalescence et j'espère la ramener tout à fait rétablie; il fallait le bon air de nos champs pour opérer ce miracle. Delphine me charge de tous ses remercîments pour vos aimables flatteries, et moi je vous dis tout simplement mille choses tendres. S. G. »

III.

« Villiers, le 14 octobre 1821.

« Ah! vous faites des comédies à Bade, on vous joue demain à Strasbourg, et tout cela pendant qu'on me répète à la Comédie-Française pour me jouer peut-être dans un siècle! Vous choisissez mieux que moi le théâtre de vos succès. Si j'avais les moyens de sacrifier à mes plaisirs, je serais partie pour aller incognito vous entendre applaudir et j'aurais joui de votre surprise en me voyant mêlée à la foule de vos spectateurs. Au lieu de cela, il me faut attendre ici dans tous les ennuis de mon ménage dramatique. La nouvelle de votre triomphe du moins ne me la faites pas trop désirer; songez que j'ai le droit d'apprendre ce qui vous intéresse, avant tous vos amis.

« Savez-vous bien que cette dernière lettre, à laquelle vous ne pensez peut-être déjà plus, m'a fourni bien des réflexions et que je ne sais vraiment comment y répondre. Vous y réclamez ma confiance en me conjurant de vous laisser la méfiance et toutes les préventions que vous nourissez contre moi. Vous y tracez le portrait le moins ressemblant de mon caractère et poussez l'erreur jusqu'à prendre le change sur mes impressions. Que vous disais-je? Je ne sais pas plus me cacher que m'apprendre; la personne qui me regarde sans me voir et m'écoute sans me connaître ne me comprendra jamais. J'ai cru un moment que vous ne pouviez pas tomber dans ce tort, vous, avec qui j'ai toujours causé si franchement. Mais puisque vous vous connaissez si peu en vérité, ce n'est pas la peine de vous la dire, et vous ne saurez rien de ce dîner, de cette loge, qu'il

me serait pourtant bien facile de vous raconter. Tout en punissant ainsi votre curieuse méfiance, je vous sais bon gré du souvenir et de la question. Il y a en vous quelque mystère que je ne saurais pénétrer et qui combat vainement votre amitié pour moi. Je vous ai vu cent fois devenir offensant de peur de vous montrer trop affectueux. Qui provoquait le retour sur vous-même? pourquoi, cédant à des mauvais sentiments, à des calomnies peut-être, détruisiez-vous à plaisir l'édifice que votre cœur se plaisait à construire? C'est à vous maintenant à subir mes questions; il m'appartient de vous les faire, car je promets de croire aux réponses.

« En fait d'histoires scandaleuses, je pourrais bien vous en raconter, sans sortir de mes voisinages champêtres, mais je n'ai pas l'esprit tourné à ce genre de distractions. Parlez-moi de vous, de votre retour; j'ai une commission à vous donner à Strasbourg, ce sera pour une autre lettre. Celle-ci vous est toute consacrée et pourtant je ne sais trop comment la finir; aussi je laisse en blanc toutes les assurances : remplissez-les à votre fantaisie. S. G. »

IV.

« Villiers, le 7 novembre.

« Eh bien, êtes-vous en plein succès dramatique? cette pièce honorée de la tyrannie des censeurs est-elle enfin jouée? Vous me devez de prompts avis sur tout cela, ne fût-ce que pour calmer un peu le ressentiment que j'éprouve en relisant les injures et les douceurs de votre dernière lettre. Combien l'autre était meilleure; mais ce qu'elle avait commencé il fallait bien le détruire : n'est-ce pas ainsi que vous faites toujours?

« J'ai dîné dernièrement avec M. de Jouy; nous avons parlé de vous et de l'humeur inquiète qui vous fait si souvent changer de goûts et de projets, mais nous avons rendu justice à vos constantes amitiés, et j'ai trouvé un grand plaisir à lui entendre vanter celle que vous témoignez pour moi. Dans l'idée de satisfaire le plus vif de vos vœux, il vous cherche une protestante,

et je ne doute pas que vous ne lui teniez compte de son zèle en cette occasion. S'il a tout le succès que vous en devez attendre, adieu notre voyage en Suisse. C'est dommage; il allait m'aider à passer l'hiver.

« Je profite des délais de la Comédie pour rester dans mes champs; ils sont tristes et moi aussi. Nous nous convenons très-bien, et c'est avec un véritable regret que je les quitterai la semaine prochaine pour reprendre le cours de mes répétitions. Comme celles de *Sylla* commenceront en même temps, vous reviendrez sans doute assister au succès de notre ami, et j'y gagnerai de vous voir témoin de ma représentation. Pichald, qui vient de passer deux jours avec moi, me charge de le rappeler à votre souvenir; il a fini *Léonidas*. Tant mieux pour nos neveux, car il n'y a pas d'apparences que Talma en fasse profiter les contemporains.

« Je me sens trop ennuyeuse pour vous en écrire davantage, et puis votre confiance en moi n'autorise pas assez la mienne. Je garde mes pensées et vous laisse croire tout ce qui vous plaira de mes sentiments.

« N'importe, écrivez-moi et mandez-moi l'instant de votre retour : celui du voyageur dans les Vosges est vivement attendu.

« Cette commission faite d'avance me ravirait si j'étais sûre d'être toujours aussi bien devinée. S. G. »

J'ai cité des lettres de Mme Gay, *déjà nommée,* comme on dit aux distributions des prix. En donnant les prix de mon esprit et de mon cœur dans ces pages, qui n'auront peut-être pas plus d'écho que les salles d'un collége, comment ne pas consacrer une de mes couronnes, non sans quelques épines, à une femme que l'intelligence et la beauté ont distinguée à un si haut degré ?

Je lui fus présenté par M. de Jouy en 1820. Elle habitait en ce temps une grande maison avec un jardin,

au coin du passage Sandrié et de la rue Neuve-des-Mathurins. Un buste en marbre de la princesse Borghèse sur un piédestal, un meuble couvert en casimir écarlate, des objets de goût, un piano ouvert, des miniatures et des dessins d'Isabey et de Ciceri ; le portrait de la maîtresse de la maison fait avec talent, alors que sa beauté était dans sa fleur, et rappelant un peu la Vénus du Titien : c'était là la décoration de son salon. Si l'appartement est la femme, comme le style est l'homme, on se sentait chez une artiste aimant l'éclat, la fanfare, l'élégance, les beaux-arts. *L'écarlate*, mais c'est une bannière, un rayonnement, un caractère, une ambition, un esprit, que cette couleur. Aussi Mme Gay n'avait-elle pas seulement écrit des romans, composé des pièces de théâtre, joué la comédie en société, fait et chanté des romances ; elle avait pris sa part, et sa large part, de tout ce qui passionnait le beau monde. Elle était, ou voulait avoir été, de tout ce dont on parlait. Cette vitalité puissante, cet esprit toujours prêt, cette ardeur envahissante, elle les a conservés depuis le Directoire jusqu'à la seconde République, pendant près de soixante ans. Elle avait une taille bien prise, riche, et de superbes épaules, des yeux noirs pleins de flamme, mais sans douceur ; une bouche mal garnie, mais où la malice et la finesse étaient empreintes, et malheureusement le timbre de la voix désagréable. On était étonné que ses romans fussent délicats jusqu'à la fadeur, quand son ton avait quelque chose de si viril et de si décidé. *Léonie de Montbreuse, Anatole* ont la grâce des ouvrages de Mme de Lafayette ou de Mme de Souza. C'est

la société observée avec pénétration, les sentiments analysés avec une justesse piquante, des libertés, des effusions plus voisines de Marivaux que de Rabelais; dans sa conversation, au contraire, une veine opulente et savoureuse, des salaisons de langage, des surcroîts de saillie. Chose singulière, ce riche fonds se montrait moins dans ses livres et dans ses lettres que dans sa causerie; l'esprit y bondissait toujours de source. Son escrime originale, ses pointes acérées faisaient sauter l'épée des mains aux plus exercés et aux plus aguerris. Je l'ai vue aux prises avec M. Villemain, avec Salvandy, avec Benjamin Constant, le roi de la conversation, et elle demeurait près d'eux une antagoniste éblouissante. Un jour, M. Thiers, qui s'amusait beaucoup de cette parole vive, mordante, vantarde, lui faisait raconter ses succès aux diverses époques de sa vie. Elle avait été au bal de M. de Chateaubriand, ministre des affaires étrangères, non sans quelque protestation de Mme de Chateaubriand. Cette fête ne valait pas celles de l'empire que distinguaient tant de femmes demeurées si belles encore. Quand son mari était receveur général à Aix-la-Chapelle en 1804, elle effaçait par son luxe l'impératrice Joséphine, qui s'y arrêta en revenant de Plombières, à tel point que l'empereur s'en montra blessé. « Mais sous le Consulat, disait M. Thiers, quand tout renaissait, que vous étiez la brillante femme d'un agent de change, qu'on fêtait les jeunes vainqueurs de l'Italie, quel entrain, n'est-ce pas, avec tant d'enthousiasme et d'espérances », et Mme Gay d'abonder dans ce sens et de peindre l'ivresse d'un temps « où l'on ne voulait pour

prix de ses dangers que du plaisir et de la gloire » (ce sont ses expressions). « Ce que je regrette de n'avoir pas vu, continuait le malin interlocuteur, ce sont les réceptions sous le Directoire ; le bonheur de se retrouver, ce besoin de sociabilité, ces toilettes grecques : racontez-moi donc cela. » Et Mme Gay de parler de ce tourbillon de grandes dames déchues, de fournisseurs enrichis, des jacobins corrigés et enfin des soirées de Mme Tallien et de Mme de Beauharnais. M. Thiers de remonter la Révolution, en demandant toujours des renseignements sur les scènes curieuses du monde des salons, quand Mme Gay s'aperçoit du piége et s'écrie tout d'un coup : « Et n'allez-vous pas me demander comment on s'habillait et on s'amusait au mariage de Marie-Antoinette ? »

Il ne fallait pas s'attendre à beaucoup d'impartialité (les femmes ont rarement ce don) de la part d'une nature aussi ardente, aussi jalouse de la louange, aussi dominatrice que celle de Mme Gay. Tout ce qui lui faisait obstacle, tout ce qui lui disputait le triomphe, elle le foulait aux pieds avec de ces mots qui, comme on dit, *emportaient la pièce* et ne se pardonnent jamais. Aussi que d'ennemis lui valaient ces jugements terribles, que leur forme originale et piquante mettait si vite dans toutes les bouches ; à quelles représailles et à quels obstacles nouveaux ils l'exposaient ! Pour en citer un exemple, et il date de la jeunesse : dans son premier roman, *Laure d'Estell* (car romans, couplets, épigrammes, articles de journaux, théâtres, tout servait à ses vengeances), elle fait le portrait de Mme de Genlis à ne pas s'y mé-

prendre et l'accuse de mettre « les vices en action et les vertus en précepte. » Quand à vingt-six ans on parle des autres et des plus redoutables avec si peu de modération, quelle *guerre de trente ans* on se prépare !

C'est ainsi qu'elle disait d'un académicien qu'elle avait beaucoup aimé, mais qui lui avait préféré une femme très-riche : « Il est aimable, mais il est cher ; » et d'un poëte à qui une épître avait valu une pension et avec qui elle s'était brouillée : « Je ne le vois plus depuis qu'il a des rapports avec le ministère de l'intérieur. » Ce poëte se raccommoda avec elle, retourna dans son salon, mais pour l'atteindre plus sûrement.

Eh bien, cette femme imprudente, ce miroir grossissant et à mille facettes, les défauts de ceux dont elle croyait avoir à se plaindre, était pour ceux qu'elle aimait, même pour ses hôtes passagers, aussi affectueuse, aussi indulgente qu'ingénieuse à leur plaire. Personne ne savait mieux développer les qualités que vous pouviez posséder, faire porter le rayon où il pouvait vous être favorable, faire épanouir la fleur du cœur ou de l'esprit. Ne croyez pas que ce fussent toujours des fusées étincelantes, mais froides, des vivacités de parole et des éclats de rire ; non, la verve amère et parfois cruelle faisait place aux sollicitudes de l'amitié, aux épanchements mélancoliques de l'âme, à cette compréhension sympathique de toutes les douleurs. La pitié, l'obligeance, le dévouement opiniâtre, l'enthousiasme du beau montraient qu'elle avait pour le bien la même puissance que pour le mal.

Y a-t-il une mère qui ait su vouer à l'éducation et aux

succès de ses enfants une activité et une persévérance plus grande? Mme de Canclaux, fille du premier lit, Mme la comtesse O'Donnell n'avaient-elles pas été douées par elle de tous les talents et de toutes les connaissances, et en appliquant à Mlle Isaure, qui fuyait l'éclat, ce rouage moteur qui avait fait de Mlle Delphine un poëte célèbre, n'en aurait-elle pas fait aisément une grande virtuose? C'était une riche guirlande que ces quatre filles ayant, avec leurs jolis et frais visages, la santé florissante de l'esprit! J'ai passé des heures bien rapides et bien animées dans cet intérieur, à des époques diverses, soit rue Louis-le-Grand, soit à Villiers-sur-Orge, dans une aile du château, près Longpont.

A Paris c'était pendant le jour des visites de nos vieux académiciens ou de nos jeunes littérateurs. M. Gay, qui faisait aussi fort bien les honneurs de chez lui, était lié d'amitié avec Lemercier et Alexandre Duval; Mme Gay avait su attirer Benjamin Constant et M. Villemain; Emmanuel Dupaty, Isabey, Horace Vernet, Ciceri, Aubert étaient de ses familiers; M. le comte de Pontécoulant ne passait pas deux jours sans venir la voir. A cet état-major classique se joignaient les jeunes romantiques et les lauréats : Soumet, Latouche, Guiraud, Pichat, Leduc Saint-Germain, Vatout, si bon enfant et si rieur. Quel cercle de causeurs instruits et spirituels au milieu desquels, prenant partout le combustible, Mme Gay ne laissait jamais éteindre le feu sacré. Le soir, après le spectacle, quelles délicieuses parties de whist ou de bouillotte, assaisonnées des saillies, des anecdotes médisantes et des éclats de rire, et avec quel

plaisir on mangeait à deux heures du matin, sur le pouce, quelques viandes froides ou quelque salade complexe, prêt à attendre l'aube plutôt que de se séparer d'une compagnie si charmante.

A Villiers-sur-Orge, Mme Gay habitait le pavillon resté debout d'un château ancien. Le site était ravissant, le terrain allait en pente vers une très-petite rivière, sur laquelle on pouvait passer sur une porte qui s'abaissait en pont-levis. Vous aviez devant vous une fraîche vallée; une allée de peupliers, éclairée le soir par la lune, offrait une poétique promenade et comme une galerie pour la conversation. Mme Gay disait plaisamment que Mlle Delphine et moi nous nous y étions disputés et arraché les cheveux, mais qu'on avait peine, tant la couleur était la même, à savoir à qui appartenaient les uns ou les autres.

Dans cette paisible retraite, que ne troublaient guère que les représentations théâtrales d'une duchesse (la duchesse de Mouchy au château de Longpont, où l'on était bien heureux d'être invité et de voir, du *faubourg Saint-Germain*), on appréciait sous un jour nouveau les riches facultés que possédait la femme supérieure dont j'esquisse le portrait. Là, plus d'envie de briller, plus de rivalités inquiètes, plus de prise d'armes, moins de duels au premier sang. Du naturel, de la bonté, de la sérénité, les occupations domestiques ou champêtres, une châtelaine à la fois et une fermière, une mère de famille surtout. Le calme des champs, le travail chacun chez soi, les lectures en commun avec les nouvelles qu'apportaient des visiteurs ou la correspondance, cela

un exemple dans une discussion où, il est vrai, la chaleur du cœur éclatait à travers les ivresses de l'esprit et leur servait d'excuse. Un jour, devant Mme O'Donnel, M. de Bellisle, Frédéric Soulié et moi, Mme Gay étant sortie, Vatout, intime de Casimir de Lavigne, raconte que celui-ci retouche son poëme sur lord Byron.

Mlle DELPHINE : Je préfère de beaucoup la pièce de Guiraud. Il a, lui, senti, compris, aimé Byron.

VATOUT : Mais il n'y a chez lui ni élévation, ni force, ni couleur. C'est une éloquente médiocrité que votre Guiraud.

Mlle DELPHINE : Je suis sûr que Casimir Lavigne en parle différemment ; mais c'est lui-même qu'il faudrait entendre, car on lui prête souvent des discours qui, quand nous l'avons vu, étaient fort peu conformes. Ainsi vous m'avez soutenu l'autre jour, et Horace Vernet l'a répété, que parce qu'on lui avait préféré Soumet à l'Académie, il ne s'y présenterait plus ; qu'on l'avait *traîné dans la boue*. Jamais Casimir Lavigne n'a pu se croire traîné dans la boue parce que Soumet était nommé à sa place ; il m'a parlé de Soumet, et il m'a parlé de lui avec admiration ; il a plus d'esprit que ses amis.

VATOUT : Je n'ai jamais dit, Mademoiselle, que Lavigne a été traîné dans la boue.

Mlle DELPHINE : Vous me l'avez dit très-positivement, j'ai bonne mémoire.

VATOUT : Et une mauvaise langue.

M. BELLISLE : Mais, Delphine, je vous en prie, modérez-vous ; que diriez-vous si on écorchait votre enfant ?

Mlle DELPHINE : C'est que je ne puis entendre des injustices. J'ai dernièrement pris le parti de Casimir Lavigne; dois-je entendre de sang-froid attaquer mes amis chez moi?

VATOUT : Vous me faites tenir un langage sur Soumet qui m'empêcherait de lui serrer la main s'il venait ici.

Mlle DELPHINE : Vous l'avez tenu ce langage. Je suis lasse d'entendre déraisonner. Il faut ne pas savoir ce que c'est que la poésie pour ne pas apprécier Soumet. Ses vers sont frappés au coin de Racine; ils me touchent, ils parlent au cœur et ne sont pas un vain clinquant. C'est là de la grâce, de la sensibilité vraie; je m'y connais, moi.

VATOUT : Comparez donc ses succès à ceux de Casimir Lavigne.

Mme O'DONNEL : Delphine, mais est-ce qu'une demoiselle discute ainsi, s'emporte ainsi?

M. DE BELLISLE : Comment parlerez-vous quand vous aurez cinquante ans? Vous prenez souvent un ton peu convenable, vous tranchez avec votre mère même; vous ne vous doutez pas à quel point cela est choquant.

VATOUT : C'est Mme de Genlis en fureur, Mlle Scudéry hors des gonds.

Mlle DELPHINE : Je ne suis pas une demoiselle, mon rang est fixé; je ne me marierai jamais. Je peux tout dire, surtout quand je suis chez moi. Dans le monde je me tiens dans les bornes ou je garde le silence.

VATOUT : Casimir Lavigne ne vous ressemble pas, lui : c'est une demoiselle.

Mme O'DONNEL : Delphine, tu es absurde. Voilà comme

nous perdons tous nos amis, et pour qui, pour Soumet, qui ne vient pas seulement vous voir et vous néglige.

Mlle DELPHINE : Il n'en est que plus beau de le défendre.

Vatout sort en disant à Mme O'Donnel : « Au moins écrivez cela à Rambouillet. » (M. Soumet y était bibliothécaire.)

Si ma mémoire indiscrète a conservé ces discussions intimes et ne craint pas de les publier quand le temps et la mort légitiment l'histoire, c'est que la personne qui avait reçu tant de dons du ciel n'y perd rien, et qu'armée de son talent hors ligne, de la chaleur de son cœur et des grâces de son esprit, elle peut supporter ces mille facettes du miroir de la vérité. Jeune fille croyante, aimante, enthousiaste soit moqueuse, observatrice satirique et l'imagination envahie par le monde, elle conserve un charme victorieux.

Il y avait loin de ces indignations de l'amitié et de ces bouffées de vanité aux terribles éclats de sa mère, dont la langue était souvent un fer chaud. Je ne sais si M. Villemain se rappelle une scène dont j'ai été le muet témoin et que j'ai d'autant mieux retenue que ce qui s'échappe de sa bouche, comme de sa plume, s'oublie difficilement. J'anticipe sur les années selon lesquelles je tâche d'aligner mes récits ; mais quand on ébauche un portrait, de peur qu'il ne paraisse infidèle, il ne faut pas se laisser refroidir les couleurs et mettre les ombres à côté des beautés.

C'était deux mois avant la révolution de juillet, le 18 mai 1830. Les têtes étaient exaltées par les périls

auxquels nous exposait la royauté, et les dissidences ardentes, comme à la veille d'une bataille. Mme Gay avait obtenu de présenter sa fille Delphine à Charles X ; il l'avait accueillie avec sa courtoisie chevaleresque, et ce triomphe aux Tuileries avait fait pencher les sympathies de l'une et de l'autre en faveur d'un souverain qui n'était pas tout à fait à leurs yeux un *grand roi*, mais un prince excellent et plein de goût. L'impression un peu affaiblie du prestige exercé par Louis XIV sur Mme de Sévigné va se faire sentir dans les paroles suivantes :

Mlle DELPHINE : Je voudrais qu'il vînt un bon despote fermer la bouche à tous ces bavards de la Chambre.

Mme GAY : On hésite à accorder au gouvernement les 80 millions qu'il demande. On ne fera rien, et un beau jour la France sera envahie de nouveau.

M. VILLEMAIN : La France ne sera plus jamais envahie. L'ennemi ne remettra jamais les pieds à Paris.

Mme GAY : Qui l'en empêchera ? autour de qui se rangera-t-on ? Dans l'intérieur on ne tend qu'à renverser la dynastie.

M. VILLEMAIN : Toutes les capitales ont été conquises. La nôtre ne l'a été que parce qu'on détestait Bonaparte, et on avait alors raison de le détester ; mais aujourd'hui on ne veut à aucun prix d'une invasion, et il n'y en aura pas. Il n'y a rien qui soit plus puissant que la France après quatorze années de paix. On ne hait pas la dynastie ; autant celle-là qu'une autre, plutôt celle-là même. Après tout, qu'on la détruise, cela m'est égal. Vous croyez que c'est une dispute de places, vous vous

trompez. Ce sont là des opinions que vous rapportez du faubourg Saint-Germain ; c'est ainsi qu'on parle dans ses salons. Non, la liberté y est pour quelque chose.

Mme GAY : J'aime mieux la liberté que ceux qui font des phrases en sa faveur ; mes actions l'ont prouvé. Je ne suis pas du faubourg Saint-Germain et ne veux pas en être. Vous y allez plus que moi.

M. VILLEMAIN : Permettez-moi de vous dire que vous n'entendez rien à la politique, et brisons sur ce sujet; car nous avons des opinions diamétralement opposées.

Mme GAY : Elles sont opposées, parce que je suis patriote, moi, et que j'en puis mieux raisonner que quelqu'un qui a beau avoir plus d'esprit que je n'en ai. Tous mes amis sont des libéraux, et dans la révolution j'ai caché et sauvé plus d'un proscrit. Pontécoulant, qui sort de chez moi, qu'est-ce autre chose qu'un des plus anciens amis de la liberté !

M. VILLEMAIN : La citation n'est pas heureuse, et souffrez que je le dise. Si M. de Pontécoulant avait gardé toujours son caractère noble et ferme, il n'aurait pas accepté une place de M. de Villèle.

Mme GAY : Quand on a été le confident et l'instrument de M. Decazes, on a bonne grâce à traiter ainsi un de mes amis. Il semble que vous n'ayez pas accepté de places. Vous y avez agi noblement, mais enfin vous les acceptiez.

M. VILLEMAIN : Gardez votre *errata*, Madame, je n'en ai pas besoin. Je ne blâme pas ceux qui prennent des places. J'en ai occupé sous M. Decazes ; j'avais vingt-

cinq ans, j'ai eu tort. Aujourd'hui je ne serais ni le confident, ni l'instrument de M. Decazes, ni de personne ; mais je suis sorti pauvre de cette place, ce qui prouve que je n'en ai pas fait mauvais usage. Vous qui veniez quelquefois au ministère, vous pourriez-vous vous souvenir que j'y ai rendu des services ? Il me semble que quand je refusais dernièrement les fonctions que vous me pressiez tant d'accepter, je faisais au moins preuve de désintéressement.

Je me lève, un peu embarrassé de continuer d'être témoin d'un pareil débat. M. Villemain me suit et me dit en descendant l'escalier : « Vous savez, vous qui avez fait la proposition de m'acheter une maison pour ma conduite à l'Académie, si j'ai de l'indépendance ; je n'aspire qu'à cela. J'étais las aussi de faire toujours des compliments à Mme Gay et bien aise de décharger une fois mon cœur. Son besoin de servitude me révolte. Je vais aussi au faubourg Saint-Germain, parce qu'on m'y recherche et qu'on m'y gâte ; mais y faire réciter des vers à sa fille, quand on ne daigne la recevoir que pour cela, c'est trop honteux. Il n'y a que sa situation ou le besoin qui puissent l'excuser. »

J'ai rencontré quelquefois chez Mme Gay la princesse Constance de Salm, à qui un opéra, des discours en vers dont on aurait pu dire aussi : *ils sont toujours bien, jamais mieux*, ont acquis une réputation littéraire déjà ancienne. Je crois qu'elle avait débuté, avant la révolution, dans l'*Almanach des grâces* par une petite pièce fort goûtée intitulée *Bouton de rose*. Veuve de M. Pipelet, médecin accoucheur, elle avait épousé en secondes

noces le comte Salm Dyck, qui prit plus tard le titre de prince.

Je dus à un accident de mémoire l'invitation que Mme de Salm me fit l'honneur de m'adresser de venir chez elle et la bienveillance de son accueil. On parlait d'un mariage disproportionné d'âge, qui venait de se faire et du peu de chances de bonheur qu'il offrait à la jeune femme, lorsque deux vers de la princesse, dont j'avais lu les poésies peu de jours auparavant, me revinrent à la pensée et que, sans la connaître autrement, je plaçai dans la conversation :

Des roses du printemps l'épouse couronnée
Des frimas de l'hiver se trouve environnée.

J'avais sans préméditation auprès de la princesse poëte, qui avait été fort belle et était restée bonne pris,

Pour aller à son cœur la route la plus sûre.

Ce sont de ces heureuses chances, qui sans temps et sans efforts l'emportent quelquefois dans le monde sur tous les degrés, sur tous les droits.

Un des caractères des femmes auteurs en ce temps n'était pas d'avoir *la pudeur sur la science*, comme dit Fenélon, pudeur qu'il leur voulait égale à toutes les autres ; elles produisaient non-seulement leurs œuvres devant le public, mais elles s'y produisaient elles-mêmes. Ce qui est le plus étrange, c'est que Mme Pipelet, qui avait composé une *épître aux femmes pour les engager à se livrer à l'étude*, récitait son épître dans les Lycées et s'y voyait accueillie avec enthousiasme. Mme de Genlis

avait, avec ses filles, joué des comédies dont elle était l'auteur et cela en public, et gouvernante et même *gouverneur* des enfants de Mgr le duc d'Orléans, elle se faisait volontiers entendre et applaudir en société sur la harpe. Il n'est pas étonnant que Mme Gay se soit crue autorisée à se conformer à ces illustres exemples.

Des circonstances propices m'avaient ainsi mis en rapport avec Mmes Dufrenoy, Tastu, Sophie et Delphine Gay et de Salm, les cinq muses, qui, pour continuer ma métaphore classique, se groupaient, comme dans le tableau de Guide, autour du char d'Apollon. Une sixième plus justement élégiaque, car le malheur avait laissé sa réelle et profonde empreinte sur ses inspirations, Mme Desbordes-Valmore, avait par son dénuement et sa maladie excité au plus haut degré l'intérêt de Mme Dufrenoy, qui justifiait par ses actes ce qu'elle avait dit dans un de ses vers :

Le malheur que je vois est toujours mon malheur.

Elle pria ma sœur d'écrire au ministre de l'intérieur pour qu'un secours fût promptement accordé à Mme Valmore. Presque en même temps elle adressa en sa faveur une épître au roi. Elle lui disait en strophes touchantes qu'elle implore pour la *Deshoulières* du siècle les encouragements et la sympathie d'un descendant de Louis XIV, et que pour elle qui n'avait besoin de rien, elle gémissait qu'une lyre bien supérieure à la sienne ne dût rendre que des accents de deuil et de désespoir.

Benjamin Constant, à qui je racontais que j'avais été voir Mme Valmore et ce qu'avait fait pour elle Mme Du-

frenoy, me dit avec son habituelle et fine ironie : « Savez-vous ce que le roi lui aura répondu : Madame, je vous accorde avec le plus grand plaisir ce que vous me demandez. Quant à Mme Desbordes-Valmore, il m'est impossible de rien faire pour elle. »

CHAPITRE XXIX.

Visite à Béranger à Sainte-Pélagie. — Anecdotes. — Saint-Simon. — Mme de Bawr. — Conséquences de la captivité du poëte national. — Sa société. — Mme la duchesse de Raguse. — Baron Denon. — Comte de Forbin etc.

Béranger subissait à Sainte-Pélagie les trois mois de prison auxquels il avait été condamné. Cauchois Lemaire y était également détenu pour la lettre qu'il avait écrite à Mgr le duc d'Orléans. J'allais les y voir.

La condamnation de Béranger avait été un vrai triomphe pour lui. Le réquisitoire du ministère public était bien outré et bien solennel pour la nature du délit, et la verve gauloise de M. Dupin venant se joindre aux malicieux refrains du poëte, il n'y avait véritablement pas d'équilibre entre l'accusation et la défense. Comment d'ailleurs le public n'aurait-il pas été du parti de la chanson ! Parmi les libertés de nos pères, celle des couplets avait toujours été respectée et pratiquée.

Béranger était peu enivré de cette faveur populaire, tant le philosophe l'emportait chez lui sur le poëte, et la crainte de paraître dupe sur les douces illusions du cœur.

« L'affluence à mon procès m'a fait plaisir, me dit-il, mais je sais ce que cela vaut. Je n'ai jamais rien trouvé de si vide que la gloire, et à plus forte raison ma *gloriette* à moi. La retraite et l'intimité sont bien mieux mon fait. Quand on a perdu, comme moi, sa queue dans la bataille, on a appris à apprécier les hommes et les

choses. Les manifestations en ma faveur, chez Lafitte et chez Mme Davillier, m'étaient plutôt importunes qu'agréables. Le maréchal Soult me félicita chez le premier, parce que le ministère était déjà formé. S'il y avait eu, comme dans la Révolution, peine de mort pour des signes de commisération, si les têtes avaient dû tomber, la plupart se seraient gardés de me dire un mot et j'aurais eu peu de visites. J'excepte mes amis; ceux-là je les connais, et vous dire cela, vous prouve que je vous excepte aussi. »

Je lui dis que Benjamin Constant se propose de venir le voir. « Oui, répondit Béranger, je suis sûr qu'il viendra; il ne néglige pas cette occasion de popularité. Je remarquai dimanche qu'il devait se dire en lui-même, quand tout le monde m'environnait : Je voudrais avoir fait les chansons et être ainsi condamné. Il n'y a pas de triomphe qui ne lui fasse envie; cela lui procure des sensations. — Il croyait aimer Mme de Staël et il n'aimait que les émotions qu'elle lui donnait. Il est si usé que c'est aux autres qu'il emprunte les sentiments qu'il ne trouve plus en lui-même. Ses passions sont tout artificielles. Quand il manifestait celle qu'il croyait avoir pour Mme de Staël, il écoutait les paroles qu'il lui adressait; elle lui répondait cherchant aussi, dans son éloquence, s'il n'y aurait pas quelques phrases qu'elle pût placer dans un de ses romans. Tout était factice entre eux. Elle prétendait avoir pour lui une *antipathie physique*. Une nuit on vint lui dire qu'il s'était empoisonné de désespoir. Tout le château de Copet fut réveillé. On entre chez Mathieu de Montmorency, qu'on trouve priant

au bord de son lit. « M. de Constant s'est empoisonné, lui cria-t-on. — Il faut chercher un médecin, » reprit-il, et il continua ses paternostres.

« Constant est tellement usé, continua Béranger, il a tellement besoin que quelqu'un l'anime et le travaille, que je lui disais que, vieux, et ne pouvant plus quitter le coin de son feu, il donnerait de la tête contre le marbre de la cheminée pour se secouer. Il m'a avoué qu'il ne joue que pour cela.

« La flamme, l'éclat, le bruit de Mme de Staël est ce qui l'attirait près d'elle. C'est ainsi qu'un jour, Saint-Simon, le descendant de Charlemagne, prend la poste, débarque à Copet, arrive tout crotté dans son salon et lui dit : « Madame, vous êtes la femme supérieure de notre siècle, je suis sûr que de nous deux naîtrait un grand homme. Je veux vous épouser. » Il épousa Mme de Bawr, sans qu'il en soit résulté un fils qui eût la capacité de devenir membre d'une classe de l'Institut, quand cela ne serait que la quatrième. »

Béranger, comme on le voit, n'était pas trop attristé ni trop illusionné par sa prison. Il prétendait qu'il n'avait jamais été si bien logé, et que c'était la première fois de sa vie qu'il avait du feu dans sa chambre.

Il me mena assister à son dîner chez le colonel Devergier. Le dîner était aussi succulent que gai. La province s'associa à l'enthousiasme qu'on avait à Paris pour l'illustre chansonnier. Ce n'étaient pas seulement les journaux, l'opposition, le procès qui avaient échauffé, exalté l'opinion publique en sa faveur ; ce talent à la fois populaire et savant, satirique et sentimental, bel-

liqueux et galant, était merveilleusement à l'unisson et des esprits vulgaires et des esprits délicats. S'il réveillait les souvenirs du glorieux Empire, il célébrait la liberté, à la manière des poëtes, sans la définir, et en charmant ainsi tous ses amis divers. En se moquant des gentilshommes et des cagots, il châtouillait la fibre des philosophes et des masses, et la pointe du sentiment s'ajoutant à la *gaudriole*, il avait pour lui les amoureux et les réalistes.

Dans combien de réunions de toute nature, dans les châteaux comme dans les chaumières, au sein de l'amitié et de la famille, comme dans les cafés et les cabarets, ses refrains étaient chantés avec bonheur! Et quand on savait l'auteur pauvre, désintéressé, charitable, courageux et prisonnier, que de tendre intérêt se mêlait à l'admiration générale. Comment le manifester, en province surtout : par des envois de paniers de vins fins, de gibier, de pâtés de foie d'oie, de fruits, de liqueurs, de conserves. On voulait que celui dont l'esprit et la gaîté avaient animé et enchanté tant de repas et de cercles d'amis, de près et de loin, participât à des plaisirs qui lui manquaient, martyr lui-même des inspirations dont on se sentait complice en leur faisant écho. Jusque du fond des colonies arrivaient ces témoignages de sympathie, avec des lettres et des vers. Ce n'était pas assez. Les jolies femmes et les hommes politiques, des généraux et d'anciens ministres allaient demander à la préfecture de police des autorisations d'entrer à Sainte-Pélagie. M. Laffite y était assidu, et grâce aux renseignements que pouvait lui fournir Bé-

ranger sur quelques-uns de ses co-détenus, son opulente générosité y fit beaucoup de bien. On pense quelle était la gauche attitude d'un geôlier qui venait inviter à sortir, vu l'heure réglementaire, le banquier qui laissait tomber des fortunes de ses mains. Le général Sébastiani figurait aussi parmi ces courtisans du condamné, ainsi que le général Lameth, le général Foy et M. de Chateaubriand. C'était un étrange renversement de toutes les idées que les sommités de la politique, des lettres, de la finance, de la naissance et de l'armée, protestant, en quelque sorte contre la justice, à la porte d'un ancien garçon d'auberge et le petit-fils d'un pauvre tailleur. Jouy et Manuel entrèrent dans la salle à manger du colonel où je dus leur faire place.

« Je ferai, disait Jouy à Manuel, relier les discours du côté gauche en maroquin doré sur tranche. — Il faudra alors, dit Béranger, relier le ventre en veau. »

Le ton de la conversation, quelle que fût la région où elle avait lieu, était imprégné d'irritation politique. Le choix du nouveau ministère, dont on disait : *Ce sont six blancs qui ne valent pas deux sous*, l'expression qu'on avait prêtée au roi, en en parlant : « J'ai voulu voir, pendant que j'y étais encore, ce qu'il en serait quand je n'y serai plus, » cette réponse faite à une dame de la cour, qui se félicitait de la première victoire qu'avaient remportée les royalistes, et à laquelle il fut dit : « Oui sur le roi et la royauté, » tous ces traits de la causerie montraient qu'en dedans comme en dehors des murailles, la France avait senti l'aiguillon.

Parmi les bons mots qui jaillissaient de la bouche du

condamné, que les visites et le dîner avaient mis en veine, j'ai retenu celui-ci :

Que devient M. de Chabrol, demandait Cauchois Lemaire à Manuel, il doit être désolé; et Béranger de répliquer : « Il va se jeter dans sa préfecture. »

A Viry, chez Mme la duchesse de Raguse, où j'allai passer quelques jours en mai 1822, on ne parlait pas avec moins d'amertume du ministère contre-révolutionnaire. M. le comte Decazes nous y raconta que *Monsieur* lui fit un jour une scène pour avoir écrit une circulaire sur les élections, dans laquelle il demandait qu'on nommât des hommes *dévoués au roi et à la charte*, et que M. de Villèle se fit à la tribune l'écho de ces plaintes. Les temps sont bien changés, ajouta-t-il ; je viens de voter pour M. Ternaux, il est vrai, mais je n'aurais pas donné ma voix à M. Gévaudan, par exemple.

« La tâche d'un gouvernement modéré est bien plus difficile que celle d'un gouvernement de parti. Un parti se charge volontiers des choses qu'on ne veut pas faire soi-même, et la responsabilité est au moins partagée si elle ne lui incombe pas tout entière.

« J'étais si peu homme de parti, que j'avais fait donner 6,000 fr. de pension à M. Trouvé, ancien préfet, qui ne les a perdus que quand il est devenu gérant responsable du *Conservateur*, avec un traitement de 20,000 fr.

« Aujourd'hui on renvoie M. Malouet, qui n'a aucune fortune, sans pension quelconque. »

Indépendamment de l'intérêt qui s'attache naturellement aux conversations d'un homme qui a conduit les

affaires de la France, il y avait dans la grâce, le bon goût et la modération de M. Decazes, un charme particulier. Le salon de la maréchale duchesse de Raguse, appartenant par sa naissance (elle était fille de M. le comte Perregaux) à la finance, par son mariage à l'Empire, et par son goût à l'ancienne aristocratie, avait cela de particulier, qu'on y était sur un terrain neutre et qu'on y rencontrait des représentants de tous les partis. Sans la contrainte du grand monde, on y trouvait ce qu'il a de cultivé et d'indépendant, et, au milieu du goût et de la finesse qui étaient le partage de tous, chacun pouvait montrer son originalité personnelle. Les prétentions et les apparences se soumettaient à la réalité de ce qu'on valait ou savait. Je contemplais là souvent en silence les hommes d'État et les hommes de guerre, oubliant leurs dignités et leurs titres et causant avec abandon et impartialité des maux de leur pays et de leur impuissance à les guérir, tout en excitant réciproquement leur courage et leurs espérances. C'était un spectacle bien propre à apaiser et à tempérer les passions politiques. L'opulence de Mme de Raguse avait résisté aux entreprises multiples et gigantesques du maréchal, dont elle était séparée, et son amour de l'ordre et son élégance avaient fait de son hôtel de Paris, rue de Paradis, et de son habition de Viry, près Corbeil, des demeures aussi confortables qu'hospitalières.

Le duc avait créé à Châtillon, en Bourgogne, des établissements immenses, destinés à fournir du fer ou de la farine à toute la France ; on dit même qu'il avait

consacré une île à la production des lapins; mais les usines, mal combinées ou mal dirigées, ne donnèrent pas des produits proportionnés aux frais, et même les lapins s'échappèrent à la nage de leur asile multiplicateur.

Mme de Raguse, élevée dans la régularité et les traditions d'une famille commerciale, trouvait que le maréchal, qui, comme les princes, dînait seul et avait une table pour ses aides de camp, visait à des hauteurs d'ambition aussi chimériques que ses entreprises. Redevenue maîtresse de ses actions et de sa fortune, elle borna ses plans à arranger pour elle, avec son hôtel en ville, un château à la campagne, entouré de toutes les dépendances d'une résidence seigneuriale. Il ne faut pour cela que de la fortune; mais la maréchale avait de plus un ordre, un soin, une recherche, que je n'ai vus que chez elle. L'ordre était tellement sa passion, que quand un livre, un jeu, un objet quelconque était dérangé dans son salon, elle se levait involontairement, même pendant qu'on s'y tenait, pour le remettre à sa place, ou sonnait pour cela un domestique. Allait-on se promener, dans le parc, sur le sable toujours frais de ses allées, on pouvait voir un garçon jardinier vous suivre bientôt, pour effacer, avec son rateau, la trace de vos pas. Les jours d'orage, la pluie avait-elle éclaboussé les murs de la maison, on venait brosser ces murs avec un *passe-partout*, comme on lave les roues d'une voiture.

La plus jolie chose et la plus originale de son manoir était la vacherie. Elle était établie à l'imitation de celles

de la Suisse. Une cour couverte de gazon la précédait; au milieu du gazon une fontaine en tronc de bois, avec son écorce, s'épanchait dans une auge en bois aussi. Quant à l'étable, elle ressemblait un peu aux étables de la Suisse, comme les costumes et les décors de *Guillaume Tell* à l'Opéra ressemblent à ceux du canton de *Schwytz*.

De superbes vaches, orgueil inimitable de ce pays, peignées, pansées, bichonnées, étaient rangées devant leurs rateliers garnis d'herbes fraîches. La litière était toujours tenue propre, et pour qu'aucune impureté ne laissât de souillure ni d'odeur, un clair ruisseau passait dans une rigole à leurs pieds.

Ce n'était pas assez de cette idéalisation d'un chalet; un vacher du canton de Berne, jeune et joli garçon, en vêtement de dimanche de sa patrie, donnait les soins aux bêtes. Il avait en écharpe le cornet à bouquin, et je ne suis pas bien sûr qu'il n'ait pas, à défaut d'études locales, appris à s'en servir au Conservatoire de musique de Paris, avec accompagnement de *La, la, lou.*

Ce n'étaient pas là des imitations serviles, des bergeries de Wateau ou de Trianon; c'était la nature même, saisie avec choix et vérité, par une personne qui la connaissait bien, et se plaisait à poétiser, sans la fausser, la chère image de son pays natal.

Ici encore la demeure représentait fidèlement les goûts, l'âme et le caractère de celle qui l'avait formée: un mélange de douceur naïve et fine, de bonté foncière, de penchants champêtres et la régularité et l'ordre d'une maison de banque.

Le rang de la duchesse commandait l'éclat, son cœur

l'intimité. Sa tête était remarquablement belle, sur un corps un peu gros et une petite taille ; ses yeux avaient l'expression la plus séduisante, sa physionomie était douce avec des éclairs, et une bienveillance ouverte et naturelle donnait à l'amitié tout le charme de l'amour ; mais il ne fallait pas compter sur la durée des sentiments. Le caprice, cet ennemi implacable et caché du bonheur de conserver des amis dévoués, mettait en coupe réglée la société de Mme la duchesse de Raguse. Elle avait les plus vieilles connaissances et les plus aimables ; sa bonté lui faisait faire des pensions à des personnes du monde qui étaient devenues malheureuses. Aucun tort patent ne justifiait l'indifférence et la négligence, succédant aux témoignages infinis de sa générosité ou de son affection ; mais un beau jour vous arriviez avec le même attachement et le même respect, et vous trouviez la distraction et la froideur là où vous étiez habitué à rencontrer toutes les prévenances et toutes les gracieusetés, sans y avoir plus de droit.

Ces inégalités ne tombaient pas seulement sur des personnes dans sa dépendance ou d'un rang social inférieur au sien. Aucune prééminence n'en était exempte. C'était plus fort qu'elle-même, et cependant si haut placée, si belle, si aimable, si riche, quelle faiblesse elle avait pour l'ancienne noblesse ! Il semblait qu'elle légitimât la sienne, en se confondant avec ces descendants, souvent bien dégénérés, des familles historiques, alors qu'elle en commençait une toute resplendissante de gloire.

Mais telle est la jalousie du privilége, la douceur de

l'exclusion, qui ne craint ni l'ennui de l'isolement, ni le vide des catégories, ni les déboires dont y sont atteints à leur tour ceux qui les créent, que l'ancien régime faisait sentir au nouveau la distance qu'il croyait exister entre eux, et j'ai vu couler des larmes de dépit et d'humiliation pour des impertinences et des dédains reçus en retour de politesses et d'avances mal placées.

Tel artiste, non prié à des réunions qu'il regrettait, représentait pendant ce temps, dans des caricatures transparentes, la duchesse de nouvelle date scrutant, pour ses invitations, tels titres de noblesse, alors qu'à côté une femme réputée galante examinait les titres de vertus.

On ne sait pas assez les sentiments de haine et de vengeance qu'allument dans les cœurs les volontaires arbitres des distinctions de ce genre, ces gardiens de l'aristocratie relative, qui déclarent, sans appel : qui est ou n'est pas de leur monde. Les vanités blessées se dressent comme des serpents et salissent de leur venin le plus pur éclat. Il n'est pas de nom si grand qui ne soit mis en pièces, pas d'avantage de corps, d'esprit ou de cœur qui ne soit déprécié ou contesté, et malheur si l'on découvre une faute !

Le secret de bien des chutes, et même des révolutions, est là. Les amours-propres attendent le moment où l'on penche vers le précipice pour vous y pousser sans pitié, et quelle est dans nos temps l'existence à l'abri des orages ?

Qui aurait pu être satisfait de son cénacle, si ce n'est Mme la duchesse de Raguse? J'ai cité M. le comte et Mme la comtesse Decazes, j'y joins Mme la duchesse de

Dino, le comte et la comtesse de Saint-Aulaire, le général Tromelin, la comtesse de Laborde, née Noailles, d'une taille à la fois majestueuse et gracieuse, et qui cachait beaucoup de courage et d'esprit sous les plus aimables formes; sa fille, depuis Mme Gabriel Delessert, la comtesse Alexandre de Girardin, la baronne Lallemand, Mme Perregaux, belle-sœur de la duchesse et fille du maréchal Macdonald, comme formant son intimité; mais que d'amis anciens et nouveaux y appartenaient également! Il suffira de nommer les uns, des titres particuliers ont gravé les autres dans mes souvenirs partiels. Les brumes du temps couvrent vite le passé, et quand on est jeune, se fiant à sa mémoire, on songe trop peu à retenir et à collectionner.

En parlant d'eux, il me semble cependant que je ressaisis quelque chose de leur personne, et que je vois encore sur leur visage le doux rayon de l'intelligence ou de la bonté. Je ne crains pas de placer en tête le colonel Perregaux, parent de la maréchale. D'autres l'ont connu sur les champs de bataille, avec son héroïsme si calme et si simple, et cette humanité touchante qui lui faisait traiter chacun de ses soldats comme un frère. Je n'ai jamais vu, pour ma part, un si parfait accord du mérite et du caractère, tant de dignité et tant de modestie, une loyauté si parfaite avec une politesse si cordiale.

Il y a de belles âmes qui ont peine à se faire jour à travers d'ingrates enveloppes; ici les habitudes d'une vie entière et une disposition intime à la mélancolie avaient laissé leur noble empreinte sur un beau et mâle

visage. Pour tout dire, en un mot, il était de ceux qui vous font éprouver le besoin de mériter leur estime.

Un caractère éminemment français, gai, loyal, plaisant, artiste, sérieusement obligeant et dévoué, avec une légèreté extérieure, était celui de M. de Montessuis, que sa naissance, sa famille, son entrain faisaient rechercher dans les salons comme dans les ateliers. Il suffira, pour montrer à quel point il était bon enfant et sans prétention, de citer un lazzis qu'il racontait et qui est vraiment comique. Je ne sais qui, de l'ancien Paris, se rappelle les voitures publiques appelées *coucous;* on nommait *singes* ceux qui y étaient assis d'une certaine façon et *lapins* ceux qui étaient sur le devant, à côté du cocher. Or M. de Montessuis avait un nez très-proéminent, sujet naturel de beaucoup de plaisanteries. Il prétendit qu'un de ses amis, l'ayant rencontré et salué, un jour qu'il revenait de Saint-Cloud, il lui dit : Comment as-tu pu me reconnaître, j'étais au fond de la voiture? Oui, répondit l'ami, mais ton nez était en *lapin.*

Dans ce centre brillant de la vie sociale se faisaient remarquer également Fortuné Brack et le comte Charles de Mornaix. J'ai parlé du premier avec quelque étendue, mais sur ses traces et à côté de lui, avec toute la fleur des années et tout l'éclat d'un nom historique, se montrait avec avantage ce beau cavalier :

Charmant, jeune et traînant tous les cœurs après lui.

Il avait tout ce qui fait obtenir le succès et tout ce qui le fait pardonner. Pour moi, la première des ma-

gies, c'est le naturel; je préfère les défauts francs et accusés aux qualités fausses et empruntées, et je déteste la troisième personne qui est ainsi entre les acteurs et nous. M. Charles de Mornaix avait, à un haut degré, ce naturel et cette simplicité, si rares et de si bon goût, que le dernier terme de l'éducation et de l'art est d'en approcher. On était de suite à l'aise avec lui; de l'esprit sans apprêt, une bienveillance véritable qui appelle si vite la bienveillance, une gaîté de bon aloi complétaient l'attrait et désarmaient l'envie.

Cette jeunesse dorée avait dans le cercle que je décris ses illustres vétérans. En tête je dois mettre celui qu'on appelait le patriarche des célibataires, M. le baron Denon, qui a eu la rare fortune de commencer sa carrière sous Louis XV, en qualité de gentilhomme ordinaire de sa chambre, et qui se trouvait encore en 1820, sous Louis XVIII, plein de feu, de grâce et d'intelligence, après avoir servi quinze ans Napoléon, non-seulement en Égypte, mais à toutes ses armées.

Quel répertoire aimable et vivant qu'un homme de la meilleure compagnie pouvant vous dire : « J'ai dû à Mme de Pompadour d'être mis à la tête du cabinet des pierres gravées du roi, qui prenait successivement les goûts de sa maîtresse en titre.

« Lorsque je présentai au Théâtre-Français ma comédie du *Bon père*, Lekain, à qui l'on en parlait, et qui la croyait mauvaise, répondait: C'est la pièce de ce jeune auteur, couleur de rose, que nos dames ont reçue.

« Quand je revins, en courrier, de Pétersbourg, où j'étais gentilhomme d'ambassade et peu en faveur au-

près de l'impératrice Catherine, je demandai, en passant à Potsdam, à faire ma cour au Grand-Frédéric qui voulut bien agréer ma demande.

« Mon titre de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi me fit parfaitement accueillir à Ferney par mon collègue Voltaire, lorsque je fus envoyé au Corps helvétique, et plus jaloux de voir cette merveille humaine que toutes les merveilles de la nature alpestre.

« Comme j'ai été impressionné quand, après avoir rencontré chez le cardinal de Bernis, à Rome, le roi Gustave de Suède, j'appris qu'il avait été assassiné dans un bal !

« Grâces aux dessins que j'envoyais de Naples à M. l'abbé de Saint-Roch, et à M. Delaborde, je fus attaché, pendant la Terreur, au cabinet de David. Chargé par lui de peindre les costumes qu'on devait porter aux fêtes républicaines, j'échappai ainsi aux dangers du jour et fus même très-bien accueilli par Robespierre dont le visage m'épouvanta un peu.

« J'avais près de soixante ans lorsque Bonaparte, que j'avais souvent vu chez Mme de Beauharnais, me proposa d'être de l'expédition d'Égypte. J'eus à en faire l'histoire, hommes et nature morte. »

Je pourrais prolonger indéfiniment le fonds des récits merveilleux qui s'épanouissait chez le charmant vieillard, avec une vivacité et une bonhomie inépuisables. Une telle existence aurait mérité un tel historien, et je ne fais en passant que ramasser les miettes d'un si riche festin. Si je regrette de n'avoir pas conservé plus de notes de ce qui paraît des bribes quand on y

touche et qu'on les voit, et qui a cependant tant de prix à distance : c'est surtout pour les anecdotes se rattachant à la vie des champs de bataille auprès de Napoléon, et à tant de traits familiers de grandeur et d'imagination, de bienveillance ou de brusquerie, entre le héros et le savant, qu'il appelait le *portefeuille des postérités*.

La vitalité de M. Denon avait résisté à de si anciennes et si illustres fatigues. Quand il fut nommé directeur général des musées, chargé de la publication des médailles, de l'érection de la colonne de la grande armée et de l'embellissement des principaux monuments, il déploya une activité toujours nouvelle. A l'époque dont je parle, et alors qu'avec une bonté parfaite il vint s'asseoir à un déjeuner de garçon chez moi, avec Mme la duchesse de Raguse et M. de Jouy, il classait ses matériaux, arrangeait son cabinet, en dirigeait la gravure et faisait dire de lui, à M. le comte de Forbin, son successeur : « M. Denon, qui a quatre-vingt-trois ans, avait l'air, l'autre jour, de faire la cour à son neveu pour son héritage. »

M. Denon était l'homme des curiosités et des reliques historiques, en même temps que des monuments contemporains. Son œil érudit et pénétrant signalait à l'Empereur, dans les diverses parties du monde où la victoire les avait conduits, ce qui pouvait orner nos musées. Par la force ou la négociation, des Pyramides à Moscou, du Guadalquivir au Zuydersée, de Hambourg à Naples, il faisait venir à Paris tous les brillants vestiges des anciens et des modernes. A côté de ces acquisitions, dignes de nos collections nationales, il glanait

pour lui-même de menus objets. Pour donner, par un seul exemple, une idée de ses recherches ingénieuses, il avait conservé le pouce en bronze de la statue colossale de *Desaix*, qui a dû être un moment placée sur la place des Victoires. Chargé d'élever la colonne de la place Vendôme, les modèles de toutes les colonnes triomphales étaient restés dans son cabinet.

Je ne dirai pas qu'il était lui-même un des derniers représentants d'une époque héroïque, où la France, à la fois civilisatrice et guerrière, répandait sa pensée comme son sang par toute l'Europe : une de ces pyramides demeurées debout dans le désert ; car nos ancêtres de gloire ne sont jamais restés sans héritiers, et si Napoléon a eu ses lieutenants, Denon a eu les siens.

Cette intelligence du beau et du vrai, ce tact profond et ce goût sûr n'étaient pas, à un si haut degré, dans le comte de Forbin, directeur général des musées après lui, et qui était aussi parmi les hôtes intimes de Mme de Raguse. Comme Chateaubriand avait eu son école et ses imitateurs, M. Denou eut un élève marchant à la fois sur ses traces et sur celles de Chateaubriand. L'originalité puissante et créatrice faisait défaut, mais soit dans les accidents de la vie, soit par la préparation et par l'art, les deux carrières eurent beaucoup d'analogie. Le même astre éclairait toujours l'horizon, mais les rayons avaient pâli.

Le comte de Forbin était né en Provence d'une famille ancienne ; il vit périr au siége de Lyon, sous ses yeux, son oncle et son père et dut aussi, comme M. Denon, au dessin, un abri contre la proscription et

la misère. C'est sous M. de Boissier qu'il apprit à tenir le crayon, et quand il fut forcé de s'enrôler dans un bataillon qui partait pour Toulon et Nice, c'est encore le crayon qui le rapprocha de Granet et lui valut l'ami de toute sa vie.

Une bonne fortune manque rarement aux fils de famille qui ont de l'esprit et du talent. M. de Forbin eut pour colonel de son régiment de dragons, Sébastiani, qui, fait pour l'apprécier, lui facilita ses études de peinture et lui obtint son congé.

Désormais parti pour l'Italie, il dut à ses qualités, à son nom, à sa figure, où une mâle dignité s'unissait à la plus grande convenance, la protection particulière de quelques membres de la famille Bonaparte, et au couronnement il fut nommé chambellan de la princesse Pauline. A ce sujet, récapitulant les hasards de sa destinée si variée, et des faveurs qui avaient constitué et reconstitué sa fortune, il disait qu'avant la révolution une de ses parentes avait obtenu une pension sur *les clairs de lune*, vu que les fonds de l'éclairage de Paris étaient faits pour toute l'année, et qu'il n'était pas toujours nécessaire de les employer. Dans l'art de présenter des histoires plaisantes ou des bons mots, il n'avait pas de maître. L'esprit et l'humeur coulaient de source, communiquant des connaissances, excitant des sentiments, traitant les questions graves et la chronique personnelle.

L'apprêt du peintre, les contrastes, le clair et l'obscur, le théâtral méridional se faisaient aussi bien sentir dans ses écrits que dans ses tableaux. C'est ainsi qu'il raconta, à l'image de l'auteur de l'*Itinéraire à*

Jérusalem, qu'il vendit le château de ses pères, au bord de la Durance, pour faire en 1817 son voyage en Syrie, en Grèce et en Égypte. Son roman de *Charles Barrimore* vise également au touchant et au terrible. *Ut pictura poesis.* L'*Éruption du Vésuve*, une de ses meilleures peintures, était une des moins tragiques.

Quelque peu autorisé que je sois à exprimer une opinion raisonnée sur les beaux-arts, il est une impression profonde que j'ai ressentie en Italie et qui a plus que toutes les autres, à mon sens, le cachet, sous toutes ses formes, du vrai, celle, à quel point toujours le beau, c'est le simple. L'effet qu'on cherche fuit par cela même qu'on l'a cherché, et l'école moderne, le goût français, c'est l'*effet*. Je m'y étais accoutumé dans ma jeunesse. La pose, le mot, le drame, était l'idéal, la poésie à mes yeux; mais quand j'eus fait le premier voyage d'outre-monts, que j'eus contemplé le peuple de statues que l'antiquité nous a léguées, après avoir parcouru tant de galeries des chefs-d'œuvre de la peinture et fait ample connaissance avec Raphaël, le Dominicain, le Guide, Titien, les écailles tombèrent de mes yeux, et le guindé, le vantard, l'exagération, le dramatique de notre école me firent horreur et pitié. Se donner tant de peine, forcer tant les attitudes, matérialiser si brutalement l'action : en statuaire, opposer à ce point le froid du marbre à la chaleur des mouvements, pour arriver à être glacé et faux ! Non, Dieu a mis son empreinte sur le calme dont il est la suprême image; le calme, c'est la force paisible; le calme, c'est la dignité. A peine si, sur le front d'Apollon qui vient de

tuer le serpent Python, vous apercevez une majestueuse irritation, et Laocoon et ses enfants, dans la douleur la plus terrible, ne font pas une contorsion violente et souffrent avec grâce.

Heureux, quand on réveille des mémoires ensevelies et en conduisant par la main le lecteur dans une société intéressante, de n'avoir à lui signaler que des fautes de goût! Les physionomies, même superficiellement esquissées, prennent de la vie quand on peut projeter sur elles quelque lumière heureuse, et ces petits côtés qui rapprochent de nous les personnages historiques accusent mieux les caractères et saisissent mieux l'imagination que les auréoles mythologiques. C'est la tâche des mémoires, que cette revue détaillée et anecdotique, cette recherche intime qui peut paraître inutile et frivole; mais devant la pudeur des confidences personnelles et le respect des familles, *on ne fouille pas*, comme dit Pindare, *dans les souterrains de l'âme humaine*, et faute de pouvoir, dans leur majestueux développement, suivre le sort des nations, on se contente de mêler la critique à la louange dans le culte des héros. Pour continuer cette tâche, je dirai, à la fin de ce volume, ce que dit Hallam dans ses *Remains :*

« La réunion dans le ciel de ceux qui m'attendent et « mes années avancées m'avertissent de ramasser et de « relier mes gerbes, pendant que je le puis encore. »

Nice, 24 mars 1862.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

AVANT-PROPOS 1

CHAPITRE PREMIER 3

Enfance. — Perte de ma mère. — Impressions d'école à la campagne. — Première communion. — Départ pour Paris. — Paris. — Le général Walther. — Pensions Dabo et Labbé. — Frédéric Cuvier.

CHAPITRE II 25

Le général Gottesheim au service de l'Autriche. — Rencontre à Ulm avec le général Walther, son neveu, commandant l'avant-garde française. — Le jeune Gottesheim prisonnier à Brumath. — L'avocat Schwingdenhammer. — Collége de Sainte-Barbe. — A. Juncker. — Eug. Scribe. — Vatout. — Bayard. — Règle de conduite au collége.

CHAPITRE III 32

Mon père. — La Révolution à Strasbourg. — Saint-Just et Lebas. — Arrêtés de ces représentants du peuple. — Euloge Schneider. — Sa conduite en Alsace; il voyage avec la guillotine. — Son exécution au 9 thermidor. — Nouveau gouvernement. — L'impératrice Joséphine à Strasbourg. — Mort de mon père. — Ses obsèques.

CHAPITRE IV 38

Dernière année au collége de Sainte-Barbe. — Éléonore. — Talma. — Mlle Mars. — Fleury. — Émile et Auguste de Champs. — Vie des étudiants et des grisettes. — Alors et aujourd'hui. — Gaspard de Soultrait.

CHAPITRE V. 45

Entrée des alliés à Paris. — Mon désespoir. — Le grand-duc Constantin. — Ses conversations. — Départ de Napoléon. — Plus de droits réunis. — M. Metzger. — Octroi de la charte. — La liberté. — Premiers articles dans les journaux du temps. — Lettre de Chateaubriand. — Mobilité française. — Mot du duc de Broglie.

CHAPITRE VI 59

L'Alsace. — Séjour des alliés. — Leurs excès avant leur départ. — Menace d'incendie des Russes. — Vexations des Prussiens. — Les orgies. — Haines qu'engendre la guerre.

Pages

CHAPITRE VII 63

Mort du général Walther. — Moscou, Leipzig, mot du général Sébastiani, Hanau. — L'empereur confère à la fille du général Walther le titre et la dotation de celui-ci. — Discours prononcé sur sa tombe au Panthéon par George Cuvier.

CHAPITRE VIII. 68

Lettres de Mme Walther, l'une de Dieppe du 21 juillet 1814 et l'autre de Londres du 20 août même année; une autre en réponse au projet d'entrer dans la diplomatie. — Lettre de Frédéric Cuvier du 1er septembre 1814.

CHAPITRE IX 75

La duchesse de Courlande. — Chez elle : l'empereur Alexandre, Mme de Staël, le duc de Wellington, M. de Talleyrand. — Anecdote racontée par ce dernier sur un de ses ancêtres. — Il dit à l'auteur les études préparatoires à la diplomatie qu'il doit faire et lui conseille de faire choisir les ouvrages par M. Lacretelle le jeune. — Indications par celui-ci. — Départ du prince pour le congrès de Vienne. — Nous apprenons par lui que Napoléon est mis au ban de l'Europe.

CHAPITRE X 80

20 mars. — Scène de Grenoble. — Entreprise téméraire et pleine de responsabilité de Napoléon. — Résistance légitime et libérale des *volontaires royaux*. — Leur défense est publiée par l'auteur. — Dîner de Mme Walther aux Tuileries. — Il s'y trouve le comte Molé. — Anecdote concernant celui-ci. — Les papiers de Louis XVIII laissés intacts. — Drapeau tricolore trouvé dans les caves et arboré sur le palais par le général Excelmans.

CHAPITRE XI 85

Départ pour l'Alsace. — Organisation d'un corps franc par le colonel Juncker. — Retour précipité à Paris, le Rhin étant franchi et la bataille de Waterloo perdue. — Mme Walther écrit le rapport que lui en fait le page Gudin, revenu avec l'empereur.

CHAPITRE XII 88

Nouvelle Restauration. — Labédoyère. — Sa conférence avec B. Constant la veille de sa mort. — Mouvement généreux de Louis XVIII. — Arrestation et jugement du maréchal Ney. — L'empereur plus politique et plus clément envers B. Constant caché chez Mme Récamier, le lendemain de son entrée à Paris. — Indignation et dégoût de l'auteur qui se retire à Vincennes non souillé par les alliés.

CHAPITRE XIII. 94

M. et Mme de Lavalette. — Mme Walther apprend à Mme de La-

Pages

valette la condamnation de son mari. — Le comte Lœwenhielm. — Lettres de Mme de Staël dont l'une marquant la situation de la France en 1815.

CHAPITRE XIV 98

Le *Nain jaune*. — Portraits de MM. Arnault, Jouy, Horel, Merle, Bory de Saint-Vincent, Moreau, Étienne, ses rédacteurs. — L'éditeur responsable Dirat.

CHAPITRE XV 105

Création du *Journal des Arts*. — Choix éminent de ses rédacteurs. — Le *Constitutionnel*. — Ce qui fait l'essence d'un journal et sa prospérité. — Expérience de M. de Sémonville sur la presse quotidienne.

CHAPITRE XVI 109

Mme Dufrenoy. — Sa société. — M. de Fontanes. — Mme Voïart. — Mme Tastu. — Sa comparaison avec Mlle Delphine Gay. — Épître en vers adressée à l'auteur par Mme Dufrenoy. — Lettres de celle-ci. — Mariage de Mme Tastu.

CHAPITRE XVII 120

Voyage à Marseille. — Mort de mon frère. — Arrivée de la duchesse de Berry. — L'auteur a connu le comte Lucchesi-Palli. — Il a vu l'impératrice Marie-Louise à Ischl. — Il a assisté à la fuite de la duchesse d'Orléans. — Réflexions sur ces trois princesses.

CHAPITRE XVIII 129

Lettre de Mlle Duvaucel. — Collaboration avec Mme Dufrenoy à la *Biographie des demoiselles*. — Lettre de celle-ci. — Éloge de Delille. — Correspondance avec Cauchois-Lemaire, proscrit.

CHAPITRE XIX 142

Alfred Duvaucel. — Ses adieux à l'auteur. — Son départ pour l'Inde. — Lettres qu'il écrit à Mme la baronne Cuvier, sa mère. — Ses aventures pendant cinq ans au Bengale.

CHAPITRE XX 158

M. Charles Dupin. — M. Viennet. — Mme la comtesse Las Cases. — Je l'accompagne à Bade. — Le comte Las Cases. — Ses souvenirs de Sainte-Hélène. — Le prince Eugène et la princesse Auguste. — L'auteur publie la *Défense des bannis*; jugement qu'en porte la *Minerve*. — Lettre de M. Emmanuel de Las Cases.

CHAPITRE XXI 172

Salons de MM. Laffitte et Ternaux et de Mme Davillier. — Garat. — Mme Malibran. — La comtesse Merlin. — Mme Crescini. — Duc de Bassano. — Fleury-Chaboulon. — Les généraux de

Pages

l'époque. — Mme la comtesse Regnaud de Saint-Jean-d'Angely. — Le général Lamarque. — Le comte Pontécoulant. — Le marquis Chauvelin. — Lacretelle aîné. — Manuel. — Béranger. — D'Argenson. — Vers inédits de Béranger.

CHAPITRE XXII 211

Voyage en Angleterre. — Recommandation d'Alexandre de Humboldt à son frère. — Les deux frères. — Le marquis d'Osmond. — Mlles Deslihu. — M. Leach. — Sir Joseph Banks. — Chelsea. — Greenwich. — Musée britannique. — Un dîner anglais. — Windsor.

CHAPITRE XXIII 236

Santeny. — M. Schulmeister. — La princesse Charlotte et la princesse Pauline de Wurtemberg. — La reine douairière. — Deinach. — M. Lobstein.

CHAPITRE XXIV 244

N. A. de Salvandy. — Mme Brack. — Fortuné Brack. — Le général Lejeune.

CHAPITRE XXV 258

Situation politique à la fin de 1818. — L'auteur sollicite une place. — Lettre de M. Pasquier. — Les députés de son département. — Apostille de M. d'Argenson. — Mme la baronne Degerando. — Deux de ses lettres. — Salon du comte Decazes. — Intervention de M. Guizot. — Élections. — Lettre de M. de Jouy.

CHAPITRE XXVI 274

Extraits du journal.

CHAPITRE XXVII 290

Bade, l'ancien et le nouveau. — La roi Maximilien de Bavière et la reine. — La grande-duchesse Stéphanie. — Fêtes. — Lettres de Mme Dufrenoy.

CHAPITRE XXVIII 312

Ouvrages dramatiques de l'auteur : *Argie*, imitée d'Euripide. — *Les Remords*, imitation de Müllner. — Lecture de Talma chez Benjamin Constant. — Représentation à Strasbourg de *l'Intrigue à Spa*. — Lettres de Mme Sophie Gay.

CHAPITRE XXIX 345

Visite à Béranger à Sainte-Pélagie. — Anecdotes. — Saint-Simon. — Mme de Bawr. — Conséquences de la captivité du poëte national. — Sa société. — Mme la duchesse de Raguse. — Baron Denon. — Comte de Forbin etc.

RÉMINISCENCES

PAR

J. J. COULMANN

[illegible]

TOME DEUXIÈME

PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

[illegible]

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1865

[illegible]

RÉMINISCENCES

RÉMINISCENCES

PAR

J. J. COULMANN

ANCIEN MAITRE DES REQUÊTES EN SERVICE ORDINAIRE AU CONSEIL D'ÉTAT,
ANCIEN DÉPUTÉ ETC.

TOME DEUXIÈME

PARIS
MICHEL LEVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE
1865

Tous droits réservés.

STRASBOURG, TYPOGRAPHIE DE G. SILBERMANN.

AVANT-PROPOS

DU SECOND VOLUME.

Nice, 15 mars 1864.

Lorsque je publiai les vagues souvenirs d'un passé que je réchauffais contre mon cœur; confidences destinées seulement à des amis, et qui furent accueillies avec tant d'indulgence par des amis nouveaux, le présent s'effaça presque pour moi.

J'avais cherché si sincèrement le bon et non le mauvais côté des hommes et des choses, qu'à mon sens, les exigences les plus jalouses en devaient être désarmées. Pour certains noms, distinguant le culte qui honore d'un fanatisme maladroit, je n'accorde à personne d'avoir plus de respect et d'affection que je n'en ai moi-même. Mais, en évoquant des temps plus rapprochés de nous, en cessant de jeter quelques lueurs dans l'abîme déjà obscur où tout s'est effacé, si tout n'est englouti, je mêle le présent au passé, je rencontre des débris encore debout, des cendres encore chaudes et je sens grandir le danger.

Mon ambitieuse tendresse pour des mémoires bien chères peut se trouver opposée à des vœux d'humilité, de mépris de la gloire, d'oubli du monde, de mortification de la chair[1]; comme elle peut à peine contenter des

[1] Il ne faut pas disputer à la poussière les plus saints vestiges. Il faut vous taire, vous oublier, devenir simple, sans retour sur soi, sans curiosité, sans raisonnement, sans éloquence, il faut renoncer à la tendresse de son cœur, à la délicatesse de son esprit et vaincra sa sensibilité jusque dans l'amer plaisir de pleurer ces morts. Ainsi le plus brillant

orgueils personnels ou héréditaires, quoiqu'une large part ait été faite à leurs intérêts et à leurs droits.

A travers ces écueils nouveaux, en disputant à l'oubli des souvenirs, seule chose qui reste de ceux qu'on a aimés et que, si je vieillis encore, je ne retrouverai plus que sur ce papier, à défaut d'art, je continuerai à avoir la fidélité d'un témoin.

Froisser sans nécessité un sentiment privé, trahir un secret qui m'aurait été confié, et qui ne serait pas honorable, faire des confessions affligeantes pour autrui, énumérer devant le public mes faiblesses, serait aussi contraire à ma dignité qu'à mes habitudes.

Le récit, comme l'exemple du mal, peuvent porter au mal; une indiscrète sincérité, pour soi comme pour les autres est condamnable. Dans ce *mélancolique délassement du registre des éphémérides*[1], ce qui plaît le plus à celui qui le tient et qui appelle la publicité sur ses pas, est d'influer au loin sur les âmes par l'expansion de la sienne.

Quand nous sommes jeunes, le chemin que nous avons choisi nous paraît toujours le meilleur, et nous le suivons avec une ardeur qui n'admet ni direction, ni conseils, ni sentier de traverse; quand nous vieillissons, la passion aveugle et présomptueuse s'évanouit avec nos forces, et nous avons besoin d'être excités et encouragés.

apanage de la vie ne pourrait s'allier aux idées religieuses. Il y aurai absence d'harmonie dans l'âme et inconséquence dans les actions. L'idée de la divinité deviendrait si étroite qu'elle nous échapperait par cela même. Mme DE STAEL.

[1] L'Estoile.

CHAPITRE PREMIER.

Voyage en Suisse. — Sandegg. — Mlle Cochelet. — Arenenberg. — La reine Hortense. — Anecdocte concernant la reine d'Angleterre. — Stances de M. de Boufflers.

De toutes les contrées qui ont jamais charmé ma pensée et attiré mes pas, nulle, selon moi, n'est comparable à la Suisse. Là cependant la nature fait seule les frais. Mais, est-il de ses spectacles que l'art puisse égaler? Est-il des impressions plus grandes que celles qu'elle donne? En vain voulez-vous en tracer une image, en vain en donner une idée. L'imagination tarit à sa source, l'intelligence ne peut que reconnaître son impuissance. Et ces merveilles sont éternellement belles! C'est peu qu'auprès d'elles les ouvrages les plus magnifiques des hommes paraissent misérables et petits; elles défient la hache des démolisseurs et l'équerre des architectes. Aucun préfet de la Seine ne saurait ni y ajouter ni en retrancher une beauté, eût-il à sa disposition le budget de la France. Ce sont d'indestructibles monuments qui élèvent notre âme vers Dieu en abaissant notre orgueil. Nous rampons, nous nous agitons, nous nous travaillons à soutenir notre existence d'un jour, tandis que ces géants immenses se soutiennent immobiles, muets, éternels par la volonté et sous le regard de leur créateur.

C'est là qu'il faut admirer. Parcourons ces vallées, franchissons ces montagnes, contemplons le ciel bleu et les lacs argentés; regardons briller aux rayons du soleil l'eau fraîche et pure que la chaleur fait couler du flanc des glaciers. Aussi bien nous avons assez de la société; ce qu'on y dit ne nous intéresse plus; ce qu'elle nous montre nous laisse indifférents ou nous irrite; les politesses nous gênent ou nous fatiguent. Jetons-nous tout entiers dans les scènes grandioses et incomparables de la nature: nous y serons moins abandonnés qu'au milieu de cette foule, où chacun s'isole dans son égoïsme et où les empressements mêmes de la politesse déguisent à peine la plus froide indifférence.

Quand le soir nous aurons vu aux cimes les plus hautes s'éteindre les dernières lueurs du jour: les astres silencieux, les lacs endormis dans la brume, les montagnes voilées et les clochettes des troupeaux couchés parmi les herbes, éveilleront dans notre âme bien d'autres émotions que les orages du monde, les passions factices et les discours frivoles. La méditation que tout cela inspire et qui nous révèle l'éternelle harmonie, n'a-t-elle pas des charmes autrement puissants que la société où il faut incessamment lutter contre son cœur et dont il faut subir les caprices, les faiblesses, les colères et les oublis?

C'est ainsi qu'entraînés toujours dans des sens contraires, nous allons de l'art vers la réalité, de la réalité vers l'art, constants dans l'inconstance et, comme on l'a dit, préférant la variété au bonheur.

Cependant ce n'étaient pas seulement les pics sour-

cilleux et les torrents couverts d'écume qui m'attiraient en Suisse.

Il y a un plaisir supérieur à tous les plaisirs : l'instinct de l'infini vous relève, il est vrai, au-dessus des mesquines exigences de la vie et vous fait oublier les préoccupations vulgaires, il vous rapproche du grand Être dont on sent la main étendue sur la nature entière ; mais ce grand Être nous a faits hommes, et ce qui nous touche le plus, ce qui nous attire du plus puissant attrait, c'est l'homme.

Quand le malheur, cette inévitable condition de toute destinée mortelle, frappe une tête et que ses coups ont été supportés avec dignité et douceur ; quand la chute a été grande et imméritée ; quand on est tombé d'un trône et que, sur ce trône, on n'avait donné que des exemples de bonté et de patriotisme, on inspire non-seulement la pitié ordinaire, mais une sympathie exceptionnelle dont n'est pas exempt le plus austère démocrate. L'adversité sacre les âmes ; on s'incline devant l'autorité des pleurs. On est le courtisan de la chute ; on proteste que la prospérité n'est pas tout. Si la grandeur insultée par le sort a été celle d'une femme, si cette femme, sévère pour elle-même, indulgente pour les autres, sans haine et sans envie, joint aux talents, la libre culture de la pensée, le respect du beau, le goût des arts et des sciences, cet ennoblissement de toutes les formes de la vie, si elle est enfin apparentée à un grand homme, autant par le sens et l'esprit que par les liens du sang, comment se défendre de la séduction et ne pas chercher à joindre aux biens

imperdables ces vives impressions, ces observations personnelles, ce trésor de nobles souvenirs, inappréciables pour les amis de la vérité, cortége menu, mais palpitant de l'histoire!

Au-dessous des Alpes, d'où vous contemplez l'aigle planant dans les profondeurs du ciel bleu, il y a aussi un nid d'aiglons qui grandit dans l'ombre et dont l'essor intéresse tous les cœurs.

J'avais eu l'occasion de connaître à Paris, Mlle Louise Cochelet, fille d'un avocat général au baillage de Charleville. Elle avait été élevée chez Mme Campan, où elle s'était liée avec Mlle Hortense de Beauharnais. Celle-ci, devenue princesse impériale, l'avait placée auprès d'elle en qualité de lectrice. C'était une personne grande, forte, qui, avec un extérieur viril, avait toutes les grâces et les coquetteries de la femme. Dans le milieu choisi et tempéré où elle a vécu, elle assouplit et corrigea l'impétuosité de sa nature brusque, animée, agissante. Objet intermédiaire des hommages qui s'adressaient à sa souveraine, quand l'Europe était prosternée devant Napoléon, elle avait été en rapport non-seulement avec l'élite de la société française, qui se groupait naturellement autour d'un pouvoir exercé avec tant de charme; mais encore avec les princes qui régnaient à cette époque et avec le corps diplomatique qui les représentait. Le prince de Saxe-Cobourg, devenu roi de Belgique, et Alexandre Ier, autocrate de toutes les Russies, ne dédaignaient pas d'adresser les billets les plus affectueux et de faire de fréquentes visites à l'humble lectrice de la reine de Hollande. N'est-ce pas là aussi

un curieux commentaire de la domination qu'exerçait Napoléon, pris, malgré son génie, au piége de l'admiration, pour ne pas dire de l'adoration générale?

Peu d'années après, la pauvre reine, qui n'avait d'autre tort que de n'avoir plus pour appui celui auquel le plus puissant des princes de l'Europe avait fait en public l'application de ce vers :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.

reçut l'ordre de quitter Paris dans deux heures, fut obligée de vendre un tableau qu'acheta M. de Talleyrand, pour pourvoir aux frais de son voyage, se vit à Dijon déclarée prisonnière avec ses enfants par des gardes royaux, qui, disaient-ils, avaient ordre de l'arrêter, et ne put obtenir de s'établir même sur le territoire de la république suisse, où elle possédait une campagne (le château de Prégny).

Désormais, traquée par toutes les polices, sa correspondance ouverte ou interceptée, elle n'eut plus même le droit de choisir sa résidence. Elle ne pouvait se mouvoir qu'avec un passe-port visé par les quatre puissances, et elle dut trembler sans cesse pour ses fils, dont le nom, comme dit Chateaubriand, avait le tort d'aller mieux que tout autre à la gloire de la France. Mlle Cochelet avait partagé fidèlement une destinée que, pour elle du moins, le malheur ne fit que rendre plus auguste. Quand, en 1817, la reine acheta Arenenberg et put se fixer dans cette partie du canton de Thurgovie, Mlle Cochelet acquit dans le voisinage, avec ses économies et grâce aux bienfaits de celle qui l'avait toujours

traitée en amie, un charmant manoir appelé le château de *Sandegg*. Cette maisonnette, bâtie à mi-côte d'une sorte de promontoire, dominait le petit lac de Constance, et de là la vue plongeait sur une foule de golfes ornés de villages et de maisons de campagne. En face s'étendait l'île de Reichenau et à l'ouest les regards embrassaient la ville de Constance et les glaciers du Sentis.

Des bouquets de bois, des rochers, et même quand la pluie s'y prêtait, une cascade au milieu des sapins, ornaient cette poétique solitude. Elle avait, disait-on dans le pays, servi de résidence à un saint, et une chapelle devait toujours y rester jointe. On y venait en pèlerinage. Il était impossible de n'être pas frappé du contraste piquant que formaient avec la nature sauvage du pays et avec la solitude de ces lieux difficilement accessibles, toutes les élégances et toutes les recherches du luxe qui s'y trouvaient soudainement transportées. Mlle Cochelet, heureuse de devenir propriétaire indépendante et de faire habiter avec elle sa mère, femme simple et excellente, avait recueilli là tous les débris de sa splendeur passée, les meubles, les tapisseries, les bas-reliefs, les livres, les dons de toute sorte qui, de tous les coins de l'Europe, étaient venus s'adresser à elle-même ou à sa haute faveur.

Les bustes de sa bienfaitrice, des jeunes princes, ceux de la famille impériale, dans un temps où toutes ces images étaient proscrites, formaient un sanctuaire où, après leur naufrage, ces grandeurs évanouies avaient encore leur culte. La reconnaissance des arts

leur avait payé son tribut: Sèvres, les Gobelins, les pinceaux de Gérard, d'Isabey, de David, de Tiénon avaient laissé des portraits, des paysages, des allégories qui étaient de belles pages d'histoire. Les albums et les portefeuilles de Mlle Cochelet étaient remplis de lettres, de vers, de dessins de l'empereur Alexandre, du prince de Saxe-Cobourg, du prince de Mecklenbourg, du prince Primat, de M. de Nesselrode, du prince Wolkonski, de M. de Forbin, de Mme de Souza et de toutes les illustrations de l'époque. On y célébrait à l'envi la confiance et l'affection dont elle avait été honorée. Tout ce passé faisait ainsi cercle autour d'elle et s'enchantait de son bonheur passé et de ses regrets.

Quand la reine, à qui j'apportais une lettre de ma sœur, connut mon arrivée, elle voulut bien m'engager à venir avec Mlle Cochelet dîner chez elle. Les deux habitations communiquaient par un sentier au sommet de la montagne; d'un côté des précipices et des bois, de l'autre des vignes et le paisible aspect du lac.

C'était le 10 septembre 1820; les teintes pâlissantes de l'automne, les dernières clartés du soleil, ces ruisseaux tombant mollement de ces rocs suspendus, ces horizons silencieux et déserts, avaient mis mon cœur à l'unisson de tous les sentiments de l'exil, et m'avaient pénétré des tristesses et des désillusions qui suivent l'écroulement d'un trône. Si la prospérité et la puissance n'ont jamais exercé sur moi aucun prestige, si j'ai su me raidir toujours contre l'abus que j'en voyais faire, j'avoue que je me sentais ému et troublé en pré-

de cette nature qui peignent les hommes et qui donnent aux annales des nations leur plus touchant intérêt. Ce sont ces petits détails, trop souvent négligés, qui sont la clef de bien des événements ; ils expliquent comment on triomphe des dispositions les plus hostiles, et pourquoi l'un réussit où un autre a échoué.

Ce ne fut pas un examen sans intérêt que celui que je fis de la demeure de l'ancienne reine de Hollande. La maison, plus étendue que celle de Mlle Cochelet, était à deux étages, avec trois fenêtres de face, de la construction la plus simple, peinte en blanc avec des persiennes grises; un banc séparait la porte d'entrée d'une fenêtre au rez-de-chaussée. La reine avait fait ajouter à gauche une salle à manger, dont le dessus était une terrasse soutenue par des colonnes et bordée d'une légère balustrade. Un banc circulaire en pierre avait remplacé la basse-cour et le poulailler. Des massifs de fleurs, des peupliers et des saules pleureurs couvraient en partie l'esplanade. La partie du jardin qui regardait le lac et qui était la plus escarpée, était plantée de vignes. A quelque distance de la maison d'habitation se trouvait une cour entourée de bâtiments plus élevés. Au premier étage régnait une galerie extérieure qui conduisait aux divers logements. Derrière s'étendaient les verts horizons des forêts. Devant se montrait sur le petit lac l'île où la légende place la tombe de Charles-le-Gros.

Sur le sommet d'un golfe se cachait le vieux château gothique de *Sallenstein; Mannbach*, son église et son presbytère étaient à mi-côte. Non loin, près d'*Erma-*

tingen, était une jolie villa enveloppée d'arbres, qu'habitait une famille du faubourg Saint-Germain : le marquis et la marquise de Crenay. Le grand lac, ayant sur son flanc la ville de Constance et les glaciers du Sentis, formait, comme chez Mlle Cochelet, le fond du tableau.

Pour pouvoir passer quelque temps près de sa sœur, le prince Eugène avait fait élever un grand pavillon sur un plateau des environs qu'on appela *Eugenberg*.

D'un autre côté était le château de *Wolfsberg* qui, par sa proximité d'Arenenberg, semblait une résidence toute préparée pour quelqu'autre victime des troubles politiques de la France. D'ailleurs la beauté du site la désignait au choix des amateurs de chasse ou de pêche. Cependant il était alors inhabité et ce n'est que plus tard qu'il fut acheté par le capitaine Parquin qui en fit une sorte d'hôtellerie.

Tel était le cadre au milieu duquel s'élevait la demeure de celle qu'on appelait alors la duchesse de Saint-Leu. C'est là qu'était autorisée à habiter, sous la surveillance de trois ou quatre polices, cette princesse qui naguère avait eu à sa disposition les palais de la moitié de l'Europe.

A l'entrée du vestibule était son buste en marbre, couronné d'une guirlande de fleurs et posé sur une colonne. Dans le petit salon on voyait quelques toiles et deux pendules ; dans un autre salon, qui faisait suite, était placé, entre les fenêtres, le tableau où Gros a représenté Bonaparte passant les Alpes.

Enfin dans un troisième salon, se trouvait le beau portrait de l'impératrice Joséphine, assise sur un so-

pha, par Prudhon, et une magnifique tapisserie des Gobelins.

La chambre à coucher de la reine, au premier étage, se composait d'un mobilier en bois de rose qui avait appartenu à Marie-Antoinette. L'échafaud et l'exil, voilà ce que rappellent ces chefs-d'œuvre du goût et de l'élégance. Jamais sermon sur l'inconstance des prospérités humaines n'atteint une aussi saisissante éloquence.

Les deux jeunes princes, Napoléon et Louis, demeuraient avec leur gouverneur dans les bâtiments environnant la cour.

La reine eut la bonté de me faire visiter sa champêtre résidence et de me faire remarquer les améliorations qu'elle y avait faites et de m'expliquer celles qu'elle projetait.

On ne pouvait se défendre d'une profonde impression de tristesse en voyant cette illustre proscrite descendue, de la hauteur de sa vie, au niveau des autres femmes. Bientôt dans cet asile modeste, silencieux, ignoré, où se cachait celle entourée autrefois de tant d'éclat et de gloire; sur ce promontoire escarpé, couvert d'ombre et de fleurs, avec l'amphithéâtre des Alpes toutes diverses de hauteur, de forme, d'attitude et de couleur, tour à tour distinctes et confuses, éclatantes et sombres, et la surface azurée du lac, la tristesse perdait son amertume. Un sentiment délicieux de paix et de solitude se glissait dans l'âme, on songeait à la vanité et aux soucis de la grandeur, et cette existence paraissait bien préférable à un trône.

Mais rien remplace-t-il la patrie? « Si j'avais la

« France, me disait la reine, il ne me manquerait rien.
« Ce n'est jamais sans émotion que je revois un compa-
« triote. Il me semble en quelque sorte respirer l'air de
« mon pays. Et ne croyez pas que ce soient les regrets
« d'une princesse française et non d'une française
« seulement que j'éprouve. L'adversité a souvent cela
« de bon qu'elle épure. Je commence seulement à me
« connaître. Jusqu'alors j'avais vécu dans le tumulte.
« Je savais que ma destination était de faire du bien et
« j'en faisais sans m'en rendre bien compte. A chaque
« campagne de l'Empereur je me disais : tu auras en-
« core bien des malheureux à soulager. Depuis j'ai ap-
« pris à raisonner ; j'ai beaucoup lu ; j'ai étudié l'his-
« toire ; je juge par moi-même ; je me fais une opinion
« sur les hommes et sur les choses, et je trouve à tout
« cela un grand intérêt.

« En me poursuivant avec tant d'acharnement, en
« me chassant de ville en ville, en m'accordant à grand'-
« peine, après quatre années d'hésitations, l'autorisa-
« tion de m'établir ici, mes persécuteurs m'ont donné
« le sentiment de moi-même, et m'ont inspiré une
« sorte d'orgueil. On a fait de moi une puissance. Je
« trouvais bien lâche de tourmenter ainsi une femme.
« Ils se sont imaginé que c'est moi qui ai fait revenir
« l'Empereur ! C'est le bonheur de mon pays qui pour
« moi passe avant tout; ce ne sont pas mes intérêts. Il
« ne s'agit plus alors de telle ou telle personne; il
« s'agit de la chose en elle-même. Que mes enfants
« puissent revoir la France, voilà le seul vœu personnel
« que j'ose former. Ah ! la France, la patrie !

« Chaque fois que je reviens à Arenenberg je me ré-
« jouis à la pensée d'être plus près d'elle, quelquefois
« ici du moins je reçois des Français. Ah ! leur conduite
« envers l'Empereur est bien odieuse, bien méprisable.
« C'est le mépris qui me relève quelquefois, qui me
« grandit. Et contre moi-même, que de libelles ils ont
« fait faire, que de calomniateurs ils ont soldés ! On a
« bean se sentir innocent, cela fait du mal, cela sou-
« lève. On est toujours accessible. »

Les journaux auxquels la duchesse est abonnée sont le *Constitutionnel*, le *Courrier* et la *Quotidienne*. Elle prétend qu'on lui a dit de prendre le *Drapeau blanc*, la *Quotidienne* étant trop pâle.

« Savez-vous quelque chose de la conspiration mili-
« taire dont on parle ? On frémit toujours de trouver
« quelque nom de connaissance. Jusqu'à présent je n'y
« comprends absolument rien [1]. »

Tels furent les premiers mots que je recueillis de sa bouche. Je ne sais si l'honneur que j'ai eu de les entendre m'égare, mais il me semble que, dans leur touchante simplicité, ils donnent déjà, de son caractère, de son esprit et de ses sentiments un fidèle et juste aperçu.

Ces vertus et ces qualités que je la voyais déployer dans l'adversité sur le soir de sa vie, M. le marquis de Boufflers les avait chantées lorsqu'elle était dans toute la splendeur de son midi.

En 1806, à Plombières, il lui adressa l'épître iné-

[1] Il s'agissait d'une conspiration de Nantil Laverderie et Trogoff, tendant à enlever Napoléon II, mais dont la police tenait tous les fils.

dite suivante, pleine d'une grâce et d'une finesse toutes voltairiennes.

Connaissez tout ce que vous êtes,
Jouissez du bien que vous faites.
Vers vous seule, voyez tous les cœurs entraînés,
Chaque jour plus passionnés.
Plus heureux de vous voir, plus soigneux de vous plaire,
Affranchis de tous soins, distraits de toute affaire,
Braver jusqu'aux frimas contre nous déchaînés !
Le ciel même nous chasse, et vous nous retenez.
Cet hommage qu'ici nous aimons à vous rendre,
Notre cœur le prescrit, votre cœur le reçoit,
En oubliant qu'on vous le doit.
Il en devient plus saint et plus pur et plus tendre.
Ce qui ne fut d'abord qu'un devoir, un honneur,
Est devenu plaisir, et le plaisir bonheur.
Où retrouverons-nous ce qu'en vous on admire ?
Et cette danse ailée, et ces pas enchanteurs,
Et ces pinceaux imitateurs,
Et ce brillant accord du chant et de la lyre,
Et ces accents nouveaux qu'Apollon vous inspire ?
Mais, de tous les beaux arts les charmes enivrants
Sont encor loin de ceux que la nature donne.
Vous en êtes la preuve, et bien mieux que personne
Vous vous passeriez de talents.
J'en atteste cette âme, incapable de feindre,
Qui du bonheur de tous sent le noble besoin,
Et qu'en un rang si haut, dont tout paraît si loin,
L'amitié du moins peut atteindre.
Amitié ! C'est un mot bien hardi et bien doux
Quoique reine, il est fait pour vous.

BOUFFLERS.

Plombières, 1809.

Mme la comtesse de Boufflers y joignit ces quatre vers :

Pour moi, c'est une peine extrême
De n'avoir pas assez d'esprit,
Pour vous exprimer par moi-même
Ce que je sens, comme il le dit.

BOUFFLERS, VEUVE SABRAN.

CHAPITRE II.

Suite d'Arenenberg. — La grande-duchesse Stéphanie de Bade. — Ses récits. — Conversation de la reine. — Une romance inédite composée par elle. — Partie sur le lac. — La comtesse de Walsh. — Le comte de Lagarde. — La comtesse de Montalembert. — La famille Hoffert. — M. Cottereau.

A cette grâce des heures matinales de la vie s'étaient jointes le calme et la sérénité que ne suffisent pas à donner une grande bonté, un goût naturel pour le beau et le vrai ; mais que couronnent l'expérience des choses du monde, et le trésor d'une culture variée. L'énergie de cette âme divine toujours maîtresse d'elle-même ne se manifestait jamais que par des paroles douces et tendres, quelle que fût la profondeur de ses impressions ; ce n'est guère que dans ses grands yeux bleus et clairs qu'on en voyait le reflet et l'éclair.

Au lieu de l'irriter, ses ennemis l'étonnaient. Elle ne concevait pas qu'on pût la haïr, alors même que ceux qu'elle avait comblés, protégés ou sauvés, se montraient les plus hostiles. Devant tant de patience et de dignité, l'acharnement paraissait impossible.

La grande-duchesse de Bade, qui avait accompagné en voiture sa cousine, vint, non pas rompre, mais compléter cet entretien. J'ai déjà eu l'occasion de parler de cette femme aimable et supérieure, dont Mlle Cochelet disait avec raison : « En la voyant si agréable, on ne la croirait pas solide, et l'on s'étonne en la con-

naissant mieux de la trouver aussi solide qu'elle est agréable. »

Elle est de ces images qu'on aime à retracer, qu'on voudrait faire voir aux autres, comme elles sont gravées dans votre cœur. Plus on sent pour cela son insuffisance, plus il semble qu'on accomplisse sa tâche en y employant une complète et naïve sincérité. Si chaque peintre met de son individualité dans son ouvrage, si chaque esprit saisit différemment la forme d'un autre esprit, en persistant avec un peu de lucidité, on arrive à un point attachant; l'illusion de l'auteur désarme la critique, et le coloris de l'équité et de la bienveillance trouve de la sympathie chez ceux à qui plaisent ces qualités.

Dans l'horizon de vos souvenirs, dans le vide qu'ont fait les années pâlissantes, quand la nuit se fait et qu'on commence à voir les étoiles de la tombe, il est de ces étoiles éternelles qui sont toujours là, qui se montrent à vous inattendues, mais toujours chères dans le bleu foncé du ciel, au milieu des nuages.

Bien jeune, elle avait été transportée au milieu de l'Allemagne; elle en avait appris la langue, tout en conservant la tournure des phrases et l'accent français pour présenter un exemple du charme que donne le mélange de deux nations. Comme elle joignait l'ingénuité modeste de l'une à la vivacité d'esprit de l'autre, portée sur un trône par un accident de la fortune, elle passait quelquefois rapidement des habitudes de sa première vie à la solennité du cérémonial.

Ce qui était constant chez elle, c'était le ton élevé de

sa conversation, où éclataient à la fois la profondeur de ses pensées et la pureté de son âme. Elle avait, pour raconter, un talent rare. Les récits les plus graves et les anecdotes les plus enjouées étaient également bien placés dans sa bouche, et son aptitude aux choses de l'esprit était si remarquable que les plus sérieux et les plus instruits ne passaient jamais une soirée sans plaisir et profit dans son paisible cercle. S'agissait-il d'un livre ou d'une production nouvelle des beaux-arts, on était surpris de la promptitude avec laquelle elle en démêlait le mérite distinctif, aussi bien que de la clarté qu'elle répandait sur les événements du jour, qui étaient parvenus à sa connaissance. Son indulgence pour les personnes égalait son peu d'exigence à leur égard; facile à croire le bien, elle n'admettait qu'à la dernière extrémité le mal, illuminant l'un, atténuant et justifiant l'autre.

De tous les parents et tous les amis de la reine elle fut la plus assidue à venir la voir et à lui donner des témoignages de son affection, sans craindre de compromettre sa position, à une époque où les polices de l'Europe s'accordaient à ne voir partout que des conspirations et où l'ombre de Napoléon effrayait encore tous les rois.

« Quand je me propose une chose, me disait-elle à « ce sujet, je m'interroge pour savoir si elle est bien ; « et si elle me paraît telle, je la fais sans m'inquiéter « du reste. A quoi bon s'imposer des sacrifices dont « personne ne vous tient compte? Et d'ailleurs, les pas- « sions ne trouvent-elles pas toujours moyen de tout

« interpréter à leur fantaisie? Du reste, j'y mets de la « franchise. J'ai parlé de mon voyage à M. de Lagarde[1] « comme de la chose la plus naturelle, et cela me met à « l'aise avec lui. »

Au dîner, pendant lequel la reine daigna me placer à côté d'elle, elle s'informa de la conduite de beaucoup de personnes depuis la catastrophe, et je ne pus lui dissimuler combien d'entre elles étaient restées au-dessous de ce qu'on en devait attendre. L'Empereur, me répondit-elle, a dit dans ses proclamations une chose profondément vraie: « Les événements ont été tellement au-dessus de la nature humaine. »

Sur mon observation que le général Cambronne, après le mot *vrai* ou *faux*, qu'on lui attribue à Waterloo, avait un rôle facile, c'était de se taire, elle me dit: « D'une telle hauteur on ne peut plus que descendre, » et sans s'arrêter, elle me demanda si je connaissais le général Drouot, que je pouvais avoir vu à Nancy.

« Voilà un caractère antique, un homme de Plu- « tarque. Aussi l'Empereur en faisait-il grand cas et « l'estimait-il extraordinairement.

« C'est en honorant, en employant de tels hommes, « qu'un gouvernement se consolide. C'est à lui à donner « l'exemple d'une morale dont il a tant besoin. Tout le « monde méprise un Talleyrand, un Fouché. Ils n'ap- « portent aucune force; au contraire, leur déconsidé- « ration rejaillit sur vous. Si l'administration de l'Em-

[1] Ministre de France à Carlsruhe.

« pire subsiste encore et est respectée, c'est qu'on « l'avait composée d'hommes intègres. Parmi ses servi- « teurs, les plus honnêtes sont restés les plus fidèles. « Le maréchal Davoust, qui passait pour l'âme dam- « née de l'Empereur, a été pour nous le plus dur, après « notre chute; tandis que le dévouement du maréchal « Macdonald ne s'est pas démenti.

« Que je voudrais pouvoir témoigner mon admiration « à ces nobles caractères; mais je n'ose même offrir un « souvenir à mes meilleurs amis dens la crainte de les « compromettre!

« Fleury-Chaboulon a écrit un ouvrage curieux et « hardi qui ne contient que des choses exactes. Il a eu « un grand succès en Allemagne. Je suis étonnée qu'il « ait osé le publier en France et y rester. »

Après le dîner, on a fait un peu de musique. La reine a bien voulu nous chanter des romances qu'elle a composées. L'une, dédiée à la France, avait pour refrain :

M'oublieras-tu ?

Une autre était composée sur des paroles d'Arnault. La deuxième stance renferme ces deux vers :

Jamais les palmes étrangères
Ne croîtront sur le sol français.

Une troisième était adressée au prince Eugène pendant la retraite de Moscou, et enfin elle nous chanta la chanson de Béranger qui commence par ces mots :

Un chef de bannis courageux.

Sa voix était faible et brisée, mais d'une douceur

tellement pénétrante que je doute que la plus puissante et la plus fraîche puisse produire une aussi profonde impression. Elle finit par une romance relative à son tombeau, qu'elle daigna, en 1824, écrire sur mon album, et dont je reproduis ici les mélancoliques paroles :

I.

Amour de la patrie,
Toi seul dans le malheur
M'attaches à la vie,
Et fais battre mon cœur.
Dieu veuille que la terre,
Autrefois mon berceau,
A mon heure dernière,
Couvre encore mon tombeau.

II.

Sur moi la calomnie
Épuise sa fureur,
Et, loin de ma patrie,
Me condamne au malheur;
Mais puisse cette terre,
Autrefois etc.

III.

Dans le cours de ma vie,
Si je ne puis revoir
Cette France chérie,
Objet de mon espoir,
Puisse un jour cette terre,
Autrefois mon berceau,
A mon heure dernière,
Être encor mon tombeau.

La grande-duchesse m'engagea à retarder mon départ pour l'accompagner le lendemain à une promenade sur

le lac et à déjeuner à la campagne de M. Hoffert, près de Constance.

Le lendemain, en effet, 15 septembre 1820, par une de ces superbes matinées d'automne dont on ne jouit guère qu'en Suisse (ne sait-on pas d'ailleurs que les plus gracieuses œuvres de Dieu, empruntent surtout leur charme à la jeunesse de la vie et à une société, suivant son cœur?), Mlle Cochelet et moi, nous allâmes rejoindre les deux princesses.

Mme la comtesse de Walsh, que la grande-duchesse Stéphanie avait choisie pour sa dame d'honneur, sans doute dans la pensée que la domesticité des cours est un privilége spécial de l'aristocratie, demanda à être exemptée de la promenade. C'était une femme excellente et d'un rare mérite, dont la seule faiblesse était de représenter l'ancienne noblesse, avec tous ses préjugés et toutes ses passions. C'est à peine si, au lieu de l'Empereur, elle ne disait pas *Buonaparte*, devant les membres même de la famille impériale, et quand Chateaubriand, d'*ultra* qu'il était, se fit libéral, elle le punit de sa défection, en retournant contre la muraille le portrait de l'inconstant écrivain. L'esprit de parti était alors dans sa fleur, le géant des tempêtes pouvait encore s'échapper de l'île qui devint bientôt son tombeau.

Aussi quand nous nous embarquâmes, la reine, dit-elle, avec un fin sourire : « Mme de Walsh ne vient pas, « nous allons avoir calme plat. »

Nos bateaux nous conduisirent à l'île de Reichenau. On y avait élevé un arc de triomphe, en l'honneur de la grande-duchesse. Des enfants endimanchés lui offrent

des fleurs. Les jeunes gens de l'île sont sous les armes et forment la haie. Le bailli lui adresse un discours. On nous fait voir à l'église les curiosités qu'elle contient. C'est un pot antique qui a servi aux noces de Cana, des épines de la couronne du Seigneur, une dent de Louis-le-Gros, le tombeau de ce prince, mort détrôné et abandonné dans l'île. Nous trouvâmes au côté opposé de l'île une embarcation préparée pour nous mener à la campagne de M. Hoffert. Les soldats s'étaient changés en matelots, et les canots ornés de fleurs et de draperies fendirent si rapidement les flots qu'au lieu de se féliciter du plaisir d'aller vite, qui d'ordinaire double le plaisir d'aller, on était disposé à se plaindre du zèle et de la vigueur des rameurs courtisans.

Quand les princesses sont femmes d'esprit, qu'elles se sentent au-dessus de ces factices barrières de l'étiquette, et qu'elles ne se croient pas obligées de se guinder pour garder leur rang, l'étiquette elle-même devient une cause d'entrain et de gaîté. Il fallait entendre la grande-duchesse narrer les aventures dont elle lui était redevable.

Elle avait toujours aimé la campagne, et les promenades étaient un de ses plaisirs favoris. Souvent elle s'en allait le matin cueillir des fleurs aux bords humides des fossés, ou dessiner les points de vue qui l'avaient frappée. Un jour qu'elle s'était échappée, ses crayons et son album à la main, et qu'elle courait dans les montagnes qui environnent Fribourg, défrisée, mouillée par la rosée, crottée, ayant laissé des lambeaux de son voile ou de sa robe aux buissons, elle voit tout à coup

venir à elle la population, précédée du clergé, et, bon gré, mal gré, elle fut obligée de se placer sous un dais pour être processionnellement conduite au magnifique dôme de la ville, et y entendre une grand'messe.

Une autre fois on voulait absolument traîner sa voiture. Elle eut beau protester, refuser de laisser dételer, et déclarer même qu'elle sauterait en bas de sa calèche si l'on persistait; il fallut se rendre. Que Votre Altesse se garde bien de descendre, dit son grand-maréchal Roggenbach, j'ai vu, dans une circonstance semblable, un prince allemand enlevé sur les épaules de ses trop affectionnés sujets et porté en triomphe au milieu des vivats. Il pourrait bien vous en arriver autant! Elle avait séjourné plusieurs fois avec le grand-duc aux eaux de Griesbach, au fond de la Forêt-Noire, et le contraste des habitudes cérémoniales d'une cour avec les mœurs un peu sauvages de ces vallées lui offrait des sujets de récits piquants. Le grand-duc convalescent, nous dit-elle, se promenait à pas lents un jour; dans son affabilité germanique il causait pendant sa promenade avec un des riches paysans de la contrée, Kimmli. Celui-ci, bientôt ennuyé de marcher si doucement à côté de son souverain malade, lui dit brusquement: « Vous « ne pouvez pas aller assez vite pour moi, je vous « laisse, adieu, » et partit au grand ébahissement du prince et de sa suite. En revanche, un général qui était venu prendre les ordres du grand-duc, ne trouvait pas à se loger. Un autre paysan, par considération pour Son Altesse, offrit au général une place dans son lit entre sa femme et lui.

En arrivant au rivage badois, nous trouvâmes toutes les autorités de Constance et la famille Hoffert rassemblées pour recevoir les augustes visiteuses. Décharges de boîtes d'artillerie, discours, présentations officielles, rien ne fut omis. La grande-duchesse était naturellement l'objet de ces hommages et se trouvait au premier rang. Cependant je remarquai que, par une attention délicate, elle s'efforçait sans affectation de ne pas dépasser sa cousine et paraître partager avec elle tous ces honneurs.

Malgré cela, le dirais-je, mon cœur se serrait de regrets et de douleur, quand je vis au deuxième rang celle dont le diadème avait été brisé avec celui de la France; et cette idole renversée, j'aurais voulu en ce moment l'honorer et la servir à genoux.

Nous allons, après déjeuner, pour choisir une place où Stéphanie aurait envie de se faire bâtir une maison. Que je voudrais donc, dit-elle, y transporter mon pavillon de Bade! Dites donc à la duchesse combien il est charmant.

Au retour, ces dames qui avaient fait apporter avec elle une guitare, essayèrent de chanter pour faire plaisir aux rameurs et témoigner leur reconnaissance et leur sympathie, mais l'instrument n'avait pas été accordé. La grande-duchesse me dit gracieusement : Je vais leur chanter votre air favori : *Amo te solo*, et effectivement, lac, soleil, fête, bonheur, bienveillance donnèrent à sa voix un accent plus puissant et plus attendri qui remua tous les cœurs.

Quand on songe aux effets ordinaires de la posses-

sion d'un trône, fût-il le moins élevé de l'univers, pour paralyser, presque à coup sûr, les facultés, dessécher les sentiments, étouffer les inspirations, c'est une surprise charmante que de reconnaître une âme d'artiste, s'échappant des lèvres d'une princesse, encore dans l'éclat de l'âge et de la beauté.

Je faisais observer à la reine que, depuis que j'avais entendu les demoiselles Deslihu au printemps précédent à Londres, je n'avais pas été ravi par des sons plus expressifs et plus purs.

La reine me dit que, peu de jours auparavant, elle avait reçu des nouvelles de ces demoiselles. Elles devaient leur éducation à l'Impératrice Joséphine, sa mère, qui leur était fort attachée.

Au dîner, la grande-duchesse, à côté de laquelle j'avais l'honneur d'être assis, me fit, avec son équité bienveillante et sincère, le tableau de la famille Hoffert. Le père, me dit-elle, a deux réputations; il n'y a qu'une voix sur le compte de la fille qui est vraiment charmante. Mme de Walsh ajouta que cette jeune fille avait reçu l'éducation la plus soignée et qu'elle avait toujours répondu avec un zèle admirable aux efforts faits pour cela par ses parents. Les réceptions du genre de celles dont vous venez d'être l'objet, répondis-je à la princesse, doivent aujourd'hui vous faire d'autant plus de plaisir, qu'elles s'adressent moins à la personne régnante, arbitre des faveurs, qu'à la personne elle-même. « Je dois dire, répondit-elle, qu'elles me rendent « parfaitement heureuse, et qu'au temps de ma gran- « deur je n'ai pas été mieux fêtée. »

Nous causons de Bade et de la variété des relations que des personnes, aimables et intelligentes comme elle, devaient trouver dans ce rendez-vous de l'opulence et du plaisir, où l'élite des touristes vient chercher un noble salon, neutre et agréable. Parmi ceux qui en ont fait l'ornement, celui dont elle avait gardé le plus charmant souvenir était ce même comte de Lagarde qui à son retour en France voulut bien venir nous voir à Brumath. Il lui était arrivé une aventure désagréable, fruit naturel de cet arbre du mal qu'on appelle la *roulette*.

Un domestique suisse, qu'il avait depuis cinq ans à son service, y avait perdu son argent, et il avait pris pour le rattraper 5000 fr. à son maître. Cela me rappela que j'avais vu ce valet de chambre à la table du jeu, quoiqu'elle fût interdite aux domestiques. Je n'avais pas cru devoir en avertir le général, tant les dénonciations les plus honnêtes sont répugnantes, et tant le devoir le plus petit est souvent équivoque et difficile à remplir.

Ce comte de Lagarde est celui qui commandait à Nîmes en 1815, y reçut une balle dans la poitrine, en défendant les protestants qu'on assassinait. Il lui en était resté une grande faiblesse, et nous désirions pour lui une mission à Florence ou à Naples, plutôt que dans le Nord, quelque plaisir que nous trouvions dans la société d'un ami aussi remarquable par l'élévation de son caractère que par les grâces de son esprit.

Parmi les femmes qui avaient formé, pendant cette saison, le cercle du pavillon grand-ducal, lady Fitz-Gerald était une des plus appréciées par la princesse.

Elle était en correspondance avec elle. Elle y avait reçu aussi la comtesse de Montalembert, mère du brillant défenseur de tant de causes perdues : la Pologne, la papauté, la tribune, et, à mon sens, fort injustement méconnu, non-seulement de ses ennemis, mais encore de ses clients. Il y a une dose d'enthousiasme, d'éloquence et de talent qui ne s'accommode pas des médiocres satisfactions et des compromis des partis, et pas plus que Chateaubriand ou Lamennais, M. de Montalembert ne sera canonisé par ceux dont il a fait l'apologie en les dépassant. Qu'a-t-il dû penser, lorsqu'il a trouvé l'archevêque de Besançon, combattant sa réélection à la tête de son clergé !

Son père, que j'ai eu l'honneur de connaître, était alors ministre de France à Stockholm. C'était une nature douce et tranquille, qui avait cheminé dans les voies modérées de la diplomatie. Il avait épousé une anglaise d'une grande vivacité d'esprit et de sentiments : elle aimait le monde et semblait plus jouir de la position de son mari que lui-même. Elle avait montré beaucoup d'empressement et de sympathie à la grande-duchesse qui en avait été touchée et qui, bien plus jeune qu'elle, répondait à son affection par les réflexions les plus sérieuses sur la société, la dissipation du monde et sur le vide qu'elle laisse après elle.

C'était un spectacle resté piquant depuis Salomon que de voir une personne qui avait obtenu les plus complètes satisfactiens de l'amour-propre et du monde soutenir avec le plus d'énergie et de solidité, *la vanité des vanités*. Une de ses dames, Mlle de Reck était partie

pour Paris avec la comtesse, et devait lester la nacelle des distractions de la grande ville.

« Rien n'est bon, disait-elle, comme un pondéra-« teur, pour maintenir l'équilibre. Chaque société a « besoin du sien, vous savez qu'à mon pavillon, c'est « la reine de Bavière qui en remplit le rôle. Quand elle « arrivait, l'entrain et la gaîté faisaient un peu place à « la cérémonie. Mon salon devenait un petit lever, et je « regrettais quelquefois de ne pas prendre part aux « rires et aux gaîtés que j'entendais éclater dans le ves-« tibule. Tout cela a un peu de peine à marcher en-« semble. C'est ainsi que, lorsque je rencontrai der-« nièrement dans une église, M. de Grote, celui-ci se « mit, à la Russe, à m'y baiser la main. » Quant au marquis Douglas, que vous trouviez si gai pour un Anglais, il est venu nous voir à Umkirch et a été parfaitement aimable[1].

[1] Umkirch était une campagne près de Fribourg, que la grande-duchesse avait achetée de ses économies et arrangée avec beaucoup de goût. Le lieu était un peu humide, mais la verdure en était d'autant plus belle. C'est de là que je reçus la dernière lettre qu'elle m'ait fait l'honneur de m'écrire :

« Vous êtes bien aimable, mon cher Monsieur Coulmann, de vous in-« téresser au sort de ma future salle à manger. Je crois que M. Mahler « n'est point à Bade, car je vous aurais prié de lui faire cette observa-« tion, mais je crains qu'il ne vous eût répondu que faire les fenêtres plus « hautes n'ait du danger pour la maison, qui déjà a un peu fléchi de ce « côté-là; cependant je vais faire dire à ceux qui s'en occupent qu'on « doit examiner si c'est possible. Je suis très-fâchée de n'être pas à Bade, « fâchée surtout, quand il s'y trouve des personnes de connaissance qu'on « désire revoir, et qui, comme vous, mon cher Monsieur Coulmann, sont « plus que des connaissances. Conservez-moi toujours votre bon souvenir, « revenez à Bade autrement qu'en apparition, comme vous le faites de-

La grande-duchesse se proposait de continuer le lundi suivant son voyage en Suisse; elle eut la bonté de me faire donner son itinéraire par M. de Roggenbach, et m'engagea beaucoup à escalader les Alpes avec elle. Un des plus jolis dessins de mon album, sans flatterie posthume, est celui qu'elle daigna me faire, représentant Arenenberg et ses environs. Elle ne le signa que de son talent; mais il n'en est pas moins remarqué, quoique anonyme. La reine, que cette visite avait charmée et qui allait se trouver plus isolée encore, me disait: « Il « y a cinq ans que je n'ai revu ma cousine, et c'est à « croire que nous ne nous sommes jamais quittées tant « je trouve de conformité dans notre manière de sentir, « de penser et de parler. »

« puis quelques années, et croyez à tout le plaisir que j'en aurai, et aux « sentiments d'amitié dont je vous prie de recevoir l'expression.

« STÉPHANIE. »

Le marquis Douglas devint quelques années après son gendre, par son mariage avec la princesse Marie. Il voulut bien conserver un bon souvenir de nos rapports de jeunesse, et venir me voir plusieurs fois l'hiver dernier à Nice. Une chute à Paris l'a enlevé récemment à sa famille et à la société, dont il était l'ornement à bien des titres. On n'a peut-être jamais vu réunies dans un aussi bel homme que le duc de Hamiltou la distinction anglaise et l'aménité française.

CHAPITRE III.

Deux lettres de la duchesse de Raguse. — Un salon. — Les deux fils de la reine. — M. Philippe Lebas, — Mlle de Courtin. — M. Mocquard. — Lettres de Napoléon Ier.

L'affection et la sympathie des deux cousines les honorait d'autant plus, qu'elle est rare dans des rangs si élevés et dans des fortunes si diverses. Au reste, il était impossible de n'être pas subjugué par la bonté de la duchesse de Saint-Leu. C'était un empire qui lui était resté tout entier. J'en trouve un témoignage de plus dans deux lettres que m'écrivit l'année suivante, des lieux mêmes dont je parle en ce moment, une autre femme également distinguée de l'ère napoléonienne dont j'ai déjà parlé et qui se caractérisera mieux encore par quelques fragments de sa correspondance.

« Sandegg, 26 septembre 1821.

« J'ai été presque toujours contrariée dans mes projets ou mes courses par le temps. Je n'ai plus de ressources que dans les beaux jours de l'automne pour aller au lac de Côme ou à Milan. S'ils me manquent, je serai de retour très-prochainement, ou vous ne me reverrez que vers la fin d'octobre. J'ai toujours le projet de passer à Strasbourg pour y visiter de braves gens que j'aime, mes vitraux et la cathédrale. Si je vous y trouvais encore, j'en serais aussi charmée que surprise.

« Je ne vous parlerai pas de toutes mes aventures dans les Alpes et le Jura, car vous me gronderiez. J'ai failli m'y tuer,

une fois de mon chef, et une autre fois du fait des postillons qui me conduisaient. Il est bien donc de se rappeler les dangers passés, quand on est établi dans une maison charmante sur les bords du lac de Constance. On m'y a parlé de vous; et moi, j'ai parlé de Bade et du plaisir que j'avais de vous y rencontrer. J'ai été hier à Arenenberg.

« Vous m'avez promis un dessin représentant Bade. Je verrai si vous voulez travailler pour moi. J'oubliais de vous dire qu'on vous attendait dans ces contrées cet été, il me semble que vous m'aviez fait espérer de vous y voir. Peut-être me suis-je trompée?

« Adieu, Monsieur, agréez, je vous prie, l'expression bien sincère de mes sentiments pour vous.

« LA Mlle DUCHESSE DE RAGUSE. »

Le 28 octobre 1821, elle m'écrivait de Genève, et je rapporte encore un fragment de cette lettre, parce qu'elle contient le témoignage sincère d'une affection désintéressée que les têtes couronnées, généralement ne savent pas plus inspirer que rendre :

« Vérone, 13 novembre 1821.

« Vous m'avez écrit à Constance, comme si j'eusse dû y faire un long séjour. Je me suis donc bien mal expliquée, si je vous l'ai donné à penser. J'y suis restée quatre jours, ou, pour mieux dire, aux bords du lac, et puis devinez ce que j'ai fait et d'où j'arrive? d'Italie. Je suis ici depuis hier soir et je repars demain, mais pour Viry, non pour Strasbourg. Je n'ai plus le temps d'y aller. Mes affaires me réclament : je les ai trop négligées. Rappelez-vous que je devais être chez moi le 17 septembre. Je vous conterai mes courses et mes aventures. Les hasards, même les dangers, y jouent leur rôle. Cela a bien son mérite dans le monde où il faut vivre d'émotions pour ne pas végéter. Je m'habitue à cette existence errante : elle a son charme, même par ses privations; car le bien-être du chez-

soi empêcherait d'en bouger jamais, si la monotonie ne venait l'atténuer. . . . . .

« J'ai vu bien peu la duchesse qui porte mon nom de baptême; je ne lui ai donné que quelques heures, parce qu'il faisait un mauvais temps, et que de Sandegg à Arenenberg les communications ne sont pas faciles. J'ai eu un grand plaisir à la revoir, car je l'aime depuis cet âge où l'on aime de bonne foi. J'irai lui faire une plus longue visite à mon premier voyage, et il sera pour elle, car cette fois, c'est à Louise[1] que je l'avais dédié. »

J'ai parlé des tristesses inséparables de l'exil : elles devaient être souvent bien amères pour l'ancienne reine de Hollande. J'ai déjà dit qu'elle avait dans son salon deux pendules. Un jour que leurs timbres se contredisaient, elle fit cette fine et touchante remarque, en me regardant : « Ce n'est pas pour mieux savoir quelle heure il est, que j'ai deux horloges, mais il me semble que le temps s'écoule plus vite, quand j'entends sonner l'heure plus souvent. »

Cependant Dieu, qui, dans sa miséricorde fait le partage des biens, a voulu que les uns ne dussent leur prix qu'à notre vanité qui s'en exagère la possession. Par leur éclat ils sont plus exposés aux coups du sort et à ceux de nos ennemis, tandis que les autres, notre ouvrage, tout petits, tout modestes, plus humains, plus doux, plus tendres, nous restent et ne peuvent nous être enlevés. Je n'ai aucune idée des douceurs d'un trône, des songes et des mensonges qui répandent autour leurs magiques vapeurs ; le spectacle d'un intérieur tout baigné des flots de l'esprit, de la bonté, de

[1] Mlle Cochelet.

la civilisation a peut-être troublé mon jugement; mais je ne pouvais m'empêcher de penser que cette riante retraite, au milieu d'une grandiose nature et de véritables amis, valait bien quelque sombre palais d'Amsterdam en Pays-Bas où l'on parle le néerlandais.

Le salon français, ce privilége d'un seul pays, que tous lui envient, cette noble école des usages et des mœurs, où toutes les élégances s'épanouissent au milieu de l'art de plaire, centre des plaisirs, de la conversation et de l'esprit, se mêlant à ceux de la nouveauté, des lettres et de la politesse, où le dissentiment ne dégénère jamais en discussion, où l'on montre au moins les dehors de la modestie, de l'indulgence et de l'élévation, où l'on glisse sur tout, sans appuyer sur rien, où l'on médit sans malice et où l'on loue sans fadeur; le salon est un pouvoir qui, au lieu d'avoir besoin de rigueurs, gagne en force par cela même qu'il est plus agréable et plus brillant.

Quoi de plus simple qu'un salon au premier abord? C'est une réunion de personnes qui causent, pendant que d'autres déchiffrent un cahier de musique, tracent une broderie ou feuillètent un album. Ceux-ci, plus âgés, attisent près du foyer les souvenirs de leur jeunesse; d'autres, allant et venant, s'occupent des nouvelles politiques du jour, du théâtre, de la toilette ou de la littérature; tout cela au milieu de ces boiseries grises, de ces rideaux de mousseline, de ces fleurs du jardin, de ces échappées sur les arbres et sur le ciel. Qu'y a-t-il à tout cela de si merveilleux? et pourtant rien n'est plus rare et plus difficile à créer que cet intérieur harmo-

nique composé de gens qui se cherchent et se plaisent dans l'intimité, la liberté, l'affection et l'habitude : l'idéal de la vie sociale enfin.

Qu'on ne s'y trompe pas : l'âme, la régulatrice, la fée d'un pareil groupe, c'est la maîtresse de la maison. C'est elle qui donne le diapason, l'entrain, la couleur, le mouvement, la vie. Si elle est guindée, l'assemblée est guindée ; si la vanité la possède, elle fait s'épanouir la vanité ; si elle est sotte, la sottise triomphe ; si elle est ennuyeuse, l'ennui règne ; elle déteint enfin sur tout ce qui l'environne, comme elle répand la gaîté, la confiance et l'esprit, quand elle en possède le trésor. Règle générale : telle maîtresse de maison, tel salon ; sans son concours, toutes ces incrustations se détachent, toutes les importations disparaissent, toutes les verves se glacent, toutes les inspirations s'éteignent. Rien ne dure ni ne fleurit sur l'ingrat terroir.

Une dame du faubourg Saint-Germain, qui avait épousé un illustre général de la république, me conjurait de lui présenter quelques hommes de lettres avec qui j'étais lié, comptant qu'ils répandraient beaucoup de charme dans son salon. J'obtins un jour de Béranger, avec qui je passais sur le boulevard, sous ses fenêtres, de se laisser présenter par moi à la baronne que je lui peignais enthousiaste de ses chansons. Il monte avec moi. La première convervation fut trop flatteuse pour lui, pour qu'il ne fût pas content ; mais quand il eut acceptés on dîner auquel je fus aussi invité, elle se mit à lui dire au dessert : « Monsieur Béranger, vous qui avez tant d'esprit, dites-nous donc quelque chose d'amu-

sant», comme elle aurait prié Alard de jouer du violon. Il fallut voir la grimace du grand poëte et le coup d'œil qu'il jeta sur moi. Il ne voulut même pas consentir à faire sa visite de digestion, et m'en aurait moins voulu de l'avoir mené dans un coupe-gorge.

Revenons à Arenenberg, à ce salon exilé, plein de tant de souvenirs, d'espérances, où fleurissaient encore quelques branches et croissaient des rejetons de ce chêne immense que la tempête avait déraciné et qui s'était immergé dans l'océan[1]. «Suspendons les rémi-«niscences de ma jeunesse à ces tiges qu'il m'a été «donné de voir grandir, alors que j'avais eu l'honneur «de les embrasser dans leurs adversités[2].»

Ce salon se composait alors du fils aîné de la duchesse, le prince Napoléon, âgé de seize ans, que caractérisait la noblesse de sa taille, de ses traits et de ses manières. A ces signes extérieurs de l'élévation d'âme et d'esprit se joignaient déjà je ne sais quelle passion et quel sentiment des arts. Il contemplait les dessins de sa mère, il l'entendait chanter ses romances, avec une expression de fierté et de sympathie, qui étonnaient dans un âge si tendre. Quand on pense que c'est en combattant pour la liberté et l'Italie qu'a succombé si jeune cette nature généreuse, on trouve un merveilleux accord entre ses présages et sa fin.

De telles morts sont des gages, des legs féconds, sacrés, imprescriptibles donnés à une cause.

[1] *Sonum insuper immergentis audiri* (Tacite).

[2] Chateaubriand.

Le prince Louis, ce doux entêté[1], comme l'appelait sa mère, portant une expression plus mélancolique, plus intime et plus tendre, était déjà agile à tous les exercices du corps. Quoique ayant treize ans à peine, alors que nous nous baignions dans le lac, où des sources froides nous saisissaient à l'improviste, il s'en éloignait avec une dextérité de poisson, et en riant nous les laissait aborder. S'agissait-il d'un cheval difficile à monter, on était sûr de le voir s'offrir, et ce n'a pas été plus tard une fiction de la flatterie que ce tableau où *Cottereau* le représente domptant un superbe coursier suisse, qui avait toujours jeté à bas tous ses cavaliers. Quand il plaça, quelques années après, deux jolis canons de cuivre au péristyle de la maison maternelle, c'était encore une force matérielle qu'il avait étudiée et soumise, et à laquelle il donna la voix à Magenta et à Solferino.

Ces jeunes gens eurent un précepteur qui avait reçu et qui leur transmettait non-seulement les connaissances approfondies de l'École normale, où il avait été maître de conférences, mais les principes les plus inflexibles de la révolution française. M. Philippe Lebas, depuis membre de l'Institut, a appartenu à une de nos assemblées républicaines, et quel que soit le jugement que l'on porte sur un des actes les plus importants de la vie politique de son père, on ne peut s'empêcher de respecter la fidélité qu'ont gardées à cette chère et austère mémoire sa science et sa conscience.

Qui, dans des temps d'orage, peut répondre de ne pas courber la tête? Qui, avec le courage le plus ferme,

[1] Heureux les doux, parce qu'ils posséderont la terre. (Évangile.)

en face d'une contre-révolution injuste, et d'une sanglante invasion, est sûr de ne pas s'écrier aussi : *La légatité nous tue!*

Plus on se sent de vigueur d'âme, plus on a envisagé de sang-froid le sacrifice de sa vie même, à des convictions, pour lesquelles, du moins si l'on périt, on ne périt pas sans gloire ; plus on a d'indulgence et de pitié pour ceux que la raison d'état ou la popularité enivrent ; à condition que l'intérêt public ait été leur seule inspiration. Quelque chose de la gravité de ces principes, en même temps que du sérieux des fortes études, était resté attaché à la personne de M. Lebas. On aimait un si mâle choix, un si sévère gardien de la révolution française, auprès de ceux que nos mobiles destinées pouvaient encore en faire les héritiers.

Un contraste bien charmant à ces traits, si marqués et si rudes, était le frais et beau visage de Mlle Élisa de Courtin, qui remplissait, avec Mlle de Mollenbach, les fonctions de dames de compagnie de la duchesse de Saint-Leu. Il était impossible de trouver groupées de plus aimables qualités, et personne n'était plus propre que Mlle de Courtin, à consoler par sa présence une exilée habituée à l'excellent. La musique, le chant, le dessin, étaient familiers à Mlle de Courtin, dont l'éducation avait été confiée par la reine à Mme Campan. Abandonnée par sa mère depuis le temps de l'émigration, à charge à la maîtresse de pension à laquelle on l'avait laissée, le désespoir lui avait fait prendre du poison, moyennant des sols convertis en vert de gris. C'est par ses camarades de pension qu'elle fut recom-

mandée à l'auguste protectrice d'Écouen. Son goût pour la littérature et la poésie avait tellement touché Casimir de Lavigne, qui fit sa connaissance à Arenenberg, qu'il lui offrit de partager son nom et sa gloire. Avec sa fraîcheur éblouissante, son élégante tournure, cette chevelure blonde qui tombait à ses pieds, sa voix et son cœur, ne semblait-elle pas en effet une de ces muses auxquelles notre patriotique poëte avait voué son culte?

Un jeune avocat, M. Mocquard, était en ce moment parmi les hôtes d'Arenenberg. La reine avait pris de lui conseil pour quelques-unes de ses affaires. Il était de cette nouvelle phalange d'orateurs que la défense des causes patriotiques avait déjà fait connaître. Sa belle taille, ses yeux expressifs, sa chevelure noire et bouclée ne le distinguaient pas moins que la vivacité et le coloris de sa pensée et de sa parole. Une défense habile et brillante des sergents de La Rochelle, de la souscription nationale, de quelques serviteurs de l'Empire, ou de la cause libérale, étaient alors, sur les champs de bataille de l'éloquence et de l'esprit, de ces actions d'éclat qui attirent naturellement les distinctions, les encouragements et la confiance de ceux surtout qui avaient l'habitude d'en être les juges.

Ce fut pour moi un grand plaisir de me rencontrer avec un membre déjà si éminent du barreau auquel j'appartenais moi-même, et surtout de trouver en lui un homme dont les opinions, les sentiments et les études s'accordaient si bien avec mes propres préférences.

Fils d'un négociant fort estimé de Bordeaux, M. Mocquard, le plus spirituel et le plus aimable des écoliers

je lui montrai la lettre de son mari, ne put s'empêcher de s'écrier: Ah! c'est bien là son écriture! » — « Eh bien! Madame, lui dis-je, jetez cette lettre au feu, je ne serai plus assez puissant pour faire punir votre mari, » et il finit par ces mots : « Tu vois que j'aime les femmes, bonnes, naïves et douces; mais c'est que celles-là « seules te ressemblent.

En revanche, il est bien sévère pour la reine de Prusse : « Je ne puis, dit-il, souffrir les intrigantes; « elle a voulu m'arracher des grâces pour son mari; « j'ai été galant, mais ferme. »

Ailleurs : « Si la reine de Prusse veut voir couler du « sang, il ne tient qu'à elle, une bataille va se livrer. »

« Ne pleurez pas, ayez du courage, et soyez contente, » dit-il à l'Impératrice, et dans une lettre à sa fille : « Je ne puis penser sans peine que l'Impératrice doute « de ma destinée. J'ai perdu tant de braves. Tascher « s'est bien conduit; je l'ai appelé auprès de moi. »

Dans une autre lettre : « Corbineau a été tué; c'était « un brave officier; les enfants ont fait merveille. »

La grande-duchesse cite une de celles qu'elles a reçues et où il s'exprime ainsi : « Vous êtes décidément « folle, ma fille, » et dans une autre : « Sachez que les « rois sont faits pour les peuples, non les peuples pour « les rois. »

A la reine, que la grande-duchesse avait décidée à venir avec elle de Strasbourg à Bade et qui y avait conduit ses enfants : « Restez, lui dit-il, à Bade, puisque « les eaux vous font du bien, mais que sur-le-champ « mes deux neveux soient ramenés sur le territoire

« français qu'ils ne doivent jamais quitter. » Dans cette correspondance enfin, ce qui me frappa, c'est la variété à la fois et la vivacité des sentiments qu'elle exprime. Avec Joséphine, dans sa jeunesse, presque le style brûlant et passionné de Rousseau, avec ces traits impétueux.

« Quel peut être ce merveilleux, ce nouvel amant qui observe tous vos instants, tyrannise vos journées et vous empêche de vous occuper de votre mari? Joséphine, prenez-y garde, une belle nuit, les portes enfoncées et me voilà...

« J'espère qu'avant peu je te serrerai dans mes bras et je te couvrirai d'un million de baisers brûlants comme sous l'équateur. »

Avec Hortense, un ton affectueux, mais d'autorité; le cœur s'y fait jour; mais le père et l'Empereur sont toujours dans leur rôle.

CHAPITRE IV.

Album envoyé à la reine. — Je fais la lecture d'*Une promenade dans les Pyrénées*. — Nouvelle lettre de la reine. — Lettres-romances et épîtres d'Arnault. — Stances d'Em. Dupaty, de Mme Dufrénoy. — La Malmaison nouvelle. — Lettres de la reine.

J'imaginai de demander aux hommes de lettres que je connaissais et que je savais partager mes sentiments, de se joindre à moi et de donner par quelques-unes de leurs productions quelque valeur à l'envoi que je voulais faire à la reine d'un album contenant des dessins et des vers qui pussent l'intéresser. Je commandai chez Alph. Giroux une reliure *Hortensia*, avec une couronne impériale sur le frontispice. J'étais un peu incertain s'il voudrait s'associer à ce don séditieux, mais l'empressement qu'il y mit en me devinant, me prouva de plus la profondeur de l'attachement qu'avait laissé dans tous les cœurs l'auguste exilée.

La reine voulut bien me remercier par la lettre suivante :

« Augsbourg, le 17 mars 1821.

« Vous devez deviner, Monsieur, tout le plaisir que j'ai éprouvé en recevant un album charmant rempli des plus jolis vers. Je suis bien touchée de votre aimable soin. C'est me transporter un peu parmi les véritables Français, dont je me trouve toujours trop loin, que de m'envoyer leurs ouvrages. Je vous prie d'être mon interprète auprès d'eux, puisque vous m'assurez qu'ils en connaissaient la destination. Cette pensée m'est bien douce. J'écris directement à Mme Dufrénoy, car j'ai

été bien sensible à ses vers. J'envoie aussi à celui qui m'a procuré tous ces plaisirs, le seul livre de romances qui me reste, et un petit cachet pour qu'il se souvienne de moi et qu'il ne doute pas des sentiments que je lui ai voués.

« HORTENSE. »

Ce cachet était formé d'une petite médaille avec son effigie, et sur le revers étaient gravés ces mots : *Basilica* en grec.

Le livre de romances contenait à côté des romances si connues, et dont l'une avec paroles du comte de Laborde est devenue un chant national, des gravures à l'eau forte de divers artistes.

Mlle Cochelet voulut bien me mander que mon envoi avait été bien accueilli : « Votre joli livre, me dit-elle, « occupe bien des moments de celle qui met en mu- « sique les paroles qu'elle chante, et de ceux qui ont le « bonheur de l'entendre. Elle se porte à merveille, et « sensible à votre souvenir, me charge des siens pour « vous. »

On comprend combien je dus être empressé, lorsque les circonstances me le permirent de retourner à Arenenberg, jouir de cette hospitalité, qui aurait été encore idéale et charmante, lors même qu'aucune auréole ne l'eût entourée.

La reine avait un vrai talent pour la miniature, et une de ses distractions était de dessiner et de mettre à l'aquarelle, dans un livre, le portrait de ses hôtes. Les grands et les petits s'y trouvaient curieusement mêlés. Personne ne se plaignait de poser et l'on trouvait que les séances n'étaient pas assez longues. Quand l'ou-

vrage avait une destination lointaine, il devait être richement encadré. La reine l'envoyait à Isabey, qui y faisait quelques retouches; mais je suis sûr que son fils reconnaît encore aujourd'hui les courtisans moins nombreux que les siens d'à présent, qui ont eu l'inoubliable honneur de figurer dans cette galerie.

Je faisais quelquefois la lecture à l'auguste peintre. Je lui avais entendu raconter une petite anecdote dont elle avait été l'héroïne pendant un séjour dans les Pyrénées, et glissant un manuscrit qui la relatait, entre les feuillets d'un volume, je lus à la société, comme s'il s'y trouvait imprimé, le conte suivant, que des revues et des journaux ont ensuite publié.

UNE PROMENADE DANS LES PYRÉNÉES.

« De toutes les passions vertueuses, a dit Saint-Lambert, la bienveillance est la plus promptement imitée; la voir, c'est la sentir; la sentir, c'est la partager. »

Il y a, en effet, dans cette douce image de la bonté du cœur, un attrait si vif, une autorité si pleine de charmes, qu'elle nous soumet à notre insu, et qu'il est presque impossible de s'en affranchir. Le trait suivant, arrivé en 1807 à une personne illustre, peindra mieux que tout ce que l'on pourrait dire, cette irrésistible séduction.

« Dans une belle journée de juin, une femme brillante de grâce, de talents et de puissance, parcourut avec quelques amis la vallée de Campan, dans les Pyrénées. Les tableaux qu'offre une belle campagne sont si multipliés, si attachants, les scènes si délicieusement variées, qu'il est difficile de se défendre d'enthousiasme en présence de la nature. Lorsqu'on s'échappe pour un instant du tourbillon des grandes villes, l'âme prend pour ainsi dire une trempe plus pure, les idées

suivent une pente nouvelle, et, se colorant des nuances que réfléchissent les objets qui se présentent à l'admiration, inspirent les résolutions les plus nobles et les plus élevées. Au milieu de tous ces enchantements du site, un tableau d'un autre genre vint tout à coup frapper la princesse, déjà disposée à l'attendrissement par une ravissante promenade. Un paysan, assis non loin de la route, s'amusait à tresser des guirlandes de fleurs sauvages, pour en orner la tête d'un jeune enfant d'une beauté remarquable. L'occupation, les mouvements, les regards du villageois avaient quelque chose de paternel. La princesse, frappée des rapports d'âge avec un de ses fils, enlevé à son amour, s'approche de lui pleine d'émotion. Il y a pour les femmes des sensations rapides et profondes; elles saisissent instantanément toutes les analogies, toutes les circonstances; il semble qu'en formant quelques-unes de ces créatures privilégiées, la prudente nature se montre avare et prodigue à la fois. Ce qu'elle refuse de force, d'énergie à leurs membres gracieux, elle le rend avec usure à leur âme, plus tendre, plus constante, plus calme, plus égale dans l'ivresse du bonheur, plus élevée, plus courageuse, plus fière dans les coups de l'adversité.

« A l'approche des dames, l'enfant, effrayé, cherche un refuge dans les bras de son père; mais bientôt une voix harmonieuse, un regard noble et doux, et surtout cette expression de bienveillance héréditaire qui va si vite au cœur, dissipent ses craintes, il cède à l'entraînement avec l'abandon de l'enfance, qui ne connaît encore que le besoin d'être protégée, et se livre sans défiance et sans mesure aux charmes d'une caresse.

« Cet enfant est le vôtre, demanda l'étrangère?

« — Oui, Madame, Dieu merci!

« — Vous habitez ce pays?

« — J'y suis né.

« — Quel est votre nom?

« — Jacques.

« — Que faites-vous?

« — Je suis laboureur.

« — Et votre femme?

« — Je n'en ai pas, répond-il tristement.

« Oh! pauvre petit! continua la princesse, en le serrant par un mouvement involontaire contre son cœur, et sa pensée maternelle se fixa sur des objets bien chers.

« Il y a des accents qui partent de l'âme et que l'âme seule peut entendre. La voix de la princesse avait ce son plaintif et doux qui tire toute sa mélodie du cœur. Il en disait plus que de longs discours. Le paysan acheva la pensée.

« — O! sa mère existe, reprit-il, en laissant échapper un profond soupir; mais non pour moi, elle n'est pas ma femme.

« De plus en plus surprise, touchée, la princesse le presse de questions; il résiste d'abord, et dit enfin, comme malgré lui, en s'efforçant de retenir ses larmes : le père de Florette avait refusé longtemps de nous unir, parce qu'il ne me trouvait pas assez riche. Nous crûmes forcer sa volonté, en nous livrant à toute l'ardeur de notre passion; mais le cruel n'a pas hésité entre la fortune et l'honneur de sa fille, et Florette elle-même, malgré le lien qui devait me l'attacher plus intimement, partage les vues intéressées de son père. Elle me permet bien de venir la voir à son chalet, mais elle ne veut pas consacrer notre union.

« — Mais, mon ami, il vous reste encore des espérances?

« — Aucune.

« — Si vous offriez à Florette une dot égale à la sienne?

« — Cela est impossible.

« — Qu'en savez-vous? Croyez-en ma parole, mon ami; conduisez-moi seulement au père de votre maîtresse, et je vous promets que vous pourrez être heureux.

« Le paysan leva les yeux avec l'air du doute; il rencontra les regards de la princesse, qui l'encourageaient à la confiance et semblaient aller au devant d'un aveu; il baissa les siens en rougissant; puis il ajouta, quelques minutes après, d'une voix altérée : Ne me faites plus de questions. Il la conduisit à une cabane où se trouvaient Florette et son père, et ajouta,

tristement agité : « C'est Florette, c'est son père ; mais ne leur « parlez pas de ce que je vous ai dit ; toute tentative est inutile. »

« La véritable bonté n'est point importune : ce qui la distingue surtout, c'est une réserve délicate; elle ne commande pas, elle sollicite la confiance. Affligée de l'inutilité de ses efforts, la princesse quitta cette famille, après lui avoir laissé quelques pièces d'or. Mais cette rencontre avait désenchanté sa promenade; l'idée qu'il y avait des malheurs contre lesquels se brisait son sceptre, troublait son cœur. On essaya vainement de la distraire ; elle ne pouvait effacer de son souvenir les pleurs qui, pour la première fois, avaient coulé devant elle, sans qu'elle les eût essuyés.

« Le lendemain elle sortit de bonne heure; elle éprouvait le besoin de chercher des infortunés, de répandre sur eux ses bienfaits, pour se réconcilier avec son pouvoir. Elle dirigea sa promenade du côté opposé à l'endroit où la veille elle avait rencontré Jacques. En rentrant à la ville, un homme, tremblant et couvert de sueur, se précipite à ses pieds qu'il arrose de ses larmes. Effrayée d'abord d'une action qu'elle n'a pas eu le temps de prévoir, elle veut relever l'infortuné. Il résiste à ses ordres, et répète d'une voix entrecoupée par des sanglots : « Je suis un misérable, punissez-moi : je l'ai bien mérité. » Cette voix ne semble pas inconnue à la princesse. Cependant elle ne peut revenir de sa surprise, en reconnaissant le jeune amant de Florette.

« — Eh! bien, Jacques, qu'y a-t-il donc, lui demanda-t-elle avec intérêt? Venez-vous réclamer l'exécution de ma promesse?

« — Oh! Madame, pardonnez-moi, je suis un malheureux, je vous ai trompée, indignement trompée. Fatigué de l'indiscrète curiosité d'une foule de bourgeois qui s'amusent aux dépens de nous autres, pauvres habitants de la campagne, j'ai voulu m'en venger. Cette histoire, sur laquelle vous vous êtes attendrie, est une fable imaginée pour me moquer de vous. Florette est ma femme, et, Dieu merci ! jamais rien n'a troublé notre union... Votre bonté m'a fait rentrer en moi-même; j'ai

éprouvé une si grande honte de ce que j'avais fait, qu'aussitôt après votre départ j'en ai été demander pardon à Dieu. Notre respectable curé m'a conseillé de vous chercher pour vous rendre cet or que je vous ai arraché par une indigne supercherie et pour vous avouer ma faute. En arrivant à votre hôtel, j'ai appris qui vous étiez; mais cette connaissance ne m'a pas empêché de remplir mon devoir. Je sais cependant que vous pouvez me faire arrêter, me faire punir sévèrement, d'une faute dont votre générosité m'a déjà fait cruellement repentir. N'importe, quoi qu'il puisse arriver, je ne résiste pas au cri de ma conscience. Voilà votre présent, j'aime mieux m'exposer au courroux d'une reine que de penser que j'ai trompé un ange.

« Il y avait trop de grandeur véritable dans l'âme de la reine pour qu'elle conservât le moindre ressentiment contre le pauvre Jacques, dont le repentir expiait, et au delà, la faute. Elle le força de reprendre l'or qu'il avait apporté, y ajouta même un don nouveau, et se félicita de ce que cet empire de la bonté qu'elle tenait du ciel, et exerçait sans peine, était plus efficace et plus solide que toutes les souverainetés de la terre. Il faisait aimer la vertu. »

A mon retour, quand j'eus exprimé à la reine toute la reconnaissance que j'avais éprouvée de ses nouvelles bontés, elle daigna me répondre par la lettre que voici :

« J'ai reçu votre lettre, Monsieur. Vous êtes bien aimable d'apprécier l'hospitalité d'Arenenberg. Je n'ai aucun mérite à y bien recevoir mes compatriotes. La langue de la patrie devient pour moi la langue du cœur, et je leur sais gré de venir porter quelque distraction dans un lieu de solitude et de regrets. Je suis on ne peut plus touchée de votre désir de me revoir dans mon pays et de l'espoir que vous en avez par l'attitude bienveillante que prend le gouvernement. Hélas! j'avais tout fait pour y rester, je n'ai rien fait pour la quitter. Je n'ambitonnais que

cela et le repos. La haine, les injustices, la crainte, les faux rapports, tout m'en a arrachée. J'ai tout supporté avec courage, même de voir mon caractère dénaturé. On s'abaisse par l'intrigue, on s'élève par une noble résignation.

« Malgré cette résignation, qui ne m'a pas quittée, les facultés s'usent. L'idée de me retrouver encore au milieu des passions me fait trembler. Je suis le contraire de lord Byron, qui, en fait de sentiments, ne faisait cas que de l'*amour* et de la *haine*. Je les crains l'un et l'autre. Comme la tranquillité est le seul but où j'aspire après tant de douleurs, je veux les trouver en moi, comme dans les lieux que j'habiterai. Je suis toute fière qu'Isabey ait trouvé mon ouvrage si bien. Je l'attends avec impatience, parce que je le destine à ma belle-sœur. Je vous remercie pour le roman, pour les vers. Croyez, Monsieur, que je suis sensible à tous vos soins, et recevez l'assurance de mes sentiments. HORTENSE. »

En 1825, pour la nouvelle année, au lieu de demander à mes amis d'offrir à la duchesse quelques-unes de leurs œuvres, je voulus lui envoyer des pièces de poésie, faites expressément pour elle. Le premier à qui je fis appel fut M. Arnault, qui m'envoya des vers charmants, adressés à la reine, et d'autres qu'elle avait désirés pour les mettre en musique. Voici la lettre qui les accompagnait :

« 19 décembre 1820.

« Monsieur,

« Vous êtes mille fois trop bon. C'est vous qui êtes l'obligeant et vous prenez toute la peine que je devrais prendre. Mon excuse est dans ma santé. Depuis avant-hier la goutte s'est fait sentir de nouveau à votre serviteur. Je suis entre les médecins et les apothicaires, comme le cadavre de Patrocle entre les Grecs et les Troyens. Cela vous donne des distractions et

est cause de la négligence que vous avez la générosité de ne pas me reprocher.

« Continuez à vous bien porter, vous, Monsieur. La société a intérêt à conserver un homme qui, comme vous, défend avec courage et talent ses plus vrais intérêts, et aucun de ses membres ne fait pour votre conservation des vœux plus sincères que les miens; aucun, il est vrai, n'a plus le droit de se dire votre obligé. ARNAULT.

« Vous ne trouverez ici que des pièces inédites, c'est le denier de la veuve. »

Parmi ces pièces inédites, il en est une d'une mélancolie appropriée qu'on sera peut-être bien aise de trouver ici :

LE PRISONNIER.

ROMANCE.

A travers le grillage
Je vois, de ma prison,
Reverdir le feuillage,
Reverdir le gazon.
Je vois, de ma fenêtre,
L'hirondelle accourir.
Le printemps va renaître,
Et moi, je vais mourir.

Philomèle plaintive,
Est-ce toi que j'entends ?
Violette craintive,
Est-ce toi que je sens ?
La rose aussi, peut-être,
Déjà songe à s'ouvrir.
Le printemps etc.

Malgré la double porte
Pour moi, close à jamais.
L'écho lointain m'apporte
Les refrains que j'aimais.

Le chalumeau champêtre
Recommence à gémir.
Le printemps etc.

Doux parfum, doux ramage,
A mes sens éperdus
Pourquoi rendre l'image
Des biens que j'ai perdus?
Ah ! laissez disparaître
Jusqu'à leur souvenir.
Le printemps etc.

Sur le lit de souffrance
Où je suis retombé
Entouré d'espérance,
Enfin, j'ai succombé !
Un froid mortel pénètre
Mon cœur las de souffrir.
Printemps tu vas renaître,
Et moi je vais mourir.

A. V. A.

La reine, pour qui M. Arnault était une vieille connaissance, lui écrivit pour le remercier, et joignit, en signe d'amitié, une tabatière à sa lettre.

Il répondit par l'épître suivante, et l'on remarquera avec plaisir combien ce poëte satirique et tragique, tendre et terrible, en véritable abeille de l'Hymette, joignait un doux miel à son vif aiguillon :

Jamais enfant de Saint-Eloi,
L'honneur de sa boutique et de sa cathédrale,
Fit-il de plus d'adresse un plus heureux emploi ?
Non, chez Foncier lui-même il n'est rien qui l'égale,
Ce travail où dans l'or, en méandre brillant,
Je vois les feux du diamant
S'unir aux feux plus doux que réfléchit l'opale,
Et ces cailloux dont les vives couleurs
Du pinceau d'Isabey s'échappent ce me semble,
Et sous la main qui les rassemble
S'animent en portraits, se nuancent en fleurs.

nuits où il rêvait la conquête du monde. J'achetai pour Mme Davillier le tric-trac qui lui servait quelquefois, et le fauteuil doré couvert de drap écarlate, dans lequel il présidait le conseil des ministres, et qui portait la trace des coups de canif dont il l'avait labouré dans ses moments d'ennui, de préoccupation ou d'impatience. Reliques qui nous étaient d'autant plus chères que la dynastie régnante, que l'étranger nous avait rapportée, s'était flattée d'obscurcir et d'étouffer en quelque sorte la mémoire de celui que son historien, a justement appelé le plus grand des hommes, et qui avait eu aussi l'auréole du malheur.

Comme une radieuse vapeur, la gloire couvrait la Malmaison et pour la duchesse de Saint-Leu, elle y avait sa part nationale, sa part de famille, et ses plus précieux souvenirs.

La reine daigna m'accuser réception de mon envoi en ces termes :

« Arenenberg, 25 avril 1825.

« Vous vous attendez sans doute, avec raison, Monsieur, à des remercîments de ma part pour le charmant album que je reçois de vous. Eh! bien, pas du tout. Ce seront des reproches que vous aurez. Je ne vous dirai pas que je suis touchée de vos soins, de votre attention, quoiqu'il m'arrive toujours de l'être pour toutes les marques d'intérêt ou de dévouement. Je vous dirai que c'est très-mal d'avoir été quêter des hommages à des auteurs distingués; car tout Français est galant, je le sais; mais vous avez été peut-être fatigué de moi. Si vous me connaissiez mieux, vous sauriez que je hais tout ce qui est forcé. Cependant, il faut l'avouer, je suis femme aussi, et je n'ai pu être insensible à m'entendre louer par des voix amies, qui sont

celles de la patrie. J'ai adressé quelques remercîments. Veuillez encore être mon interprète. Si je réserve pour vous un peu de colère, dites-vous que vous avez trop bien fait, que je suis injuste, et ne doutez pourtant pas des sentiments que je vous porte.

HORTENSE. »

CHAPITRE V.

Le Rigi. — Lettre de M. de Jouy. — Journal. — Chez Cuvier. — B. Constant. — Laffite. — Mme Davillier. — Mme Dufrenoy.

J'ai devancé les époques pour dédier, dans mes essais de reconstruction, une chapelle plus digne d'elle, à une chère et douce mémoire, et cependant je me réserve, pour venir en son temps, une lettre pleine d'un intérêt historique concernant l'entreprise du prince Louis à Strasbourg en 1837, et un dernier tableau d'une existence que ma femme, mon fils et moi, avons presque vue s'éteindre en présence du prince qui revenait d'Amérique.

Je reprends l'ordre chronologique de mes impressions, et remonte le cours des années plus loin de nous encore par les événements que par le temps.

Je profitai des dernières belles journées de l'automne pour monter au *Rigi*. On ne peut guère parcourir les Alpes après le mois de septembre. Ce mois est habituellement le plus favorable aux excursions en Suisse par la constance et la modération du beau temps ; mais il faut se hâter, car si vous êtes surpris par les brouillards et la pluie, vous n'avez plus d'avenir. A ce voile qui vous contrarie d'autant plus qu'il vous cache de si grandes beautés, il faut ajouter la longueur des soirées attristées par l'isolement. Je trouvai, dès le milieu de la montée, à l'hospice où je passai la nuit, la neige tombant en épais flocons, mais chose singulière! mon

sang avait été tellement fouetté par les efforts que j'avais faits pour gravir la montagne que je laissai les fenêtres ouvertes en essayant de dormir, sans me sentir refroidi.

Assez d'autres ont décrit le magnifique aspect dont on jouit sur le sommet de cette Alpe pour que je ne rappelle que les notes rapides que je pris au crayon, pendant mon ascension :

« Précipices couverts de forêts, sommets couronnés « de nuages. Des rayons de soleil traversent le paysage : « tantôt des prairies escarpées, tantôt des prairies à mi-« côte. A gauche des rochers inaccessibles, à droite de « riantes vallées. Partout l'indéfinissable grandeur de la « nature. Les cloches des vaches, la chute des torrents, « le bruissement des feuilles forment la musique du « tableau. Tantôt la vue des lacs donne un sentiment « de calme et d'isolement, tantôt des pics de neige étin-« celant dans le ciel bleu lui donnent une teinte noire, « et effraient par leur structure hardie, qui les fait res-« sembler à des blocs de granit. Étrange transformation « de ces masses fluides et cotonneuses : en tours, en co-« lonnes, en murs, obéissant à la loi de gravitation des « rochers, auxquels ils s'assimilent, même par la du-« rée! » *Les cieux et la terre racontent la gloire de l'Éternel!*

L'imagination et la légende ont ajouté leur dramatique intérêt à tout ce qui agrandit l'âme sur ces hauteurs ou dans ces abîmes.

Quand on descend le Rigi par Küsnacht, le chemin creux de Guillaume Tell, la chapelle commémorative de

sa mort, le pré de Grütli vous sont montrés comme des monuments d'histoire. Les véritables historiens, c'est Schiller, c'est Rossini, animant d'une vie universelle et immortelle les chroniques de Tschudi. Ici c'est la musique et la poésie qui donnent et complètent la vérité des faits, quand ordinairement dans l'art, il faut changer les faits en fables.

M. de Jouy, en faisant avec M. Bis le libretto de l'opéra où Rossini a traduit les cris de l'âme en sons si ailés et si mélodieux, avec je ne sais quel écho et quelle senteur des Alpes, a donné une vie et une voix nouvelles à des traditions locales dont le décor était sous mes yeux. Je trouvai de lui, à mon retour en Alsace, la lettre suivante, datée de Fleury, 17 août 1820 :

« Votre lettre, mon jeune et bien aimable ami, m'est parvenue quelques jours après l'issue de l'absurde procès que m'a suscité la municipalité de Toulon. Dans la crainte où je suis que la brochure que j'ai publiée à ce sujet n'ait pu faire son chemin jusqu'à vous, et qu'elle n'ait été interceptée en route par quelque Vatimesnil de province, je vous l'envoie par la diligence avec le volume de l'*Ermite* que vous me demandez. Votre commission pour les *Lettres normandes* est faite. Vous devez avoir reçu les derniers numéros. Mais ne faisons pas comme les femmes, ne rejetons pas dans le *post-scriptum* la question principale. Non, mon ami, je ne suis pas éligible depuis que j'ai vendu mon bien de Lille, je n'ai plus en propriété foncière que mon ermitage de la Chaussée-d'Antin, lequel ne me porte au rôle des contribuables que pour une somme de 770 fr. Voilà le motif péremptoire que je vous prie de mettre en avant auprès de ceux de vos concitoyens qui me conservent une bienveillance dont je suis vivement touché.

« Maintenant, comme je n'ai pour vous ni arrière-pensée ni

secret, je conviendrai que rien ne me serait plus facile que de me procurer les cent écus de contributions qui me manquent pour me mettre légalement au nombre des candidats. La vérité, la bonne vérité, c'est que je ne veux pas entrer dans une carrière nouvelle, au moment où j'atteins ma cinquantième année, et où je ne me sens plus de force d'esprit et d'imagination que ce qu'il m'en faut bien juste pour achever deux grands ouvrages dramatiques, après lesquels je n'aurai rien de mieux à faire qu'à profiter du conseil d'Horace et dételer mon Pégase fourbu.

« Si j'étais député, je voudrais remplir mes devoirs dans toute leur étendue, je voudrais que mes chers commettants puissent s'applaudir de leur choix ; en un mot, j'aurais, je le sens, la prétention de faire aussi bien que ceux qui font le mieux, et probablement je mourrais à la tâche. D'ailleurs je me dis, en me rendant justice, que je suis peut-être plus utilement placé *extra-muros* que je ne le serais *intra*, où toutes les ambitions se pressent.

« J'ai besoin de consacrer, à ma fortune cruellement échancrée par les dernières lois d'exception, et à ma réputation littéraire, à laquelle je tiens davantage, quelques cinq ou six ans d'éréthisme poétique que j'ai peut-être encore devant moi ; après quoi, si l'on me juge, et si je me juge moi-même encore bon à quelque chose, je me mettrai sur les rangs, dans l'espoir que la tribune nationale sera pour moi la chaudière d'Eson.

« Vous voilà, mon ami, bien au fait : je vous ai initié jusque dans le secret de mon amour-propre, et j'attends de votre amitié, qu'en faisant part de mon éligibilité à vos chers concitoyens, vous voudrez bien me ménager toute leur estime, et vous rendre auprès d'eux l'organe de mes regrets et de ma vive reconnaissance. Je dois vous prévenir que, la veille du jour où j'ai reçu votre lettre, des démarches ont été faites auprès de moi par l'entremise de Fél. Desp., à qui j'ai déclaré que je n'étais pas éligible.

« J'ai bien l'intention de suivre votre conseil et de continuer

mon rôle d'observateur moral; mais je voudrais prendre un nouveau cadre : treize volumes ont épuisé mon vieil Ermite. Indiquez m'en un neuf et piquant; je me remets demain à l'œuvre, sans pourtant discontinuer mon voyage, qui a le plus grand succès et qui vaut peut-être mieux que vous ne paraissez le croire.

Je n'ai pas besoin de vous dire, mon cher Coulmann, combien je suis sensible à tout ce que votre amitié fait pour moi; je guette l'occasion de vous en donner des preuves; elle n'est heureusement pas facile à trouver; car je ne vois pas ce que vous pourriez avoir à désirer au monde; jeune, avec du cœur, de l'âme, de l'esprit, de l'instruction, et ce qu'il faut de fortune pour vivre indépendant. Si l'ambition des places ne vous ressaisit plus à la gorge, votre long avenir vous appartient tout entier, et vous avez du bonheur devant vous pour un demi-siècle.

« Mme Davillier, à qui j'ai annoncé vos queues de billard, vous attendra les armes à la main; elle me charge de vous dire mille choses aimables. Emma, qui n'a plus qu'une pensée, celle de son enfant, qu'elle appelle une huitième merveille, est cependant très-sensible à votre souvenir, et se joint à son mari pour vous engager à presser votre retour.

« J'ai toujours votre cabriolet à la campagne. Je m'en sers peu, car je ne vais pas à Paris plus d'une fois par semaine : je n'ai point trouvé à le vendre : on m'en a pourtant offert 1000 fr. avec le cheval, qui m'en coûte onze cents; aussi me suis-je bien gardé de le donner.

« Je suis accablé de besogne, et je n'ai que le temps de vous griffonner quelques pages, et de vous répéter que je vous suis bien tendrement attaché. JOUY. »

Chez M. Cuvier, 21 octobre 1820.

Celui-ci raconte sur la disposition des Français à se croire partout chez eux, qu'à un dîner du prince de Hesse-Darmstadt, uniquement composé de nos compatriotes, l'un d'entre eux se mit à s'écrier : « Chose

« singulière, il n'y a ici que Monseigneur d'étranger ! »

De même encore à Hambourg, un acteur de Paris, haranguant le parterre, commença son discours par ces mots : « Illustres étrangers ! etc. »

Chez M. Benjamin Constant, 30 octobre 1820.

On y remarque M. Madier-Montjau, conseiller à la Cour royale de Nîmes, arrivé à Paris pour y soutenir le procès qui lui a été fait à cause de sa dénonciation de quelques circulaires qu'il attribuait au gouvernement occulte. Traduit à la Cour de cassation, il raconte qu'il a été voir M. de Sèze, président de cette Cour, qui à peine a daigné se souvenir qu'il était malade, et a fixé son procès sans le consulter.

M. Madier-Montjau est un homme de haute taille, à façons un peu provinciales, avec un accent méridional très-marqué.

On parle du sévère jugement de Gravier et Bouton, qui avaient été condamnés à mort pour avoir fait partir, disait l'accusation, un pétard sous un des guichets des Tuileries, dans l'intention de déterminer l'accouchement prématuré de la duchesse de Berry.

M. Constant : « Ils feront grâce à Bouton, et ils se croiront cléments. » M. de Jouy : « Je veux avoir dans mon cabinet la liste des jurés qui les ont condamnés, et chaque fois que j'en rencontrerai un dans le monde, je quitterai la société en disant : « Je ne veux pas me trouver avec un assassin. »

Béranger me raconte que chez M. Gévaudan, Madier-Montjau père, qui siégeait au côté droit des États-Géné-

raux et y avait été le défenseur le plus ardent des priviléges, entendit annoncer le général Lafayette. Il ne l'avait pas vu depuis 1792, il s'approche de lui, balbutie son nom, et voilà ces deux vieillards qui fondent en larmes et tombent dans les bras l'un de l'autre. « Nous avons, dit M. de Montjau, été assis sur des bancs bien opposés, mais j'ai toujours, général, respecté votre caractère et vos principes. » — « Il est probable, ajoute Béranger, que ces éloges ont plus touché Lafayette que ceux de tous les libéraux du monde. »

M. Madier-Montjau, conseiller à la Cour royale de Lyon, a quatre-vingt-trois ans; il s'endort presque toujours, et ne se réveille que lorsqu'on fait de la musique ou que l'on chante. Malgré son grand âge, il conserve encore un foyer d'énergie et de vivacité méridionales. Ainsi, voulant aller chez M. de Serre, garde des sceaux, lui expliquer l'affaire de son fils, celui-ci l'en détourna, en lui disant : « C'est inutile, il ne vous écoutera pas. » — « Comment, s'écria l'octogénaire, mais s'il n'écoute pas, il lui faut tirer un coup de fusil », et il en faisait le geste.

Dîner chez Mme Duvillier, 26 novembre 1820.

On assure, dit Étienne, que le roi se plaignait ces jours-ci que dans ce pays on ne pouvait pas pencher, qu'on versait toujours.

A Bar-sur-Ornain, le maire ayant défendu les sérénades, à cause de celle qu'on venait de donner à M. Saulnier, la garde nationale refusa d'aller avec la musique recevoir le maréchal Oudinot. Ce dernier, déjà

furieux des nominations du département, afficha le lendemain la vente de toutes ses propriétés.

« Le général Rapp, dit Étienne, est venu me voir le lendemain du procès de la souscription nationale.»

Arnault: « C'est un homme qui ne peut pas dire oui sans faire une faute de français.»

Le roi a, dit-on, fait grâce à Gravier.

Étienne: « Les jurés n'auront pas la leur.»

« On médite, dit celui-ci, une intrigue assez piquante, pour forcer le ministère à se prononcer sur la présidence de la Chambre. Il voudrait Ravez ou Lainé, les ultras, Corbière ou Villèle. Or, à droite on mettra sur la liste trois impossibles avec Villèle et Corbière; et à gauche Villèle et Corbière aussi, avec trois libéraux. Il faudra bien aller à droite ou à gauche.»

Chez M. Benjamin Constant, 5 janvier et 19 juin 1821.

Il dit que se trouvant à la tribune avec le général Donadieu, celui-ci lui demanda de lui céder son tour d'inscription.

« Volontiers,» reprit Constant.

« Je parle, continue Donadieu, aussi contre les ministres, nous nous entendons mieux que vous ne pouvez le croire.»

B. C.: « Je m'entends toujours bien avec les gens de bonne foi, mais je déteste les ministres, qui chaque fois qu'ils font une sottise nous disent: ce sont les *ultras* qui nous forcent la main. Je voudrais qu'ils fissent leurs sottises eux-mêmes.»

Donadieu applaudit, et ils se quittèrent très-bons amis.

Sur la demande que lui adresse M. de Lagarde (correspondant du *Times*) sur l'inamovibilité des magistrats en temps de révolution, il répond qu'il croit qu'il faudrait confier la nomination au sort. Il préfère le sort pour toutes sortes de nominations, même pour la Chambre des députés. Quelle impartialité voulez-vous attendre des ultras? Ils me font à moi-même un singulier effet, c'est de me donner envie de leur dire des injures. Je leur en dis souvent, mais pendant le tumulte : cela fait qu'ils ne les entendent pas toujours.

Foy fait mieux, il attend le silence, puis il leur en dit d'excellentes. Ainsi, dans la discussion des donataires : « Prenez, leur dit-il, ne vous gênez pas, la veine est bonne, profitez-en. Cela ne durera pas. »

Beaucoup d'étudiants étaient venus chez lui le remercier de son discours sur la jeunesse française, et les obsèques de Lallemand. Il avait dîné avec M. de Lavalette, chez le général Sébastiani, et avait été frappé du changement que sa condamnation à mort avait exercé sur lui, en lui donnant quelque chose de farouche.

Chez M. Laffitte, avril 1821.

Parmi ses causeries toujours abondantes et spirituelles, est cette anecdote : « M. de Labourdonnaye, dit-il, et moi, nous nous sommes assurés l'un l'autre. Il m'a confié une partie de sa fortune ; je n'ai pu m'empêcher de lui dire que je comptais lui en payer les intérêts en pays étranger. »

Chez Mme Dufrenoy, 20 juin 1821.

Tissot s'y plaint amèrement de ce que la censure a refusé de laisser publier sa réponse à M. de Puymaurin. M. Jay lui conseilla de l'attaquer en calomnie. «Ce serait, dit Tissot, d'un mauvais exemple, dont on pourrait abuser contre l'opposition.»

Béranger se dit occupé de la publication de ses chansons. «En préparant cette publication, je prépare en même temps ma défense. Je suis convaincu qu'on ne m'a laissé ma place que parce que je n'ai pas fait imprimer. J'aurai l'avantage, si on me l'ôte, de pouvoir faire des couplets nominatifs contre mes assaillants.»

Il nous chante les *Deux Cousins*, lettre du roi de Rome au duc de Bordeaux :

Les rois m'adoraient au berceau,
J'avais pour moi nos prélats

Pour les maréchaux :

Mon père à leur beau dévoûment
Livra sa fortune à la mienne.

Puis, ce refrain touchant, fatal et profond :

Et cependant je suis à Vienne !

CHAPITRE VI.

Tribune diplomatique à la chambre des députés. — Princesse Bagration. — Comtesse de Flahault. — Duchesse de Broglie. — Mme Guizot.

Une de mes plus agréables occupations, pendant cet hiver de 1820 à 1821, était d'assister aux séances des Chambres.

Grâce à une parenté avec le secrétaire de la légation d'une cour étrangère et à des rapports avec le ministre de Wurtemberg, j'avais presque toujours une carte d'entrée dans la tribune diplomatique. Cette tribune se trouvait alors au dernier rang de l'enceinte même de la Chambre des députés, et était séparée seulement par une balustrade ornementale, des bancs où siégeaient ses membres. Il en résultait qu'on pouvait communiquer avec eux, et que les uns et les autres venaient souvent causer avec les personnes de leur connaisance qui se trouvaient dans cette tribune privilégiée, causerie qui profitait forcément à tous, fort rapprochés les uns des autres. On était ainsi tenu au courant de tous les incidents de l'intérieur, bien souvent plus intéressants que ceux qui se manifestaient pour le public non initié au jeu des ressorts et aux détails que les journaux n'osaient donner. Dans toute réunion, et surtout dans celles de cette importance, il y a les intrigues cachées et les explosions irrégulières des passions. Que de mobiles personnels, que d'interruptions violentes et impossibles

à enregistrer, que de confidences arrachées aux émotions forment la partie la plus curieuse du drame politique. Ce n'était pas tout l'avantage de la tribune diplomatique. Les habitués étaient une sorte d'élite parmi les étrangers et les nationaux. Les femmes, toujours friandes des spectacles de tout genre, étaient fort empressées à avoir là des places plus commodes et plus distinguées. J'y rencontrai habituellement la princesse Bagration, que Mme Gay appelait *la Vénus de la vallée de Josaphat*, à cause de son extrême pâleur, et qui joignait à sa jolie figure un peu kalmouke infiniment de grâce et d'esprit. Sous le régime vraiment parlementaire, le Parlement est une puissance et presque une cour. On y étudie les influences, les tendances, l'avenir de la politique. Le gouvernement russe jouait et avait joué un grand rôle dans nos affaires. Je ne parle pas seulement de M. Pozzo di Borgo, qui par la confiance de l'empereur Alexandre, par sa capacité, et sa haine de Corse pour Napoléon, avait balancé nos destinées; mais du personnage le plus important sur qui a longtemps pivoté chez nous le pouvoir : M. le duc de Richelieu, qui avait exercé de hautes fonctions en Russie. C'est donc du Nord alors que venait la lumière, et la princesse Bagration, en correspondance avec l'Impératrice et quelquefois avec l'empereur, en restant bien informée, pouvait en envoyer des rayons au centre. Riche, aimable, avec un hôtel au faubourg Saint-Honoré, qui n'avait qu'un inconvénient, c'est qu'une chaleur de 25 degrés y était nécessaire à sa santé, avec cette impartialité et cette curiosité intelligente d'une étrangère, les chefs

de tous les partis y trouvaient une somptueuse hospitalité et une conversation charmante. Que d'actualité donnait à celle-ci la mise au courant de la tribune diplomatique ! Elle y saluait les députés importants et les orateurs qu'elle était venue entendre, leur donnait rendez-vous pour le soir pour parler de la discussion, et ceux-là, bien sûrs de trouver dans son salon une société en partie étrangère, du faubourg Saint-Germain, du gouvernement ou de l'opposition de haut bord, s'empressaient à recueillir les fraîches et délicates impressions du jour.

Mme la comtesse de Flahault, à la fois pairesse d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse, fille d'un amiral, et comme appelée à un rôle politique, ne se plaisait pas moins dans cette région parlementaire, qui était l'atmosphère où elle était née. Son alliance avec un des hommes les plus notables et les plus brillants de l'ère impériale ajoutait à l'intérêt qu'elle prenait au développement de nos institutions nouvelles. Elle suivait une carrière en quelque sorte toute tracée et faisait le stage des hautes positions qui ne pouvaient pas lui manquer. Une participation plus passionnée et plus directe à la gestion des affaires publiques y attirait souvent Mme la duchesse de Broglie et Mme Guizot. Mme la duchesse de Broglie, petite-fille de M. Necker et fille de Mme de Staël, toute belle qu'elle était, avait, sans que les grâces de la femme y eussent rien perdu, l'esprit le plus sérieux et le plus nourri de politique. Elle y transportait cette pureté et cette candeur de son cacactère, mélange rare d'intelligence et de foi, de goûts

littéraires et d'austérité. Ce qui est moins connu d'elle, c'est son courage et sa fermeté, qui lui faisaient envoyer son mari à la Chambre des pairs, pour un vote important, alors qu'elle était prise des douleurs de l'enfantement.

Quelle compagne, quelle auxiliaire, quel appui, quelle consolatrice pour un homme d'État, qu'une si aimable romaine, qui partageait tous ses principes et doublait en quelque sorte son âme en même temps qu'elle possédait le jugement le plus éclairé! Cependant, touchante inconséquence du cœur féminin:

Quand M. le duc de Broglie faisait de l'opposition, et au moment dont je parle, une opposition plus ou moins légale, puisqu'il avait fondé, en contravention du Code pénal, la *Société des amis de la Presse;* quand il attaquait avec son talent si logique et si vigoureux les ministres de la Restauration, Mme de Broglie trouvait cela tout mérité et tout naturel, mais quelle ne fut pas, je ne dirai pas son indignation, mais son étonnement, quand en 1830, son mari, ministre à son tour, se trouva aussi l'objet des attaques de l'opposition! Aucune injustice ne lui paraissait aussi grande, aucun scandale aussi criant. J'ai là un billet qu'elle écrivit à Benjamin Constant, dans le premier mouvement de sa douleur, et qu'il me laissa comme date de l'appel adressé à son éloquence, tout en faisant, avec l'attachement et même l'admiration qu'il avait pour elle, ses réflexions philosophiques sur une chose si inévitable, qui n'était pas nouvelle pour lui qui en avait vu bien d'autres:

« Cher Benjamin, je pense que vous n'êtes pas dans l'ignorance des choses qui ont empêché Victor d'aller chez vous hier

et avant-hier. La crise n'est point encore terminée : il ne sera pas encore libre aujourd'hui. Que Dieu nous protége tous, pays et individus! J'espère qu'il le fera. Mille bien tendres amitiés. Ce samedi. »

J'avais eu l'honneur d'être reçu par Mme Guizot, née Pauline de Meulan, alors qu'elle demeurait au faubourg Saint-Germain. C'était la première femme de M. Guizot, et elle était justement célèbre par un ouvrage sur l'éducation, couronné par l'Académie française, et des travaux dans les recueils périodiques et les journaux. Ces travaux fort recommandables avaient un mérite plus touchant encore, c'est qu'ils servaient à améliorer l'existence de sa mère, veuve d'un receveur général et appartenant à une famille aristocratique du Périgord privée de sa fortune par la Révolution. C'est presque un roman, digne de figurer dans un cours de morale et de littérature, que les premiers rapports entre M. Guizot et Mlle de Meulan. Elle rédigeait les articles Théâtres au *Publiciste*, sujet qui ne lui était pas étranger, parce que Collé avait été secrétaire de son père. Ayant fait une maladie assez longue, un de ses collaborateurs, qu'elle ne connaissait pas, se chargea généreusement de sa tâche. Une vive reconnaissance en résulta. De la reconnaissance naquit un sentiment plus tendre, et malgré la différence des âges et des religions, Mlle de Meulan épousa ce collaborateur anonyme, qui était M. Guizot. Il fréquentait comme elle le salon de M. Suard.

Si, comme on le dit, cette alliance avec le jeune publiciste, formé à Genève, et dans les milieux où il

avait vécu jusqu'alors, aux principes républicains, fit embrasser à sa compagne les croyances protestantes[1], je suis disposé à croire que les cercles royalistes où elle l'introduisit, le convertirent de son côté aux opinions de MM. de Montesquiou et Royer-Collard. C'est une étude psychologique curieuse que la génération des idées et des sentiments dans un homme qui a influé si longtemps et si puissamment sur nos idées et notre sort.

J'ai souvent eu l'occasion d'exprimer par ma plume, mes discours et mes votes, mon humble mais franc désaccord avec le *doctrinarisme*, trop défiant, trop répressif, trop peu national du grand orateur, mais j'aime à honorer aussi toujours chez lui deux grandes vertus : c'est à côté de l'intégrité, sa fidélité au travail et aux lettres, qui l'ont toujours relevé de ses fautes politiques, et à côté du charme et de la bienveillance de son caractère optimiste, les vertus domestiques et de famille qui lui rendent le bonheur qu'il donne.

C'est encore dans la tribune diplomatique, mais en 1830, que je demandai à la deuxième femme de M. Guizot, nièce de la première, et, qui, elle aussi, a laissé quelques écrits de littérature et de morale, d'obtenir de son mari, ministre alors, qui faisait l'apologie de la révolution, une pension pour Mme Tastu. Elle le fit, et réussit, avec l'aimable empressement de cœur d'un juge compétent.

[1] Elle désira être enterrée selon le rite de l'Église réformée, et expira pendant que son mari lui lisait un sermon de Bossuet sur l'immortalité de l'âme.

Je doute que M. Cousin trouve dans la Fronde monarchique des femmes comme celles dont je parle ; ce sont elles qui mériteraient un tel peintre. Quel contraste de mœurs en l'honneur de la liberté, avec ces dernières qui ont un peu appartenu à la Fronde parlementaire.

Il faut avouer qu'il y a eu peu d'années qui aient offert des scènes plus émouvantes, des vicissitudes plus fondamentales, des débats plus orageux et plus éloquents, au grand jour d'une tribune publique, nationale et libre !

La mode est aujourd'hui d'appeler cela le gouvernement des rhéteurs ; on se plaint que la parole y empêche l'action ; oui, souvent les mauvaises actions ; que le pouvoir est disputé dans une assemblée au lieu de l'être dans une cour, que le secret des négociations qui pourrait être le partage de la Pologne, y est éventé, que la sécurité y est troublée (Louis XIV et Napoléon l'ont bien un peu troublée et compromise), qu'au lieu du despotisme qui ne parle que pour se louer, la critique et le doute y remplacent l'obéissance et l'énergie. Je n'affaiblis aucun reproche, j'admets même quelques-unes des conséquences ; mais est-ce entre des perfections que les peuples ont le choix, et dans les systèmes, n'est-ce pas le moins mauvais auquel il faut donner la préférence ?

Involontairement je retrouve là la vieille querelle, aussi vieille que le monde, de la force matérielle contre la pensée, de l'arbitraire contre le droit, de la tradition contre la conscience, ou comme on le dit vulgairement, des traîneurs de sabre contre les avocats.

Les *mameluks* et les *buvards* ont chacun leurs inconvénients. Qui le nie? Qui donc est disposé à se livrer corps, âme et biens à une autorité sans règle et sans frein[1]?

Il ne s'agit donc plus que de savoir quelles sont les limites et les garanties à stipuler, et voilà déjà bien des déclamations à néant! Si la raison nous distingue des animaux, qui sans cela devraient nous gouverner, comme étant les plus forts, comment se communiquer mieux cette raison que par le discours, la discussion, la persuasion mutuelle, cette étincelle électrique qui fait sortir la vérité du nuage, et le cœur de son apathie?

La parole, suivant l'Écriture, a créé le monde : à elle a été commis le christianisme, non comme un dogme muet, mais comme un principe de vie nouveau qui dut s'incorporer à la société et la transformer. Par elle se réalise ce qui n'était qu'en germe, s'éclaircit ce qui était obscur, se fixe ce qui était incertain. Nous avons dit que la parole pouvait gêner l'action; mais que de nobles actions elle a fait naître en louant les bons, en stigmatisant les méchants, en redressant les insensés, en enflammant même, sur le réel champ de bataille, le courage. Si la présence d'esprit est la gloire de l'homme, la parole en est l'arme et le bouclier. Derrière elle est toute la personnalité de celui qui parle; il donne l'expression, il se modère, il s'étend à volonté : il peut guérir à l'instant les blessures qu'il fait, l'âme vient faire vivre comme par enchantement ce qu'il vient d'établir. Si ce

[1] Il y a des peuples et de grands empires qui s'en contentent. Il nous suffit de dire qu'elle est barbare et odieuse. BOSSUET.

n'était déjà le résultat obligé des mœurs du siècle, où les chemins de fer et la presse rendent une marche isolée impossible, y a-t-il un spectacle plus noble et plus moral, un progrès plus assuré de la civilisation, que de voir que ce ne sont plus la lutte brutale des partis, les émeutes ou les coups d'État qui règlent la direction de la société, mais la lutte des intelligences et des esprits. La dernière raison des peuples et des rois n'est plus le canon, mais l'éloquent appel à l'opinion publique, qui finit toujours par triompher si elle s'éclipse parfois.

CHAPITRE VII.

La chambre. — M. Lainé. — Le général Foy. — M. Clausel de Coussergues accuse M. Decazes. — Lettre de Louis XVIII. — Casimir Périer.

J'ai dit que l'année 1820 avait été remplie de ces glorieuses tempêtes oratoires qui devaient résulter du trouble qu'un crime avait apporté dans la marche ascendante de nos libertés constitutionnelles.

Déjà l'élection de M. Grégoire avait fait concevoir le changement de la loi des élections qui réunissait au chef-lieu tous les censitaires à 300 fr., et était certainement la plus libérale que la France ait possédée. L'assassinat du duc de Berry hâte la réélection et donne bientôt le gouvernement à la droite.

M. l'abbé Grégoire, qui avait voté la mort de Louis XVI, n'était pas éligible dans son département, parce que celui-ci avait épuisé son droit de nommer des étrangers. La Commission proposait d'annuler l'élection pour cette raison, et de laisser de côté les considérations personnelles. C'était une résolution sage, et à laquelle tout le monde pouvait se rallier. La fougue française et l'esprit de parti ne s'accommodèrent point de cet expédient.

Un homme d'un rare talent et d'un noble caractère, que son opposition pendant les derniers jours de l'Empire avait fait connaître, M. Lainé, joignant à un esprit étroit une passion aveugle, avait, dans la Commission, demandé que M. Grégoire fût repoussé, non pour le vice légal, mais pour cause d'indignité.

C'est en vain que la gauche et le centre cherchèrent à éviter une discussion, au bout de laquelle était à la fois une violation de la Constitution et un discrédit de la loi électorale; le tumulte fut tel, qu'il amena une suspension de la séance. M. Salaberry, M. de Labourdonnaye, M. de Castelbajac demandèrent à la fois à combattre la commission, et s'effacèrent devant M. Lainé, qui, plus sombre et plus grave encore que de coutume, monta à la tribune. Le tumulte, qui avait nécessité l'interruption de la séance, présidée seulement par un doyen d'âge, les efforts qu'avait faits M. Manuel pour que la discussion n'eût pas lieu, le nom des orateurs qui demandaient à lui succéder, le sujet, tout avait surexcité les députés et les spectateurs. A l'aspect de M. Lainé et de son pâle visage, un frémissement parcourut tous les rangs : « Il y a, dit-il, un motif de nul-« lité, qui ne présente à mes yeux aucun motif de dou-« ter : c'est l'indignité de l'élu. Quelle est, dit-on, la « loi, qui la prononce ?... Messieurs, il y a une loi qui « n'a pas besoin d'être écrite pour être connue. Cette « loi n'est pas gardée dans des archives périssables : elle « n'est pas sujette aux caprices et aux besoins variables « des souverains et des peuples : elle est éternelle, elle « est immuable, elle est déposée dans un tabernacle in-« corruptible, dans la conscience de l'homme. En tout « temps, en tout lieu, cette loi se nomme la *raison* « et la *justice;* en France elle s'appelle encore l'*hon-« neur.* »

La racine de toute injustice consiste à avoir égard aux personnes plutôt qu'au droit, dit quelque part Bossuet.

C'était pour venger Louis XVI que le puissant orateur mettait ainsi en opposition la Constitution et la loi avec la conscience publique, ce qu'on a appelé, par un contre-sens hardi, *la justice révolutionnaire :* il oubliait que c'était avec la même logique qu'était tombée la tête de Louis XVI.

Mais chez les Français, à côté du sentiment, la règle est bien froide, et cette dangereuse doctrine, dans sa forme la plus brillante, semblait déjà avoir d'autant plus obtenu l'adhésion de l'assemblée qu'il ne s'agissait pas, suivant M. Lainé, de troubler, dans sa personne, son domicile, ou ses biens, l'homme auquel s'attachait une affreuse notoriété, mais de l'empêcher de faire violence à la royauté. « Oui, ajouta-t-il d'une voix trem- « blante d'émotion, sachez-le bien, Messieurs, il n'y a « pas à balancer, il faut que cet homme se retire devant « la dynastie régnante, ou que la race de nos rois re- « cule devant lui ! »

Quarante ans se sont passés, j'ai entendu bien des discours, j'ai assisté à bien des délibérations importantes, j'ai vu, en quelque sorte, mettre en question la monarchie de 1814 et celle de 1830, mais, soit la jeunesse de mes impressions, soit l'exaltation contagieuse de la Chambre, soit la figure, le geste, l'accent convaincu, fier et touchant du Girondin nouveau; je ne me rappelle pas un effet plus grand de la parole humaine.

La modification qui fut proposée à la Charte, peu de temps après, et qui avait pour objet, non plus de réunir les électeurs au chef-lieu, où l'esprit politique,

l'entente, l'indépendance et les lumières dominaient les intérêts matériels et l'action du gouvernement; mais de fractionner les colléges, de créer même un double vote et de renouveler la Chambre par séries: tout ce système, qui remua profondément le pays, et qui sépara la gauche du ministère, dut laisser des traces lumineuses et d'électriques secousses dans la délibération publique. Qu'on se rappelle que c'étaient MM. de Serre, Lainé, de Broglie, Cuvier, Guizot, de Barante, de Villèle, qui proposaient un plan combattu par MM. Royer-Collard, Camille Jordan, Manuel, B. Constant, Courvoisier, et que la majorité n'était que de quelques voix.

Parmi ces athlètes de la cause libérale, ces professeurs, ces avocats, ces magistrats, ces hommes de lettres: vint se placer avec éclat un général, qui, dès son début, obtint un vrai triomphe sur ce champ de bataille nouveau pour lui.

Ce n'était pas un dialecticien habile à aligner des idées, à aller du simple au composé, à ordonner et à graduer ses raisonnements, à conduire ses auditeurs par des chemins clairs et aisés, mais c'était un homme pratique, saisissant les objets par blocs et en masse, tantôt solennel et sympathique, tantôt serré et perçant, toujours grave, fort et coloré. Il enlevait en quelque sorte à l'assaut les redoutes de l'ennemi et plantait son drapeau en maître, glaive en main et cuirasse au soleil.

Ces succès à la barre de la Chambre n'avaient pas été obtenus sans étude ni travail. On assurait que ce soldat, habitué au commandement, déjà plus d'à moitié

de sa carrière, et couvert de tous les insignes, récompenses de ses services, s'exerçait chez lui à émettre et à formuler ses idées, et se préparait aux combats dialectiques par des combats fictifs, où sa charmante et digne compagne consentait à faire l'opposition, et souvent l'interruption, hommage touchant, à la fois intellectuel et moral, à la puissance nouvelle, noble application de ces mots écrits sur ses enseignes : *Honneur et Patrie*[1].

C'est à cet art trop négligé chez une nation où la liberté est intermittente que devaient être dues ces ripostes heureuses à la question : Qu'est-ce que l'aristocratie?

« L'aristocratie! je vais vous la dire : l'aristocratie, « c'est la ligue, la coalition de ceux qui veulent consom- « mer sans produire, vivre sans travailler, occuper « toutes les places, sans être en état de les remplir, en- « vahir tous les honneurs, sans les avoir mérités, voilà « l'aristocratie! »

A ceux qui lui reprochaient de regretter la cocarde tricolore : « Ah! dit-il, ce ne serait pas les ombres de « Philippe-Auguste et d'Henri IV qui s'indigneraient « dans leur tombeau de voir les fleurs de lis de Bou- « vines et d'Ivry sur le drapeau d'Austerlitz! »

A ceux qui criaient : « *la clôture! la clôture!* » « Vous voulez des clôtures et non des vérités : les vérités vous submergent! »

Au garde des sceaux de Serre, dans une réplique :

[1] *Cæsar tantus erat, ut posset triumphos contemnere* (Florus, liv. IV).

« Pour toute vengeance, pour toute punition, je ne « vous condamne, Monsieur, qu'à tourner les yeux, « lorsque vous sortirez de cette enceinte, sur les statues « de Lhopital et de d'Aguesseau[1]. »

Quelles séances que celles où le crime de Louvel fut annoncé à la Chambre, et où M. Clausel de Coussergues propose un acte d'accusation contre M. Decazes, ministre de l'intérieur, comme complice de l'assassinat du duc de Berry !

On peut juger de l'exaltation et de la consternation qui existaient alors, par ces mots d'une lettre écrite le 14 février par Louis XVIII, à ce même M. Decazes : « Les lois d'exception doivent être draconiennes et « promptement proposées. »

M. de Saint-Aulaire avait demandé que l'accusation de M. Clausel de Coussergues fût consignée au procès-verbal, comme un monument de sa démence, et qu'on y joignît sa courte réponse : « Vous êtes un calomniateur ! » quand à la fin de cette séance reparut pour la première fois le ministre si vivement attaqué, venant d'une voix timide, lire une loi électorale, qui accompagnait la suspension de la liberté de la presse et de la liberté individuelle. Ces concessions ne désarmèrent pas ses ennemis, et n'empêchèrent pas sa propre chute, avec celle des garanties vitales pour la dynastie et pour la France.

C'étaient là pour moi des études parlementaires pleines de sérieux et de grandeur, mais elles ne me

[1] Elles décoraient le péristyle du palais.

faisaient que mieux sentir l'incapacité où étaient réduits les hommes les plus distingués de l'Assemblée législatrice, et combien il était nécessaire de s'exercer d'avance et en sa jeunesse, à ces joûtes, si on devait y arriver un jour. J'entends encore M. Casimir Périer me dire avec ce feu et cette énergie qui lui étaient propres: « Être ar-« rivé à quarante ans, et ne pouvoir parler! s'être oc-« cupé toute sa vie d'affaires et être lancé dans la poli-« tique à l'impromptu ! » Le lion brisa ces entraves, il mêla habilement des morceaux écrits à son improvisation, en joignant ainsi l'élégance du travail à l'inspiration soudaine. Tout lion qu'il était, il fallut chercher des auxiliaires et ces auxiliaires vous entraînent toujours un peu avec eux. Personne n'était moins doctrinaire que M. Casimir Périer, et c'est à ce titre qu'il réclama mon appui; mais le peu d'habitude de la parole le faisait s'associer à M. Guizot et à ses amis, qui non-seulement parlaient, mais pensaient et écrivaient pour lui. Quand on serait battu pour n'avoir pas su l'escrime, où la défense par autrui ne peut-elle conduire les plus raides caractères et les plus fermes courages? Ce serait un chapitre curieux que celui où l'on traiterait de l'influence de la facilité d'élocution sur les principes politiques, et je crois qu'on y trouverait aisément le goût de l'autorité et de la servitude, ou celui de la liberté.

Pour mon compte, j'ai toujours trouvé que c'étaient les muets pouvant être obligés de parler en public, qui n'aimaient pas les institutions libres, et j'ai quelquefois imaginé que tel législateur qui écrivait comme un aca-

démicien, aurait introduit par la tribune le vœu général dans le gouvernement, s'il avait su aussi bien parler qu'écrire.

La génération de la Restauration allait au devant de cet obstacle et cherchait avec ardeur à s'initier aux habitudes des Assemblées délibérantes.

CHAPITRE VIII.

Études parlementaires. — Henri Boulay de la Meurthe. — Son frère Joseph. — Victor Lanjuinais. — Zangiacomi. — Mon plaidoyer pour Rossiui. — Alph. Foy. — P. Chasseloup-Laubat. — Mon système électoral.

Des Parlements au petit pied, où s'agitèrent les questions les plus brillantes de la politique spéculative, se fondèrent partout. Libres de toute entrave, encore tout empreints des harangues de l'antiquité, dans l'effervescence de l'âge, un certain nombre de jeunes gens louaient une salle ou se réunissaient chez des amis, pour y traiter tous les sujets qui se présentaient ou devaient se présenter aux quadragénaires élus de la nation.

Il y en avait pour toutes les catégories d'étudiants : la *parlotte* du faubourg Saint-Germain et de ses descendants des croisés ; celle du Palais-de-Justice où dominaient les nourrissons de la magistrature et de la bourgeoisie ; celle de la Chaussée-d'Antin où se mêlaient les fils de l'Empire, de la haute Banque et de l'École Normale. J'ai fait partie d'abord de la conférence qui tenait ses séances au *Prado*, et qui était principalement composée d'étudiants en droit et d'avocats. Là marquait déjà par son nom : Henri Boulay de la Meurthe, un instant vice-président à la République. Fils d'un proscrit de 1815, dont M. Decazes m'avait dit, quand j'écrivis en sa faveur dans la *Défense des Bannis*, en 1818 : « Celui-là, « de quelle violation de lois a-t-il le droit de se plaindre ?

« n'a-t-il pas fait l'éloge de la proscription de fructi-« dor? n'a-t-il pas été un des agents les plus actifs du « 18 brumaire? »

Henri Boulay avait été élevé dans les ardents principes de la Révolution. Ce n'est pas en Allemagne où il avait accompagné son père qu'il avait pu se rattacher à *ce parti de l'étranger*, comme celui-ci avait appelé les royalistes ; aussi nous apportait-il, tout bon et tout doux qu'il était, un écho de ces déclamations du Conseil des Cinq-Cents, quand la patrie en danger enflammait toutes les têtes. Je me souviens encore dans les pré-ludes paisibles et précoces, de notre vie représentative, de lui cette apostrophe emphatique : « *Sainte Convention!* » Membre du Conseil municipal, officier supérieur de la garde nationale, président de la Société d'encouragement de l'instruction primaire, il a eu toujours le plus tendre dévouement à l'humanité.

Son frère Joseph a appartenu comme son père au Conseil d'État. On aimait à y retrouver à la fois le nom et le talent d'un des auteurs du Code civil. Nous avons eu les prémisses de sa discussion facile et chaleureuse, que l'âge, l'expérience, et le Sénat ont tempérée, non éteinte.

Un autre héritier d'un nom également illustré par la Révolution : M. Victor Lanjuinais était aussi des nôtres. Reçu avocat en 1822, il a été substitut au tribunal de la Seine en 1830, député, membre de la Constituante et ministre du commerce avec Odilon Barrot et Tocqueville, ce qui est assez le louer. La récompense qui, quoiqu'elle arrive souvent, comme la peine, d'un pied

boiteux et honore la multitude autant que la récompense, l'a renvoyé récemment au Corps législatif, grâce au département de la Loire-Inférieure.

Une conférence politique qui, dans la jeunesse, prend presque pour ceux qui la composent, les sentiments de la famille, et qui a recueilli les augures de leur talent et de leur patriotisme, les suit avec une juste sympathie, dans la carrière, soit que, comme M. Baroche, elle les voit combattre la fiction constitutionnelle, aboutissant à l'immobilité, soit le flot populaire soulevé par leurs efforts et débordant le rivage qu'ils lui avait assigné.

C'est une maîtresse jalouse, compromettante, dévorante, que la politique, quelque modération et quelque bonne grâce qu'on lui montre. La justice est une épouse, digne, protectrice, fidèle, la seule qu'ait aimée notre camarade Zangiacomi. Fils d'un magistrat, une des lumières de la Cour de cassation, il a marché sur ses traces, et est arrivé comme lui au sommet, après avoir franchi laborieusement et régulièrement tous les degrés.

Plusieurs fois, cependant, la politique s'est introduite dans la justice. C'est ainsi que, juge d'instruction dans le procès fait au prince Louis-Napoléon, devant la Cour des pairs, il a eu naturellement des relations avec ce prétendant, mais ces relations ont toujours été dignes et courtoises. Rien ne paraissait plus simple que de restituer à celui-ci, sur sa demande, les objets qui avaient été saisis sur sa personne, lors de son arrestation. Cependant, quand M. le chancelier Pasquier

vit la plaque du grand-cordon de la Légion d'Honneur briller sur la poitrine du neveu de Napoléon, comparaissant devant la Cour, il jeta des regards terribles sur le juge d'instruction, qui lui parut presque un complice. Il ne se trompait pas sur l'effet de toutes les circonstances propres à augmenter le prestige de l'accusé. Mais n'anticipons pas sur un événement dont j'ai senti de si près les profondes émotions.

Chargé en 1827, par une bonne fortune très-enviée des jeunes avocats, d'une cause de propriété littéraire, par MM. de Jouy et Rossini, contre M. Troupenas, et craignant d'être empêché par une absence de la plaider, j'avais prié mon confrère Zangiacomi de s'en charger. Je pus apprécier, à mon retour, combien son étude de l'affaire m'avait été précieuse. Elle me valut les éloges de M. le président Agier. J'étais très-disposé à offrir à mon collaborateur la partition de *Moïse*, que M. de Jouy m'avait dit devoir m'être donnée, comme témoignage de la reconnaissance de l'illustre maëstro, mais celui-ci ayant su que je n'étais pas musicien, je n'ai eu de lui que l'autographe de sa procuration, autographe qui a son prix!

Il s'agissait de savoir si un compositeur, en vendant sa musique à un éditeur, avait aussi le droit de faire graver les paroles, sans autorisation de l'auteur du poëme; question qui se rattache à celle de cette propriété littéraire si longtemps agitée et non réglée encore.

M. Alphonse Foy, neveu du général, se distinguait, dans notre Assemblée, par une parole pittoresque et

virile ; mais ces éblouissants mots *d'égalité*, *de liberté*, *d'économie*, *d'indépendance*, *de vertu*, qui colorent si poétiquemement les utopies de l'inexpérience, durent disparaître du langage d'un fonctionnaire tout confidentiel (M. Foy fut nommé directeur du télégraphe pendant qu'il était député), et sans que son patriotisme et son honnêteté en aient été altérés, son argumentation pâlit, dénuée de cette pourpre.

M. Prudent de Chasseloup-Laubat voulut aussi apprendre à se servir d'autres armes que celles qui l'avaient élevé au rang de général de division. Il reconnaissait que la parole est le véhicule de l'intelligence, et que l'intelligence est la maîtresse du monde matériel et des plus valeureux bataillons. Aussi a-t-il mené de front la diplomatie, la représentation nationale et la guerre. Il était un des dix-huit membres, chargés par l'Assemblée législative de préparer la loi sur les modifications à apporter au suffrage universel.

C'est un des problèmes toujours à l'ordre du jour et qui méritaient le plus d'être étudiés, alors que le suffrage universel n'était pas encore la base, mais déjà le rêve de notre établissement politique. C'est à peine s'il se dégage un peu, depuis que quelques essais ont été faits de cette formidable puissance qui oscille entre le triomphe de l'ignorance et du nombre, et une aveugle et muette obéissance.

Au lieu d'une fidèle représentation des intérêts et des sentiments si divers d'un grand pays, c'est un seul intérêt et un seul sentiment qui peuvent l'emporter, et devant le droit absolu de tous, le droit des minorités

non-seulement n'est pas écouté, mais peut et doit être écrasé.

On a beau avoir le droit, quelque doué que l'on soit de lumière, de raison, de fortune, de distinctions, de services et d'indépendance personnelle, de déposer son vote, la défaite vous jette sous un joug. Est-ce un intérêt maritime que vous voulez protéger, c'est l'intérêt territorial qui domine ; êtes-vous agriculteur, vous êtes sacrifié à l'industriel, fermier ou propriétaire, ouvrier ou patron, universitaire ou clérical, que sais-je? et au lieu des espérances légitimes d'une minorité qui peut ramener la majorité à ses opinions, vous n'avez devant vous que le coûteux, sanglant, et souvent vain remède des révolutions.

Alors qu'on rentre dans le passé, qu'on en cherche les vestiges ; si, à la clarté d'une lampe qui va s'éteindre, l'on rencontre bien des erreurs et bien des faux pas, les yeux tombent aussi quelquefois sur des divinations de l'avenir, qui nous consolent de nos mécomptes, et nous rendent quelque confiance au tribunal de notre raison. C'est ainsi, qu'en relisant les notes préparées pour discourir sur le droit électoral, il y a quarante ans, je trouve que le système que j'avais adopté alors, est encore celui qui a toutes mes préférences, et qui me paraît concilier le droit de tous avec l'intérêt de tous. Le droit, à condition d'indépendance et de capacité, l'intérêt à condition du respect de l'intérêt d'autrui.

« Sans base synthétique, disais-je alors, du droit de « suffrage, si j'avais une loi d'élection à faire, ce n'est

« pas au cens, ni à l'exercice direct, ni à des groupes « numériques que je m'arrêterais; mais je m'adresse- « rais à tous les éléments sociaux ensemble. J'irais avec « amour et sollicitude au devant de tous les signes « extérieurs de ces éléments, et plus j'en rencontrerais « d'admissibles, plus je m'estimerais heureux. Per- « sonne d'exclu, pas plus ceux qui sont réduits à im- « plorer l'assistance de leurs concitoyens, que ceux qui « en sont les appuis et les défenseurs enrégimentés et « armés. Religion, morale, intelligence, université, lit- « térature, sciences, beaux-arts, vous auriez vos or- « ganes aussi bien que l'agriculture, l'industrie et le « commerce, et vos cercles ne seraient pas ceux de « l'enfer, mais ceux de la liberté, du progrès et de la « civilisation. »

Je demande pardon à mes lecteurs de ces élucubrations d'un autre temps et d'un autre âge, mais nos essais si variés de gouvernement rendent la jeunesse et l'actualité à toutes les thèses de la politique. Elles ne meurent que pour renaître. Nous ne pouvons pas dire encore de notre mécanique gouvernementale ce que Laplace disait de notre mécanique céleste : « C'est, par « la dignité de son objet et par la perfection de ses « théories, le plus beau monument de l'esprit humain, « le titre le plus noble de son intelligence. » Et pour paraphraser un peu Laplace :

« Un homme a pu se croire le centre du mouvement « et son vain orgueil a été puni par la frayeur qu'il lui « a inspirée. »

CHAPITRE IX.

Nouveau voyage en Suisse. — J. J. Rousseau. — Raoul Rochette. — Pestalozzi. — Ferney. — Voltaire. — Comte de Budé.

L'approche des vacances du palais et de celles de notre *Speculative Society* me ramenait naturellement en Alsace. Le chemin que je prenais volontiers pour m'y rendre était celui de la Suisse, ce beau péristyle des vallées du Rhin, de ces superbes campagnes qui avoisinent Strasbourg et où l'ambition vous sort du cœur pour ne vous laisser penser qu'à cultiver votre jardin et vos champs. Cette fois c'est par Neufchâtel que j'attaquai les Alpes, heureux de respirer, dans ces asiles de la liberté et de la paix, cet air suave et pur où il y a des sources de vie, dont le Parisien sédentaire ne se doute pas. Je voulus voir aussi, ne fût-ce qu'en passant, les lieux, plus célèbres encore par les génies qui les ont habités, que par leur beauté naturelle: les donjons de Pontarlier où furent enfermés Mirabeau et Toussaint Louverture, queChateaubriand appelle le *Napoléon noir*, Motiers-Travers et l'île de Saint-Pierre, cadres enchantés de la vie solitaire et recueillie de Rousseau ; Ferney où a régné Voltaire ; Coppet qu'a rendu si intéressant la plus grande gloire littéraire qu'une femme ait atteinte.

La maison que Mme Bois-de-la-Tour[1] avait prêtée à

[1] Mme Bois-de-la-Tour était la mère de Mme Delessert à qui les lettres sur la botanique ont été adressées pour l'éducation de sa fille Mme, Gautier.

Rousseau à Motiers était bien modeste. Il y avait adopté le costume arménien qui l'avait souvent tenté chez un tailleur arménien de sa connaissance et qui convenait à son infirmité. On m'y montra sa chambre, son armoire, la galerie d'où il avait la vue d'une cascade, le bois où il herborisait, les endroits où il s'asseyait, faisant des lacets dans un pays où tout le monde façonne des dentelles; le pupitre sur lequel il avait composé sa lettre à l'archevêque de Paris. Lui qui était l'hôte du grand Frédéric, sous le portrait duquel il avait tracé les deux vers :

> La gloire, l'intérêt, voilà son Dieu, sa loi;
> Il pense en philosophe et se conduit en roi.

l'ami de lord Maréchal, gouverneur de Neufchâtel, dont le cœur, comme il le dit lui-même, quoique glacé par l'âge, se réchauffa pour lui; lui qui avait inspiré une tendre estime à M. du Peyrou, qui avait été admis à la sainte Cène, et sans condition, par le pasteur de la localité, et qui avait écrit : « Au moins je suis parmi mes « frères et j'allai communier avec une émotion de cœur « et des larmes d'attendrissement qui étaient peut-être « la préparation la plus agréable à Dieu. »

Ce sublime insensé finit par se croire l'objet de la haine générale, et même sérieusement menacé d'être lapidé; triste réaction sur elle-même d'une imagination si puissante sur les autres.

M. Raoul Rochette, auteur d'un ouvrage que j'avais emporté avec moi, sur la Suisse, avait mis son nom au crayon, à côté des vers qui sont au haut du pupitre de l'auteur des *Lettres sur la Montagne*, mais un perfide

compatriote a ajouté à sa signature la qualité de *censeur royal.*

A Yverdun j'allai visiter l'établissement de Pestalozzi, ce zélateur de l'instruction populaire, qui ne l'a pas moins servie par ses ingénieuses théories, que par ses efforts pratiques.

Comme il arrive souvent, c'est un goût frivole qui me conduisit à une occupation sérieuse. J'avais entendu parler beaucoup d'un roman allemand, qui avait eu plusieurs éditions et avait été traduit en beaucoup de langues. Il était intitulé *Lienhardt et Gertrude.* M'imaginant que c'était une composition dans le genre de celles d'Auguste Lafontaine, mes délices au collége, où mon maître d'étude me les laissait lire en original, croyant, grâce au titre que j'y avais joint, que c'étaient des lettres sur l'histoire romaine; je me procurai avec empressement cette œuvre dont le succès avait été si grand en Suisse et en Allemagne.

Au lieu des fictions et des idylles de la sentimentalité allemande, se déroula devant moi un tableau saisissant de vérité de toutes les misères, les ignorances et les superstitions, de toutes les intrigues et vexations auxquelles étaient livrés les habitants de la campagne. Aucune déclamation, aucun appel au mécontentement, à l'envie des classes éclairées et riches, mais égoïstes. A côte du spectacle de l'abandon navrant où étaient laissés les corps et les âmes de ces frères déshérités, la perspective de tout le bien-être moral et matériel qui devaient résulter pour elles d'un peu de culture de leur esprit, de la piété, de l'honnêteté, du tra-

vail, de l'ordre, de la charité, des affections pures. Rendre palpables de tels progrès, c'était à la fois en faire un devoir à ceux qui pouvaient les leur procurer, et en faire naître le désir et le besoin à ceux qui en devaient profiter.

C'est à personnifier ce double problème qu'a excellé Pestalozzi. Ces préceptes pouvaient paraître froids ; il fit agir des personnages, pour persuader mieux ses lecteurs, et comme il a pu en dessiner d'après nature, et trouver, non dans son esprit, mais dans son expérience et son cœur, les sentiments qu'il exprime, tout cela est vivant, réel et touchant. On s'est attendri, on a pleuré sans être dupe de malheurs imaginaires et irrémédiables. On sent s'allumer en soi le désir d'acquitter envers les pauvres et les délaissés la dette que Dieu nous a imposée pour des biens qu'une longue possession nous empêche d'apprécier et auxquels nous n'avions pas plus de droits qu'eux. Au lieu d'exciter des sympathies pour les souffrances quintessenciées de l'âme, au lieu de vous faire gémir sur des pertes fantastiques, il vous fait porter le deuil des heures envolées de votre jeunesse, qui auraient pu être si utiles à vos semblables.

Je fus reçu par M. Schmidt, un des professeurs, qui développa devant moi le système d'enseignement suivi par Pestalozzi, système qui avait tellement réussi, que le gouverneur du canton de Vaud lui avait accordé la jouissance du château d'*Yverdun*, pour pouvoir y recevoir plus d'élèves. J'eus peine à me rendre compte de la méthode, à travers les flots de métaphysique alle-

mande dont M. Schmidt accompagnait son exposé. Je me rappelais ces étudiants de Berlin, qui voulaient se brûler la cervelle, parce qu'ils ne comprenaient pas *Kant*, et sans désespérer comme eux, je témoignai le désir de voir et d'entendre le vénérable fondateur de l'Institut, qui, pauvre, n'avait jamais voulu tirer parti pour lui-même de ses succès et de ses travaux.

M. Pestalozzi vint : il avait alors soixante-quinze ans, il parlait difficilement le français, et ayant perdu ses dents, il avait de la peine à accentuer l'allemand ; mais l'élévation des sentiments et le dévouement avaient laissé leur noble empreinte sur son visage, et on s'expliquait aisément l'autorité qu'il avait dû exercer autour de lui pendant de si longues années. Son accueil fut à la fois plein de cordialité et de sérénité, quelque chose de confiant, de doux, de bénissant. Il me parla du perfectionnement des âmes comme de la plus abondante source de bien, et du désir que, au moment de quitter sa tâche, il avait de la voir embrassée par d'autres.

Il regrettait que le gouvernement français n'eût pas envoyé près de lui quelque membre de l'Université pour approfondir, dans un séjour un peu prolongé, les bases de son système d'éducation, et il semblait désirer vivement, comme complément de sa gloire, qu'il fût adopté parmi nous. Si j'ai pu en concevoir une idée exacte, le but qu'il s'était proposé était bien moins d'enseigner des connaissances jugées utiles à tous, et d'avoir un programme sans distinction d'aptitudes, que de scruter au contraire les aptitudes naturelles de ses élèves, d'y conformer son enseignement, faisant de l'un un savant

ou un négociant, de l'autre un mécanicien ou un agriculteur. « On m'a calomnié, me dit-il, on s'est beaucoup moqué de moi, mais cela ne m'a pas empêché de poursuivre mon chemin. J'ai soixante pensionnaires, autant que j'en puis loger, et l'Institut des orphelins et des pauvres. »

Il me fit donner le dernier discours qu'on avait imprimé de lui. M. Schmidt y joignit celui qu'il avait prononcé lui-même au soixante-quinzième anniversaire de son ami. Le portrait et le buste de ce dernier décoraient la salle de réception.

Pestalozzi avait voulu réunir son établissement à celui de *Hofwyl;* mais leur fonctionnement sur des points différents était encore plus favorable à l'enseignement public que ne l'aurait été leur réunion.

C'est un beau titre de la Suisse à l'estime du monde que la généralisation de l'instruction primaire. Cette république si pauvre fait honte sur ce point aux riches monarchies qui l'environnent. S'il était une mission sacrée imposée au clergé français, qui se réservait le monopole de l'éducation, c'était assurément celle de mettre un peuple en état d'*adorer Dieu en esprit et en vérité*, de connaître les divins livres, dépositaires de sa foi, les lois du pays auxquelles il doit obéissance, et de ne pas permettre, autant qu'il était en eux, comme disait la Boëtie, « qu'une cité d'hommes et de frères fût un *in pace* de bêtes. »

Refuser l'enseignement au peuple, l'empêcher d'avoir à sa disposition cet instrument, dont on peut abuser sans doute, comme de tout, le priver de ce *pain de vie*,

est-ce moins cruel que de le laisser sans guide, sans défense, sans air et sans soleil? Voilà des réflexions qui, non moins que ma route, m'auraient conduit à *Ferney:* Ferney, cet étincelant et riche volcan, d'où sont partis, pendant vingt ans, tant de clartés qui illuminent encore le monde. C'est là que, banni de Paris, habitait, comme dans une forteresse sur la frontière, ce géant qui, en respectant une foi éclairée, n'aurait dû écraser que le fanatisme et la superstition, mais pour me servir d'une de ses images, en voulant délivrer *Laocoon* des serpents qui l'étouffaient, il a trop souvent blessé *Laocoon* lui-même.

Il disait avec tant de bonheur: « Non, tout n'est pas « perdu, quand on met le peuple en état de s'apercevoir « qu'il a un esprit. Tout est perdu, au contraire, quand « on le traite comme une troupe de taureaux; car tôt ou « tard ils vous frappent de leurs cornes. Croyez-vous « que le peuple ait lu et raisonné dans les guerres « civiles de la rose rouge et de la rose blanche en Angle- « terre, dans celle qui fit périr Charles Ier sur un écha- « faud, dans les horreurs des Armagnacs et des Bour- « guignons, dans celles même de la Ligue? Le peuple « ignorant et féroce était mené par quelques docteurs « fanatiques qui criaient: « Tuez au nom de Dieu! »

« Et il rendait au christianisme cet éclatant hommage:

« Le stoïcisme ne nous a donné qu'un Épictète, et la « philosophie chrétienne forme des milliers d'Épictètes « qui ne savent pas qu'ils le sont et dont la vertu est « poussée jusqu'à ignorer la vertu même. »

J'entre avec vous, après cette introduction, au châ-

teau appartenant alors à M. le comte de Budé, mais qu'il me soit permis d'abord de m'associer très-prosaïquement aux infortunes du possesseur d'une habitation célèbre. Je le dois d'autant plus que M. le comte de Budé voulut bien, non-seulement m'accorder la faveur de visiter le domaine de Voltaire, mais eut la bonté de me le montrer lui-même. On conçoit aisément combien d'anecdotes devait avoir recueilli sur son glorieux prédécesseur un homme aussi distingué que le châtelain actuel. Il a eu les témoignages des parents, des amis, des voisins même ou de leurs héritiers ; il a eu de plus les souvenirs des touristes de tous les pays et de toutes les époques, et ceux des philosophes et des hommes de lettres de l'Europe entière, pour qui, comme la Mecque pour les Musulmans, Ferney était devenu la ville sainte.

Mais, comme tous les pèlerins, ceux-là aussi sont avides de reliques vraies ou non, mais que la foi sanctifie. C'est ainsi, me racontait M. de Budé, en me montrant les rideaux de la chambre à coucher de Voltaire, découpés jusqu'à hauteur d'homme, et la couverture du lit toute déchiquetée, que je suis forcé de renouveler sans cesse et rideaux et couverture de lit, sans être jamais bien sûr que d'autres objets du temps ne m'aient été dérobés avec le même enthousiasme sans scrupule. Je ne puis donc presque jamais refuser ma porte sans passer pour un sauvage égoïste, ou en l'ouvrant, sans crainte d'un dévôt pillage, à des gens qui ne viennent pas pour moi.

Pour mes domestiques, malgré toutes mes défenses,

c'est à qui vendra bien cher des cannes, des bonnets de nuit, des cachets de lettre, venant toujours de Voltaire. La conclusion est: que Dieu nous préserve donc d'avoir des châteaux intéressants!

Ferney, qui, avant Voltaire, ne se composait que de quelques maisonnettes, grâce à la fabrique d'horlogerie et à une ferme modèle qu'il y a fondée, est aujourd'hui une petite ville. Une allée de tilleuls vous conduit au manoir à colonnes doriques, n'ayant qu'un étage surmonté de mansardes et badigeonné en gris à l'extérieur.

Avant la grille d'entrée de la cour est la petite église sur laquelle est l'inscription :

DEO

EREXIT VOLTAIRE

MDCCLXI.

A gauche, un bâtiment où demeurent les gens de service. Les allées sont droites, le jardin est dessiné à la française; on descend de la bibliothèque sous une charmille, où Voltaire se promenait à l'ombre, en composant et déclamant ses vers. Elle se prolonge jusqu'à un petit bois, dont M. de Villette, pour battre monnaie, a vendu les vieux arbres. La vue s'y étend par des échappées sur les Alpes du Jura, le Mont-Blanc et le lac de Genève[1].

Les deux pièces du château que M. de Budé me montra sont ce qu'on appelle le salon et la chambre à coucher, restées telles qu'elles étaient quand Voltaire quitta

[1] « Mon lac est le plus beau. »

Ferney en 1778 pour jouir à Paris du plus éclatant triomphe qu'un homme ait obtenu, et y mourut, suivant son expression, *étouffé sous des roses.*

Dans le salon il y a un grand poêle de faïence que relèvent quelques dorures, plusieurs tableaux allégoriques, en face un cénotaphe élevé par Mme Denis et destiné à renfermer le cœur de Voltaire. Ce monument d'assez mauvais goût porte deux inscriptions, l'une :

SON ESPRIT EST PARTOUT, ET SON CŒUR EST ICI.

L'autre :

MES MANES SONT CONSOLÉS, PUISQUE MON CŒUR EST AU MILIEU DE VOUS.

Dans la chambre à coucher il y a un lit capitonné, en damas pompadour; les rideaux et la courte-pointe de même étoffe ont disparu par morceaux, et à la courte-pointe neuve il y avait déjà des entailles. Le meuble était en tapisserie, la table de nuit grossièrement faite en chêne. Aux murailles se trouvent les portraits de Frédéric II et de Catherine II, avec une broderie par elle; celui de Lekain au fond du lit, et celui de Mme du Châtelet, un compas à la main ; celui de Voltaire lui-même au pastel par la Tour. Enfin de petites gravures représentaient Thomas, Diderot, d'Alembert, Marmontel, le duc de Choiseul, M. de Mayran, Newton etc. Au bas du portrait de l'abbé Delille, Voltaire a écrit ces vers d'Horace :

Nulli flebilior quam tibi, Virgili.

Était-ce ennui du dérangement occasionné soit par le plus humble admirateur, soit par d'augustes voyageurs, tels que la reine d'Angleterre, qui était venue aussi récemment troubler sa retraite, ou la fatigue du bruit de voitures, l'ouverture journalière de volets, l'entrée du soleil et des mouches, le vol d'un tableau de 200 louis avec de l'écriture du grand homme, il faut l'avouer, le desservant du temple n'avait pas le culte de l'idole.

« J'ai été, me disait le comte de Budé, élevé dans « cette demeure, appartenant autrefois à mon père. « M. de Voltaire a fait abattre le vieux château pour en « faire élever un autre à la hâte par deux cents ouvriers, « mais comme il n'avait aucun goût, j'ai été obligé de « faire reconstruire le corps du milieu. Pour le jardin, « il a fallu le replanter aussi : c'est moi qui ai fait éta- « blir le parterre et augmenté la terre. »

Pendant que je dessinais, en vantant ce site inspirateur, dont M. de Budé me faisait les honneurs, il ajouta, sans plus de respect pour la nièce que pour l'oncle, que Mme Denis en avait, après la mort de celui-ci, vendu les plus beaux arbres en détail, et pour quelques louis.

Tout ceci était vrai, réel, mais triste. Il me semblait que dans une république où règnent l'esprit, l'humanité, la tolérance et la philosophie, le grand adversaire des oppresseurs et des persécuteurs aurait pu être *plus héros pour son propriétaire.*

Le fils du jardinier de Voltaire, et qui était encore attaché à la maison, me montra une collection de ca-

chets que son maître avait faite des personnes qui lui écrivaient. Il avait mis à côté du cachet le nom du correspondant, afin de pouvoir renvoyer certaines lettres sans même les ouvrir. Ce jardinier me montra aussi un bonnet en soie avec un gland d'or que Voltaire avait porté, et qui était de la même étoffe qu'une robe de chambre que Mme Denis avait gardée pour elle. C'était là le petit musée, un peu appauvri par les fidèles, de ce souverain intellectuel.

CHAPITRE X.

Coppet. — M. Necker. — Mme de Staël. — Ma lettre à un journal sur Necker. — Refus d'insertion. — Lettre du rédacteur qui l'explique. — Hôtes de Coppet.

Une gloire plus récente, de nombreux échos, et bien des révélations curieuses de ses plus intimes amis, m'appelaient au château de Mme de Staël, à *Coppet*. Napoléon avait ajouté le relief de la persécution à la renommée déjà si ancienne de cette femme si admirablement douée par la naissance, par la fortune et par le talent. Mais elle n'était pas seule à appeler l'attention sur Coppet. Il faut avouer qu'il y a peu de châteaux qui aient mieux soutenu l'intérêt public, tout en appartenant toujours à la même famille. M. Necker, Mme Necker, Mme de Staël, M. et Mme Auguste de Staël, M. le duc et Mme la duchesse de Broglie (et la chaîne n'est pas rompue) auraient pu chacun y attirer les pas comme les pensées des enthousiastes du grand. Ce culte de la célébrité, s'il avait pu s'éteindre, personne ne l'eût plus ranimé par son exemple que Mme de Staël. Il est bien juste qu'après l'avoir pratiqué elle en soit à son tour l'objet. Déjà à l'âge de dix ans elle était si sensible à toutes les réputations qu'elle demandait à épouser M. *Gibbon*, pour le récompenser de son talent et pour jouir toujours de sa conversation. Ce qui rend l'anecdote plus piquante, c'est que, quand on présenta à Mme *Du Deffand* aveugle l'historien anglais, et qu'en témoignage de bienveillance elle toucha sa tête de sa

main, elle se mit à s'écrier : « Quelle affreuse plaisanterie, ce n'est pas une figure ! »

Ce goût vif chez Mme de Staël, pour tous les talents, toutes les distinctions, n'avait fait que croître avec l'âge. Prenant à sa porte, rue Royale, 6, une de ses plus chères amies, qui, à ce qu'il paraît, ce jour-là, n'avait pas eu le premier rang dans son attention, je me rappelle d'elle ce mot amer : « Vraiment, je crois que s'il y avait un bourreau célèbre, Mme de Staël voudrait l'avoir dans son salon. »

Ces battements de cœur qu'elle disait avoir à la vue d'un personnage marquant, il était bien légitime de les sentir en s'approchant de sa demeure surtout en pensant que c'était celle d'une femme restée femme avec la puissance de communiquer ses sentiments, la finesse de ses aperçus et le tour brillant de ses paroles.

Je sortais de chez J. J. Rousseau, son maître et le maître à tous par son correct et magnifique langage, mais je n'avais pas vu et entendu Jean-Jacques, déjà loin de moi, et le dirais-je, soit que sa vie n'ait pas été conforme à ses principes, soit que la perfection même de son style lui donnât une teinte artificielle et savante, la chaleur d'âme de Mme de Staël, mêlée de tant de traits spirituels, vibrait bien autrement en moi.

J'ai toujours eu la passion du naturel, et me suis souvent demandé si un défaut avoué n'est pas préférable à une qualité surfaite. C'est la richesse et l'exubérance de l'âme à côté des misères de la combinaison et du calcul. Il paraît que M. Necker était de mon avis, et

que si Mme de Staël était née impétueuse, ardente, expansive, conditions du vrai, l'éducation qu'il lui donna, consista surtout à combattre chez elles toute disposition au ton faux et à la boursoufflure, à saisir et à démasquer toutes les affectations.

Je ne partage pas à l'égard de M. Necker le fanatisme filial qui a inspiré son éloquente apologie; mais j'ai toujours eu un profond respect pour le ministre intègre à qui la France a dû la publicité de ses comptes de finance, pour l'écrivain digne et sérieux que le maniement des affaires n'a jamais fait transiger avec la morale, pour l'homme de bien zélateur de ces principes de 89, qui obtiennent l'hommage successif de tous les partis et de toutes les nations.

M. de Sainte-Beuve, ce grand et redoutable critique, ayant en 1852, avec son savant scalpel disséqué cette grande figure de M. Necker, je n'ai pu résister au désir de répondre, autant qu'il était en moi, à cette injuste dépréciation.

Sans observer l'ordre chronologique, car M. Necker, à moins que Coppet ou M. de Sainte-Beuve ne le mettent en scène, ne se trouvera plus sur mon chemin, je donne ici ma lettre, parce qu'elle n'a pas été publiée, quand je l'ai écrite, et que les motifs qui ont empêché la publication caractérisent une des périodes de notre siècle et sont à ce titre un des signes du temps. Je l'avais adressée au rédacteur en chef d'un de nos grands journaux de l'opposition le 7 février 1853, et voici les raisons gracieusement ironiques qu'il me donna pour expliquer son refus.

« Monsieur et ami,

« Est-ce que vous avez envie de nous envoyer coucher à « Mazas? Ah! vous croyez qu'on peut publier aujourd'hui dans « les journaux d'aussi rudes vérités sur *notre oncle?* Vous vous « trompez beaucoup, je vous le jure.

« J'ai vu votre lettre avec plaisir, mais je me garderai bien « d'en proposer même l'insertion à M. ***. Vous êtes un sédi- « tieux, et je ne désespère pas de vous voir un de ces jours « interné à Quimper-Corentin pour y réfléchir sur les vertus « de votre ancien ami. Quant à moi, je suis un homme d'ordre, « un homme tranquille, et je ne suis pas bien sûr de n'avoir « pas déjà commis une grosse imprudence, en gardant chez « moi pendant vingt-quatre heures votre criminelle épître. « Voyez ce qui serait arrivé, si l'on était venu faire chez moi « une visite domiciliaire, et qu'on y eût trouvé cette pièce à « conviction.

« Adieu, Monsieur et ami. Soignez votre santé et n'écrivez « plus de pareilles lettres. Présentez, je vous prie, mes hom- « mages à Madame Coulmann, et croyez-moi, votre tout dé- « voué. *** »

Ma réclamation était ainsi conçue :

« Monsieur,

« Il est des moments où l'on éprouve le besoin de protester contre des récits et des théories qui n'offrent pas moins de danger par le talent avec lequel ils sont exposés, que par l'absence de toute contradiction. Notre pays semble délaisser quelquefois si complétement des principes auxquels tant de sacrifices paraissaient devoir l'attacher, que le plus obscur peut se croire appelé à les soutenir, heureux quand les attaques se produisent dans le champ de l'histoire et que l'impartialité apparente qui fait leur autorité, leur donne aussi la mesure. De ce nombre sont, à mon sens, deux articles sur *M. Necker*,

insérés au *Moniteur* du 24 au 31 janvier, et dus à la plume érudite et ingénieuse de M. Sainte-Beuve.

« Tout en rendant justice au génie paisible de M. Necker, un peu irrésolu, parce qu'il était consciencieux, mais si désintéressé, si pur de toute arrière pensée et qui regardait la liberté comme le droit et le patrimoine de l'espèce humaine, il le raille d'avoir cherché l'accord parfait de la morale et de la politique, lui reproche de n'avoir pas été un homme d'État ferme, qui ait mesuré d'avance *les chemins par où il faut passer*, et dit qu'il était en tout le contraire d'un pilote dans la tempête. Cette appréciation blesse le sens moral. Quoique cette illustre réputation n'ait pas besoin d'être défendue, et qu'elle l'ait été par celle qui avait le plus de titres pour le faire, la force que M. de Sainte-Beuve emprunte encore à un jugement cité de Napoléon, m'engage à revenir sur une question souvent débattue.

« On conçoit que le génie ardent, déterminé, personnel de Napoléon, qui détruisait et subjuguait tous les genres de liberté, méprisant les hommes, avec quelque raison (on a toujours le droit de mépriser des esclaves), croyant les dominer, en mettant en jeu leur avidité, leur intérêt, et leur vanité, ait vu en pitié un homme qui jugeait ses semblables d'après lui-même, et pensait les conduire par l'amour du bien et le sentiment de la justice. Utopie niaise, aux yeux d'un pouvoir qui aspirait à courber le monde pour s'en emparer! Dieu sait si les serviteurs devaient appliquer à l'envi le mot de *niaiserie* à la liberté, de peur qu'on n'appliquât un mot plus sévère à leur servitude. Napoléon et M. Necker étaient donc deux êtres antipathiques. L'un dominait les hommes par leur calcul personnel, l'autre appelait à son aide l'enthousiasme. Si M. de Sainte-Beuve adepte du premier système se prend à rire, je lui demanderai qui a mieux réussi. L'enthousiasme est fugitif : l'intérêt est perfide. M. Necker s'est vu entraîner par les flots d'une révolution ingouvernable. Napoléon, *qui avait mesuré d'avance les chemins par où il fallait passer*, a péri dans les tempêtes que lui-même a soulevées : le premier, du moins, n'a eu

à combattre que ses ennemis, le second s'est vu abandonner par un assez bon nombre de ses instruments, et certes si le succès décide, Sainte-Hélène vaut Coppet.

« Je ne veux assurément pas juger avec amertume un grand homme qui aurait droit d'accuser son siècle, au moins autant que son siècle aurait droit de l'accuser. Avec ces qualités étonnantes, son coup d'œil d'aigle, sa volonté superbe, que n'eût-il pas été, sans la servilité empressée, sans la prostration universelle, qui ont dû troubler sa tête ! Ses fautes retombent sur ses flatteurs. Tout a contribué à l'égarer, ses amis comme ses ennemis, et les seconds plus que les premiers, s'il est vrai, comme ils s'en sont vantés, qu'ils fussent ses ennemis, quand ils se pressaient dans ses antichambres.

« Je laisse de côté cette question. Je crains un double écueil. Si je les dis sincères, j'offense leur amour pour la légitimité, si je dis leur sincérité douteuse, n'y a-t-il pas là quelque trahison? Il l'ont proclamé quelquefois eux-mêmes, mais ce sont de ces choses qu'on dit de soi avec les ménagements et les explications convenables. Il ne faut pas que d'autres s'en chargent.

« Quand le monde entier se jette aux pieds d'un homme, on ne peut exiger, en bonne conscience, qu'il ne se baisse pas pour le ramasser, et quand un peuple demande des fers, il n'est cœur si dur qui ne lui en accorde. J'admire Napoléon dans le bien qu'il a fait, je l'accuse dans le mal : on lui en a fait faire, mais toujours est-il que son jugement sur les amis de la liberté a peu de poids à mes yeux.

« Quant au dédain pour ceux qui prétendent mettre d'accord la morale et la politique, but que poursuit la philosophie, je l'aurais compris sous l'ancien régime, où une génération légère, vouée au plaisir, occupée de vanités et d'intrigues, reculait devant toutes les pensées profondes, qui exigeaient un travail sérieux de l'intelligence. Mais une génération moins superficielle a remplacé la race frivole, et je doute que l'anathème prononcé par un conquérant qui en avait adopté en philosophie les sèches maximes, imitation qui n'est pas la seule

qu'il ait faite et qui l'ait perdu, fasse oublier les leçons de Mirabeau, de Royer-Collard, et de Benjamin Constant, cet anathème fût-il ratifié par M. de Sainte-Beuve. La fatigue des convulsions révolutionnaires et les entreprises démocratiques ne dégoûtera pas plus, que l'ivresse de la gloire, la France actuelle de la philosophie politique et de la liberté constitutionnelle. J. J. COULMANN.

« Paris, 7 février 1858. »

Ce château de Coppet, illuminé par la politique et la littérature, et offrant à l'esprit un festin presque continuel, était d'une assez grande étendue, mais mal situé, sans ornements d'architecture, précédé seulement de grands marronniers, la cour fermée par une grille vulgaire, en face d'un parc mal tenu, sans qu'on aperçût presque le lac. Il prouvait trop bien combien Mme de Staël était insensible aux beautés de la nature, ce qui lui faisait dire un jour à M. Fauriel : « Ah ! mon cher ami, vous en êtes donc encore au préjugé de la campagne » et une autre fois à M. Molé : « Si ce n'était le respect humain, je n'ouvrirais pas ma fenêtre pour voir la baie de Naples. » Benjamin Constant n'avait pas non plus de sentiment pour le paysage, et un jour que je voulus lui faire admirer un site des Voges, il me dit : « Ah ! bien, quoi, toujours des arbres, des rochers et de l'eau ! » Il est vrai qu'il avait la vue basse, et ne marchait plus qu'avec peine.

Sur la façade du château sont les armoiries des anciens possesseurs (deux lions avec des fers à cheval, sur le champ). Le vestibule est vaste ; vis-à-vis de la porte est une grande pièce. M. Auguste de Staël en a

fait une bibliothèque en l'ornant de la statue de M. Necker. Elle servait antérieurement de salle de spectacle. Mme de Staël avait eu, dès son enfance, le goût des représentations théâtrales. Toute petite encore elle découpait en papier, des figures de rois et des reines auxquelles elle faisait jouer la tragédie. Elle composa à vingt ans une comédie, deux tragédies peu de temps après, l'une intitulée *Jane Gray*, dont la destinée l'avait profondément émue, l'autre, *Montmorency*, qui doit son existence, à la fois à sa prédilection pour les noms historiques, et à une de ses amitiés les plus chères.

Comme elle ne pouvait, suivant son expression, *vivre en société avec la nature*, quoique celle-ci donne en général ressort, gaîté, et santé, c'est à la société elle-même qu'elle demanda ses distractions les plus enivrantes et les plus sympathiques. Ce qu'elle aimait le mieux, c'était de représenter des chefs-d'œuvre de la scène, ou les propres pièces, avec une troupe d'amis. J'ai parlé déjà des souvenirs de deux de ses acteurs B. Constant et Labédoyère. L'un préparait l'autre à mourir en digne martyr politique, et dans ce moment suprême riait avec lui de la figure qu'ils faisaient, surtout le dernier, dans le rôle d'Orosmane, avec des cheveux longs, des lunettes vertes, et Mme de Staël pour *Zaïre*.

Malgré ces bizarreries, Voltaire aurait pu dater de Coppet, ce qu'il écrivit en 1758 de Lausanne : « On « croit chez les badauds de Paris, que toute la Suisse « est un pays sauvage; on serait bien étonné si l'on

« voyait jouer *Zaïre* à *Lausanne* mieux qu'on ne la joue « à Paris ; on serait plus surpris encore de voir deux « cents spectateurs aussi bon juges qu'il y en ait en « Europe... J'ai fait couler des larmes de tous les yeux « suisses. »

A côté de la bibliothèque actuelle est la chambre d'honneur du château, tendue en damas. C'est là qu'ont logé Mme Récamier, le duc Mathieu de Montmorency, le prince Auguste de Prusse etc.

M. Auguste de Staël demeure au rez-de-chaussée, son cabinet de travail est celui qu'avait M. Necker. Dans sa chambre est le buste de M. Rocca, et le portrait de son frère Albert, tué en duel en Bohème, et qui à dix-sept ans, âge auquel il est représenté, avait une charmante figure, et une grande ressemblance avec sa mère. Celle-ci avait sa chambre à coucher au premier étage, sur le lac. On y voit son portrait, fait à l'époque de son mariage, le buste de son père, et le portrait de Mme Necker, mais essayé après sa mort, et couvert d'une voile.

Son cabinet de travail se composait d'un bureau de sapin peint en noir, placé, avec un fauteuil, au milieu de la pièce, de quelques casiers en planches, et d'une table où sa correspondance avec différentes personnes était classée et étiquetée. Dans une autre pièce à côté, était une armoire formant bibliothèque. J'y ai vu les meilleurs romans français, avec ceux de Mme de Genlis, Cottin et Sophie Gay. Vis-à-vis étaient des livres anglais, les uns et les autres reliés dos et coins en parchemin, avec une extrême simplicité. Deux pianos, des

cahiers de musique et quelques chaises c'était là tout le mobilier.

J'ai dit ailleurs combien d'être la fille du banquier avait donné d'ordre à la duchesse de Raguse, tant la première éducation laisse d'empreintes dans toutes les existences, que le rang ou la gloire les entraînent. Je prends plaisir à rappeler combien, avec sa puissante imagination, Mme de Staël avait su bien administrer sa fortune, et conserver une règle qui rendait la générosité facile. On voulait un jour, dit Mme Necker de Saussure, lui faire honte de ce que sa chambre à Coppet n'était pas plafonnée, et de ce qu'on y voyait les poutres. « Voit-on les poutres? dit-elle, je n'y avais jamais « pris garde. Permettez que, cette année où il y a tant « de misérables, je ne me passe que les fantaisies dont « je m'aperçois. »

C'est ce sage ménagement de ses moyens qui lui permettait de dire à un ministre de l'Empereur qui lui avait fait répondre que l'Empereur, si elle l'aimait, lui paierait les deux millions qu'avait prêtés son père à Louis XVI : « Je savais bien que pour recevoir ses ren- « tes, il fallait un certificat de vie, mais je ne savais « pas qu'il fallait une déclaration d'amour. »

Dans cette chambre occupée antérieurement par elle et non plafonnée, elle commença *Corinne*. On lui apportait chaque matin quelque branche, quelque objet à tourner dans ses doigts; elle écrivait dans son lit, se levait à onze heures, déjeunait, retournait au travail, et dînait à six heures.

Le concierge qui me conduisait et qui était resté

vingt ans à son service, portait les épreuves à Paschoud à Genève; elle retouchait, changeait beaucoup, et c'étaient des courses sans cesse renouvelées. J'ai vu, me dit-il, peu de personnes aussi vives, mais aussi bonnes : quand elle me grondait, il n'y a que moi qui gardais de la rancune.

Un jour elle m'envoya à Paris chez le ministre de la police Fouché, en me recommandant de passer par une petite porte à droite. Je lui répondis que le portier ne le souffrirait absolument pas, et que c'était impossible. Allez, ajouta-t-elle, et faites ce que je vous ordonne. Il alla, dit effrontément au concierge : je vais à l'antichambre, se glissa quand celui-ci eut tourné le dos, par l'entrée à gauche, ouvrit une nouvelle porte, et se trouva dans le cabinet du ministre, qui le fit attendre un instant, et répondit aussitôt au billet de sa maîtresse. Quand il revint : Eh bien ! lui dit Mme de Staël : cela était impossible ? Le témoignage de ce serviteur simple et fidèle[1] confirmait la vérité de ce qu'on m'avait souvent raconté de cette spirituelle pétulance, de ces mots d'une séduction si impérative et d'une bonté si vraie, qui saisissaient à la fois l'imagination et le cœur, et avec lesquelles elle a rendu tant de services.

C'est ainsi qu'elle obtint en 1793, de Manuel, procureur général de la commune de Paris, un passeport pour M. de Narbonne; qu'elle arracha la grâce de M. de Norvins, arrêté après Fructidor, du général Le-

[1] Car les fines gens remarquent bien curieusement, et plus de choses, mais il les glosent, et pour faire valoir leur interprétation, et la persuader, ils ne peuvent se garder d'altérer l'histoire. MONTAIGNE.

moine, en criant à celui-ci d'un accent prophétique, quand sa femme vint lui dire le danger ou se trouvait son fils malade : « Eh bien ! si vous laissez fusiller Norvins, votre cher enfant, il mourra ! il mourra[1] ! »

[1] M. de Norvins retrace dans son *Mémorial autobiographique* inédit, avec un grand charme de vérité, les détails de son émigration motivée par la fougue de ses opinions et les craintes de sa mère. Il crut pouvoir profiter de la nomination de M. Barthélémy au Directoire, pour rentrer en France sous sa protection; mais à la veille du 18 fructidor, il fut dénoncé et jeté dans une prison où il resta dix-huit mois. Le commissaire qui l'interrogea lui présenta deux lettres interceptées, à son adresse, de sa cousine d'Affry. Entraîné, dit-il, par une émotion rétrospective, je m'abandonne à l'attrait de les lire en entier, maudissant et chérissant l'amitié si tendre qui les avait tracées. C'était les reconnaître, et en signant mon interrogatoire, je me doutais bien que je signais mon arrêt de mort; mais je n'ai jamais su mentir.

Devant la commission militaire où il fut traduit, il obtint, à force de présence d'esprit, d'énergie et de verve intrépide, l'autorisation de voir sa mère.

« Le cœur tremblant, mais la main ferme, dit-il, j'écrivis à ma mère, « sous la double inspiration de ma tendresse et du moment suprême où « j'étais arrivé, je vous écris à la commission militaire. Envoyez-moi « de suite les deux passe-ports : ma vie en dépend. Adieu, ma mère ! « adieu, mon père, adieu, mes frères ! je vous aime et vous embrasse « encore. » — Norvins.

La séance fut suspendue pendant deux mortelles heures, heures d'angoisses pour la victime et d'impatience pleine de colère pour les bourreaux. Dans l'auditoire qui était décidément pour lui, vingt hommes du peuple se proposèrent pour porter la lettre. On la confia à un jeune ouvrier qui avait travaillé pour lui. Cependant deux heures s'écoulent, et le jeune ouvrier ne paraît pas....

« Bientôt mon frère Louis porté par la foule me tomba sur la poitrine « et me dit à l'oreille : Tu dois la vie à Mme de Staël. Elle était souf- « frante, il n'était pas dix heures, j'ai osé forcer sa porte et lui dis en « entrant dans sa chambre à coucher : Il y va des jours de Norvins, Ma- « dame. — De ses jours, dit-elle; demandez mes chevaux. — Peu de « moments après ils étaient en voiture. »

« Je devais la vie, ajoute M. de Norvins, à la généreuse intervention « de Mme de Staël, qui a retracé elle-même, avec toute la modestie de

Et quelles profondes et touchantes paroles que celles adressées à ses enfants ! « *Si vous aviez des torts, non-seulement j'en serais malheureuse, mais j'en aurais des remords.* »

La chambre de Mme Necker était la plus élégante de la maison : elle resta inhabitée longtemps et Mme de Staël n'y a couché que peu de temps avant sa mort. A côté se trouvait l'appartement de la duchesse de Broglie. Dans le salon j'ai distingué les portraits de M. et Mme Necker, de M. Auguste de Staël, le buste de M. Necker, des volants, un jeu d'échecs, et quelques vues d'Italie à l'aquarelle. Dans la salle à manger était le bustte en plâtre de Guillaume Schlegel.

Guillaume Schlegel, était avec Sismondi et Benjamin Constant un des hôtes les plus anciens et les plus assidus de ce château plus enchanté par les magnificences de l'esprit et de la gloire, que par celles dn bien-être et du luxe. »

« sa mémoire et toute la chaleur de son âme, ce cruel épisode, vingt « ans après. Je lui devais la vie, il n'en fut pas ainsi de la liberté.

« Je devenais, bien sans le vouloir, l'homme-lige des époques ; pré« destination singulière pour un historien ! En effet, j'avais perdu la li« berté par le coup d'État du 18 fructidor et elle ne devait m'être rendue « que par le coup d'État du 18 brumaire. Vingt-cinq mois de captivité, « entre Barras et l'heureuse usurpation de Bonaparte ! Après quarante« sept ans de celle-ci, je ressens quelque orgueil de pouvoir dire : J'ai « dû la vie à Mme de Staël et la liberté à Napoléon ! C'est ce qui fait « qu'un vieillard qui n'est plus rien, compte encore son existence pour « quelque chose. J'éprouve en ce moment un bonheur infini à réunir « dans l'hommage d'une même reconnaissance deux natures si supé« rieures. Leur génie causa leur inimitié. La Providence aura réconcilié « leurs cendres. Devenus tous deux mes dieux domestiques, c'est à titre « de culte de famille que je lègue à mes enfants celui de leur mémoire. »

Guillaume Schlegel, à qui Mme de Staël avait confié l'éducation de son fils Auguste, était l'un des critiques les plus distingués de l'Allemagne. Dans une de ses lettres, l'association qu'il avait faite avec son frère pour la publication de l'Athénée, est qualifiée de *nid de guêpes*[1] par Gœthe. Il fut un des premiers à opposer avec talent Euripide à Racine, Shakespeare à Corneille et à préférer Calderon à Molière. Sa poétique si admirablement rectifiée par B. Constant, dans sa préface de *Wallenstein*, était celle des romantiques, mais injuste et de parti pris anti-française. Quand Napoléon éloigna Schlegel de Coppet, il s'en prit à ses sentiments comme à sa littérature. Mme de Staël l'avait entendu faire un cours d'esthétique à Vienne, avec une éloquence rare chez les aristarques, dans lequel il ne ménageait pas la France, faisant expier à nos écrivains les victoires de nos soldats. Cependant, d'après ce qu'en disent Schiller et Gœthe, qui rendent justice à sa compétence et à sa verve érudite et pénétrante, il montrait tant de sécheresse, d'inconséquence et de sévérité qu'ils lui refusaient le sentiment du beau, et l'aptitude à la poésie, quoiqu'il fît des vers. En politique, il voulait que *les nobles devinssent les précepteurs de la jeunesse*, et cela m'explique la remarque du portier, mon guide, que chaque fois qu'il passait au salon, quand il y avait du monde, il se regardait dans la glace et ajustait ses décorations.

Aussi la première chose qu'il obtînt, après nos re-

[1] Les guêpes d'Aristophane avaient perdu leurs titres, M. Alphonse Karr les a retrouvés.

vers, fut la particule nobiliaire. M. de Sismondi, l'historien des républiques italiennes, était au contraire, par sa parfaite bonté, l'élévation de ses idées et son caractère moral, ce composé et ce modèle des sentiments les meilleurs et les plus honorables, un *poëme vivant*, suivant l'expression de Milton.

Sa mère comptait parmi les femmes les plus aimables et les plus distinguées de son temps. Son ami intime était *William Channing*, sa société habituelle Mme de Staël, et ses correspondantes la comtesse d'Albany, qui avait conservé une sorte de royauté académique, et Mlle Eulalie de Sainte-Aulaire, esprit jeune, pur et sérieux devant qui il épanche son âme tout entière. C'était le plus ancien ami de l'auteur d'Adolphe, et ce qu'il écrit sur lui dans une lettre confidentielle à Mlle de Sainte-Aulaire constitue à mes yeux le jugement définitif sur cet homme de premier ordre, dont la réputation a été si souvent attaquée depuis sa mort.

« Chêne, 13 décembre 1830.

« Oui, ma jeune amie, j'ai éprouvé une singulière émotion « de la mort de Benjamin Constant. Je l'avais jugé dès long- « temps sans espérance, je l'attendais, je disais même que je « ne la craignais pas pour lui, cette mort. La maladie avait « donné à son esprit une agitation, une irritabilité toute fiè- « vreuse qui le faisait sortir de sa sagesse habituelle, qui le « liait avec des hommes dont il ne partageait pas les opinions, « contre ceux dont il était habituellement plus rapproché. Je « sentais que, dans ces derniers mois, il faisait tort à sa répu- « tation, il s'aliénait les personnes qui étaient les plus chères à « son cœur, et dont la froideur qu'il avait causée lui-même « était ensuite son plus grand tourment. Mais cette mort n'en

« brise pas moins, en quelque sorte le dernier anneau de la « chaîne qui m'attachait au passé, qui m'est le plus cher. On « n'a point connu Mme de Staël, si on ne l'a pas vue avec Ben- « jamin Constant. Lui seul avait la puissance, par un esprit « égal au sien, de mettre en jeu tout son esprit, de la faire « grandir par la lutte, d'éveiller une éloquence, une profon- « deur d'âme et de pensée, qui ne se sont jamais montrées dans « tout leur éclat que vis-à-vis de lui, comme lui aussi n'a jamais « été lui-même qu'à Coppet. Quand, après la mort de Mme de « Staël, je l'ai vu si éteint, j'aurais à peine pu croire que ce « fût le même homme. Mais je suis tout étonné du jugement « sévère qui perce dans votre lettre sur lui. Je sens bien qu'il « est resté fort au-dessous de ce qu'il pouvait être, mais il me « paraît en même temps s'être élevé fort au-dessus de tous « ses contemporains. En politique, il a bien plus fondé de « doctrines que ceux qu'on a nommés doctrinaires; en philo- « sophie, son ouvrage sur les religions contient plus de vérités « neuves et mères, qu'aucune des trois écoles opposées de La- « mennais, de Cousin et de Tracy. En littérature même, il me « semble fort supérieur à toute l'Académie qui le jugeait. Ce « n'est que comparé à lui-même qu'on sent tout ce qui lui « manque. »

Je ferai connaître plus tard mon appréciation personnelle et sincère sur Benjamin Constant, dont l'intimité a charmé et flatté ma jeunesse[1], j'aborderai hardiment les reproches qu'il a pu mériter, en cherchant dans le jeu les émotions qui lui manquaient ailleurs. Je reconnais l'absence de dignité qui résultait quelquefois des besoins d'argent qu'il se créait ainsi; mais ce qui est incontestable c'est que ces extrémités ne lui ont jamais fait trahir ses opinions et sa conscience. Il est resté à

[1] Ce sont les termes dont se sert à son égard M. de Barante.

travers tant de vicissitudes, le plus fidèle, en même temps que le plus habile défenseur de la liberté. Quel est celui de ses juges les plus austères et les plus opulents dont on en puisse dire autant? Cette élite d'écrivains et de penseurs qui se groupait autour de Mme de Staël était seule de nature à appeler l'attention du puissant ennemi des idéologues.

Il faut avouer que s'il y avait quelque petitesse chez Napoléon-le-Grand, à poursuivre et à bannir une femme, la femme elle-même ne s'était jamais élevée à cette hauteur de force, d'influence et de résistance. Je ne parle pas seulement de son rang dans le monde, de la renommée de ses ouvrages, de sa cour majestueuse, de sa vaste hospitalité, de cette existence de suzeraine à Coppet, dont elle avait fait l'hospice des blessés de tous les partis, mais de cette vie de l'âme qu'elle disait quelque part être plus active que sur le trône des Césars.

Quand tout le monde était muet, ou béat d'admiration, chez une nation si sensible à l'esprit et à l'émotion, cette audace de libres jugements, cette verve intarissable, ce mouvement irrésistible de la pensée, cette éloquence dans l'expression du ridicule, de la gaîté et du sentiment, était une opposition tout entière pleine d'échos, une flamme, un danger.

C'était bien la peine d'avoir épuré le Tribunat, fait le 18 brumaire, si une société de notabilités françaises et européennes recevait et transmettait au loin ce frémissement de dignité humaine et de vertu civile, ces aperçus spéculatifs, ces paroles amères ou mordantes qui

volent et retentissent comme l'éclair et enfantent l'opinion publique.

Encore si cette opposition avait été modérée et sur un système, si elle avait cherché seulement à ramener dans la voie libérale et pacifique le gouvernant et le guerrier, mais l'hostilité était radicale et révolutionnaire. C'est une fatalité de tous les partis honnêtes, que d'appeler un peu l'étranger à intervenir dans leurs discordes intestines.

Il n'est pas pour moi de plus pur caractère politique que celui de Lafayette ; c'est à mon sens un spectacle sublime que la correspondance entretenue pendant quarante années entre le général français et Washington son ami, dans laquelle toutes les questions d'humanité, de civilisation, de liberté, sont traitées avec une hauteur, un enthousiasme, un désintéressement qui ne se démentent jamais. Et quand ce qui nous a paru abstraction et rêverie a pu se réaliser ailleurs pendant de longues années, nous sentons notre respect s'augmenter pour ces nobles âmes, qui s'unissaient malgré de si grandes distances matérielles à de telles sommites morales. Mais de ces espaces il faut descendre aux applications et au détail, il faut apercevoir les éventualités des révolutions et des guerres civiles à travers ces nuages de pourpre et d'or. Lorsqu'on s'appuie sur le bras de l'étranger, craindre de changer de tyrannie et de perdre l'indépendance nationale plus précieuse encore que la liberté.

Aussi c'est avec un véritable regret que j'ai su le roi Louis-Philippe dépositaire des lettres par lesquelles le

général Lafayette et Mme de Staël pressaient Moreau alors réfugié aux États-Unis, de venir faire pendant notre expédition en Russie une descente sur les côtes de France avec les forces qu'il aurait pu rassembler. Il est évident que les mêmes excitations ont été adressées à Bernadotte, dans l'armée duquel le fils de Mme de Staël avait pris du service, mais je n'ai à cet égard de témoignage que celui des faits, et de la conduite de ce prince.

Le plan imaginé était d'obtenir de l'empereur de Russie, que tous les prisonniers français qu'il avait faits fussent délivrés, mis sous les ordres de Moreau, et débarqués sur notre territoire par des vaisseaux anglais, mais enseignement à la fois patriotique, moral et piquant, qu'après information prise par le gouvernement russe, il fut répondu que les prisonniers se laisseraient volontiers conduire en France, mais qu'ils ne seraient pas plutôt entrés dans nos ports, qu'ils se mettraient à crier : *vive l'Empereur !* et à rejoindre nos bataillons.

CHAPITRE XI.

Lettres de Mme Sophie Gay, de Mme Dufrenoy, de M. de Jouy... — Élégie inédite de Mme Dufrenoy.

« Villiers, ce 19 août 1822.

« Ce jeune auteur qui vient d'être si glorieusement mentionné, j'ai promis à mes vieux amis de l'Académie de le conduire à leur grande solennité du 24, pour entendre les vers cités par le père des templiers. C'est quelque chose que d'être louée à dix-huit ans par un homme de ce mérite, et ma fierté maternelle n'a pu se refuser cette petite jouissance. Voilà la cause qui retarde mon départ; mais toutes nos dispositions sont faites et à moins d'événements funestes, nous serons en route le 1er septembre, le 3 à Lyon et du 8 au 10 à Genève. Si je puis m'embarquer quelques jours plus tôt, je le ferai; car la saison est avancée, mais le temps est admirable et si vous êtes fidèle au rendez-vous, nous ferons une promenade charmante. Il est cruel de vous dire que la disposition mélancolique où vous êtes, nous fera touver un charme de plus dans votre société; car c'est aux amis dont le cœur est inquiet que nous sommes vraiment bonnes à quelque chose. Les heureux dédaignent la vie simple, les franches affections; mais quand l'âme est craintive, elle aime à se confier, surtout à être comprise; c'est en l'écoutant qu'on la distrait, et vous pourrez laisser causer la vôtre avec nous sans la moindre contrainte.

« Delphine a le succès fort humble et fort gentil; elle dit sur sa renommée académique des folies qui vous feraient mourir de rire en dépit de soi. Elle vous portera ses vers et se fait un honneur de vous les offrir, mais elle redoute votre malice et se met sous la protection de vos bons sentiments pour sa famille, car elle se rappelle fort bien votre peu d'indulgence pour elle.

« Comme vous avez encore le temps de m'adresser une lettre, mandez-nous à quelle auberge il nous faudra descendre à Genève et si nous devons conserver l'espoir de vous y rencontrer. Mille choses affectueuses de la part des hermites de Villiers. Vous êtes vraiment fort goûté dans cette solitude.

« A bientôt, n'est-ce pas? SOPHIE GAY. »

« Villiers, 1er septembre 1822.

« Après des lenteurs éternelles, j'aurai enfin mon passseport demain et je serais en route mercredi; j'y serais déjà depuis quatre jours sans des difficultés imbéciles. Votre dernière lettre, cher ami, devient mon itinéraire; à moins d'événements que je ne saurais prévoir, je le suivrai de point en point et tâcherai d'être du 18 au 20 à Berne.

« J'arrache ma Delphine à tous les hommages d'un succès enivrant, dont pourtant sa simplicité n'est pas dérangée. Elle est aussi étonnée qu'amusée et moi seule en suis fière. Combien je vous ai regretté pendant ce beau moment! Nous serons accompagnées dans notre tournée du lac de Genève par un de nos voisins de campagne; mais je ne prévois pas que nous puissions faire la route de Genève à Berne autrement qu'en voiture publique, car nous serons seules. J'emmène ma femme de chambre que je suis convenue de la laisser où il me conviendra. Je l'emmène pour Lyon et Genève où nous avons quelques toilettes à faire; mais une fois dans les montagnes, nous la renverrons à Paris si elle nous devient inutile. Delphine me charge de vous dire qu'après le char de triomphe rien ne lui paraît plus glorieux que votre char-à-bancs. Si vous nous renversez du haut de cette gloire, vous aurez à faire maintenant à la postérité, ce sera votre affaire personnelle et nous nous en lavons les mains.

« A bientôt, je vais voir ce beau pays, votre lettre à la main, et courir après un ami dont les bons soins nous protégent d'avance. Il y a dans tout cela quelque chose de fort doux et je

vous souhaite autant de plaisir que je m'en promets à vous retrouver dans cette patrie de la liberté.

« Mille tendresses de toute la famille.

« SOPHIE GAY. »

« Paris, ce mercredi, 4 septembre.

« Je monte à l'instant même en voiture, cher futur compagnon; je serai à Lyon samedi matin et à Genève le 10. Faites que j'y trouve un mot de vous, poste restante. Ce voyage dont vous avez tant douté, le voilà pourtant qui se réalise en dépit de deux gros rhumes que nous emportons. Mais de quoi ne doutez-vous pas? J'espère trouver à Genève quelque protecteur pour nous accompagner à Berne, là nous n'aurons plus rien à désirer si vous tenez votre parole.

« Mille amitiés de la part de vos muses.

« SOPHIE GAY. »

« Genève, 19 septembre 1822.

« Je pars de Paris sur un itinéraire tracé par vous; je me hâte de gravir le Montanvert et de visiter les phénomènes de la vallée de Chamounix pour me rendre à Berne au jour convenu; je m'arrache au plaisir de parcourir ces contrées miraculeuses; avec l'homme le plus piquant et le plus intéressant par son esprit et l'étendue de ses connaissances; enfin je quitte Jean Sbogar Nodier pour aller vous rejoindre et voilà que je trouve ici la lettre où vous m'apprenez que votre tournée est faite et où vous me proposez de vous attendre ici trois semaines, pour vous accompagner ensuite dans l'antichambre de l'Italie. Je ne saurais accepter cette nouvelle proposition, d'abord parce que l'état de Mme O'Donnell me rappelle à Paris à la fin d'octobre, ensuite parce que je ne mettrai jamais les pieds en Italie sans aller jusqu'à Rome. Ainsi donc, je renonce à l'espoir dont vous m'aviez flattée en vous priant simplement de ne pas mettre l'effet de votre caprice sur le compte de mon inexactitude, car

il est impossible d'être plus ponctuelle que je ne l'ai été en cette circonstance. Ainsi plus de gasconnades, en amitié elles ne sont pas permises. D'après tout cela je n'irai point à Berne et me contenterai de faire le tour du lac. Je serai demain à Lausanne, je visiterai Vevay et la Meillerie, là m'attendent des souvenirs des plus vives émotions que jamais aucun livre n'ait produites, et je commence à ne plus compter que sur les souvenirs, eux seuls sont fidèles.

« Adieu, pour longtemps, peut-être pour toujours, car lorsque le printemps vous ramènera à Paris, je serai à Bordeaux, et je ne sais pas prévoir l'avenir de si loin. Delphine est fort sensible à vos compliments et à l'épigramme qui l'accompagne; elle vous souhaite en Italie tout le bonheur après lequel vous courez. Nous comptions revenir par Strasbourg avec le receveur-général qui est de nos amis et chez lequel nous aurions fait un petit séjour, mais au lieu de cela nous verrons la Bourgogne. Pendant que vous applaudissez Mlle Duchenois, Mlle Georges obtient ici le plus grand succès; elle avait joué Mérope la veille du jour où elle a été visiter Fernay et là on lui a rendu de vrais hommages.

« Le duc de Broglie, en qualité d'ancien ami à moi, a voulu nous faire lui-même les honneurs de son château et cela m'a privée du plaisir de rêver à mon aise dans ce triste lieu, je n'ai pu avoir un pauvre petit tête-à-tête avec l'ombre de Mme de Staël. Vous avez été plus heureux que nous. Vous le serez toujours.

« Mille amitiés. SOPHIE GAY. »

« Genève, 1er octobre 1822.

« Nous arrivons de Berne où nous avons fait un pèlerinage solitaire. Ah! si j'avais reçu là votre lettre, j'aurais bien certainement été vous rejoindre à Strasbourg; car si vos torts me blessent vivement, vos chagrins m'atteignent bien davantage. Mais je suis moi-même rappelée à Paris pour les couches de Mme O'Donnell et nous partons demain. Nous passerons par

Chambéry et Grenoble, et nous espérons être à Paris du 10 au 12. C'est là que vous subirez encore les regrets que nous ressentons d'avoir parcouru tant de beaux pays sans vous. Ramenez votre sœur à Paris, c'est là où elle aura les meilleurs soins et, quoi que vous en puissiez dire, c'est là où les maux de poitrine se guérissent le mieux. L'air des bords du Rhin leur est mortel, je le sais par expérience. Malgré cela, je le braverai l'année prochaine; si vous êtes à Strasbourg, nous irons vous voir et mettre à l'épreuve l'hospitalité que vous nous offrez. Delphine pense beaucoup à votre jeune nièce, à celle qui pleurait tant le bonheur de sa sœur, et partage toutes ses inquiétudes sans la connaître; elle prétend que les enfants qui craignent pour leur mère sont liés par la même douleur, et la pauvre Delphine a quelquefois pleuré pour moi. Recevez ses preuves d'intérêt avec bonté; en vous sachant malheureux, nous nous sommes découvert bien des sentiments tendres pour vous.

«Si vous êtes à Paris à la fin d'octobre, si votre sœur va mieux, si vous êtes un peu dégoûté du monde qui vous entraîne sans cesse, venez passer ce reste d'automne dans notre cabane. Les promenades du matin, les causeries du soir vous aideront à passer la journée et vous trouverez peut-être quelque plaisir à nous en causer beaucoup.

«A revoir; quand vous serez plus heureux, je vous montrerai ma rancune, d'ici là, nous ne pourrons que vous aimer.

«SOPHIE GAY.»

LETTRES DE Mme DUFRENOY.

I.

«Ce 12 août.

«Vous l'avez voulu, mon cher Jacques, et moi, quoique d'avance assurée de ce que j'éprouvais, j'ai cédé à vos instances. J'ai perdu huit semaines pendant lesquelles j'aurais eu du repos et j'aurais gagné quelque argent. Du chagrin, des mau-

vais propos, voilà ce que j'ai recueilli et la persuasion que cela me fera du tort. On croira que mon imagination vieillit. L. L. ma plume n'a pas voulu écrire clairement ce mot, il est si désagréable à prononcer. Je ne sais pourquoi je me suis laissée dominer par le désir de vous plaire, au point de faire ce que je ne voulais pas. Enfin, c'est fini, il n'y faut plus songer. Plus de voyage! plus de bonheur! du travail, du travail ennuyeux et des sourires méchants! Voilà le dénouement, il faut le supporter et se souvenir qu'il est peu de dénouements favorables. Avez-vous vu ma muse? Pouvez-vous m'en dire quelques nouvelles? Cela me ferait du bien. J'ai besoin de renaître à quelques illusions, entourée comme je le suis de tristes vérités. Madame votre sœur se porte-t-elle mieux? l'aimable, la trop sensible Henriette est-elle un peu consolée de l'absence de Louise? Parlez-vous quelquefois de moi avec ces chers objets de mes affections, et ne me trouvez-vous pas trop rapetissée depuis mon désastre? M'aimez-vous autant? Pour comble d'ennuis, ma fidèle Jenny a été très-malade par suite d'une imprudence. Oh! ils avaient bien raison les Grecs de dire : « O malheur, sois le bien-venu si tu viens seul. » Adieu, mon cher Jacques, je suis trop mal avec moi-même pour vous en écrire davantage. Adieu, tout à vous. D. F. »

« Ne m'oubliez pas auprès de Madame votre sœur et de sa charmante fille. »

II.

« De Paris, ce 23 août.

« Je ne puis vous exprimer, mon cher ami, combien j'ai été touchée des témoignages d'attachement que vous me donnez pendant votre absence. Les soins que vous prenez de ma réputation littéraire m'ont fait beaucoup de bien, non par vanité, mais parce qu'ils sont la preuve de votre affection, et rien n'est plus doux que de croire qu'on est l'objet d'une amitié vraie, d'une amitiée désintéressée. Cette persuasion double les droits que vous aviez sur mon cœur. J'ai fait porter à la poste l'*hom-*

mage aux demoiselles. On n'y reçoit que des livres brochés. Je n'ai donc pu vous envoyer qu'un simple *hommage*. J'y ai mis aussi les trois *premiers volumes* de la troisième série de la *bibliothèque*. Quant aux élégies, il n'en reste pas un seul exemplaire chez Eymery, ni chez les autres libraires. J'ai fait courir inutilement pour en trouver. Je me vois donc dans l'impossibilité de vous satisfaire sur ce point. Moi-même, j'ai été forcée, n'en ayant pas d'exemplaire, de prendre celui que j'avais offert à maman, pour corriger; mais sous un mois ou six semaines au plus tard, la quatrième édition paraîtra. J'espère que vous en serez content. J'ai ajouté plusieurs élégies que je regarde comme assez bonnes.

«La biographie, prête depuis un grand mois, et pour laquelle on m'a tant pressée dans un temps où le travail continuel me faisait tant de mal, ne paraît point encore, à cause du retard occasionné par les gravures.

«La musique, le bon air, un peu d'exercice, moins d'application ont amélioré mon état; les muses reviennent souvent me visiter. Elles m'accordent de nouvelles inspirations. Enfin, j'ai l'heureuse espérance que vous me retrouverez mieux que vous ne m'avez vue depuis deux ans et que je jouirai davantage de la société de mes amis. Dès qu'il y aura quelques exemplaires de brochés de la Biographie, je vous en ferai passer un pour vos aimables nièces. Rappelez-moi à leur souvenir ainsi qu'à celui de Madame votre sœur.

«Je voudrais bien que vous me fissiez le plaisir de savoir où est maintenant Son Altesse Royale la princesse La Tour-Taxis. J'ai des torts de négligence envers elle, ou plutôt je parais en avoir. Je souhaite lui adresser des excuses; elle a été très-aimable pour moi. Eymery a envoyé les prospectus pour les reines de Bavière, de Wurtemberg et pour la grande-duchesse. Si vous pensiez que ces princesses agréassent avec quelque plaisir mon hommage, je leur enverrais à chacune une exemplaire des Élégies, dès qu'elles paraîtront. En ce cas, dites-moi comment je leur enverrais et par qui. Vous sentez que je ne veux pas que cet *hommage fût broché*. Demandez là-dessus

l'avis de Madame votre sœur. Je m'en rapporte à elle pour tout ce qui est convenance auprès des grands; je suis plus qu'apprentie dans cette matière.

« Un libéral, quand il a de l'esprit et un bon ton, figure très-bien parmi les trente-six quartiers et vaut au moins autant qu'eux; seulement ils peuvent parfois l'ennuyer; mais il n'est pas jusqu'à l'ennui dont un homme de mérite ne sache profiter. Je crois donc que vous avez fait une excellente figure et moissonné dans le champ de l'instruction. Adieu, mon ami, je désire que votre absence ne se prolonge pas trop et que vous me trouviez encore sous ces ombrages où je touche de nouveau la lyre. Adieu, offrez mes tendres hommages à Mme la comtesse Walther. Ma lettre est fort mal écrite; je ne puis maintenant tenir encore longtemps la plume sans que la tête me tourne et j'ai été obligée d'écrire plusieurs heures aujourd'hui.

« Tout à vous de cœur. « DUFRENOY, née BILLET. »

LETTRE DE M. DE JOUY.

« 23 septembre 1822.

« Si je n'ai pas répondu plus tôt à votre lettre, mon bon et aimable ami, c'est que j'ai partagé trop vivement la douleur publique, causée par la mort héroïque de ces quatre malheureux jeunes gens dont le sang a coulé hier sur l'échafaud[1], pour

[1] STROPHES INÉDITES DE BÉRANGER.

Dernier chant de Bories écrit à la Conciergerie avant de marcher à l'échafaud.

Nous allons bientôt vous quitter
Noirs cachots, affreuse demeure !
Pour nous le temps va s'arrêter ;
Aujourd'hui même, dans une heure.

Salut brillante éternité !
De l'innocence seul refuge.
Dieu paternel, Dieu de bonté !
Salut ! Tu seras notre juge !

avoir pu distraire mon esprit et mon cœur du sentiment pénible qui les oppresse. Vous devez concevoir combien le spectacle de cette épouvantable injustice me laisse indifférent sur

Amis chantons la liberté,
Répétant en quittant la vie,
Ce cri, des tyrans redouté :
Vivre et mourir pour la patrie !

Mais j'entends gémir les verrous,
On pénètre dans notre abîme,
Prêtres ! que nous demandez-vous ?
Nous sommes étrangers au crime.

Le juste voit sans s'émouvoir
Sur sa tête éclater la foudre.
Nous avons fait notre devoir,
C'est nos juges qu'il faut absoudre.
Amis chantons etc.

J'aperçois enfin le licteur ;
Le char funèbre est à la porte.
Le peuple avide de terreur
S'empresse à grossir notre escorte.

O contraste ! Il laisse mourir
Ceux dont il doit suivre l'exemple;
Et notre vengeur à venir
Est là, muet, qui nous contemple.
Amis chantons etc.

Voir l'échafaud et son horreur
N'a rien dont notre âme s'étonne.
L'innocence est ici sans peur :
Le crime tremble sur le trône.

Adieu France que je chéris !
Reine des arts et de la guerre !
Ne me plains pas ! heureux le fils
Qui peut expirer pour sa mère.
Amis chantons etc.

Je lègue mon courage aux f., mon âme à Dieu et ma tête à L. 18 et vive la liberté.

les suites du procès ridicule qu'on nous a intenté.... Dans quel siècle revivons-nous? 93 ne finira-t-il pas? Mais laissons là cette odieuse politique et parlons de vous et de votre voyage.

« Ce que vous me dites de l'état de santé de Madame votre sœur m'afflige plus que je ne puis vous l'exprimer. Si jeune, si bonne, si aimable!... L'inverse de la proposition de Pope serait-elle vraie? Tout serait-il au plus mal dans le plus mauvais des mondes possibles? Je n'ai jamais été mieux disposé pour le croire.

« Je vous envoie par la diligence de Strasbourg l'ouvrage de Laourens; mais j'ai peur que vous n'y trouviez pas ce que vous cherchiez. C'est un tableau politique et non pas un tableau descriptif de l'État romain.

« Je ne connais personne de l'autre côté des Alpes; mais Emma se charge de vous faire passer la lettre ci-jointe pour Mlle Hamelin, son amie, qui se trouve en ce moment à Naples. C'est une jeune personne on ne peut plus distinguée et qui n'a de commun avec sa mère que l'esprit, la grâce et les talents. Vous savez que c'est la nièce de M. de Bondi.

« Norvins est à la campagne chez M. de Caulincourt. S'il arrive à temps je lui demanderai des lettres pour Rome et je vous les ferai passer. Je doute néanmoins qu'il ait conservé des relations dans ce pays-là.

« Pendant mon séjour de quatre mois à la campagne, j'ai achevé ou plutôt j'ai fait un tragédie dont j'avais le scenario en portefeuille, depuis cinq ou six ans; mais vous pensez bien que je ne pense pas à être joué : probablement l'inquisition censoriale réduirait ma pièce de cinq actes en deux ou trois scènes. Aussi me garderai-je bien de la lui soumettre.... j'attendrai.

« Je passe mes derniers jours de liberté à la campagne au milieu des gens qui vous aiment et qui me chargent de vous le dire ou plutôt de vous le répéter.

« Adieu, mon jeune et cher ami, vous n'avez pas besoin que je vous renouvelle l'assurance de ma tendre affection.

« Tout à vous d'esprit et de cœur. »

LETTRE DE Mme DUFRENOY.

«27 septembre 1822.

« Voilà trois semaines, mon cher Jacques, que je fais chaque jour le projet de vous écrire et que je n'en ai pas eu la possibilité. J'ai passé dix jours à Chênevières, auprès de mes petits enfants et la promenade, la société, les jeux de mon petit Antoine ne m'ont pas laissé le loisir de prendre la plume. Lorsque j'étais seule, les plus cruels souvenirs, les plus tristes réflexions venaient m'assaillir. Loin d'avoir une seule inspiration des muses, je ne me trouvais pas une pensée, à peine un sentiment. Tout cela était l'effet d'une impression terrible que j'avais reçue et qui m'affecte encore. De retour à Paris, j'ai vu s'éloigner Jenny, de manière que j'ai été privée bien longtemps du charme de ma solitude. J'ai de la bienveillance pour tout le monde; mais je m'attache difficilement, et j'ai eu loin de moi tous ceux que j'aime, dans le même temps, et lorsque j'avais besoin le plus de les voir. Enfin Jenny est revenue. Mme Bartholdi m'a appris que Mme Walther resterait à Paris; j'en suis charmée; je m'imagine que le repos et la vue des personnes qui lui sont chères, lui feront plus de bien qu'un nouveau voyage, et s'il arrivait un malheur, du moins Henriette ne serait pas seule et dénuée de consolations. Chère et aimable enfant que je la plains! et qu'il est utile de lui cacher le plus longtemps possible le malheur que le sort lui prépare. Louise ne s'en doute pas; je l'ai vue belle, brillante et gaie.

« Ce bon Merville, c'est lui qui est à plaindre : il a perdu sa fille en trois minutes; rien n'avait pu faire présager cet horrible événement. Elle est morte tout à coup et dans les bras de son père. Elle a été étouffée par un vomissement de sang. Le malheureux père n'a pas même eu le temps d'appeler des secours; il est dans le plus profond désespoir. Sa fille avait seize ans; elle était douce, jolie, bien élevée. Quel événement!

j'en ai le cœur brisé. Jenny ignore ce malheur; je ne l'ai su que ce matin. J'ai failli la perdre, notre amie; elle est tombée de diligence et s'est trouvée sous les pieds des chevaux. Elle souffre beaucoup d'un côté. Hier au soir elle ne pouvait remuer avec peine que le bras droit et avec de grandes douleurs. Je crains qu'on ne soit obligé de la saigner. Je lui ai fait promettre de voir un autre médecin que son médecin ordinaire, dans lequel je n'ai pas beaucoup de confiance. Tous les malheurs dont je suis témoin bouleversent mon âme; je suis plongée dans la mélancolie et dans la misanthropie. Je ne recevrai point cet hiver. Je vivrai avec mes seuls amis et pour eux seuls.

« Avez-vous vu ma muse? je lui ai envoyé mon poëme; car après avoir lu les autres, j'ai cru devoir le publier. Le jeune homme a de l'éclat et de jolis vers, mais il a sauté par dessus les conditions du concours et n'a aucun plan. Il a d'ailleurs de fortes taches. Une personne a dit que *si l'on ne prenait pas les mouches avec du vinaigre, on y prenait les académiciens.*

« Adieu, mon cher Jacques, je vous aime tendrement et j'attends avec impatience de vos nouvelles! Ne reviendrez-vous pas bientôt? A vous de cœur et avec fidélité.

« D. F. »

Mme Dufrenoy avait composé une élégie qui, à cause de sa couleur politique, ne figure pas dans ses œuvres, mais qui montre combien le grand martyr de Sainte-Hélène occupait les nobles âmes et toutes les imaginations poétiques. Dans les calculs de la *Sainte-Alliance*, on n'avait pas fait celui-ci : c'est que cet exil mortel sur un rocher de l'océan inclinerait vers la victime bien des cœurs, absoudrait bien des fautes.

AU LAURIER.

ÉLÉGIE.

« Je n'irai plus rêver auprès de ton feuillage,
Tu ne m'entoures plus d'un prestige vainqueur,
Laurier, dont l'enivrant ombrage,
Dans l'heureux printemps de mon âge,
Du plus noble désir faisait battre mon cœur.
Hélas ! dans ma douce ignorance,
De succès mérités je te croyais le prix,
Je voyais tous les arts de la conquête épris
Pour en doubler l'honneur t'offrir à la vaillance,
Alors tu couronnais les guerriers de la France !
Pourquoi fleurir encore au sein de leurs revers ?
Quelle main cueillera tes guirlandes nouvelles,
Quand la gloire est proscite et l'éloquence aux fers,
En porteras-tu d'immortelles ?
Ah ! dans ces jours de honte et de deuil et d'effroi,
Les saules de désert me plaisent mieux que toi.
Tel que l'arbre enchanté que sous les traits d'Armide
Lança contre Renaud un géant furieux,
Tel de ton faisceau radieux
S'élance un monde armé contre l'homme intrépide,
Qui combat et succombe, égal aux demi-dieux !
Périssent à jamais ton culte et ta mémoire,
Emblème trompeur de la gloire !
Par toi je vis associer
Au mauvais écrivain le poëte sublime,
A l'avide soldat le généreux guerrier ;
Au vice audacieux, la vertu magnanime,
Au plus vil tyran le bon roi.
Périssent à jamais ton culte et ta mémoire
Emblème trompeur de la gloire :
Les saules du désert me plaisent mieux que toi.
Sur la rive africaine ils croissaient en silence,
Ils croissaient loin de nous, empreints de nos douleurs,
Et penchés vers la mer immense
Qui dérobe toujours au héros de la France,
Ses vœux, son amour et nos pleurs.

Leur feuillage mélancolique
Semblait en harmonie avec son triste cœur,
Qui garda dans ses maux un courage stoïque.
Mais que de son pays affligeait le malheur.
Il les cherchait au soir dans la saison brûlante;
Il se désaltérait au modeste ruisseau,
Qui seul rafraîchissait leur tige pâlissante,
D'avance il y marqua l'endroit de son tombeau.
Dernier abri de la victoire,
Humble monument d'un grand Roi
Élevez-vous comme sa gloire!
Périssent, ô laurier, ton culte et la mémoire;
Les saules du désert me plaisent mieux que toi! »

CHAPITRE XII.

Deuil. — Perte de ma sœur. — Départ pour l'Italie. — Le premier de l'an à Turin. — Alfieri. — Marengo.

En renouant ainsi les deux bouts de ma vie, en suivant, autant que possible, la chaîne de mes souvenirs, apparaissent à mon esprit et à mon âme bien des heures charmantes et de chères images; mais que de désolation et de deuil s'y mêlent et les troublent!

C'est de lierre que je couvre des ruines, ce sont des couronnes de roses que je dépose sur des tombes. Le dernier venu au milieu d'une famille nombreuse et brillante, je me trouvai dès mon enfance entouré de toutes les affections. Tu as cessé de vivre quand je commençais à connaître le bonheur de te posséder, mère chérie, qui n'a pu m'accueillir au retour de mes courses lointaines, amie toujours tendre, toujours aimable, toujours aimée, et qui ne m'as laissé que les regrets d'un bonheur qui m'était promis et d'un passé perdu à jamais. La mort a glacé le cœur d'un père dont les suffrages eussent pour moi surpassé tous les suffrages. De tous les juges, c'est le juge incorruptible et sacré qui épure votre émulation et ennoblit votre ambition. La conscience est tranquille à l'abri d'une telle conscience. Quand on ne se sent plus ainsi approuvé et aimé, ne se désintéresse-t-on pas de soi-même, s'aime-t-on, s'estime-t-on bien encore? Mais ces frères et ces

sœurs, assis sur les mêmes genoux, et pressés sur le même sein ; ces représentants d'êtres qui nous furent également chers et ces représentants de nous-mêmes, que le sang, l'éducation, l'honneur, l'intérêt nous rendent solidaires ; cette société intime, cette riante partie de notre jeunesse, pleine d'entrain et de jeux, comblent-ils au moins le vide laissé par ceux dont la double égide nous protégeait? Non, ces amis sûrs, ces tendres compagnes sont tombés à côté de moi l'un après l'autre, dans tout l'éclat de la jeunesse, de la puissance et de la santé : de distance à distance, de manière, en quelque sorte, à rouvrir la source des larmes alors qu'elles pouvaient tarir et empêcher mon cœur fatigué de s'endormir et d'oublier. Une sœur me restait ; c'est près d'elle que j'avais passé une grande partie de ma jeunesse. Dix années de plus lui donnaient sur moi une autorité presque maternelle.

On a pu juger de sa bonté, de sa raison et de son esprit, par quelques-unes de ses lettres que j'ai publiées, et tous ceux qui l'ont connue se rappelleront encore la noblesse, la distinction et la douceur mélancolique de son beau visage. Je me rattachai à elle avec un instinct de conservation et de défenses personnelles ; c'était pour moi le dernier rempart du foyer natal, quand, vers la fin de 1822, elle me fut également ravie. La solitude m'envahissait tout entière, tous les chagrins de la vieillesse ridaient mon printemps. En est-il de plus cruels que de voir toutes ses espérances ensevelies, tous les liens de l'existence brisés, tous ceux qu'on a aimés, rayés du livre de la vie, de s'écrier en rentrant

sous le toit domestique, désert et muet : Ce sont les morts qui sont ma famille ! Mes forces s'épuisaient dans cette lutte si incessante avec une douleur qui déchirait les fibres les plus intimes de mon cœur, et ma seule consolation était cette pensée amère que moi aussi je serais bientôt couché dans ce dernier lit, ce lit de terre, à côté de tous les miens.

Mes amis m'arrachèrent à ce profond découragement et à cette abdication trop bien justifiée de jours dont le terme paraissait si prochain, en me décidant à partir pour l'Italie. Milton a dit : « il faut que le désespoir soit bien terrible pour que l'air si doux de ce pays ne le calme pas. » J'avais obtenu d'un bien illustre père, de m'accorder la main de sa fille, dont le plus bel héritage était d'avoir recueilli de ses hautes facultés. — J'espérais le consentement de celle que j'aimais; mais délicate elle-même, la réalisation fut retardée par les appréhensions que donnait ma santé comme la sienne, et je voyais la mort menacer mon avenir comme elle avait dévasté mon passé. C'est dans ces tristes dispositions que je partis accompagné par le valet de chambre de ma sœur que j'avais conservé en souvenir d'elle. J'emmenais avec lui un jeune chien qui m'avait à sa manière prouvé son attachement en se jetant dans le Rhin pour suivre la barque qui nous ramenait un jour de Bade, oublié qu'il avait été sur l'autre rive. Il a fallu qu'un batelier allât chercher à la nage, dans le large torrent ce petit être, à qui sa fidélité allait être funeste. Il ne suivait pas encore mon convoi; mais je me disais en moi-même, que, dans les

pays lointains où je me rendais, celui-là du moins n'y manquerait pas.

Vatout m'avait mis en rapport avec M. et Mme de Maupeou qui devaient passer une partie de l'hiver à *Nice* et me rejoindre à *Rome*. Nos deux voitures se suivirent parcourant la même route jusqu'à Dijon, et jusque-là du moins je fus réveillé quelquefois de ma torpeur par les efforts bienveillants de mes compagnons de voyage. Le passage des Échelles à onze heures du soir, avec ses masses imposantes, par un clair de lune; le torrent grondant dans le précipice, le sauvage paysage des bords de l'Arc et de l'Isère réveillèrent mon imagination; mais rien ne peut peindre la tristesse et le vide de mon être à l'aspect des frimats qui enveloppaient les Alpes. Dans le trajet du mont Cenis, fait en traîneau, je fus bien versé dix fois. Je me disais qu'au lieu d'expirer sur une poitrine humaine il me faudrait peut-être, déjà glacé au dehors comme au dedans, m'endormir du dernier sommeil, enseveli dans un linceuil de neige.

Il est dans les horreurs de la nature, dans les avalanches, dans le tourbillon, dans le craquement des sapins couverts de givre, dans les cris plaintifs des aigles ou des corbeaux, je ne sais quelle grandeur religieuse et solennelle qui vous prépare à votre dernière heure; le calme et la paix semblent plus désirables encore et plus doux auprès de ce Dieu où vous espérez revoir, dans votre vraie patrie, ceux que vous pleurez. Votre pensée, errante et désolée a trouvé un asile. C'est en touchant du doigt toute votre misère qu'auprès

de tant de sublimes choses, vous vous paraissez si petit et éprouvez cet accablement avant-coureur du dernier repos. C'est alors que vous vous sentez glisser dans l'éternité avec le moins de peine[1].

Mon malheur me parut bien plus complet et bien plus profond, lorsque sorti de ces terrasses blanches et de cette tempête, que j'avais aimé à affronter, j'arrivai le 31 décembre au soir, à Turin. C'était la veille du jour de l'an et je ne sais pas dans ma carrière de plus cruels moments que le lendemain passé seul, dans ma chambre d'auberge, toutes mes pensées vêtues de deuil, au milieu de cette ville animée par la fête des familles, où je ne connaissais personne, où personne ne me connaissait. Pas une parole d'affection, pas un serrement de main à ces heures d'allégresse, de vœux et d'effusion ! Il était alors dissipé le premier rêve de ces années matinales, toutes éclairées d'une si douce lumière, toutes rayonnantes d'espoir, où tout ce que nous voyons dans le monde y semble créé pour nous, où l'on aime, l'on admire, l'on adore. Hélas les doux regards sont eux-mêmes éteints. Vide est notre demeure ; la tombe garde ceux dont on ne devait jamais être séparé. Seul, plus seul dans une ville étrangère, dont je parle à peine la langue : seul ! seul ! Les aubades, les

[1] Der du von dem Himmel bist,
Alles Leid und Schmerzen stillest,
Den, dem doppelt Elend ist
Doppelt mit Erquickung füllest,
Ach ich bin des Treibens müde
Was soll all der Schmerz und Lust?
Süßer Friede !
Komm, ach komm in meine Brust.
Goethe.

[1] « Toi qui viens du ciel et adoucis toutes les souffrances et tout les deuils, toi qui remplis d'une double consolation ceux qui sont doublement misérables, je suis fatigué de la lutte ; plus ne m'est rien, rien ne m'est plus ! Ah ! douce paix ! viens, ah ! viens dans mon cœur. »

Goethe.

vint détestable après *Nervi*. J'eus bientôt sous les yeux la plaine de *Marengo;* les Autrichiens ont fait enlever le monument de *Desaix*. C'est une juste rancune, qui aurait demandé la noble satisfaction d'une victoire : les cénotaphes se défendent mal. Quel arc de triomphe indestructible pour un français qui fait son entrée en Italie, quel beau frontispice pour un siècle, que le village de *Marengo*, où 20,000 de ses compatriotes ont battu 40,000 Autrichiens le 13 juin 1800. On connaît les phases émouvantes de cette immortelle journée. Nos soldats conduits par Kellermann marchaient fièrement en retraite, en échelons et dans un ordre admirable. A ce moment Desaix débouche avec sa colonne. « Il paraît que c'est une bataille perdue, » s'écrie-t-il, en abordant *Bonaparte*. « Non, répond celui-ci, c'est une bataille gagnée. » Il ordonne à Desaix d'attaquer de flanc avec ses 5000 grenadiers; il attaque lui-même de front, avec sa garde consulaire et s'adressant aux troupes : « Assez battre en retraite comme cela; mon habitude est de coucher sur les champs de bataille. » Hélas ! Desaix est frappé un des premiers à la tête de ses soldats, mais sa mort redouble la furie de l'héroïque armée, les Autrichiens sont obligés de se rendre et leur général en chef est fait prisonnier.

Je regardais cet humble et paisible village de *Marengo* et me le figurais deux fois assailli et repris par la baïonnette et par le canon; je me disais : Cette *Bormida* claire et transparente roulait alors des cadavres et des flots rouges de sang. Le monument de *Desaix*, c'est l'inaltérable histoire.

Alexandrie, cette ville bâtie par la fédération formée en 1164 par les États du nord de l'Italie, pour défendre leurs droits contre l'Autriche, prit son nom d'un pape : Alexandre III, défenseur des Guelfes et le chef de la chrétienté. C'est ce pape qui, ayant réduit *Frédéric Barberousse*, empereur d'Allemagne, à venir à Venise baiser sa mule, et lorsque celui-ci crut excuser l'abaissement de sa majesté et de son âge, en disant : « Je me prosterne devant le vicaire de Jésus-Christ, » lui donna un coup de talon, en ajoutant : « et devant moi ! »

Son nom méritait donc bien de décorer une forteresse. Grâces à la maison de Savoie et à Napoléon, elle est maintenant avec Vérone, une des villes les plus fortes de l'Italie. Je n'y regardai guère que le palais *Ghilino*, bâti par Alfieri, dont je venais de lire les mémoires.

C'est à *Acqui* que commencent les *Apennins* et que le paysage devient magnifique ; de belles collines de distance à distance et les rochers les plus colorés et les plus accidentés, dans lesquels se trouvent incrustées des coquilles de mer, charment les yeux du voyageur. Je couchai à Ronco, bourg romantique, mais misérable. Nos romans et nos mélodrames, pleins d'attentats et de chausse-trapes et de crimes, ont fait un tel abus du chapeau pointu, du manteau couleur de muraille, de la culotte courte, tombant sur une jambe dépourvue de bas, qu'en se trouvant, pour la première fois, en présence de ce costume porté par des figures basanées, drapées dans leurs guenilles, au milieu des cavernes, de ravins, de châteaux en ruines, on se croit parmi des brigands et l'on s'attend aux plus terribles aventures.

La nouvelle chaussée qui ne passe pas par la *Bocchetta* est souvent étroite, très-fréquentée par des charretiers qui endommageaient ma voiture et se disputaient avec les postillons entre deux précipices. Gênes ne s'aperçoit que quand on en est tout près ; mais alors les blanches maisons sur les collines, la vue de la ville à travers les bois d'orangers, de figuiers, les aloès et vignes suspendues aux arbres, offrent un des plus beaux aspects qu'on puisse voir. En cotoyant le torrent de *Bisagno*, on descend la colline d'*Albaro* où se trouvent la villa *Albasio*, bâtie, dit-on, sur les dessins de Michel Ange et ornée de fresques du premier ordre, et celle *del Paradiso*, autrefois splendide, qu'on pouvait acheter alors pour 20,000 fr. et dont la position est ravissante.

L'Italie méridionale sur ce revers des Apennins se découvre devant vous[1] : le climat change, le peuple change, le langage change ; pour la première fois vous trouvez des orangers en pleine terre, le vin fermente dans l'écorce de la vigne[2], les oliviers y deviennent de grands arbres, le ciel rit, le soleil nous réchauffe, on n'aperçoit plus la neige qu'au loin sur la cime des montagnes, partout les fleurs ravissent en même temps la vue et l'odorat, le chant des oiseaux égaie le calme de la nature, on est *heureux de vivre et de louer le Seigneur*.

[1] Emicuere rosæ, violæque et molle Cyperon,
Albaque de viridi riserunt.
. . . . . lilia prata
Condididoque dies secreto favit amore.
VIRGILE.

[2] Mitis in apricis coquitur vindemia saxis.
(*Géorgiques.*)

CHAPITRE XIII.

Gènes. — Lord Byron.

Gènes *la superbe*, cette cité reine, aux palais de marbre rangés en avenue, cette fière république dont les comptoirs peuplaient les côtes les plus reculées de la Méditerranée, dont le blason s'écussonnait sur les citadelles de la Corse, dont les vingt mille matelots étaient commandés par les Doria, les Spinola, les Grimaldi, les Fieschi, compte bien des noms illustres dans son histoire. De tous ces héros il ne reste plus que les statues de grandeur naturelle, les unes assises, les autres debout, dans une salle de la douane. Dans cette salle se tenait autrefois la fameuse banque de Saint-Georges, la plus ancienne de l'Europe, à la fois marchande et militaire et qui, par sa nature, rappelle la Compagnie des Indes et la Banque d'Angleterre.

L'éclat de toutes les illustrations de l'ancienne Gènes était effacé pour moi par celle d'un hôte qui séjournait passagèrement près de cette ville et que j'étais plus impatient de connaître que tous les débris de ce magnifique passé. Je veux parler de cet anglais de noblesse et de génie, qui, sans doute, a eu ses écorces et ses scories, à travers lesquelles le meilleur a peine à se faire jour; mais que sa patrie, sévère souvent à la surface seulement, placera un jour parmi ceux qui l'ont le plus

honorée. Elle est incalculable et immense la gloire qu'il a jetée sur elle.

Lord Byron avait habité *Ravenne* pendant deux années ; il avait établi sa demeure à côté de la tombe du *Dante*, dont les cendres aussi eurent à y être protégées contre la haine des Florentins et l'excommunication des papes[1]. Il aimait Ravenne presque autant que la Grèce, il en trouvait le climat délicieux, la haute société plus civilisée et plus libérale que partout ailleurs, et loin du flot des étrangers, il prétendait n'avoir jamais été fatigué de ses promenades à cheval dans l'antique forêt de sapins chantée par *Dante le divin*, et *Jean Boccace*. On cite de lui mille traits d'une noble générosité ; bien des familles lui ont dû leur salut et leur fortune. Son nom y est associé à celui du grand *Alighieri*. Son arrivée y fut une fête, son départ un deuil. C'est là qu'il a composé *les prophéties du Dante*, à la prière de la comtesse Guiccioli, au palais de laquelle il était logé et qui fut sa *Béatrice*. *Marino Faliero*, le cinquième chant de *Don Juan*, *Sardanapale*, *les deux Foscari*, *Caïn*, *Ciel et terre* et le *Jugement dernier*, furent aussi écrits « à ce lieu de vrai renom, de la mer « Adriatique, où le tombeau sacré du plus grand génie « de l'Italie lui a fourni les plus belles inspirations, « ainsi que le prouvent ses vers[2]. »

[1] Ungrate ful Florence !....

. . . . . .

Proscribad the bard whosename for evermore
Theirs children's children would in van adore
With the remors of ages.

BYRON.

[2] Rogers.

Il était parti pour Pise à la fin d'octobre 1821, et j'avoue qu'en passant dans cette ville, je m'informai, et je ne suis pas le seul, du palais où il avait résidé, quoique peu de temps, comme si désormais chacun de ses pas eût laissé une empreinte propre à révéler un des secrets de ses œuvres immortelles. Son court séjour y fut troublé par une querelle avec un sergent-major qui fut blessé par son cocher. Le tracas que cela lui donna et même l'instruction judiciaire qui en fut la suite, lui firent abandonner la Toscane pour le Piémont.

J'avais apporté pour lui une lettre de la comtesse Albrizzi, qui avait été dans d'amicales relations avec lui, à Venise; mais ayant appris de divers côtés combien il redoutait l'importunité des curieux, et, que la pression des plus hautes recommandations échouait souvent devant sa commode indépendance ou son orgueil peut-être calculé, je dressai autrement mes batteries et lui écrivis à peu près en ces termes :

« Milord, un Français, qui n'a d'autre titre pour être reçu « de vous qu'une admiration bien sincère et bien profonde, titre « partagé par tant de monde, ose cependant espérer que, « touché de son désir de vous voir et sans autre protection pour « obtenir cet honneur, vous voudrez bien lui permettre de vous « présenter ses hommages. Ce serait pour lui une des plus belles « pages de son voyage en Italie. »

Mon domestique porta la lettre. La réponse ne fut pas immédiate. Lord Byron fit, à ce qu'il paraît, prendre des renseignements à mon hôtel, et le lendemain je reçus de sa main, en italien, la lettre suivante :

«Signore,

«Mi sera grato conoscervi ma mi rincresce dissi che non «avendo l'ecercisio per parlare la sua lingua ne per scriverla «forse non potro sentire tutto il avantaggio della suo conversa-«zione ne appogarli in hiun modo colla mia. Contutto cio se «non li pesa questa mia dichiarazione, io saro sempre con-«tento di recevere la sua visita domani circa le ore due pome-«ridiane. È co piu ilti sinceri sentimenti di stima ha thonore «di dirmi «NOEL BYRON.»

A Monsieur
Monsieur J. J. Coulmann,
hôtel de la Croix-de-Malte, à Genova.

J'ai donné dans une brochure, à qui son titre a valu plusieurs éditions, le récit de ma visite au bien séduisant grand homme. Je la reproduis ici, bien que toutes les circonstances qu'elle contient, soient encore, après quarante ans, présentes à mon esprit, comme le premier jour; mais mon récit d'alors, qui a obtenu la consécration des suffrages de personnes, qui ont le le plus connu et aimé lord Byron, m'a paru digne d'être conservé, parce que dans sa plus scrupuleuse exactitude, il rend, avec toute leur vivacité, les impressions produites sur le pieux enthousiasme de ma jeunesse, par les contacts du génie et de la gloire.

UNE VISITE A BYRON A GÈNES

SUIVIE D'UNE LETTRE DU NOBLE LORD SUR L'ESSAI, SUR SA VIE ET SES OUVRAGES, DE M. A P.

Tout ce qui se rattache à un grand homme et du domaine de l'histoire. L'ardente investigation de ses con-

temporains et de la postérité s'empare des plus légers faits, des moindres observations qui le concernent. Elle donne au récit de sa vie cette individualité, cet intérêt, souvent cette humble conformité avec nous, qui nous captivent et qui nous charment. C'est ainsi que nous sommes admis en quelque sorte dans ces sanctuaires du génie, que nous ne connaissions que par les clartés qui en émanaient. Nous aimons à contempler face à face ces demi-dieux, dépouillés du prestige de la distance et de la représentation. Nous cherchons avidement si leurs actions sont en harmonie avec leur langage, si leur existence journalière et commune répond à la manifestation publique de leurs sentiments et de leurs pensées.

Trop souvent, hélas! cet examen nous coûte des illusions, ces êtres privilégiés subissent le niveau de l'humanité; ils ne s'élèvent au-dessus d'elle que pour retomber quelquefois plus bas par des imperfections plus éclatantes. Le sort habituel est peu en rapport avec la supériorité de l'âme et de l'esprit; elle inspire des besoins étrangers et nouveaux, qui, brisant les liens qui nous enchaînent, détruisent les plus fortes garanties de la vertu et du bonheur, et ramènent ainsi au-dessous de la médiocrité.

Nul de notre temps n'appelle plus sur sa personne cette curiosité mêlée de respect, que lord Byron, récemment enlevé à l'admiration du monde. Son talent élevé et original alliant la gaîté de l'esprit et la mélancolie du cœur, l'ironie et l'enthousiasme, la force et la grâce, la hauteur de la pensée et le pittoresque de l'ex-

pression; son caractère plein à la fois de mépris pour l'humanité, de grandeur et de dévouement pour elle; cette existence, errante, mystérieuse, solitaire, après les succès les plus brillants dans la société; enfin cette satiété éloquente après avoir joui de l'essence de toutes choses, des avantages de la naissance, de la fortune, des plaisirs, de la gloire; tout inspire le désir de connaître un homme qui a joint depuis l'immortalité d'une action héroïque à l'immortalité de ses écrits.

C'est pénétré de tant de vifs désirs de voir le premier poëte de l'Angleterre et de l'époque, que j'entrepris au commencement de 1823 un voyage en Italie, où j'allais chercher quelques distractions à une perte récente et cruelle, me rappelant les strophes de ce chantre de la douleur et de l'abandon :

« Oh Rome ! my country ! city of the soul !
« The orphans of the heart must turn to thee,
« Lone mother of dead empires !....
« . . . . . Come and see
« The cypress, hear the owl and plod your way
« O'er steps of broken thrones and temples etc. »

« Que ceux dont le cœur est orphelin viennent te « contempler, Rome ! patrie de mon choix, cité de « l'âme, mère délaissée des empires détruits.... Venez « voir ces cyprès, venez entendre ces hiboux, venez « fouler sous vos pas les débris des trônes et des tem- « ples etc. »

Autant je souhaitais d'approcher lord Byron, autant je craignais de ne pouvoir être admis en sa présence. Je savais qu'il avait refusé de recevoir les étrangers qui

lui étaient adressés, même par ses plus intimes amis; je m'étais muni en conséquence de lettres pour les personnes qu'il fréquentait habituellement à Venise, dans l'espoir de le rencontrer chez elles; je sus à Turin qu'il habitait depuis quelques mois les environs de Gènes.

Cette ville n'était pas sur mon itinéraire; cependant, malgré les rigueurs de l'hiver et les périls d'une route inachevée à travers les Apennins, je me décidai à m'y rendre, bien plus impatient encore de comtempler l'homme extraordinaire qui s'y était retiré que toutes les merveilles des arts qui décorent le malheur de cette seconde reine détrônée de la Méditerranée.

Ces palais de marbre déserts, cette grandeur éclipsée, ce théâtre vide et silencieux de tant de scènes variées et brillantes, la léthargie et la misère du despotisme après la vie et la prospérité républicaines; l'asile des lettres enfin, occupé par les soldats du roi de Sardaigne, parce que leurs disciples s'étaient prononcés pour les lois dans une tentative d'indépendance malheureuse; tous ces contrastes me semblèrent faits pour plaire à ce peintre de la nature, à cet historien du cœur humain, dont les altières productions révèlent tant de grandes et profondes méditations.

Comme Gènes, lord Byron avait été aux prises avec le sort et les hommes; la nature l'avait aussi paré de tous ses dons, la civilisation de tous ses enchantements; et comme elle, son orageuse destinée le laissait jeune encore, triste, fier, aimable et seul.

J'écrivis simplement à lord Byron qu'un seul Fran-

çais, qui n'avait d'autres droits à être admis près de lui que son admiration pour son génie, s'estimerait heureux s'il daignait le recevoir.

J'attendis avec une sorte d'anxiété le retour de mon messager; j'avais peu d'espoir de voir agréer ma demande; je me représentais de combien de curieux Childe Harold devait être importuné avec des droits bien plus fondés et moins généraux que les miens; je rêvais à quelque moyen nouveau, piquant, dramatique, analogue à sa capricieuse sauvagerie, ou à celle de ses héros, pour atteindre mon but, avec une espérance intérieure néanmoins, fondée sur la simplicité de ma demande, sur le dénuement même où je me représentais de toute voie d'introduction, et qui devait tenter sa générosité hautaine. Je ne me trompais pas. On me rapporta avec un grand cachet revêtu des armes et cette devise : *crede Biron*, une lettre en italien ainsi conçue :

« Monsieur, il me sera bien agréable de faire votre connais-
« sance, mais je regrette infiniment de vous dire que, n'ayant
« pas l'habitude du français, pour le parler ou l'écrire, je ne
« pourrai pas profiter de tous les avantages de votre conversa-
« tion, ni y répondre en cette langue par la mienne. Si malgré
« cela, ma déclaration ne vous effraie pas, je serai charmé de
« recevoir votre visite demain sur les deux heures. Recevez les
« sentiments d'estime que vous m'inspirez, et avec lesquels j'ai
« l'honneur d'être,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« NOEL BYRON,
« pair d'Angleterre. »

Je fus exact au rendez-vous. Plein d'émotions diverses, je me fis conduire le lendemain, 7 janvier, sur l'Albaro, coteau qui domine Gènes, et où, parmi les admirables maisons de plaisance de Giustiniani, des Brignole, et celle justement appelée *Il Paradiso*, chef-d'œuvre d'architecture, ornés de fresques d'élèves de Raphaël, avec les plus beaux aspects du monde, se trouve la *Casa Saluzzo*, d'où l'on jouissait à la fois de la vue de la mer, de la ville et des Apennins, et dont Byron avait préféré le poétique séjour.

La cour était environnée de cyprès taillés en ifs, en corbeilles, en vases, et ces formes artificielles annonçaient du moins que ce n'était pas une maison abandonnée; car au gazon qui couvrait la terre, aux plantes sauvages qui fleurissaient autour des murs, à la dégradation du bâtiment empreint d'une ancienne splendeur, le palais paraissait :

Solitaire comme son hôte.

> But non, as is a thing unblest by man,
> Thy fairy darning is as lone as thou !
>
> CHILDE HAROLD, XXIII, ch. I.

Un laquais d'une livrée riche à la fois et sale, et qui faisait les fonctions de chasseur, m'annonça. Lord Byron jouait au billard avec le comte Giuliano, un de ses amis. Il passa dans une grande salle à côté, qui lui servait de bibliothèque et où les livres étaient rangés en cercle sur une grande table. J'y fus introduit par un jeune homme en costume oriental. La figure de cet

Albanais me frappa par sa noblesse et sa beauté. Une grande barbe ombrageait son menton, il pouvait avoir vingt-cinq ans.

Son illustre maître s'avança vers moi avec une expression pleine de bienveillance et de charme. La grâce de ses manières, cette simplicité élégante, apanage du grand monde, plus que de la vie contemplative, dissipent mon embarras.

Je m'étonne d'abord de la petitesse de sa taille, tant nous sommes disposés à prêter des formes héroïques à ceux qui occupent une vaste place dans notre imagination. Il est vêtu de noir, un large pantalon couvre ses pieds, ce qui me rend impossible à distinguer s'il y en a un de contrefait; un habit noir étroit, un col de velours de la même couleur, le costume plus que négligé du plus humble poëte est celui du noble lord dont le libraire payait chaque vers une guinée.

Il est dans la force de l'âge, cependant l'empreinte des passions se laisse voir sur cette figure brune et pâle. Elles ont blanchi avant le temps une partie de ses cheveux d'un châtain foncé, qui tombent en boucles naturelles sur son front large et élevé. Sa bouche un peu grande, garnie de dents blanches et bien rangées, soit par sa construction naturelle, soit comme trace de sa pensée, a peut-être quelque chose de précieux et d'affecté. Je songeai à ce mouvement des lèvres de Conrad qui *révélait des idées d'orgueil qu'il avait peine à contenir.*

> And oft perforce his rising cip reveals
> The haughtier thought it curbs, but scarce conceals.

Mais une expression vraiment sublime était celle de ses yeux. Tout son génie y étincelait. Je les verrai toute ma vie s'élevant tour à tour et naturellement vers le ciel, où il cherchait une inspiration et le mot pour la rendre, et s'abaissant ensuite avec l'éclat du succès et de la bienveillance.

Était-il étonnant que de divins rayons s'échappassent de son âme au premier rang de ces intelligences humaines qui forment la chaîne entre la terre et le ciel ?

En voyant Byron enfin, on comprenait cette vive séduction qu'il a dû exercer sur les femmes par la noblesse de ses traits, par la beauté idéale et rêveuse de sa physionomie, par ce mélange d'enthousiasme et de moquerie qui le montrait également puissant à exciter et à détruire des émotions, et qui donnait à son caractère un attrait mystérieux. Ne s'armait-elle pas d'ailleurs de la gloire qui l'environnait, de cette sensibilité profonde qui seule avait pu lui faire trouver et peindre pour chaque passion ce qu'elle a de plus intime et de plus vrai, et lui donnait pour me servir d'une expression de Mme de Staël, *une vue si perçante dans le malheur ?*

Avec moi, jeune Français, aimant et cultivant les lettres, je ne saurais dire combien il mit, à la fois, de grâce, de coquetterie et d'abandon dans ses manières et dans sa conversation. Il semblait chercher à détromper en ma personne mes compatriotes que tant de calomnies de tout genre pouvaient avoir imbus de préventions contre *l'auteur du Vampire,* et dont l'opinion lui

était d'un haut prix. « On vous l'a peint, n'est-ce pas, comme un ours, comme un monstre, me disait la personne présente à nos entretiens, vous le voyez, vous l'entendez; » et je convenais de bien bon cœur qu'il était difficile d'être à la fois plus sublime et plus aimable.

Ai-je besoin de dire que les traits fugitifs d'une conversation s'émoussent et perdent toute leur force dans un froid récit, sans l'à-propos, l'accent, l'expression de l'interlocuteur ?

En essayant d'en retracer quelques-uns, je sens bien que je n'offre qu'une ombre de ce qui pour moi était si vif, si animé, si énergique; mais on cherche et on trouve souvent le caractère des hommes distingués jusque dans leurs mots les plus frivoles.

Je crus devoir m'excuser d'abord de l'indiscrétion de ma démarche; lord Byron me dit combien il en est reconnaissant et flatté, et me renouvelle en très-bon français ses regrets de ne pas mieux se servir de cette langue. Sur mon observation que j'avais cru le contraire, ou qu'on citait à Paris des bons mots tout français de lui, et lui ayant parlé de celui sur lady Morgan, il raconta qu'effectivement, à Venise, le comte Cicognara lui ayant demandé pourquoi lady Morgan avait fait de lui un portrait si affreux dans un de ses ouvrages, il lui avait répondu par cette plaisanterie : « C'est que je « ne lui ai pas donné assez de séances. »

Nous parlâmes de Venise; c'est là que je pensais qu'il serait retourné après son aventure de Pise.

« Non, me dit-il, je suis venu ici où je suis parfaite-

« ment libre, où j'écris ce que je veux. J'ai habité cinq « ans Venise, je ne sais trop pourquoi, comme on « reste auprès d'une ancienne maîtresse; plus par ha- « bitude que par sentiment. »

« Vous venez de Paris; y avez-vous vu Thomas « Moore? » Sur ma réponse affirmative: « Un petit « homme, » faisant signe de la main qu'il était un peu bossu. « Eh bien! quelle sensation y a-t-il faite? » — Pas autant qu'il aurait dû en faire. On l'entendait avec plaisir chanter et accompagner sur sa guitare ses Mélodies irlandaises; mais ses succès se bornaient à cela.

Byron. « C'est qu'il était là. Cependant ses poésies « sont admirables. Et vous, quels sont vos écrivains « actuels! »

— Comme publiciste, Benjamin Constant.

Byron. « Benjamin Constant sans comparaison. Com- « ment vont ses procès, sa jambe? Je l'ai vu à Coppet, « chez Mme de Staël, qui m'en a beaucoup parlé à l'oc- « casion de son roman d'Adolphe. Leur amitié a été ora- « geuse.

« Elle était charmante à Coppet, Mme de Staël, mais à « Londres elle m'a tenu une fois deux heures dans un « salon à me faire une morale. Elle avait, en général, « le tort de trop s'emparer de la conversation. »

Me parlant des démêlés qu'elle eut avec l'Empereur Napoléon, il me dit qu'il venait de lire O'Meara, mais dans la traduction française qu'on dit fort incomplète. « Avez-vous donc une censure de livres à Paris? n'y a-t-il « donc que moi qui sois libre chez le roi de Sar- « daigne? »

— Vous devez connaître, Milord, un de nos jeunes poëtes qui vous a adressé une épître : Lamartine.

Byron. « Oui, je l'ai lue dans une version italienne, « il me traite aussi comme une espèce de monstre, « mais poliment. »

— On fait beaucoup de contes sur vous, parce qu'on s'en occupe beaucoup. Walter Scott et vous faites fureur en France.

Byron. « Et qu'estime-t-on de Scott ? »

— Mais on lit surtout ses romans.

Byron, « Au reste ils sont excellents. Moi, qui ait été « en Écosse, je puis juger de l'exactitude de ses des- « criptions et de ses caractères. Il m'écrit qu'il va venir « en Italie. »

— Nos boulevards sont couverts de son portrait et du vôtre, mais il m'a paru qu'il ne ressemblait pas à ses ouvrages.

Byron. « Non, quand il est silencieux; mais quand il « parle, sa figure prend de la noblesse et de l'expres- « sion. On le devine alors.

« Pour moi on m'a envoyé une lithographie qui est « censée me représenter, et où l'on me donne un air « charmant en me faisant regarder les nuages. Je ne me « suis fait peindre cependant que par West, un Améri- « cain. »

Je m'étonnais qu'il n'eût pas fait faire son buste par Canova.

Byron. « Torwaldson l'a fait, vous le verrez à Rome. « Faites-vous cas des tableaux ? Moi, je ne sais pour- « quoi, je n'aime que la sculpture. Mais les arts en gé-

« néral sont bien déchus en Italie; depuis six ans que « j'y suis il n'est venu aucun nom de peintre à mes « oreilles. Cela me rappelle que Schlegel, devant qui on « faisait l'éloge de Canova, disait: *Et mon buste par « Tieck, l'avez-vous vu?* Avez-vous jamais entendu par- « ler de Tieck. »

Je lui racontai ce qui venait d'arriver à M. de Chateaubriand, à qui la reine de Sardaigne s'était ainsi adressée quand il lui fut présenté : *Ne seriez-vous pas parent d'un M. de Chateaubriand qui a écrit* QUELQUE CHOSE ?

BYRON. « J'ai éprouvé, dit-il, un affront aussi piquant « en Angleterre, où l'on me vendit un jour un objet en- « veloppé dans un feuillet de mes ouvrages. Voilà un de « vos écrivains supérieurs. Fait-il encore des Martyrs ? « Et Jouy, où le placez-vous ? »

— Au premier rang de nos prosateurs et de nos poëtes tragiques, avec Raynouard, Arnault, Casimir Delavigne, dont vous devez connaître les élégies patriotiques.

BYRON. « Ah ! à la bonne heure, car Lamartine n'est « pas carbonaro. N'est-ce pas celui qui a dit dans une « pièce sur les Napolitains :

On peut céder au nombre; oui, mais on meurt : adieu.

« C'est très-beau. »

L'éloge du dithyrambe de Lebrun sur la mort de Napoléon succéda à la citation de Delavigne.

BYRON. « On m'a attribué aussi, dit-il, à Paris une « ode sur le même sujet. C'est d'autant plus infâme

« qu'elle est mauvaise. Mais cela m'arrive tous les jours. « N'y a-t-il pas un individu qui s'est imaginé de se « faire passer pour moi pendant deux mois à Gênes! « Apparemment qu'il a trouvé plus avantageux pour lui « de prendre mon nom que moi le sien. Pourvu qu'il « n'ait pas été chez mon banquier, je lui pardonne le « reste. »

— Vous connaissez, dis-je, le plus illustre de nos savants, M. Cuvier, car vous le citez dans les notes de Caïn.

Byron. « Certainement. Tenez, Caïn est celui de mes « écrits qui m'a suscité le plus de persécutions en An- « gleterre et dans ma famille. Je l'ai composé étant ivre. « Quand je l'ai relu ensuite, j'ai été étonné moi-même.

« Depuis ce temps, ajouta le comte Giuliano, vous « voyez aussi, en me montrant deux carafes qui étaient « sur la table, que milord ne boit plus que de l'eau.

« Mes meilleurs amis sont sans cesse, continua By- « ron, à me reprocher cet ouvrage, celui que vous « voyez comme les autres. Aussi je ferai peut-être quel- « que jour une rétractation pour qu'on me laisse tran- « quille, ou si je ne la fais pas, on la fera pour moi.

« Et M. Cuvier croit-il, ou *proteste-t-il* contre toutes « les religions ? »

— Comment, lui dis-je, n'êtes-vous jamais venu à Paris juger vous-même les choses et les hommes distingués qu'il renferme ?

Byron. « J'ai passé tout près en 1815; mais la Sainte- « Alliance y était alors tout entière, et je ne me souciais « pas de l'y voir. »

Vous allez sans doute à Rome, à Naples, peut-être en Grèce?

Alors il me fit un éloge exalté de cette Grèce qu'il avait adoptée pour sa patrie, avant qu'elle l'adoptât, et dont le nom, mêlé à une recommandation tristement prophétique, se trouve encore dans les dernières lignes qu'il m'adressa.

« Pour Naples, me dit-il, je n'y ai jamais été, et la « dernière conduite des Napolitains me dégoûte tout à « fait de les visiter.

« Votre gouvernement sera-t-il assez fou pour faire la « guerre à l'Espagne? Je l'ai parcourue; elle était alors « bien triste et bien malheureuse sous son roi, que j'ai « vu, et Louis XVIII voudrait rendre le pouvoir absolu « à ce Ferdinand, qui incendiait Valençay par ses feux « de joie en l'honneur de Napoléon, dont on recommen- « cerait ainsi la plus grossière faute. »

Après avoir exprimé son opinion sur le roi de France, il me demanda si j'avais vu en Angleterre George IV, de l'amabilité duquel il fit un grand éloge; et s'animant de ses souvenirs de Londres, il passa en revue les maisons où l'on recevait les étrangers, et paraissait prendre un vif intérêt à la manière dont un Français pouvait en juger la société. Il y avait dans ses interrogatoires quelque chose de personnel et de passionné, qui prouvait combien ces coteries, qu'il poursuivait de ses sanglantes épigrammes et de ses dédains, l'occupaient dans son volontaire exil.

Mais tout ce qu'il y avait en lui d'altier, d'ardent, d'irritable, se développa lorsque la conversation amena

le sujet de la récente affaire de Pise. Il me raconta avec le plus grand détail que, revenant de se promener à cheval avec quelques-uns de ses amis, ils avaient été heurtés par un militaire, et qu'ils n'en avaient tiré que des injures pour toute explication. Une lutte s'ensuivit, parce que le militaire avait appelé des camarades à son aide; et me montrant son domestique arabe, qui en ce moment traversait la bibliothèque. « Celui-là prit au collet ce furieux, qui dans la mêlée fut blessé.

« Je lui avais offert de me battre avec lui; mais « comme c'était un simple brigadier, l'affaire d'honneur « n'eût pas été bien honorable.

« Au reste, j'ai rendu compte de tout à notre ministre « à Florence, qui m'a approuvé; et j'ai empêché, avant « que l'affaire fût éclaircie, qu'aucun de ceux qui en « avaient été témoins ne s'absentât.

« Remarquez, ajouta le comte Giuliano, que Milord a « généreusement indemnisé toute la famille du sergent.

« Je vous prie, faites-moi grâce, ajouta sèchement « Byron, de vos éloges. »

On venait d'exposer à Paris le tombeau égyptien de Belzoni, il devint le sujet de la conversation. Byron me demanda si j'avais vu ce voyageur. Je lui répondis qu'oui, et que j'avais été frappé de sa force corporelle et de sa taille.

« Vous ne sauriez croire, me dit-il, combien elles lui « avaient donné d'autorité en Égypte. Mais ce qui est « plus extraordinaire encore, c'est la multitude des in- « trigues qu'il y avait établies. »

En cherchant le voyage de Belzoni, il me fit voir au frontispice son portrait gravé, mais dont le costume musulman, observa-t-il, changeait beaucoup la ressemblance. Il regretta, qu'avec tant de moyens de pénétrer la vérité, Belzoni ne se piquât pas plus de la dire.

« Un des hommes que je désirerais le plus voir, me « dit-il, c'est Gœthe. C'est là un génie excentrique. » Et il témoigna une vive admiration pour ses divers ouvrages, dont on croyait qu'il avait fait une profonde étude.

« Nous sommes, dit-il, en relation, sans nous être « jamais serré la main; mais je me propose bien de l'al- « ler chercher quelque jour à Weimar. »

Voilà en grande partie, et autant que ma mémoire peut me les rappeler, les opinions et les jugements qu'émit Byron dans les trop rapides moments que je passai près de lui. Je l'ai dit : c'est lui qui donnait du prix à ces riens, qui, détachés, peuvent n'avoir que peu d'intérêt, mais qui dans leur ensemble, avec la grâce qu'il y mettait, avec tous les soins d'une hospitalité charmante, en avaient un extrême. Certes, il n'est pas de grand homme qui ne perdît au fidèle tableau de sa conversation familière; il n'en est peut-être pas cependant qui, aussi bien que celle de Byron, répondît à l'attente qu'elle faisait naître.

Il n'était pas exercé à parler le français, et il se servait avec moi de l'italien, qu'il prononçait comme s'il avait été sa langue natale. Le comte Giuliano avait la bonté d'interpréter au commencement les termes que je ne comprenais pas; mais la vivacité de Byron ne s'ac-

commoda pas longtemps de cette gêne qui refroidissait la conversation; après avoir traduit lui-même quelques-unes de ses expressions, il ne fit bientôt plus usage avec moi que du français, qui, soit par ses tournures, soit par son accent étranger, avait une force et une originalité nouvelles dans sa bouche.

On sentait en l'écoutant que ses poésies étaient le jet d'une pensée choisie et facile, et non l'effort du travail; enfin, pour m'expliquer, par le caractère de ses principaux ouvrages, Byron, grandiose, dramatique, théâtral, factice, est le type du Corsaire, de Lara, de Childe-Harold; Byron de tous les jours, de la nature, négligé, est celui de Don Juan.

Il a les sentimets héroïques de tous quand il dévoue sa fortune, sa vie, sa gloire à la cause immortelle de l'humanité, de la civilisation, de la liberté, dont le berceau devint sa tombe. Les cendres seules de Tyrtée, d'Euripide et d'Homère étaient-elles dignes de se mêler à ses cendres?

« Gênes, 12 juillet 1823.

« Mon cher Monsieur,

« Votre lettre et ce qui l'accompagnait m'ont causé un bien grand plaisir. La gloire et les ouvrages des écrivains qui ont daigné me donner les volumes qui portent leurs noms ne m'étaient pas inconnus, mais il est d'autant plus flatteur de les recevoir des auteurs eux-mêmes. Je vous prie de présenter mes remercîments à chacun d'eux en particulier, et d'ajouter combien je suis fier de leur bonne opinion, et combien je serai charmé de cultiver leur connaissance si jamais l'occasion m'en était offerte. Les productions de M. Jouy me sont depuis

longtemps familières; qui n'a pas lu et applaudi l'Hermite et Sylla?

« Mais je ne peux pas accepter ce qu'il a plu à vos amis d'appeler leur *hommage*, parce qu'il n'y a point de souverain dans la république des lettres, et que s'il y en avait, je n'eus jamais ni les prétentions ni le pouvoir d'un usurpateur. J'ai à vous rendre grâces aussi de m'avoir honoré de vos propres compositions; je vous croyais trop jeune pour être un auteur, et peut-être trop aimable.

« Quant à l'Essai, etc., je vous suis trés-obligé du présent, quoique je l'eusse déjà vu dernièrement joint à la dernière édition de la traduction. Je n'ai à me plaindre en rien de ce qui m'y concerne personnellement, quoiqu'il s'y trouve naturellement des faits altérés, et plusieurs erreurs dans lesquelles l'auteur a été induit par les relations des autres; je parle des faits, non pas des critiques. Mais le même auteur a cruellement calomnié mon *père* et mon grand-oncle, mais plus spécialement le premier. Bien loin d'être « brutal, » il était, d'après le témoignage de tous ceux qui l'ont connu, extrêmement aimable et d'un caractère enjoué, mais *insouciant* et fort dissipé. Il avait par conséquent la réputation d'un bon officier, et s'était montré tel dans les gardes en Amérique. Les faits eux-mêmes contredisent l'assertion. Ce n'est pas par de la *brutalité* qu'un jeune officier des gardes séduit et enlève une marquise, et épouse deux héritières. Il est vrai que c'était un très-bel homme, ce qui fait beaucoup. Sa première femme (lady Conyers et marquise de Camartheu) ne mourut *pas* de chagrin, mais d'une maladie qu'elle gagna pour avoir absolument voulu suivre mon père à la chasse avant qu'elle fût bien remise de ses couches à la naissance de ma sœur Augusta. Sa seconde femme, ma respectable mère, avait, je vous l'assure, un esprit trop fier pour supporter les mauvais traitements de qui que ce pût être, et elle l'aurait bien prouvé. Je dois ajouter qu'il demeura longtemps à Paris, et y voyait beaucoup le vieux maréchal de Biron, commandant des gardes françaises, qui, d'après la similitude des noms et l'origine normande de notre famille, supposait

qu'il pourrait y avoir quelque parenté éloignée entre nous. Il mourut quelques années avant la quarantaine, et quels qu'aient été ses défauts, ils sont tout autres que ceux de dureté et de grossièreté. Si la Notice parvenait en Angleterre, je suis sûr que la partie relative à mon père affligerait ma sœur (la femme du colonel Leigh, attachée à la cour de la feue reine, *non pas* Caroline, mais Charlotte, femme de George III) encore plus que moi, et *elle* ne le mérite pas, car il n'y a pas un être plus angélique sur la terre. Augusta et moi avons toujours chéri la mémoire de notre père autant que nous nous chérissions l'un l'autre, et c'est au moins une présomption qu'aucune tache de dureté ne la souillait. S'il a dissipé sa fortune c'est *notre* affaire, puisque nous sommes ses héritiers; mais jusqu'à ce que nous le lui reprochions, je ne connais personne qui en ait le droit. Quant à lord Byron, qui tua M. Chatsworth en duel, loin de se retirer *alors* du monde, il fit le tour de l'Europe, eut la place de maître des chiens de la chasse au cerf du roi (*une espèce de grand-veneur*) après cet événement, et ne se retira du monde que lorsque son fils l'offensa en se mariant d'une manière contraire à ses devoirs. Loin de sentir aucun remords pour avoir tué M. Chatsworth, qui était un *spadassin* et un *querelleur*, il conserva toujours *l'épée* dont il s'était servi à cette occasion, dans sa chambre à coucher, et elle y était encore *lorsqu'il mourut*.

« Une chose assez singulière, c'est qu'étant jeune je m'attachai beaucoup à la petite-nièce et à l'héritière de M. Chatsworth, qui était au même degré de parenté que moi avec lord Byron, et dans un temps l'on supposa que les deux familles s'uniraient. Elle avait deux ans de plus que moi, et nous étions beaucoup ensemble dans notre enfance. Elle épousa un homme d'une ancienne famille et très-respectable, mais son mariage ne fut pas plus heureux que le mien. Sa conduite cependant fut irréprochable, mais leurs caractères ne sympathisaient pas, et ils finirent par se séparer. Je ne l'avais pas vue depuis plusieurs années, et l'occasion se présentant, j'étais sur le point, avec son approbation, de lui faire une visite, quand ma sœur,

qui a toujours eu plus d'influence sur moi que personne autre, me persuada de ne le point faire. « Car, dit-elle, si vous y allez, vous reviendrez amoureux, et alors il y aura une scène; un pas conduira à un autre, et cela fera un éclat etc. etc. » Je me rendis à ces raisons, et peu après je me mariai, avec quel succès il est inutile de le dire. — Mme C., quelque temps après sa séparation, devint folle. — Mais depuis elle s'est guérie, et s'est, je crois, réconciliée avec son mari. — Voilà une longue lettre, et principalement sur ma famille, mais c'est la faute de M. P., mon bénévole biographe. Il peut dire de *moi* tout le bien ou le mal qu'il lui plaira, mais je désire qu'il ne parle pas de mes parents autrement qu'ils ne le méritent. Si vous pouviez trouver une occasion de lui faire, ainsi qu'à M. Nodier, rectifier les faits relatifs à mon père et les publier, vous me rendriez un grand service, car je ne puis supporter d'entendre médire de lui injustement. Il faut que je termine brusquement, car je vous ai occupé trop longtemps. Croyez-moi très-honoré de votre estime, et toujours votre obligé et obéissant serviteur.

« NOEL BYRON. »

« *P. S.* Le 10 ou le 12 de ce mois je m'embarque pour le Grèce. Si je reviens, je passerai par Paris, et serai très-flatté de vous voir ainsi que vos amis; si je ne reviens pas, conservez-moi un souvenir aussi affectueux que vous le pourrez. »

Il semblerait que cette grande figure, soumise depuis quarante ans au jugement de l'impartiale histoire, eût dû recevoir sur son piédestal, toutes les clartés, environnée qu'elle a été de l'examen de tant de contemporains célèbres : à mon sens il n'en est rien.

Involontairement : je ne parle pas des envieux et des rivaux comme Châteaubriand, qui, dans son immense *Moi* ne se reconnaît guère d'égal que Napoléon, tous ceux qui ont cherché à faire le portrait de Byron lui

ont prêté les traits de ses héros imaginaires. Il leur a toujours semblé qu'en peignant Manfred, Lara, Childe-Harold, Don Juan, c'était lui-même qu'ils dévoilaient; quoique, de bon compte, il ne pût être à la fois le modèle de personnages d'un caractère si opposé; mais, suivant son goût, chacun choisit la portion de lui-même que l'auteur aurait ainsi livrée au public. Plus les types sont extraordinaires, plus ils ont les dimensions théâtrales, plus on s'est fait de l'artiste une sorte de monstre moral, tour à tour dévoré de toutes les passions, ou desséché par toutes les ironies. A ce titre on se demande pourquoi on n'a pas fait de *Gœthe* un *Méphistophélès*, de *Shakespeare* un *Jago*, de *Molière* un *Scapin* ou un *Tartuffe*. Eh bien! je suis convaincu que toutes ces déclamations ou toutes ces moqueries étaient les ivresses d'un génie créateur, les tempêtes d'une imagination sans limites, et qu'au fond (j'en demande pardon à tant de critiques justement autorisés et qui ont *fait leur siége*), si le rayon qui a jailli de mes entretiens avec lord Byron, ne m'a pas ébloui, il était très-prosaïquement un des hommes les plus simples, les plus francs et les plus dévoués. J'étais ivre, quand j'ai fait *Caïn*, me disait-il. C'était une manière de parler, car ce buveur observait une diète austère et ne connaissait que les entraînements de l'esprit; ce libertin est resté à ma connaissance, pendant cinq années, l'amant le plus constant et le plus tendre; ce sceptique a sacrifié sa fortune, et sa vie ornée de tous les dons, à la cause des Grecs.

Il est, m'a-t-on dit, un trésor, qui, parmi tant de

révélations multiples et suspectes n'a pas encore été livré au public. Ce ne sont pas les Mémoires écrits par lui-même, en vue de ses juges futurs, et malheureusement détruits; mais les confidences intimes adressées par lui à la seule femme qu'il ait réellement aimée, et qui, par le privilége souverain des Muses, bon gré, mal gré, partagera son immortalité, comme la Laure de Pétrarque, la Béatrice de Dante, l'Elvire de Lamartine[1].

Si je ne suis mal informé, et si j'en puis juger par quelques citations que m'ont values les confiantes communications sur lui-même, dont m'avait honoré ce beau génie, ce *Don Juan* licencieux, ce *Conrad* corrompu, avec lesquels il s'était plu à se confondre, en se parant, en quelque sorte, de leurs défauts, ne parle à la femme qui l'a corrigé, je veux bien l'admettre, que le langage du cœur. C'est une émotion profonde, élevée, presque chaste, qui pénètre les paroles qu'on m'a dit avoir été copiées sur les siennes :

« Ti giuro questi che ultimi giorni sono stati dei pin infelici « della mia vita. L'amore, il dubbio, lincertezza, il timore di « comprometterti quand ti vedo in presenza di altri, limpos- « sibilita di vederti sola, l'idea di perderti per sempra combi- « nano e d'estrug gono la poca la speranza che fuora mi animo.

[1] Sur ses lèvres tu vis, de la vie immortelle

. . . . . .

C'est, qu'échappant au sort des hommes et des choses,
Génie, amour, beauté, lauriers, myrtes et roses
Sont pareils au soleil toujours jeune et nouveau.

LARENAUDIÈRE.

Et de Missolonghi, la veille de sa mort :

« All well. I have found a very pretty Turkish female infant « of ten years old, which i meen to send to you by and by. « She is beautifut as the sun, and very lovely. You can educate « her. I hope to see you in the spring. To be of good cheer « and love ever you must entirely[1]. BYRON. »

Ce *Don Juan*, dont la misanthropie est quelquefois si audacieusement légère et cruelle, mais qui vous entraîne ensuite dans toutes les profondeurs de la sympathie, il meurt non-seulement occupé encore de bonnes œuvres, mais martyr volontaire d'une cause généreuse, avec un médaillon à son chiffre et une chaîne des cheveux de sa bien-aimée sur sa poitrine.

Quand la sœur du glorieux lord remit pieusement à la comtesse[2] *Guiccioli* les irrécusables témoignages de l'impérissable attachement qu'elle avait inspiré à Byron, qui ne mettait pas en guise de phrase, au bout de chacune de ses lettres : *éternellement à toi*, mistress Leigh montrait à l'histoire qu'il ne fallait peut-être à l'existence plus régulière et plus heureuse du plus merveilleux poëte de notre temps, qu'une femme pour l'aimer, l'apprécier et être son ange gardien.

[1] Tout va bien. J'ai trouvé une petite fille turque, âgée de dix ans et « fort gentille, que je veux vous envoyer à l'occasion. Elle est belle « comme le soleil et tout à fait aimable, vous vous chargerez de son édu- « cation. J'espère vous revoir au printemps. Soyez satisfaite et aimez « éternellement votre tout dévoué BYRON. »

[2] Un bref du pape Pie VII avait, sur la demande de la comtesse, de son père et de ses grands-parents, prononcé sa séparation légale d'avec son mari, qui y faisait opposition. Elle a constamment vécu depuis dans la maison paternelle, et son frère a accompagné lord Byron en Grèce.

CHAPITRE XIV.

Lettres de Mmes Sophie Gay, Dufrenoy, baronne Cuvier, Mlle Cuvier, maréchale duchesse de Dalmatie, Sœhnée-Fesquet — MM. Chambolle, Casimir Périer.

LETTRES DE Mme SOPHIE GAY.

« Je me réserve de vous dire tout ce que cette vue de Coppet m'a fait éprouver; mais non, vous ne le croiriez pas et votre doute me causerait autant de peine que ce charmant souvenir me cause de plaisir.

« Benjamin Constant et sa femme m'ont promis de dîner aujourd'hui avec moi, imitez-les; laissez un jour vos grands festins pour venir charmer notre repas de famille. Cette bonne action vous sera comptée dans le ciel.

« SOPHIE GAY. »

Dimanche matin.

« Faites-nous donner de vos nouvelles; venez nous voir le plus tôt possible. J'ai besoin de causer de vos inquiétudes avec vous pendant le peu de jours que je dois passer à Paris.

« Mille tendres amitiés. SOPHIE GAY. »

Dimanche, 3 novembre.

« Villiers, ce 30 novembre 1822.

« Je n'apprends qu'à l'instant le malheur auquel vous étiez déjà si tristement préparé. Je n'ai pas attendu cet événement funèbre pour m'affliger de la peine que vous en ressentiriez et pour désirer que notre amitié vous fût de quelque secours. Éprouvez-la en venant le plus tôt possible nous parler de vos

regrets et vous convaincre que toute la tendresse de votre sœur n'est pas morte avec elle.

« SOPHIE GAY. »

« Élisa, Delphine vous plaignent et vous adressent les mots les plus consolants d'une sincère affection. »

« Paris, ce 3 février 1823.

« Hélas! oui, je pleurais encore sur vos chagrins, sur votre départ, quand un affreux malheur est venu nous frapper. Que vous dirai-je! il nous accable et nous en doutons encore! Ah! que la mort est implacable pour ceux qui restent! Je me suis d'abord enfuie à la campagne; il fallait préparer ma fille à cette nouvelle effroyable, et son état m'a causé longtemps de vives alarmes. Delphine a eu la fièvre; j'ai craint pour tout ce que j'aime et tant de peines réunies ont fort altéré ma santé. Cependant il faut que je vive pour ces pauvres enfants qui n'ont plus que moi. De tristes affaires m'ont ramenée à Paris avec Elisa et sa sœur. Mon gendre est à Aix-la-Chapelle; il est allé chercher Isaure. Pendant qu'il remplissait le plus saint des devoirs, on l'a mis au service ordinaire. Cette injustice en comblant nos ennuis, m'oblige à tant de soins fatigants que j'en suis un peu distraite. Nous voilà dans tous les embarras d'une longue liquidation après laquelle j'espère que mes enfants auront une fortune modique, mais suffisante à leurs habitudes modestes. D'ici là, nous aurons des privations à supporter, mais dans un grand malheur qu'importe les moindres?

« Vous savez maintenant, Monsieur et cher ami, les détails que votre amitié réclamait de la mienne. J'accepte les consolations que vous m'offrez; votre touchant intérêt, vos bons soins nous seront d'un grand secours. C'est sur vos regrets, votre tristesse que je compte surtout pour adoucir les nôtres. Ah! que vous avez bien fait de vous éloigner de cette ville de deuil! Que je vous envie ce plaisir mélancolique de rêver au milieu des ruines, de contempler des tombeaux qui ne font plus couler des larmes! Vous avez vu lord Byron; il vous a

bien accueilli et vous me le racontez à merveille. Je vous aime de lui avoir parlé de moi. En tout votre lettre m'a émue vivement et je vous dois un doux moment de répit, sans les idées funèbres qui me poursuivent. Associez-nous à votre voyage en nous en parlant souvent. Vos lettres seront lues en famille et nous oublierons quelquefois nos peines pour vous suivre dans vos plaisirs. Si vous trouviez dans cette belle Italie quelque livre nouveau intéressant à traduire, soyez assez bon pour nous l'envoyer. Delphine espère que vous lui rapporterez une image ou quelque vieux dessin. Vous savez qu'elle en pare sa chambre

« Le jeune Dufresne est fort aimable et j'étais sûre qu'il vous plairait à le rencontrer. Vous ne pouvez manquer de rencontres agréables et j'ai peur que vous ne vous trouviez si bien dans cette terre classique, que le retour ici vous devienne difficile. Cependant c'est ici qu'on vous apprécie, qu'on vous aime; c'est près de nous qu'il vous faut revenir.

« Adieu, je ne me recommande pas à votre cœur. Je suis trop à plaindre pour douter de vos bons sentiments. Nous sommes unis par la douleur; les chaînes là ne se brisent jamais. SOPHIE GAY. »

« Mes enfants vous remercient du bien que m'a fait votre lettre. »

LETTRES DE Mme DUFRENOY.

« Ce lundi.

« Je partage bien vivement et du fond de l'âme, mon cher Jacques, la douleur que vous éprouvez en ce moment, et le deuil cruel de vos aimables nièces. Il me serait impossible de vous exprimer toute mon affection. Une juste retenue m'empêche d'aller mêler mes larmes à celles de la triste famille de la femme angélique qui quitte si jeune cette terre dont elle était un des plus précieux ornements. Que sa douce vertu jouisse d'une récompense éternelle dans un meilleur monde et

que ses filles recueillent, au milieu de leurs angoisses, la consolation de voir tous ceux qui ont connu leur mère, offrir à sa mémoire l'hommage dû à la vertu.

« J'irai vous voir et voir vos aimables nièces, dès que vous me ferez dire que je le puis sans ajouter au trouble de leur situation.

« Toute à vous. D. »

« De Paris, ce 23 février 1823.

« Si je ne vous ai point encore répondu, mon cher Jacques, c'est qu'il m'est impossible de ne pas dire à un ami tout ce que je pense sur les personnes en qui il a placé sa confiance, et j'ai craint de vous faire de la peine en abordant un sujet qu'il m'est impossible de ne pas traiter du moment où je m'entretiens avec vous; peut-être ferais-je mieux de continuer à garder le silence, mais j'apprends que vous vous plaignez de l'oubli de vos amis. Je ne mérite point cette accusation et je ne veux pas y être comprise.

« Avant de partir vous avez introduit la discorde en personne auprès de la femme qui m'est la plus chère et qui faisait depuis plusieurs années le charme de ma famille. Je n'ai plus vu que rarement et pour de courts intervalles, l'amie de mon cœur, et quand je l'ai vue, elle était toujours triste, avare de paroles et ne répondait à mes questions qu'avec froideur et réticences. J'ai su par des mots échappés que la Discorde, comment puis-je nommer autrement une semblable femme, avait obtenu toute la confiance de ma trop sensible et trop faible amie et qu'elle la dirigeait à son gré. J'attribue aux conseils perfides de cette femme, et surtout à ses propos beaucoup de choses qu'il serait trop long de vous expliquer. Avec un peu de réflexion vous devinerez tout. J'attribue encore à cette même femme, l'indiscrétion commise relativement à vos projets d'alliance; pour moi, j'ignorais tout à fait quelle jeune demoiselle vous recherchiez, lorsque je l'ai appris par une personne que je vois tout au plus deux fois par an, et qui m'a donné des

détails très-particuliers, précisément le lendemain du jour où j'avais reçu votre lettre dans laquelle régnait et de la réserve et de la froideur. Je fus surprise que vous me fissiez un secret d'un arrangement dont on m'avait parlé sans mystère et je vous l'avouerai même, je fus un peu blessée, car je n'ai jamais abandonné mes amis, ni divulgué leurs secrets de quelque nature qu'ils fussent. Je vous en voulus dans mon cœur. Voilà mon explication et les causes de mon silence. Maintenant, mon cher Jacques, une circonstance inattendue m'a éclairée sur toute cette intrigue, je ne vous en veux pas et je vous aime toujours. Écrivez-moi et donnez-moi de vos nouvelles. Je vous répondrai exactement, mais je vous engage à provoquer des explications avec les personnes qui vous sont vraiment chères, et je serais bien trompée si vous n'obteniez pas la preuve que la Discorde s'est mêlée de toutes vos affaires et a répandu un peu de son poison partout. A vous, franchement et de cœur.

« D. »

LETTRE DE Mme LA BARONNE CUVIER.

« Nous vous suivions de cœur, Monsieur, dans votre pénible et triste voyage et nous avons tous été charmés de vous savoir arrivé sans encombre à Turin. Vous avez très-bien fait de quitter une ville qui ne vous offrait aucune des ressources dont votre esprit et votre cœur avaient besoin après une si terrible épreuve. J'espère que vous trouverez quelques distractions à Florence et que notre bon et honorable ami Pentland vous en fera les honneurs avec empressement. Il aura bien de la joie de trouver quelqu'un qu'il aime et qui lui parle d'une famille qui lui est chère. Vous avez le printemps maintenant, et nous l'hiver dans toute sa rigueur. Il y a un pied de neige dans le jardin et nous avons eu douze degrés et plus de froid. Beaucoup de voyageurs nous assurent qu'ils ont plus de froid à Paris qu'à Saint-Pétersbourg, et votre poitrine se fût bien mal trouvée d'une température si sévère et si variable. Henriette se plaît

avec nous : elle a repris ses études et paraît s'arranger fort bien d'une vie occupée et sédentaire. Sa santé est parfaite, son teint est encore un peu brouillé, mais j'espère que quelques jours de printemps lui rendront tout son éclat. Miss Sophie dort de temps en temps, mais le froid excessif lui fait toujours beaucoup de mal. Clémentine n'est pas encore délivrée de son oppression; mais notre médecin attribue cela à un état nerveux, suite des cruelles émotions qu'elle a eues. Il croit que l'exercice, le travail et le temps dissiperont cette souffrance. Elle a de même qu'Henriette repris tous ses maîtres, et notre maison a vraiment l'air d'un collége. Tout le monde se reproche de ne vous avoir pas demandé des nouvelles de votre compagnon Cascade, et j'ai beaucoup amusé ces demoiselles en leur disant que je me chargerais de ce soin. Frédéric est moins souffrant, il a repris son travail et ses palpitations paraissent accidentelles et sont moins fréquentes.

« Adieu, Monsieur, recevez tous nos vœux et les assurances de notre bien sincère attachement. Soignez votre santé et ne vous exposez pas aux variations de l'atmosphère qui sont très-fréquentes dans les pays chauds. Je ne vous dirai point de nouvelles politiques, car il n'est peut-être pas permis de traiter de pareils sujets dans le pays où vous êtes. Vous verrez seulement par les journaux que les choses ne vont pas mieux, qu'on destitue, qu'on fait de mauvais choix, et que l'on s'attend à pire chose, avec l'aide des chambres et des Jésuites. Adieu encore, je n'ai plus que la place de vous réitérer mes plus tendres sentiments. A. CUVIER. »

LETTRE DE Mlle CLÉMENTINE CUVIER.

« Jardin des plantes, 14 janvier.

« C'est aux sons encore peu harmonieux de la harpe de Henriette que je prends, Monsieur, la plume pour vous remercier du bon souvenir que vous nous conservez au milieu de votre voyage beau, mais presque périlleux, s'il en faut croire la

description que vous me donnez de votre passage dans les Alpes. Malheureusement nous n'avons dans notre jardin que des loups et des aigles bien renfermés. Quoique le froid soit épouvantable, il y a à peine deux lignes de neige dans nos allées; de sorte que quand je vous aurai dit que Zémire a mis bas douze petits chiens noirs comme des corbeaux, je serai au bout de mes descriptions. Henriette vous a envoyé un si gros paquet dimanche, que je pense qu'elle vous aura donné toutes les autres nouvelles, tant soit peu intéressantes qui nous ont occupés depuis votre départ.

« J'espère que vous serez arrivé à Florence avant cette lettre et que vous y aurez trouvé un bon compagnon dans M. Pentland. C'est un aimable garçon qui pourra vous mettre au courant des histoires de tous les habitants de Florence. Il est si curieux que je suis sûre qu'il les sait déjà. Je pense qu'il vous sera agréable de trouver quelqu'un de connaissance : il me semble qu'il doit être bien triste de voyager seul, surtout dans un beau pays qui fait naître tant de pensées dont on goûterait doublement les charmes si on pouvait les communiquer à un autre. Vous pourrez d'ailleurs trouver plus de distraction à Florence qu'à Turin. On dit que la société y est très-agréable. Si vous y séjournez un peu, vous vous y amuserez sans doute et vous ne regretterez pas trop Paris où il fait si froid qu'il a un faux air de Russie. Quand on se rencontre dans la rue on ne peut plus se parler, le froid gelant toutes les mâchoires. Comme il fait très-chaud dans nos appartements, celles d'Henriette ne le sont point, et depuis que j'ai commencé cette lettre elle m'interrompt à tous moments pour me charger de vous dire tantôt une chose, tantôt une autre, prétendant m'aider et ne faisant que m'ahurir. Il ne faut cependant pas, au milieu de tous ses discours, que j'oublie de vous dire qu'elle m'a calomniée près de vous, relativement à l'affaire de l'échelle : ce jeu était, il est vrai, un peu jeune pour mon âge, mais quoique je n'aie pas lu sa lettre, je suis sûre qu'elle aura tellement exagéré mes torts que je vous prie de ne pas ajouter foi à son récit. Je vous raconterais bien l'histoire tout de nouveau

si le peu de place qui me reste ne me rappelait combien j'ai déjà bavardé et ne m'engageait à finir. Je remets donc ma justification à une autre fois, et pour celle-ci je me borne à vous remercier de tous vos vœux de bonne année et à vous envoyer tous les miens. La famille me charge de la rappeler à votre souvenir. Henriette vous embrasse et M. Laurillard vous dit mille amitiés en vous recommandant d'aimer l'Italie dont il raffole encore, quoiqu'il l'ait quittée depuis dix ans.

« C. CUVIER. »

« Clémentine à qui je me suis permis de faire quelques observations sur le peu de clarté d'une phrase de sa lettre, compte sur ta grande intelligence pour la comprendre. Nous verrons si elle n'a pas compté sans son hôte. Je t'embrasse.

« HENRIETTE. »

LETTRE DE Mme LA MARÉCHALE DUCHESSE DE DALMATIE.

« Je vous remercie infiniment, Monsieur, de la petite brochure que vous avez bien voulu m'envoyer; tout ce qui se rattache au noble et malheureux lord Byron m'inspire le plus vif intérêt, et j'ai lu votre conversation avec lui et la lettre qu'il vous a écrite, avec le plus grand plaisir.

« Veuillez, Monsieur, recevoir l'expression de ma reconnaissance et de mes sentiments très-distingués.

« Mchale Desse DE DALMATIE.

« Paris, 16 mars 1826. »

LETTRE DE Mme SŒHNÉE.

« Monsieur, votre petite brochure m'a rappelé le *Voyage sentimental de Sterne*, ouvrage délicieux. On a publié beaucoup de voyages descriptifs sur l'Italie; pourquoi n'en écrivez-vous pas un dans le genre de celui de Sterne, en France? Votre

style et la tournure de votre esprit me font penser qu'un pareil ouvrage, sorti de votre plume, aurait un grand succès. L'Italie est un pays inspirateur et qui a produit de grands génies! Voyez, Monsieur, si je ne vous donne pas là un bon conseil, en retour du plaisir que m'ont fait et votre bon souvenir et votre agréable brochure. Je vous prie d'en agréer mes remercîments avec l'expression de ma parfaite considération.

« AVS : Ve SŒHNÉE.

« Paris, le 16 mars 1826. »

LETTRE DE M. CHAMBOLLE.

« Monsieur,

« Je vous remercie bien de votre aimable souvenir, et je vous assure que je n'ai pas été dans votre maison, sans m'assurer si vous y étiez. J'ai brisé avec les maux de la *Pandore* et ses mots; mais j'ai quelques amis parmi ses rédacteurs, et je viens d'écrire à Jal, que vous connaissez sans doute, en lui recommandant votre fragment dont j'ai été deux fois charmé en le lisant dans le *Mercure* et le relisant sous la couverture grise. Ce n'est pas du tout le style plumitif, le genre pédant, le genre feuilletoniste et tout ce que Byron appelle, je crois, quelque part :

The un queuch'd parings
Of the miduiglet sneffers

« Enfin, ce n'est pas *gens de lettres*, et cela n'en est que mieux : c'est un ton de bonne compagnie, mêlé d'une certaine sagacité dans la pensée et de bonheur dans l'expression. Si vous me dites qu'il est de mauvais goût de louer un homme en face, je finis bien vite. Mille amitiés et salutations empressées.

« S. C. »

« Rue Saint-Lazare, 24. »

LETTRE DE M. CASIMIR PERRIER.

« Monsieur,

« Je viens bien tard vous offrir mes remercîments de l'envoi que vous avez bien voulu me faire du récit de votre visite à Byron, pendant son séjour à Gènes.

« Tout ce qui se rattache à cet homme extraordinaire excite un vif intérêt, qui s'augmente ici encore du charme de votre narration, que j'ai lue avec infiniment de plaisir.

« Veuillez agréer, je vous prie, l'expression des sentiments les plus distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« CASIMIR PERRIER.

« Paris, le 27 avril 1826. »

CHAPITRE XV.

Massa di Carrara, carrières de marbre. — Pise. — Princesse Pauline Borghèse.

J'ai choisi pour aller de Gênes à Pise la route du littoral : les postes y sont mal organisées, mais les aspects en sont admirables. D'un côté les Apennins, que l'on monte et descend tour à tour, les forêts, les rochers volcaniques, les ruines ; du côté opposé, de riants villages avec des jardins de citronniers, d'orangers, de lauriers-roses et un cadre charmant de petits golfes baignés par la mer, sous le ciel bleu.

Il m'a été donné d'aimer le spectacle de l'univers, le silence des bois, égayé du chant des oiseaux; le firmament étoilé, le soleil éclatant et chaud, l'air pur et le parfum des fleurs, l'éternelle agitation et l'éternel repos des mers, « cette terre enfin qui nous a portés et nourris vivants et qui nous recevra morts[1]. » Dieu a fait de ces choses mes consolations et mes compagnons; elles sont mon refuge et ma santé, la patrie de ma pensée; elles ne m'écrasent pas, elles m'élèvent; leur jouissance grandit de ce que personne n'en est exclu, et c'est là une de ces fêtes qu'un Dieu seul peut offrir et qui nous prédisent de meilleurs jours.

Que le lecteur me pardonne donc mes descriptions répétées et mon monotone enthousiasme. On ne foule

[1] Bossuet.

pas pour la première fois, de sangfroid, le sol de l'Italie.

J'ai passé de nuit *la Spezzia,* avec des fanaux, en traversant à gué cinq rivières et par d'effroyables chemins. *Lavenza* est la première ville du duché de Massa où je me sois arrêté. Le château-fort qu'on y remarque et qui est du quatorzième siècle est bien conservé et offre un spectacle pittoresque avec les tours rondes dont il est flanqué et ses machicoulis. C'est près de là, sur la côte, que se trouvent les ruines de *Luna*, vieille cité étrusque, chantée par Lucain, qui les appelle déjà :

« Deserta mœnia Lunæ, »

mais intéressantes surtout parce qu'elles indiquent le port d'où, sous Jules César, l'on transportait à Rome les marbres de Carrare. Les *candentia mœnia* décrits dans l'itinéraire de *Antile Numantianus,* ont été dévastés par les Lombards et n'indiquent plus qu'un amphithéâtre, un théâtre et un cirque, ces débris ordinaires du peuple roi.

Ce sont les carrières célèbres de *ces blanches murailles* que je fus surtout curieux de voir. Je pris un cheval et me transportai dans la ville qui les contient et qui est placée entre cinq pics de montagnes d'une couleur grise, chaude, d'où l'on extrait le marbre. Rien ne me parut si original et si surprenant que de voir ce précieux minerai dont on est habitué à voir faire, non-seulement *dieu*, *table ou cuvette*, mais tous les chefs-d'œuvre de l'architecture et des arts, ce symbole de la

magnificence de tous les temps, devenu borne, trottoir, macadam, puits, mur, crèche, auge, fosse à fumier, lit de rivière. C'était en petit pour moi, les grottes de diamants, les cailloux de rubis et d'émeraudes des *Mille et une nuits*.

Une peuplade de sculpteurs et d'artistes remplit la petite ville, dans le costume qui les distinguent ordinairement : de longs cheveux, de grandes barbes, des cols rabattus, des vestes moyen âge, des chapeaux pointus, des casquettes et des pipes des formes les plus variées.

La diversité n'est pas moins considérable parmi les ouvrages que parmi les ouvriers. Dans d'immenses ateliers vous trouvez les copies, d'après les grands maîtres, de toutes les déesses et de toutes les nymphes, de tous les grands hommes et de tous les rois anciens et modernes. Ce qui s'expédie de Vénus et d'Apollon sur tous les points du globe est immense. Si j'ajoutais les vases de Médicis, les cheminées, les statuettes de fantaisie, les portraits de chers inconnus, on en pourrait faire une montagne comme *il Monte-Sacro*, près duquel est la carrière du marbre statuaire.

Canova et Bartolini voient surtout reproduire leurs œuvres. Ce dernier avait fait le buste de lord Byron assez ressemblant et j'avoue que j'avais une furieuse envie d'en emporter un exemplaire avec la tête de Napoléon, par Chaudet, pour avoir les demi-dieux de mon temps; mais comment faire rentrer en France l'image de Napoléon ! Ce n'était pas encore son tour.

Le directeur de l'académie des Beaux-Arts voulut

bien m'accompagner aux carrières situées sur le mont Cosana, au sommet duquel une magnifique vue s'étend, d'un côté sur Massa et la Méditerranée, de l'autre sur les profonds ravins où l'on charge, sur de nombreuses voitures, les blocs d'un beau marbre. Des scieries mécaniques que l'on fait marcher sont organisées pour tailler douze lames à la fois.

Le directeur de l'Académie me fit goûter, au retour, d'un vin de Cume, rouge, doux et parfumé, s'appelant justement *fiore del vino*, et je m'applaudis beaucoup de l'intérêt original de cette excursion à un lieu si célèbre où les matières précieuses ne manquent pas et où la main d'œuvre est à si bas prix.

Massa est une fort jolie petite capitale et indique par ses masses blanches et polies le voisinage de Cume dont elle emprunte aussi le nom. Un vieux château est adossé contre des rochers; un torrent y passe; les vignes s'y croisent avec les orangers. La princesse Élisa Bacciochi, sœur de Napoléon, qui avait le goût des arts et des lettres, avec les façons cavalières d'un conquérant et d'une jolie femme, fit pendant son règne éphémère, raser, en quelques semaines, la cathédrale placée trop près de son palais d'été, pour y substituer une allée d'orangers. La nouvelle cathédrale, dans le style du dix-septième siècle, avait été une église de Franciscains et fut décorée d'un portail provenant de l'ancienne.

La contrée autour de Massa est fertile et gaie. Je ne m'arrêtai pas à Lucques dont l'aspect me parut triste et sombre; et cependant le dôme, des ruines romaines, l'industrie de la soie et les factions des Guelfes et des

Gibelins qui l'avaient fait tomber sous la domination étrangère, auraient dû, d'après mon itinéraire, fixer mon attention. Mais quand on voyage et qu'on a devant soi un si grand programme que l'Italie, ce n'est pas à l'importance des choses qu'on mesure sa curiosité. Pour connaître, goûter et admirer, il faut la prédisposition : le plus délicat festin ne dit rien à celui qui n'a pas d'appétit. Il en est des plaisirs de l'esprit comme de tous les plaisirs : il faut qu'ils viennent à propos et non quand la société, la fatigue ou le cœur ne s'y prêtent pas. Que d'indigestions de galeries de tableaux, d'églises, de statues, de glaciers, de lacs et de cascades n'a pas un touriste à la journée qui dépasse la dose de ses forces absorbantes ! Il m'est arrivé quelquefois pour contempler le plus beau site ou le plus beau chef-d'œuvre de ne pas détourner la tête parce qu'elle en était pleine et que mes facultés pliaient sous le faix. Aussi dans ces méditations rétrospectives et illimitées, et peut-être pour les faire pardonner, je glisse volontiers, ce que je crois une règle trop négligée, règle humble, mais utile. Ne vous engagez pas dans un voyage pour voir beaucoup de choses en peu de temps ; vous perdriez votre temps et votre argent et rapporteriez chez vous des erreurs et des mécomptes. Il y a longtemps qu'on a dit : « Qui trop embrasse mal estreint. » Mais croyez surtout qu'il vous faut l'aptitude d'en jouir et que cette aptitude ne se retrouve qu'autant qu'au lieu d'être toujours en l'air, vous avez, dans un centre bien choisi, repris vos habitudes, vos idées, vos travaux de tous les jours. Alors vous allez vous promener quand

vous avez envie de vous promener, et la nature ou les arts rencontrent chez vous la fraîcheur des impressions et l'illumination des sujets. Il faut pour cela plus de temps et de loisir; mais comment s'imposer les travaux forcés de l'enthousiasme et s'exposer ainsi à rester froid devant le Colysée, les Alpes ou Raphaël!

Au milieu de l'hiver les bains de Lucques-Pise, pas plus leurs sources *orientales* qu'*occidentales*, ne m'offrirent d'attraits. Les collines de Pise ouvrant sur le val d'Arno étaient devant moi, et, tant le génie est l'âme même de la nature, c'est encore le Dante qui jetait son prestige sur les monts Pisantins, parce que je me rappelai, de l'épisode d'*Ugolin*, ces vers :

« Questi pareva a me maestro donno.
Cacciando il lupo a lupicini al monte
Per che i Pisan veder Lucco non ponno. »

(Inferno).

Pise passe pour la ville d'Italie où le climat est le plus doux, mais c'est aussi la ville où il tombe le plus de pluie. Cette chaleur humide convient, dit-on, beaucoup aux poitrines délicates que le soleil ardent, l'air maritime, la poussière et le vent irritent. C'est un séjour paisible; il n'y a guère que 20,000 habitants et où l'on ne risque pas d'être entraîné par les plaisirs. Les personnes nerveuses s'y établissent donc volontiers pour l'hiver. Dans le moyen âge (les villes ont aussi des réputations et des destins variés), les épidémies ravageaient le pays, l'air en était jugé malsain. Il est vrai qu'on a fait venir depuis, par des canaux souterrains et par

mille arches d'aqueducs, des sources salubres, d'une vallée distante de plus d'une lieue.

La princesse Pauline Borghèse était venue s'y reposer des dissipations de Rome et fuir sa température et son carnaval plus rudes. C'est à Rome qu'elle s'était établie, après la chute de l'Empire, chute qu'elle apprit à Nice où elle passa l'hiver de 1813, avec sa dame d'honneur, la comtesse de Cavour, mère du fameux ministre, et le duc et la duchesse de Clermont-Tonnerre. La moitié du palais Borghèse, que le prince Camille lui avait abandonné, devint pour elle le centre de la société la plus nombreuse et la plus brillante. Sa mère et le cardinal Fesch, à qui le pape montrait volontiers sa reconnaissance de l'accueil qu'il en avait reçu à Paris, partagèrent bientôt sa retraite.

Il est peu d'existences qui aient été plus agitées que la sienne, et quand je la vis (elle avait quarante-trois ans à peine), les événements et les émotions semblaient l'avoir comme usée et desséchée. Elle avait encore la noble régularité de ses traits, l'expression à la fois bienveillante et déterminée de ses yeux, l'élégante correction de ses formes; mais son teint avait jauni et l'on ne voyait plus en quelque sorte circuler du sang dans ses veines.

A quatorze ans déjà, après la prise d'*Ajaccio* par les Anglais, elle fut obligée de chercher un asile à Marseille, où elle fut sur le point d'épouser le conventionnel Fréron, fils du critique qui dut sa réputation à Voltaire. Parmi ceux qui aspirèrent à sa main était aussi le général Duphot, qui fut assassiné à Rome, mais son

choix se fixa sur le général Leclerc, qu'elle avait connu alors qu'il était chef d'état-major de la division militaire à Marseille, et qui en était éperduement épris. Elle en eut un fils et Bonaparte voulut qu'elle accompagnât, avec ce fils, son mari dans la malheureuse expédition de Saint-Domingue.

On m'avait souvent raconté le spectacle gracieux et poétique que donnait cette femme ravissante, couchée sur le pont du vaisseau-amiral l'*Océan* avec son bel enfant, entourée de toutes les recherches du luxe, de tous les respects du commandement, et se dirigeant vers le ciel éclatant des tropiques. Ni Cléopâtre, ni la Galathée des Grecs, ni la Vénus maritime n'avaient rien offert de plus gracieux. Mais, spectacle plus rare encore, à cet extérieur et à ces faiblesses d'une divinité athénienne s'alliait le courage d'une femme spartiate.

Une insurrection éclate à Haïti; 11,000 noirs peuvent marcher sur l'habitation, adossée aux Mornes, où elle est avec son enfant. Pendant la bataille, le général, voyant au haut du cap le danger devenir plus pressant, ordonne de les transporter tous deux à bord; Pauline refuse en disant que si le général meurt elle mourra avec lui. Aux femmes qui la conjuraient à genoux et en pleurant, d'accepter le refuge qui lui était assuré, elle répond : *Vous devez pleurer vous, vous n'êtes pas la sœur de Bonaparte; quant à moi je ne m'embarquerai qu'avec mon mari;* et en même temps elle faisait jurer à M. de Norvins, secrétaire du gouvernement, qu'il la tuerait ainsi que son fils s'ils devaient tomber entre les mains des nègres. C'est de force et dans un fauteuil qu'on fut

obligé de l'enlever. M. de Norvins se souvenait que le petit garçon qu'elle avait sur ses genoux, jouait avec le panache du grenadier qui les portait, alors qu'on entendait la fusillade.

J'ai cité M. de Norvins, témoin de l'héroïsme qu'elle avait montré dans sa jeunesse; M. de Las Cases se plaisait à me parler du dévouement intrépide qu'elle avait montré jusqu'à la fin à l'Empereur, son frère, quand tant de dévouements fléchissaient. Non-seulement elle se dépouilla de ses plus beaux diamants qu'on ne revit jamais, pour les lui envoyer, la veille de *Waterloo;* diamants pris dans la fameuse voiture qui servit si longtemps de trophée à l'Angleterre et de curiosité aux visiteurs de Mme Tussaud; mais elle mit la persévérance la plus touchante à demander l'autorisation de rejoindre à Sainte-Hélène la grande victime qu'elle avait été consoler à l'île d'Elbe. Une telle reconnaissance, de tels sacrifices effacent bien des fautes.

M. de Las Cases voulut que je me chargeasse de lui apporter les épreuves de son *Mémorial de Sainte-Hélène* et m'écrivait les mots suivants :

« J'ai l'honneur de souhaiter le bonjour à Monsieur Coulmann « et le remercie infiniment de la complaisance qu'il veut bien me « montrer. Je fais remettre chez lui les deux volumes en ques- « tion, le priant de ne les ouvrir qu'après son départ de Paris, « leur publication étant encore retardée de quelques jours. « Ils sont, du reste, passé ce terme, entièrement à sa dispo- « sition. Je le prie d'agréer tous mes vœux pour son heureux « voyage et mon extrême désir de pouvoir le remercier à son « retour.

« Jeudi, 19 décembre 1822. »

Mme la baronne de Richepance, née de Damas-Crux, qui avait été attachée à la princesse, me remit également pour elle une lettre de recommandation. Je ne pouvais donc qu'être bien reçu et me félicitai de tous les titres que cela me donnait à sa confiance.

En arrivant à Pise, je lui envoyai les lettres en lui demandant quand je pourrais avoir l'honneur de la voir.

La ville a ses plus beaux monuments rassemblés sur une place. Ce sont la *cathédrale*, le *Baptistère*, la *Tour penchée* et le *Campo santo*. La cathédrale est un des édifices les plus remarquables du moyen âge et d'une architecture qui longtemps n'a pas trouvé de rivales. Elle a dû son existence à une expédition que les Pisans, alors puissants, firent en Sicile pour la délivrer des Sarrasins, et aux immenses trésors qu'ils rapportèrent de Palerme sur six vaisseaux qu'ils y avaient capturés. *Jean de Bologne* a dessiné les portes en bronze qui ont remplacé celles qu'un incendie avait détruites.

L'inclinaison du *Campanile*, plus connu sous le nom de *Tour penchée*, résulte évidemment d'un affaissement de la partie inférieure du bâtiment dont les fondations ont fléchi et qu'on n'a pas voulu recommencer, mais consolider. Les colonnes, plus longues d'un côté que de l'autre, indiquent les efforts faits pour retrouver le centre de gravité. On y monte aisément par 294 marches, on y voit, par un temps clair, la Corse, Livourne, l'île de Gorgone, le Serchio et les gorges des Apennins.

Le *Baptistère*, *reconstruit de nouveau en 1278*, dit

l'inscription sur un des pilastres du côté du sud, a la forme d'une pyramide à 12 faces et est surmonté d'une coupole. Les colonnes corinthiennes sont en marbre blanc et noir et en brocatelle, et les plus belles mosaïques y sont prodiguées. L'on y voit surtout un pupitre sculpté, si précieux, que, par une loi, le podestat devait, pendant la semaine sainte, l'envoyer garder par un de ses officiers. A côté des fonds baptismaux il y a quatre bassins coniques qu'on dit avoir été destinés au baptême par immersion.

Le *Campo santo* est de tous ces établissements religieux le plus original et le plus intéressant. Il se compose de galeries en marbre enfermant la terre sainte, laquelle fut apportée sur cinquante-trois vaisseaux, du mont Calvaire, par l'archevêque Ubalde, de 1188 à 1200, lorsque ce dernier fut chassé de la Palestine par le sultan Saladin. Ces arcades, ornées de fresques, soutenues par des fenêtres gothiques sans vitres, sont devenues une sorte de musée funèbre où l'on a transporté les sarcophages recueillis dans les palais ou les églises du territoire pisan. Ce musée a même son conservateur. Le plus beau de ces sépulcres est celui de la comtesse *Béatrice*, mère de la célèbre comtesse *Mathilde*. Nulle part le polythéisme dans les arts ne se heurte plus directement avec le christianisme. C'est une confusion, un pêle-mêle, à embarrasser le jugement dernier. Les Pisans ont volontiers placé leurs morts dans les cercueils sculptés des païens. Des armoiries et des lettres gothiques sont à côté d'inscriptions romaines : *Hercule* et *Omphale* surmontent le tombeau d'*Adobrandini del*

Bondo, Ganymède, l'*Amour* et *Psyché* figurent sur le couvercle de celui de *Gallo Ognelli,* magistrat de la république. La *Vierge*, entourée de six saints, n'est pas loin de la statue d'*Hercule,* tirée des ruines de Carthage. Ce cimetière sacré est devenu le plus profane des panthéons.

Pise n'exige guère qu'une journée pour être visitée, en suivant un ordre topographique. Aussi avais-je hâte de me voir accordée l'audience de la princesse Pauline. Ne trouvant en rentrant à mon hôtel aucun avertissement, je pris la résolution d'aller chez elle m'informer du succès de ma requête. Le palais qu'elle avait loué est, le long de l'Arno, celui où avait demeuré lord Byron; on l'appelait le palais *Lanfranchi*, depuis *Toscanelli.* Sa construction est attribuée à Michel-Ange.

On m'introduisit dans une salle à manger, où dinait une demoiselle, *Angelina*, attachée, comme dame de compagnie, à la princesse. Quand je lui eus expliqué que j'étais la personne qui avait envoyé, la veille, des lettres à S. A. Impériale, elle me répondit : « Ah ! c'est peut-être le paquet cacheté de noir? Oui, c'est vrai, mais ce noir n'indiquait que mon propre deuil. Eh bien, pardonnez-nous, Monsieur : comme la princesse a une indisposition qui est venue se joindre à ses souffrances habituelles, nous avons craint qu'elle ne reçût quelque mauvaise nouvelle et nous ne lui avons pas donné la dépêche. » Rassurée sur ce point, elle prit et porta mes lettres et revint quelques instants après pour me faire entrer dans un salon où il y avait quelques hommes,

en me disant de vouloir bien attendre, que la princesse était en train de se coucher. Effectivement derrière un paravent on la déshabillait et on lui arrangeait une toilette de circonstance.

Le paravent put être franchi. Quand elle m'eut dit que Mme de Richepance était une bien excellente femme, elle me parla de la beauté, qu'elle se rappelait très-bien, de ma sœur, en confondant son mari avec un général mort en Amérique. Puis elle ajouta : « Mais « vous, Monsieur, quelle singulière ressemblance vous « avez avec mon premier mari, le général Leclerc ! Ne « vous l'a-t-on jamais dit? et, s'adressant à une de ses « femmes : mais regarde donc comme M. Coulmann lui « ressemble. »

M. de Las Casas devint naturellement le sujet de la conversation, et elle s'informa avec un véritable intérêt de sa santé, de sa manière de vivre, de ses travaux, en faisant valoir tout le dévouement qu'il avait montré. « Il a dû vous dire ma conduite à l'égard de mon frère. « C'est depuis sa mort que je suis malade. Je souffre de « la même maladie que lui, du foie. » Elle crut que le *Mémorial* que je lui apportais était le même ouvrage que celui des *Campagnes de l'Empereur*, publié par M. de Montholon et le général Gourgaud, dont elle avait déjà reçu des exemplaires. « Le *Miroir*, me dit-elle, en « fait un superbe éloge, lisez cela. » Mais quand je lui eus expliqué ce que c'était que le *Mémorial*, qu'il rapportait les conversations de Napoléon à Sainte-Hélène et qu'il y était question d'elle, elle me fit rechercher les passages qui la concernaient. Son frère avait rappelé

que les artistes s'accordaient à en faire une véritable *Vénus de Médicis*. «Oh! pour cela, s'écria-t-elle, je «n'en ai jamais eu la prétention. Autrefois j'étais mieux, «il est vrai.» Et elle faisait remarquer, avec une complaisante joie, cette citation, aux personnes qui étaient présentes.

Elle rit du fourgon en poste qu'elle faisait chaque jour venir de Paris à *Nice* pour lui apporter des ajustements et des toilettes, et avoua qu'elle était parvenue à l'île d'Elbe à arracher au général Drouot le secret du départ pour la France, huit jours à l'avance[1]. Comme je lui demandais si elle avait lu plusieurs publications sur la mort de l'Empereur et entre autres les vers de M. Lebrun, elle me répondit que non, que tout ce qui lui rappelait son frère lui faisait mal. «A Rome, me dit-«elle, quand on nous a lu son testament et que j'eus «entendu le passage qui me regardait, je suis tombée «à la renverse, par terre, comme morte.»

Il y avait de l'émotion dans sa voix à ce souvenir; on ne pouvait douter de la sincérité de ses regrets, attestés par un attachement et une reconnaissance qui avaient fait leurs preuves; mais étrange seconde nature de la frivolité et de la coquetterie! pendant cette conversation, qui pour moi avait le touchant intérêt d'une page d'histoire, la jolie femme entrecoupait le drame par ces contrastes : «Qu'on m'apporte un autre bonnet, celui-là «ne me va pas du tout; mettez-moi un cachemire sur «les épaules; dites qu'on me prépare une bassinoire.

[1] Le général Drouot a démenti le fait.

« *Caro dottore*, j'ai la fièvre; vous allez à l'Opéra, que « donne-t-on ce soir? » etc.[1]

La revue de ses connaissances, de leurs liaisons, de leurs fidélités ou infidélités politiques, composerait une chronique piquante; mais autant quarante ans de distance et tant de révélations faites par les procès, les romans, les poésies, les autographes, des partis tour à tour triomphants, affranchissent les confidences; le plus pur amour de la vérité n'a rien à gagner à cette publicité posthume.

Dans ses rancunes elle n'en voulait beaucoup qu'au duc et à la duchesse de Clermont-Tonnerre, qui n'étaient pas venus la voir dans leur voyage à Rome. — « J'ai fait dire au duc qu'il avait bien fait de ne pas se « présenter, que je ne l'aurais pas reçu. » Le duc de Rovigo, qu'on disait alors bien vu au château, n'était pas non plus en faveur auprès d'elle. « Je vois que j'ai « eu raison de ne pouvoir le souffrir, mais l'Empereur « comptait sur lui. »

Pour l'impératrice Marie-Louise, elle me demanda si son frère parlait d'elle. Je lui répondis qu'oui et que c'était toujours en bien. Quant aux pleurs qu'elle versait, elle confirma les récits du *Mémorial* et ajouta

[1] *Pleraque eorum quæ retuli quæque referam parva forsitan et levia memoratu videri non nescius sum....*

Non tamen sine usu fuerit intraspicere illa, primo adspectu levia, ex quibus magnorum sæpe rerum monitus oriuntur. (Tacite.)

Peut-être la plupart des faits que j'ai rapportés et de ceux que je rapporterai encore sembleront petits et indignes de l'histoire, je le sais.....

Toutefois il ne sera pas inutile d'observer des faits indifférents au premier aspect, mais d'où l'on peut souvent tirer de grandes leçons. (Tacite.)

que lorsqu'il fut question du voyage de *Cherbourg*, où elle avait eu envie d'aller et où l'Empereur ne voulait pas qu'elle allât, elle dit à Pauline : Vous allez voir que je vais l'y faire consentir, et elle fit semblant de pleurer. L'Empereur ne résista plus. Alors se tournant vers l'oreille de sa belle-sœur, elle lui glissa ces paroles : « Pauline, ne vous l'avais-je pas dit? » Celle-ci n'avait jamais pu prendre en affection Marie-Louise, dont elle bravait constamment l'autorité, sujet perpétuel de guerre avec son frère. Elle n'a pas osé même lui en écrire à Sainte-Hélène et, cependant, ajouta-t-elle, si l'on croit ce qu'on en rapporte, l'Impératrice se consolait.

J'aimais à lui entendre faire l'éloge de la duchesse de Saint-Leu, de sa bonté, de sa grâce et de ses talents. « Vous verrez, me dit-elle, à Rome, son fils aîné Napo-« léon, qui lui ressemble beaucoup. Je veux vous donner « des lettres pour mon frère Louis, pour le cardinal « Fesch, pour maman, bien souffrante depuis la mort « de l'Empereur et que nous craignons de perdre aussi. « Vous verrez ma villa ; elle est en mauvais état ; je vou-« drais bien vous y recevoir. J'aime Rome à la folie. « Que ne puis-je y aller ! A vrai dire, je ne regrette « pas tant la France. On s'y est si mal conduit envers « nous. »

Moi. « Parmi les gens de cour peut-être ; ils servent bien, mais à condition qu'on soit les maîtres. L'Empereur dit dans le *Mémorial :* « Le cheval faisait des courbettes et était bien dressé, mais je le sentais frémir ; pour le peuple, c'est autre chose, sa fibre répond à la mienne. »

LA PRINCESSE. « Vous avez raison, le peuple a montré « encore dernièrement son attachement à l'Empereur et « a couru volontiers avec lui toutes les chances. »

Elle m'interroge sur la guerre entreprise en Espagne, dit qu'elle ne lit jamais les journaux et fait une sorte d'éloge de Louis XVIII. « Et la duchesse d'Angoulême « est-elle charmante comme à son ordinaire? il faut « qu'elle se donne bien du mal pour qu'on ne l'adore « pas. Mais aussi comment est-elle entourée? de per- « sonnes qui sont devenues étrangères et ennemies de « leur pays. Quel spectacle offrait le Louvre au 20 mars « quand nous y sommes arrivés! Partout des lits, des « tables à manger, des assiettes, des restes de dîners, « un désordre incroyable. Mon frère me dit : Regarde, « Pauline, ils ont fait des Tuileries une étable. Nous, « ajouta-t-elle, nous étions si propres! partout de « l'ordre et de la régularité, des fleurs même en voyage. « L'Empereur avait raison d'appeler la propreté une « demi-vertu. Eh! bien, les Français verront la diffé- « rence. Est-ce qu'on nous regrette? etc. »

Elle me demanda des nouvelles de Mme de Barral, de Mme de Chambaudoin, de la duchesse de Raguse, qui, dit-elle, s'est si bien conduite, de Mmes Gay, Pellaprat, Gazani, Hamelin, de Mme Perregaux, qui venait de mourir et qu'elle avait souvent tenue sur ses genoux; de la duchesse d'Abrantès, qui est à Nancy et veut y captiver son pauvre Drouot, de M. de Forbin, si assidu auprès de la duchesse de Duras, du général Sébastiani, s'il est bien ou mal avec les Bourbons.

J'étais bien peu en état de répondre à tant de ques-

tions et m'instruisais plutôt des situations, que je ne pouvais tenir la princesse au courant de ce qu'elles étaient devenues. Mais cette très-imparfaite revue de la société qu'elle avait dans ses prospérités, ravivant même les oubliés, lui rendait présente la vie passée, et elle me savait gré de lui fournir l'occasion d'évoquer ces fantômes de temps chers et disparus. Elle voulut bien m'engager à venir déjeuner avec elle le lendemain, s'excusant d'avoir une maison tout à fait désorganisée.

Lorsque ce jour là je lui annonçai mon départ, elle me demanda si je voulais me charger d'un collier de pierres précieuses qu'elle voulait envoyer à M. Vanutelli, son homme d'affaires; et si je ne pourrais pas donner une place dans ma voiture à Mlle Angelini, sa dame de compagnie, qui devait retourner à Rome : dangereuse mission de confiance qui ne se réalisa pas, je ne sais plus par quelle cause.

Le plus plaisant de ces gracieusetés, d'un naturel où se mêlait tant de bienveillance à tant d'irréflexion, où l'oblitération que la beauté, la puissance, les gâteries avaient apportée au sens moral, n'avait pas étouffé les plus généreux sentiments, fut le moment où la princesse voulut me donner les lettres promises pour sa famille.

« Je n'écris plus, Monsieur, et n'ai pas en ce moment « de secrétaire, auriez-vous la complaisance de m'en « servir? Vous me feriez bien plaisir. »

« Je suis tout à fait aux ordres de Votre Altesse Im- « périale. »

Elle me donna une plume et du papier et me fit l'honneur de me dicter :

« A S. A. I. MADAME MÈRE.

« Pise, 12 janvier 1823.

« Chère maman,

« Je te recommande M. Coulmann, jeune homme char-« mant.... »

« Décidément, princesse, ici je ne puis plus vous « obéir », et, — substituant des phrases qui offensassent moins ma modestie de secrétaire, j'obtins, par négociation et en riant, des termes propres à me faire bien recevoir, sans que la vérité ni l'influence que devait exercer la lettre en souffrissent trop.

Le même langage fut à peu près employé dans une lettre au cardinal *Fesch*. Elle donna à M. Vanutelli des instructions d'affaires et l'ordre de me faire voir et mettre au besoin à ma disposition sa villa *Paulina*, à la Porta Pia, près de Rome.

Quand ces lettres furent signées et que j'en eus témoigné toute ma reconnaissance, la princesse, que cette singularité avait plus amusée qu'étonnée, me dit : « Maintenant, M. Coulmann, j'ai aussi un service à vous « demander ; c'est d'écrire encore un billet sous ma « dictée. » Trop heureux de lui montrer combien jusqu'à ses aimables défauts m'avaient gagné le cœur, je repris la plume. —

« M. LE DUC D'HAMILTON, A PARIS.

« Mon cher duc, la cuisinière que vous m'avez envoyée fait « trop gras etc. etc. »

Le fils du duc me confirmait il y a un an, à cette même place où je copie mon journal de 1823, les détails que j'avais déjà recueillis sur les relations d'obligeante amitié que cet aimable vieillard avait entretenues avec la princesse Borghèse, et me rappelait une particularité qui m'avait frappé lors d'un dîner chez la duchesse de Raguse.

J'étais assis à côté du duc de Hamilton et j'avais offert de lui verser à boire. Merci, répondit-il tranquillement, je ne bois jamais, et avec une affabilité familière il m'explique, en ayant vu la surprise que me causait sa réponse, comment la soif était pour lui un besoin inconnu, au point que le thé lui-même n'avait jamais pu trouver grâce auprès de lui. Mais n'a-t-on pas raison de dire qu'avec les Anglais il ne faut jamais s'étonner de rien !

CHAPITRE XVI.

Florence. — Lettre de Mme Morin. — Comtesse d'Albany.

La mère du général d'artillerie Arthur Morin, qui dirige avec tant de distinction le Conservatoire des arts et métiers et que ses travaux de mécanique expérimentale ont classé si haut à l'Institut, avait bien voulu me donner une recommandation pour la comtesse d'Albany, veuve du dernier Stuart, retirée à Florence.

« Hélas! Monsieur, » m'écrit-elle de Strasbourg, en date du 10 décembre 1822, « je n'ai point attendu votre lettre pour « partager vos regrets. Bien souvent, depuis cette triste nou- « velle, vos amis et moi, nous nous sommes désolés sur la « perte de votre intéressante sœur; croyez que personne plus « qu'Arthur et moi, ne partage vos peines. Pour ma part, je « me trouve heureuse de pouvoir vous être utile dans le beau « pays que j'ai habité longtemps et que je voudrais bien encore « revoir. Je lui dois des consolations : comme vous, ce fut pour « m'arracher à la douleur de la perte d'un de mes enfants que « je pris le parti d'aller visiter cette terre classique. Ce voyage « me fit un bien auquel j'étais loin de m'attendre. Il me rendit « la santé physique et morale. Je lui dois la force d'avoir pu « surmonter le chagrin dévorant qui me minait. J'aime à pen- « ser que vous en recueillerez le même fruit, je le désire de « toute mon âme.

« Je vous remets ci-joint une lettre pour Madame la com- « tesse d'Albany, qui a toujours eu mille bontés pour moi. La « seule grâce que je vous demande, en retour, est de vouloir « bien me donner de ses nouvelles. N'ayant point eu l'honneur « de lui écrire depuis longtemps, je crains qu'elle ne m'en « donne pas elle-même aussitôt que j'en désire.

« Une autre lettre pour M. Thévenin, directeur de l'Acadé-
« mie de peinture à Rome, nommé par le roi en remplacement
« de M. Le Thiers.

« Un petit mot pour M. Fabre, peintre français, fixé à Flo-
« rence. Son talent vous plaira aussi bien que sa conversation.

« Je pourrais vous en envoyer pour de jolies dames de Flo-
« rence; mais je ne crois pas votre âme susceptible dans ce
« moment de s'occuper de ce qui est riant; il faut plutôt l'oc-
« cuper fortement, c'est le plus sûr moyen de l'arracher à la
« douleur.

« Mme la comtesse d'Albany est âgée, mais d'une conversa-
« tion des plus intéressantes; je vous félicite d'être à même de
« faire sa connaissance. Vous savez sûrement que c'est la
« femme du prétendant. Mlle de Stollberg de Bruxelles, sœur
« de Mme d'Arberg.

« Je vous demanderai un petit service, que personne mieux
« que vous ne pourrait me rendre. Dans un des salons de la
« galerie de tableaux de Florence vous verrez les portraits des
« grands hommes de la Toscane. Si vous avez le loisir de me
« faire un croquis, au crayon, du *portrait de Pétrarque*, de
« prendre en note le costume et la couleur du vêtement, vous
« me ferez un très-grand plaisir. J'ai un tableau que je veux
« exécuter depuis longtemps; mais ce portrait me manque et
« je ne puis me le procurer ici. Vous dessinez si bien, qu'il
« me sera très-précieux d'avoir cette ressemblance de votre
« main.

« Arthur me charge encore de vous faire mille amitiés et
« de vous renouveler tout l'intérêt qu'il prend à vos chagrins.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distin-
« gués et du plaisir que j'aurai à recevoir de vos nouvelles et à
« vous revoir dans votre patrie.

« Elie MORIN.

« Strasbourg, le 10 décembre 1822.

« *P. S.* Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien cacheter la
« lettre de Mme la comtesse d'Albany avant de la lui remettre. »

Toutes les recommandations de Mme Morin, femme aussi instruite que bonne, qui faisait une part, à un condisciple et à un ami de son fils, de sa sollicitude maternelle, m'étaient précieuses. J'allai loger à Florence, à l'hôtel *Schneiderf*, situé au midi sur l'Arno. Sur la façade de cet imposant édifice le propriétaire actuel avait fait écrire : *Commencé par Laurent de Médicis, achevé par Schneiderf :* voilà deux collaborateurs qui n'aspiraient pas à la même gloire. Au reste dans une ville dont l'Arioste disait, que si on en rassemblait les palais, on en pourrait faire *deux Romes*, il est bien juste que les voyageurs aient aussi leur palais, complété et tenu par *Schneiderf le magnifique.*

Quelle avenue font à ces forteresses domestiques des riches toscans, les forêts qui descendent des gracieuses collines dont les pieds sont baignés par l'Arno dont les sommets arrondis s'abritent sous les cimes neigeuses des Apennins ! Depuis que les chemins de fer vous font arriver au but sans vous laisser à peine entrevoir la route, bien peu jouiront désormais de ces frais paysages, de ces allées, où des guirlandes de vignes enlacent les arbres entre eux, où des roches volcaniques se mirent dans l'eau, encadrant d'élégantes *villas.*

Sur le dernier plan de ce riant tableau se profilent le dôme de la cathédrale et la silhouette élancée des clochers des églises et des couvents. Au-dessus se groupent dans une masse sombre les toits des palais, les terrasses de jardins ; les tours des citadelles, tombeaux de la liberté de *Florence la belle.*

Cette *ville des fleurs* subissait les rigueurs d'un froid hiver. Il y souffle des vents perçants, venant soit des vallées, soit des monts couverts de neige, et la neige elle-même s'y était établie. Ce contraste avec un ardent soleil y cause des alternatives de température fort dangereuses pour les poitrines délicates. La quantité de pluie qui y tombe fait que la population pauvre y est bien souvent réfugiée sous les galeries, dans les églises et les couvents. Telle est cependant la richesse et la beauté des œuvres d'art qu'elle possède, que nulle part les voyageurs ne sont plus attirés et plus nombreux et ne trouvent par conséquent plus d'agréments et de distractions. Il faut y joindre, et c'est une grande leçon politique de tous les temps,

Discite justitiam moniti et non temnere divos,

qu'un des plus grands charmes du séjour de Florence, je parle de 1823, était le gouvernement doux et libéral de son grand duc. Cette vieille, aristocratique, très-légitime et féodale monarchie d'Autriche, produisait de temps en temps des archiducs qui, libres des traditions absolutistes, jésuitiques et machiavéliques du cabinet de Vienne, plus puissant que son souverain, faisaient passer dans leur politique la mansuétude et l'équité de leur caractère personnel. Joseph II avait laissé des héritiers qui de loin, sur un trône italien, suivaient l'exemple de sa philosophie, de son humanité et de sa tolérance. Ils contribuaient, avec la liberté, à ranimer le commerce, l'industrie, l'agriculture et les beaux arts, qui avaient décliné pendant deux cents ans

(de 1537 à 1737), depuis Côme de Médicis, fondateur de leur dynastie. Il y avait en 1823 un coin de terre admirablement doué et civilisé, où venait se réfugier et se réunir toute cette élite du globe qui hait l'arbitraire, l'obscurantisme et la servitude.

En me rendant compte à la fin de mon voyage de la manière dont était gouverné le reste, aucun trait ne me semble plus saisissant et plus caractéristique que les 114 visas qui ornaient mon passeport agrandi de deux feuillets supplémentaires. *Le laissez faire* n'était pas plus autorisé que le *laissez passer*, et en encadrant ce *brevet d'esclave*, suivant l'expression d'Alfieri, je fus bien en droit d'écrire au-dessous : *liberté de l'Italie en 1823.*

N'est-ce pas à titre de conséquence que je pus résumer mes impressions sur la religion de ce pays en demandant à *Pinelli* à Rome de me peindre un tableau représentant des brigands rendant grâce à la Vierge d'une prise qu'ils viennent de faire? Comme la liberté, la religion était écrasée sous les pieds de la forme.

A Dieu ne plaise que je parle, après tant d'autres, de la cathédrale, du Baptistère, de l'église de *Santa Croce*, sur la place de laquelle la démocratie exerçait son pouvoir gibelin en 1250, des jardins *Boboli* des palais *Pitti*, *Ricciardi* et autres, mais il est deux incomparables créations que je ne puis pas ne pas saluer de la main en passant. C'est dans la galerie de peinture ce qu'on appelle la *Tribune* qui renferme le *nec plus ultra* de l'art : la *Vénus* dite de *Médicis* et sa virginale compagne la *Vénus anadyomène*, le *Petit Apollon*, si

plein de grâce, le *Remouleur* si expressif, le *Faune* si gai et si léger, les *Lutteurs* d'une si étonnante anatomie.

En peinture : la *Vierge présentant l'enfant à Saint-Joseph,* de Michel-Ange ; une *sainte Famille*, le *Saint-Jean*, la *Fornarina* et le *Jules II* de Raphaël ; les *Vénus* du Titien ; *Saint-Jean* et *Catherine,* par Paul Véronèse ; des Corrége, et des Guide. J'en passe et des meilleurs.

La seconde merveille est la place du *Palais-Vieux*, ancienne résidence des *gonfalonieri* et des *priori*, magistrats supérieurs de la république. Là se trouve la *Fontaine de Neptune,* appelée vulgairement la *Fontaine du Géant* à cause de la grandeur du Dieu. A côté d'elle était la tribune aux harangues, d'où les orateurs parlaient au peuple assemblé. A droite du palais le *David,* par Michel-Ange. Ce n'est pas son meilleur ouvrage. A gauche de l'entrée, le groupe colossal d'*Hercule et Cacus* de Bandinelli. C'est Donatello qui a fait le *Marzocco* ou le *Lion.*

Mais rien n'égale l'élégance, la légèreté, la grâce de ce qu'on appelle la *Loggia* des Lanzi, ainsi nommée à cause du voisinage de la caserne des *Landsknecht*, espèce de prétoriens suisses, enrôlés par Côme Ier. C'est *Orcagna* qui en a été l'architecte et qui lui a aussi laissé son nom. Elle consiste en trois arcs cintrés, soutenus par des colonnes corinthiennes reliées par une balustrade. Quand Côme Ier, surnommé l'*ancien* ou le *père de la patrie*, pour la protection éclairée qu'il accorda aux lettres et aux arts, consulta *Michel-Ange* sur la manière de décorer la place, celui-ci lui répondit

qu'il ne pourrait rien faire de mieux que de prolonger le portique ; mais la loge avait déjà coûté 80,000 florins, et la dépense effraya le duc, tout jaloux qu'il fut de la gloire de son pays.

Sous le portique sont placés : le *Persée* de Benvenuto Cellini, en bronze, vis-à-vis de l'*enlèvement des Sabines,* d'un seul bloc de marbre, par Jean de Bologne ; *Judith*, *tuant Holoferne*, groupe en bronze de Donatello, qu'on dit avoir été fait en allusion de l'expulsion de *Walter de Brienne*, et enfin des antiques adossés contre les murs, représentant des prêtresses sabines, deux lions apportés de la *Villa Médicis* de Rome, un *Centaure* par Jean de Bologne et un *Ajax mourant* supporté par un soldat, et qu'on croit appartenir à la statuaire grecque.

Je me hâte, dans le désir que j'ai de ne faire germer que des souvenirs, de borner là mes descriptions de cette Athènes moderne, où, mêlées à des traces de la grandeur républicaine du moyen âge, se sont montrées toutes les recherches et toutes les délicatesses de la monarchie la plus raffinée. Cela a été le prix que lui ont payé, en échange de sa liberté, les Médicis, passés d'un comptoir de la *Via larga* à la demeure royale du palais *Pitti*.

Dans ce palais, dont celui du Luxembourg à Paris nous offrait la copie, fut donnée, pendant mon séjour et au commencement du carnaval, une fête d'une originalité historique, pittoresque et locale. C'était un bal masqué, où les invités avaient été priés par le grand-duc, de venir dans les costumes portés du temps de *Laurent*

de Médicis. On devait y voir *Ange Politien, Pic de la Mirandole, Michel-Ange,* les papes *Léon X, Clément VII* et *Sixte IV,* ce redoutable ennemi de Florence, qui, uni avec les *Pazzi* et les *Salviati*, aurait mis l'état en péril sans l'invasion imprévue des Turcs, bien propres à rallier les partis, comme aussi à embellir une mascarade. Ce fut une étude archaïque, poursuivie avec une ardeur où la coquetterie n'eut pas moins de part que l'érudition. Tableaux, collections, joyaux, livres, estampes furent mis en réquisition, plus encore par les femmes du monde que par les hommes de cour, les étrangers, les artistes, les antiquaires, les tailleurs et les modistes. Des commandes nombreuses partirent pour Paris, où seulement pouvaient être réunies, avec goût, la magnificence et l'exactitude. Ce ne fut pas sans inquiétude et sans émotion que fut attendu, quelques jours avant le bal, le bâtiment porteur de toutes ces merveilles de grâce et de science.

Pour compléter cette résurrection, où les nobles souvenirs d'une si illustre époque devaient être évoqués par les héritiers de ces grands noms, dans les mêmes lieux où se parlait encore la même langue, on avait eu l'idée de faire faire des masques moulés d'après les traits conservés par les bustes et les statues.

La gloire du passé, l'hommage rendu à la mémoire des ancêtres, l'admiration des monuments de l'art venaient ainsi ajouter à la splendeur de ces heures de plaisir et de gaîté.

M. Fabre, peintre distingué, élève de David et grand prix de Rome, s'était fixé à Florence. Il y avait connu

Alfieri, dont il avait fait le portrait[1] ainsi que celui de son amie la comtesse d'Albany. Quand Alfieri mourut, ce jeune français, né à Montpellier, devint à son tour le commensal et l'ami de la veuve du dernier des Stuarts. Il honora cette liaison, de plus de vingt ans, par un dévouement plein de discrétion et de déférence, non moins que par son rare mérite et l'originalité de son esprit.

Il voulut bien m'adresser la lettre suivante :

« Jeudi 16 janvier 1823.

« Monsieur,

« J'ai remis hier, de votre part, à Mme la comtesse d'Albany « la lettre de Mme Morin. Elle m'a chargé de vous en remercier « et de vous faire savoir qu'elle serait charmée de faire votre « connaissance. Ainsi vous êtes le maître de vous rendre chez « elle quand cela vous fera plaisir. Elle y est habituellement « tous les soirs depuis sept heures jusqu'à neuf heures, et si « vous avez la bonté de me demander à sa porte, j'aurai l'hon- « neur de vous y introduire moi-même.

« Je serai trop heureux si je puis faire quelque chose qui « vous soit agréable. Je vous prie d'en agréer l'assurance et de « me croire,

« Monsieur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« F. A. Fabre. »

Parmi les épisodes, les plus rapprochés de nous, de l'histoire d'Angleterre, il en est un d'un caractère si romanesque et si touchant, qu'avant l'action du théâtre

[1] Alfieri avait écrit derrière : *Sublime specchio di veraci detti.*

et du roman, mon imagination et mon cœur s'en étaient émus. Nous avons, malgré notre éducation chrétienne, libérale et républicaine, à tort ou à raison, une sympathie et un penchant particuliers pour les princes. Au lieu de la dureté que pourrait inspirer leur grandeur, qui n'a pas besoin de nous, leur destinée nous intéresse bien autrement que celle de nos égaux. On sent pour leurs malheurs des mouvements d'humanité plus vifs, comme s'il n'y avait qu'eux qui fussent hommes. La pitié devrait avoir même visage et ne pas s'attacher à la condition, notre jugement ne pas être si flexible et notre justice, selon l'expression de Montaigne « ne pas devenir injustice, » faute de suivre les exemples du divin consolateur des pauvres et des petits. Mais on oublie souvent ses principes, comme on dépose un fardeau pour se délasser, et les prestiges brillants effacent les devoirs austères.

Le petit-fils de Jacques II, *Charles-Édouard*, comte d'Albany, celui qu'on appelait le *prétendant*, était venu en France, en 1744, pour y organiser une expédition dont le but était de reconquérir la couronne d'Angleterre. Il débarque en Écosse et parvient à se mettre à la tête de dix mille montagnards; s'empare d'Édimbourg et marche sur Londres, après avoir vaincu à *Preston* l'armée qui lui était opposée. Les divisions des chefs des *highlands* l'obligent, à deux journées de Londres, de battre en retraite. Il retourne en Écosse, remporte encore une victoire à *Falkirk* et subit enfin une défaite complète à *Culloden*. Sans armée, sans argent, il est obligé de se cacher, et n'échappe qu'avec des peines

inouïes à la poursuite de ses ennemis, sans que cependant le prix de 50,000 livres sterling pour sa tête ait pu séduire même les plus pauvres de ses partisans connaissant ses cachettes et ses déguisements. *Alexandre Duval,* dans un drame qui a obtenu un grand succès au Théâtre français, mais qui n'a pu toujours être joué parce que nous avions aussi nos Stuarts proscrits[1], résumait cette situation dans la scène où le prince errant dit à Lady Athol : « Le petit-fils de Jacques II vous demande un morceau de pain. »

Aucun genre d'intérêt, ni la naissance, ni l'héroïsme, ni les dangers, ni la proscription ne manquaient assurément à ce descendant de tant de rois ; mais aucun n'a mieux démontré aussi combien notre enthousiasme monarchique peut nous égarer. Ce beau dernier et chevaleresque héritier des Stuarts avait contracté un vice bien prosaïque et bien vulgaire, il s'enivrait ; et quand, en 1759, il vint à un rendez-vous que lui donna le duc de Choiseul, il y vint tellement pris de vin, que, non-seulement on ne put lui parler affaires, mais qu'on s'aperçut qu'on ne pouvait faire aucun fonds sur lui. Cependant la politique conseillait de ne pas laisser éteindre cette race, propre à faire diversion, un jour de guerre avec l'Angleterre, et l'on résolut, en lui assurant une pension, de le détacher d'une maîtresse qu'il avait, et de lui faire épouser, sous les auspices du cardinal d'York, son frère, une princesse de Stolberg qui

[1] Cependant les petits-fils de Louis XIV pouvaient alors lire cette affiche au coin des rues en Allemagne : « Il est défendu aux mendiants, « aux vagabonds et aux émigrés de s'arrêter ici plus de 24 heures. »

avait dix-neuf ans, alors que le prince en avait cinquante et un.

Rome devint le séjour de ce couple royal; mais le pape Clément XIV s'étant refusé à les reconnaître en qualité de roi et de reine d'Angleterre, c'est sous les noms de comte et de comtesse d'Albany (Abany ou Albanie était un duché d'Écosse, apanage ordinaire des fils cadets de rois) qu'y vécurent, dans un semblant de cour et une semi-étiquette, ces majestés découronnées. La beauté, la jeunesse, la gaîté de la comtesse, établie dans le splendide palais Muti avec sa suite en miniature, la faisaient appeler la *reine des cœurs*.

Le prétendant, bon homme au fond, était de grande taille, racontait volontiers ses aventures, et sa femme riait de la mine qu'il devait avoir lorsque, dans ses travestissements en Écosse, il jouait le rôle d'une grosse servante. Mais la persistance de ses penchants grossiers rendit bientôt à celle-ci la vie commune insupportable. Injuriée, maltraitée, frappée, sur le point d'être étranglée alors qu'elle s'était établie avec lui à Florence, elle dut se cacher et se réfugier dans un couvent sous la protection de la grande-duchesse; le cardinal d'York, frère de son mari, la recueillit plus tard dans son propre palais à Rome et elle dut à l'intervention de Gustave III, roi de Suède, bientôt après roi errant comme son mari, que celui-ci autorisât leur séparation. Elle avait donc acheté bien cher une souveraineté nominale.

Les consolations et les appuis ne manquent pas à une jolie femme et surtout à une reine. « *L'amour en Italie est presque un sentiment avoué que l'usage excuse*

et que la fidélité justifie[1].» La morale ne s'y soulève pas contre ces liaisons dégagées de coquetterie et de légèreté, qui semblent reposer à côté des serments officiels *sur un serment tacite*[1], et dont beaucoup de maris ne prennent pas même ombrage. La légitimité s'y acquiert en quelque sorte par prescription. On a cru serrer plus fortement le lien conjugal en le rendant indissoluble et éternel. Sans crainte de blesser l'humanité, on a cru le mettre en honneur et en sûreté. Cette invincible contrainte a produit un relâchement presque autorisé de l'affection comme du devoir. Si vous joignez à cette complicité de l'opinion publique, l'ignoble habitude du prétendant et les priviléges du rang, vous ne vous étonnerez plus que le poëte piémontais, le *comte Alfieri*, ait été accepté par la princesse et par la société elle-même comme un vengeur et comme un ami.

La religion et la famille elle-même y avaient donné leur consécration ; car c'est un couvent qui abrita l'épouse en fuite, et ce fut le cardinal d'York, frère de l'époux, qui recueillit sa belle-sœur, dans son palais à Rome, et devint son protecteur auprès du pape. Quelque dégradé par son vice qu'ait été Charles-Édouard, je ne pus m'empêcher d'être attendri du récit qu'on m'a fait dans la maison de sa veuve, des souvenirs qu'il avait conservés de son expédition et des sanglots qui le suffoquaient quand il entendait jouer l'air de *Lochhaber no more* que chantaient dans leur cachot ses compagnons condamnés à la mort.

[1] Lamartine.

Voici comme peint Alfieri dans ses mémoires la comtesse d'Albany, en racontant la passion naissante qu'elle lui inspirait :

« Une belle et aimable femme ! Il était impossible de « la rencontrer et de ne pas la remarquer, plus encore « de ne pas chercher à lui plaire. Des yeux noirs, rem- « plis de feu et de la plus douce expression, joints à « une peau très-blanche et à des cheveux blonds, vingt- « cinq ans, beaucoup de penchant pour les lettres et « pour les arts, un caractère d'ange, une fortune bril- « lante et des malheurs domestiques : comment échap- « per à tant de raisons d'aimer ? »

Quarante-six ans s'étaient écoulés quand je vis l'original de ce portrait ; mais malgré le ravage du temps, des yeux bleus pleins d'un doux éclat, de fortes joues encore fraîches et l'expression douce et bienveillante de sa bouche expliquaient l'amour d'Alfieri. On a dit justement que la comtesse d'Albany ressemblait à ces figures des tableaux de son compatriote Rubens, mais figures qui auraient vieilli. Elle demeurait dans un palais sur le quai de l'Arno, avait conservé une certaine dignité de jolie femme et de reine, saluait les hommes de la tête et les femmes, auxquelles elle ne rendait pas leurs visites, en se soulevant un peu de son fauteuil. On racontait que des anglais du parti des Stuarts se prosternaient devant elle et baisaient le bas de sa robe. La recommandation de Mme Morin et l'intervention de M. Fabre me valurent le plus aimable accueil. Me sachant alsacien, elle me parla de l'Alsace, et de Bade comme une personne qui connaissait à fond et appréciait

beaucoup ces deux pays. Je sus que c'est dans une campagne près de Colmar, en 1784, où elle se retrouva quatre fois avec lui, qu'après sa séparation avec son mari elle avait donné rendez-vous à Alfieri et passé le mois de miel de ce second mariage qui ne put jamais être déclaré, parce qu'il lui aurait fait perdre la pension que lui faisait l'Angleterre. C'est là qu'Alfieri composa *Agis*, *Sophonisbe* et *Myrrha*, ses tragédies les plus célèbres. L'imprimerie de Beaumarchais à Kehl fut choisie par lui pour la publication de ses œuvres variées.

J'obtins ainsi l'attention de la comtesse par les plus chers souvenirs de sa vie, et pendant tout mon séjour à Florence elle ne cessa de me combler de ses bontés. Quelques mots d'allemand ou de dialecte alsacien qu'elle daignait m'adresser, donnaient quelquefois un cachet d'intimité à sa conversation si ornée et si brillante.

Sa maison était le centre d'une société choisie de nationaux et d'étrangers. On y était également au courant de tous les sujets, surtout par les relations, les lectures, l'usage de quatre langues et la correspondance de celle qui y présidait. Elle avait ce talent si précieux de mettre au grand jour les qualités de ses hôtes, et dispensait ainsi le mérite avec la double autorité d'un juge aussi compétent que haut placé.

Je sentis, pour moi-même et dans mon humble sphère, ce que la bienveillance de son appréciation avait d'ascendant. Les recommandations ne m'avaient pas manqué auprès de quelques personnages de Florence.

L'amitié, la parenté, l'intérêt, la pitié avaient voulu me rendre moins amer un exil temporaire, où je devais dire souvent avec le Tasse :

> Non è questo l'nido
> Ove nudrito fui si dolcemente.

ou avec le Dante :

> E come duro calle
> Lo scendere el 'salir per l'altrui scale.

Mais les lettres de change sur l'hospitalité reviennent souvent protestées et le hasard prend ici, comme partout, sa part. Vous vous croyez sûr d'un accueil empressé, vous escomptez d'avance tous les agréments que vous devez trouver dans l'appui provoqué en votre faveur, d'une personne ou d'une famille serviable et courtoise, et vous attendez vainement, isolé et étranger que vous êtes, la plus simple politesse, le moindre serrement de main pour épanouir et réjouir votre cœur. Il semble que les natures même les plus élevées ne donnent volontiers qu'en raison inverse de la nécessité qui nous presse, et c'est alors que vous n'avez plus besoin de personne que l'on vient vous secourir.

J'en eus un exemple qui me fit d'autant plus d'impression qu'il se trouve dans la vie d'un homme que j'ai beaucoup vu depuis, et pour qui la plus généreuse humanité était comme une profession publique.

Le colonel Auguste de Bontemps, officier suisse des plus distingués et qui, dans sa jeunesse, avait fait le voyage de Perse, celui dont la deuxième femme a été

l'institutrice et est restée l'amie de la dernière duchesse d'Orléans, m'avait donné une lettre d'introduction pour son compatriote M. Eynard, qui avait alors une haute position financière à la cour du grand-duc de Toscane.

Lié d'ancienne date avec le général Walther, mon beau-frère, et venant souvent chez ma sœur, le colonel Bontemps m'avait confié une lettre ouverte pour M. Eynard, où sa sympathie était accentuée en termes touchants et propres à émouvoir un homme si bien placé pour faire, sans aucun effort, les honneurs de sa résidence et de son gouvernement. Je remis la missive, en mains propres, à M. le fermier général Eynard, qui me reçut à peu près comme si je lui eusse demandé une place. Pendant une semaine je n'eus ni carte de visite, ni invitation, ni signe de vie, et j'apprenais par d'autres que sa maison était fastueusement établie et fréquentée par une société nombreuse.

Je me consolais de mon échec inattendu, quand un jour je me trouve à table à côté de lui chez la comtesse d'Albany, qui ne réunissait ordinairement qu'un petit nombre de convives, et qui ne craignait pas de déroger à son rang et à son âge en me traitant avec une bonté familière.

Voilà la recommandation du colonel Bontemps qui se réchauffe et rayonne tout d'un coup dans la conscience de M. Eynard. Mes humbles titres à sa protection sont reconnus évidents, et à la froide salutation et à l'oubli succèdent les offres et les prévenances les plus empressées. Il ne voulut pas se montrer moins obligeant et

moins poli que cette aimable souveraine, envers un pauvre jeune homme qui répondit mal à son tour à ce ricochet de faveur.

Tout ne fut pas plaisir pour moi dans cette maison si justement recherchée et célèbre, qui vous mettait de plain pied dans tous les salons de Florence et où j'eus l'honneur d'être présenté au prince Corsini, sénateur romain, et au diplomate Lucchesini, un des amis familiers de Frédéric-le-Grand. Un jour que j'y avais dîné, je me sentis pris le soir d'affreuses douleurs. On me chercha en hâte une voiture et on me ramena à l'hôtel Schneiderf.

Bientôt le bruit s'y répandit qu'un jeune français y mourait empoisonné, et tout le monde s'y agita et se précipita dans ma chambre. C'est à qui me ferait avaler du lait, de l'huile, de l'émétique, un contre-poison quelconque, pendant qu'on cherchait un prêtre. Dieu a toujours fait se rencontrer une femme là où il y a un être qui souffre et qui se meurt.

J'entrevis dans mes angoisses une grande, jeune et belle personne, devant laquelle s'écarta respectueusement le groupe qui entourait mon lit. Elle donnait des ordres, indiquait la demeure d'un médecin, et moi, qui avais senti défaillir ma vie, je vis mes douleurs se calmer aux sons de cette voix pleine de pitié et d'ascendant qui m'arrivait comme un murmure lointain.

J'appris le lendemain matin que cette secourable compatriote, que la rumeur de l'hôtel avait éveillée à minuit, et qui s'était donné la peine de se lever pour savoir si elle pouvait être utile, était la princesse Napo-

léon, fille unique, âgée à peine de vingt ans, de la princesse Élisa, qui fut grande-duchesse de Toscane. Circonstance non moins digne d'être notée sur mon journal, le médecin que la princesse avait fait venir pour me soigner était M. Foureau, qui avait accompagné l'Empereur Napoléon à l'île d'Elbe.

J'ai gardé, dans mes autographes, ces vestiges du moment, plus vrais que les plus exacts souvenirs; les prescriptions pharmaceutiques et le dessin du vésicatoire tracé par le docteur Foureau, et signés avec l'addition *Medico francese*, à la date du 19 janvier 1823.

Le journal de notre vie est écrit sur bien des documents. On ne trouve pas que des souffrances idéales et romanesques sur des feuillets satinés et parfumés. Il se mêle toujours à l'ivresse des coupes je ne sais quelle lie terrestre et amère et c'est le cas de dire :

Il n'est de jour si beau qui n'amène sa nuit.

Je rencontrai à Florence un de mes camarades de collége, Charles de Chelaincourt, neveu de M. Clément de Ris, ancien questeur du Sénat. Je lui demandai s'il ne connaissait pas par hasard une comtesse de Schouwaloff, née princesse Scherbatoff, pour laquelle la comtesse Rosumowska m'avait donné une lettre, quand, sans me répondre, il m'introduisit dans un appartement à côté du sien, où elle était logée. Je sus, presqu'en même temps qu'il allait l'épouser. Cette aimable femme ajouta son charme et celui de ses amis à la brillante société que j'avais déjà trouvée sur la rive de l'Arno, et qui justifiait non moins que la nature et les

arts l'attrait qui y attirait de préférence les étrangers. J'ai eu pour compagnons de voyage en Sicile les jeunes fils de la comtesse de Schouwaloff, et ayant suivi du regard leur carrière politique, je leur serre la main cordialement à travers la distance et le temps. On ramasse fleur par fleur, en vieillissant, la couronne de ses années.

Je mentionne ici, moins encore à titre d'ami que comme une puissante originalité, un Anglais dont tous ceux qui le connaissent aimeront à retrouver le médaillon, et qui me fut, comme il l'est partout, fort utile à Florence. Je l'avais vu quelquefois chez M. Cuvier, où l'on appréciait beaucoup sa science précoce, son activité et sa gaîté : ce qui est certainement aussi une distinction parmi les fils d'Albion. M. Pentland y avait été présenté par M. Riquets, envoyé diplomatique auquel il était attaché. Il l'avait accompagné dans diverses missions en Amérique, et dans l'Inde, et était avec lui à Florence. C'est un des puissants ressorts de l'information et de la politique britannique, que d'avoir à côté du ministre plénipotentiaire, revêtu de tous les titres officiels, un agent obscur, en quelque sorte anonyme, qui ne peut compromettre son gouvernement, et qui jouit pour s'enquérir et observer, de la liberté d'un particulier et de l'appui du *Foreign-Office*. Comme il a été choisi principalement pour son intelligence, et non à raison de services, de famille, de position, de fortune ou de faveur, raisons qui susbsistent dans les monarchies parlementaires comme dans les autres, non-seulement ses rapports contrôlent ceux de l'am-

bassadeur, mais ont bien plus d'extension, d'exactitude et de sincérité, n'étant pas exposés d'ailleurs à être communiqués au Parlement ou au public. A ce contingent de renseignements se joignent les plus précieux de tous ceux qui, dans un pays libre où les affaires publiques sont vraiment celles de tous les citoyens, et non des mystères dynastiques ou de cabinet, inspirent l'esprit national à tous les Anglais hors de leur pays. A Hampton-Court, propriété royale près de Londres, je voyais écrit dans les jardins : *Le peuple est invité à faire respecter des promenades qui ont été établies pour son agrément.* Il en est ainsi de ces nobles institutions, tutélaires de la prospérité et de la liberté générales. Chacun les regarde comme son patrimoine, et veille de près, et plus encore de loin à leur conservation. On a vu un lord condamné au bannissement en Amérique, rendre compte, dès son arrivée au lieu de son exil, aux ministres qui l'avaient fait poursuivre de ce qui y intéressait la grandeur d'une patrie des lois de laquelle il subissait la sévérité.

Extinctus amabitur idem.

HORACE.

Les connaissances cosmopolites de M. Pentland, ses relations avec les membres de la société royale de Londres l'introduisirent sans peine auprès de nos savants les plus éminents. Il avait jusqu'à un certain point toujours quelque chose à enseigner à chacun, pour l'avoir vu, touché, examiné. Il connaissait mieux que M. de Humboldt les lieux que celui-ci avait décrits, il avait

fait des observations astronomiques sur des points où M. Arago n'était pas allé, et rectifiait quelquefois les notions que le génie, la méthode et l'universalité de M. Cuvier lui avaient révélées.

Mais ce n'était pas seulement sur des faits scientifiques ou importants que s'était portée l'attention infatigable de M. Pentland. A son activité d'observation n'échappaient ni les personnes ni les choses. Je l'ai entendu parler de la Colombie, comme s'il en était originaire; il connaissait mieux l'appartement de Bolivar que le propriétaire de Caracas, qui en discutait. Celui-là aurait pu s'écrier sans ironie, comme le Persan de Montesquieu : « Ah! bon Dieu, dis-je en moi-même, « quel homme est-ce là, il connaît les rues d'Ispahan « mieux que moi. »

Il était impossible de posséder Florence mieux que lui, et non-seulement Florence, mais l'Italie tout entière. Lié alors d'amitié avec les Borromée, les Ricciardi, les Capponi, les Pallavicini, les Corsini; il va voir en jaquette de voyage aujourd'hui le cardinal Antonelli à Rome, où il a un logement à l'année. Personne mieux que lui n'était en état de rédiger pour le guide Murray un tableau exact du passé et du présent du pays. Aussi a-t-il été chargé de ce soin en ce qui concerne le royaume de Naples et les États romains, et son travail est certainement un des plus consciencieux dont puissent profiter les touristes. M. Pentland est un manuel en chair et en os, un voyageur encyclopédique. Rien n'égale sa science si ce n'est son obligeance et sa bonté.

CHAPITRE XVII.

Rome. — Une lettre de M. de Jouy. — Conversion de M. Ratisbonne. — Lucien Bonaparte. — Le cardinal Fesch. — Le duc de Laval. — Les princesses Wolkowsky. — Le cardinal Consalvi.

Le journal le *Miroir* du 28 février 1823, contient une lettre que j'écrivis à M. de Jouy, un de ses rédacteurs, de Rome, le 10 février 1823 :

M. *** à l'un des rédacteurs du MIROIR.

« Mon ami,

« Je suis à Rome, dans cette Rome où vous avez refusé de m'accompagner; j'ai gravi le Capitole, fléchi le genou devant le Vatican et fait ma prière au Panthéon. Je sors du temple de Vesta et je vais au Colisée : faites-en votre désespoir..... Mais non pourtant, je veux vous consoler; que le crime de lèse-antiquité ne vous pèse plus, de cette capitale de l'indulgence plénière je vous envoie une absolution complète. Pour conserver sur ces ruines vos idées poétiques, vous avez très-bien fait d'en rester éloigné. Auriez-vous sans dégoût entendu sous les portiques du Panthéon d'Agrippa le cri des marchands de poisson, et cherché le Forum dans la Place-aux-Vaches? Le sénateur du pape fait la sieste là où siégeait Jupiter Capitolin; la roche tarpéienne est couverte d'étalages de blanchisseuses. Des tas de fumier couvrent la base des colonnes triomphales; des guenilles tachent les temples des dieux, et leurs statues renversées et mutilées servent de marches aux palais de ces cardinaux qui ont fait plus de mal aux arts que tous les Huns et les Goths du moyen âge.

« Les Français avaient commencé à restaurer ces nobles débris; une place permettait de contempler la colonne trajane;

des arcs de triomphe avaient été déterrés, la nouvelle Rome devenait habitable, la vieille Rome reprenait ses honneurs. Les Français sont partis, après eux tout est retombé dans le dépérissement et l'abandon. Au lieu de prévenir les ravages du temps, on les a précipités. Votre cœur de poëte et d'antiquaire saignerait à cette vue. Quarante statues de bronze antique fondues pour en faire des colonnes à l'autel de saint Pierre; toutes les chapelles ornées des débris de quelques monuments romains, les Jupiters travestis en apôtres, les Hébés en vierges, les Vénus en Madeleines pénitentes; voilà quelques-unes des métamorphoses destinées à édifier ici la chrétienté. Aussi l'Italien, idolâtre de sa nature, a-t-il usé de ses baisers dévots tous les pieds de ces nouvelles saintes.

« Au moment où je vous écris, les Romains sont plongés dans les saturnales du carnaval, jamais folie ne fut si contagieuse. C'est la population entière de la ville resserrée dans une rue : en vain l'Europe tremble, en vain la foudre qui gronde ébranle le monde politique. Qu'importe au Romain moderne s'il se masque et se livre à toute l'extravagance de sa gaîté? Maîtres, valets, femmes, enfants, vieillards, animaux même, chiens et chevaux portent la livrée du lundi gras. Après-demain tous ces fous seront au pied des autels. Je n'attends point cette époque de mortification et je vais à Naples, où le ciel et le carême sont plus doux, assister, comme disent Valérie et Corinne, à ces fêtes de la nature qui valent bien le carnaval du Corso.

« Gènes, Turin, Florence retentissent encore des sons de la lyre de Rossini, j'ai entendu à Rome la *Donna del Lago*, c'est son dernier ouvrage, ce n'est pas le meilleur de ce compositeur célèbre. J'ai vu Byron près de Gènes, à la Casa di Salluzo, il m'a parlé longtemps de l'état de notre littérature et de vous en particulier. Son amabilité est aussi parfaite que son génie est énergique, et le plus misanthropique des poëtes est le plus facile des hommes. Une comtesse italienne le suit, un jeune Turc est son domestique; tous deux d'une beauté rare rappelant la jeune fille d'Abydos et le jeune page de Lara etc. »

M. de Jouy voulut bien me répondre à ce sujet :

« Paris, 25 février 1823.

« Mon ami, j'attendais votre première lettre avec impatience, « car je craignais que votre santé ne se fût mal trouvée d'un « aussi long voyage dans la saison où vous l'avez entrepris : « mes inquiétudes à cet égard ajoutaient beaucoup à mes re- « grets de n'avoir pu vous suivre; maintenant que je vous sais « de l'autre côté des Alpes, sous le beau ciel de l'Italie, je sens « tout le poids des raisons qui m'ont privé du plaisir de vous « accompagner, et je ne vois plus que les désagréments et les « dangers même dont votre compagnon de voyage aurait pu « devenir pour vous la cause. J'ai vu avec plaisir que vous ne « vous étiez pas cru obligé de feindre l'enthousiasme, en met- « tant le pied sur les cendres de la ville éternelle, et qu'en « examinant les ruines du Panthéon et du Colisée, vous aviez « su vous défendre du prestige des souvenirs; il y a longtemps « que je me suis aperçu pour la première fois que, pour con- « server son admiration, il faut se tenir à distance des objets « qui l'ont fait naître : quand je veux voir les choses en beau, « je fais comme ce fou de Mercier, je ferme les yeux.

« Comme les journaux français doivent être un fruit défendu « dans le pays que vous parcourez, peut-être ma lettre vous « apprendra-t-elle un petit événement qui s'est passé en France « depuis votre départ : ma condamnation à la prison et à l'a- « mende, comme auteur de l'article des frères Faucher, dans « notre biographie des contemporains; vous ne serez pas sur- « pris que j'aie appelé de ce jugement quand vous saurez que « l'accusation repose sur deux mots que je souligne dans la « phrase suivante : « Les deux jumeaux de la Réole, accusés de « conspiration en 1793, avaient été condamnés à mort, et « marchaient au supplice; parvenus au pied de l'échafaud, un « arrêt de surseoir à l'exécution arriva, le procès fut révisé, « et ils furent acquittés; en 1815, accusés de nouveau, et con- « damnés à mort par une commission militaire, ils furent en-

« voyés à la mort, mais *les temps étaient changés*, le sursis « n'arriva pas etc. » J'en ai appelé.

« Si le reflet de notre *Miroir* n'est pas intercepté par les « Alpes, vous y verrez que j'ai fait usage de votre lettre dans « le numéro du 28 février, j'aurais bien voulu qu'elle contînt « plus de détails sur l'état actuel des théâtres en Italie et prin- « cipalement sur lord Byron, le poëte, et l'homme le plus ori- « ginal de notre époque. Si vous le revoyez, demandez-lui, « pourquoi, dans ses courses, il ne vient pas nous voir à Paris; « c'est là seulement qu'il jouirait de toute sa célébrité; toutes « nos femmes en raffolent et tous nos hommes de lettres, *les « bons exceptés*, le regardent comme un des aigles du Parnasse « anglais.

« J'imite votre réserve, je ne vous dis rien des affaires poli- « tiques, sinon qu'elles vont à la diable, et que le diable lui- « même serait bien fin s'il pouvait nous dire comment cela « finira.

« Vous savez, mon ami, que je forme un petit cabinet de « curiosités naturelles; si vous montez au Vésuve, apportez- « moi un morceau de lave de la dernière éruption, et achetez- « moi quelques niaiseries antiques qui peuvent vous tomber « sous la main: tout est bon, pourvu que cela ne coûte pas « cher. Toute vieille et toute belle que soit l'Italie, je ne pense « pas que vous y prolongiez votre séjour au delà du printemps, « et je vous préviens qu'on s'est arrangé pour vous embrasser « à Paris ou dans les environs, au plus tard dans le mois de « juin. Tous ceux qui vous connaissent et qui vous aiment vous « suivent de l'esprit et du cœur dans votre pèlerinage et vous « rappellent de tous leurs vœux, et de tout ce monde-là je suis « certainement celui qui crie le plus fort. Adieu, aimez-moi, « et revenez vite. JOUY. »

M. de Jouy avait raison : la Rome de mes rêves s'était montrée à moi amoindrie, déshonorée, souillée, profanée par la Rome actuelle. Il me semblait qu'un si

grand sépulcre eût dû conserver les respects des générations qui en empruntaient la gloire, et que les monuments qu'avaient épargnés le temps, les Goths, la guerre, l'onde et le feu, ne devaient pas subir de certains affronts. Pour les résumer, un établi de boucher était près du Panthéon[1], et des gigots de mouton saignant pendaient à ses colonnes de granit oriental et de marbre; vis-à-vis était le marché aux légumes.

Ce sont les Français, qui, pendant leur occupation, ont déterré et protégé les arcs de triomphe, les temples et les édifices de la maîtresse des nations.

Après cette première déconvenue, et à la pénible surprise de ces contrastes, qui, après tout, n'étaient qu'un voile à des beautés éternelles, succédèrent des émotions douces et profondes. Lord Byron a appelé Rome *la cité de l'âme*. Effectivement nulle part le passé n'a plus de puissance et de magie, on évoque les noms de ces grands personnages, qui ont rempli notre imagination dès l'enfance, on est chez eux, avec eux, dans leurs demeures, dans leurs cirques, dans leurs thermes, dans leurs temples. On trouve, ou l'on croit trouver leurs ossements dans des urnes, nous foulons du moins leur poussière, peut-être en nous trompant. Cette histoire romaine vers laquelle se tournent nos pensées, quand nous voyons du mesquin ou du plat dans celle de notre époque, est là: expliquée, commentée, constatée. Au collége, le cours du Tibre et la topographie de

[1] Of art and piety — Pantheon!
Pride of Rome!
CHILDE-HAROLD.

la ville aux sept collines nous étaient plus familiers que le cours de la Seine et la géographie de notre province. Ces études classiques sous le ciel d'Énée et en présence des dieux d'Homère qui nous ont si souvent ennuyés, prenaient tout à coup de la vie et du charme, en éclairant notre marche et nos recherches. Si vous joignez à cela le spectacle d'un monde tout entier qui n'est plus, ces autels renversés, ces empires détruits, ces sceptres brisés, le vent soufflant à travers les portiques ruinés d'un théâtre qui contenait 90,000 spectateurs, où trouverez-vous une plus inépuisable source de méditations?

Choqué du premier aspect de la ville éternelle, je me familiarisais peu à peu avec le manque d'égards de la Rome chrétienne pour la Rome païenne dont elle avait fait litière; je restaurais dans ma pensée les splendeurs obscurcies, je cherchais la trace des pas, les inscriptions cachées. Si je découvrais dans quelqu'une de mes courses un débris inaperçu, une médaille, une petite lampe, surtout une ligne, un mot gravé sur le Travertin, il y a deux mille ans, et que les yeux des antiquaires n'avaient pas lu encore, mon cœur se remplissait de joie : je n'avais pas perdu ma journée. Nulle part la promenade n'offre plus d'intérêt. De quelque côté qu'on se dirige, on se dit : là est, là était; les pierres sont animées d'une sorte de sentiment, tant d'échos se réveillent à notre voix! Si nous sommes tristes, notre tristesse s'efface et s'évanouit au milieu de cet abandon et de cette tristesse. Tant d'ombres de morts se dressent devant nous, que nous nous oublions, et nous

confondons avec eux. Ce sont là de mélancoliques plaisirs qu'aucun lieu ne peut nous donner à ce point, et qui nous inspirent pour Rome un attachement qui ne fait qu'y croître.

J'avais loué un petit appartement sur la place d'Espagne. Le docteur Antomarchi, médecin de Napoléon, m'avait donné une lettre pour un de ses parents qui était général des *Servites*. Ce brave prêtre ne se doutait pas que je fusse un protestant, mais il jugea bien à mon langage que je n'étais pas un très-dévôt catholique. La recommandation de son neveu eut pour résultat qu'il voulut me convertir. Il venait donc souvent le matin me voir, laissant ses sandales à la porte pour que personne n'entrât, et je recueillis du moins de sa fréquentation une connaissance pour moi assez curieuse, celle de l'organisation du régime papal et surtout de l'esprit qui régnait dans toutes ces congrégations dont les supérieurs vivaient à Rome. Un ordre jalousait beaucoup un autre ordre, et cette unité de la foi ne s'était pas réalisée au pied même du trône de Saint-Pierre. C'est une étrange atmosphère d'idées pour un élève de l'Université de Paris que celle des moines de la capitale de la chrétienté, qui règnent du fond de leurs sacristies, croient les lois faites pour d'autres que pour eux, jouissent de tous les priviléges dont ils vous offrent le partage, et font de l'accomplissement de pratiques leur sainteté dans ce monde, et leur salut dans l'autre. Tant d'humilité extérieure et tant d'orgueil, tant de simplicité de vêtements et de logement, et tant de richesses accumulées, tant de silence et tant de pouvoir!

Ne voulant pas ramener mes lecteurs une seconde fois à Rome, où je suis revenu souvent, et surtout en 1843, je place ici un épisode qui m'ouvrit bien des clartés dans ce monde ecclésiastique, et qui, quoique d'une époque postérieure, se rattache à mon sujet.

J'avais rencontré à Naples un jeune compatriote appartenant à une famille israélite considérable de Strasbourg, et qui me plut par la douceur de son caractère, sa bonne éducation et la vivacité de ses impressions. Il se proposait de faire le voyage d'Orient qui a toujours été mon projet favori, et que j'avais beaucoup étudié. J'étais en mesure de lui donner beaucoup de renseignements sur les moyens de le faire, sur la saison la plus propice, et le chemin à suivre. Nous étions au mois de janvier, et je lui conseillai d'aller avant de s'embarquer pour Constantinople, passer la semaine sainte à Rome, pour avoir la liberté de revenir chez lui avec les paquebots autrichiens par Trieste, sans avoir à rentrer au centre de l'Italie. Je ne me doutais pas que j'avais été l'instrument d'un miracle, quand je reçus peu de jours après la lettre suivante :

« Monsieur,

« *Une circonstance inattendue* a changé en un instant toute « mon existence, et a renversé par conséquent mes projets de « voyage à Constantinople avec M. Vigne : veuillez en donner « avis à cet honorable ami.

« Vous vous rappelez peut-être qu'après avoir repoussé d'a- « bord le conseil que vous me donniez d'aller à Rome, avant de « m'embarquer pour la Sicile, et sur le point de partir pour « Palerme, j'ai changé tout d'un coup, et comme par caprice,

« sans pouvoir me rendre compte de la force qui me poussait, « je me suis décidé à aller à Rome. Je devais être de retour à « Naples le 18. En effet j'avais pris ma place : j'en conserve le « bulletin.... Au lieu de partir, je reste, sans me rendre compte « du motif qui me fait rester, puisque le climat de Rome me « semblait même nuisible. Vous vous rappelez peut-être com- « ment je traitais le catholicisme, combien peu j'étais préoc- « cupé des choses du ciel.

« Eh bien! Monsieur, après avoir passé mon séjour à Rome « depuis le 6 jusqu'au 20 janvier à rire et à me moquer comme « à Naples de tout ce qui touchait à la sainteté de la religion; « le 20 janvier j'entre à une heure dans une petite église, sans « aucune apparence, sans effet imposant et pouvant agir sur un « esprit irréligieux; j'y entre aussi indifférent, aussi juif que « de tout temps.... *Cinq minutes* après j'en sortais le plus ar- « dent catholique, demandant à me confesser et à recevoir le « baptême le plus tôt possible, et prêt à endurer avec joie toutes « les tortures morales et physiques pour la gloire de l'église « catholique.

« Je reste à Rome jusqu'à nouvel ordre. Veuillez m'excuser « auprès de M. Vigne, et lui présenter mes civilités. Je ne « m'oppose nullement à ce que vous communiquiez cette nou- « velle à qui vous jugerez à propos; j'en écrirai moi-même in- « cessamment à M. de Rothschild.

« Veuillez faire agréer mes respectueux hommages à Madame, « et croire à mes sentiments de considération et de dévoue- « ment. ALPHONSE RATISBONNE. »

M. Alphonse Ratisbonne était fiancé à Strasbourg avec une de ses cousines. On la disait charmante et tendrement aimée de lui. Leur mariage devait se faire à la fin de son voyage. Son oncle, qui lui tenait lieu de père, devait lui laisser une belle fortune, qui accroîtrait celle dont il jouissait déjà. Il faut ajouter même qu'il appartenait à une famille qui était arrivée au pre-

mier rang des familles juives en Alsace. Quand un de ses frères, l'abbé Théodore Ratisbonne embrassa le catholicisme, se fit prêtre et exerça son ministère dans la même ville, sous les yeux de ses parents et de ses amis désespérés, nul ne manifesta une indignation plus grande. Il prit, disait-il, en horreur le fanatisme convertisseur qui leur enlevait les affections, l'union, et les espérances de leur intérieur, la folie, l'habit, et la personne de son frère. Quand celui-ci demanda ouvertement à des parents la permission de baptiser un de leurs enfants à l'agonie : « J'eus, dit-il, connaissance « de sa démarche. Je regardais le procédé comme une « indigne lâcheté, j'écrivis au prêtre de s'adresser à des « hommes et non pas à des enfants, et j'accompagnais « ces paroles de tant d'invectives et de menaces, qu'au- « jourd'hui encore je m'étonne que mon frère ne m'ait « pas répondu un seul mot[1]. »

Que de sentiments, que de liens pour retenir dans la religion, où il était né, ce néophyte inattendu ! J'admets bien qu'il n'eut pas de croyances israélites bien fortes, élevé qu'il fut au collége et plus tard dans une institution protestante, mais son culte n'était plus un obstacle pour aucune carrière. Comment penser qu'avec un cœur généreux il abandonnerait une faible minorité, qui était encore, sinon persécutée, du moins honnie de l'autre côté du Rhin, pour entrer dans les rangs et sous la bannière des honnisseurs et des persécuteurs ?

J'avoue, qu'attaché du plus profond de ma convic-

[1] Récit fait par lui de sa conversion dans les *Annales du Christianisme* etc., brochure tirée à part à 100,000 exemplaires.

tion, de sentiment et de raisonnement, au culte de cet Évangile devant la sublimité et la sainteté duquel il n'est pas d'incrédule qui ne soit forcé de ployer le genou, mon ardeur de prosélytisme a toujours reculé devant les larmes, la discorde, et le malheur qu'elle sème autour d'elle et qui accompagne ses triomphes. Vous sauvez une âme, mais vous brisez le cœur d'une mère, d'un père, de parents et d'amis, dont vous bafouez, sans respect, les plus chères opinions; vous déchirez la chaîne sacrée qui les unit dans ce monde et dans l'autre. Et qui êtes-vous pour accomplir une telle œuvre? un impuissant souvent, toujours un téméraire, avec toutes vos faiblesses, vos ignorances et vos vices. Êtes-vous sûr, misérable instrument que vous vous faites du Tout-Puissant, qu'en voulant dégoûter quelqu'un d'une croyance pour lui en donner une autre, vous ne lui laisserez pas le vide au lieu du frein, le doute au lieu de la consolation et de l'espérance, qui sont le fond de toutes les religions, même fausses[1]?

Je conçois, et j'honore vos efforts, mais quand il s'agit de faire passer d'une confession à une autre, et même de la foi de Moïse que Dieu a aimée, à celle de Jésus qui l'a accomplie, défiez-vous du rôle d'apôtre, et persuadez par vos vertus, et estimez assez votre religion pour croire qu'elle se propagera toute seule[2].

[1] Alors que la religion est encore le meilleur garant de la probité des hommes. MONTESQUIEU.

[2] Ah! Quand il s'agit de peuples sauvages, à qui vous apportez avec votre foi la douceur de vos mœurs, « quoique rien ne paraisse plus difficile que de changer la religion, les mœurs et les manières d'un peuple liés à ses institutions. » MONTESQUIEU.

Toutefois, je n'eus même pas la pensée de conseiller à mon jeune compatriote de ne pas devenir chrétien comme moi, et de ne pas obéir à une conviction sincère et profonde. Ces sentiments aiment la retraite et la paix, le monde et le bruit les effarouchent, l'intrigue les étouffe et empêche d'entendre leur voix. Ce jeune homme n'a-t-il pas été pris dans un piége ? En tout cas, ce pas est d'une gravité extrême, et dans l'intérêt de tous il doit être fait avec réflexion et sans retour. Mes relations amicales avec son oncle semblèrent me commander d'avertir celui-ci de ce changement qui devait le toucher si profondément, ainsi que les siens. C'était à lui d'aviser. Quant à moi, j'étais décidé à ne faire opposition qu'à la passion, à la cupidité, à la fraude, et à recommander l'examen, la comparaison, l'étude.

C'est dans ces dispositions que je revins à Rome. Je cherchai à voir M. Ratisbonne. Sa conversion avait déjà fait un immense éclat. On l'attribuait à l'apparition qu'il avait eue de la Vierge dans l'église de Saint-André-des-Frères, près du couvent de la Propagande, où il se trouvait un soir, et le miracle ajoutait son relief à la métamorphose.

Quelle conquête que celle qui n'avait pas été obtenue seulement par une médaille mystérieuse, ni par l'asservissement ordinaire des machines, mais à laquelle Dieu, en troublant les ressorts du jeu de l'univers, avait été obligé d'employer la sainte Vierge elle-même ! Se voir, se croire, être accepté comme l'objet de cette insigne et suprême faveur, quel amour-propre n'en serait enivré, quelle raison si ferme résisterait à une

glorification, si contrastante avec le *Ghetto*, qu'on vient de visiter!

Je disais ma répugnance, ma défiance contre le prosélytisme, même le plus pur et le plus désintéressé; car c'est là surtout que la fin semble justifier les moyens, et que l'aveugle fanatisme, qui ne tient aucun compte de la souffrance humaine, fait de Torquemada un imitateur du Christ; mais, quand je réfléchis au développement qu'a dû prendre le génie convertisseur au centre même de l'ordre des Jésuites, où tant d'esprits sont tendus depuis des siècles vers cette même idée, je me demande comment des âmes faibles peuvent échapper encore aux mailles de cet immense réseau.

Quoique j'eusse été averti par un ami, M. Jourdain, dont le fils prenait des leçons d'un jésuite, de ne pas me mêler de cette affaire, qui, quelle que fût ma position, pouvait me valoir beaucoup de tracasseries indirectes de la part d'un ordre redoutable, j'allai à la recherche de M. Ratisbonne. Il me semblait qu'il devait désirer de me voir et de m'expliquer cette apparition et ce changement radical de ses pensées, si ce n'est pour en être garant, mais du moins une sorte de témoin devant sa famille et ses concitoyens. C'est en vain que je me rendis à son domicile abandonné, au couvent des Pères Jésuites, où l'on me le dit en retraite chez le père de Villefort, directeur du couvent, et devenu son confesseur. J'eus beau protester que je ne venais qu'en ami, et non pour détruire l'œuvre même de la Vierge, on ne me laissa pas pénétrer jusqu'à lui, par manque de confiance en moi, et peut-être en lui-même. On ne pouvait craindre

que je troublasse ses études, car quand je parlai de l'époque de son abjuration, on me répondit qu'elle serait prochaine, qu'il n'avait besoin de rien étudier, et comparer, que tout lui avait été révélé. « Je ne pouvais, « dit-il lui-même, me rendre compte des vérités dont « j'avais acquis la foi et la connaissance, je me sentais « prêt à tout, et je sollicitais vivement le baptême. »

On voulut le retarder : « Mais, quoi, m'écriai-je, les « Juifs qui entendaient la prédication des apôtres fu- « rent immédiatement baptisés, et vous voulez m'ajour- « ner, après que j'ai entendu la reine des apôtres!

« Oncle généreux, tendres frères, belle fiancée, la « Vierge a parlé, le père Villefort m'a nourri de ce « que la parole divine a de plus suave et de plus onc- « tueux. Que de grâce, de délicatesse et de bonté dans « le cœur de ces vrais chrétiens! Tous les soirs, pen- « dant ma retraite, le vénérable supérieur, général des « Jésuites, venait lui-même, jusqu'à moi, et versait « dans mon âme un baume du ciel!!.... Ce prêtre, si « humble à la fois et si puissant, aurait pu ne point me « parler, car sa seule vue produisait en moi l'effet de la « parole; son souvenir, encore aujourd'hui, suffit pour « me rappeler la présence de Dieu [1]. »

On peut croire s'il fut exaucé. Mais ce n'est pas assez que le souvenir seul du supérieur général des Jésuites lui rappelle la présence de Dieu, que M. le comte de la Ferronnays ait prié pour le néophyte, ainsi que l'archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires, que M. le baron Théodore de Bussierre, qui lui a demandé de por-

[1] Brochure de M. Ratisbonne.

ter une médaille ait été, suivant son expression, l'*Ange de Marie.*

« La mère de mon sauveur avait tout disposé d'a-
« vance, car elle avait fait venir là un prêtre français
« pour me parler ma langue maternelle, au moment so-
« lennel du baptême, et le prêtre était M. Dupanloup. »

On ne pouvait assurément mieux faire les choses, rendre la conversion plus agréable et plus aisée, dégager l'âme de l'amour du monde, la retirer de ce qu'elle a de plus cher pour la faire mourir à soi-même, pour la porter uniquement à l'amour de Dieu.

Toute la haute aristocratie temporelle et spirituelle de Rome fut convoquée à l'Église de Jésus, qui surpasse toutes les autres en magnificence[1], et c'est à la chapelle de Saint-Ignace, décorée de *lapis lazuli*, à côté du groupe de la Trinité, qui contient le plus grand bloc connu de cette pierre précieuse, que devait couler l'eau du baptême sur le front de ce nouvel adorateur d'un Dieu né dans une étable.

Nous allâmes à la cérémonie, et je vis, au milieu d'une foule éclatante de femmes, de magistrats, de prélats, conduit sur le seuil du temple, en tunique ancienne avec une couronne de verdure, aux sons de l'orgue, le catéchumène, mon compatriote alsacien. Si j'ai bien compris, la première formalité fut de l'exorciser, pour traverser ensuite en cortége triomphal les rangs pressés des spectateurs.

[1] N'offrons point à la Divinité nos trésors, si nous ne voulons lui faire voir l'estime que nous faisons des choses qu'elle veut que nous méprisions. CICÉRON.

Il me reconnut, me serra la main, et reçut à la fois le baptême, la confirmation et la communion de son excellence le cardinal Patrizi, vicaire de sa sainteté.

Ce n'étaient pas là de médiocres honneurs, on ne sait bien pas pourquoi; mais parmi tant de choses étranges, une des plus étranges fut le sermon de l'abbé Dupanloup, devenu depuis le plus lettré et le plus éloquent de nos évêques. Il était alors dans toute la fleur de la jeunesse et du talent.

Voir un homme de cette intelligence et de ce caractère, admettre que la Vierge soit venue saluer, non le genre humain, mais un israélite tout seul, inconnu, pour lui faire embrasser sa cause, que sa bouche vermeille lui ait dit des paroles de bonté, que son tendre regard ait été fixé sur lui, et dans un ton constamment lyrique, que le nom de Ratisbonne retentit à l'heure qu'il est dans toute la chrétienté! il faut l'avoir entendu pour le croire!

Il est donc, dans le monde des couvents et des sacristies, et dans le monde contemplatif surtout, une exaltation qui fausse et aveugle à ce point, que l'on s'imagine que l'ordre naturel, établi par lui ne suffit plus à l'Être suprême, que c'est la convulsion et la fièvre qui sont la sainteté et la santé.

Eh! quoi, ce n'est pas une foule ignorante et superstitieuse, qui se plaît aux prodiges, c'est un orateur sacré, trouvant la loi naturelle insuffisante, préférant l'idée du miracle à celle de l'accomplissement régulier des lois immuables de la nature, l'idée de l'extraordinaire et de l'absurde à celle du bien et du juste; cela, tout

en sachant que le plus bel apanage de la vérité est de ne jamais révolter ni notre esprit ni notre cœur.

Ce n'est pas assez de patroner une vision : il abonde dans l'orgueilleuse faiblesse, il flatte l'amour-propre, il donne l'attrait et la récompense d'une vaine gloire à un acte de conscience impérieux, mais qui est la répudiation de la foi de ceux que Dieu et la nature ont commandé d'honorer et dont les larmes doivent compter pour quelque chose.

Je le demande aujourd'hui, en toute humilité à Mgr l'évêque d'Orléans, n'est-ce pas là corrompre la religion? Ce luxe de superstition et ce luxe de vanité sont-ils vraiment chrétiens?

Mais je retourne à ma Rome de 1823. L'événement que j'ai devancé de vingt ans, est encore vingt ans après adopté, attesté, illustré dans deux tableaux qui décorent l'église de Saint-André-des-Frères. On ne s'apercevra donc d'aucun anachronisme dans mon récit. Rome peut cesser d'être, mais ne se transformera jamais.

J'eus au palais Falconieri l'honneur de remettre au *cardinal Fesch* la lettre de la princesse Borghèse. Ce vieillard avait gardé son caractère de prêtre sous la Terreur, même en acceptant des fonctions civiles. Il n'avait pas fléchi devant la politique de Napoléon, alors que celui-ci était en mésintelligence avec le pape, ni avec celle des Bourbons, qui voulaient lui arracher sa démission d'archevêque de Lyon. Il conservait cette fermeté tenace qui l'avait toujours distingué, mais les persécutions qu'il avait subies en 1815 l'avaient profondément aigri contre la Restauration.

Il fut parfaitement aimable pour moi, me parla politique. Je me rappelle ce mot de lui : « Les Bourbons « sont comme les Stuarts, c'est une race condamnée. « Ils sont marqués du doigt de *Diou.* » Il voulut bien me donner comme souvenir un camée représentant l'Empereur Napoléon.

J'allai voir la *villa Paulina,* dont les allées étaient bordées de violettes de Parme en fleurs. Je remarquai dans le salon une pyramide renfermant les cendres du général Leclerc, premier mari de la princesse.

Madame, mère de l'Empereur, était malade, et me fit dire ses regrets de ne pouvoir me recevoir. La famille Bonaparte était assez nombreuse à Rome. Elle était quelquefois réunie chez la princesse Hercolani, fille de Lucien, grande et belle personne, appartenant à une illustre maison toscane, et portant dignement le fardeau de deux grands noms. J'avais vu à Florence le comte Possé, suédois, son beau-frère et dont j'ai conservé des billets concernant le mémorial de M. de Lascases.

Parmi les membres de cette dynastie révolutionnaire dont la restauration de Napoléon III a fait une dynastie *légitime*, car la légitimité c'est surtout la durée, il n'en est pas qui m'ait laissé une impression plus profonde que *Lucien Bonaparte,* prince de Canino, à qui j'allai porter, à mon retour, une lettre de M. de Lascases, à une campagne qu'il habitait près de Bologne. Sa personnalité suffisait assurément pour m'émouvoir. Nul Bonaparte n'avait embrassé avec autant de chaleur les principes de la révolution française. Il était le plus capable d'entre eux, après Napoléon. Nommé, à peine

âgé de vingt-quatre ans, député aux Cinq-Cents, son éloquence égala son énergie ; il en devint le président, et, ironie mémorable de la fortune et du hasard, en l'an VII il rappelle un décret qui prononçait la *mise hors la loi* contre les violations de la représentation nationale, et en l'an VIII, après avoir engagé son frère à revenir d'Égypte, chef même de l'assemblée des Élus de nation, il prépare le renversement de la république.

Il n'est pas donné à nos assemblées, avec la soudaineté et la vivacité de nos natures, plus agissantes que réfléchissantes et délibérantes, et dont le premier mouvement est toujours de trancher des questions par le courage et la force physiques, il ne leur a pas encore été donné de décider avec maturité des destinées de leur pays.

Il m'est arrivé, à moi, qui dans une longue vie, traversée par des régimes bien opposés, suis resté et resterai l'homme de la constitution et de la liberté, de bien désolantes expériences à cet égard.

Pour ne donner qu'un aperçu, qui, pour avoir été pris dans l'enceinte du théâtre, n'en a pas moins sa triste vérité, de ce goût, de cette pente vers la résistance à l'autorité, de cette main mise sur le pouvoir consacré, même quand il est le représentant du peuple : un jour je voyais jouer au cirque Olympique le drame appelé *Napoléon ;* quand vint la scène du 18 brumaire à Saint-Cloud, où l'on jette les députés par les fenêtres, il s'éleva un tonnerre d'applaudissements dans la salle. J'étais furieux et prêt à m'élancer sur une banquette,

pour dire au parterre : *Mais, tas d'imbéciles c'est vous qu'on jette par la fenêtre ! !*

Lucien, qui était homme d'action autant qu'orateur, et qui savait l'usage chez nous de la meilleure, comme de la dernière raison, descend du fauteuil, monte à cheval, et s'adresse aux troupes pour les déterminer à ne plus respecter le sanctuaire, dont il était, il n'y a qu'un instant, le pontife, à fouler aux pieds les lois auxquelles il venait, une seconde fois, de jurer obéissance.

Le *César* était glorieux sans doute, et j'entends d'ici les distinctions et les interprétations, mais quand les *Anciens* (le Sénat de 1814) manquaient à leur tour à leur serment, le César et lui étaient-ils en droit de le leur reprocher, et la constitution de l'an VIII, bien des fois violée aussi, devait-elle être plus sacrée que celle de l'an III ?

On a renié le principe devant lequel on aurait trouvé ridicule de s'arrêter, on a brisé l'ancre qui pouvait vous préserver du naufrage, pour cueillir le fruit on a coupé l'arbre au pied.

Il est vrai que la révolution n'était pas l'école de la Légalité, mais une sorte de réaction et de guerre civile. Il faut rendre cette justice à Lucien, c'est qu'il contribua avec son frère à la sortir de l'anarchie. On lui doit la création des préfectures, un second prytanée à Saint-Cyr et le rapport sur le Concordat. Il succéda au ministère de l'intérieur à Laplace, notre grand géomètre, que Napoléon avait choisi, mais qui appliquait aux affaires publiques l'exactitude et la minutie du calculateur du

système des mondes. Il en résulta que les dossiers s'accumulaient sur son bureau, et que l'Empereur dit fort spirituellement : « Laplace a transporté dans l'administration l'esprit des *infiniment petits.* »

Lucien avait donc une valeur personnelle, qui devait exciter toute mon attention, mais cettte valeur, qui était une des causes qui l'avaient séparé de Napoléon, s'effaça pour moi, devant cette ombre immense qui couvrait tout. Quand Lucien se leva et s'approcha, quoiqu'il fût d'une taille plus élevée, le feu de son regard, la pâleur de son visage, et le son de sa voix me rappelaient tellement Napoléon, que j'en fus saisi comme s'il réapparaissait lui-même. Cette voix, quoique je ne l'eusse que peu entendue, mais dans une occasion solennelle, à l'ouverture des chambres, après la campagne de Russie, s'adressant à moi, me rendit tout interdit. Il a fallu toute la simplicité et toute la bienveillance du prince de Canino pour me remettre. A propos du *Mémorial,* il me dit que lui aussi avait écrit ses mémoires, que d'odieuses fabrications lui en avaient fait sentir la nécessité, et dans les regrets qu'il m'exprima sur la chute de son frère, il semblait croire encore que ses conseils auraient pu l'en préserver. « A l'Élysée, me dit-il, après Waterloo, je lui avais « proposé de se rendre auprès de l'empereur d'Autriche, « et de lui demander la régence pour Marie-Louise et « son fils ; il y avait consenti, et il aurait peut-être ainsi « sauvé sa dynastie, mais le lendemain il changea mal- « heureusement de résolution. »

J'eus l'honneur d'être présenté par le prince à sa

côté des ruines de l'antiquité, et des demeurants du moyen âge.

Parmi les étrangères de distinction auxquelles j'avais été recommandé par la comtesse Rasoumovski, et qui était entourée de tout cet appareil oriental, propre à l'aristocratie russe, était la princesse Zénaïde Wolkonsky. Elle était la belle-sœur du prince Pierre Wolkonsky, premier aide de camp, et grand maréchal de l'empereur Alexandre. Son mari avait aussi occupé des postes diplomatiques importants. Le précepteur de ses enfants était M. Raupach, auteur dramatique prussien fort connu; son secrétaire et ses domestiques avaient été choisis de manière à pouvoir remplir leurs fonctions avec celles de comparses, de souffleurs ou de choristes; les femmes de chambre étaient obligées de savoir faire des costumes, et l'appartement devait se prêter à former de temps à autre une salle de spectacle. La *prima donna* était la princesse elle-même, douée d'une superbe voix de *contralto*. En Italie, quand elle chantait *Tancrède*, avec tant d'expression et de noblesse, on pouvait sans flatterie, dire, que ni à la *Pergola*, ni à la *Fenice*, ni à *San-Carlo* le rôle n'avait été mieux rendu.

J'eus l'honneur de faire avec elle et sa sœur la princesse Sophie et la fille de celle-ci, l'excursion de *Pæstum*, pendant mon séjour à Naples. Nous avions plusieurs voitures, nous nous hébergions dans de mauvaises auberges, visitions à âne le couvent de la *Cava*, et nous nous attendions à trouver des brigands. Vie accidentée, pleine d'imprévu, d'émotions et de gaîté, où les positions s'égalisent, où les esprits et les caractères

s'épanouissent, et qui est d'autant plus charmante qu'il y a plus de fonds.

Lorsque je quittai Rome, on ne put assez me dire combien la route de Naples était peu sûre. Un commis de M. de Rothschild venait de recevoir des chevrotines dans sa voiture. On me conseilla de prendre une escorte aux passages les plus périlleux, et de m'adresser à cet effet au cardinal Consalvi, qui ne me la refuserait pas, m'ayant rencontré dans le monde. Je suivis ce conseil, fis demander une audience à son Éminence qui me l'accorda, et délivra, avec beaucoup de grâce l'ordre suivant :

« Della Segretaria di Stato li 10 febbrario 1823.

« I governatori è commandanti militari dello Stato pontificio « somministreranno le scorte, che veranno loro richieste dal « Sign^r, Gio : Giacomo Coulmann, che da Roma si porta a Na- « poli, per sicurezza del suo viaggio.

« C. Card. CONSALVI. »

J'étais, je dois l'avouer, très-glorieux de me voir l'objet de cette faveur, et je savourais d'avance l'honneur que cela me ferait d'être suivi d'une escorte, qui, pour être composée de soldats du pape, n'en était pas moins mise à mes ordres.

Arriver ainsi, avec le fracas des armes, dans un pays, dont le Tasse disait : « *Ho desiderio di Napoli, come l'animo ben disposte del paradiso,* » me paraissait une magnifique entrée. Songes de l'inexpérience, illusions toujours nonvelles de l'amour-propre ! M. de Fontenay, notre secrétaire de légation à Naples, me ra-

conta que les carabiniers pontificaux ne recevaient pas d'autre solde que le profit de ces escortes, et que le généreux cardinal faisait ainsi une double affaire, celle d'obliger des étrangers et de payer ses soldats.

CHAPITRE XVIII.

Route de Naples. — Mola di Gaëta. — L'archevêque de Tarente. — Sa lettre et celle du général Lafayette. — M. de Serre, Ischia.

Le plus redoutable des ennemis pour les voyageurs qui se rendent à Naples, c'est l'air des marais pontins, et cependant rien n'est si ombragé, si vert, que ce séjour pestilentiel. On y entre après avoir traversé une campagne désolée, où parmi des ruines se distinguent les magnifiques aqueducs aux arches gigantesques, qui sont comme les pierres sépulcrales d'une nature et d'une grandeur mortes. Quand on arrive après Cisterna au déclin des montagnes, ce foyer d'infection vous paraît un *oasis* d'une délicieuse fraîcheur. Si l'on y est garanti des brigands, c'est que non-seulement on a éloigné la route de la forêt, mais c'est que la *malaria* ne respecte pas les descendants du fameux *Barbone*.

Ce que l'on peut à peine apercevoir au galop traditionnel des chevaux de poste, ce sont quelques figures blêmes et hâves, à qui la fièvre ne promet pas un long avenir; et des troupeaux de buffles, des sangliers, des cerfs, ou des oiseaux sauvages.

Pline prétend que ces marécages étaient autrefois des champs de blé, nourrissant Rome; qui, occupée par la domination universelle, a laissé envahir par des eaux croupissantes nombre de villes industrieuses et de champs fertiles: Jules César et le pape Boniface ont

cherché à y mettre ordre, mais c'est au pape Pie VI qu'on doit la route actuelle, et la création du canal de drainage, qui ont coûté plus de 8 millions. C'est sur un canal creusé par César et ayant le même objet, que s'est embarqué un soir Horace :

Inde *forum Appi*
Differtum nautis, cauponibus atque malignis.
Sat. I, 5.

C'est sur la même plage de ce sol privilégié, où le paganisme et le christianisme se mêlent partout avec éclat, que saint Paul rencontra ses frères de Rome, alors qu'il se rendait dans cette capitale en venant de *Pouzzoles*, pour obéir au Seigneur, et pour en appeler des juifs à l'Empereur.

« Les frères qui y étaient ayant appris de nos nou-
« velles, vinrent au devant de nous, jusqu'au *Marché*
« *d'Appius*, et aux trois hôtelleries ; et Paul les voyant
« rendit grâces à Dieu, et prit courage. »
Actes des Apôtres, chap. XXVIII.

En arrivant à *Terracine*, à deux lieues des frontières papales, on sent, entre le nord et le midi de l'Italie, cette différence qui s'aperçoit si bien entre les deux versants des Alpes. Les palmiers, les bois d'orangers et de grenadiers, les pistachiers, les aloès, les caroubiers y croissent en abondance. Il y a peu de sites plus beaux que la baie de *Mola di Gaëta*. On y voit dans le lointain : la forteresse de Gaëte, le Vésuve, les îles d'Ischia et de Procida, les montagnes bleuâtres du

golfe de Naples, le monument appelé le *tombeau de Cicéron*, sous un ciel étincelant, avec une mer unie, au souffle de brises voluptueuses et parfumées des fleurs qui tapissent les ruines faites par les Volsques, les Romains et les Goths[1].

J'avais peine à rassasier mes yeux, quand j'ouvris le matin les volets de ma chambre de l'hôtel de *Mola* qui, lui-même décoré de fresques, avait l'air d'une élégante villa. Je compris que ce dut être là pour les poëtes de toutes les époques l'idéal des Arcadies qu'ils ont décrites.

Pourquoi faut-il qu'au milieu de toutes les grâces et de tous les sourires de la création, il faille trouver des habitants si peu dignes d'elles, et, comme on l'a dit, que « le paradis soit peuplé par des diables[2] ? »

C'est un rude compte à demander à ces gouvernements théocratiques. Qu'ont-ils fait des descendants des Scipions, des Atticus et des Cicéron[3] ? Des enfants couverts de haillons mendient en grimaçant, ou font des cabrioles pour obtenir quelque menue monnaie; les hommes, à figures suspectes et sinistres échangent

[1] O nemus, o fontes solidumque madentis arenæ,
Sittus, et æquoreis splendidus anxur aquis.
Martial X, 51.

[2] Non his juventus orta parentibus
Infecit æquor sanguine punico,
Pyrrhumque et ingentem cecidit
Antiochum Hannibalemque divum.
Horace.

[3] Animæ, quales neque candidiores
Terra tulit.
Horace, *Sat.* V.

des signes d'intelligence avec les postillons ; les cavaliers de l'escorte, qui est censée devoir vous protéger, vous parlent, pour mieux se faire valoir, des dangers qui vous environnent.

Tout cela n'est pas fait pour rassurer, surtout quand vers *Fondi* et *Itri* vous entrez dans d'étroits défilés entourés de rochers couverts d'une végétation plantureuse, qui forment à la fois des remparts et des chemins couverts, de difficile accès aux hommes comme aux chevaux.

C'est le pays natal du brigandage; il n'est pas ville qui ait autant fourni de héros de grands chemins. *Fra Diavola*, un des plus connus, y exerçait cette industrie, à laquelle chacun participe un peu. Ceux-là attaquent, les autres espionnent ou recèlent, et les plus aisés sont enchantés d'acheter à bon marché. Les meurtres y sont regardés comme des actes de courage, les vols comme des tours d'adresse, et jusque dans les écoles, s'il y a une éducation, elle consiste à former théoriquement et pratiquement de petits bandits.

Des officiers autrichiens, qui étaient là en garnison depuis deux ans, me disaient qu'à moins d'en bannir toute la population, on ne parviendrait pas à y établir la sûreté des propriétés. Des corps de garde étaient bâtis de distance en distance et devaient se prêter main-forte au besoin, mais on prétendait que quand les assaillants apparaissaient, les soldats s'y réfugiaient et criaient aux voyageurs menacés qui les appelaient à leur secours : sauvez-vous, *I birbanti*, voilà les brigands ! C'est là qu'au seizième siècle, Marcus Sciarra, chef de

voleurs, se croyait un héros épique, et sachant que le Tasse devait aller voir un de ses amis à Mola, non-seulement lui offrit libre passage et protection, mais le fit assurer que lui et ses compagnons seraient fiers d'exécuter ses ordres.

Cette confusion entre le brigand et le héros peint les mœurs de toute cette région, appelée jadis la *terre du travail*[1]. Elle n'a pas été introduite seulement par les parties intéressées, mais aussi par les princes, et j'ai peur que cette tradition ne soit pas entièrement perdue. Ainsi *Pezzo*, dit *Fra Diavola*, et *Mammone*, nonobstant leurs atrocités, ont été employés comme des agents politiques, et comblés d'honneurs par la famille royale de Naples pendant l'insurrection de 1799. Tout, même le crime, s'est misérablement rapetissé ; mais nous ne sommes qu'à deux pas de *Minturnes*, dont il ne reste, il est vrai, qu'un théâtre et un amphithéâtre en ruines. L'antiquité y reparaît dans toute sa majesté dans ces paroles que répondit *Marius* au sicaire de *Sylla :*

Homo, audesne occidere Caium Marium[2] *!*

La bruyante ville de Naples s'entend de loin, il faut que cela tienne à la multiplicité des paroles de ses habitants, qui n'est égalée que par la multiplicité de leurs gestes. Quand on s'en approche, on est frappé de l'ensemble de ces maisons à terrasses, dominées, sans difficulté, par les clochers. Le premier grand édifice qui s'offre à la vue, est l'*Hospice royal des pauvres*, et bien-

[1] *Terra di lavoro.*

[2] Soldat, oserais-tu égorger Caius Marius ?

tôt après le *Musée bourbon*, mais ce qui étonne le plus, même le Parisien le plus familiarisé avec la foule, c'est la rue de *Tolède*, qui divise la ville en deux, et qui est la plus grande artère de cet immense corps. Une fourmilière humaine s'y agite, c'est une confusion tumultueuse, qui ensuite, vers le *Largo di Mercato* (la place du Marché) ou la *Marinella* (la marine), se change en une sorte de camp volant, semé de dormeurs, la nuit, où le jour on s'habille, on se rase, on peigne et débarbouille ses enfants, on fait la cuisine et quelquefois la lessive. La race des lazzaroni est un peu éteinte : ils sont devenus commissionnaires, bateliers ou pêcheurs, et ont le costume léger et amphibie, qui leur permet de se mettre à l'eau ou de se coucher au soleil. Une frugalité extraordinaire, une gaîté inaltérable, une mimique expressive, l'imitation du cri des animaux ou des oiseaux, un langage figuré et énergique, des poses à charmer les sculpteurs ou les peintres, et l'absence de conscience les caractérisent. On me prenait mon mouchoir dans ma poche, je criais : au voleur ! je courais après lui, il courait mieux que moi, et s'asseyait sur une borne, où tout le public riait de sa malice et de mon inutile appel à la justice. Il est vrai qu'on me disait que je pourrais racheter le lendemain à bon compte mon foulard au marché d'à côté.

Pour compléter mon tableau de mœurs, je dois ajouter que quand j'ai quitté Naples et que ma voiture était déjà attelée de chevaux de poste, mon logeur me soutenait que je lui devais une semaine de plus que je n'étais resté dans son appartement. Le postillon, stimulé

par l'exemple, prenait mon argent d'une main et tendait l'autre, comme si je ne l'avais pas payé. Heureusement une sentinelle autrichienne, de garde à côté, à qui j'en appelais, et qui avait vu la manœuvre, lorsque le postillon nouveau ne voulait pas partir sans que j'eusse, disait-il, satisfait son camarade, me demanda si je n'avais pas un pistolet dans ma voiture, et me dit d'en menacer le récalcitrant. C'est ce que je fis. Il n'eut plus d'incertitude et partit comme un trait. Je me rappelai à ce sujet un mot qu'on m'avait dit à l'ambassade : « Oui, c'est vrai, il y en a beaucoup qui sont voleurs, menteurs, grimaciers, fourbes, mais on peut aussi les châtier, sans crainte qu'ils se fâchent. C'est une compensation. » Mon éducation se faisait, mais à mon arrivée j'eus une peine extrême à empêcher de prétendus *facchini* à grimper sur mon véhicule, à s'emparer l'un d'un chapeau, l'autre d'un sac de nuit, celui-ci d'un parapluie, celui-là d'un manteau, et de venir dans la maison particulière, *vico freddo*, où j'étais descendu, réclamer des salaires exorbitants, selon l'usage, à ce qu'ils disaient. Cela était bien nouveau et bien surprenant pour moi. Quand Dieu a versé sur un pays tant d'incomparables bénédictions, dont l'habitant le plus pauvre et le plus misérable n'est pas exclu : un climat délicieux, qui n'exige presque pas de vêtements, une alimentation facile, la satisfaction de tous les appétits, des intelligences capables de tout comprendre, comment les vertus sont-elles si rares dans des cœurs si heureux ?

Et cependant il y a des prédications partout, même

en plein vent. Sur le Môle j'entendais quelquefois un dominicain parler de l'enfer en termes si pleins de terreur que tout le monde s'agenouillait et semblait se repentir, mais j'ai peur que leurs sermons n'aient pas laissé plus de traces que les chants des paladins, qui y étaient récités avec force gestes et déclamation par ce qu'on appelle les *contastorie*.

Montesquieu a dit : « Approchez-vous des pays du Midi, vous croirez vous éloigner de la morale même. » C'est que ce sont des enfants qui, avec la faiblesse de leurs organes, jointe à la paresse de leur esprit, reçoivent les impressions plus fortement, et auraient plus besoin d'une bonne éducation. Dieu a laissé quelque chose à faire là où il a tant fait.

A la vivacité des sensations qu'on reçoit soi-même, on peut juger de l'épanouissement des nerfs que produit ce climat si chaud, et comme l'âme est souverainement émue de tout ce qui la trouverait peut-être indifférente ailleurs. J'ai l'horreur du lien commun. Cependant je retranche à regret de ces touches de la jeunesse, de ces souvenirs qui m'amusent, tout ce que m'ont inspiré et *Pausilippe* et *Baïa*, et le *Vésuve* et *Pompéia*, et le *Musée*, où l'antiquité semble avoir déménagé avant sa destruction ; pour me circonscrire, aux images des hommes qui ont passé et aux lieux qui les ont entourés. Quelque peu compétent que je sois, il est un art fugitif qui vieillit vite et dont les vestiges s'effacent, s'ils ne se détruisent, cet art des sons, cette combinaison des bruits, imparfait auxiliaire du beau. Il n'exige ni âme ni consistance, à ce point que Mozart s'était laissé

enthousiasmer jusqu'à la musique la plus estimée des connaisseurs, par les paroles les plus communes et les plus méprisables.

J'ai toujours entendu dire que ce n'était que sur des mots qui ne signifiaient rien, que les musiciens français parvenaient à développer leur talent. Quand je demandais sur quels tableaux de passion on se pâmait d'admiration, on n'avait à me citer que d'affreux amphigouris qui en étaient le motif et le canevas.

La musique des Grecs enchantait la nation la plus spirituelle du monde, je ne sais ce qu'elle est devenue. Le *divin Lulli* du grand siècle ennuierait beaucoup; j'en ai peur, la génération dont Rossini est l'idole.

Quoi qu'il en soit de ce changeant thème de songes, il faut reconnaître que la patrie de Pergolèse, de Cimarosa et de Paësiello lui a consacré un de ses plus vastes, si ce n'est un de ses plus beaux temples; mais chez les Napolitains, le grotesque a toujours sa part du sublime, et j'avoue que ces six rangs, chacun de trente-deux loges, paraîtraient imposants si chaque loge n'était décorée comme une baraque de polichinelle.

J'appris d'une compatriote distinguée, qui avait par dévouement filial embrassé la carrière du théâtre, et qu'un beau mariage a replacée dans la société, une étrange étiquette de la scène napolitaine, que je recommande à la délicatesse de tous les comités de censure de cour. Mlle H... remplissait le rôle de *Sapho*, et le libretto annonce qu'au dernier acte Sapho se jette dans la mer du haut de son rocher. Lorsque je lui demandai

pourquoi elle était partie par la coulisse, elle m'apprit que, pour ménager la sensibilité du roi, quand il était présent, le dénouement ne devait jamais être funèbre. C'est-à-dire que la peine de mort était abolie pour les héros de théâtre. Je ne sais trop comment m'y prendre pour rapporter un autre article de l'étiquette en pareille occasion, et il faudra que le lecteur y supplée.

Vers cinq heures, je vis passer un peloton de la garde à cheval qui se rendait à Saint-Charles. Il escortait je ne sais quel fauteuil placé dans une boîte diaprée. Je demandais ce que cela pouvait être, et le buraliste me répondit : mais c'est le *rafraîchissement du roi*. Un trône ne pouvait pas être transporté avec plus de solennité.

J'avais une lettre de la duchesse de Raguse pour Mme Mainvielle-Fodor, qui avait été une des gloires du théâtre italien de Paris ; elle était en ce moment absente de Naples, mais les gosiers mélodieux ne font jamais défaut dans ce doux climat, dont l'air est si transparent et si sonore, et où les voyelles du langage sont autant de notes musicales. On me conduisit dans le salon d'un riche avocat, Me Nicolas Catalano, chez qui il y avait un concert tous les dimanches matin, et si mon témoignage ne devait pas être suspect, je dirais que je fus, à mon tour, profondément ému par cinq voix magnifiques qui s'y firent entendre sans accompagnement. L'accent des sentiments, imité avec cette énergie, était loin de ce son des roseaux du Nil, quand le vent remplissait leurs tuyaux, qui a donné l'idée du chant, à ce que dit l'histoire. Il est vrai que mon

oreille et mon âme étaient gagnées d'avance par la beauté de ces dames Catalano, et que mon enthousiasme a pu prendre le change.

Mme la comtesse de Serre avait bien voulu me faire connaître ces réunions, où les étrangers se trouvaient confondus avec de vrais Napolitains. Sauf le duc de Saint-Théodore, qui donnait régulièrement chaque hiver plusieurs bals, rien n'est si rare qu'une réception chez des indigènes. La haute noblesse s'est associée à un casino, chargé d'exercer l'hospitalité en commun. Le roi lui-même en est membre, et il est peut-être le seul qui ne se dispense pas pour cela de faire dans son palais les honneurs de la capitale. J'eus l'avantage de lui être présenté à une des fêtes du Cercle; je crois que c'est une des conséquences de l'invitation qui a été demandée pour vous par votre ambassadeur. Je vis devant moi un homme de grande taille, fort replet et fort brun, qui m'adressa quelques questions: c'est la conversation ordinaire des princes, et qui n'attendit pas ma réponse à la seconde, mais se trouva tout à coup à l'extrémité opposée du salon. Cela m'étonna moins que de le voir ensuite danser et valser avec une vivacité et un entrain, bien loin de la gravité du menuet de son aïeul Louis XIV.

Lorsque le prince Henri de Prusse se fit présenter à Mgr de Capecelatro, il lui dit: « Quand on vient à Naples il faut y voir Pompéia, le Vésuve et l'archevêque de Tarente. »

J'ai eu la bonne fortune d'y voir souvent ce prélat illustre qui a été pour moi d'une bonté toute paternelle.

C'est lui qui m'a donné les lettres que lui avait adressées Mme de Staël, et qu'on a dû remarquer dans mon premier volume.

Elle lui écrivait: « Monseigneur, je vous demande votre bénédiction, avec une rose, comme celle de l'archevêque de Moscou. » C'était en deux mots peindre, comme dit Homère d'Ulysse, la suavité d'âme, ἀγαθὸς ψυχὴ[1], de cet homme d'État à la fois ecclésiastique et libéral. La tâche d'un chroniqueur n'a pas habituellement assez de charmes pour que je ne saisisse pas avec empressement l'occasion de m'arrêter devant un de ces êtres privilégiés qui sont rares partout, mais qu'on aime surtout à rencontrer dans la nouvelle Grèce, à laquelle ils semblent appartenir.

Si je ne me trompe, ce que j'ai recueilli sur sa vie a une originalité qui, plus que bien des observations, fait pénétrer dans les mœurs locales, si différentes des nôtres, de ce royaume des Deux-Siciles, qui dans son élite voyait poindre déjà l'aurore de ses destinées nouvelles. Pythagore a dit que la vie humaine n'était qu'une réminiscence: ainsi de l'histoire, qui se recommence de siècle en siècle.

Mgr de Capecelatro, issu de deux familles ducales, reçut les premiers éléments de l'instruction dans une école fondée pour les familles patriciennes, et où celles-ci donnaient elles-mêmes l'enseignement primaire, ainsi que le faisaient encore de mon temps les *Caraccioli*. Le collége dit *des nobles*, où il resta jusqu'à

[1] *Odyssée*, liv. II.

l'âge de dix-huit ans, l'initia aux langues anciennes, aux belles-lettres, à l'histoire et même au droit. Telle fut l'activité de son esprit et la vivacité de son imagination que, non content d'avoir acquis une instruction moyenne, il voulut se perfectionner par un voyage et un séjour au delà des Alpes. Mais il dut se borner à visiter l'Italie et ses Académies. Il suivit à Bologne les cours de philosophie d'une femme: *Laura Bassi,* qui avait obtenu le bonnet de docteur de la main des cardinaux Lambertini et Polignac, et qui professa plus tard la physique expérimentale, en inspirant autant d'estime pour sa science que pour sa conduite.

A Bologne il apprit en même temps la musique de *Martini.* Il eût semblé que tout cela le préparait plus à la carrière militaire, sa prédilection, qu'à la carrière ecclésiastique qu'il adopta. Il reçut l'ordination du cardinal Sersale, primat à Rome, et il fut nommé chapelain du trésor de saint Janvier.

C'est alors qu'il publia sur *les fêtes chrétiennes* un livre qui marqua la sagesse de ses opinions, la pureté de sa doctrine, et cette tendance vraiment spirituelle de sa piété éclairée.

Il y combat cette habitude trop répandue, qui fait de la messe la seule nécessité du culte divin, et dit que l'esprit de la loi évangélique dans ses fêtes a surtout pour objet de remplacer l'inaction des juifs et la licence des gentils.

C'est dans une instruction pastorale de 1790 qu'il aborda hardiment la déviation éminemment italienne, qui, de l'adoration en esprit et en vérité, est retournée

aux pratiques de la superstition païenne et à ce qu'il appelle le culte de dulie et d'hyperdulie[1].

Ces déclarations, non moins que son zèle pour l'instruction populaire et l'ouverture de sa bibliothèque au public, le placèrent dès lors dans le clergé libéral et progressif. Il avait été envoyé à Rome en qualité d'avocat consistorial pour le royaume de Naples, fonction en dehors de la prélature officielle, et s'y familiarisa avec le droit civil.

Rien ne parut plus naturel, quoiqu'il n'eût que trente ans, que de le voir proposé au roi Ferdinand pour l'archevêché de Tarente. Il eût fallu de pareils hommes pour conjurer les périls de la papauté et de ses alliés. Le général Bonaparte, vainqueur de l'Italie, avait en vain voulu faire entendre raison au pape. Celui-ci dut signer le traité de Tolentino. La cour de Naples voulait alors intervenir dans la querelle, pour s'emparer de quelque dépouille et empêcher qu'on n'établît une république à Rome, mais après l'enlèvement du saint Père, malgré les fers et les supplices auxquels elle eut recours, elle fut elle-même menacée, et son alliance avec l'Angleterre dut aboutir à ce décret fameux : *la maison de Bourbon a cessé de régner*. L'archevêque de Tarente, élu par ses concitoyens, malgré son caractère d'archevêque, comme chef de la municipalité, céda aux

[1] « E nella onoranza de santi proscrisse le pratiche superstiziose che multiforme abuso introdotte avea contro i principii della vera credenza.

« La natione va giornalmente avanzondo si nella mala fede a vengono spesso trascurati i publici è privati doveri . . . . . .

« La chiesa venera i santi, me adora il solo Iddio.... »

circonstances et ne tarda pas à être appelé à siéger au Corps législatif à Naples. Dénoncé pour ses opinions politiques, il fut arrêté et renfermé dans le fort de *Castelnuovo*. Il lui fallut comparaître devant des inquisiteurs et des juges. Ceux-ci trouvèrent qu'il n'y avait pas lieu de lui faire son procès, mais il se démit de ses fonctions, croyant qu'un archevêque ne devait même pas être soupçonné. La cour s'était retirée en Sicile. *Joseph Bonaparte* offrit à Mgr de Capecelatro la place de président de section de son Conseil d'État; *Murat*, qui lui succéda, le fit ministre de l'intérieur. C'est sous son administration que le musée fut réorganisé et agrandi du jardin d'un couvent.

La reine *Caroline* Murat l'avait désigné à Napoléon pour faire partie du concile que celui-ci avait eu l'idée de réunir à Paris pour y combattre la puissance spirituelle du Saint-Père. Le sagace prélat s'y refusa pour des raisons de santé, tout en expliquant franchement à l'Empereur les difficultés qu'il rencontrerait dans la route où il s'engageait. Celui-ci écrivit peu après à sa sœur : « l'archevêque de Tarente ne m'a rien caché de son métier. »

Il était, comme on le voit, impossible de trouver un personnage qui, sous le rapport de la politique, de l'église, de l'administration et des beaux-arts, offrît plus d'intérêt. Il y faut ajouter les qualités sociales de fils de l'Évangile, malgré la pourpre, de cet ami de l'humanité, sous la reine *Caroline* et le cardinal *Ruffo;* la simplicité et la modération dans tant de fortunes diverses, une rare délicatesse de sentiments et une bien-

veillance venant du cœur. Sa maison était devenue une sorte de sanctuaire consacré aux sciences, à la conversation et à l'amitié.

Gœthe et Herder, Cuvier et Walter-Scott, Lamartine et de Lavigne, Al. Humboldt et de Maistre, tous les princes de l'intelligence y ont paru et enrichi les souvenirs du vieillard. Je lui disais (il avait alors soixante-dix-neuf ans) qu'il me faisait l'effet d'un Lafayette napolitain. Ancienneté de race, franche adoption des réformes, sympathie sociale, douce urbanité des manières sans acception des personnes, poésie et finesse, influence et position, il y avait bien des parités entre eux.

Son palais était orné de tableaux d'un grand mérite. Il y avait de belles copies des fresques du Vatican, un portrait original de *Masaniello* et celui de sa femme, dans le costume qu'ils avaient pris pour aller chez l'infante d'Espagne.

« Soyez la reine des nobles, dit la femme de Masaniello à l'infante, je serai celle du peuple. » Les plus précieux de ces tableaux étaient un Christ de *Murillo*, une présentation au temple et une Vierge du même auteur, agenouillée devant son fils, affaissé sur la croix. C'est le tableau dont Mme de Staël a parlé dans *Corinne*. Elle voulut absolument qu'il fût de *Titien*, et chaque fois qu'elle venait voir l'archevêque elle se prosternait devant cette magnifique peinture.

Mgr de Capecelatro me raconta que tous ces chefs-d'œuvre lui avaient été cédés, moyennant une pension viagère, par un domestique de Murillo, à qui son maître les avait légués.

Indépendamment de ces tableaux, l'archevêque avait une riche collection de pierres dures et de camées. Il voulut bien m'offrir un scarabée égyptien. On y voit encore la trace d'une couleur violette, et la clef d'Isis y est gravée.

Invité quelquefois à sa table, même lorsqu'il n'y avait pas de monde, je m'amusais beaucoup de sa passion pour les chats. On pouvait dire littéralement que quelques-uns y avaient leur couvert. Une famille n'y aurait pas été mieux traitée, si les archevêques pouvaient en avoir. On faisait valoir ces *angoras*, ils avaient de petits noms d'affection; toutes les familiarités leur étaient permises, des friandises étaient à leur destination. Ce goût de Monseigneur était si connu qu'il me racontait qu'à je ne sais quelle séance d'académie, où il fut fait une lecture sur les animaux domestiques, quand on en vint aux chats, tous les regards se tournèrent, en riant, de son côté.

Voici une lettre de lui, qui suivit de près les adieux et les remercîments que je lui adressais:

« Feci festa, gentilissimo mio signore, all' arrivo della vostra « graziosa letterina data di Parigi il di 11 dello porso febbrajo.

« Sono pur preziosi i momenti che riunovano la memoria di « coloro che una volta mi furono cotanto cari, a che a fronte « della distanza e delle vicende non poterono obliarmi. Mi « piace oltremodo che voi siete sempre l'istesso, malgrado la « pestifera atmosfera di cotesta Capitale. Jo nulla Joffro, poiche « gli anni e gli affanni furono i miei maestri, e imparai pur « troppo che i secoli si rinnovano per mei mi trasporto colla « forza di una immaginazione accaja nel secolo XIII, e parmi « di vivere fra quei mostri.

« La mia salute si sostiene nello stato in cui voi la lasciaste; « e parmi di alimentarba coll 'onorato ritiro, e coll 'oblio di « tutte le umane follie. Se volete farmi felice datevi la pena di « procurarmi un disegno dell' immortale Lafayette[1] pria della « sua gloriosa partenza per quella parte del Globo dove furono « spazzate le catene di una vile existenza.

« Ai bravi ami i che si ricordano di me, mille e poi mille « saluti; e voi, se volete farmi lieto, datemi di tempo in tempo « le vostre nuove che giumgeronno sempre care al vostro ser- « vitor ed amico. « IL VECCHIO TARANTO.

« Napoli, li 6 marzo 1824. »

Al signor Coulmann, a Parigi, rue Gaillon, 15.

Les orages politiques avaient jeté sur la côte de Naples un des hommes qui avaient le plus grandi la tribune parlementaire, relevée par Louis XVIII: *M. de Serre*, au coup d'œil étendu, à l'inspiration palpitante, à la logique passionnée, qui avait, en 1819, posé et fait prévaloir en traits de flamme les principes de nos institu-

[1] Le général Lafayette à qui je fis part de la lettre de Mgr de Capecelatro, m'écrivit:

« Paris, 18 mai 1824.

« J'ai l'honneur de saluer Monsieur Coulmann et de lui offrir tous mes remercîments de son aimable attention: il ne pouvait rien faire de plus flatteur et de plus touchant pour moi que de me transmettre un témoignage de l'estime et de la bienveillance du respectable ancien archevêque de Tarente: je le prie de vouloir bien être l'interprète de ma vénération et de ma reconnaissance, dont je lui aurais offert moi-même l'hommage si je n'avais craint d'être indiscret; la même crainte m'empêcha de garder la lettre qui m'a été si obligeamment confiée, mais elle est gravée dans mon cœur. Monsieur Coulmann voudra bien agréer aussi l'expression de ma gratitude et de ma considération distinguée.

« LAFAYETTE. »

tions nouvelles. Mais que le courant est rapide et que les plus grands hommes d'État ont des volontés changeantes et des paroles trompeuses! Les principes si noblement embrassés, on en a abusé : de quoi n'abuse-t-on pas, surtout en France! et principes et amis ont été délaissés et combattus en faveur de communs adversaires. Ces principes étaient la liberté individuelle, religieuse, celle de la presse et la loi des élections. Les amis étaient Royer-Collard et Camille Jordan, MM. Guizot et de Barante. La faction qui avait exigé cette rupture, ne se contenta pas, comme cela est d'ordinaire, du gage qui lui fut donné. Même après les paroles célèbres qui, au lieu de la rentrée des *bannis*, déclarent que cette rentrée n'aurait lieu *jamais*, l'ambassade de Naples fut la retraite accordée avec le titre de comte à la disgrâce du converti. M. Royer-Collard, à qui les hardiesses de son langage contre le parti ultramonarchique avaient été en quelque sorte inspirées par M. de Serre lui-même, fut profondément blessé de sa révocation du Conseil d'État contre-signée par ce ministre qui avait cherché à l'adoucir. Mais M. Royer-Collard lui répondit en ces termes :

« J'adresse cette lettre, non à l'ancien ami, dont je détourne « ma pensée, mais à l'homme, qui, ayant connu mes senti- « ments les plus intimes, saura peut-être mieux que moi « mettre ma conduite dans son véritable jour. Je sais quel res- « pect est dû au nom du Roi. Ses bienfaits obligent presque « comme ses ordres. Cependant je ne puis accepter une pen- « sion sur le sceau. J'abaisserais mon caractère de député, je « dégraderais de mes mains les services que vous rappelez,

« j'aime mieux qu'ils soient oubliés. Une disgrâce honorable, « encourue par le service du Roi, est un attrait de plus pour « ma fidélité. »

M. de Barante avait refusé la place de ministre à Copenhague, M. Guizot répudia noblement aussi le dédommagement qui lui fut offert. Quant à M. Camille Jordan, on ne lui en proposa même pas. Voilà dans quelles circonstances je trouvai à Naples l'ex-garde des sceaux, à la fois mécontent de ses amis nouveaux, et brouillé avec les anciens, sans que le prince auquel il avait fait ces douloureux sacrifices le regardât même, malgré sa puissance oratoire, comme nécessaire au triomphe de la réaction.

Pour combler la mesure, l'ancien ministre et l'ancien président de Chambre ne fut pas réélu, et la tribune même manqua au plus grand orateur de notre époque. Après l'exclusion inconstitutionnelle de l'éloquent *Manuel* de la Chambre, aucun collége ne protesta avec lui; après les triomphes de la parole de M. de Serre, aucun collége ne l'adopta. Esprit public, tu n'étais pas né encore!

C'était en bien peu de temps avoir parcouru toutes les extrémités de la carrière politique, avoir goûté toutes ses joies, avoir été abreuvé de toutes ses amertumes. Mon assiduité aux séances de la Chambre et mes relations de société m'avaient mis au courant de toutes les phases de la destinée d'un homme dont les facultés, plus encore que la position, m'inspiraient une haute estime. J'avais été recommandé à Mme la comtesse de

Serre, femme aussi intelligente que cordiale, par M. de Salvandy, si ingénieux dans sa bonté à faire valoir ses amis. Il était presque impossible que la conversation ne devînt pas souvent politique et que M. de Serre y restât absolument étranger. Sa femme, à qui ce grand mouvement, dans lequel elle avait vécu et auqnel elle avait pris une vive part, manquait beaucoup, voyait se ranimer avec plaisir des sujets sur lesquels on s'était imposé depuis longtemps un fier silence. Elle pensait avec raison que M. de Serre ne pouvait que gagner à donner des explications de sa conduite, et que les blessures dont il saignait se cicatriseraient plus vite à l'air d'une libre, mais respectueuse discussion. Elle voulut bien me dire que j'étais le premier qui fût parvenu à faire sortir son mari de son mutisme, et tous, nous retrouvions avec bonheur non-seulement les accents de cette voix que la maladie avait menacée, mais les brillants éclairs de cette âme émue et persuasive.

Peu d'existences avaient été si accidentées que celle de M. de Serre, et par conséquent plus riches en événements et en récits. Issu d'une famille noble de la Lorraine, il avait émigré et fait partie de l'armée de Condé. Jeune et enthousiaste, il se trouva dans un pays dont il ne savait pas la langue, et par surcroît de contrariété il se prit d'amour violent en Allemagne pour une jeune personne à qui il ne pouvait même dans sa langue déclarer sa passion. L'amour fait des prodiges, surtout quand il est secondé par une fine organisation. En peu de temps l'émigré sut un des idiômes les plus difficiles de l'Europe. Je ne sais si son amour dura plus long-

temps que son étude, mais quand Napoléon le distingua, après sa rentrée de l'émigration en 1801, comme avocat à Metz, c'est en partie à cette connaissance de l'allemand qu'il dû sa nomination de premier président à la Cour impériale de l'*Ems supérieur*, siégeant à *Hambourg*. On prétend que M. de Tournon, se trouvant à table un jour chez l'archichancelier Cambacérès, était à côté d'un Monsieur, à qui il demanda de l'eau, en l'appelant son voisin. — Voisin pas trop, répondit le convive: vous êtes préfet à Rome et je suis préfet à Hambourg!

Des préfectures, comme des présidences si lointaines, doivent être éphémères. M. de Serre, après la chute de l'Empire, se vit nommé à celle de la Cour impériale de Colmar, et ce fut encore la connaissance de l'allemand qui parut un de ses titres à ce choix. Cela pourrait faire un chapitre de l'ouvrage de Mme de Staël: *De l'influence des passions sur le bonheur des individus.*

« Quæsivit cœlo lucem,
« Ingemuitque repertâ. »

J'ai représenté M. de Serre comme un homme passionné, et certes il l'était à un haut degré, mais combien chez un tel homme le respect des devoirs de famille, le sentiment des convenances a plus de mérite et de grandeur!

Son père, ancien officier de cavalerie, avait bien moins que lui d'équilibre dans ses facultés. C'était ce qu'on appelait alors un *ultrà*, dans toute la force du terme; il répétait sans cesse à son fils que s'il ne se

défaisait pas de tous les libéraux, ils se déferaient de lui. Il venait au ministère de la justice et se faisait annoncer : *le père de son Excellence*. Dans son état d'exaltation il reprocha au ministère, dans son salon, d'avoir parlé contre les Cours prévôtales, contre le clergé, contre les bandes du gouvernement occulte, et d'avoir appelé *saine* la majorité de la Convention.

M. de Serre écoutait son père, sans la moindre contrariété apparente, avec une déférence qui ne se démentait pas un instant. Quand il partit, il le reconduisit, dans sa voiture, rue de Buffault, où il logeait, et ne permit pas plus aux autres de s'en plaindre qu'il ne s'en plaignait lui-même.

Je parlais de nos conversations politiques. La première s'engagea assez singulièrement. Dans une de ses réflexions toujours empreintes d'exagération sur ce sujet, ce grand transfuge de la gauche se prit à dire : « Ce « qui fait le malheur de la France, c'est que personne « n'ose s'y dire ni ministériel ni de l'opposition. Y a-t-il « un honnête homme qui ose franchement se dire de « l'opposition ? »

Je suis cet homme-là, dis-je, je parle de l'opposition constitutionnelle.

M. DE S. : A la bonne heure ; mais dans les rangs dits *constitutionnels* se trouvait d'Argenson, qui a conspiré à Belfort, et qui aurait été mis en jugement si la Chambre des pairs avait fait son devoir. Quel libéral que le général comte Foy ! Est-ce à un pareil parti qu'on pouvait confier la royauté ?

MOI : « Vous en souteniez avec tant d'éclat les

maximes, vous auriez exercé sur lui une influence considérable, il ne fallait pas le quitter, mais le diriger. »

M. DE S. : « Quand je l'ai quitté, c'est que j'ai vu « la France en péril et que j'ai cru devoir la sauver. « M. de Saint-Cricq est revenu d'une tournée et m'a dit « devant Royer-Collard :

« Comment ! le trône s'écroule et personne n'aura le « courage de se dévouer pour lui !

« *Périr est aussi une solution*, s'écria Royer-Collard. « Nous résolûmes ensemble le changement de la loi des « élections, mais il m'abandonna. Comment trouvez-« vous le procédé de M. Guizot, qui a publié des obser-« vations faites dans notre intimité?

« Il se pose déjà en personnage, se dit mon ami, et « ne l'a jamais été. J'avais avec lui les rapports qu'on « a avec les gens de ses bureaux, je le connaissais à « peine. Si j'avais une réponse à lui faire, je choisirais « pour épigraphe une pensée de sa femme dans cet « ignoble roman[1] de *Raoul et Victor: Il n'y a pas de « moralité dans les fortunes rapidement acquises*. Royer-« Collard, lui, a été mon ami : je n'en parlerai pas.

MOI : « Cela a dû vous paraître bien cruel de vous « séparer ainsi de tous vos frères d'opinion.

M. DE S. : « Pouvais-je laisser au Conseil d'État « Royer-Collard disant : « Il n'y a pas de gouvernement « en France depuis cinq ans, » personnalité qui remon-« tait au roi lui-même. Ainsi de Camille Jordan. Camille

[1] Cet ouvrage, que M. de Serre appelle un ignoble roman, a été couronné par l'Académie française.

« Jordan et Pichon, voilà, je le reconnais, des hommes « de conscience : Pichon était franc, mais ne blâmait « pas en factieux.

Moi : « Vous avez cru bien faire, mais voyez à quels « hommes vous nous avez livrés.

M. de S. : « Il fallait aller là où il y avait le plus de « péril. Je ne dis pas qu'il n'y en ait beaucoup aujour- « d'hui. Il faut savoir tenir la route sans verser. Croyez- « moi, je suis vieux, j'ai émigré, j'ai été longtemps aux « affaires. Ce qui perdra toujours la liberté, c'est notre « impatience. On n'établit rien de durable qu'avec le « temps.

Moi : « J'ai peur que nous ne portions la peine de la « manière dont nos institutions sont nées, de l'absence « de confiance qui a dû en résulter, de ce traité fait par « la nation désarmée en présence de l'étranger. »

M. de S. : « Les fautes sont toujours à quelqu'un. « Mais, pour être juste, il faudrait remonter plus haut. « Où s'arrêterait-on même, en accusant le passé ? »

J'appris que lorsque M. Matthieu de Montmorency annonça à M. de Serre sa nomination à l'ambassade de Naples, il lui écrivit avec une ingénuité et une bonne foi rares dans la diplomatie : « Je vous félicite, M. le comte, du choix de Sa Majesté, quoique la vérité m'oblige à vous dire que je lui avais proposé un autre candidat, » et il finissait sa lettre : « Permettez qu'au lieu de signer : votre ministre, je me dise : votre dévoué etc., » étrange prétention d'un homme qui, ministre depuis quelques heures, écrivait à un autre qui l'avait été cinq ans.

A Vérone, où M. de Serre avait été envoyé assister au Congrès, et où M. de Chateaubriand le trouva au-dessus de l'idée qu'il s'en était faite, il n'y avait pour la guerre d'Espagne que Mathieu de Montmorency, l'empereur Alexandre et Pozzo di Borgo.

Quand M. de Montmorency parla de l'éventualité de cette guerre et du concours à obtenir des alliés, l'Angleterre intervenant, l'Empereur répondit : « Certainement, mais il faut la faire de suite. Voulez-vous deux cent mille hommes? » M. de Montmorency demeura interdit, n'osa pas répondre et les choses en restèrent là.

M. de Serre gardait vis-à-vis de sa famille la plus grande discrétion sur les séances du Conseil. Il était fort étonné que sa femme sût si bien ce qui s'y était passé. Cela tenait à ce que le roi en faisait part à Mme du Cayla. Celle-ci cependant n'avait aucune sympathie pour Mme de Serre, à qui elle fit une scène fort inconvenante, peu de jours avant son départ. Le roi avait toujours été fort aimable pour elle; il avait tenu sur les fonds de baptême son fils aîné et lui baisait les mains, quand M. Guizot, qui ne lui plaisait pas il est vrai, la saluait à peine.

Si les ministres disgraciés ont leurs chagrins et leurs désenchantements, et surtout cette difficulté de se rattacher à de petits intérêts, quand ils étaient occupés de si grands, leurs femmes ont des désappointements non moins poignants quoique moins sérieux. Plutarque dit qu'*Éponine* répondit à *Vespasien*, étonné de son courage, d'être restée avec son mari vaincu, enfermé dans une caverne, qu'elle y avait vécu plus

heureuse que lui à la lumière du soleil et au faîte de la puissance. Le contraire de cela est trop vrai chez nous, où l'esprit d'agrément et de société fait entrer les femmes en partage de l'autorité. *Le soleil* et *le faîte de la puissance* leur laissent de vifs regrets. Ce qui m'était le plus douloureux, disait Mme la comtesse de Serre, c'est en allant au château de me voir exclue du salon des duchesses, où les femmes des ministres sont admises. Mme Pasquier me proposa de demander ensemble au roi d'y pouvoir rester, mais comme je partais, je me résignai.

Monsieur, quand elle prit congé de lui, lui dit: Mais, Madame, pourquoi n'avez-vous pas dit à M. de Serre de demander à être du nouveau ministère? Elle lui répondit: « Il est de grands partis que M. de Serre croit de« voir prendre dans sa conscience, et pour lesquels il « ne consulte personne. »

Je fus assez heureux pour faire avec notre ambassade la course d'*Ischia*, cette île charmante qui avec *Procida* clôt un des golfes de Naples et forme une espèce de pyramide dont la pointe est l'antique *Epomeo*, volcan éteint depuis 1302. Après un brillant déjeuner à cet hôtel de *la Chiaja*, bâti par Acton, et qui avait été loué pour la légation de France, nous allâmes en voiture à la baie de *Miliscola*, où un bateau nous attendait. C'est une bien délicieuse excursion, en bonne compagnie, que celle sur cette mer azurée. Le Vésuve ébrèche l'horizon. Elle baigne le cap de Misène, et les villas aux vives couleurs, les vignes, les bois d'orangers et de myrtes suspendus sur des ravins, la tour du phare et

une toute petite île appelée *Vivara* s'y réfléchissent, et pour ceinture vivante elle a la ville d'Ischia même. Là courent entre terre et ciel les caresses de la brise maritime, toute parfumée, mais quelquefois cette brise balance votre embarcation, et le mal de mer vient troubler toute cette poésie. C'est ce qui m'arriva, et comme la maladie ne devait durer que peu de temps, on se moqua beaucoup du dérangement de mon enthousiasme; mais je fus vengé au retour; la mer étant devenue plus grosse le soir, tous mes compagnons, excepté moi, furent incommodés, juste et plaisant retour des choses d'ici-bas.

Nous fîmes à âne l'ascension de l'Epomea, point le plus élevé de l'île et qui semble formé par les éruptions d'alentour dont on aperçoit les nombreux cônes. Il n'y a point d'allure moins majestueuse, et pour moi qui avais vu le garde des sceaux, si longtemps emprisonné dans sa robe, qu'il était d'étiquette de ne pas quitter, c'était un spectacle assez comique que sa grande taille, sa figure sérieuse et son air magistral aux prises avec l'indépendance grotesque et incorrigible de son humble palefroi.

Nous avions emporté quelques rafraîchissements, et sur le sommet de cette île qui est en quelque sorte un épitome de toute la terre, et où dans la variété de ses roches abruptes et de ses plaines fertiles on voit à la fois croître le grain, la vigne, les arbres fruitiers sans exception et les figuiers d'Inde, nous mangeâmes en mars des amandes fraîches. Parmi ces amandes il y en avait beaucoup dont la coque contenait deux fruits. On

avait beaucoup dit que M. de Serre, émigré à seize ans, avait manqué ses études classiques, et on en inférait qu'on pouvait être un homme supérieur sans avoir fait ses humanités. Mais je vis que la lacune avait été bien remplie plus tard, par un esprit si ardent et si actif, quand à propos des doubles amandes l'ancien ministre me fit remarquer quelle exactitude Virgile avait mise dans ses *Géorgiques* en appelant les amandiers de *Pithecusa: biferi*, épithète dont il n'avait pas compris le sens jusque-là. Si l'on doit être inconsolable de ne pas connaître en original la littérature des anciens, c'est surtout dans les pays qu'ils ont habité, et où la nature et la société animent et éclaircissent ces admirables miroirs du passé. A peine revenu à Paris, j'appris que j'avais entendu les dernières plaintes qu'ait arrachées sa blessure à cet aigle de la tribune.

CHAPITRE XIX.

Strophes d'album de Lamartine et Béranger. — Fragments d'un poëme inédit de Benjamin Constant. — Lettres de la duchesse de Raguse, de Mmes Dufrénoy et Gay, de MM. Léon Saladin et de Salvandy.

La franchise et la naïveté, avons-nous dit, donnent à tous les mémoires et à toutes les biographies une vie attachante.

Si l'on y découvre des feintes ou des dissimulations, le tout n'est plus que froid et mort. Aussi la réalité la plus touchante et la démonstration la plus sûre est-elle celle de la correspondance. Il en sort souvent ce qui peut intéresser un grand cercle, quoique les lettres soient destinées à un petit ou à une personne seulement. Elles ont, quoique en apparence insignifiantes, le mérite de peindre des personnes connues, et les récits sont ainsi continués par des rédacteurs nouveaux, ce qui est tout profit pour le lecteur. Comment parler de ces personnes avec autant de fidélité qu'elles en parlent elles-mêmes, à travers la tombe, quand on éprouve le besoin de les faire connaître, honorer et aimer comme on les a aimées et honorées soi-même?

L'album est, de sa nature, suspect de complaisance comme de publicité. Il faut faire la part de ses aimables tromperies; comme de soi on retranchera de la correspondance les éloges prodigués à celui à qui elle est adressée. On ne s'écrit pas, sans y être forcé, pour se dire des choses désagréables, et les flatteries sont les

caresses d'un absent. Il semblerait que la modestie dût les faire supprimer de ses confidences, mais ce serait un remaniement touchant à l'inexactitude, et les points mêmes pourraient recevoir de fausses interprétations. Il faut donc s'en rapporter à l'intelligente appréciation du lecteur, et pour arriver au vrai, à la disposition assez naturelle à l'homme d'ôter à qui se donne.

Lamartine appelait un album un *cimetière de gloire,* en ces mots :

Dans ce cimetière de gloire
Vous voulez ma cendre; à quoi bon ?
Pendant que j'inscris ma mémoire,
Le temps pulvérise mon nom.

Béranger lui répond :

Si le temps pour marquer jusqu'où va son empire,
Pulvérise en effet le beau nom que voilà,
Qu'il daigne sur les vers que j'ose encore écrire
Jeter un peu de cette poudre-là.

Le mien, qu'on m'excusera de produire, contient à la fois, à la date où je suis, les mots d'amitié suivants de Benjamin Constant, avec le fragment d'un poëme inédit qui, s'il n'a pas le charme des vers de Lamartine ou de Béranger, est une délicieuse satire de l'auteur de l'*Esprit de conquête.*

« Ce recueil me place dans une société si poétique, que je « cherche à retrouver quelques fragments de ce que j'écrivais « dans des temps plus calmes : mais je recours auparavant à la « prose, pour exprimer à Monsieur Coulmann, de la manière la « plus simple et la plus claire, mon inaltérable et sincère amitié.

« BENJAMIN CONSTANT. »

FRAGMENTS D'UN POÈME MANUSCRIT.

A l'entretien succède un spectacle nouveau,
La table se transforme en un vaste plateau,
Couvert d'objets confus que l'œil discerne à peine.
Le chaos par degrés s'arrange ; et sur la plaine
On voit surgir de petits monts,
S'élever des rochers, se creuser des vallons,
De petites forêts dans leurs détours s'étendre,
Des cités s'élever, des fleuves se répandre,
Des prés verdir, des champs se couvrir de moissons,
Et des lacs à peine visibles
Offrent leurs retraites paisibles
A d'imperceptibles poissons.
Du monde que nous habitons,
Ce monde en abrégé semble la parodie.
D'objets vivants bientôt la campagne est remplie ;
Du fond d'un bois s'élancent des guerriers,
Leur taille est d'un quart de coudée ;
Mais d'un noble transport leur âme est possédée,
Le bras chargé de petits boucliers,
Un petit casque sur la tête,
Comme si d'un empire ils tentaient la conquête,
Ils poussent leurs petits coursiers.
Sous deux chefs différents ces belliqueux pygmées
Forment deux puissantes armées,
Qui s'attaquent avec fureur
Et par mille hauts faits prouvent au champ d'honneur
Ce que peuvent l'ardeur et la haine rivales.
Insensé qui voudrait compter tous leurs exploits !
Leur courage est pareil et leurs forces égales.
En prêtant bien l'oreille on distingue leur voix,
Semblable à la voix des cigales,
Lorsque de dessous l'herbe, en un beau jour d'été,
Retentit leur cri répété.
Ne dédaignez pas leur vaillance
Orgueilleux, qui lisez mes vers.
Quelques lignes de plus causent votre arrogance.

Mais qu'êtes-vous dans l'univers ?
Comme eux jouets de la puissance
Pour faire un peu de bruit vous agitez vos fers,
Entre ces nains et vous grande est la ressemblance.
Ils disent contre vous que la gloire est leur loi,
Et leur gloire est aussi l'aveugle obéissance.
Héros par peur, conquérants par effroi,
Comme vous, chacun d'eux, au carnage s'élance,
Tue, ou se fait tuer, sans demander pourquoi.

BENJAMIN CONSTANT.

LETTRES DE Mme LA MARÉCHALE DUCHESSE DE RAGUSE.

« Paris, 29 novembre 1822.

« Je conçois tout votre découragement et le vide que vous éprouvez dans un moment où votre cœur est brisé par une perte aussi récente, aussi cruelle. Mais en pensant à voyager pour vous en distraire, avez-vous songé, Monsieur, à tout l'isolement que vous ajouteriez à celui qui pèse déjà sur votre âme? Est-ce parmi des étrangers que vous irez chercher des consolations et une sympathie que vos amis et vos nièces peuvent encore vous offrir? Le temps, la saison ne sont pas favorables aux courses; votre santé demande des ménagements après un si rude coup. Croyez-moi, ne bougez pas : quand on vient de voir un lien se rompre, on sent davantage le besoin de resserrer ceux qui restent, du moins c'est ainsi que je sens, et depuis que deux pertes bien sensibles (car Madame votre sœur me manque aussi, permettez-moi de vous l'avouer, elle m'avait montré tant d'amitié et de bonté), depuis que ces deux pertes ont éclairci les rangs autour de moi, je sens une sorte de douceur à me rapprocher de mes amis, à les compter, et je ne saurais pas penser à m'en éloigner. S'il ne vous restait ici que des souvenirs déchirants, sans personne pour les partager, je vous dirais, éloignez-vous, mais vous savez où trouver des âmes qui répondront à la vôtre, des pleurs à mêler à vos

pleurs. Ne vous privez donc pas de ces consolations et n'allez pas les échanger contre l'indifférence des cœurs qui ne s'intéresseront pas à vous. Voilà les réflexions que m'a suggérées votre lettre d'hier, parce que c'est ainsi que je sens, et j'ai besoin de vous les communiquer. — Quand vous le pourrez venez me voir; j'ai, il me semble, tout ce qu'il faut pour comprendre votre douleur. Répondez-moi, et en attendant croyez que je suis bien occupée de vous.

« DUCHESSE DE RAGUSE. »

« Paris, ce 12 février 1823.

« Vous avez commencé votre lettre par une plainte, Monsieur, et moi je vous en adresserai aussi une à mon tour, deux même au besoin. Dites-moi d'abord pourquoi vous avez été aussi longtemps sans m'écrire, vous m'avez, cela est clair, mise tout à fait à la queue de votre correspondance; la rancune va-t-elle jusque-là chez vous? De plus, pourquoi avez-vous choisi l'heure où j'ai beaucoup de monde chez moi pour me faire vos adieux? est-ce là le moment de l'épanchement et de l'amitié? Quand je suis contrainte dans une chose tout s'en ressent chez moi. Aussi ai-je été contrariée, puis froide, et c'est votre faute. J'étais vraiment triste de vous voir entreprendre un si grand voyage dans une mauvaise saison; j'étais affligée de penser que je perdais l'occasion de vous y rencontrer. J'aurais voulu vous dire tout cela, il n'y avait pas moyen et je n'ai rien dit du tout. Je ne vois pas qu'il y ait là de l'inégalité ou du caprice. En y réfléchissant, je crois même qu'il y avait plus, j'étais presque blessée de votre persistance à faire ce voyage cet hiver. Je conviens que c'est de l'égoïsme, mais c'est ainsi que la nature humaine est faite, et il faut lui passer ses imperfections. Si vous m'en vouliez encore après cet aveu, je dirais que vous avez bien envie de quereller et que vous êtes encore plus injuste que moi. Je suis charmée que vous éprouviez de ce voyage le bien-être et la distraction que vous en attendiez. Mais vous aurez fait cela trop en courant. Je vais

vous chercher à Rome que je ne connais pas et que j'espère bientôt voir. Voilà le carnaval passé, je vous écris le premier jour de carême, et je vous suivrai désormais sous ce beau ciel de Naples, où toutes les merveilles sont réunies. Il y a de l'enchantement dans ce pays, et les émotions qu'il procure donnent un intérêt et une vivacité à l'existence, qui sont inconnus dans nos climats tempérés et au sein de nos coteries. — Du reste l'hiver a été triste ici et peu animé. Vous le comprendrez sans peine. L'attente de l'ouverture d'une campagne a glacé tous les cœurs et on est fort inquiet. Vous nous reviendrez au printemps. Dites-moi quels sont vos projets. Viendrez-vous d'abord ici nous raconter vos plaisirs ou irez-vous de suite en Alsace? J'ai le projet de passer un mois à Bade pour y prendre les bains ; je serais heureuse de vous y trouver. Devinez de qui j'ai eu la visite l'autre jour, du Tyrolien aux cannes! J'étais ravie de le voir, il me semblait que je revoyais ces charmants vallons et le bois du Fremersberg. Merci de vos offres, je n'ai besoin ni envie de rien. Je ne veux du pays que lui-même. — J'ai vu vos nièces; elles vont bien. Henriette embellit. Quelqu'un a de nouveau repris la manie du mariage et se fait refuser par toutes les héritières.

« Adieu, Monsieur, je vous remercie d'avoir songé à moi aux bords de l'Arno. Croyez que longtemps avant je m'apercevais de votre silence et que je ne le méritais pas. Soyez-en persuadé comme de mon tendre et sincère attachement.

« DUCHESSE DE RAGUSE. »

« Viry, ce 17 mars 1823.

« C'est de ma maison des champs, Monsieur, que je veux répondre à tout ce que vous m'avez écrit des enchantements que vous fait éprouver ce beau ciel de Naples. Je suis venue passer ici quelques jours pour mes affaires; plus libre et plus recueillie qu'à Paris, je me plais à vous consacrer l'un de mes loisirs, et sur les frontières de l'hiver et du printemps, entre un beau soleil et l'air piquant de notre mois de mars, je me

rapproche sans y rassembler des charmes qui vous environnent. — Vous devez avoir trouvé de moi une lettre à Rome ; je serais fâchée qu'elle fût perdue, car je vous y donnais quelques explications auxquelles je tiens.

« Je regrette vivement que vous n'ayez pas trouvé ma bonne amie, Mme Mainvielle, à Naples. Quoi que vous en disiez des voix *Catalani*, je suis persuadée que la sienne, affermie par la santé, vous eût ravi, autant par souvenir que par conviction de son beau talent. — Vous avez donc vu mon ami le prince G.... L'ingrat ! il a bonne grâce à me bouder, que lui ai-je fait ? je l'ai gâté, comme cela m'arrive trop souvent avec les gens que j'aime, et il est devenu injuste et exigeant. Au surplus que lui ferais-je dire ? J'ai eu des maladies, des chagrins, il ne m'a pas donné signe de vie, c'est la plus sûre preuve qu'il est tout à fait désintéressé de moi : à Rome comme à Paris il me négligera, car il ne m'aime plus. Il a oublié les heureux temps de Bade, *lui*, parlez-lui en, il avait alors quelque tendresse pour moi et il ne saura jamais ce que cela m'a coûté, quoique ce fût en tout bien tout honneur. — Je vous assure que je serai fidèle à ma parole, j'irai à Bade prendre les bains cet été, et même d'assez bonne heure, car ma santé l'exige. J'irai vers la fin de juin, et vous, serez-vous exact au rendez-vous ? Les charmes de quelques belles Italiennes, les accents des nouvelles sirènes ne vous retiendront-ils pas ? Voici l'hiver achevé, le printemps déjà passé pour vous dans ces heureux climats ne vous enivre-t-il pas ? Et comment ferez-vous pour vous arracher de cette belle terre classique ? Ici nous sommes prosaïques, maussades et ignorants. Il n'y a de merveilles que celles que nous crée notre imagination, et elle devient stérile, vous le savez, quand rien ne l'exalte autour de soi. Aussi, en attendant que j'aille réveiller la mienne par tout ce qui vous séduit en ce moment, je me fais une fête de lui donner pour épisode les jolies vallées de Bade et cette vie si libre et si douce que l'on y mène.

« Adieu, Monsieur, écrivez-moi encore, vos lettres me plaisent et j'aime à vous voir prendre intérêt à tout ce qui vous

environne. Cette disposition de votre esprit me prouve que votre santé est bonne. Adieu, à Paris comme partout comptez sur mon attachement. DUCHESSE DE RAGUSE. »

LETTRE DE Mme DUFRENOY.

« Ce 7 mars 1823.

« Vous avez dû recevoir, à Rome, une lettre de moi, mon cher Jacques. Elle contenait une explication des motifs qui m'avaient empêchée de vous écrire plus tôt. Votre lettre de Naples m'a causé une vive satisfaction. Je vois que, fidèle à l'amitié, l'absence et même l'apparence de l'oubli ne vous changent point; vous n'êtes pas de ceux qui accusent légèrement les personnes auxquelles vous êtes cher, et vous méritez par conséquent qu'on ne croie pas aux accusations portées contre vous. Quant à moi, j'ai quelquefois blâmé la légèreté apparente de votre caractère, mais j'ai toujours cru, et je crois encore à la solidité du fond, et à moins que vous ne me le disiez vous-même, et d'un ton sérieux, je ne craindrais jamais que vous ne m'aimiez plus. On a fait beaucoup de méchants propos, je n'en veux pas à leurs auteurs, je les dédaigne ou plutôt je les plains. Quant à ma trop sensible amie, je ne la vois presque plus; j'en suis fâchée, surtout pour elle; je suis convaincue qu'elle avait besoin de moi, elle qui est de caractère à recueillir tous les discours faits pour l'affliger, et que sa nouvelle Minerve ne lui épargne pas. Je me persuade qu'elle reviendra un peu honteuse de m'avoir délaissée, je ne me souviendrai que du charme goûté dans sa société. Il est d'ailleurs plus d'un souvenir qui me la fera toujours chérir et qui remplira mon cœur d'indulgence pour elle. — J'ai vu hier M. de Jouy, nous avons parlé longtemps de vous: il vous aime véritablement et je pense que s'il ne vous a point encore écrit, il ne tardera point à le faire. Vos aimables nièces sont venues me voir une fois, accompagnées de M. Bartholdi, elles me rendaient ma visite, je ne les ai plus revues, mais je sais qu'elles

se portent bien. Je désire que vos vœux soient accomplis et que vous reveniez bientôt au milieu de Paris. Vos descriptions de Rome et de Naples sont très-intéressantes ; je me suis plu surtout au portrait du vénérable archevêque ; c'est une bonne fortune assez rare de trouver un homme aussi distingué dans les pays lointains, et même en France, où les formes emportent le fond, où l'on vit intimement ensemble pour s'aimer, où l'on s'aime sans presque se voir, où l'on ne fait presque jamais l'éloge de quelqu'un sans y ajouter le *mais* fatal ; où l'on ne montre d'énergie que dans les choses de peu d'importance, tandis qu'on en manque dans les circonstances impérieuses, où l'on n'est homme enfin que la plume à la main et femme que dans les boudoirs. Mais brisons : l'égoïsme révoltant que je vois partout et dans toutes choses m'attriste profondément l'âme, toutefois mon accès de misanthropie a cédé à votre dernière, et je veux encore vivre pour espérer, pour admirer et pour aimer ! Tout à vous, DUFRÉNOY. »

LETTRE DE M. L. SALADIN.

« Paris, le 14 mars 1823.

« Si je n'avais pas vu Mme Gay, je ne saurais pas, mon cher Coulmann, ce que vous êtes devenu dans votre excursion d'Italie. Heureusement pour moi j'ai appris de la correspondante privilégiée que vous y aviez trouvé beaucoup de consolations et de santé : je m'en suis réjoui avec elle ; mais je n'ai pu m'empêcher de lui envier une faveur à laquelle je commençais à me croire quelque droit. Je me suis accoutumé trop vite à votre bonne amitié pour m'accommoder ainsi d'un silence qui ressemble presqu'à l'oubli. Il me semble d'ailleurs que, quand on parcourt cette belle et intéressante contrée, on ne saurait avoir trop de correspondants. A l'aspect de tant de merveilles, l'imagination déborde et elle a besoin de se répandre. Sous ce rapport même j'aurais été satisfait de recevoir quelques lignes de souvenir. — Mme Gay peut se montrer plus difficile avec

vous; elle a des titres nombreux à votre souvenir, et le malheur est venu y ajouter encore. Elle est cruellement éprouvée depuis quelques temps; il faut qu'elle souffre à la fois comme épouse, comme mère et comme auteur. Cette surabondance d'infortunes lui donnait des droits aux consolations de ses amis; j'ai pensé que les vôtres seraient des plus puissantes, et je connais trop votre cœur pour croire que vous ayez négligé de les envoyer. L'oreille saisit toujours avidement un soin lointain, quand la voix est chère!

« Si l'on m'a oublié en Italie, on a eu la bonté de se souvenir de moi au Marais. On s'y réunit demain. Je n'y suis pas allé de l'hiver; mais je me donnerai bien garde d'y manquer ce jour-là. Plus d'une personne me parlera de vous. Je compte pour beaucoup le plaisir d'avoir de vos nouvelles, et celui de pouvoir dire un peu de mal de vous à des personnes qui vous aiment. Je me réjouis presqu'encore de votre éloignement en songeant que vous ne serez pas là pour me reprocher telles ou telles assiduités fort innocentes. — Si Paris a été triste durant cet hiver, je ne vous le dirai pas. Avec une politique de plus en plus désolante, et surtout avec des menaces de guerre, il eût été difficile qu'il en fût autrement. Les bals ont été moins nombreux et les réunions moins gaies. L'éternel *écarté* reste impassible au milieu de toutes ces agitations. La société se perd de jour en jour à Paris; on sent le besoin de se réfugier dans les intimités et elles deviennent de plus en plus rares. Me voilà monté sur le ton de l'élégie, mais je m'arrête court: je ne veux pas vous décourager et vous dégoûter de nous. Ne craignez pas de revenir, ou bien dites-moi que vous nous aimez assez pour venir partager tous ces ennuis qui composent la vie de Paris et qui n'empêchent pas de la rechercher. Nous sommes disposés à bien vous recevoir, mais il faut que vous rapportiez une bonne provision de santé. Vous toucherez à la Semaine-Sainte quand vous recevrez cette lettre. Ce qu'éprouve en ce moment, dans la capitale du monde chrétien, un hérétique qui n'est point dépourvu d'imagination, je ne le devine pas, mais je désire fort qu'il m'en fasse part, s'il n'est pas trop pares-

seux. Il pourrait en même temps me dire de M. Artaud quelques mots que je pourrais répéter à son beau-frère, ou me parler de M. de Laval, de manière à ce que j'en pusse écrire à Salvandy, qui est venu passer à Paris trois mois d'hiver et qui est déjà reparti pour ses champs, où il ne tardera pas à avoir un rejeton. Tout s'annonce pour le mieux : sa femme a jusqu'à présent une santé merveilleuse. Puisse-t-il en être de même de la vôtre, quand vous en avez une : mais quand la prendrez-vous? La choisirez-vous à Genève? ou bien viendrez-vous la chercher au milieu de nous? J'oublie quels étaient vos projets à votre départ ; je me souviens cependant que vous en aviez. Il faut que vous fassiez une fin, comme on dit. Je plains d'avance toutes ces dames, mais après tout, on les consolera, si elles ne se consolent pas elles-mêmes. On peut avoir quelque tranquillité sur ce point. Je n'en aurais point sur ce bavardage, que je prolonge outre mesure, si je ne comptais sur votre bonne amitié, et si je n'avais point à me dédommager d'un long silence et d'un éloignement considérable. Croyez aussi à tous mes sentiments affectueux. LÉON SALADIN. »

P. S. J'oubliais lord Byron. L'avez-vous vu? Comment l'avez-vous abordé? Avez-vous eu du romantique dans votre entrevue? J'ai beaucoup de curiosité là-dessus : il ne tient qu'à vous de la satisfaire ; car avec vos lettres vous serez certainement arrivé jusqu'à lui, malgré son albanais et ce génie qui crée une solitude autour de lui. Je ne suis pas en peine de vous; si vous l'avez vu une fois, il aura désiré vous revoir.

LETTRE DE M. DE SALVANDY.

« Chontemerle, 27 mars 1825.

« Je dois, mon cher ami, vous paraître bien coupable ; je l'étais sûrement à vos yeux quand vous m'avez écrit votre aimable petit billet, et pourtant j'avais de bonnes excuses ; je comptais alors, comme depuis, faire toujours le lendemain le

trajet de Paris ; je le comptais encore ce matin à sept heures, et toujours il m'a fallu rester, j'ai été privé ainsi du plaisir de vous voir, et j'ai manqué au devoir de vous remercier et de vous répondre. Votre récit de la conversation de lord Byron est intéressant comme tout ce qui sort de la bouche d'un grand homme et tout ce qui passe par la plume d'un homme d'esprit. Sa lettre est un document curieux. Je m'étonne que vous ne l'ayez pas mise au jour quand le héros nous a été enlevé, mais mieux vaut tard que jamais. J'avais le dessein de vous demander s'il ne vous conviendrait pas que les *Débats* dissent un mot proportionné au volume, à cause de la politique, plutôt qu'à l'importance du personnage. Je ne savais pas si le morceau était tout à fait public, et maintenant encore je ne sais où il se vend et à quel prix. Veuillez me l'écrire. Je ne sais plus quand j'irai à Paris. M. Feray est dans un état de santé qui nous inquiète fort. Nous ne pouvons nous éloigner de lui ; il a besoin de soins perpétuels et surtout de conversation, d'entourage affectueux, tout en cherchant la solitude. Ma femme, comme vous pouvez croire, est fort tourmentée. Nous attendons dans peu de jours ma belle-sœur et son mari, nous aurons alors quelque liberté et j'irai voir ce qui se passe sur votre horizon. Je n'oublierai pas la rue Gaillon. Dites-moi, je vous prie, en me répondant d'ici là, ce que devient Léon ; je n'ai pas de ses nouvelles et il était souffreteux lors des dernières que j'ai eues. Rappelez ma femme au bon souvenir de Mesdames vos nièces ; recevez sa part de remercîments pour le plaisir que la lecture de votre opuscule lui a fait ; je pense comme elle et de plus je vous embrasse tendrement.

« N. DE SALVANDY. »

P. S. Si j'avais le temps, je vous répéterais tout ce que j'ai entendu dire de votre spirituelle et élégante allocution aux anges de l'apocalypse. Je le garde pour votre arrivée, que vous ne nous ferez pas, j'espère, attendre au delà de mardi. Ma femme vous demande de parler demain d'elle, en même temps que de moi, pas précisement à votre filleule, mais à sa mère. Offrez-lui tous

mes hommages, je vous prie, et croyez à mon sincère et vieil attachement.

LETTRE DE Mme SOPHIE GAY.

« Paris, 3 mai 1823.

« Enfin vous daignez vous souvenir qu'il existe dans un coin de Paris une pauvre famille qui vous aime et vous regrette! Savez-vous bien que sans le *Miroir* et Mme Legrand nous aurions pu être fort inquiètes de vous. Mais, fort heureusement pour nous, votre amie est devenue la nôtre, et dans le nombre de bons soins, des aimables consolations que nous lui devons, elle a fait entrer le plaisir de nous parler souvent de vous. J'avais appris par une autre votre prochain mariage, et ce projet était accompagné de détails que je n'ai pas voulu croire. J'en ai parlé à votre amie, elle m'a priée en riant de ne la point questionner à ce sujet. J'ai respecté sa discrétion et me suis bornée à lui demander si je connaissais celle que vous allez rendre responsable de votre bonheur. Elle m'a répondu : *Non*. Ce seul mot m'a fait l'effet d'une sentence qui me condamnait à un grand sacrifice, car l'ami qui s'attache loin de nous à des cœurs étrangers aux nôtres, est à jamais perdu pour ses anciennes amies, et je vous pleure déjà. Apprenez-moi du moins que vous épousez une personne jeune, belle, riche, bonne et spirituelle, enfin digne de vous. J'ai besoin de la savoir telle pour lui pardonner d'être exclusivement aimée.

« Encore tout heureuse de votre lettre, j'ai été la montrer à notre ami prisonnier, il se porte à merveille et reçoit plus de visites qu'un ministre en crédit. J'ai vu des scènes dignes de Walter-Scott pour parvenir jusqu'à lui : je me suis trouvée avec une douzaine de femmes ou maîtresses de voleurs qui venaient aussi chercher leur permission. L'une d'elle m'a demandé si le *mien* partait aussi avec la chaîne du 1er mai ? J'ai répondu que le *mien* n'avait pas le bonheur d'être pour les galères, alors, me supposant l'amie d'un homme à pendre, je

suis devenue l'objet de la considération et de l'intérêt général, ce qui m'a valu des confidences de tous les genres et très-nouvelles pour moi, je vous jure, j'en ai bien fait rire notre ami; cette histoire est la comédie du genre. Celle de Magallon en est le drame. Toutes deux prouvent les égards que l'on porte au malheur, et avec quelle facilité on mêle les honnêtes gens au rebut de l'humanité.

« Que je vous envie les divins souvenirs que vous rapportez de ce beau voyage! Vous avez eu recours à la seule distraction qui puisse triompher de cruels regrets. Si vous saviez quel hiver funèbre nous avons passé et quel froid printemps lui succède! Ce n'est que d'aujourd'hui que le soleil paraît se réveiller, aussi vais-je demain l'attendre à Villiers. Ces champs paisibles sont bien loin d'inspirer les nobles émotions dont vous venez d'enrichir votre mémoire, mais on y peut rêver tristement et c'est encore quelque chose. Delphine, à qui j'ai lu votre lettre (et qui a fort bien remarqué que son nom ne s'y trouvait pas une seule fois), était ravie de votre petit tableau de la Madone et de vos histoires de voleurs. C'est vraiment dommage, nous aurions eu bien du plaisir à vous entendre raconter tout cela dans nos bois de Villiers.

« Dites-moi si vous resterez encore longtemps à Strasbourg, et si vous désirez que je vous y adresse un ouvrage qui va paraître et dont l'auteur est en possession de votre indulgence; je le connais peu et ne l'aime guère, mais vous n'êtes pas forcé de m'imiter.

« Adieu, quand vous reverrai-je? que sera-t-il de notre amitié? Je l'ignore, tâchez que votre bonheur me dédommage. Mille compliments affectueux de toute ma famille.

« SOPHIE GAY. »

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

AVANT-PROPOS 1

CHAPITRE PREMIER. 3

Voyage en Suisse. — Sandegg. — Mlle Cochelet. — Arenenberg. — La reine Hortense. — Anecdote concernant la reine d'Angleterre. — Stances de M. de Boufflers.

CHAPITRE II 18

Suite d'Arenenberg. — La grande-duchesse Stéphanie de Bade — Ses récits. — Conversation de la reine. — Une romance inédite composée par elle. — Partie sur le lac. — La comtesse de Walsh. — Le comte de Lagarde. — La comtesse de Montalembert. — La famille Hoffert. — M. Cottereau.

CHAPITRE III 33

Deux lettres de la duchesse de Raguse. — Un salon. — Les deux fils de la reine. — M. Philippe Lebas. — Mlle de Courtin. — M. Mocquard. — Lettres de Napoléon Ier.

CHAPITRE IV 46

Album envoyé à la reine. — Je fais la lecture d'*Une promenade dans les Pyrénées*. — Nouvelle lettre de la reine. — Lettre-romances et épîtres d'Arnault. — Stances d'Em. Dupaty, de Mme Dufrénoy. — La Malmaison nouvelle. — Lettres de la reine.

CHAPITRE V 60

Le Rigi. — Lettre de M. de Jouy. — Journal. — Chez Cuvier. — B. Constant. — Laffitte. — Mme Davillier. — Mme Dufrénoy.

CHAPITRE VI 70

Tribune diplomatique à la chambre des députés. — Princesse Bagration. — Comtesse de Flahault. — Duchesse de Broglie. — Mme Guizot.

CHAPITRE VII 79

La chambre. — M. Lainé. — Le général Foy. — M. Clausel de Coussergues accuse M. Decazes. — Lettre de Louis XVIII. — Casimir Périer.

CHAPITRE VIII. 87

Études parlementaires. — Henri Boulay de la Meurthe. — Son frère Joseph. — Victor Lanjuinais. — Zangiacomi. — Mon plaidoyer pour Rossini. — Alph. Foy. — P. Chasseloup-Laubat. — Mon système électoral.

RÉMINISCENCES

RÉMINISCENCES

PAR

J. J. COULMANN

ANCIEN MAITRE DES REQUÊTES EN SERVICE ORDINAIRE AU CONSEIL D'ÉTAT,
ANCIEN DÉPUTÉ ETC.

TOME TROISIÈME

PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE
1869

Tous droits réservés.

CHAPITRE PREMIER.

Coup d'œil général jeté sur l'époque.

Quand nous voulons tracer une fidèle image du passé, il nous y faut transporter, tout entiers, pour ne pas substituer le temps où l'expérience est faite au temps de l'événement même. Rien ne paraît plus naturel et cependant rien n'est plus difficile que de se rendre présentes dans toute leur vérité les circonstances passées et surtout de s'isoler complétement du présent. Sommes-nous le jouet de cette illusion éternelle qui nous fait croire qu'au temps de notre jeunesse toutes choses étaient plus jeunes et plus belles ; cédons-nous, sans en avoir conscience, à une tendance chagrine, et ne louons-nous une époque déjà éloignée que pour critiquer plus à l'aise celle où nous sommes parvenus ; enfin constatons-nous simplement la vérité ? Quoi qu'il en soit, on ne peut pas jeter les yeux sur les années qui ont précédé la révolution de 1830 sans se dire que la France était alors plus poétique, plus généreuse, plus entreprenante, plus éprise du beau, plus jalouse de sa liberté, de son honneur, que des déceptions nouvelles ne l'ont faite.

Je ne crois pas me tromper. Quand nous voyons cette ardeur du gain, cette incrédulité religieuse, cette indifférence du droit, ce besoin des plaisirs commodes,

tous ces feux qui s'en vont en fumée comme ceux des cigares, notre mémoire s'enorgueillit de l'activité des esprits développée par la libre discussion des tribunes politiques, la fréquentation passionnée des cours de trois illustres professeurs et des conférences saint-simonniennes elles-mêmes. La naissance d'une nouvelle école littéraire, un goût pour les choses de l'esprit qu'un article du *Globe*[1] occupait tout un jour les conversations; le respect général de la légalité, la chaleur des cœurs mise au service des grandes causes. Surtout cette idée du sacrifice et du devoir se mêlant à l'étude de nos institutions et nécessaire à leur défense : voilà les traits généraux de cette adolescence de la France libre.

Notre pays faisait ainsi un utile apprentissage des vertus civiles, et avec quel fruit, c'est ce que montra la révolution de Juillet, une des plus rudes épreuves par lesquelles une nation ait jamais passé. Cette révolution ne fut pas seulement le caprice d'un peuple amoureux de nouveautés, mais la résistance longtemps patiente à des velléités de coup d'État ; résolue, courageuse et modérée à la fois quand l'attentat fut commis et l'initiative de la lutte contre nos institutions prise sans déguisement. Il y eut ce phénomène d'une multitude victorieuse n'abusant pas de sa puissance, reconnaissant des droits à ses adversaires. Ce n'était plus cette prétendue liberté de 93 où l'on disait naïvement :

[1] Journal rédigé par MM. Dubois, Vitet, Rémusat, Sainte-Beuve, Ampère, Duvergier de Hauranne, etc.

« Nous allons être libres, les aristocrates ne pourront plus souffler. » Merveille non moins rare ! les insurgés encore noirs de poudre, couverts d'armes ou de vêtements enlevés aux Tuileries ou aux arsenaux, montaient la garde aux jardins royaux, et non-seulement empêchaient qu'on y dégradât rien, mais disaient fièrement à leurs camarades de tout à l'heure : « Les blouses n'entrent pas ici. »

Chacun savait que l'étranger avait les yeux fixés sur nous, et l'esprit d'équité, d'ordre et de justice qui voulait que la patrie fût honorée, avait découlé du sens moralisateur et du culte officiel qui présidait à la naissance des lois. Ces leçons d'humanité, d'honnêteté, de sagesse, sorties de la bouche des hommes d'élite et propagées par la presse, avaient pénétré à travers toutes les couches de la population et créé cette solidarité des citoyens, la force et la dignité des états affranchis. On peut avec justice reprocher bien des choses à la Restauration. Son origine d'abord et ses tendances contre-révolutionnaires, j'entends contraires aux justes principes et aux faits considérables que la révolution avait fait triompher. Le drapeau blanc s'était teint de couleurs nouvelles ayant des acceptions différentes. Il avait flotté sur toutes les capitales, et le mettre à l'ombre et l'effacer devant la bannière monarchique seule, quelque glorieuse qu'elle fût, était un attentat à une période de vingt-cinq ans, et une maladresse d'autant plus grande que les lis étaient rentrés en France dans les fourgons de l'étranger. Mais, quand pendant deux règnes le régime constitutionnel a eu

des phases magnifiques, quand les fonds publics étaient, après la coûteuse libération du territoire et une indemnité d'un milliard accordée aux émigrés, arrivés à un taux qu'ils n'atteindront plus, il faut reconnaître que ce régime sut du moins donner à ses fautes la double absolution de la prospérité et de la liberté.

Pour moi, il est une grandeur morale à laquelle je suis tenté de donner la préférence, quoiqu'elle soit rangée parmi de bien modestes et vulgaires qualités. Quand j'examine l'action exercée par les événements et les hommes d'une époque, par ses mouvements politiques et par l'opinion qui gouvernait, je ne sais si la probité et la pureté n'ont pas laissé chez moi, et j'ose dire chez mes contemporains, une impression plus profonde et plus durable que les succès mêmes des institutions et de la fortune publique.

Pour n'en citer que trois exemples, n'est-ce pas un admirable *signe du temps* que cette retraite de M. de Villèle, qui, après avoir été huit ans ministre des finances, après avoir présidé le conseil, se retira dans ses foyers sans avoir augmenté le patrimoine avec lequel il était entré aux affaires? Le mécanisme constitutionnel le plus savant arrive-t-il aisément à ce résultat qu'une dépense de 10,000 fr. pour une salle à manger fût portée au compte du garde des sceaux Peyronnet, qui l'avait faite sans y être autorisé par son budget? Enfin, quel rajeunissement, quel ennoblissement d'une noblesse séculaire que le désintéressement du duc de Richelieu, qui, n'ayant que 13,000 fr. de rentes sur le grand-livre, fit reprendre au directeur de la compta-

bilité de son ministère 25,000 fr. de frais d'installation en billets de banque, en lui disant : « Remportez ce « paquet ; mon installation n'exigera pas de tels frais. « Ma valise est en bas, un garçon de bureau suffira « pour la monter ici. » Ce même ministre donnait aux hospices de Bordeaux le million que lui avait voté la représentation nationale en reconnaissance de ses éclatants services. C'est là une auréole qui encadre magnifiquement un règne.

CHAPITRE II.

De la guerre d'Espagne et de Grèce.

Le grand poëte Chateaubriand croit que la guerre d'Espagne, qu'il revendique comme son ouvrage, est la première gloire de la Restauration. « Achever, dit-il, en six mois ce que le conquérant n'avait pu faire en sept ans, faire tirer son premier coup de canon à la légitimité qui se mourait faute de victoires, rendre de la force et du prestige au drapeau blanc et donner au trône une armée capable de le défendre et d'émanciper la France, » voilà certes un chef-d'œuvre politique dont Machiavel eût pu s'honorer ; mais l'auteur de *la Monarchie selon la Charte* me permettra de lui demander quel profit nos institutions, la justice, l'humanité devaient en tirer.

Est-ce que les guerres manquent jamais de tous ces considérants, de toutes ces excuses des fléaux qu'elles répandent, et quel que soit le profit, leurs moyens, leur but, leur âme, leur moralité, peuvent-ils être indifférents ? Le plus généreux sang d'une nation doit-il être répandu, non pour le pays, mais dans des intérêts dynastiques ? l'uniforme, est ce une livrée ? la solde, qui la paie? Le plus honteux des métiers ne serait-ce pas de se faire les auxiliaires d'un tyran ? Nos soldats sont-ils des chiens de bouchers qu'on lance sur la première proie venue? Leur cœur, leur pensée ne doivent-ils pas

être de la partie, et la conscience de la cause qu'ils embrassent fortifier leurs bras?

M. de Chateaubriand parle d'émanciper la France, mais elle lui crie qu'on en fait la gendarmerie de la Sainte-Alliance. C'est le plus absolu de ses souverains qui exige l'expédition et menace de la faire à notre place.

Et de quoi s'agissait-il? d'arracher ses garanties, le pouvoir si vous voulez, à un peuple qui les avait laborieusement conquis et dont les cortès avaient sauvé l'indépendance, quand leur prince, en révolte contre son père, léchait la main de l'ennemi.

Ce prince, dites-vous avec votre éloquence et votre personnalité ordinaires, ne se doutait pas que le pèlerin qui le regardait en 1817 à Aranjuez, lui rendrait un jour sa couronne.

Vous, saviez-vous que le 4 mars 1814 il avait dit qu'il abhorrait le despotisme, et que, devenu *re netto*, il déchira sa cédule et condamna les conservateurs de ce trône à l'exil, au cachot, aux présides?

Quand l'insurrection de l'armée de l'île de Léon éclate et que le peuple chante:

LA TRAGALA.

Avale-la, avale-la,
Toi grand servile,
Toi qui n'aimes pas
La Constitution.
On dit que le roi n'aime pas
Les hommes libres;
Qu'il s'en aille à la....
Commander les serviles.
Avale-la, avale-la.

Ferdinand VII dit que la volonté nationale s'est prononcée, et relève de ses mains *la pierre de la Constitution* qu'il avait renversée, couronnant, suivant l'expression même du restaurateur de ses droits, *la tyrannie par la couardise et le manque de foi par le parjure.*

Entreprendre une pareille guerre, c'était, pour employer les expressions de M. de Talleyrand, faire faire en Espagne ce qu'on n'avait pu faire en France : la contre-révolution. Comment pouvait-on imposer une telle tâche, une telle responsabilité, de tels sentiments à nos guerriers citoyens, qui avaient souffert et combattu sur mille champs de bataille pour défendre et établir les principes opposés !

Une expédition plus libérale, plus juste, plus conforme aux progrès de l'esprit humain, fut celle qui devait, au lieu de réenchaîner la postérité du Cid aux pieds d'un roi sanguinaire et imbécile, affranchir la Grèce du joug de l'islamisme. C'était là pour le grand écrivain, l'auteur du *Génie du christianisme*, remplir un devoir filial. Il fit partie du comité philhellénique qui se forma en France et eut l'honneur de signer la première note diplomatique officielle écrite en faveur de cette noble cause.

Ainsi se mêlent dans les grandes âmes, dont le génie rompt souvent l'équilibre, les pensées et les sentiments les plus contradictoires, avec cet entraînement, cette pompe et ce bruit auxquelles échappent les inconséquences des petites.

Malgré ma disposition à rechercher ce qui est élevé,

à le reconnaître, à le propager, à le donner en imitation dans le triage des choses que le temps dévore, il s'offre à moi des contrastes non moins instructifs que piquants. Les exemples sont pris dans les mêmes rangs sociaux, et on classe presque involontairement ses observations. Différence d'origine, de pays, de caractère, de race, de talents, il est vrai, mais le parallèle s'enchaîne pour l'observateur.

J'ai parlé de l'orgueil, de l'impétuosité, du désintéressement, de l'art de mise en scène, du style imagé de l'homme d'État breton, poëte et chevalier, toujours planant, contemplant, idéalisant, embellissant, voyant ce qu'il veut voir, ayant soif du soleil, à l'aise seulement dans les régions supérieures. Dans le même comité se trouvait le général Sébastiani, dont le rôle n'y était pas moins important. Ancien ambassadeur, compatriote de Napoléon, dont la faveur constante lui avait fourni tant d'occasions de gloire, allié par lui à l'une des plus nobles et des plus riches familles du faubourg Saint-Germain, il avait eu ce rare bonheur de se placer à la Chambre des députés parmi les défenseurs des libertés publiques et de marcher presque de pair en popularité avec les Benjamin Constant, les Foy, les Laffitte, les Casimir Périer, qui n'avaient pas espéré voir sortir un tel élève et un tel aide de la haute école de la Corse, du 18 brumaire, des cours de Constantinople et de l'Empire.

Déjà montait et s'enflait ce flot de libéralisme à qui chaque gouvernement a cherché à faire son lit, avec plus ou moins de bonheur et de durée, et dont l'impé-

tuosité irrésistible emportait la Restauration aussi bien que Sébastiani. Il fallut lui accorder la délivrance de la Grèce. C'était une dette à acquitter envers la religion et l'humanité.

Quand l'expédition de Morée fut résolue et que des fonds à cet effet furent demandés aux Chambres, pendant cette espèce d'alliance du ministère et de la gauche modérée, qui fut l'apogée du gouvernement bourbonnien, le général Sébastiani fut choisi, du consentement des deux partis, pour être le rapporteur du projet de loi. C'était une nouveauté, en même temps une épreuve, pour le talent et la politique de cet important représentant de l'opposition constitutionnelle. Soit stérilité d'idées, soit prudence extrême, le rapport ne parut pas digne de son auteur, et l'on vit trop que celui ci n'était pas, comme Chateaubriand, de la patrie des muses. Après avoir développé quelques motifs de cette généreuse entreprise, il ajoutait qu'elle avait encore pour elle bien des raisons *excentriques*.

Benjamin Constant, qui ne sut jamais se refuser à ce genre de moqueries vraies sans être amères, amusantes sans être offensives, mais d'autant plus dangereuses qu'elles sollicitaient, en quelque sorte innocemment, le rire, dit dans son discours que ce n'étaient pas les *raisons excentriques* qui avaient pu le convaincre.

Cette raillerie était d'autant plus piquante qu'elle semblait faire allusion à une négociation, qu'on lui avait rapportée, de son collègue diplomate avec le ministère quasi-libéral d'alors. Le général Sébastiani aurait demandé à M. de Caux, ministre de la guerre, le com-

mandement de l'expédition, avec la dignité de maréchal de France si elle réussissait. « Mais, objecta le ministre, quel gage avez-vous donné jusqu'ici au roi pour obtenir une si haute marque de confiance ? » — « Si le roi m'en honore, aurait répondu le député de la gauche, le duc d'Avaray et M. de Blacas n'auront pas pour lui plus de dévouement que moi. »

CHAPITRE III.

Réaction.

Courte fut la durée, vaines furent les espérances de ce régime de conciliation nationale et de protection pour les peuples opprimés.

Pente naturelle du gouvernement, ou fautes de l'opposition composée des éléments les plus divers, goûts d'absolutisme des uns, impatiences des autres; la Charte, qui aurait pu être le salut de tous, parut un danger, non plus un bouclier.

Non-seulement on rétrograda vers les hommes et les idées de l'émigration, mais encore on livra l'État à une *congrégation ecclésiastique, se disant religieuse, d'hypocrites ne cherchant à l'autel que le pouvoir, dont les doctrines teintes du sang de Henri IV et de Henri III*[1] étaient ce qu'il y avait de plus antipathique aux amis éclairés de la royauté comme à ceux de la révolution.

Mon Dieu, ce n'est pas impunément qu'on n'a pas vécu des pensées, des besoins, des mœurs de son pays et de son siècle. J'ai trouvé qu'il était bien difficile, au milieu de ses concitoyens, à côté d'eux, envahi par les générations nouvelles, de se pénétrer de leur esprit, de marcher avec eux du même pas, de ne pas regarder toute théorie nouvelle comme un péril, toute innovation comme un trouble fâcheux. On refuse de se mouvoir de peur d'être entraîné; on est près d'eux et on les voit pas; on les touche et on ne les sent pas.

[1] Chateaubriand.

Lorsqu'on pense aux avantages extraordinaires dont jouissaient les anciennes familles, aux dotations, aux places, aux dignités, aux alliances, aux influences de corporations hiérarchiquement organisées qui leur procuraient une activité satisfaisante et assuraient la transmission de leurs priviléges à leurs enfants sans trop de peine et d'efforts; qu'à ces avantages matériels se joignaient la culture intellectuelle, la pratique des commandements militaires, l'administration supérieure, les fonctions diplomatiques qui leur étaient presque exclusivement réservés, et que grand nombre de ces privilégiés d'autrefois avaient su gagner les âmes par la littérature et la philosophie, peut-on s'étonner qu'un tel régime ait laissé à ceux qui en profitaient des regrets ardents et implacables ?

Ce qu'ils n'avaient pas appris, c'est que l'égalité des partages avait suivi l'égalité devant la loi; que les biens de main-morte avaient fait des millions de propriétaires acharnés à leurs possessions; que l'industrie, la science, le négoce, l'armée et la magistrature avaient fondé des familles nouvelles au-dessus desquelles rayonnaient des noms tout brillants d'une illustration récente, et que tout cela formait un contre-poids immense à la prépondérance féodale.

C'est ainsi que, vaincus dans ce qui est positif par les progrès de la civilisation, dans ce qui est abstrait par ceux de l'intelligence, ils appelaient en vain à leur secours les erreurs et les oppressions de l'histoire : impuissants architectes d'un édifice dont les matériaux étaient tombés en poussière. Ce n'étaient encore que

les préludes du combat. Comme ces charmants soldats de Protais, qui par une sereine matinée se livrent à des exercices à la fois plaisants et guerriers, et fourbissent leurs armes en se jouant, la jeunesse bourgeoise de mon temps associait une pointe d'indépendance et d'opposition à ses plaisirs et à ses études. Ce n'étaient pas seulement des démonstrations publiques, telles que celles qui signalèrent le convoi de Lallemand, tué dans une émeute d'étudiants, ou l'ovation décernée à M. de Chauvelin, qui s'était fait porter à la Chambre pour voter contre la loi sur la presse, appelée *la loi de justice et d'amour;* c'étaient encore les applaudissements frénétiques donnés à la tragédie de *Germanicus*, dont l'auteur était proscrit, ou le succès du *Sylla*, de Jouy, qui réussit encore plus par l'imitation que fit Talma du masque de Napoléon que par la supériorité de l'ouvrage, chef-d'œuvre de son auteur. Tout devenait politique dans un temps politique. Les refrains de caveau de Béranger s'étaient changés en odes insurrectionnelles. Brack, avec sa belle voix émue et vibrante, arrachait des larmes par des romances sur l'héroïque défaite de Waterloo. Emmanuel Dupaty voulut bien dire chez moi son *Épître sur les délateurs*, où les massacres du Midi étaient stigmatisés en vers rappelant Juvénal. Donnant à Bade une sérénade à la duchesse de Raguse pour sa fête, j'eus l'idée de faire apprendre à la bande musicale les plus beaux airs, alors oubliés, de notre Révolution : *Mourir pour la patrie* et *la Marseillaise*, propres à faire frémir dans leurs baignoires tous les barons de la Sainte-Alliance.

CHAPITRE IV.

Soirée de garçon.

J'ai dit qu'Emmanuel Dupaty avait bien voulu réciter son épître dans mon appartement de garçon. Cette soirée mérite peut-être bien d'être racontée, du moins par le succès qu'elle eut. Les fêtes réussissent aussi souvent par ce qui leur manque que par leur opulence, par leur sans-gêne que par leur *decorum*. On donne volontiers à qui n'a pas, tandis qu'on est exigeant en face du superflu ; enfin les déjeuners ou les soirées de garçon ont le privilége de promettre la surprise et la gaîté sur leur seule rubrique. Chacun y est un peu chez soi. Le désordre ou même l'arrangement y sont sans prétention ; on y est bon enfant, parce que rien n'excite à la majesté. L'amusement y remplace le respect; on y dit et l'on y fait mille folies. Cela ressemble un peu à une récréation de collége ou à une émeute parisienne d'autrefois. La société y peut être mélangée, les femmes de théâtre et les farceurs s'y rencontrer et y coudoyer les grandes dames souvent ennuyées et toujours curieuses.

M. Auguste Odier avait bien voulu me crayonner une petite lithographie représentant la fête, que je fis colorier et que j'envoyai à tous mes invités, en y joignant cette légende :

SOIRÉE CHEZ UN GARÇON.

Monsieur Coulmann prie Monsieur ou Madame de lui faire l'honneur d'en venir passer une chez lui le jeudi 9 avril, rue Gaillon, n° 15.

Dans ce dessin alléchant, le lit servait de canapé aux mères, les chaises de paille étaient pour des jeunes personnes en toilette de bal. Les volumes de l'*Encyclopédie* formaient des siéges pour les savants; les partitions et les dictionnaires pour les gens de lettres, les planches de la bibliothèque pour les étudiants, la lampe à abat-jour de fer-blanc illuminait la chambre; la lampe de nuit éclairait la table de nuit sur laquelle on faisait l'écarté; on faisait chauffer du thé dans le poêle, le punch se préparait dans la cuvette et le pot à l'eau contenait le sirop. La femme de ménage faisait circuler les brioches, les plaisirs et les sucres d'orge, aux accords d'un orgue de barbarie, etc.

Quelques-uns de mes invités m'adressèrent des réponses non moins illustrées. Mme Auguste Juncker, qui a un rare talent pour la peinture, pour excuser Mme Sœhnée, sa tante, l'avait représentée souffrant d'une migraine qui l'empêchait de se rendre à la soirée. M. Eugène de Richepance, en garnison à Fontainebleau, m'adressa un petit tableau où on le voyait enchaîné par des ordres de service et des faire-part d'enterrement, avec une perspective d'épaulettes et de décorations; son frère Adolphe, mort général de division, promet-

tait de *soirer chez le célibataire*, en m'envoyant le croquis d'un *houzard* qui buvait le punch, s'emparait des danseuses et mettait en fuite les *pékins*, les poëtes et les artistes, en allumant sa pipe avec les feuilles d'un *Cujas*.

Comme je l'ai dit, Em. Dupaty nous lut avec énergie sa pièce de vers des *Délateurs*. Le sujet, le talent, la coupe hardie et les tons vigoureux des strophes lui valurent un succès d'enthousiasme. Listz, venu en amateur, voulut bien se faire entendre sur le piano. On voulait alors s'asseoir pour mieux entendre, mais il n'y avait pas de chaises pour tout le monde. M. de Jouy proposa de s'asseoir par terre sur le tapis. La proposition est agréée. L'on juge du comique de cet auditoire qui, après bien des rires, fut tout oreilles. Le jeune et grand artiste, avec un beau visage inspiré, ses cheveux blonds flottants, ses doigts d'une prestesse si correcte et son jeu d'une *furia* si surprenante, s'abandonna à tous les caprices de sa libre imagination, prenant autant de plaisir à faire parler et chanter son instrument que nous en trouvions à l'entendre.

Mlle Duchesnois, la grande tragédienne de l'époque, était là. Vous pensez combien tout le monde était désireux de l'entendre sans sceptre et sans couronne, dans le costume d'une simple mortelle, à un pas de distance, au quatrième étage d'un garçon. Il fallait toute sa bonté pour renoncer au prestige et à l'optique de la scène, douée qu'elle était de très-peu de charmes. J'ai dit sa bonté. C'est en effet le don divin qui était l'essence de son talent. Elle lui devait une voix douce et pénétrante,

en quelque sorte *racinienne*, où l'on trouvait toute l'expression d'une sensibilité véritable et non artificielle.

Pour m'arracher des pleurs, il faut que vous pleuriez.

Personne n'a mieux qu'elle prouvé la vérité de ce vers. Attendri, les yeux voilés par les larmes, le spectateur, entraîné par la plus ardente sympathie, ne voyait plus sa laideur, et l'admirait à l'égal de la toute belle Mlle Georges. Elle fut élevée par une sœur, qui, la voyant, à huit ans, à une représentation de *Médée* par Mlle Raucourt, s'exalter vivement pour l'art théâtral, la fit partir pour Lille, sa ville natale, afin de changer ses goûts. Elle y trouva moyen de jouer un rôle dans une pièce donnée au profit des pauvres, et y peignit avec une vérité frappante des sentiments étrangers à son âge. Dès lors elle n'eut plus d'autre pensée, d'autre joie, d'autre espérance que le théâtre. Cette vocation irrésistible fut, à son retour à Paris, connue de M. Legouvé, auteur du *Mérite des femmes*, et qui savait les apprécier. Sa protection et celle de Mme de Montesson firent entrer Mlle Duchesnois à la Comédie-Française. Elle y débuta par le rôle de Phèdre, et son début fut un triomphe. Sans beaucoup d'années, de lecture, ni d'esprit, elle pénétra plus avant que personne dans le sens et l'intelligence dramatiques de ce rôle écrasant. Au milieu d'une société aussi libre, aussi abandonnée, aussi mêlée que celle des coulisses, elle se distingua dès le commencement par une bienséance, une dignité et une simplicité du meilleur goût et du meilleur ton, qui n'était pas de l'imitation, mais de la nature.

Hélas! elle n'a été, et je devance ici les années, qu'un exemple de plus de ce qu'ont d'éphémère ces existences si brillantes à leur heure et dont les succès enivrants font oublier la courte durée. Pendant que j'étais à la Chambre des députés, cette excellente femme et cette grande artiste, qui naguère si fêtée avait un hôtel et un équipage, éprouvée par l'âge, la maladie, des pertes d'argent et le goût inconstant du public, s'adressa à moi pour obtenir du ministre de l'intérieur l'autorisation de donner dans la salle de l'Opéra une représentation à son bénéfice. Je présentai sa requête à M. le comte d'Argout, en faisant valoir à la fois la gloire passée et le malheur actuel d'une personne à qui le public avait dû si longtemps les pures joies de l'intelligence, la douce expansion de l'âme. Petit, mais significatif symptôme de la politique du jour, M. d'Argout me répondit : « Mais savez-vous bien que c'est un ca-« deau de mille écus que vous réclamez pour votre « protégée ; alors aidez-nous à faire passer le budget. » — « C'est donc un marché que vous me proposez, « Monsieur le comte, lui répondis-je ; vous savez que « je n'ai pas l'habitude d'en faire.... »

Revenons à ma soirée. Mlle Duchesnois voulait bien nous dire un fragment dramatique, mais elle voulait quelqu'un pour lui donner la réplique. Il fallut trouver un homme de bonne volonté, qui fut M. Vatout. Le plus tragique rôle qu'on ait jamais mis sur la scène est celui de Phèdre, a dit Voltaire. C'est celui-là dont elle nous récita la déclaration d'amour à Hippolyte-Vatout.

Tout le monde a présente à la mémoire l'explosion de cette passion devant Œnone :

> Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue;
> Je sentis tout mon corps et transir et brûler;
> Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler.

Elle indiqua l'intensité des feux dont Phèdre était dévorée et qui devaient pénétrer dans chacune de ses paroles en présence *de l'ennemi qu'elle avait éloigné.* Rien n'était moins sérieux que l'auditoire, moins favorable à la perspective que la salle, moins solennel que Vatout, et cependant à ces accents pleins d'un découragement amer, d'une tristesse profonde et tendre, au tableau si vrai du délire d'une amante criminelle, l'émotion se manifestait, les yeux se mouillaient de larmes. En vain quelques plaisants raillaient-ils le jeune prince à qui Phèdre disait en parlant de Thésée :

> Il avait votre port, vos yeux, votre langage,
> Cette noble pudeur colorait son visage.

L'effet pathétique était produit, l'assemblée ravie, et quand je passai mon couteau à papier à Vatout pour remplacer l'épée dont Phèdre devait se percer et rester nantie, tout le ridicule des accessoires disparut et l'on ne vit que le sublime de la poésie.

Je dois noter ici une leçon que j'entendis donner par Talma à Mlle Duchesnois, à une répétition de *Phèdre*, où il se trouvait par hasard. Autant les paroles qui s'échappaient de cette bouche habituée à donner une si noble expression à de si nobles pensées me choquaient

ordinairement par leur insignifiance et leur vulgarité, autant celles qui concernaient son art étaient intéressantes et profondes. « Pas de minauderie et de délica-« tesses, ma chère, lui dit-il, dans le personnage que « vous jouez. Ce n'est pas une petite-maîtresse de notre « époque, c'est-la fille de Pasiphaé, qui a accusé son « fils de l'avoir violée, et succombe à une maladie hys-« térique. C'est la sensualité, non la sentimentalité, qui « doit vous animer. »

Un auteur toujours prêt à se faire entendre, et dont la veine féconde s'est épanchée en flots intarissables dans la fable, dans l'épopée, dans la tragédie et même dans la comédie, M. Viennet[1], nous fit part ensuite d'un fort beau fragment de l'épître *Aux rois de la chrétienté sur l'indépendance de la Grèce.* Sa voix magnifique, qui en 1830 le fit choisir pour lire devant le duc d'Orléans la Charte à laquelle celui-ci dut prêter serment, ajouta à l'impression que firent sur nous des vers de circonstance.

Si ce n'est le triste avantage qu'il eut d'être, à l'Acacadémie française, le compétiteur préféré à Benjamin Constant, alors que M. Royer-Collard disait : « Pour « éviter M. de Constant, j'aurais pris au-dessous de « M. Viennet, » j'aurais applaudi toujours à son heureux amour des lettres, comme à sa fidèle indépendance politique. Il ne s'était pas encore donné ce tort, à mes yeux, et je me révoltai un jour, en entendant cette

[1] M. Viennet s'était attiré cette réplique d'un rival moins productif, à qui il avait demandé s'il avait lu ses 40,000 vers : « Il faudrait pour cela 4000 hommes. »

sortie sanglante que Mme Sophie Gay, cette *reine de l'injure,* fit contre lui, parce qu'il avait déprécié le talent de Lamartine : « Allons, vous allez en faire le « dernier des poëtes, mais grâce à Dieu, la place est « prise. »

Ma soirée, à laquelle elle assista, et qu'elle anima de ses éclairs, mais où j'avais espéré qu'elle amènerait sa fille Delphine, dura fort avant dans la nuit. Les gens qu'on amuse ne sont pas sévères, et les salons ordinaires n'offrent si souvent que morosité imposante et ennui symétrique. On avait causé, sans préméditation ; les lectures agissent sur l'esprit comme des confidences et vous mettent à vos yeux au-dessus de ceux qui ne les ont pas entendues ; on avait eu des émotions excitant l'imagination ; on avait jeté son mot heureux, en passant, de sorte que chacun s'en alla content, et tout disposé à vanter un plaisir pour donner des regrets à ceux qui ne l'avaient pas partagé. Larochefoucauld aurait pu dire que c'était surtout s'amuser par amour-propre.

J'ai souvent cherché à recomposer ces pléiades, dont Paris seul offre en quelque sorte les étoiles variées, brillant d'une appréciation réciproque et complaisante. J'étais arrivé à ce degré de réputation en ce genre (le bruit d'un plaisir se répand si vite), que les artistes et les gens du monde se rendaient à mon appel, avec un égal empressement, et me facilitaient beaucoup mes ambigus.

CHAPITRE V.

Soirée chez Mlle Mars.

J'avais trouvé des modèles de ces cercles semi-galants, semi-politiques et semi-littéraires, dans les réceptions de quelques-uns de nos grands artistes : MM. Isabey, Horace Vernet et celle qu'il faut placer en première ligne, Mlle Mars.

Cette adorable interprète de nos chefs-d'œuvre dramatiques était arrivée, tard il est vrai, mais en gardant tous les prestiges de la jeunesse, non-seulement à déployer sur la scène un talent d'imitation vraiment parfait, mais encore à s'approprier dans la vie ordinaire ces manières pleines de finesse et de grâce, cette action, cet esprit, ce maintien, cette physionomie qui la distinguaient au théâtre.

L'idéal avait laissé son empreinte et se mêlait sans effort apparent à la réalité avec un charme incomparable. Fille d'acteur et d'actrice du deuxième ordre, son éducation avait été bien incomplète, bien superficielle, je dis plus, elle dut recevoir de toutes les façons de mauvaises leçons sur les planches de la salle Montansier, où elle débuta en 1793.

Mais la nature se plaît à cacher ses diamants dans les recoins les plus grossiers et sous les couches les plus profondes. Ils ne prennent leur éclat et leur feu qu'après avoir été soigneusement taillés et mis en œu-

vre. Celui-là fut deviné et découvert par celle qui tenait alors le sceptre des coquettes à la Comédie-Française : Mlle Contat, une des femmes les plus éminentes de son époque. Je ne l'ai pas connue, mais, dans le cercle où je vivais, tout le monde parlait avec enthousiasme de cette belle comédienne, supérieure dans tous les genres, dont la conversation et l'instruction égalaient le talent. M. Arnault qui avait dû la vie à des démarches qu'elle fit pour lui pendant la Révolution ; M. de Jouy, qui prétendait que la correspondance de Mme de Sévigné ne valait pas la sienne ; son fils, enfin, Amable de Girardin, s'unissaient pour elle en un même sentiment d'admiration et d'attachement. Mariée à M. de Parny, le neveu du poëte, et retirée du théâtre, elle vit, par hasard, en attendant son médecin, M. Bourdois, dans son cabinet, une ordonnance écrite de la main de celui-ci et ainsi conçue : « *Pour le cancer de Mlle Contat.* »

Quelle perspective pour cette vive imagination, qui prêtait à son jeu tant de mouvement, qu'une mort terrible et prochaine ! cependant, dit-on, pendant cinq mois encore d'agonie, les saillies de l'enjoucment s'échappaient, entre deux douleurs, de cette âme si tendre et si forte.

Mlle Mars ne pouvait rencontrer ni un guide plus sûr ni une amie plus sincère, et cela, dans une maison qui était le rendez-vous de ce qu'il y avait de plus brillant, de plus aimable et de plus spirituel ; le comte Louis de Girardin et son frère Amable, MM. Lemercier, Arnault, Vigée, Florian etc. Elle s'y forma à ces ma-

nières pleines de grâce et de dignité, qu'elle a su si bien reproduire. Ce n'étaient pas des leçons que voulut lui donner Mlle Contat, qui lui disait, non sans raison, et en oubliant elle-même celles qu'elle avait reçues de Préville : « Pourquoi demander aux autres ce que vous « trouvez en vous? » Mais le ton, l'élocution aussi naturelle que pure, les réflexions aussi justes que piquantes et solides, la connaissance du cœur humain, la manière de faire les honneurs d'un salon, tout était exemple pour la timide et ravissante *ingénue*.

C'étaient deux natures également belles et très-diverses. Chez l'une l'art et l'éducation avaient mis en œuvre les plus riches facultés ; la sensibilité, la finesse, la profondeur, la malice, la légèreté d'une sylphide, avec un port de reine ; chez l'autre, l'art le plus exquis suppléa à la puissance des moyens, l'habileté et la délicatesse du jeu à l'émotion communicative, le tact à l'instruction, et l'attitude d'une décente élégance à la dignité qui s'impose et à l'usage du monde.

Je vois encore Mlle Mars, dans cet hôtel qu'elle s'était fait bâtir, rue de la Tour-des-Dames, vêtue avec une délicieuse simplicité, portant un bouquet à la main, recevant ses hôtes à l'entrée d'un appartement orné avec autant de goût que de richesse, les saluant avec les nuances de la plus exquise politesse, de *cette voix sonore à travers laquelle se dessinaient ses moindres intentions, comme les perles dans une eau limpide* [1].

J'ai vu bien des salons ; mais, je dois le dire, au-

[1] Ste Beuve.

cune maîtresse de maison n'a égalé, pour moi, sa distinction, son bon goût, et je ne sais pas une duchesse du faubourg Saint-Germain avec qui elle ne pût rivaliser à cet égard.

Je n'étais encore ici que spectateur, tout au plus confident. Mais, en peignant ce monde du passé, bienveillant témoin de mes jeunes années, écoulées surtout dans les songes, et qui m'attire en souriant; en pensant aux fleurs fanées, aux rubans effacés, aux voiles légèrement froissés, aux cheveux ternis, gages de deuil, d'illusions qui ne résonnent plus, et voués depuis longtemps au feu de mon foyer, je n'oublie pas que je n'adorais pas supertitieusement les objets de mon culte, et qu'en en parlant, la vérité garde ses droits. Elle peut diminuer le prestige, mais elle fait croire à ce qui en reste. Elle enseigne surtout ce qu'on peut attendre de la vie, et que tout cela est le lot de chacun et non d'un plus heureux ou plus malheureux.

Je ne sais si j'ai tort ou raison, mais indépendamment de ma tendance naturelle à aller au fond des choses, et de ce que Gall disait provenir chez moi de l'organe de la *causalité*, j'ai toujours été l'implacable ennemi de la dissimulation et des mensonges.

C'est pourquoi j'étais trop souvent ironique au lieu d'être sans cesse amical; mais du moins on m'a vu toujours digne. Ce n'est pas sans quelque orgueil, j'en conviens, que je me trouvai chez une des femmes les plus remarquables de l'époque, au milieu de quelques noms fameux, et de personnes toutes intéressantes

à titres différents, sentiment naturel dans un jeune homme passsionné pour la beauté et pour la gloire. Aujourd'hui, après avoir vu, senti, comparé tant d'objets, le souvenir qui m'en reste et que je mets en regard de la vie présente est encore celui que laissent les fleurs après le printemps.

J'ai dit non-seulement le plaisir que j'éprouvai, mais à quel point mon amour-propre était flatté de faire momentanément partie de cette élite, objet de tant d'admirations et de sympathies publiques, sur laquelle les imaginations répandaient encore mille charmes mystérieux. En examinant de près la composition de ce salon, je me rendis vite compte de la difficulté qu'il y avait eu pour la maîtresse de maison à réunir des femmes de la société, qui ne craignissent pas de venir chez une actrice, et des actrices assez relevées par la noblesse du talent et de la tenue, pour que leur contact ne compromît pas les premières.

Paris est si riche en tout genre qu'avec le tact et le rang de Mlle Mars on y peut satisfaire à toutes les exigences. Les auteurs y amenaient leurs femmes quand elles n'étaient pas trop jeunes ; beaucoup de peintres et d'architectes ne craignaient pas d'y conduire les leurs. On y voyait des cantatrices, que l'opinion publique place un peu au-dessus des femmes de théâtre, et ces étrangères curieuses, ces grandes dames un peu déclassées, qui font avec le ciel des accommodements, quand l'amusement les entraîne. On n'est pas grand et riche sans avoir pu rendre des services à des femmes bien vues, et des comédiennes retirées de la scène se

sont alliées quelquefois aux plus respectables familles, sans renier leurs camarades.

Le monde est toujours le monde, et l'élégance, la jeunesse et les manières font échec à la réflexion. On n'est pas trompé, on se trompe soi-même, et dans la vie des songes, l'important n'est-il pas de rêver toujours agréablement ?

En fait de personnages du théâtre, je ne remarquai guère que Talma, Mlle Doze que Mlle Mars se plaisait à former ; Mlle Despréaux, et à qui Talma présageait un grand talent tragique, quoiqu'elle n'eût rempli que le rôle de Joas dans *Athalie;* Armand, comédien de bonne maison, honnête homme, causant avec bon ton et malice, et Firmin, jeune premier comme lui, avec plus de feu et d'entrain.

CHAPITRE VI.

Les acteurs. — Mlle Mars idéale jusque dans la mort. — Sa visite à Brumath.

Soit prévention, soit préjugé, soit empire de l'opinion, moi qui me trouvais à l'aise avec les actrices, que leur sexe relevait, il est vrai, je me trouvais un peu confus et embarrassé d'avoir en face de moi dans une contredanse tel acteur même de la Comédie-Française et de faire la chaîne anglaise avec tel autre à qui je venais de voir jouer des rôles subalternes.

Il y a certainement de l'inconséquence et de l'injustice, tandis qu'on fréquente dans le monde des femmes dont chacun connaît les amants, à ne pas admettre que les femmes de théâtre, quoique mises hors de la religion et pour beaucoup hors de l'honneur, puissent avoir des mœurs honnêtes et pures dans un état qui doit habituellement éclairer leur esprit et élever leur âme. Il n'y en a pas moins à ne vouloir frayer sur un pied d'égalité avec les hommes du théâtre, ces artistes qui créent les statues dont les auteurs fournissent l'argile, qui donnent à ces images leur vie, leur sang, leur voix, leurs gestes, et s'imposent, comme des réalités, à tous les cœurs et à toutes les mémoires.

Corneille, aux yeux de Napoléon, mériterait d'être

La mort, dont la main brutale et cruelle fait tomber tous les masques et tous les déguisements, en venant détruire un des plus beaux ouvrages de la création, n'avait pas surmonté cette habitude de distinction et de délicatesse qui lui était devenue propre. J'allai voir, lors de sa dernière maladie, dans un petit appartement du faubourg Saint-Honoré, cette reine des arts et du goût, qui a si longtemps charmé la France. Elle était couchée dans son lit, comme une statue grecque sur une tombe. Ses bras étaient croisés sur sa poitrine; son pâle visage avait une expression noble et douce; un bonnet simple, mais élégant, couvrait sa tête, et elle vous souhaitait la bienvenue d'un éclair de ses beaux yeux. Son médecin venait de la quitter. Quand il lui eut tâté le pouls, elle ne put qu'avec effort lui faire entendre sa voix d'un timbre si ravissant. Alors elle lui toucha du bout des doigts le creux de sa main pour lui exprimer sa reconnaissance et lui faire ses adieux.

On peut dire qu'elle embellissait la mort, et elle avait soixante-neuf ans.

C'est une existence bien triomphante et bien enivrante chez un peuple idolâtre des spectacles que celle d'une éloquente interprète des passions, surtout quand elle est belle. Chacun accourt, chacun dit : « La voilà. » Chacun bat des mains. Au bruit des éloges elle marche en reine, accompagnée de courtisans et d'adorateurs, et les qualités qu'elle peint, le public croit qu'elle les possède. Il est vrai, comme me le racontait gentiment Mlle Mars, que l'illusion ne tourne pas toujours au profit de l'artiste. « C'est ainsi, me disait-elle,

que sur une affiche du théâtre de Metz, où elle devait jouer la *jeune Femme colère*, le directeur avait écrit que le rôle était un de ceux qu'elle remplissait avec le plus de naturel. C'est un autre jour, ce même directeur, qui, pour décider son monde et remplir la salle, l'avait fait représenter dans l'annonce « en chaise de poste, prête à continuer son voyage. »

Ces tournées de Mlle Mars étaient pour la province de véritables fêtes. A son passage à Strasbourg, elle y excita l'enthousiasme qui partout la suivait. Je me trouvai alors dans le voisinage, à Brumath. Elle voulut bien y venir avec quelques-unes de mes connaissances passer chez moi une journée à la campagne. J'étais l'ami d'un de ses amis, et la curiosité de visiter des lieux dont elle avait entendu parler souvent, dont elle avait vu des dessins et d'où elle avait reçu des lettres, fit qu'elle se rendit avec plaisir à mon invitation. Je convoquai quelques personnes qui pussent lui être agréables, parmi lesquelles étaient M. Morin, directeur des contributions, père du général Arthur, et le comte Théobald de Walsh, un fort spirituel écrivain, que la présence de sa mère auprès de la grande-duchesse de Bade amenait souvent dans nos parages.

Notre rustique Brumath n'avait jamais été honoré de la présence d'une si brillante personnification de la civilisation la plus avancée. Je ne suis pas bien sûr que la rumeur publique n'ait pas transformé en princesse véritable cette souveraine du talent et du goût, qui troublait tous les cœurs, en fixant et en charmant tous les regards. Notre société musicale voulut bien se

transporter dans la forêt, où sur une petite butte, appelée *tombeau romain*, j'avais fait préparer une collation. Là, l'inimitable enchanteresse consentit à nous dire quelques vers : *La pauvre fille*, de Soumet. Ce n'était presque rien, et dans sa bouche cela devenait un chef-d'œuvre. C'était consacrer notre autel sauvage et prêter à mon séjour champêtre la douceur de tous les agréments.

Il semblait qu'elle voulût nous montrer, abandonnée par un brillant colonel, toute l'étendue de la perte qu'il faisait. Jamais son amour et ses regrets n'avaient pris un accent plus touchant. Elle me questionnait sans cesse sur toutes les circonstances qui se rattachaient à son infidèle. Elle s'informait de chacune de ses actions, elle voulait connaître le moindre de ses sentiments, et tandis qu'elle nous parlait de lui, ses beaux yeux étaient pleins de larmes. Si quelqu'un a dû se croire aimé, c'est ce perfide-là.

Notre journée s'était si bien passée, notre divinité était si aimable, elle avait excité autour de nous tant d'envie et d'empressement, que je voulus faire participer plus d'amis au bonheur que nous avions goûté. Je lui proposai donc de revenir dîner avec nous le dimanche suivant, et c'est ce qu'elle daigna me promettre avec beaucoup de bonté. Cette fois les autorités furent convoquées avec quelques-unes des dames les plus haut placées de Strasbourg, tout le monde très-désireux de voir et d'entendre de près l'enchanteresse ; mais *Lambert* et *Molière*, on le sait, manquent souvent aux cercles à qui on les a promis. Un message ap-

porté par un des invités m'apprit qu'une indisposition empêchait Mlle Mars de venir. Ma représentation fut manquée, et le bouquet ne couronna pas le festin.

Les petites villes n'ont point de secrets, ou plutôt les secrets y sont ceux de la comédie. Un de mes hôtes m'apprit que le bruit s'était répandu que Mlle Mars avait reçu une visite de Paris, et que c'était cette visite imprévue qui l'avait fait manquer à sa parole. On nommait le galant chevalier qui avait fait tout exprès, pour la voir, le voyage de Strasbourg alors qu'il n'y avait pas de chemins de fer ; et toute cette petite histoire ne manquait ni de piquant ni de vraisemblance. Mais la médisance, compagne de la renommée, suit comme elle toutes les grandeurs, et ici l'anecdote avait son côté dramatique[1]. J'avais peut-être des raisons particulières pour ne pas avoir trop de crédulité. Les regrets, les soupirs, les pleurs m'avaient persuadé, et comme dit Voltaire, « les hommes, tout ingrats qu'ils sont, s'intéressent toujours à une femme tendre abandonnée par un ingrat. »

Je me hasardai, à la fin du déjeuner que voulut bien me faire partager le lendemain matin, à Strasbourg, l'Ariane calomniée, à lui raconter les suppositions qui avaient été faites, afin d'en rire avec elle et un peu pour savoir à quoi m'en tenir. Mais elle me répondit, de l'air le plus admirablement dégagé : « La bonne histoire ! Si M. de *** était venu, je vous l'aurais amené. »

[1] « Sa gloire inexorable à toute heure la suit. » (Racine.)

Avec quel aplomb je dus, auprès de mes chers compatriotes, repousser cette médisance !

Si l'on n'est historien, ainsi que le dit Cicéron, « *qu'à condition d'avoir le courage de ne rien taire*, » je suis obligé de dire qu'étant revenu vers la fin d'octobre à Paris, je rencontrai dans les corridors du Théâtre-Français ce même M. de ***, qui m'accosta avec beaucoup de bienveillance et de gaîté par ces mots : « J'ai bien failli vous aller voir dernièrement à Brumath. »

CHAPITRE VII.

Benjamin Constant.

Mon modeste toit eut ensuite l'honneur d'une visite qui, à côté d'un grand retentissement extérieur, eut l'importance d'un événement, par l'impression qu'il causa parmi la population alsacienne, et l'essor qu'il donna à l'esprit public, surtout dans les circonstances politiques où nous nous trouvions. Benjamin Constant, que j'avais eu le bonheur de rencontrer souvent dans la société que je fréquentais à Paris et surtout chez Mme Davillier, était pour moi non-seulement un des âpôtres les plus persuasifs de la liberté que j'aimais, et dont je pouvais dire avec Lucain : « *Tuumque nomen, libertas et inanem prosequor umbram*, » mais l'homme le plus aimable que j'aie connu. Mme de Staël a parlé de son étonnante conversation; Chateaubriand a dit que c'était lui qui avait eu le plus d'esprit depuis Voltaire; mais de sa grâce, de son urbanité, de sa bonté, de sa patience, de son égalité d'humeur, de sa générosité naturelle, c'est à peine s'il en a été question; c'est qu'il avait une qualité bien précieuse et bien rare, mais qui a tourné contre lui. Il ne posait jamais; au contraire, il se plaisait à dire beaucoup de mal de lui-même. Malheureusement on l'a souvent pris au mot. Montaigne a bien raison dans cette pensée : « Quand « tout est compté, on ne parle jamais de soi sans perte ;

« les propres condamnations sont toujours accrues, les « louanges mescrues. »

Par qui étaient recueillies les condamnations qu'il portait contre lui-même? Par des adversaires politiques; des collègues jaloux, des pédants. Il s'était raillé de leur vaniteuse présomption, de leur petitesse, de leur platitude, et quoique sa raillerie n'allât pas jusqu'au mépris, quoique ce prince des moqueurs ait ri de sa propre situation, de son malheur, de sa vie et de sa mort, on ne lui pardonnait pas ses épigrammes aussi aisément qu'il les oubliait lui-même.

En m'environnant de mes souvenirs, en en laissant des traces plus ou moins durables, en changeant volontairement mon rôle de spectateur en celui de juge, je reconnais, surtout lorsque je parle d'hommes qui, pendant bien des années, ont répondu à mon attachement filial par une bonté inaltérable et une indulgence infinie, combien est difficile le devoir d'une sincérité complète et scrupuleuse.

Benjamin Constant est du nombre. Sans doute, il serait plus commode de glisser sur des misères dont ne sont pas exemptes les natures les plus élevées, et de laisser dans l'ombre des infirmités où les précipite leur grandeur même. Il y a chez elles une puissance de vie, une activité d'esprit inassouvies, un besoin d'émotions qui brisent le frein, et font heurter au déshonnête [1]. Il m'eût été doux de jeter le manteau de Sem et de Japhet sur des ivresses si cruellement

[1] « Le génie pèse, l'homme est fragile. » (Chateaubriand.)

expiées; mais la sottise et l'envie n'en ont pas seules triomphé. De graves historiens et des critiques célèbres les ont signalées, les signalent et les condamnent avec une telle sévérité que ces nudités ne sont plus un secret pour personne, et que je me crois appelé, si humble que je sois, pour parler encore le langage de la Bible, *à lui servir de témoin envers tous les hommes des choses que j'ai vues et entendues* [1].

Je ne sais si ma conscience me trompe ; mais je me crois aussi honnête que qui que ce soit. Si j'avais besoin de m'en convaincre, j'en appellerais à des hommes d'Etat qui, quand je leur reprochais la corruption, m'accusaient de niaiserie. Les journaux du gouvernement, alors qu'ils s'occupaient de moi et daignaient répondre à mes arguments, avaient la bonté de dire : « Cela est d'un orateur généreux et honnête assuré-« ment ; mais cela est idéal et impraticable ; nous ne « sommes ni à Sparte ni à Salente, et le jeune député « ne sait pas ce qu'est l'humanité, et par quels ressorts « on fait marcher la politique, même constitution-« nelle ». Je demande donc qu'on me fasse au moins la faveur de me juger sur les critiques dont j'ai été l'objet, et j'espère, quand je ne justifie pas, mais que j'explique seulement, que je peins non pas une idole, mais un homme, et que je rassemble, sans les grossir, tous les titres qu'il avait à la bienveillance publique, j'espère, dis-je, que je ne serai pas seul à le remettre à sa place véritable, c'est-à-dire tout près des plus grands.

[1] *Actes des Apôtres*, chap. XXII.

Le marquis de Bonnet a dit de Mirabeau *qu'il eût été le premier des hommes s'il avait pu vivre avec deux mille écus de rente.* C'est ce besoin d'argent, sans cesse excité par la position d'une famille haut placée, la fréquentation d'une société opulente, par les exigences de la popularité et de la célébrité, par les excès d'une générosité naturelle, bien plus encore que par des passions vulgaires, qui fut aussi, je le crois, la cause principale des faiblesses que nous avons à déplorer chez Benjamin Constant. Il jouait pour améliorer sa situation, pour combattre son grand ennemi, cet ennui dont il était poursuivi comme Chateaubriand, qui *bâillait*, dit-il, *sa vie*[1]. Il avait, comme lui, épuisé les émotions. Pour l'indépendance et pour la dignité il n'est pas de piége plus dangereux que les hasards du jeu, qui, un jour, poussent aux prodigalités, et créent le lendemain d'impérieuses et fatales nécessités. A ces nécessités obéit, déjà sous le Directoire, ce bien jeune encore et déjà puissant écrivain. C'est à cette époque que remonte une correspondance dont j'ai eu connaissance trente ans plus tard, et dont je n'ai pas osé demander l'origine, entre M. Constant et M. de Talleyrand. Ces deux grandes intelligences y dépensaient infiniment d'esprit dans des réclamations réciproques qui avaient pour objet des fonds prêtés ou donnés conditionnellement.

[1] Quelle est donc la raison qui fait que j'ai été toute ma vie plus ou moins ennuyé et que, s'il y a différence je le serais plutôt moins que je l'étais autant qu'il m'en souvient à l'âge de vingt ans.

(*Journal de Byron*, 1821.)

Je n'ai là-dessus que des conjectures; mais entre des gens si habiles et de si bonne compagnie, je suis convaincu qu'au moins la bienséance la plus rigoureuse a été sauvegardée. Ce dont je suis resté convaincu, c'est que Constant n'a jamais fait fléchir ses principes politiques par intérêt, accusation qui n'a jamais été admise même par ses ennemis. Et cependant il avait écrit *à 23 ans* dans une lettre particulière :

« Le genre humain est mené par des fripons; c'est « la règle : mais entre fripons et fripons, je donne ma « voix aux Mirabeau et aux Barnave plutôt qu'aux Sar- « tine et aux Breteuil... »

Ce qui me prouverait que les rapports du nouveau Breteuil avec le nouveau Mirabeau n'avaient altéré en rien la confiance et la considération de M. de Talleyrand pour M. de Constant, c'est qu'après les relations qu'ils avaient eues ensemble, le premier, alors ministre des affaires étrangères, écrivait le 1er brumaire an VII (22 octobre 1797), au général Bonaparte encore en Italie :

« Vous paraissez désirer, citoyen général, qu'on vous envoie quelques hommes distingués, soit publicistes, soit philosophes, qui, *amis sincères de la liberté*, puissent, par les résultats de leurs méditations et par leurs conceptions républicaines, vous seconder dans les moyens de hâter et de combiner fortement l'organisation des républiques italiques. Je sais que le nom de Benjamin Constant s'est présenté à votre idée; j'ai pensé que vous trouveriez que je vous fisse connaître l'opinion des hommes faits pour en avoir une; la voici, c'est aussi la mienne. Benjamin Constant est un homme à peu près de votre âge, passionné pour la liberté, d'un esprit et d'un talent en première

ligne; il a marqué par un petit nombre d'ouvrages écrits d'un style énergique et brillant, pleins d'observations fines et profondes; son caractère est ferme et modéré, républicain inébranlable et libéral. Lorsque ce talent, à la fois jeune et plein de maturité, s'est annoncé ici avec un si grand éclat, on a cherché à l'écarter en disant que c'était un étranger; le fait est faux. C'est un Français rendu à la France par le décret philosophique qui réintègre les descendants des protestants réfugiés. Mais, après tout, ce prétexte, qui a fourni quelques armes à la jalouse médiocrité ou plutôt à la mauvaise foi, pour les cas où il s'agit de la France et de ses intérêts secrets, devient ici sans application possible, puisqu'il est question d'une organisation étrangère. En résultat, je verrais avec un extrême plaisir qu'il fût désigné par vous, et je ne crains pas de vous garantir que, sous tous les rapports, vous en serez parfaitement satisfait. Veuillez me faire connaître là-dessus votre opinion et ce sera chose faite. »

Ici se place naturellement une sorte de commentaire de ces temps, fragments de souvenirs qu'à ma campagne, à Brumath, en 1828, dans de longues soirées d'automne et pendant que nous étions tout seuls, je demandai à M. Constant de me dicter. Je voyais dans cette occupation un aliment pour l'activité de cet esprit inquiet, qui devait le ranimer et le distraire en le reportant au passé. Il était aussi pour moi d'un intérêt extrême de lui entendre esquisser familièrement, et sans préparation, des événements dans lesquels il avait joué un rôle si important. Aucune publicité n'attendait ce récit du coin du feu; aucune coquetterie de style ne pouvait être essayée pour moi. Je ne faisais, en quelque sorte, que sténographier une conversation sur un sujet donné, comme j'aurais voulu sténographier tout

ce qui sortait de cette *bouche d'or*. Ou je me trompe fort, ou cette improvisation a le cachet de l'œuvre la plus mûre. Cette précision, cette énergie, cette amertume, ces portraits où le trait de Tacite se mêle au trait de Saint-Simon, me semblent ne pouvoir provenir que d'une longue méditation. On jurerait que c'est la dictée d'un livre tout fait et admirablement fait. Je ne sache que les *Mémoires sur les Cent-Jours*, à mon gré son chef-d'œuvre, qui aient égalé cette rapide, cette piquante, cette ironique résurrection d'une époque sanglante et terrible, où cette parole magique me transportait sans effort.

CHAPITRE VIII.

Mémoires inédits de B. Constant.

«Je suis arrivé à Paris le 5 prairial an III, c'est-à-dire, je crois, à la fin de mai 1795. En entrant dans la ville, je rencontrai des charrettes chargées de dix-neuf gendarmes qu'on menait à la mort. C'était deux ou trois jours après l'insurrection du 1er prairial, la dernière chance de succès qu'ait eue le parti de Robespierre. Depuis le 9 thermidor, la Convention avait malgré elle ralenti le mouvement révolutionnaire; elle était avertie par un instinct secret, d'une part, qu'elle ne pouvait plus contenir le mouvement, et, de l'autre, que si elle reculait, elle serait renversée. Cependant l'amour de la popularité entraînait les Thermidoriens : Tallien, Fréron etc. Tous les jeunes gens de Paris s'étaient mis à leur suite, et au lieu de les suivre, ils les poussaient. On remarquait parmi ces jeunes gens, et au nombre des plus actifs, M. Méchin. Les femmes de toutes les conditions, celles qui restaient de l'ancienne cour, autant et plus que les autres, avaient ouvert leurs salons à tous les Jacobins convertis qui les avaient fait sortir de prison. Leur reconnaissance était encore sincère, parce qu'elles avaient encore peur. A la tête de ces femmes étaient Mme de Fontenay, devenue Mme Tallien, que les royalistes qu'elle avait sauvés appelaient *Notre Dame de Bon-Secours*, et qu'un an après ils appelaient *Notre Dame du 2 Septembre;* Mme de Beauharnais et une marquise de Corvoisin, depuis Mme de Châteaurenard. Mme de Montesson aussi avait son salon, dont Mme de Valence faisait les honneurs de toutes manières. De la sorte, les Thermidoriens se trouvaient le matin entraînés à la réaction par les applaudissements des jeunes gens qui étaient dans les tribunes de la Convention, et le soir enivrés d'éloges par les femmes pour ce qu'ils avaient dit le

matin. En même temps, ce qui restait de la Gironde, Daunou, Louvet, Chénier, rentrés dans la Convention, y avaient apporté, malgré leurs idées républicaines, assez de ressentiment contre les conventionnels qui avaient voulu leur faire couper le col. Il résultait de tout cela que la Convention était poussée vers la réaction malgré elle, et que la partie de cette assemblée qui devait être la victime de cette réaction, faisait de fréquentes tentatives pour ramener le système qui l'aurait sauvée. Ce fut ainsi que plusieurs insurrections, celle du 12 germinal par exemple, furent tentées. Celle du 1er prairial fut la plus remarquable, la plus sanglante et la dernière. Tout le monde sait qu'on y tua Féraud et tout le monde connaît la belle conduite de Boissy d'Anglas à cette époque. Cette tentative des Jacobins ayant échoué par le zèle de jeunes gens qui vinrent au secours de la Convention, on arrêta les députés soupçonnés d'y avoir trempé et les gendarmes qu'ils avaient entraînés. — C'étaient ces gendarmes que je rencontrai. Arrivé à mon hôtel et dans les jours suivants, j'appris tout ce qui concernait l'événement dont j'avais vu l'avant-dernière scène. On avait créé plusieurs Commissions militaires pour juger les membres de la Convention arrêtés ou suspects. On y amenait assez indistinctement tous ceux qu'on appelait *terroristes*, c'est-à-dire tous ceux qui avaient obéi aux ordres du Comité de salut public du temps de Robespierre. On ne parlait que de grandes mesures, d'exécutions et de déportations. on tonnait contre tous les journalistes qui avaient écrit dans un autre ton que celui du parti dominant. Les membres de la Convention, dès le lendemain de la victoire, s'étaient mis à se dénoncer les uns les autres et à se faire expulser ou arrêter réciproquement. Toutes ces choses ne cadraient pas trop avec mes idées d'une république. Cependant, comme j'entendais répéter partout qu'il n'y avait pas d'autre moyen de la sauver, je ne disais rien, et j'attendais avec un peu de chagrin au fond du cœur et beaucoup d'envie de me mêler des affaires. Mme de Staël, dans la société de laquelle je me trouvais souvent, était alors tout entière à la république à la fois et à la réaction. A

la république d'abord, parce que cette opinion cadrait avec ses idées et puis parce qu'elle craignait toujours d'être exilée comme royaliste; ce qui donnait à son républicanisme un degré de plus de ferveur. Mais elle était en même temps dans le sens réactionnaire, parce que les crimes de la terreur l'avaient révoltée comme tout le monde, et que les terroristes avaient fait périr ou banni tous ses amis.

Il résultait de là dans sa tête, dans la mienne et dans la société, une confusion qu'il est assez difficile de décrire et à laquelle M. de Staël ajoutait encore. M. de Staël, ambassadeur de Suède, la première puissance, si je ne me trompe, qui reconnut la république, tenait beaucoup à son ambassade. En conséquence, même avant le 9 thermidor, il s'était fort lié avec tous les hommes au pouvoir, et, habitué à voir la puissance du côté des hommes les plus violents, il était persuadé qu'elle leur reviendrait. En conséquence, tout en faisant, comme il le devait en sa qualité d'ambassadeur, sa cour au nouveau Comité de salut public, il avait du tendre pour les membres et les agents de l'ancien. Il les amenait donc, tant qu'il pouvait, chez Mme de Staël, qui les recevait fort mal. Ils avaient commis beaucoup d'actes coupables, et la puissance leur avait échappé. Les puissances nouvelles les voyaient de mauvais œil. Le salon de Mme de Staël se trouvait ainsi peuplé de quatre ou cinq tribus différentes : des membres du gouvernement présent, dont elle cherchait à conquérir la confiance; de quelqnes échappés du gouvernement passé, dont l'aspect déplaisait à leurs successeurs; de tous les nobles rentrés, qu'elle était à la fois flattée et fâchée de recevoir; des écrivains qui depuis le 9 thermidor avaient repris de l'influence, et du corps diplomatique qui était aux pieds du Comité de salut public en conspirant contre lui. Au milieu des conversations, des actes, des intrigues de ces différentes peuplades, ma naïveté républicaine se trouvait fort embarrassée. Quand je causais avec la portion républicaine qui était victorieuse, j'entendais dire qu'il fallait couper la tête aux anarchistes et fusiller les émigrés, à peu près sans jugement. Quand je me rapprochais du

petit nombre de terroristes déguisés qui avaient survécu, j'entendais dire qu'il fallait exterminer le nouveau gouvernement, les émigrés et les étrangers. Quand je me laissais séduire par les opinions modérées et doucereuses des écrivains qui prêchaient le retour à la morale et à la justice, et à la tête desquels était M. Lacretelle le jeune, on m'insinuait, à la deuxième phrase, que la France ne pouvait se passer d'un roi, chose qui me choquait singulièrement. Je ne savais donc pas trop que dire, ni surtout que faire, de mon enthousiasme pour la république. Cependant les suites de la journée du 1er prairial s'accomplissaient. Six conventionnels, jugés par une Commission militaire qui les écoutait à peine, avaient été envoyés à l'échafaud. Ils étaient morts avec le plus grand courage, se frappant tous d'un seul couteau qu'ils se passaient de main en main, et avec lequel trois d'entre eux parvinrent à se tuer. Les trois autres ne firent que se blesser, et on traîna dans la même charrette les morts et les mourants pour les exécuter. Les derniers recueillirent le peu de force qu'ils avaient encore pour parler au peuple, qui, voyant en eux des complices de Robespierre, leur prodigua les mêmes insultes qu'il avait, six mois auparavant, prodiguées aux victimes de Robespierre. La réaction commença alors dans toute sa force. J'assistais tous les jours aux séances de la Convention, et jamais plus étrange spectacle ne s'était offert. Il n'y avait d'hommes qui pussent se croire innocents des crimes de la terreur que ceux qui avaient été mis hors la loi ou incarcérés depuis le 31 mai. Tous les autres avaient applaudi à toutes les mesures féroces, à tous les assassinats, soit juridiques soit autres, à toutes les correspondances des proconsuls annonçant les fusillades et les noyades, et tout à coup cette même assemblée se met en tête de punir ceux de ses membres qui avaient fait ce qu'elle avait approuvé. A chaque séance, un conventionnel se levait furieux, en dénonçait trois ou quatre. Un tonnerre d'applaudissements de l'assemblée même et des tribunes appuyait la dénonciation. Ceux qui étaient dénoncés n'obtenaient la parole qu'en apparence et ne pouvaient prononcer deux mots sans être accablés

d'injures; puis la majorité les décrétait d'arrestation. Pour ajouter à la bizarrerie de ce spectacle, il arrivait souvent que des hommes qui avaient eux-mêmes commis les actes les plus atroces, croyant détourner l'attention et la mémoire, en dénonçaient d'autres, qui n'avaient pas fait pis qu'eux; ils réussissaient comme dénonciateurs; mais le lendemain, dénoncés à leur tour, ils allaient rejoindre ceux qu'ils avaient accablés la veille.

L'un des hommes les plus curieux à observer au milieu de ces orages, était Fouché. Il avait fort contribué à la chute de Robespierre et avait pu croire qu'il avait de la sorte, aux yeux des vainqueurs, au moins réparé ce qu'il avait fait à Lyon; mais l'impulsion une fois donnée, il dut être nécessairement frappé comme les autres. Je le vois encore sur son banc, attaqué par ses nouveaux alliés, abandonné par ses anciens amis; sa figure livide et animée exprimait le mépris très-juste qu'il avait pour ceux qui l'accusaient comme pour ceux qui ne le défendaient pas. Et il y avait, en effet, de quoi mépriser une assemblée qui croyait se faire pardonner ses proscriptions par des proscriptions, et s'innocenter de ses crimes en punissant ceux qui avaient fait ce qu'elle avait ordonné. Fouché parvint très-adroitement à s'échapper avant la fin de la séance où il fut décrété d'arrestation, et fit placarder sur les murs de Paris une lettre à la Convention très-dédaigneuse et très-éloquente. Il resta caché jusqu'à l'établissement du Directoire et à l'amnistie qui fut prononcée alors. Depuis cette époque, il se montrait toutes les fois que les terroristes conspiraient, se mettant avec eux ce qu'il fallait pour profiter du succès, et toujours assez habile pour les voir fusiller sans l'être. C'est ainsi qu'il parvint, quelque temps avant le 18 brumaire, à être enfin ministre de la police, répondant au Directoire, comme depuis à Bonaparte, des Jacobins, qu'il disait connaître et diriger, et en faisant fusiller et déporter quelques-uns, de temps à autre, pour donner des garanties au gouvernement.

Je vis aussi dans le même temps Joseph Lebon, à qui la Convention faisait le procès. Il avait fait massacrer à Arras des

femmes, des enfants, des vieillards, de jeunes filles, et cependant, aux yeux de tout homme juste, entre la Convention et lui, c'était lui qui inspirait de l'intérêt. La Convention avait tout ordonné, tout approuvé; elle avait décerné à Joseph Lebon des acclamations, des remercîments. Il lui avait rendu compte de chaque assassinat en détail; elle avait approuvé chaque assassinat. Il tenait en mains la volumineuse correspondance de la Convention avec lui, et tout d'un coup cette assemblée, sans pudeur comme sans mémoire, se tournait contre lui, avec des cris de fureur, et l'accusait de ses propres crimes. Il était à la tribune, dont les deux côtés étaient gardés par des gendarmes. On l'interrogeait ou, pour mieux dire, on l'invectivait d'une manière interrogative, et on ne lui permettait jamais de répondre. A chaque mot qu'il prononçait, des vociférations s'élevaient, 400 voix étouffaient la sienne; 400 voix, dont pas une pendant treize mois n'avait manqué de vanter son énergie, et dont quelques-unes lui avaient reproché de n'en pas faire assez. Épuisé de fatigue, pâle et couvert de sueur, il se promenait d'un bout de la tribune à l'autre, précisément comme une bête féroce dans sa cage, ne pouvant pas parvenir à dire une fois à la Convention qu'il n'avait fait que ce qu'elle avait voulu. Ce tigre désarmé, jugé par des tigres en fureur, était, je le répète, un spectacle où l'on éprouvait pour la victime, quelque infâme qu'elle fût, une sorte de pitié mêlée de dégoût, qui contrastait avec l'indignation qu'inspiraient ses oppresseurs frénétiques déguisés en juges.

Pendant ce temps, les royalistes ne perdaient pas le leur. Les pamphlets et les journaux, dirigés d'abord contre les plus criminels, se tournèrent bientôt contre la Convention tout entière. On demanda son remplacement, on travailla de toutes façons à la rentrée des émigrés. Les conventionnels, qui au fond du cœur la craignaient avec raison, étaient obligés, chacun en particulier, de favoriser les protégés du salon dans lequel ils étaient reçus le soir. Mme de Staël surtout se dévoua pour faire rentrer ses amis et même ceux qui ne l'étaient pas. Elle monta la tête de Chénier, qui obtint, dans une seule

séance, la rentrée de M. de Talleyrand, qu'il représenta comme un patriote fervent et un philosophe modeste. — « Je réclame, dit-il, Talleyrand-Périgord, au nom de la patrie, de la philosophie et des lumières; quelques livres et quelques meubles, voilà tout ce que vous avez à lui rendre. » — Ce tableau de simplicité républicaine séduisit la Convention. M. de Talleyrand revint un an après, se brouilla avec Chénier au bout d'une autre année, et laissa exiler Mme de Staël au bout de six mois. Elle fit encore rentrer M. de Narbonne, M. de Jaucourt, Mme de Jaucourt, une foule d'autres émigrés et émigrées, qui durent leur rentrée en France, comme ils avaient dû leur sortie de France, au moment du plus grand danger, à son incroyable activité. Aussi disaient-ils tous, sous l'Empire, que Bonaparte avait bien raison de la tenir éloignée, parce qu'une femme aussi active était fort dangereuse. Ceci me rappelle un fait arrivé et un propos tenu, un peu plus tard, par un homme condamné à mort et marchant déjà vers la place d'exécution, lorsque Mme de Staël, forçant la porte du commandant de Paris et du directeur Barras, obtint un sursis qui lui sauva la vie. Trois mois après, Mme de Staël ayant été exilée par le Directoire, cet homme dit devant moi à dîner : « Aussi pourquoi se mêle-t-elle de tout! » Tous les mouvements de Mme de Staël la rendirent fort suspecte au Directoire, et au bout de quelques semaines de séjour à Paris on invita M. de Staël à renvoyer sa femme en Suisse. Il mit à la défendre tout le zèle et tout l'esprit dont il était capable. Je fus assez heureux pour le seconder quelquefois dans ses efforts, qui étaient d'autant plus méritoires qu'au fond du cœur il désirait ardemment n'être plus entravé par des soupçons dans sa carrière diplomatique républicaine. Alors commencèrent les persécutions, qui n'ont fini qu'avec la vie de cette femme célèbre, et qui ont certainement contribué à l'abréger. Une réflexion qui me plaît assez, c'est que la plupart de ces courtisans qui, en se balançant dans leurs fauteuils, disaient froidement que l'exil n'était rien dans un château à soi et avec un bon cuisinier, ont été exilés à leur tour et en sont morts[1].

[1] Fouché, Regnaud de Saint-Jean d'Angély.

Je devins passablement suspect aussi en défendant Mme de Staël; mais je me doutais si peu des choses de ce monde que je ne concevais pas qu'on pût soupçonner ni elle ni moi, et je me souviens qu'un beau jour j'imaginai d'envoyer au journal une lettre où je donnais ma parole d'honneur qu'elle était républicaine, bien convaincu que cette parole d'honneur rassurerait le gouvernement et toute la France. J'oubliais de dire que ce qui déconcertait souvent les efforts de M. de Staël et les miens, c'est que ses amis à lui étaient persuadés qu'ils ne pouvaient pas lui rendre de plus de grand service que de faire exiler sa femme. Je me rappelle qu'allant un jour avec un bon patriote, je ne sais plus pourquoi, chez M. de Semonville, qui était alors un ferme républicain, il nous lut une lettre qu'il venait d'envoyer aux journaux à l'éloge de l'ambassadeur de Suède et dans laquelle il disait que ce digne citoyen était bien différent de sa femme, qui intriguait sans cesse avec les émigrés et les étrangers. Je courus tout de suite chez M. de Staël, nous nous mîmes en marche, et nous eûmes toute la peine du monde à faire retrancher le panégyrique et la comparaison.

Il est vrai qu'on prétend que Mme de Staël avait blessé M. de Semonville par une parole assurément bien innocente et dont je n'ai jamais pu comprendre le sens. On parlait devant elle des dilapidations qui se commettaient aux armées et ce nommément en Italie. Elle dit tout à coup: « On dit qu'en Italie on vole indignement; n'est-ce pas là, M. de Semonville, que vous avez fait une si grande fortune? »

Cependant, au milieu de cette réaction, la Convention s'aperçut qu'il fallait au moins avoir l'air de songer à l'avenir. Elle profita de ce que les insurgés du 1er prairial avaient écrit sur leurs chapeaux: *la Constitution de 93 ou la mort*, pour déclarer que la Constitution de 93 ne valait rien et pour charger une Commission d'en présenter une autre. Cette Commission fut composée des meilleures têtes et des plus fermes républicains de l'assemblée. On y voyait Louvet, Daunon, Siéyès, Thibaubeau etc. On s'était attendu que Siéyès, l'homme aux Constitutions depuis 1789, donnerait ses idées et impri-

tous ceux qui avec assez de raison détestaient l'ancienne, tous les salons et toutes les femmes qui, depuis qu'il n'y avait plus de dangers, avaient oublié que les conventionnels leur avaient rendu des services, jetèrent des cris de fureur. Les journalistes allèrent à la barre de la Convention lui reprocher ses crimes depuis qu'elle n'en commettait plus, protester contre son despotisme depuis qu'il n'y avait dans sa conduite que de la faiblesse, enfin déployer toute la bravoure que l'on a toujours loin du péril. Je ne veux pas, en disant cela, leur faire le moindre tort; ils se croyaient réellement très-courageux, et ce ne fut que le premier coup de canon qui les désabusa. Mme de Staël partageait ce mouvement et, quoiqu'elle tirât bon parti des conventionnels par la rentrée de tous ses amis, elle n'en exprimait pas moins la plus vive indignation quand on parlait de les réélire. Moitié complaisance et moitié principe, car il faut avouer que l'idée de forcer une réélection n'était pas rigoureusement dans mes principes, je partageais l'impulsion de la grande coterie qui m'entraînait dans un tourbillon, et je publiai trois belles lettres dans un journal que dirigeait M. Suard, contre la pensée que les conventionnels se perpétueraient en tout ou en partie. J'attaquai la Convention avec beaucoup d'avantage; je lui reprochai, avec beaucoup de vérité, ses crimes et surtout sa lâcheté. Je ne me souviens que d'une seule phrase que je me suis toujours rappelée, parce qu'elle a été une prophétie : « *Que pouvons-nous espérer*, disais-je, *d'une assemblée qui s'est tue dix-huit mois sur Robespierre?* » et, en effet, à toutes ces époques nous avons vu la grande majorité des conventionnels, et surtout ceux qui avaient été les plus violents, servir de tout leur zèle et saluer de toutes leurs acclamations toutes les tyrannies. Il n'en est pas moins vrai que dans la circonstance et pour quelqu'un qui, comme moi, voulait à tout prix la République, mes lettres étaient une très-grande sottise. La Convention était en 95, comme le Sénat de Bonaparte en 1814, une digue de sang et de boue contre les partisans de l'ancien régime. C'était une vilaine digue, mais il ne fallait pas la renverser. Mes lettres firent un

bruit du diable; tous les salons me sautèrent au col. Mme la princesse de Poix me fit prier de venir chez elle pour me témoigner son admiration. On verra comme elle me traita six semaines plus tard. Les écrivains m'entourèrent et me comblèrent d'éloges; les patriotes furent furieux, non pas contre moi, car par un hasard assez singulier ils ne surent jamais que j'étais l'auteur de ces lettres. Louvet, qui faisait alors la *Sentinelle,* écrivit contre l'auteur anonyme un article plein de violence, où il donnait d'assez bonnes raisons de circonstance et où il reprochait à l'auteur son imprudence niaise et son effronterie royaliste. Je n'étais pas encore fait aux injures comme aujourd'hui, et, tout en étant affligé au fond du cœur de me voir maltraité par les républicains, j'étais prêt à répondre, et je l'aurais fait avec assez d'amertume, lorsqu'un comité d'écrivains m'envoya quelqu'un pour me féliciter et m'inviter à coopérer avec eux au rétablissement de la royauté. Cette invitation me fit sauter en l'air. Je rentrai chez moi, maudissant les salons, les femmes, les journalistes et tout ce qui ne voulait pas la République à la vie et à la mort.

Je ne savais pas alors qu'il n'y avait au fond de républicains en France que moi et ceux qui craignaient que la royauté ne les fît pendre. J'abjurai tous mes ressentiments contre Louvet, contre tous ceux qui avaient attaqué mes lettres, et je me promis de réparer autant que je le pourrais l'erreur que j'avais commise, et de soutenir de toutes mes forces la réélection des conventionnels. En effet, Louvet, avec lequel j'avais beaucoup parlé des dangers que courait la République, sans lui dire mon secret, me proposa de lui faire un discours prouvant que sans les conventionnels la République était impossible. Nous nous mîmes à l'ouvrage et nous passâmes deux jours et deux nuits à me réfuter. La Convention avait imaginé de mettre à la queue de la discussion deux décrets qui furent célébrés alors sous le nom de *Décrets du* 5 *et du* 13 *fructidor;* elle les avait déclarés inséparables de la Constitution, espérant par cette ruse forcer la France, en adoptant l'une, à adopter les autres. C'était en faveur de ces décrets que Louvet devait prononcer le discours

que nous avions composé. Après avoir passé quarante-huit heures à y travailler, j'étais accablé de fatigue; je voulus pourtant jouir de mon triomphe et je me rendis à la Convention. Soit que mon éloquence parlementaire n'eût pas acquis encore un grand degré de perfection, soit, ce que j'aime à penser, que ce que Louvet y avait mis de son chef eût gâté mon ouvrage, soit, comme nous n'avions pas copié le manuscrit, qu'il ne pût pas le lire, soit enfin que, malgré mon retour pour la Convention, je n'eusse pas assez adouci les concessions que j'avais cru devoir faire à ceux qui lui adressaient de très-justes reproches, à peine l'auteur eut-il prononcé deux phrases que des murmures s'élevèrent de tous les côtés de l'assemblée. Les conventionnels, se trouvant quelquefois maltraités, l'interrompirent avec une violence que leur confiance en lui modérait à peine. La portion de la Convention qui, pour se faire populaire, avait embrassé l'opinion du public, l'interrompait par des cris et des huées. Triste spectateur de ce résultat, je restai tapi dans la tribune. Quand Louvet en descendit, il me dit que j'avais voulu le perdre, et quand j'allai trouver quelques-uns de ses amis, ils m'assurèrent qu'il n'avait jamais aussi mal parlé. Tel fut le résultat de mes veilles.

(Fin du manuscrit.)

CHAPITRE IX.

Benjamin Constant (suite).

S'il est une démonstration évidente de l'indépendance politique de Benjamin Constant et d'une unité qu'aucune considération ne faisait fléchir, c'est que le premier Consul, à qui son importance avait été signalée, abusant de la lassitude publique et de l'enthousiasme qu'inspirait son génie, l'élimina du Tribunat en 1802. L'action qu'on exerça sur lui ne le conduisit donc jamais à une opinion opposée à la sienne, et l'intérêt supérieur du pays domina toujours son intérêt particulier. Il est une étrange inconséquence dans les reproches qui lui ont été récemment adressés par M. Sainte-Beuve. D'une part il n'a jamais voulu voir dans Benjamin Constant qu'*un homme sans transport et sans foi, ayant donné dès sa jeunesse le dernier mot de son cœur et de ses sentiments ;* et d'autre part, l'éminent critique ajoute, trois pages plus loin : *Ce qui me frappe chez lui, à le bien voir et à le regarder sous le masque, ce qui est caractéristique et à noter, c'est l'influence qu'eurent les femmes sur sa conduite politique. C'est ainsi,* dit-il, *que l'astre de Mme de Staël décida absolument du parti qu'il prit à l'époque du Consulat et dans les années suivantes. Cette influence cessant, une autre qui y succéda passagèrement, celle de Mme Récamier, décida de sa conduite au 19 mars 1815.*

Il faut avouer que voilà un cœur, né fané, sans enthousiasme et sans foi, qui s'enflamme d'un dévouement où n'atteignent pas toujours les plus passionnés, et que M. Sainte-Beuve aussi a pris trop au mot les jeux ironiques d'un esprit bafouant ses entraînements et sa propre gloire.

De toutes les faiblesses, à tort ou à raison, il n'en est point qui soient plus aisément pardonnées que celles que les femmes font commettre. Ni Pompée, ni Henri IV, ni Louis XIV, ni Mirabeau, n'en ont été diminués. L'amour a toujours été la plus touchante des excuses. Que cette excuse est puissante quand l'aberration n'abaisse pas la dignité de la vie civile, et qu'une préoccupation si grande n'atteint pas la fidélité à la liberté, à la patrie, au droit, aux affaires générales! Vous dites que l'astre de Mme de Staël décida de la politique de Constant au Consulat; mais y a-t-elle changé quelque chose? Au 19 mars, si, pour plaire à Mme Récamier, il accentua davantage son opinion, cette opinion n'est-elle pas toujours celle de l'auteur, *de l'esprit de conquête et d'usurpation?* Je ne veux laisser dans l'ombre aucune accusation, quelque pénible qu'elle soit à traiter. Que de gens se prononcent, non d'après des griefs publiés et connus, mais d'après des confidences privées et des insinuations vagues, d'une portée d'autant plus redoutable et plus sûre, que l'éclaircissement en est impossible!

C'est ainsi que j'ai entendu dire que M. de Constant avait emprunté une assez forte somme à Mme de Staël, qu'il lui devait encore quand elle est morte, et dont

ses héritiers lui avaient fait abandon, après des conventions mutuelles. Je ne conteste pas le fait : un joueur subit des nécessités cruelles. Pour éviter l'irréparable malheur de manquer à des engagements dont son honneur est le garant, il se trouve réduit à la triste alternative de faire des emprunts ruineux ou d'accepter des sacrifices qu'il a l'espoir, mais non la certitude, de compenser. Tout ce qui touche à la délicatesse est grave, et je n'essaierai même pas de justifier Benjamin Constant, d'invoquer son dédain pour l'argent, cette générosité qui le rendait non moins prompt à donner qu'à recevoir, qui lui faisait prodiguer non-seulement son or, mais son repos, son bonheur, sa vie. Je constate qu'on perd ainsi de son autorité sur l'esprit des hommes qu'on veut et qu'on est fait pour gouverner, et je plains ce front saignant sous le diadème.

Charles X, lorsqu'en 1827 il arbora les principes nationaux, se montrant si libéral et si conciliant dans son voyage, et faisant proposer aux Chambres une loi d'organisation des Conseils généraux et municipaux, et plus tard Louis-Philippe quand il monta sur le trône, tinrent tous deux compte des sacrifices faits par Benjamin Constant à leur cause, et vinrent au secours de ce puissant défenseur de leur politique. Il m'a été attesté par M. Rivet, le digne chef du cabinet de M. de Martignac, que M. de Constant donna quittance d'une somme qui lui fut remise par le ministre pour qu'il pût se rendre aux eaux en Allemagne, nécessaires à sa santé. Quand M. de Martignac quitta le ministère,

il lui fut proposé de garder cette quittance ; elle pouvait servir d'arme au besoin ; mais soit grandeur d'âme, soit aide noblement donnée à une position digne d'intérêt, le reçu fut jeté au feu par l'homme d'État avec tous les papiers qui pouvaient compromettre des personnes qui avaient eu confiance en lui.

Quant au don de 200,000 fr. fait par Louis-Philippe, après délibération en conseil des ministres, où l'on fut unanime à reconnaître les droits de Benjamin Constant à cette munificence d'un gouvernement qu'il avait contribué à fonder par ses talents et son dévouement, j'en ai déjà parlé dans une notice lue en public, et que je joins ici.[1] M. Guizot (t. VI de ses *Mémoires*) caractérise le fait ainsi : « Ni sa fortune ni son âme n'en « avaient été relevées, et comblé d'emplois et d'honneurs, « il ne s'en était pas moins engagé de plus en plus « dans l'opposition et dans la moins digne des opposi- « tions, dans la flatterie subtile des passions révolu- « tionnaires et populaires. »

Il me semble que la sévère sentence tombée, de si haut, s'explique et se corrige en même temps par une sorte de calcul déçu et de rancune doctrinaire. D'une part, M. Guizot[2] dit que « le cortége qui se ren- « dit aux obsèques de M. Benjamin Constant fut nom- « breux et pompeux, mais froid et sec, à l'image du « mort lui-même, » et il ajouta : « Échec mérité par la « mémoire de l'homme et triste symptôme pour le parti « qui le célébrait. » Il oublia qu'il avait raconté : « Le

[1] Appendice.
[2] T. II, p. 146.

« parti populaire se mit en mouvement et voulut lui « faire décerner de grands honneurs. On demanda que « la Chambre entière assistât en costume à ses funé- « railles, et qu'un crêpe noir fût attaché pendant plu- « sieurs jours au drapeau placé dans la salle au-dessus « du fauteuil du président. *On exigea*, ajoute-t-il, du « ministre de l'intérieur, qu'un projet de loi, qui « fut, en effet, présenté peu de temps après, rangeât « immédiatement le nouveau mort parmi les grands « hommes du Panthéon. »

Comme l'esprit de parti suinte de toutes les couleurs et met le grand peintre jusqu'en contradiction avec lui-même !

Dans mon bureau, à la Chambre des députés, dont faisait également partie le général de Rumigny, aide de camp du roi, celui-ci s'opposa au projet de loi préparé par le même M. Guizot *pour décerner à Benjamin Constant les honneurs du Panthéon*, en alléguant le bienfait dont il avait été l'objet de la part du roi et son ingratitude. Je ne pus m'empêcher de répondre que l'Angleterre, qui connaissait la passion de Fox pour le jeu, n'en avait pas moins payé ses dettes ; que Shéridan avait, pour le même motif, obtenu du prince de Galles une sinécure. Apparemment le général ne voulait pas dire que le roi eût fait un marché, ce serait alors de la corruption, et il y aurait deux coupables, le corrompu et le corrupteur.

J'en ai fini de ces misères, mêlées à tant de gloire ; je demande seulement qu'on se souvienne que dans un pays où le pouvoir est centralisé et la résistance

souvent individuelle, toutes les places sont à la nomination du gouvernement. L'opposition n'a pas à offrir, comme en Angleterre, en indemnité des positions à ses défenseurs pauvres, obligés de négliger, pour la politique, une carrière lucrative quelconque. Si, après s'être montrés fidèles à leur conscience, inébranlables aux séductions, après avoir fermé les yeux non-seulement sur leurs propres intérêts, mais, chose plus difficile, sur ceux de leur famille et de leurs amis, ils en appellent, dans leur détresse volontaire, à leurs concitoyens, leurs concitoyens n'acquittent pas toujours cette dette sacrée[1] ; commettants inconséquents qui veulent être traités en souverains, et ne savent pas encourager le dévouement. Ils flétrissent, sans réflexion, quand par hasard ils les accordent, ces dédommagements, qu'ils honorent quand on les reçoit d'un monarque.

Napoléon a prodigué des sommes et des dotations à ses généraux, qui avaient déjà de magnifiques traitements. Le *Moniteur* ne les enregistrait pas, et l'appréciation du maître posait seule les limites. Ils avaient prodigué aussi pour la patrie leur vie et leur sang, sur les champs de bataille, et on ne leur reprochait pas des récompenses si noblement méritées. Des pensions, des hôtels, des majorats, des sénatoreries enrichissaient, avec plus ou moins de publicité ou de légalité, des serviteurs civils qui souvent avaient passé du camp

[1] B. Constant disait que ces lettres de change sur le public reviennent souvent protestées.

de la liberté dans celui de l'absolutisme, et les choses paraissaient toutes simples.

Éliminé du Tribunat pour n'avoir pas voulu se courber devant ce qu'il croyait l'*esprit de conquête et d'usurpation*, athlète intrépide et infatigable des franchises nationales, qui, pendant quinze ans, ne s'était laissé tenter ni par les emplois ni par les grandeurs, adversaire inébranlable de l'ancien régime, Benjamin Constant accepte des secours et en quelque sorte des munitions, de ses amis ou d'un souverain qu'il a, plus que personne, aidé à monter sur le trône, et qui l'aide à mourir; et un impitoyable doctrinaire, sans respect pour tant de services, et sans compassion pour tant de nécessités, ne veut voir que de l'abaissement dans cette âme généreuse. Il prétend nous apprendre, non comment pensait, mais comment aurait dû penser un des premiers et des plus fermes défenseurs de la liberté en matière de religion, de philosophie, de littérature, d'industrie et de politique.

Suivons B. Constant dans cette carrière où il a marché imperturbablement pendant quarante années, n'admettant pas qu'une aristocratie sociale, sous quelque forme qu'elle s'exerçât, mais composée d'hommes de la même nature que ceux qu'elle serait appelée à gouverner, pût avoir plus que les gouvernés *des opinions incontestables, des croyances certaines ou des lumières infaillibles*, et demandant, avec l'égalité la plus absolue, des droits pour tous les citoyens, la neutralité de l'État la plus complète possible.

Sa résistance au principe funeste de l'infaillibilité,

dut être de tous les temps. Il la soutint sous la Convention, sous l'Empire, sous la Restauration, sous toutes les aristocraties, même celle de l'esprit, dans laquelle se rangeaient les doctrinaires. J'ai rappelé qu'il fut éliminé du Tribunat; j'ai parlé de la persécution que sous l'Empire il subit de compte à demi avec Mme de Staël. A la Chambre des députés, en 1822, M. de Constant fut appelé en duel par M. Forbin des Issarts, pour avoir blâmé les violences exercées contre quelques-uns de ses collègues par des gardes-du-corps. Il aurait pu décliner le duel, son discours n'ayant rien eu de personnel à M. de Forbin, mais il n'en fit rien. Il se battit au pistolet assis sur une chaise, et deux coups de feu ayant été échangés en vain, les témoins mirent fin au combat. Dans la conversation qui suivit, Benjamin Constant dit plaisamment : « J'ai accepté M. « de Forbin (quoique très-mince), mais la prochaine « fois vous voudrez bien m'accorder M. de Sesmaisons « (fort gros). »

M. Dudon, en 1824, contesta la qualité de Français à un religionnaire descendant de ce capitaine de Constant de Rebecque qui avait sauvé la vie à Henri IV, à la bataille de Controsen, en tuant un gendarme qui frappait de son tronçon de lance *sur la salade royale*, et qui reçut pour devise : *In arduis constans*. C'est grâce à M. Dudon aussi, qu'on apprit l'origine de sa mère, Henriette de Chaudier-Villars, fille d'un général qui était le gendre de Philippe de Mornay. Il a fallu cette circonstance et cette hostilité pour qu'on sût que le vrai libéral qui avait été magistrat suprême et député

de la nation, n'était pas plus vain de sa noblesse que de son esprit. Comme l'a dit avec bonheur M. de Laboulaye : « Le seul souvenir qu'il ait gardé de ses pères, « c'est que le despotisme politique et religieux les avait « chassés de leur patrie. »

CHAPITRE X.

Benjamin Constant (suite).

Est-ce directement toujours qu'on s'attaquait à ce rude adversaire, qu'on grandissait en le combattant? Non, on cherchait à l'atteindre jusque dans ses partisans. En 1822, Caffé, de Saumur, fut condamné à mort, impliqué dans le procès du général Berton. Le procureur général et le président avaient cependant fait à l'envi l'éloge de toutes les vertus de cet accusé. Son véritable crime, disait-on, avait été d'être le sectateur et l'ami de Benjamin Constant. Quarante ans plus tard, on trouva cette lettre dans les papiers laissés par M. de Villèle :

« Vous désirez, écrit-il à M. de Villèle, que je ne sois pas « réélu, et vos agents travaillent de toutes leurs forces à m'en « empêcher. Je crois qu'ils ne réussiront pas; mais voici ce « que je vous propose : un homme qui, il y a deux ans, s'est « compromis pour moi, à Saumur, quand on a voulu me tuer, « M. Caffé, vient d'être condamné à la peine de mort. Je le « crois innocent et je crains que l'appui qu'il m'a donné, en « 1820, ne soit la cause de sa condamnation. Obtenez que le « roi lui fasse la grâce, et je renonce à mon élection. Je tiens « beaucoup à la vie politique; je tiens encore plus à sauver la « vie d'un homme qui s'est compromis pour moi. »

Il ajoutait :

« Si la réponse est favorable, je m'engage à garder le secret « sur la cause véritable de ma retraite[1]. »

[1] Duvergier de Hauranne, *Histoire parlementaire*, t. VII, p. 119.

Il eut un autre duel parlementaire.

Le rendez-vous avait été pris à six heures du matin. Un des témoins était le général Sébastiani.

Il avait été d'une véritable gaîté en prenant le soir le thé avec sa femme, et personne dans la maison ne se doutait qu'il dût risquer sa vie dans un combat singulier. On sait qu'il boitait. En se promenant un jour, en 1818, chez Mme Davillier, à Montalais, dans une maison de campagne située sur la côte de Meudon[1], le pied lui manqua; le chemin était abrupt, et il se cassa la jambe. On s'était dépêché d'aller chercher à Paris le chirurgien Dupuytren; mais les premiers soins lui avaient été donnés par le médecin du village. Dupuytren décida qu'il fallait couper la jambe. L'arrêt parut un peu dur au blessé; il en causa avec le jeune docteur, qui osa être d'un autre avis que l'illustre opérateur. Chance heureuse! Contre toutes les prévisions de la science, le genou fut guéri, et Benjamin Constant put encore se traîner pendant douze années avec des béquilles. On conçoit combien, avec cet empêchement, il lui était difficile de se transporter d'un lieu à un autre sans effort et sans bruit. Néanmoins, le jour du rendez-vous, il s'habilla tout seul, descendit l'escalier, tira le cordon de la porte cochère chez le concierge, et se rendit clopin-clopant chez le général Sébastiani, qui demeurait au faubourg Saint-Honoré, assez loin encore, quoique la rue d'Anjou, où était sa maison, débouchât sur le faubourg. A dix heures, il était ren-

[1] Cette maison a depuis appartenu à M. Scribe, qui la vendit au général Saint-Arnaud après le coup d'État de 1852.

tré, assista au déjeuner et raconta l'incident comme s'il s'était agi du duel d'un autre. Il avait évité à Mme Constant jusqu'à la moindre inquiétude, jusqu'au plus petit trouble. Que de soins touchants n'eut-il pas toujours pour sa compagne qui, Allemande romanesque, et d'un esprit poétique, n'était pas aussi pratique et aussi exacte que l'aurait exigé l'existence laborieuse, occupée, agitée, décousue, tiraillée, d'un homme d'État et de lettres, si recherché et si célèbre !

Je n'en finirais pas si je racontais les mille traits de cette bonté réelle et de cette courtoisie domestique dont il était l'inimitable modèle, et auxquelles l'atticisme de son esprit ajoutait un charme infini.

Il était rare, quand Mme Constant donnait un dîner, qu'elle fût prête à l'heure qu'elle avait elle-même indiquée à ses convives. Son mari faisait oublier ces retards par les artifices les plus ingénieux ; il parlait d'une séance de Chambre orageuse, d'un événement propre à captiver l'attention, et me rappelait Mme Geoffrin demandant un conte à un de ses convives, un conte pour remplacer le rôti qui manquait. L'obscurité envahissait-elle le salon, et la maîtresse de la maison continuait-elle à se faire attendre, il disait : « Je ne fais « pas allumer pour qu'on ne voie pas que ma femme « n'y est pas. » Un jour cependant, que l'absence se prolongeait outre mesure, il ne put s'empêcher de dire : « Ma femme a une admirable patience à faire « attendre. »

Cette patience à attendre, il l'avait à un degré qui m'étonnait toujours dans un homme de son mérite et

de son âge, fatigué d'ailleurs et infirme. La mienne se lassait toujours la première. Un jour, nous allions partir de Carlsruhe, où nous avions couché. Nous avions pris, la veille, l'heure de Mme de Constant, pour notre départ, et commandé les chevaux de poste en conséquence. Ils étaient arrivés à huit heures. Nous ne pouvions partir plus tard si nous voulions arriver à Mayence avant la fermeture des portes. A neuf heures, notre compagne de voyage n'était pas prête : message sur message à sa chambre, piétinement des chevaux dans la rue, attente des gens de la maison, tout nous commandait de nous mettre en route. Ne pouvant m'expliquer le mystère d'un retard si fâcheux, et ne pouvant plus résister à mon impatience, j'entrai sans façon dans la chambre à coucher de Mme de Constant. Que vis-je ! les bras m'en tombèrent : elle était assise devant sa toilette, un peigne à la main, qu'elle passait de temps en temps dans les boucles de ses cheveux, et elle lisait un roman dont le peigne servait aussi à couper les pages. Elle ne s'émut pas plus de mon émotion et de ma surprise que si elle avait fait la chose la plus naturelle du monde, et avec une bonne façon qui ne la quittait jamais, elle me dit : « Ce livre est si intéressant! » Et malgré mes observations pressantes, elle semblait toute prête à continuer sa lecture.

Lorsque je descendis, je retrouvai Benjamin Constant assis dans le corridor de l'hôtel du *Prince héréditaire*, enveloppé, il est vrai, dans sa redingote, mais entre deux portes ouvertes, et dans un violent courant d'air. « J'admire, lui dis-je, votre longanimité, j'a-

« qu'il est bien heureux pour votre neveu que vous ne « l'aimiez pas autant que votre chien ? »

Se moquait-il de la timidité d'un de ses collègues, il disait : « Quand M. de Türckheim éternue, il tremble « du bruit qu'il a fait ; je ne sais vraiment pas com- « ment il a jamais osé proposer à Mme de Türckheim « de lui faire un enfant. »

M. A. Odier siégeait au centre de la Chambre, et en face de la tribune. Il était d'une grande vivacité, et Constant prétendait que le signe de la tempête qu'il allait exciter par ses paroles était toujours le nuage blanc que formait la tête poudrée de ce député conservateur.

Il aurait fallu noter toutes ses malices ; mais il abusait souvent de la piquante ironie qui était la forme habituelle de son esprit. Souvent même il perdait sa peine auprès de nos bons Alsaciens, dont l'esprit plus solide que subtil ne comprenait pas toutes ses finesses. Il se trouvait alors pris lui-même au piége de sa satire. Et, à mon tour, je me moquais du moqueur, qui s'attirait des affaires en ravissant les uns, mais en choquant et scandalisant les autres. A propos de coups d'État dont il était question déjà, il dit : « Si le cou- « rage de Charles X n'égalait son jugement, nous au- « rions tout à craindre. » Il fallut expliquer que notre député n'était pas si royaliste que cela.

Je lui ai entendu reprocher par M. de Rémusat d'avoir dit, après une ovation que les étudiants lui avaient faite : « Ils se mettent à me respecter maintenant, » et l'on racontait avec scandale que rencontrant un jour M. Molé, qui lui demandait comment il se portait et où

il allait, il répondit : « Je mange ma soupe aux herbes « et je vas au tripot. »

M. de Rémusat, et je le cite parce que c'est un de nos hommes d'esprit les plus spirituels, se méprenait aussi à ce tour de l'esprit de Benjamin Constant. La haine de toute pose est la cause fréquente d'un cynisme superficiel dans un esprit délicat et ennemi du faux. Plus il voit les autres se perdre dans les nues, plus il éprouve le besoin de les ramener à terre. Et pour cela il feint d'y ramper lui-même, lui qui les vaut tout au moins.

Ce sincère respect de l'égalité entre les hommes, cette répugnance pour toutes les aristocraties, éternelles sources de l'orgueil et de l'oppression, s'exprimait quelquefois chez lui par les plus piquants paradoxes. Dans un homme d'une telle supériorité, cette équité envers tous ne pouvait être attribuée à l'envie. C'est ainsi que, contestant que le jugement, l'éducation et les belles manières fussent l'attribut d'une classe particulière, il disait que, pour lui, il n'avait jamais su distinguer un homme raisonnable d'un homme déraisonnable, et un homme de mauvaise compagnie d'un homme de la bonne. Il s'était lié, prétendait-il, une fois en Allemagne, avec un Monsieur plein d'esprit, et qui était parfaitement aimable, quand on vint lui dire que son ami nouveau était un *cuisinier fou* et qu'on venait de l'arrêter.

Cette inaltérable justice, il se l'appliquait à lui-même avec plus de rigueur qu'à personne. Je me rappelle qu'nn jour à Münster, tandis que nous montions en-

semble aux ruines du Schlosswald, que M. Frédéric Hartmann avait entourées d'un admirable parc, pénétré des bontés de ses hôtes, il me disait : « Je ne les « mérite assurément guère, car j'ai une mauvaise na- « ture, et je me surprends souvent non-seulement à « avoir envie de me moquer des gens, mais à avoir « envie de pincer et de mordre[1]. » Est-ce que MM. Royer-Collard et Guizot descendaient jamais des hauteurs majestueuses où ils se plaçaient dans leur propre estime pour faire de pareils retours sur eux-mêmes ? L'orgueil et l'esprit de parti rétrécissent l'horizon. Avec eux l'on prétend diriger et l'on s'arroge le droit d'imposer des doctrines ; avec des sentiments plus humbles, on veille et l'on préserve, on évite les obstacles et l'on aplanit les chemins. L'orgueil est autoritaire, la modestie libérale ; celle-là consolide les gouvernements, celui-là les renverse.

Mme de Constant, en me cherchant des documents pour écrire une notice sur son mari, m'a fait parvenir un petit cahier où cet esprit original et actif se rendait compte de ses impressions, des faits de la journée, de ses observations inopinées et soudaines sur lui-même et les autres. C'était une confession sincère et, par conséquent, variée et souvent même inconséquente, de tous les mouvements de son caractère et de son cœur. Dans ce cahier, qui doit être encore aujourd'hui

[1] Ce trait de Constant contre lui-même expliquerait par des rapports physiologiques la passion qu'il avait pour les chats. Il en aimait le caractère indépendant et comme l'écrivait Mme de Custine : « ayant tou- « jours une gouttière près du salon, pour y redevenir ce que la nature « les a faits et se moquer de leur tyran. »

entre les mains de son frère du deuxième lit[1], il faisait un jour l'éloge de sa sœur, et un autre jour disait : « La vilaine famille que mon père m'a laissée. » De sa femme tantôt il disait : « Charlotte est un ange, » une autre fois : « Ma femme me menace de se retirer à « Brunswick ; si elle pouvait tenir parole, » etc. etc. Je ne veux me souvenir que de ses plus inoffensives boutades ; mais combien ses épigrammes où il visait le moins étaient originales et drôles !

Il est un moyen plus sûr encore de pénétrer dans son intimité : c'est de lire sa correspondance familière. J'ai beaucoup dit qu'il ne posait jamais. Il me répétait quelquefois que si l'on recherchait un jour à faire son portrait flatté, ce n'est pas dans ses lettres qu'on en trouverait les éléments. De notre temps, les journaux disent tout, à plus forte raison les écrivains qui en font et qui occupent une tribune. La multiplicité des correspondances ne fait plus faire provision d'événements, la facilité des communications limite l'échange des sentiments, et les lettres manquent ainsi d'aliments. Il ne se rappelait pas en avoir écrit une seule qui fût destinée à être montrée. Il était toujours vrai avec lui-même comme avec tout le monde, et cette comédie d'une expansion privée avec la perspective d'une communication certaine à d'autres, répugnait à sa franchise. Au reste, rien ne prouve mieux l'exactitude du proverbe : « *Habent sua fata libelli,* » les écrits ont leur destinée. Un des soins du duc de Broglie à la mort de

[1] Son père s'était remarié dans un âge avancé.

Mme de Staël fut de rentrer en possession des lettres émanées d'elle. M. Constant avait fidèlement rendu toutes celles qui lui avaient été adressées et qui étaient encore entre ses mains ; mais le sort se joue aisément de nos prévoyances. Il se trouva que dans la crise du 20 mars, M. de Constant avait expédié à Bruxelles une malle, contenant ses papiers les plus chers et les plus compromettants, à un banquier, qu'il pria de les lui garder, et que, dans ce trouble des événements, il oublia complétement le nom de ce banquier. Je sus d'autant mieux la chose que, passant quelques années après en Belgique, pour me rendre en Alsace, M. de Constant me donna le nom de plusieurs banquiers de Bruxelles, chez lesquels il me pria d'aller pour m'informer de celui qui avait reçu son dépôt. Je ne pus découvrir le véritable dépositaire. Il avait lui-même presque oublié la malle en question dans son grenier, et attendait sans y penser qu'on la lui reclamât. Ce ne fut qu'après avoir appris par les journaux la mort de Benjamin Constant qu'il crut devoir faire parvenir le dépôt à sa veuve.

CHAPITRE XI.

Cécile de Benjamin Constant.

Cette malle contenait beaucoup de lettres intéressantes, mais surtout un manuscrit des plus curieux, la suite et la contre-partie du roman, son chef-d'œuvre : *Adolphe*. Tel qu'il me le raconta, c'était un dénouement nouveau et imprévu de ce thème si admirablement observé d'un amour dont le héros ennuyé, fatigué, faible, irrésolu, ne savait pas comment s'affranchir, et déplorait l'acharnement et la durée. Elle ne meurt plus, cette importune Éléonore, qui avait compté sur un amour que tout avait tendu à empoisonner, d'un homme faible de caractère, mélange d'égoïsme et de sensibilité, et qui s'analyse au lieu de se repentir. Elle est rappelée à la vie par la douleur et le dévouement qu'inspire à son amant un adieu sans retour, et elle peint à une amie, avec la crédulité du cœur, ses impressions nouvelles :

Adolphe, lui écrit-elle, n'a jamais été plus tendre; j'ai été à son égard injuste et violente. Non, nos âmes sont à jamais l'une à l'autre; il ne peut vouloir ce qui nous sépare, j'ai lu dans ses yeux combien je lui suis nécessaire; il a abjuré des velléités passagères, et il m'a juré que nous ne nous quitterions jamais. Une nouvelle époque commence, je sens revenir ma santé avec mon bonheur.

Lettre suivante :

De quels soins ne m'entoure pas Adolphe ! Il est là toujours, reconnaissant en moi la seule créature que la nature ait formée selon son cœur, ce cœur qui a tant souffert et qui abjure toutes ses incertitudes. Il me regarde, il me contemple, il semble bénir la destinée, mais comme si tant d'instants délicieux étaient disputés à la mort, c'est à peine s'il me laisse respirer. Il ne me quitte pas un seul instant, et si je sors, je suis obligée de lui indiquer le moment précis de mon retour.

Autre lettre :

Adolphe ne veut permettre à personne de me donner des soins, dont il prétend avoir le privilége. Tous les tiers l'importunent. Il m'observe avec une sollicitude constante, et semble me demander compte de chacune de mes impressions. Il est bien doux d'être aimé, mais la confiance double le charme.

Autre lettre :

Adolphe, forcé de s'absenter pendant quelques heures pour ses affaires, a trouvé chez moi M. le baron de T..., la seule relation qu'il ne m'ait pas forcée de rompre. J'ai vu que d'ombrage cette visite lui a donné. Il pouvait à peine dissimuler sa jalousie.

J'ai renoncé à tous les plaisirs de la vie sociale, mais dans ma situation nouvelle quels motifs donner pour refuser toute partie que me proposeraient mes connaissances? L'idée de sa peine viendra donc toujours se mêler désormais à mes goûts les plus naturels? C'est une exigence dont je lui sais gré, mais qui n'en est pas moins un injuste lien.

Autre lettre :

Le ministre de France a donné une fête en l'honneur de la naissance de son souverain. Adolphe n'a pu se dispenser de s'y

rendre, aux environs de Varsovie, et je profite de son absence de quelques jours pour causer librement avec vous. Non-seulement il craint mes communications personnelles, même avec des indifférents, mais jusqu'aux influences d'une correspondance intime, qui pourrait, dit-il, le séparer de moi à son insu. Ce n'est pas de mes actions seulement qu'il est préoccupé, mais jusque de mes pensées. C'est un despotisme dont le principe me touche, mais qui n'en est pas moins une contrainte de tous les instants. Cette existence, à la fois asservie et tempêtueuse, porte sur mes nerfs de la façon la plus insupportable etc.

On devine le reste, l'amour est étouffé par la satiété au lieu d'être alimenté par l'inquiétude et la jalousie. Si la séparation ne cause plus la mort d'Eléonore comme dans la première version, le héros ajoute à ses torts, dans la seconde, ceux de la tromperie et de la dissimulation, et la rupture rend aux deux amants une liberté qu'ils désiraient également. Triste révélation de plus, dérobée aux secrets du cœur, histoire si inexorablement vraie, et d'une moralité si douloureuse, que chacun croit avoir un peu posé pour le tableau.

J'ai employé beaucoup des expressions dont Benjamin Constant s'est servi lui-même dans *Adolphe*, pour me rapprocher un peu de lui, dans cette très-imparfaite *réminiscence* d'un ouvrage oublié, perdu peut-être, car les manuscrits qu'a laissés l'illustre écrivain sont restés entre les mains d'un frère du second lit, qui, dans les montagnes du Jura qu'il habite, est demeuré étranger à nos révolutions politiques et littéraires.

On s'est beaucoup demandé qui Constant avait voulu

peindre avec des traits si marqués et si vrais, dans ce sombre tableau d'*Adolphe*, où rien n'est dessiné au hasard, et qui fut composé en 1812 en Angleterre.

L'auteur a su être si typique et si vrai que ce ne sont pas des personnages de notre connaissance qu'il nous représente, mais qu'il résume en eux mille figures pareilles, sans qu'aucun détail local ou individuel lui ait été nécessaire pour les relever et les encadrer.

Il a fait ce qu'ont fait tous les grands artistes, il a groupé et harmonisé des traits épars pour en former un ensemble plein de vérité et de vie. Je lui ai quelquefois indiscrètement demandé quels noms on devait mettre sur ces portraits; ce dont j'ai pu m'assurer, c'est que les situations développées par l'auteur lui avaient été fournies en grande partie par une Anglaise, Mme Lindsay, que M. de Chateaubriand qualifie ainsi dans ses *Mémoires d'outre-tombe :*

« Mme Lindsay, irlandaise d'origine, d'un esprit sec, « d'une humeur un peu cassante, élégante de taille, « agréable de figure, avait de la noblesse d'âme et de « l'élévation de caractère : les émigrés de mérite pas- « saient la soirée au foyer de la dernière des Ninons. »

C'est elle, qui, en 1800, demeurant aux Ternes, donna un abri provisoire, à ses risques et périls, à Chateaubriand, qui arrivait avec elle d'Angleterre. C'est au dévouement désintéressé de cette femme, à son activité, à son courage, que M. Auguste de Lamoignon avait dû d'être rayé de la liste des émigrés, et la restitution d'une partie de ses biens. C'est lui qui est désigné sous le nom du comte P..., dont la fortune avait

été détruite et la liberté menacée. Quant au caractère d'Eléonore, si fougueux et si inattendu, à ce bel orage personnifié qu'on examinait avec intérêt et curiosité, on a justement pensé que Mme de Staël en avait fourni le fond. Quelquefois, quand après une vive discussion où semblaient se réveiller toutes ses anciennes flammes, Constant s'écriait : « Après tout, cela m'est bien égal, » je me permettais de lui dire : « C'est dommage que « toute cette passion ne soit qu'éphémère, elle vous « donnerait un air de jeunesse et de foi ; » il me répondit un jour « qu'on était bien aride et bien stérile quand « la lave de Mme de Staël vous avait dévasté pendant « tant d'années. »

En ouvrant la p. 110 du roman d'*Adolphe*, j'y lis : « Lorsque je voyais Eléonore dans les larmes, ses « larmes mêmes n'étaient qu'une lave brûlante qui, « tombant goutte à goutte sur mon cœur, m'arrachait « des cris, sans pouvoir m'arracher un désaveu, etc. »

C'était la même image donnant une idée si frappante du même sentiment, ce qui confirme bien la pensée de Mme Cottin, que dans son premier ouvrage on verse ses secrets intimes, et qu'il faut y prendre garde. On a donc peut-être eu raison de dire que Benjamin Constant, tout en y employant des noms imaginaires et des personnages fictifs, avait mis une partie de son âme et de sa vie dans ce terrible procès-verbal des souffrances causées et endurées par lui.

Dans *Cécile*, il s'était appliqué à représenter l'amour heureux et légitime, l'union et la paix dans le devoir, la considération publique entourant et encourageant

la vertu privée, la confiance et sa douceur ; au lieu des discours passionnés d'une âme inquiète et agitée, il y avait peint une affection pure et de fraîches et sereines impressions, le calme enfin succédant à la tempête.

Sur les conseils de lady Holland, il ne voulut pas diviser l'intérêt, en ajoutant cet épisode gracieux à ce sombre drame. On doit penser que *Cécile* lui fut inspirée par son mariage avec Mlle de Hardenberg, qui fut conclu secrètement en 1808, pendant que Mme de Staël voyageait en Allemagne.

C'est sur le type d'*Adolphe* que Benjamin Constant fut désormais jugé. Cette observation d'une partie par une autre partie de soi-même, rare chez le vulgaire, et qu'il efface volontiers de sa mémoire, était ici burinée en caractères ineffaçables et prise sur nature. Quelle position se fait un auteur, lorsqu'oubliant ses dons naturels, il se plaît à ne pas s'évaluer à son prix, se peint plus mauvais qu'il n'est, et compte, pour qu'on lui rende justice, sur la clairvoyance de ses lecteurs, oubliant que le public dispense l'éloge avec parcimonie, et prodigue volontiers le blâme !

Les amis eux-mêmes, au lieu de se livrer aux illusions de l'attachement, se demandent s'ils n'ont pas été dupes de cet enjeu sur la renommée, et ne voient plus qu'un Constant ravalé au lieu d'un Constant idéalisé, symbole de son temps.

Rendons à cet ennemi de soi-même sa véritable physionomie. A voir dans *Adolphe* même un portrait, peut-on méconnaître ce qu'il y a dans ce petit cadre de

pensées touchantes, de sentiments vifs et exaltés, de mélancolie véritable, sortant de la plénitude de l'âme. L'énergie et la persévérance manquent sans doute au héros, qui, quoique jeune, a beaucoup vécu, parce qu'il a beaucoup senti; mais il a fallu que la lumière du cœur éclairât ces vérités profondes.

N'y a-t-il pas d'ailleurs, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le dire, une contradiction manifeste entre cette accusation de sécheresse et d'insensibilité, et cette autre accusation répétée d'échos en échos de l'*influence qu'ont exercée à tout âge les femmes sur sa conduite politique?*

M. Sainte-Beuve dit avec raison « qu'il ne faut « jamais croire aux correspondances que dans une cer- « taine mesure, car on se modèle toujours, à quelques « égards, sur la personne à laquelle on écrit. »

Mais si l'on refuse la sincérité aux lettres si éloquentes et si passionnées adressées par lui à Mme Récamier, alors qu'il avait cinquante ans, et qui prouvent assez que *le fonds qu'il emportait dans la vie n'était pas si mince*, comment accepter des plaisanteries comme des aveux, et voir dans ce persifflage de soi-même des confessions accablantes, presque des remords?

« Nulle part, dit le même critique, une plainte tou- « chante, un soupir de jeune cœur même vers des chi- « mères, rien de cet amour de la nature qui console « et repose. » Et quatre pages auparavant, il cite de ui ce paragraphe d'une lettre écrite d'Angleterre, pendant son escapade :

« Je réponds de mon père; il sera fâché contre moi

« et de mon équipée, quoiqu'il m'assure l'avoir par-« donnée, mais je suis déterminé à devenir son ami « en dépit de lui. Je serai si gai, si libre, si franc, « qu'il faudra bien qu'il rie et qu'il m'aime. »

Quand Constant, quatorze ans après, me parlait de la passion que lui avait inspirée Mme Récamier, et du charme irrésistible et invariable qu'elle exerçait sur tous ceux qui l'approchaient, lui qui, au lieu de surfaire ses sentiments, était plus porté à les atténuer et à les nier, il me disait : « C'est une femme que j'ai tant « aimée, que sachant que M. de Forbin cherchait aussi « à lui plaire, et la voyant lui faire des coquetteries, « je dis à celui-ci, un soir, en sortant de chez elle : « Non, cela n'est pas possible, elle ne peut être qu'à « l'un de nous deux, battons-nous à mort sous ses « fenêtres, et celui qui survivra l'aura, s'il peut. »

Est-il bien nécessaire de discréditer cette anecdote sournoise, que Benjamin Constant aurait écrit son *Histoire des religions* sur des cartes de jeu, comme si un joueur avait nécessairement des cartes à jouer chez lui, auprès de lui ? Or je ne crois pas, pendant quinze ans que j'ai fréquenté sa maison, y en avoir jamais vu une seule. Cette antithèse, cette fleur de rhétorique produit son effet, et il y a de bonnes gens qui prennent au sérieux ce que Mme de Charrière, en 1787, quand Constant avait vingt ans, raconte de leurs occupations littéraires. Dans le nombre étaient les commencements d'un livre *sur les religions*, que celui-ci écrivait sur des cartes de tarots qu'il se proposait d'enfiler ensemble, et que Mme de Staël appelait *un grand ouvrage*, quoi-

qu'elle n'en ait vu que le commencement, et, dit-elle, que quelques cartes, sans doute! Croit-on, par ces railleries et ces anecdotes dénuées de fondement, renverser le monument aussi riche que solide qu'un des hommes les plus distingués de notre siècle a mis quarante ans à construire avec une bonne foi si sincère, si loyale et si rare ? Autant vaudrait accepter avec une foi aveugle, comme paroles d'Évangile, la réponse de Benjamin Constant à de Jouy. Celui-ci le félicitait du succès de son chef-d'œuvre, si magnifique d'élévation, de style et d'éloquence, et lui disait qu'Arnal, son médecin, en avait été enchanté : « A dire vrai, répondit Constant, je crois « qu'il n'y a qu'Arnal, vous et moi, qui l'ayons lu. »

Le lieu commun qui a le plus prévalu contre ce que les anciens appelaient *unus idemque vitæ tenor*, de Benjamin Constant (sa vie politique homogène), est sa conduite au 20 mars.

Avoir écrit le 19 : « Je n'irai pas, misérable trans- « fuge, me traîner d'un pouvoir à l'autre, couvrir l'in- « famie par le sophisme, et balbutier des mots profanés « pour racheter une vie honteuse, » et le 20, avoir accepté d'être le conseiller d'État du despote repoussé avec tant d'énergie : voilà le fait écrasant que M. Sainte-Beuve appelle « la folie la plus irréparable des « siennes, et une burlesque tergiversation qui faussa la « fin de sa carrière. »

Il faut être juste ; ainsi présentée, ainsi résumée, et le public aime qu'on lui simplifie ainsi son jugement, l'accusation paraît irréfutable, et la condamnation prend

presque l'autorité de l'histoire. Une telle inconséquence, une telle contradiction à opposer à un homme qui a toute sa vie combattu l'esprit de servitude, de bassesse et de lucre, dont les ouvrages servent encore la cause de la liberté, quelle triomphante revanche !

« Mes articles, a-t-il écrit dans les *Cent-Jours*, « m'ont été suffisamment reprochés par ceux avec qui « j'offrais d'exposer ma vie, mais non de tourner mon « bras contre mon pays. »

Jugeons à plus de cinquante ans cette prétendue apostasie dont on a fait tant de bruit. Et d'abord faisons justice de cette jolie antithèse du 19 au 20 mars. Nous avons raconté (t. I, p. 91) que c'est par le général Sébastiani, à qui Mme Récamier avait demandé de lui obtenir un passeport pour Benjamin Constant caché chez elle, que Napoléon fut informé de la présence de celui-ci à Paris, et que sur ces mots de l'Empereur : « Il faut le faire arrêter. » — « Y pensez-vous, répliqua « Sébastiani ; à quoi bon, laissez-le partir, ou plutôt « voyez-le. » — « Vous avez raison, avait dit l'Empereur, « faites-le venir. »

Or cette scène se passait, non le 20 mars, mais le 14 avril, vingt-cinq jours plus tard, et ce jour-là seulement, Benjamin Constant reçut du chambellan de service, par ordre de l'Empereur, une lettre qui l'invitait à se rendre tout de suite au palais des Tuileries.

Quel moment choisissait l'éliminé du Tribunat, l'exilé de 1804 à 1814, après avoir refusé son hommage au maître du monde, pour se rallier à lui ? C'était quand il était mis au ban des nations, où l'Europe marchait

en armes contre lui, où il n'y avait que des dangers à encourir à ses côtés. Constant avait détesté et maudit la tyrannie, mais il avait deviné et prédit celle de 1815 Quand le dictateur nouveau offrait de partager sa puissance avec la nation, et demandait qu'on lui en rédigeât les conditions, eût-ce été agir en patriote que de se refuser à concourir avec lui à l'établissement d'un gouvernement *constitutionnel*, regardé par tous les deux comme la seule chance de succès ?

Que répondre à un grand homme, qui vous dit :

L'ouvrage de quinze années est détruit, il ne peut se recommencer. Il faudrait vingt ans et deux millions d'hommes à sacrifier. Je désire la paix, je ne l'obtiendrai qu'à force de victoires. Je ne veux pas vous donner de fausses espérances, je laisse dire qu'il y a des négociations, il n'y en a pas. Je prévois une guerre longue. Pour la soutenir, il faut que la nation m'appuie, mais en récompense, je le crois, elle exigera de la liberté. « Elle en aura. On n'est pas à quarante-cinq ans ce qu'on était à trente. Le repos d'un roi constitutionnel peut me convenir. Il conviendra plus sûrement encore à mon fils etc. » Voyez donc ce qui vous semble possible, apportez-moi vos idées. Des discussions publiques, des élections libres, des ministres responsables, la liberté de la presse, je veux tout cela; l'étouffer est absurde etc.

Fallait-il dans ces circonstances et en présence de ces propositions, persister dans ses protestations, et s'isoler du gouvernement? C'est une question de conduite et d'appréciation; mais je n'y saurais voir une réelle et honteuse palinodie, une complicité de tyrannie. Lafayette, ce sublime entêté; Voyer d'Argenson, qui avait résisté à Napoléon tout-puissant; Mme de Staël,

toujours si enthousiasmée pour la liberté, ne l'ont pas pensé, et sont venus, à des titres différents, se réunir au gouvernement nouveau, pour le limiter en l'appuyant.

Avait-il déserté ses principes, le principal auteur d'un acte additionnel dont Lanjuinais a dit : « On ne « peut disconvenir qu'il était préférable à la constitu- « tion du Sénat et à la Charte, qu'il apportait des amé- « liorations très-sensibles et généralement les plus con- « formes aux vœux de la nation; » que Chateaubriand (rapport au roi à Gand) appelle « la Charte amélio- « rée, en ajoutant que Bonaparte a seulement de- « vancé, avec sa pétulance accoutumée, les améliora- « tions et les compléments que Louis XVIII méditait; » dont M. de Labourdonnaye, dans un discours sur l'am. nistie, faisait résulter la conspiration générale au 20 mars, de tout le parti révolutionnaire, par la création du *pouvoir de la Chambre des représentants*, et à qui enfin M. Thiers rend cet hommage si entier, « que jamais la liberté n'avait été plus complétement « donnée à la France, que dans l'acte additionnel[1], » et en se référant à l'opinion de Sismondi, « que c'était « la meilleure constitution que la France eût jamais « obtenue, car à certains égards elle est plus libérale « même que celle de l'Angleterre. »

Franchement, est-ce pour avoir participé à une belle œuvre que Benjamin Constant mérite d'être traîné aux gémonies? Je laisse, pour caractériser les relations que j'ai eues avec lui, parler des lettres presque toutes

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, liv. XI.

écrites à la hâte, et que j'ai conservées. Elles serviront de fidèle *memento* aux faits qui s'y rattachent pendant une série d'années, et soit qu'elles transportent dans la vie privée, ou dans le mouvement politique auquel il prit part, elles donneront de lui une idée plus juste que mes propres peintures, où l'on pourrait d'ailleurs soupçonner l'indulgence involontaire d'un esprit abusé par l'amitié et le regret.

Il y a dans une série de confidences écrites ce fil caché de notre vie qui se rattache à l'enfance. La maladie morale qui lui fut inoculée dès la jeunesse, et qui le minait dans l'ombre, peut s'y trahir, mais on entend à travers les années la voix même de l'homme qui a rendu tant de services à la patrie, et on le trouve meilleur que ne l'ont cru ses juges trompés, meilleur qu'il ne s'est fait lui-même, exagérant ses fautes par mépris pour l'hypocrisie des autres.

CHAPITRE XII.

Correspondance de Benjamin Constant.

I.

Je vous envoie, Monsieur, comme vous avez eu la bonté de me le permettre, des prospectus de mes discours. L'idée de la publication ne m'était pas venue. Telle qu'elle est présentée, je la crois nationale, et sous ce rapport utile. Je compte donc sur votre amitié, et je vous prie d'agréer l'assurance de la mienne et tous mes hommages.

Ce 13 juin 1823.

B. CONSTANT.

II.

Rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 45, ce 30 juillet 1823.

J'ai tardé bien longtemps, Monsieur, à répondre à votre obligeante lettre. Je me suis trouvé dans un tel dérangement de déménagement et d'ouvriers que je n'ai pas eu un moment à moi.

Je suis bien reconnaissant de toute la peine que vous avez bien voulu prendre pour m'indiquer les moyens de me fixer dans votre excellente Alsace. Je pense comme vous qu'il est presque impossible de se décider de loin, et je me berce encore de l'idée de faire une course dès que j'aurai fini les arrangements de mon nouveau domicile.

En attendant, et plus enclin que jamais à ne plus me mêler de politique, je viens de me décider à publier un ouvrage qui

m'a occupé toute ma vie; je vous en adresse quelques prospectus parce que mon libraire m'a recommandé de ne pas écrire une lettre sans en envoyer. Agréez, Monsieur, avec l'expression du désir de vous voir bientôt ici ou ailleurs, mes remercîments réitérés et l'assurance de mon bien sincère attachement.

B. CONSTANT.

III.

Paris, ce 22 septembre 1823.

Je vois, Monsieur, par votre lettre à M. de Jouy, que vous avez pour moi de bien bonnes intentions. M. de Jouy prétendant que cette lettre prouve que vous n'avez pas reçu ma réponse à celle que vous avez eu la bonté de m'écrire il y a deux ou trois mois, si cela est, ce n'est pas à ma négligence, mais à la qualité opposée, dans M. le duc Doudeauville, chargé de l'espionnage épistolaire et de la violation du secret des lettres, qu'il faut vous en prendre. J'ai eu l'honneur de vous adresser non-seulement une réponse peu de jours après la réception des détails dont vous avez bien voulu me faire part, au sujet de mon projet d'acquisition dans le Bas-Rhin, mais des prospectus d'un ouvrage que l'on m'a engagé à publier et qui est le résultat d'un travail assez habituel de ma vie entière. J'ai toujours eu la crainte que cela ne fût perdu, parce que je ne recevais rien de vous; mais je serais fâché que vous m'accusassiez d'un tort que ma reconnaissance de votre obligeance ne m'aurait pas permis d'avoir.

Quant aux projets bienveillants dont votre lettre à M. de Jouy fait mention, je vous répondrai avec franchise. Si on me nomme, j'accepterai avec reconnaissance, mais je ne ferai aucune démarche pour être nommé. La candidature ne convient ni à mon âge ni à ma position. J'ai fait beaucoup de démarches pour être député, lorsque, n'ayant donné aucun gage, je devais obtenir de la bienveillance une confiance anticipée. Au-

jourd'hui j'en ai assez fait pour qu'on me juge. Je sais que tous les libéraux font des efforts pour se faire élire dans les départements. M. le général Foy se fait porter dans sept ou huit. Je ne veux pas user ma vie et mes forces dans toutes ces concurrences. Si par hasard je suis nommé, je serai à la tribune ce que j'ai été. Mais si l'on croit que je puisse être utile, il faut m'imposer cette mission comme devoir et non me la faire solliciter comme grâce. Je n'ai plus de vues personnelles; la retraite et l'étude me conviennent pour le temps qui me reste à vivre. Je suis fort dégoûté des hommes. Ce n'est donc pas pour moi que je puis désirer d'être député, ce serait pour servir la chose publique. Si l'on m'y croit propre, je ne refuserai pas, mais dire un mot, écrire une ligne, faire une course dans ce but, jamais. Je ne blâme pas ceux qui agissent autrement, j'admire plutôt l'importance qu'ils attachent à eux-mêmes et je leur envie ce sentiment qui est toujours agréable, mais je ne saurais me le donner.

Vous voyez, Monsieur, que je suis prêt à recommencer la lutte inégale que j'ai soutenue durant cinq ans, seulement il ne faut pas exiger que je la postule.

Agréez, après cette profession de foi, mes remercîments bien sincères, et si M. le duc Doudeauville permet que ma lettre vous parvienne, croyez qu'il m'a été bien agréable de vous réitérer l'assurance de mon inviolable et sincère attachement.

B. CONSTANT.

IV.

Montmorenci, ce 19 novembre.

Vous serez étonné, Monsieur, que je vous écrive pour vous demander des nouvelles de l'acquisition de Constance. Mais, d'un côté, Mme Constant et, de l'autre, la Chambre introuvable qui vient de nous être rendue, ou plutôt à laquelle nous venons d'être livrés, me réconcilient assez à une acquisition

dans la Thurgovie. Je viens donc vous prier de nous mander, dès que vous aurez une réponse, quelles sont les conditions qu'on exige, et si elles sont telles que vous me les avez indiquées, il est très-probable que ma femme, qui est enthousiaste de cette idée, s'y décidera tout de suite. Je m'attendais bien à ce que notre affaire du *Courrier* n'eût pas lieu. Je dis comme le pauvre, ou plutôt c'est le contraire : on peut bien me faire payer, mais me faire écrire sous la censure, c'est autre chose. J'en reviens à la petite campagne, et j'attends de votre obligeance une réponse le plus tôt que vous pourrez.

Agréez mille et mille compliments.

B. CONSTANT.

(De la main de Mme de Constant.)

Si j'ajoute un petit mot, Monsieur, pour vous prier de vous intéresser un peu à ce qui fait l'objet de tous mes vœux d'après la ravissante description que vous m'avez faite de la petite propriété sur les bords du lac de Constance, je ne rêve plus qu'elle et mon imagination m'y transporte déjà. Si pourtant nous comptons trop sur votre obligeance et que ces détails qu'il nous importe de connaître vous ennuient, veuillez nous indiquer un moyen de prendre les renseignements nécessaires sans vous en importuner. Je vous assure que si je pouvais espérer m'installer au printemps dans cette jolie campagne et vous y recevoir, j'en serais bien heureuse. En attendant, je suis à Montmorenci qui n'y ressemble guère. Je n'ose vous inviter à venir voir des arbres sans feuilles, je me réserve ce plaisir auprès de cette belle cascade dont vous m'avez parlé.

V.

Ce 14 juillet 1824.

Il paraît certain, Monsieur, que nous irons à Bade et que nous y serons vers le milieu du mois prochain. Je viens donc

recourir à l'obligeance que vous nous avez témoignée pour vous prier de nous retenir un logement vers le 15. Je vous demanderai aussi s'il y aurait moyen, comme on me l'a dit, de trouver des voituriers de Strasbourg qui, ayant mené des voyageurs à Paris, nous ramenassent à Strasbourg. Ma voiture est abîmée et je ne voudrais pas faire faire à une voiture neuve un voyage qui l'abîmerait aussi. Veuillez m'écrire deux mots sur ces deux objets et, en excusant mon laconisme qui vient du Budget pour lequel il faut encore que je travaille, croire à mon sincère et inaltérable attachement.

B. CONSTANT.

VI.

Paris, ce 29 juillet 1824.

Je suis charmé, Monsieur, que vous n'ayez pas pris la peine de nous retenir un appartement à Bade. Par une suite d'affaire résultant de la mort de mon beau-frère, ma femme est obligée de faire venir des papiers d'Angleterre où elle est née, et la recherche de ces papiers pourra nous retenir tout le mois prochain, de sorte qu'il se peut que bien malgré moi je renonce encore pour cette année à prendre les eaux de Bade. J'espère pourtant que cela ne sera pas, et je ferai tout ce qui dépendra de moi pour profiter de votre obligeante invitation, qui me tente encore plus que les eaux. Mais tout est si lent et le temps va si vite que, lorsqu'on a une affaire à terminer, on n'est sûr de rien. Dans tous les cas, ce ne sera pas sans un vif regret que je renoncerai pour cette année à vous voir chez vous.

Agréez, de la part de Mme B. Constant, mille compliments bien sincères, et de la mienne, l'hommage des sentiments que je vous ai voués.

B. CONSTANT.

VII.

Ce 24 novembre 1824.

J'aurais dû vous remercier plus tôt, Monsieur, de votre bon souvenir et de l'excellente soupe que vous m'avez envoyée. Ma femme m'en a empêché, parce qu'elle comptait aller vous exprimer elle-même notre reconnaissance et prendre en même temps des renseignements de votre domestique sur la manière de préparer cette soupe allemande. Malheureusement j'ai été plus souffrant ces deux jours d'un rhume de cerveau qui est retombé sur la poitrine, et cette espèce de rechute a dérangé tous nos projets. Je m'acquitte assez tard de mon tribut de remercîments et je vous prie de l'agréer avec l'assurance de mon attachement sincère et de ma haute considération.

B. CONSTANT.

VIII.

Je suis bien honteux, Monsieur, de ne vous avoir pas encore remercié des trois lignes que vous avez eu l'aimable mouvement de m'écrire. Il est certain qu'on a besoin de l'amitié de ceux qu'on estime quand on est en butte à tant de haine de la part de ceux qu'on n'estime pas, mais je serais bien fâché que mes amis se dévouassent aux mêmes haines dans un moment où leur effet ne peut se calculer. Il faut laisser passer l'orage quand on a le bonheur d'être dans le port; et pour nous qui sommes sur la nef menacée, ce sera une consolation si nous laissons après nous de dignes remplaçants et des successeurs qui achèveront notre ouvrage.

Agréez encore tous mes remercîments et l'assurance de mon attachement bien sincère.

B. CONSTANT.

IX.

Épernay, ce 8 août 1827.

Partis enfin de Paris, où nous avons été retenus deux jours par une ophthalmie, nous voici en route et couchant ici. Nous partirons avec l'aurore et j'espère que le 10 au soir ou le 11 au matin nous serons à Brumath. Je crains bien que vos bontés pour nous ne vous aient fort dérangé et n'aient retardé votre voyage à Bade. Nous n'en avons que plus de reconnaissance avec beaucoup de regret, et nous voilà sous votre protection pour Bade, sauf une course qu'il faut absolument que je fasse à Strasbourg avant d'y aller. Mais elle ne retardera point votre course ni celle de ma femme. A vendredi ou samedi matin au plus tard, et croyez à notre sincère et tendre amitié.

B. CONSTANT.

X.

Münster, ce 22 octobre 1827.

Je voulais, mon cher ami, vous écrire à mon arrivée à Colmar; mais je n'ai pas eu un moment à moi, et je prévois que j'en trouverai tout aussi peu le temps demain, de sorte que je me décide, malgré mes mauvais yeux, à vous adresser quelques lignes ce soir, sauf à vous renouveler de la route mes tendres remercîments, quand j'aurai eu la douleur de quitter l'excellente et admirable famille au milieu de laquelle je me trouve depuis deux jours et que je m'imagine souvent avoir connue et aimée toute ma vie.

Je n'essaierai pas de vous raconter ma réception depuis que je suis entré dans le département du Haut-Rhin. J'ai rencontré M. F. Hartmann avant d'arriver à Schlestadt, et depuis lui, ses deux frères et toute la famille m'ont comblé de tant d'a-

mitiés que je ne puis vous peindre la vie que je mène ni ce que j'éprouve. Rien de pareil n'a été éprouvé par moi depuis que je me souviens d'avoir ressenti quelque chose.

J'ai interrompu ma lettre, comblé à chaque instant de nouveaux témoignages d'estime et d'affection. M. Stœber vous racontera la magnifique fête du Schlosswald. Je défie un souverain d'en recevoir une pareille, même en la commandant et en mettant en réquisition tous les salariés de son royaume.

Paris me paraîtra bien sec, bien aride, bien malveillant après l'Alsace. Je ne sais comment je rapprendrai à respirer dans cette atmosphère si différente de Brumath et de Munster. Je vous dois tout cela, car sans vous, je n'aurais pas été à Bade, je n'aurais pas traversé Bischwiller, je ne serais pas venu à Colmar. Brumath et Munster sont deux paradis.

Votre préfet n'a pas trouvé dans celui du Haut-Rhin un imitateur. Les autorités se sont conduites avec beaucoup de sagesse et je dirai plus, avec coquetterie jusque dans les plus petits détails.

Je reprends ma lettre encore interrompue, mais pour cette fois je ne la recommence que pour la finir, car il faut qu'elle parte. Mon silence me pèse, tout involontaire qu'il est. L'amitié, les bontés, les fêtes continuent à faire de ce séjour un lieu vraiment magique. Je trouve des amis dans les palais des uns, dans les cabanes des autres. En entrant ce matin, pour échapper à la pluie, dans une forge au milieu des bois, dont le maître, simple ouvrier, ne m'attendait assurément pas, je me suis vu reçu *als von Gott gesandt;* enfin je vous écrirais cent pages que je ne vous dirais pas la millième partie de ce que je sens.

Il paraît que votre préfet continue à m'honorer de ses hostilités. On vous a envoyé un article bien simple et bien innocent sur le banquet de Colmar, que la censure strasbourgeoise a rayé. On vous l'enverra pour le faire tenir à M. de Salvandy; puisque le sieur Esmangard veut la guerre, il l'aura, je lui en réponds. De Paris je lui adresserai une lettre qui le fera repentir de tant d'impertinences. J'ai envie de lui en envoyer 1000

exemplaires en les faisant vendre à son profit; il pourra dégager son argenterie.

Adieu, mon cher ami, croyez que je n'oublierai jamais le charmant été que vous nous avez fait passer et à qui je dois tout le bonheur dont j'ai joui ici.

Ma femme vous dit mille et mille tendresses. Présentez nos hommages à Mlle Tante.

Mille et mille amitiés,

B. CONSTANT.

XI.

Paris, ce 9 novembre 1827.

Monsieur et cher hôte, je vais commencer par répondre le plus clairement que je pourrai à la portion de votre lettre qui regarde la bienveillance dont vous vous rendez l'organe d'une façon si aimable. Mais la précipitation qu'on a apportée à toutes les opérations qui concernent cette affaire rendra vraisemblablement ma lettre inutile. Enfin, vaille que vaille, je réponds.

En arrivant ici, j'ai trouvé les chances décidées en ma faveur, sauf les intrigues et tout l'imprévu. Mais jusqu'à présent la vraisemblance est pour moi. En même temps, j'ai trouvé dans beaucoup de personnes qui me sont favorables le désir que, dans le cas d'une option, j'optasse pour le lieu où j'aurais aussi rencontré des amis et que je leur laissasse ici la faculté de donner un second appui à la bonne cause. Il résulte de là que si je suis moralement sûr que vos amis exécuteront leur projet, je pourrais remplir leur vœu; mais c'est une chose que je ne puis dire que confidentiellement, parce qu'il y aussi d'autres personnes ici que je refroidirais, et que rien n'est plus funeste que des dissidences au dernier moment, surtout lorsqu'on a déjà eu si peu de temps pour se raccorder. Je ne puis donc prendre un engagement formel, parce

qu'un engagement serait un fait que je ne pourrais nier. Mais la chose, en cas de double élection, irait de la manière suivante : j'assemblerais mes amis d'ici et je leur dirais de décider. Or un grand nombre d'entre eux, aimant mieux deux athlètes qu'un, et s'étant par là même déjà montrés favorables à ce que vous désirez, et tous mes collègues s'étant prononcés dans le même sens, il est presque infaillible, et c'est par scrupule que je dis presque, qu'on me dégagerait ici de mes obligations et que je serais tout entier à vous. Voyez si cet exposé satisfait ceux qui s'intéressent à moi avec tant de bonté. Qu'ils agissent dans leur sagesse et dans le plus grand intérêt public.

Quant à vous indiquer une autre personne, le rapprochement des deux opérations successives m'en empêche tout à fait. Vous aurez vu dans les journaux qu'ils ont proposé tous ceux qui leur ont paru avoir des chances ou en mériter. Toutes mes indications auraient donc le même inconvénient, celui de la possibilité d'une nomination double, sans que je pusse même donner pour d'autres les garanties que je puis donner pour moi.

Vous aurez, je pense, été aussi surpris dans votre excellente Alsace que nous à Paris, je ne dis pas de la dissolution qui était prévue, mais de la convocation pour le 17 et du déluge de pairs. J'avoue que je regarde ces deux mesures comme les plus franches et les plus hardies que jamais ministère ait prises. Il est impossible de dire plus clairement à un peuple qu'on veut faire de ses élections une moquerie. La Chambre n'étant convoquée qu'au 5 février, rien ne motive la convocation au 17 novembre, et je défie le plus exercé des sophistes du *Moniteur* ou de la *Gazette* d'inventer un argument en faveur de cette précipitation scandaleuse. Quant à MM. les nouveaux pairs, c'est bien à tort qu'on leur reproche d'être inconnus. J'en connais plusieurs, les uns qui ont travaillé sur les personnes en 1815, les autres sur les diligences, à une époque antérieure, et d'autres qui faisaient chez nous une police d'observation dont tout le monde avait le secret. Je n'ai rencontré encore qu'un ex-pair ancien; sa fureur me fait beaucoup augurer des autres.

Nous sommes, comme vous pensez bien, dans tout le tracas électoral. Chaque concurrent assure que son compétiteur a renoncé, et une heure après le compétiteur arrive déclarant que sa renonciation est un mensonge. Il est curieux d'observer l'espèce humaine dans ses anxiétés et dans ses ruses.

Vous nous dites de bien aimables choses sur notre séjour à Brumath. Vous nous y avez rendus bien heureux; mais vous nous avez gâté celui de Paris. Depuis que j'ai été l'objet d'une affection alsacienne, je ne peux me faire à l'indifférence de la capitale, et ma femme regrette sans cesse ce qu'elle appelle l'Allemagne, ce qui est dans sa bouche un bien grand éloge. Vous et moi nous réclamons l'Alsace pour la France, et certes, si elle a la solidité allemande, elle a aussi l'énergie française. Mais pour en revenir à Brumath, Brumath et Munster sont deux paradis à part. Le souvenir des jours que nous y avons passés, l'espoir d'y retourner dès que la saison des fleurs reviendra, telles sont nos idées fixes, et nous comptons les jours et les heures.

J'ai trouvé tant de lettres auxquelles j'ai dû répondre, que mes yeux sont tout abîmés et me forcent à finir. Faites de bonnes élections et revenez-nous content de vos succès et brillant de santé. Rappelez-moi à nos excellents amis d'Alsace, à ce bon Stœber qui nous a témoigné tant d'amitié, à MM. Schertz et Steiner. J'écrirai, dès que je le pourrai, à M. Bertrand, de Bischweiler. Adieu. Mille tendres amitiés de ma part et de celle de ma femme.

B. CONSTANT.

XII.

Paris, ce 11 novembre 1827.

Je sors, mon cher ami, d'une très-grande réunion de mes amis parisiens, et leur décision est, comme je vous l'avais mandée : détermination, d'une part, de me porter, et désir,

de l'autre, qu'un double choix leur rende la liberté de me donner un bon auxiliaire. Ainsi je puis vous dire positivement que dans le cas dont vous parlez je ferai ce que vos amis désirent. Je n'ai que le temps de tracer ce peu ce lignes, qui peut-être ne vous arriveront pas à temps.

Mille amitiés,

B. CONSTANT.

XIII.

Paris, ce 23 novembre 1827.

Je n'ai pu vous écrire ces jours derniers, mon cher ami, parce que les troubles excités inopinément dans la capitale ont absorbé toute mon attention. On a voulu les faire retomber sur les constitutionnels pour motiver peut-être une journée. Cette ruse grossière a été facilement éventée. Je puis donc saisir le moment de vous remercier de vos bons offices et de vous dire que je m'en rendrai digne et que Strasbourg n'aura, ni pour ses intérêts particuliers ni pour les droits que la Charte lui assure, à se repentir de son choix. Je dis Strasbourg, car je vous ai mandé avant les élections que les électeurs de Paris, tout en me comblant de leurs faveurs et se croyant sûrs d'une seconde victoire, veulent, tant pour moi que pour mes sept collègues, sauf un seul peut-être, que nous options pour les départements. J'ai réitéré la même assurance à notre bon ami Stœber. Je ne comprends pas bien la portion de votre lettre dans laquelle vous me dites de ne prendre aucun engagement; il est pris, et avec mes électeurs ici et par votre entremise même, avec l'excellente population électorale de Strasbourg.

Adieu, mon cher ami, je suis accablé de lettres à écrire et mes yeux sont abîmés. Faites de bonnes affaires au grand collége demain, nommez Türckheim si vous pouvez, car je ne crois pas qu'il ait d'autres chances. Nous pensons être sûrs de nos quatre candidats. Revenez-nous bientôt. Rappelez-nous à

Mlle Tante, à qui ma femme dit mille tendresses. Je vous attends avec impatience et je vous embrasse.

B. CONSTANT.

XIV.

Paris, ce 5 janvier 1828.

Faites-moi le plaisir, mon cher ami, puisque vous vous êtes si obligeamment chargé de la négociation avec M. Jacques, de savoir de lui quand je pourrai disposer du portrait pour le graveur. Mon libraire me presse beaucoup et avec raison, car le retard prolongé de l'apparition de mon second volume peut nuire gravement à son entreprise et à la mienne.

Mille amitiés,

B. CONSTANT.

XV.

Paris, le 9 janvier 1828.

C'est demain au plus tard, mon cher ami, que M. Jacques doit vous remettre le portrait pour que mon éditeur le fasse graver. Je recommande la chose à votre amitié, parce qu'il y aurait grand inconvénient à des retards.

Mille amitiés,

B. CONSTANT.

XVI.

Le 12 janvier 1828.

M. Jacques m'annonce, mon cher ami, que vous avez le portrait. Je vous prie en grâce de me le faire tenir, car je ne sais que devenir avec mon libraire.

Mille amitiés,

B. CONSTANT.

XVII.

Ce 4 mars 1828.

Je vous prie, mon cher ami, de me donner l'adresse de M. Goulden, qui a bien voulu passer chez moi et à qui je voudrais rendre sa visite.

Mille amitiés,

B. CONSTANT.

XVIII.

Paris, ce 26 juillet 1828.

Je vous envoie, mon cher ami, une demi-page du *Moniteur*, contenant mon dernier discours. J'ai rempli mon mandat alsacien du mieux que j'ai pu. Je souhaite que mes commettants soient satisfaits. Faites-moi le plaisir de prévenir ceux qui veulent bien traduire mon discours, qu'on ne trouvera celui-ci que dans le *Moniteur;* c'est pour cela que j'en joins un exemplaire à ma lettre. Le *Courrier* n'a pu en mettre qu'une petite moitié, et le *Constitutionnel* n'a voulu en mettre qu'un quart.

J'attends maintenant, non sans impatience, que la session finisse. Je partirai le lendemain, et j'irai droit à Bade en vous embrassant à Brumath. Je ne passerai par Strasbourg qu'en retournant à Paris, à moins que je n'y fasse de Bade même une visite, ce qui est bien facile. Je suis passablement fatigué de la session et mes affaires passablement en désordre, parce que je n'ai pu m'en occuper depuis six mois. Mais, après cinquante ans, ce qu'il y a de mieux, c'est d'user sa vie, et la fatigue tient lieu des plaisirs qu'on n'a plus.

Nous partirons entre le 4 et le 8, probablement le 5 ou le 6; nous trouverons-nous à Brumath alors?

Mille tendres amitiés de nous deux; nous nous réjouissons bien de vous voir.

B. CONSTANT.

XIX.

Paris, ce 30 juillet 1828.

La Chambre s'est prolongée tellement que je me vois forcé de changer la marche de mon voyage, mon très-cher compatriote. Je le fais avec moins de répugnance, parce que ma nouvelle direction vous dérangera moins; car si nous débarquions à Brumath, en allant à Bade, nous vous forcerions peut-être à vous déplacer pour nous recevoir; au lieu qu'en ajournant à notre retour notre séjour à Brumath, nous vous laissons tout à fait libres, et ma femme gagne quelques jours pour son voyage du Hanovre.

C'est donc décidé que nous partirons du 7 au 9, que nous passerons par Strasbourg, où nous ne ferons que coucher et passer la matinée pour voir mes amis; nous irons de là à Bade, d'où ma femme continuera sa route.

Je suppose que nous vous trouverons à Bade; mais, dans tous les cas, vous êtes sûr si vous faites remettre à l'Esprit quelques mots pour moi, je les aurai sans faute au moment de mon arrivée à Strasbourg.

Mille respects à Mlle Tante, mille amitiés de la part de ma femme et mille tendres assurances du plus tendre attachement.

BENJAMIN CONSTANT.

XX.

Bade, 28 août 1828.

Dieu des Juifs, tu l'emportes !

On me répète tellement, mon cher ami, qu'il y aura hostilité dans mon séjour ici, pendant le passage royal à Strasbourg, que je cède. J'ai écrit avant-hier pour mon costume. Maintenant j'ai la crainte qu'il n'arrive pas à temps, et je viens

vous consulter sur ce qu'il y aurait à faire s'il ne me parvenait pas avant le 7.

Voici deux lettres pour vous que j'ai fait retirer, afin de vous les envoyer.

Écrivez-moi bien vite et indiquez-moi toutes les idées lumineuses qui vous viendront pour présenter à un Roi un député sans costume. Ne trouverais-je pas au théâtre de Strasbourg un habit de chambellan à louer?

Ma femme vous dit mille choses et M. de Montauban roue de coups votre pauvre petit cheval.

Quand nous voulez-vous à Brumath avant les fêtes.

Mille amitiés,

B. CONSTANT.

XXI.

Bade, ce 27 septembre 1828.

Je suis resté longtemps sans vous répondre, ne sachant que vous mander.

Une circonstance pénible jette de l'incertitude dans tous mes projets. Mon beau-fils a perdu sa femme, qu'il aimait passionnément, et la mienne, qui lui est fort attachée, lui a offert d'aller le joindre; sa réponse devrait être ici depuis quinze jours et n'arrive pas. Je l'attendais pour fixer ma marche et vous écrire.

Maintenant on m'invite à un banquet pour le 7 ou le 8 à Strasbourg, et j'accepte; il est impossible que nous n'ayons pas d'ici-là des lettres d'Allemagne. Nous partirons le 6 pour coucher à Brumath, puisque vous avez la bonté de nous vouloir. J'irai le 7 ou le 8 à Strasbourg pour le banquet; le reste des projets tient à ce que nous aurons appris. En attendant, répondez-moi sur notre arrivée le 6 ou le 7; si elle vous contrariait, nous irions droit à Strasbourg. Je suis ennuyé, inquiet,

impatient et par là même peu propre à écrire; mais je ne vous en suis pas moins bien tendrement attaché.

Mille amitiés,

B. CONSTANT.

XXII.

28 octobre 1828.

Au lieu de partir le vendredi matin, mon cher ami, je pars demain jeudi à midi. Je voudrais bien vous voir avant de me mettre en route. Faites-moi le plaisir de prendre les feuilles de ce que je vous ai dicté pour que je les revoie et les mette en ordre.

Mille amitiés,

B. CONSTANT.

XXIII.

Munster, ce 2 novembre 1828.

J'espérais vous trouver ici, mon cher hôte, et je suis tout à fait désappointé; vous deviez arriver à Strasbourg jeudi, jour où nous sommes partis. Qu'êtes-vous devenu? quand arriverez-vous? Je ne vous écris qu'un mot, 1° pour vous dire que MM. Hartmann comptent sur vous et se font un grand plaisir de vous voir, et 2° que je vous prie, si vous êtes encore à Brumath ou dans quelque lieu que vous trouve cette lettre, de donner des ordres pour que celles qui pourraient m'être adressées chez vous me soient renvoyées ici, chez M. Jacques Hartmann, à Colmar: j'en attends, et ma femme aussi, de fort importantes, soit de Paris, soit d'Allemagne. Venez bientôt et croyez à ma tendre et inviolable amitié.

B. CONSTANT.

XXIV.

Munster, 13 novembre 1828.

Je vous remercie bien de votre bonne lettre; vous aurez su par Scherz que celles qu'il m'avait envoyées ont été retrouvées. On les avait jetées dans un coin du comptoir de MM. Kiener, et on n'y aurait jamais songé, si je n'avais appris par la petite note inscrite sur une seconde lettre qu'il y en aurait d'antérieures. Elles étaient assez importantes, puisque dans le nombre se trouvait celle qui détermine notre marche de cet hiver.

Ma femme est toujours malade, et son mal de gorge l'étonne, comme la souffrance étonne toujours les gens qui ne sont pas accoutumés à souffrir. Je suis au fond plus malade qu'elle. Ma douleur d'estomac est assez fréquente et quelquefois assez vive.

J'observe avec intérêt et curiosité ces agaceries de la nature, assez semblable aux chats et aux singes qu'elle s'est complu à créer à son image. Je prends de la magnésie pour la contrarier, mais sachant bien qu'elle me rendra ces contrariétés avec usure. J'ai fait votre commission auprès de l'excellente famille dont l'hospitalité m'est si douce, et je suis chargé de vous exprimer toute reconnaissance et toute amitié. Je voudrais dire mieux encore, quoique dans mon système ce mieux soit l'ennemi du bien. Rien, selon moi, n'est comparable à votre position indépendante avec votre âge, vos facultés et l'avenir que nos institutions vous promettent, et que l'Alsace vous assure. Je connais, parce que je me les rappelle, les désirs capricieux d'un sentiment vague. Mais songez que l'imagination ne prend dans ses rêves qu'une partie légère et brillante de la réalité, et que l'autre partie, lourde et gênante, arrive quand il n'est plus temps de réfléchir, si on le veut. Je crois que nous ne partirons d'ici qu'au commencement du mois prochain. Je me fais une fête de vous revoir. Mille choses à

Mlle Tante; rappelez-moi au souvenir de la jeune Ida, et faites agréer mes compliments à l'infortuné Sylphe.

Mais surtout agréez mes bien tendres amitiés.

B. C.

XXV.

Paris, le 12 février 1829.

Ma femme me dit que vous êtes venu hier; je regrette bien de ne pas vous avoir vu. Je n'aurais pu lire la lettre de M. Blæsius, mais mes yeux sont un peu mieux, et si vous voulez me la renvoyer, vous me ferez plaisir. Je voudrais aussi causer avec vous sur le maire de Wasselonne. Il y a de grands griefs contre lui, que m'a certifiés un avocat de Strasbourg. Cependant je modifierai mon opinion, s'il y a lieu, d'après ce que vous me direz.

Mille amitiés,

B. CONSTANT.

XXVI.

Vous avez, mon cher ami, envoyé à toute la députation une pétition, signée Rittelmeyer, sans explication quelconque. Personne de nous ne le connaît, et nous attendons de vous des renseignements.

Ce 19 mai.

Mille amitiés,

B. CONSTANT.

XXVII.

Paris, ce 21 mai 1829.

Mon cher ami,

La bienveillance de nos députés pour M. Rittelmeyer s'est bornée à me dire qu'ils n'en avaient jamais entendu parler, et qu'ils ne savaient ni d'où elle venait ni ce qu'ils y pouvaient.

Votre seconde lettre ne contenant pas plus de détails que la première, je ne puis non plus agir. Si donc vous vous y intéressez, donnez-moi des renseignements ou demandez-en à ceux que la chose regarde.

Mille amitiés,

B. CONSTANT.

XXVIII.

Paris, 24 mai 1829.

Voulez-vous me renvoyer la lettre de Schertz et une note exacte de ce qu'il y a à dire sur la question de la Bourse le plus tôt possible.

Mille amitiés,

B. CONSTANT.

XXIX.

25 mai 1829.

Indiquez-moi, je vous prie, à quel endroit du budget se placera le plus convenablement l'affaire de la Bourse de Strasbourg; est-ce aux dépenses des bâtiments publics? est-ce aux dépenses départementales ou municipales? Mandez-moi cela le plus tôt possible.

Mille amitiés,

B. CONSTANT.

XXX.

19 juillet 1829.

Nous ne partons décidément que le 28, mon cher ami. Nous coucherons, s'il plaît à Dieu et à ma femme, ou pour mieux dire, à ma femme et à Dieu, le 28 soir à Épernay, et le 29 à Bar-le-Duc, ou bien nous arriverons à Bar-le-Duc le 30 de bonne heure; dans tous les cas nous ne partirons que le 31 pour coucher à Nancy. Je compte un jour pour Nancy et Lu-

néville, peut-être deux. Nous serons donc à Saverne le 2 ou le 3, de là nous passerons par Brumath, en laissant cette fois Strasbourg de côté, et nous irons de Brumath à Bade. Vous voyez qu'au milieu de ces inévitables retards, il faut que vous ne vous gêniez en rien pour nous. Nous vous trouverons à Bade, et si vous n'êtes pas à Brumath, nous ne ferons qu'y embrasser Mlle Tante et changer de chevaux.

J'ai de petites affaires par-dessus la tête, ce qui fait qu'au lieu de vous parler politique, je finis en vous embrassant de tout cœur.

B. CONSTANT.

XXXI.

Bade, le 24 août 1829.

Nous renonçons à Soultz, mon cher concitoyen, je l'écris à M. Müntz.

Je suis toujours malade; voilà quatre jours que je ne sors pas.

Nous avons eu un grand chagrin: un des enfants de mon beau-fils est tombé d'un second étage et s'est cassé la cuisse. Il est parti en toute hâte. Sa mère est désolée et ma maladie rend difficile les sorties qui la distrairaient.

J'ignore ce qui se fait à Paris, je ne puis aller lire les journaux; les miens ne m'arrivent pas de Strasbourg; Schertz, qui est parti ce matin, m'a promis d'y pourvoir.

Revenez bientôt jouir à Bade des torrents de pluie qui nous inondent; je crois au déluge, d'autant plus que la société ressemble fort à l'arche de Noé.

Mille amitiés,

B. CONSTANT.

XXXII.

Bade, 12 septembre 1829.

J'aurais dû vous répondre plus tôt, mon très-cher ami, mais j'ai toujours été malade, de deux ou trois maladies à la fois.

Maintenant, sans que je sois guéri de la première, un rhumatisme m'empêche de me remuer; je projette de me secouer par une course incognito à Strasbourg, où j'ai besoin de prendre quelques livres. Du reste, j'ai dessein de rester ici le plus longtemps possible. Je ne sais rien de Paris ni des Hartmann, je suis fâché des résistances que votre cuisine vous oppose. Quant à moi, les cuisines de ce monde ne m'intéressent guère, j'irai bientôt dîner dans la grande cuisine de Lucifer, et j'espère m'y ennuyer moins qu'aux tables d'hôte de Bade. En attendant, bonjour; ma femme vous dit mille choses; Mme de Sponeck, mille tendresses. Si vous pensiez à venir ici pour moi, n'y venez qu'après ma course à Strasbourg, où j'irai sous deux ou trois jours.

Mille amitiés,

B. CONSTANT.

XXXIII.

Bade, ce 24 septembre 1829.

Que devenez-vous donc? Vous avez un cousin qui vous attend depuis bien des jours; vous vous êtes annoncé ici il y a fort longtemps, et l'on n'entend plus parler de vous. J'ai renoncé à ma course à Strasbourg; je ne sais jusqu'à quand je resterai ici, pour peu que des affaires que j'ai à Paris m'y engagent, ce qui peut arriver d'un jour à l'autre; je partirai à l'improviste, quoique de Strasbourg on m'écrive comme si je devais rester à Bade indéfiniment.

Bonjour.

B. C.

XXXIV.

Bade, ce 2 octobre 1829.

Si vous étiez resté une ou deux heures de plus à Bade, comme tout homme de bon sens l'aurait fait, vous auriez vu la lettre par laquelle les électeurs m'invitent à fixer le jour du

banquet, et celle de Schertz, qui m'avertit que le 10 est le jour qui leur convient. J'indique donc le 10. Je compte aller par Kehl, parce que je déteste votre passage du Rhin, et comme les bains commencent à faire quelque bien à l'incommodité qui m'est survenue, je reviendrai à Bade après le banquet; cela ne nuira pas à notre séjour à Brumath, si vous nous voulez.

Mille tendres amitiés,

B. C.

XXXV.

Bade, ce 8 octobre 1829.

Je vous assure, mon cher ami, que je ne reste pas à Bade par goût, mais parce que, malgré la saison, les eaux apportent quelque soulagement à un accident qui a été fort douloureux, et dont le principe n'est nullement détruit; nous n'avons envisagé d'abord cet accident que du côté ridicule, ce qui est toujours bien fait; mais pour peu qu'il passe de l'extérieur à l'intérieur, je suis menacé d'une maladie de vessie, et comme, avant qu'elle emporte son homme, elle le fait horriblement souffrir, je la crains. Or les eaux calment visiblement l'irritation des parties attaquées; je regrette bien que ce sot de docteur Cramer m'ait empêché d'en prendre à mon arrivée. Je crois, d'après le bien qu'elles me font dans cette saison défavorable, qu'elles m'auraient guéri cet été.

Je persiste donc dans mon plan de me prendre des bains ici, soit jusqu'à guérison parfaite, soit jusqu'à ce que quelque affaire me rappelle à Paris. Mais croyez à mon regret sincère de ne pas profiter cette année de votre aimable hospitalité. Ce sera pour 1830, après la curieuse session que nous allons avoir. Adieu, mon cher ami, je pars demain matin; je serai à Strasbourg demain soir. Je voulais aller à l'*Esprit* et vous m'indiquez le *Poêle-des-Vignerons*, et comme vous êtes mon comité directeur, j'obéis.

Mille amitiés,

B. CONSTANT.

XXXVI.

Bade, ce 14 octobre 1829.

J'aurais envie qu'il fût inséré dans le *Courrier du Bas-Rhin* un article rédigé à peu près comme celui que je vous envoie. Je veux pourtant vous en laisser juge, parce que vous êtes à la fois d'Alsace et de Paris, et que que vous pèserez avec le double tact résultant de cette double qualité l'effet que ce peu de lignes feront dans ces deux villes, si vous n'y voyez pas d'inconvénients, j'y tiens beaucoup, même comme utile en général.

Je n'ai point reçu de journaux. Rappelez, je vous prie, à Schertz l'arrangement qu'il m'a promis de prendre avec la poste. J'aurais dû recevoir le *Courrier* du 11, dans lequel une lettre de moi doit avoir été insérée, car on m'en a accusé la réception. J'attends également la *Revue de Paris*, qui doit aussi être arrivée hier, et continuer la fin de mon *Essai sur la tragédie*, s'ils ont osé la mettre.

Je vous envoie le prospectus de l'Association parisienne. Labbey de Pompierres, Lafayette, Lafitte, Alexandre Laborde et Mathieu, Dumas, Chardel, de Schonen, Eusèbe Salverte, Ternaux et Jacques Lefebvre y ont adhéré. Il est peut-être bon que cela soit connu. J'envoie mon adhésion.

Je passerai certainement quelques jours à Brumath, après ma cure, si vous y êtes encore, mais je gémis de vous y retenir, quand l'époque de votre retour à Paris est déjà passée, je crains d'avoir encore besoin d'une quinzaine ici.

Mille actions de grâces, mille respects à Mlle Tante.

B. CONSTANT.

XXXVII.

P. S. M. Benjamin Constant n'ayant pu, malgré ses efforts, rejoindre MM. les amateurs qui ont bien voulu lui donner une

sérénade, a instamment prié ses amis et tous ceux de MM. les électeurs qu'il a eu l'avantage de voir, de leur exprimer sa bien sincère reconnaissance. Il en est de même d'une autre marque de bienveillance inattendue, dont il n'a été instruit qu'au moment de son départ. Considéré comme l'hôte de Strasbourg, il n'a pu, malgré toutes ses instances, ne pas accepter les conséquences qu'on a attachées à ce titre honorable, heureux s'il parvient à se rendre digne de tant de bontés, en réussissant à défendre contre tous leurs ennemis les institutions qui feront la prospérité de l'Alsace comme de la France, et les intérêts particuliers d'un département trop longtemps froissé dans son industrie et gêné par des mesures malentendues dans ses spéculations les plus légitimes.

XXXVIII.

Bade, ce 21 octobre 1829.

Je crois, mon cher ami, que je dois renoncer à mon séjour à Brumath pour cette année, ce que je ne fais que bien à regret et sauf à me dédommager amplement l'année prochaine. J'éprouve positivement un très-bon effet des bains, et je ne voudrais pas retourner à Paris avec le fardeau d'espèce nouvelle que la bienveillante nature a trouvé bon de m'imposer. De plus, faisant de nécessité vertu, je me suis mis à travailler tant que le jour dure, et j'espère rapporter à Paris, prêt à être imprimé, le vol. IV que j'ai fait ridiculement attendre. Je sais que je pourrais le finir à Brumath, où certes mes soirées se passeraient plus agréablement; mais le déplacement m'enlèverait trois ou quatre jours, et la nécessité d'aller à Munster m'enlevant aussi du temps, je retournerais à Paris sans avoir achevé ma tâche; or une fois là, je serais repris par des affaires privées ou publiques, et la fin de mon ouvrage serait encore ajournée indéfiniment. De votre côté, une prolongation de séjour à Brumath dérangerait tous vos projets. Croyez qu'en renonçant pour cette année à passer du temps chez vous, je

renonce à ce que j'envisage comme la partie la plus agréable de mes voyages d'été.

Ma femme partage tous mes regrets comme tous mes sentiments, et nous vous disons mille amitiés.

B. CONSTANT.

XXXIX.

Bade, ce 27 octobre 1829.

Non, vous n'êtes point sacrifié; c'est moi au contraire qui me sacrifie; forcé de prolonger mon séjour pour mes bains, car ils ont l'air de vouloir enfin guérir mon ridicule accident, je n'aurais pu l'abréger que de quelques jours, et vous avouerez que si j'étais allé me nicher chez vous le 23 ou le 24, je n'aurais fait que vous déranger beaucoup. Mieux vaut, en regrettant d'avoir manqué cette année, renvoyer une bonne et longue visite à l'an prochain, si, avec les Bourmont et les Labourdonnaye, il y a une autre année. Je n'ai pas non plus le tort d'ingratitude que vous me supposez par votre charmant et bienveillant article, j'ignorais tout à fait qu'il fût de vous et j'en ai remercié vivement Silbermann. J'aime encore bien mieux avoir à vous en remercier.

Je n'avais pas remarqué l'omission de Châtelain; mais elle ne m'étonne pas; du reste, je ne sais si je suis brouillé avec le *Courrier;* ce qui est certain, c'est que je lui ai envoyé deux lettres signées dont il n'a inséré aucune. J'ai écrit pour demander la raison; j'aurais pu avoir une réponse hier et je n'en ai point même aujourd'hui. Je suis fâché de cela sous un rapport. J'aurais voulu écrire sur le banquet et les infamies de la *Gazette,* et je vous prie de dire à nos amis de Strasbourg à votre passage que c'est cette raison qui m'en a empêché. Je ne voudrais point cependant qu'on mît cela dans un journal. Il est possible que la chose tienne à quelque malentendu, et je créerais une tracasserie en en supposant une.

Ma femme veut vous écrire en même temps que moi, mais

je doute qu'elle le fasse. Mme Henri Hartmann arrive, et tous ses moments sont pris; ce n'est pas qu'elle n'ait bien bonne intention, elle est bien touchée de toute votre amitié et vous est bien tendrement attachée. Nous nous ferons une fête de vous dédommager, et j'aurai fini mon quatrième volume, ce qui sera un grand débarras pour moi et peut-être un grand embarras pour mes lecteurs, si j'en ai.

Adieu, mon cher concitoyen et ami; vous allez donc redevenir Parisien. Dites bien des choses à ceux qui se souviendront de moi, j'écrirai un de ces jours à Mme Davillier, et d'ici un mois j'arriverai, je pense assez tôt pour le ministère de l'extrême gauche dont vous me parlez.

Je vous embrasse en vous souhaitant un bon voyage et vous aime de tout mon cœur.

B. CONSTANT.

XL.

Münster, 30 novembre 1829.

Je m'empresse, mon cher ami et concitoyen, de vous féliciter et de vous remercier tout à la fois. D'après ce que vous me dites, je ne puis être inquiet de votre bonheur, et vous ne m'auriez rien dit que j'aurais été sûr de celui de la personne avec laquelle vous allez entreprendre le voyage de la vie. Vous êtes destiné à être le meilleur des maris du monde, et malgré les éloges que vous me donnez sous ce rapport, je suis certain que je verrai en vous plutôt un modèle qu'un imitateur. Je n'ai guère que le mérite de laisser les autres être heureux à leur guise, en ne me sacrifiant qu'autant qu'il le faut pour ne pas les empêcher d'être heureux. Il est plus méritoire de donner du bonheur que d'en laisser prendre, et c'est la tâche que vous remplirez. La mienne, moins glorieuse, est plus facile, surtout avec ma femme dont les goûts sont si simples, l'affection si constante et la douceur si inaltérable. Ce que vous me dites de Mlle Davillier m'enchante pour vous, et je ne suis pas,

dans la part que j'y prends, exempt d'égoïsme. Vous lui inspirerez, j'espère, un peu de l'amitié que vous nous avez témoignée, et nous nous ferons une fête de continuer à quatre les rapports que nous avons trouvés si doux entre trois. Je remercie bien sincèrement Mme Davillier d'avoir exercé son influence pour vous trouver sous tant de rapports l'idéal que vous désiriez depuis si longtemps. Elle sera sûrement heureuse de son ouvrage.

En ma qualité d'Alsacien, je me flatte que votre mariage ne vous éloignera pas entièrement d'un pays où vous êtes fait pour exercer et où vous exercez déjà une si utile influence. On vous regrette bien à Strasbourg pour l'Association alsacienne; je n'ai ni pu ni dû m'en mêler, ayant adhéré à l'Association de Paris. La circonspection de Türckheim modère le courage de Saglio. Cependant le Bas-Rhin ne laissera pas le Haut-Rhin donner seul des preuves de son patriotisme constitutionnel.

Je suis ici, chez M. Hartmann, comblé de ses bontés et de celles de son excellente épouse. Mon projet est de partir dans huit jours pour être à Paris avant le 15 décembre. Mais il est plus difficile de résister à l'amitié que de traverser des montagnes de glace, et je ne parierai pas en faveur de ma volonté.

Dites à Mme Davillier que je me fais une fête de la revoir. Ce qu'elle a fait pour vous lui donnerait de nouveaux titres à l'affection de tous ses amis, si elle n'en avait pas déjà de si nombreux que je ne vois pas où en placer de nouveaux. J'espère que nous trouverons en bon état cet excellent M. Davillier. Nous avons ici dans M. Hartmann, le père, dont nous célébrons aujourd'hui la fête, le spectacle d'une si belle vieillesse à quatre-vingt-quatre ans, que nous pouvons nous flatter que M. Davillier en sera un second exemple.

On prétend que ma santé est admirablement rétablie. Les amis aiment à croire ce qui ne les inquiète pas, et je ne leur dispute point ce plaisir. Le fait est que mon estomac me fait souffrir presque sans relâche. Mais quand on s'en alarmerait, je ne m'en porterais pas mieux; au contraire, à l'inconvénient de la souffrance se joindrait l'ennui des conseils; je reste donc

volontiers tête à tête avec mes maux; dans tous les genres de tête à tête, les tiers importunent.

Je ne sais si vous avez reçu une lettre que je vous ai écrite la veille de mon départ de Bade. Je ne l'ai plus aperçue parmi celles que j'ai données pour mettre à la poste. Je vous y disais que j'avais fini mon quatrième volume, sauf une lacune que je remplirai plus tard, en guise de supplément ou de continuation. L'impression de ce quatrième volume commencera dès mon arrivée, et je tâcherai d'en corriger les épreuves au milieu et en dépit des orages de la session. Je me propose de continuer en même temps mes renseignements dans le *Courrier* et mes articles littéraires dans la *Revue de Paris*. En voilà, je pense, assez pour un hiver. Mais moins on a de temps à vivre, plus il faut faire, et le travail empêche qu'on ne voie clairement que le terme est si près.

Adieu mon cher ami. Mettez-moi aux pieds de votre belle prétendue. Quand vos enfants seront députés, je ne serai pas leur collègue, mais je n'en fais pas moins de vœux pour eux et pour leur père.

Mille tendres amitiés,

B. C.

XLI.

Ce 18 décembre 1829.

Votre protégée est arrivée, mon cher ami; elle vous apporte une boîte qui, je suppose, contient une offrande de vos Alsaciens. Je me réjouis de ce qu'elle est arrivée intacte, je m'empresse de vous l'envoyer: mais n'en abusez pas; ces gourmandises de Strasbourg sont bien lourdes, je crains pour votre estomac, et j'aurais voulu trouver un moyen de concilier ma fidélité comme dépositaire et mon vif intérêt pour votre santé.

Mille amitiés,

B. CONSTANT.

XLII.

Je ne sais quel diable de pâté on vous a envoyé de Strasbourg; ce qui est sûr, c'est que nous venons de le retrouver intact; après vous avoir fait tenir la boîte bien conditionnée, nous l'avons interrogé, et après avoir longtemps refusé de répondre, il a avoué que, voulant n'être pas mangé, il était sorti de sa prison et s'était fait remplacer par je ne sais quoi. Nous l'avons mis en lieu de sûreté pour qu'il ne s'échappât plus et nous vous prions de le faire prendre.

Mille amitiés,

B. CONSTANT.

XLIII.

19 janvier 1830.

Votre billet était en route en même temps que le mien. Je vous ai raconté le fait, qui prouve l'innocence de votre Alsacienne, ainsi que la nôtre. Je remets le prisonnier à votre domestique, mais prenez garde à l'habitude qu'il a contractée de s'échapper.

Mille amitiés,

B. C.

XLIV.

Voici toujours un billet pour demain. Je n'ai pu en avoir deux, parce que les questeurs étaient partis; mais comme la discussion générale n'attire pas beaucoup de gens, si on veut à une heure me faire demander à la Chambre et à la bibliothèque, car j'ignore où je serai, ayant à travailler, je crois que je pourrai me procurer sur place encore un billet.

Mille amitiés,

B. C.

XLV.

1er février 1830.

Voici la réponse de M. Rives, transmettez-la à Strasbourg pour prouver que vous avez fait votre commission et moi la mienne; vous voyez que mon début alsacien n'est pas heureux.

Mille amitiés,

B. CONSTANT.

XLVI.

Ce 22 juin.

Voici, mon cher ami, une lettre pour M. Schertz. Je ne puis, à mon grand regret, vous aller voir. La Commission m'enchaîne chez moi. Bon voyage et mille amitiés.

B. CONSTANT.

XLVII.

Je suis chargé, mon cher ami, de vous transmettre un exemplaire de la pétition vignoble, dont j'ai déposé l'autre entre les mains du président de la Commission. Schertz désire que votre exemplaire, auquel sont jointes des notes à l'appui, soit communiqué au Comité des propriétaires de vignes près duquel vous êtes accrédité.

Mille amitiés,

B. CONSTANT.

XLVIII.

Mardi, 6 janvier.

Voulez-vous, mon cher ami, dîner demain chez moi avec M. Steiner et un autre Alsacien?

Mille amitiés,

B. CONSTANT.

XLIX.

28 mai 1830.

Ma femme m'a dit, mon cher concitoyen et ami, tout ce que vous lui avez dit relativement à Strasbourg et à moi; je suis tout à fait de votre avis, et je crains, en dépit de toutes les assurances qu'on me donne, quelque coup de Jarnac au dernier moment. D'un autre côté, les lettres qui arrivent, tant à moi qu'à d'autres, sont si positives et même tellement pressantes pour que je renonce positivement à la candidature de Paris. Je suis fort embarrassé. M. Walter surtout m'a écrit une lettre qui ne me laisse presque pas d'option. La Société : Aide-toi le ciel t'aidera, nos amis les ennemis, provoque ces lettres. Elle est en relation avec Verny père, qui a écrit dans ce sens. Vous pourriez me servir beaucoup, vous, électeur influent des deux colléges, si, en supprimant les noms propres que vous ne voudriez peut-être pas écrire, vous m'adressiez une lettre exposant bien des choses, telles que vous les concevez. Elle me servirait dans une réunion d'électeurs qui doit avoir lieu. Mais il n'y a pas de temps à perdre. Cette lettre ne sortirait pas de mes mains. Voyez, mon cher ami, si vous ne trouvez pas d'inconvénients à me l'écrire, il faudrait alors que ce fût le plus tôt possible.

Mille tendres amitiés,

B. C.

L.

28 juin 1830.

Je suis tout fier de ma nomination. Les plaintes sont bavardes, la reconnaissance est laconique, je ne vous écris donc que peu de mots, mon excellent compatriote et ami.

Hélas! je dois voter ici le 12 et le 19, comment voulez-vous que je sois à Brumath; la Chambre commençant le 3 août, tout l'été est perdu.

Vous revenez pour la Chambre, je l'espère. Ma femme vous dit mille choses et je suis à vous pour la vie.

Croyez à toute mon amitié,

B. C.

LI.

Samedi.

J'allais, mon cher ami, vous écrire, lorsque je reçois de Mme Davillier une invitation pour demain; j'espère vous y voir et vous réitérer tous mes vœux pour votre bonheur. Croyez que personne n'y prend plus que moi un vif intérêt. Je me porte mal et ne suis point guéri de mon accident de Bade, ce qui me retiendra beaucoup chez moi cet hiver. Mais j'espère être quelquefois assez bien pour aller faire ma cour à votre aimable prétendue et toujours assez pour vous voir tous deux chez nous quand vous voudrez nous accorder cette faveur. Ma femme se joint à moi dans tout ce qu'il y a de tendre et d'affectueux.

Mille amitiés,

B. CONSTANT.

XII.

8 octobre au soir.

De quoi vous mêlez-vous, mon cher Coulmann? Vous avez dit à M. Stœber que je vous avais dit qu'il serait nommé inspecteur des postes à Strasbourg. Vous savez qu'il n'y a rien d'exact dans cette assertion. Je l'ai recommandé pour la place de Dunkerque, et je ne puis rien changer à ma demande; ce que vous lui avez dit n'est propre qu'à tout embrouiller de nouveau, et je ne puis concilier ce qu'il écrit de votre part avec ce que vous m'avez dit vous-même. N'augmentez pas mes embarras, je vous prie.

Bonsoir, sans rancune.

BENJAMIN CONSTANT.

LIII.

Notre affaire est faite, je dis *notre* avec bien du plaisir. Je ne sais encore sous quelle forme, mais comme je l'ai demandé très-convenable, je ne doute pas qu'elle ne le soit. Braché m'a donné rendez-vous à deux heures à la Chambre; si vous y êtes, je pourrai vous dire ce qui en est.

Mille amitiés,

B. C.

LIV.

Ce 21.

Il paraît, mon cher compatriote, que le ministre a voulu me réserver le plaisir de vous envoyer votre nomination. Je m'en réjouis plus que vous. Je suppose qu'elle sera demain au *Moniteur*. Dites-moi s'il est exprimé que vous êtes attaché à ma section.

Mille amitiés,

B. C.

LV.

Ce 3 avril.

J'ai bien des excuses à vous demander, Monsieur, et pour une bêtise de mon portier, qui n'est pas la mienne, et pour un retard que j'ai à me reprocher, mais qui est pardonnable dans l'incertitude où j'ai été jusqu'ici du jour où je pourrai avoir l'honneur de recevoir le Comité du courage civil. Je viens maintenant vous proposer vendredi, et ajoutant que je serai un membre peu utile du Comité du courage civil. Il m'a été impossible de lire et même de parcourir le manuscrit qui m'a été confié. Mais yeux baissent d'une manière qui serait effrayante, si quelque chose était effrayant à un âge où l'on doit s'at-

tendre à voir la nature s'acharner sur son ouvrage et nous ôter plus ou moins vite ce qu'elle nous avait donné. Au reste, il me semble que l'avis des membres du Comité qui ont mieux rempli leur devoir que moi est de renvoyer le prix à l'année prochaine, ce qui rendrait ma négligence forcée moins préjudiciable.

Soyez assez bon pour me faire savoir si vendredi vous convient et surtout croyez à mes regrets de ne vous avoir pas vu et à mon sincère attachement.

B. CONSTANT.

CHAPITRE XIII.

Amis de Benjamin Constant.

Je m'appliquai pendant les quelques semaines de la résidence que voulurent bien accepter chez moi M. et Mme Benjamin Constant, avant leur voyage de Bade, à les mettre en rapport avec nos diverses notabilités du département. Tout le monde était jaloux de connaître le grand esprit de notre assemblée parlementaire, le dialecticien ingénieux, qui dans les brochures et les journaux, avait sondé l'organisme de la société nouvelle et dévoilé toutes ses plaies. Cependant venir lui présenter des hommages était pour la plupart gravement se compromettre. Dans notre France si longtemps applatie sous le despotisme, où toutes les faveurs sont aux mains de l'autorité, le courage civil n'a pas encore égalé le courage militaire. Cette vertu si dédaignée m'a plus séduit, je l'avoue, que toutes les autres, peut-être à cause de sa rareté. Elle m'a valu, me dit-on, d'une bouche auguste, cet éloge, sous forme d'épigramme : « M. Coulmann *est de l'aristocratie des In-* « *dépendants.* »

Pour ma défense, je dois dire qu'à mes yeux cette aristocratie-là en vaut bien une autre.

Quoi qu'il en soit, parmi les hommes de réputation vinrent M. Arnold, doyen de la Faculté de droit, que de graves publications littéraires et philosophiques

avaient distingué et à qui l'amitié de *Schiller* avait procuré la connaissance de Gœthe[1]. Il fut connu surtout par une pièce de théâtre à laquelle il n'avait pas même attaché son nom, et dont Gœthe assura le succès par une analyse détaillée et pleine d'éloges.

Cette comédie, appelée *Pfingstmontag* (le lundi de Pentecôte), écrite dans le patois strasbourgeois, dramatisait de la manière la plus fidèle et la plus piquante les mœurs locales, les caractères des habitants des deux sexes, jeunes et vieux, leurs préjugés, leurs superstitions, leurs occupations, leurs jeux, et jusqu'à leurs maisons, rues, places de divertissements et marchés. Le contraste des plus nobles sentiments avec le langage le plus vulgaire y est habilement exprimé, et l'allemand correct des livres que parlent quelques-uns de ses personnages fait valoir naturellement les idiotismes du dialecte populaire, d'autant plus difficile à retenir qu'il n'a ni règles, ni orthographe, ni grammaire, et qu'aucun *décorum* ne le limite.

Gœthe, juge d'autant plus compétent qu'il avait fait ses études à Strasbourg, et que ce tableau lui rappelle les plus chers souvenirs de sa vie, conclut ainsi son appréciation :

« Les impressions de l'enfance, les joies et les souf-

[1] « Le porteur de cette lettre est M. Arnold de Strasbourg, donnez-lui « je vous prie quelques moments et quelques bonnes paroles. Il aime « sérieusement l'*être* de l'Allemagne, s'est donné bien du mal pour « apprendre quelque chose et retourne chez lui avec le projet d'en tirer « parti dignement. Il pense vous raconter beaucoup de Göttingen où il a « fait ses études, et de Strasbourg où il a vécu pendant la Terreur. » V. *Schiller. Correspondance de Schiller et Gœthe.* Lettre 911. Tome 11.

« frances de la jeunesse, la méditation profonde, et en « dernier lieu le coup d'œil mûr et serein jeté sur des « circonstances que nous aimons, parce qu'elles nous « émeuvent; tout cela était nécessaire pour produire « un ouvrage d'une conception et exécution si cons- « ciencieuse, si réfléchie et si fidèle, où il n'y a pas « une cheville, un mot vide, accidentel ou faux. « Ainsi le peut dire en témoignage et sans crainte un « homme qui a cultivé par lui-même cette branche de « l'art. »

Bien avant que cette comédie provinciale fût représentée à Strasbourg, un acteur y avait déjà obtenu la faveur publique, par l'imitation des coutumes et le pur accent de la localité. Quand le rôle qu'il représentait devait reproduire un indigène pur sang, c'étaient des transports de joie parmi les spectateurs du parterre, qui se voyaient ainsi transporter sur la scène avec leur comique individualité. Sans doute des peintures si particulières, des plaisanteries et des ridicules où le goût du terroir est si prononcé, ne se comprenaient que dans l'enceinte des fortifications de Strasbourg, et les Allemands eux-mêmes n'entendent rien aux pièces comme celles d'Arnold. Cependant on aime, à notre époque où tout se disperse et se confond, voir dans ces œuvres, auxquelles il faut apporter une sorte d'initiative, un lien d'affection plus étroite et de patriotisme intime. Après tout le patriotisme de clocher a du bon, même quand le clocher n'est pas le *Münster* de Strasbourg.

La plupart des hommes qui ont honoré l'Alsace sont

sortis des établissements littéraires et scientifiques dont Strasbourg était doté, et principalement à ceux que fondèrent la piété des Réformés qui, à l'exemple de Luther, étaient si dévoués à l'instruction populaire.

Arnold était le fils d'un tonnelier, et c'est au Gymnase protestant, et plus tard à l'Académie privée, formée après la Révolution par des professeurs de l'Université, qu'il reçut gratuitement l'éducation dont il sut si bien profiter. De ce nombre était aussi un autre visiteur : M. Willm (Joseph), dont le père était un pauvre vigneron, et qui, remarqué par son pasteur, dans une école de village, fut, grâce à la protection de celui-ci, admis au Gymnase et ensuite à suivre les cours du Séminaire. C'était avoir puisé à leur source les éléments de l'ouvrage couronné par l'Académie française sur l'éducation du peuple. M. Willm est devenu inspecteur d'Académie en 1833, et c'est à son ouvrage intitulé : « *Histoire de la philosophie allemande depuis Kant jusqu'à Hegel,* » que l'Académie des sciences morales décerna en 1845 le grand prix de 10,000 francs sur le rapport de M. de Rémusat.

Les aristocratiques dédains de M. Esmangard pour la société qui fêtait M. de Constant pouvaient bien atteindre aussi M. Matter (Jacques), qui édita après sa mort son livre sur le *polythéisme romain.*

M. Matter, né d'un cultivateur, fut aussi un des élèves du Gymnase dont il devint professeur; comme, dès l'âge de huit ans, il était devenu suppléant de son maître d'école dans la commune rurale où il apprit à lire.

Suivant le Dante, la noblesse est un manteau qui se raccourcit si on n'y ajoute chaque jour.

« *O poca nostra nobilita di sangue. Ben se tu monto*
« *che tosto raccorce, si che, senon s'appon di die in die,*
« *lo tempo va dintorno con le force.* »

Il faut avouer que le manteau grandit pour l'humble plébéien qui y ajoute chaque jour un morceau, et sans éblouissement et sans vertige efface l'orgueil de la famille.

M. Matter ne s'y est pas épargné, et indépendamment de ses fonctions élevées et variées, ses titres sont : une *Histoire de l'École d'Alexandrie*, qui, ainsi que son *Histoire du Gnosticisme*, fut couronnée par l'Institut, et l'*Influence des lois sur les mœurs et des mœurs sur les lois*, auquel le même corps donna un prix de 10,000 francs, sans parler des autres productions dont un style facile et clair fait valoir l'érudition et la critique.

Il était difficile aux jours de fête de ne pas appeler près d'un maître en littérature, notre Béranger des bords du Rhin qui, quoique excellent Français, écrivait principalement en allemand ses vers et sa prose. La liberté et la patrie étaient les muses d'Ehrenfried *Stœber*, qui fit aussi ses classes au Gymnase de Strasbourg. Son père était notaire et le destinait à la même carrière, mais quoiqu'il eût été reçu licencié à Paris, après avoir suivi les cours de l'Université d'Erlangen, il prit la direction de l'étude paternelle, mais il n'y emprisonna pas son inépuisable verve, et sans cesse les ailes de son imagination l'emportaient loin des dossiers poudreux.

Il ne faut pas qu'un notaire chante Bacchus et se couronne de roses. Ce sont surtout les poëtes : Gœthe, Schiller, Klopstock, qui ont allumé la veine de M. Stœber. On y trouve leur note, leur accent, leur sentiment, mis à la disposition et au service d'une autre terre natale.

Aussi ses ouvrages intéressèrent constamment ses concitoyens. C'est *La Fête de la Réforme à Strasbourg*, *Les Vosges*, *L'empereur Sigismond à Strasbourg*, l'*Ode au général Foy*, etc...., et je serais un ingrat si j'oubliais les belles stances qu'il nous adressa à mes collègues Odilon Barrot, Kœchlin, Müntz et moi en 1832.

M. Stœber avait cette qualité si rare de s'exprimer aussi facilement et aussi correctement en français qu'en allemand, en prose qu'en vers. Il termina en quelque sorte sa vie littéraire par un volume sur le pasteur Oberlin, « *le modèle de ce qu'on pourrait faire dans* « *toutes les campagnes pour le bien de l'agriculture et* « *celui de l'humanité* »[1], et son admirable pauvre servante, Louise Scheppler, la créatrice naïve et sublime des salles d'asile[2], qui, « remarquant les difficultés qu'é- « prouvaient les cultivateurs à se livrer à la fois à leurs « travaux champêtres et au soin de veiller sur leurs « petits enfants, imagina de rassembler ces enfants dès « le bas âge, dans des salles spacieuses, où pendant que « les parents vaquaient à leur ouvrage, des conduc-

[1] François de Neufchâteau.

[2] J'en demande pardon à Mme la comtesse de *** à qui on attribue cette invention, mais l'idée première, si pratique et si chrétienne, appartient à cette pauvre servante des pauvres.

« trices intelligentes les gardaient, les amusaient, et « commençaient à leur montrer les lettres et à les « exercer à de petits travaux[1].

Il faut avouer qu'aucun sujet poétique n'était plus propre à captiver l'imagination et le cœur d'un écrivain si sympathique et si populaire.

[1] G. Cuvier.

CHAPITRE XIV.

Visite au pasteur Oberlin, au Ban-de-la-Roche.

J'ai visité ce *Ban-de-la-Roche* devenu si célèbre, et qui formait jadis une seigneurie appartenant aux ***Rathsamhausen*** (Mme la baronne de Gerando, dont j'ai parlé, était de cette famille). C'est le marquis de Paumy d'Argenson, dont le nom m'est également cher, qui reçut ensuite cette seigneurie de Louis XV, ayant cette heureuse chance de donner la cure de Waldersbach à Oberlin. Enfin, M. le baron de Dietrich, le dernier Stettmeister de Strasbourg, également remarquable par son esprit libéral, son courage et sa foi, dans les circonstances les plus difficiles, garda jusqu'à la Révolution cet ancien fief royal.

Waldersbach en était une partie. C'est là que je vis au milieu des montagnes, des forêts, des bruyères, sur un sol pierreux, couvert de neiges de septembre à mai, dans un bien modeste presbytère à un étage, l'admirable vieillard qui nous a montré le plus beau miracle qu'ait pu produire la charité chrétienne. Comme témoin, je l'offre aux méditations des plus sceptiques et le résume, quoique bien connu et constaté déjà, en peu de mots.

Le pasteur Stuber cherchait un successeur pour achever l'œuvre de civilisation qu'il avait commencée dans ces montagnes. On lui désigne un jeune théolo-

gien qui vivait à Strasbourg des leçons qu'il donnait. Il monte à la mansarde d'Oberlin ; il l'y trouve à côté d'un lit caché derrière des rideaux de papier et cuisant sa soupe près de la lampe qui éclairait son travail. Voilà *du ban de la Roche* se dit Stuber tout bas, et il n'eût causé qu'un instant avec ce sobre, inventif et laborieux disciple du Christ, qu'il lui fit la proposition de sa cure. Oberlin mit trois conditions à l'acceptation : c'est qu'on lui trouverait un remplaçant comme aumônier, qu'aucun candidat dont la promotion le primât ne voudrait de la place offerte, et enfin, qu'il pourrait, avant de rien conclure, visiter ses futurs paroissiens.

Le bien déjà fait, l'immensité du bien à faire, la cordialité, décidèrent le généreux consentement d'Oberlin.

Quels furent ses moyens ? sa prédication. Elle fut son action la plus puissante, l'appui et la règle constante de sa conduite. On y trouve son âme tout entière.

« J'expliquais, dit-il, à mes paroissiens la bible « d'un bout à l'autre et le sens qu'ils devaient attacher « à chaque phrase ; le point sur lequel j'appelais surtout « leur attention était : *Nous voulons devenir le peuple « de Dieu.* Dieu nous manifeste clairement qu'il veut « notre bien, rien ne nous empêche d'être heureux « dans ces lieux de silence, de solitude et de simpli- « cité. Son bras n'est pas moins fort pour nous que « pour d'autres ; rien ne l'empêche de venir à notre se- « cours, de nous bénir. Que chacun contribue pour sa « part à ce que nous réglions notre vie de manière à

« lui plaire en imitant les exemples que nous donnent « les Saintes-Écritures. Quel bonheur ce serait pour « nous de composer un peuple innocent et plein de foi, « d'âmes rachetées du sang de Jésus-Christ! Je cher- « chai toujours à ce que le service divin fût plein de « simplicité, de candeur, d'ingénuité; je parlai à mes « auditeurs comme un père parle à ses enfants, comme « un frère parle à ses frères. »

Stuber, qui jouait du violon, avait appris à guider le chant, et était parvenu à créer des chœurs de vingt à trente enfants, les maîtres d'école chantant la basse. Bientôt l'assemblée entière s'y associa avec plaisir. Ces psaumes pieux et ces fraîches voix étaient écoutés avec émotion par les étrangers, et se répétaient le soir sur les collines ou dans la prairie, avec leur sens fortifiant et pur et leurs espérances immortelles.

Un bâtiment d'école dut être élevé, malgré l'opposition des habitants, qui craignirent qu'une partie de la charge ne vînt à leur incomber. Il signe avec l'ancien pasteur l'engagement suivant :

« Puisque la charité de quelques bienfaiteurs nous « permet d'entreprendre ladite construction, nous nous « engageons à la faire sans qu'il en coûte rien aux « habitants, ni en contributions de deniers, ni en cor- « vées.

« Strasbourg, 25 novembre 1768.

« STUBER, OBERLIN. »

Il ne voulut pas qu'on réparât sa maison envahie par les rats, et où la pluie pénétrait partout, avant que les

bancs et les tables de l'école fussent, faute d'ouvriers, achevés par ses propres mains. Des salles d'asile où les enfants tricotaient, cousaient, filaient, entendaient raconter des histoires, enluminaient des images, apprenaient le nom des plantes, épelaient ou chantaient sous la surveillance maternelle de leurs conductrices, formaient cette génération qui, le dimanche, après le service divin, consacrait ses plaisirs à des œuvres de charité. Les filles tricotaient ensemble pour ceux qui manquaient de bas. Le toit d'un malheureux avait-il menacé ruine, les jeunes gens y amenaient gratuitement le bois et les moellons nécessaires pour le réparer. Un cultivateur était-il tombé malade, on allait labourer son champ, rentrer ses pommes de terre et assurer à lui et à sa famille les provisions d'hiver.

La prière, cette association avec Dieu qui vous montre la route, qui mêle à vos résolutions je ne sais quoi d'énergique et de doux, qui réveille en vous des forces muettes et une confiance généreuse, était le grand auxiliaire du pasteur Oberlin. Il pénétrait les âmes du feu dont la sienne était enflammée, mettant en présence et la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction, les remords, l'isolement, la tristesse, suites inévitables des passions, avec la paix de la conscience et l'assurance des demeures célestes. Quand, avec la voix d'un père de famille et une onction et une humilité si sincères, il était prosterné au milieu de ses ouailles, il était impossible de ne pas être attendri, et de ne pas se dire que c'est avec ces ailes là qu'il prenait son essor.

Cet homme si pratique, qui, à la tête de ses parois-

siens, travaillait gaîment à tracer des chemins, aurait pu paraître un mystique, car il avait, avec sa vive imagination, et d'après des textes pris à la lettre dans les Écritures saintes, divisé le paradis et les enfers en régions diversement coloriées. En m'expliquant toutes ces choses avec son accent d'une sérénité si bienveillante et si sainte, il avait eu la bonté de me donner les images avec ses commentaires imprimés.

Rien ne me fit une plus profonde impression que de voir ce vieillard indigent et sans ressources devenu le bienfaiteur d'une contrée tout entière, changée par lui du tout au tout, et offrant autour de lui le plus beau des spectacles : la grandeur morale dans la misère et l'abaissement matériel, le Christ, enfin, dans l'étable.

Ces pâtres, ces paysans, si serviables les uns pour les autres, et dont Oberlin avait fait une vraie famille, trouvaient encore moyen de s'intéresser à des malheurs lointains, et l'on était souvent étonné des offrandes qui arrivaient aux entreprises charitables du fond de ces vallées déshéritées. Mais elles-mêmes furent cruellement éprouvées en 1846 par une mauvaise récolte de pommes de terre. C'est la seule culture, presque le seul aliment de la contrée. Les terres étaient engagées, les provisions épuisées, les meubles, les vêtements même vendus ; on y souffrait de la faim.

Je profitai bien vite de ma faible notoriété pour invoquer dans les journaux la compassion publique et ouvrir à leur profit une souscription. Les dons, petits et grands m'arrivaient directement et de tous côtés, et en quelques jours je pus expédier à ces généreux infor-

tunés, plus de 5000 fr., indépendamment des secours qui leur arrivaient par d'autres voies. J'ai gardé une lettre que m'écrivit à ce sujet M. Victor de Tracy, le fils de l'illustre idéologue du Sénat, et qui a de nouveau consacré son nom par des services qu'il a rendus comme philanthrope, agriculteur et ministre.

Mercredi, 28 janvier 1846.

Monsieur et cher ancien collègue,

Il y a plus de trente ans (c'était en 1815) je lus dans le *Censeur européen* une notice pleine d'intérêt sur les hommes du ban de la Roche et sur le pasteur Oberlin, son bienfaiteur.

J'y ai pensé bien souvent depuis et les faits rapportés m'ont confirmé dans la conviction qu'un homme de bien, animé d'une charité éclairée, intelligente, peut produire et réaliser de véritables prodiges. Pourquoi de tels exemples trouvent-ils si peu d'imitateurs? Cela est bien regrettable, assurément; quoi qu'il en soit, je m'empresse de répondre à votre appel en faveur de ces bons habitants des Vosges. La modicité de mon offrande aura, je l'espère, pour excuse le grand nombre des infortunés à soulager dans ce temps de *si grande prospérité officielle.*

Agréez, je vous prie, Monsieur et cher collègue, l'assurance de tous mes sentiments dévoués et bien affectueux,

V. TRACY.

Je demande pardon à mes lecteurs de cet épisode qui vient avant sa date, mais les souvenirs ne se ravivent et ne se rafraîchissent pas à notre commandement. Il vaut mieux les saisir quand ils se présentent, appelés par l'occasion, que de laisser échapper ces images si fugitives.

CHAPITRE XV.

Suite des amis de Benjamin Constant.

Reprenons le fil un peu mêlé de ma narration, et revenons aux amis politiques qui vinrent voir M. Benjamin Constant à Brumath.

De ce nombre était M. Schützenberger (George-Frédéric), alors avocat, dont des études diverses et également approfondies en philosophie, en théologie, en sciences et en droit, avaient préparé le succès. On ne sait pas assez la portée des travaux que notre célèbre Académie de Strasbourg, la connaissance de deux langues vivantes et de leurs chefs-d'œuvre, la solide exploration du grec et du latin ont en quelque sorte vulgarisés en Alsace. M. Schützenberger peut être nommé après Schœpflin, Schweighæuser, Koch, Haffner, et tant d'autres, dont les immenses connaissances eussent bien autrement rayonné encore si une parole brillante et facile avait pu les faire valoir; mais il n'a été donné qu'à bien peu d'hommes d'être éloquents en deux dialectes opposés de génie.

M. Schützenberger a été professeur de droit administratif, il a été député et maire de Strasbourg, mais ce qui sera pour lui un titre exceptionnel au médaillon que je lui décerne en passant, c'est la création d'un asile pour les mendiants à *Ostwald*, devenu depuis un établissement pénitentiaire pour les jeunes détenus,

le premier fondé en France, et qui y a servi de modèle bien avant celui de *Mettray*.

Asiles pour les enfants, établis sous les auspices d'Oberlin, asile agricole pour les jeunes pénitentiaires de Schützenberger, est-il beaucoup d'idées plus simples, plus fécondes pour les progrès de l'humanité? et elles devaient naître chez deux Strasbourgeois.

Je ne puis oublier parmi les amis dévoués de la liberté que je trouvai toujours prêts à nous assister de leurs efforts, Louis Schertz, le plus actif, le plus courageux des patriotes alsaciens, mort dans les privations par suite de son extrême bonté et de sa persistance à refuser toute fonction publique.

Louis Steiner, que la garde nationale choisit pour son colonel, caractère généreux, cœur ouvert, courage bouillant, vrai chevalier français de la bourgeoisie.

Quoique ma sincérité inflexible et incontestée me donne le droit de louer ainsi que de blâmer sans être accusé ni de faveur ni d'hostilité, c'est à peine si j'ose joindre à ma liste le typographe distingué aux presses duquel j'ai confié cette résurrection fantasmagorique du passé, à la clarté d'une lampe qui va s'éteindre; mais la vérité est avant tout le seul mérite que je veuille qu'on trouve toujours chez moi. C'est aussi un devoir auquel je ne dois jamais renoncer quand il m'est particulièrement agréable de le remplir.

Le nom de M. Gustave Silbermann doit d'autant plus être cité par quelqu'un qui aime à proclamer les célébrités alsaciennes, qu'il a trouvé moyen, dans la cité adoptive de Gutenberg, d'ajouter à la gloire qu'a jetée

sur elle ce grand régénérateur de la société nouvelle. Ses *impressions*, non plus seulement à l'encre noire, mais avec couleurs, ont été regardées comme un des grands perfectionnements de l'art d'exprimer et de rendre sensible la pensée ; seulement, et grâce peut-être à la lumière dont son prédécesseur illumina le monde, au lieu du couvent abandonné de Saint-Arbogast, où Gutenberg luttait contre la misère, l'insuccès, l'indiscrétion et la persécution, M. Silbermann, un des propriétaires de l'ancien couvent de Saint-Thomas, au milieu des fleurs rares et des collections zoologiques, cultive paisiblement la *polychromie* qui fera des merveilles, sans désoler personne.

Il a été fait chevalier de la Légion d'Honneur en 1845 par Louis-Philippe, comme Gutenberg avait été anobli en 1465 par le duc de Nassau, et les suffrages de ses concitoyens l'ont appelé à la représentation de la ville, comme Gutenberg fut inscrit par elle au nombre de ses constables.

Le séjour de Benjamin Constant, l'accueil que lui fit la population et le banquet qui lui fut offert à Strasbourg causèrent de vives alarmes à notre préfet de cette époque, M. Esmangard. Il prévit que les ovations présageaient une candidature, et il crut dès lors devoir opposer tous ses efforts au triomphe du redoutable adversaire du ministère.

C'est un grand désavantage pour un administrateur, et surtout l'administrateur d'un département à mœurs et à idées encore si différentes de celles de l'intérieur de la vieille France, que de juger ses habitants d'un point de vue général et superficiel. Esprit poli-

tique à part, la présence d'un grand orateur et d'un grand publiciste paraissait un honneur fait à notre province, et chacun, sans acception d'opinion, croyait devoir une sorte de protection à cet illustre visiteur. Sa gloire parlementaire était incontestable, et dans nos campagnes, où l'on lit peu les journaux de Paris et leur polémique personnelle, le prestige était entier. Mais, caractère plus touchant et plus local encore : si quelque chose distingue la race autrefois allemande des bords du Rhin, c'est la bienveillance naturelle et la cordialité qui ne vous font voir que des visages amis, répandent le bonheur et font épanouir toutes vos facultés.

Bonté, le plus divin des attributs de l'homme, le plus prompt et le plus réciproque des attraits, tu agis avec une puissance invincible, résistes à toutes les révolutions, et donnes à l'étranger le charme souriant de la patrie.

Tous ces sentiments furent maladroitement froissés par l'intervention de M. Esmangard, qui croyait rendre un service à son gouvernement, et qui ajouta au succès de son ennemi.

Quand Strasbourg se prononça dans une fête magnifique et fut approuvé par tous les organes français et étrangers de la presse libérale, le préfet ajouta à ses fautes celle de dire dans son journal que la masse du banquet se composait de *cordiers* et de *saucissiers*. On juge de l'effet de cette aristocratique impertinence, et si l'injure fut profondément ressentie par des citoyens que des institutions libres et municipales avaient façon-

nés à l'égalité, et qui formaient l'immense majorité de la bourgeoisie.

Je n'ai pas l'orgueil de croire qu'on prit en même temps fait et cause pour un compatriote outragé indirectement dans son hôte; mais de toutes part m'arrivèrent des témoignages d'appui et de sympathie.

CHAPITRE XVI.

Vallée de Münster (Haut-Rhin).

Au fond des Vosges, dans la vallée de Münster, existait une famille à laquelle j'étais allié, et qui, grâce aux services rendus à l'industrie par un chef, dont quatre-vingts ans n'avaient pas fait fléchir l'énergie, et par trois fils, dignes successeurs de l'auteur de leur fortune, était arrivée à un degré d'influence avec lequel un gouvernement a à compter. L'aîné des fils était M. Fritz Hartmann, qui a depuis siégé avec moi à la Chambre des députés, et qui est mort président du Conseil général du Haut-Rhin et pair de France. Administrateur et partisan de l'Empire, la Restauration et l'invasion avaient humilié son orgueil national, et dans le général Foy, dont il était l'ami particulier, se personnifiaient ses sentiments et ses principes : l'honneur, la dignité et le patriotisme. Il n'était jamais à demi dans un parti, et sa générosité et son dévouement étaient tels, qu'à la mort du général il s'associa pour 20,000 fr. à la souscription nationale qui eut lieu en sa mémoire.

Puisque je rappelle ses libéralités, je ne dois pas oublier qu'on lui doit à Münster des écoles et une salle d'asile telles qu'on en voit peu.

Une œuvre qui lui appartenait, et que j'aime à citer, non-seulement à cause des douces impressions qui

m'en sont restées, mais parce qu'elle est peut-être la seule en France poursuivie avec autant de largeur que de persévérance, est la transformation en jardin anglais, parc et ferme, d'une montagne couverte de forêts et surmontée d'une ruine; il y avait peut-être dépensé un million pendant un demi-siècle. Elle s'appelle le *Schlosswald*. Des routes magnifiques, potagers, étable avec les plus belles vaches suisses, basses-cours avec les volatiles les plus rares, celliers, logements spacieux pour les maîtres et les domestiques, tout était ordonné avec le confortable anglais, qui vise plus au solide qu'au brillant, au durable qu'au théâtral. Une compagne qui s'était identifiée à tous les goûts de son mari, et dont le mérite égalait les vertus, ajoutait le charme d'une sollicitude hospitalière, ingénieuse, à cette demeure, dont on pourrait dire : *l'habitation, c'est l'homme.*

Ces manufacturiers sont de vrais petits rois dans leurs domaines; leurs ouvriers sont leurs sujets, et ils les comptent par milliers; aussi, quand ils veulent les employer hors de leurs travaux ordinaires, exécute-t-on des merveilles.

C'est ainsi que, pendant le séjour du général Foy, le *Schlosswald* tout entier fut, et en un clin d'œil, illuminé de lanternes de couleur, comme par enchantement, au milieu d'une population dont l'enthousiasme fut à l'unisson de celui de ses patrons.

La révolution de Juillet, due à l'union du parti bonapartiste et du parti libéral, divisa les vainqueurs, et, des rangs ardents de l'opinion la plus avancée,

M. Fritz Hartmann passa dans les rangs non moins ardents des conservateurs à outrance. Ses salons devinrent à Paris les lieux de réunion des centres effrayés heureux de se grouper autour d'un hôte personnellement désintéressé, dévoué, intrépide et énergique. Mme la comtesse de Foy, tout en applaudissant à des sentiments politiques si exclusifs, disait un jour avec esprit : « Les appartements des Tuileries étaient mal « éclairés, mais M. Hartmann soutient le contraire parce « que c'est le roi qui donnait le bal. »

Le frère : M. Jacques, n'était pas le moins fortement trempé de cette race romaine. Tout ce que peut exécuter, ce qu'il y a de plus puissant dans le cœur de l'homme : la volonté, il l'exécuta ; car chez lui la volonté était toujours à la hauteur de la passion. Ses travaux hydrauliques avaient un rare cachet de grandeur, et c'est un vrai palais qu'il avait construit à ses ouvriers.

En quittant sa maison on traversait un jardin orné d'une salle de concert, on suivait, au milieu d'une prairie, un canal où se jouaient les cygnes. A l'extrémité, des machines imposantes, sous des voûtes de granit, imprimaient le mouvement à plus de 40,000 broches. Là, rien n'échappait à la surveillance de cet homme de fer, levé toujours le premier, et dont le commandement ne souffrait pas de résistance. Il était le vrai moteur de cette activité des personnes et des choses, et l'on se demandait qui pourrait un jour à sa place remplir cet immense rôle.

Quant au troisième frère, Henri, lorsque je cherche

ceux qui se sont fait dans mes souvenirs une place honorable et douce, comment ne pas rappeler aussi cette plénitude d'existence qui le caractérisait, et l'associait à tous les travaux utiles comme à toutes les innovations généreuses, charme et gloire des belles natures? Il partageait l'opinion de *Francklin*, qu'un cultivateur sur ses jambes est plus grand qu'un gentilhomme à genoux, et fuyait les distinctions comme d'autres les cherchent. C'est par un privilége bien rare qu'il était resté charitable et populaire, et qu'il ne s'était laissé ni influencer ni dessécher par la prospérité.

M. Jacques Hartmann, au nom de ses frères et au sien, accourut à Brumath m'offrir son concours et celui d'une population qui n'était ni plus molle ni plus servile que lui, pour répondre aux impertinences d'un administrateur mal avisé, qui ne se doutait pas de l'écho que les courageux discours de Benjamin Constant, si profondément empreints des sentiments de liberté, d'égalité, d'humanité et de patrie, avaient trouvé dans tous les cœurs alsaciens.

CHAPITRE XVII.

Lettre de M. de Salvandy. — Voyage de Charles X en Alsace.

La lettre suivante, du 3 octobre 1827, explique les douloureuses raisons qui m'empêchèrent de prendre part aux fêtes qui furent données à M. Constant dans le Haut-Rhin. Elle contient un hommage complet et intime à l'une des mémoires qui me sont les plus sacrées, à côté d'une brochure intitulée : *Clémentine*, 28 septembre 1827, et que publia peu de temps après M. de Salvandy. Elle se rattache en même temps à la polémique qui s'engagea sur le voyage en Alsace dont je rends compte, et qui fut une des préfaces de la Révolution de 1830.

Chantemerle, 3 octobre 1827.

« Je vous écris aujourd'hui, mon cher ami, non parce que je vous dois une réponse depuis longtemps, mais parce qu'il est des moments où on éprouve le besoin de se serrer les uns contre les autres. Cette mort de Clémentine Cuvier est affreuse, et je la ressens d'une façon bien pénible. J'entre bien dans toute votre douleur à tous, je sais celle que vous éprouvez et je la partage. Vous ne sauriez croire combien ce pauvre être, qui vivait d'une manière si obscure, tant à l'écart, avec si peu de préoccupation de ce qui se passait dans le monde, excite d'universels regrets. Il se trouve que tout le monde avait ouï parler d'elle, la connaissait, savait ce qu'elle valait, s'afflige de cette perte infinie. C'est qu'une créature si parfaite ne pou-

vait être ignorée. Le parfum de ses douces et simples vertus perçait à son insu. Il est si rare d'avoir vécu sans connaître et sans laisser après soi un mauvais sentiment! Si ses malheureux parents pouvaient trouver une consolation à leur infortune dans la manière dont le public s'y associe; jamais cette consolation n'aurait été plus prodiguée à un père et à une mère; jamais aussi on n'a tant perdu. Il semble que la foudre ait passé dans ce triste intérieur. Je n'imagine pas que nous puissions y aller encore et nous y retrouver dans cette charmante enfant qui était toujours occupée de ce qui était là, attentive pour les amis et pour les indifférents, toujours polie parce qu'elle était toujours bienveillante, toujours aimable, toujours enjouée, toujours prête à causer de ce qui préoccupait. Je ne puis vous dire combien ce coup m'est allé au fond du cœur, je ne l'aurais jamais soupçonné de son vivant, aussi n'y avais-je pas réfléchi. Comment se préparer à ces subversions de toutes les lois de la nature? Elle avait tant d'âme et ce semblait tant de vie. Elle était de ce monde de Fontainebleau et de Santeny qui m'est resté bien cher, dont tous les souvenirs me sont précieux, parce que ce sont là les plus doux moments de ma jeunesse qui jusqu'alors avait été bien amère; alors je commençais à prendre position dans le monde, à asseoir mon existence. Je suis reconnaissant du bien qu'ils m'ont fait sans le savoir, ceux qui ont accueilli et soutenu mes premiers pas; c'est là ce qui explique mon attachement profond à un petit nombre de personnes, de qui je n'attends ni ne puis attendre du retour.

« Clémentine était un des ornements de ces intérieurs que j'aimais du fond de l'âme. Je l'avais vue devenir grande, belle, femme enfin, et femme accomplie. Je ne puis depuis quelques jours détacher d'elle ma pensée, je la vois sans cesse, et toutes les fois que ma pensée revient à elle, c'est pour avoir un nouveau chagrin; c'est toujours vivante, gaie, telle qu'elle était autrefois, que je la vois encore, elle était si bien à sa place dans ce monde et si nécessaire à tout ce qui l'entourait qu'on ne peut s'habituer à l'idée qu'elle s'est retirée du milieu de

nous pour toujours. Cette catastrophe ne précipitera-t-elle pas votre retour? Mesdames vos nièces sont bien désolées. Je n'ai pas vu Mme Henriette; son état ne lui permettait pas de venir s'exposer à de tels assauts, mais je sais combien son cœur aura été et sera longtemps déchiré. Vous, mon ami, si vous ne venez pas, écrivez-moi. Je voudrais pouvoir vous donner des consolations d'un malheur qui vous sera cruel, et par ce qu'il vous porte d'afflictions nouvelles et par ce qu'il vous retrace; je ne saurais vous en donner.

« Mais que cet aspect du triste champ de bataille de la vie vous ait du moins rendus plus nécessaires et plus chers à ceux qui sont debout encore. C'est le besoin que j'éprouve. Je ne voudrais être entouré que des amis de Clémentine, de ceux que je voyais toutes les fois que je l'ai vue. Ici, nous parlons beaucoup d'elle, ces dames ont été mortellement affligées de cette perte affreuse.

« Vous savez sûrement que M. de Constant m'a fait la grâce de m'écrire, vous savez, j'espère aussi, que j'ai publié sa lettre et en quels termes; veuillez, quand vous lui écrirez, ou si vous le possédiez encore, m'obtenir grâce de n'avoir pas répondu d'une façon plus directe. Je ne savais où prendre votre illustre ami, et je suis si accablé d'affaires que j'ai droit à quelque indulgence.

« Adieu, je vous aime bien sincèrement.

A. DE SALVANDY. »

Charles X tenta son dernier essai d'une royauté libérale dans le voyage qu'il fit en Lorraine et en Alsace, en 1828. Il semblait s'être imprégné d'avance des sentiments des pays qu'il venait parcourir, et à le juger suivant ses actes et ses paroles, on pouvait le croire converti au régime constitutionnel. Il avait brisé le joug de la congrégation, fermé les établissements des

jésuites, donné des garanties à la presse et aux élections, et enfin il avait assuré la liberté de la Grèce. Casimir Périer avait été décoré par lui de la Légion d'Honneur; les députés de l'opposition constitutionnelle s'étaient fait présenter à lui sur sa route. Benjamin Constant, député de Strasbourg et qui, quoi qu'on en ait dit, n'a jamais conspiré contre lui, devait venir lui rendre hommage au nom de ses concitoyens adoptifs. Je publiai, moi aussi, dans le *Courrier du Bas-Rhin*, un appel à mes amis politiques, les engageant à venir se grouper autour du prince qui avait fait de si importantes concessions, et, qui ému de cet enthousiasme général, disait à M. de Martignac : «Quelle nation! que ne devons-nous pas faire pour «elle!»

Ces populations loyales et confiantes fêtaient en quelque sorte cette alliance du trône et de la liberté, rêve chéri poursuivi à travers tant de sang et de ruines, et qui est toujours la généreuse espérance des citoyens éclairés. Osciller de la servitude à l'anarchie et de l'anarchie à la servitude, ne peut être la destinée d'une nation pour qui la monarchie n'a plus ses prestiges, et que le suffrage universel laisse sans direction. Le vote de l'impôt et la libre critique de son emploi, la *loi* enfin pour tous, qu'on me dise où est ailleurs la grande ancre au milieu d'une mer si agitée, et qui a vu tant d'orages. Hélas! cette ovation inattendue, au lieu de détromper le roi du système contre-révolutionnaire, et de cette dangereuse subordination de la couronne à la mitre, créa des illusions nouvelles et fatales

à côté des illusions dues à l'art ancien de la flatterie administrative.

L'illusion nouvelle fut que l'encouragement donné à une politique plus nationale parut au souverain l'élan spontané d'un amour personnel, une sorte d'idolâtrie monarchique; l'illusion, encore la même, depuis Potemkin, qui fit établir sur le passage de l'impératrice Catherine une Russie peuplée et prospère, fut de croire qu'il voyait sous toutes ses faces, la véritable Alsace, quand ce n'en était qu'une représentation théâtrale.

Voilà comme avait procédé le préfet Potemkin du Bas-Rhin. Après cette descente de Saverne, dont la nature faisait seule les frais, le roi fut accueilli par une députation des plus riches habitants de chaque commune. Ils étaient à cheval, dans leurs pittoresques costumes, avec écharpes blanches. Une haie des plus jolies filles, chacune avec le costume spécial de son canton, était formée par des chariots enguirlandés et ornés de drapeaux blancs. Le soir, du balcon de l'ancien château des évêques, dont le cardinal de Rohan, célèbre par le collier, était le dernier, il vit à un signal donné, s'allumer des feux de joie sur toutes les hauteurs qui environnent la jolie ville, et même sur tous les sommets du département.

Cette même élite de la population fut convoquée, à chaque station du royal cortége, et je vois encore d'ici à un village près de Strasbourg, où je m'étais rendu à cheval avec M. Frédéric Cuvier, le maire de Waldenheim, père de M. Diemer, de l'hôtel de Paris, dans

Mme de Varnhagen était en relations avec Mme Walther, ma sœur, qui m'y accompagna à une époque où la société n'était pas troublée par une foule inconnue ou trop connue, que le développement du jeu et les appâts dont on l'environne, y attirent aujourd'hui. Beaucoup de familles y faisaient leur saison, et beaucoup d'amitiés dataient de cette vie commune, simple et intime, d'un charme extrême, au milieu de cette incomparable nature. M. Louis Robert avait épousé la fille d'un percepteur de la petite ville de Knittlingen en Souabe, dont le premier mariage avec un marchand italien, avait mal réussi. Elle avait reçu de son père les premières notions littéraires que celui-ci donnait à tous ses élèves. Elles ne s'étendaient pas au delà de la sphère de l'instruction primaire. Mais tel était ce naturel resplendissant d'intelligence et de vivacité, que rien ne s'y perdit de ces faibles clartés. Elles ne furent même pas effacées par les soucis et les travaux d'une existence domestique gênée et d'une union mal assortie. Quand Louis Robert fit la connaissance de cette belle affligée, il ne fut pas moins séduit par le mouvement d'idées, la noblesse des sentiments et la flamme intérieure qui se déployèrent devant lui, que par un idéal extérieur de la perfection humaine. Raphël n'avait pas inventé de plus ravissante figure; elle illuminait, en quelque sorte, l'espace, et sa beauté était si triomphante qu'elle fut acceptée de tous comme une royauté. Les amis et la famille du poëte n'étaient pas sans crainte pour lui. Il eut à soutenir bien des combats et à écarter bien des scrupules. On ne manquait pas

de lui rappeler la fille souabe du poëme de Bürger, mais sa confiance et son affection furent les plus fortes. Elles l'emportèrent et durèrent jusqu'à la fin de leur vie. Ce qui n'était encore qu'en germe dans l'éducation de Frédérique Braun, s'épanouit sous l'habile direction de son mari. Son goût se fortifia par l'étude, ses talents par l'art, son jugement par l'observation du monde et les connaissances acquises. Elle rendit ainsi à l'homme de mérite le bonheur qu'elle reçut de lui. Son guide le plus sûr au milieu des périls fut l'affection qu'il lui montra toujours.

Un des attraits particuliers de cette angélique créature était précisément l'accent souabe qui, au lieu de lui nuire, ajoutait à son originalité et à sa grâce. Elle se l'était en quelque sorte approprié et rien n'était plus séduisant que de l'entendre réciter les poésies tudesques de Hebel, ou d'autres pièces, en patois de son pays. Elle composait elle-même, comme si tout ce qui était exquis était un fruit de l'arbre : des élégies, des contes, des chansons, tantôt dans ce naïf langage, tantôt dans un excellent allemand d'une tournure et d'une gentillesse inimitables.

Un jour je la priai de vouloir bien orner mon album d'une de ces pièces fugitives qui naissaient chez elle sans effort, et s'échappaient de son esprit comme des perles de leur écrin. Elle y écrivit du jour au lendemain les stances suivantes sur la vallée de *Beuren*, près de Bade, qui était ma promenade favorite, et où j'aimais surtout un moulin fort pittoresque.

Lieblingsplätzchen.

I.

Wißt Ihr, wo ich gerne weil'
In der Abendkühle?
In dem Beurerthal, da steht
Eine kleine Mühle:
Und ein kleiner Bach davor,
Ringsherum sind Bäume;
Oft sitz' ich da stundenlang,
Schau umher und träume.

II.

Zweiglein gucken in den Bach,
Die Insekten schwirren,
Vöglein singen freudig drein,
Turteltäublein girren;
Freundlich nicken Gras und Laub,
Leise sich bewegend,
Und die Mühle plappert laut
Von der schönen Gegend.

III.

Auch die Blümlein in dem Grün
An zu sprechen fangen,
Und das blaue Blümlein sagt:
Sieh mein Köpfchen hangen!
Röslein mit dem Dornenkuß
Hat mich so gestochen,
Ach das macht mich gar betrübt,
Hat mein Herz gebrochen.

IV.

Da naht sich ein Spinnlein weis,
Spricht: sei doch zufrieden!
Einmal mußt du doch vergehn.
So ist es hienieden!
Besser wenn das Herz dir bricht
Von dem Kuß der Rose,
Als du kennst die Liebe nicht
Und stirbst liebelose.

Frida Robert, geb. Braun.

Baden, den 22 August 1827.

TRADUCTION.

I.

Savez-vous où je séjourne volontiers,
Pendant la fraîcheur du soir:
Dans la vallée de Beuren où est
Un petit moulin,
Devant un petit ruisseau;
Tout autour il y a des arbres;
Souvent j'y reste assis l'espace d'une heure,
Je contemple les environs et songe.

II.

Des branches regardent dans l'eau,
Les insectes bourdonnent,
Des oiseaux chantent gaiement,
Des tourtourelles murmurent,
L'herbe et les feuilles y inclinent
Amicalement leurs têtes,
Le moulin babille tout haut
Devant le beau pays.

III.

A son exemple les petites fleurs dans la verdure
Prirent aussi la parole,
Et la fleur bleue dit:
Vois-tu comme ma tête penche?
C'est le rosier avec son baiser à épine
Qui m'a ainsi piquée.
Hélas! j'en suis bien malheureuse,
Et mon cœur en est brisé!

IV.

Alors s'approche une sage petite arraignée
Qui lui dit: Sois donc contente:
Il faut bien une fois cesser d'être
C'est la destinée d'ici bas:
Ne vaut-il pas mieux que ton cœur soit brisé
Par le baiser d'une rose,
Que de ne pas connaître l'amour
Et de mourir sans être aimée?

FRÉD. ROBERT, née BRAUN.

Bade, le 22 avril 1827.

Son mari l'avait conduite, non-seulement à Carlsruhe, où il était né, et à Berlin, mais il l'avait présentée à Gœthe, à Weimar, à Tieck, à Dresde, et dans le cercle

qui environnait ces hommes célèbres, elle recueillit une admiration égale à celle qu'ils excitaient eux-mêmes. Elle eut la gloire plus rare d'y joindre le suffrage des femmes, et de gagner leur affection. La plupart des poëtes allemands l'ont chantée : Heine, Fouqué, Achim d'Arnion, Schell.

Édouard Magnus fit son portrait, qui était un chef-d'œuvre de peinture et de ressemblance. Heine lui adressa un sonnet qui n'eut pas un moindre succès.

« Quitte, lui dit-il, le poudreux Berlin, viens dans l'Inde, « dans le pays du soleil, où s'agitent les palmiers, où les vagues « étincellent, où les fleurs du lotus s'élèvent vers le château tou- « jours bleu d'Indra; là, je veux, en vrai croyant, m'agenouiller « devant toi, baiser tes pieds et te dire : Madame, vous êtes la « plus belle de toutes les femmes.

« Le Gange écume, les paons garnissent son rivage, les anti- « lopes bondissent sur le gazon, les hyacinthes et les diamants « vous éblouissent. Il se gonfle, l'Himalaya rayonne au coucher « du soleil, et au milieu des bananiers se précipite et rugit un « troupeau d'éléphants.

« Vaines images ! J'en ai beau chercher de dignes de toi; je « ne trouve rien de comparable à la belle image, à la pure, à la « fine, à l'incomparable image qui remplit mon cœur d'ivresse.

« Tu ris de mon tourment, en me voyant courir après les « comparaisons et m'efforcer, sans le pouvoir, à mettre mes sen- « timents en rimes; mais va, ris toujours, car quand tu ris, les « anges prennent leurs harpes d'or et chantent, en chœur, un « *alleluia* à ta louange. — 1823. »

Mme Robert était ainsi célébrée, tantôt comme une déesse de l'Inde, tantôt comme une déesse classique. M. Alexandre de Humboldt, à Paris, la présenta avec

son mari, dans le salon du baron Gérard, qui en fut si enthousiasmé qu'il demanda la grâce d'immortaliser avec son pinceau le modèle des perfections. Les plus grands compositeurs se disputèrent l'honneur de faire la musique de ses poésies légères.

Le bon était si bien le compagnon du beau chez cette noble femme, que, son mari étant tombé malade en 1832 à Bade, d'une fièvre typhoïde, malgré tout le danger d'une contagion, et après en avoir déjà senti les effets, rien ne peut l'empêcher de lui donner ses soins et l'en séparer un instant.

Peu de semaines après, le même mal, que la douleur morale ne fit qu'aggraver, les réunit l'un et l'autre dans le même tombeau.

l'énergie inflexible de sa volonté, le *Tyran domestique*, et ses relations de théâtre et un peu de cour, la *Fille d'honneur*. Ses œuvres variées et toujours intéressantes sont comme la synthèse de sa laborieuse Odyssée.

Il a dans une préface d'un de ses derniers drames : *Charles III*, ou *le labyrinthe de Wodstock*, raconté comment nous nous rencontrâmes, puis à Carlsruhe, où il assista avec nous à cette représentation de la pièce de Gœthe. Il nous rappelait que la pièce avait été imitée par Mouvel, mais à la répétition où assistait Robespierre et ses acolytes, quand ceux-ci entendirent les francs-juges réunis dans un souterrain, crier d'une voix sépulcrale : *la mort*, ces proconsuls craignirent que le public ne fît un rapprochement du tribunal secret avec le tribunal révolutionnaire, et la pièce fut défendue.

On pense bien qu'avec un partisan si fanatique du classique, nos discussions durent principalement porter sur les genres littéraires, classiques et romantiques, douce passion de ces temps, où les gloires de l'intelligence et de la liberté aspiraient à remplacer la gloire des armes.

Je laisse le pinceau à M. Alexandre Duval lui-même pour compléter et contrôler mon tableau, en m'excusant d'y garder une petite place justificative qui se lie à l'ensemble. Quand le hasard vient à vous *poser*, on n'est pas assez son propre ennemi pour retrancher un coup de crayon amical. On sera délassé de moi par un sujet nouveau et qui a son intérêt historique.

« Grâce à quelques promenades solitaires aux envi-
« rons de Bade, j'eus bientôt refait le plan de mon
« *Charles III*, mais oublions-le un instant. Un nouveau
« convive nous arrive, c'est M. Benjamin Constant. La
« voix publique nous instruit bientôt, chez Chabert, de
« sa marche triomphale parmi les Alsaciens. Ce peuple
« bon, mais naturellement froid, en apprenant qu'un
« de ses défenseurs traverse le pays, se presse sur ses
« pas afin de lui témoigner sa reconnaissonce. De jeunes
« protestants viennent à sa rencontre, en faisant retentir
« les airs de cantiques inspirés pour sa conservation.
« Les électeurs se réunissent à Strasbourg pour lui
« offrir un banquet; dix mille citoyens répètent son
« nom, tandis que des bateaux stationnés sur le Rhin
« font entendre une bruyante harmonie. Enfin sa marche
« est un triomphe jusque dans les États de Bade : juste
« récompense du talent et des services rendus à la
« patrie.

« Il me présenta sa femme, allemande d'origine,
« qui avait gardé pour la littérature de son pays une
« passion très-grande.

« J'avais déjà commencé une petite guerre avec
« M. Robert, auteur dramatique qui s'est fait connaître
« par des succès sur le théâtre de Berlin. Comme
« M. Robert avait fait un voyage à Paris avec sa femme,
« une des plus jolies femmes qu'on puisse voir, il y
« avait fait la connaissance de M. Benjamin Constant,
« et c'est par lui que nous apprîmes son arrivée en
« Allemagne avec M. Coulmann, cet amateur de la bonne
« littérature, qui, grâce à son esprit et à ses goûts,

« compte pour amis les hommes de lettres les plus dis-
« tingués de Paris.

« Quoique je me retranchasse toujours dans l'espèce
« de qualité que je pouvais apprécier, la coalition, qui
« se composait de M. Robert et de Mme Constant (car
« MM. Coulmann et Benjamin gardaient une entière neu-
« tralité), me répondaient que je ne pouvais pas juger
« les auteurs dramatiques allemands puisque je ne
« possédais pas leur langue.

« Au reste, comme Mme Constant est une femme
« remplie d'esprit et d'instruction, je lui cédais volon-
« tiers pour tout ce qui tenait à ces poésies sentimen-
« tales ou terribles, à ces vieilles ruines gothiques, où
« les morts jouent un si grand rôle, où de nobles ba-
« rons, tout enterrés qu'ils sont, viennent réclamer
« leurs fiancées pour les entraîner dans un cimetière
« et leur offrir pour chambres nuptiales une fosse, où
« la mauve, la bruyère, la lune et le vent se trouvent
« là réunis pour ajouter à l'horreur du spectacle. Mais
« lorsque nous passions des poëtes aux auteurs drama-
« tiques, alors je devenais intraitable, et si je ne dé-
« fendais pas mes maîtres avec tout le talent que j'au-
« rais désiré de posséder, j'y mettais du moins une
« chaleur qui prouvait la bonne foi dans mes croyances
« littéraires. »

Je n'étendrai pas davantage mes citations : cet appel aux étoiles disparues du ciel de mon pays, à Bade s'y joignaient les enchantements du paysage qui nous entourait. C'était, comme le dit M. Duval, « dans le « beau jardin de la reine de Suède, assis sous le parvis

« d'un temple rustique, d'où l'on découvrait une vue délicieuse, le soleil couchant dorant de vieux chênes, » et non dans une maussade salle d'académie, que s'agitaient entre des esprits d'origine si diverse ces questions renouvelées des Grecs et des Romains, et toujours jeunes. C'est pour moi le cas de m'écrier avec Lamartine :

« En avançant dans notre obscur voyage,
« Du doux passé l'horizon est plus beau ;
« En deux moitiés notre âme se partage,
« Et la meilleure appartient au tombeau ! »

Les villes d'eaux minérales comme les stations hivernales les plus agréables ont le privilége d'être le refuge des existences interlopes ; là surtout, les sociétés les plus choisies contiennent des éléments disparates. Le plaisir, l'oisiveté, la brièveté du séjour, l'interruption de la vie de famille et des relations ordinaires, l'ignorance de la vérité au milieu des médisances, rendent moins difficile. On prend pour amis, quelquefois pour amants, des gens qu'on se garderait bien de saluer ailleurs.

Parmi ces mystérieuses et charmantes apparitions se trouvait, à table d'hôte, près de nous, une jeune femme qui semblait française, et cependant parlait le russe et l'allemand de manière à défier toute recherche sur sa nationalité. Elle s'appelait la princesse Sapieha, était entourée d'un grand appareil de domestiques, de toilettes, de chevaux et d'équipages. Quand elle circulait dans son carosse à quatre chevaux, avec des laquais

galonnés sur toutes les coutures, on aurait juré que venait le grand-duc faisant des visites de gala. Elle avait même été reçue et accueillie à Carlsruhe chez son Altesse régnante. Tant de grâces, de beauté et de luxe lui attiraient une véritable cour. Elle avait de magnifiques chevaux de selle, et en offrait aux personnes disposées à la suivre dans ses excursions d'alentour. On l'avait entendue dire à des jeunes gens : « Qui m'aime me suive, » en partant au galop à travers les rochers et les bois, et il fallait beaucoup d'amour ou d'amour-propre pour affronter de si périlleux hasards. Mais à des Français, une princesse de cet âge n'a jamais jeté des défis en vain. Dans la riante vallée de la Murg, elle avait une délicieuse habitation, meublée à l'orientale, avec des broderies moscovites, des tapis de Smyrne, des vases de Chine. Parmi ces curiosités, la plus rare était une collection de petits souliers, dont Cendrillon aurait eu peine à se chausser, et dont elle voulut bien nous donner des exemplaires, à sa gloire. Nous acceptâmes à dîner à sa campagne, M. et Mme Constant, MM. Alexandre Duval, Amédée Périer, de Trobriand, M. et Mme Robert etc. Elle nous promettait la prochaine arrivée du prince, qui serait heureux de se trouver en si bonne compagnie, et nous parlait de l'affection qu'elle portait à son beau-fils, qui avait passé quelque temps chez elle. Tout cela était fort brillant et fort gai, et nous n'eûmes vraiment pas à y mettre de la bonne volonté pour prendre les choses au mot. Au crible des commentaires et des investigations où avait dû passer à Bade une personne si riche, si jolie et si

enviée, le reliquat le plus défavorable était qu'un mariage morganatique l'avait fait entrer dans une illustre famille. Nous n'étions pas trop faciles à compromettre, et nous nous encouragions les uns les autres. La médaille avait aussi son revers, et la sincérité m'oblige d'en parler. Nous trouvions à la princesse le ton un peu dégagé et un peu libre; le français n'était pas toujours académique; elle montait à cheval comme une écuyère, l'étalage était excessif, mais cela pouvait s'expliquer par je ne sais quoi d'asiatique, de polonais, par l'habitude du commandement et par des relations de haut rang. De l'esprit naturel, de l'entrain, un bon cœur, aucune inconduite notoire, nous rendaient indulgents, et lui servaient à nos yeux, dans le monde mêlé d'un séjour d'eaux, de blason et de position sociale.

« Honni soit qui mal y pense. »

Je dois ajouter que l'auréole fut un peu dissipée pour moi dans notre voyage en commun, à Carlsruhe. Pendant qu'elle faisait ses malles, je vis le soin qu'elle mettait à joindre à ses dentelles et à ses cachemires, les livrées, très-riches il est vrai, que ses domestiques avaient revêtues la veille. Je pensai involontairement que nous assistions à une représentation encore, et que les rôles de celle-ci étaient aussi éphémères. C'est ainsi, bien souvent dans le cours de la vie, que le plus frivole incident nous fait apercevoir tout d'un coup que nous nous sommes mépris, que nous nous sommes laissé

prendre, soit à des personnes, soit à des circonstances. Tout change un peu devant des yeux éveillés, mais l'énergie nous manque pour nous détacher, et avec la conscience de notre erreur nous nous abandonnons encore à son charme.

CHAPITRE XX.

Projet de voyage à Weimar pour voir Gœthe. — Description que fait celui-ci d'une partie de l'Alsace dans *Poésie et vérité*. — Lettre de recommandation pour lui de Benjamin Constant.

Je me proposais cet automne de faire, avant de m'en retourner à Paris, un voyage à Weimar et à Berlin. J'avais à Weimar des parents que je désirais voir. Un cousin germain de mon père, M. Weiland, était conseiller intime du grand-duc, et sa belle-sœur, Frédérique, devenue Mme de Vaulx d'Achy, était attachée à la grande-duchesse. Si je cite M. Weiland, c'est que le frère de ce cousin joue un rôle dans les mémoires qu'on lira toujours, d'un des plus beaux génies des temps modernes; ai-je besoin de nommer Gœthe[1]? Dans le liv. X, consacré au temps de ses études à Strasbourg, il en parle en ces termes (Gœthe avait alors vingt et un ans) :

« Avec deux amis et commensaux, Engelbach et « Weiland, nés l'un et l'autre dans la Basse-Alsace, nous « allâmes à cheval à Saverne, agréable petite ville qui par « un clair soleil souriait à nos imaginations. L'aspect « du château épiscopal excita notre admiration. La com- « plication des nouvelles écuries, leur magnificence et

[1] « O saint et grand labeur des poëtes, tu donnes
A de frêles mortels d'immortelles couronnes. »
PHARSALE.

« leur étendue, attestaient assez la grande aisance en « toutes choses du propriétaire. Nous fûmes surpris « par la beauté de l'escalier, et entrâmes avec beaucoup « de respect dans les salons et les chambres ; seulement, « là, nous fûmes frappés de leur contraste avec la per- « sonne du cardinal, petit homme affaissé, que nous « vîmes prendre son dîner. Le coup d'œil des jardins « est magnifique, et un canal long de trois quarts de « lieues, dirigé en ligne droite vers le milieu du châ- « teau, donne une haute idée du goût et de la puis- « sance des anciens maîtres. »

Ici suit une description, comme seul Gœthe sait les faire, de la fameuse descente de Saverne. Après avoir dit qu'à cause de la cherté et de la disette du pain, un boulanger ne voulut pas leur en vendre pour leur voyage, et les adressa à l'auberge, où l'on célébrait néanmoins le dimanche en dansant, il continue :

« Nous redescendîmes volontiers la montée pour con- « templer une seconde fois ce miracle d'architecture et « régaler de nouveau nos yeux de la réjouissante vue de « l'Alsace. Nous arrivâmes bientôt à Bouxwiller, où « l'ami Weiland nous avait préparé un bon accueil. « Rien ne convient plus aux fraîches émotions de la « jeunesse que l'ordonnance d'une petite ville. Les re- « lations de famille sont plus étroites et plus sensibles ; « la vie domestique qui s'agite doucement au milieu « d'emplois particuliers ou publics, comme culture des « jardins ou des champs, nous invitent amicalement à « y participer. La sociabilité y est de rigueur, et l'étran- « ger se trouve heureux dans ces cercles limités, à

« moins que la mésintelligence des habitants, qui, « dans de pareils endroits se supporte plus difficile- « ment, ne vous atteigne.

« Cette bourgade était la capitale du comté de Hanau- « Lichtenberg, appartenant au landgrave de Darmstadt, « sous la suzeraineté de la France. Une régence et une « Chambre administrative y étaient établies, et en fai- « saient le centre de possessions princières belles et dé- « sirables. Nous oubliâmes bien vite les rues escarpées, « les constructions irrégulières de la localité, lorsque « nous allâmes regarder l'ancien château et les jardins « si bien plantés le long des collines. Des bois d'agré- « ment, une faisanderie où l'on entre librement et une « faisanderie privée, et les restes d'établissements de « ce genre montrent assez combien cette résidence « avait dû offrir d'attraits.

« Toutes ces considérations étaient dominées par « l'aspect qu'offrait du Bastberg tout proche, cette « contrée vraiment paradiséenne. Cette hauteur, entiè- « ment formée par toutes sortes de coquillages de mer, « me rendit pour la première fois attentif à ces docu- « ments du monde primitif. Je ne les avais jamais vus « rassemblés en si grande quantité. Cependant mes yeux « avides de spectacles se tournèrent bientôt exclusive- « ment vers le pays. On est là debout sur le dernier « promontoire de montagnes, en face de la plaine. Au « nord se présente une campagne fertile, coupée par « de petites forêts, et bornée par des monts imposants « qui s'étendent jusqu'à Saverne, où l'on peut recon- « naître aisément le palais épiscopal, et à une lieue de

« distance, l'abbaye de Saint-Jean. On suit de là la « chaîne croissante des montagnes vers le sud. Se « tourne-t-on du côté du nord-ouest, on aperçoit le « château de Lichtenberg sur un rocher. Au sud-est, « les regards peuvent scruter l'immense plaine de l'Al- « sace qui se dérobe à la vue avec des paysages de plus « en plus voilés, et finit par se confondre avec les « grandes ombres. »

On me pardonnera le plaisir que je prends à traduire de nouveau ce passage de *Poésie et de vérité*, qui met en relief cette échappée de jeunesse, faite dans la plus belle partie de mon pays natal, quand on saura que cette maison où Weiland prépara un bon accueil à l'homme supérieur, encore inconnu, à qui il a été donné d'en transmettre le souvenir à la postérité, était à Bouxwiller la double demeure de mon oncle et de ma tante Rehfeld. Le frère de Weiland en épousa plus tard la la fille. Comment ne pas se retrouver avec émotion et entraînement au milieu d'un monde si bien ranimé, dans lequel mon père était né et avait exercé les fonctions d'avocat de la régence. C'est un titre de noblesse domestique, un rayon immortel de l'art, un reflet de la meilleure gloire. Toutes les inspirations, tous les souvenirs vous y ramènent. On revoit sa jeunesse et sa patrie en songe, et le cœur éclate en sérénades.

Le voyage à Weimar avait donc pour moi un double intérêt de famille et de culte littéraire. Cette capitale allemande renfermait dans un cercle, et à la petite cour de Charles-Auguste, leur protecteur, ou plutôt leur ami, les écrivains qu'on a justement nom-

nés les classiques d'outre-Rhin, fondateurs et illustrateurs du théâtre, de la philosophie et de la langue germaniques. A leur tête resplendissait Gœthe, et ce n'est peut-être pas dire assez : il y égalait l'empire que Voltaire avait exercé sur l'esprit public de son temps. L'un, plus flexible, plus multiple, plus piquant, plus animé, plus aimable, faisait, comme on dit, flèche de tout bois, mais laissait à l'autre l'autorité, le respect qu'inspirent partout la suite, la dignité, qui ne devraient jamais être séparée du génie. Ajoutez-y la modération, et souvent la profondeur : tous deux sacrifiant à des préjugés aristocratiques, l'un reprochant à un adversaire de n'être pas *né*, quoiqu'il fût peu *né* lui-même, *gentilhomme de la chambre* à ses heures; l'autre s'affublant volontiers de la qualification de *conseiller*, comme si quelqu'un avait pu lui décerner un titre supérieur à son nom.

On remarquera dans la lettre que Benjamin Constant voulut bien lui écrire en ma faveur, le ton révérencieux qu'il y prend, et combien il se garda de négliger l'étiquette. Je ne pus, hélas! en profiter et n'obtins du grand homme que l'envoi d'un autographe que M. Weiland sollicita de lui pour moi, et qui est une strophe intitulée : *Erwiederung*, *réciprocité*. C'est le seul parfum qu'eut de lui ma jeunesse et je ne pus déposer mon encens que sur sa tombe. Mon voyage ne put avoir lieu cette année et la lettre d'introduction de M. de Constant est restée en mes mains. Elle s'exprime ainsi, avec les éloges obligés du protégé.

Baden, 14 septembre 1827.

Monsieur, je ne sais si les bontés que vous avez eues pour moi, il y a bien longtemps, ont laissé dans votre esprit quelques traces; ce que je sais, c'est qu'elles sont toujours gravées dans ma mémoire et que j'ai cherché toutes les occasions de m'en vanter. Je saisis de même celle de me rappeler à votre souvenir, en vous recommandant le porteur de cette lettre, jeune homme qui a de commun avec toute la jeunesse européenne un vif désir de vous voir et de vous parler pendant quelques instants; mais qui a de plus un esprit distingué, qui me fait espérer que vous ne trouverez pas ma recommandation indiscrète.

Son départ ne me laisse que le temps de vous réitérer l'hommage de mon admiration et de mon respect.

BENJAMIN CONSTANT.

A Monsieur le conseiller de Gœthe, à Weimar.

Ce que l'on ne sait pas assez, c'est l'indulgence que ce *Roi Gœthe*, avec sa lucidité merveilleuse, et équitable envers toutes les opinions, montrait pour les littérateurs et les savants de notre nation. Elevé si haut, aucune trace de jalousie ou de rivalité ne se faisait sentir dans ses appréciations, et le *moi*, cet égoïsme si naturel à nos demi-dieux, ne jetait aucun poids dans ses balances d'or.

CHAPITRE XXI.

Lettre de M. de Salvandy. — Elections. Ma brochure.

Une autre lettre de M. de Salvandy, que je trouve sur mon chemin à cette date, m'offre de ce que je dis un exemple. Gœthe n'avait pas besoin de connaître la belle âme qui s'y épanche, à côté d'une rare intelligence, pour caractériser son ouvrage sur l'Espagne, avec une bienveillance si méritée. En en rapprochant les formes de celles de Walter-Scott, toujours vives, dramatiques, originales, Benjamin Constant avait dit, avec sa malice accoutumée, tout en rendant hommage aux brillants tableaux qui en ornaient le tissu un peu embrouillé : « Il faut traiter M. de Salvandy comme on traite l'Afrique, se contenter des côtes et ne pas pénétrer dans l'intérieur. »

La critique qui a le plus étendu l'esprit humain dans ses observations toujours larges, fines et sensées, aisément concitoyen de tous les talents, trouvait que le désert, s'il y en avait, se dérobait à travers tant de feuillages luxuriants, énergiques et frais.

Voici ce que m'écrivit alors M. de Salvandy :

Essonne, 7 octobre 1828.

« Vous avez été très-bon pour moi, mon cher ami. J'ai été très-reconnaissant et très-paresseux. Chacun notre nature. Vous n'avez pas plus douté du plaisir que j'ai trouvé dans votre

relation des pompes de l'Alsace que de celui qui m'eût rendu cher un voyage près de vous. Cette course de Brumath, j'y pense depuis bien longtemps et n'y pense pas seul, car ma femme entend être de la partie. Quand la ferai-je? Jamais sous de si brillants auspices, toujours avec une vive satisfaction de cœur. Mais quand? quand? L'an prochain, encore l'an prochain, et les années s'écoulent. Et notre barque glisse sur les flots en perdant ses agrès et sans laisser la plupart du temps de sillon derrière soi. Je reconnais votre attentive amitié dans ce que vous me dites de mon apparition aux pieds de ce grand écueil de la tribune. Je n'ai ni beaucoup à m'en féliciter ni beaucoup à m'en plaindre. La question était difficile, la situation épineuse; je m'en suis tiré avec bonheur, en ce sens que je n'y ai pas compromis mon drapeau. Mais je ne pouvais avoir le succès d'entraîner; je n'y ai pas prétendu. J'ai seulement gagné l'avantage de déposer ces terreurs de novice, ce battement de cœur du conscrit qui non-seulement m'ont gêné dans ces débats, mais qui m'avaient cloué sur mon banc en maintes circonstances mille fois meilleures. C'est donc un vieux routier que vous verrez l'an prochain. Je n'aurai plus mille peurs et serait-ce qu'il a plu à Dieu de me faire. Sera-ce quelque chose d'habile, d'éloquent, d'utile au pays, d'honorable pour mes amis? Je ne m'en doute pas, je ne m'en fais nulle idée. Votre amitié me le dira sincèrement et m'éclairera de ses conseils. Le moment de votre retour approche, je m'en réjouis fort. Paris sera intéressant de bonne heure. La session et l'année s'ouvriront à peu près en même temps. Je ne sais pas quand nous rentrerons. Ce ne sera pas plus tôt peut-être. Nous sommes cloués ici par les plus tristes soins. Une nièce de M. Feray est revenue du Mont-Dore mourante. Il nous a fallu ces jours-ci revenir précipitamment pour porter secours à ma belle-mère, et nous ne savons quel sera le terme des angoisses qui nous rappellent si tristement Clémentine et nos tourments de l'an dernier. Je n'ai pas vu le Jardin-des-Plantes depuis vous. Cet anniversaire de douleur a dû leur être bien cruel. Il y a des plaies qui ne se ferment pas.

« Les spectacles douloureux ont un bon côté, c'est de resserrer les liens qui restent, de rendre plus chers les amis qu'on possède. Je n'ai pas besoin de vous dire que vous êtes de ceux à qui je porte chaque jour un attachement plus vrai et plus solide.

N. A. DE SALVANDY. »

La vie politique s'accusait en ce moment en France avec une de ces plénitudes auxquelles succèdent trop souvent le marasme et le découragement. La liberté étouffée sous les armes pendant l'Empire, et à qui l'invasion étrangère avait ajouté la jalouse passion de l'indépendance nationale, avait retrouvé son trône dans nos cœurs. Saluée, suivant l'expression de Bossuet, par tout un peuple, comme la raison même, la défense de la révolution et l'honneur de la patrie semblaient la tâche imposée à la fois à ceux qui avaient couvert de gloire le drapeau tricolore comme à la génération nouvelle, qui voulait que toutes les têtes sans exception fussent courbées sous la loi, et qu'avec un monarque héréditaire, la nation fût gouvernée par les plus capables. Cicéron appelle l'art de la politique *le plus magnifique emploi de la sagesse, la plus grande marque de la vertu et le plus grand devoir de la vie.*

C'était, du moins, pour moi une impérieuse vocation et le profond sentiment dont j'étais animé. Enfant de cette Alsace, où l'on naît soldat, où, loin de regretter le régime germanique, on s'était, de l'aveu de Napoléon, jugeant si bien son pays du haut des rochers de l'exil, montré digne d'en occuper le premier rang,

j'étais devenu un citoyen, grâce à l'école de Sainte-Barbe et de celle de droit, à Paris.

Il y a des manifestations d'un intérêt restreint qui contiennent les préoccupations d'un temps, et en sont en quelque sorte le miroir fidèle. Les opinions, les intérêts, la position sociale, les enthousiasmes du jour, s'y reflètent, et leurs impressions sont plus vraies que les plus exacts souvenirs. Puis, le dirai-je, il semble que notre terre française soit trop légère pour que rien s'y enracine, et quand on a assisté à tant de secousses qui semblent avoir tout arraché, c'est, après un demi-siècle, une grande douceur de voir le respect public retourner vers les principes qu'on s'est posés, et de se rappeler l'intelligence et le dévouement de ceux qui y sont restés fidèles.

Pythagore a dit de la vie qu'elle n'est qu'une *Réminiscence*. Heureux ceux qui peuvent en dire autant de leur vie politique, et chez qui cette réminiscence n'est pas un remords.

UN ÉLECTEUR ALSACIEN

A SES CONCITOYENS.

Le ministère que la Chambre des pairs, la magistrature, l'Académie, la garde nationale ont flétri d'une égale réprobation, ébranlé dans sa seule base, la Chambre des députés, dont une fraction s'éloigne de lui, dont l'autre demande le prix de ses services; le ministère aux abois vient d'augmenter la Chambre des pairs, de dissoudre la Chambre des députés: deux des plus grands coups d'État qu'il puisse frapper.

Il rendra compte, et le jour n'est pas loin, de l'atteinte qu'il

porte à la dignité, à l'indépendance, à l'inviolabilité de la Pairie, dont la Charte avait fait l'ancre de la monarche, et qu'il brise et ravale à en faire un instrument de salut pour lui.

La dissolution de la Chambre des députés le rend dès à présent notre justiciable. Électeurs! il s'agit de savoir si nous voulons approuver et perpétuer son système, si nous voulons nous rendre solidaires de tout ce qu'il a fait, fait ou fera, ou bien plutôt si, de nos cœurs indignés, il ne sortira pas une répudiation non équivoque.

C'est vous qui nommez les députés, ce sont les députés qui désignent au roi les ministres qui auront leur confiance et leur appui; telle que sera la Chambre que vous allez former, tel sera le gouvernement, tels seront ses agents, depuis le premier ministre jusqu'au garde-champêtre.

Il n'est pas une loi, une ordonnance, une institution, pas une paix, pas une guerre dont la direction ne soit aujourd'hui dans vos mains. C'est vous, quatre-vingt mille parmi trente-deux millions qui disposez du sort, de la prospérité, de la liberté, de la gloire de la France. Mandataires vous-mêmes d'une grande nation, vous donnez un mandat de sept ans pour régir vos affaires.

Le roi vous demande constitutionnellement, conformément à la voie qu'il a lui-même ouverte à vos opinions par la loi fondamentale qu'il a jurée, et que son auguste frère a faite, si vous êtes contents ou si vous ne l'êtes pas des hommes aux mains desquels il a déposé son pouvoir; s'il doit les conserver ou les changer, si l'estime, la reconnaissance du pays les environnent, ou bien s'ils le trompent sur les sentiments et les intérêts de ses peuples, en faisant retentir leur propre voix à ses oreilles, par l'organe de leurs créatures.

Vous êtes investis, enfin, de la plus haute mission que des hommes puissent avoir : le roi vous consulte, prêt à régler l'administration sur votre volonté, vous disposez de la destinée de vos concitoyens qui n'ont pas droit de suffrage, et rois enfin vous-même pendant un jour, qui ne reviendra que dans sept années, vous dites à l'Europe si c'est à la manière de la

Charte ou du ministère que vous considérez le bonheur de votre pays.

Que faut-il donc se demander en exerçant la grave et sainte fonction que nous sommes appelés à remplir?

C'est : si le mandataire que nous nommerons sera fidèle à ses serments; s'il ne puisera que dans sa conscience et non dans le calcul de son intérêt propre, son vote; si l'honneur sera chez lui au-dessus des honneurs dont on paierait sa complaisance; enfin, s'il ne trafiquera pas du pouvoir que lui donnent ses concitoyens pour eux et non pour lui.

Voilà la première condition : c'est la probité politique; les Alsaciens ne sauraient songer à être représentés par un mercenaire, prêt à vendre leurs droits pour un titre, une place, un ruban ou un écu.

Si c'est un honnête homme, et par cette qualification je n'entends pas seulement les relations privées, ce qui est important, est d'examiner la ligne politique qu'il a suivie.

Si vous aimez les jésuites et les couvents au lieu des manufactures;

Si vous approuvez la guerre d'Espagne qui, moyennant trois cents millions de notre argent indignement gaspillé, a ôté le pouvoir des mains des hommes éclairés, pour le livrer aux moines et à la canaille, en faisant de ce pays riche et paisible le théâtre de la misère et de la guerre civile;

Si vous trouvez bon, quand la Charte jurée ordonne des élections annuelles, pour que l'opinion publique la rajeunisse sans cesse, qu'on ait établi qu'il n'y en aura que tous les sept ans;

Si vous applaudissez aux fraudes et violences électorales que le Code pénal qualifie crimes;

Si vous avez pris en haine la liberté de la presse, garantie de toutes les autres, et que vous pensiez que l'obscurité et le mystère ne soient pas essentiellement pour les malfaiteurs;

Si vous croyez qu'il faille protéger un culte chrétien avec des échafauds;

Si vous voulez que vos enfants ne jouissent pas de droits

égaux à vos biens, qu'autant que vous les leur assurerez par testament;

Si vous avez trouvé juste d'indemniser une classe seulement des victimes de la révolution, à l'exclusion des autres qui avaient des droits peut-être plus sacrés;

Si, enfin, vous avez vu avec indifférence l'Angleterre et l'Espagne vous prodiguer leurs mépris, l'Autriche vous insulter par son ambassadeur, la Prusse s'emparer violemment de nos villages, le bey d'Alger se moquer de nos menaces, et enfin un million de martyrs grecs mourir sous le fer des barbares avant qu'on les secourût :

Votez pour le candidat du ministère; il n'a pu le devenir qu'en donnant sa sanction à tout cela. Il n'est innocent d'aucune de ces mesures; s'il en avait blâmé une seule, s'il s'était levé une seule fois pour les arrêtés de nos cours souveraines, pour les institutions espagnoles, pour la Charte française, la punition de la forfaiture, la liberté de penser, le véritable christianisme qui a horreur du sang, l'égalité des partages, l'égalité des malheurs, la dignité de notre glorieuse patrie et pour l'humanité: les ministres l'eussent destitué de leur *amitié* et il ne figurerait pas aujourd'hui comme leur candidat. Vous connaissez les mains qui le présentent, vous savez ce à quoi il a concouru, ce qu'on est en droit d'espérer de lui. Ratifiez ce qu'il a fait, devenez responsables de sa conduite, il a exprimé vos volontés. Nommez-le! le passé vous répond de l'avenir. Ses titres sont incontestables.

Si ce n'est pas ainsi que vous entendez les devoirs de votre représentant, si l'amour du beau pays où vous vivez fait battre vos cœurs, si vous avez également en horreur les révolutions nouvelles et le retour aux temps gothiques; si la paix, la prospérité publiques, le maintien de nos institutions vous sont chères, si vous ne voulez pas que tant de sang ait été répandu en vain depuis quarante années, que nos frères, nos pères, nos amis et nos fils n'aient pas péri en vain sur tant de champs de batailles différents, *nommez des hommes indépendants, fermes, vraiment constitutionnels*, et que les menaces et les

promesses des agents de l'autorité vous trouvent inébranlables !

Celui qui trace à la hâte ces lignes n'a pas d'autres intérêts que le vôtre, il exerce les mêmes droits, il subira la même destinée, il est né et il habite dans les mêmes lieux que vous, il chérit l'Alsace comme vous la chérissez, il désire que ce soient des hommes généreux et incorruptibles qui la représentent, et serait honteux qu'elle pût consacrer de son suffrage tout ce que la conduite du ministère a, même dans ce grand moment, d'ignoble et de bas, pour laisser triompher la force aidée de la ruse, de l'honneur et du bien public.

Des scrutins préparatoires feront connaître dans chaque collége les candidats de l'opposition qui auront eu le plus grand nombre de voix des électeurs constitutionnels. C'est sur eux qu'il faudra réunir les votes.

Brumath, 14 novembre 1827.

J. J. COULMANN,

électeur des deux colléges.

CHAPITRE XXII.

Mon utopie politique. — Mes expériences en élections.

Je reconnais combien la réalité est loin de l'idéal politique, et je sais de combien de chimères dont se berce une âme jeune encore et inexpérimentée, mais on a poursuivi un noble but, à travers les illusions et les découragements. Aux mécomptes dus à votre propre et à l'humaine faiblesse, reste du moins l'espoir et l'honneur d'un plus heureux avenir.

J'avais imaginé que dans nos campagnes, où l'allemand était encore la langue de la majorité, mais où l'instruction primaire était déjà généralement répandue, il pouvait se créer un esprit politique, libéral, mais conservateur ; propre à protéger les idées, les intérêts et les conquêtes de notre grande révolution qui y avait tant de partisans. Mon opinion se fondait sur les lumières dont Strasbourg était un riche foyer, sur les traditions municipales qui y avaient acclimaté l'égalité, et le goût du *self-government* de la *propre administration*. Le ton de la presse locale, trouvait partout de l'écho, il y avait un grand nombre de propriétaires possesseurs des biens nationaux, et pas de noblesse jalouse de recouvrer ses priviléges. Un élément vivifiant et progressif sur lequel je comptais, était le protestantisme auquel appartenait un grand nombre d'électeurs. Il a introduit le droit d'examen dans la

religion, à plus forte raison dans l'État; il a prodigué à tous l'évangile, ce pain de vie, comme l'air et le soleil. En envoyant les enfants à l'école, il a posé l'éducation comme fondement de l'ordre social. Quand vous favorisez l'ignorance chez les pères et chez les mères, vous n'espérez pas qu'ils gouvernent bien la famille, et vous ne pouvez les appeler à gouverner ni le village, ni la cité, ni l'Empire.

La réforme, et c'est à son honneur un des plus forts arguments que ses adversaires lui opposent, n'est pas propre à créer des hommes prêts à tout esclavage, *homines ad servitutem paratos*, suivant l'expression que Tacite prête à Tibère, dégoûté des bassesses adulatrices du Sénat. Mais tout cela sont des causes efficientes, et j'avais méconnu des obstacles dont sont semées toutes les routes de la logique et de la perfection. A côté des inspirations généreuses sont les manœuvres habiles, et les ardentes convoitises. La discipline administrative et les prescriptions de sacristies tiennent en échec les forces divisées et les personnalités rivales. Non-seulement le gouvernement a tout dans ses mains et une multitude de serviteurs à ses ordres, mais beaucoup le croient dispensateur de l'impôt en argent et de l'impôt du sang. Pendant ma jeunesse, j'avais déjà eu la pensée d'émanciper les riches cultivateurs de nos campagnes, au milieu desquels j'avais été élevé, et que la Charte appelait seuls à l'électorat politique, et de les affranchir d'un joug appesanti par l'ignorance du droit, l'arbitraire impérial, et l'abus des influences du trône et de l'autel. Quand je devins à mon tour le

champion choisi de l'opposition constitutionnelle que j'avais cherchée à créer parmi eux, j'eus indépendamment des secrets d'une lutte impersonnelle, la connaissance approfondie du mécanisme électif moderne. La tâche que j'avais entreprise était immense et bien au-dessus de mes forces. Les illusions tombèrent tristement une à une. J'avais pris la question de haut, et il fallait pour réussir la prendre par en bas. M. Guizot, après avoir plaidé devant la Chambre des députés une thèse politique disait à peu près ceci : « J'avais donné « toutes les grandes raisons, invoqué les principes fon- « damentaux d'un bon gouvernement, éclairé le sujet « des lumières et des exemples les plus décisifs, sans « convaincre personne, quand je m'aperçus qu'il fal- « lait, au contraire, descendre, terre à terre, évoquer « les intérêts mesquins et les petites passions indivi- « duelles, et c'est ainsi que j'enlevai les centres. » *Si parva licet componere magnis*[1], s'il est permis de rapprocher à de telles distances, je commis la même faute. C'est aux plus grossiers leviers qu'obéissent les plus fortes masses ; c'est aux plus étroites perspectives que s'étendent le plus de regards : l'honneur, la patrie, la liberté, sont de magnifiques choses, mais on est propriétaire, administré, père de famille, le profit est proche, direct, sûr, et la part du bien public chanceuse, lointaine, éparpillée. Comment voulez-vous, quand, sous peine de destitution, tout agent de l'État est tenu, non-seulement de voter dans un sens ; mais

[1] Si l'on peut comparer les petites choses aux grandes.

d'y faire voter tous ceux qui l'environnent ; quand les journaux, l'affichage, les imprimeries, la poste, les lieux publics de réunion, sont plus ou moins à la discrétion du gouvernement, que des campagnards isolés osent lutter contre tant de forces réunies ? Mais il y a une action plus perfide encore ; c'est celle des quasi-fonctionnaires qui, tels que les juges de paix, sont révocables, des instituteurs arrachés à la neutralité au détriment de leur ministère, d'autres qui semblent les organes de la commune, et qui sont cependant à la dévotion des préfets, sans lesquels ils ne peuvent être ni maires ni adjoints.

Il en résulte que l'humble garde-champêtre lui-même, s'il n'a pas l'oreille du paysan électeur, sait son opinion, surveille ses démarches, révèle le ressort qui le déterminera à agir ou du moins à s'abstenir, et parlant au nom des maires, laisse entrevoir plus ou moins de sévérité sur les contraventions qui peuvent être commises par celui-ci, par son fils, par son frère ou quelqu'un de la famille. Grands et petits moyens, tout est bon pour arriver, et l'on a derrière soi une armée organisée pour vous encourager et vous soutenir. Je parle d'une armée civile, et dans cette étude sur l'usurpation de l'indépendance électorale, seul privilége réservé au peuple souverain dans ses jours de comices, je rencontre forcément mêlé à l'intrigue politique un corps militaire plus particulièrement chargé de protéger les citoyens dans tous les actes de leur vie, et qui a sur eux une sorte d'empire, je veux dire les anciens, l'élite de nos braves bataillons, la *gendarmerie*.

Les manœuvres dans lesquelles ils ont excellé dans les camps, ne sont rien en comparaison de celles qui leur sont commandées pendant la bataille des élections, et leur obéissance est mise à des épreuves auxquelles ils ne devaient pas s'attendre. J'avais eu des relations de société avec un de leurs chefs, qui s'était adressé à moi, pour son avancement, ouvert et loyal comme le sont en général les militaires. Il savait que mon opposition n'était pas séditieuse, et que j'aurais pu être le candidat ministériel si je l'avais voulu, honorait au fond mon indépendance et partageait beaucoup de mes opinions. Eh bien, il se croyait obligé d'exécuter sa consigne, tout en me racontant les milles ressources que lui offraient le nombre, l'intelligence et la discipline de ses subordonnés, stimulant ou intimidant, transportant en voiture ou empêchant de venir, gagnant ou troublant tels et tels électeurs, sur lesquels nous comptions quelquefois tous les deux. Nous voyions entrer ces électeurs dans la salle du scrutin, où j'attendais des partisans qui devaient venir, et c'est alors seulement lorsqu'il était trop tard, que j'apprenais quelles machines on avait fait jouer pour avoir raison de leur opinion première. Le but sanctifiait tout, et mon ami, le chef d'escadron, nourri dans l'obéissance passive, n'avait ainsi que ses soldats pas plus de scrupule que si on lui avait ordonné de combattre des ennemis armés de son pays.

CHAPITRE XXIII.

Rôle du clergé dans les élections.

Je viens d'énumérer les auxiliaires embrigadés de l'autorité civile et militaire, mais qu'est-ce que tout cela, auprès de cette innombrable armée qui agit dans le secret, qui reçoit les mots d'ordre au nom de son salut dans ce monde et dans l'autre, qui si elle est assez puissante pour faire égorger vos coreligionnaires un jour de la Saint-Barthélemy, peut à plus forte raison faire repousser leurs noms de l'urne électorale? Vous avez été élevé dans des institutions mixtes, par des professeurs que la concurrence des jésuites a formés à la tolérance, vous savez que deux princes de l'Église, Richelieu et Mazarin, avaient fait alliance avec les protestants d'Allemagne contre les puissances catholiques, que Leibnitz et Bossuet ont été sur le point de s'entendre. Vous n'êtes aux yeux de Rome guère plus hérétiques que les jansénistes et les gallicans. Vous appartenez vous-mêmes à des familles de confessions diverses. La philosophie ou le pur et doux esprit du christianisme ont pénétré vos âmes d'indulgence et d'amour. Aucun de ceux qui partagent vos opinions politiques n'a jusqu'à présent demandé où vous avez été baptisé. C'est en vain! Il y a des feux qui ont été attisés dans l'ombre. Il y a des pactes intimes qui sont mystérieusement invoqués, auxquels vous ne céderiez peut-être

pas par respect humain, mais la voix aimée d'une mère suppliante, d'une femme, d'une sœur, d'une fille a un pouvoir irrésistible. J'ai été convaincu par un long et triste apprentissage qui datait déjà de mon père, qu'en Alsace où les confessions sont en présence, la majorité se croit menacée. La minorité y pèse plus que ne ferait attendre son nombre, par le gain des jours de travail auquel les fêtes patronales et les pratiques multiples n'apportent pas d'obstacles. La fréquentation des écoles et l'habitude de l'examen, la culture morale due à la libre diffusion de la bible, dont les événements, les leçons, les symboles et les comparaisons laissent de si profondes empreintes, sont autant d'éléments d'influence. Dans de telles conditions, le protestant qui est déjà, aux yeux du catholique, en état de péché mortel, n'a aucune grâce à espérer. Il n'y a pas pour lui de salut par cela seul qu'il est hors de l'Église. Combien de fois n'a-t-il pas été répondu naïvement à des partisans de ma candidature qui me prônaient avec l'exagération de l'amitié et du patriotisme : « Il serait un ange qu'il n'aurait pas « notre voix. »

Il faut de bien graves motifs pour que Rome fléchisse dans l'application de ses maximes. Si des circonstances extraordinaires l'obligent de s'en écarter, elle y revient une fois le danger passé, et son pouvoir s'exerce surtout au milieu des familles agricoles, où il est si fortement établi.

J'en ai vu deux exemples, et ces deux exemples ne sortaient pas moins chacun que d'une révolution. Aux

premières élections générales, après 1830, le parti dit aujourd'hui clérical fut pris au dépourvu par la nomination, à Saverne, de M. Saglio, qu'on portait contre moi à Strasbourg. Cette atmosphère politique d'une grande ville où se réunit le collége électoral, la neutralité du préfet de la restauration qui n'osa combattre ouvertement un maître des requêtes au Conseil d'État, exercèrent leur action, et la majorité me fut acquise. En 1848, le socialisme était triomphant. Nous avions pour administrateur un capitaine d'artillerie[1] que M. Dufaure, ministre de l'intérieur, à qui j'en avais demandé un qui offrît autant de garanties à l'ordre qu'à la république, nous donna comme tel. Il dut représenter à l'évêque que le socialisme était plus à redouter en ce moment que le protestantisme, et le prélat voulut bien ne pas s'opposer à ce qu'on m'inscrivît sur la liste des candidats, tandis qu'il se refusa absolument à laisser porter un officier d'ordonnance du président de la République parce que, délit religieux à ce qu'il paraît plus grave, il avait épousé une protestante.

Je garde si peu de rancune au chef de notre diocèse d'une partialité que lui commandait sans doute la règle de sa foi et sa conscience, que je puis raconter un fait caractéristique. Lorsqu'il s'est agi de ma réélection au Conseil général, que j'ai eu l'honneur de présider, il m'invita à dîner chez notre curé de Brumath, et me combla de ses bontés, en me disant avec une amabilité et une douceur toutes chrétiennes, qu'il faisait des prières

[1] M. de Chanal venait de montrer dans la préfecture du Gard autant de fermeté que de capacité.

pour le rétablissement d'une santé si précieuse au département, ce qui ne l'empêchait nullement ce jour-là même de donner sa consigne en faveur de mon compétiteur.

Bien des raisons m'attachent à l'Église évangélique dans laquelle j'ai eu le bonheur de naître. Elle est pour moi le triomphe de la raison sur l'autorité, de la vérité historique sur la tradition intéressée, des lumières progressives sur la superstition et l'ignorance d'un autre âge, du joug divin sur le joug humain. Je l'aime surtout parce que, grandie dans les persécutions, elle met l'amour au-dessus de l'orthodoxie, et que ne prétendant pas seule avoir les clefs du paradis, elle n'en ferme l'entrée à personne. Mon Dieu ! je n'ignore pas que là où elle a été la maîtresse, elle a quelquefois abusé de son pouvoir ; mais je prie de considérer qu'en Angleterre et en Suède, à conditions égales, elle ne luttait pas contre des concitoyens, qui ne partageaient pas sa croyance, mais contre des régiments admirablement organisés, dont le chef était étranger, et que beaucoup d'États catholiques ont, en violation aussi du droit commun, été obligés d'expulser de leur sein.

Calvin a fait condamner Servet, pasteur athée, qui compromettait sa doctrine; mais qu'on se le dise bien, nous ne regardons pas nos réformateurs comme des saints, mais comme des hommes faillibles, et cet acte de cruauté isolé qu'on lui reproche justement, où en a-t-il pris l'exemple, et qui avait marqué cette époque de son sceau ?

Je n'aurais pas eu toujours envie d'être bon et de trouver bons les autres; je n'aurais pas toujours dé-

testé l'asservissement des intelligences à une unité impossible, que ce fanatisme d'un autre siècle, cette anti-chrétienne tyrannie, m'auraient cloué, jusqu'à la croix, à la réforme. Orgueilleuse, aveugle, sauvage, ingrate, elle jette l'interdit sur des frères, même pour des fonctions où la religion n'est qu'au second rang. Parce qu'ils ne souscrivent pas aux paroles des hommes comme aux paroles de Dieu ; ils exercent ainsi à leur égard en bas et en détail, la proscription qui a appauvri la France de 300,000 de ses plus honnêtes citoyens[1].

Eh bien! aujourd'hui que mon âge rend mon impartialité plus facile et moins suspecte, je dis que, non-seulement contre moi le *veto* confessionnel était une injustice, mais une faute. Sans calcul de succès, je craignais tellement d'avoir une partialité, que je trouvais blâmable, qu'au lieu de négliger les intérêts de ceux qui ne pensaient pas comme moi, je mettais plus de zèle à les défendre. Leur droit paraissait ainsi d'autant plus fondé, que je le reconnaissais et le soutenais malgré la dissidence des croyances.

Si j'ai insisté sur ce côté des élections rurales avant de parler de mon entrée dans la Chambre des députés, c'est que si je n'y ai pas figuré longtemps, j'ai continué bon gré mal gré d'être toujours le candidat d'une minorité considérable, qui, en se ralliant autour de mon nom, a voulu protester de la fidélité de ses sentiments et de son indépendance. Je suis ainsi

[1] La révocation de l'édit de Nantes a fait passer à l'ennemi 5 ou 600 bons officiers, 19 ou 20,000 de nos soldats les plus aguerris.

DUC D'AUMALE, *Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1867.

resté le plus souvent un drapeau dans la poussière. Les voix protestantes m'étaient généralement acquises dans les villages protestants, et les villages catholiques votaient comme un seul homme pour le candidat de la congrégation. Le poids du gouvernement était seul propre à faire pencher la balance, et mon orgueil et mon principe étaient de n'engager ma conscience à personne. J'avoue que je prenais un bien mauvais moyen pour réussir. J'avais pourtant préféré à tout la carrière des affaires publiques. Après les conférences parlementaires où je m'étais exercé, il est peu de délibérations importantes des assemblées nationales auxquelles je n'aie assisté, peu de questions d'intérêt public que je n'aie entendu débattre entre les publicistes de cette époque, pas une loi nouvelle dont je ne dusse connaître le but et l'esprit, avec cet avantage de fonctions remplies au Conseil municipal, au Conseil général et au Conseil d'État, qui donnent sur l'organisation sociale des connaissances qu'on n'acquiert qu'imparfaitement dans les livres. Malgré la conscience véritable de ma faiblesse et de mon insuffisance pour de si difficiles fonctions, je pouvais me croire des titres relatifs. Bien plus, je n'eus jamais eu d'autre ambition, et les événements l'ont prouvé, que celle d'être un des représentants de mon département. Dans un pays libre on peut se consoler de n'être pas l'élu d'un prince ou d'un de ses agents, mais ce n'est pas sans douleur qu'on renonce aux suffrages de ses concitoyens. Ils donnent le pouvoir de faire le bien, la popularité douce comme la bienveillance à une existence qu'on eût été heureux de leur consacrer.

CHAPITRE XXIV.

Candidature de M. Villemain à Strasbourg. — Ses lettres.

On voulut bien m'attribuer une part considérable dans l'élection que fit Strasbourg de Benjamin Constant, quand, en réalité, les relations que j'avais eues avec lui et qui l'amenèrent de nos côtés furent les seules causes d'une adoption, que son merveilleux talent, son incomparable initiation au gouvernement constitutionnel, sa connaissance de l'allemand et sa qualité de descendant de religionnaire justifiaient assez. Il faut rendre hommage en cette occasion à ce patriotisme large et éclairé d'une cité où l'esprit public avait été formé par les institutions municipales, par un enseignement largement répandu, enfin, par une position en quelque sorte internationale. Strasbourg était au-dessus d'un mesquin amour de clocher, et choisissait pour ses représentants des sommités politiques qui pussent défendre les intérêts généraux aussi bien que les siens.

Parmi les brillants organes de l'opinion publique de cette époque, était M. Villemain. Son cours à la Sorbonne lui avait concilié les cœurs et les esprits de beaucoup de personnes, et ses protestations en faveur de la liberté de la presse, suivies de sa destitution, m'avaient inspiré l'idée d'une souscription destinée à lui acheter et à lui offrir une maison comme té-

moignage de la reconnaissance nationale et comme juste indemnité de son sacrifice. J'avais envoyé au *Journal des Débats* ma proposition, et ma cotisation en même temps. M. Villemain déclina cette offre et ne voulut pas en appeler d'un injuste arrêt du gouvernement au tribunal de l'opinion publique, mais il fut véritablement touché de ma conception patriotique, et m'en a toujours gardé un bon souvenir. Indépendamment d'un enthousiasme qui m'était commun avec beaucoup de monde, j'avais eu souvent l'avantage de le rencontrer chez M. Decases, chez M. Cuvier, chez Mmes Brack et Sophie Gay, et dans d'autres salons. J'y avais admiré la vivacité, la souplesse, la finesse de cette intelligence, fortifiée et ornée par une si solide instruction classique. C'est en combattant qu'il s'était formé aux batailles de la parole[1]. Il avait un tort : celui de n'être jamais solennel et d'avoir l'air de se moquer de lui-même; mais que de comiques saillies, de malice, de tournures jolies et humoristiques dans ces luttes de conversation tout attiques et voltairiennes! C'étaient, si je puis me servir de cette comparaison, de charmants éclairs tombant sur des pierres précieuses.

Une telle acquisition pour l'opposition me parut un coup de maître; il me semblait que l'éloquence de notre tribune manquait encore de cette puissance de l'ironie, qui jette sur l'adversaire ce qu'il y a de plus mortel en France : le ridicule. Personne ne me pa-

[1] Pugnare in prœlio discebant. CICÉRON.

raissait la manier mieux que M. Villemain, à qui aucun secret de notre langue et aucune faiblesse de notre politique n'étaient restés étrangers.

J'accueillis donc volontiers la combinaison qui lui fit essayer de combler le poste vacant à Strasbourg, tout en ayant peu d'espoir qu'un deuxième étranger pût être admis dans notre députation. Les lettres qui suivent seront lues avec intérêt parce que leur honorabilité est tout intime, et qu'elles sont la date des symptômes, des causes, des fautes qui ont précipité la chute de la restauration.

A Monsieur Coulmann, propriétaire à Brumath.

Très-honorable patron de mon incertaine candidature,

Aussitôt votre lettre reçue, je suis couru chez vous pour vous remercier et vous faire mes adieux. Vous étiez parti; je réponds à votre lettre si amie. En serais-je déjà à opter? Je vous avoue que je ne puis le croire. Ma candidature dans l'Eure est à peine établie, et il s'agit d'un collége où la majorité est à conquérir. Si j'étais le candidat constitutionnel du grand collége de Strasbourg, la chance serait beaucoup plus belle; mais par cela même, dans le cas invraisemblable d'une double élection, ne me dirait-on pas que je dois opter pour le collége le plus faible et où la réélection serait le plus contestée? Au surplus, très-honorable patron, c'est un scrupule que je vous expose; car on ne me demande pas dans l'Eure une déclaration de préférence. Je ne suis lié par aucune promesse, même indirecte; mais il me semble que par le même principe qui renvoie à Strasbourg M. Constant, dont la majorité serait immense à Paris, on me reprocherait de garder un grand collége dès longtemps constitutionnel et d'abandonner un autre grand collége douteux. Au reste, votre ré-

ponse et les chances que vous m'offririez me régleraient sur tout cela. Pour mémoire j'ajoute seulement, en ma qualité de pauvre étranger, inconnu en Alsace, que j'ai l'âge acquis ce mois de juin 1830, et que je paie de contributions 1050 fr. Vous pouvez affirmer ce chiffre. 995 fr. et des centimes de contributions foncières déléguées par ma mère; 54 fr. et des centimes de contributions personnelles et mobilières payées par moi depuis plusieurs années et non contestées, quoiqu'il y ait une liste où j'ai négligé de les faire porter. Mais tous mes papiers sont en règle pour la Chambre, si on m'en ouvre la porte.

Agréez, très-honorable patron, mes remercîments et mon attachement bien dévoué.

A. VILLEMAIN.

Paris, 16 juin 1830.

A Monsieur Coulmann, propriétaire à Brumath (Bas-Rhin).

Mon cher patron,

M. Saglio est nommé. Voilà votre bienveillance à l'aise pour moi. Un mot de M. B. Constant, que je reçois en ce moment, me fait croire que la première désignation a été bien accueillie. C'est à vous de l'appuyer. Je n'ai aucune chance concurrente avec Strasbourg. Je suis seulement porté au grand collége de l'Eure, élection ajournée. Voyez, mon cher patron, ce qui est possible pour moi. Ma profession de foi est en partie dans mes actes. Destitué pour la liberté de la presse, démissionnaire contre le ministère du 8 août, portant dans les affaires l'esprit libéral des lettres, honoré par quelques succès dans l'enseignement public, auquel j'ai consacré ma vie, peut-être suis-je un candidat convenable pour un département aussi éclairé et aussi constitutionnel que le vôtre. Vous en jugerez mieux que moi. Si j'avais l'honneur d'être appelé à la Chambre, j'y défendrais constamment les libertés publiques et les principes du gouvernement représentatif, aujourd'hui si indigne-

ment faussé. J'y combattrais toute proposition contraire à la Charte; j'y réclamerais une organisation municipale élective et sagement tempérée, l'application du jury aux délits de la presse, l'amélioration de l'enseignement public, l'abolition des abus de la juridiction administrative etc. Mais je ne veux pas ici vous donner un programme complet pour une députation aussi éventuelle que la mienne; ce que je veux et ce que je dois, c'est de vous remercier de votre intérêt si amical, de votre appui si spontané, et de me dire sinon votre mandataire, du moins votre bien dévoué

A. VILLEMAIN.

Paris, ce 25 juin.

CHAPITRE XXV.

Révolution de Juillet. — Les sauveurs. — Mot de Benjamin Constant à la reine Amélie. — Mot du duc d'Orléans.

La révolution de Juillet eut lieu pendant que je passais, selon mes habitudes, l'été à la campagne, à Brumath. J'apprenais là avec une émotion, une anxiété, qu'augmentaient encore les incertitudes inévitables de la poste dans ces moments de troubles, les péripéties de ces journées, où l'on avait vengé les droits, la loi, la Constitution, les serments méconnus, et où, après les protestations d'un corps électoral qu'on venait de consulter, l'insurrection devenait le *plus saint des devoirs*. Que l'État et la liberté soient sauvés ou ne le soient pas, une telle résistance honorera à jamais ceux qui l'ont entreprise. J'étais de cœur avec les défenseurs de la Charte; je gémissais de penser que mes amis et ma famille étaient exposés aux coups sacriléges d'un prince aveuglé et parjure, sans que la distance où j'étais et la rapidité de ces catastrophes me permissent de me mettre dans leurs rangs. Il me semblait entendre du fond de mon jardin le bruit de la fusillade et du canon de la guerre civile. J'aurais préféré mille fois la réalité à tous les sombres rêves de mon imagination et à la fièvre redoublée où me jetait l'ignorance des faits. *J'attestais dans mon cœur la patrie que je n'aurais ni craint ni refusé de mourir pour elle.*

Je me hâtai de retourner à Paris, où cette noble révolution de Juillet, après la fermentation des plus généreuses idées, déposait son limon. La Bruyère a dit que quand un peuple est tranquille, on a peine à comprendre comment il peut être mis en mouvement, et quand il est en mouvement, comment il peut rentrer dans le calme. Paris agité semblait voué à jamais au désordre et à l'anarchie. M. de Cormenin me disait une fois, avec ce cours concis et piquant qu'il savait donner à ses pensées : « Il y a des temps où l'on ne voit plus « sur nos boulevards que des blouses, et d'autres où « il n'y a plus que des habits. » C'est un des cachets de nos insurrections parisiennes. Habituellement le bourgeois ce jour-là s'éclipse ; non qu'il n'y ait de sublimes exceptions quand, ayant trouvé de l'énergie dans son désespoir, il a sauvé l'État, bien mieux sauvé ainsi que s'il l'avait été par un prétendant, par un dictateur ; mais laissant volontiers les hasards de la rue aux non-propriétaires, et ne voyant volontiers qu'un arbitrage moral dans ses fonctions de garde national ; soldat supplémentaire de la force toujours armée. C'est un de ces arbitrages, un de ces actes de juge de paix accompli par hasard sous ses yeux pendant qu'il se promenait aux Champs-Élysées, qui donna l'idée au général Lafayette de créer cette milice citoyenne, gardienne souvent inactive, muette et ennuyée, mais jamais impunément dédaignée, de nos droits et de nos libertés. C'est à cette éclipse des classes riches et aristocratiques dans les journées de Juillet que Benjamin Constant faisait allusion dans une réponse aussi pi-

quante que péremptoire, qu'il adressa à la reine Amélie. Un jour qu'il était assis à côté d'elle à table elle lui disait : «Je vous en prie, Monsieur Constant, ayez pitié «de nos royalistes et protégez-les.» — «Les royalistes, «Madame? je ne demande pas mieux, mais tous ces «jours-ci je n'en ai pas vu.»

J'ai raconté dans une notice la conduite vaillante que tint ce chef de la gauche, auquel on pouvait justement appliquer ce que Caton le censeur disait de nos pères : «*Duo præcipue habent Galli, rem militarem et argute «loqui*,» c'est-à-dire que chez lui le militaire courageux était derrière le piquant orateur.

Il se plaisait à rappeler que dans le fameux cortége qui allait installer un gouvernement à l'Hôtel-de-Ville, *à travers le fer, le feu, les bataillons*, et où le duc d'Orléans devait entendre les conditions de sa souveraineté de la bouche sonore de M. Viennet lisant le programme du peuple triomphant, lui Constant, incapable de marcher par suite de l'opération qu'il venait de subir, était cahoté dans une chaise à porteurs, devant laquelle s'étaient placés spontanément des tambours qui, au milieu des *hurras*, semblaient le signaler comme la bête curieuse.

Il faut avouer que le sort fait toujours une part à l'ironie; que le grave et le léger, le terrible et le grotesque marchent de pair jusque dans les majestés de la guerre, du trône et de la mort. Le drame classique est un beau mensonge. Au milieu des héroïsmes sans nombre prodigués pendant cette lutte généreuse, et auxquels les âmes françaises les moins élevées ne sont

pas étrangères, on vit le spectacle comique d'un prince protégé plus qu'il ne le voulait, et ne pouvant, quoiqu'il ne courut plus aucun danger, se débarrasser de ses défenseurs. Ce prince habitait un beau palais au milieu de la ville; on y avait accueilli, régalé et logé ses défenseurs inconnus et imprévus. Beaucoup d'entre eux avaient pris goût à cette hospitalité toute royale. Le prince les avait remerciés avec effusion. A plusieurs reprises, au chant de la *Marseillaise*, il s'était mêlé aux ovations provoquées par eux. Aidé de la duchesse d'Orléans et de la princesse Adélaïde, sa sœur, franchement sympathique à l'insurrection, aucun témoignage de reconnaissance n'avait été épargné. On conçoit combien de trouble, tant d'amis de la veille, fort ignorants d'ailleurs de l'étiquette et des convenances, jetaient dans le train de vie calme et régulier du palais royal. Bientôt ses protecteurs devinrent plus incommodes que les ennemis. «Adieu mes braves patriotes, merci de votre courage et de votre affection; «nous ne les oublierons jamais. Grâce à vous, tout «rentre dans l'ordre, aucune attaque n'est plus possible; rentrez dans vos familles, reposez-vous de vos «veilles et de vos travaux, laissez vos noms et vos «adresses. Soit que nous ayons besoin de vous ou que «nous puissions vous être utile, nous saurons nous «retrouver.» Mais tant de déclarations rassurantes, de tendres promesses, ne peuvent calmer les inquiétudes de ces hôtes obstinés. «Nous ne vous quitterons pas. «Pour nous atteindre il faudra passer sur nos corps; «nous n'avons pas de devoirs plus sacrés à remplir

« que ceux-là ; nous resterons au champ d'honneur ; » et les repas et le vin de champagne portaient de nouveau au comble de l'enthousiasme du sacrifice. Il fallut trouver des missions, des emplois, des épaulettes, à ces sauveurs acharnés, plus difficiles à licencier qu'à rassembler. Le palais Mazarin avait quelque chose de favorable aux mouvements populaires et aux harangues tribunitiennes. Les balcons, les terrasses, les larges escaliers et les vastes galeries dans un quartier central encadraient aisément les masses. Le duc d'Orléans en avait jugé ainsi. Montrant quelques années auparavant à la grande-duchesse Stéphanie de Bade les travaux qu'il y avait fait exécuter, et entre autres un portrait du duc d'Angoulême placé derrière une porte, il lui dit : « Voyez comme de là on pourrait commodément « haranguer le peuple. »

CHAPITRE XXVI.

Caractère du nouveau gouvernement. — Appel décisif de M. de Rémusat au général Lafayette. — Les deux tendances. — Benjamin Constant nommé président de section au Conseil d'État, où je suis nommé maître des requêtes au service ordinaire.

Ce fut une autre tâche difficile que d'organiser le le gouvernement, de distribuer les ministères entre des hommes que le combat avait unis, mais que la victoire devait diviser. Je ne parle pas seulement des tendances républicaines des uns et des habitudes et des goûts monarchiques des autres. Je raisonne et personnifie le problème. M. de Lafayette avait touché à la réalisation du rêve de sa vie ; il pouvait proclamer la constitution des États-Unis, ou entourer un trône d'institutions libérales. Son programme de l'Hôtel-de-Ville, s'il n'était pas formulé, était gravé au fond de son esprit et de son cœur. Mais qu'il y a loin encore de ces généreuses utopies à un plan, à un ensemble, à une exécution dont la nouveauté et l'absence de liens avec le présent avaient de quoi effrayer les plus téméraires réformistes. Ils avaient crié : « Vive la Charte, » mais une *Convention* les aurait fait reculer. C'est au milieu de la foule qui se pressait enfièvrée dans les salons et dans l'escalier du palais municipal, quand tout le monde demandait un mot d'ordre et une direction, que M. de Rémusat, allié de M. de Lafayette, et dont l'esprit élevé et pénétrant était fait aux vastes horizons, dit au général :

« Il n'y a plus un moment à perdre, il faut que la ques-« tion soit décidée; *nous donnez-vous la république ou « la royauté?*» Ce fut la royauté qu'on proclama, en ajoutant pour passeport ce mot bien ingénieux, s'il n'a été, comme bien d'autres, inventé après coup : *Le duc d'Orléans est la meilleure des républiques.*

Les ministres durent être choisis d'après ce compromis.

M. Laffitte fut nommé président du Conseil; M. Guizot, ministre de l'intérieur, M. Dupont, de l'Eure, devint garde des sceaux, et le duc de Broglie, ministre de l'instruction publique et des cultes. Le comte Molé eut les affaires étrangères, et le général Lafayette le commandement général des gardes nationales etc.

Tout le monde se demandait à quel emploi de ses hautes facultés serait appelé Benjamin Constant, le maître de tous dans la science constitutionnelle, qui en avait si admirablement exposé les principes pendant quinze années, et qui nous avait donné notre meilleure charte : *l'acte additionnel des cent jours.*

Une correspondance s'engagea entre lui et Louis-Philippe à ce sujet. Les prétentions en parurent excessives à Dupont, de l'Eure, qui n'avait jamais connu de besoins. C'est là que se place cette indemnité de 200,000 fr. qui lui fut votée en Conseil des ministres.

La présidence du Conseil d'État paraissait la position la plus convenable à lui offrir; mais elle ne pouvait toute seule constituer un département ministériel, et devait nécessairement ressortir d'un ministre responsable. Le ministre responsable qu'il préféra fut le

duc de Broglie, pour lequel il avait toujours eu autant d'attachement que d'estime.

Il se contenta donc de la présidence du plus important des comités, celui de la législation et du contentieux, et fut chargé de présider la Commission chargée de la réforme de l'organisation et des attributions du Conseil d'État.

C'est dans la section de législation et de justice administrative qu'il voulut que je fusse associé à ses travaux, et quoique je n'eusse consenti à accepter que le titre, je reçus imédiatement la lettre suivante :

Paris, le 20 août 1830.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous informer que le roi, par ordonnance de ce jour, vous a nommé maître des requêtes en service ordinaire.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le pair de France, ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes, président du Conseil d'État,

DUC DE BROGLIE.

Monsieur Coulmann, maître des requêtes.

Quand j'allai remercier le vieil et fidèle athlète des libertés publiques, à qui son expérience des hommes et des choses n'indiquait que trop que leur cause n'était pas définitivement gagnée, il me dit : «Mon cher «ami, je pense que ni vous ni moi nous n'y resterons «longtemps.»

CHAPITRE XXVII.

Mon entrée au Conseil d'État. — Sa composition. — MM. Odilon Barrot, Thiers, Mignet.

De toutes les carrières qui pouvaient m'être ouvertes par un gouvernement, il n'en est point qui répondît mieux à mes goûts et à mes études que celles du Conseil d'État.

Cet apprentissage de l'Administration à sa source, cette élaboration des lois à modifier, cette appréciation des droits des particuliers mis en regard de ceux de l'État, cette sorte de haute magistrature, ces horizons intéressants et vastes qui m'étaient ouverts, parlaient en même temps à mon esprit et à mon âme.

Mais, indépendamment du fonds si riche de connaissances et de travaux à s'approprier, il y eut ce renouvellement inespéré d'un corps toujours si important dans un pays de centralisation, quelque rôle constitutionnel qu'on lui assignât. Ce corps, choisi, trié, complété par un arbitre aussi compétent que le duc de Broglie, nourri dès son enfance de la moelle des hommes d'État, qui n'eût été heureux et fier d'aller s'y asseoir à côté de MM. Thiers, Mignet, Odilon Barrot, Villemain, Salvandy, Saint-Marc, Girardin, Dupin aîné? Ils venaient dans ces magnifiques salles du Louvre, où nos meilleurs peintres avaient représenté les plus grandes scènes de de notre histoire civile, apporter le contingent de leurs principes libéraux, triomphants, aux lumières, à l'ex-

périence, à l'esprit conservateur des Cuvier, des Allent, des Béranger, des Degerando. — Débris de l'Empire, débris de la restauration, assises jetées par une jeune révolution, ce furent là les éléments de l'édifice à son tour éphémère de 1830.

Je jetais un coup d'œil bien curieux sur ces hommes célèbres, qui, avec la simplicité de leur costume et de leurs allures, prenaient part au gouvernement du pays et siégeaient au milieu des solennelles images des Molé, des Brisson, des Lamoignon ; dans des salles fleurdelisées, où la restauration avait entendu tant d'avis négligés, de vains serments.

Il faut du temps pour se prendre au sérieux quand on joue un rôle dans la comédie humaine, trop souvent recommencée. L'on a bien raison de dire que le prestige exige un peu d'éloignement, *ex longinquo reverentia*. Il fallait bien s'occuper de l'uniforme que porteraient tant de graves personnages. Le velours brodé de soie noire fut mis en balance avec le bleu sur bleu, qui rappelait l'Empire, selon l'idée que chacun se faisait de l'analogie chronologique de l'institution réorganisée. On se croyait selon la couleur et le plus ou moins de somptuosité de costume appelé à continuer les auteurs du Code civil, ou à jouer le rôle de commis consultant des ministres. Le gouvernement était-il personnel ou parlementaire, le Conseil d'État grandit ou déchoit. Le progrès qu'avaient fait les prérogatives nationales et la discussion publique, avait atténué ou rendu suspects les avis des guides choisis de la couronne.

J'avais eu d'aimables rapports de confraternité avec

M. Odilon Barrot, fort aimé et estimé comme avocat à la Cour de cassation. Il y avait défendu avec éclat des causes politiques, et servi de puissant organe au dehors des Chambres, aux opinions de l'opposition, et particulièrement du général Lafayette.

Fils d'un conventionnel et allié de M. Labbey de Pompières, il était tout naturel qu'il fût appelé à la préfecture de la Seine. C'est en cette qualité, qui le faisait conseiller d'État en service extraordinaire, qu'il vint à la première assemblée générale. Je le vois encore entrer dans le sanctuaire monarchique, comme si, superbe et éloquent, il y avait été chez lui.

De souche réformatrice, jeune, grandi dans l'atmosphère constitutionnelle, il représentait en quelque sorte les généreuses aspirations de l'époque, idéalisées et symbolisées dans le génie qui surmonte la colonne de Juillet, ayant des chaînes à ses pieds, et parcourant les airs un flambeau à la main.

M. Thiers était salué comme un astre dont la place était déjà marquée à l'horizon. J'entends encore le gigantesque M. Hochet, secrétaire général du Conseil, qui en avait salué bien d'autres, dire au petit homme, en qui la nature avait condensé tant de grandes qualités : « Nous nous parons de vous. » Le salon de Mme de Staël devint pour M. Hochet et quelques autres serviteurs de la restauration, le lien de rapprochement avec le terrible vice-président, dont l'esprit avait été si souvent signalé par eux comme une puissance malfaisante.

C'est la seule fois que je vis M. Mignet, nommé conseiller d'État, siéger en séance générale.

M. d'Hauterive, archiviste des affaires étrangères, étant mort pendant les journées de Juillet, M. Mignet renonça au Conseil d'État, et accepta de M. Molé le poste vacant le plus conforme à ses études et à sa vocation. Il dédaigna même des ministères qu'il aurait pu avoir, et préférait s'occuper des relations extérieures, auxquelles il prenait souvent part et par ses conseils et par sa plume. C'est là, dans une calme bibliothèque donnant sur un frais jardin, que de 1830 à 1848, il put préparer et composer tant d'ouvrages où la force le dispute à la sérénité et l'érudition à la grâce. Chose étrange! C'est sous M. de Lamartine, et parce que, sous la République française de 1848, il avait dissuadé les Italiens d'en établir une, qu'il dut quitter cet asile de ses méditations. Personne, si telle avait été son ambition, n'aurait mieux su que lui mettre les enseignements de l'histoire au service des intérêts du jour. Sa physionomie, son noble extérieur, son regard amical, n'auraient pas moins agi sur les délibérations d'une assemblée que l'éclat qu'il savait donner à sa droiture, à sa modération, à sa science profonde.

Récompense du désintéressement et de la fidélité aux principes, qui arrive, quelquefois comme la peine, d'un pied boiteux; au moment, où je revois cette silhouette, un grand penseur, trop ardent pour être conséquent et quasi engagé déjà dans une voie politique différente, a nommé M. Mignet son exécuteur testamentaire, et lui laissant un legs comme à l'ami qu'il n'a cessé d'estimer le plus. Voilà une vérité de portrait, désormais acquise, et qui sort d'une bien illustre tombe.

CHAPITRE XXVIII.

Cuvier, Degerando, Allart, Comte Béranger. — Interprétation du conseil sur mon rapport concernant les élections municipales. — Opinion de Cuvier sur le duel. — Mot de M. Thiers sur une provocation du maréchal Clausel à M. Dupin.

Ce fut pour moi un véritable bonheur de retrouver dans cette grande corporation administrative deux de ses maîtres, qui, dès 1819, avec M. Camille Jordan, avaient cherché à m'en ouvrir les portes : Cuvier et Degerando. Le génie de Cuvier n'était pas renfermé dans les sciences. Ce n'est pas là seulement que brillait cette faculté de divination en quelque sorte créatrice qui lui fit reconstituer, à l'aide de quelques débris informes, un monde caché dans les profondeurs de la terre et dans la nuit des temps ; mais cette intuition de la dépendance et de la subordination des parties embrassait avec la même aisance et la même sûreté toutes les organisations de la société humaine.

Il n'est pas étonnant que sa vue ait été surtout frappée de la magnificence comme de la nécessité de l'ordre.

Le baron Degerando fidèle à sa devise : *Chercher le vrai, faire le bien*, avait analysé tous les systèmes de philosophie, concouru à l'introduction de toutes les découvertes utiles, et recueilli dans sa tête, et dans ses livres, tous les secrets épars de l'art administratif. Tout cela n'y était pas classé, suivant la méthode du

grand naturaliste, mais la mémoire et l'érudition y suppléaient. Quant à moi, apprenti homme d'État, j'étais effrayé de la multitude de solutions qu'on avait données à tant de problèmes divers, suivant les régimes différents qui s'étaient succédé.

Il s'agissait d'appliquer les précédents à l'esprit du temps et à une charte remaniée.

Pour ne citer qu'un exemple, je fus nommé rapporteur d'affaires concernant des élections municipales.

Nous avions à décider si indépendamment des conseils de préfecture qui avaient à prononcer sur la procédure, et des tribunaux qui se prononçaient sur l'incapacité civile ou politique des personnes, les multiples questions de parenté, de domicile, d'antériorité, de nombre et d'infractions aux conditions légales prescrites, pourraient ressortir du Conseil d'État qui serait ainsi investi du jugement des opérations électorales de toutes les communes de France.

Il est de principe que les corps électifs ne peuvent être jugés que par des corps électifs ; c'est ainsi que la Chambre des députés annule ou confirme, à elle seule, les nominations faites dans son sein ; et le seul tribunal qui semble devoir connaître d'un scrutin communal, c'est un conseil nommé par la commune, et en dernier lieu le Conseil départemental. Sans cela, dans des questions où l'administration est en jeu, c'est elle qui prononcerait en dernier lieu, sans garantie et sans responsabilité sur l'existence même des représentations populaires, souveraines à leur degré.

Je n'indique que le problème, mais où dans l'arsenal

de la constitution de l'an VIII, ou dans les traditions de l'Empire, ou dans celles de la restauration, trouver une règle conforme aux principes, et une autorité pouvant fonctionner *ad hoc ?*

Aussi l'attribution fut-elle acceptée naturellement par ce considérant :

« Que l'application des règles établies par le cha-« pitre II de ladite loi, concerne la composition des « conseils municipaux, en ce qui touche le mode de « prononcer sur les incompatibilités ou autres consé-« quences d'élections régulières en elles-mêmes, n'a « pas été confiée auxdits Conseils de préfecture, et « *qu'elle est dès lors restée dans les attributions de l'au-« torité administrative chargée d'assurer l'exécution des « lois.* L'arbitraire fut ainsi consacré jusque dans le « *suffrage universel.* »

Un admirable commentateur des lois, qui s'était formé dans le corps du génie, et avait fait l'histoire de la guerre, des siéges et de l'établissement des frontières sous Louis XIV, une des têtes les plus lucides et les plus fécondes en ressources, du Conseil d'État, me paraît être M. Allent, qui n'a pas eu hors de cette enceinte, la réputation qui lui était due, tant la simplicité et la bonhomie chez lui se mêlaient à la justesse, à la sûreté, à l'éclat des jugements, qui était presque toujours acceptés de tous. Dans les années où j'ai eu le bonheur de l'avoir dans mon comité, quand mon opinion avait eu sa sanction, j'étais certain de celle de l'assemblée. C'est un doux guide, dans l'ignorance et l'obscurité, que la lueur

sereine, inépuisable et bienveillante d'une étoile polaire.

Je pus admirer encore dans nos réunions générales, où les illustres débris des anciens pouvoirs, grâce à la fermeté judicieuse, quoique impopulaire, en ce moment, de M. le duc de Broglie, se mariaient aux illustrations nouvelles, les derniers éclairs du talent et du caractère du comte Jean Bérenger.

On s'est plaint souvent et justement, dans notre pays, du défaut de vigueur et de courage civil, des hommes publics, qui, inébranlables sur le champ de bataille, fléchissaient devant toutes les fluctuations de l'opinion publique, s'accommodaient de toutes les circonstances et devenaient des monnaies effacées, au lieu de rester des médailles historiques.

Un tel reproche ne peut être adressé à M. le comte Jean Bérenger, et moi, qui trouve dans la liberté un des plus grands et des plus sûrs moyens de gouvernement, je ne puis refuser mon admiration au courage de résistance qui a signalé la vie de ce doyen des assemblées délibérantes, et qui l'animait encore à son âge et après tant de révolutions.

C'était ce que voulait Casimir Périer dans l'arène politique, et contre les partis : non un agent politique, mais un vrai complice.

Il avait, membre du Conseil des Cinq-Cents, à trente ans, attaqué le projet de suspendre le paiement des bons du Trésor, préparé dans le club aristocratique de Clichy, pour renverser la Constitution de l'an III. Il avait demandé à l'Assemblée des mesures plus efficaces

que celles proposées par le député Duplantier, pour combattre l'influence des sociétés populaires.

Il vota contre l'envoi d'un message au Directoire, à propos du complot d'assassinat formé contre deux cent huit députés, disant que, sans douter de cet odieux projet, il se reposait de la sûreté du Corps législatif, sur la fidélité de sa garde et le zèle des bons citoyens. Il défendit l'impôt du sel, et fit l'éloge des contributions indirectes.

Après avoir participé au 18 brumaire, qui investit du pouvoir le général Bonaparte, par qui il fut comblé de faveurs, il devint en 1814 directeur de ces contributions indirectes, qui ne firent que perdre le nom odieux de *droits réunis*.

Au Conseil d'État nouveau, un jour que l'on s'occupait de la situation faite au gouvernement par la ville de Bordeaux, qui se refusait à acquitter les divers impôts qui pesaient sur les vins, ce fidèle apôtre de la force l'invoqua hardiment en disant « qu'avec des ca-« nonnières il avait triomphé de plus sérieuses résis-« tances. »

Il faut se souvenir que cela se disait le lendemain des journées de Juillet.

Il est une discussion dont je regretterais qu'il ne restât aucune trace, et à laquelle G. Cuvier prit une part originale et brillante, c'est celle d'un projet de loi sur le duel. On sait combien la législation à cet égard est restée douteuse, inappliquée, différente pour le militaire et pour le civil, enfin, péniblement remise en vigueur par les efforts incessants du procu-

reur général Dupin. A ce moment, il parut qu'il fallait aborder la difficulté et la trancher dans un texte clair et précis. Bien entendu que Cuvier ne conteste pas ce qu'a[illegible]rait d'absurde et de barbare un usage dans lequel [illegible]'offensé court les mêmes chances que l'offenseur, qui [illegible] fait d'un fripon un honnête homme, change la calomnie [illegible]n vérité, et met la justice à la main d'un spadassin.

Tous ces lieux [illegible]ommuns sont irréfragables; mais la loi pénale a-t-elle su[illegible] l'opinion l'empire que peuvent seuls obtenir le temps et la raison? L'expérience n'est-elle pas là pour prouver que les peines les plus sévères n'ont pu empêcher ni les intéressés ni leurs assistants de venger ainsi leurs querelles.

Malgré l'ordonnance de Blois, dit le journal de l'*Étoile*, il s'e[illegible]uvé que depuis l'avénement de Henri [illegible]ns, quatre mille gentilshommes ava[illegible] perl de cette façon.

Ne doit-il pas en être ainsi en France, quand on punit ce que l'honneur commande? Vous voulez intimider par des châtiments corporels des gens qui, par choix, bravent la mort; vous retrancheriez de la société ceux qu'on en bannirait s'ils vous obéissaient; un militaire serait peut-être puni pour n'avoir pas violé la loi; des peines pécuniaires frapperaient les enfants de l'honnête homme, qui, s'il ne s'était vengé, pourrait être considéré par eux comme indigne de vivre.

Mais quelle réparation efficace avez-vous à offrir à celui qui est accusé de lâcheté? L'arrêt d'un tribunal. Quand, par la parole ou la presse, votre mère, votre

sœur, votre femme, votre fille, sont outragées ou calomniées, même par insinuation, est-ce à la publicité plus éclatante et alors nécessaire des tribunaux que vous aurez recours? Et songez-y bien : avec des journaux quotidiens que le scandale alimente, et pour lesquels la vie privée sera vainement murée, le danger sera plus grand que jamais.

Ne supprimez donc pas ce supplément du Code pénal, que vous a transmis le Code de la chevalerie, et quand cette lutte acceptée aura été loyale, n'obligez pas la justice à s'en saisir d'office. Caractériser le duel, le faire sortir des dispositions générales est presque l'ennoblir. C'est l'opinion qui cerne et protège les coupables, qu'il faut éclairer et vaincre. La loi qui a l'opinion contre elle est mort-née[1].

J'ai résumé d'une manière imparfaite, décousue, effacée, les arguments de ce grand esprit, qui possédait aussi bien la pratique et la philosophie de la vie

[1] Cette opinion considérable se rencontre avec celle d'un homme d'État et d'un orateur non moins sérieux et que je me plais à rappeler.

« C'est une chose bonne, morale et salutaire qu'il y ait une juridiction « pour tous les cas, et ils sont nombreux, que ces juridictions n'at- « teignent pas. On peut être un gueux, un infâme, le dernier des misé- « rables, et rester néanmoins hors des atteintes du Code. Une infinité « d'insultes, de molestations, de calomnies, de tyrannies et d'oppressions « intolérables et odieuses se commettraient tous les jours à la face des « magistrats, s'il n'y avait pas partout où il se trouve un homme de cœur, « une justice appréciatrice de ces coups, justice qui se lève tout à coup « en face de l'insolent et du calomniateur, une épée ou un pistolet à la « main. Cette justice redoutée maintient l'urbanité des relations et les « convenances sociales, sans compter qu'elle sauvegarde la partie la plus « inviolable et la plus sainte de l'honneur des familles. »

GUIZOT.

que les secrets de la nature. A mes lecteurs à compléter cette thèse, que je n'ai pu leur indiquer que de souvenir. A ce sujet, il me revient un mot charmant, qu'on me pardonnera de citer par anticipation, et concernant une provocation en duel, qui est venue se glisser en démonstration de l'opinion de M. Cuvier jusque dans le dossier du grand adversaire de sa doctrine : M. Dupin, et qui lui fut adressée par un maréchal de France.

M. Dupin, en parlant de la conduite de nos généraux en Algérie, les avaient comparés à Calpurnius, et M. le maréchal Clausel y avait vu une allusion à son gouvernement dans cette colonie. Il demanda raison de l'offense à celui qui présidait alors la Chambre des députés. M. Dupin était fort embarrassé des conséquences de cette provocation, pour ses principes, sa dignité et son repos. On fit intervenir le plus habile, le plus délié, le plus autorisé des arbitres pour arranger l'affaire, et M. Thiers parvint à poser les bases d'un accommodement, en ajoutant : « *Vous voici d'accord, mais à condition que chacun de vous n'abusera plus de sa supériorité dans sa spécialité.* » Était-il possible de faire une plus juste et plus piquante analyse de la situation ?

CHAPITRE XXIX.

Mort de B. Constant. — Ma conférence avec le roi Louis-Philippe à ce sujet. — Lettres de MM. Monod et Tissot. — Les obsèques.

Le 9 décembre 1830, à cinq heures du soir, s'éteignit à Tivoli, hôtel des Bains, une des intelligences les plus étendues et les plus variées, une des âmes les plus nobles et les plus généreuses qui aient été consacrées au service de la liberté et aux progrès de l'humanité. Benjamin Constant y succomba à un affaiblissement progressif, que les nombreux médecins qui ont fait son autopsie et qui ont en vain cherché une altération visible de ses organes, n'ont su attribuer qu'à l'épuisement et à la fatigue du système nerveux, qui ne fonctionnait plus. J'avais souvent été voir dans la modeste chambre de cet hôtel garni, où il s'était établi seul, pour la facilité des bains, ce pauvre grand homme, que les tendances du gouvernement vers la Restauration avaient profondément découragé[1]. Il avait aussi reçu, quinze jours auparavant, une cruelle atteinte de son échec à l'Académie française, pour laquelle il avait posé sa candidature, dernière protestation de ses ad-

[1] « Permettez-moi d'implorer votre indulgence, non pour mes principes, que je défendrai, s'il le faut, envers et contre tous, mais pour les imperfections d'une réfutation tracée à la hâte. Au physique, une santé affaiblie; au moral, une tristesse profondément empêchée de faire disparaître ces imperfections; cette tristesse, Messieurs, je ne me permettrai point de vous l'expliquer; beaucoup la comprennent, beaucoup la partagent etc.

« 20 novembre 1830. »

versaires politiques, bien aises de le frapper sur le piédestal où l'avaient élevé les glorieuses journées auxquelles sa parole et ses écrits avaient tant contribué. Étrange anomalie! Ce fut M. Royer-Collard qui, avec les doctrinaires, fut à la tête des 15 voix de l'opposition de l'Académie, et disant avec une superbe impertinence : « Pour éviter M. de Constant, j'aurais pris au-« dessous de M. Viennet, » et c'est M. Viennet, nommé à sa place, qui, le 8 décembre, disait à la Chambre des députés, quand on y apprit la nouvelle du deuil public :

« Tout Paris voudra assister aux funérailles de Benja-« min Constant, tout le monde voudra honorer le dé-« fenseur des libertés publiques et l'un des plus grands « orateurs qui aient illustré la tribune. » Et le premier corps littéraire de la France n'a eu que 9 voix pour celui qui avait, selon l'expression de M. de Lafayette, *fait de la langue française un si parfait et si patriotique usage.*

M. Guizot lui reproche amèrement, dans ses *Mémoires*, de lui avoir demandé, pour assurer son élection, l'exclusion des membres de l'Académie qui avaient été nommés par ordonnance de Louis XVIII; le ministre, si respectueux pour le coup d'État d'une époque où il était du gouvernement, savait trop bien qu'avec les académiciens par décret, il écartait à jamais celui qu'il appelait : *le flatteur subtil des passions révolutionnaires et populaires, qui avait pris à tâche de repousser incessamment vers les vaincus de 1830 toutes les alarmes et les colères du pays, pour décharger de toute responsabilité les vainqueurs.*

On ne peut plus nettement faire son programme du système qui a valu à la branche cadette le sort de la branche aînée. M. de Lafayette avait déclaré, en faisant son dernier adieu au révolutionnaire, que celui-ci « ayant vu dès sa jeunesse les funestes effets « des violences politiques dont la sainte cause de la « liberté avait été le prétexte et dont elle fut la victime, « il lui en était resté une juste et même une exclusive pré- « férence pour toutes les formes d'une opposition stric- « tement légale... ; mais l'amour de la liberté et le be- « soin de la servir prédominaient toujours dans sa con- « duite. C'est une justice que lui doit sur son tombeau « un vieil ami qui, moins confiant et moins modéré que « lui, n'en fut pas moins le confident intime de ses in- « times pensées. »

C'est au public à choisir entre des témoignages si opposés.

M. Guizot dit qu'il manquait à ses funérailles une émotion et un respect vrais, qu'il se sentit mal à l'aise et chagrin en y assistant ; au contraire, le général Lafayette s'exprime ainsi dans son improvisation :

« L'immense cortége qui a accompagné ce cercueil, « l'impression de douleur et de respect qui se manifeste « sur cette population patriotique, dont naguère nous « entendions les cris de victoire, vous expriment mieux « que mes paroles la grandeur de la perte que nous « venons ici déplorer. »

M. Guizot se sentait mal à l'aise et choqué en y assistant ; le général Lafayette, malgré toutes les instances qui lui ont été faites par de nombreux citoyens qui sen-

taient combien devait être fatigante pour lui une marche aussi longue, a suivi le cortége à pied.

L'esprit de parti donné, quel est le plus aveugle, celui qu'inspire la haine ou celui qu'inspire l'admiration, le témoin sympathique ou le témoin hostile ?

Un cercueil et une nation, voilà comment fut caractérisée par le *Moniteur* l'imposante solennité.

Elle avait donné lieu à de vives inquiétudes du gouvernement. La jeunesse des écoles, qui avait voulu transporter au Panthéon les restes du général Foy et de Manuel, et qu'on en avait empêchée, s'était promis de prendre sa revanche.

Le roi avait envoyé complimenter Mme Benjamin Constant. Les députations se succédaient dans sa maison. Conseil d'État, Chambre des députés, 6e légion de la garde nationale, corporations de tous genres, commettants du Bas-Rhin, tous demandaient à contribuer à l'éclat de ses funérailles ; mais la jeunesse de Paris surtout, cette jeunesse qui lui rendait l'affection qu'il lui avait toujours montrée, et dont ce maître de l'esprit moderne formulait si éloquemment les libérales aspirations, voulait témoigner à la fois de sa reconnaissance et de son pouvoir, en lui donnant immédiatement pour tombe le Panthéon, qu'elle sentait bien que ses ennemis lui disputeraient.

Le général Lafayette, M. de Salverte, le comte de Laborde, à la fibre populaire, devaient se faire entendre sur la tombe. Les blessés de Juillet, les Alsaciens résidant à Paris, les ouvriers employés au ministère de la guerre, ayant chaque association son drapeau, demandaient à y avoir un organe.

La réunion de ces éléments, si on voulait résister à leur expansion et quand l'on était encore si agité, pouvait amener quelques mouvements dangereux.

M. le président du Consistoire, Jean Monod, m'écrivit :

Paris, 11 décembre.

On me dit, Monsieur, que le corps de M. B. C. doit être transporté au Panthéon et non au cimetière. Quoique cela ne change probablement rien à l'ordre du convoi, je désirerais le savoir et être bien au fait de toutes les dispositions et si l'on doit tendre.

Le service que je dois faire à onze heures m'empêche absolument de me rendre à la maison mortuaire avant une heure. Si cependant on désirait que le pasteur officiant pût s'y trouver, je vous engagerais à proposer la fonction tout entière soit à mon fils, soit à M. Coquerel.

Agréez, Monsieur et cher collègue, mes sentiments distingués.

J. MONOD Pr.

M. Tissot, de l'Académie française, m'annonçait ses intentions en ces mots :

Mon cher Coulmann, vous savez l'attachement que je portais à l'illustre défunt. Je prépare sur lui un article qui précédera le récit des funérailles, et en outre un discours que les électeurs de mon arrondissement doivent m'entendre prononcer sur sa tombe. En attendant que j'aille vous voir et offrir l'hommage de mes regrets et de mon respect à Mme Benjamin Constant, tenez-vous pour averti de jeter sur un morceau de papier ce qui peut rendre mon article dans le *Constitutionnel* aussi grand que le sujet, si cela est possible.

TISSOT.

10 décembre 1830.

Mme de Constant, accablée, demandait à M. Pagès (de l'Ariége) et à moi de répondre pour elle à ces manifestations diverses.

La plus redoutable était celle des élèves des Écoles polytechnique, de droit, de médecine, de pharmacie, d'Alfort, des arts et métiers, du commerce et des principales institutions de Paris. Ils me déclarèrent, par leurs envoyés, que j'eus l'honneur de recevoir, qu'ils voulaient porter de leurs propres mains le corps de Benjamin au Panthéon, que c'est un droit qu'ils avaient conquis, et que jamais ces honneurs funèbres n'avaient été plus mérités.

J'eus beau invoquer le concours et la reconnaissance du gouvernement, qui ne pouvait manquer à la mémoire de l'un de ses plus illustres fondateurs et serviteurs : on me répondit par les paroles désillusionnées que celui-ci avait naguère prononcées à la tribune.

Il en arrivera, me dit-on, de ces honneurs comme de ceux que lui a refusés l'Académie française et qui le faisaient s'écrier, dans le délire de son agonie : *Après douze ans d'une popularité justement acquise...* « Demandez à M. de Lafayette, me dit un des sergents de « l'École polytechnique, si quand on n'a pas déserté la « liberté, on peut se fier à un prince qui vous doit sa « couronne. » Et un étudiant en droit ajouta : « Vous « croyez que les doctrinaires lui pardonneront de s'être « moqué d'eux et d'avoir défendu et fait triompher une « révolution dont ils ne voulaient pas et une autre li- « berté que la leur ? »

Devant tant de raison et d'intelligence politiques,

mon rôle de modérateur et de fonctionnaire devenait difficile, et je me bornai à exprimer la reconnaissance de Mme B. Constant et ma sympathie personnelle pour des sentiments qui trouvaient tant d'écho dans mon cœur.

Mais quand je fis part à celle-ci d'une résolution si énergique et si arrêtée, elle me demanda d'en aller rendre compte de sa part au roi, et de ne rien lui laisser ignorer d'un concert qui aurait l'initiative de la jeunesse et l'appui d'une fraction de la garde nationale.

Je me hâtai de me rendre au Palais-Royal, où Louis-Philippe voulut bien me recevoir tout de suite. Je n'avais jusque-là fait qu'entrevoir ce prince, qui, lorsque j'allai le remercier de ma nomination, avait bien voulu me dire les choses les plus aimables et les plus encourageantes. Sa bienveillance n'était pas seulement de la politique et du calcul, mais coulait de source et s'épanchait avec une justesse et une abondance de langage, qui vous flattaient comme un privilége et une faveur.

Le prestige de la royauté se joignait à une action puissante exercée sur vous, et qui vous subjuguait en dépit de vous.

Pour en citer dès à présent un exemple : lorsque je fus nommé député, quelques-uns de mes commettants, qui trouvaient que les améliorations financières et administratives arrivaient lentement et que la France était toujours représentée par les esclaves du despotisme impérial ou les fidèles et dévots sujets de Charles X, craignirent que ma place au Conseil d'État n'influât sur mes opinions et ne les maintînt pas à leur unisson :

quelques-uns vinrent à Paris et désirèrent être présentés au roi. Celui-ci, qui sentait que l'élection par la Chambre des députés, et non par un plébiscite, laissait une lacune dans son pouvoir, et qui savait combien il gagnait dans ses rapports directs avec ses nouveaux sujets, non-seulement recevait facilement les envoyés qui lui apportaient les hommages des départements, mais ces présentations lui faisaient plaisir : c'est ainsi que je conduisis chez lui quelques-uns des plus farouches. Avant d'entrer au Palais-Royal, j'étais pour eux trop patient et trop modéré ; quand ils en sortaient et qu'ils avaient entendu les paroles habiles et cordiales descendues du trône, ils disaient volontiers entre eux : Comment peut-on faire de l'opposition à un si excellent prince ?

Lorsqu'on m'introduisit dans le petit salon qui fait suite à l'antichambre, je trouvai le roi debout. Il écouta avec beaucoup d'attention et de bonté l'exposé que je lui fis de la situation ; cependant, à quelques-unes de ses observations, je crus m'apercevoir qu'il suspectait un peu mon récit d'exagération et de partialité.

Ses doutes ne firent que rendre mes affirmations plus énergiques, et il fallut bien expliquer les défiances des enthousiastes sur la sincérité de son gouvernement, qui à tort ou à raison n'avait pas répondu à toutes leurs espérances. Je sentais que je marchais sur des charbons ardents, et que le roi prenait pour mes propres opinions celles dont je ne faisais que lui transmettre l'expression. Mon auguste interlocuteur sentait le sol

si peu ferme et son trône si chancelant qu'il avait les plus grands ménagements pour toutes les théories. J'étais jeune, plein de confiance dans la bonne foi de l'élu de la nation, que j'avais promis de servir, et quoique la physionomie du souverain ne manifestât rien, je sentis bien que ma franchise et l'affection qu'il me connaissait pour l'illustre défunt ne m'avaient pas gagné son cœur.

Il me demanda alors ce que j'avais répondu à ces exigeants représentants de l'opinion publique, qui voulaient décerner ainsi à leur gré les honneurs du Panthéon.

« Sire, lui dis-je, je leur ai répondu : que, pendant « quinze ans, B. Constant m'avait traité comme un « fils, que j'étais aussi jaloux que personne de sa gloire ; « que si la direction du gouvernement n'avait pas ré- « pondu à toute son attente, c'est que le gouvernement « devait être tiraillé entre le parti du mouvement et « celui de la résistance ; que c'était au pays, lors des « élections prochaines, à manifester sa préférence, et « à eux à seconder la liberté et le progrès ; que je ne « connaissais le roi que par ses amis, mais que j'étais « convaincu qu'il se conformerait volontiers aux vœux « de la majorité. Quant aux obsèques du plus éloquent « défenseur du progrès, les plus honorables et les plus « touchantes seraient l'unanimité des hommages sur « sa tombe. »

En écoutant ces explications loyales, la figure un peu soupçonneuse de Louis-Philippe se dérida ; je vis que j'avais obtenu sa confiance par les développements

qu'il daigna donner à sa pensée et auxquels je n'avais aucun titre.

« Nous sommes tous et plus que jamais, je l'espère, « les esclaves de la loi, dit Louis-Philippe. La révolu- « tion qui vient de s'accomplir ne vient que de la vio- « lation de la loi, et c'est la jeunesse qui a si puissam- « ment aidé à infliger la punition ; ce sont des étudiants « *en droit* qui voudraient tomber dans la même faute « sous la bannière tricolore reconquise. Dites-leur que « je leur confie l'honneur de mon gouvernement. Les « entraînements et l'emploi de la force ne sont excu- « sables que quand la voie légale est fermée et qu'on « n'est pas libre. Ce ne serait qu'un triomphe de parti « qu'ils remporteraient, et les triomphes de parti ne « sont ni glorieux ni durables. »

Voilà d'une conversation d'une demi-heure, les traits qui se seraient gravés dans mon esprit, si je ne les avais notés le soir même. Le roi répétant : « Dites-leur etc., » ce n'est pas un compliment que je voulus lui faire, mais une impression véritable, que je rendis, quand je plaçai ces mots : « Je voudrais bien que Votre Majesté pût leur dire tout cela elle-même ; elle les convaincrait mieux que je ne pourrai le faire. »

Cette sorte de délibération inopinée avec le nouveau chef de l'État, sur un sujet délicat et brûlant, d'un intérêt général, non personnel et dans l'intimité, m'en a plus appris que toutes les conversations de M. de Jouy, de M. de Pontécoulant, de M. Louis de Girardin, liés d'ancienne date avec le duc d'Orléans, sur les ressources infinies de cet esprit éclairé, souple et fertile

en ressources, s'alliant à un caractère à la fois plein de bonhomie démonstrative et de finesse. Ce qui me frappa surtout, c'est l'art de tout dire, avec un tact et un goût qui ne compromettaient rien, sans traits et sans éclair il est vrai, mais toujours complet et correct.

Je fus d'autant plus sous le charme que l'accord que je sollicitais de l'autorité avec ces élans d'une population passionnée, mais intelligente, parut au roi ce qu'il y avait de plus sage à faire, et il me chargea d'aller, sans retard, trouver le président du Conseil, M. Laffitte, et le général de Lafayette, pour m'en entretenir avec eux.

Je cherchai M. Laffitte à la Chambre, où je ne le trouvai pas, et de là me rendis chez le général, où déjà j'appris que l'on s'était concerté. Pendant que je m'agitais avec un sentiment d'importance pour signaler un péril, le péril venait d'être conjuré dans une réunion convoquée à cet effet par le roi durant que j'obéissais à ses ordres. Il y fut décidé qu'une loi serait le lendemain présentée à la Chambre, par laquelle le Panthéon serait de nouveau consacré à recevoir les restes des citoyens illustres; mais que cet honneur ne leur serait décerné que par une loi et dix ans après leur mort.

Exceptionnellement, les restes de Foy, Larochefoucauld-Liancourt, Manuel et Benjamin Constant y seraient portés au 29 juillet 1831, premier anniversaire des trois Journées.

Le projet s'exprimait ainsi : *N'y a-t-il pas après les premiers quelque autre grand citoyen dont le nom soit vieilli aussi; car il y a peu de jours encore vous admi-*

riez le talent d'un orateur dont toute la vie fut consacrée à la défense de la liberté, et vous avez nommé Benjamin Constant. Que ce citoyen illustre prenne donc place à côté de ceux que nous confondons avec lui dans les mêmes regrets!

Indépendamment de cette proposition portée à la Chambre des députés, qui avait déclaré vouloir se rendre en masse aux funérailles, on fit pour ces derniers les apprêts les plus solennels. Un détachement de hussards ouvrit la marche; un détachement de la garde nationale à cheval le suivait; ensuite venaient par pelotons, commandés par leurs officiers, les quatre bataillons des six premières légions de la même garde, infanterie. Les corps de musique des six légions réunies précédaient le char, dont les chevaux avaient été dételés et qui fut traîné à bras par des gardes nationaux et d'autres citoyens. A la tête, les ministres et toutes les autorités; ensuite la voiture du duc d'Orléans, autour les vétérans, les sapeurs-pompiers, derrière eux une partie de la garde à cheval et des corps de l'artillerie. Les boulevards avaient été sablés, une foule immense les remplissait, saluant les voitures qui contenaient les blessés de Juillet, dont les béquilles sortaient par chaque portière.

Une douleur patriotique et un recueillement respectueux pénétraient toutes les âmes.

A l'église protestante de Sainte-Marie, rue Saint-Antoine, le corps fut déposé, et les prières d'usage furent prononcées par M. Monod; mais à la sortie, et quand on voulut le placer sur le corbillard, un cri im-

mense éclata : Au Panthéon ! au Panthéon ! M. Odilon-Barrot, préfet de la Seine, réclamant du silence et invoquant le respect dû surtout en ce moment à l'ordre, et les honneurs suprêmes que le gouvernement s'était engagé à décerner bientôt lui-même au glorieux défenseur du peuple, obtint que le cortége continuât sa marche.

Une des préoccupations de B. Constant, qui n'avait jamais connu la crainte, mais qui, avec l'imagination tout à la fois sérieuse, poétique et romanesque, voyait toujours la mort assise à ses côtés, déjouant et lassant ses *idéals*, était qu'on ne l'enterrât vivant. Soit qu'il sentît que ses nerfs fatigués pouvaient amener chez lui une suspension momentanée de la vie, soit que de terribles exemples d'inhumations précipitées lui eussent fait appréhender un même sort, il avait demandé à être à l'aise dans son cercueil, et voulut que sa tête reposât sur un oreiller. Ces prescriptions furent respectées par sa veuve. Mort le vendredi, ses obsèques n'eurent lieu que le lundi, et sa bière eut des dimensions inaccoutumées. Ces dimensions furent une difficulté pour les citoyens gardes nationaux ou élèves des Écoles, qui ne voulurent pas laisser à un corbillard l'honneur de la porter.

Quand, au sortir du temple, l'autorité prescrivit une autre direction que celle du Panthéon, je vis le moment où, en présence de tous les représentants du gouvernement et malgré la force armée, une lutte allait s'élever pour la possession de ces nobles dépouilles.

CHAPITRE XXX.

Convocation du collége électoral pour son remplacement.

Mes amis de Strasbourg voulurent bien penser à moi dans l'élection partielle qui dut se faire pour *occuper*, ainsi que je le disais dans ma réponse du 1er janvier 1831, si ce n'est pas pour *remplir* une si grande place. Il leur sembla qu'en honorant ainsi mon indépendance et la conformité de mes principes avec ceux du représentant illustre qu'ils venaient de perdre, ils rendaient un juste hommage à sa mémoire.

Je ne pouvais refuser la succession qu'on m'offrait, mais j'étais convaincu qu'elle m'écraserait, et le renouvellement de la Chambre entière devant suivre bientôt, j'avoue que ma candidature de préférence était pour mon arrondissement natal. Les courtisans, et il en naît bien vite à côté d'une cour, née à peine elle-même, me tirèrent d'embarras. Ils conçurent la pensée d'offrir la députation à un Alsacien des plus distingués : le général Athalin. Il avait l'honneur d'être l'aide-de-camp et, je dirai plus, l'ancien ami du prince, élevé sur le trône aux acclamations des vainqueurs de Juillet, et dont la popularité était encore dans toute sa fraîcheur.

C'était, indépendamment du mérite du candidat, assurer à la ville de Strasbourg et à ceux qui s'en faisaient les organes, un appui puissant auprès du souverain, qui ne pouvait être que flatté et reconnaissant d'une pareille élection.

Sans doute, c'est un principe constitutionnel qu'il ne faut placer un officier de l'intimité du chef de l'État entre ses sentiments et sa conscience. Elle peut rester aussi digne que celle d'un autre; mais cela ne suffit pas, le public, sur ce point, ne pensant pas comme le pouvoir et voyant toujours ce que le fonctionnaire peut en espérer. Il est fort vrai aussi que le chef de l'État, qui doit rester neutre, est compromis lui-même par les votes ou le silence d'un de ses familiers; mais à ces objections on pouvait répondre que j'étais moi-même un fonctionnaire.

La question n'était donc plus qu'entre l'indépendance d'un membre du Conseil d'État et celle d'un aide-de-camp. Mes amis répondaient : qu'un maître des requêtes, appartenant à la section du contentieux, était une sorte de magistrat irrévocable, tandis que l'obéissance d'un militaire était aussi rigoureuse que la discipline elle-même.

Ajoutez à ceci une de ces manœuvres que je ne veux qu'exposer et non juger. Un des patrons du général Athalin écrivit à un de mes amis politiques, avec lequel il était en rapport, et dont j'ai cité la juste influence, M. Jacques Hartmann, pour lui demander ce qu'il pensait d'un candidat que celui-ci connaissait d'autant plus qu'il était du même département. M. Hartmann dut lui répondre tout le bien possible des lumières et du patriotisme de ce fidèle serviteur du duc d'Orléans; mais finissait sa lettre par cette réflexion : « Mais n'avez-vous pas Coulmann, qui a donné tant de « gages etc...? » Le zélé consultant, qui a sûrement pensé

que la sainteté du but justifiait le moyen, publia, la veille de l'élection, la lettre de M. Hartmann, avec lequel tout le monde me savait lié d'affection de famille et de politique, et eut soin de retrancher de sa lettre ce qui en était le sentiment et la conclusion.

La bataille dut être perdue avec tous les honneurs de la guerre.

Le *Moniteur* enregistra le jour même, 26 janvier 1831, une dépêche télégraphique annonçant le triomphe de mon puissant compétiteur.

On remarqua, et je ne le constate ici que parce que cela indique quelle direction suivait alors la politique du gouvernement et combien il se séparait des hommes de Juillet, que, dans sa lettre de remercîment aux électeurs, le général ne fit mention, ni comme Français, ni comme Alsacien, de son illustre prédécesseur.

Le préfet avait été choisi parmi les préfets libéraux de la Restauration et agissait de concert avec MM. Humann, Saglio et Türckheim. Ceux-là, après avoir longtemps fait partie d'une majorité dévouée, avaient bien voulu d'une réforme, non d'une révolution; ils étaient restés hostiles à ceux à qui ils l'attribuaient et qui espéraient l'éteindre par la liberté, comme Napoléon avait éteint l'autre par la gloire.

Avant les élections générales qui devaient avoir lieu en juillet, des devoirs de famille m'appelèrent en Suisse, et si je mentionne cette excursion nouvelle dans un pays où j'avais trouvé à un si haut degré toute la poésie de la création avec tous les agréments d'une société du premier ordre et d'une instruction partout répan-

due, c'est que je voudrais honorer et faire mieux connaître un homme que j'ai eu le bonheur d'y voir et qui a rendu à la France des services immenses et ignorés.

Je veux parler du général Laharpe.

Je ne veux pas médire des monarchies, à plus forte raison des monarchies constitutionnelles; mais n'est-il pas certain que l'esprit républicain développe les vertus publiques, tandis que le culte d'un homme fait trop souvent oublier la patrie?

Le cœur et l'intelligence de l'individu se fortifient et grandissent au lieu de s'engourdir et de s'abaisser. Il y autre chose que son intérêt, il y a celui du pays qui appelle son attention. De là une valeur morale, une activité personnelle, dont un despote peut gémir, mais auquel il rend un involontaire hommage et auquel il s'adresse au besoin.

C'est ainsi que l'impératrice Catherine de Russie choisit pour l'éducation de ses fils Alexandre et Constantin : Frédéric-César Laharpe, né dans le pays de Vaud, et qui y avait exercé la profession d'avocat. Les sentiments élevés que manifeste l'empereur Alexandre pendant son règne sont dus en grande partie à l'éduca-républicaine, qu'il se vantait d'avoir reçue de M. Laharpe.

Il abolit la confiscation, exigea l'unanimité des juges dans les condamnations à mort, mit fin au tribunal secret qui connaissait exclusivement des crimes politiques, renonça à la censure pour les écrits, fonda et réorganisa sept Universités et créa plus de deux mille écoles primaires. C'est déjà un beau contingent pour un au-

tocrate. Lors de la première invasion, il dit aux maires de Paris, à son quartier général : « Les Français sont « mes amis, et je viens leur prouver que je viens leur « rendre le bien pour le mal. Napoléon est mon seul « ennemi. Je promets ma protection spéciale à la ville « de Paris ; je protégerai, je conserverai tous les éta- « blissements publics, je n'y ferai séjourner que des « troupes d'élite ; je conserverai votre garde nationale, « qui est composée de l'élite de vos concitoyens. Il faut « vous donner un gouvernement qui vous procure le « repos et qui le procure à l'Europe. C'est à vous à « émettre votre vœu ; vous me trouverez toujours prêts « à seconder vos efforts. » Engagements qui furent tous tenus, et six mois après se retirèrent ses troupes, d'une France agrandie sur quelques-unes de ces frontières, et où il contribua, sans souci de dynastie à établir, une charte constitutionnelle.

A un sénateur de Napoléon, qui lui avait dit : « Il y « a longtemps que votre arrivée était attendue et dési- « rée ici, » il répondit : « Je serais venu plus tôt ; n'ac- « cusez de mon retard que la valeur française. » A sa visite aux Invalides, qui l'accueillirent silencieux et sombres, il ordonna qu'on rendît douze canons russes qui avaient été conquis.

Pour moi, ces traits magnanimes sont autant d'échos des leçons que lui avait données le général Laharpe, qui était presque toujours à ses côtés et applaudissait ému à ces traditions de Plutarque.

M. Perdonnet me conduisit, le 11 mai 1831, dans la modeste maison de M. Laharpe, à Lausanne. Il y régnait

la plus grande simplicité. Le propriétaire, qui non-seulement avait été le précepteur et était resté l'ami d'un czar qui lui avait donné le grade de général, avait occupé les fonctions de directeur de la République hélvétique, sans que sa fortune se fût accrue. J'y vis avec une impression pénible, car pour moi M. Laharpe était un Français, des gravures représentant les principales batailles livrées par les coalisés contre notre pays. Le principal ornement de son salon était un portrait de son élève peint par Gérard, et sur lequel est écrit : *Donné par l'empereur Alexandre Ier à son instituteur.*

Le général Laharpe avait alors une soixantaine d'années, le front élevé, les cheveux blancs, les yeux bleus, le teint blême ; son séjour prolongé en Russie, au milieu d'une cour militaire, lui donnait plutôt l'extérieur d'un Russe que d'un Suisse. Il y avait épousé une personne beaucoup plus jeune que lui et qui m'a paru avoir une grande admiration pour son mari. Elle était pleine de grâce et de vivacité, et elle nous disait que, parmi les curiosités nouvelles que possédait Lausanne, il y avait maintenant pour les étrangers, non-seulement la cathédrale et le rhinocéros, mais le général Laharpe.

Celui-ci, de qui ses relations amicales avec M. et Mme Perdonnet me valurent beaucoup de bienveillance, me dit, lorsque je lui parlai de sa généreuse intervention en faveur de la France, que tout était dû aux inspirations d'Alexandre. « J'ai été chargé de son éducation, il est vrai, mais c'était une si noble nature, et il y avait de si bons germes sur ce terrain que je n'avais fait en

quelque sorte qu'en arracher quelques mauvaises herbes. »

Sur mon observation qu'après sa séparation d'avec le czar et lors de la deuxième invasion, les sentiments de celui-ci envers la France paraissaient bien changés : « Peut-être lui en a-t-il voulu quand il avait tout fait « pour sa liberté et l'avoir vue applaudir à la déchéance « de Napoléon, se jeter de nouveau dans ses bras.

« C'est ainsi que violemment il fut entraîné vers le « catholicisme par le jésuite Grivel, et ensuite vers l'il- « luminisme par l'ascendant d'une femme, Mme la ba- « ronne de Krüdener. Le pacte de la Sainte-Alliance « prouve cependant combien il était resté fidèle à ses « principes propres : l'horreur de la guerre avait cons- « tamment révolté sa belle âme, et après s'être opposé « à des actes de vandalisme, il consentit à abréger l'oc- « cupation de notre territoire. Fouché et d'autres ont « fait beaucoup de démarches auprès de moi pour que « je cherchasse à le diriger dans leurs vues politiques; « mais je leur répondis toujours, ce qui était vrai, c'est « que c'était bien Alexandre qui ne faisait que suivre « ses propres inspirations. Je suis resté avec lui dans « la correspondance la plus intime; nos lettres rou- « laient sur l'amélioration de la législation russe; sur « l'affranchissement des serfs, qu'il voulait obtenir de « ses sujets par la persuasion et non par la force, sur « les établissements d'instruction et sur toutes les ins- « titutions utiles. »

Lorsque je lui expliquais mon étonnement que l'impératrice Catherine l'eût pris, lui républicain, protes-

tant, philosophe, pour faire l'éducation de ses enfants, il me répondit que, quand il lui fut désigné, elle le fit venir à Saint-Pétersbourg, où il eut avec elle une longue conférence sur cette difficile tâche, qu'elle ne tarda pas à lui confier.

Je dis au général que j'avais eu souvent l'honneur de voir à Paris le grand-duc Constantin, que j'avais été frappé du respect sans bornes, de l'enthousiasme constant qu'il manifestait pour l'empereur, son frère, et je lui demandai si cela était sincère ou affecté. « On a beaucoup calomnié Constantin, m'assura-t-il; j'ai été témoin de mille traits de générosité et de grandeur d'âme de sa part. Les Polonais, nation vaniteuse et toujours turbulente, ont été pour lui pleins d'ingratitude, ainsi que pour son frère. Jamais empereur avait-il parlé à une nation un langage plus libéral que celui qu'il leur tint en leur donnant une Constitution et en leur annonçant qu'un de ses plus beaux jours serait celui où il en pourrait donner une à ses sujets?

« Quant au fanatisme de Constantin pour Alexandre, il était parfaitement sincère et ne s'est jamais démenti; c'était un hommage de cœur et de conscience pour les vertus de l'empereur.

« Vous me rappelez les plaisanteries que me fit un jour Bonaparte, qui s'étonnait de l'ascendant exercé par l'impératrice-mère sur ses enfants et autour d'elle, en paraissant ne pas croire à sa rigoureuse vertu. »

« Permettez-moi, lui dis-je, de citer un exemple qui s'était passé sous mes yeux.

« L'impératrice était allée visiter un hospice. Pendant

qu'elle y était, on apporta un enfant affligé d'une maladie dégoûtante. Les dames qui accompagnaient Sa Majesté, et celles même qui étaient attachées au service de la maison, ne purent dissimuler l'horreur et la répugnance que leur inspira ce spectacle. La pauvre créature était avec cela dans un état de saleté repoussante. L'impératrice s'approche, prend l'enfant des bras de celle qui le portait. Elle le déshabille elle-même, se fait donner de l'eau pour le laver, le nettoie, et l'essuie de ses mains ! Puis, s'étant fait donner des vêtements, elle l'habille de la tête aux pieds, et le remet ainsi aux soins des gardes-malades de l'hospice. C'est par ces touchants traits d'humanité et de dévouement qu'elle est demeurée sa vie durant l'admiration de ses enfants et de ses peuples. »

CHAPITRE XXXI.

L'opinion publique à Strasbourg. — Lettres de MM. Schneegans, Marchand et Liechtenberger.

Pour peindre fidèlement la situation, je ne puis mieux faire que de transcrire ici quelques-unes des nombreuses lettres que je reçus à cette époque.

Un de nos publicistes les plus distingués de Strasbourg, M. Valentin Schneegans, s'exprimait ainsi à la date du 4 mars 1831 :

« Nous espérons... Mais que n'espérons-nous pas de-
« puis six mois? Espérer et toujours espérer, et voir
« nos espérances déçues de jour en jour; qui l'eût cru
« en juillet? qui eût cru qu'au bout de six mois la garde
« nationale n'aurait encore qu'une existence provisoire
« et précaire, que les communes ne seraient pas affran-
« chies, que ces préfectures à 80,000 fr. seraient en-
« core là, que l'Université impériale aurait conservé
« toute sa splendeur; que le milliard annuel serait non
« diminué, mais grossi, et que le gouvernement à
« bon marché resterait une utopie; que nous aurions
« toutes les angoisses de la guerre et tous les maux
« qu'elle déverse sur l'industrie et le commerce, sans
« avoir ni sa gloire ni ses résultats heureux; que nous
« aurions tout autour de nous les peuples s'armant pour
« la liberté pour être écrasés par le despotisme, et qu'on
« nous mènerait par le juste-milieu vers Henri V ou la
« République! »

Il y avait un an que j'avais reçu le billet suivant :

M. d'Argenson fait bien des amitiés à M. Coulmann et le prie de converser un instant avec M. Marchand sur le projet d'établissement d'un journal alsacien : personne n'est plus capable que lui de concourir efficacement à son succès.

Jeudi matin.

M. Marchand avait créé sous ce titre, que je lui avais indiqué, le *Patriote alsacien*, qui combattit le ministère Polignac avec autant de franchise que de courage. Juillet fit de M. Marchand un juge d'instruction, mais ses opinions accentuées et l'indépendance de son caractère causèrent bientôt de l'ombrage à M. Barthe. Comme tous les esprits exaltés, celui-ci avait passé du carbonarisme à la plus extrême réaction gouvernementale.

Le 9 avril 1831, M. Marchand s'exprimait ainsi :

Monsieur le maître des requêtes et bien cher ami, je ne suis point ingrat, point oublieux, malgré mon silence. Il y a bien longtemps que je voulais vous remercier du mot d'avis que vous avez bien voulu m'écrire lors de ma nomination etc.

J'avais d'ailleurs un motif pour retarder ma réponse ou du moins une excuse, je voulais être installé et voir comment je ferais pour décerner *un mandat d'amener* contre vous lorsque vous vous feriez attendre...; je vous promets que maintenant cela irait tout seul.

Je n'ose pas vous parler d'affaires; vous êtes probablement aussi dégoûté que nous. A propos, êtes-vous encore maître des requêtes, car c'est aujourd'hui une question à faire à tous ses amis fonctionnaires. Je n'ai jamais apprécié ma petite inamovibilité que depuis le ministère destituteur et impopulaire qui nous écrase aujourd'hui. Il paraît qu'on veut faire ici un jour-

nal doctrinaire ou ministériel...; le nouveau gérant a déjà été présenté au procureur du roi. Mille amitiés de votre dévoué

MARCHAND.

Pour ne pas revenir à M. Marchand, je devance de neuf mois, sauf à retourner sur mes pas, les progrès de la réaction qui réalisèrent ses pressentiments et qu'il annonçait dans la réclamation suivante :

Strasbourg, 4 janvier 1832.

Monsieur et cher député,

Je suis presque honteux de rompre par une affaire personnelle un trop long silence; vous m'aviez engagé si amicalement à vous écrire que j'aurais dû le faire plus souvent; au surplus, trève de préambules; lisez, s'il vous plaît, ma protestation ci-jointe et vous verrez de quoi il s'agit. On ne pouvait m'ôter que le cabinet d'instruction et on n'y a pas manqué; c'était un petit plaisir pour le juste milieu, et on le lui a fait. Ainsi soit-il!

Cependant comme je ferais preuve de trop d'ignorance, si je supportais cette monstrueuse illégalité sans mot dire, j'ai écrit au garde des sceaux et je vous serais très-obligé de lui remettre ma lettre en main propre, en lui demandant le motif d'une pareille mesure. Cela est tombé comme une bombe au moment où je m'y attendais le moins; si j'avais eu l'occasion de résister à quelque ressentiment, si j'avais, en quoi que ce soit, contrarié, et je n'y aurais pas manqué si ma conscience me l'avait commandé, quelque haut personnage, je concevrais; mais point. J'ai même ordonné la saisie de l'*Alsacien*, parce qu'il y avait motif de le faire.

Il paraît que le préfet Choppin fait ici de la police du bon temps. On m'assure que dans un rapport, dont le maréchal Mortier a été chargé, il a signalé les fonctionnaires de juillet trop connus pour être du mouvement. Si cela était, à la bonne heure!

En tout cas, mon très-cher député, je recommande à toute votre obligeance la remise de la lettre ci-jointe où je proteste. J'ai lieu de croire que MM. d'Argenson et Barrot se joindraient volontiers à vous. Remarquez qu'il ne s'agit que de se plaindre d'un grief et non de solliciter. Veuillez demander à M. Odilon Barrot le moyen de se pourvoir contre une telle ordonnance.

Adieu, notre digne et loyal, vous savez si j'attendrais votre réponse avec impatience.

Votre dévoué, C. MARCHAND.

J'ai rédigé ma protestation en termes mesurés pour n'avoir pas même l'apparence d'un tort.

C'est ainsi que s'accentuaient les sentiments quand je fus appelé à la Chambre, et l'on voit que les actes, quand j'y fus entré, répondirent aux alarmes des patriotes qui avaient combattu le passé à outrance et désespéraient déjà de l'avenir pour lequel quelques-uns d'entre eux avaient joué leur tête.

Un des hommes qui avait le plus d'influence sur l'opinion publique en Alsace, à cette époque, par son intelligence, ses connaissances, son éloquence, sa vie intègre et simple, était M. Liechtenberger. Il s'était montré, dans ses fonctions d'avocat, également apte à défendre les modestes intérêts privés de ses clients et les intérêts publics de l'ordre le plus élevé.

Il avait plaidé la cause du malheureux Caron, victime d'une provocation et exécuté avant que son pourvoi à la Cour de cassation eût pu être jugé.

De son humble cabinet consultant de la rue du Dôme, il dirigeait les affaires d'une immense quantité

de personnes de la campagne et de la ville. Dans les cercles ou dans les lieux publics, il traitait les questions politiques avec un enthousiasme, une facilité et une passion que les excès auxquels avait été entraînée la Convention nationale, n'avaient pas désabusés.

L'expérience et la modération sont de froides et peu persuasives séductions. Pour agir sur les hommes, au lieu de les contrarier et de vouloir régler leurs élans, il est plus sûr de s'y associer et de les exagérer. Soyez plus royaliste que le roi, plus impérialiste que l'empereur; avec les républicains, républicain de l'avant-veille, s'il se peut; et vous exercerez un ascendant qui n'est pas moins fort sur les masses que sur les individus. Vous flattez l'amour-propre et forcez la confiance de ceux dont le cœur est si habile à se tromper.

L'utopie est un champ si fleuri et si illimité!

Aucun doute ne vient glacer vos espérances, affaiblir votre énergie, voiler et attrister l'avenir. Ce ne sont plus les choses, mais les individus qui font obstacle. Il ne s'agit plus de livrer une bataille lente et laborieuse, mais de *décreter la victoire*. Plus vos rêves sont généreux et beaux, plus ils entretiennent le feu sacré, fortifient votre conscience et réveillent de sympathies.

Mais une fois appelé à la réalisation de ses chimères, on est obligé de reconnaître que, quel que soit le gouvernement, il recueille l'héritage d'embarras et d'engagements de celui qui l'a précédé; la première condition pour avoir du crédit n'est-elle pas de payer les

dettes qui ont été faites sans vous et souvent contre vous? Les économies sont insuffisantes et mesquines à côté de cette grande prétention qu'a la France d'être à la fois une puissance maritime et territoriale du premier rang, et ainsi le principal ressort de la popularité est brisé en vos mains, heureux si l'on ne vous reproche que l'impuissance et non la trahison.

Mais ce n'est pas tout, quand l'émeute gronde, vous voir accusé de l'avoir créée avec des moyens que vous avez employés à la prévenir, pendant que vos amis vous trouvent équivoque, pusillanime, timide.

Être assiégé de mille conseils, quand il n'en faut prendre que de soi-même de sang-froid; résister aux citoyens les plus purs qu'égarent la défiance, l'inquiétude, l'exagération; courir au danger avec un front serein et chercher à plaire comme si l'on ne se sacrifiait pas pour servir. Tels sont les devoirs et les déboires de quiconque, en France, participe au gouvernement.

Ce sont les expériences qu'a faites après moi M. Liechtenberger, qui a été appelé en 1848, à l'Assemblée constituante et qui a vu là les deux spectacles les plus navrants pour un républicain. Au 15 mai, la violation d'une Assemblée issue du suffrage universel et qui fut peut-être de toutes la plus librement élue et la plus patriotique. En juin 1849, cette insurrection sans manifeste et sans drapeau qui nous a ramenés au gouvernement personnel et à laquelle l'honnête utopiste n'a eu à opposer que sa poitrine.

Voici les appréciations qu'il faisait de la situation, le 21 juillet 1831.

Monsieur et bien cher compatriote,

Voilà la grande époque qui s'approche : veuille le ciel conduire l'esprit de vos honorables collègues. La marche suivie par le ministère, l'abandon manifeste des principes de la révolution, la haine qu'il semble avoir vouée aux hommes qui l'ont faite, excitent une indignation si juste et si vive; l'irritation des esprits devient telle enfin que si l'attitude de la chambre ne force pas les ministres à se retirer ou à planter leur drapeau dans le parti national, la guerre civile est à la porte. Nous comptons sur vous; puissent vos collègues vous ressembler.

Soyez toujours persuadé qu'aucun de vos compatriotes n'est plus convaincu que moi des succès et des palmes qui vous attendent dans votre carrière parlementaire et que par avance et du fond du cœur je félicite et vous et votre pays.

Le 10 août 1831, il me faisait l'honneur de m'écrire :

Monsieur et excellent ami,

J'économise des moments que vous employez avec toute l'énergie de votre patriotisme et toute la vivacité de nos vœux communs pour nous arracher de la nouvelle halte dans la boue à laquelle le système Périer voudrait nous condamner... les principes de la révolution sont de nouveau compromis, nous nous trouverons relancés à 1819, époque du système de bascule, et la liberté, de chute en chute, aura besoin de se rasseoir de nouveau sur les barricades pour reprendre cette vigueur natale que les hercules de la doctrine cherchent à étouffer.

La pruderie du juste milieu s'est effarouchée de ce qu'il y avait de mâle dans vos observations sur les élections de Mar-

seille. Les cris *à l'ordre* partis des centres ne vous auront sans doute pas effrayé. La couronne civique de Manuel a été tressée en grande partie des interruptions et des rappels à l'ordre, doubles, éternels et incorrigibles ennemis de tout ce qui est franchement et purement libéral et national, poursuivant toujours les citoyens qui s'en rendent l'organe.

La velléité belliqueuse de M. Périer n'a pas séduit beaucoup de monde ici; soit défiance de la sincérité des ministres, soit un autre motif, personne à peu près ici ne croit au sérieux de cette guerre.

Personne ne vous aime et ne vous estime plus que moi.

L. LIECHTENBERGER.

CHAPITRE XXXII.

Mon élection à Strasbourg. — Les collègues qui me furent donnés. — Mon début à la tribune.

C'est à Strasbourg que fut convoqué le collége d'arrondissement de cette ville aux premières élections générales qui furent faites après la révolution de juillet. Cela était bien logique et bien naturel, cette capitale du département étant située au milieu de la plupart des communes de l'arrondissement qui y ont leurs marchés, leurs affaires industrielles, administratives, judiciaires, personnelles.

Mais alors comme aujourd'hui, ces agglomérations d'hommes plus propres à exprimer le vœu de la nation et moins étrangers à ses intérêts, avaient un esprit politique, une indépendance ignorée des cultivateurs dispersés dans les campagnes et nécessairement moins éclairés. Aussi cette disposition n'eut que la durée d'une législature, et je fus cause que la réunion du collége fut transférée dans une petite ville de 10000 âmes, à 28 kilomètres, à l'extrémité de l'arrondissement, c'est-à-dire à *Haguenau*, qui, par les couvents, la proximité des pèlerinages et la direction cléricale, ne passait pas pour le plus libéral de nos chefs-lieux de canton.

Les protestants n'y exerçaient pas encore leur culte et c'est à peine si les habitants pouvaient y distribuer

des bulletins de l'opposition sans être insultés. C'est ainsi que, sous Louis-Philippe, on entendait la sincérité du gouvernement représentatif.

Le malheureux prince, avec la corruption pratiquée ouvertement et sa majorité de fonctionnaires, se disait et se croyait même dans la légalité derrière ce rempart artificiel, assisté de ses rhéteurs, et n'a compris que trop tard que son esprit et son cœur n'étaient plus à l'unisson du pays véritable.

Le général Lafayette et M. Odilon Barrot me furent donnés pour collègues par la ville de Strasbourg, et M. Müntz, notaire à Soultz-sous-Forêts, qui appartenait au parti populaire, fut nommé par l'arrondissement de Wissembourg.

Un choix complétant en quelque sorte cette représentation de l'Alsace libérale et progressive, qui ne voulait pas de la quasi-légitimité et qui voyait dans la révolution de juillet la réalisation de tous ses vœux, fut celui de M. Nicolas Kœchlin, à Mulhouse, frère de Jacques Kœchlin qui, grand manufacturier comme lui, avait expié par un emprisonnement sa modeste mais ferme protestation contre le guet-apens tendu au colonel Caron.

Il n'avait pas un patriotisme moins désintéressé et moins fier. On a reproché quelquefois aux fabricants, à la prospérité desquels la paix est si nécessaire, de sacrifier la dignité nationale à la prudence.

Ces maréchaux de l'industrie montraient toute la hauteur d'âme des chefs d'armée.

C'était une douce chose pour moi, le plus jeune de

tous, de marcher à la suite d'un groupe uni, formé à divers degrés, des éléments extérieurs et intérieurs répondant à la liberté, à l'éloquence, à la justice, au commerce et à l'administration.

Je dus à mon âge la proposition qui me fut faite de me porter en qualité de secrétaire de la Chambre, mais je sus que le général Lafayette avait désigné pour ces fonctions M. Félix Réat, député de l'Isère, qui portait un nom célèbre et qui était né dans un des berceaux de la liberté parlementaire.

Je déclinai ma candidature, dont on voulut bien me dédommager en me faisant entrer dans la Commission du budget, à ce moment, plus que jamais, la plus importante de toutes.

Je fis mon début à la tribune le 30 juillet 1831, pendant la vérification des pouvoirs, quoiqne j'eusse pu m'enhardir et me former quelque peu dans nos conférences, au barreau et au Conseil d'État, ce n'est pas sans de vifs battements de cœur que je reçus du président la parole que j'avais un peu imprudemment demandée pendant un rapport qui me parut présenter uue question délicate de liberté électorale et d'impartialité politique.

J'étais bien jeune alors et dans cette présomptueuse croyance à laquelle me ramène la fin de ma carrière, que c'est l'opinion qui est la force et non le fait tout tout seul. Or mon opinion était si convaincue, que je ne voulais opposer aux adversaires que la discussion et les confondre par une indépendance et une égalité de droits qu'ils n'auraient pas accordées à mon parti.

A Marseille, ville cruellement éprouvée par la guerre permanente de Napoléon et que la paix avait attachée aux Bourbons, les élections avaient été orageuses. Quand la démocratie libérale vit le moment où l'urne allait proclamer le nom d'un des vaincus de la veille, ses aveugles partisans se précipitèrent dans la salle, violèrent et anéantirent le scrutin.

Au deuxième collége, un ami de nos institutions, M. Raynard, avait été paisiblement proclamé, mais au troisième collége, les royalistes s'abstinrent le deuxième jour, après la nomination du bureau, se fondant sur ce qui s'était passé au premier collége, où l'on avait employé la violence contre eux, et sur ce que leurs votes n'étaient pas libres, de manière que le nombre des votants, de 333 tomba à 175, qui donnèrent 162 suffrages seulement à M. Félix Beaujour.

C'est dans ces conditions que je fis les observations suivantes :

M. Coulmann. Messieurs, dans une élection il y a deux caractères à considérer, l'un matériel et l'autre moral, et il faut qu'une élection réunisse ces deux caractères pour qu'elle soit valide; je ne pense pas que ces caractères se trouvent dans celle qui nous est soumise en ce moment. Que voyons-nous dans l'une? Un scrutin renversé par l'indignation populaire, louable dans son principe... (Vive agitation... Non, non.)

M. Coulmann. Oui, Messieurs, louable dans son principe.

Un grand nombre de voix. A l'ordre! à l'ordre!

M. Coulmann. Si vous m'aviez permis d'achever ma pensée, vous ne m'auriez pas interrompu. Oui, je le répète, cette indignation était louable dans son principe. (L'agitation et les cris à l'ordre continuent.) C'était l'effet d'un louable patrio-

tisme, irrégulier, inconstitutionnel, illégal dans son expression.

Plusieurs voix. C'était un acte criminel.

Un grand nombre de voix. A l'ordre! à l'ordre.

M. Coulmann. Accordez-moi donc un instant de silence, et les interruptions cesseront.

Je le répète, elle est inconstitutionnelle, elle est irrégulière, elle est coupable même dans son expression. (Ah! à la bonne heure.)

Que voyons-nous dans l'autre? L'élection elle-même désertée par un parti qui paraissait en être maître le premier jour, et qui en abandonne les chances par l'effet d'une terreur réelle ou supposée. Ce que nous devons donc demander à nos consciences, à nous, jurés, c'est si la raison ou le prétexte de la non-liberté des élections était assez fort pour que des électeurs s'abstinssent; car, sans la liberté la plus entière de la part du pouvoir, comme de la part des citoyens, il n'y a pas élection, il y a mensonge; le mandat est vicié dans sa source.

Plus le parti qui nous est opposé est faible, imperceptible, caduc, plus son droit, j'entends ses droits et non ses prétentions, doivent nous être sacrés. La liberté que nous chérissons, la liberté telle que la conçoit notre génération nouvelle, telle que les magnanimes soldats de Juillet nous l'ont conquise, n'est pas une liberté exclusive, intolérante, partiale; c'est une liberté généreuse, générale, qui doit protéger même ses ennemis.

Je crois que je ne serai désavoué par aucun de mes amis, je ne crois pas l'être par le patriote qui a reçu de si nombreux témoignages de confiance de la ville de Marseille, en demandant que son élection soit annulée, qu'il en soit fait une nouvelle avec une indépendance entière, légale, incontestable. Il ne faut pas que le soupçon d'aucune influence extérieure puisse porter sur la formation de cette Chambre, qui se montrera aussi forte du respect poussé jusqu'au scrupule de tous les droits, que de l'unanimité de ses opinions constitutionnelles.

Qu'ils viennent, ces adversaires présumés; qu'ils viennent à

nance jouent le principal rôle et les passions sont froides et absentes ; mais devant une assemblée nombreuse des représentants de la nation, sortie des ardeurs d'une élection, vous avez en face de vous un grand parti hostile, animé, jaloux, pour lequel votre échec est un triomphe et qui épie les côtés faibles de votre argumentation pour vous combattre ou vous troubler.

Ce que vous avez le plus à craindre parmi vos auditeurs, ce ne sont pas les orateurs, que la pratique rend indulgents pour leurs adversaires, c'est la tourbe de ceux qui n'osent affronter le débat et qui concentrent dans des interruptions et des malices leur esprit, leur science et tout ce qu'ils savent de votre vie et de vos antécédents. Vous êtes ému d'une objection à laquelle la logique et votre amour-propre veulent que vous répondiez immédiatement. Le fil de vos idées vous échappe, vous sortez de votre sujet et si vous parvenez à y rentrer, vous vous apercevez que l'attention qu'on vous prêtait a été puissamment détournée. Attaqué de face et de flanc, sérieusement ou plaisamment, par un coup de massue ou par une flèche empoisonnée, vous vous égarez, vous êtes étourdi, oppressé, vous n'y voyez plus clair, vous chancelez ; fussiez-vous un colosse, vous êtes renversé; votre cause est perdue et votre réputation compromise.

J'énumère les difficultés qui vous menacent et vous pressent, quand vous prenez la parole dans une enceinte parlementaire ; mais obtient-on du moins quelques résultats sérieux ? Voilà la réponse, je la dois aux toujours aussi sincères qu'intéressantes causeries de

« collègue si distingué nous soit rendu par un choix « exempt de toute pression morale. Nos adversaires « invoquent la liberté quand ils sont vaincus ; invo- « quons-la quand nous sommes vainqueurs. »

Nos aspirations nouvelles, notre poésie, n'eurent pas de succès dans les centres que j'avais effarouchés, mais que mon habile collègue aurait dû calmer, élever avec lui et entraîner.

L'amitié dont Benjamin Constant m'avait honoré, ce rayon qui était tombé sur mon front [1] et la place que j'occupais parmi les députés de Strasbourg, entre Lafayette et Odilon Barrot, m'avaient un peu rendu suspect. La précipitation avec laquelle on avait interprété mes paroles me le prouvait ; mais en revanche, j'eus le plaisir de voir ma fermeté approuvée par *Floccon*, alors sténographe à la Chambre, chargé d'enchâsser les perles d'une improvisation et les airs de bravoure.

Pagès, de l'Ariège, en me complimentant, fit cette remarque que j'avais en plus une voix suffisante pour qu'on m'entendît bien, une des grandes conditions d'un succès de tribune.

Ce qui m'avait frappé sur ce grand écueil, où la présence d'esprit est si indispensable, c'est qu'on n'a plus devant soi cet auditoire naturellement bienveillant, exercé, et discipliné d'une Cour de justice, où votre contradicteur officiel peut, à peine et seul, vous interrompre; au Conseil d'État, sans public, la politesse et la conve-

[1] Expression de M. Sainte-Beuve. Je lui demande pardon si je lui en emprunte quelquefois sans le savoir. Leur justesse pénétrante fait qu'on se les approprie.

(*Gazette du Midi* du 5 août 1831.)

Cependant M. Beaujour a été proclamé député.

Et voilà comment la liberté est entendue en France; honneur à MM. Coulmann et Renouard, qui ont demandé que cette élection fût annulée! honneur à la minorité de la Commission qui n'a pas admis les conclusions du rapporteur! Ceux-là peuvent être nos ennemis par les sentiments politiques, mais cette hostilité n'a rien qui blesse notre amour-propre d'hommes, nos sentiments de citoyens.

Ils veulent la liberté pour eux et pour nous, ils la veulent pour tous : honneur à ces défenseurs généreux de cette liberté des élections si précieuse que sans elle il ne peut en exister aucune autre en France.

Tous les faits que nous venons de publier reposent sur des pièces probantes; qu'on demande la preuve, elle sera faite.

Nous adressons le numéro de la *Gazette du Midi* de ce jour à MM. Cunin-Gridaine, Coulmann et Renouard; nous l'adressons aussi à M. Pelet, de la Lozère, à qui on a dit, et qui a soutenu, parce qu'on le lui avait dit, que les opérations du collége du centre avaient été parfaitement libres.

Notre but, on le sait, n'est pas de revenir sur l'élection de M. Beaujour; c'est aujourd'hui chose jugée. Les royalistes savent d'ailleurs qu'il leur est défendu désormais de se présenter aux élections; que si à Paris on assomme les planteurs d'arbre de liberté, parce qu'à Paris on a peur des républicains, à Marseille et dans tout le Midi on laisse ou plutôt on fait planter ces emblêmes de terreur parce qu'on n'y a pas peur des royalistes etc.

Le retentissement de cette décision ira par toute l'Europe etc...

Je termine cette citation que j'ai faite et continuée pour prouver combien les partis s'emparent vite de nos fautes et que pour s'assurer une voix de plus, on a donné à des ennemis l'occasion de généraliser des

faits exceptionnels et locaux ; on a exposé à des accusations vraisemblables notre drapeau, que j'aurais voulu voir pur et sans tache.

Lors de la discussion de l'Adresse, j'eus un demi-succès en présentant un amendement qui avait un double objet : c'était de rendre la révolution de juillet innocente de l'ébranlement qui avait frappé le commerce et l'industrie et qui lui était antérieur, et en second lieu de dire que le remède était « l'affranchis-« sement des entraves et des monopoles qui pesaient « encore sur eux. »

Ici, il est vrai, je fus soutenu par M. Laffite, qui appuya la première partie, mais en disant sur la seconde, avec M. d'Argout, ministre du commerce, qu'elle pourrait nous menacer d'une diminution de recettes. Il en résulta qu'on n'adopta que la moitié de ma proposition ; l'autre moitié était prématurée de trente ans. J'avais glissé dans une généralité l'abolition du *monopole du tabac*, fort demandée alors par mon département, monopole qui, comme bien d'autres, se trouve conservé par un déploiement de dépenses qui nous a laissés bien loin du gouvernement sans restrictions et à bon marché.

Après avoir été nommé membre de la Commission d'un crédit de deux millions pour les canaux et d'une autre Commission relative à une modification proposée à la loi électorale, je fus choisi, le 7 septembre 1831, par un bureau pour l'examen des lois de finance, c'est-à-dire du premier budget présenté par le nouveau gouvernement.

CHAPITRE XXXIII.

L'auteur est nommé membre de la Commission du budget.

C'était pour moi un grand honneur, un apprentissage précieux de tout le mécanisme administratif et financier, dont tous les ressorts allaient être dévoilés devant moi par les personnages les plus compétents. Il y avait, en effet, dans la Commission, neuf ministres passés ou futurs, MM. Dupont de l'Eure, Humann, Thiers, Laffite, Bignon, Vatimesnil, Cunin-Gridaine, Gouin, Passy, Pelet de la Lozère, et MM. Calmon, Saint-Cricq, Mosbourg, Delessert etc.

On m'adjoignit à la section des affaires étrangères, de de la justice, de l'instruction publique et des cultes. J'en devins le secrétaire ; ses décisions durent être soumises, comme celles des autres sections, à la Commission générale, qui, après discussion nouvelle, les convertissait en propositions à faire à la Chambre. Avoir pris part à ce triple examen, avoir entendu deux fois, à huis clos, mettre en question, avec le concours de tant de lumières, et les systèmes et les applications de détail, dans un moment où l'Assemblée était toute-puissante pour les réaliser; était pour un jeune et nouveau député un pas immense et pour lui un enseignement incomparable.

Les systèmes : c'était la modestie au lieu du faste, les bons employés bien rétribués, au lieu des sinécu-

ristes toujours trop chers ; la décentralisation au lieu de la centralisation, une autre organisation civile, judiciaire, militaire, maritime de finances et de crédit. Tous ces problèmes durent être abordés, mais, hélas ! on nous montra trop bien que les meilleures innovations ne pouvaient produire qu'une économie d'une dizaine de millions, et que ce n'est que de la paix et du désarmement que nous pouvions attendre la diminution sérieuse de l'immense fardeau qui nous accable.

Tout notre travail n'aboutit donc qu'à réduire de 1172 millions à 1097 les dépenses ordinaires et extraordinaires qui s'étaient augmentées l'année précédente des travaux entrepris dans nos places fortes et d'approvisionnements de guerre de toute espèce.

Cela paraît peu considérable, mais il faut savoir que l'économie ne pouvait s'exercer que sur 444 millions consacrés aux services généraux et sur 118 millions de frais de perception ; tout le reste se composait de dettes que l'indispensable fidélité aux engagements mettait au-dessus de tout contrôle et dont aucune révolution sensée ne pouvait nous affranchir. Il y avait cela de curieux que 85 millions étaient absorbés, non par des services présents, mais par des services passés, sans compter les retenues, qui ne tombaient qu'en partie et par des subventions à la charge du Trésor, des rémunérations dont chaque révolution sans distinction avait augmenté la quantité, alors que ces révolutions étaient toujours faites, en grande partie, pour se délivrer d'impôts.

A Dieu ne plaise que je fasse faire à mes lecteurs le cours d'économie politique dont il serait cependant si utile que chaque citoyen pût avoir une notion. On irait peut-être chercher moins souvent, et moins loin, cette toison d'or qui échappe non-seulement à notre possession, mais s'en écarte chaque fois. Mon cher peuple de France est enthousiaste de progrès, sublime dans l'attaque ; mais quand il s'agit de patience, de modération, de persévérance, de retraite, il a des voisins auxquels il est obligé de rendre des points.

Ai-je besoin de dire que j'étais dans la Commission pour l'économie, c'est-à-dire pour peu d'employés bien rétribués et le méritant, depuis les sommités du pouvoir jusqu'à ses plus modestes auxiliaires, du maréchal jusqu'au soldat, du conseiller à la Cour de cassation jusqu'au juge de paix, du percepteur des finances jusqu'au ministre, et ainsi dans toutes les branches de l'administration ? Je reconnaissais que c'était là le but le plus difficile à atteindre, dans un pays où les personnes vous touchent plus que les principes et où les révolutions bouleversent tant d'existences. Les attributions devaient, à mon sens, être sagement réparties et non concentrées d'une manière pour être expédiées avec aveuglement, lenteur et despotisme ; l'arbitraire et la faveur étaient à mes yeux la pire dilapidation.

C'est sur ces bases que je demandais que reposât l'édifice administratif, en deux mots : guerre acharnée aux dépenses inutiles.

Voilà, je crois déjà l'avoir rappelé, ce que dans une ardente discussion générale, un sous-ministre qui

n'était pas encore devenu modéré et qui pensait alors que le luxe et les emplois sont un des meilleurs moyens du gouvernement, appelait dans son langage facile : aller *jusqu'à la niaiserie*. Je lui répondis que cela valait mieux que *d'aller à la corruption*. A ce propos, on m'a rapporté, et je ne le garantis pas, que M. Guizot aussi, lors de reproches qui lui ont été adressés de la tribune sur des places accordées en vue d'obtenir une majorité, avait dit à des amis : « Je n'avais pas de « goût pour la corruption ; on a voulu que j'en fisse, « j'en ai fait. »

Une réponse qu'il adressa pour se justifier, à M. Dubois, de la Loire-Inférieure, qu'il avait laissé destituer, quoiqu'il fût inamovible, comme conseiller de l'Université, rend peut-être le propos vraisemblable. Effectivement, il répondit à celui qui se plaignait de cette infraction à la légalité qui ébranlait toute garantie : « Mon cher ami, vous avez peut-être raison, mais « quand vous serez ministre, vous saurez qu'il y a des « choses qu'on est obligé de faire pour ses amis. »

Cette doctrine gouvernementale est une de celles qui ont été les plus fatales à la royauté de juillet en faussant la représentation nationale et en la réduisant à un simulacre légal.

Les forces morales paraissent à tant d'esprits des chimères ; parce qu'elles ne sont pas tout, on méconnaît leur puissance. Louis-Philippe, qui lui-même avait un fond de bonté, de probité, d'ordre, d'humanité et de mœurs, mais qui, dans une longue vie passée près du trône, avait vu tant de consciences fléchir devant

l'intérêt, se croyait plus sûr de gagner les cœurs par des calculs que par la grandeur et la probité. Peu de temps après son avénement, il eut avec M. le marquis de Jaucourt, qui voulut bien me le raconter, la conversation suivante :

M. le marquis de Jaucourt était un de ces grands seigneurs libéraux comme le duc de Larochefoucauld-Liancourt ou le duc de Choiseul, qui malgré les mécomptes et les revers étaient restés fidèles aux principes adoptés par eux en 1789. La Terreur le força d'émigrer ; Mme de Staël avec laquelle il était lié, se vantait de l'avoir fait échapper.

C'est pendant l'émigration qu'il était devenu l'ami particulier du duc d'Orléans. M. de Talleyrand l'avait associé en 1814 au gouvernement provisoire pour représenter à la fois l'aristocratie, les lumières et l'intégrité. Il avait donc tout ce qu'il fallait pour donner d'excellents conseils.

« Je ne sais vraiment pas, lui dit Louis-Philippe, « comment je parviendrai à gouverner et sur quels « partis je pourrai m'appuyer. Les légitimistes me sont « hostiles, le clergé est légitimiste, les bonapartistes « sont guerroyeurs et je tiens à la paix, les républicains » ont des exigences impossibles et me brouilleraient « avec les bourgeois : dans ces conditions, sur qui as- « asseoir la politique ?

« Il y a un parti, Sire, lui répondit M. de Jaucourt, « qu'on a beaucoup négligé et qui offre de précieuses « et immenses ressources, c'est le parti des honnêtes « gens. Il sera bien fort, rallié autour de Votre Majesté.

« J'avais cru, ajouta M. de Jaucourt avoir découvert un « horizon qui devait d'autant plus sourire au prince « que je l'assimilais à cet élément qu'il était digne d'at- « tirer et de diriger.

« Mais bien loin d'abonder dans mon sens, il me « tourna le dos avec un parfait dédain et me regardant « comme si j'étais un grand niais. »

J'étais un de ces niais : confier à d'honnêtes gens le pouvoir et le maniement des deniers publics me semblait et me semble aujourd'hui encore la plus habile tactique, le moyen de prosélytisme le plus efficace et le plus sûr.

Ce que j'estime encore bien plus que le profit pécuniaire de l'économie et la sévère probité, c'est l'exemple qui se répand dans toutes les classes et à tous les degrés. Les prodigalités avec lesquelles on éblouit et on achète les consciences font plus de mécontents et de jaloux qu'elles ne donnent de partisans.

Elles ont surtout à certains moments, qui ne peuvent s'éviter, l'immense inconvénient de faire contraster les splendeurs artificielles et privilégiées avec la misère publique et de faire paraître ainsi les impôts moins supportables.

Même dans notre temps, où l'on n'a plus guère de superstitions, l'éclat d'une cour, les uniformes et les broderies exercent encore quelque prestige ; mais le peuple s'aperçoit bientôt que les serviteurs d'une cour non-seulement empêchent la vérité d'arriver jusqu'à l'oreille du souverain, mais encore interceptent les récompenses dues au seul mérite. Quant aux ori-

peaux, aux toilettes, aux bijoux officiels, cette quincaillerie est bien éclipsée pour les magnificences qu'étalent nos théâtres. Toute cette mise en scène des pouvoirs, qu'elle soit matérielle ou morale, obtient dans l'un et l'autre cas une admiration et un respect aussi fugitifs.

Un obstacle plus grave encore à un gouvernement à bon marché, obstacle toujours subsistant, est l'espèce de pied de guerre universel qu'on se flattait alors de voir disparaître, la prospérité de tous les États y étant également intéressée.

La Commission n'osait prendre plus qu'aujourd'hui l'initiative d'un désarmement, et l'état-major de l'armée se trouvait surchargé des débris de l'Empire rappelés à l'activité, et des débris de l'émigration auxquels il fallait assurer des retraites.

Sur ce point, du moins, nous décidâmes qu'il ne serait rempli qu'une vacance sur trois, et avec la suppression des corps d'élite deux grandes sources de dépense furent taries.

Je rappelle de mémoire ces décisions importantes, parce que je trouve qu'il y a eu de l'honneur à y avoir pris même la plus faible part et qu'il est rarement donné à un pays de régler ainsi souverainement lui-même de telles affaires.

Le *Moniteur* contient de toutes ces délibérations des comptes rendus meilleurs et plus complets que je ne pourrais les faire; je n'arrêterai mes lecteurs que sur des incidents personnels et d'intérieur, sur des détails et des révélations des coulisses parlementaires, qui ne pouvaient être exposés sur le grand théâtre de la tri-

bune et qui cependant motivaient secrètement beaucoup des décisions législatives.

Du moment qu'on est membre de la Commission des budgets, on acquiert une certaine importance; M. le baron Pasquier, président de la Chambre des Pairs, m'envoya sa carte; les invitations aux dîners ministériels, quoique ce ressort politique fût encore un peu négligé, se succédèrent; M. Brongniart, directeur de la manufacture de Sèvres, que j'avais connu chez M. Cuvier, m'écrivit :

Je n'ai pas la présomption de croire que vous vous occuperez des manufactures royales, mais j'ai l'espérance que si vous deviez aborder ce sujet, surtout en ce qui concerne la manufacture de Sèvres, vous voudrez bien jeter un coup d'œil sur l'écrit que j'ai l'honneur de vous adresser et qui vous fournira des renseignements précis.

30 décembre 1831, Sèvres.

M. le comte de Rigny, ministre secrétaire d'État de la marine et des colonies, m'écrivit :

Monsieur et honorable collègue, la Commission chargée d'examiner à fond l'établissement des Invalides de la marine, n'a pu encore terminer entièrement son travail....., mais j'ai pensé qu'il était nécessaire de porter dès à présent à votre connaissance la partie du compte rendu qui se trouve déjà prête.

M. Conte, directeur de l'administration des postes, m'écrivit, le 27 mars 1832 :

M. le ministre des finances m'ayant engagé à vous voir, relativement à une affaire qui concerne l'administration des

postes, dont le rapport est confié à vos soins, je viens vous prier de vouloir bien m'indiquer le jour et l'heure où je pourrai me présenter chez vous pour en conférer.

Le même M. Conte voulut bien ultérieurement, le 26 mai 1833, m'écrire :

D'après les nouvelles observations que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, je m'empresse de vous annoncer que l'administration va prendre des mesures pour que les dépêches de Paris destinées à Brumath et à Haguenau soient toujours expédiées sur leur destination le jour même de leur arrivée à Strasbourg.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée et de mon dévouement.

Le directeur de l'administration des postes,

CONTE.

M. Courvoisier, ministre de Charles X, et qui s'était retiré du Conseil quand les ordonnances furent résolues, m'adressa de Baume-les-Dames, le 17 septembre 1831, ces lignes :

Permettez que j'aie l'honneur de mettre sous vos yeux un écrit qui renferme ma justification à raison d'un grief qu'on m'a fait l'an dernier, et que la discussion de la loi des comptes peut reproduire.

Veuillez agréer etc. COURVOISIER.

M. Coulmann, membre de la Commission.

M. le baron Degerando m'écrivit, le 2 mars 1832, cette lettre :

L'administration de l'Institution royale des sourds-muets offre à M. Coulmann l'expression de sa reconnaissance pour

l'appui qu'il a bien voulu prêter aux propositions faites en faveur de ses infortunés enfants d'adoption.

Le soussigné se félicite de servir d'organe à l'expression de ce sentiment et d'y trouver l'occasion de renouveler ceux qu'il a depuis longtemps voués à son cher collègne.

B. DEGERANDO.

Le roi me fit écrire des Tuileries, le 22 novembre 1831, par M. le baron Fain, qu'il avait lu ma brochure sur lord Byron et qu'il l'avait mise dans sa bibliothèque particulière.

M. Coste, propriétaire du journal le *Temps*, espèce de Moniteur officieux, inspiré par M. Casimir Périer, mais qui ne put longtemps s'accorder avec lui, parce que sur les exigences de confidences gouvernementales que lui manifesta son rédacteur, M. Périer lui dit: C'est donc un ministère que vous voulez? A quoi M. Coste répondit: Oui, celui de *l'esprit public*. Ce M. Coste donc m'écrivit pour me demander de vouloir bien contribuer à la rédaction du *Temps*, et il faut savoir que pour quelqu'un qui prend part aux discussions publiques, n'avoir pas de journal à sa dévotion, c'est être un cavalier sans cheval. Ces propositions séduisantes étaient accompagnées, par l'habile homme, d'invitations à de splendides dîners qu'il donnait à l'hôtel que le premier consul avait occupé rue de la Victoire et où l'on trouvait une société d'élite, dans les rangs de laquelle on avait compté M. de Humboldt, M. Cuvier, M. de Rothschild etc.

Entre autres moyens qu'il employait pour assurer

son importance politique et prendre quelque influence sur les affaires, il en avait un singulier. Il avait une excellente loge des premières à l'Opéra et m'envoyait gracieusement des billets. Il me priait d'y venir et m'assurait que j'y trouverais la fleur de mes collègues, avec qui je pourrais me concerter sur les circonstances du jour.

Ces avances variées, dont j'ai par hasard conservé les témoignages, établissent assez combien le mandat donné par mes collègues pour la première Commission des finances avait ajouté au sacrement civique. Il y a cependant dans toutes ces nominations de bureaux de la Chambre des députés, comme dans beaucoup d'autres, des éléments hétérogènes, qui peuvent embarrasser le mandataire. Ainsi M. de Lamartine, que j'ai trouvé toujours si bon pour moi, éclectique par supériorité, par impartialité ou par indifférence, voulut me donner un nouveau témoignage de sa bienveillance et me montrer son bulletin, sur lequel il avait à la fois mis mon nom et celui de M. Amilhau. M. Amilhau était député de la Haute-Garonne et suivit une carrière bien opposée à la mienne. Il devint premier président de la Cour royale de Toulouse.

J'ai cru devoir faire précéder cet aperçu de ce qui constitue le sanctuaire de la vie publique avant de passer aux détails particuliers, aux ressorts intimes que font jouer les ministres sans scrupules, et les basses manœuvres des partis, moyens les plus mauvais, mais les plus courts.

Cela est loin de cette définition que fait Cicéron des hommes d'État.

« *Splendorem illum forensem et in senatu auctoritatem et apud viros bonos gratiam.* »

(L'illustration au forum, l'autorité dans le Sénat et la faveur des honnêtes gens.)

Si je signale ces écueils d'amour-propre ou d'intérêt, où tant d'honnêtes envoyés du peuple vont se briser ou s'égarer sous tous les régimes, ce n'est pas pour satisfaire une vaine curiosité, mais pour dresser un humble autel à la religion du patriotisme et du devoir, dont les adeptes les plus sincères ne sont souvent récompensés que par leur conscience.

CHAPITRE XXXIV.

Affaires étrangères, fonds secrets.

Le département des affaires étrangères faisait partie de ma section et est celui où les traitements élevés et la politique extérieure donnaient le plus de prise à la critique.

Les traitements élevés étaient, comme de raison, absorbés par les familles aristocratiques, et les abus en cela étaient inévitables ; quant à la politique générale, les intérêts de la France se trouvaient ainsi presque exclusivement défendus par d'anciens émigrés, et il faut avouer que leur langage devait peu répondre à celui qu'avait tenu depuis quarante ans la Révolution, la République et l'Empire. Dieu sait sous quelles couleurs ils représentaient la révolution de Juillet et de quels yeux ils la voyaient !

Le ministère du gouvernement nouveau avait fait déjà des réductions considérables sur le budget de 1830 ; mais un vice inhérent au système mixte qui avait donné le trône à la branche cadette était les ménagements qu'on devait garder envers ce qu'on appelait les *carlistes* et les concessions incessantes à l'égard des cours étrangères qu'on voulait rallier au compromis dynastique.

Sous la première influence de Juillet, Louis-Philippe avait dit au comte de Saint-Aignan, envoyé à la Cour de Bade, pour signifier le changement de règne : « Quoi-

« qu'il advienne, ne craignez pas de mettre à votre « chapeau une cocarde tricolore aussi grande que la « mienne. Il faut qu'on s'y habitue. »

Mais à Saint-Pétersbourg, où fut envoyé le maréchal Maison avec un supplément de traitement pris sur les fonds secrets, la communication dut se renfermer dans des bornes plus discrètes. L'empereur Nicolas s'était prononcé avec violence contre l'avénement du duc d'Orléans, le jour où il l'apprit chez la grande-duchesse Hélène, où il venait chaque matin.

Il était dans sa nature de ne pas revenir sur ses premières impressions ; aussi, ayant appris le mariage du duc de Wurtemberg, qui avait un commandement dans son armée, avec la princesse Clémentine, fille du roi, il le destitua. S'il accueillit toujours avec une grande bienveillance personnelle, M. de Barante, il ne lui parlait jamais du souverain qu'il représentait.

J'avoue que cette patience à souffrir les dédains avait toujours profondément blessé mon orgueil national et était un des principes de mon opposition durant et après mon mandat.

Le mal était d'autant plus grand que Louis-Philippe ne voulut jamais céder à aucun ministre la direction des affaires extérieures. C'est pourtant de toutes les prérogatives du pouvoir absolu celle à laquelle doit renoncer tout d'abord un prince constitutionnel. Mais ce prince, parmi tant de capacités qui lui étaient propres, possédait surtout à un haut degré la connaissance des intérêts et des personnes des cabinets de toutes les puissances. Grand fut son dédain, me raconta

un jour M. Laffitte, quand M. Casimir Périer, président de son Conseil, voulut lui faire signer une importante dépêche dans laquelle Sa Majesté lui fit remarquer des fautes graves et des maladresses capables de compromettre tout succès. M. Périer n'osa plus s'y frotter. M. Laffitte prétendit que le duc de Broglie seul osait contester en pareille matière les vues du roi, à qui il avait dit : « Il est bien heureux d'être duc de Broglie « pour pouvoir vous parler comme cela. »

Comme tout aboutit à des questions financières, lors que nous trouvâmes que les 14,000 fr. destinés au traitement de l'introducteur des ambassadeurs, qui n'est qu'un maître des cérémonies, une sorte de chambellan, devaient être payés par la liste civile, on nous objecta que dans un gouvernement représentatif, le ministre seul doit mettre le monarque en rapport avec les légations étrangères et que c'est de lui que doit dépendre l'introducteur. L'argument était de cirsconstance ; mais M. de Bignon fit justement observer que le roi donnait des audiences secrètes, dans le secret desquelles il ne mettait pas l'agent officiel. Nous laissâmes celui-ci en conséquence à sa charge.

Le bureau du protocole nous parut aussi un luxe du cérémonial dont le service n'était pas, à nos yeux, assez grave pour exiger une section spéciale qui, en soi, avait quelque chose de risible et de frivole. Dans notre pays chevaleresque, les traditions monarchiques eurent le dessus, et la science de la courtoisie garda son école attitrée, entourée d'institutions républicaines.

Il nous parut aussi qu'après avoir supprimé les historiographes et les hommes de lettres attachés à ce ministère, où chacun doit être publiciste, on n'y pouvait conserver un publiciste en titre. On nous fit remarquer qu'il ne coûtait que 5000 fr., que sa retraite était prochaine et qu'alors son emploi serait supprimé.

L'appréciation du nombre de nos ambassadeurs et de leurs traitements était aussi chose difficile et complexe. En principe, il fallait consulter, par exemple, la position que faisaient l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Prusse à leurs agents diplomatiques, pour en faire une semblable aux nôtres ; mais une foule de raisons locales ou personnelles devaient être prises en considération, et l'on se trouvait ainsi dans la crainte de gêner le service ou de laisser un vaste champ à l'arbitraire et à la faveur.

Comment ne pas se rappeler les immenses appointements et frais de service de M. de Blacas à Rome ou de M. de Chateaubriand à Londres, à une époque où Mme du Cayla figurait pour 20,000 fr. sur les pensions de la liste civile, à je ne sais quel titre ?

Était-il question de l'ambassadeur de Russie logé gratuitement, par réciprocité, et auquel nous fixâmes une allocation de 250,000 fr., on invoquait les 600,000 fr. que l'Empereur donnait au duc de Vicence, dont les fêtes devaient faire oublier, à Saint-Pétersbourg, les préparatifs de l'expédition de Moscou.

Voulions-nous restreindre le nombre de nos coûteux ambassadeurs, dont l'état-major, après un court emploi et qui suffisait pour qu'on ne pût plus les faire

déroger, embarrassait les choix du ministre, on nous faisait valoir à Rome l'utilité d'une influence éminente qui ne pouvait être primée par le rang des ambassadeurs d'Autriche et d'Espagne. Le caractère d'ambassadeur donnait le droit de rompre la file et d'aborder à toute heure le Pape pour secourir les nationaux. Le souverain était à la fois spirituel et temporel et nous avions à contribuer à son élection.

A Naples, l'ambassadeur était peu rétribué, 100,000 francs ; le roi était favorable à notre établissement; il avait, en cas de guerre, engagé 30,000 hommes à l'Autriche; il y renonce et restera neutre, mais ne lui montrons pas de l'indifférence.

A Turin, il y a une influence à exercer sur le jeune souverain. Il faut qu'il soit dans notre alliance ou sous notre domination. Une maison bien tenue, un salon où se réunissent les personnages politiques rendent les communications plus intimes et plus fréquentes et facilitent le succès des affaires.

En Espagne, il y a 11,000 Français; la situation géographique ajoute au nombre et à la gravité des intérêts à protéger. Il importe de rester en rapport avec nombre d'hommes considérables du pays et de connaître et de déjouer les combinaisons de l'Angleterre. La République elle-même en a jugé ainsi en y conservant un ambassadeur.

Les ambassadeurs sont de plus obligés de suivre, dans ses diverses résidences, la Cour auprès de laquelles il sont accrédités. Tout cela exige de grands frais de représentation ; c'est cher, mais utile.

Nous répondions que la position d'un agent politique tenait plus à celle de son cabinet, qu'à son luxe et à sa magnificence, que des envoyés extraordinaires ou des ministres plénipotentiaires suffiraient dans beaucoup de résidences, et que les affaires de la Prusse n'étaient pas moins bien faites parce qu'elle n'avait à Paris même qu'un ministre et non un ambassadeur.

Ces dispendieuses représentations avaient un autre inconvénient, c'était de grever le fonds de non-activité. Ainsi nous voyons nos plus grands seigneurs : le duc de Caraman, le duc de d'Alberg, le marquis d'Osmond touchant chacun 8000 fr de retraite pendant trois ans.

Il était d'autant plus malaisé de supprimer ces traitements de *non-emploi* que ces titulaires n'ont pas été révoqués pour avoir mal rempli leur mandat, que c'est peut-être, au contraire, pour l'avoir trop bien rempli. Les guerres ou des circonstances politiques ont causé leur renvoi.

Seulement sous Louis XVIII, le fonds de 200,000 francs voté jusqu'en 1829 fut employé par ceux qui avaient fait de la diplomatie pour lui pendant qu'il régnait à Mitau ou en Angleterre. Les agents de la République et de l'Empire y eurent peu de part.

Je ne fais, de peur de n'être pas plus agréable qu'un budget, qu'effleurer quelques-unes des questions délicates qui ne pouvaient être développées à la tribune.

Il en est une que je m'efforçai de faire résoudre et qui venait à l'occasion de la direction des fonds de comptabilité. Le directeur avait 20,000 fr. d'appoin-

tements, non-seulement parce que ses attributions n'étaient pas limitées à la France et qu'elles s'étendaient au monde entier, mais aussi parce qu'elles embrassaient les frais de service variables et les changes multipliés en vingt monnaies différentes. Surtout parce qu'il avait le délicat maniement des fonds secrets et qu'il ne pouvait avoir d'auxiliaire pour cet objet.

Or cette question des fonds secrets avait deux faces : celle de la moralité et celle du bon emploi. Elle s'était souvent posée pour la Chambre comme constatation de confiance, mais d'une confiance tout à fait partiale et aveugle; l'emploi même pouvant en être dirigé contre tout examen approfondi et contre toute discussion sincère et publique. Nous ne pouvions guère exiger, tout puissants que nous étions, en faisant le budget du ministre de l'intérieur ou du ministre de la guerre, qu'on nous instruisît du moins du classement de la dépense, où les abus devaient abonder fatalement. J'en eus un exemple personnel assez instructif et assez piquant. Il y avait de mon temps un journal dans le genre du *Figaro* et qui en avait, je crois, le nom. Ce journal était, comme tous les journaux qui aspirent à réussir, dans les rangs de l'opposition. M. Casimir Périer, qui détestait la contradiction armée de ridicule, eut l'idée de s'approprier cette machine de guerre et de s'en servir pour tourner ses flèches contre ses adversaires, mais en conservant le masque qui séduit la multitude. Or j'étais, parmi les jeunes assaillants de la gauche, qu'il avait cherché à se rallier, un de ceux qui lui faisaient

d'autant plus d'ombrage que j'avais eu avec sa famille et lui d'anciennes et affectueuses relations.

Il trouva ingénieux de faire de MM. Dubois, de la Loire-Inférieure, Havin, Mérilhou, Laurence et de moi, l'objet des moqueries d'une feuille qui semblait de leur parti. Rien n'y était assez grave pour se fâcher. Les plaisanteries étaient du genre de celle-ci :

M. Coulmann est un *foy gras* ; M. Coulmann a visité les hôpitaux de cholériques, cela est vrai, mais il avait un cataplasme de *choucroute* ; on remarque le gilet *serin* de M. Coulmann ; et autres calembredaines plus ou moins malicieuses qui devaient éveiller le sourire plutôt que l'attention des auditeurs, mes collègues.

Un jeune homme que je rencontrai dans le monde et que sa liaison avec Mlle Taglioni entourait de rédacteurs de petits journaux, voulant obliger l'offenseur et l'offensé et me croyant sensible à ces épigrammes, me dit :

« Je connais leur auteur, il ne fait qu'obéir à un mot d'ordre et il est payé pour cela ; mais si vous voulez seulement y mettre 500 francs, je vous réponds qu'au lieu de mal, il dira plutôt du bien de vous. » Je le remerciai du service qu'il voulait me rendre, mais en lui disant que je le trouvais trop cher et que j'aspirais à l'enthousiasme gratuit.

Quant aux fonds secrets des affaires étrangères, nous apprîmes que la plus grande partie en était absorbée par la rémunération des services anciens et que parmi ces services, ceux des employés du *Cabinet noir* étaient magnifiquement pensionnés.

Le respect des engagements devait-il s'étendre jusqu'à cette nature de fonctionnaires, et ces services immoraux devaient-ils être reconnus et récompensés par une révolution honnête ?

Le général Sébastiani, qui avait, comme toute la gauche, protesté contre la quantité et l'usage des fonds secrets, nous donna à ce sujet et pour justifier leur élévation, des détails vraiment curieux.

Les agents du cabinet noir forment, nous dit-il, une société à part et sont tenus les uns envers les autres à en garder le secret. Leur profession est en quelque sorte héréditaire. Ils ne peuvent l'apprendre que de leurs complices, aussi se marient-ils entre eux et vivent-ils dans des maisons qui leur appartiennent. Les nuits sont consacrées à leurs opérations, on ne les voit presque jamais le jour ; mais encore faut-il que leurs travaux nocturnes ne soient pas observés.

Possédant les secrets des familles et souvent ceux de l'État, il faut qu'ils ne les livrent pas à des hommes d'affaires qui en pourraient profiter, à des journalistes qui en enrichiraient leurs feuilles, aux ennemis de la France, qui les leur paieraient au poids de l'or.

Là où l'on ne peut compter sur la garantie de l'honneur, il faut que le poste soit lucratif, et que déjà mis au ban du monde, ce soit encore un châtiment pour eux d'être mis au ban de l'association.

Depuis que le général avait approfondi ce sujet avec une sincérité qui l'obligeait, il nous fit part des réflexions, un peu embarrassantes pour des hommes à principes, que cette matière lui suggérait. « Vous dé-

« testez comme je le détestais, nous dit-il, le *Cabinet* « *noir*. Le secret des lettres est sacré, et le violer est « un abus de confiance du ressort du Code pénal ; mais « voici la position où je me trouve placé. Les autres « gouvernements en font usage et vous allez avoir sur « eux un véritable désavantage. Ce n'est pas tout : di- « vers partis conspirent contre notre établissement « nouveau, qui n'est pas encore bien assis. Charles X, « la duchesse de Berry entretiennent des agents dans « l'intérieur et fomentent des insurrections. Ne devons- « nous pas suivre de près ces tentatives de contre-ré- « volution, à plus forte raison quand elles se rattachent « aux intrigues de l'étranger ? Vous ne voulez pas qu'on « décachète chez nous les lettres que peuvent s'écrire « les artisans de troubles, et vous avez peut-être rai- « son ; mais ne voyez-vous pas que nous serons forcés « alors de violer leur correspondance avant qu'elle « arrive en France, et que des agents à Bâle, à Bruxel- « les et ailleurs, nous coûteront plus chers que ceux « que vous nous forcerez à congédier ici ? »

Je crois que les observations que je fis sur cette dépense le 10 mars 1832 et la réponse de M. Périer, président du Conseil, peuvent offrir encore quelque intérêt, aussi je les trancris du *Moniteur* en priant le lecteur de ne pas croire que je sois l'auteur du *très-bien* dont la Chambre fit suivre ma réplique.

M. Coulmann. M. le général Sébastiani, dont je me plais à invoquer la vieille expérience en diplomatie et dont j'ai consulté les lumières, éparses dans une série de discours sur le ministère des affaires étrangères, disait à une époque rappro-

chée : *Encore 700,000 fr. de dépenses secrètes ! Rien, je l'avoue, ne me paraît moins nécessaire, rien ne me paraît moins conforme à la dignité d'une grande nation, aux lumières de notre époque, que cette espèce de rappel à des temps où une politique mystérieuse exigeait des dépenses mystérieuses comme elle.*

« Je ne cite pas ces paroles pour mettre en contradiction M. le ministre des affaires étrangères avec lui-même. Il est des nécessités qu'on ne sent bien que quand on est vis-à-vis d'elles. Il n'est pas de théoricien qui ne soit obligé de faire quelque jour fléchir ses principes dans l'application. Je les cite seulement pour montrer que les fonds secrets ne sont pas l'arche sainte à laquelle on ne saurait toucher sans danger. A ce mot de *fonds secrets*, la plupart des personnes croient qu'il s'agit de fonds de police, de service d'observation à l'extérieur, que la sûreté enfin de l'État y est engagée, et que si ce n'est pas un argent très-moral, c'est un argent fort productif.

« Il y a, Messieurs, beaucoup d'erreurs dans ces conjectures. A l'intérieur, M. le président du Conseil vous a dit combien la somme disponible à cet effet était bornée pour la rémunération de services passés ou la conservation nécessaire des faveurs accordées. A peine reste-t-il quelques milliers de francs pour l'espionnage, les injures et même les épigrammes, dévouements encore trop payés pour leur utilité.

« Aux affaires étrangères il en est de même, Messieurs : un cinquième de la somme pourrait figurer au budget patent de l'État : ce sont des pensions données à des réfugiés égyptiens et autres d'anciennes époques, et qu'aucune raison d'État ne force plus à cacher aujourd'hui. D'autres sommes sont payées à des étrangers que leur situation de fortune met au-dessus de tels secours, et qu'on serait bien étonné de savoir à la charge de nos contribuables. D'autres enfin récompensent des trahisons qui n'ont même jamais été dans l'intérêt de la France. Mais ce n'est pas seulement sur ces dépenses que peut porter la réduction.

« Il y en a d'autres pour des services, je ne dis pas seulement

immoraux, infâmes, mais qui étaient aussi un délit caractérisé par nos lois. Je ne propose pas, Messieurs, de priver de tout salaire aujourd'hui ceux qui les ont rendus, quoiqu'ils n'aient dû guère s'attendre aux conditions morales d'une pension sur l'État, et qu'ils aient probablement escompté toutes leurs abjections. Je ne m'oppose qu'à ce qu'ils aient des retraites plus élevées que des lieutenants généraux, qui ont versé leur sang sur les champs de bataille, ou des premiers présidents dont la vie a été un long et noble sacrifice à leur pays, un exemple constant de probité et de désintéressement. Je crois être généreux autant que politique en demandant qu'il n'aient plus que des pensions alimentaires.

« Devaient-ils même en espérer de la révolution de Juillet? Indépendamment de ces considérations, vous sentez que rien ne garantit qu'ils ne touchent encore des appointements à d'autres titres. La loi sur le cumul frappe les gloires de la France ; elle respecte, grâce aux fonds secrets, ceux qui en sont la honte.

« Sans porter donc aucune atteinte au service d'observation que peuvent rendre nécessaire les intrigues d'un parti toujours impuissant, jamais découragé, propre à nous irriter, jamais à nous vaincre, vous pouvez retrancher 100,000 fr. sur les dépenses secrètes, vous ne ferez que mettre un terme à un abus, que fortifier par votre intervention M. le ministre des affaires étrangères contre les obsessions et les exigences insatiables qui ont raison d'aimer l'ombre et y triomphent toujours.

M. le président du Conseil. On se tromperait si on pensait que les fonds secrets doivent toujours être consacrés aux opérations de police. Il y a des opérations dans lesquelles on ne peut pas se passer de fonds secrets, qui ne sont pas des opérations de police, mais qui n'en sont pas moins de nature à être divulguées. On a parlé de dépenses secrètes; mais il y a des choses qui doivent être secrètes, quoiqu'on puisse les dire pour la juste fixation du gouvernement devant des Commissions, dans le sein desquelles elles doivent rester, sans être produites à cette tribune.

« Ainsi, Messieurs, on nous a parlé tout à l'heure de pensions qui ont été attribuées à des hommes qui ont rendu des services; ces pensions ne sont pas d'une création ministérielle de nos jours, mais elles proviennent d'engagements contractés.

« Je n'ai pas à m'expliquer sur le point de savoir si on aurait dû consacrer ce système; mais le fait est que dans l'ancienne diplomatie ces hommes ont rendu de très-grands services.

« Et, à ce sujet, permettez-moi de citer les propres paroles de Napoléon.

« Il existait depuis Louis XIV, disait l'Empereur, un bureau de politique pour découvrir les relations avec l'étranger. Depuis ce souverain, les mêmes familles en étaient demeurées en possession. La nature de leurs fonctions était inconnue, c'était un véritable emploi; leur éducation s'était achevée à grands frais dans les diverses capitales de l'Europe; elles avaient leur morale particulière. » (Grands éclats de rires aux extrémités et longue interruption.)

« Est-ce que vous vous plaindriez, Messieurs, de notre franchise? (Non! non! parlez!)

Je continue la lecture :

« Elles ne se prêtaient qu'avec répugnance à l'examen des lettres. Mais quand elles l'avaient fait, elles recachetaient les lettres qui paraissaient intactes et parvenaient à leur adresse.

« Ce bureau a été supprimé sous le ministère de M. de la Ferronays; mais les hommes qui avaient consacré leur vie entière à rendre des services politiques, qu'on regardait à cette époque comme indispensables, est-ce que vous croyez qu'on peut les réduire à la misère? est-ce que vous croyez, lorsque cette institution est détruite à jamais, qu'il soit de la dignité, de la loyauté de la France, d'enlever à ces hommes une existence?

Voilà les observations que j'avais à faire à cet égard. Ainsi, Messieurs, lorsque déjà vous avez réduit le traitement des ambassadeurs, pouvez-vous réduire encore les fonds secrets, et

comme l'a dit l'honorable M. de Las Cases, nous mettre dans l'impossibilité de faire complétement ce service ?

M. Coulmann. Je pensais que M. le président du Conseil aurait dû me savoir gré de la réserve que j'avais mise dans mon langage. Je n'ai pas tout à l'heure voulu nommer les personnes honorables qui touchaient des traitements d'inactivité au ministère des affaires étrangères, sans que la réalité ou la durée de leurs services, ou la situation de leur fortune les leur eussent mérités. Je n'ai fait qu'indiquer les coupables services rendus par des hommes en violation de la foi publique et des lois.

« Il n'y a point là d'indiscrétion, j'ai rempli un devoir que la confiance de la Chambre m'avait imposé et exercé un droit qui appartient à chacun de ses membres. Pouvais-je garder le silence quand les réductions les plus pénibles, les sacrifices les plus grands sont imposés aux services de l'État, et que c'est avec profusion que sont traités des hommes que nous devons rougir de salarier, et qui n'ont pas dû compter sur notre salaire, à nous ? La Chambre a pu juger si j'ai manqué à une convenance, si je me suis acquitté de mon mandat. (Très-bien !) »

CHAPITRE XXXV.

Liste civile.

Une discussion importante et épineuse, qui précéda le budget, fut celle de la liste civile à fixer pour le règne tout entier. Pour moi, qui étais en même temps fonctionnaire et député, elle fut une profession de foi et un acte d'indépendance. C'est pour cette raison que je reproduis mon discours. Ce sont là des trophées déjà bien effacées qui me rappellent les incidents de ma courte vie parlementaire. A défaut d'autres titres, il faut bien les enregistrer dans un *memento* public de la vie publique.

M. Coulmann. Si la question de la liste civile n'était qu'une question d'argent, dispensateur économe des deniers publics au milieu de la détresse publique, pénétré de cette pensée qu'il ne s'agit pas ici d'un vote annuel, dont l'erreur peut être réparée par un vote subséquent et rapproché, j'aurais silencieusement accordé pour la dotation de la couronne la somme qui m'eût paru convenable; mais telle n'est pas la sphère étroite de la proposition qui vous est soumise en ce moment.

« Ainsi que vous l'a dit M. le ministre de l'instruction publique, elle se rattache à l'ordre moral et politique, bien plus encore qu'à l'ordre financier. Par elle, en quelque sorte vous déterminez le caractère de votre gouvernement et l'état civil de votre royauté, et en ce sens il n'en est pas sur laquelle ceux qui ont été envoyés ici pour représenter leurs commettants, soient plus impérieusement appelés à dire tout haut leur avis.

« La Chambre dernière, émanée de la Restauration, identifiée avec elle, récompensée de sa courageuse fidélité aux seules conditions auxquelles cette Restauration pouvait durer, par les suffrages de la France, était inhabile à compléter et à sanctionner les institutions nouvelles qu'elle avait fondées par le droit le plus incontestable, le patriotisme et la nécessité; c'est à la législature nouvelle à marquer du timbre national le contrat passé en son nom.

« Elle vient de constituer la pairie; elle a à voter la royauté en mettant en harmonie ces divers pouvoirs de l'État. Cette harmonie est la condition de notre gouvernement, gouvernement nouveau, qui ne ressemble ni à la liberté aristocratique de l'Angleterre, ni à la liberté républicaine des États-Unis, mais qui, participant de toutes deux, est basé sur la publicité, l'économie, l'égalité et le mérite, comme son unique force, et sur la raison générale, comme sa plus sûre garantie.

« Forme nouvelle, ignorée, qui effraie et effarouche tant d'esprits trop disposés à confondre la théorie historique et la sagesse pratique, et méconnaissant surtout dans l'organisatiou sociale actuelle la presse, cet élément désormais indestructible, qui produit dans le monde intellectuel autant de révolutions que la poudre et la vapeur en ont produit dans le mondo physique.

« Système auquel on reproche en quelque sorte de manquer de la nature d'un système, parce qu'aucune unité ne semble y présider, et que ce sont plutôt des individus isolés que des masses réunies sous un même drapeau qui se fraient, à travers la civilisation, une route indépendante dont le terme est inconnu. État de choses qu'on peut déplorer, mais non pas changer; anarchie morale, scepticisme politique à l'égard des principes comme des hommes, que le législateur doit constater pour ne pas appliquer, à une société ainsi faite, les institutions qui ont pour pivot des croyances éteintes et des sentiments effacés.

« C'est ainsi que je vois chaque jour dans une soif d'ordre que, plus que personne je partage, dans ce besoin de foi que

je conçois après tant de doutes, se précipiter avec une sorte d'entraînement fanatique vers le pouvoir des hommes qui ont passé leur vie à aggrandir leur indépendance particulière, et qui chancellent aujourd'hui dans la liberté comme enivrés par elle.

« C'est ainsi que j'en vois, imitateurs de mœurs étrangères, vouloir importer chez nous, sous peine de périr, cet esprit de corporation et d'asservissement de l'individu à son parti, ce ministérialisme ou cette opposition systématique qui sont les ressorts d'un gouvernement voisin, où les castes sont encore tranchées comme sur un échiquier, mais qui ne saurait prévaloir dans notre patrie, où la vérité et la raison ont seules leur culte, où la conscience n'obéit plus qu'à elle-même.

« Cela est si vrai que ces soldats disciplinés, qui se meuvent comme un seul homme et font abnégation de leurs lumières, de leur expérience, de leur morale entre les mains de leurs généraux, sitôt qu'il s'agit d'un intérêt matériel bien palpable, de personne ou de localité, désertent leur rang et tirent sur leurs troupes. Je sais que nos hommes d'État diront que sans cette discipline tout gouvernement est impossible, et que se flatter de ne céder qu'à sa conscience dans les affaires publiques va jusqu'à la niaiserie.

« Je trouve que le système contraire est encore plus près de la corruption et il me faudra démontrer plus d'une fois que c'est une condition de majorité et de gouvernement trop dure que d'avoir raison, même en détail, pour que j'immole sur ce point ma répugnance, à m'inféoder à des personnes et non à des principes. Si la Providence avait mis le mal dans la domination de la vérité, ne semblerait-elle pas avoir tendu un piége à l'intelligence humaine?

« Laissez, laissez à tous, vous l'empêcheriez en vain, la liberté pleine et entière, et alors, comme les rivières, quand elles ont libre passage, courent toutes à l'Océan, ainsi l'on peut espérer que dans cette liberté universelle, de cet exercice toujours profitable de toutes les forces partielles, naîtront l'ordre et l'unité.

« Cette avidité de croyances collectives, cette lassitude de l'isolement et de l'incrédulité, qui se sont opposées à ce que l'esprit de caste fût banni de la pairie avec l'hérédité, qui voudraient voir se mouvoir la Chambre élective comme une machine organisée, qui voudraient fonder dans la royauté de nos jours cette idole des anciens temps, devant laquelle tant de générations se sont inclinées avec un pieux respect, et qui consacreraient encore, si ce n'est l'empreinte de la divinité, la magie du souvenir, du moins : la distance, la richesse, les pompes et les cérémonies.

« Elle est brisée, votre idole; ses autels sont détruits, son prestige a disparu. Il n'appartient à personne de ranimer une religion éteinte. Vous pouvez faire des hypocrites; mais c'est le dernier hommage que l'intérêt arrache à l'athéisme.

« N'essayez rien de semblable, on ne bâtit rien de durable sur la poussière. Tout ce qui décorait les trônes trop souvent ensanglantés leur a été enlevé. Sur ces *fauteuils couverts de velours*, comme les appelait avec une haute perspicacité le fils d'un huissier, qui y était arrivé par la gloire, et qui, de sa main puissante, en a jeté avec dédain en Europe; sur ces fauteuils (je prie M. le ministre des travaux publics de se rappeler que Napoléon n'était pas républicain), le peuple s'y est assis sans que la tête lui en ait tourné. Il en a, sous vos yeux, pour la troisième fois chassé les possesseurs, sans autre crainte, sans autre respect que s'il faisait irruption sur un théâtre, et qu'il en dépouillât les acteurs dont il était mécontent.

« Voilà où vous êtes arrivés : je n'approuve ni je ne blâme, je raconte, et je raconte parce qu'il faut prendre les éléments de grandeur là où ils sont et non pas là où ils ne sont plus.

« Bonaparte aussi, armé de toute la sympathie nationale, engendré par la révolution qui l'aimait comme le fils de ses entrailles, mis au jour après les plus douloureuses convulsions, Bonaparte aussi a vu à l'aurore de son règne, avec cette justesse de vues qu'on perd trop souvent du haut du pouvoir, comment il fallait consolider sa jeune autorité.

«Il a marqué la transition entre l'austérité républicaine, étrangère à nos mœurs, et la prodigalité monarchique qui avait fait une trop inutile leçon, la catastrophe de 1789. A quelle époque a-t-il jamais été plus fort et plus obéi que lorsque le consul, marchant à l'Empire sans y être arrivé, il alliait la simplicité à la grandeur, et payait les services avec la monnaie de l'honneur et non avec des majorats; ou à cette autre époque où, entouré de ducs obséquieux et non plus de sincères camarades, resplendissant de pierreries, il étouffait la vérité s'élançant de cette enceinte, et précipitait avec lui dans le gouffre nos armées et nos trésors, en se persuadant que l'État c'était lui et sa cour?

«Voilà la conséquence inévitable de cette pensée, que je veux croire désintéressée, et qui consiste à doter richement le souverain, à l'environner de faste, à l'emprisonner dans de nombreux palais, et à le faire l'aumônier et le dépenseur modèle pour le plus grand développement de notre commerce et apparemment de notre bienfaisance.

«Telle n'est pas mon opinion, et si je me trompe, je me trompe bien complétement, et je substitue ma propre impression à l'impression des autres; mais moi qui ne suis pas républicain, non que je croie que la République ne soit pas l'idéal d'un gouvernement et que la tendance ne doive être toujours de se rapprocher par la pureté des mœurs, l'énergie du patriotisme, l'élévation des sentiments, le mépris des distinctions futiles des doctrines républicaines; mais parce que je ne trouve rien de semblable autour de moi pour y établir avec quelque possibilité et quelque durée un tel gouvernement au milieu de l'Europe compacte et en armes. Je suis convaincu aussi que ce n'est pas impunément que nous méconnaîtrions cette gravitation vers un ordre de choses dont Dieu seul a le secret, mais dont, génération de passage, nous devons dans nos lois enregistrer le progrès.

«C'est donc involontairement que je me trouve ramené à cette monarchie démocratique ou républicaine, comme on voudra l'appeler (je ne tiens pas aux mots, mais aux choses), à cette

monarchie constitutionnelle actuelle qui, telle que je la conçois, telle que je crois que tant de généreux patriotes l'ont conçue, doit donner à notre patrie plus de liberté, plus d'égalité que n'en ont jamais eu les républiques anciennes ni nouvelles, qui ne sont pas plus les unes que les autres à adapter à notre France de 1832.

« Le roi citoyen, le roi bourgeois, le roi populaire, qui ne m'en n'a jamais plus imposé que le parapluie sous le bras, venant se mêler, en quelque sorte se confondre, avec sa belle famille, à la grande famille des Français, qui a stipulé avec nous, dans un intérêt réciproque, les droits, les institutions, l'indépendance de la patrie; le roi, *sujet* comme nous des lois qu'il fait exécuter, doté correspondamment à des charges indispensables, voyageant à ses frais pour étudier le bien commun et dans l'intérêt commun; le roi le plus opulent comme le premier des fonctionnaires publics, le roi protecteur des arts et de l'industrie, le représentant d'une nation qui fait plus consister sa dignité dans la prospérité de chacun de ses membres et de son influence en Europe que dans une vaine ostentation et dans d'inutiles dépenses; notre roi enfin, car ce que nous établissons en théorie, nous l'avons, et nous voulons le conserver, me semble l'expression la plus fidèle de nos besoins actuels.

« Dans son intérêt, et dans le nôtre, n'altérons pas une telle situation; que la fortune du prince, provenant des sueurs du peuple, ne paraisse jamais à celui-ci plus pesante que tutélaire, et pour qu'il en soit ainsi, ne l'élevons pas trop haut, ne la faisons pas contraster avec sa misère.

« Au delà de la dynastie actuelle, au delà du genre de gouvernement qui nous régit, mes yeux n'aperçoivent plus que des écueils, que des abîmes; je ne sais plus sur quels hommes ni sur quels systèmes nous pourrons tomber d'accord.

« Fussent-ils imparfaits, tels que nous nous les sommes donnés, tels que nous les avons acceptés, et tels que nous devrions vouloir les maintenir, quand ce ne serait que pour prouver à nos ennemis que Juillet a su fonder aussi bien que

détruire, n'oublions pas, n'oublions jamais qu'à côté sont les chances incalculables des révolutions, loterie sanglante pour les individus comme pour les nations, et que, qui n'ait pas la foi ait au moins la raison, qui ne saurait se refuser à admettre, que, sans sortir de notre sphère politique, il n'est pas de doctrine qui ne puisse triompher, pas d'intérêt général qui ne puisse se faire obéir; mais aussi que des intérêts de caste, de cour, de ministère ou de Bourse ne prévalent jamais sur le bien-être, la liberté et l'égalité des citoyens, sur la fierté et la générosité de la France, inséparables de son repos et de son bonheur. Notre salut commun est à ce prix.

«Je vote pour le chiffre le moins élevé proposé par la Commission. (Nombreuses marques d'adhésion.)»

CHAPITRE XXXVI.

Besoins des églises protestantes.

J'eus une occasion d'exposer les besoins des églises protestantes, que la Restauration avait systématiquement négligés. Une des difficultés du gouvernement constitutionnel, où les majorités changent est que le prince, pour être impartial, ne devrait avoir aucune opinion politique. A plus forte raison pour les cultes, quand il y en a plusieurs dans ses États, il faudrait qu'il n'eût aucune foi religieuse ; sans cela il ne tiendra pas la balance égale.

M. Charles Dupin qui, en catholicisme, en a une vive et partant exclusive, pour faire augmenter le traitement des desservants, avait parlé du traitement bien supérieur que touchaient les pasteurs protestants. Je trouvai piquant de répondre au statisticien qu'une âme catholique coûtait deux fois plus à l'État qu'une âme protestante, et l'argument personnel avait eu un certain succès ; mais M. Benjamin Delessert voulait laisser tout le mérite d'une subvention plus considérable pour le culte protestant au roi Louis-Philippe qu'il n'y savait pas contraire, et sur sa demande, je retirai mon amendement pour lequel M. Cuvier alors avait bien voulu me fournir tous les documents.

Voici comment je l'avais motivé :

M. Coulmann. Avant d'expliquer les motifs de l'allocation, quelque faible qu'elle soit, que je viens vous demander, je

crois devoir répondre par deux mots à une fin de non-recevoir qui a été opposée hier à une augmentation, sur laquelle votre honorable collègue M. Lachèze voulait vous faire statuer.

« On a prétendu qu'il n'était pas de règle que la Chambre prît l'initiative d'une dépense. Je comprendrais mal pourquoi la Chambre s'interdirait une faculté qui est dans ses prérogatives naturelles, car qui donne est libre de donner plus comme de donner moins; la seule chose qu'il y ait à examiner, c'est jusqu'à quel point il est juste et convenable de donner.

« Je dis plus : ce principe qui n'est écrit ni dans la Charte, ni dans votre règlement, contraire à vos droits, est contraire même aux précédents des Chambres de la Restauration. Pour n'en citer qu'un exemple : en 1829, le gouvernement n'avait demandé que 50,000 fr. pour l'instruction primaire; la Chambre des députés, qui y mettait un intérêt plus sincère, porta le crédit à 100,000 fr., c'est-à-dire au double.

« Après avoir donc vidé cette question préjudicielle, j'arrive à mon amendement.

« Dans le budget de cette année, M. le ministre des cultes a ajouté à l'article *traitements des pasteurs protestants*, une somme de 20,000 fr. pour créer douze ou quinze places nouvelles, dont la nécessité lui a paru impérieuse, mais c'est en enlevant cette somme à l'article *secours pour les temples*, dont le crédit était au budget de 1831 de 60,000 fr. et qui n'est plus à celui-ci que de 40,000 fr.

« Voyons quels sont les besoins des cultes réformés en ce qui concerne les pasteurs. Au 31 décembre dernier, il restait encore au ministère, où j'ai été prendre les chiffre, 39 demandes de pasteurs non satisfaites, indépendamment des 22 que le ministre a créées; il n'y aura donc plus pour secours à la réparation des temples, que 2700 fr. de disponibles environ.

« Mais à la même époque, quelles étaient les nécessités constatées pour la réparation de 224 temples ou locaux religieux, déduction faite des secours accordés pour les quatre derniers exercices? Elles s'élevaient à une somme de 625,924 fr. C'est en présence d'un tel déficit qu'on vous réduit, pour cette an-

née, le crédit à 27,000 fr. Les besoins sous ce rapport sont-ils exagérés? vous allez en juger.

«Dans 59 *localités*, principalement dans le département du Gard et des Deux-Sèvres, les protestants sont encore réduits à célébrer l'office divin en *plein air*, comme au temps de la persécution, et cela sous une *Charte vérité* qui assure l'égalité des cultes.

«Dans 167 *localités*, principalement dans départements des Hautes-Alpes et de la Charente, ils se réunissent dans des granges ou dans des habitations particulières.

«A Paris, Messieurs, 15,000 chrétiens de la Confession d'Augsbourg n'ont qu'un seul temple, dans une rue étroite, où deux voitures peuvent à peine passer de front, dans un quartier éloigné, où les étrangers de cette communion, les ministres des puissances étrangères qui y appartiennent ne peuvent se rendre qu'avec difficulté, quand ils y trouvent place.

«Mais en défendant le traitement de MM. les desservants, M. le ministre de l'instruction publique vous a dit que les pasteurs étaient plus rétribués que les curés, que la condition de ces derniers était inférieure. Je ne viens pas demander d'augmentation pour les ministres du culte chrétien réformé; ils me désavoueraient au milieu de la détresse publique, car ils savent qu'un moyen aussi de soulager les privations, c'est de les partager; mais je dois rectifier la comparaison inexacte faite par M. de Montalivet.

«Non-seulement les pasteurs protestants sont mariés, ont des familles, ce qui, indépendamment de leur zèle pour l'instruction primaire, auquel M. le rapporteur s'est plu à rendre hommage, leur permet de donner l'exemple des vertus domestiques, mais ils ne touchent point de casuel et ne reçoivent point de subvention des Conseils généraux.

«Ils ont de plus le soin d'une plus grande quantité de fidèles. Le nombre des succursalistes, vicaires, curés, s'élève pour la population catholique à 40,309, ce qui fait un prêtre pour à peu près 746 âmes. En estimant la population réformée à 1,500,000 âmes, il n'y aurait qu'un pasteur pour 2714 pro-

testants, c'est-à-dire que ceux-ci auraient près de deux tiers de fidèles de plus sour leur garde spirituelle.

« Mais en examinant la question sous un autre aspect, et en faisant un budget, une telle appréciation est permise, que voyons-nous? C'est que le culte d'une âme chrétienne catholique coûte à l'État 1 fr. 13 c. par an et même 2 fr. si l'on compte toutes les subventions, tandis que cette charge n'est que de 50 centimes pour une âme chrétienne protestante. Les protestants sont donc moins bien traités que les israélites eux-mêmes, qui sont 65,000, et dont le culte coûte 65,000 fr., c'est-à-dire 1 fr. par israélite.

« Mais j'ai hâte de sortir de ces calculs; je souffre pour toutes les religions de cette estimation étroite et pécuniaire, de cet encan annuel de leurs éternels et sublimes avantages; mon cœur et ma pensée se précipitent vers le moment où, dans leurs intérêts bien entendus, elles ne demanderont plus qu'aux croyances et non à la loi, aux convictions généreuses et non l'indifférence et au dédain, un salaire légitime et respecté.

« D'ici là, il est de votre justice de tenir entre elles une balance égale, et quand une d'elles, surtout celle de la minorité, qui de l'oppression a passé à la tolérance avare de la Restauration, ne demande que des toits pour prier ailleurs que sous la voûte du ciel, vous ne continuerez pas de lui allouer le secours de 20,000 fr., alloué l'année dernière pour cet objet.

« Il m'a fallu cette puissante considération que ce n'était pas au moment où vous aviez réduit le traitement des dignitaires de l'Église catholique qu'il convenait de satisfaire à toutes les nécessités du culte protestant, pour m'empêcher de vous faire la proposition d'une réparation aussi large qu'équitable et tardive, et pour que je me bornasse à vous demander les 20,000 fr. votés en 1831 pour les édifices et non pour des personnes, crédit dont la destination a été changée. C'est un bonheur pour le législateur, ami de son pays, des lumières et de la morale, que de pouvoir, avec une si petite somme, satisfaire à de si nobles, à de si vrais, à de si honorables besoins. »

CHAPITRE XXXVII.

Loi sur le Panthéon.

J'ai parlé des tiraillements qui divisaient le parti libéral si uni naguère et qui avait succédé à l'enthousiasme dont tant d'âmes généreuses avaient été enflammées pendant la lutte contre l'arbitraire.

La loi qui avait été portée aux Chambres pendant l'émotion causée par la mort de B. Constant et pour en prévenir les effets, fut une nouvelle preuve de l'affaiblissement du parti libéral. Les uns s'abstenaient; les autres travaillaient sous mains à empêcher que la loi sur le Panthéon fût votée. Les amères paroles que j'ai citées de M. Guizot, ont assez expliqué les dissentiments entre les principes et le ressentiment contre les hommes dont il s'agissait de consacrer la gloire. Pour moi, il y avait à la fois dans cette opposition, injustice et ingratitude et je crus devoir protester par ces paroles :

M. Coulmann. La proposition de M. Salverte, fidèle écho d'une pensée nationale, conçue dans tous les deuils publics de notre patrie, depuis la mort de Mirabeau jusqu'à celle de Benjamin Constant, qui, quoi qu'en ait dit le préopinant, était à la fois un des plus fidèles comme un des plus ardents amis de la liberté. Il la défendait alors que d'autres fléchissaient sous le despotisme; il établissait les véritables maximes constitutionnelles alors que d'autres les balbutiaient à peine, et s'il l'a poursuivie sous plus d'une forme, il n'a jamais aimé et servi qu'elle. (Très-bien !)

«La proposition, dis-je, semble, comme tout ce qui est enthousiasme, comme tout ce qui est sentiments exaltés et généreux, difficile à régler et circonscrire dans les formules pré-

cises et sèches d'une loi, d'un programme. A des hommes froids, les cérémonies d'un culte, que le sentiment seul peut solenniser et agrandir, semblent mesquines et théâtrales. A des hommes dont le cœur bat vivement au souvenir des services rendus au pays, ces lentes épreuves, pour reconnaître les droits à l'immortalité des objets de leur admiration, paraissent de l'ingratitude et presque de l'outrage.

« Loin des circonstances dont l'inspiration réchauffe des débats qui rencontrent déjà des sentiments si contradictoires, l'indifférence, cette maladie de notre temps, cherche à concilier les opinions opposées. Cette indifférence est-elle méritée? Est-ce une question étrangère à nos mœurs, si en dehors de nos idées, qui s'agite?

« S'il était question d'industrie, de commerce, de finance, de richesses, de luxe même, nous aurions vu sans doute notre ministère intervenir déjà dans la proposition qui vous est faite; ces bancs dégarnis n'auraient pas deux fois rendu la délibération impossible. Mais n'est-il donc pas d'autres intérêts pour un peuple que les intérêts positifs? N'est-il pas pour lui d'autres besoins que les besoins des petites âmes? Enfin n'y a-t-il pas des forces autres que celles que j'ai indiquées et qui soutiennent les États? Qui peut nier que parmi celles-là la plus vivace ne soit l'amour de la patrie et de la liberté!

« Là où il règne, il se suffit en quelque sorte à lui-même, et pour bien faire, il n'est pas besoin d'autres motifs. Ailleurs, il faut de l'or, des salaires élevés, un gros budget; il tient lieu de tout cela, il remplace l'or et forme, comme on l'a dit, un trésor plus inépuisable que tous vos impôts. Quand les institutions, au contraire, ne cultivent point ce principe de tout ce qui est durable et grand, au lieu du désintéressement et de la générosité qu'il excite, c'est l'ambition et l'avarice qui flétrissent les cœurs, et l'ambition et l'avarice sont insatiables. »

« Vous n'avez parlé qu'à l'égoïsme, et l'égoïsme seul vous répond.

« Comme le dit Montesquieu : « Au lieu de faire le trésor public du bien des particuliers, c'est du trésor public que vous

avez fait le patrimoine des particuliers ; et la République n'est plus qu'une dépouille ! Gardez-vous, législateurs, de rétrécir, de circonscrire la pensée publique dans une sphère si honteuse et si étroite ; faites une nation de citoyens et non une nation de spéculateurs ; offrez au talent, à la vertu d'autres récompenses que des places, que des récompenses pécuniaires. Les anciens élevaient des autels à leurs grands hommes ; nous ne demandons pour eux qu'un tombeau ! » (Marques d'assentiment.)

« On n'a pas contesté que la consécration du Panthéon, ce simple témoignage après la mort des services rendus à la patrie, ne fût, chez une nation idolâtre de la gloire, un puissant mobile aux grandes actions. Quels plus beaux trophées pourriez-vous offrir aux générations nouvelles, aux étrangers même, que ce temple qui renfermerait leurs restes ? Ce sont là des drapeaux sacrés que vous n'avez enlevés à personne et que vous n'aurez jamais à dérober à vos ennemis mêmes.

« On a dit que c'étaient des cérémonies empruntées aux républiques ; c'est que le désintéressement et la vertu sont l'âme des républiques. Vous récompenserez par le Panthéon comme elles récompensaient par des couronnes de chêne ; c'est une monnaie qui ne grèvera pas les contribuables, et je pense que sous ce rapport vous ne craindrez pas d'imiter les républiques.

« Mais qu'on se rassure, Westminster s'élève au sein d'une nation constitutionnelle. Une nation souvent appelée mercantile n'a pas cru devoir se priver de ce grand ressort patriotique. Mais c'est l'exécution qui a rencontré le plus de contradiction. On dit qu'elle ne répondait pas à la grandeur de l'idée et que ce serait un étrange spectacle qu'un grand homme proclamé après deux votes par assis et levés ou même par amendement.

« Il n'est pas, Messieurs, de mesure qui ne prête à la moquerie et qui ne se rapetisse par l'application ; mais pas plus qu'un conclave qui proclame un pape infaillible, pas plus qu'une assemblée qui élit un roi, il ne sera étrange de la part des représentants d'une nation de dire que tel citoyen a bien mérité de son pays et que les contemporains lui croient des droits à l'immortalité. Cet arrêt peut être contesté, la postérité peut ne

pas le ratifier. L'histoire a ses erreurs comme ses réparations. Mais est-ce une raison pour qu'une législature refuse à cet égard le poids de son témoignage? Un de nos collègues vous l'a dit : le caractère de notre époque n'est pas l'engouement; ne craignez donc pas qu'il y ait plus de grands hommes au Panthéon qu'à côté de vous. Que redoute-t-on encore ? La discussion des titres en présence des familles ? Chez un peuple où la bienfaisance a tant d'empire, reposez-vous sur elle du soin de respecter toutes les convenances.

« Je n'ai, du reste, aucune objection à émettre à cet effet, et sauf l'exception proposée par le gouvernement et M. Salverte, une distance de cinq années entre la mort et la translation. Mais la convenance la plus impérieuse, c'est la reconnaissance; quand celle-là est sincère, l'expression n'en paraît pas exagérée. Quand on fait si souvent retentir ces mots d'ingratitude à l'égard des hommes que la mort a épargnés et qui, après avoir combattu quinze ans en faveur de nos droits, n'ont besoin, pour rester populaires, que de réaliser au pouvoir leurs principes, serait-on bien venu à refuser l'immortalité du Panthéon à leurs amis, à leurs frères d'armes ?

« Prenez garde de justifier l'oubli par votre propre oubli, l'injustice par votre propre injustice; car comment se plaindre que nos yeux sont ingrats et jaloux si notre mémoire est si peu reconnaissante ?

« Après les journées de Juillet, à cette époque voisine des idées hautes et généreuses, le gouvernement légataire de la Révolution de 1789 et non de la Restauration, conçut le projet de rendre le Panthéon à sa destination. Une Commission fut nommée, composée des hommes les plus familiers avec les besoins et le sentiment de la gloire; elle rédigea un projet de loi qui vous fut apporté le lendemain du jour où s'éteignit au milieu du deuil général un des plus grands esprits qui aient honoré nos assemblées nationales. Le pouvoir saisit cette occasion pour s'associer aux hommages du pays et demanda à cette Chambre de confirmer par un vote exceptionnel en faveur des quatre grandes renommées les vœux unanimes des Français. Ce sont ses expressions.

«Cet acte n'était pas seulement justice, c'était la conséquence d'un engagement pris envers des amis et des familles éplorées, c'était enfin une profession de principes, une sorte de solidarité, je dirai plus, une sorte d'acte de piété filiale de la part de la royauté des barricades. La loi ne put être votée par la dernière Chambre ; mais à l'anniversaire de juillet, comme lorsque les bustes de Foy et de Manuel furent portés à l'Hôtel-de-Ville, comme le jour des funérailles de Benjamin Constant, l'idée de l'Assemblée constituante se raviva dans les imaginations de nos ministres et vous assistâtes tous, par leur invitation, à des cérémonies touchantes, où se retrouvèrent l'union et l'enthousiasme qui avaient caractérisé nos immortelles journées.

«C'est qu'il y a, indépendamment de toutes autres croyances païennes et chrétiennes, une religion universelle, celle du patriotisme et du dévouement ; celle-là est dans toutes les autres et veut son culte comme les autres,

«Je ne trouve pas que les engagements contractés seraient remplis si, au lieu de faire du Panthéon un temple, vous n'en faisiez qu'un musée. Il me semble que ce serait altérer gravement la touchante pensée qui a présidé à la proposition, si, au lieu de tombes nationales, vous vouliez que de froids cénotaphes honorassent seuls la mémoire des hommes illustres et que le talent de l'artiste seul fixât l'imagination de ceux qui viendraient les contempler.

«Non, Messieurs, à côté de la grandeur, c'est le spectacle du néant qui est religieux, et quand c'est près des restes de ceux qui l'ont servie que veille la patrie comme ils ont veillé sur elle quand ils étaient vivants, ce ne sont pas de vaines pierres dont il lui faut confier la garde. Vous ôteriez à vos monuments la vie et la pensée; votre Panthéon serait un musée frivole que ne sanctifieraient ni la religion ni la mort. Je crains que le modeste vœu de M. de Larochefoucauld-Liancourt d'être enseveli au sein de ses foyers domestiques n'ait suggéré à la Commission cette atténuation de la pensée première.

«A Dieu ne plaise que la gloire fasse violence à la volonté des mourants ou aux jaloux hommages de leurs familles! Quoique

les grands citoyens aient été tout à leur pays et que leur pays ait plus de droits que personne sur leurs cendres, je ne demande pas qu'on dispute ces cendres à leurs parents. Les honneurs suprêmes décernés par la nation ont une perpétuité qui peut à la fois se manifester par des cénotaphes comme par des cercueils; mais les cénotaphes ne seraient élevés qu'à défaut de tombeaux. Pour une exception ne deshéritons pas du temple de l'immortalité tout ce qui reste de mortel de ceux que nous avons aimés, et qu'à l'abri des hasards de la propriété comme des outrages du temps, leurs ossements y demeurent inviolables et en respect à la postérité.

« Je ne puis admettre non plus qu'il faille faire remonter jusqu'à 1789 l'effet de la loi qui vous est proposée, non que je conteste ces grandes renommées et même les nobles martyrs qui ont signalé une époque si pleine d'héroïsme comme de malheurs, mais parce que se proposer une carrière si vaste, c'est s'exposer à n'en pas atteindre le but. C'est là ce qui me semble être arrivé à la Commission. Nous fondons pour l'avenir bien plus que pour le passé. Nous sortons d'une révolution assez mémorable pour nous contenter d'en solder la dette envers ceux qui y ont contribué. C'est là l'inauguration la plus naturelle de notre nouveau Panthéon, qui s'élèvera à côté du monument de Juillet comme un inépuisable souvenir de gratitude et de victoire, peut-être un jour comme une protestation.

« Je vote pour la proposition de M. Salverte et contre les amendements de la Commission[1]. »

[1] Mme B. Constant eut la bonté de m'écrire le surlendemain : « Je désire vivement vous voir et vous dire combien je suis touchée des dignes « et nobles paroles prononcées par vous samedi. Elles ont à la fois toute « l'éloquence d'un sentiment vrai, en étant la juste appréciation de celui « qui animait, il y a quinze ans, une population reconnaissante. Il y a là « une consolation qu'une chambre égoïste et envieuse, même au delà des « limites de la vie, ne peut m'ôter.

« Je vous remercie donc d'avoir été l'organe d'une nation généreuse. « Je n'attendais pas moins de vous. Pouvez-vous me donner quelques « instants demain. Indépendamment du plaisir que j'ai toujours à vous « voir, j'ai besoin de vous demander des explications sur quelqu'un que « je ne m'attendais pas à ranger parmi ceux dont les apostasies ne me « causent plus de surprise. Bonsoir, cher, et sincères amitiés pour tou- « jours. CHARLOTTE CONSTANT. »

CHAPITRE XXXVIII.

Correspondance. — M. Th. Compans, Mme Sœhnée, MM. Barthe, Vieillard, de Golbéry.

Je donnerais une esquisse incomplète de ce début de la royauté de la branche cadette des Bourbons si à mon témoignage je ne joignais celui de quelques amis au milieu desquels j'avais vécu ou vivais. Ils ont dû exercer leur action sur mes votes indépendamment de celle de mes commettants. Ces commettants, quand l'esprit politique n'est pas bien développé, ont remis leur destinée à quelque honnête homme en qui ils avaient confiance et qui lui-même est souvent bien embarrassé sur le chemin à suivre au milieu de tant d'impulsions diverses qui nous viennent des ministres, des collègues, de la presse et des salons.

Quelque fermeté que l'on ait, on est toujours modifié, façonné par les personnes au milieu desquelles on vit. Nous reflétons, sans le vouloir, ce qui nous environne. Lancés dix ans plus tard dans le grand monde, nous aurions peut-être parlé et senti autrement. Il faut donc, quand on est sincère et qu'on s'adresse au public, ouvrir toutes les fenêtres et laisser voir jusqu'au fond de sa chambre. Cela peut apprendre à d'autres ce qu'ils ont à attendre de la vie; que, quoi qu'il arrive, l'indulgence envers les hommes publics est la vraie justice. Mes lecteurs ne se plaindront pas plus que dans le passé de ces auxiliaires qui viennent ap-

puyer de leur autorité mes *réminiscences*. Qu'ils me permettent donc de leur présenter un de mes plus anciens confidents et amis, sorti comme moi du collége Sainte-Barbe, et que je retrouvai un jour, avec bonheur, dans une maison que ma sœur habitait rue de Tournon, à Paris. Mes jeunes nièces, en prenant leurs leçons, apercevaient à la fenêtre d'un entre-sol une lumière qui s'allumait de bonne heure et qui éclairait fort avant dans la nuit un étudiant acharné au travail et auquel les distractions mondaines paraissaient tout à fait étrangères. Elles me le montrèrent, et je reconnus Théophile Compans, neveu du lieutenant-général comte Compans, et qui demeurait avec lui. On ne peut pas dire que ce fut un joli garçon : il avait la taille de M. Thiers, une assez grande bouche, un costume systématiquement singulier, toute sa vie, une cravate blanche sans nœud ; mais sa nature méridionale avait tant d'entrain ; de cette bouche sortaient tant de spirituelles saillies, de cette âme tant d'élévation et de bonté, qu'il vous attachait autant qu'il vous amusait. Sans fortune, à force de travail et grâce à son aimable caractère, il devint un avocat et un écrivain judiciaire distingué occupa une charge d'avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, s'éleva jusqu'au rang de procureur général, eut l'insigne honneur de disputer une élection de Chambre à Bordeaux au comte Molé. Quoique ses services lui eussent bien donné le droit d'espérer la Cour de cassation, il se contenta, par fidélité à ses principes, à prendre sa retraite en qualité de conseiller à la Cour impériale de Rouen,

épave d'un naufrage politique dont peut s'enorgueillir le rivage.

Je lui laisse la parole, et comme préface je remonterai à une première lettre de 1825, qui le caractérise mieux que l'esquisse que j'essaierais de tracer.

« Au château d'Oigny, près Villers-Cotterets.

« Je t'écris, mon cher ami, du château d'Oigny, où je me suis rendu pour assister à une cérémonie de mariage : c'est encore tout palpitant en quelque sorte de mouvement et des fêtes de cette solennité que je pense à m'entretenir avec toi ; tu verras, j'espère, dans ce fidèle souvenir, un témoignage irrécusable de cette habitude d'amitié qui ramène toujours mes pensées vers les lieux que tu habites.

« Une noce est un tableau assez piquant pour l'observateur, et surtout assez analogue à la direction ordinaire de mes idées pour que je te doive quelques détails. Je n'étais pas tellement absorbé par mes rêveries que je n'aie pu en recueillir d'assez amusants. Indiquons d'abord le lieu de la scène.

« Imagine-toi, au sein de la forêt de Villers-Cotterets, un castel de physionomie très-féodale, habité par le plus féal des chevaliers de la vieille armée, le général Charpentier. On s'y transporte de Paris en forme de colonie ; on s'y installe. Cinquante ou soixante lettres d'invitation sont distribuées à toutes les notabilités du chef-lieu de canton ou d'arrondissement ; la forêt est dépeuplée de chevreuils, de perdreaux et de lièvres, qui figurent au banquet sans invitation spéciale ; nous sommes en pleines noces.

« L'église du village est ornée avec un luxe inusité. Le ban et l'arrière-ban des chantres et des enfants de chœur est convoqué. Le suisse, le bedeau etc. viennent processionnellement chercher l'assemblée au château ; on se met en marche, la mariée en tête du cortége.

« Que te dirai-je d'elle? Mille convenances délicates me com-

mandent la discrétion : elle est jeune, belle, modeste, distinguée à la fois par la candeur et la dignité. Mille fois heureux celui qui, confondant son âme avec la sienne, est destiné à y découvrir des trésors qu'il n'est pas donné aux yeux de saisir, que le cœur seulement révèle, parce que lui seul les produit !

« Quant à l'époux, je suis, à franchement parler, assez embarrassé pour te le définir. C'est un mélange d'exaltation et de mélancolie, de bonheur et d'anxiété, de bienveillance et de maussaderie, en un mot, portant sur toute la physionomie l'empreinte de mille sensations confuses et contradictoires qu'une position aussi nouvelle peut faire éclore dans une âme facile aux impressions.

« Ce singulier personnage ne t'est pas absolument inconnu. Je l'ai même surpris plusieurs fois dans le tumulte de cette cérémonie préoccupé de ton souvenir. Tu es le plus ingrat des amis si ce dernier trait ne te le révèle pas tout entier.

« THÉOPHILE COMPANS.

« Au château d'Oigny, le lendemain *de ce que je crois être le plus beau jour de la vie.*

« Ta réponse m'y trouvera encore. (8 septembre 1825.) »

« Bordeaux, ce 19 avril 1831.

« Tu n'as pas besoin, mon cher ami, de me tancer sur ma paresse et mon silence; le bon souvenir que tu gardes de moi est le reproche le plus sévère que tu puisses m'adresser et j'y suis profondément sensible. Une inconstance d'humeur, qu'il me serait difficile d'expliquer, me porte à provoquer en quelque sorte mon exil de Paris. Je rêvais une vie plus douce sous le ciel qui m'a vu naître ; le monde dont je me séparais de plus en plus était devenu pour moi presque un sujet d'aversion. L'isolement de la vie de province me semblait le meilleur asile contre l'esprit de dégoût universel dont j'étais dominé.

« Je suis à Bordeaux depuis huit mois et jeté au sein du genre de vie le plus étrange qui se puisse concevoir. Je sens toutefois que j'ai repris du ton et qu'il y a du mieux dans mes dispositions morales. Cette ville-ci est éminemment grande ville en ce sens que l'indépendance individuelle y est complète quand on n'aspire pas à se mettre trop en lumière. Je vois beaucoup et très-peu de monde, c'est-à-dire que mes relations avec les maisons ouvertes à la société ne vont pas au delà de quelque exactitude à me présenter à leurs soirées. J'ai le plaisir d'être en délicatesse avec le préfet, qui se croit obligé toutefois de me faire des gracieusetés, ce qui me donnerait une certaine importance si je voulais tirer parti de la position. Ces bonnes gens s'imaginent qu'ayant passé ma vie à Paris et dans les rangs ou plutôt dans la cohue de l'opposition, je suis dans les termes les plus intimes avec tous les hommes que le flot porte aux affaires et qu'il en rejette au bout de huit jours. Le ton déterminé avec lequel je me prononce pour le mouvement dans les *salons* de la préfecture, dans le *sanctuaire* de la *résistance*, leur semble un indice certain de mes étroites relations avec Lafayette et Odilon Barrot, dont le nom n'est jamais prononcé en ma présence qu'avec une certaine circonspection. Le vrai de tout cela, tu le sais mieux que moi-même. Étranger toute ma vie à toute coterie, l'homme du monde le plus impropre à faire cortége sur les pas de ce qu'on appelle les notabilités, je vis au fond de ma province aussi oublieux de ces puissances qu'elles le sont à coup sûr de moi. Je n'écris à personne, ni à mon oncle, ni à M. Decaze, ni même à toi, ce qui est fort mal ; eh bien ! dans cet isolement absolu, il me paraît piquant d'être considéré ici comme un reflet de ces grands *jacobins* dont la voix ébranle le monde.

« Mais il me semble que je me perds dans mon exposé et que je n'arrive point au fait.

« Le fait est donc que, semblable à tous ceux qui s'éloignent de Paris après y avoir passé toute leur vie, je reporte souvent ma pensée avec regret vers les habitudes, les liens et même les illusions que j'y ai laissés. L'esprit de retour vient de temps

à autre m'importuner et je m'accommoderais passablement des voies que ton amitié songe à m'ouvrir ; mais je suis bien loin et mes concurrents bien près. J'ai écrit à tout hasard à M. Decaze ; vois si le cœur t'en dit ; il me veut du bien et je l'aime sincèrement, quoique je ne lui écrive jamais. S'il juge convenable de faire une démarche, ce sera un billet pris à la grande loterie des faveurs, et j'attendrai l'événement. Tu me demandes si Barthe me connaît, question délicate. Il m'a connu, certes, jadis, il y a un an ; mais me connaît-il aujourd'hui ? ma foi, je n'en sais rien. Depuis que Mérilhou a un chasseur, je doute de tout, si ce n'est de l'omnipotence du hasard.

« Le motif qui te conduit à Lausanne me fait grand plaisir ; mais je ne comprends pas trop pourquoi tu vas placer ta femme en vedette à la frontière ; ce me serait presque un indice de paix. Béni soit M. Casimir Périer s'il nous la donne bonne et honorable. En attendant, il nous annonce par le télégraphe ses triomphes de la rue Saint-Denis.

« Mille amitiés.

« TH. C. »

« Du 19 août 1831.

« Depuis que tu es membre du souverain, mon cher ami, mille velléités m'ont pris de t'écrire ; mais je pensais bien que la première ferveur des réunions, commissions et autres grandes affaires qui absorbent les moments et la pensée d'un député ne te laisserait guère le loisir de me répondre. Je cède aujourd'hui à l'impatience et au besoin de me reconnaître un peu au milieu du pêle-mêle politique. Que veut la Chambre ? Où est son esprit ? Quelle est la nuance tranchée d'opinion qui doit la teindre de sa couleur ?... Toutes questions sur lesquelles la distance ne me permet pas d'asseoir un jugement bien assuré. J'ai étudié, aussi attentivement que possible, l'esprit des élections à travers les éléments nouveaux qu'elles ont donnés, j'ai cru reconnaître que le parti dit du mouvement,

c'est-à-dire celui qui se groupe autour de Lafayette et de Dupont de l'Eure, compterait de 70 à 80 voix, qu'une seconde fraction de gauche, que je personnifie en M. Laffitte, réunirait 150 à 160 votes; le surplus, je l'abandonne à sa destinée ministérielle. Ces divisions me semblent s'être assez nettement dessinées dans la question de la présidence. Celle-là, pour beaucoup de députés, est restée une question de personne bien qu'on ait voulu en faire une question ministérielle; mais à mesure que la Chambre s'engage sur le terrain politique, je vois avec douleur que sa vue se trouble, qu'elle se laisse aller aux fascinations et qu'elle n'ose faire un pas sans regarder en arrière l'espace qu'elle a franchi. Le secret de cette hésitation est dans l'essence même des éléments qui composent la fraction Laffitte. Les hommes mixtes, depuis l'Assemblée constituante jusqu'à nous, ont toujours été ceux qui n'avaient qu'une éducation politique imparfaite, des idées flottantes, et leur prétendue sagesse n'est qu'une oscillation misérable entre les fautes et les obstinations des partis prononcés. Je ne parle pas des intrigants qui se livrent par calcul à cette manœuvre du pendule. Il y en a dans la Chambre un assez bon nombre et je te signale d'avance Teste comme fort disposé à se faire le chef de ces forbans politiques qui vivent aux dépens de tous les pavillons. Dans la révolution brabançonne, il avait commencé ce rôle avec quelque succès, mais le théâtre de la France lui a paru plus propre à le jouer en grand et avec profit. Je te recommande l'étude de ce personnage.

« La composition de votre Chambre me semble donc la condamner à ne faire que du médiocre : c'est le régime auquel on nous a mis depuis la Révolution de juillet. Je n'ose pas dire que la France en soit lasse, car je pense, au contraire, et avec une affliction profonde, que c'est précisément le seul qu'elle demande. En s'appuyant sur les intérêts matériels, c'est-à-dire sur ce qu'il y a de plus étroit et de plus égoïste, le ministère a bien jugé le pays et ceux qui, dans un ordre d'idées et de besoins moraux, ont fait la Révolution de juillet, ont fait une utopie. Il y a sans doute grand nombre d'esprits généreux, de

cœurs chauds et désintéressés ; mais l'esprit boutiquier l'emportera. Le pays en masse ne serait capable d'un vrai dévouement qu'autant qu'un pouvoir confiant et vigoureux irait chercher des sympathies dans les classes qui sèment, fabriquent et produisent, les seules chez lesquelles la pauvreté ait conservé de la sève et le sentiment de l'honneur national. Mais ce ministère est impossible : la Bourse ne lui permettrait pas de vivre quinze jours.

« De tout ceci, je sais bien quelles conséquences il faut tirer; mais je laisse à l'avenir le soin de les déduire. Je me borne à dire qu'un pays ainsi disposé est bien plus propre aux restaurations qu'aux révolutions progressives ; je m'enveloppe donc d'une complète résignation et j'attends la suite ; toutefois je suis avec intérêt le développement du drame. Je m'intéresse même beaucoup à quelques-uns des acteurs, comme tu peux l'imaginer, de la scène où tu es monté. Jette donc de temps en temps quelques regards vers le fond du parterre : Si tu remarques un spectateur qui ne désirerait être un peu plus *grand* que pour que ceux qui sont placés devant lui ne l'empêchassent pas de voir, ce sera moi. Quand le bruit de la salle ou de la scène ne me permettra pas de bien entendre ce qui se dit sur les planches, aie la bonté de me donner de temps à autre un petit mot d'explication. Membre du souverain quinquennal, n'oublie pas une des plus obscures individualités du souverain des trois jours. Le pauvre peuple est aimant et plein de gratitude ; compte donc sur sa sincère amitié.

« TH. COMPANS.

« 20 août 1831. »

Au commencement de cette même année et pour donner en quelque sorte la parole à des opinions opposées, j'avais reçu d'une femme aussi remarquable par son patriotisme que par la fermeté de son caractère et de son jugement, Mme Sœhnée-

Fesquet, dont le nom a déjà figuré sur les tablettes de cette histoire microscopique, la lettre qui va suivre. Dans cette lettre, comme dans un miroir fidèle, se reflètent les hésitations et les doutes qui forcent à certains moments la conscience de s'interroger avec anxiété. Quand la mienne même ne donnait qu'une réponse équivoque, que la règle était incertaine et la responsabtlité grande, de peur de me laisser entraîner involontairement par mon intérêt, j'avais coutume de pencher toujours du côté contraire. Ce sacrifice rendait quelque force à ma faiblesse, me consolait des erreurs que je pouvais commettre et me rassurait en quelque sorte sur les suites de mon jugement.

Mme Sœhnée était la veuve d'un manufacturier du premier rang, longtemps associé de la maison Hartmann, de Münster. Elle était née en Asie, avait, avec une figure charmante, reçu la solide éducation d'une Anglaise et occupait un superbe hôtel au bout de la rue de Richelieu, dont le jardin a formé depuis la rue Vivienne prolongée.

Dans le salon rond de cet hôtel, elle a reçu pendant la Restauration presque tous les chefs de l'opinion libérale dans les Chambres et hors des Chambres : MM. Voyer d'Argenson, le général Foy, Manuel, Casimir Périer, Chauvelin, Barthe, Dupont de l'Eure, le duc de Broglie etc. Elle n'était étrangère à aucun des mouvements politiques, connaissait les discussions des livres, et par les anciennes relations de son mari avec la banque et les industriels, elle se trouvait parfaitement informée de l'esprit public des ouvriers, à

Paris. Elle faisait en voyage appeler le maître de poste et le questionnait sur l'opinion de la localité où, par sa correspondance, elle recueillait les opinions manifestées parmi les populations sur tous les points de la France. Les conversations chez elle étaient presque toujours sérieuses et solides, et dans le choix même des défenseurs de son parti, elle montrait une certaine austérité. Sous le régime constitutionnel et quand la représentation nationale est assemblée à Paris, on ne sait pas quel rôle important, à côté des cercles de la Cour ou des ministres, exercent les sociétés privées dans lesquelles le député ou le pair de France prend ou croit prendre le ton de l'opinion publique. Quand la maison est considérable et opulente, qu'aucune classe n'en est exclue, que des hommes intègres, indépendants et de mérite y abondent et que les honneurs en sont faits par une femme judicieuse, respectable et aimable, la France elle-même semble y parler à ses organes souvent isolés, déconcertés et justement méfiants. Les salons de M. Laffitte, de M. Ternaux, de Mme Davillier, de Mme Sœhnée ont plus préparé qu'on ne pense, la révolution de 1830 dont cette dernière se fait l'interprète.

Paris, 6 janvier 1831.

« Mon cher Monsieur Coulmann,

« Je viens vous remercier des conseils de modération que vous avez donnés hier à vos amis politiques. Si l'opposition savait le mal qu'elle fait *à la liberté* par ses violences, tant à la tribune que par la presse, je suis persuadée qu'elle emploierait des formes plus françaises et un langage plus grave : des

injures, des personnalités ne sont ni des raisons, ni du patriotisme! Une chose qui m'étonne depuis plusieurs mois, c'est de voir que l'opposition *patriote* marche, parle et écrit à l'unisson de la *Gazette*, de la *Quotidienne* et même de M. le vicomte de Cormenin, dont les antécédents sont loin d'être rassurants! Lisez avec attention ses écrits, lisez-les sans prévention et vous verrez qu'il oppose sans cesse Louis-Philippe à Charles X, et que c'est toujours à l'avantage de ce dernier. Vous ne doutez pas, j'espère, qu'il ne soit d'accord avec les ennemis de nos institutions nouvelles et lié avec eux et leurs organes? Ne soyez donc pas leurs dupes, *vous*, *amis de la Révolution de juillet!* Vous servez leurs desseins *plus que vous ne le pensez* et vous le regretterez un jour douloureusement. Mais il sera trop tard!

« La *Gazette* s'est fait un thème; elle a dit: « C'est avec les mots magiques de liberté, d'ordre légal, de droits, d'honneur et d'égalité qu'on a préparé la chute de la branche aînée des Bourbons. Parlons de même, nous renverserons la branche cadette avec ce même vocabulaire. » — Ouvrez donc les yeux, Messieurs, et ne tombez pas dans ce piége. Aimez assez votre pays pour marcher avec ce que vous avez créé vous-mêmes. Est-ce en face d'une guerre imminente que vous voulez désaffectionner de la famille royale?... Et en politique, on n'aime *que ce que l'on révère!* Si vous saviez, comme je le sais, à quel point les carlistes se réjouissent de cette discussion orageuse *à propos de la liste civile*, vous vous garderiez bien de marchander de la sorte un roi qui est notre ancre de salut. Les emportements de l'opposition la dépopularisent au plus haut degré parmi les masses. Or les masses *sont le peuple*. Vous n'irez pas croire que quelques écervelés des écoles, que quelques écrivains affamés et ambitieux sont... *le peuple français?* Non, vous ne pouvez le penser! Eh bien, le peuple veut la paix, le repos, le retour de la sécurité pour pouvoir travailler et manger, car, ce n'est pas de théories et de protestations de principes qu'il vit, il s'en soucie fort peu; car il ne les comprend pas.

« Je crois, mon cher Monsieur Coulmann, que je n'ai donné le

droit à personne de douter de mes sentiments pour mon pays et de mes opinions libérales. Ensuite, peu m'importe, à moi, qui est roi. Jamais je n'ai mis le pied dans une Cour royale ou impériale ; mais j'aime passionnément la France, et mon affliction est vive, profonde, quand je vois qu'on la conduit dans un abîme de misère, de déchirement et de guerre. Est-ce en face d'une guerre qui va être entreprise *contre la Révolution de juillet* et pour écraser tout ce qui veut de la liberté, qu'il faut abaisser notre royauté, choisie et élue par nous ? Songez-y bien, Messieurs, si vous refusez une dotation convenable (et j'appelle convenable quinze millions), vous ôtez à la royauté des moyens de bienfaisance dont elle ne peut se passer *sous peine de mourir*. Ensuite, il est très-vrai que depuis des siècles, la France fournit le monde entier de modes, de broderies, de bijoux, de batistes, de dentelles, de tableaux ; bref, elle dirige les arts, les sciences, les modes etc. Si la France n'a pas de cour, si la cour ne donne pas un élan de dépenses, toutes les fabriques d'objets de luxe, toutes sont ruinées et perdues à tout jamais ! Si la reine se costume simplement, les dames seront encore plus simples qu'elles, la femme de chambre plus simple que sa maîtresse et ainsi de suite. Que ferez-vous de cette masse effrayante des ouvriers *sans* travail ? Ils viendront vous piller et nous égorger, tout admirables qu'ils ont été, parce que la faim *cause le délire?*

« C'est donc presque à genoux que je vous prie de donner cette lettre à lire à M. Odilon Barrot. Oui, je vous en prie, faites-la lui lire. Il se dit l'ami personnel de Louis-Philippe; qu'il ne le tue pas moralement. Ce ne sont pas les quelques centimes que paie chaque citoyen à la liste civile qui sont une économie marquante, c'est la mise *sur le pied de paix de l'armée* qui doit être la véritable économie. Ne rendez pas la royauté pauvre, si vous voulez qu'elle vive, et j'espère que vous êtes convaincus qu'une république en France ne durerait pas trois mois ! Louis-Philippe d'Orléans a su vivre avec cinq francs par jour, mais le roi des Français doit pouvoir faire travailler les artisans et aumôner les pauvres.

« En le traitant *en roi*, soyez-en bien convaincus, vous sauvez notre belle patrie de malheurs incalculables. Oubliez tout, hors la patrie. Prenez pitié d'elle. Elle est si belle, si intelligente, si industrieuse. Oui, j'en suis sûre, vous l'aimez; donnez-lui le repos.

« Votre très-affectionnée amie,

« ARS. Ve SŒHNÉE. »

Je reçus cette lettre à la Chambre et la donnai à M. Barthe, garde des sceaux, qui siégeait à côté de moi; elle devait faire d'autant plus de plaisir qu'il en connaissait l'auteur; aussi me répondit-il de son banc ministériel :

« Cette lettre est parfaitement écrite : elle est partout dictée « par un véritable patriotisme. Il y a bien longtemps que j'aime « et que je vénère Madame Sœhnée.

« Adieu, mon cher Monsieur Coulmann.

« BARTHE. »

J'ai voulu laisser à des plumes plus éloquentes que la mienne le soin de donner le diapason de l'opinion publique en ces années. On voit combien il y avait d'incertitude et de dissonnances. Je veux, anticipant un peu, joindre à ces témoignages celui d'un franc républicain que j'avais connu dans ma famille et retrouvé à Arenenberg. Il y avait été appelé par la sollicitude éclairée d'une mère qui gardait les sentiments et peut-être les espérances d'une reine. Je veux parler de Narcisse Vieillard, élève de l'École polytechnique, qui avait fait la campagne de Russie en qualité de capitaine d'artillerie et qui fut choisi pour initier de jeunes

princes aux secrets pratiques de cette arme dans laquelle avait débuté leur grand-oncle et qui a honoré une auguste candidature. Ce citoyen, qui a gardé ses principes sous l'uniforme d'un sénateur, étrange anomalie qu'explique la rare bonté du prince et le respect qu'il avait pour une conscience systématique, ce citoyen sénateur a voté seul de ce corps contre l'Empire.

C'est qu'avec un noble cœur et un désintéressement qui ne s'est jamais démenti, l'étude plus spéciale des mathématiques, ainsi que cela se voit chez beaucoup d'élèves de l'École polytechnique, l'avait conduit à des théorèmes qui trompent d'autant plus facilement un esprit, qu'il est pur, honnête, accoutumé à la ligne droite.

Chez Vieillard, ils avaient produit l'amour de la République, qui lui semblait le plus logique des gouvernements, et Louis-Napoléon, auquel il était dévoué, lui semblait devoir en réaliser les avantages. Le désaccord entre ses propres maximes et celles de Rome, qui seule règle la foi des catholiques romains, les infractions continuelles que le clergé lui-même est obligé de faire à ces maximes, tandis qu'il affecte pour elles une fidélité extérieure et apparente, lui avaient fait haïr indistinctement tous les complaisants ministres d'une religion si mal observée. Il n'avait pas même voulu les accepter comme intermédiaires de sa charité. Bien plus, quand toutes les pompes du culte allaient être déployées pour ses funérailles, que l'archevêque de Paris était venu le voir comme collègue, en présence d'une partie des membres des deux Chambres législatives auxquelles il avait appartenu, un scrupuleux exé-

cuteur testamentaire[1] vint déclarer que ses dernières volontés étaient qu'aucun ecclésiastique n'assistât à ses obsèques.

Cette conduite paradoxale, ces maximes exclusives et absolues, touchant à la singularité non moins que la sincérité des sentiments, lui permirent toujours un franc parler dont l'étrangeté sauvait l'audace. Bien d'excellents conseils pouvaient ainsi être donnés par lui sous le couvert d'une bizarrerie sans conséquence, trop éloignés pour compromettre des opinions qu'on vous connaissait et qui cependant faisaient réfléchir. La lettre de cet excellent ami auquel m'attachaient tant de sympathies communes, remonte à l'origine de nos relations, qui n'ont cessé qu'à sa mort.

Cherbourg, le 12 décembre 1832.

Mon cher concitoyen,

Il est un peu tard peut-être pour vous exprimer la part que j'ai prise au funeste accident qui vous est arrivé. Et cependant vous pouvez croire qu'elle a été bien sincère. J'aurais voulu vous le dire plus tôt ; mais diverses circonstances m'en ont empêché. A peine revenu de la campagne, il m'a fallu partir précipitamment de Paris, appelée ici par ma sœur, dont le mari était à l'extrémité. Le docteur Bailly, que vous avez vu à Rome, je crois, avait bien voulu me suivre ; mais ses secours ont été impuissants ; et il n'a fait, comme moi, qu'assister à l'agonie de mon beau-frère et au désespoir de ma sœur. Vous voyez que ma part de douleur ne m'a pas manqué plus qu'à vous.

Nous en avons, d'ailleurs, une autre qui nous est commune,

[1] M. de Chabrié, sénateur.

c'est celle que nous causent les affaires publiques et, en particulier, la conduite de cette misérable Chambre, sur laquelle grand nombre de gens crédules avaient eu la bonhomie de fonder des espérances de régénération. Vous en devez souffrir, surtout vous qui voyez de près et touchez, pour ainsi dire, du doigt toutes ces infamies. Mais, en vérité, quoique éloigné, je n'en souffre pas moins que vous, et la lecture de ces délibérations, où tout ce qu'il y a de sacré parmi les hommes, les lois, la liberté, la morale, les intérêts du plus grand nombre, est indignement foulé aux pieds, cette lecture que je fais sur un froid papier et dans le silence du cabinet, me jette dans mes accès de tristesse ou d'indignation que je ne saurais vous peindre. Je puis donc me figurer très-facilement le degré d'irritation que vous devez éprouver à la vue de toutes ces choses que je ne fais que lire à cent lieues du lieu où elles se passent. Puisse au moins ce spectacle d'égoïsme et de lâcheté inconcevable ne point retarder votre rétablissement et ne point renouveler chez vous les souffrances du corps par les angoisses de l'âme!

« J'espère bien que la santé de Mme Coulmann n'aura pas été dérangée dans un moment où elle vous était si nécessaire. Je serais enchanté de l'apprendre d'une manière certaine. Si donc vous avez quelques minutes à me donner, répondez-moi quatre ou cinq lignes et dites-moi comment vous vous trouvez tous deux. Les journaux, en annonçant votre départ pour Paris, ont ajouté, en même temps, que vous n'étiez pas encore guéri et que vous étiez forcé de vous tenir dans une position horizontale. Mais il y a déjà quelque temps de cela, et j'espère que votre réponse m'annoncera que vous pouvez marcher et, partant, que votre guérison est complète.

« Adieu, mon cher concitoyen. Je ne vous ai pas fait compliment de votre destitution ; mais en était-il besoin?

« Présentez, je vous prie, mes hommages à Mme Coulmann et recevez l'assurance de tout mon intérêt.

« NARCISSE VIEILLARD.

« Voulez-vous me rappeler au souvenir de la famille Bartholdi? »

Une lettre curieuse à un autre titre fut celle qui me fut adressée, cette même année, par un compatriote éminent du Haut-Rhin, alors conseiller à la Cour royale de Colmar et correspondant de l'Institut. Un homme ainsi placé, qui me demandait à marcher sous les mêmes drapeaux que moi, devait être pour moi un gage de la voie où j'étais entré. Non-seulement il m'y encourageait, mais s'offrait de m'y suivre, et ses œuvres honoraient l'Alsace dont il avait écrit l'histoire. Mais, soit méfiance des concessions qu'il avait faites, lors des dernières élections, soit renseignements sur des vues ambitieuses qu'on lui prêtait, je lui répondis familièrement que je ne lui croyais pas de chances, et que je ne pouvais lui en procurer.

« Monsieur,

« Ne vous avoir presque jamais vu est une privation que j'impute à ma mauvaise fortune. Toutefois il est des personnes que l'on comprend, que l'on apprécie, sans qu'il soit besoin pour cela d'autre chose que d'estime et de relations intellectuelles. Lorsqu'on s'est voué aux lettres, on a le droit de se parler sans préliminaires de présentation et l'on se passe de ces révérences, formalités indispensables au *profanum vulgus*.

« Admettez donc la supposition d'une ancienne connaissance. Je vous disais que, nommé président du Collége électoral à une forte majorité, sûr d'une majorité plus forte pour le lendemain, j'ai fait cadeau de M. André à la tribune nationale ; je m'en suis interdit l'accès.

« Crime ! grand crime! aux yeux de vos amis. Je pourrais répondre avec raison que M. André est mal jugé ; que, le fût-il bien, ce n'était pas à moi à le combattre.

« J'aime mieux aborder la question en publiciste : c'est pour moi une question d'avenir.

« Le Collége de Colmar *extra-muros* est composé en grande majorité de vignerons, braves gens dont toute la politique est de payer l'impôt et de prendre le mousquet quand le roi le voudra. Du reste, c'est à peine s'ils savent qu'il y a eu une révolution. Les curés ont sur eux toute action et se gardent bien de leur en trop parler, de peur que l'indépendance ne ferme le robinet. L'autre partie du Collége est industrielle et dans le juste milieu, le plus milieu. Enfin, pour faire une opinion comme la vôtre, il n'y aurait pas eu 10 voix sur 400.

« Mais cette opinion, c'est la mienne. Pouvais-je fausser un mandat aussi important? Eussé-je été bien d'aplomb? Content du témoignage d'estime que j'ai reçu de mes concitoyens, j'ai rendu hommage au long patriotisme d'André : je me suis retiré.

« S'il arrive chez vous une réélection, si l'un de vos Parisiens refuse, sa mission deviendrait plus franche. Je crois qu'il nous faut éviter la république ; mais je crois aussi qu'il nous faut rire des sots qui la voient partout et qui retiennent les conséquences de la révolution par une peur imbécile.

« Je crois que nous aurons fort mauvais jeu quand nous aurons laissé prendre les Italiens, égorger les Polonais, anglaiser les Belges. Je crois tout cela en vertu du sens commun.

« Je me mettrai franchement sur les rangs s'il y a jour chez vous. Peut-être mon patriotisme serait-il secondé par quelque facilité de l'énoncer; peut-être mon pays n'aurait-il pas à se repentir d'avoir accordé ses suffrages à un homme qui déjà le représente à l'Institut aprés avoir passé sa vie à l'étude de son foyer. Cette lettre n'est pas écrite dans une vaine intention de bavardage. Je me confie à vous comme à une supériorité, et vous pardonnerez la liberté avec laquelle je le fais, parce que c'est une preuve d'estime.

« Aussi je me regarde comme sûr d'une réponse franche autant que l'est ma lettre ; je n'ai pas besoin pour cela de vos amis Liechtenberger et Silbermann.

« Votre dévoué serviteur,

« V. de GOLBÉRY,

« Conseiller à Colmar, correspondant de l'Institut.

« Colmar, 13 juillet 1831. »

« Monsieur,

« Je vous remercie et de la franchise du conseil et de la manière flatteuse dont vous me le donnez. Je le suivrai. Il n'est qu'un point contre lequel je réclame, c'est que je ne suis pas dans une ligne assez différente de ceux auxquels il serait question de m'opposer. C'est précisément parce que je suis dans une ligne toute différente que je me suis adressé à vous. Soyez bien persuadé que de quelque Collége je vienne à la Chambre, c'est sur vos bancs que je m'assoierai; ma pensée ne se déguise pas, elle est nationale, patriotique; enfin, je suis vraiment le gendre de Merlin de Thionville, et si je me croyais seulement une faible partie du mérite que votre indulgence veut bien me reconnaître, j'aurais droit d'être peiné que l'Alsace cherchât au dehors ses représentants.

« Je respecte néanmoins les combinaisons qui peuvent m'être contraires, surtout si le bien de la patrie les a fait naître. De tout cela il me reste un avantage inappréciable, celui d'être entré, quoique un peu brusquement, en relation avec un homme que j'estime depuis si longtemps.

« J'ai l'honneur d'être avec une haute considération,

« votre très-humble serviteur,

« V. de GOLBÉRY.

« Ce 3 août 1831. »

CHAPITRE XXXIX.

Compte rendu. — Ma destitution.

La session de 1832 avait dessiné plus nettement la marche des deux partis victorieux en 1830. Le programme de M. de Lafayette commençait à s'oublier. Les violences de l'opposition n'y avaient pas moins contribué que les peurs des prétendus conservateurs, et ce penchant vers l'autorité et la force, qui est le goût d'une nation prompte et militaire. Il y avait, on ne peut se le dissimuler, un moment où il faudrait opposer aux passions absurdes et aux exigences déréglées, la contrainte matérielle, et M. de Lafayette, toujours sincère et spirituel, raisonnait ainsi la situation, que son commandement de la garde nationale lui avait fait bien connaître : « Il y a, dit-il, entre M. Casimir « Périer et moi cette distinction, qu'il voudra tirer « sur le peuple plus tôt que je voudrais le faire. » Pour un chef de parti, on ne pouvait se montrer plus loyal et plus modéré, et quand on se rappelle que de telles paroles échappaient à un homme qui était venu de son armée défendre Louis XVI devant la Convention, dont les crimes de la révolution n'avaient pas ébranlé la foi dans la liberté, le respect commandait l'incertitude. Après sa révocation, après l'abandon de la Pologne, l'humble attitude de la France vis-à-vis l'empereur de Russie Nicolas, l'insurrection essayée dans la

Vendée par la duchesse de Berry, l'opposition tout entière abandonnant l'idée première d'une Adresse au roi, crut devoir rendre compte au pays de l'ensemble de ses efforts en faveur d'une direction des affaires plus nationale, plus libérale, plus digne et plus confiante. C'est l'extrême gauche qui en prit l'initiative et força ainsi la gauche modérée à s'expliquer de nouveau sur tous les actes du pouvoir que tous les membres de l'opposition n'avaient pas jugés du même point de vue.

Deux projets furent fondus ensemble, et M. de Cormenin avait été adjoint à M. Odilon Barrot, pour rédiger définitivement cette solennelle protestation contre ce qu'on appelait la tendance fatale du gouvernement à rentrer dans les voies de la Restauration.

J'étais en voyage sur les bords du Rhin, et ce manifeste, qui blâmait quelques-uns des actes que j'avais approuvés, ne me parut pas de nature a être signé par moi, d'ailleurs fonctionnaire. Je ne jugeais pas que cette association de tous les ressentiments répondît aux inquiétudes, à la conscience et au dévouement du pays, à la Constitution.

Je m'étais donc abstenu. Mais en France, les protestations les plus solennelles et les plus accentuées ne répondent jamais à l'élan des esprits. Les partis sont extrêmes et il n'y a que le cri de guerre qui puisse satisfaire ces bouillants courages qui croient que les querelles ne peuvent se vider que sur un champ de bataille.

Les obsèques de Casimir Périer avaient été pour le parti des *furieux modérés*, comme on les appelait, une occasion de dénombrement injurieux pour leurs ad-

versaires. On était impatient de prendre sa revanche et de se compter. Les légitimistes avaient leurs affiliations, recrutaient des ouvriers malheureux et distribuaient des promesses et des cartouches. Beaucoup d'impérialistes ne s'étaient ralliés au nouveau pouvoir que par calcul et non par sentiment. Les sociétés des Amis du peuple et des Droits de l'homme semblaient en mesure de soulever les faubourgs. L'occasion ne se fit pas attendre ; la mort d'un tribun, défenseur de toutes les causes populaires, qui avait su pacifier la Vendée, et d'un soldat que Napoléon avait, en quelque sorte, nommé maréchal de France, réveillait tous les enthousiasmes nationaux. Qui pouvait prévoir, aux funérailles d'un tel homme, les bonds et les écarts de la mobilité française ?

L'imminence du péril rallia les chefs de la bourgeoisie divisés, et l'insurrection de Paris fut écrasée malgré l'héroïsme de ses partisans, qu'il était impossible de ne pas saluer avec épouvante. Il faut dire, à l'honneur de ces forcenés, que le sentiment de l'humanité ne leur fit jamais défaut, et qu'après chaque engagement, ils sautaient par-dessus les barricades, prenaient les blessés dans leurs bras et les portaient à l'ambulance, où leurs ennemis n'étaient plus que des frères.

Paris fut, en violation de la Constitution, mis en état de siége ; des mandats d'arrêt étaient lancés contre trois députés ; un arrêté du préfet de police Gisquet tâcha de rendre force à un édit des plus mauvais temps de notre histoire, en vertu duquel les médecins et les chirurgiens devaient dénoncer les blessés qui récla-

maient leur secours. L'École polytechnique, l'École vétérinaire d'Alfort et l'artillerie de la garde nationale étaient dissoutes. Enfin, le roi déclara à MM. Arago, Laffitte et Odilon Barrot, qui lui furent envoyés par l'opposition à la fin de l'insurrection, que le système suivi n'était pas celui de M. Casimir Périer, mais le sien propre, et qu'il y persévérait.

Moi, qui en avais demandé la modification par beaucoup de mes votes et dont un manifeste collectif et absolu dépassait la ligne politique : quand mes amis étaient battus, que l'enivrement du triomphe poussait la résistance dans les dernières limites, je ne crus plus pouvoir rester neutre et me ranger derrière les vainqueurs. Le 12 juin, j'écrivis à M. de Laffitte, que je connaissais plus particulièrement et à côté duquel j'étais assis à la Chambre, et le sachant aussi sincèrement attaché à Louis-Philippe qu'à la liberté, pour lui envoyer mon adhésion au compte rendu du 2 juin et qui n'avait pu prévenir l'affreuse collision du 4. J'étais assurément bien innocent des effets d'une proclamation que ces furieux modérés avaient prétendu avoir servi de bourre aux fusils des insurgés et il ne semblait pas que c'est sur moi que dussent tomber les rigueurs du pouvoir.

« Paris, ce 14 juin 1832.

« Monsieur et cher collègue,

« En m'envoyant votre adhésion au compte rendu, vous avez eu l'obligeance de m'écrire que c'était de moi que vous attendiez votre règle de conduite, comme si vous pouviez craindre

de ne pas la trouver en vous-même, toujours sûre et digne d'un noble député. Je ne vous remercie pas moins, Monsieur et cher collègue, de ce haut témoignage d'estime, et je suis persuadé que vous avez pensé comme moi qu'au milieu des circonstances actuelles, il faut laisser les faits s'analyser eux-mêmes et la question se poser nettement.

« Agréez, Monsieur et cher collègue, l'expression de tous mes sentiments.

« *Signé :* G. LAFFITTE. »

Dans des conversations avec mon beau-père, M. Davillier, qui était dans les rangs des conservateurs de la Chambre des pairs, M. Casimir Périer, également lié avec sa famille et la mienne, avait dit : Conçoit-on qu'un Coulmann, qui pourrait être Conseiller d'État demain, en donnant à sa femme une voiture, vienne à voter quelquefois avec *Mauguin !* C'était pour lui *l'abomination de la désolation*, et si, par des égards personnels, il ne consentit pas à ma destitution pendant qu'il était président du Conseil, il s'en prenait quelquefois à Barthe de sa mollesse à souffrir l'opposition des maîtres des requêtes, dont il le rendait responsable.

L'occasion parut donc belle au garde des sceaux, et ma modération doublement indépendante était pour lui le plus dangereux des exemples. Je fus donc enveloppé dans une mesure qui frappa à la fois M. Dubois, de la Seine-Inférieure, membre du Conseil de l'instruction publique, et M. Baude.

M. Dubois, en qualité de conseiller d'instruction publique, était inamovible ; j'appartenais à la section du contentieux au Conseil d'État qui, à raison de ses fonctions de juges, devait en quelque sorte être regardé

comme tel. Mais, dans ce vertige de réactions qui avait été, jusqu'à l'état de siége, sagement désavoué par la Cour de cassation, qu'étaient de petites illégalités qui satisfaisaient des rancunes et permettaient de récompenser des amis ?

Ce fut à Brumath que je lus au *Moniteur : M. Coulmann a cessé de faire partie du Conseil d'État.*

Il est inutile de dire toutes les marques de sympathie que je reçus de toutes parts, par des visites, des lettres et même des vers.

Une députation vint de Strasbourg pour me féliciter au nom du Collége électoral. Je ne m'étais pas trop enivré de ma position perdue, je ne m'enivrais pas trop des encouragements qui furent donnés à mon sacrifice. J'en ai conservé la preuve par la réponse que je fis, au milieu d'une émotion assez naturelle, à l'adresse des électeurs de ma circonscription. Elle fut en même temps l'explication à la Chambre et au public de l'attitude que je comptais garder.

« Après le témoignage de sa conscience, il n'est pas, « pour un député, de témoignage plus doux que celui « de l'approbation et de la sympathie de ses conci- « toyens. S'il doit savoir les sacrifier quelquefois, il ne « le doit jamais, sans douter de lui-même et sans re- « gret. C'est là sa force et sa récompense, c'est là le « plus noble objet de son ambition. Je n'en ai jamais « eu, je n'en aurai jamais d'autre.

« Quand le plus habile interprète de la monarchie « constitutionnelle, que nous avons eu l'honneur d'a- « voir pour représentant, a voulu, en août 1830, que

« j'entrasse avec lui au Conseil d'État, comme Alsacien,
« comme ami, comme voué à l'étude de la législation,
« j'ai accepté avec joie de travailler sous un tel maître
« à la préparation des lois, à la répartition de la jus-
« tice administrative en recueillant les derniers oracles
« de ce génie de la liberté. Quand toutes les libertés
« sont suspendues, quand un ministère qui n'a su ob-
« tenir que les cyprès d'une double guerre civile, que
« ses fautes ont engendrée, flétrit notre révolution de
« Juillet, il est tout simple que je sois remplacé, et
« qu'on punisse dans le maître des requêtes l'inaltè-
« rable indépendance de votre mandataire.

« Ni les rigueurs, ni les faveurs du pouvoir ne chan-
« geront jamais rien à la ligne de conduite que je me
« suis tracée. Elle consiste dans l'ordre fondé sur la
« liberté, dans la liberté fondée sur l'ordre, dans la
« défense enfin de la monarchie républicaine, dont nos
« hommes du jour sont d'autant plus coupables à mes
« yeux de détruire la croyance, que j'y vois, pour la
« France actuelle, le seul moyen de salut.

« Laissez-moi vous exprimer de nouveau ma vive et
« profonde reconnaissance du prix que vous daignez
« mettre à des efforts et à des sacrifices qui sont la
« moindre dette d'un citoyen et surtout d'un député. »

Non-seulement les principaux habitants de la ville de Bischwiller, que son industrie a classée à un des premiers rangs de notre pays, me firent l'honneur de m'écrire leur éclatante approbation, mais bon nombre d'entre eux vinrent eux-mêmes me dire qu'ils étaient fiers de leur représentant.

J'écrivis aux premiers :

« J'éprouve le besoin d'exprimer aux patriotes de « Bischwiller que j'ai trouvés fidèles à ce drapeau de « la liberté civile et religieuse, qu'ils ont porté si haut « sous la Restauration et depuis juillet, et dont le sou- « venir n'est pas encore éteint dans tous les cœurs, ma « reconnaissance profonde de leur sympathie et de leur « appui.

« C'est pour moi un spectacle consolant et plein « d'espérance, à une époque où le gouvernement, qui « ne devrait faire parler que le devoir et l'honneur, s'ef- « forcer de gagner un à un les électeurs, un à un les « députés, de voir une ville industrielle et commerciale « de l'importance de Bischwiller ne pas laisser suc- « comber, sous l'esprit mercantile, l'esprit de dignité « nationale et de garantie constitutionnelle.

« Je me flatte que cette démoralisation à laquelle la « faiblesse sert si souvent d'auxiliaire, ne me gagnera « pas plus qu'eux en vieillissant. Je veux mériter tou- « jours, même si je ne l'obtiens pas, la confiance de « citoyens dont les suffrages sont une des joies de ma « vie. »

Je dis aux autres :

« Prétendre enchaîner au ministère tout vote de « toute espèce de fonctionnaire public, auquel il ne « saurait être adressé de reproche pour son service, et « à qui la loi permet d'accepter de ses concitoyens un « mandat indépendant, est, comme vous le dites, une « maxime immorale, impolitique, que j'ai dû laisser

« à d'autres le soin de reproclamer après juillet. « C'est le propre des pouvoirs agonisants que de penser « obtenir de l'égoïsme et de l'intérêt l'appui que la « conscience et le patriotisme leur refusent.

« En me faisant député, vous m'avez fait l'honneur « de croire que je n'hésiterais jamais entre mon inté- « rêt et mon devoir; faire autrement n'eût pas été « vous représenter, n'eût pas été représenter notre « dévouée, notre patriotique, notre loyale Alsace.

« Je suis fier, je suis heureux, pour le succès de nos « principes, d'une approbation, d'une sympathie si « générales. Attaché comme vous, aux conquêtes de « nos deux révolutions, une monarchie, mais une mo- « narchie populaire, en est pour moi le gage. C'est en « y demeurant fidèle que nous contribuerons autant « qu'il est en nous au bonheur, à la gloire, à la li- « berté de la France.

« *Honneur aux patriotes de Bischwiller.* »

A des électeurs de Strasbourg qui vinrent m'adresser leurs félicitations :

« C'est chez une population si éclairée et si patrioti- « que, née et élevée dans la science des libertés muni- « pales, que l'approbation est surtout précieuse. Quand « de folles tentatives du dedans ou du dehors font « chanceler le drapeau tricolore, quand l'égoïsme ou « la peur nous disputent les conquêtes de juillet, je « pense avec confiance que vous vous leveriez tous « pour leur défense, et qu'avec des appuis tels que

« vous, la liberté, la gloire et la patrie françaises sont « impérissables. »

Un notaire de cette ville, M. Théophile Stœber, nom illustré déjà par un de ses cousins, m'envoya les stances suivantes que je choisis parmi d'autres, parce qu'elles indiquent avec plus d'action l'impression vive et populaire à l'égard du petit coup d'État qui me concernait.

Dem tapferen Deputirten Coulmann, als er die Ehre hatte als Reketen-Meister abgesetzt zu werden.

Heil dir, Heil dir! wackrer Bürger,
Constant's Sohn den Freiheits-Gruß!
Schande jedem Freiheits-Würger!
Alsa's Sohn den Bürger-Kuß!
Weilst du nicht in gold'nen Hallen,
Glänzest du im Rathe nicht,
Wird dein Name höher schallen,
Denn er mahnt an Ehr' und Pflicht.
Muthig, wenn auch Ketten klirren,
Um das Haupt auch Schwerter schwirren:
Ewig bleibt das Schlechte schlecht.
Sieg der Freiheit! Sieg dem Recht!

Gottlieb Stöber.

TRADUCTION.

Au vaillant député Coulmann, lorsqu'il a eu l'honneur d'être destitué comme maître des requêtes.

Salut, à toi, salut noble citoyen:
Le salut de la liberté au fils de Constant!
Honte à tout égorgeur de nos droits!
Au fils de l'Alsace l'embrassement civique;
Si tu ne siéges plus sous les voûtes dorées,

Si tu ne brilles plus dans le Conseil,
Ton nom n'en résonnera que plus haut,
Car il rappelle au devoir et à l'honneur.
Qu'importe que les chaînes retentissent,
Que les épées étincellent autour de la tête :
Ce qui est mal restera mal.
Victoire à la liberté! Victoire au droit!

THÉOPHILE STOEBER.

CHAPITRE XL.

Visite de M. O. Barrot, ses lettres, sa réception à Strasbourg et à Mulhouse. — Lettre du général Lafayette.

M. Odilon Barrot, qui m'avait parlé de son projet, de venir en Alsace visiter ses commettants, m'écrivit le 18 juillet :

« Mon cher ami,

« Si j'avais su où vous prendre, je vous aurais écrit lors de votre destitution, non pour vous plaindre, car je crois que vous étiez depuis longtemps préparé à cet événement, mais pour me plaindre, avec vous et avec tous les patriotes modérés, de cette espèce de vertige qui entraîne le gouvernement. Je vois avec plaisir que vous avez pris la chose très-philosophiquement et que votre destitution ne vous empêche pas de savourer les charmes de votre belle Alsace. Je me sens fort disposé à accepter votre offre amicale, mais je ne pourrai guère partir d'ici que vers le 29 ou le 30 juillet. Je ne me soucie pas plus de célébrer les trois jours à Strasbourg qu'à Paris, je n'aime pas les mystifications. J'aurai grand plaisir à me frotter avec les Alsaciens; mais je voudrais bien être le moins possible en représentation. Je n'aime pas, pour mon compte, les choses officielles et d'apparat, et, sous le rapport politique, il faut enlever à nos adversaires tout prétexte contre nous; notre position sera assez difficile dans la prochaine session, il ne faut pas la rendre plus difficile encore par des manifestations inopportunes. Vous avez toutefois, mon cher ami, et la sagesse et l'intelligence; voyez, jugez, si ma visite aux Alsaciens, dans les circonstances où nous nous trouvons, ne peut pas donner lieu à quelque incident fâcheux, et dont on

puisse se prévaloir contre nos principes et notre cause. Malgré tout le bonheur que j'aurais à me trouver au milieu de nos commettants, je l'ajournerais, plutôt que de compromettre la cause que nous servons. Consultez sur ce point quelques électeurs principaux et sages, et répondez-moi.

« En attendant, croyez à ma bonne et sincère amitié et à toute mon estime.

« ODILON BARROT. »

« 8 août 1832.

« Mon cher collègue,

« Je trouve votre lettre à mon retour de la campagne où je viens de passer quelques jours; à moins de grave accident, je me mettrai en route lundi et je vous arriverai vendredi ou samedi, parce que je serai obligé de dépenser un ou deux jours en route en faveur d'amis à qui je l'ai promis; ce que vous me dites me rassure pleinement. Le but de mon voyage est très-simple. Remerciez les Alsaciens du gage d'estime qu'ils m'ont donné. Recueillir leurs griefs, connaître leurs besoins, leur jugement sur notre position, nous éclairer et nous fortifier ensemble, voilà ce que je me propose, et non de parader et de jouer aux ovations. Les circonstances sont trop graves pour les fêtes. Ma femme est bien touchée de vos offres, malheureusement elle n'est pas en assez bonne santé pour en profiter; elle me charge de vous faire agréer, ainsi qu'à Madame, ses remercîments; veuillez y ajouter les miens et en même temps mes excuses pour l'embarras que je vais vous donner : c'est vous qui l'avez voulu.

« Tout à vous de cœur.

« O. BARROT. »

Il n'y a rien qui caractérise mieux les personnes et qui nous fasse mieux entrer familièrement dans leur vie, que quelques fragments d'une correspondance

qui, évidemment, n'était pas destinée au public. Si je viole ainsi des confidences qui m'ont été faites il y a près de quarante ans, c'est qu'indépendamment de la vérité historique, leurs auteurs n'auront pas à se plaindre de mes indiscrétions. Les partis accumulent tant de choses sur les chefs de partis. Ils leur prêtent tant de passions ou de calculs, que les montrer sous leur vrai jour, est presque toujours leur rendre service. Quant à M. Odilon Barrot, je dirai davantage, c'est qu'homme de méditation plutôt qu'homme d'action, il n'a jamais cherché à se créer des auxiliaires ou des amis, en s'occupant de leur avenir, de leur amour-propre ou de leurs intérêts.

Dans les phases diverses de ses fonctions politiques, il n'a jamais fait la part, même légitime et utile, au succès commun des ambitions de ses partisans. D'un commerce, d'une douceur extrême, il était affectueux, généreux et bon, mais il ne sortait pas de l'ordre platonique auquel il semblait voué et qui absorbait toute son attention. Ce laisser-aller a mécontenté et dispersé beaucoup de ceux qui s'étaient attachés à sa destinée, et il en est résulté que ne s'étant solidement accroché à personne, personne n'a montré de chaleur à le défendre et à le servir.

Quelle nature élevée cependant, quelle pureté de doctrines et de principes ! Avec quelle facilité il planait à la hauteur de toutes les questions, indépendamment de cet accent honnête et convaincu, avec quelle bienveillance il jugeait ses adversaires ! Loin de prendre plaisir, comme tant d'autres, à relever leurs défauts

et même leurs ridicules, il ne cherche que les qualités qui pourraient les rapprocher de sa cause. Je ne me rappelle pas une personnalité qui lui ait été reprochée. Combien de fois ai-je vu les plus acharnés de ses contradicteurs touchés de la justice de ses appréciations, vanter sa bonté dont ses amis étaient fiers et qui rassurait leur conscience. Quand on l'écoutait, il semblait que l'atmosphère politique s'épurât. C'était un effet de son éducation judiciaire ; il avait été élevé, nourri dans le respect des lois. La partie, me disait-il souvent, la plus douce de sa carrière, était celle où, avocat à la Cour de cassation et au Conseil d'État, sans ennemis et même sans rivaux, il avait agrandi sa profession par la défense des maximes libérales et constitutionnelles, encore mal étudiées et pratiquées, après un régime où le droit de la force était devenu le droit commun en Europe. Enfin il croyait à la France, à l'avenir, à la vérité. Je ne sais pas si je reviendrai à lui d'une manière générale, mais je suis pressé de citer, avant leur temps, deux traits de sa probité et de sa dignité politique peu connus et qui auraient mérité d'être signalés bien haut. Lorsque Mme de Feuchères qui, à ses yeux, ne méritait nullement les soupçons dont elle fut l'objet lors de la mort du prince de Condé, le nomma, ainsi que M. Ganneron, alors vice-président de la Chambre des députés, tuteur de sa fille, elle alloua à chacun d'eux 100,000 francs pour les indemniser de leurs peines. M. Odilon Barrot, en acceptant le mandat, refusa absolument de recevoir cette somme, et M. Ganneron imita son exemple.

Lorsque le Président de la République, après avoir fait appel à son dévouement pour remplir les fonctions de garde des sceaux et présider le Conseil en son absence, crut devoir se séparer de lui, en déclarant que les affaires ne marchaient pas assez vite, ralenties qu'elles étaient par les délibérations, il adressa le grand-cordon de la Légion d'Honneur à M. Odilon Barrot, qui, ainsi que ses collègues, avait envoyé sa démission. Celui-ci, dans de telles circonstances, crut devoir décliner une pareille offre. Quand on accompagne ses jugements de la mention de pareils actes, l'indépendance est à son aise.

La lettre ci-dessus, écrite au courant de la plume, indique assez les sentiments qui remplissaient son âme, après ses vains efforts pour prévenir la victoire de la quasi-légitimité sur le parti républicain. Est-ce que, au lieu d'écraser des hommes qui avaient aidé à vaincre en juillet, il n'aurait pas mieux valu les envoyer à la frontière réhabiliter notre politique humiliée?

Bien loin d'exalter les mécontents de notre fière et généreuse province, il n'est occupé que de prévenir les mouvements qui pourraient compromettre le progrès de la liberté constitutionnelle à laquelle il s'était dévoué. Son arrivée à Brumath fut retardée, comme il l'explique par ce billet de Nancy :

« Nancy, 10 août.

« Mon cher collègue et ami,

« Nous voici au 10 août de célèbre mémoire. Je devrais être auprès de vous, et je ne suis encore qu'à Nancy. La faute en

est aux amis qui vous raccrochent; aux diligences qui ne sont pas toujours prêtes lorsqu'on les attend, et à une assez pauvre santé, qui me force à m'arrêter pour dormir, me reposer. Le 13, je serai chez vous avec mon neveu, qui est mon compagnon de voyage. C'est vous qui réglerez mes mouvements ultérieurs; vous serez ma Providence, et je m'abandonnerai en tout à vous. Mais, pour Dieu, le moins de représentations ou de festins que faire se pourra. Adieu; je me fais un vrai plaisir de passer quelques bons moments avec vous.

« Votre tout dévoué.

« ODILON-BARROT. »

Son séjour dut donc avoir plutôt le caractère amical et confidentiel que celui d'une manifestation publique. Nicolas Kœchlin nous donna quelques jours, où des promenades et la chasse eurent plus de part que la politique. Le neveu de M. Odilon Barrot était M. Paul Favre, aujourd'hui avocat général à la Cour de cassation, dont l'esprit, la gaîté et l'instruction faisaient déjà présager le brillant avenir. Dans notre contrée favorisée de tous les dons de la nature, les premières fraîcheurs de l'automne, la cordialité des habitants, substituaient une bien douce et calme atmosphère à l'air embrasé de Paris et aux orages de la Chambre. M. Müntz nous apporta les sympathies d'un collègue qui avait toujours marché avec nous, fidèle représentant de la démocratie de Soultz-sous-Forêts.

Mais les maîtres de la tribune, ces éloquents organes des plaintes publiques, ne peuvent pas se dérober longtemps aux communications de leurs partisans et de leurs amis. Chacune de leurs minutes appartient en

quelque sorte au public. Pendant la session, non-seulement il ne leur est pas permis de s'absenter, mais ils ne peuvent même pas se dispenser de prendre part aux discussions. Noblesse oblige, mais confiance et talent obligent bien plus encore. S'occuper de ses affaires, assister au mariage d'un ami, remplir un devoir de famille, c'est un tort, une négligence, une calamité, une trahison peut-être.

Comme de raison, les visites, les conférences, les pétitions vinrent chercher mon illustre voyageur dans ma modeste et champêtre retraite. Je ne pouvais pas, comme le fit M. de Lafayette, le 12 juillet 1831, après son élection de Strasbourg[1], inviter quelques collègues, délégués d'électeurs et amis, dans une maison qui dominait à peine celles du village, quand le manoir du libérateur de l'Amérique était en quelque sorte celui des deux mondes. Je secondais autant qu'il était en moi les droits de chacun à avoir sa part de la faveur qui m'était accordée, et de faire la connaissance personnelle d'un des plus honnêtes et des plus éminents interprètes de la Révolution de Juillet.

Il appartenait à Strasbourg, cette forteresse séculaire de la liberté et cette première forteresse de

[1] « Je suis bien heureux de votre nomination, mon cher collègue et « je voudrais trouver les députés du collége qui ont eu la bonté de laisser « chez moi la lettre des électeurs, sans y joindre leur adresse. J'ai « recours à vous qui, je l'espère, êtes de retour à Paris. Vous seriez « bien aimable et eux aussi, de venir nous voir à Lagrange. — Odilon « Barrot y passera, je crois, vendredi.

« Boujour, mon cher collègue, et mille amitiés.

LAFAYETTE. »

Lagrange, 12 juillet.

France, de recevoir, avec les honneurs qu'il méritait, celui qu'elle avait choisi pour son représentant et son défenseur. On pouvait ne pas partager les idées et les espérances de M. Odilon Barrot, mais dans cette grande ville il n'était personne qui ne rendît hommage à ses services, à sa probité, à son talent. Ce n'était donc pas un appareil officiel ou de secte, c'est l'ensemble des sentiments si puissants encore chez de nobles natures qui accueillit le grand orateur le 14 avril 1832. Le gouvernement s'était en quelque sorte effacé devant l'enthousiasme public; le ministère n'osait faire d'efforts pour restreindre cette ovation, décernée par toutes les classes de la population. Et quelle magnifique élite de citoyens! L'armée, que la garnison d'artillerie prime encore par sa sympathie, les corps des professeurs de toutes les Facultés, plus sensibles que d'autres à toutes les poésies de la liberté, la magistrature dans le sein de laquelle M. O. Barrot avait vécu et grandi, les étudiants en droit, en médecine, en théologie avec toutes leurs belles illusions. Où trouver des éléments plus imposants, une plus grande âme d'une manifestation politique? De tels spectacles sont de ceux que les esprits élevés contemplent avec le plus de plaisir dans l'histoire. Ils consolent et fortifient, ils donnent de hauts enseignements; ils refoulent le dégoût et le découragement. Rendons-en grâce à la forte vie municipale de nos pères et qu'il me soit permis d'ajouter cette page au livre d'or de leurs titres de noblesse.

Un détachement de la cavalerie de la garde nationale était venu à notre rencontre jusqu'à moitié du che-

min, à Vendenheim, où nous avait escortés la garde nationale à cheval de Brumath, dont la musique, la veille au soir, nous avait offert une sérénade. Nous descendîmes de voiture à l'entrée de la forteresse. Ces vieux boulevards, si formidables à l'ennemi, étaient couverts d'une immense population, qui nous accueillit avec des *kourras*, et il n'est presque pas une maison du faubourg de Pierre qui ne fût ornée de lanternes et de drapeaux; une haie de gardes nationaux était formée dans toutes les rues que nous avons traversées.

M. Goudchaux, devenu ministre des finances sous la République, prêta sa décoration de Juillet à M. Odilon Barrot, dont la poitrine était vierge d'insignes, pour le mieux faire reconnaître. Les musiques, et à Strasbourg on sait si elles sont bonnes, ajoutaient à l'émotion populaire.

C'est ainsi que nous arrivâmes à l'hôtel de l'*Esprit*, où nos logements étaient préparés, aux cris de : *Vivent nos députés patriotes, les signataires du compte-rendu! à bas le juste milieu!* M. Odilon Barrot remercia en notre nom la foule qui nous entourait, en disant « que nous « savions que ce n'était pas aux hommes, mais à la li- « berté qu'on rendait ces hommages, que c'était une « protestation contre les violences et les réactions du « présent. Espérons, ajouta-t-il, qu'un meilleur temps « viendra, que notre avenir sera beau, que les nuages « se dissiperont et que notre belle patrie accomplira « ses glorieuses destinées. »

A six heures, on vint nous prendre pour un banquet de 150 couverts, et le soir deux grands bateaux de la

navigation du Rhin, brillamment illuminés et pavoisés, se présentèrent sur l'Ill en face de l'hôtel de l'*Esprit* où nous logions et où le banquet avait eu lieu. Ces bâtiments étaient garnis de transparents, dont l'un portait le mot de *Liberté* et l'autre le mot de *Patrie*. Ils étaient montés l'un par la musique du premier bataillon, l'autre par celle du second bataillon de la garde nationale, qui jouaient alternativement. Une grande quantité de barques plus petites circulaient autour de ces deux bateaux éclairés, par intervalles, de feux de bengale. La foule était immense et l'enthousiasme indescriptible. Le lendemain, jour de notre départ, les officiers de la garde nationale se réunirent pour venir nous faire leurs adieux, et un fait qui peint mieux que tout autre l'unanimité des sentiments qui régnaient dans la ville, c'est que le lieutenant-général Brayer, commandant de la division militaire, et auquel on n'avait certes pas donné ces instructions, vint en grand uniforme avec ses aides-de-camp, nous faire sa visite.

Il était impossible que le gouvernement reçût d'une population qui s'était toujours montrée si française et si héroïque, une démonstration plus éclatante de la communion qui existait entre elle et ses représentants. Si la leçon avait profité, qui aurait jamais osé appeler la révolution de 1848 celle du mépris ?

Je parlais des traditions libres et municipales de la ville de Strasbourg, laissant derrière elles tant de mœurs patriotiques : le sacrifice de l'intérêt particulier à l'intérêt général, une éducation commune appelant l'attention des citoyens les uns sur les autres, et leur

donnant plus de place; la simplicité qui rend l'égalité plus accessihle et permettant à chacun de donner davantage aux utiles dépenses de l'État.

Ces vertus politiques durent recevoir un développement plus grand encore dans la ville de *Mulhouse*, capitale d'un imperceptible État démocratique, indépendant, allié de la Suisse et qui fut réuni à la France en 1798. Là, les citoyens se connaissaient presque tous; ce petit peuple était élevé comme une grande famille. L'esprit de commerce et d'industrie, qui fit bientôt de cette république aujourd'hui une des premières villes manufacturières de France, eut le rare privilége de pas sacrifier à l'économie, à la modération, à la tranquillité, à l'ordre et à la règle, éléments vitaux du travail, les sentiments, le dévouement, la dignité, l'indépendance, la force et la grandeur morales, qui l'honorent et l'ennoblissent.

Les autres distinctions deviennent, par comparaison, ce que Montesquieu appelle les petitesses des particuliers.

L'exemple de Strasbourg n'était pas nécessaire pour y faire tressaillir toutes les fibres libérales; mais l'occasion parut belle pour montrer qu'au milieu de l'essor des Sociétés charitables, des écoles, des salles d'asile et de toutes les institutions humanitaires dont Mulhouse avait pris l'initiative comme elle en a agrandi le cercle, elle savait encourager les efforts faits dans de hautes sphères, dans une direction analogue, avec un drapeau plus fier et une protection des nationalités plus énergique.

Nicolas Kœchlin, ce descendant de Samuel Kœchlin, qui, le premier, en 1740, introduisit l'impression sur toile de coton dans une ville qui est celle qui aujourd'hui en fabrique le plus dans le monde, n'était-il pas des nôtres, et son frère Jacques, qui passa six mois presque oublié à Sainte-Pélagie pour avoir flétri les provocations à la révolte, faites par la Restauration, martyr pur et modeste, modèle des citoyens aussi ferme que modéré, n'avait-il pas compté dans nos rangs! Aussi tout ce qu'il y avait de patriotes à Mulhouse, et c'était la ville entière, nous avait-il conviés à une fête, et le colonel de la garde nationale à cheval, M. Émile Dollfus, vint-il nous recevoir à la tête de ses escadrons et nous escorter jusqu'aux logements qui nous étaient préparés. Musique, banquet, illumination, il faudrait raconter les honneurs qu'on rend d'ordinaire aux souverains et sans autre impression que celle de cœurs battant à l'unisson pour la liberté et la patrie.

J'ai commencé l'épisode de l'apparition de M. Odilon Barrot par une de ses lettres; je le termine par une autre. Pour le public, il était presque toujours sur un trépied, j'aime à l'en faire descendre, à le rapprocher de tous et à mettre au jour ses sentiments intimes; leur parfait accord avec ses paroles souvent solennelles, donnera en quelque sorte à celles-ci une puissance morale nouvelle que l'évangile attribue modestement au semeur.

«Mon cher complice,

«Me voici enfin au terme de mes travaux politiques et gastronomiques, sauf deux ou trois dîners, qui d'ici à ce soir

onze heures, moment où je monterai dans la malle-poste, m'attendent encore. Le procès du *Précurseur* a eu une heureuse issue : il a été acquitté. Sur dix ou douze délits que le ministère public avait accumulés, j'en ai pris occasion pour essayer d'opérer une réconciliation entre les patriotes. Y ai-je réussi? Je pourrais l'espérer à certaines apparences, mais j'ai bien peur que ce ne soit là qu'une paix fourrée. Dans tous les cas, je crois avoir un peu adouci l'irritation des uns, un peu affaibli les préventions des autres. J'ai profité de quelques heures que j'avais de disponibles pour aller visiter Saint-Étienne par le *chemin de fer*, qui est en pleine activité de Lyon à Rive-de-Gier, et qui le sera sous peu de temps de Saint-Étienne à Lyon; c'est un fort beau travail qui révèle bien toute la puissance de l'homme. Il est impossible de calculer l'influence de ces communications rapides, qui vont s'établir d'un bout de l'Europe à l'autre. En France, il ne faut que commencer, et l'on a commencé, c'est beaucoup.

« Maintenant que j'ai terminé mes courses et que je puis récapituler, le meilleur souvenir est à votre bonne et simple hospitalité. Vous m'avez accueilli et traité en ami, et ce n'est pas, je vous assure, sans retour de ma part. Nous avons formé une espèce de raison sociale politique, à laquelle je tâcherai de ne pas faillir. Veuillez aussi être mon interprète auprès de votre femme et lui réitérer toutes mes excuses pour les ennuis dont notre apostolat politique a été l'occasion pour elle. Je serai probablement à Boulogne-sur-Mer dans huit ou dix jours; vous voyez que j'aurai fait un grand circuit. Je ne vous parle pas de ma traversée par la Suisse; elle a été insignifiante et le temps n'a pas été favorable. Selon toutes probabilités, nous nous retrouverons sur le champ de bataille vers la fin d'octobre. Rappelez-moi au souvenir de nos amis, quand vous les verrez. Lyon ne me fera pas oublier Strasbourg.

« Votre tout dévoué collègue et ami.

« O. BARROT.

« Lyon, 4 septembre 1832. »

CHAPITRE XLI.

Mon accident. — La reine Amélie.

Pour moi, les incidents de l'année parlementaire 1832 n'avaient pas tous les mêmes compensations. Sur le point de me rendre à la session qui devait s'ouvrir le 19 novembre, j'eus un grave accident qui me força de demander un congé à la Chambre. Dans une promenade que je fis sur la route de Mommenheim, mon cheval mal attelé et que son harnais blessait, prit le mors aux dents. Mon cocher chercha en vain à le retenir. Une guide se cassa, l'animal choisit pour sa course effrenée, non plus le milieu de la grande route, mais les sentiers frayés qui la bordaient, et mon cocher et moi, nous fûmes précipités dans un profond fossé. Mon pied gauche se trouva pris dans les rayons mêmes de la roue du tilbury, et l'os *péroné* fut brisé en même temps que le pied fut luxé. Mon cocher n'eut heureusement que des contusions. Voilà le triomphateur de la veille rapporté chez lui sur un brancard comme s'il avait été à la bataille politique de Paris, au lieu d'être, comme l'humble symbole d'un jour, porté sur les bras de ses frères et amis. (J'aime l'expression quoiqu'elle ait été profanée.)

J'étais fort novice, non pas en chutes, mais en fractures, et quand je vis ma jambe ainsi disloquée, je voulus me rendre compte de tout le brisement d'os à qui manquait la moelle, et qui étaient conducteurs des

artères, et enfin de cette solution de continuité de tant d'os, de muscles, de tendons, de ligaments, de nerfs et de veines. Rien n'est tel que la destruction des objets mêmes, pour vous en apprendre l'organisation et la construction. Je priais donc instamment mon médecin, M. Schilling, excellent chirurgien que le hasard avait placé à Brumath, de m'apporter un squelette. En le contemplant (mon immobilité forcée m'en laissait le studieux loisir), je me disais : non, il est impossible qu'une machine aussi compliquée puisse se ressouder, se nourrir, se fortifier, que cette voûte osseuse formée sous la plante du pied et allant du talon à l'orteil puisse reprendre sa fonction d'élasticité, les veines écrasées, dévoyées, coupées, se rejoindre, et que ce mécanisme détraqué puisse désormais soulever à chaque instant, un poids de 70 à 75 kilogr. et le déplacer.

O prodige d'un Créateur devant lequel on se prosterne en raison de sa propre science! Cet enfant si miraculeusement grandi dans les flancs de sa mère et qui voit ses organes anéantis peut redevoir une seconde fois la force et l'existence à cette nature dont le Créateur a fait le ministre de sa volonté ; qu'il veuille fonder, conserver ou détruire.

Je disais en riant au professeur Ehrmann qui a si bien secondé la nature, et quand mon pied commençait à reprendre sa forme, non encore son ressort : « Je crois vraiment qu'il sera mieux fait que l'autre. » Mais il ne fallut pas de longtemps le mettre à l'épreuve, et c'est avec des béquilles qu'on me transporta à mon poste à Paris.

J'avais reçu de M. Odilon Barrot, la lettre suivante :

« 24 octobre 1832.

« Mon cher ami,

« Je n'apprends qu'aujourd'hui, à mon retour de la campagne, le cruel accident qui vous est survenu. Je n'en connais pas les détails; mais tout en voulant nous rassurer sur les suites, les journaux nous en disent assez pour nous donner de vives inquiétudes. S'il y a eu luxation, les grandes et vives douleurs doivent être passées aujourd'hui; il ne vous faut alors que de la patience, mais surtout ne vous laissez pas trop tôt aller à essayer de vos forces renaissantes. Vous êtes entouré de gens qui vous aiment assez pour vous faire violence sur ce point, si cela est nécessaire. Quelque besoin que nous ayons de vous ici, ne venez pas à moins que vous ne soyez tout à fait rétabli. Ou nous aurons une majorité de 50 à 60 voix, ou nous serons battus à la même majorité. Le tout dépendra du parti que prendra le centre gauche. Votre excellente femme a dû éprouver une bien vive secousse de votre accident; elle n'a pas besoin de cela pour sa santé déjà si fragile; elle n'était sûrement pas avec vous dans la voiture. Je ne vous dis rien de la politique. Je ne sais rien, parce que j'arrive à l'instant des champs et que je ne suis pas affamé de politique, j'en suis plutôt rassasié; le courage et l'appétit me reviendront peut-être, lorsque l'heure du banquet sera venue; il sera bruyant, je doute qu'il soit gai.

« Adieu, tout à vous. Votre ami dévoué de cœur et d'estime.

« OD. BARROT.

« Mes hommages à votre femme; rappelez-moi au souvenir de nos amis. »

Rencontre singulière dans les destinées où les corps se montrent volontiers avec leur ombre. Successeur nominatif de Benjamin Constant, ce fut avec ses bé-

quilles que m'offrit sa veuve, que je me traînai pendant quelque temps au Corps législatif. Si je raconte ces détails, c'est qu'ils me rappellent et sont dignes de rappeler la bonté suprême d'une sainte femme que la vénération et l'admiration du peuple le moins respectueux, ont saluée pendant sa vie entière. Je ne sache pas une observation malveillante, une critique, une plaisanterie qui lui aient été adressées, et cela dans quel temps et avec quelle entière licence de la presse !

Ce succès dans la vie, cette gloire universelle de la vertu, ne sont pas seulement un honneur pour une femme et une reine, mais un honneur pour la France et pour la liberté. Mes lecteurs auront deviné que c'est de Marie-Amélie que je veux parler. Cette pieuse princesse, qui baisait le bas de la robe du légat du pape, aussi tolérante que catholique, ne se mêlait jamais aux conflits inséparables de l'autorité de l'Église et de l'autorité de l'État. Aucun ministre ne reçut jamais d'elle une recommandation en faveur de tels ou tels candidats aux fonctions pastorales, et quoique profondément dévouée à la foi du Saint-Siége, elle donna son consentement aux mariages mixtes de plusieurs de ses enfants. Sa belle-fille, la duchesse d'Orléans, était une protestante zélée, et leur union ne fut jamais troublée, parce que ce n'est que dans ses prières qu'elle sollicitait sa conversion.

Quant à sa charité et à son humilité, je pourrais parler de Palerme, où j'ai vu, vis-à-vis du palais du roi, le modeste palais où elle a passé sa jeunesse et où elle était accouchée de son fils aîné pendant

Je disais, le 12 février 1833 (*Moniteur*, premier semestre 1833, p. 369):

« Je viens combattre l'amendement de la Commission, « en ce qui concerne les recettes de l'Université. Je « trouve la disposition prématurée et intempestive. « C'est une question trop grave pour pouvoir être trai- « tée à l'occasion d'une loi des comptes. L'idée de « doter l'Université, indépendamment de toutes les « chances de la guerre, de toutes les nécessités finan- « cières, de ne pas soumettre l'éducation de nos en- « fants aux hasards des budgets, est une idée d'une « haute portée et digne du grand homme, son fonda- « teur. C'est lorsque la loi promise par l'art. 64 de la « Charte sur l'instruction publique, loi qui nous avait « été promise déjà dans la dernière Commission des « finances, nous sera apportée, que nous pourrons « traiter cette question avec toute l'étendue et toute « l'attention qu'elle mérite.

« Je me contenterai d'ajouter aux considérations qui « vous ont été présentées, que la perception des impôts « universitaires ne peut pas, sans de graves inconvé- « nients, être assimilée à la perception des autres im- « pôts.

« Ces impôts, qui ont soulevé de graves réclamations, « sont payés par des établissements qui ne ressemblent « en rien aux autres établissements industriels. Leurs « désastres sont des désastres qui n'atteignent pas seu- « lement les chefs de ces établissements, mais atteignent « ce qui est plus irréparable et plus sacré, les études « des élèves, qui ne peuvent, sans de graves pertes de

« temps, sans des frais considérables pour leurs pa-
« rents souvent fort éloignés d'eux, être déplacés.

« Si vous soumettez le paiement de ces droits aux
« agents du fisc, aucun tempérament, aucun délai ne
« peut être accordé par eux aux chefs de pension ; ils
« ne pourront tenir compte ni des circonstances, ni
« avoir égard à la moralité des réclamants. Souvent,
« par des poursuites âpres et inflexibles, l'établisse-
« ment le plus précieux d'instruction publique pourra
« être renversé et détruit à jamais.

« Vous voyez que tout commande de réserver des
« questions de cette gravité à la discussion de la loi
« sur l'Université. Je demande le retranchement dans
« l'art. 9 de ces mots : Les recettes et les dépenses
« spéciales de l'Université. »

J'eus la satisfaction de voir rejeté l'amendement de la Commission.

C'est dans une discussion sur le budget de l'Université, à la défense de laquelle je continuai à prendre part, que M. le président Dupin, qui me vit inscrit et qui n'était d'aucune façon sympathique au comte Sébastiani, m'engagea tout bas à traiter la question de la nomination qui venait d'avoir lieu de ce général comme ministre, avec entrée au Conseil des ministres [1], mesure qui lui avait paru aussi blâmable qu'inconstitutionnelle. Poussé par une autorité telle que la sienne,

[1] Ordonnance du roi du 22 mars 1833, qui nomme ministre le lieutenant-général comte Sébastiani, avec entrée à notre Conseil des ministres.

Signé : DUC DE DALMATIE.

soutenu et en quelque sorte soufflé par le président, qui réclama avec partialité l'attention et le silence de la Chambre que son exemple savait si bien commander, j'eus un vrai succès de tribune par les paroles suivantes :

« Quand il s'agit de déterminer les chiffres du traitement d'un ministre-secrétaire d'État, je crois, Messieurs, qu'il est important de savoir combien il y a de ministres en réalité ; car enfin, le vote du chiffre pour l'un d'eux peut dépendre de leur nombre et des chiffres de l'allocation totale. Nous avons vu, il n'y a pas deux jours, au *Moniteur*, la création d'un ministre avec entrée au Conseil. Ce ministre est-il rétribué ? Ce ministre a-t-il voix consultative ou délibérative ? Ce ministre a-t-il une part d'action et est-il responsable ? Se regarde-t-il comme soumis à une réélection ? Ce sont autant de points sur lesquels la Chambre doit désirer d'être fixée. Quant à la réélection, si le ministre touche un traitement, il n'y a pas de question ; mais si le ministre répudie le traitement, il s'en élève une difficile, grave et digne d'examen. Pourra-t-on accepter des fonctions auxquelles un traitement est attaché, des fonctions de l'ordre auquel appartient un grand pouvoir, la disposition d'un budget, une influence considérable sur les destinées du pays ; pourra-t-on, dis-je, parce qu'on aura une fortune considérable qui permet de se passer d'un traitement ou parce qu'on sera généreux, se croire dispensé de demander un mandat nouveau à ses commettants ?

« On me citera comme exemple ou comme justifica-
« tion de la création nouvelle, l'existence de ministres
« sans portefeuille après la révolution de Juillet. Je
« pourrais demander si l'on s'en est bien trouvé ; mais
« je me contenterai de dire qu'on était alors dans des
« circonstances exceptionnelles, hors des règles ; telle-
« ment exceptionnelles que nous avons vu le président
« de cette Chambre cumulant ses fonctions avec celles
« de ministre du roi. J'ajouterai que la loi de réélec-
« tion n'existait pas. Cette fois il y a cela d'étrange que
« c'est un ministre, naguère à portefeuille, qui vient
« s'asseoir à côté, en regard du ministre titulaire.
« Y a-t-il deux ministres des affaires étrangères ou
« bien un ministre sans portefeuille ? Est-ce un ministre
« en expectative, un ministre surnuméraire ? (On rit.)
« Je trouve la création dangereuse, mauvaise ; elle n'est
« pas de nature à donner de l'unité, de la force au
« pouvoir exécutif. Le pays, la Chambre sont fatigués
« de ces remaniements, où il n'y a d'oubliés que les
« convenances générales, les intérêts des contribuables,
« la bonne marche des affaires. Il est temps peut-être
« de déterminer d'une manière fixe, par une loi, les
« départements ministériels, leur nombre, leurs at-
« tributions. L'économie et l'utilité publique n'y sont
« pas moins intéressées que la dignité du gouverne-
« ment. »

(*Moniteur* du mardi 26 mars 1833, p. 848.)

L'approbation de la Chambre, et ce qui était plus grave encore, le rire que j'avais excité, exaspérèrent le

général Sébastiani, que je voyais, vis-à-vis de moi, s'agiter au banc des ministres. Lorsque je descendis de la tribune, il s'approcha de moi avec vivacité et me dit: « Je vous défends de parler de moi légèrement. » Je lui répondis: « Je n'ai ni permission ni défense à recevoir de vous, et si vous n'êtes pas content, je suis à votre disposition. » Pendant que la discussion continuait et que M. G. Larochefoucauld ajoutait de nouveaux arguments aux miens, à propos de la responsabilité d'un ministre, dans ces conditions, M. le président Dupin, qui avait entendu mon altercation avec le général Sébastiani et qui se montrait le défenseur fidèle de nos prérogatives, me fit dire et me fit signe de venir à la tribune faire la Chambre juge de cette incartade aussi imparlementaire que le ministre *in partibus*. Après m'être offert à celui-ci, il me parut que ce serait reculer devant la manière dont j'avais répondu à sa menace, et je laissai l'opinion juge de l'incident. Les petits journaux de l'opposition s'en emparèrent pour mettre en quelque sorte au défi le général Sébastiani, qui eut cette fois la sagesse et le bon goût de s'en rapporter à sa gloire des champs de bataille.

M. le duc de Broglie, quoique évidemment la nomination d'un second ministre des affaires étrangères eût été faite pour opposer la dextérité et la souplesse italiennes à sa raideur aristocratique, vint défendre l'ordonnance si justement critiquée et qui n'eut qu'une durée passagère. M. Félix Réal, secrétaire de la Chambre, m'envoya à ma place le billet suivant: « Je vous

« invite, mon cher Coulmann, *à veiller à la représenta-*
« *tion fidèle*, dans le *Moniteur*, des paroles que vous
« avez prononcées à la tribune.

« Ne voyez dans cette réflexion que la preuve de mon
« dévouement affectueux.

«FÉLIX RÉAL.»

Je ne peux pas oublier, en recueillant les incidents qui semblent indispensables en France, des discussions publiques auxquelles j'ai pris une si courte part, une querelle que j'eus avec un autre militaire qui devait avoir plus d'impétuosité qu'un diplomate. Il faut avouer que je choisissais mal mes adversaires en champ clos, car cette fois j'avais affaire au général Jacqueminot. Assis près de moi, et au commencement de la révolution de Juillet, assez fougueux libéral, il se mit à applaudir un orateur de la réaction. Je ne pus m'empêcher de lui rappeler qu'il était inconséquent, et soit brusquerie, soit conscience, il m'envoya *promener* fort lestement.

Je n'ai jamais eu ni comme doctrine, ni comme fait, le moindre goût pour le duel; mais en acceptant les fonctions de représentant indépendant de mon pays, je ne me dissimulai pas deux choses, c'est qu'on devait à ses commettants de se faire respecter et que vos faiblesses rejailliraient non sur vous-même, mais sur votre parti. J'avais, en outre, présente à la mémoire une réponse que me fit un jour A. Carrel, que je plaisantai sur sa susceptibilité aux injures personnelles, quand journellement ses attaques contre les autres

étaient des plus vives. « J'ai appris de la révolution, me « dit-il, qu'on avait pu couper la tête à bien des hom- « mes, parce qu'ils s'étaient laissé avilir et rendre « odieux par des outrages impunis. »

Voilà donc bien des raisons pour ne pas me laisser humilier, et en faisant ma position politique, de ne souffrir d'insulte de personne. Jacqueminot était un de nos plus braves officiers, et l'honneur de se mesurer avec lui en était plus grand. Je priai donc, sur-le-le-champ, le colonel Desaix et le marquis de Bryas qui votaient avec moi, de demander le jour et l'heure du général Jacqueminot, en lui faisant remarquer que sa réputation de bravoure étant faite, moi qui avais à faire la mienne je ne pouvais accepter aucune concession. Le général commença par leur répondre : « Eh bien, je lui casserai les reins sur une chaise (j'étais encore boiteux), mais je suis obligé de partir demain matin pour la Belgique où je dois recevoir le roi ; ce sera donc pour mon retour. »

Les duels, en général, ne supportent pas la vieillesse ; je me plaignis tout haut de cet ajournement, et à peine le général fut-il revenu et eut-il entendu mes témoins, que je le vis le lendemain matin entrer dans ma chambre, rue Gaillon, avec le colonel Lemercier, un de mes camarades de Sainte-Barbe, et un de nos collègues qu'il avait choisis pour me dire, en sa présence, qu'il venait me faire ses excuses d'un mouvement de vivacité et de son absence involontaire. Je ne pus que l'en remercier, mais en lui faisant remarquer que vis-à-vis de mon parti, la situation était plus exigeante et que

l'injure ayant eu une certaine publicité, il fallait que la réparation en eût une. Il fut convenu, sur la proposition du colonel Lemercier, que le général dirait en présence du groupe des députés qui les avait entendus, qu'il regrettait les mots dont il s'était servi. Ce qui eut lieu : et me voilà sortant avec une réputation surfaite de mon stage de spadassin et un talent de tirer le pistolet auquel je m'étais exercé pendant le délai forcé du combat singulier.

Mais revenons à des sujets plus graves. Un événement du temps fut la présentation de la loi sur l'instruction primaire par M. Guizot. C'est un de ses meilleurs titres de gloire, obtenu dans les voies du progrès, de la confiance dans son pays, du gouvernement par soi-même, et de la liberté. Ce projet de loi ne contenait pas la réalisation de la décision de l'Assemblée constituante, qui avait ordonné que l'instruction serait gratuite à l'égard des *parties d'enseignement indispensables pour tous les hommes*, ni la sanction de la Convention, qui avait décrété partout un enseignement élémentaire, avec un traitement fixe de 1200 francs à tout instituteur, sur le trésor public, ainsi qu'une retraite proportionnée. Ce plan grandiose qui, il est vrai, ne reçut pas d'exécution à cause des circonstances, avait paru inexécutable et chimérique à M. Guizot, qui a depuis assisté à des expéditions et entreprises militaires plus impossibles.

Mais ne soyons pas injustes ; dans la conception nouvelle, il y avait pour la grande œuvre, avec l'assistance de l'État pour assurer l'indépendance, la conservation

et le bien-être de l'institution, l'association de la commune qui le préparait, et la création, l'entretien et la surveillance de l'école.

Une idée philosophique et constitutionnelle joignait, dans les Comités, les pasteurs aux curés, et l'enseignement religieux était laissé au représentant de chaque culte particulier.

La pensée élevée du ministre était que les écoles pussent être mixtes en ne faisant acception d'aucune différence de croyance, et que les sentiments du citoyen, la fraternité et l'union pussent se développer sans que la religion qui doit après tout *relier* en reçût de préjudice ; hélas ! l'illustre publiciste qui, dans la première phrase de son exposé, avait dit : « Le caractère du projet de loi que nous avons l'honneur de vous présenter est d'être *essentiellement pratique*, » avait encore oublié et méconnu les passions humaines, et dans cette France élevée par le clergé, cette tyrannie du monopole de la prétendue vérité qui fait crier merci à l'Espagne elle-même.

Je faisais partie depuis longtemps et partie active d'une *Société pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestants de France*, qu'avait autorisée M. Decaze en 1818 pour protéger et éclairer les intérêts d'une minorité qu'opprimait et envahissait le parti jésuitique. Là je pus entendre chaque jour les plaintes et les griefs de nos instituteurs et de nos pasteurs contre le clergé, auquel l'administration n'osait résister, et contre les congrégations, à qui toute arme contre les dissidents paraissait sacrée.

C'est dans cette Société, que présideait M. le marquis de Jaucourt et dont étaient membres M. le comte Pelet, M. François Delessert, le baron de Staël, M. Lafond de Ladébat etc., que fut demandé un amendement propre à corriger la loi et dont on me pria de faire la proposition à la Chambre des députés. Cet amendement a acquis trop d'importance pour que je craigne d'en reproduire, d'après le *Moniteur*, la discussion.

(*Moniteur* du 30 avril 1833.)

« Le paragraphe additionnel que je propose à la Chambre a pour objet de pourvoir à une lacune du projet de loi, lacune qui me paraît dangereuse pour l'existence d'un grand nombre d'écoles, et en même temps pour une liberté chèrement acquise, la liberté de conscience.

« En effet, le projet de loi assure l'instruction morale et religieuse à tous les enfants, et il ne classe pas ces enfants suivant leur culte. Je ne puis qu'applaudir à cette disposition, qui est faite dans un esprit de tolérance et d'union.

« Mais l'état actuel, l'état légal, est précisement cette séparation, non-seulement des écoles, mais même des comités de surveillance.

« Il résulte du projet de loi que les écoles communales auront droit aux subventions des communes qui les auront fondées, et ces communes, dont le vœu serait exprimé par la majorité des habitants, pourraient décider, par cela même, que telle ou telle école devait être exclue de la subvention communale, en raison du culte qui serait spécialement professé par les élèves de cette école.

« Eh bien, je désire, pour ma part, que les comités deviennent mixtes, que les écoles soient mixtes aussi. Mais nous ne pouvons pas nous dissimuler qu'il est des localités où il sera difficile d'établir cet état de choses. Il y a des localités où les persécutions ont laissé des traces, où il y a encore des

craintes, des ressentiments. Je crois qu'il est convenable que, dans ces localités, le ministre de l'instruction publique soit autorisé à former ou à maintenir, si elles existent déjà, à titres d'*écoles communales*, les écoles spécialement affectées à l'un des cultes salariés par l'État.

« Si vous n'accordez pas cette autorisation au ministre de l'instruction publique, vous aurez à redouter que, dans quelques localités, la minorité ne se voie opprimée par la majorité. La partie ne peut pas être égale. Il y a des écoles appartenant à un culte spécial qui ont prospéré sous le régime actuel ; eh bien, ces écoles pourraient être détruites par la majorité d'un Conseil municipal, organe lui-même de la majorité d'une commune, qui lui refuserait la subvention communale.

« Je crois qu'il faut prévenir ce danger, et ce n'est pas seulement dans l'intérêt des protestants que je parle. Si les protestants sont en minorité dans beaucoup de communes, il y a des localités où les catholiques sont en minorité : dans les premières, la majorité catholique pourrait ne pas tolérer des écoles affectées au culte protestant; dans les autres, ce serait la majorité protestante qui ne voudrait pas tolérer les écoles affectées au culte catholique.

« Messieurs, les scrupules de conscience sont infiniment respectables, et il y aurait danger à laisser ainsi opprimer la minorité. La conséquence serait, ou que les écoles affectées à un culte spécial seraient détruites, ou que des parents ne pourraient envoyer leurs enfants aux écoles, parce que ces écoles n'appartiendraient pas à leur culte.

« Sous ce rapport, je crois qu'il y a convenance à accorder au ministre de l'instruction publique l'autorisation que mon amendement lui donne. Le ministre consultera les autorités locales, les comités de surveillauce, et, quand des circonstances pareilles à celles que j'ai indiquées viendront à se révéler, il interviendra. »

M. le Ministre de l'instruction publique. Je n'ai aucune objection à faire à l'amendement, en principe. Il est évident qu'il y a certaines localités dans lesquelles il est impossible de

ne pas adopter des écoles séparées pour les différentes communions.

Je ferai observer que, dans l'état actuel de la France, cela se fait toujours, au gré du Conseil municipal lui-même. Le Conseil municipal partage les fonds entre les différentes écoles. Dans la ville de Nîmes, par exemple, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, le Conseil municipal, sans distinction des protestants et des catholiques, répartit ses secours entre les écoles des différentes communions.

M. André Kœchlin. Je sous-amende, et je demande que l'on dise : « Le ministre de l'instruction publique pourra autoriser l'établissement d'écoles mixtes etc. »

Dans ma commune, il y a une école mixte : catholiques, protestants, israélites, tous y sont admis d'un commun accord.

M. le Ministre de l'instruction publique. Cela va de droit... On ne demande à aucun enfant, quand il se présente à l'école, de quelle communion il est.

M. le Président. Il semble que législativement il n'est pas d'usage de dire : « Tel ministre pourra... » C'est au gouvernement qu'on donne le droit. (Sentiments divers.)

M. Renouard, rapporteur. Je demande si, d'après sa rédaction, M. Coulmann veut dire qu'une ordonnance royale sera nécessaire ou s'il entend que le ministre n'aurait besoin que d'un simple arrêté. Cette dernière faculté aurait peut-être des inconvénients.

M. le Ministre de l'instruction publique. Je ferai remarquer, en réponse à l'observation de M. le Président, qu'il y a dans la loi une foule de dispositions qui contiennent des pouvoirs spécialement donnés au ministre de l'instruction publique; qu'il y a des lois donnant tel droit au ministre des finances, tel droit au ministre de la guerre etc. ; que cela se reproduit continuellement dans vos délibérations ; que cela veut dire : qu'il ne sera pas besoin d'une ordonnance du roi, et qu'un simple arrêté du ministre suffira.

M. François Delessert. Il me semble que M. Coulmann n'a pas introduit dans son amendement ces mots : « De l'avis du

Conseil municipal. » Le cas que l'on suppose serait celui où la majorité d'un Conseil municipal ne serait pas favorable aux vœux de la minorité...

M. Coulmann. Je crois que ce serait aller contre le but de l'amendement que de dire : « De l'avis du Conseil municipal. » Le ministre entendra les autorités locales, et décidera en conséquence. (Marques d'indécision.)

M. le rapporteur. Je demande qu'on mette aux voix la rédaction de M. Coulmann; elle me paraît satisfaire à toutes les nécessités.

M. Senné, de sa place. Je demanderai qu'aux mots : « le ministre de l'instruction publique pourra etc., » on substitue, comme l'a indiqué M. le président, ces mots : « Le gouvernement pourra etc. » En face de questions de conscience, il semble qu'il ne faut pas s'en rapporter à l'arbitraire d'un ministre. (Rumeurs diverses.)

M. Coulmann. Une ordonnance royale serait tout à fait hors de proportion avec le peu d'importance de l'objet qu'il s'agit de régler.

M. Thil. Mais est-ce que ce sera contre l'avis du Conseil municipal que le ministre... (Bruits.)

M. Vérollot. Je demande qu'on ajoute au moins ces mots : « Le Conseil municipal entendu. » Le Conseil municipal aura du moins voix consultative... Cela doit concilier toutes les opinions. (Oui ! oui !)

M. le Ministre de l'instruction publique. Il n'y a pas d'objection à cet égard.

M. le Président. L'amendement de M. Coulmann serait ainsi rédigé :

« Le ministre de l'instruction publique, dans le cas où les « besoins de la population et les circonstances locales l'exige- « raient, pourra, après avoir entendu le Conseil municipal, « autoriser la formation ou le maintien, à titre d'écoles com- « munales, d'écoles affectées spécialement à l'un des cultes « salariés par l'État. »

(Cette rédaction, mise aux voix, est adoptée).

La Chambre vote dans son ensemble l'art. 9, augmenté du paragraphe additionnel de M. Coulmann.

En apparence de peu d'importance, mais conforme à la triste réalité des faits, le système d'écoles mixtes fut presque abandonné sur l'opposition du clergé, et c'est à peine si des salles d'asile purent être fondées qui ne fussent pas affectées à des cultes spéciaux, et où les enfants pussent prier ensemble le même Dieu.

On adopta ensuite encore un de mes sous-amendements pour que les Conseils municipaux pussent *facultativement*, non *obligatoirement*, voter des bourses gratuites aux écoles primaires supérieures. L'école appelée *primaire supérieure* était encore une combinaison théorique de M. Guizot qui n'eut qu'un médiocre résultat. Elle nécessitait des frais presque égaux à ceux d'un collége, et les communes assez riches préféraient de beaucoup les colléges à ces écoles.

Jaloux de répandre l'instruction à tous les degrés dans ma commune natale, je demandai, dès la promulgation de la loi, à M. Guizot, la subvention nécessaire pour fonder une école primaire supérieure. Le ministre me répondit la lettre suivante où se fait déjà sentir l'écueil que rencontrait l'exécution de son plan :

« Paris, le 28 novembre 1833.

« Monsieur et cher collègue,

« Je réponds à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, afin de me rappeler la promesse d'un secours pour l'établissement d'une école supérieure à Brumath.

« Avant de donner suite à cette affaire, j'ai été obligé d'a-

dresser quelques observations à M. le préfet et à M. le recteur sur la trop grande extension que l'on semble vouloir donner aux écoles primaires supérieures dans le département du Bas-Rhin, et sur les dépenses trop considérables qui en résulteraient. Les écoles, telles qu'on les a conçues, seraient de véritables colléges industriels, pour lesquels aucun brevet n'a été mis à ma disposition ; les fonds accordés pour l'instruction primaire sont trop modiques relativement aux immenses besoins de ce service, pour que l'on puisse songer à en détourner une partie quelconque de sa destination.

« Je viens, en conséquence, d'inviter M. le recteur à rédiger de nouveaux projets pour l'établissement des écoles primaires supérieures. Aussitôt que celui qui concerne Brumath me sera parvenu, j'accorderai à cette commune un secours pour l'aider à acquitter les frais de premier établissement de cette école.

« Recevez, Monsieur et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

« *Le Ministre de l'instruction publique*,

« GUIZOT. »

La difficulté plus grande et en quelque sorte invincible fut que le maire et le curé ne purent pas s'entendre sur le choix de l'instituteur directeur. Le Conseil municipal l'avait adopté presque à l'unanimité. Il paraissait réunir toutes les conditions, mais le curé ne le trouva pas, tout catholique qu'il était, dans ses idées religieuses, et lui fit opposition dans le comité ; le comité passa outre. De ce moment, le curé mit sur la conscience de ses ouailles de ne pas envoyer leurs enfants chez cet instituteur. L'établissement périclita faute d'élèves. Quand l'instituteur le quitta et crut pouvoir s'établir ailleurs, partout les notes du curé le

suivirent, et malgré son mérite incontesté, il fut obligé de changer de carrière : hors de l'Église pas de salut.

M. de Salvandy, toujours si obligeant et donnant à son obligeance un tour si ingénieux et si délicat, quand, en qualité de ministre de l'instruction publique, il proposa au roi de me donner la décoration de la Légion d'Honneur, mit dans son décret de nomination : *membre d'un comité central d'instruction populaire.* C'était doubler la valeur de la distinction. Elle atteignait une Société d'encouragement protestante, qu'elle *encourageait,* et elle prenait de mes faibles titres celui que j'avais le plus cherché à mériter hors de la Chambre et dans la Chambre.

CHAPITRE XLIII.

D'un prêt à faire à la Grèce. — Diète de Francfort. — Fête de Hambach.

Une question à la fois politique et financière, à laquelle je pris part, fut celle d'un prêt à faire à la Grèce, qui nous devait sa liberté, et que nous devions aider à la conserver. Cette discussion provoqua de ma part une sorte de profession de foi, que je me plais à retracer, parce qu'elle est conforme à mes opinions d'aujourd'hui comme à celles d'alors. Quand les occasions ont été courtes et rares de délibérer des intérêts de son pays en face de son pays, on me pardonnera de prendre acte de cette intervention. Si j'avais combattu sous M. de Lafayette pour la délivrance de l'Amérique, je serais heureux, en parlant de moi, de dire que j'étais un de ses soldats.

Il s'agissait d'un amendement de M. Glais-Bizoin, qui est encore au poste national, et qui était ainsi conçu:

« Toutefois cette garantie ne sera définitive qu'après la sanction de l'emprunt par la nation grecque, « selon les formes d'un gouvernement constitutionnel « et représentatif. »

M. Coulmann. « Je ne viens point défendre dans son texte l'amendement qui vous est présenté; mais je crois devoir appeler de nouveau l'attention de la Chambre sur une question dont (j'aime à le dire) l'importance n'a pas été méconnue par

M. le ministre des affaires étrangères. Cette question touche non-seulement à la justice, à la civilisation, mais aussi aux plus hauts intérêts de la France. Il est évident que la Grèce constitutionnelle, la Grèce mise à l'abri du despostisme par quelques garanties appropriées à sa civilisation, gravitera vers la France, avec laquelle elle se trouvera en harmonie d'institutions libres. Organisée arbitrairement, livrée à un gouvernement qui l'exploitera à son gré, qui disposera de toutes ses ressources, qui faussera son esprit national, qui dirigera l'éducation de ses enfants, elle inclinera vers la Russie, à laquelle l'attache déjà la communauté de religion. Votre régence n'aura servi qu'à vous créer un ennemi de plus.

« Mais ne vous y trompez pas, Messieurs, il n'appartient à personne d'étouffer les idées généreuses chez une nation qui, en levant l'étendard de l'insurrection, en secouant la poussière de ses tyrans, a demandé la liberté en même temps qu'une existence nationale. En 1821, lorsqu'éclatèrent les révolutions d'Espagne et de Naples, c'est aussi la liberté qui était inscrite sur la bannière grecque, et cette bannière a été maintenue. Il n'est pas une assemblée où des institutions n'aient été stipulées par les Grecs, qui ont trop souffert du despotisme pour oublier de se prémunir contre lui.

« Mais la jeunesse grecque n'a-t-elle pas elle-même puisé nos principes dans les Académies de France et d'Allemagne? Les souvenirs historiques n'y parlent-ils pas assez haut? Ce pays n'est-il pas ouvert de toutes parts à la contagion des révolutions, qui travailleront encore longtemps l'Europe? L'atmosphère de la liberté n'a-t-elle pas été respirée par eux, et ne les environne-t-elle pas?

« Ce que vous avez donc à craindre, si vous n'assurez pas la régence actuelle sur une base populaire et légale, c'est que cette haine du despotisme ne la renverse bientôt. Un ministre français déjà engagé cherchera à protéger un gouvernement qu'il aurait cautionné; la haine ira de la régence à la France, et cette influence, à laquelle vous sacrifiez encore tant de millions, aura disparu.

« M. le ministre des affaires étrangères vous a fait entendre que la conférence n'avait point eu à se mêler de procurer des institutions à la Grèce; que c'était assez pour elle d'avoir reconnu non abrogés les principes de ces nombreuses Constitutions qui ont déjà régi les Hellènes affranchis. Je lui demanderai pourquoi des scrupules quand la conférence n'a pas hésité à inféoder le trône aux frères du roi Othon, à établir aux frais de la Grèce une armée de 3500 Bavarois. La Russie stipulait avec nous; mais son consentement eût été d'autant plus efficace contre elle-même pour la bonne volonté de la régence, ainsi armée du vœu des trois puissances.

« Je dis que c'est là le dernier bienfait que les Hellènes demandent à la France. La France le leur doit en faveur de l'humanité, de la civilisation, de sa propre gloire. Elle ne voudra pas que la régence du bâton autrichien succède au régime du cimeterre ottoman. »

Dans une réunion de l'opposition, qui eut lieu sur la discussion de l'Adresse, je fus désigné pour traiter la question des délibérations de la Diète de Francfort, qui supprimaient définitivement toutes les libertés de l'Allemagne. C'était un grand et beau sujet qui intéressait à la fois toute la Confédération, et la France, qui en avait été protectrice. Aussi y mis-je tous mes soins, et à l'aide de tous les documents que je m'étais fait envoyer par des hommes d'État et des publicistes d'outre-Rhin, je pus rédiger un discours qui me valut beaucoup de félicitations à la Chambre, même de la part de quelques ministres, et qui figura immédiatement, traduit, dans ce qui était resté de feuilles libres en Allemagne. En France, des questions générales et touchant au bien public d'États étrangers, sont peu étudiées et peu connues. Il faut lire des protocles, des traités et des

lettres diplomatiques, écrites dans une langue que nous dédaignons d'apprendre, et être initiés, enfin, à un esprit public et à des sentiments qui ne ressemblent pas toujours aux nôtres. Quelle que soit ma faiblesse paternelle pour des travaux qui m'ont toujours occupé, je ne veux citer du *Moniteur* que ce qui était relatif aux intérêts vifs et directs de mon pays.

« La France, disais-je, signataire du traité de Vienne, « pourrait-elle n'être pas écoutée, quand elle offrait « son appui à des princes que tant de liens attachaient « à nous et dont quelques-uns nous devaient leur cou- « ronne? Par une extension si préjudiciable à leur in- « dépendance, ils descendaient en quelque sorte, en « vertu des résolutions de la Diète, à la merci de deux « monarques tout-puissants, au rang des princes média- « tisés, préfets sans autorité, ballottés entre les exi- « gences de leurs maîtres, qui veulent bien s'appeler « encore leurs alliés, et les justes plaintes de leurs « peuples. »

Le ministre ne se pressa pas de me répondre. Le général Lafayette, dans la même séance du 3 janvier 1834, se joignant à moi : « Une autre question à laquelle « on n'a pas répondu, c'est celle de l'Allemagne. Quoi! « la politique de la France, depuis François Ier jusqu'à « nos jours, a été de protéger les États allemands « contre l'invasion et même contre l'influence de ce « qu'on appelle les grandes puissances? Qu'a-t-on fait « pour cela?

« On a besoin d'une explication positive; je crois « bien faire de la provoquer. »

Aussi, lors de la discussion du budget, le 1er avril 1834, je repris ce que M. Dupin appela mes interpellations, sur le système suivi par le ministère à l'égard des affaires d'Allemagne, et M. le duc de Broglie me répondit qu'il ne connaissait pas une seule violation des traités sur laquelle le gouvernement eût eu à réclamer; que sa politique était vigilante, attentive à surveiller toutes les entreprises qui pourraient être faites, et que c'était pour le moment le seul détail qu'il pût donner sur mes interpellations. La discussion devint plus ardente par l'intervention de M. Thiers, ministre de l'intérieur, qui, voyant dans la violation des traités le cabinet pris en flagrant délit de contradiction, qualifia notre politique de pitoyable, injure qui lui fut renvoyée par une sévère et trop juste réplique de M. Mauguin.

Ces débats, malgré mon insuffisance et la faible part d'initiative que j'y eusse prise (tout ce qui se dit à la tribune de France a toujours un immense écho), ne m'identifia pas moins à la question que les démonstrations et les remercîments dont je fus l'objet de beaucoup d'hommes politiques que je rencontrai à Bade après la session. Grâce à mon usage de l'allemand, ils se plaisaient à venir m'entretenir de cette réaction essayée par leurs puissances contre l'esprit libéral de l'Allemagne qu'elles avaient elles-mêmes surexcité en 1813.

On sentait les ferments qui ont précédé en France la Révolution de 1789. Le vieux régime féodal était tenu en arrêt. Seulement, chez cette nation de rêveurs, de

philosophes, de professeurs et de pasteurs, l'action, la pratique faisaient défaut : il n'y avait d'explosion que de paroles, et l'on avançait à l'allemande, d'un pas lourd et lent.

Cet état de choses méritait cependant bien d'être étudié, et quand je vis convoquer à *Hambach*, petite ville aux environs de Wissembourg et de Landau, une réunion populaire composée des éléments les plus divers de tous les côtés de l'horizon germanique, j'eus une grande curiosité d'y assister dans le plus strict incognito. Ce n'est pas ma faute si ma démarche fut ébruitée et si l'on m'y fit jouer un rôle que j'avais voulu éviter.

Le gouvernement français ne savait comment se conduire à l'égard d'un rassemblement politique sur la frontière. Peu audacieux, il craignait à la fois de déplaire aux alliés, qu'il n'avait pas approuvés, et aux mécontents, dont il voulait ménager les sympathies. En pareil cas, les demi-mesures sont toujours les plus dangereuses. Pour empêcher des Français de se joindre aux groupes formidables qui se formaient près de lui, il exigea des passe-ports et entrava tant qu'il put toute communication et participation à la fête projetée. Je ne me doutais pas qu'on pût avoir l'idée de m'empêcher de m'y rendre. J'arrive en poste le soir à Wissembourg, où je voulais coucher, pour être de bonne heure le lendemain à Hambach, et m'y dérober à toute publicité comme simple spectateur. Je fais demander des chevaux ; mais à la poste on me répondit qu'il fallait un passe-port spécial et qu'il leur était défendu d'en déli-

vrer. Personne ne s'était et ne se serait douté de mon arrivée à l'auberge où je soupais tranquillement; mais l'interdiction de chevaux se répandit dans la ville comme un éclair. Officiers de la garde nationale et notables de la ville vinrent se presser autour de moi, et j'eus peine à ne pas avoir une escorte pour me faire franchir de gré ou de force la frontière. A dix heures, la musique de la garde nationale vint me donner une sérénade, et la ville fut en émoi de la sorte d'attentat qui leur semblait commis contre un de leurs députés. L'esprit public était encore si animé, la contagion du mouvement de l'Allemagne y ajoutant sa force, il m'arriva ce qui nous était arrivé à Strasbourg lors de la fête qu'on nous donna comme représentants des départements. Le régiment avec ses chefs, entraînés par l'opinion publique et leurs sentiments fiers et personnels, vint à six heures du matin me saluer aussi de sa musique.

Je n'ai eu qu'une bien courte carrière parlementaire; mais, objet de la faveur ou de la disgrâce du pouvoir, grâce aux circonstances qui avaient fait épanouir partout les sentiments patriotiques, j'ai eu le bonheur d'être toujours à l'unisson de mes concitoyens, et quelque chétif défenseur que je fusse de la liberté, de boire à longs traits dans cette coupe de la popularité qui se vide bientôt, si elle ne se change pas en amertume.

Je crois l'avoir déjà dit, la faiblesse radicale du gouvernement de Louis-Philippe fut son attitude vis-à-vis de l'étranger. La paix est le plus précieux des biens; mais l'orgueil national avait été trop exalté pour subir

les conditions qu'on lui faisait, et la fermeté était encore plus sûre que la condescendance.

Pour moi, c'était là le principe de mon opposition intermittente; partout, en Belgique comme à Ancône, où nous avions montré de l'énergie, elle nous avait réussi, et pensant qu'un jour ou l'autre nous serions amenés à un conflit, j'allai étudier à Hambach les opinions et les sentiments de l'Allemagne.

Comment ne pas regarder comme un événement digne au plus haut point d'attention de la politique, la réunion qui avait lieu au château en ruines près de Neustadt? Trente à quarante mille individus venus de toutes les parties de la Bavière, du Wurtemberg, du Hanau, du Hanovre, de l'Allemagne, de la Prusse, de la Suède, de la Pologne, de la Suisse, pour s'entretenir d'un intérêt commun, pour conférer sur le sort de leur pays, pour unir leurs efforts en faveur de la civilisation et du progrès; un tel symptôme des besoins qui agitèrent les masses ne pouvait que faire époque dans l'histoire de l'humanité. Si les congrès des rois ont été si féconds en conséquences, ne pouvait-il pas surgir de ce congrès, où les mécontents de toutes les nations germaniques ont envoyé des organes, une ère nouvelle aussi pour cette partie de l'Europe et par conséquent pour l'Europe tout entière? Unis aux réformateurs anglais, à l'aide desquels vient la souveraineté en action, appuyés sur la sympathie de la Révolution de Juillet, dont l'essor peut être dirigé, non réprimé; appelés de nouveau dans cette sainte Confédération de 1813 qui n'avait pas seulement pour objet l'affranchissement du joug mili-

taire étranger, mais la conquête de libertés locales, du droit de l'homme et de l'égalité entre les citoyens, les patriotes allemands, encore pleins du même enthousiasme, ne pouvaient pas ne pas mettre un nouveau poids dans la balance de nos destinées.

La première idée de cette réunion fut émise lors d'une fête donnée au député Schüler, l'un des représentants de la Bavière rhénane, qui avait combattu avec le plus de force et de talent pour ses compatriotes, et principalement les entraves apportées à la liberté de la presse que la Constitution avait proclamée et pour l'établissement de laquelle il avait été formé une Société dont il était membre. A cette époque fut exprimé le vœu qu'une assemblée générale, une solennité nationale et civique fût célébrée, où pourrait s'allumer un feu dont sortirait comme un phénix de ses cendres l'Allemagne régénérée, une *patrie* et la *liberté*, sympathie pour tous les peuples libres, appel à tous ceux qui veulent briser leurs chaînes, alliance de tous, voilà sous quels auspices a été formée l'assemblée de Hambach.

Le serment des Suisses à la *Grüttli-Matte*, que la poésie de Schiller encore plus que les traditions historiques a fait germer dans les imaginations allemandes, semble avoir servi de modèle et déterminé et le plan et le théâtre de la fête ordonnée par les membres de la Société des amis de la presse et les députés populaires du cercle du Rhin, et pour laquelle des souscriptions considérables ont été partout recueillies. C'est la ruine d'un vieux château aux environs de Neustadt, à trois lieues

de Landau et dans une admirable situation, qui a été choisie pour la réunion. Une grande terrasse a permis d'y dresser des tables et des tentes ; les chemins avaient été élargis et sablés. Le pavillon aux trois couleurs (rouge, noir et jaune) de la vieille Allemagne flottait sur la tour la plus élevée avec cette inscription : *Renaissance de l'Allemagne*. Près de là, le drapeau polonais, puis un drapeau vert en signe d'espérance. Des arbres de la liberté, ornés de couronnes et de fleurs, s'élevaient à l'entrée du château, et au milieu de la terrasse une tribune avait été construite. Dans un pavillon élégamment décoré, on avait exposé les dons patriotiques, une épée et une coupe qui devaient être offerts aux députés de l'opposition bavaroise. Depuis longtemps des chansons, des discours, des pamphlets propres à exciter les esprits, à nourrir l'enthousiasme, et où la haine de l'aristocratie, des priviléges, de la prodigalité s'exprimaient avec violence, avaient été distribués. C'étaient des invitations aux soldats de se joindre aux bourgeois, des satires de la noblesse et du clergé, une affectueuse admiration pour les Polonais et les vainqueurs de Juillet, offerts en exemples, des reproches adressés aux souverains qui ont trahi les promesses faites aux jours du danger, enfin l'engagement de fonder par eux-mêmes et sans délai leurs droits et leurs institutions.

Dès le matin, des salves d'artillerie annoncent la fête. Le gouverneur, qui d'abord avait cru pouvoir s'y opposer, mais qui bientôt avait acquis la conviction que ce serait allumer la guerre civile et que toute la

population armée de fourches viendrait protéger Hambach, avait sagement éloigné la force armée et ainsi toléré ce qu'il n'avait pu empêcher. Il ne restait que quelques soldats, qui fraternisaient avec les bourgeois. La foule se pressait à Neustadt et dans les lieux environnants, qui avaient peine à contenir toutes les voitures qui y étaient arrêtées. Les obstacles apportés à l'arrivée des étrangers et même des voisins, dont on exigeait rigoureusement des passe-ports, ou qu'on repoussait sous prétexte de mesures sanitaires contre le choléra, n'avaient fait que redoubler l'ardeur de tous. Les frontières étaient franchies en dépit des douanes et de la police. On a estimé jusqu'à 80,000 le nombre des personnes présentes.

Au son des fanfares, le Conseil municipal, les associations d'étudiants, les corporations d'arts et métiers, les députations venues de loin avec des bannières à inscriptions diverses, chacun ayant à son chapeau la cocarde allemande, se rendaient sur la montagne, en entonnant des hymnes patriotiques. Le docteur Siebenpfeiffer prononça le discours d'ouverture, souvent interrompu par les applaudissements de la multitude, et le termina par ces mots : « *Vive l'Allemagne libre et unie! Vivent les Polonais, nos alliés! Vivent les Français, nos frères; ils honorent notre indépendance! Vivent tous les peuples qui font ici avec nous le serment d'être libres!* A cet orateur succèdent d'autres orateurs qui énumèrent tous les griefs des nations contre leurs souverains et dont les accents trouvent d'énergiques échos. Ce sont des envoyés du Wurtemberg, du Hanovre, de

la Saxe, de la Prusse; des étudiants de Heidelberg, de Gœttingen, de Halle; des officiers polonais, des professeurs, des pasteurs retraçant plus vivement les uns que les autres les profusions des cours, les souffrances des peuples, et demandant à la foule émue de jurer l'affranchissement de la patrie. On ne peut que difficilement se faire une idée des acclamations dont l'air retentit au loin. Des tables pour plus de cinq cents couverts sont dressées; une épée en acier, d'un riche travail, est offerte au député Winter, et cet orateur, au regard de feu, à la voix éclatante, après avoir porté des toast: *à la presse libre, aux patriotes de tous les pays* etc., chante ensuite en chœur avec des milliers de voix un hymne national.

Depuis onze heures du matin jusqu'à la chute du jour se renouvellent les scènes populaires sans qu'aucune querelle éclate, sans qu'aucun désordre se manifeste, un même sentiment paraissant animer tous ces cœurs. Quelque part que plongent les yeux, on voit des citoyens parés de rubans, de feuilles de chêne, des femmes vêtues de blanc, couronnées de guirlandes de fleurs, manifester leurs espérances et leur joie. Des musiques placées de distance en distance jouent la *Marseillaise*, la *Parisienne*, des airs du *Mazaniello* et du *Guillaume Tell* de Rossini. Les pensées publiques se manifestent sans contrainte et sans réserve; il semble que l'union, l'enthousiasme et l'énergie qui caractérisent la fête sont prêtes à éclater dans le combat terrible qu'elle appelle et présage. Avertissement solennel et grave que donne aux peuples, comme aux princes, l'Allemagne aussi ferme que patiente.

On fit grand bruit de ma présence à ce *meeting* démocratique, où je n'avais passé que deux heures, et quand on eut intérêt à me mêler au parti d'une révolution et d'une guerre générale, on ne manqua pas de me reprocher cette rencontre avec les ultra-germaniques.

CHAPITRE XLIV.

Rapport sur le divorce.

Je pourrais, je voudrais citer encore de mes hauts faits parlementaires, mais je reconnais, quoique la plupart des sujets soient encore à l'ordre du jour, combien les comparaisons, le temps, les révolutions ont dû en effacer les souvenirs devenus trop personnels. Les orateurs ont des optiques trompeuses, alors même que les objets sont encore tout palpitants. Je ne dirai donc qu'en passant que j'eus occasion d'exprimer mon opinion sur la presse, à propos des crieurs publics, sur les associations et les règles qui devaient leur être appliquées, sur les réfugiés auxquels on marchandait un droit d'asile, sur le timbre des effets de commerce et enfin sur l'indépendance financière nécessaire à l'existence de l'Université qui était de nouveau attaquée; mais j'ai été nommé le dernier rapporteur sur les projets de loi sur le divorce qu'avait rejetés dans une précédente session la Chambre des pairs et dont était saisie de nouveau la Chambre des députés. Ici mon rôle grandissait, et la mesure réactionnaire contre le Code civil prise en 1815 étant maintenant encore appliquée, la publication de mon écrit peut avoir son utilité.

C'est une étrange destinée que celle de cette disposition législative qui, alors que règne la liberté des cultes, soumet la loi civile aux prescriptions d'une

église particulière, en face de la Révolution, du Code Napoléon et de nos constitutions successives. Non-seulement toutes les nations qui nous entourent ont adopté le divorce, permis sous l'Église primitive et conservé dans l'Église d'Orient; les uns avec le correctif que nous y avions apporté, les autres sans ce correctif. Mais l'Église romaine elle-même le rend facultatif alors que l'un des conjoints embrasse la vie religieuse.

C'est en vain que celui qui est resté plus grand législateur encore que conquérant a dit :

« Le mariage est indissoluble en ce sens qu'au mo-
« ment où on l'a contracté, chacun des deux époux doit
« être dans la ferme intention de ne point le rompre;
« il ne doit pas prévoir les causes accidentelles, quel-
« quefois coupables, qui par la suite pourraient en né-
« cessiter la dissolution. Mais que l'indissolubilité du
« mariage ne puisse recevoir de modification dans au-
« cun cas, c'est un système démenti par les maximes et
« par des exemples de tous les siècles. Il n'est pas dans
« la nature des choses que deux êtres organisés à part
« soient jamais parfaitement identifiés; or le législateur
« doit prévoir les résultats que la nature des choses
« peut amener. Aussi la fiction de l'identité des époux
« a-t-elle été toujours modifiée : elle l'a été par la
« religion catholique dans le cas de l'impuissance; elle
« l'a été partout par le divorce. »

C'est à M. de Bonald, qui le 25 décembre 1815 répondait : « On sait assez que l'usurpateur dans la plé-
« nitude de sa puissance l'aurait aboli, si, se voyant

« sans postérité, il n'eût voulu dès lors se ménager la « facilité de s'en servir un jour ; »

C'est à M. de Bonald, qui avec la même autorité dit : « Les hommes qui l'avaient introduit dans nos lois l'ont « toujours défendu comme le sceau et le caractère spé- « cial de la révolution. Il est resté dans notre législation « jusqu'à nos jours, monument de honte et de licence, « qui attestera aux siècles futurs quelle a été à cette « époque la faiblesse des mœurs et le dérèglement des « esprits » et qui, ajoute plus bas, « que le mariage « pour être valide exige le concours du pouvoir reli- « gieux etc ; »

C'est à M. de Bonald enfin, qui réfutant Napoléon, dit que « le divorce amène à sa suite la démagogie et « que la déconstitution de la famille précède celle de « l'État, » que notre génération, à suffrage universel, doit le régime d'une indissolubilté absolue du mariage jusqu'à ce jour.

Deux fois la presque unanimité de la Chambre des députés a décidé que les dispositions du Code civil qui admettaient le divorce fussent rétablies, et la loi de la Chambre introuvable, abrogée. Les envahissements de la théologie et du droit divin, qui, faute du sentiment national, s'appuyaient sur une croyance particulière, sont tels, qu'en vain l'Italie, l'Autriche et l'Espagne même leur échappent. Ils reposent sur des principes immuables, sur des traditions et des sentiments aveugles et ne se laisseront jamais encadrer dans notre situation sociale en conciliant le devoir de la foi et le droit de la raison.

Il faut avoir été l'organe officiel de la législature, pour savoir le nombre immense de plaintes et de réclamations que soulève un tel état de choses. Je ne parle pas des milliers de pétitions, d'innombrables écrits, de tableaux de jugements de séparations de corps et enfin des résultats si satisfaisants du divorce suivant les prescriptions du Code civil de l'an XI à 1816.

La statistique des crimes occasionnés par cette loi sans pitié, qui impose le dogme des uns à la conscience des autres, ferait frémir les plus résolus [1].

Mais que de confidences particulières, que d'exemples d'infortunes conjugales que l'on ne peut publier, de méprises, de tromperies, de maladies de corps et d'esprit, d'absences inexpliquées, de condamnations subies qui, connues, auraient empêché tout consentement, ou devraient le rompre !

Une inexorable loi contre nature vous asservira à jamais au malheur, au ridicule, à la honte, à l'infirmité cachée, à l'infamie, à la désertion dont votre

[1] La doctrine de l'indissolubilité absolue du mariage n'est donc pas fondée dans l'Écriture. Aussi, quoique produite de bonne heure, n'a-t-elle pu pendant longtemps s'établir dans l'Église. Ce n'est qu'avec le pouvoir toujours croissant de l'évêque de Rome qu'elle a prévalu peu à peu, et le concile de Trente l'a finalement érigée en loi pour l'Église catholique romaine. Il s'en faut bien cependant qu'elle soit clairement suivie.

M. Coulmann, dans l'excellent rapport qu'il vient de faire à la Chambre des députés, cite des pays catholiques où le divorce existe de droit et de fait. Il existe si bien en Autriche, que l'empereur de ce pays est marié à une femme divorcée.

(*Brochure du comte Reinhardt, pair de France, et de M. Gœpp, pasteur protestant.* Impr. Smith, 1834.)

jeunesse ou votre honnête inexpérience ont été les dupes.

L'affluence, pendant que je m'occupais de mon rapport, était telle chez moi, que je fus obligé d'assigner une ou deux heures, chaque matin, aux plaignants de tous rangs, et peu s'en faut que le mariage même ne me devînt odieux en voyant les victimes qu'il faisait. Mes amis appelaient le temps que je leur consacrais, où ma porte était fermée, l'heure des mauvais ménages.

Il m'est impossible d'oublier un jeune magistrat violemment épris d'une charmante duchesse, à nom un peu terrible, qui ne manquait pas un jour de venir voir où en était mon travail, et de m'apporter ou de m'envoyer des arguments, ou des faits, en faveur d'une solution qui devait amener son bonheur. Il est deux puissants maîtres ici bas : ils obtiennent de nous tous les sacrifices, notre raison se brise contre eux : c'est la religion et l'amour! La passion commande; c'est alors la passion qui parle et non pas nous, elle exalte la pensée, elle enflamme le courage, et c'est elle qui décide. Dans la question du divorce, ces deux mobiles avaient l'un et l'autre leur large part.

RAPPORT

FAIT

Au nom de la Commission[1] *chargée de l'examen de la proposition de* M. Bavoux, *relative au* Divorce

PAR

M. COULMANN

DÉPUTÉ DU BAS-RHIN.

Séance du 20 février 1834.

MESSIEURS,

La Commission que vous avez nommée pour s'occuper de la proposition du divorce ne s'est point crue appelée à traiter de nouveau, sous toutes ses faces, une question qui a pour elle non-seulement les débats législatifs les plus faits pour honorer l'esprit humain, mais encore des expériences récentes en sens contraires. Elle a pensé que son point de départ devait être en quelque sorte les derniers arguments qu'on a fait valoir dans l'autre Chambre contre un projet de loi dont l'adoption vous avait été proposée dans votre dernière session par l'unanimité de votre Commission, et qui a déjà réuni deux fois l'imposante majorité de vos suffrages.

Nous devons le rappeler, non pour influencer vos délibérations, qui ne puisent leurs motifs que dans l'utilité publique,

[1] Cette Commission était composée de MM. Voisin de Gartempe, Faure, le baron de Schonen, Bonnefons, Dufau, Daguilhon-Pujol, Isambert, André, Coulmann.

mais comme un fait vrai et conciliatoire, que la proposition de M. de Schonen ne fut repoussée par la Chambre des pairs, dans la session de 1831, que par une majorité de 78 voix contre 43, et que, dans la session dernière, cette Chambre ne fut pas appelée à se prononcer, vu l'époque tardive où le rapport lui fut soumis.

Toute préoccupation de collision entre deux grands corps de l'État sur une matière si importante de notre droit civil doit donc disparaître, et en pesant de nouveau un si grave intérêt social, vous n'avez à compter dans la balance que la force intrinsèque des arguments opposés.

Je dirai plus, une proposition émanée de presque tous les adversaires du divorce, qui est la concession la plus large qu'on puisse faire à son principe, puisqu'elle tend à détruire, dans le cas de séparation de corps, la présomption de paternité, fondement et but de l'indissolubilité du mariage.

C'est un système que nous examinerons plus tard ; en ce moment nous ne voulons que constater combien les partisans et les adversaires du divorce sont prêts à s'entendre par transaction, et sur la transaction même, dont les bases ont été posées par les immortels auteurs du Code civil. Du moment qu'il est reconnu que le divorce n'est plus une question de foi religieuse en dehors de tout examen, tranchée par une Église souveraine et législatrice, mais une question sociale, civile et politique, n'acceptant le joug d'aucune croyance privilégiée, et devant être résolue uniquement par les lumières de la philosophie et de la morale, il n'est pas étonnant qu'on parvienne à tomber d'accord.

Vous faites, en effet, des lois pour tous les citoyens, à quelque culte qu'ils appartiennent, et vous ne devez pas plus imposer le divorce aux catholiques, parce que les protestants l'admettent, que vous ne devez l'interdire à ceux-ci, parce que les décrétales du Pape y sont contraires.

La sublimité des lois religieuses, qui ont pour objet une perfection individuelle et absolue, est le plus souvent inapplicable aux lois civiles, qui sont obligées de tenir compte de l'é-

tat des sociétés. En ne considérant le mariage que d'une manière abstraite et spirituelle, au lieu de le considérer relativement aux mœurs, on proclamerait une maxime sans doute sainte et pure; mais ne choquerait-on pas le bien public en réalité, par des conséquences inévitables et funestes? Quels pernicieux effets n'a pas eus, en d'autres matières, sur la société, l'adoption entière des doctrines religieuses?

Sans repousser donc la légitime influence des idées religieuses sur la question qui nous occupe et qui, je le crains, dominera malgré eux ceux qui ont à la juger, gardons-nous, autant que faire se pourra, de confondre les prescriptions abstraites de l'Église avec les intérêts positifs de l'État, la pureté du dogme et les faits.

Personne ne conteste que le mariage ne soit le plus sacré des engagements. Il constitue la famille, et l'ensemble des familles compose l'État. Gardien de l'ordre et des mœurs, il a pour objet de perpétuer l'espèce humaine. A ces titres différents, l'État intervient, la religion ajoute son sceau. La nature d'un tel contrat est l'indissolubilité, car qui voudrait abandonner aux passions les éléments mêmes de la société, en même temps que la vie morale, civile, domestique, politique des contractants!

Mais cette indissolubilité doit-elle être absolue? La loi humaine ne doit-elle prévoir aucun cas où doivent cesser d'être identifiés deux êtres diversement organisés! Doit-elle, à ce point, faire violence à la nature des choses et régler d'avance, par sa sagesse présomptueuse, ce que des causes accidentelles conseillent de confier à la sagesse des magistrats? Un tel système n'est-il pas démenti par les exemples et les préceptes de tous les siècles, et des modifications quelconques n'ont-elles pas protesté partout contre sa hautaine inflexibilité? Ici, c'est l'impuissance; ailleurs, c'est l'adultère; là des subterfuges, des défauts de consentements qui annulent le contrat au lieu de le briser. Partout la justice et la pitié ont fait entendre leurs voix contre cette prétention de donner à l'union conjugale la fatalité irrévocable du destin.

Telle était, à cet égard, la conviction des auteurs du Code civil, qu'aucun d'entre eux ne vint contester au Conseil d'État le principe du divorce. En vain prétend-on aujourd'hui que la question fut jugée par des considérations prises en dehors d'elle-même, avant même que d'être posée. Quand il semble si simple de voir dans le fait du silence général de tant de consciencieux législateurs un hommage éclatant à la nécessité du divorce, comment n'y voir qu'une condescendance coupable à un principe de désorganisation sociale, à des préjugés existants, à des passions politiques? Alors qu'une scandaleuse facilité de divorcer avait créé une répulsion générale contre une loi suspendue pendant six mois par l'effet de cette répulsion, comment, par une réaction naturelle, inévitable, le principe même d'une telle institution n'eût-il pas été attaqué dans les circonstances les plus favorables pour en faire ressortir le danger chez une nation dominée par ses impressions et qui a été si souvent d'une exagération à l'autre? Non, soyons plus justes envers les judicieux fondateurs de notre droit civil. Au-dessus de l'entraînement du moment, du haut de leur expérience et de leurs lumières, en réprimant l'abus, ils ont conservé et épuré l'usage. C'est la législature de 1816 qui a fait la contre-partie de la législature de 1792.

« Le mariage, dit-on, ne peut porter ses fruits les plus pré-« cieux que quand il est contracté, non pas seulement avec « l'intention, mais avec la certitude de sa durée. La perpétuité « de ce lien a seule le pouvoir de faire naître l'indulgence na-« turelle. Avec la certitude de ne pouvoir jamais être séparés, « on supporte réciproquement ses défauts et on se pardonne « réciproquement ses faiblesses...[1] »

Un profond et savant observateur du cœur humain, Montaigne, ne partageait pas cette opinion.

« Nous avons pensé, dit-il, attacher plus ferme le nœud de « nos mariages pour avoir osté tout moyen de les dissoudre; « mais d'autant s'est despreint et relasché le nœud de la vo-

[1] Rapport de M. Gauthier à la Chambre des Pairs.

« lonté et de l'affection, que celui de la contrainte s'est estrécy, « et, au rebours de ce qui tint les mariages à Rome si long- « temps en honneur et en sûreté, fut la liberté de les rompre « qui vouldroit; ils gardoient mieux leurs femmes d'autant « qu'ils les pouvoient perdre; et, en pleine licence du divorce, « il se passe 500 ans et plus, avant que nulle ne s'en « servist.

« Quid licet ingratum est, quod non licet acrius urit. »

A ce propos se pourrait joindre l'opinion d'un ancien, que les supplices aiguisent les vices plutôt qu'ils ne les amortissent.

Un magistrat savant et grave, qui a jeté sur l'histoire et l'organisation sociale tant de vives lueurs, Montesquieu, s'exprime plus énergiquement encore :

« Le divorce, dit-il, était permis dans la religion païenne, « et il fut défendu aux chrétiens. Ce changement, qui paraît « d'abord de si petite conséquence, eut insensiblement des « suites terribles et telles qu'on peut à peine les croire. On « ôta non-seulement toute la douceur du mariage, mais aussi « l'on porta atteinte à sa fin; en voulant resserrer ses nœuds, « on les relâcha, et au lieu d'unir les cœurs comme on le pré- « tendait, on les sépara pour jamais.

« Dans une action si libre, et où le cœur doit avoir tant de « part, on mit la gêne, la nécessité et la fatalité du destin « même. On compta pour rien les dégoûts, les caprices et « l'insociabilité des humeurs; on voulut fixer le cœur, c'est- « à-dire ce qu'il y a de plus variable et de plus inconstant « dans la nature; on attacha, sans retour et sans espérance, « des gens accablés l'un de l'autre et presque toujours mal as- « sortis; et l'on fit comme ces tyrans qui faisaient lier des « hommes vivants à des corps morts.

« Rien ne contribuant plus à l'attachement mutuel que la « faculté du divorce, un mari et une femme étaient portés à « soutenir patiemment les peines domestiques, sachant qu'ils

« étaient maîtres de le faire finir ; et ils gardaient souvent ce « pouvoir en main toute leur vie sans en user, par cette seule « considération qu'ils étaient libres de le faire. »

Et en représentant ce que peut être une union mal assortie, c'est-à-dire une séparation intime plus forte qu'une séparation publique, il ajoute :

« Si de deux personnes ainsi liées, il y en a une qui n'est « pas propre au besoin de la nature et à la propagation de « l'espèce, soit par son tempérament, soit par son âge, elle « ensevelit l'autre avec elle et la rend aussi inutile qu'elle l'est « elle-même. »

C'est ainsi que cette vue noble et généreuse, qui a fait considérer l'indissolubilité du mariage comme une législation protectrice des femmes à qui le divorce ne peut rendre, avec la liberté, leur dignité et leur pureté premières, nous paraît une erreur aussi préjudiciable au bonheur qu'à la moralité de celles qu'on veut protéger.

Il ne dépend pas de la loi d'égaliser la condition des deux sexes, de changer la nature de l'opinion. Par les mêmes raisons que l'infidélité de la femme a toujours été considérée par le monde et par les lois comme infiniment plus grave et plus coupable que celle du mari, parce que c'est une abjuration de la pudeur, base de toutes ses vertus, un crime de *faux* marqué par des signes certains et dont les conséquences sont de mettre à la charge du mari les fruits flétris de l'adultère ; la violation du mariage étant cependant la même pour l'un que pour l'autre ; par les mêmes raisons, dis-je, vous ne parviendrez pas plus, en refusant qu'en autorisant le divorce, à changer sur ce point la condition de la femme.

C'est elle, faible, dépendante, sans autorité, ne commandant ni ne possédant, enchaînée au foyer domestique, à son maître, livrée sans défense à ses caprices, à sa brutalité, à sa tyrannie, à ses vices et à leurs suites, outragée devant ses serviteurs et ses enfants ; leur patrimoine et le sien soldant des concubines qui ont pris sa place, c'est elle que vous entendez garantir contre le divorce, triste et imparfait, mais unique re-

mède à ses maux, seul refuge contre un malheur aussi long que la vie.

La séparation de corps lui reste, dira-t-on, comme réparation. Ce mensonge du mariage, funeste à l'honneur comme aux intérêts du mari, quelle ressource offre-t-il à la femme innocente? Son mari est criminel et c'est elle qu'on punit : un conseil, un protecteur, un appui est nécessaire à sa consolation, à sa vertu même, et la loi le lui refuse. Isolée, abandonnée, livrée déjà à une suspicion injuste, succombant sous un lien pourri, non brisé, elle ne peut réhabiliter son malheur et doit traîner à jamais un nom accepté sans discernement, peut-être par piété filiale et devenu infâme. Et ce serait là un frein moral et juste, un frein protecteur de la destinée des femmes!

Voyons quelle peut être la condition du mari.

Que répondriez-vous à un homme qui vous dirait : J'ai été trahi par une femme dont j'avais fait la fortune et le bonheur. Après m'avoir rendu la vie commune insupportable, de complicité avec son séducteur, elle m'a volé à l'aide de fausses clés, et en me faisant manquer à des engagements commerciaux. Par intérêt pour l'honneur de mes enfants et le mien, je me suis contenté de demander la séparation de corps avec le moins d'éclat possible, elle a été prononcée.

Des tentatives d'empoisonnement ont été faites depuis sur ma personne par l'intermédiaire même de mes enfants, agissant sans discernement; j'ai repoussé l'idée d'en fournir les horribles preuves aux tribunaux. J'ai brisé tous mes rapports de famille, d'amitié, d'affaires. Je me suis éloigné. Ma femme est restée, portant mon nom et ayant à ce titre non-seulement toutes les communications d'affaires et de société de ceux qui ignoraient mon malheur et ma honte, mais encore un crédit réel auprès des marchands et des fournisseurs, dont elle abusait d'autant plus qu'elle sentait qu'il ne pouvait durer. Elle présente comme miens deux enfants issus de la débauche. Des escroqueries et des faux (qui s'arrête dans la carrière du crime?) la font enfin traduire devant la Cour d'assises, après qu'elle a été mêlée à ce qu'il y a de plus impur dans la prison

de Saint-Lazare. Elle est condamnée à cinq ans de travaux forcés et subit l'exposition sur la place publique.

Le terme de sa peine expire, et ce n'est pas assez pour moi de n'avoir pu donner une seconde mère à mes jeunes enfants, il me faut partager leur pain avec les fils de l'escroc auteur de tous mes maux, et mon nom est destiné à achalander les maisons de prostitution, quand il ne retentira pas devant les tribunaux. Sous quelles lois vivons nous, qui outragent à ce point les droits de la justice, de la morale et de l'humanité !

Une proposition dont nous avons déjà fait mention, faite en 1816, et qu'il faut savoir gré à des hommes d'État éclairés d'avoir reproduite, a pour but de corriger un des plus graves inconvénients des séparations de corps judiciaires, en faisant cesser pendant leur durée la présomption de paternité qui résulte du mariage.

Un premier danger de ce système serait d'attacher aux séparations judiciaires un avantage qui n'appartiendrait pas aux séparations de fait. On a dit que le divorce n'était pas nécessaire, parce qu'à Paris même, le nombre des séparations de corps ne dépassait pas trente-cinq par an ; mais on n'a pas dit quel était le nombre des séparations d'époux qui ont reconnu combien était chère et scandaleuse, autant qu'insuffisante, la sanction des tribunaux. Un honorable président du tribunal de première instance de Paris, que nous avons l'avantage de posséder pour collègue, a assuré, à défaut de tableaux officiels, que ce n'est pas 35, mais 150 séparations judiciaires qui sont, terme commun, prononcées chaque année à Paris, et que le nombre des séparations de fait est très-considérable. Eh bien ! Messieurs, si la proposition, dont le rapport vient d'être fait à la Chambre des pairs, était adoptée, pour prévenir le mal de paternité usurpée, vous exposeriez au scandale d'une publicité jusque-là inutile un grand nombre de ces séparations réelles. Vous troubleriez à la fois l'honnêteté publique, le repos et l'honneur des familles, sans rouvrir pour des époux plus irréconciliablement divisés la carrière *du bonheur dans le devoir*. Mais ou la présomption de paternité cesse de plein droit, et

alors vous substituerez aux avantages désirés par la séparation de corps, c'est-à-dire la possibilité d'un rapprochement, un système, souvent rebelle à la vérité, qui fait du crime la vraisemblance et la règle, et interdit jusqu'à la preuve de l'innocence ; ou vous exigerez un désaveu de paternité, et, dans ce cas, c'est un outrage nouveau que l'époux doit reconnaître, un opprobre pour sa famille qu'il doit enregistrer, un scandale qu'il doit donner à la société, une flétrissure publique qu'il doit imprimer à celle qui porte encore son nom.

Et ces malheureux enfants, les voilà, sans que leur naissance ait été cachée, sans que l'adultère de leur mère ait été prouvé, sans qu'il y ait impossibilité pour eux d'une filiation légitime, quand des torts de caractère auront peut-être seuls divisé leurs parents, dépouillés provisoirement de leur titre et marqués, en venant au monde, d'un signe pour qui notre Code a réservé toute sa réprobation. La religion, les lois, la nature leur garantissent également honneur, tendresse, secours, et c'est l'acte d'une colère jalouse, inquiète, dénaturée, qui les menace à leur entrée dans la vie, et non-seulement ils ne sont plus admis à réclamer un père, mais la loi leur défend même de rechercher quelle est leur mère. Il est interdit de les reconnaître aussi bien que de les adopter ; c'est sous l'égide d'un mariage indispensable que naîtront ces parias, à qui quelques législateurs ont refusé jusqu'à des aliments. Par l'atténuation d'une présomption, la règle tutélaire et conservatrice, fondement de la société civile, la qualité d'enfant légitime serait détruite, et l'abandon, l'adultère, le crime, l'homicide ne pourraient autoriser la destruction d'un tel simulacre de mariage.

Faut-il accepter de telles anomalies à tous les principes, en consacrant en réalité et avec éclat des divorces, mais sans espoir et sans avenir pour les divorcés, sans réparation pour les familles et la société?

Dans presque tous les pays qui nous environnent, et même dans ceux où le droit canonique régit les lois civiles, le divorce est admis. Cette liberté naturelle y est circonscrite dans des

limites diverses; mais son usage, abandonné à la conscience de chacun, n'est nulle part prohibé d'une manière absolue. Votre seule législation fut en quelque sorte discordante avec le droit européen à cet égard; et, chose étrange, là où il y a le moins de servitude politique, la servitude civile et domestique, entée sur une réaction religieuse, est invoquée, non comme une contradiction choquante qu'il faut se hâter de tempérer, mais comme un bienfait qu'il faut conserver et défendre.

A en croire cependant un habile et imposant adversaire, c'est le divorce qui serait, au contraire, une institution aristocratique, et l'égalité des droits est intéressée à l'égalité des malheurs.

« Les antipathies conjugales ne prennent, dit-il, racine que « dans les classes où règne une certaine aisance, et le divorce « est inaccessible au peuple par les frais qu'il entraîne. »

Quand il en serait ainsi, et nous n'admettons pas le fait, si les classes riches ne méritent pas plus de protection que les autres, en méritent-elles moins, et ne suffit-il pas, pour qu'une institution soit adoptée, qu'elle soit utile aux uns sans nuire aux autres? Ne comptez-vous pour rien, d'ailleurs, l'influence exercée sur tous par le bonheur et la vertu de ceux dont on prend volontiers l'exemple, et dont la corruption éclate sur un plus haut théâtre?

Mais n'est-ce pas, au contraire, dans la classe indigente que le divorce préviendrait le plus de violences et de douleurs? Là se voient surtout les séparations de fait, l'abandon et les mauvais traitements. Les gens riches savent vivre séparés sous le lien conjugal et faire divorce sans le prononcer; mais le grand nombre n'a pas deux ailes à un château, deux étages à une maison, deux lits dans un ménage; et la loi doit secours au plus grand nombre.

En Angleterre, en Belgique, en Russie, en Pologne, en Grèce, en Autriche, en Allemagne, en Suisse, dans les pays les plus renommés par leur moralité, le divorce existe de droit; en Italie, en Espagne, il existe de fait.

Il résulte même de la mutilation du Code civil à cet égard, en 1816, pendant que les peuples qui nous environnent en acceptaient les sages dispositions, que nombre d'époux malheureux ont quitté la France où une loi de fer les condamnait à l'éternité des peines domestiques, pour faire prononcer l'annulation de leur mariage et pouvoir contracter des unions plus heureuses sur une terre étrangère.

Ce sont toutes ces cruelles bizarreries qu'il s'agit de faire cesser en rayant de notre Code civil une prohibition absolue, féconde en crimes comme en malheurs. Car, en comparant, autant que faire se peut, les attentats qui ont eu lieu entre conjoints, dans les années pendant lesquelles le divorce a été autorisé, et les années pendant lesquelles il a été défendu, comment n'être pas effrayé de leur augmentation!

La politique, la morale, l'équité, l'intérêt et la dignité du mariage, l'intérêt des enfants, dont l'éducation et la moralité ne peuvent que souffrir au milieu des discordes et de l'avilissement des auteurs de leurs jours, l'insuffisance et le danger des palliatifs, l'expérience des peuples voisins et notre propre expérience, tout a déterminé encore cette fois votre Commission à vous proposer, *à l'unanimité*, le rétablissement du divorce avec les restrictions et les garanties stipulées par le Code civil.

CHAPITRE XLV.

Le prince Louis Napoléon. — Son éducation. — Sa lettre et sa visite à l'auteur.

Mes relations avec la famille exilée d'Arenenberg n'avaient pas été interrompues. Le jeune homme que j'avais connu, alors qu'il avait huit ans, sympathique, intrépide, plein de délicatesse et de bonté, avait poursuivi de fortes études avec M. Lebas, formé son goût avec sa mère et les amis des lettres, attirés par elle, tels que : Casimir Delavigne, Mocquard, le professeur Pictet etc. Enfin, le neveu du capitaine d'artillerie de Toulon n'avait pas voulu rester étranger à un art qui avait conduit sa famille si haut, et M. Vieillard qui avait, en sa qualité d'officier d'artillerie, fait la campagne de Moscou, fut appelé à lui faire connaître les secrets pratiques du métier.

De cet ensemble de travaux, de cette sorte d'école polytechnique en famille, sortirent des productions intéressantes et variées touchant à la vie réelle et réagissant sur elle. Mais ces fortes études avaient une ambition secrète, un but caché, celui de former un homme digne d'hériter quelque jour d'un trône et capable de s'y maintenir. On n'étouffe pas dans les natures d'une certaine valeur ces germes qui n'attendent que l'occasion de grandir. Son entourage se composait de son oncle Eugène, naguère vice-roi d'Italie, et qui, gendre du roi de Bavière, avait gardé un rang

officiel ; il avait souvent auprès de lui son cousin, neveu du roi de Wurtemberg, la grande-duchesse de Bade encore régnante, et d'autres princes allemands qui lui étaient alliés. Un fils de roi et un neveu d'empereur devait se croire *du bois dont on fait les souverains*[1] et sentir plus profondément sa dépossession due à l'étranger. J'ai parlé du prince Napoléon Jérôme, élevé à la cour de Stuttgart, à laquelle il appartenait par sa mère. On s'est demandé quelquefois quel était le lien puissant qui, à travers tant d'opinions diverses, unissait toujours l'Empereur à cet éloquent opposant à son système. Le dévouement montré, l'activité intelligente déployée lors de son élection, bien plus le sentiment de famille toujours si profond chez Louis-Napoléon, suffiraient à l'expliquer. Il y a quelque chose de plus tendre et de plus touchant qui a consacré ce sentiment. C'est de Louis-Napoléon que son cousin a reçu ses premières leçons de mathématiques dans la langue de la patrie, pendant un exil commun, sous l'œil qui, pour tous deux, était celui d'une mère.

Le prince Louis voulut bien m'adresser ses *Idées napoléoniennes*, ses *Rêveries politiques*, ses *Considérations politiques et militaires sur la Suisse*. Je m'empressai de lui en témoigner ma reconnaissance et ma respectueuse approbation de le voir se livrer à de si dignes et sérieuses occupations. Il me fit l'honneur de m'écrire, à la date l'Arenenberg, le 27 mars 1834, la lettre suivante :

[1] Expression de Louis-Philippe.

« Monsieur, « Arenenberg, ce 27 mars 1834.

« Si je ne vous ai pas remercié plus tôt de l'aimable lettre « que vous m'avez écrite, c'est qu'un ouvrage sur l'artillerie « absorbe depuis quelques mois tout mon temps. Je tiens « cependant à vous témoigner combien j'ai été sensible à votre « bon souvenir. C'est une douce consolation, lorsqu'on est « éloigné, depuis l'enfance, de sa patrie, que de recevoir de « ses concitoyens quelques marques d'intérêt, car l'idée de « devenir étranger au pays où je suis ne me serait insuppor- « table. J'ai vu avec douleur que la Chambre nous repoussait « encore, comme si, après la révolution de Juillet, on pouvait « refuser à ceux qui portent le nom de Napoléon le droit de « bourgeoisie en France, comme si, depuis la révocation de l'ar- « ticle 14 de la Charte, le gouvernement pouvait, sous de vains « prétextes, faire des lois d'exception pour la sûreté de l'État.

« La proposition de M. Dubois-Aymé ne tend qu'à nous impo- « ser comme *grâce* ce qui est un *droit*, sans nous relever même de « la mort civile. C'est au peuple ou à ses représentants à révo- « quer une loi injuste faite par l'étranger. Prétendre que notre « rentrée en France ne dépend que du bon plaisir du gouver- « nement, c'est vouloir nous faire passer, nous, vaincus de Wa- « terloo, sous de nouvelles fourches caudines. Telle ne peut être « la volonté du peuple, car lui aussi est le vaincu de Waterloo, « et depuis trente ans sa gloire, son bonheur, ses revers firent « tour à tour notre gloire, notre fortune et nos malheurs. Nous « avons donc tout en commun; aussi tout mon dévouement est- « il pour lui. Que je puisse un jour servir la liberté et mourir « pour ma patrie, mes vœux les plus ardents seront exaucés.

« J'espère, Monsieur, que vous mettrez bientôt à exécution « votre projet de venir nous voir; vous êtes sûr du plaisir que « vous nous ferez.

« Ma mère me charge de vous dire bien des choses de sa « part; elle vous a envoyé un exemplaire de ses tristes souvenirs « que vous avez dû recevoir depuis longtemps, s'il n'y a eu oubli.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dis- « tingués. « NAPOLÉON LOUIS BONAPARTE. »

Je ne reçus sa lettre que le 2 avril, mais enfin je la reçus. Je la communiquai à mes collègues que je savais être attachés à sa personne ou à sa cause : MM. Larabit, Dubois-Aymé, Las Cases etc. Qu'elles paraissaient lointaines et chimériques les espérances, je ne dis pas d'un retour sur le trône, mais même de la rentrée sur le territoire français des descendants de celui dont on releva la statue sur la colonne triomphale et dont on ramena les cendres !

Ses victoires avaient abattu l'Europe à ses pieds; mais la durée, les racines aussi nécessaires en politique que dans la nature, manquaient à son établissement. Ce que la violence et la guerre ont fondé, la violence et la guerre semblent appelées à le détruire. A cette sage conduite du premier consul, si propre à concilier l'ordre et la liberté, base éternellement cherchée des États, avaient succédé les campagnes d'Espagne et de Russie, qui avaient blessé les intérêts, soulevé les consciences, violé les principes, et qui ne pouvaient être effacés qu'à force de temps et de gloire. La tempête semblait avoir tout balayé. Résultat étrange ! Cette haute destinée, l'initiative et l'association à des œuvres immenses de législation et d'administration intérieure, la solidarité et la fraternité des champs de bataille, l'occupation de toutes les capitales et l'alliance des têtes couronnées ne semblaient pas avoir engendré une dynastie et laissé debout un prétendant.

De cette tourbe de sénateurs, de ministres, de généraux, de courtisans, comblés de faveurs et de biens, pris dans les entrailles de la Révolution ou de l'ancien

régime, pas un, par reconnaissance, par calcul ou par affection, ne vint s'attacher à aucune des branches du tronc de Charlemagne. Ni Marie-Louise, ni le roi de Rome, ni aucun des collatéraux et descendants de celui qui, naguère, distribuait des royaumes, n'avait cette cour de l'exil qui honore encore bien plus ceux qui la composent que ceux qui la possèdent. L'adulation et même la bassesse y ont une dignité, elles méritent le retour de la fortune : la confiance et le respect publics, à qui tant de voies nouvelles sont ouvertes, en sont des gages. Eh bien, pendant que le dernier représentant de cette famille des Bourbons, si profondément et si universellement déchue, avait autour de lui des personnages riches, illustres et vieillis au service de sa race, le neveu de Napoléon échouait dans son entreprise de *Strasbourg*, faute d'un témoin de son identité qui fût connu de l'armée. A *Boulogne*, pour ne pas se briser au même écueil, un général, qui, pour avoir été à Sainte-Hélène, n'en paraissait pas plus sûr, dut lui servir de guide et de drapeau. Le prestige, l'éducation, le courage, la bonté et la grâce étaient-ils moindres à Arenenberg qu'à Frohsdorf ?

Le parvenu ne cesse-t-il de l'être qu'à la troisième ou quatrième génération, et la légitimité, qui n'est que la durée, principe foulé souvent aux pieds, comme les autres, doit donc au temps, qui ne respecte pas ce qu'on fait sans lui, une force qui manque au génie, aux plébiscites, aux services et aux victoires !

J'eus l'honneur de recevoir cette année-là, 1834, à Bade, la visite du jeune prince. Ce n'est pas sans sur-

prise et sans émotion que je vis entrer chez moi, si près de la France, ce prétendant éventuel. Il n'était pas encore pour notre génération, après vingt ans, comme l'avait été, en 1814, un descendant des Bourbons, dont on nous avait laissé ignorer l'existence, mais comme une sorte de survivant d'un empire qui, résumant tout dans son chef, demeurait dans nos imaginations comme un rêve des *Mille et une Nuits*.

Les aigles qui couvraient les épingles qu'il avait sur la poitrine et qui étaient séditieuses comme des fleurs de lis, le nom de *prince Louis-Napoléon Bonaparte*, inscrit sur sa carte, alors que le titre de *prince Bonaparte* nous semblait abrogé comme les institutions de l'Empire, par la proscription de l'Europe; tout cela était autre chose pour moi que le témoignage d'une bienveillance dont j'étais fier et la continuation de rapports personnels qui n'avaient besoin d'aucun prestige pour être appréciés.

Elle était abondante, la source d'entretiens entre un proscrit innocent, qui expiait la grandeur de sa famille, mise par l'étranger au ban de l'Europe, et du sort de laquelle la France était en quelque sorte solidaire, et un conseiller éphémère de cette même France, qui venait de se choisir librement une dynastie nouvelle à laquelle celui-ci avait prêté son serment.

CHAPITRE XLVI.

Entretiens avec le prince. — Un déjeuner chez lui à Bade. — Ma conférence à son sujet avec M. Guizot après son arrestation. — Lettre à la reine. — Sa réponse. — Mon dernier séjour chez elle la veille de sa mort.

La vérité est, dit-on, difficile à dire aux princes régnants; mais la dire à des princes déchus, que le malheur rend plus augustes, décourager leurs espérances consolatrices, dissiper des illusions dont des partisans intéressés se sont plu à les bercer, est bien plus difficile encore.

L'exil avec ses tourments et ses misères, l'exil qu'on a justement appelé *la mort même avec la vie,* l'injustice persévérante d'un tel châtiment, la douleur d'une mère bien-aimée, l'isolement et le silence après l'existence la plus animée et la plus brillante, le droit d'appel, si légitime et si naturel, d'une condamnation et d'un oubli contre lesquels semblaient protester la fière indépendance, et si l'on veut, la complicité belliqueuse d'un grand peuple, voilà des plaintes fondées et de puissants mobiles. L'âme de ce jeune conspirateur par état, ardente sous l'enveloppe la plus calme, ne semblait prétendre qu'au retour sur la terre natale. D'ailleurs, la raison politique ne pouvait-elle pas faire hésiter à son égard entre le droit commun et la rigueur exceptionnelle?

Que le langage du bon sens devait paraître froid à côté de ces rêves si passionnés et si doux !

Longtemps après la Providence les a réalisés, malgré,

ou plutôt par des échecs qui avaient fait connaître le prétendant et jeté sur lui, par sa longue captivité, un intérêt de plus.

Ma sincérité ne me fit pas défaut; les bontés qu'on avait eues pour moi à Arenenberg, mon attachement véritable et ma sympathie admiratrice et respectueuse pour une infortune qui tenait de la fatalité du destin, la qualification de *bonapartiste* qu'on m'avait donnée, à cause de ces sentiments et du milieu dans lequel je vivais (le salon de ma tante, Mme Davillier, se composait principalement des notabilités de l'Empire), devaient émousser la pointe, sinon la solidité de mes arguments. Sans que des projets encore vagues m'aient été communiqués, notre position respective seule appelait toutes les réflexions et toutes les prophéties. Même dans ses jours d'épanchement, notre Empereur gardait le fond de sa pensée, on ne pouvait qu'en deviner la direction, il ne vous la donnait pas. C'est donc à des intentions présumées et probables que je répondais.

Ironie et jeu du hasard! avec une organisation parlementaire où le rôle du chef de l'État devait être passif en apparence, neutre entre les partis: nous avions un prince qui, par ses conversations, ses lettres, son intervention dans les petites comme dans les grandes affaires, donnait des embarras sans fin à ses ministres. *Régner, non gouverner,* semblait sa mission et il montrait avec un indiscret orgueil cette devise écrite dans le palais de Louis XIV et pour Louis XIV: *Le roi seul gouverne.*

Sous un régime contenu et autoritaire où le souverain s'est déclaré seul responsable (la responsabilité

des souverains, comme celle des ministres, est une illusion : elle serait une révolution), l'impulsion, l'initiative, la sûreté pour l'extérieur comme pour l'intérieur lui appartiennent invariablement. Tout est de son ressort; ni majorité de Chambres, ni cabinets solidaires ne partagent son pouvoir; ses ministres ne décident que provisoirement, souvent contre son avis, et sont réduits quelquefois à défendre des plans qu'ils ne connaissent même pas.

C'est à un gouvernement réservé, discret, incompris, indifférent aux intérêts mesquins, pour ne se donner qu'aux importants, fidèle et reconnaissant, il est vrai, pour ses agents, même inconscients, n'ayant jamais, je ne dis pas un blâme, mais un mot blessant pour personne, digne dans ses rapports les plus délicats et ne s'engageant envers aucun parti, toutes admirables qualités pour un monarque qui serait *constitutionnel*, que notre sort est remis.

Quoi qu'il en soit, voici quelles furent mes principales observations.

« Il n'y a pas deux ans que la dynastie de Louis-Philippe est proclamée. Je reconnais que le suffrage universel lui a manqué, et que n'étant ni légitime, ni élue, elle contient un principe de faiblesse; mais elle exprime fidèlement l'opinion de la bourgeoisie, et cette bourgeoisie, que l'on affecte de dédaigner, est non-seulement la partie la plus éclairée de la nation, mais la *démocratie parvenue*, en possession des droits politiques, armée, riche et nombreuse. La stabilité est ce qu'il y a de plus rare chez nous ; mais après un règne

si court, les espérances qu'il a fait naître ne sont pas évanouies. Les fautes qu'on a pu et dû commettre sont encore rares. Dans l'exécution, fidèle jusqu'ici, du système constitutionnel, un changement de ministère suffit à les réparer. Quand on vient de faire une révolution, on sait trop ce que la meilleure coûte, pour vouloir recommencer. Tous, tant que nous sommes, libéraux, républicains ou de la gauche, nous refuserions de nous rallier sous l'étendard de prétoriens en révolte.

«Eh! ne trouveraient-ils pas en face d'eux les Impérialistes, que le nouveau régime s'était rattachés, et les partisans du pouvoir représentatif, avec lesquels ils s'étaient unis et avaient combattu!»

Voilà le résumé, plus ou moins exact ou complet, de mes opinions à ce moment. On a dit que les bons mots sont meilleurs, à la seconde édition qu'à la première; il se peut qu'il en soit ainsi pour les délibérations politiques.

Ma conclusion était que le rôle de compétiteur et d'aspirant au trône était de vivre dans la retraite avec dignité, en faisant le bien, entouré d'amis d'un mérite supérieur, dans l'étude qui forme les hommes d'État, et d'attendre de l'instabilité des choses en France et de notre goût pour les révolutions, que les affections nationales, qui pourraient hésiter entre la légitimité et la république, se tournent de son côté.

Tout cela était bien raisonnable; le monde sait si cela fut persuasif. Au 15 août, le prince voulut bien, à Bade, m'inviter à un déjeuner qu'il donnait au pavillon où la grande-duchesse Stéphanie lui avait offert un logement.

J'étais le seul *pékin* de cette réunion, composée des militaires qui étaient venus présenter leurs hommages au neveu du grand capitaine, et parmi lesquels se trouvaient des officiers supérieurs des régiments en garnison sur nos frontières. Je me croyais en quelque sorte appelé à porter le toast à notre auguste hôte, en rappelant toutes les splendeurs passées de cet anniversaire ineffaçable et en exprimant le bonheur que nous éprouvions à le célébrer en sa présence. Je concluais enfin, dans ma pensée, par le vœu bien ardent et bien sincère de revoir bientôt en France tous les Français.

Innocent et incorrigible politique! Il y eut, dès ce jour, des catégories dans le dévouement. Je crois bien avoir été, dans ce rassemblement de hasard, le plus sincèrement et le plus anciennement affectionné à l'excellent exilé d'Arenenberg, mais *(furia francese!)* nous n'étions pas au deuxième plat, que les explosions d'enthousiasme, les *santés* les plus compromettantes, les vœux les plus téméraires, furent proférés à l'envi et, sans le respect que j'ai pour mes convives de ce jour, je dirais que des agents provocateurs n'auraient pas mieux fait.

C'est moi, parce que je l'aimais véritablement depuis longtemps, et que je craignais d'autant plus de l'exposer à des chances chimériques et périlleuses, qui restai, presque seul, dans une réserve qui me donnait l'air d'un faux frère. Je refoulai dans mon cœur mon *toast prémédité,* et je crus entendre un écho du bruyant enthousiasme qui se déchaîna lors du retour de l'île

d'Elbe, dont cette scène me fit mieux comprendre l'enivrement et la magie.

Est-il bien étonnant que de telles ovations, faites à un officier de vingt-six ans, ayant du sang napoléonien dans les veines, à l'âme ardente et concentrée, impatient d'une proscription arbitraire, voyant l'orgueil national déjà froissé par un gouvernement trop pacifique, l'ait déterminé, l'année suivante, à jouer sa tête sur l'échiquier des révolutions. Les instincts généreux qui l'avaient entraîné à la délivrance de l'Italie, puis à celle de la Pologne, devaient légitimer à ses yeux le champ des tentatives aventureuses où il se proposait pour but le bonheur de sa patrie, tel qu'il le rêvait.

J'ai souvent entendu de vives indignations s'exprimer sur les tentatives insurrectionnelles de Louis-Napoléon. On ne faisait pas de distinction entre ce prince, qui n'avait pas prêté de serment, qui, privé de l'appui des lois, ne pouvait pas être tenu d'en subir les rigueurs, et gémissant avec sa famille, presque dès son enfance, dans un exil qui n'avait pour motif que la raison d'État, et un Français soumis au droit commun et ayant accepté le régime sous lequel il vivait. L'un était un ennemi, un homme dont on avait fait un étranger; il était le vengeur et l'héritier d'un trône renversé par une coalition, et croyait avoir pour sa cause l'immense majorité du pays. On devait le combattre, on en avait le droit et le devoir; mais il est évident qu'on ne devait pas appliquer à un compétiteur la même appréciation et la même répression qu'à un sujet.

C'est ainsi que la prise d'armes de Strasbourg a

passé pour une combinaison aussi imprévoyante qu'imprudente, parce que son mystérieux provocateur n'a jamais pu ni voulu en dire le secret. Je n'ai eu à cet égard que d'incomplètes révélations, venues de diverses parts ; mais on me croira aujourd'hui : l'acte contre l'habileté duquel la fortune a prononcé n'était pour cela dépourvu ni de calculs profonds, ni d'éléments de réussite. Je dirai plus, indépendamment des intelligences importantes qui ont été soupçonnées, je crois qu'un administrateur supérieur du ministère de la guerre avait échelonné sur la route que devait prendre le prince des régiments sur lesquels il croyait pouvoir compter. Je sais que M. de Persigny avait été visiter des officiers supérieurs, dont l'un m'a dit que le défaut de notoriété et le langage imprudent de ce visiteur le lui avaient fait prendre pour un agent de police.

Lorsqu'éclata l'événement qui causa plus de surprise encore que de crainte, tant il paraissait avoir peu de chances de devenir sérieux, je ne pensai qu'aux suites cruelles qu'il devait entraîner pour son auteur et surtout aux alarmes dans lesquelles il avait dû jeter la reine sa mère. Je lui écrivis le 2 novembre, après avoir recueilli tout ce qui pouvait lui donner du courage et de la résignation, et pour m'appuyer sur des autorités vraiment compétentes, je me hâtai de me rendre le soir chez M. Duchâtel, ministre de l'intérieur, pour tâcher d'obtenir des explications, en lui en donnant d'indépendantes et de désintéressées, qui pussent guider la conduite du gouvernement.

Je trouvai M. Duchâtel jouant au billard avec M. Gui-

zot, président du conseil, et c'est alors à celui-ci que j'adressai la vive expression de ma sollicitude. Je pouvais lui parler avec d'autant plus de liberté, et je dirai d'autorité, qu'il devait savoir à quel point j'avais été non-seulement étranger, mais contraire à l'entreprise du prince Louis, à mon sens aussi téméraire qu'inopportune. J'avais, en toute circonstance, exprimé mon opinion, qui, conforme à mes sentiments, me paraissait aussi politique que juste. Je souhaitais qu'on laissât aux Bonaparte pleine liberté de vivre en France et même à Paris, en ayant pour eux les égards qui leur étaient dus. Je faisais valoir cette raison, que, tout en surveillant sans peine leurs démarches, on leur ôterait l'auréole de l'absence et de la persécution. Se conduire autrement, c'était manquer de grandeur, de générosité et de confiance dans le peuple souverain.

Mais la popularité légendaire du nom inspirait des inquiétudes. S'il y avait générosité naturelle chez le roi, elle manquait de grandeur. L'on était bien aise d'avoir sous sa dépendance une dynastie qui avait régné. Un juste milieu fut pris. On sait ce qui en arriva.

Lorsque je dis à M. Guizot combien la position de la mère et du fils me touchaient profondément, il me répondit en souriant : « Mais vous êtes donc bien bona-« partiste ? »

De principe, vous savez bien que non ; mais j'ai eu l'honneur d'être connu et accueilli depuis dix-huit ans par cette illustre et charmante famille, qu'on ne peut qu'aimer et plaindre. Ce n'est pas lorsqu'un nouveau malheur l'a frappée que j'y serais insensible. —

« Eh bien, vous pouvez vous vanter d'être le premier « qui veniez réclamer en faveur du coupable. »

Mais ne pensez-vous pas qu'il ne faut pas confondre nn insurgé qui fait une revendication de trône avec un insurgé ordinaire?

« Mais ceci n'est pas un prétendant. Si cela avait été « le roi de Rome, ou Marie-Louise, à la bonne heure ! »

Comment, Louis-Philippe, qui a ouvert toutes les portes aux adhérents de l'Empire, n'aurait aucun ménagement pour un des membres de la famille Bonaparte ? Il traiterait un neveu de Napoléon autrement qu'il n'a traité la duchesse de Berry. Ne serait-ce pas blesser profondément un parti considérable ?

« Les tribunaux ont prononcé, il y a arrêt de mise « en accusation de la Cour de Colmar; vous ne voulez « pas que nous allions contre un arrêt ! »

Eh bien, Monsieur le ministre, croyez-moi, je n'ai aucun intérêt à vous tromper, je connais mon département; aucun témoignage de général ou de préfet ne vaut le mien. Je vous déclare que si c'est un jury qui prononce sur le sort du prince Louis, il sera acquitté.

Vous ne savez pas quelle est la puissance des souvenirs de l'Empire dans notre province et sur les bords du Rhin, et vous vous jetez dans des embarras sans fin.

« Je vous ai dit la profonde indifférence que tout le « monde montre pour l'exécuteur de cete folle tenta- « tive. Vous êtes le seul qui ayez réclamé pour lui, « jusqu'à présent. »

Je crois, Monsieur le ministre, que vous en jugez

mal, et pour vous en donner un exemple, permettez-moi de vous raconter une expérience personnelle d'il y a dix-huit mois.

Je lui fis alors le récit du déjeuner à Bade, ou la fête du 15 août, la commémoration de nos victoires, de nos conquêtes, la comparaison de notre position actuelle avec notre prépondérance passée, le désir de venger nos malheurs avaient causé une sorte de délire.

« Ces mêmes généraux qui étaient là, si on leur en « avait donné l'ordre, auraient fait arrêter votre hôte. »

Vous êtes un bien vilain homme d'État, m'écriai-je. Que puis-je écrire de consolant à sa mère ? La vie du prince ne court-elle aucun danger ?

« Non, » répondit M. Guizot avec un sourire qui me rassura plus que les plus solennelles promesses.

En me congédiant, il ajouta gracieusement : « Je « verrai le roi tout à l'heure, et je vous promets de lui « rapporter fidèlement toutes vos observations. »

Je lus le surlendemain, dans le *Journal des Débats*, que le roi s'était réservé de statuer sur le sort de Louis-Napoléon Bonaparte. Je sus que le comte Molé, consulté, avait exprimé la même opinion que moi et déconseillé à la fois la Cour d'assises, le Conseil de guerre et la Cour des pairs.

J'ai conservé la minute que je fis de la lettre que j'adressai, après ces communications, à la reine, et qui, devant être ouverte, commandait tant de réserve, de prudence et de délicatesse envers elle, le gouvernement et l'accusé. Je transcris ma dépêche, parce qu'elle me valut une mémorable et touchante réponse dont la

perte serait si regrettable pour moi, et dont j'aime à laisser la trace dans ces pages.

Madame la duchesse de Saint-Leu, à Arenenberg.

Paris, le 3 novembre 1836.

Madame,

J'ai l'honneur de vous confirmer aujourd'hui ce que je vous disais hier au départ du courrier. Aucune idée de rigueur ou de violence n'entre dans les plans du roi ou de son cabinet à l'égard du prince Louis. Nul, dans cette atmosphère, n'admet que sa personne puisse être menacée, quels que soient les événements. Je suis heureux, au moins, de vous assurer que les appréhensions mêmes, que mon attachement pour lui me faisait hasarder, tout en les déclarant absurdes, ont été accueillies par le sourire le plus rassurant. Je sais qu'une imagination de mère va au devant des plus affreuses possibilités; sans cela je n'aurais pas même cru nécessaire d'insister sur ce point. Mais, en revanche, j'ai le chagrin de vous dire que c'est la Cour d'assises qui doit juger le prince et son compagnon d'infortune. Elle est déjà saisie par un arrêt de renvoi, qui a été rendu sans la participation ministérielle, et le procureur du roi croit que les prochaines assises pourront être occupées déjà de l'affaire. J'ai combattu de tout mon pouvoir ce système ; il ne me paraissait ni dans l'intérêt de notre gouvernement ni dans celui du prince Louis. Il tend à émouvoir les passions qu'on cherche à comprimer, il indique moins de faveur pour la famille Bonaparte que pour la branche aînée des Bourbons, quand la loi les assimile. De cette assimilation injuste, ils doivent au moins recueillir les bénéfices. Le procès jettera de l'intérêt sur le prince, qui ne peut que noblement figurer en justice. Si son entreprise est imprudente, blâmable, périlleuse pour son pays comme pour lui, coupable pour des hommes qui ont accepté des commandements, prêté des serments, il n'est personne qui ne la trouve pardonnable à un jeune homme mis hors la loi, proscrit d'une patrie envers laquelle il n'a d'autre

tort que d'appartenir de si près au grand homme à qui elle dresse des statues. Il pensait à la fois délivrer sa mère et sa famille de l'exil et se flattait de rendre la France heureuse, au péril de ses jours. Je remarquais que le jugement n'est pas dans l'intérêt du prince parce qu'il prolonge sa captivité, parce qu'il le sépare plus longtemps de vous, dont il est l'unique consolation, et vous arrache à une retraite créée par vous et qui vous est chère, enfin, pour bien d'autres raisons de fortune, d'établissement, de tranquillité. Il me semblait que laisser la justice suivre son cours pour les autres, obtenir du prince la promesse de ne se mêler à aucune attaque contre le roi, à l'avenir, de ne pas se rapprocher de la France plus qu'à la distance fixée ou de se soumettre à telle autre convention dont l'exécution serait garantie, sa parole une fois donnée, était le parti le plus gouvernemental, le plus généreux et le plus juste pour tout le monde. Je crains de n'avoir pas persuadé; cependant j'ai l'espoir qu'aucune de ces considérations ne manquera d'être soumise au roi dès aujourd'hui.

N'y voyez, Madame la duchesse, que vous partagiez ou non ma manière de voir, que le besoin que j'ai éprouvé de chercher à mettre quelque baume sur vos profondes blessures, d'aider de mon expérience et de ma position le prince dont les nobles qualités, si bien développées depuis que je ne l'avais vu, ont gagné tout mon respect et tout mon attachement. Il aurait dû croire que si moi, qui n'ai pas à me louer de notre gouvernement, et qui en ai combattu hautement et longtemps, au prix de ma carrière, de mon repos, de l'union avec ma famille, les aberrations, je le regardais encore comme la seule clef de notre édifice social et jugeais une révolution nouvelle comme impossible et calamiteuse, c'est que j'avais cent fois raison.

Je regrette que le choléra m'ait empêché, comme je me l'étais proposé, de vous aller présenter ma femme et mon fils, en nous rendant en Italie (c'est une course que je promets depuis longtemps à Mme Coulmann). Peut-être nos conversations et les événements contemporains passés au creuset

eussent empêché le prince de céder à des suggestions intéressées ou à de faux renseignements.

Nous n'aurions pas la douleur, au lieu de nous le représenter près de vous et si digne de sa mère, de penser qu'il est captif à Strasbourg et en quelque sorte dans nos foyers.

Agréez, Madame, l'hommage réitéré de mon dévouement le plus respectueux.

COULMANN.

Lettre de la Reine.

« Combien j'ai été touchée, Monsieur, en revenant du plus « pénible voyage qu'une mère puisse entreprendre, de recevoir la preuve de toute votre sollicitude pour mon fils et « pour moi. Si j'avais reçu votre lettre à temps, certainement « je ne serais pas partie; mais comment rester dans une incertitude aussi cruelle! Je voulais avoir la certitude que sa vie « était sauve; que m'importait tout le reste! Quand j'ai été « rassurée, je n'ai même pas voulu aller jusqu'à Paris, où mon « but me conduisait d'abord, je ne voulais troubler personne « et j'avais besoin de me retrouver un moment en repos chez « moi pour me remettre d'un coup aussi inattendu et aussi « cruel; sans cela, vous et votre famille eussent été les personnes que j'aurais eu le plus de plaisir à revoir. J'ai appris « avec sensibilité toute la sympathie que Mme Davillier a montrée pour ce nouveau malheur qui me frappe; veuillez l'en « remercier de ma part. Mon fils m'avait parlé de tout le plaisir qu'il avait eu de la connaître, pourquoi n'a-t-il pas eu « plus de confiance en elle, en vous? On expose sa vie, on ne « se confie pas à ceux qui vous aiment!

« Recevez l'assurance de mes sentiments.

« HORTENSE. »

« Arenenberg, le 21 novembre 1836. »

C'est donc dans un déplorable état de santé que cette auguste et tendre femme s'était jetée en voiture, pour se rendre à Paris, en voyageant jour et nuit, quand un

repos absolu lui était commandé. C'est en quelque sorte baignée dans son sang qu'elle arriva chez la duchesse de Raguse, à *Viry*, près de cette *Cour de France* où son beau-frère et beau-père Napoléon avait aussi appris sa destinée, et là la plus grande inquiétude de son cœur fut au moins apaisée.

J'allai, l'année suivante, avec Mme Coulmann et mon fils, sur l'invitation qu'elle avait bien voulu m'adresser, jouir du dernier bonheur qu'ait goûté ce modèle des mères, en voyant revenir d'Amérique son cher exilé. Le déclin de ses forces et de cruelles opérations qu'elle avait dû subir avait empêché le gouvernement français de s'opposer à leur réunion. Aucune épreuve n'avait manqué à son infortune : la hauteur de la chute, la longue persécution de la police européenne, qui ne lui assurait aucun asile, la confiscation de ses propriétés particulières, l'éloignement de la France chérie, la perte d'un second fils, mort pour une noble cause, et les dangers variés qu'avait connus le dernier qui lui restât. Est-il dans les destinées royales que nous raconte l'histoire, quelque chose de plus émouvant et de plus déplorable ?

Son angélique douceur n'en fut point altérée ; les heures sereines, non plus que les heures sombres, n'avaient changé une physionomie qu'éclairait toujours la flamme de l'affection et de la bonté. Je n'oublierai jamais l'attendrissant et gracieux tableau que m'offrait cette noble victime si près de la tombe, promenée par des amis dans une chaise à porteurs, et établie au milieu d'une pelouse d'où mon petit garçon de trois ans

lui apportait des marguerites et cherchait, à sa demande, comme signe de bonheur pour elle, des trèfles à quatre feuilles.

Cela est peu important, loin, bien loin déjà, et je crois y être encore, et cette scène, où je serrai pour la dernière fois aussi la main d'amis qui ne sont plus et qui partageaient mes sentiments, me fait encore venir les larmes aux yeux. Ce sont des joies et des chagrins dont le souvenir reste vivant, alors même que la mémoire s'affaiblit, que les forces s'en vont, que la vue baisse et qu'on n'est plus que l'ombre de soi-même.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

CHAPITRE PREMIER. 1
Coup d'œil général jeté sur l'époque.

CHAPITRE II 6
De la guerre d'Espagne et de Grèce.

CHAPITRE III 12
Réaction.

CHAPITRE IV 15
Soirée de garçon.

CHAPITRE V 23
Soirée chez Mlle Mars.

CHAPITRE VI 29
Les acteurs. — Mlle Mars idéale jusque dans la mort. — Sa visite à Brumath.

CHAPITRE VII. 37
Benjamin Constant.

CHAPITRE VIII 44
Mémoires inédits de B. Constant.

CHAPITRE IX 57
Benjamin Constant (suite).

CHAPITRE X 66
Benjamin Constant (suite).

CHAPITRE XI. 77
Cécile de Benjamin Constant.

CHAPITRE XII. 90
Correspondance de Benjamin Constant.

CHAPITRE XIII 125
Amis de Benjamin Constant.

CHAPITRE XIV 132
Visite au pasteur Oberlin, au Ban-de-la-Roche

CHAPITRE XV. 138
Suite des amis de Benjamin Constant.

CHAPITRE XVI. 143
Vallée de Münster (Haut-Rhin).

CHAPITRE XVII 147
Lettre de M de Salvandy. — Voyage de Charles X en Alsace.

CHAPITRE XVIII 158
Benjamin Constant à Bade. — Mme Louis Robert. — Stances d'elle et sur elle de Heine.
CHAPITRE XIX. 160
Alexandre Duval. — Son récit de nos discussions littéraires. — Une rencontre romanesque aux eaux.
CHAPITRE XX 169
Projet de voyage à Weimar pour voir Gœthe. — Description que fait celui-ci d'une partie de l'Alsace dans *Poésie et vérité*. — Lettre de recommandation pour lui de Benjamin Constant.
CHAPITRE XXI 175
Lettre de M. de Salvandy. — Elections. — Ma brochure.
CHAPITRE XXII 183
Mon utopie politique. — Mes expériences en élections.
CHAPITRE XXIII 188
Rôle du clergé dans les élections.
CHAPITRE XXIV 194
Candidature de M. Villemain à Strasbourg. — Ses lettres.
CHAPITRE XXV 199
Révolution de Juillet. — Les sauveurs. — Mot de Benjamin Constant à la reine Amélie. — Mot du duc d'Orléans.
CHAPITRE XXVI 204
Caractère du nouveau gouvernement. — Appel décisif de M. de Rémusat au général Lafayette. — Les deux tendances. — Benjamin Constant nommé président de section au Conseil d'État, où je suis nommé maître des requêtes au service ordinaire.
CHAPITRE XXVII. 207
Mon entrée au Conseil d'État. — Sa composition. — MM. Odilon Barrot, Thiers, Mignet.
CHAPITRE XXVIII 211
Cuvier, Degerando, Allart, Comte Béranger. — Interprétation du conseil sur mon rapport concernant les élections municipales. — Opinion de Cuvier sur le duel. — Mot de M. Thiers sur une provocation du maréchal Clausel à M. Dupin.
CHAPITRE XXIX 219
Mort de B. Constant. — Ma conférence avec le roi Louis-Philippe à ce sujet. — Lettres de MM. Monod et Tissot. — Les obsèques.
CHAPITRE XXX 232
Convocation du collége électoral pour son remplacement.
CHAPITRE XXXI 241
L'opinion publique à Strasbourg. — Lettres de MM. Schneegans, Marchand et Liechtenberger.
CHAPITRE XXXII. 249
Mon élection à Strasbourg. — Les collègues qui me furent donnés. — Mon début à la tribune.

CHAPITRE XXXIII 260
L'auteur est nommé membre de la Commission du budget.
CHAPITRE XXXIV. 272
Affaires étrangères, fonds secrets.
CHAPITRE XXXV 286
Liste civile.
CHAPITRE XXXVI. 293
Besoins des églises protestantes.
CHAPITRE XXXVII 297
Loi sur le Panthéon.
CHAPITRE XXXVIII 302
Correspondance. — M. Th. Compans, Mme Sœhnée, MM. Barthe, Vieillard, de Golbéry.
CHAPITRE XXXIX. 322
Compte rendu. — Ma destitution.
CHAPITRE XL 333
Visite de M. O. Barrot, ses lettres, sa réception à Strasbourg et à Mulhouse. — Lettre du général Lafayette.
CHAPITRE XLI. 346
Mon accident. — La reine Amélie.
CHAPITRE XLII 351
Comptabilité de l'Université. — Nomination inconstitutionnelle du général Sébastiani comme ministre.
CHAPITRE XLIII 368
D'un prêt à faire à la Grèce. — Diète de Francfort. — Fête de Hambach.
CHAPITRE XLIV 381
Rapport sur le divorce.
CHAPITRE XLV 397
Le prince Louis Napoléon. — Son éducation. — Sa lettre et sa visite à l'auteur.
CHAPITRE XLVI 403
Entretiens avec le prince. — Un déjeuner chez lui à l'ade. — Ma conférence à son sujet avec M. Guizot après son arrestation. — Lettre à la reine. — Sa réponse — Mon dernier séjour chez elle peu de jours avant sa mort.

BOOK CARD
DO NOT REMOVE
A Charge will be made
if this card is mutilated
or not returned
with the book
GRADUATE LIBRARY
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ANN ARBOR, MICHIGAN
GL
EOULMANN
DO NOT REMOVE
OR
MUTILATE CARD

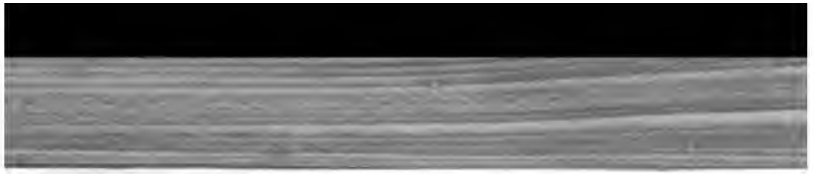

DO NOT REMOVE
OR
MUTILATE CARD